DICTIONNAIRE
DE MÉDECINE.

DICTIONNAIRE

DE MÉDECINE,

ET DES SCIENCES ACCESSOIRES A LA MÉDECINE,

AVEC L'ÉTYMOLOGIE DE CHAQUE TERME;

SUIVI DE DEUX VOCABULAIRES, L'UN LATIN, L'AUTRE GREC;

PAR P.-H. NYSTEN,

Docteur en Médecine, Professeur de Matière médicale, Médecin des Dispensaires, Membre de la Société de la Faculté et de l'Athénée de Médecine de Paris, de la Société Philomatique; Correspondant de l'Académie des Sciences de Turin, de la Société libre des Sciences et Arts de Liége, et de la Société royale de Médecine de Barcelonne.

A PARIS,

CHEZ J.-A. BROSSON, LIBRAIRE, RUE PIERRE-SARRAZIN, n° 9.

1814.

DE L'IMPRIMERIE DE FEUGUERAY,
Rue Pierre-Sarrazin, n° 11.

PRÉFACE.

J'AVOIS commencé l'Ouvrage que je publie aujourd'hui avec feu M. Savary. Nous avons eu l'intention de composer une espèce de *lexique* qui fût en français ce qu'étoient en latin le lexicon de Castelli et celui de Blancardi aux époques où ils parurent. Les découvertes faites dans les sciences médicales, et les modifications apportées depuis quelques années dans la nomenclature de ces sciences, rendoient indispensable, à ceux qui commencent l'étude de la Médecine, un Dictionnaire qui remplaçât avantageusement ceux que je viens de nommer, sans contenir cependant une foule de termes étrangers à la Médecine, qui y sont déplacés. Celui de M. Capuron, le plus complet des ouvrages modernes de ce genre, est aussi beaucoup trop riche en termes de mathématiques, d'astronomie, de minéralogie, etc., qu'on ne va jamais chercher dans un Dictionnaire de Médecine. Il laisse d'ailleurs à desirer un grand nombre d'expressions médicales, et plus d'exactitude dans beaucoup de définitions et de descriptions. Cet ouvrage ne peut cependant porter aucune atteinte à une réputation établie par des travaux d'un autre genre. Mais, malgré les additions que présente la seconde édition qui en a été donnée il y a quelques années, et à laquelle j'ai travaillé, il restoit beaucoup à faire à celui qui auroit le courage d'entreprendre un *Dictionnaire de Médecine* assez concis pour ne pas excéder les bornes d'un volume, sans être pour cela incomplet. Deux Médecins unis par les liens de l'amitié s'étoient imposé en commun cette tâche pénible ; et nous étions arrivés à la fin de la lettre C, lorsque M. Savary fut ravi, par une mort cruelle, à ses travaux et à sa famille, en laissant des regrets douloureux dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu. Privé du collaborateur que j'avois choisi, je me suis déterminé à continuer seul l'ouvrage. Ainsi les reproches qu'on pourra faire, à partir du commencement de la lettre D, s'adresseront exclusivement à moi, et je tâcherai d'en profiter.

Ce Dictionnaire donne la signification des dénominations médicales traduites des anciens, et de celles qui ont été établies par les auteurs modernes. Les genres des maladies admis par les Nosologistes sont rangés chacun à leur place, et les méthodes

nosologiques à l'article *Nosologie*. J'ai rassemblé dans cet article les classifications médicales de Sauvages, de Cullen, de M. Pinel, de M. Baumes, et les classifications chirurgicales de M. Boyer et de M. Richerand. On trouvera, en anatomie, la nomenclature ancienne et celles de M. le professeur Chaussier et de Dumas. Divers articles d'hygiène ont été pris dans les leçons de M. Hallé. Relativement à la chimie et à la pharmacie, j'ai donné l'ancienne et la nouvelle nomenclature, et toutes les préparations qui m'ont paru intéresser les Médecins. Les principaux termes de botanique ont été extraits du Dictionnaire de Bulliard, de l'ouvrage de M. Richard sur l'*Analyse du Fruit*, de la *Théorie de la Botanique* de M. Decandolle. Quant aux plantes elles-mêmes, je me suis borné aux espèces usuelles et aux genres auxquels elles appartiennent. L'article *Végétal* renferme les méthodes de botanique de Linné et de Jussieu, qui sont les plus suivies. En zoologie, j'ai donné les principales divisions et les espèces qui fournissent des agens à la thérapeutique. Mais les vers intestins qu'on rencontre dans l'homme appartenant autant à la pathologie qu'à la zoologie, je les ai décrits avec quelques détails, comme je l'avois fait dans la seconde édition du Dictionnaire de M. Capuron, d'après les ouvrages qui en traitent, et surtout d'après un Mémoire encore inédit de M. Laennec.

Diverses dénominations modernes, surtout dans les parties accessoires à la Médecine, ont été rendues en latin par des mots traduits littéralement du français; mais ces mots ont été introduits dans la langue latine par plusieurs auteurs que je n'ai fait qu'imiter.

Je dois un témoignage public de reconnoissance au zèle et aux talens de M. Chaudé, pour m'avoir secondé dans la recherche des étymologies grecques, ainsi que dans la rédaction d'un grand nombre d'articles d'anatomie; et pour les soins avec lesquels il a surveillé la partie typographique.

RAPPORT

DES ANCIENS POIDS AVEC LES NOUVEAUX,

ET DES NOUVEAUX AVEC LES ANCIENS.

RAPPORT
des anciens poids avec les nouveaux.

grains.	hect.	décag.	gram.	décig.	cent.
1 égale	»	»	»	»	5
2	»	»	»	1	»
4	»	»	»	2	»
6	»	»	»	3	»
8	»	»	»	4	»
10	»	»	»	5	»
12	»	»	»	6	»
14	»	»	»	7	»
16	»	»	»	8	»
18	»	»	»	9	»
scrupule.					
1	«	»	1	3	»
gros.					
1	»	»	4	»	»
4	»	1	6	»	»
5	»	2	»	»	»
onces.					
1	»	3	2	»	»
2	»	6	4	»	»
3	»	9	6	»	»
4	1	2	8	»	»
6	1	9	2	»	»
8	2	5	6	»	»
9	2	8	6	»	»
10	3	2	»	»	»
11	3	5	2	»	»
12	3	8	4	»	«
13	4	1	6	»	»
14	4	4	4	»	»
15	4	7	6	»	»
livres.					
1	4	9	4	»	2
2	9	8	8	»	5

RAPPORT
des nouveaux poids avec les anciens.

centigr.	livres.	onces.	gros.	scrup.	grains.
2 égale	»	»	»	»	0,2
2	»	»	»	«	0,4
5	»	»	»	»	1
décigr.					
1	»	»	»	»	2
2	»	»	»	»	4
3	»	»	»	»	6
4	»	»	»	»	8
5	»	»	»	»	10
6	»	»	»	»	12
7	»	»	»	»	14
8	»	»	»	»	16
9	»	»	»	»	18
grammes.					
1	»	»	»	»	18
2	»	»	»	»	36
4	»	»	1 ou	»	72
6	»	»	1½ ou	»	108
8	»	»	2 ou	»	144
décagr.					
1	»	»	2	1	12
2	»	»	5	»	»
3	»	»	7	1	12
4	»	1	2	»	»
5	»	1	4	1	12
6	»	1	7	»	»
7	»	2	1	1	12
8	»	2	4	»	»
9	»	2	6	1	12
hectogr.					
1	»	3	1	»	»
2	»	6	2	»	»
3	»	9	3	»	»
4	»	12	4	»	»
5	1	»	4	»	»
kilogr.					
1	2	»	5	1	11

RAPPORT

des anciennes mesures de capacité avec les nouvelles, et des nouvelles avec les anciennes.

MESURES ANCIENNES.	MESURES NOUVELLES.			
	grammes.	litre.	décilitres.	centilitres.
1 poisson égale	125 ou	»	1	2
1 demi-setier	250 ou	»	2	5
1 chopine	500 ou	»	5	»
1 pinte	1000 ou	1	»	»

MESURES NOUVELLES.		MESURES ANCIENNES.				
	grammes.	livres.	onces.	gros.	grains.	
1 centilitre égale	10	ou »	»	½	»	environ 1 cuillerée.
1 décilitre	100	ou »	3	1	»	environ ¾ de poisson.
1 litre	1000	ou 2	»	3	36	un peu plus d'une pinte.

POIDS MÉDICINAUX.

La livre	℔, équivaut à	12 onces	(3 hectogrammes ½).
L'once	℥	8 gros	(32 grammes).
Le gros	ʒ	3 scrup.	(4 grammes).
Le scrupule	℈	20 grains.	(1 gramme).
Le grain	G	»	(5 centigrammes).

ERRATA.

A l'article ABSORBANT, au lieu de *absorbans*, lisez *absorbens*.
ADDÉPHAGIE, au lieu de *addæphagia*, lisez *addephagia*.
ADIPOCIRE, au lieu de *adipocira*, lisez *adipocera*.
ALVÉOLE, au lieu de s. f. *alveola*, lisez s. m. *alveolus*.
APOCHYLIME, *lisez* APOCHYLISME; *αποκυλισμα*, *lisez* *αποχυλισμα*; *κυλος*, *lisez* *χυλος*.
BALSAMINE, *au lieu de* balsamier des jardins, *lisez* balsamine des jardins.
FER-CHAUX, *lisez* FER-CHAUD.
GINSENG, au lieu de *quinquefolius*, lisez *quinquefolium*.
LABYRINTHE, au lieu de *labyrinthum*, lisez *labyrinthus*.
LAUDANUM, *ajoutez* à la fin, *voyez* VIN D'OPIUM COMPOSÉ.
LYTHOPHYTES, *lisez* LITHOPHYTES.
PALETTE, au lieu de *cartillus*, lisez *catillus*.
POIVRE, au lieu de *capricum*, lisez *capsicum*.

DICTIONNAIRE
DE
MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

A

A, première lettre de l'alphabet. On emploie quelquefois dans les formules cette lettre seule ou surmontée d'un trait horizontal, $\bar{a}$, pour signifier *ana*; mais le plus souvent on se sert de deux *a* accolés de cette manière *aa*.

ABAISSEMENT, s. m. *depressio*. C'est une manière d'opérer la cataracte. *Voy.* ce mot.

ABAISSEUR, adj. pris subst. *depressor*, qui abaisse. Ce nom a été donné à plusieurs muscles à cause de leur usage. — *Abaisseur de l'œil*, ou droit inférieur de l'œil; — *de l'aile du nez*, ou alvéolo-nasal; — *de l'angle des lèvres*, triangulaire ou maxillo-labial; — *de la lèvre inférieure*, quarré du menton ou mento-labial. — *Abaisseur de la paupière inférieure*, petit muscle décrit par Heister, et qui fait partie du palpébral ou orbiculaire de l'œil. — *Abaisseur de la mâchoire inférieure*, digastrique.

ABAJOUE, s. m. Cavité située en dehors de chaque côté de la bouche de certains quadrupèdes, tels que les magots et les guenons : ils y mettent en réserve une partie des alimens dont ils se nourrissent.

ABAPTISTA ou *abaptiston*, s. m. *abaptista* vel *abaptiston*; ἀϐάπτιστα, ἀϐάπτιστον, de *α* privatif et de ϐαπτίζειν, plonger; c'est le surnom que Galien donne à une espèce de trépan, dont la couronne est de forme conique, ce qui l'empêche d'enfoncer trop avant. Inusité.

ABARÉMO-TÉMO. Nom d'un arbre de la famille des légumineuses, qui croît sur les montagnes du Brésil, et paroît être une espèce de *mimosa*. Son écorce est amère et astringente. On applique dans le pays sa décoction, suivant G. Pison (médecin du Brésil), sur les ulcères de mauvaise nature.

ABARTICULATION, s. f. *abarticulatio*, de *ab*, particule disjonctive, et de *articulatio*, articulation, comme si l'on disoit *désarticulation*. Articulation qui jouit d'une grande mobilité. Ce mot est synonyme de diarthrose, auquel il a été substitué par quelques auteurs qui ont écrit en latin. Inusité.

ABATTAGE, s. m. *destructio*, *nex*. Action de détruire, de tuer certains animaux; *abattage de chiens*, *de loups*, etc.

ABATTEMENT, s. m. *virium defectio*. Les mots *abattement*, *accablement*, *épuisement*, *affaissement*, *anéantissement*, expriment tous un état dans lequel les forces vitales ont perdu de leur intégrité, de leur énergie. Mais le premier indique qu'elles sont tombées; le second, qu'elles sont opprimées; le troisième, que la source en est tarie; le quatrième, qu'elles sont abîmées ou perdues; et le dernier, qu'elles sont anéanties. L'*abattement* et l'*accablement* s'entendent du moral comme du physique; les autres du physique seulement. L'*abattement* survient tout-à-coup à l'annonce d'une nouvelle triste ou d'un malheur qui nous menace; l'*accablement* et l'*épuisement* sont la suite de fatigues ou de chagrins plus ou moins prolongés; l'*affaissement* ne se montre que dans les maladies graves; il est l'indice d'une destruction prochaine; l'*anéantissement* est un état de nullité absolue et de courte durée, soit qu'il se termine par la mort ou par le retour à la santé. On dit que le courage est *abattu*, que l'envie de dormir *accable*, que les évacuations très-abondantes finissent par *épuiser*, qu'un malade *s'affaisse*, que la vie *s'anéantit*. On a aussi défini l'*abattement* au moral : un sentiment profond d'impuis-

sance et de regrets; mais cette définition conviendroit davantage au découragement.

Abattre, v. a. *dejicere, necare*, renverser par terre ou tuer. Ce mot a en effet l'une et l'autre signification : on dit *abattre un cheval*, soit qu'il s'agisse de le faire tomber pour lui pratiquer une opération, soit qu'on veuille le faire mourir.

Abattu, ue, adj. *languidus, defectus*. *Voy.* Abattement.

Abcdaria, s. m. Nom donné dans l'Inde, selon Rumph, à une espèce de spilanthe, *spilanthus acmella*, L., employée comme masticatoire, à cause de sa saveur piquante. On le fait mâcher aux enfans pour leur délier la langue, et leur rendre plus facile la prononciation de certaines lettres de l'alphabet.

Abcéder, v. n. *abscedere*, ἀφίσταθαι, se changer, se transformer en abcès. *Voyez* ce mot. On dit qu'une tumeur a abcédé quand, de dure qu'elle étoit, elle devient molle et présente de la fluctuation. On trouve *s'abcéder* dans Lavoisien avec la même signification. Inusité.

Abcès, s. m. *abscessus*, d'*abscedere*, s'éloigner, s'écarter, ἀπόστημα ou ἀπόστασις, parce que, suivant Galien, les parties, auparavant contiguës, se trouvent séparées par le pus qui s'y creuse un foyer. Ce nom ne convient proprement qu'à une collection de pus formée dans le tissu cellulaire ou à l'intérieur d'un viscère; et même, dans ce dernier cas, le nom de *vomique* est plus usité. *Voy.* ce mot. On dit aussi par extension *abcès urinaire*, *abcès stercoral*, pour désigner un amas d'urine ou de matière stercorale hors des voies qui leur sont destinées. Si l'on adoptoit ces dénominations, il faudroit alors appeler les abcès proprement dits *abcès purulens*, expression inusitée. Le nom de *dépôt* convient mieux aux autres collections dont nous venons de parler. On a distingué très-anciennement les abcès en *chauds* et en *froids*. L'abcès chaud n'est autre chose que le *phlegmon*. *Voy.* ce mot. L'abcès froid est celui qui succède à une inflammation lente et sourde, et qui donne un pus plus ou moins séreux : on l'a aussi nommé *abcès par congestion*; mais les modernes distinguent ce dernier de l'abcès froid, en ce que le pus qui se forme tire son origine d'une partie plus ou moins éloignée, au lieu que dans l'abcès froid le pus a été sécrété dans la partie même où il s'amasse.

Abdelavi, s. m. Nom égyptien d'une espèce de melon à chair sucrée, mais fade et moins agréable que celle de nos melons. L'*abdelavi* doit être rafraîchissant ainsi que les fruits de toutes les cucurbitacées. Ses graines, au rapport de Prosper Alpin, sont toujours jointes par les médecins du pays aux autres semences appelées *froides*.

Abdomen, s. m. Mot latin dérivé d'*abdere*, cacher; ἦτρον des Grecs. — Anat. La plus grande des trois cavités splanchniques, autrement appelée *bas-ventre*. Elle est bornée supérieurement par le diaphragme; inférieurement par le bassin; en arrière par les vertèbres lombaires; sur les côtés et antérieurement par plusieurs plans musculeux qui en ont emprunté leur nom. On y distingue trois régions antérieures, de haut en bas, savoir : les régions épigastrique, ombilicale et hypogastrique, dont chacune est elle-même divisée en trois autres, une moyenne et deux latérales : ainsi la région épigastrique comprend l'épigastre et les hypochondres; la région ombilicale comprend l'ombilic et les flancs; la région hypogastrique enfin, l'hypogastre et les fosses iliaques. Postérieurement, la région moyenne s'appelle les lombes, et les latérales les régions lombaires. Aucune de ces régions n'a de limites bien déterminées. Les viscères contenus dans l'abdomen sont l'estomac, les intestins, le foie, la rate et le pancréas. La vessie, surtout lorsqu'elle contient de l'urine, y proémine sensiblement. Chez la femme, l'utérus est également contenu dans cette cavité. — Hist. nat. Dans tous les animaux mammifères, l'abdomen offre les mêmes dispositions que dans l'espèce humaine, et est tel que nous venons de le décrire; mais dans les oiseaux il communique avec la poitrine, à cause de l'absence du diaphragme; dans les reptiles, il se confond entièrement avec elle; dans les poissons, le cœur est séparé des autres viscères par une forte membrane; dans les mollusques et les animaux d'un ordre inférieur, il n'y a aucune séparation. On nomme *abdomen*, dans les insectes, la quatrième et dernière portion du tronc.

Abdominal, adj. *abdominalis*, du mot *abdomen* : qui appartient à l'ab-

domen. — Anat. *Membres abdominaux* ou inférieurs : ce sont ceux qui sont formés de la cuisse, de la jambe et du pied, ainsi nommés parce qu'ils naissent de l'abdomen. *Muscles abdominaux*, ceux qui forment les parois antérieures et latérales de l'abdomen. *Viscères abdominaux*, ceux qui sont contenus dans l'abdomen. — Chir. *Hernie abdominale* ou ventrale, celle qui se forme par l'écartement des fibres de quelques-uns des muscles abdominaux ou des aponévroses qui leur servent d'insertions : ainsi les hernies qui ont lieu par quelqu'une des ouvertures naturelles de l'abdomen, telles que l'anneau inguinal ou sus-pubien, l'anneau ombilical, etc., ne sont pas des hernies abdominales. — Hist. nat. *Poissons abdominaux*, ceux dont les nageoires ventrales sont plus près de l'anus que des pectorales.

Abducteur, s. m. *abductor*, de *ducere*, conduire. Ce nom a été donné aux muscles qui déterminent l'abduction. *Voy.* ce mot. *Abducteurs de la cuisse* ou fessiers. *Voy.* ce mot. *Abducteur de l'oreille*, portion de l'auriculaire postérieur qui n'existe pas chez tous les sujets : elle s'étend de l'apophyse mastoïde à la conque de l'oreille. *Abducteur de l'œil*, ou droit externe; — *du gros orteil*, ou calcanéo-sous-phalangien du premier orteil; — *du petit orteil* ou calcanéo-sous-phalangien du cinquième orteil; — *du pouce* : il y en a deux, le *long abducteur*, ou cubito-sus-métacarpien du pouce; et le *court abducteur*, ou carpo-sus-phalangien du pouce. — En outre, Bichat a nommé *abducteurs* chacun des muscles interosseux de la main et du pied qui exercent l'abduction relativement aux doigts et aux orteils. Par le même principe on pourroit appeler le deltoïde abducteur du bras; le muscle du *fascia lata*, abducteur de la cuisse, etc.

Abduction, s. f. *abductio*, d'*abducere*, écarter, dont les racines sont *ducere* et *ab*. Mouvement qui écarte un membre ou une partie quelconque du corps du plan mitoyen qu'on suppose le partager en deux moitiés semblables ou symétriques. — Le mot latin *abductio* est employé par quelques auteurs comme synonyme de *abruptio*, et se prend pour une espèce de fracture dans laquelle les fragmens sont séparés l'un de l'autre.

Abeille, s. f. *apis*, genre d'insectes de l'ordre des hyménoptères, de la famille des mellites ou apiaires. Les Grecs désignoient ces insectes sous le nom de *μελισσα*, *μελιττα*, que les naturalistes modernes ont appliqué à toute la famille des insectes qui font du miel, et dont le caractère consiste dans une langue ou lèvre inférieure plus longue que les mandibules, et sortant de la bouche. Cette famille est composée de six genres : celui des abeilles a pour caractère une lèvre supérieure courte, le corps velu ou pubescent, les antennes moins longues que la tête et le corselet pris ensemble. Ce genre présente beaucoup d'espèces dont les plus remarquables vivent en sociétés très-nombreuses, et donnent toutes de la cire et du miel. L'espèce la plus commune en Europe est l'abeille domestique ou à miel (*Apis mellifica*, L.), dont les mœurs ont été si bien étudiées par Réaumur, et dans ces derniers temps par M. Hubert.

Abelmosch, s. m. dérivé de l'arabe *habb él misk*, c'est-à-dire *semence musquée*. *Voy.* Ambrette.

Aberration, s. f. *aberratio*, de *aberrare*, s'écarter, s'égarer; écart, égarement. — Physiol. *Aberration des fluides* ou erreur de lieu; passage d'un des fluides de l'économie vivante dans un ordre de vaisseaux qui ne lui étoit pas destiné : c'est un des points de la doctrine mécanique de Boerhaave. *Aberrations des idées*, erreurs produites par l'imagination, qui nous fait croire à l'existence d'êtres fantastiques, ou qui nous trompe sur les qualités des objets extérieurs. *Aberrations du jugement*, erreurs de jugement. Il y a des cas de manie où le jugement est erroné quoique les perceptions soient justes. — Path. Quelques nosologistes ont fait sous le nom d'*aberrations* un ordre de maladies caractérisées par le transport subit d'une humeur d'un lieu dans un autre : c'est aussi ce qu'on appelle *métastases*. *Voy.* ce mot. — On nomme encore *aberrations* les exceptions que présente l'application d'un système en botanique. C'est par une de ces aberrations que le genre valériane, qui est compris dans la triandrie de Linné, renferme des espèces qui n'ont qu'une ou deux étamines. Le mot *anomalie* conviendroit mieux.

Ablactation, s. f. *ablactatio*, de *ab* et de *lactatio*, allaitement. — Physiol. Cessation de l'allaitement. *Ablacta-*

tion est synonyme de *sevrage*; cependant ce dernier mot s'entend plutôt à l'égard de l'enfant qu'on prive du lait, tandis que le premier se rapporte à la mère qui cesse de nourrir.

Ablation, s. f. *ablatio*, du verbe *auferre*, ôter, dont le supin est *ablatum*, et qui a pour racine *ab* et *ferre*. — Chir. Enlèvement, action d'ôter, d'emporter une partie malade; ablation d'un sein cancéreux, d'une tumeur, etc. — On a donné encore à ce mot plusieurs autres significations en pathologie et en chimie; mais elles sont entièrement inusitées aujourd'hui.

Abluant, adj. de *abluere*, laver; qui lave, qui nettoie : Mat. méd. *Voy.* Abstergent.

Ablution, s. f. de *abluere*, laver, action de laver. — Hyg. Ce mot, synonyme de lotion, se dit particulièrement de certaines cérémonies légales dans lesquelles le corps entier ou une partie du corps est soumise à certaines affusions ou certains lavages. *Voy.* Lotion, qui est plus usité.

Abolition, s. f. *abolitio*, destruction, extinction. — Path. *Abolition des forces*, *du pouls*, etc.

Abomasum, s. m. Mot latin composé de *omasum*, qui signifie la panse, et de *ab*, de, au-dessous; comme si l'on disoit : au-dessous de la panse. — C'est le quatrième estomac des animaux ruminans. Il est plus connu sous le nom de *caillette*. *Voy.* Estomac.

Abortif, ive, adj. *abortivus*, de *aboriri*, naître avant le temps, de *ab*, et *oriri*; qui est le résultat de l'avortement. *V.* ce mot. — Accouchement. *Enfant abortif* ou avorton, enfant né avant le terme. — Bot. *Fruits abortifs*, ceux qui n'acquièrent pas le développement auquel ils doivent atteindre. Cette épithète s'applique également à la graine, au pistil, aux étamines (abusivement), et à la fleur toute entière. — Mat. méd. Ce qui détermine l'avortement; *remède abortif*.

Abouchement, s. m. *concursus*, vieux mot dérivé d'*aboucher*, et qui en anatomie signifie la même chose que anastomose, union de deux vaisseaux. Il ne pourroit pas se dire néanmoins de la jonction des nerfs pour laquelle le mot *anastomose* est seul consacré.

Aboucher (s'), v. r. *confluere*, *conjungi*, s'accoler bouche à bouche, se joindre, se réunir : il se dit de deux vaisseaux qui se réunissent.

Aboulaza, s. m. arbre de Madagascar employé dans la médecine de ce pays, au rapport de Flacourt, contre les maladies du cœur.

Aboutir, v. n. proprement venir à bout, finir, se terminer, πυοῦσθαι ou ἐκπυεῖσθαι. — Chir. Il se dit d'une tumeur inflammatoire qui se termine par suppuration. Voilà pourquoi on le rend en latin par le mot *suppurare*; mais ce mot latin signifie seulement suppurer, et non venir à suppuration.

Aboutissement, s. m. *suppuratio*; action d'aboutir. *V.* ce mot.

Abracadabra, expression mystique qui, étant prononcée et répétée dans une certaine forme et un certain nombre de fois, étoit supposée avoir la vertu d'un charme pour guérir les fièvres, et pour prévenir d'autres maladies. Ce mot est, suivant Selden, *de Diis Syriis*, le nom d'une idole syrienne. Ainsi, le charme suppose une invocation à cette ancienne déesse.

Abracalan, terme cabalistique auquel les Juifs attribuent la même vertu qu'au mot *Abracadabra*.

Abrasion, s. f. *abrasio*, de *abradere*, dont les racines sont *ab* et *radere*, racler, ratisser. — Chir. Ulcération légère et superficielle Il ne se dit qu'en parlant des parties internes : *Abrasion* de la tunique veloutée de l'estomac ou des intestins. Ce terme, introduit dans le langage médical par les traducteurs de Galien, n'est plus guère usité aujourd'hui.

Abreuver, v. a. *imbuere*, proprement faire boire. Ce mot est quelquefois employé figurément en physiologie et en chirurgie, comme dans les phrases suivantes : Une chair *abreuvée* de sucs, un appareil *abreuvé* de pus, etc.

Abréviation, s. f. *abbreviatio*, qui abrège, de *ab* et *brevis*; manière abrégée d'écrire. On doit distinguer les abréviations proprement dites qui consistent dans le retranchement de plusieurs lettres d'un mot, de celles qui sont fictives ou seulement de convention. Les premières peuvent se multiplier à l'infini : les autres sont bornées, en Matière médicale, à un petit nombre; c'est pourquoi nous les indiquons ici.

aa, de chaque.
B. M. Bain-marie.
B. S. Bain de sable.

B. V. Bain de vapeur.
F. Faites, *G.* goutte, *Gr.* grain.
M. Mêlez, manipule ou poignée.
P. Pincée.
S. A. Secundùm artem, selon l'art.
Q. S. Quantité suffisante.

Il faut joindre à ces abréviations quelques caractères particuliers dont on fait aussi usage dans la matière médicale. *Voy.* CARACTÈRE.

ABRICOT, s. m. Fruit du *prunus armeniaca*, L. Il est nutritif en raison de la grande quantité de mucilage sucré qu'il contient. Les amandes, qui sont amères, contiennent de l'acide persique, et pourroient en conséquence devenir nuisibles si on en mangeoit en grande quantité.

ABROTANUM, s. m. ἀβρότονον, de α privatif et de βροτὸς, mortel, c'est-à-dire, qui empêche de mourir. C'est l'aurone, *artemisia abrotanum*, L. On trouve dans Horace, et même dans Celse, *abrotonum*, et dans Lucain *abrotonus*.

ABRUPTION, s. f. *abruptio*, d'*abrumpere*, composé de *ab* et *rumpere*, rupture ou fracture complète. Sorte de fracture dans laquelle un os long se trouve divisé transversalement et dans toute son épaisseur au voisinage de l'articulation. C'est ce que Galien appeloit καυληδὸν. Inusité.

ABRUS, s. m. *abrus*, L. de ἁβρος, élégant. Diadelph. déc. L.; légumineuses, J. Egypte, les deux Indes. Genre de plantes dont on ne connoît encore qu'une espèce, l'arbre à chapelet, *abrus precatorius*, L. C'est un sous-arbrisseau dont les feuilles sont employées sur la côte de Malabar contre les maladies de la gorge. Les graines, presque sphériques, de couleur écarlate, ayant une tache noire près de l'ombilic, constituent un aliment farineux, dont on faisoit communément usage en Egypte du temps de Prosper Alpin, qui les appelle *phaseolus ruber*. On les recommandoit dans l'ophthalmie et les fluxions séreuses de la tête; elles ont été pendant long-temps employées à faire des colliers, des bracelets, etc. Le commerce les apportoit des îles sous le vent, de l'Afrique et de l'Inde.

ABSCISSION ou ABSCISION, s. f. *abscissio*, de *abscindere*, ou *abscidere*, dont les racines sont *abs* et *cædere*; retranchement, enlèvement d'une partie fait à l'aide d'un instrument coupant ou tranchant. *Abscision de la luette*, *du clitoris*, *du prépuce*. Ce mot peu usité, est remplacé aujourd'hui par *excision*, qui a la même signification.

ABSENCE, s. f. *mentis error*. Mot employé figurément pour signifier une aberration, un désordre passager dans les idées : comme si l'on disoit absence momentanée de la raison.

ABSINTHE, s. f. de α privatif, et ψινθος, douceur, à cause de l'amertume des deux espèces du genre *armoise* qui portent ce nom. — Grande absinthe, *artemisia absinthium*, L.; plante très-amère et aromatique, dont les feuilles et les sommités fleuries sont employées comme toniques. — Petite absinthe, *artemisia pontica*, L. : elle présente les mêmes propriétés.

ABSINTHÉ, adj. *absinthiatus*, qui contient de l'absinthe. *Voy.* ce mot.

ABSORBANT, adj. *absorbans*, de *sorbere*, boire, et *ab*, de; qui boit, qui pompe. — Anat. *Système absorbant* : Assemblage de vaisseaux et de glandes destinés à la fonction qu'on nomme *absorption*. *Vaisseaux absorbans* ou lymphatiques, ou simplement *Absorbans*; vaisseaux qui font partie du système absorbant. — Mat. méd. *Médicamens absorbans*, ou *Absorbans*, substances qu'on croit propres à absorber les acides développés ou introduits dans les premières voies : telles sont en général les matières calcaires.

ABSORPTION, s. f. *absorptio*, de *absorbere*, dont la racine est *sorbere*, boire. Action particulière à certains corps, et en vertu de laquelle ils attirent et font entrer en eux un fluide quelconque ou des solides très-divisés. — Chim. Action par laquelle une substance en pénètre une autre, sans changer très-sensiblement les propriétés de cette dernière. C'est ainsi qu'on admet l'*absorption de l'air* par l'eau et réciproquement. — Physiol. Fonction par laquelle les êtres organisés et vivans font entrer dans des pores ou dans des vaisseaux destinés à cet usage, certaines substances qui viennent du dehors ou qui sont prises à leur intérieur. *Absorption cutanée*, absorption qui se fait à la surface de la peau. *Absorption médicamenteuse*, absorption de quelque médicament.

ABSTÈME, adj. *abstemius*, de *abs*, qui indique privation, et *temetum*, vin; qui ne boit pas de vin; celui ou celle qui s'abstient de boire du vin, et

en général toute espèce de liqueur fermentée.

Abstergent, adj. *abstergens*, de *abstergere*, dont les racines sont *tergere*, essuyer, et *abs*, de. — Mat. méd. On appeloit ainsi anciennement les remèdes qu'on employoit pour enlever les matières visqueuses et putrides des surfaces organiques auxquelles elles adhéroient. Ce terme est synonyme d'*abluant* : cependant celui-ci étoit quelquefois exclusivement réservé à la désignation des substances qui n'agissent que par leurs particules aqueuses, tandis qu'on donnoit spécialement le nom d'*abstergens* à des médicamens plus actifs qu'on supposoit agir par un principe savonneux. On sait aujourd'hui que ces médicamens ne font qu'exciter les propriétés vitales des tissus sur lesquels on les applique. On ne se sert plus maintenant des expressions *abluant* et *abstergent* ; mais on emploie encore en chirurgie celle de *détersif*, qui ne diffère d'abstergent, qu'en ce que son acception est bornée aux applications extérieures qui se font sur des parties suppurantes.

Abstersif, adj. *abstersorius*, synonyme d'abstergent.

Abstersion, s. f. *abstersio*, même étymologie que les précédens ; effet immédiat des remèdes abstergens.

Abstinence, s. f. *abstinentia*, d'*abstinere*, s'abstenir, qui lui-même vient de *tenere*, tenir, et *abs*, de, comme si l'on disoit se passer de. Il signifie en général privation volontaire ; ainsi on dit : *abstinence de plaisirs*, *abstinence de boissons*, etc. ; mais il est plus particulièrement employé pour indiquer la privation de certains alimens.

Abus, s. m. *abusus*, de *ab* et de *usus*, usage, mauvais usage, ou usage excessif de quelque chose ; *abus des plaisirs*, *abus des liqueurs alcooliques*. On a aussi appelé *abus de soi-même* la masturbation. *Voy.* ce mot.

Abutilon, s. m. Avicenne a donné ce nom à une plante qui a été ensuite appelée *guimauve à fleurs jaunes* ; c'est l'espèce *sida abutilon*, L., qui appartient à la famille des malvacées : elle est originaire des Indes orientales, et cultivée dans les jardins. Toutes ses parties paroissent émollientes comme la plupart des malvacées.

Acacalis, s. m. Arbrisseau d'Egypte cité par Dioscoride et ses commentateurs, sur lequel on n'a que des renseignemens très-vagues. Belon le regarde comme la même plante que le *kesmesen* du Levant, qu'on appelle aussi *chasmesen* et *kirmesen*, dont la semence est un remède populaire à Constantinople pour les maladies des yeux ; de là ce proverbe : *Si doleant oculi, habes chasmesen.* Mais aucun botaniste ne donne ni de l'une ni de l'autre de ces plantes, une description qui puisse les faire reconnoître.

Acacia, s. m. *mimosa*, L. Genre de plantes de la famille des légumineuses, J. ; en grec *ακακία*, de *ακάζω*, je pique, la plupart des plantes connues sous ce nom étant épineuses. Le genre *mimosa* est très-nombreux en espèces, dont plusieurs fournissent des médicamens. Le tronc et les branches du *mimosa nilotica* donnent la gomme arabique ; et le suc épaissi des gousses encore vertes de cette espèce constitue l'*acacia* des pharmaciens. Le *mimosa Senegal* donne la gomme du Sénégal. Enfin on retire le *cachou* au moyen de la décoction du bois du *mimosa catechu*.

Acacia (suc d'). C'est le nom qu'on donne en pharmacie au suc épaissi des gousses encore vertes du *mimosa nilotica*, L. On préparoit ce suc dans la haute Egypte du temps de Prosper Alpin, et on le livroit au commerce sous forme de petits pains orbiculaires ; ils étoient d'un brun noirâtre, d'une saveur agréable, et on les employoit comme astringens. A ce médicament on a substitué depuis long-temps en Europe le suc épaissi des fruits verts du prunier sauvage, *prunus spinosa*, L., et on l'appelle *acacia nostras*, pour le distinguer du vrai acacia. L'un et l'autre ne sont plus employés que dans les préparations de certaines compositions officinales.

Acajou, s. m. *anacardium*, L., *cassuvium*, Lmk. Juss. Genre de la famille des térébinthacées, dont on ne connoît qu'une espèce ; c'est l'*anacardium occidentale*, L. ; *cassuvium pomiferum*, Lmk. Le fruit de cet arbre est une noix réniforme, connue sous le nom de *noix d'acajou* ; elle contient une amande émulsive, agréable à manger. On trouve dans le diploë de son écorce, qui est ligneuse, une huile très-âcre et inflammable qu'on peut retirer par l'expression. C'est un caustique dont on peut se servir pour détruire les verrues, etc. Il teint le linge

d'une couleur de fer presqu'indélébile; les teinturiers l'emploient dans la teinture en noir. La noix d'acajou est attachée au sommet d'un réceptacle charnu, de la grosseur d'une poire moyenne, qui est bon à manger et qu'on appelle *pomme d'acajou*. Il est succulent et d'une agréable acidité. A Saint-Domingue on en fait, avec de l'eau fraîche, une boisson que l'on recommande dans les embarras des premières voies. Le suc exprimé de la pomme d'acajou devient vineux par la fermentation, et donne alors à la distillation une espèce d'alcool. — Ce n'est point cet arbre qui fournit le bois d'acajou: c'est le mahogon d'Amérique, *Swietenia mahogoni*.

Acanthabole, s. m. *acanthabolus*, de ἄκανθα, épine, et de βάλλειν, jeter dehors; instrument de chirurgie décrit par Scultet: c'est une espèce de pince semblable à des tenettes, et destinée à extraire les corps étrangers introduits dans le gosier ou dans une cavité quelconque.

Acanthacé, adj. de ἄκανθα, épine; épineux (Bot.): telle est la signification que lui donne M. Morin. Si ce mot est en usage, il doit plutôt signifier: qui a la forme de l'acanthe.

Acanthe, s. f. *acanthus*, même étym. Genre de plantes de la didyn. angiosp. L.; acanthes, J. L'espèce *acanthus mollis* (branche-ursine, branc-ursine) est mucilagineuse dans toutes ses parties, et par conséquent émolliente, mais aujourd'hui inusitée. Au rapport de Vitruve, Callimachus, sculpteur grec, prit le premier les feuilles de l'acanthe pour modèle d'ornement d'architecture.

Acanthes, *acanthi*, ordre troisième de la classe des dicotylédones apétales, à étamines hypogynes, dont les caractères sont: un calice découpé en plusieurs parties; une corolle ordinairement anomale; deux ou quatre étamines; un style; un ou deux stigmates; une capsule biloculaire à deux valves longitudinales, s'ouvrant avec élasticité; une cloison opposée aux valves.

Acarus, s. m. ἄκαρι, de ἀκαρὴς, très-petit; genre d'insectes extrêmement petits, de la classe des aptères. C'est le genre des mittes ou cirons, auquel appartient l'espèce qui produit la gale. Le ciron de la gale fut décrit d'abord par Mouflet, puis par Mead, Wichmann, Guldner; enfin par Linnée qui lui donna le nom d'*acarus humanus subcutaneus*, ensuite celui d'*acarus scabiei*. Il est de forme un peu arrondie; sa tête est à peine visible; sa bouche et ses pattes sont rousses ou jaunâtres; le ventre est ovale, de couleur aqueuse, garni sur le dos d'une double ligne en croissant ou de deux lignes courtes, brunes. Il fait sa demeure sous la peau humaine. Dès qu'il a produit une vésicule, il s'éloigne un peu en suivant les rides de la peau; il s'arrête de nouveau et occasionne la démangeaison.

Acatapose, s. f. *acataposis*, de α privatif et de καταπόσις, déglutition; absence de déglutition. Vogel donne improprement ce nom aux maladies où la déglutition ne peut s'exécuter sans une douleur plus ou moins vive.

Acaule, adj. *acaulis* de α privatif et de καυλὸς, tige; sans tige (Bot). *Plantes acaules*: ce sont celles qui n'ont point de tige manifeste, ou qui n'en ont qu'une très-courte.

Acaweria, s m. *ophioxylum serpentinum*, L. Arbrisseau de l'île de Ceylan, dont la racine, qui est amère, est employée en poudre par les Ceylanois contre les morsures des animaux venimeux, et comme antidote de toute espèce de poison. Dans les pharmacies de ce pays, elle porte le nom de racine aux serpens, *serpentum radix*.

Accablement, s. m. *virium oppressio*, état dans lequel les forces sont opprimées, et où la foiblesse n'est qu'apparente. *Voy.* Abattement.

Accélérateur, adj. pris subst. *accelerator*, qui accélère, qui rend plus prompt, plus rapide. Ce nom a été donné à un muscle dont on a cru que l'usage étoit d'accélérer l'émission de l'urine ou celle du sperme. Il est plus connu aujourd'hui sous celui de *bulbo-caverneux*.

Accélération, s. m. *acceleratio*, de *celer*, vite, augmentation de vitesse: *accélération du pouls*.

Accéléré, adj. *acceleratus*, augmenté de vitesse; *mouvement accéléré*, mouvement dont la vitesse est augmentée; *mouvement uniformément accéléré*, celui dont la vitesse croît d'une égale quantité dans des temps égaux: tel est le mouvement d'un corps qui tombe.

Accent, s. m. *sonus vocis*, inflexion de la voix. *Voy.* Voix.

Accès, s. m. *accessus*, de *accedere*, approcher, qui lui-même est formé de

cedere, venir, et *ad*, vers, à; réunion ou succession de symptômes qui reparoissent à certains intervalles. Si ces intervalles sont égaux, les *accès* sont dits *réguliers*; s'ils sont inégaux, les *accès* sont *irréguliers*. Le mot *accès* est générique et équivaut tout à la fois, du moins suivant la plupart des auteurs, aux mots *attaque* et *paroxysme*. On dit un *accès de manie*, un *accès d'épilepsie*, un *accès de fièvre*; mais dans ce dernier cas cependant on distingue, avec raison, l'*accès complet*, qui est celui dans lequel il y a frisson, chaleur et sueur, et l'*accès incomplet*, où il n'y a que frisson et chaleur, ou simplement chaleur. Dans les fièvres continues, on n'appelle *accès* que l'augmentation des symptômes fébriles qui commence par du frisson; et c'est ce qui constitue la fièvre continue rémittente: toute augmentation des symptômes qui ne commence pas par le frisson se nomme *exacerbation* ou *paroxysme*. *Voy*. ces mots. — On appelle aussi *accès*, suivant Lavoisien, l'approche ou le commerce de l'homme avec la femme.

Accessoire, adj. *accessorius*, qui tient à une chose, qui en dépend. Les cartilages et les ligamens sont regardés comme des parties *accessoires* des os, parce qu'elles forment avec eux un même tout qu'on nomme *squelette*. Ce nom a aussi été donné à des muscles et à un nerf: *Accessoire du long fléchisseur des orteils*; muscle situé à la plante du pied et servant d'auxiliaire au long fléchisseur. *Accessoire du sacro-lombaire*; muscle nommé aussi transversaire grêle et cervical descendant: les anatomistes modernes ne le séparent point du sacro-lombaire. *Accessoire de l'obturateur interne*; nom que Petit a donné aux muscles jumeaux du bassin. *Nerf accessoire de la huitième paire* ou *de Willis*, nommé encore spinal et trachélo-dorsal. — *Accessoire* est pris quelquefois en médecine dans un sens un peu différent, et comme il l'est le plus souvent dans le langage ordinaire, c'est-à-dire, comme indiquant quelque chose d'étranger ou en quelque sorte surajouté à l'objet principal (*adscitus*, *adventitius*). C'est dans ce sens qu'on parle des *études accessoires* à la médecine, des *symptômes accessoires* d'une maladie, etc.

Accident, s. m. *accidens*, de *accidere*, arriver, survenir, dont la racine est *cadere*, *cado*, *cecidi*, tomber; tout ce qui survient inopinément de fâcheux. C'est ainsi qu'une chute est un *accident*. — Dans une maladie, on nomme *accidens* les symptômes qui tendent à la rendre plus grave, comme une hémorrhagie, des mouvemens convulsifs, etc., lorsque toutefois ces symptômes ne lui sont point essentiels. C'est un abus de mots d'employer *accident* comme synonyme de *symptôme*. *Voy*. ce mot.

Accipitères, s. m. plur. *accipitres*, famille d'oiseaux qui, comme l'épervier (*accipiter*), ont le bec supérieur saillant et courbé en crochet, et dont les doigts sont libres, armés d'ongles crochus et formant une serre.

Acclimaté, adj. *climati assuetus*. Ce mot employé par Raynal et quelques autres auteurs, exprime très-bien l'état d'une personne accoutumée aux influences d'un climat. On dit aussi *s'acclimater*.

Accompagnement, s. m. *adjunctum*, ce qui accompagne, ce qui est joint à la chose principale. *Accompagnement de la cataracte*; humeur mucilagineuse qui reste ordinairement dans la capsule du cristallin après que celui-ci a été extrait.

Accouchée, adj. pris subst. *puerpera*, λοχος ἢ τοκὰς des Grecs; femme qui garde le lit après l'accouchement. Ne doit-il pas s'entendre aussi de toute femme qui vient de mettre au monde un enfant, *qui est accouchée*?

Accouchement, s. m. Ce mot signifie tantôt enfantement (*partus*, *partio*, *puerperium*, λοχεια ἢ τοκος); et tantôt l'action d'accoucher une femme, de la délivrer de son fruit (*obstetricium*, *obstetricatio*, μαιεία ἢ μαιευσις). On nomme *accouchement naturel* celui qui se fait par les seules forces de la nature; — *contre nature*, celui où on est obligé de retourner l'enfant pour l'amener par les pieds; — *laborieux*, celui où le secours des instrumens devient nécessaire. On a aussi donné d'autres divisions et d'autres dénominations qu'il seroit trop long d'énumérer.

Accoucher, v. n. enfanter, *parere*, *parturire*, τίκτειν. — V. a. Il signifie pratiquer le manuel de l'accouchement, *obstetricare*, μαιευειν. — *Accoucher*, dans l'un et l'autre cas, vient du français *coucher*, ou plutôt du latin *accubare*, qui signifie tout à la fois être couché, et être placé auprès.

Accoucheur, s. m. *adjutor partûs*, *obstetricans*, celui qui exerce l'art des accouchemens. *Médecin* ou *chirurgien-accoucheur*. — Accoucheuse, s. f. *obstetrix*, *μαῖα*, *μαιας*, *μαιευτρια*, celle qui pratique les accouchemens. Le mot *sage-femme*, qui est synonyme, est plus usité.

Accouplement, s. m. *copulatio*, *συνχσια*, jonction du mâle et de la femelle pour la génération.

Accoupler, v. a. *copulare*, *sociare*, *conjungere*, joindre ensemble deux animaux de même espèce, en former un couple. (Agricult.). — S'accoupler, v. n. *copulare*, *coire*, *conjungi*, s'unir pour l'œuvre de la génération. (Hist. nat.) *Les perdrix s'accouplent au printemps*.

Accrétion, s. f. *accretio*, de *crescere*, croître. Si ce terme est français, il doit signifier l'action de croître, tandis qu'*accroissement* indiqueroit seulement le résultat de cette action; mais on attache ordinairement à ce dernier l'un et l'autre sens.

Accroissement, s. m. *incrementum*, *accretio*. *Voy*. Accrétion. On distingue deux sortes d'accroissement, l'un par aggrégation ou juxta-position de nouvelles parties, et qui s'observe dans les minéraux, particulièrement dans les matières salines; l'autre par intus-susception, et qui est propre aux êtres organisés.

Acéphale, adj. *acephalus*, en grec *ἀκέφαλος*, de *α* privatif, et de *κεφαλὴ*, tête; qui n'a point de tête: — Hist. nat. On donne cette épithète à plusieurs animaux qui n'ont réellement point de tête; tels sont certains mollusques, etc. — En anatomie, on nomme *acéphales* les fœtus qui sont privés de la tête entière, ou d'une partie considérable de la tête: de là la distinction des *acéphales* en *complets* et *incomplets*.

Acéphalocyste, s. m. *acéphalocystos*, de *α* privatif, *κεφαλὴ*, tête, et *κύστὶς*, vessie, comme si l'on disoit *vessie sans tête*: nom que M. Laennec donne à une espèce de ver vésiculaire qui n'a point de tête ni aucun organe visible même au microscope, et qui se reproduit par des bourgeons tantôt informes et incolores, tantôt opaques, arrondis, et tout-à-fait semblables à des œufs. *Voy*. Ver.

Acerbe, adj. *acerbus*, dérivé de *acer*, âcre, qui est âpre au goût, qui agace les dents. Le *goût acerbe* a quelque chose de l'acide et du styptique. La plupart des fruits comestibles sont plus ou moins *acerbes* avant leur maturité.

Acerbité, s. f. *acerbitas* (mot nouveau); qualité de ce qui est acerbe. Inus.

Acéré, adj. *acerosus*, de *acus*, génitif *aceris*; qui est pointu comme une épingle: Bot. Ce mot, en français comme en latin, a été détourné de son sens vulgaire. *Acérer* signifie mettre de l'acier avec du fer, afin de rendre celui-ci propre à couper: Dict. de l'Acad. — *Acerosus* veut dire dans les auteurs latins, mêlé de paille ou de son: *acerosus panis*, etc. — Quelquefois aussi le mot *acéré* a été employé, suivant l'Académie, pour désigner une saveur *acerbe et astringente*.

Acéride, s. f. *aceris*, en grec *ἀκηρὶς* et *αγκηρίς*, de *α* privatif, et *κηρος*, cire, qui manque de cire; nom donné par Galien à un emplâtre dans la composition duquel il n'entre pas de cire. Inusité.

Acescence, s. f. *acescentia*, de *acescere*, aigrir, devenir acide; disposition à l'acidité.

Acescent, adj. *acescens*, état d'une substance qui devient aigre.

Acétabule, s. m. *acetabulum*, de *acetum*, vinaigre, vase servant de mesure chez les anciens, et contenant la huitième partie d'une pinte. Les anatomistes anciens ont désigné sous ce nom les cavités profondes et arrondies qu'offrent certains os, cavités qui reçoivent la tête des os longs avec lesquels s'articulent les premiers: c'est ce qu'on appelle aujourd'hui *cavités cotyloïdes*. D'autres, selon Castelli, ont nommé *acétabules* les lobes ou cotylédons du placenta, sans doute à cause des cavités qu'ils renferment. C'est probablement pour la même raison qu'on a aussi appelé de ce nom les cotylédons de certaines plantes, comme l'assure Beaulieu.

Acétate, s. m. *acetas*, d'*acetum*, vinaigre. Nom générique des sels qui résultent de la combinaison de l'acide acétique avec une base quelconque. Ces sels ont la propriété, surtout lorsqu'ils sont à l'état solide, de dégager par l'acide sulfurique des vapeurs d'*acide acétique*.

Acétate d'ammoniaque (esprit de Mindérérus), *acetas ammoniacalis*. Le meilleur procédé pour faire ce sel est de saturer le carbonate d'ammoniaque par de l'acide acétique d'une pesanteur spécifique déterminée. Il est toujours

liquide, incolore, diaphane, d'une odeur piquante, d'une saveur âcre brûlante. Il est très-volatil. On l'emploie comme stimulant dans les fièvres adynamiques.

Acétate de baryte (terre foliée barytique), *acetas barytæ.* On le fait directement avec la baryte pure ou l'hydro-sulfure sulfuré de baryte, et le vinaigre distillé. Ce sel est vénéneux, de même que tous les sels solubles de baryte. Il n'est d'aucun usage.

Acétate de chaux (terre foliée calcaire), *acetas calcis.* On le prépare avec le carbonate de chaux (la craie) et le vinaigre distillé. Il existe dans les sucs des plantes fermentés, dans le terreau échauffé. Ce sel cristallise en filets soyeux et brillans qui restent secs à l'air : il est soluble dans l'eau, et n'est point employé en médecine.

Acétate de cuivre (cristaux de Vénus, verdet), *acetas cupri.* On le prépare au moyen du vinaigre distillé et du vert-de-gris du commerce, qui est un mélange de carbonate et d'acétate de cuivre. Ce sel est d'un vert foncé, d'une saveur âpre, en cristaux rhomboïdaux. Il est recommandé par quelques médecins dans l'épilepsie et autres maladies convulsives. C'est en le distillant qu'on obtient le vinaigre radical ou l'acide acétique concentré.

Acétate de cuivre et d'ammoniaque, *acetas cupri et ammoniacæ.* On l'obtient en traitant une dissolution d'acétate de cuivre par l'ammoniaque, et en laissant évaporer spontanément jusqu'à cristallisation. — Il est quelquefois employé dans l'épilepsie.

Acétate, *acetas mercurii.* Ce sel est au minimum ou au maximum d'oxydation ; le premier se fait en traitant de l'oxyde de mercure au minimum par l'acide acétique bouillant, ou en versant du nitrate de mercure au minimum dans une dissolution d'acétate de potasse. Il est sous forme d'écailles minces, argentines et insolubles dans l'eau froide : c'est la *terre foliée mercurielle* des anciens chimistes. L'acétate au maximum s'obtient en faisant dissoudre l'oxyde de mercure rouge dans l'acide nitrique ; il ne cristallise pas et reste toujours à l'état liquide. L'un et l'autre ont été employés comme anti-syphilitiques et sont aujourd'hui abandonnés. L'acétate au maximum faisoit la base des dragées de Keyser.

Acétate de plomb, *acetas plumbi.* On en connoît trois espèces,

1°. Acétate de plomb liquide (extrait de saturne), *acetas plumbi liquidum.* Cette préparation se fait avec du vinaigre ordinaire et de la litharge. Elle contient par conséquent, outre l'acétate de plomb, qui s'y trouve avec excès d'oxyde, du malate et du tartrate de plomb. Elle ne cristallise pas, est précipitée en blanc par l'eau distillée, le malate et le tartrate de plomb n'étant tenus en dissolution que par l'acétate de plomb concentré. Ainsi étendue d'eau, et à l'état laiteux, elle constitue *l'eau blanche*, *l'eau végéto-minérale*, *l'eau de Goulard*, qui est employée à l'extérieur comme résolutive, répercussive et dessiccative.

2°. Acétate de plomb cristallisé neutre (sel ou sucre de saturne), *acetas plumbi neutrum crystallisatum.* On le fait avec le vinaigre distillé et la litharge. Il est cristallisé en aiguilles, et n'est point précipité par l'eau distillée. Il a les mêmes propriétés que le précédent ; mais on doit lui donner la préférence, parce qu'il est plus facile d'en déterminer la dose.

3°. Acétate de plomb cristallisé et avec excès d'oxyde, *acetas plumbi crystallisatum et super-oxydatum.* On le prépare en faisant bouillir l'acétate de plomb neutre avec une quantité déterminée de litharge ; il cristallise en lames satinées : il n'est point précipité par l'eau. On ne l'a point encore employé en médecine ; il doit avoir les mêmes propriétés que les deux précédens.

Acétate de potasse (terre foliée du tartre), *acetas potassæ.* On le fait directement ou par les décompositions doubles. Ce sel est d'un blanc opaque, d'une saveur aigre et un peu âcre : il est très-déliquescent et soluble dans partie égale d'eau froide et dans la même quantité d'alcool. Il est employé comme apéritif dans les ictères et les embarras des viscères abdominaux.

Acétate de soude (terre foliée minérale, terre foliée cristallisée), *acetas sodæ.* On le fait avec le carbonate de soude et le vinaigre distillé, ou par les doubles décompositions. Il cristallise en longs prismes aiguillés : il est moins soluble que l'acétate de potasse, et a les mêmes vertus que lui.

Acétate de strontiane, *acetas strontianæ.* On le fait comme l'acétate de baryte. Il n'est d'aucun usage.

Acète, s. m. On appeloit ainsi anciennement les *acétates*. *Voy.* ce mot.

Acéteux, se, adj. acide *acéteux*. *Voy*. Acide acétique.

Acétifier (s'), v. r. se convertir en acide acétique (Fourcroy).

Acétique, adj. *aceticus*; acide acétique. *Voy*. Acide acétique. — On appelle *fermentation acétique* l'espèce de fermentation qui donne lieu à la formation du vinaigre. *Voy*. Fermentation.

Acétite. *Voy*. Acétate.

Ache, s. f. (persil ou céleri des marais), *apium graveolens*, L. Pentand. digyn. L.; ombellifères, J. ♂. — Toutes ses parties sont aromatiques, d'une saveur piquante, un peu âcre et amère: elles sont stimulantes. Ses qualités s'affoiblissent par la culture, de là le nom d'*apium dulce* donné à la variété de l'ache cultivée, ou *céleri des jardins*. La semence de l'ache est une des quatre semences chaudes majeures, et la racine une des cinq racines apéritives majeures des anciens. La semence a été employée comme carminative et incisive, et la racine comme diurétique. Comme leurs propriétés se retrouvent avec plus d'activité dans les mêmes parties de plusieurs autres ombellifères, l'ache est aujourd'hui très-peu usitée.

Achille (tendon d'), *Achillis tendo*, ainsi nommé à cause de la blessure qu'Achille reçut dans cette partie. Ce tendon s'implante à la face postérieure du calcanéum, et est commun aux muscles jumeaux et soléaire.

Achillée, s. f. *achillea*, L. Plante ainsi nommée, suivant Pline, parce qu'Achille, disciple de Chiron, s'en servit le premier pour guérir les blessures. — Syngén. polyg. superfl. L.; radiées, T., Desf.; corymb. J. — On emploie spécialement deux espèces de ce genre, l'*achillea millefolium*, désignée ordinairement sous le nom de *millefeuille* (*Voy*. ce mot), et l'*achillea-ptarmica*, ptarmique des pharmaciens. *V*. Ptarmique. Les espèces *achillea atrata* et *achillea nana* forment le *génépi* des habitans des Alpes helvétiques, qu'ils prennent en infusion théiforme pour exciter la transpiration cutanée.

Achlys, s. f. *achlys*, en grec ἀχλυς, brouillard, obscurité; obscurcissement de la vue occasionné par une tache de la cornée.

Achore, s. m. *achor*, ulcère de la tête, de ἀχώρ, dont les racines sont α privatif et χωρος, lieu, espace; parce que, dit-on, ces ulcères sont si petits qu'ils n'occupent chacun que très-peu de place. La plupart des auteurs ne distinguent pas cette affection des croûtes laiteuses. M. Alibert la regarde comme une espèce de teigne, et la nomme *teigne muqueuse*.

Achromatique, adj. *achromaticus*, αχρωματιστος, de α privatif, et χρῶμα, couleur; qui n'a pas de couleur, ou plutôt qui ne produit pas de couleur (Physiq.). — *Lunette achromatique*, celle qui n'a pas l'inconvénient ordinaire de donner les couleurs de l'iris aux objets qu'on regarde à travers.

Aciculaire, adj. de *acus*, aiguille; se dit en minéralogie des substances dont la cristallisation irrégulière se présente sous la forme de petites aiguilles; ex.: *Chaux fluatée aciculaire*.

Acide, s. m. *acidum*, d'ἀκὶς, génitif ἀκῖδος, pointe. On nomme ainsi les corps d'une saveur aigre plus ou moins piquante, et qui rougissent toutes les couleurs bleues végétales connues, excepté l'indigo. Le suc de citron, de groseilles, de cerises, le vinaigre et plusieurs autres substances végétales, représentent les propriétés générales des acides. Tous les acides dont on a fait l'analyse sont composés d'un ou de plusieurs corps combustibles et d'oxygène, et il est problable que le petit nombre de ceux qui n'ont point été décomposés sont dans le même cas. D'après cela, tous les acides sont regardés comme ayant un principe commun qu'on nomme *acidifiant*: c'est l'oxygène; et un autre principe particulier, source de leur caractère spécifique, appelé *radical*. Dans plusieurs acides, la portion de l'oxygène combinée avec le radical varie, et il en résulte une modification dans la nature de l'acide et dans sa force. Lorsque ces acides contiennent peu d'oxygène, on termine leur dénomination en *eux*; et lorsqu'ils sont complètement oxygénés, on la termine en *ique*. On dit dans ce sens *acide sulfureux* et *acide sulfurique*, *acide phosphoreux* et *acide phosphorique*.

Acide acéteux, *acidum acetosum*; dénomination abandonnée comme inexacte, et remplacée par celle d'acide acétique affoibli ou étendu d'eau. *Voyez* Acide acétique.

Acide acétique, *acidum aceticum*, d'*acetum*, vinaigre. On avoit d'abord donné ce nom à l'acide retiré de la distillation de l'acétate de cuivre, et qu'on appeloit auparavant *vinaigre radical*,

parce qu'on supposoit cet acide plus oxygéné que le vinaigre distillé qui avoit reçu le nom d'*acide acéteux*. Aujourd'hui on sait que ces deux acides ne diffèrent que par leur degré de concentration, et on les appelle l'un et l'autre *acide acétique*, en ajoutant l'épithète de *concentré* ou celle d'*affoibli*, suivant qu'ils sont, autant que possible, privés d'eau ou étendus dans ce liquide. L'acide acétique existe dans plusieurs substances végétales. Il se forme, pendant la distillation, de toutes les parties des végétaux. Enfin, il est le produit de la fermentation qui succède à la fermentation alcoolique, et qu'on a appelée *fermentation acétique*. Il est rafraîchissant et tonique. *Voyez* VINAIGRE et FERMENTATION.

ACIDE AÉRIEN. *Voy.* ACIDE CARBONIQUE.

ACIDE AMNIOTIQUE, *acidum amnioticum*, du grec ἄμνιον, amnios. Nom donné par MM. Vauquelin et Buniva à un acide particulier qu'ils ont découvert dans l'eau de l'amnios de la vache.

ACIDE ARSÉNIEUX, *acidum arseniosum*. Nom donné par Fourcroy à l'oxyde d'arsenic.

ACIDE ARSÉNIQUE, *acidum arsenicum*. Arsenic saturé d'oxygène par l'action de l'acide nitrique ou de l'acide muriatique oxygéné sur l'oxyde d'arsenic. Cet acide est fixe, fusible en verre et très-caustique.

ACIDE BENZOÏQUE, *acidum benzoicum*. Cet acide, ainsi appelé parce qu'on le retire spécialement du benjoin, existe dans plusieurs autres substances, telles que le storax, le baume du Pérou, la vanille, la cannelle, etc. On le trouve aussi dans l'urine des enfans et dans celle des mammifères herbivores. Le procédé le plus simple pour le retirer est la sublimation du benjoin. Il s'attache sur les parois d'un vase renversé ou d'une espèce de cône qui sert de récipient, sous forme de petites aiguilles blanches et brillantes, autrefois nommées *fleurs de benjoin*. Cet acide est d'une odeur aromatique très-agréable due à l'huile essentielle qui l'accompagne. On le range parmi les béchiques incisifs, et on le prescrit dans les maladies chroniques des poumons.

ACIDE BÉZOARDIQUE, *acidum bezoardicum*; nom que M. Guyton avoit donné à l'acide connu actuellement sous celui d'*acide urique*. *Voy.* ACIDE URIQUE.

ACIDE BOMBYQUE, *acidum bombycum*. On avoit ainsi nommé l'acide trouvé par le professeur Chaussier dans la chrysalide du ver-à-soie : cet acide doit être un mélange d'acide malique, d'acide acétique et d'acide phosphorique.

ACIDE BORACIQUE OU BORIQUE, *acidum boracicum*, anciennement nommé *sel sédatif* par Homberg. On le retire, au moyen de l'acide sulfurique concentré, du borate sursaturé de soude, dissous dans l'eau bouillante. L'acide boracique se précipite, par le refroidissement, sous forme de paillettes brillantes : il est peu soluble dans l'eau froide, fixe et fusible en verre transparent. Il favorise et accélère la fusion des métaux. Il est composé d'oxygène et d'une substance combustible appelée *bore* par les chimistes modernes. Il est employé en médecine comme calmant ; mais ne possède cette propriété qu'à un très-foible degré.

ACIDE CAMPHORIQUE, *acidum camphoricum*. Produit artificiel de la distillation, répétée plusieurs fois, de huit parties d'acide nitrique sur une partie de camphre. Cet acide est peu soluble dans l'eau froide et cristallise en octaèdres aigus. Il a été peu examiné jusqu'à présent.

ACIDE CARBONIQUE, *acidum carbonicum* ; nommé anciennement *air fixe*, *acide méphitique*, *acide aérien*, *acide crayeux* : composé de carbone et d'oxygène. On le retire, dans les laboratoires, sous forme de gaz, en décomposant un carbonate terreux tel que la craie ou le marbre, au moyen d'un acide minéral. Ce gaz est le double plus pesant que l'air atmosphérique dont il forme un centième. Il rougit la teinture de tournesol, précipite l'eau de chaux de sa dissolution, éteint les bougies allumées, et asphyxie les animaux. Il est soluble dans l'eau, à laquelle il donne une saveur aigrelette agréable ; il forme la base des eaux minérales acidules. Dissous dans l'eau, il est rafraîchissant, antiseptique et diurétique.

ACIDE CHROMIQUE, *acidum chromicum* : acide particulier, dont le chrôme est le radical. La nature le présente uni à l'oxyde de fer dans le chromate de fer, à l'oxyde de plomb dans le plomb rouge de Sibérie, à l'alumine dans le rubis spinelle. On le retire ordinairement du chromate de fer. Cet acide isolé est à l'état solide, d'une couleur rouge de rubis, d'une saveur âpre très-forte. Il est très-soluble dans l'eau et cristallise en pris-

mes par le refroidissement ; il forme des combinaisons colorées avec les bases.

ACIDE CITRIQUE, *acidum citricum*. Acide qui se trouve tout formé dans un grand nombre de productions végétales, spécialement dans le citron et dans tous les fruits du genre *citrus*. Pour le séparer, on traite le suc de citron par le carbonate de chaux en poudre, jusqu'à cessation de l'effervescence, et on décompose le citrate calcaire par l'acide sulfurique. La liqueur surnageante, évaporée en consistance de sirop clair, donne par le refroidissement des cristaux prismatiques rhomboïdaux d'acide citrique. Cet acide se dissout dans trois quarts de son poids d'eau. Il est d'une saveur très-agréable, forme dans le citron et les autres fruits qui le contiennent, la base de beaucoup d'assaisonnemens. Il est employé en médecine comme rafraîchissant, antiseptique et diurétique.

ACIDE CRAYEUX. On avoit donné ce nom à l'acide carbonique, parce qu'il existe dans la craie.

ACIDE DE L'OSEILLE. *Voy.* ACIDE OXALIQUE.

ACIDE DE L'URINE. Nom qu'on a donné anciennement à l'acide phosphorique trouvé dans l'urine.

ACIDE DES POMMES. *Voy.* ACIDE MALIQUE.

ACIDE DU SEL MARIN, *spiritus salis*. *Voy.* ACIDE MURIATIQUE.

ACIDE DU SOUFRE. *Voy.* ACIDE SULFURIQUE.

ACIDE DU SUCRE. *Voy.* ACIDE OXALIQUE.

ACIDE DU TARTRE. *Voy.* ACIDE TARTARIQUE.

ACIDE DU VINAIGRE. *Voy.* ACIDE ACÉTIQUE.

ACIDE FLUORIQUE, *acidum fluoricum*. Acide ainsi nommé parce qu'on le retire d'un composé naturel qu'on a long-temps appelé *spath fluor* ou *fluor spathique* : c'est le *fluate calcaire*. On le retire en traitant ce composé par l'acide sulfurique, à l'aide de la distillation. L'acide fluorique passe sous forme de gaz et se dissout dans l'eau des récipiens. Cet acide, à l'état gazeux, est d'une odeur forte et piquante, éteint les bougies allumées, asphyxie les animaux, irrite et excite la toux, dissout la silice et dépolit ainsi promptement le verre avec lequel il est en contact. Il dépose ensuite une partie de cette terre, sous forme de flocons blancs, en se dissolvant dans l'eau.

ACIDE FORMIQUE, *acidum formicum*. On avoit ainsi appelé l'acide que l'on trouve tout formé dans les fourmis. MM. Fourcroy et Vauquelin ont reconnu qu'il n'est qu'un mélange des acides acétique et malique.

ACIDE GALLACTIQUE. *Voy.* ACIDE LACTIQUE.

ACIDE GALLIQUE, *acidum gallæ*, *seu gallaceum*. Cet acide est contenu dans les noix de galle et plusieurs végétaux astringens. On le retire des noix de galle par divers procédés, tels que la décoction et la cristallisation ; la sublimation et une longue macération. Il cristallise en petits octaèdres gris ou en feuillets brillans, ne s'altère point à l'air, se dissout dans vingt-quatre parties d'eau froide et dans trois d'eau bouillante. Il est beaucoup plus dissoluble dans l'alcool. Son principal caractère est de bleuir les dissolutions de fer : c'est en conséquence un excellent réactif pour reconnoître la présence de ce métal. Il sert aux teintures noires et à la fabrication de l'encre. Il est très-astringent.

ACIDE HYDROTHYONIQUE. Tromsdorff donne ce nom à l'hydrogène sulfuré.

ACIDE KARABIQUE. Nom donné d'abord par M. Guyton à l'acide du succin, parce que ce bitume porte aussi le nom de Karabé. On appelle aujourd'hui cet acide, *acide succinique*.

ACIDE KINIQUE, *acidum kinicum*. M. Vauquelin a donné ce nom à un acide particulier qui existe dans les écorces de quinquina, à l'état de combinaison avec la chaux. Il l'a obtenu en décomposant le kinate de chaux par l'acide oxalique, et en faisant évaporer lentement la dissolution filtrée.

ACIDE LACTIQUE, *acidum lacticum*. Nom qu'on avoit donné à un acide contenu dans le petit-lait, et que l'on regardoit comme un acide particulier : mais on a reconnu qu'il n'étoit autre chose que de l'acide acétique mêlé de mucilage.

ACIDE LITHIASIQUE, acide lithique, *acidum lithicum*, de λίθος, pierre ; noms donnés d'abord à l'acide connu de nos jours sous celui d'*acide urique*.

ACIDE MALIQUE, *acidum malicum*. Acide qu'on trouve dans les pommes, les prunes, les cerises, les groseilles, l'épine-vinette, les joubarbes, etc. On le retire ordinairement des pommes, en saturant de potasse leur suc exprimé, en

précipitant cette liqueur par l'acétate de plomb et en décomposant le malate de plomb par l'acide sulfurique affoibli. Cet acide est toujours liquide. Il a une saveur aigre, agréable, se boursoufle considérablement sur les charbons allumés, et se décompose en acide acétique empyreumatique, en eau et en acide carbonique. Beaucoup de substances végétales, traitées par l'acide nitrique ou l'acide muriatique oxygéné, donnent de l'acide malique qui alors est un produit artificiel. Il est rafraîchissant.

ACIDE MALUSIEN. *Voy.* ACIDE MALIQUE.

ACIDE MARIN. *Voy.* ACIDE MURIATIQUE.

ACIDE MARIN DÉPHLOGISTIQUÉ OU AÉRÉ. Dénomination qui avoit été donnée par Schéele à l'acide muriatique oxygéné.

ACIDE MÉPHITIQUE. *Voyez* ACIDE CARBONIQUE.

ACIDE MOLYBDIQUE, *acidum molybdicum.* Acide métallique dont le molybdène est le radical. On le retire en distillant plusieurs fois de suite cinq parties d'acide nitrique affoibli sur une de sulfure de molybdène. L'acide molybdique reste dans la cornue, mélangé avec l'acide sulfurique. On lave ce résidu; l'eau emporte l'acide sulfurique, et laisse l'acide molybdique sous forme d'une poudre blanche peu soluble dans l'eau. Les propriétés de cet acide n'ont point été encore bien étudiées.

ACIDE MUQUEUX, *acidum mucosum.* Acide particulier que l'on prépare en traitant à chaud par l'acide nitrique les matières mucilagineuses, les gommes ou le sucre de lait. Retiré de cette dernière substance, on l'appeloit autrefois *sacchlactique* Cet acide, par le refroidissement de la dissolution nitrique, se dépose sous forme d'une poussière blanche un peu grenue. Il est dissoluble dans vingt-cinq parties d'eau bouillante et cristallise par refroidissement. Il n'a pas été jusqu'ici trouvé tout formé dans les végétaux; il n'est d'ailleurs d'aucun intérêt.

ACIDE MURIATIQUE, *acidum muriaticum;* nommé autrefois *acide marin*, *esprit de sel*, *acide* ou *esprit de sel marin.* Cet acide n'a encore été trouvé que combiné avec la soude, la chaux, la magnésie, et quelques métaux. On le retire du muriate de soude par l'acide sulfurique concentré qui le dégage sous forme de gaz. Ce gaz, plus pesant que l'air atmosphérique, a une odeur vive et suffocante, éteint les bougies en verdissant le bord de la flamme, asphyxie et tue les animaux. Il se change par le contact de l'air en une fumée ou vapeur blanche, épaisse: condensé dans l'eau, il constitue l'acide muriatique liquide; celui-ci est sans couleur lorsqu'il est bien pur. Il est plus lourd que l'eau, fume fortement à l'air. Cet acide est un des réactifs les plus employés dans les laboratoires de chimie; il est d'usage en teinture comme *mordant.* Il est utile en médecine comme cathérétique à l'extérieur, et comme diurétique à l'intérieur.

ACIDE MURIATIQUE ALCOOLISÉ, *acidum muriaticum alcoolisatum* (esprit de sel dulcifié, alcool muriatique). C'est un mélange d'une partie d'acide muriatique très-concentré, et de deux parties d'alcool à 36 degrés. On l'a employé comme diurétique; mais on lui préfère l'acide nitrique alcoolisé.

ACIDE MURIATIQUE OXYGÉNÉ, *acidum muriaticum oxygenatum.* Cet acide est, comme son nom l'indique, composé d'acide muriatique et d'oxygène. Le procédé le plus simple pour le préparer est de distiller un mélange de muriate de soude, d'oxyde de manganèse et d'acide sulfurique affoibli; l'acide se dégage sous la forme d'une vapeur verdâtre, d'une odeur forte, piquante, acerbe, qui irrite très-vivement la membrane muqueuse des cavités nasales et des voies aériennes, et peut produire tous les symptômes d'un catarrhe. Ce gaz asphyxie promptement les animaux; il n'éteint pas les bougies allumées, dont il anime au contraire la flamme. Il brûle avec flamme plusieurs corps combustibles, enflamme le gaz ammoniac et le convertit en eau et en gaz azote. Il décolore un grand nombre de substances végétales colorantes. Le gaz acide muriatique oxygéné se dissout dans l'eau des récipiens, et lui donne une couleur jaune-verdâtre. Lorsqu'on favorise sa condensation, en entourant de glace le récipient, le liquide se prend en partie en cristaux lamelleux blancs-verdâtres. Cet acide à l'état liquide présente les mêmes propriétés qu'à l'état gazeux; il repasse promptement à l'état d'acide muriatique simple par le contact de la lumière. On emploie aujourd'hui l'acide muriatique oxygéné liquide dans le blanchîment des toiles: il peut être d'une grande utilité à la thérapeutique comme as-

tringent. A l'état de gaz, il est employé pour détruire les mauvaises odeurs et les miasmes putrides.

Acide muriatique suroxygéné, *acidum muriaticum super-oxygenatum*. Tel est le nom d'un acide particulier, qui contient une plus forte proportion d'oxygène que l'acide muriatique oxygéné. On ne peut pas faire cet acide directement; mais comme il se trouve dans le muriate sur-oxygéné de potasse, on le retire de cette substance saline, en la traitant à la cornue par l'acide sulfurique. Cet acide a une odeur moins pénétrante que l'acide muriatique oxygéné : il est nouvellement connu, et ses propriétés n'ont pas encore été bien étudiées.

Acide nitreux, *acidum nitrosum*. Acide dont l'azote est le radical, et qui contient moins d'oxygène que l'acide nitrique. Il suffit de dégager pendant quelque temps du gaz oxyde d'azote dans de l'acide nitrique pour le convertir en *acide nitreux*. Cette union de l'oxyde d'azote avec l'acide nitrique et qui constitue l'acide nitreux, peut être faite dans toutes les proportions. L'acide au *maximum* de saturation d'oxyde d'azote, constitue l'*acide nitreux rutilant* qui fume en vapeurs rouges. Dans les proportions moindres d'oxyde d'azote, l'acide est moins fumant. L'acide nitreux rutilant se retire, pour les usages de la chimie, de la distillation du nitrate de potasse avec le sulfate de fer vert desséché qui enlève une partie de l'oxygène à l'acide nitrique du nitrate de potasse. L'acide nitreux n'est pas altéré par la lumière comme l'acide nitrique. Il enflamme plusieurs corps combustibles, ce que ne fait pas l'acide nitrique : aussi, appliqué sur les organes vivans, est-il un caustique beaucoup plus actif.

Acide nitreux blanc, acide nitreux déphlogistiqué. *Voy*. Acide nitrique.

Acide nitreux fumant, acide nitreux phlogistiqué, acide nitreux rutilant. *Voy*. Acide nitreux.

Acide nitrique, *acidum nitricum*, de νιτρον, nitre. On nomme ainsi un acide dont l'azote est le radical, et qu'on appeloit autrefois *eau forte*, *esprit de nitre* ou *acide nitreux* : cette dernière expression est aujourd'hui employée pour désigner un acide qui contient moins d'oxygène que l'acide nitrique. Ce dernier se forme sans cesse au milieu des habitations des hommes et des animaux. Mais la combinaison de l'azote avec l'oxygène dans les proportions convenables pour le former, nécessite la présence d'une base avec laquelle il s'unit au moment de sa formation ; de manière qu'on le rencontre toujours à l'état salin, et surtout à celui de nitrate de potasse ou salpêtre, dont on l'extrait en distillant ce sel avec de l'argile ou de l'acide sulfurique. On condense les vapeurs de l'acide nitrique dans des récipiens et on le rectifie : on en a formé de toutes pièces à l'aide de l'électricité. Cet acide est sous la forme d'un liquide blanc, très-caustique, exhalant dans l'air une vapeur ou fumée blanche, d'une odeur désagréable et suffocante quand elle est concentrée. Sa pesanteur spécifique est de cent quarante-cinq. Cet acide jaunit toutes les substances végétales et animales. Exposé aux rayons solaires, il dégage du gaz oxygène, se colore en jaune et se convertit en acide nitreux. En passant à travers un tube de porcelaine rouge, il se décompose en gaz nitreux ou oxyde d'azote et en gaz oxygène. Il est composé de deux cents parties d'oxygène en volume, et de cent d'azote : c'est la plus grande proportion d'oxygène que l'azote puisse absorber. L'acide nitrique est très-employé dans les arts et dans les laboratoires de chimie. Ses vapeurs dégagées du nitrate de potasse par l'acide sulfurique, sont un moyen actif de détruire les mauvaises odeurs et de désinfecter les lieux qui en sont imprégnés.

Acide nitrique alcoolisé (esprit de nitre dulcifié; alcool nitrique), *acidum nitricum alcoolisatum*. Pour le préparer on mêle ensemble deux parties d'alcool et une d'acide nitrique, l'un et l'autre à 36 degrés, en versant peu à peu l'acide sur l'alcool et en agitant ; on laisse digérer le mélange pendant un mois, ou bien on le distille avec précaution. Ce liquide est employé comme diurétique ; on l'étend pour cela dans une potion ou dans une tisane.

Acide nitro-muriatique (eau régale), *acidum nitro-muriaticum*. Mélange d'acide nitrique et d'acide muriatique, dans lequel il se forme un peu d'acide muriatique oxygéné. On se sert de cet acide pour dissoudre l'or et le platine.

Acide oxalin. *Voy*. Acide oxalique.

ACIDE OXALIQUE, de ὀξαλίς, oseille, dérivé d'ὀξύς, aigre. On nomme ainsi l'acide contenu dans le sel d'oseille et dans plusieurs autres matières végétales. M. Déyeux l'a découvert dans les poils des pois chiches, *cicer arietinus*, L. On fait aussi cet acide de toutes pièces en traitant le sucre, le miel, la farine, etc., par l'acide nitrique. C'est ordinairement du sucre qu'on le retire pour l'usage des laboratoires. Il cristallise en prismes carrés. Etendu d'eau, dans laquelle il est très-soluble, il a une saveur agréable et rafraîchissante. Son principal caractère est d'enlever à tous les autres acides la terre calcaire, avec laquelle il forme un sel insoluble. C'est en conséquence le meilleur réactif pour reconnoître la présence de cette terre par-tout où elle se trouve. Il est composé de 0,13 de carbone, 0,10 d'hydrogène et 0,77 d'oxygène.

ACIDE PHOSPHOREUX, *acidum phosphorosum*. On nomme ainsi, comme moins oxygéné que l'acide phosphorique, l'acide que l'on obtient en brûlant lentement le phosphore par sa seule exposition à l'air. Cet acide est un liquide blanc, transparent, épais, précipitant en noir la dissolution d'argent. Exposé au feu, il exhale une fumée blanche, d'une odeur alliacée, fétide, qui s'enflamme et brûle à la manière du phosphore. Le résidu est converti en acide phosphorique. On peut, d'après cela, facilement distinguer l'acide phosphoreux de l'acide phosphorique.

ACIDE PHOSPHORIQUE, *acidum phosphoricum*. Cet acide est formé par le phosphore saturé d'oxygène. A l'état de combinaison, on le trouve dans plusieurs substances minérales, dans les cendres des végétaux, dans les humeurs, dans les organes et dans plusieurs concrétions morbifiques des animaux. On l'extrait particulièrement du phosphate de chaux des os en le décomposant par l'acide sulfurique. On peut aussi le fabriquer en enflammant du phosphore dans l'air ou le gaz oxygène. Il est alors sous forme de flocons blancs qui absorbent promptement l'humidité de l'atmosphère, et se liquéfient. Liquide, il est très-pesant, sans odeur, a une saveur très-piquante, et se fond en verre transparent à la température qui le fait rougir : mais ce verre étant très-déliquescent repasse promptement à l'état liquide. On le fait enfin en acidifiant le phosphore par l'acide nitrique. Mêlé avec du charbon et exposé à la chaleur rouge, il se convertit en phosphore.

ACIDE PRUSSIQUE, *acidum prussicum*. Acide particulier que l'on trouve tout formé dans les fleurs de pêcher, les amandes amères, le laurier-cerise, et plusieurs autres substances végétales, et qui se développe pendant la calcination de toutes les matières animales. Cet acide, combiné avec l'oxyde de fer, constitue le bleu de Prusse, et c'est de cette combinaison qu'on le retire. On chauffe pour cela deux parties de cette substance avec une d'oxyde rouge de mercure et six d'eau : il se forme du prussiate de mercure qui reste dissous dans la liqueur, et de l'oxyde rouge de fer qui reste au fond ; en distillant ce mélange, après y avoir ajouté une demi-partie de limaille de fer et un peu moins d'acide sulfurique, et en ne recueillant que le quart de la liqueur, on obtient l'acide prussique pur. Mais il est plus simple de le retirer du prussiate de potasse en le traitant par l'acide sulfurique à la cornue. Il est gazeux ou liquide ; dans ces deux états, il a une odeur forte et piquante, semblable à celle des amandes amères. Il est très-soluble dans l'eau. C'est un poison.

ACIDE PYRO-LIGNEUX, ACIDE PYRO-MUQUEUX. On avoit donné ces noms à deux acides qui se forment, le premier dans la distillation du bois ; le second, dans celle du muqueux. On a reconnu que ces acides, auxquels on avoit attribué une nature particulière, ne sont pas autre chose que de l'acide acétique mêlé à une huile empyreumatique.

ACIDE PYRO-TARTARIQUE, *acidum pyro-tartaricum*. Cet acide, qu'on avoit depuis quelque temps confondu avec l'acide acétique empyreumatique, est un acide particulier qu'on obtient par la distillation du tartrate acidule de potasse ou de l'acide tartarique. Il est volatil et cristallisable.

ACIDE RÉGALIN. *Voy.* ACIDE NITRO-MURIATIQUE.

ACIDE SACCHARIN. On avoit donné ce nom à l'acide *oxalique*, parce qu'on peut le faire avec du sucre.

ACIDE SACCHLACTIQUE. *Voy.* ACIDE MUQUEUX.

ACIDE SÉBACIQUE, *acidum sebacicum*, de *sebum*, suif. Acide particulier qu'on obtient, par la distillation à feu nu, de la graisse, du suif, de la moelle

et du beurre. On isole cet acide des autres produits de la distillation de ces substances, par des procédés particuliers. Il est d'une saveur désagréable de suif rance. Il se fond et se volatilise facilement; il se dissout dans l'eau bouillante, et cristallise par le refroidissement. Il a été peu examiné jusqu'à présent.

ACIDE SÉDATIF OU SEL SÉDATIF. Nom qu'on donnoit à l'acide boracique dans l'ancienne chimie.

ACIDE SPATHIQUE, *acidum spathicum.* C'est le nom que Priestley avoit d'abord donné au gaz acide fluorique, qu'il a découvert en 1765; il le croyoit formé de l'acide sulfurique qu'il avoit employé pour l'obtenir, modifié par le spath. *Voy.* ACIDE FLUORIQUE.

ACIDE SUBÉRIQUE, *acidum subericum*, de *suber*, liége. On nomme ainsi l'acide que l'on obtient lorsqu'on traite le liége par l'acide nitrique. Cet acide factice est sous forme de petites aiguilles cristallines; il a une saveur austère, se dissout dans cinquante parties d'eau froide, mais mieux dans l'eau bouillante et l'alcool. Il est volatil, se sublime à un feu doux et n'est d'aucun usage.

ACIDE SUCCINIQUE, *acidum succinicum.* Acide particulier que l'on retire de l'ambre jaune ou succin, en chauffant ce bitume concassé dans des vaisseaux fermés: l'acide se sublime et s'attache sous la forme de petites aiguilles à la voûte de la cornue où l'on fait l'opération. On le rectifie par plusieurs sublimations; mais il reste constamment jaunâtre ou fauve. Il a une saveur âcre et chaude; sur les charbons allumés, il se réduit en fumée d'une odeur forte de succin; il est peu soluble dans l'eau.

ACIDE SULFUREUX, *acidum sulfurosum*, de *sulfur*, soufre (esprit de soufre, esprit sulfureux volatil). Acide composé de soufre et de moins d'oxygène que l'acide sulfurique: il se forme lorsque le soufre brûle lentement en bleu, et en répandant une vapeur forte et irritante. Mais il est préférable de le préparer en chauffant l'acide sulfurique concentré avec des matières combustibles minérales ou végétales qui lui enlèvent une partie de son oxygène. On peut aussi l'obtenir en dissolvant du soufre dans l'acide sulfurique, puisqu'en augmentant ainsi la proportion de son radical, on diminue celle de l'oxygène. On l'obtient sous forme de gaz et sous forme liquide. Le gaz acide sulfureux a une odeur piquante de soufre qui brûle; il est le double plus pesant que l'air; il éteint les bougies allumées et suffoque les animaux; il rougit et décolore les bleus végétaux tendres; il décompose et précipite les gaz hydrogènes phosphoré et sulfuré; il se convertit en acide sulfurique par les gaz acides nitreux et muriatique oxygéné, et par ceux des oxydes métalliques qui tiennent le moins à l'oxygène. Il se condense par l'eau froide, et se convertit en acide sulfureux liquide, qui ne diffère pas sous le rapport chimique de ce qu'il étoit à l'état gazeux. On croit l'acide sulfureux, à l'état sec, formé de 0,85 de soufre et de 0,15 d'oxygène.

ACIDE SULFUREUX VOLATIL. *Voy.* ACIDE SULFUREUX.

ACIDE SULFURIQUE, *acidum sulfuricum.* Cet acide, autrefois connu sous le nom d'*acide vitriolique* et d'*huile de vitriol*, existe dans plusieurs combinaisons naturelles; mais, pour les usages auxquels il est destiné, on le fabrique en brûlant du soufre dans des chambres garnies intérieurement de lames de plomb. On ajoute au soufre, pour rendre sa combustion plus rapide et plus complète, environ un dixième de nitrate de potasse; on met de l'eau sur le sol de la chambre pour faire absorber les vapeurs sulfuriques à mesure qu'elles se forment. On obtient près de deux fois et demie le poids du soufre en acide sulfurique, qu'on rectifie et qu'on blanchit tout à la fois en le chauffant dans des cornues. Ainsi obtenu, cet acide est un liquide transparent, sans odeur, lintescent, pesant presque le double de l'eau, très-caustique, noircissant et charbonnant les substances végétales qu'on laisse quelques minutes en contact avec lui. Il est très-fixe et se congèle à la température de huit à dix degrés R. au-dessous de 0. Il est décomposé à la chaleur rouge par l'hydrogène, le carbone, le phosphore, et plusieurs métaux, qui ont tous à cette température plus d'attraction pour l'oxygène que n'en a le soufre. L'acide sulfurique est composé dans son état sec d'environ 0,54 de soufre et de 0,46 d'oxygène: c'est le plus fort des acides; il chasse tous les autres de leurs composés et en prend la place. Etendu d'eau *ad gratam aciditatem*, il forme une boisson rafraichissante et en même temps to-

nique, dont on fait usage dans les fièvres gastriques et adynamiques.

Acide tartareux. *Voyez* Acide tartarique.

Acide tartarique, *acidum tartaricum* (acide du tartre). Cet acide existe dans le tartre combiné avec la potasse : pour l'obtenir on sature le tartre par la chaux ; on décompose par l'acide sulfurique le tartrate calcaire insoluble qui en résulte : la liqueur surnageante, évaporée à consistance convenable, donne par le refroidissement des cristaux très-réguliers d'acide tartarique. Cet acide a une saveur aigre, très-piquante, mais agréable ; il est très-soluble dans l'eau et soluble dans l'alcool. Il se charbonne par l'acide sulfurique ; il donne par la distillation à feu nu, de l'acide pyro-tartarique. *V*. ce mot. Il est susceptible de former des sels triples avec plusieurs bases alcalines, terreuses et métalliques, et des sels acidules avec toutes les bases. On peut en préparer des boissons rafraîchissantes qui remplacent très-bien la limonade dans les fièvres gastriques et adynamiques.

Acide tungstique, *acidum tungsticum*. On nomme ainsi un acide métallique découvert par Schéele dans un minéral nommé tungstène en Suède, et qui est du tungstate de chaux. En traitant cette combinaison successivement par l'acide nitrique et l'ammoniaque, on la décompose entièrement, et on la change en nitrate de chaux et en tungstate d'ammoniaque. On précipite l'acide tungstique de ce dernier sel, en versant de l'acide muriatique dans sa dissolution. Cet acide est en poudre blanche, d'une saveur âpre, métallique, peu soluble dans l'eau, jaunissant par l'acide nitrique et par l'acide muriatique, pesant 3,600. Il noircit et passe à l'état métallique quand on le chauffe avec du charbon : il n'est d'aucun usage.

Acide urique, *acidum uricum*. On nomme ainsi un acide qui n'a encore été trouvé que dans l'urine humaine et dans celle des oiseaux ; il constitue une des espèces les plus fréquentes des calculs vésicaux. Il est concret, peu soluble, se précipite spontanément de l'urine, plus ou moins long-temps après sa sortie : il forme l'espèce de sable fin et rouge qu'on voit au fond de ce liquide refroidi. Cet acide exige plus de mille fois son poids d'eau bouillante pour être dissous, et se précipite en partie de sa dissolution par le refroidissement en petits cristaux aiguillés, lamelleux, gris-jaunâtres et insipides. Il se dissout dans la potasse ou la soude liquide en excès, d'où il est précipité en poudre blanche par tous les autres acides. Il se convertit en une substance pourpre par l'acide nitrique.

Acide vitriolique, *acidum vitriolicum*. *Voy*. Acide sulfurique.

Acide vitriolique phlogistiqué. *Voy*. Acide sulfureux.

Acide zoonique, *acidum zoonicum*, de ζῶον, animal. Nom donné d'abord par M. Berthollet à un acide qu'il avoit retiré de la distillation de plusieurs substances animales, et auquel M. Thénard a reconnu tous les caractères de l'acide acétique.

Acides animaux, *acida animalia*. On appelle ainsi les acides qui ne se trouvent que dans les composés animaux.

Acides factices, *acida arte facta*. Acides qui sont fabriqués de toutes pièces dans les opérations chimiques.

Acides minéraux, *acida mineralia*. On désigne par ce nom tous les acides qu'on trouve dans les minéraux, et qu'on retire de ces corps par les analyses chimiques.

Acides natifs, *acida nativa*. On a donné ce nom aux acides que l'on trouve tout formés, soit isolés, soit combinés, dans les productions de la nature.

Acides végétaux, *acida vegetabilia*. On appelle ainsi les acides qui ne se trouvent que dans les composés végétaux.

Acidifère, adj. *acidifer*, de *acidus*, acide, et *ferre*, porter. Nom donné par M. Haüy à toute substance qui contient un acide soit libre, soit uni à un alcali, ou à une terre, ou à l'une et à l'autre à la fois.

Acidifiable, adj. susceptible de devenir acide ; substance *acidifiable*, etc.

Acidifiant, adj. *acidifiens*, de *acidus*, acide, et *fingere*, former : ce qui forme, ce qui constitue un acide. L'oxygène est regardé assez généralement comme le seul *principe acidifiant*.

Acidification, s. f. *acidificatio*, dérivé de *acidus fieri* et *actio* ; action de se convertir en acide. *Acidification du vin* ; c'est le passage du vin à l'état de vinaigre.

Acidifier, v. a. *acidificare*, rendre

acide. L'*acide muriatique oxygéné acidifie la gomme.* (Fourcroy).

Acidité, s. f. *acor*, *aciditas*, qualité de ce qui est acide.

Acidule, adj. *acidulus*, dimin. de *acidus*, acide, qui est foiblement acide; *eaux acidules*. Ce mot pris substantivement désigne un sel dont l'acide n'est pas neutralisé, où les propriétés acides existent encore, mais à un foible degré. *Acidule tartarique*, etc.

Aciduler, v. a.; rendre acidule.

Acidum pingue. Nom donné par Meyer à un principe qui, suivant lui, étoit dégagé du feu et se combinoit avec la chaux pendant sa calcination. Il le regardoit comme la source de la causticité.

Acier, s. m. *chalybs*. Modification du fer dans laquelle ce métal est combiné avec trois à six centièmes de carbone. On fabrique l'acier par la fusion ou par la cémentation. L'acier de fusion s'obtient en faisant fondre de la fonte grise avec des matières charbonneuses. On fabrique l'acier de cémentation en faisant chauffer au rouge blanc dans un fourneau carré, des barres de fer forgées, disposées *stratum super stratum* avec des substances qui contiennent du carbone. L'acier est plus dur, plus dense et moins attirable à l'aimant que le fer. Il est tonique comme ce métal; mais en raison de sa densité plus grande, il pèse davantage sur l'estomac: on doit en conséquence lui préférer le fer. On fait avec l'acier une espèce de pommade excitante, connue sous le nom de *baume d'acier*. *Voy*. Baume d'acier.

Acinaciforme, adj. *acinaciformis*, de *acinaces*, sabre, et de *forma*, forme; qui a la forme d'un sabre. — Bot. *Feuilles acinaciformes*, *péricarpe acinaciforme*.

Acine, s. m. *acinus*, grain de raisin, du grec ἄκινος, qui paroît avoir la même signification, quoique Pline ne l'emploie que pour désigner le basilic sauvage. Les botanistes donnent ce nom à toutes petites baies succulentes, un peu transparentes, uniloculaires, à graines dures ou osseuses: tels sont les raisins, les groseilles, etc.

Acinésie, s. f. *acinesia*, en grec ακινησια, immobilité, de α privatif et de κινειν, mouvoir, agiter. Galien emploie ce mot pour désigner l'intervalle qui sépare la systole de la diastole à chaque pulsation.

Aciniforme, adj. *aciniformis*, *acinosus*, de *acinus*, raisin; qui a la forme ou l'apparence d'un grain de raisin. *Tunique aciniforme*: c'est ainsi qu'Ingrassias appelle l'uvée ou choroïde. *Voy*. ce dernier mot.

Acipensères, s. m. plur. *acipenseres*, de *acipenser*, esturgeon: poissons operculés, sans membrane branchiale et sans dents.

Acmella, s. f. *spilanthus acmella*, L.; syngén. polyg. égale, L.; corymbifères, J. Plante amère et tonique dont l'infusion a été préconisée dans la néphrite calculeuse. Elle est inusitée en Europe. C'est la même plante qui est connue dans l'Inde sous le nom d'*abcdaria*.

Aconit, s. m. *aconitum*, d'Ακονη, ville d'Acone en Bythinie, parce que la plante que les anciens appeloient ainsi croissoit sur le territoire de cette ville. Genre de plantes de la famille des renonculacées. L'espèce *aconitum napellus*, la seule qui intéresse la médecine, est narcotique et peut, à une certaine dose, déterminer tous les accidens de l'empoisonnement. Son extrait est recommandé par quelques auteurs dans les rhumatismes chroniques, les affections arthritiques, la sciatique, etc.

Acope, adj. *acopus*, ακοπος, d'α privatif, et κοπος, fatigue. Hippocrate appeloit ainsi tout ce qui étoit propre à calmer la lassitude. On a ensuite spécialement indiqué par cette expression les médicamens topiques qu'on employoit en linimens dans le même but. — Pline donne le nom d'*acopus* à une pierre précieuse transparente comme le verre, qui passoit pour donner à l'huile avec laquelle on la faisoit bouillir, la propriété de guérir la lassitude.

Acorus calamus, Acorus verus. *Voy*. Calamus aromatique.

Acosmie, s. f. *acosmia*, ἀκοσμία, de α privatif, et κοσμος, ordre; désordre: dérangement des jours critiques selon Galien; chute des cheveux selon d'autres. Inusité.

Acotylédon, adj. *acotyledonis*, de α privatif, et de κοτυληδὼν, cotylédon: qui n'a pas de cotylédons. Bot. *Plantes acotylédones*, ou simplement *acotylédons* (*végétaux* sous-entendu), plantes dans lesquelles on n'a point encore découvert de feuilles séminales. M. Richard nomme ces plantes *inembryonnées*.

Acotylédoné, adj. *acotyledoneus*. Ce mot, qui a la même étymologie que le précédent, n'a pas tout-à-fait la même signification. M. Richard appelle *embryon acotylédoné* celui qui est dépourvu de vrai cotylédon, et par conséquent *plante acotylédonée*, celle dont l'embryon n'est point pourvu de cotylédon.

Acousmate, s. m. de ἄκουσμα, ατος, ce qu'on entend : bruit qu'on croit entendre dans l'air, et qui est purement imaginaire. Inusité.

Acoustico-malléen, adj. *acoustico-malleus*, qui appartient à l'organe de l'ouïe et au marteau. C'est ainsi que M. Chaussier nomme le muscle externe du marteau.

Acoustique, adj. *acousticus*, ἀκουστικὸς, de ἀκούω, j'entends; qui appartient à l'ouïe : *Conduit acoustique* ou auditif externe. *Voy.* Conduit. *Nerf acoustique* ou auditif, ou portion molle de la 7e paire, etc.—On donnoit aussi autrefois l'épithète d'*acoustiques* aux remèdes qu'on croyoit propres à guérir la surdité. — On appelle encore *cornet acoustique* celui dont on se sert pour se faire entendre des gens qui ont l'ouïe dure.

Acoustique, s. f. *acoustice*, de l'adjectif ἀκουστικὸς; science qui traite du son et de la perception du son.

Acrasie, s. f. *acrasia*, ακρασια, de α privatif et de κρασις, mélange. Ce mot signifie dans Hippocrate toute espèce d'incontinence. Inusité.

Acratie, s. f. *acratia*, ἀκρατεια, de α privatif, et de κράτος, force; débilité, impuissance, inefficacité : employé par Hippocrate. Ce mot et le précédent ont souvent été pris l'un pour l'autre, peut-être par la faute des copistes.

Acre, adj. *acer*, de ἄκρος, qui proprement signifie le sommet d'une montagne, et qu'Hippocrate applique aux éminences osseuses; ou, comme le veut M. Morin, de ἀκη ou ἀκις, pointe, piquant. *Saveur âcre*, saveur particulière qui se fait sentir au fond de la gorge, où elle occasionne un picotement désagréable joint à une certaine astriction. *Substances âcres*, substances qui sont douées d'une saveur âcre, qui piquent, qui irritent. *Chaleur âcre* (Path.); chaleur qui fait éprouver une sorte de picotement particulier. Les médecins humoristes prennent ce mot subst., et appellent *âcres* (*acria*) certains principes qu'ils supposent irriter les nerfs, les membranes, etc. C'est d'après les mêmes vues théoriques qu'on suppose le sang *âcre*, etc.

Acreté, s. f. *acritas*, qualité de ce qui est âcre.

Acrimonie, s. f. *acrimonia*, âcreté. (Path.) Il ne s'entend que des humeurs viciées du corps humain; *acrimonie* de la bile, de l'urine, etc.

Acrimonieux, adj. *acer*; qui a de l'acrimonie.

Acrisie, s. f. *acrisia*, ἀκρίσια, de α privatif, et de κρίσις, crise; absence de crise ou imperfection de la crise. Inusité.

Acrochordon, s. m. *acrochordon*, ἀκροχορδων, de ἄκρος, extrémité, élévation, et de χορδη, corde : tumeur pédiculée; verrue, selon Ætius et Celse. Ordinairement l'acrochordon n'excède guère la grosseur d'une féve; il disparoît souvent tout-à-coup, ou bien il détermine une légère inflammation, puis la suppuration.

Acromial, adj. *acromialis*, qui appartient à l'acromion : *artère acromiale* ou sus-scapulaire, et *veine acromiale*, branches des artère et veine axillaires.

Acromio-coracoïdien, adj. *acromio-coracoideus*; qui s'attache à l'acromion et à l'apophyse coracoïde. On donne ce nom à un des ligamens propres de l'omoplate, lequel forme une espèce de voûte au-dessus de la tête de l'humérus.

Acromion, s. m. *acromion*, ἀκρώμιον, de ἄκρος, extrémité, sommet, et de ὦμος, épaule : apophyse appartenant à l'omoplate et située au sommet de l'épaule.

Acromphale ou Acromphalion, s. m. *acromphalus sive acromphalion*, ἀκρομφάλιον, de ἄκρος, extrême, et de ομφαλος, nombril; extrémité du cordon ombilical qui tient encore au fœtus après la naissance. Inusité.

Acroposthie, s. m. *acroposthia*, ἀκροποσθία, de ἄκρος, extrême, et de ποσθη, prépuce, ou ποσθιον, le gland; synonyme de prépuce ou de gland.

Acrotériasme, s. m. *acroteriasmus*, ακρωτηριασμος, de ακρωτηριάζειν, mutiler; amputation d'un membre.

Acte, s. m. *actus*; l'exercice effectif d'une puissance ou d'une faculté (Physiol.). On dit un *acte* de la volonté.

Actif, *activus*, de *agere*, *actum*,

agir, qui agit avec force. C'est dans ce sens qu'on dit *remèdes actifs*. Mais le plus souvent dans le langage médical le mot *actif* est opposé à *passif* et signifie, qui exige une action particulière : Hémorrhagie *active*, flux *actif*, hydropisie *active*, etc. On nomme *anévrysme actif* du cœur celui qui coïncide avec une épaisseur plus considérable, et conséquemment avec une plus grande énergie des parois de cet organe. Les physiologistes distinguent aussi des *sensations actives* et des sensations passives. *Voy.* Audition. Buisson a nommé *vie active* ce que Bichat appeloit *vie animale*, et d'autres, *vie de relation*.

Action, s. f. *actio*, de *agere*, *actum*, manière dont une cause agit : c'est en cela que *action* diffère de *acte*. On peut distinguer, 1°. des *actions chimiques*, comme celles du feu, de la lumière, etc.; 2°. des *actions physiques*, telles que celles de l'aimant, de la pesanteur, etc.; 3°. des *actions physiologiques*, comme, par exemple, celle d'un muscle, d'un viscère, etc. Les actions de ce dernier genre qui se composent d'un certain nombre de phénomènes, prennent le nom de *fonctions*.

Actuel, adj. *actualis*, qui a la vertu d'agir immédiatement. *Cautère actuel*, fer rougi au feu, dont on se sert pour cautériser une tumeur, une plaie, etc. *Voy.* Cautère.

Acuminé, adj. *acuminatus*, de *acumen*, pointe, qui lui-même dérive de ἀκὴ; pointu, rétréci, allongé et terminé en pointe. — Bot. Feuilles *acuminées*.

Acupuncture, s. f. *acupunctura*, de *acus*, aiguille, et de *punctura*, piqûre : opération chirurgicale en usage à la Chine, au Japon et aux Indes, et qui consiste à piquer une partie malade ou saine avec un instrument pointu d'or ou d'argent.

Acutangulé, adj. *acutangulus*, de *acutus*, aigu, et *angulus*, angle; qui a ses angles aigus : Bot.

Acysis, s. f. *acysis*, de α privatif, et de κυειν, concevoir; stérilité. Inusité.

Adaimonie, s. f. *adæmonia*, de ἀδημονεῖν, être tourmenté; agitation, anxiété : symptôme dont quelques auteurs ont fait une maladie particulière. Inusité.

Adamantin, adj. *adamantinus*, ἀδαμάντινος, de ἀδάμας, diamant, qui tient du diamant : Minér. — *Spath adamantin* : c'est le coriudon. On lui avoit donné ce nom à cause de sa dureté, qui cependant est bien inférieure à celle du diamant.

Addéphagie, s. f. *addæphagia*, ἀδδηφαγία, de ἄδδην, beaucoup, et de φαγειν, manger; voracité. Galien et ensuite Hoffmann ont donné ce nom à une faim désordonnée, à laquelle les enfans sont sujets. Nenter et Sauvages la rapportent à la boulimie. Inusité.

Adducteur, adj. *adductor*, qui opère l'adduction. *Voy.* ce mot. Plusieurs muscles ont été ainsi nommés à raison de leur usage. *Adducteur de l'œil* ou droit interne. *Adducteurs de la cuisse*; ils sont au nombre de trois : le *premier* ou *moyen adducteur* (pubio-fémoral); le *second* ou *petit adducteur* (sous-pubio-fémoral); le *troisième* ou *grand adducteur* (ischio-fémoral); — *du pouce*, ou métacarpo-phalangien du pouce; — *du petit doigt*, ou carpo-phalangien du petit doigt; — *du gros orteil*, ou métatarso-phalangien du premier orteil. Bichat admet aussi des *adducteurs* aux autres doigts de la main et du pied : ce sont ceux des muscles interosseux qui déterminent l'adduction de chacun de ces doigts.

Adduction, s. f. *adductio*, de *adducere*, dont les racines sont *ducere ad*, amener : mouvement qui rapproche de l'axe du corps une partie qui en avoit été écartée.

Adénographie, s. f. *adenographia*, de ἀδὴν, glande, et de γραφω, je décris : description des glandes. — Th. Warthon en 1669, et Ant, Nuck en 1691, ont écrit chacun un ouvrage qui porte ce titre.

Adénoïde, adj. *adenoides*, ἀδηνοειδὴς, de ἀδὴν, glande, et de εἶδος, forme, qui a la forme d'une glande : Anat. — Cette épithète avoit été donnée à la prostate, à cause de sa ressemblance avec une glande. Inusité.

Adénologie, s. f. *adenologia*, de ἀδὴν, glande, et de λόγος, discours. Traité des glandes.

Adéno-méningée (fièvre), adj. f. *febris adeno-meningea*, de ἀδὴν, glande, et de μηνιγξ, membrane : qui affecte particulièrement les glandes et les membranes. C'est le nom que M. Pinel donne à la fièvre communément appelée *muqueuse* ou *pituiteuse*.

Adéno-nerveuse (fièvre), adj. f. *febris adeno-nervosa*, de ἀδὴν, glande, et de νευρον, nerf : qui affecte spécialement les glandes et les nerfs. Nom que M. Pinel a donné à la fièvre pestilen-

nelle à cause des symptômes nerveux, et de l'engorgement des glandes dont elle est accompagnée.

Adéno-pharyngien, adj. *adenopharyngeus*, de ἀδὴν, glande, et de φαρυγξ, le pharynx, qui appartient au pharynx et à la glande thyroïde. Winslow appelle ainsi un petit faisceau de fibres musculaires qui se rencontre quelquefois de chaque côté de la glande thyroïde, et qui tire son origine du cartilage du même nom

Adénotomie, s. f. *adenotomia*, de ἀδὴν, glande, et de τεμνεῖν, couper; dissection des glandes.

Adéphagie. *Voy.* Addéphagie.

Adepte, s. m. *adeptus*, participe d'*adipiscor*, j'acquiers; celui qui est initié dans les mystères d'une science, particulièrement de l'alchimie.

Adhérence, s. f. *adhærentia*, de *adhærere*, qui dérive de *hærere ad*, être attaché à: union d'une chose à une autre. En pathologie, on donne ce nom à l'union de certaines parties, qui, dans l'état naturel, doivent être séparées: *adhérence* des lèvres, des paupières, des plèvres, etc.

Adhésif, adj. *adhærens*, qui adhère; *emplâtre adhésif*, qui adhère à la peau.

Adhésion, s. f. *adhæsio*, de *adhærere*, *adhæsum*. Ce mot est pris quelquefois comme synonyme de *adhérence*; mais il signifie proprement la manière dont une chose adhère à une autre: ainsi on doit dire *une forte* ou *une foible adhésion*, et non *une forte adhérence*, etc.

Adiante, s. f. *adiantum*, L. ἀδίαντον des Grecs, dérivé de α privatif et de διαίνω, je mouille, c'est-à-dire *non mouillé*; genre de plantes de la famille des fougères, J., ainsi appelé parce que le feuillage lisse et comme vernissé des adiantes ne conserve pas l'humidité. Les espèces *adiantum capillus Veneris*, L., ou capillaire de Montpellier, et *adiantum pedatum*, L., ou capillaire de Canada, sont employées en médecine. *Voy.* Capillaire.

Adiaphore, adj. *adiaphorus*, ἀδιάφορος, indifférent, de α privatif, et de διαφέρει, il importe; comme si l'on disoit, à qui il n'importe pas. Boyle a donné ce nom à un principe volatil retiré du tartre par distillation, et qui n'a pas d'odeur particulière.

Adiapneustie, s. f. *adiapneustia*, ἀδιαπνευστία, de α privatif, et de διαπνεῖν, transpirer; défaut de transpiration. Ce mot, qu'on trouve dans Galien, a été adopté par Sagar dans sa classification des maladies.

Adiaphrose, s. f. de α priv., δια, à travers, et φορος, pore: défaut de transpiration. Inusité.

Adiarrhée, s. f. *adiarrhæa*, ἀδιαῤῥοια, de α privatif, et de διαῤῥεῖν, couler; mot employé par Hippocrate pour indiquer la suppression ou la rétention d'une évacuation quelconque. Inusité.

Adipeux, adj. *adiposus*, de *adeps*, graisse; qui a rapport à la graisse; *tissu adipeux* ou cellulaire, ainsi nommé parce que c'est dans ses cellules que la graisse est déposée.

Adipocire, s. f. *adipocira*, de *adeps*, graisse, et de *cera*, cire. Nom proposé par Fourcroy et adopté par les chimistes pour désigner une substance grasse animale qui semble participer des propriétés de la graisse et de la cire. Elle se produit dans certaines circonstances par l'altération des matières animales enfouies dans la terre, et s'y trouve combinée avec l'ammoniaque. Le *gras des cimetières* n'est qu'une combinaison savonneuse d'adipocire et d'ammoniaque. Pour avoir l'adipocire pure, on fait dissoudre cette espèce de savon qui constitue le *gras* dans douze fois son poids d'eau chaude, et on traite la dissolution par un acide foible qui s'empare de l'ammoniaque et précipite l'adipocire. Cette substance est blanche, onctueuse au toucher, lamelleuse et brillante comme le blanc de baleine; l'une et l'autre s'enflamment sur les charbons ardens: mais ces substances, qui ont beaucoup d'analogie entre elles, présentent aussi des différences sensibles. L'adipocire exige moins de chaleur pour se fondre que le blanc de baleine; l'un et l'autre sont solubles dans l'alcool à l'aide de la chaleur; mais le blanc de baleine l'est beaucoup moins que l'adipocire; il se précipite plus promptement pendant le refroidissement du liquide et en totalité, tandis que l'alcool retient toujours un peu d'adipocire. Les alcalis fixes et l'ammoniaque agissent aussi beaucoup plus foiblement sur l'adipocire que sur le blanc de baleine. Or l'adipocire est plus fusible, plus inflammable et plus facilement attaqué par les différens réactifs que le blanc de baleine.

Adipsie, s. f. *adipsia*, de α privatif, et de διψία, soif; défaut de soif. Peu usité.

Adjuvant, adj. pris subst. *adjuvans*,

de *adjuvare*, aider ; médicament qu'on fait entrer dans une formule pour seconder l'action de celui qu'on regarde comme le plus énergique.

Adolescence, s. f. *adolescentia*, de *adolescere*, croître, grandir ; âge qui succède à l'enfance, et qui s'étend depuis les premiers signes de la puberté jusqu'à l'époque où le corps a acquis toute sa perfection physique. Cet âge est compris en général entre la onzième et la vingt-unième année inclusivement pour les femmes, et entre la quatorzième et la vingt-cinquième pour les hommes.

Adolescent, adj. *adolescens*, qui est dans l'âge de l'adolescence. *V*. ce mot.

Adné, adj. *adnatus*, de *natus*, né, et *ad*, à, sur : qui est immédiatement attaché à une chose, et paroît faire corps avec elle : Bot. — Les anatomistes qui ont écrit en latin ont nommé *adnata* la membrane conjonctive. *Voy*. ce mot.

Adoucissant, adj. *demulcens*. On appeloit anciennement *adoucissans* des médicamens auxquels on attribuoit la propriété de corriger les âcretés qu'on supposoit dans les humeurs. Ce sont des médicamens mucilagineux ou mucoso-sucrés qu'on emploie dans la première période des phlegmasies, surtout des catarrhes, et dans tous les cas d'irritation soit locale soit générale.

Adragant ou tragacanthe, s. m. *tragacantha*, en grec, τραγάκανθα, composé de τραγος, bouc, ou de τραχύς, âpre, hérissé, et d'ἄκανθα, épine. — Gomme qui s'écoule spontanément du tronc et des gros rameaux de l'*astragalus gummifera*. Cette gomme est très-émolliente ; mais comme elle n'est pas commune, on ne l'emploie guère que dans des loochs, et comme intermède dans la fabrication des pilules.

Adstriction, s. f. *Voy*. Astriction.

Adulte, adj. *adultus*, participe de *adolescere*, se fortifier : fortifié, formé. *Age adulte*, celui qui succède à l'adolescence et précède la vieillesse. On le nomme encore âge mûr, âge viril, et virilité. — *Adulte* se prend aussi substantivement, et signifie celui qui est dans l'âge adulte.

Adultération, s. f. *adulteratio*, de *adulterare*, altérer, falsifier ; altération qu'on fait éprouver à une substance médicamenteuse.

Adultérer, v. a. *adulterare*, altérer, falsifier : Mat. méd.

Aduste, adj. *adustus*, participe de *adurere*, brûler ; brûlé. On disoit autrefois *un sang aduste*, *des humeurs adustes*. Inusité aujourd'hui, même parmi ceux qui tiennent encore à ces anciennes théories.

Adustion, s. f. *adustio*, de *adurere*, *adustum*, brûler ; brûlure, action de brûler. Il n'est plus en usage que pour désigner l'application du feu considéré comme un moyen chirurgical.

Adventice, adj. *adventitius*, de *advenire*, arriver ; accessoire, ajouté après coup : Philos. — *Matière adventice*, celle qui est jointe accidentellement à un corps.

Adynamie, s. f. *adynamia*, de α privatif, et de δυναμις, force ; privation de force, foiblesse, débilité absolue. Il s'entend particulièrement de la foiblesse musculaire.

Adynamique, adj. *adynamicus* ; qui est caractérisé par l'*adynamie*. *Voy*. ce mot. *Fièvre adynamique* ou putride ; *état adynamique*, etc.

Ædœagraphie, s. f. *ædœagraphia*, de αιδοῖα, les parties de la génération, et de γραφη, description ; description des parties génitales. Inusité.

Ædœalogie, s. f. *ædœalogia*, de αἰδοῖα, les parties de la génération, et de λογος, discours ; traité sur les organes génitaux. Inusité.

Ædœatomie, s. f. *ædœatomia*, de αιδοῖα, les parties génitales, et de τομη, incision ; anatomie des parties de la génération. Inusité.

Ædopsophie, s. f. *ædopsophia*, de αιδοῖα, les parties génitales, et de ψοφεῖν, faire du bruit. Emission de vents ou flatuosités par les parties génitales, c'est-à-dire, par l'urètre ou par le vagin. Meckel a publié en 1795 un ouvrage sous ce titre.

Ægilops, s. m. *ægilops*, ἄιγιλωψ, de ἄιξ, ἄιγος, chèvre, et de ὤψ, œil ; œil de chèvre, parceque, dit-on, les chèvres sont sujettes à cette maladie, ou plutôt parce que l'œil qui en est affecté a l'aspect de celui des chèvres. L'ægilops, suivant M. de Wenzel, est un petit ulcère calleux, profond, quelquefois sinueux, qui se forme dans l'angle interne des paupières et près du sac lacrymal. Cet ulcère succède à une tumeur qu'on nomme *anchilops* (*Voy*. ce mot) Il est probable que les anciens ont confondu l'anchilops et l'ægilops avec la tumeur et la fistule lacrymales. Les modernes eux-mêmes n'ont pas

toujours fait une distinction exacte de ces deux maladies.

ÆGYPTIAC. *Voy.* EGYPTIAC.

AÉRER, v. a. *perflatibusaperire*, donner de l'air; de *aer*, qui lui-même vient de ἀὴρ, air.

AÉRIEN, adj. *aerius*, *aereus*, propr. qui est d'air ou qui est dans l'air; *un météore aérien.*—En anatomie, ce qui est relatif à l'air : les voies *aériennes*, le conduit *aérien*. On a proposé de substituer à cette expression impropre celle de *aérifère*.

AÉRIFÈRE, adj. *aeriferus*, de *aer*, air, et de *fero*, je porte; qui porte, qui conduit l'air. La trachée-artère et les bronches sont des *conduits aérifères*. *Voy.* AÉRIEN.

AÉRIFICATION, s. f. *aerificatio*, de *aer*, air, et de *facere*, faire; formation d'air artificiel; opération par laquelle on transforme en gaz une matière solide ou liquide.

AÉRIFORME, adj. *aeriformis*, de *aer*, et de *forma*, forme; qui ressemble à l'air. Tous les gaz sont des fluides aériformes, parce qu'ils ont la transparence et l'élasticité de l'air atmosphérique; plusieurs même ont été appelés *airs* avant la nouvelle nomenclature chimique.

AÉROGRAPHIE, s. f. *aerographia*, de ἀὴρ, air, et de γράφειν, décrire; description de l'air.

AÉROLITHE, s. f. de ἀὴρ, air, et λιθος, pierre; pierres tombées du ciel. Leur chute, qui ne peut plus être révoquée en doute, est accompagnée d'un globe enflammé et d'une explosion brillante qui dure plusieurs minutes. Elles sont toutes composées de silice, de magnésie, de soufre, de fer et de nickel. On n'a jamais trouvé, dans aucune mine, de pierres de la même composition.

AÉROLOGIE, s. f. *aerologia*, de ἀὴρ, air, et de λόγος, discours; partie de la médecine qui traite de l'air, de ses propriétés, de son usage et de son influence sur l'économie animale.

AÉROMANCIE, s. f. *aeromantia*, de ἀὴρ, air, et de μαντεια, divination; art de deviner par le moyen de l'air ou des choses qui existent dans l'air. Cet art fait partie de l'astrologie judiciaire, trop long-temps confondue avec la médecine.

AÉROMÈTRE, s. m. *aerometrum*, de ἀὴρ, air, et de μέτρον, mesure; instrument propre à mesurer la densité ou la raréfaction de l'air.

AÉROMÉTRIE, s. f. *aerometria*, de ἀὴρ, air, et de μετρέω, je mesure; partie de la physique qui traite des qualités de l'air susceptibles d'être mesurées.

AÉROPHOBE, s. m. *aerophobus*, de ἀὴρ, air, et φόβος, crainte; celui qui a peur de l'air ou du grand jour, suivant Cælius Aurélianus.

AÉROPHOBIE, s. f. *aerophobia*, (même étymologie); horreur de l'air ou plûtôt du souffle. Ce symptôme accompagne souvent l'hydrophobie et la sensibilité excessive de la rétine.

ÆTHER. *Voy.* ETHER.

ÆTHIOPS. *Voy.* ETHIOPS.

ÆTIOLOGIE. *Voy.* ETIOLOGIE.

ÆTITE OU ÉTITE, s. f. *ætites*, de ἀετὸς, aigle; pierre d'aigle : parce qu'on a cru sans aucun fondement que ces sortes de pierres se trouvoient dans le nid des aigles. C'est une substance qui contient beaucoup de fer oxydé, et qui a la forme de géode; aussi M. Haüy l'a-t-il nommée fer oxydé rubigineux géodique. Elle étoit autrefois employée en médecine.

AFFAISSEMENT, s. m. *depressio*; se dit de la chute des forces vitales (*virium depressio*). *Voy.* ABATTEMENT. — On dit aussi *affaissement de la cornée*, etc.

AFFECTER, v. a. *afficere*, de *facere*, faire, et *ad*, à; faire une impression fâcheuse; altérer d'une manière fâcheuse les propriétés vitales, rendre malade. C'est ainsi qu'on dit : *la fièvre est une maladie qui affecte tout le système; il est à craindre que les poumons ne soient affectés.*

AFFECTION, s. f. *affectio*, manière dont l'ame ou le corps sont affectés. On nomme *affections de l'ame* (*affectus animi*), non-seulement les diverses passions, comme l'amour, la jalousie, la haine, mais encore tout état de l'ame accompagné d'un sentiment agréable ou pénible, comme le plaisir, la crainte, la tristesse, etc. En pathologie, *affection* signifie une maladie en général peu grave (*affectus morbosus*), comme lorsqu'on dit : *affection scorbutique*, *affection hystérique*, etc., les *affections catarrhales*, etc.

AFFÉRENT, adj. *afferens*, qui apporte; de *fero*, je porte, et *ad*, à : on nomme *vaisseaux afférens* ceux des lymphatiques qui abordent à une des glandes de même nom, parce qu'ils y

apportent les liqueurs qui doivent y être soumises à une élaboration particulière. Anat.

Affinage, s. m. Opération par laquelle on purifie le sucre, les métaux, diverses substances salines, etc. On les rend ainsi plus beaux, plus *fins*, d'où vient ce mot.

Affinité, s. f. *affinitas*, liaison, convenance, sorte de parenté. En chimie, *affinité* signifie tendance à s'unir; *affinité d'un métal pour l'oxygène.* On distingue, 1° l'*affinité d'aggrégation*, qui s'observe entre les molécules de même nature; et 2° l'*affinité de composition*, qui a lieu entre les molécules de nature différente. — En botanique, *affinité* se prend pour ressemblance : c'est ainsi qu'on dit, que *telle plante a de l'affinité avec telle autre.*

Affluence, s. f. *affluentia*, de *affluere*, couler vers, couler ensemble; concours. *Affluence d'humeurs*, concours d'humeurs qui se dirigent vers une partie quelconque.

Affluent, adj. *affluens*, participe d'*affluere*, qui afflue, qui se porte en abondance; *le sang affluent, la bile affluente.*

Affluer, v. n. *affluere*, de *fluere ad*, couler vers; arriver abondamment.

Afflux, s. m. *affluxus*, du verbe *affluere*, affluer : progression plus rapide des liquides vers une partie irritée.

Affoiblissement, s. m. *debilitatio*; diminution des forces; état dans lequel les forces diminuent. Ainsi *affoiblissement* dit plus que *foiblesse* : il indique la foiblesse qui arrive, qui survient. Par exemple, *foiblesse de la vue* veut dire que la vue est foible, et *affoiblissement de la vue*, qu'elle s'affoiblit. *Affoiblissement progressif*, celui qui va en augmentant.

Affusion, s. f. *affusio*, de *affundere* (*fundere ad*), verser sur; action de verser un liquide sur un corps quelconque. Opération pharmaceutique.—Les *affusions d'eau froide* sur le corps humain sont un moyen thérapeutique qui appartient à la médecine perturbatrice : elles peuvent modérer la chaleur fébrile, calmer quelques symptômes nerveux, et opérer une révulsion salutaire.

Agacement, s. m. du grec ἀκάζειν, agacer. On traduit ce mot par *hebetudo*, *irritatio*; mais il n'y a pas de mot latin qui lui corresponde exactement. C'est une irritation légère, mais continue. *Agacement des dents*, irritation des dents par un acide, et sensation pénible qui en résulte. *Agacement des nerfs*, état dans lequel le système nerveux est légèrement et continuellement irrité.

Agacer, v. a. *hebetare*, *irritare*, ἀκάζειν, causer de l'agacement. *Voy.* ce mot. — S'agacer, v. n. *hebetescere*, éprouver de l'agacement. *Voy.* ce mot. Ne se dit que des dents.

Agalactie, s. f. *agalactia*, ἀγαλακτία, de α privatif et de γαλα, lait; absence du lait dans les mamelles. Hippocrate se sert de l'adjectif ἀγάλακτος pour désigner une femme qui, après être accouchée, n'a pas de lait dans les mamelles. Inusité.

Agalloche, s. m. ἀγάλλοχον, *agallochum* des anciens, bois d'aloès. On connoît sous ce nom, en pharmacie, le bois de l'*excœcaria agallocha*, L., arbre des Indes orientales de la famille des euphorbiacées de J. Ce bois, qui est résineux et très-aromatique, est très-estimé par les habitans de la Chine et du Japon, qui l'emploient dans les parfums : réduit en poudre et jeté sur des charbons ardens, il répand une odeur d'acide benzoïque. Il a été regardé comme céphalique, surtout en fumigations. On ne l'emploie plus aujourd'hui.

Agame, adj. *agamus*, du grec αγαμος, célibataire, de α privatif et de γάμος, noces, mariage. Nom que donnent quelques botanistes aux plantes que Linné appelle *cryptogames*.

Agamie, s. f. *agamia* (même étymologie); classe des plantes qui n'ont pas d'organes sexuels. Ce mot introduit en botanique par Necker, a été adopté par M. Richard.

Agaric, s. m. Genre de plantes de la cryptogamie L., champignons J., dont deux espèces sont employées en médecine, savoir : 1° l'agaric blanc ou l'agaric de mélèze, *boletus laricis*, L. C'est un purgatif qui étoit en grande réputation dans la médecine ancienne, et qui n'est plus guère en usage aujourd'hui que dans l'art vétérinaire; 2° l'agaric de chêne ou l'amadou, *boletus igniarius*, L, qui est employé extérieurement pour arrêter les hémorrhagies qui surviennent aux plaies et aux ulcères; il n'est nullement astringent, et ne paroît agir que mécaniquement à la manière d'un tampon.

Age, s. m. *ætas* des Latins, ἡλικια

ou ἡλικια, des Grecs; époque de la vie; temps qui s'est écoulé depuis la naissance; période d'un certain nombre d'années. — *Age critique*, époque de la vie des femmes à laquelle les règles cessent ordinairement. — M. Hallé distingue *cinq âges* dans la vie de l'homme : 1° la première enfance (*infantia*); 2° la seconde enfance (*pueritia*); 3° l'adolescence (*adolescentia*); 4° l'âge adulte (*virilitas*), et 5° la vieillesse (*senectus*). Chacun de ces âges offre ensuite des subdivisions.

Agénésie, s. f. *agenesis*, ἀγένεια ou ἀγεννησια, de α privatif et de γενεσις, génération; impossibilité d'engendrer, impuissance. Genre de maladies dans la classification de Vogel, et qui répond à l'anaphrodisie de Sauvages, de Cullen et de M. Pinel.

Agent, s. m. *agens*, participe d'*agere*, agir; ce qui agit sur les corps et y opère un changement ou une altération quelconque.

Agérasie, s. f. *agerasia*, αγηρασία, de α privatif et de γῆρας, vieillesse; exemption de vieillesse.

Ageustie ou Agheustie, s. f. *ageustia* et *agheustia*, de α privatif, et γευσις, goût; absence de goût. C'est le sens que lui donne Linné. Sauvages entend par *ageustie* toute altération du goût, et rend ce mot par dégoût. Cullen en fait un genre de maladies dans lequel le goût est diminué ou aboli, et il distingue l'*ageustie organique*, qui dépend d'un vice d'organisation de la langue, et l'*ageustie atonique*, qui dépend de la paralysie des nerfs du goût. Cette dernière est l'*ageustie paralytique* de Sauvages.

Aggloméré, adj. *glomeratus*, participe de *glomerare*, de *glomus*, *glomeris*, peloton; rassemblé en boule, en peloton. Epithète qui sert à caractériser plusieurs espèces de plantes. Exemple : *Dactyle aggloméré*. On s'en sert également en médecine, en parlant de pustules, etc., qui sont comme pelotonnées les unes autour des autres.

Agglutinant, adj. *agglutinans*, participe d'*agglutinare*, agglutiner, qui vient de *gluten*, colle ou glu; qui colle. Epithète donnée autrefois à certains médicamens qu'on croyoit propres à recoller les parties divisées.

Agglutinatif, adject. *glutinans* (même étym.); qui colle : *emplâtre agglutinatif*.

Agglutination, s. f. *agglutinatio*, *glutinatio*, action des médicamens agglutinans. *Voy.* ce mot. — Cicatrisation d'une plaie.

Agglutiner, v. a. *agglutinare*, coller, réunir, consolider. — S'agglutiner, v. n. *adherere*, se coller, se joindre ensemble.

Aggrave ou Engrave, s. m. Sorte de durillon qui survient aux pattes des chiens qui ont couru sur des terreins caillouteux.

Aggraver, v. a. *aggravare*, rendre plus grave. Les remèdes administrés mal à propos ou à contre-temps *aggravent* une maladie.

Aggrégat, etc. *Voy.* Agrégat.

Agir, v. n. *agere*, produire un effet. Un corps qui en choque un autre *agit* sur celui-ci; et ce dernier, s'il est élastique, *agit* à son tour sur le corps qui l'a choqué, et c'est ce qu'on appelle *réagir*.

Agissant, adj. *agens fortiter*, qui *agit* avec force. *Médecine agissante* : méthode de traitement dans laquelle on emploie des remèdes très-actifs. Se dit par opposition à *médecine expectante*.

Agitation, s. f. *agitatio*, de *agitare*, fréquentatif de *agere*, agir; mouvement tumultueux, irrégulier et continuel. *Agitation de l'air*. Les passions sont la source de l'*agitation morale*. On dit qu'un malade a *de l'agitation* quand il éprouve une sorte de gêne qui le fait changer continuellement de situation.

Aglactation, s. f. *aglactatio*. Ce mot a la même étymologie que *ablactation*. Linné, qui s'en est servi pour désigner un genre de maladies, lui donne cependant une signification différente, et entend par ce mot la suppression du lait chez une nourrice.

Agnus castus, s. m. *vitex agnus castus*, L., gattilier commun. Plante de la famille des gattiliers, J., dont les semences un peu astringentes ont été regardées anciennement comme anti-aphrodisiaques, et recommandées dans l'hystérie. Aujourd'hui inusitées.

Agonie, s. f. *agonia*, ἀγωνία, de ἀγών, combat; état dans lequel un malade semble lutter contre la mort; angoisse, suffocation. — *Agonie*, ἀγονία, de α privatif, et de γένειν, engendrer, signifie *stérilité* dans l'un et l'autre sexe. Inusité dans ce sens.

Agonistique, s. f. *agonistica*, ἀγωνιστική, de ἀγών, combat; partie de la gymnastique qui avoit rapport aux combats des athlètes chez les anciens.

Agrégat ou Agrégé, s. m. *aggregatum*, de *aggregare*, agréger; corps dont les molécules sont adhérentes les unes aux autres, et forment un tout solide: Chim. Un morceau de soufre est un *agrégé*: du soufre en poudre ne forme qu'un amas, un tas.

Agrégatif, adj. *aggregativus*, qui rapproche; *pilules agrégatives*, ainsi appelées, parce qu'on pensoit qu'elles réunissoient les propriétés d'un grand nombre de médicamens, et qu'elles en pouvoient tenir lieu: c'est comme si l'on disoit *pilules polychrestes*.

Agrégation, s. f. *aggregatio*, de *aggregare*, agréger; action d'agréger, de rapprocher les molécules qui se ressemblent: Chim. —*Attraction* ou *affinité d'agrégation*. *Voy.* Affinité.

Agrégé, adj. *aggregatus*, participe d'*aggregare*; rassemblé. *Fleurs agrégées*: toutes celles en général qui offrent un assemblage plus ou moins considérable de petites fleurs qu'on a nommées fleurettes ou fleurons; ainsi les fleurs verticillées, les fleurs en épis, en chatons, en panicules, en thyrses, en grappes, en ombelles, en cimes, en corymbes et en faisceaux, sont autant de *fleurs agrégées*. Mais les *agrégées proprement dites* sont seulement celles qui sont formées par la réunion de fleurettes stériles dont les anthères sont libres, ce qui les distingue des fleurs composées: exemple, celles de la scabieuse.

Agreste, adj. *agrestis*, de *ager*, champ, terre labourée; qui habite les champs cultivés: Bot. — *Véronique agreste*, ou véronique des champs.

Agrie, s. f. *agria*, ἀγρία, de ἀγριαίνω, j'irrite; dartre corrosive, suivant M. Morin.

Agripaume, s. f. *leonurus cardiaca*, L.; didyn., gymnosp., L.; labiées, J. Plante tonique recommandée dans la cardialgie des enfans, et comme sudorifique: cependant inusitée.

Agrippa, s. m. mot latin qu'on fait dériver de ἄγρα, capture, et de πȣς, pied. C'est le nom que Pline donne à tout enfant qui vient au monde par les pieds.

Agrypnie, s. f. *agrypnia*, ἀγρυπνία, de α privatif, et de ὕπνος sommeil; défaut de sommeil, insomnie. Sauvages en distingue jusqu'à onze espèces: c'est plutôt un symptôme qu'une maladie.

Agrypnocome, s. m. *agrypnocoma*, de ἀγρυπνία, insomnie, et de κωμα, assoupissement; insomnie jointe à l'assoupissement; état dans lequel les malades sont continuellement enclins au sommeil, et paroissent même dormir, ayant les yeux fermés, et la situation qu'on prend ordinairement pendant le sommeil, mais sont néanmoins éveillés et dans le délire. Sauvages en fait une espèce de sa typhomanie, et la nomme *typhomania agrypnocoma*.

Aide, adj. *adjutor*, *minister*, personne chargée d'aider le chirurgien dans ses opérations.

Aidoiagraphie. *V.* Ædœagraphie.

Aige ou Aigle, s. f. *aquila*; petite tumeur qui se forme au blanc de l'œil, sous la conjonctive.

Aigre, adj. *acerbus*, *acidus*, de *acer*, âcre; qui tient de l'acide. Les mots *âcre*, *acerbe* et *aigre*, quoiqu'ayant la même origine, ont une signification différente. *Acre* indique une action mécanique, ou plutôt chimique qui irrite toute la partie vivante avec laquelle on la met en contact. *Acerbe* a quelque chose de moins fort et un sens plus limité. *Aigre* dit encore moins. *Acre* s'entend de ce qui agit sur la peau, la langue, le gosier et les parties intérieures du corps. *Acerbe* se rapporte seulement au goût. *Aigre* a rapport au goût et à l'odorat; on dit *une odeur aigre*, *un goût aigre*. En ayant seulement égard au goût, une liqueur alcaline est *âcre*, un fruit vert est *acerbe*, et le bouillon ou le lait qui s'altère est *aigre*. Ce mot a encore d'autres significations: on dit *une voix aigre* (*vox aspera*), en parlant d'une voix aiguë et criarde. En minéralogie on dit qu'*un métal est aigre* lorsqu'il n'est ni ductile ni malléable.

Aigre-doux, adj. *subacidus*, qui tient de l'acide et du doux ou fade.

Aigrelet, adj. *acidulus*, un peu aigre; *une saveur aigrelette*: telle est celle d'une eau qui contient du gaz acide carbonique.

Aigremoine, s. f. *agrimonia eupatoria*, L.; dodéc. digyn. L.; rosacées, J. Plante un peu amère et astringente, employée spécialement dans les catarrhes pulmonaires chroniques.

Aigrette, s. f. *pappus*, touffe de filamens simples ou plumeux qui couronnent une graine. Les botanistes distinguent avec Linné, 1° l'*aigrette proprement dite* qui appartient à une membrane mince que quelques-uns regardent comme un calice persistant, et d'autres comme l'enveloppe la plus extérieure de la graine; exemples: la lai-

nue, la scorsonère; 2° la *chevelure* (*coma*), qui est inhérente à la tunique propre, et qui n'appartient qu'à des semences renfermées dans un péricarpe; exemple : l'épilobe; 3° la *queue* (*cauda*), appendice allongée et velue dans toute sa longueur, ayant la même origine que la chevelure; exemple : la clématite.

Aigretté, adj. *papposus*, pourvu d'une aigrette. *Voy.* ce mot. *Semences aigrettées*, etc.

Aigreur, s. f. *acor*. On nomme *aigreurs* en pathologie certains rapports acides qui sont le résultat d'une mauvaise digestion.

Aigrir (s'), v. n. *acescere*, devenir aigre. On dit que le *vin s'aigrit* quand il commence à tourner à l'aigre. Le *vin aigre* n'est pas précisément de l'acide acétique ou du vinaigre, mais un mélange de cet acide et d'autres plus foibles avec une portion de vin non encore altérée.

Aigu, adj. *acutus*, pointu. En médecine on appelle *maladies aiguës* celles qui ont une certaine intensité, et qui parcourent promptement leurs périodes. On dit aussi *une douleur aiguë*, en parlant d'une douleur très-vive, et semblable à celle qui résulteroit d'une plaie faite avec un instrument piquant.

Aigue-marine, s. f. *aqua marina*, pierre précieuse ainsi nommée à cause de sa couleur qui approche de celle des eaux de la mer. C'est l'émeraude vertebleuâtre de M. Haüy. *V.* Emeraude. Ce qu'on nommoit autrefois *aigue-marine orientale* est la topaze bleue-verdâtre.

Aigue-Perse (eau minérale d'). Cette eau, dont la source est à Aigue-Perse, petite ville du département du Puy-de-Dôme, à trois lieues de Riom, est gazeuse ou acidule, et froide; elle est peu employée, quoiqu'elle se rapproche peut-être de l'eau de Seltz par ses propriétés.

Aiguille, s. f. *acus*, de ἀκη, pointe; instrument de chirurgie assez semblable aux aiguilles à coudre, et dont on se sert pour pratiquer l'opération qu'on nomme *suture*, ou la ligature des artères dans les cas d'anévrysme. La plupart des *aiguilles chirurgicales* sont aplaties, tranchantes et courbées sur leur plat; quelques-unes sont terminées en fer de lance. Il y en a qui, au lieu d'avoir une tête percée d'une ouverture, sont adaptées à un manche. Ces différentes espèces d'*aiguilles* prennent leur nom de ceux qui les ont inventées. — Les *aiguilles de boussole* sont fort différentes pour la forme, et disposées de manière à être placées sur un pivot.

Aiguillon, s. m. *aculeus*, diminutif d'*acus* et d'aiguille; espèce de dard dont sont munis certains insectes, comme l'abeille, la guêpe, etc. — Production dure et pointue que présentent certaines plantes, comme la rose, beaucoup de *solanum*, etc. L'aiguillon diffère de l'épine en ce qu'il naît seulement de l'écorce, tandis que l'épine est un prolongement de la partie ligneuse.

Aiguillonné, adj. *aculeatus*, muni d'aiguillons. *Voy.* ce mot. (Bot.)

Aiguiser, v. a. *acuere*; c'est rendre un remède plus actif par l'addition d'une substance dont la saveur est en même temps vive et piquante. On *aiguise* une boisson mucilagineuse en y ajoutant quelques gouttes d'acide; on *aiguise* un apozème avec un sel purgatif, etc. Peu usité.

Ail, s. m. *allium*, du celtique *all*, qui signifie chaud, âcre, brûlant, σκοροδον des Grecs. Genre de plantes de l'hexand. monog., L., et de la famille des asphodèles de J.; très-nombreux en espèces, dont plusieurs sont employées comme assaisonnemens. Tels sont l'*allium cepa*, l'oignon; l'*allium porrum*, le porreau; l'*allium schœnoprasum*, la civette; l'*allium sativum*, l'ail cultivé; l'*allium scorodoprasum*, la rocambole; l'*allium ascalonicum*, l'échalotte. Les bulbes de ces trois dernières espèces ont entre eux beaucoup d'analogie; cependant celui de l'échalotte est d'une saveur plus douce et d'une odeur plus agréable que les deux autres : le bulbe de l'ail cultivé est celui qui est spécialement connu sous le nom d'*ail* dans l'usage tant économique que médical. C'est un stimulant très-actif. On le fait quelquefois entrer dans des cataplasmes maturatifs et des sinapismes, pour les rendre plus excitans. A l'intérieur, il est employé comme vermifuge, infusé dans du lait; il entre dans le sirop et le vin antiscorbutique, et dans le vinaigre dit des *quatre-voleurs*, qu'on emploie comme prophylactique des maladies contagieuses.

Aile, *ala* des Latins, πτέρυξ des Grecs; partie du corps des oiseaux et de plusieurs insectes, qui leur sert à voler. — En botanique, on nomme *ailes* les deux pétales latéraux des fleurs papilionnacées, ainsi que divers prolongemens membraniformes de plusieurs parties d'un végétal. — En anatomie, on

donne le même nom à quelques parties similaires situées de chaque côté d'un organe impair et symétrique. C'est ainsi qu'on dit *les ailes du nez*, *les ailes de la matrice*, *les ailes de la vulve*, *les grandes et les petites ailes de l'os sphénoïde*, etc.

Ailé, adj. *alatus*, qui a des ailes; un *insecte ailé*. En botanique, *tige ailée*, celle où l'on voit se prolonger le bord des feuilles; *pétioles ailés*, ceux qui sont garnis d'une expansion marginale de même nature que les folioles; *capsules ailées*, celles qui sont pourvues d'appendices membraneuses, comme dans l'érable, le frêne, etc. — On dit quelquefois, en séméiotique, *épaules ailées*, *omoplates ailées*, pour indiquer les saillies que ces os forment chez les personnes qui ont le corps grêle et fluet, et la poitrine étroite, et qui sont disposées à la phthisie pulmonaire constitutionnelle.

Aileron, s. m. *extrema ala*, ou *pinnula*, diminutif d'*aile*. Quelques anatomistes ont donné le nom d'*ailerons de la matrice* à de petites appendices qui se trouvent à la partie postérieure des ligamens larges.

Aimant, s. m. *magnes*, μαγνης, vulgairement *pierre d'aimant* (*lapis Heraclius*, *lapis syderitis*, *lapis nauticus*), mine de fer qui appartient au fer oxydulé amorphe de M. Haüy, et qui est remarquable par plusieurs propriétés, dont les principales sont les suivantes: 1° l'aimant attire le fer, et communique, par le contact ou le frottement prolongé, les propriétés magnétiques à ce métal, qui prend alors le nom d'*aimant artificiel*: 2° lorsqu'un aimant, soit naturel soit artificiel, est suspendu librement, l'une de ses extrémités se dirige constamment vers le nord, et l'autre vers le sud. La première a été appelée *pole nord*, et la seconde *pole sud*: 3° dans l'hémisphère boréal, le pole nord de l'aimant suspendu s'incline au-dessous du niveau naturel, et dans l'hémisphère austral le pole sud éprouve la même inclinaison: 4° dans deux aimans, les poles analogues se repoussent, et les poles opposés s'attirent mutuellement. — L'aimant a été recommandé en médecine comme agissant sur le fer, et comme ayant une action particulière, le plus souvent anti-spasmodique, sur le système nerveux. Comme agissant sur le fer, on a quelquefois tiré parti de l'aimant pour extraire de l'œil ou d'une plaie quelques particules ferrugineuses qui s'y étoient engagées. L'action de l'aimant sur le système nerveux a été observée chez des personnes plus ou moins irritables, et il existe à cet égard la plus grande incertitude, qu'il seroit utile de faire cesser par de nouvelles recherches. Mais nul doute que l'aimant ne jouisse des propriétés toniques que l'expérience a reconnues dans les différens oxydes de fer.

Aimanter, v. a. *vi magneticâ imbuere*, communiquer les propriétés magnétiques. On *aimante* le fer et l'acier en les frottant avec un aimant ou par divers autres procédés. C'est au moyen d'une *aiguille aimantée* que la boussole remplit les usages auxquels elle est destinée.

Aîne, s. f. *inguen* des Latins, βουβων des Grecs. Ce mot s'écrivoit autrefois *aisne*, et plus anciennement *aingne*, qui se rapproche beaucoup du latin. On appelle *aîne* le pli ou enfoncement qui sépare l'abdomen de la cuisse: ce n'est à proprement parler qu'une ligne qui s'étend depuis l'épine antérieure et supérieure de l'os des iles, jusqu'à la partie moyenne de la branche horizontale du pubis.

Air, s. m. *aër*, en grec ἀήρ, qu'on fait venir de αιρω, j'emporte, ou de αω, je souffle; fluide élastique et transparent qui compose notre atmosphère: un *air vif*, un *air échauffé*, un *air humide*, un *air malsain*, etc. On nommoit *air* autrefois tout ce qui ressembloit à l'air que nous respirons. Voilà pourquoi celui-ci a été appelé *air atmosphérique*, pour le distinguer des autres; mais ces derniers portent actuellement le nom de *gaz*. (*V*. ce mot.) L'*air* proprement dit est un mélange de gaz azote, de gaz oxygène et de gaz acide carbonique contenant en dissolution une certaine quantité d'eau et diverses émanations. Voici la nomenclature des différentes espèces d'air autrefois admises, avec leur synonymie:

Air acide vitriolique ou Gaz acide sulfureux.

Air alcalin ou Gaz ammoniacal.

Air déphlogistiqué et Air du feu, ou Gaz oxygène.

Air factice et Air fixe, ou Gaz acide carbonique.

Air gaté ou Gaz azote.

Air inflammable ou Gaz hydrogène.

Air phlogistiqué ou Gaz azote.

Air puant du soufre ou Gaz hydrogène sulfuré.

Air solide de Hales ou Gaz acide carbonique.

Air vicié ou Gaz azote.

Air vital ou Gaz oxygène.

Airain, s. m. *æs* des Latins, *χαλκος* des Grecs; alliage de cuivre, de zinc, d'étain et d'un peu d'antimoine, dont on se sert pour faire les cloches. On l'a nommé aussi *métal de cloches*. On a confondu long-temps l'*airain* avec le *bronze* qui sert à fabriquer différentes sortes de vases : l'un et l'autre portent le même nom en latin; cependant ils diffèrent en ce que celui-ci ne contient que très-peu d'étain et pas d'antimoine, et qu'il n'est pas cassant comme l'airain.

Aire, s. f. *area*, propr. espace. En anatomie, *aire* ou *aréole du mamelon*, anneau coloré qui environne le mamelon.

Airelle, s. f. *vaccinium*, genre de plantes de l'octand. monog. L., et de la famille des bruyères, J. Les fruits de plusieurs espèces de ce genre sont d'une agréable acidité et rafraîchissans. Tels sont ceux du *vaccinium myrtillus*, que l'on nomme spécialement *airelle*, du *vaccinium vitis idæa*, et du *vaccinium oxycoccos*.

Airigne. *Voy*. Erigne.

Aisselle, s. f. *ala*, *axilla* des Latins, *μασχαλη* des Grecs (on disoit anciennement *asselle*, et dans la basse latinité *assella*); angle ou cavité qui est au-dessous de la jonction du bras avec l'épaule.—Les botanistes donnent ce nom à l'angle que forme une feuille ou un rameau avec la tige.

Aitiologie. *Voy*. Etiologie.

Aix (eaux minérales d'). Il existe en France trois villes de ce nom qui contiennent des sources d'eaux minérales, savoir : Aix-la-Chapelle, département de la Roër; Aix, département du Mont-Blanc; Aix, département des Bouches-du-Rhône. Les deux premières sont sulfureuses et thermales; elles sont très-actives comme diaphorétiques, et très-fréquentées. Les dernières ne sont que thermales. M. Vauquelin, qui les a analysées, n'y a trouvé que de très-petites proportions de matières salines.

Akène, s. m. *akenium*, de *α* privatif, et de *κενος*, vide; fruit sec et sans chair notable, indéhiscent, monosperme, périsperme distinct de l'endocarpe (Richard).

Akologie, s. f. *akologia*, de *ακος*, remède, et de *λογος*, discours; nom que quelques auteurs ont donné à la matière médicale. Inusité.

Alaise, *Voy*. Alèze.

Alalie, s. f. *alalia*, de *α* privatif, et *λαλειν*, parler; impossibilité de parler. Inusité.

Alambic, s. m. *alambicus*, de *al* particule arabe qui exprime quelque chose de relevé, et de *αμβιξ*, pot, marmite, comme qui diroit le vase par excellence; instrument dont on fait usage en pharmacie pour opérer la distillation. Il est essentiellement composé de deux pièces, la *cucurbite*, dans laquelle on place la liqueur qu'on veut soumettre à la distillation, et le *chapiteau*, espèce de cône dont elle est surmontée, et dont l'usage est d'arrêter les vapeurs que la chaleur fait élever. A cette seconde pièce on en adapte ordinairement une troisième qu'on nomme *réfrigérant*, et qui sert à condenser les vapeurs au moyen de l'eau froide qu'il contient.

Alaterne, s. m. espèce du genre nerprun, *rhamnus alaternus*, L., dont les feuilles ont été regardées comme détersives et astringentes, et recommandées en gargarisme dans les inflammations de la bouche et de la gorge. On n'en fait plus aucun usage.

Albadara, s. m. *albadara*, nom que les Arabes ont donné à l'os sésamoïde qui se trouve en-dessous de l'articulation du gros orteil avec le premier os du métatarse. Inusité.

Albaros, nom arabe de l'*alphos*. *Voy*. ce mot.

Albation, s. f. *albatio*, *dealbatio*, *albificatio*, de *album*, blanc; opération qui consiste à rendre blanc. Les mots latins ci-dessus ont été employés presque indifféremment par les alchimistes, qui regardoient l'opération dont il s'agit comme faisant partie de la transmutation des métaux. Ainsi l'*albation* ou *albification* du cuivre étoit sa transmutation en argent, etc.

Albatre, s. m. *alabastrum*, *alabastrites*. Les minéralogistes désignent par ce nom deux espèces de pierres très-différentes : l'une est la chaux sulfatée compacte, c'est l'*albâtre gypseux* ou *alabastrite* de quelques auteurs; l'autre est la chaux carbonatée compacte, c'est l'*albâtre calcaire*. Quelle que soit la nature de l'albâtre dont on se servoit anciennement pour faire l'onguent d'albâtre, *unguentum alabastrinum*, qu'on employoit pour ramollir certaines tumeurs, cet onguent n'en étoit ni plus ni moins actif, et il est aujourd'hui abandonné. On faisoit aussi entrer l'albâtre

dans les opiats dentifrices, où il ne pouvoit agir que mécaniquement.

Albification. *Voy.* Albation.

Albinos, s. m. emprunté de l'adjectif espagnol *albino*, *albina*, qui dérive du latin *album*, blanc. On donne ce nom aux individus de l'espèce humaine qui ont la peau d'un blanc fade, les cheveux et les poils blancs ou sans couleur, l'iris extrêmement pâle et tirant sur le rouge, et dont la vue est si foible qu'ils ne peuvent pas supporter la lumière du jour. Cette infirmité a d'abord été remarquée chez les nègres, et on a cru qu'ils y étoient seuls sujets; mais depuis on l'a reconnue chez plusieurs Européens, et même en France, dans des individus de l'un et de l'autre sexe.

Albuginé, adj. *albugineus*, de *albus*, blanc; il se dit des tissus ou des membranes dont la couleur est parfaitement blanche: *humeur albuginée*, nom que quelques auteurs ont donné à l'humeur aqueuse de l'oeil; *tunique albuginée*, ou simplement l'*albuginée*, membrane qui enveloppe immédiatement le testicule. M. Chaussier nomme *fibre albuginée* celle qui est blanche, linéaire, cylindrique, tenace, rénitente, élastique, peu extensible. Cette fibre forme des membranes plus ou moins larges, des bandes, des bandelettes, des cordons qui dans leur état de fraîcheur ont une teinte blanche luisante, argentine et satinée; elle entre dans la composition des aponévroses, des ligamens, des tendons, etc.

Albugineux, adj. *albuginosus*; qui est formé par la fibre albuginée, suivant M. Chaussier.

Albugo, s. m. *albugo*, de *albus*, blanc. Ce mot en latin signifie le blanc d'oeuf, le blanc de l'oeil, mais plus particulièrement une tache blanche formée sur la cornée transparente. C'est le λευκωμα des Grecs: il diffère du *néphélion* ou nuage de la cornée, en ce que celui-ci a une sorte de demi-transparence, au lieu que l'*albugo* est entièrement opaque.

Album græcum, mots latins par lesquels les auteurs de matière médicale ont désigné la partie blanche des excrémens du chien qu'on a séparée et fait sécher. Cette substance formée en grande partie du phosphate calcaire provenant des os dont les chiens se nourrissent, est tout-à-fait inerte.

Albumen, s. m. *albumen*. Gœrtner a donné ce nom à la substance qui environne l'embryon dans quelques graines, telles que celles du café, du froment, etc. M. de Jussieu la nomme périsperme.

Albumine, s. f. *albumen*, de *albus*, blanc. *Albumen* signifie proprement le blanc d'oeuf: les chimistes ont appliqué ce nom à un des principes immédiats des végétaux et des animaux, caractérisé par les propriétés suivantes: il est soluble dans l'eau; et forme avec elle un liquide glaireux et limpide, qui se coagule par la chaleur ou par l'addition de l'alcool ou de quelque acide. Cette substance forme presque entièrement le blanc d'oeuf; elle entre dans la composition du sang, de la lymphe, etc.: elle se trouve également dans les graines céréales. On en distingue de plusieurs espèces: le fromage n'est qu'une sorte d'*albumine* qu'on nomme *caséeuse*; on dit aussi *albumine animale*, *albumine végétale*, etc.

Albuminé, adj. *albuminatus*, pourvu d'*albumen*: Bot.

Albumineux, adj. *albuminosus*, contenant de l'albumine; un *liquide albumineux*. Les botanistes donnent encore à ce mot la même signification qu'au précédent.

Alcahest (alchaest, alkahest, alcaest ou alkaest), s. m. *alcahest*, mot inventé par Paracelse pour désigner une liqueur qui, suivant lui, étoit propre à guérir toutes sortes d'engorgemens. Van-Helmont nomme ainsi un dissolvant universel, capable de ramener tous les corps de la nature à leur première vie. L'*alcahest de Glauber* est une liqueur épaisse que l'on obtient en faisant détonner sur les charbons ardens du nitrate de potasse, ce qui le transforme en sous-carbonate de potasse. L'*alcahest de Respour* est un mélange de potasse et d'oxyde de zinc.

Alcalescence, s. f. *alcalescentia*, mouvement par lequel une liqueur devient alcaline; *alcalescence des humeurs*. On sent assez que cette expression est liée à une théorie qui est aujourd'hui surannée. L'*alcalescence* n'a réellement lieu que dans la fermentation putride des matières animales qui contiennent de l'azote, et qui donnent alors naissance à l'ammoniaque.

Alcalescent, adj. *alcalescens*, qui éprouve l'alcalescence. *Voy.* ce mot.

Alcali ou Alkali, s. m. de l'expression arabe *kali*, par laquelle on désigne le *salsola soda*, L., plante ma-

rine dont on retire la soude, l'un des principaux *alcalis*. On donne ce nom à un ordre de corps qui se distinguent par des propriétés particulières. Tous les *alcalis* sont très-solubles dans l'eau; développent dans la bouche une saveur âcre, urineuse; verdissent les couleurs bleues végétales, et les ramènent au bleu lorsqu'elles ont été rougies par les acides. Tous sont d'une grande causticité, surtout lorsqu'ils sont concentrés, et désorganisent alors les tissus animaux vivans: tous forment avec les acides des combinaisons particulières connues sous le nom de *sels*. On connoît aujourd'hui six alcalis, savoir: la baryte, la strontiane, la potasse, la soude, la chaux et l'ammoniaque. Ce dernier est volatil; les cinq autres sont plus ou moins fixes. Les alcalis sont des irritans très-énergiques; ils peuvent, suivant leur degré de concentration et la durée de leur application, produire une simple excitation, l'inflammation, la vésication ou la cautérisation.

Alcali aéré. Nom que Bergman avoit donné à la combinaison d'un alcali en général avec l'acide carbonique, qu'il nommoit *acide aérien*; il disoit: *alcali végétal aéré*, *alcali minéral aéré*, *alcali volatil aéré*, dénominations qui sont aujourd'hui remplacées par celles de carbonate de potasse, carbonate de soude, carbonate d'ammoniaque.

Alcali caustique, alcali pur ou dégagé de toute espèce de combinaison. La causticité des alcalis n'est donc pas due à un principe âcre ni au feu fixé, comme on le croyoit autrefois, mais à leur nature, à leur pureté.

Alcali déliquescent. On appeloit ainsi autrefois la potasse, pour la distinguer de la soude. En effet, le premier de ces alcalis tombe en *deliquium*, et devient entièrement liquide en absorbant l'humidité de l'air, tandis que la soude ne passe qu'à l'état de bouillie par son exposition à l'air, et se couvre ensuite de petits cristaux de carbonate de soude.

Alcali doux. Black nommoit ainsi les alcalis qui avoient perdu leur âcreté par leur combinaison avec l'acide carbonique.

Alcali du nitre. On a quelquefois donné ce nom à l'alcali fixe végétal ou potasse, parce qu'on le sépare du nitre, soit en chauffant fortement ce sel, et en décomposant complètement son acide, soit en le faisant détonner avec du charbon.

Alcali du tartre. On a ainsi appelé l'alcali que l'on obtient par la combustion et la calcination du tartre avec du charbon. Cet alcali est de la potasse pure, combinée avec certaine quantité d'acide carbonique.

Alcali effervescent. On appeloit ainsi anciennement tout alcali carbonaté, en raison de l'effervescence que ces substances font avec les acides.

Alcali fixe. Nom commun que l'on donnoit et qu'on donne encore quelquefois aujourd'hui à la potasse et à la soude, par opposition à celui d'*alcali volatil* qu'on donnoit à l'ammoniaque.

Alcali marin. Nom qu'on a autrefois donné à la soude, parce qu'elle fait la base du sel marin.

Alcali minéral. Ce nom a été donné à la soude, parce que le muriate de soude dont elle fait la base, est très-répandu dans le règne minéral.

Alcali phlogistiqué. On croyoit autrefois que dans la préparation du prussiate de potasse, le phlogistique se combinoit avec la potasse et la saturoit, et on donnoit en conséquence à ce sel le nom d'*alcali phlogistiqué*.

Alcali végétal. Nom que l'on donnoit à la potasse, parce qu'elle se trouve en grande quantité dans les végétaux.

Alcali volatil. On avoit donné ce nom au seul alcali qui soit remarquable par sa volatilité, pour le distinguer des alcalis appelés *fixes*, savoir: de la potasse et de la soude, les seuls qui fussent alors connus. La volatilité n'étant qu'une propriété relative, on a substitué à la dénomination d'*alcali volatil* celle d'*ammoniaque*.

Alcali volatil concret. On appeloit ainsi en pharmacie le carbonate d'ammoniaque solide, lorsqu'on n'en connoissoit pas la composition. On le distinguoit par là de l'alcali volatil fluor ou liquide. Comme le carbonate d'ammoniaque contient toujours un excès d'alcali, on le désigne depuis quelque temps par les mots *sous-carbonate d'ammoniaque*.

Alcali volatil fluor. On appeloit ainsi l'ammoniaque liquide, c'est-à-dire cet alcali dissous dans l'eau.

Alcalifiant, adj. *alcali-faciens*, qui forme les alcalis. Fourcroy avoit pensé que l'azote étoit peut-être le *prin-*

cipe alcalifiant, comme l'oxygène est le principe acidifiant.

Alcaligène, s. m. *alcaligenus*, de *alcali* et de γεινομαι, j'engendre. Quelques chimistes avoient donné prématurément ce nom à l'azote, parce qu'ils croyoient qu'il entroit dans la composition de tous les alcalis, comme il entre dans celle de l'ammoniaque.

Alcalin, adj. *alcalinus*, qui contient un alcali à nu. La bile est une *humeur alcaline* parce qu'elle contient de la soude qui n'y est pas neutralisée.

Alcalinité, s. f. *alcalinitas*, propriété de ce qui est alcalin.

Alcalisation, *alcalisatio*, action d'alcaliser.

Alcaliser, v. a. dégager d'un sel neutre, par la violence du feu, la partie acide qui y étoit contenue, de manière qu'il ne reste plus que la partie alcaline: Diction. de l'Acad.

Alcanna, s. m. On donne ce nom, dans plusieurs ouvrages de botanique, à diverses espèces de plantes, 1° au henné, *Lawsonia inermis*, L., nommé aussi *alhenna*, et par corruption *alcanna*; 2° à une espèce de filaria, *phillyrea*, L.; 3° à l'orcanette, *anchusa tinctoria*, L. Cette identité de nom est probablement déterminée, selon M. de Jussieu, à un même emploi du henné et de l'orcanette pour teindre les dents et les ongles; usage auquel il paroît que ces plantes sont employées par quelques peuples du Levant. — Il y a lieu de croire que le henné (*lawsonia inermis*) est le *cyprus* de Dioscoride, plante qui donnoit aux cheveux la couleur fauve.

Alcarazas, s. m. On appelle ainsi en Espagne des vases de terre très-poreuse destinés à rafraîchir l'eau en été. On place ces vases dans un endroit exposé à un courant d'air; l'eau qui suinte à travers leurs parois s'évapore à la surface, et cette évaporation se fait en partie aux dépens du calorique interposé dans le liquide intérieur, qui, perdant ainsi plus de chaleur qu'il n'en reçoit de dehors, parvient en peu de temps à un degré sensible de refroidissement.

Alcée, s. f. *alcea*, genre de plantes de la monadelphie polyand., L., et de la famille des *malvacées*, J., dont l'espèce *alcea rosea*, est émolliente comme la guimauve.

Alchimie, s. f. *alchimia*, de *al*, particule arabe qui indique la supériorité, l'excellence, et de *chimia*, chimie; comme si l'on disoit *la chimie par excellence*; nom donné vraisemblablement par les Arabes à la chimie. Pendant longtemps les mots *chimie* et *alchimie* ont été regardés comme synonymes; mais ensuite ce dernier nom a été réservé à l'art mystérieux des chimistes du septième au seizième siècle, qui n'étoient occupés qu'à chercher les moyens de faire de l'or et de découvrir un remède universel. Harris l'a défini: *Ars sine arte cujus principium est mentiri, medium laborare et finis mendicare.* L'alchimie a été aussi nommée *science* ou *philosophie hermétique*, de Hermès ou Mercure, qu'on disoit en être l'inventeur. Les alchimistes se donnoient le nom d'*adeptes* ou de *philosophes*. Celui de *souffleurs* leur a été donné par dérision, parce qu'ils étoient continuellement occupés à souffler leurs fourneaux. Ils croyoient à la *transmutation des métaux*: c'est sur cette idée erronée qu'ils fondoient la possibilité de faire de l'or. Ils appeloient cette opération *le grand œuvre* ou *la pierre philosophale*. L'or étoit le *roi*, son dissolvant le *bain du roi*, ou l'*eau régale*. Toutes leurs expressions étoient aussi mystérieuses; la plupart sont même tout-à-fait inintelligibles. Telles sont la *pierre première*, la *pierre seconde*, la *pierre blanche*, la *pierre rouge*, la *pierre citrine*, etc.

Alchimille, s. f., pied-de-lion, *alchemilla*, de quelques prétendues vertus alchimiques; genre de plantes de la tétrandr. monogyn., L., rosacées, J., dont une seule espèce, l'*alchemilla vulgaris*, est employée comme légèrement astringente.

Alchimique, adj. *alchimicus*, qui appartient à l'alchimie. Ce mot ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie, mais il est dans tous les autres lexiques.

Alchimiste, s. m. celui qui s'adonne à l'alchimie. *Voy.* ce mot.

Alcool ou Alkool, s. m. *alcohol*, mot arabe qui signifie ce qui est très-subtil, très-divisé, et s'applique à une poudre impalpable. C'est le sens qu'on lui donnoit d'abord. On l'a ensuite appliqué à l'esprit-de-vin parfaitement pur; enfin, d'une manière plus générale, à un liquide inflammable plus léger que l'eau, d'une saveur âcre et chaude, d'une odeur piquante et aromatique, retiré par la distillation de toutes les liqueurs fermentées. On dit *alcool de vin*, *alcool de cerises*, etc. L'alcool le plus fort ou le plus rectifié est le plus

léger; il marque 40 et même 42 degrés à l'aréomètre de Beaumé L'alcool ou esprit-de-vin ordinaire ne marque que 28 à 30 degrés. L'*eau-de-vie* n'est qu'un alcool foible de 18 à 25°.

ALCOOL MURIATIQUE. *Voy.* ACIDE MURIATIQUE ALCOOLISÉ.

ALCOOL NITRIQUE. *Voy.* ACIDE NITRIQUE ALCOOLISÉ.

ALCOOLIQUE, adj. qui contient de l'alcool; *liqueurs alcooliques :* ce sont les liqueurs de table, l'eau-de-vie, les ratafiats, etc.

ALCOOLISER, v. a. réduire en poudre impalpable. Inusité. *Voy.* ALCOOL.

ALCYON (nids d'). L'alcyon est l'hirondelle de rivage de la Cochinchine, de Brisson; elle est appelée *salangane* aux Philippines. Les nids de cet oiseau paroissent être construits avec le frai de poissons très-commun dans les mers voisines pendant les mois de mai et d'avril. Ils sont employés à la Chine comme alimens, et forment en effet une espèce de gélatine qui doit être très-nutritive. Cette substance peut être rangée en matière médicale parmi les émolliens et adoucissans.

ALECTOIRE, s. f. *lapis alectorius*, de αλεκτωρ, coq : pierre que l'on croyoit exister dans l'estomac des coqs, et à laquelle on attribuoit plusieurs propriétés merveilleuses. On ne trouve dans l'estomac des gallinacées que les petites pierres qu'ils ont avalées avec leur nourriture, et elles n'ont d'autres propriétés que celles qui tiennent à leur dureté.

ALEMBROTH (sel). Les alchimistes ont nommé sel *alembroth* ou sel de la sagesse, le sel triple que l'on obtient en sublimant ensemble du muriate de mercure au maximum d'oxydation et du muriate d'ammoniaque. C'est du *muriate d'ammoniaque* et *de mercure au maximum d'oxydation*. Ce sel est un stimulant très-actif aujourd'hui inusité.

ALÉNÉ, adj. *subulatus*, en forme d'alène : Bot. Synonyme de *subulé*, qui est plus en usage.

ALEXANDRIN, adj. (emplâtre alexandrin ou de gousses d'ail) *emplastrum Alexandri*. Nom d'un emplâtre irritant, aujourd'hui inusité, inventé par Alexandre, médecin contemporain de Mesué.

ALEXIPHARMAQUE, adj. *alexipharmacus*, αλεξιφαρμάκος, adj. de ἀλεξειν, repousser, et de φάρμακον, venin; qui repousse le venin, antidote. On a nommé *alexipharmaques* les remèdes qu'on croyoit propres à chasser du corps les divers principes morbifiques. Ils appartiennent à la classe des toniques et des excitans.

ALEXIPYRÉTIQUE, adj. *alexipyreticus*, ἀλεξιπυρετος, de ἀλεξειν, repousser, chasser, et de πυρετος, fièvre : synonyme de fébrifuge, qui est seul usité.

ALEXITÈRE, adj. *alexiterius*, ἀλεξητὴρ. Suivant M. Morin, l'étymologie de ce mot est αλεξειν, chasser, et θὴρ, bête venimeuse : qui repousse le venin, antidote. Si cette étymologie étoit exacte, on écriroit αλεξηθὴρ, *alexithère*. Mais αλεξητηρ n'est pas un mot composé; il signifie proprement *défenseur*, et par extension, ce qui donne du secours : en effet dans les écrits des médecins grecs, *alexitère* ne signifie que remèdes, secours curatifs en général. Ce n'est que dans des temps plus modernes que l'on a désigné sous le nom d'*alexitères* les médicamens propres à combattre l'effet des poisons ou des venins.

ALEZAN, s. m. Nom par lequel on désigne la couleur du cheval qui tire sur le roux. *Poil alezan*, *cheval alezan*. Cette couleur a plusieurs nuances qui sont l'*alezan clair*, ou *poil de vache*, l'*alezan commun*, l'*alezan bai*, l'*alezan obscur* et l'*alezan brûlé*.

ALÈZE, ALÈSE OU ALAISE, s. f. *linteum;* linge d'une certaine étendue dont on se sert pour envelopper les malades ou les femmes en couches; il est fait ordinairement d'un seul *lé* de toile, d'où l'on prétend que ce nom est dérivé.

ALGALIE, s. f. Ce mot, d'origine arabe, et qu'on rend en latin par *catheter*, n'en est pas tout-à-fait synonyme, du moins dans le langage actuel. On entend effectivement par *algalie* une sonde creuse destinée à être introduite dans la vessie par le méat urinaire pour évacuer l'urine, ou pour reconnoître ce qui peut être contenu dans cet organe, tandis qu'on appelle *catheter* l'espèce de sonde solide et cannelée dont on se sert pour faire l'opération de la taille.

ALGAROTH (poudre d'). Cette préparation, ainsi appelée parce qu'on la doit à *Victor Algarothi*, médecin de Vérone, est du *muriate d'antimoine avec excès d'oxyde;* on l'obtient en traitant le muriate d'antimoine par l'eau distillée. La poudre d'algaroth, qu'on a aussi appelée *mercure de vie*, a été employée comme émétique, comme purgatif et comme diaphorétique. Aujourd'hui elle est abandonnée, et en effet

elle ne mérite nullement la préférence sur les autres préparations antimoniales, et sa manière d'agir ne doit pas sensiblement différer de celle de l'oxyde d'antimoine au maximum, ou antimoine diaphorétique.

Algèbre, s. f. *algebra*, dérivé de l'arabe; science qui fait partie des mathématiques, et qui a pour objet la considération des quantités non déterminées, mais qu'on peut déterminer à volonté.

Algedo, s. m. *algedo*, de αλγεω, je souffre ; nom que *W. Cokburn* donne à l'engorgement inflammatoire du testicule, suite de la gonorrhée, vulgairement *gonorrhee tombée dans les bourses*.

Algide, adj. *algidus*, proprement, qui est froid, qui glace, du verbe *algere*. On a nommé *fièvre algide* une fièvre dans laquelle le malade éprouve un froid glacial. Torti en a fait une espèce, et M. Alibert une variété de la fièvre intermittente pernicieuse.

Algues, s. f. *algæ*, nom d'un ordre de plantes de la classe des acotylédones, et voisines des champignons. Les plantes de cet ordre sont membraneuses ou filamenteuses, ou gélatineuses, ou coriacées, ou crustacées. Les organes sexuels sont absolument cachés dans quelques genres; ils sont très-visibles dans les lichens qui appartiennent à cet ordre. Quelques botanistes ont aussi appelé *algue* le genre varec, *fucus*, L., qui appartient au même ordre.

Alhagi ou Agul, nom arabe de l'*hedysarum alhagi*, L., de la famille des légumineuses, J. Cette plante croît en abondance dans la Mésopotamie, la Perse et l'Arabie; ses branches et ses feuilles se couvrent pendant les chaleurs de l'été d'une espèce de manne d'abord liquide; la fraîcheur des nuits la condense en petits grains que le soleil fait fondre et disparoître. On les ramasse en conséquence avant le lever du soleil, et on les réunit en pains. La manne de l'alhagi est celle que les Israélites recueilloient dans les déserts de l'Arabie sous les ordres de Moïse. Les Arabes l'appellent *Terenjébin* ou *Tranjébin*; et il est fait mention sous le même nom, dans Sérapion et Avicenne, d'une espèce de manne que ces auteurs croient tomber du ciel comme une rosée sur certains arbrisseaux chargés d'épines. La manne d'alhagi sert d'alimens aux peuples du pays où on la recueille. Elle est purgative, mais à une dose plus forte que la manne de Calabre.

Alhandal, s. m. dénomination arabe de la coloquinte. Les *trochisques d'alhandal* ont été ainsi appelés, parce qu'ils sont formés de poudre de coloquinte unie à un mucilage. *Voy.* Coloquinte.

Alibile, adj. *alibilis*, de *alere*, nourrir ; propre à la nutrition : *dans le duodénum la substance* alibile *du chyme se sépare d'avec la matière excrémentitielle. Voy.* Alimenteux.

Aliboufier, s. m., *styrax*, L., genre de plantes de la décandrie monogynie, L., et de la famille des plaqueminiers, J. Deux espèces de ce genre intéressent la médecine : 1° le *styrax officinale*, arbre de la Syrie qui fournit le styrax calamite; 2° le *styrax benzoin*, arbre de Sumatra, de Java, etc., qui fournit le benjoin, suivant Dryander.

Alica, s. m. *alica*, de ἄλιξ, bouillie ; graine que l'on croit être ce que nous appelons *épautre*, et dont les anciens formoient un aliment de la consistance d'une bouillie claire, ou une espèce de tisane.

Aliénation, s. f. *alienatio*, de *alienus*, étranger, lequel vient d'*alius*, autrui; c'est proprement l'action de transférer à un autre ce qui nous appartient, et, par extension, la perte de quelque chose dont nous avons la propriété. On trouve dans le dictionnaire de l'Académie *aliénation d'esprit*, égarement d'esprit, folie ; mais on n'y trouve pas *aliénation mentale*, qui a été employé depuis, ainsi qu'*aliénation*, précisément dans le même sens. *Aliénation*, suivant M. Pinel, est un mot générique destiné à exprimer le caractère commun des diverses espèces d'aberrations de l'entendement qui ne sont pas dépendantes de la fièvre. Dans ce genre de lésions se trouvent comprises la manie, la mélancolie, la démence et l'idiotisme.

Aliéné, adj. *alienatus*, celui qui est dans un état d'aliénation : Méd.

Aliment, s. m. *alimentum*, de *alere*, nourrir, τροφη, σιτιον des Grecs ; tout ce qui sert de nourriture. Il se dit de toute substance qui, introduite dans le corps, sert à le nourrir, c'est-à-dire à réparer ses pertes, et même à l'accroître jusqu'à certaines limites placées par la nature.

Alimentaire, adj. *alimentarius*, qui appartient aux alimens : *art alimentaire, bol alimentaire*.

Alimentation, s. f. *alimentatio*, mot nouvellement introduit par quel-

ques auteurs pour exprimer l'action de nourrir : *substituer un mode d'alimentation à un autre.*

Alimenter, adj. *alere*, τρεφειν, nourrir, fournir des alimens. On dit figurément que les humeurs *alimentent la fièvre.*

Alimenteux, adj. *alibilis*, σιτικος, τροφιμος, τροφωδης, nourrissant, qui nourrit, qui sert d'aliment : *Remèdes alimenteux.*

Aliptique, s. f. *aliptice*, de αλείφειν, oindre; partie de l'ancienne médecine qui traitoit des onctions considérées comme un moyen d'entretenir la santé.

Alisier, s. m. *cratægus*, L., genre de plantes de l'icosandrie digynie, L., et de la famille des rosacées, J. Ce genre ne diffère des néfliers que par les semences qui, au lieu d'être osseuses, sont cartilagineuses. L'espèce *cratægus aria*, alisier blanc, vulgairement *alouche*, *alouchier*, est un arbre dont le fruit, de la grosseur d'une petite poire, est un peu astringent, comme la nèfle, et forme, lorsqu'il est mûr, un aliment assez agréable. Il est inusité à titre de médicament, quoiqu'il ait été quelquefois employé dans la diarrhée.

Alité, ée, *lecto affixus*, κλινηρης, obligé de garder le lit. *V.* Aliter (s').

Aliter (s'), v. n. se mettre au lit pour cause de maladie. L'Académie admet aussi *aliter*, qui est aujourd'hui inusité. On dit *être alité*; exemple : *Ce malade n'est alité que d'hier.*

Alkahest. *Voy.* Alcahest. (Cherchez de même par *alc* les mots qui ne sont pas écrits par *alk.*)

Alkékenge ou Coqueret, s. m. *physalis alkekengi*, L. Plante vivace de la pentandrie monogyn., L., et de la famille des solanées, J. Les baies de cette plante sont acidules, légèrement rafraîchissantes et diurétiques. Pour les employer il faut les séparer du calice qui est amer, et par conséquent tonique. Elles sont peu usitées de nos jours.

Alkermès, s. m. de la particule arabe *al*, et de *kermès*. *Confection alkermès* : c'est un electuaire excitant très-composé, ainsi appelé parce qu'il contient des graines de kermès.

Allaitement, *lactatus*, τιθηνησις, action de nourrir un enfant avec du lait. On distingue l'*allaitement maternel*, l'*allaitement étranger* et l'*allaitement artificiel*. Ce dernier est celui qui se fait au moyen du lait de vache ou autre, soit pur, soit mélangé, ou même de toute autre substance alimentaire par laquelle on remplace le lait.

Allaiter, v. a. *lactare*, γαλακτοτροφειν, τιθηνευειν, nourrir de son lait. L'Académie restreint ainsi le sens de ce mot; on ne doit donc pas dire qu'une mère allaite *elle-même* son enfant : ce seroit un pléonasme.

Allantoïde, s. f. *allantois*, de ἀλλᾶς, saucisse; sorte de vésicule allongée située chez le fœtus entre le chorion et l'amnios, et qui communique avec la vessie par un conduit qu'on nomme ouraque. Cette membrane, très-apparente dans les quadrupèdes, s'aperçoit difficilement dans l'œuf humain, où elle a reçu des anatomistes modernes le nom de *vésicule ombilicale.*

Alléluia, s. m. espèce du genre oxalide, *oxalis acetosella*, L. Plante très-acidule que l'on peut employer comme rafraîchissante dans les lieux où elle est abondante, comme en Suisse. Elle contient une grande quantité d'*oxalate acidule de potasse* ou *sel d'oseille* : c'est de cette plante et de quelques espèces du genre *rumex* que l'on retire tout celui que l'on trouve dans le commerce.

Alliage, s. m. *connubium metallicum*, union de deux métaux opérée par la fusion. Lorsque cette union a lieu entre le mercure et un autre métal, on l'appelle *amalgame*. Le fer-blanc, le cuivre jaune, le bronze, sont autant d'*alliages* dont on fait des vases qui servent à la préparation de nos alimens.

Alliaire, s. f. *erysimum alliaria*, L., plante de la tétradynam. siliq. L. de la famille des crucifères, J. Elle tire son nom de l'odeur d'ail qui la distingue. Elle est regardée comme diurétique et anti-septique; mais elle est peu usitée, malgré son activité.

Allotriophagie, s. f. *allotriophagia*, de αλλοτριος, étranger, insolite, et de φαγειν, manger; appétit désordonné qui fait qu'on mange des choses qui sont étrangères à la classe de nos alimens. Vogel a donné ce nom à une maladie que la plupart des auteurs désignent sous le nom de *pica*. *Voy.* ce mot.

Allure, s. f. du verbe aller; manière d'aller du cheval : une *bonne*, une *mauvaise allure*. On distingue quatre *allures* : le pas, le trot, l'amble et le galop.

Almuri, s. m. sorte de composition pharmaceutique dont parle Rhasès dans

son traité de la petite-vérole. L'*almuri* s'employoit en qualité de purgatif, de détersif et d'antidote. (*V.* la traduction de ce traité de Rhasès, par J.-J. Paulet).

ALOÈS, s. m. *aloe*, L. Genre de plantes de l'hexandrie monogynie, L., et de la famille des asphodèles, J. C'est de l'*aloe perfoliata* qu'on retire la substance extracto-résineuse connue en pharmacie et en matière médicale sous le nom d'*aloès*, dont on distingue trois variétés, l'*aloès succotrin*, l'*aloès hépatique* et l'*aloès caballin*. La première, qui est la plus pure, doit être préférée pour la médecine humaine. On se sert des deux autres dans l'art vétérinaire. L'aloès est tonique, purgatif et drastique, suivant les doses auxquelles on l'emploie; il peut provoquer les hémorrhoïdes et la menstruation.

ALOÉTIQUE, adj. *aloeticus*, qui contient de l'aloès : *pilules aloétiques*.

ALOGOTROPHIE, s. f. *alogotrophia*, ἀλογοτροφία de αλογος, disproportionné, et de τροφη, nutrition; irrégularité dans les nutritions. Mot employé par Charleton pour exprimer la manière dont les os se courbent dans le rachitisme.

ALONGE, s. f. espèce de tuyau, ordinairement de la forme d'un fuseau, qu'on adapte au col d'une cornue ou d'un ballon dans certaines opérations chimiques.

ALONGÉE (MOELLE), *medulla oblongata*, nom donné anciennement à la protubérance annulaire, parce qu'elle est de forme oblongue. *Voy.* MOELLE.

ALONGEMENT. *Voy.* ELONGATION.

ALOPÉCIE, s. f. *alopecia*, ἀλώπεκια, de ἀλώπηξ, renard; parce que le renard est sujet à cette maladie. Galien entendoit seulement par cette expression la chute ou le changement de couleur des cheveux. Les modernes lui ont donné plus d'extension. L'*alopécie*, dit Sauvages, est un genre de maladies qui est commun à tous les animaux (il falloit ajouter : qui ont le corps recouvert soit en totalité, soit en partie, de productions de l'épiderme), et qui consiste dans la chute des cheveux chez l'homme, dans celle des poils chez les quadrupèdes, et dans celle des plumes chez les oiseaux. Mais chez les animaux on lui donne plus particulièrement le nom de *mue*. La plupart des auteurs regardent l'*alopécie* ou la chute des cheveux et des poils, dans l'espèce humaine, comme un symptôme de la maladie vénérienne. Beaucoup d'autres causes peuvent néanmoins y donner lieu. Cette affection diffère de la *pelade*, suivant M. Cullerier. *Voy.* PELADE.

ALOUCHE ou ALOUCHIER, s. m. Noms vulgaires de l'*alisier blanc*. *Voy.* ALISIER.

ALPHÉNIC ou PÉNIDE, *alphenic*, *penidium*, mot arabe qui signifie sucre candi ou sucre d'orge. Inusité.

ALPHITIDON, s. m. *alphitidon*, ἀλφιτιδον, de ἄλφιτον, farine; nom donné par Galien aux fractures du crâne dans lesquelles les os sont tellement écrasés qu'ils sont comme réduits en farine. Inusité.

ALPHITON, s. m. *alphiton*, ἄλφιτον; ce mot en grec veut dire toute espèce de farine; mais Hippocrate en a restreint la signification à la farine d'orge grillée ou mondée de son écorce. Inusité.

ALPHONSIN, s. m. *alphonsinum*, instrument de chirurgie, espèce de tire-balle : ainsi appelé du prénom de l'inventeur, Alphonse Ferri.

ALPHOS, s. m. *alphus*, ἀλφὸς; ce mot en grec signifie blanc. Galien l'a appliqué à une maladie de la peau caractérisée par une blancheur extraordinaire. On a distingué trois degrés dans cette affection : l'*alphos* ou *alphus* proprement dit, qui est d'un blanc tirant sur le roux; le *melas*, qui est noirâtre, et la *leucé*, qui est tout-à-fait blanche. Toutes ces variétés, selon M. Alibert, appartiennent à ce qu'il appelle *lèpre squammeuse*. *Voy.* LÈPRE. Sauvages les a rapportées à son genre *morphée*. *Voy.* ce mot.

ALPISTE, *phalaris*, L. Genre de plantes de la famille des graminées, dont l'espèce *phalaris canariensis* étoit recommandée par les anciens pour calmer les douleurs des reins et de la vessie.

ALQUIFOUX, s. m. Nom que porte dans le commerce le minerai de plomb sulfuré, et dont on se sert pour vernir les poteries communes.

ALTÉRANT, E, adj. *siticulosus*, διψητικος, qui cause la soif. — Pris substantivement de *alterare*, changer, le nom d'*altérant* a été donné, en Mat. méd., aux médicamens qui changent, d'une manière insensible et sans provoquer d'évacuations, l'état des solides et des liquides. Dans ce sens, les relâchans, les toniques, les excitans et les calmans sont des altérans; mais cette expression a été spécialement appliquée à des stimulans donnés à des doses trop petites

pour qu'ils occasionnent des effets immédiats apparens : tels sont beaucoup de médicamens qu'on administre dans les maladies chroniques des viscères abdominaux, et du système lymphatique.

Altération, s. f. *alteratio*, de *alter*, autre. On entend par cette expression un changement quelconque dans la nature, la forme, les qualités et propriétés d'un corps, d'une partie, d'une substance simple ou composée. Le plus ordinairement ce mot exprime un changement en mal : *altération des traits de la face*, *altération d'un médicament*, etc. Mais quelquefois il indique seulement le changement de nature et de propriété. L'*altération des alimens* dans l'estomac est une condition nécessaire à leur transformation en chyme et ensuite en chyle. On entend aussi par *altération* une soif accompagnée de sécheresse de la langue et du gosier. Ce mot dérive alors du verbe *haleter* : on écrivoit autrefois *haletération*.

Altérer, v. a. causer de l'altération. *Voy.* ce mot. *La lumière altère les couleurs*, c'est-à-dire qu'elle leur fait perdre de leur vivacité. *Les sucs gastriques altèrent les alimens*, c'est-à-dire, en changent la nature et les propriétés. *Le poivre altère*, c'est-à-dire cause une soif qui est accompagnée de sécheresse du gosier. — **S'Altérer**, v. n. *corrumpi*, éprouver une altération, une détérioration spontanée. On dit que *la santé s'altère* quand elle commence à se détériorer. On dit qu'elle est *altérée* quand elle a déjà subi une altération notable.

Alterne, adj. *alternus*, de *alter*, autre; disposé alternativement des deux côtés : Bot. — *Feuilles alternes* : ce sont celles qui naissent seule à seule des deux côtés de la tige, et de telle manière que chacune d'elles répond au milieu de l'intervalle que laissent entre elles deux de celles du côté opposé. On dit de même *rameaux alternes*.

Althæa, s. m. *althæa*, ἀλθαία, de ἀλθειν, guérir. *Voy.* Guimauve.

Aludel, s. m. espèce de pot qui a deux ouvertures opposées, dont l'une plus grande et l'autre plus petite. Les *aludels* peuvent ainsi s'emboîter l'un dans l'autre, et former un tuyau plus ou moins long. On s'en sert pour procéder à la sublimation de certaines substances : du soufre, par exemple.

Aluine, s. f. Ce mot est synonyme de absinthe, *artemisia absinthium*. *V.* Absinthe.

Alumine, s. f. *alumina*, de *alumen*, alun; terre ainsi appelée parce qu'elle est la base principale de l'alun. C'est une substance élémentaire ou indécomposée qui, dans son état de pureté, est blanche, douce au tact, infusible, insapide, adhérente à la langue; elle forme pâte avec l'eau, mais est insoluble dans ce liquide. Cette terre n'est point employée en médecine dans son état de pureté, mais elle entre dans la composition de l'alun, des terres bolaire et sigillée. Elle existe en grande quantité dans les diverses argiles.

Alumineux, adj. *aluminosus*, qui contient de l'alumine : *sels alumineux*, *terres alumineuses*.

Aluminifère, adj. *aluminifer*, de *alumina*, alumine, et de *fero*, je porte; qui contient de l'alumine : *quartz aluminifère* : Minér.

Alun, s. m. *alumen*, sel triple, nommé par les chimistes *sulfate acide d'alumine et de potasse* ou *d'ammoniaque*; et par les minéralogistes *alumine sulfatée alcaline*. On l'a aussi nommé *vitriol d'argile*, *vitriol d'alumine*, *alumine vitriolée*, etc. Sel dont la cristallisation primitive est un octaèdre régulier, et qui a une saveur astringente ou styptique. Il est peu soluble dans l'eau froide, mais l'eau bouillante en dissout les trois quarts de son poids. Il se rencontre rarement dans la nature à l'état de pureté. Celui dont l'aspect est jaunâtre et onctueux a été nommé *beurre de montagne*. Ce qu'on nomme dans les pharmacies *sel halotric de Scopoli* a été regardé comme de l'alun capillaire mêlé de chaux sulfatée et de fer; mais M. Klaproth assure qu'il ne contient ni chaux ni alumine, et que c'est un mélange de fer et de magnésie sulfatés. L'alun le plus pur se trouve ordinairement en efflorescences plus ou moins épaisses, qui ont la forme de filamens soyeux parallèles, et que l'on a quelquefois confondus avec l'amiante flexible : c'est ce qu'on appelle communément *alun de plume* (*alumine sulfatée fibreuse* des minéralogistes). Il paroît que l'alun capillaire est le *trichites* des anciens. L'alun du commerce s'extrait des mines qui le contiennent tout formé, ou des schistes alumineux qui sont composés d'alumine, de soufre et de fer; ou il se fabrique de toutes pièces. Lorsque les mines d'alun le contiennent tout formé, on se contente

de lessiver, et de faire cristalliser. C'est ainsi qu'on extrait l'alun en Italie, à la Solfatarre de Pouzzole, et à la Tolfa, à 14 lieues de Rome. Pour obtenir l'alun des schistes, qui n'en contiennent que les principaux élémens, on les expose à l'air pour les faire effleurir, on les calcine pour faire passer au maximum d'oxydation le sulfate de fer formé par l'efflorescence et le rendre par là insoluble; on lessive; on ajoute de la potasse, et on fait cristalliser. On distingue dans le commerce plusieurs variétés d'alun, en raison des pays où il a été extrait. Tels sont : 1° *l'alun de Roche*, du nom de la ville de Roche en Syrie, suivant Leibnitz; il est en masses transparentes et à cassure vitreuse : 2° l'*alun de Rome;* on le prépare à Civita-Vecchia avec les mines de la Tolfa; il est en petits morceaux cubiques et couverts d'une efflorescence farineuse rose : 3° l'*alun du Levant*, qui est en fragmens irréguliers également couverts d'une efflorescence rougeâtre : 4° l'*alun d'Angleterre* : il est en gros morceaux blanchâtres dont la cassure a l'aspect gras. — Pour faire l'alun de toutes pièces, il suffit de soumettre de l'argile à l'action de l'acide sulfurique, et d'y ajouter un peu de potasse ou d'ammoniaque. On lessive ensuite, et on fait cristalliser. — L'alun cristallisé, quelle que soit la manière dont il ait été extrait ou fabriqué, est un des plus puissans astringens. Privé de son eau de cristallisation par la calcination, il est employé comme cathérétique.

Alunation, s. f. formation de l'alun, soit naturelle, soit artificielle. Elle a lieu soit par la conversion du soufre uni à l'alumine et à la potasse en acide sulfurique, soit par l'addition d'un alcali.

Aluner, v. n. tremper dans une dissolution d'alun; ou bien ajouter de l'alun. *Aluner une étoffe* (*Pannum aquâ aluminosâ imbuere*). *Aluner du vin* (*Vinum alumine medicare*).

Alunière, s. f. fabrique d'alun.

Alvéolaire, adj. *alveolaris*, qui est relatif aux alvéoles des dents; *arcades alvéolaires* ou dentaires, celles que forment les alvéoles à l'une et l'autre mâchoires. *Artère et veine alvéolaires* : divisions des artère et veine maxillaires internes. *Nerfs alvéolaires* ou dentaires postérieurs : ils sont fournis par le nerf maxillaire supérieur.

Alvéole, s. f. *alveola*, diminutif de *alveus*, loge; c'est le nom qu'on donne aux petites cellules (κυψελαι) formées par les abeilles avec de la cire. Par analogie, on appelle *alvéoles* (φατνιαι ou φατναι) en anatomie, les cavités dans lesquelles les racines des dents se trouvent comme enchâssées; en botanique ce sont de petites cavités formées par l'arrangement de plusieurs écailles, et destinées à loger les graines.

Alvéolo-labial, adj. *alveolo-labialis*, qui tient aux alvéoles et aux lèvres; nom donné par M. Chaussier au muscle buccinateur.

Alvin, *alvinus*, de *alvus*, bas-ventre; qui appartient au bas-ventre. Il n'est guère en usage qu'au féminin : *évacuations alvines.*

Amadou, s. m. *igniarium*; substance spongieuse qu'on prépare avec une espèce d'agaric, et qui brûle très-aisément. *Voy.* Agaric.

Amadouvier, s. m. *boletus igniarius*, surnom donné à l'agaric qui fournit l'amadou. *Voy.* Agaric.

Amaigrissement, s. m. *macritudo, extenuatio, pinguedinis diminutio.* Aucune de ces expressions latines ne rend bien le mot *amaigrissement*, qui signifie l'état dans lequel le corps ou une partie du corps devient maigre; en quoi il diffère de *maigreur*, qui indique l'état de ce qui est maigre, soit qu'il ait été précédé ou non d'un état opposé, c'est-à-dire de l'embonpoint. *Amaigrissement* suppose donc l'action de maigrir, et on ne doit pas dire l'*amaigrissement*, mais *la maigreur d'un cadavre.* L'amaigrissement consiste principalement dans la diminution de la graisse : il précède l'émaciation, comme la maigreur précède le marasme.

Amalgamation, s. f. *amalgamatio*, action d'amalgamer. *Voy.* ce mot.

Amalgame, s. m. *amalgama*, alliage dans lequel entre le mercure. *Amalgame d'étain*, alliage du mercure avec l'étain, etc.

Amalgamer, v. a. proprement allier, unir ensemble, de ἅμα, ensemble, et γάμειν, marier, joindre. Les chimistes restreignent la signification de ce mot à l'alliage qui se fait entre le mercure et un autre métal. Peu usité.

Amande, s. f. *amygdalum*, du grec αμυγδαλον, la semence de tous les fruits à noyaux, et particulièrement de celui de l'amandier. — Amande amère, semence de l'*amygdalus amara*, L.; gynandr. monogyn., L.; rosacées, J. Elle est très-amère, et contient de l'a-

cide prussique; elle est fébrifuge. L'huile qu'on en retire est aussi douce que celle de l'amande douce. — Amande douce, semence de l'*amygdalus communis*, L. On l'emploie comme adoucissant, sous forme d'émulsion, de sirop, de looch. On en retire par expression l'huile d'amande douce.

Amandé, s. m. *amygdalatum*, boisson que l'on fait avec des amandes broyées et passées; synonyme d'*émulsion* ou *lait d'amandes*, et moins usité.

Amaranthes, *amaranthi*, de αμαρυσσω, je brille, et ανθος, fleur. Ordre premier de la classe des dicotylédones apétales à étamines hypogynes, selon Jussieu. — Calice coloré, divisé profondément, accompagné d'écailles : trois ou cinq étamines, distinctes ou réunies par les filets; ovaire supère, terminé par un ou trois styles : capsule polysperme, s'ouvrant circulairement ou perpendiculairement en plusieurs valves : embryon placé autour d'un périsperme farineux : feuilles alternes ou opposées, quelquefois accompagnées de stipules; fleurs hermaphrodites ou unisexuelles : tiges ordinairement herbacées.

Amarry, s. m. Vieux mot qui, dans A. Paré, signifie la *matrice* (*uterus*). Sauvages le regarde comme synonyme de *passion hystérique*.

Amaurose, s. f. *amaurosis*, ἀμαύρωσις, de αμαυροω, j'obscurcis; cécité produite par la paralysie de la rétine ou du nerf optique, et qui n'est accompagnée d'aucun changement apparent dans l'œil, si ce n'est l'immobilité constante de l'iris. Galien entendoit ce mot de la cécité symptomatique qui survient dans les maladies aiguës. Quelques auteurs comprennent aussi sous le nom d'*amaurose* l'affoiblissement de la vue; mais celui-ci est ce qu'on nomme *amblyopie*. *Voy.* ce mot.

Ambi, s. m. *ambe*, ἄμβη, proprement le sommet d'un rocher. Hippocrate donnoit ce nom à une machine composée de deux pièces de bois, réunies par une charnière, et dont on se servoit autrefois pour réduire la luxation de l'humérus. Cette machine est décrite et représentée dans l'*Arment. chir.* de Scultet.

Ambiant, adj. *ambiens*, part. de *ambire*, entourer, envelopper : *air ambiant*, c'est celui dont nous sommes environnés.

Ambidextre, adj. *ambidexter*, de *ambo*, deux, et *dextera*, la main droite, αμφιδεξιος; comme si l'on disoit qui a deux mains droites : celui qui se sert indifféremment de la main gauche et de la main droite. *Un bon chirurgien doit être ambidextre.*

Amble, s. m. *tolutaris incessus*; c'est une des allures du cheval : elle consiste dans une suite de sauts dans lesquels l'animal lève alternativement les deux jambes d'un même côté, puis celles de l'autre. Cette allure est toujours acquise et nullement naturelle. Ménage fait dériver ce mot de *ambulare*, et Nicod de αμβλυνειν, rompre, parce que, dit-il, l'*amble* est un train rompu.

Amblotique, adj. *ambloticus*, de αμβλωσις, avortement; qui fait avorter. Inusité.

Amblyopie, s. f. *amblyopia*, ἀμβλυωπια, de αμβλυς, émoussé, obtus, et de ὤψ, ὠπος, œil; affoiblissement de la vue. Suivant M. de Wenzel, l'amblyopie se remarque au commencement de l'amaurose, de la formation d'une cataracte, de l'ophthalmie, etc. Il admet néanmoins une *amblyopie essentielle* et indépendante de toute autre maladie.

Ambre, s. m. Ce nom a été donné en français à deux substances très-différentes : l'une est l'*ambre jaune*, karabé ou succin (*electrum*), *voy.* Succin; l'autre est l'*ambre gris*, ambre proprement dit (*ambarum*), du mot arabe *ambor*, qui a la même signification. Celui-ci est une matière concrète, ayant la consistance de la cire et une couleur cendrée, parsemée de taches jaunes et noirâtres, et répandant une odeur suave. F. Schwediaur a prouvé que c'étoit l'excrément du cachalot. *Voy.* ce mot. Comme toutes les substances aromatiques, l'ambre a une vertu légèrement excitante et anti-spasmodique : ce qu'on a appelé *ambre blanc* est ou une variété de l'ambre gris ou le blanc de baleine. Le jayet a aussi été nommé *ambre noir*.

Ambré, adj. qui a quelque chose de l'ambre; *une odeur ambrée*.

Ambrette, s. f. Plante du genre ketmie; *hibiscus abelmoschus*, L. (ketmie musquée, abelmosch, graine de musc, herbe à la poudre de Chypre.) Asie, Am. mérid. Les graines de cette plante, qui ont une odeur ambrée, servent dans le Levant pour faire la poudre connue sous le nom de *poudre de Chypre*, qu'on emploie comme parfum : appliquée sur la tête, elle joint à l'effet qui résulte de son odeur, celui

d'absorber, comme toutes les poudres de ce genre, la transpiration huileuse du cuir chevelu.

AMBULANCE, s. f. mot nouveau, dérivé de *ambulare*, voyager, par lequel on désigne tout hôpital militaire attaché à un corps d'armée, et par conséquent sujet comme ce corps à être transporté d'un lieu à un autre. L'ambulance est tantôt un édifice momentanément consacré au service des militaires malades ou blessés, tantôt une tente ou une simple voiture couverte où on dépose ceux qui sont enlevés du champ de bataille. On dit *chirurgien d'ambulance*, *infirmier d'ambulance*, *charriot d'ambulance*, etc.

AMBULANT, adj. *ambulans*, part. de *ambulare*, voyager; qui n'est pas fixe, qui va d'un endroit à un autre : *érysipèle ambulant*, celui qui s'étend de proche en proche, et quitte peu à peu une partie en se manifestant sur une autre qui lui est contiguë. *Hôpital ambulant*, ou *ambulance*. *V.* ce mot. *Vésicatoires ambulans*; ce sont ceux qu'on applique successivement sur différentes parties du corps.

AME, s. f. *anima*, modification d'*animus*, emprunté du grec ἄνεμος, souffle, respiration, principe de vie, ψυχὴ des Grecs. Dans ce sens, les animaux et les plantes ont une âme aussi bien que nous : mais celle des plantes est appelée *âme végétative*; celle des bêtes *âme sensitive*, et celle de l'homme *âme raisonnable*; ces épithètes indiquent la différence qui existe entre elles.

AMENDEMENT, s. m. *amelioratio*, changement en mieux, amélioration. *Il n'y a point d'amendement dans l'état de ce malade.* Le mot amendement vient de *emendare*, corriger, dont la racine est *menda*, faute, défaut, imperfection. Il est peu usité maintenant.

AMENDER, v. a. *emendare*, corriger; AMENDER, v. n. *se meliùs habere*, et s'AMENDER, *emendari*, éprouver de l'amendement, sont peu usités. L'Académie cite ces phrases : *Il n'y a que Dieu qui le puisse amender. Ce malade n'a point amendé depuis la saignée. Il faut espérer qu'il s'amendera.* On dit qu'un cheval est *amendé* quand il a pris de l'embonpoint.

AMÉNORRHÉE, s. f. *amenorrhæa*, de α privatif, μην, μηνος, mois, et ῥέω, je coule; suppression des mois ou des règles chez les femmes.

AMENTACÉES, *amentaceæ*. Ordre quatrième de la quinzième classe des dicotylédones de Jussieu; classe qui contient les *diclines irregulares*. — Fleurs monoïques ou dioïques, rarement hermaphrodites; fleurs mâles, disposées en chatons, accompagnées d'écailles ou de calices monophylles, qui portent des étamines en nombre défini ou indéfini. Fleurs femelles, solitaires ou réunies dans les bourgeons ou bien rangées en chatons écailleux comme les mâles; ovaire supère, simple ou multiple, surmonté d'un ou plusieurs styles; graines nues ou renfermées dans un péricarpe membraneux, osseux ou capsulaire; point de périsperme; tiges ligneuses; feuilles alternes, simples, munies de stipules caduques ou persistantes.

AMER, adj. *amarus*, qui a de l'amertume. On dit *les amers*, pour *les médicamens amers* : ils appartiennent à la classe des toniques. *Amer* se dit aussi du fiel ou de la bile de certains animaux : *Amer de bœuf*.

AMERTUME, s. f. *amaritudo*, saveur particulière que tout le monde connoît. L'*amertume d'un médicament*. On dit aussi *amertume de la bouche*, pour désigner cet état maladif dans lequel nous trouvons un goût amer à toutes les substances que nous goûtons ou que nous soumettons à la mastication.

AMÉTHYSTE, s. f. *amethystus*, ἀμέθυστος, de α privatif, et de μεθύω, je suis ivre. On a donné ce nom, dit M. Haüy, à certaines pierres dans lesquelles le rouge de vin est tempéré par un mélange de violet; en sorte qu'elles n'usent pour ainsi dire que sobrement de cette liqueur. D'autres prétendent que l'*améthyste* a été ainsi appelée parce qu'on croyoit qu'elle garantissoit de l'ivresse. C'est le quartz hyalin violet des minéralogistes modernes. *Améthyste basaltine*, nom que Sage a donné à la chaux phosphatée. *Fausse améthyste*, c'est la chaux fluatée violette. L'*améthyste orientale* des lapidaires est une espèce de corindon. Cette pierre précieuse a été autrefois employée en médecine.

AMIANTACÉ, adj. *amiantaceus*, qui a quelque ressemblance avec *l'amiante*. *Voy.* ce mot. *Teigne amiantacée* (*tinea asbestina*) : c'est le nom que M. Alibert a donné à une espèce de teigne qu'il regarde comme nouvelle.

AMIANTE, s. f. *amiantus*, ἀμίαντος, de α privatif, et de μιαίνειν, gâter, c'est-à-dire incorruptible; substance minérale qui a toute la souplesse du lin

filé, et dont on faisoit autrefois des toiles, etc. C'est une variété de l'asbeste.

Amidon, s. m. (on devroit écrire *amydon*, puisque ce mot vient du grec αμυλον), *amylum* : l'un des principes immédiats des végétaux qu'on retire des semences céréales, et des graines, des racines ou même des tiges de plusieurs autres plantes. C'est une matière sèche, blanche, pulvérulente, insipide, insoluble dans l'eau froide, mais se dissolvant dans l'eau bouillante, avec laquelle elle forme une gelée. Elle est très-nourrissante, et fait la base de beaucoup d'alimens végétaux. L'*amidon* du commerce est retiré de la farine de froment, et préparé avec peu de soin. Pour ne pas confondre avec cette substance le principe immédiat dont nous venons de parler, plusieurs chimistes ont préféré donner à celui ci le nom de *fécule amylacée*.

Amintas (fosse d'), nom d'un bandage pour le nez décrit par Galien, et inventé, dit-il, par un medecin qui s'appeloit ainsi.

Ammi, *sison ammi*, pentandr. digyn., L.; ombellif., J. Les semences de cette plante ont une odeur aromatique agréable, une saveur amère et chaude; elles sont rangées parmi les carminatifs, mais peu usitées.

Ammoniac, adj. *ammoniacus*, d'Ammonie ou de Lybie, où étoit le temple de Jupiter Ammon. Αμμος veut dire sable, et ce pays est en effet abondant en sables. Deux médicamens ont tiré leur nom de ce pays, d'où on les a d'abord fait venir : 1° la *gomme ammoniaque* ou *ammoniac* (ammoniacum); gomme-résine fétide, obtenue par incision d'une plante ombellifère appelée *bubon gummiferum*, L. C'est un antispasmodique; 2° le *sel ammoniac*, nommé aussi autrefois *sel armoniac*, et actuellement *muriate d'ammoniaque*, à cause de sa composition. *V.* Muriate d'ammoniaque.

Ammoniacal, adj. *ammoniacalis*, qui est formé par l'ammoniaque. *Voy* ce mot. *Une vapeur ammoniacale*, *savon ammoniacal*, un *sel ammoniacal*.

Ammoniacé, adj. *ammoniaceus*, qui contient de l'ammoniaque.

Ammoniaco-magnésien, adj. *ammoniaco-magnesicus*, qui contient de l'ammoniaque et de la magnésie; dénomination donnée par les chimistes modernes à plusieurs sels qui ont à-la-fois pour base l'ammoniaque et la magnésie.

Ammoniaco-mercuriel, adj. *ammoniaco-mercurialis*, qui contient de la magnésie et du mercure. *Muriate ammoniaco-mercuriel* : c'est le sel alembroth des anciens.

Ammoniaque, s. f. *ammoniaca*, espèce d'alcali, ainsi appelée parce qu'on la retire de la substance connue autrefois sous le nom de *sel ammoniac*. On ne peut l'obtenir pure que sous forme de gaz. Ce gaz, qu'on nomme aussi *gaz ammoniac*, *gaz ammoniacal* ou *gaz ammoniaque*, est incolore, d'une odeur piquante, et a une très-grande tendance à se dissoudre dans l'eau. Ainsi dissous, il forme l'*ammoniaque liquide*, la seule qui soit d'usage en médecine. Elle jouit des propriétés communes à tous les alcalis, et est en outre très-volatile, ce qui l'a fait nommer autrefois *alcali volatil*. On admettoit alors plusieurs espèces d'alcalis volatils; mais il est reconnu aujourd'hui que l'ammoniaque est identique, quel que soit le procédé qu'on emploie pour l'obtenir. C'est un puissant stimulant et un caustique.

Ammonium, s. m. M. Davy présume, d'après quelques expériences, que l'ammoniaque est, de même que les autres alcalis, un oxyde métallique, et il propose d'appeler *ammonium* le métal qu'il croit exister dans l'ammoniaque.

Amnésie, s. f. *amnesia*, de α privatif, et de μνησις, mémoire, défaut de mémoire; suspension, diminution ou perte totale de la mémoire. Sauvages et Sagar en ont fait un genre de maladies.

Amnios, s. m. *amnium*, ἄμνιος, ἀμνίον, de ἅμα εἶναι, être ensemble; c'est la membrane la plus interne de celles qui servent d'enveloppes au fœtus. On nomme le liquide qu'elle renferme *les eaux de l'amnios*, ou simplement *les eaux*.

Amnique, adj. *amnicus*, qui appartient ou qui a rapport à l'*amnios*. *Voy*. Acide amnique.

Amome, *amomum*, L., genre de plantes de la monandr. monog., L., fam. des basiliers, J. Plusieurs espèces fournissent à la médecine des excitans très-actifs, quoique peu employés. Tels sont : 1° les racines de l'*amomum zinziber* ou gingembre; 2° les fruits de l'*amomum cardamomum*, connus dans les pharmacies sous le nom de *cardamome*; 3° les graines de l'*amomum granum paradisi*, ou graines de paradis.

Amorphe, adj. *informis*, αμορφος, de α privatif, et de μορφη, forme, fi-

gure. M. Haüy donne ce nom aux minéraux dont la cristallisation est extrêmement confuse.

Amoureux, adj. *amatorius*. Quelques anatomistes ont donné le nom de *muscles amoureux* à ceux qui font mouvoir le globe de l'œil en bas et de côté. Ils sont plus généralement appelés *muscles obliques*.

Ampélite, s. f. *ampelitis*, αμπελιτις, de αμπελος, vigne. *Voy.* Pharmacite.

Amphémérine. *V.* Amphimérine.

Amphiarthrose, s. f. *amphiarthrosis*, de ἀμφὶ, qui, dans les composés, équivaut souvent à αμφοτερωθεν, de part et d'autre, et de ἀρθρώσις, articulation; c'est-à-dire articulation qui tient des autres espèces d'articulation. On donnoit autrefois ce nom à une articulation mixte qui tenoit de la *diarthrose* et de la *synarthrose* : telle est l'articulation des vertèbres entre elles.

Amphibie, adj. *amphibius*, αμφιϐιος, de ἀμφὶ, de part et d'autre, et de βιος, vie, qui a deux sortes de vie; épithète donnée aux animaux qui vivent à-la-fois sur la terre comme les quadrupèdes, et dans l'eau comme les poissons. *Les animaux amphibies* forment une famille qui fait partie de la classe des mammifères, et dans laquelle se trouvent les phoques, les morses, les lamentins.

Amphiblestroïde, s. m. *amphiblestroïdes*, αμφιϐληστροειδης, de αμφιϐληστρον, filet, et de ειδος, forme : qui a la forme d'un filet, d'un réseau. C'est ainsi que quelques anatomistes appellent la rétine, sans doute à cause du grand nombre de vaisseaux qui s'y ramifient. Inusité.

Amphibranchie, s. f. *amphibranchia*, αμφιϐραγχια, de ἀμφὶ, autour, et de βρογχος, gorge. C'est ainsi qu'Hippocrate appelle les parties qui avoisinent la gorge. On trouve aussi *amphibronche* et *amphibronchique*, qui ont la même étymologie et la même signification. Ces mots ne sont plus en usage.

Amphidiarthrose, s. f. *amphidiarthrosis*, de ἀμφὶ, de part et d'autre, et de διαρθρώσις, articulation mobile. Winslow donne ce nom à l'articulation de la mâchoire inférieure avec les temporaux, parce que, dit-il, elle tient du ginglyme et de l'arthrodie.

Amphimérine ou Amphémérine, adj. f. pris subst. *amphimerina*, ἀμφήμερος, de ἀμφὶ, autour, et de ἡμέρα, jour. Galien et ensuite Sauvages ont donné ce nom à la fièvre dont les accès reviennent chaque jour; mais le dernier a restreint la signification de ce mot à la fièvre quotidienne rémittente.

Amphion ou Anfion. *V.* Maslach.

Amphisbène, s. m. *amphisbæna*, αμφισϐαινα, de ἀμφί, de part et d'autre, et de βαινω, je marche; serpent dont parle Galien, qui marche alternativement par l'une et l'autre extrémités, en sorte qu'il semble avoir deux têtes. Il a été décrit par Aldrovande, qui lui attribue diverses propriétés.

Amphismile, s. f. αμφισμιλη, de ἀμφι, de part et d'autre, et de σμιλη, scalpel; scalpel à deux tranchans.

Amphitrope, adj. *amphitropus*, de ἀμφὶ, doublement, et de τροπειν, rétrograder, retourner. *Embryon amphitrope*, celui qui est tellement courbé, que ses deux bouts dirigés vers le hile, en sont à-peu-près également voisins (Richard).

Amplexatile, adj. *amplexatilis*, de *amplexi* ou *amplecti*, embrasser. *Embryon amplexatile*, celui dont la radicule embrasse tout le reste (Richard).

Amplexicaule, adj. *amplexicaulis*, de *amplexi* ou *amplecti*, embrasser, et de *caulis*, tige; qui embrasse la tige. *Feuilles amplexicaules*, *pétioles amplexicaules*, etc.

Ampoule, s. f. *ampulla*, petite tumeur remplie de sérosité limpide. Ce mot est synonyme de cloche ou phlyctène; mais il se dit particulièrement des pustules aqueuses qui viennent aux pieds et aux mains après une marche forcée, ou des travaux très-rudes.

Amputation, s. f. *amputatio*, de *amputare*, couper, retrancher : opération par laquelle on enlève avec l'instrument tranchant, et l'on sépare du reste du corps un membre ou une portion d'un membre, ou une partie saillante, comme la mamelle, le pénis, etc. : dans ce dernier cas cependant elle seroit mieux nommée *ablation*. Ce que l'on dit de l'*amputation* en général s'entend toujours de l'*amputation des membres*. On distingue à cet égard deux sortes d'amputation, l'une qui se fait dans l'articulation même du membre, et que l'on nomme *amputation dans l'article*, et l'autre qui se fait dans leur continuité. Celle-ci est appelée *circulaire*, quand on coupe circulairement les parties molles. Lorsqu'au contraire les chairs sont coupées obliquement, de

manière à former un ou plusieurs lambeaux, l'opération, soit qu'elle soit faite dans l'articulation ou dans la continuité des membres, se nomme *amputation à lambeaux*.

Amputer, v. a. *amputare*, pratiquer l'*amputation*. *Voy*. ce mot.

Amulette, s. m. (beaucoup d'auteurs le mettent du féminin, mais c'est une faute), *amuletum*, de *amoliri*, éloigner, περιαμμα; image, figure, médicament ou substance quelconque que l'on porte sur soi dans l'intention de se préserver d'un danger ou d'une maladie. *Amulette mystérieux*, etc.

Amygdale, s. f. *amygdala*, de αμυγδαλη, qui veut dire *amande*. On nomme *glandes amygdales*, ou simplement *amygdales* et aussi *tonsilles*, deux corps de la forme d'une amande, situés au fond de la gorge dans l'écartement que laissent de chaque côté les piliers du voile du palais. Ce sont des assemblages de cryptes ou follicules muqueux qui sécrètent une humeur épaisse et visqueuse.

Amygdalin, adj. *amygdalinus*, de *amygdala*, ou αμυγδαλη, amande; surnom du savon médicinal qui se prépare avec l'huile d'amandes douces.

Amygdalite, s. f. *amygdalitis*, c'est, dit-on, l'inflammation des *amygdales*. *Voy*. ce mot. Nous ne connoissons pas d'auteur qui ait fait usage de cette expression, qu'on trouve dans d'autres dictionnaires.

Amylacé, adj. *amylaceus*, de *amylum*, amidon : qui a de l'analogie avec l'amidon. Quelques chimistes appellent *fécule amylacée* toute poudre végétale blanche qui a les mêmes propriétés que l'amidon du commerce : c'est ce que Fourcroy nomme en général *amidon*. *Voy*. ce mot.

Amyntique, adj. *amynticus*, de αμυνειν, secourir, fortifier; nom d'un emplâtre qu'on croit fortifiant.

Amyris. *Voy*. Balsamier.

Ana, adv. *ana*, ἀνὰ, de chaque, autant de l'un que de l'autre : Mat. méd. — On écrit par abréviation *aa*. Exemple : opium, camphre, sel de nitre, *aa gr. vj*; c'est-à-dire opium, camphre et sel de nitre, de chaque six grains.

Anabrochisme, s. m. *anabrochismus*, ἀναβροχισμὸς, de βροχος, nœud, lacet; opération qui consiste à arracher au moyen d'un fil, d'une soie ou d'un cheveux qu'on noue, les cils qui irritent le globe de l'œil. Galien et Paul d'Ægine en ont parlé. Elle n'est plus en usage aujourd'hui.

Anabrose, s. f. *anabrosis*, αναβρωσις, de ἀναβρώσκω, je ronge. Ce mot, ainsi que *diabrose*, est employé par Galien pour désigner une solution de continuité ou une sorte d'érosion produits par quelque humeur âcre. Inusité.

Anacarde, Anacardier, s. m. *anacardium*, L. Genre de plantes de l'ennéand. monogyn., L., et des térébinthacées, J. L'espèce *anacardium orientale*, (*anacardium longifolium*, Lmk.), est un arbre des Indes orientales, dont le fruit a la forme de cœur; de là, le nom *anacardium*, du grec ἀνὰ, qui, dans ce sens, signifie ressemblance, et de καρδια, cœur. Le noyau de ce fruit est une substance émulsive, qui sert d'aliment aux habitans des îles Philippines, et de plusieurs parties de l'Inde. Le parenchyme diploïque de son écorce contient un suc âcre, caustique, dont on se sert dans l'Inde pour faire de l'encre et pour marquer les étoffes d'une couleur indélébile. L'espèce *anacardium occidentale*, L. (*cassuvium pomiferum*, Lmk, acajou), fournit un fruit dont la noix réniforme présente des propriétés analogues à celles de la noix de l'*anacardium orientale*. *Voy*. Acajou.

Anacatharsie, s. f. *anacatharsis*, ἀνακάθαρσις, de ἀνα, en haut, et de καθαιρειν, purger; purgation par les crachats (Hippocrate et Galien). Inusité.

Anacatharthique, adj. *anacatharticus*, qui excite l'expectoration. *Voy*. Anacatharsie. Inusité.

Anaclastique, s. f. *anaclastice*, de ἀνὰ, derechef, et de κλαειν, briser; partie de l'optique qui traite de la réfraction de la lumière. Inusité : remplacé par *dioptrique*.

Anacollémate, s. m. *anacollema*, ἀνακόλλημα, de ἀνακόλλαω, je colle; remède collant qu'on appliquoit sur le front, et qui n'est plus en usage. Galien en décrit de plusieurs espèces.

Anadose, s. f. *anadosis*, ἀνάδοσις, de ἀνὰ, *singulatim*, et de διδωμι, je donne; distribution des principes nutritifs dans les différens vaisseaux. L'*anadose* diffère, selon Galien, de la *diadose*, en ce que celle-ci est l'action qui fait parvenir les principes nutritifs aux dernières ramifications des vaisseaux. Ainsi, l'*anadose* seroit proprement la chylification, et la *diadose* la nutrition. Ces mots ne sont plus usités.

Anadrome, s. f. *anadrome*, ἀναδρομή, de ἀνὰ, en haut, et de δρεμω, je cours. Selon Hippocrate, le transport d'une humeur des parties inférieures vers les supérieures. Inusité.

Anæmie. *Voy*. **Anémie**.

Anæsthésie, s. f. *V*. **Anesthésie**.

Anagyre, s. f. (bois puant), *anagyris fœtida*, L., du grec ανα, et γυρος, cercle, la gousse de cette plante étant recourbée à son extrémité. C'est un arbrisseau de la décandrie monogyn., L., famille des légumineuses, J., qui croît naturellement en Italie, en Espagne et dans le midi de la France. Ses feuilles sont très-purgatives.

Analepsie, s. f. *analepsia*, ἀνάληψις, de ἀνὰ, derechef, et de λαμϐανειν, prendre; restauration, recouvrement des forces après une maladie. Employé par Galien. Inusité aujourd'hui.

Analeptique, adj. *analepticus*, ἀναληπτικὸς (même étym.). On donne le nom d'*analeptiques* aux médicamens ou plutôt aux alimens qui sont propres à rendre les forces aux convalescens.

Analogie, s. f. *analogia*, ἀναλόγια, de ἀνὰ, entre, et de λογος, discours, rapport. En médecine comme dans le langage ordinaire, il exprime la similitude.

Analogisme, s. m. *analogismus*, raisonnement fondé sur l'analogie ou la comparaison des rapports qui existent entre plusieurs objets. L'*analogisme est le seul guide que nous ayons pour parvenir à la connoissance d'une maladie nouvelle.*

Analyse, s. f. *analysis*, αναλυσις, de ἀνὰ, *singulatim*, et de λυω, je dissous ou je résous; résolution, l'action de ramener une chose à ses élémens ou à ses principes. *Analyse chimique*, séparation des principes constituans des différens corps: elle est *vraie* quand elle donne pour résultat des principes qui existent réellement dans la substance analysée; elle est *fausse*, au contraire, quand les principes obtenus sont l'effet de nouvelles combinaisons. Les botanistes font également l'*analyse* ou l'anatomie *d'une plante*, quand ils séparent les différentes parties qui la constituent. Les métaphysiciens entendent par *analyse* cette opération de l'esprit qui sépare et forme différens groupes des objets ou qualités qui se trouvent réunis. C'est dans ce sens qu'on dit *faire l'analyse des symptômes d'une maladie compliquée*; parce qu'on sépare les symptômes de cette maladie en autant de groupes qu'il y a d'affections réunies pour la constituer.

Analyser, v. a. faire l'analyse. *V*. ce mot.

Anamnestique, adj. *anamnesticus*, ἀναμνηστικὸς, de ἀνὰ, derechef, et de μνησις, souvenir; qui rappelle le souvenir ou la mémoire. *Signes anamnestiques* ou commémoratifs: signes à l'aide desquels on découvre ce qui a précédé. *Remèdes anamnestiques*: remèdes propres à rendre la mémoire. Peu usité.

Ananas, s. m. *bromelia ananas*, L. Plante de l'hexandr. monogyn., L., qui a donné son nom à la famille des ananas, J. Elle est originaire des Indes orientales, et a été naturalisée en Amérique. Son fruit, semblable par sa forme au cône du pin, mais beaucoup plus gros, est un aliment très-agréable. Dans les pays où il est très-abondant, on en fait des boissons rafraîchissantes. Son suc exprimé, donne par la fermentation, une espèce de vin auquel on attribue la propriété diurétique.

Ananas, s. m. plur. *bromeliæ*; ordre cinquième de la classe des monocotylédones. — Calice supère lorsque l'ovaire est infère, et infère lorsque l'ovaire est supère, à six divisions ordinairement inégales; six étamines insérées au fond ou au milieu du calice ou sur une glande calicinale qui couvre l'ovaire; ovaire simple; un style; un stigmate trifide; fruit triloculaire; feuilles vaginées, presque toujours radicales. Fleurs en épi ou en panicule; quelquefois en corymbe.

Anapétie, s. f. *anapetia*, ἀναπέτεια, de ἀνὰ, entre, et de πεταω, j'ouvre, je dilate; dilatation des orifices vasculaires, selon Galien. Ce mot est opposé à *obstruction*. Inusité.

Anaphonèse, s. f. *anaphonesis*, ἀναφώνησις, de ἀνὰ, en haut, et de φωνη, voix; exercice de la voix. On a aussi rendu ce terme par *vociferatio*: éclats de voix, action de crier, clameur. Inusité.

Anaphrodisie, s. f. *anaphrodisia*, ἀναφροδισία, de α privatif, et Αφροδιτη, Vénus; absence ou abolition de l'appétit vénérien, ou impuissance chez l'homme. Sauvages, Sagar et Cullen en ont fait un genre de maladies.

Anaplérose, s. f. *anaplerosis*, ἀναπλήρωσις, de ἀναπληροω, je remplis, je complette; restauration. D'autres entendent par ce mot la partie de la chirurgie qui s'occupe des moyens de rempla-

cer une partie qu'on a perdue, et le regardent par conséquent comme synonyme de *prothèse*. Inusité.

Anaplérotique, adj. *anapleroticus*, ἀναπληρωτικος (même etymol.). Galien donne cette épithète à tout remède propre à faire pousser les chairs dans une plaie avec perte de substance. C'est ce que les modernes ont appelé *incarnatifs*. Inusité.

Anasarque, s. f. *anasarca*, ἀνασαρκα; de ἀνὰ, entre, et de σαρξ, σαρκὸς, chair; espèce d'hydropisie dans laquelle toute l'habitude du corps est remplie de sérosité ou de pituite, selon Galien. C'est proprement une hydropisie générale du tissu cellulaire. Lorsque cette hydropisie est partielle, elle se nomme *œdème*. On regarde généralement *anasarque* et *leucophlegmatie* comme synonymes : il paroît néanmoins que ce dernier mot doit s'entendre d'une tumefaction rénitente du tissu cellulaire, tandis que dans l'anasarque, ce tissu est mou, et se laisse facilement déprimer.

Anaspase, s. f. *anaspasis*, ἀνασπασις, de ανασπαω, je resserre; resserrement de l'estomac (Hippocrate). Inusité.

Anastaltique, adj. *anastalticus*, ἀνασταλτικος, de ἀνὰ, en arrière, et de στελλειν, serrer; épithète donnée aux remèdes propres à resserrer, ou à rapprocher : synonyme de *styptique*. Inusité.

Anastase, s. f. *anastasis*, ἀνάστασις, élévation; transport des humeurs vers une partie plus elevée (Hippocrate). Inusité.

Anastomose, s. f. *anastomosis*, ἀναστόμωσις, de ἀνὰ, par, et στομα, bouche, comme si l'on disoit *abouchement*; jonction de deux vaisseaux ou de deux filets nerveux. — Les anciens entendoient aussi par ce mot l'ouverture de quelque extrémité veineuse ou arterielle, et l'effusion du sang qui en est la suite.

Anastomoser (s'), v. n. s'unir, se joindre par *anastomose*. *Voy.* ce mot.

Anastomotique, adj. *anastomoticus*, ἀναστομωτικος, qui a rapport aux anastomoses. *V.* ce mot. *Rameau anastomotique*, *cercle anastomotique*, etc. — *Remèdes anastomotiques*, remèdes qui, suivant Galien, ont la propriété d'ouvrir les orifices des vaisseaux : synonyme d'*apéritifs*, qui est plus usité.

Anatomie, s. f. *anatomia* et *anatome*, ἀνατομὴ, de ἀνὰ, *singulatim*, et de τεμνειν, couper; parce que c'est principalement par la dissection que cette science peut s'acquérir : connoissance de la structure intime des êtres organisés. On nomme *anatomie humaine* ou *anthropotomie* celle qui s'occupe de l'organisation de l'homme; *anatomie générale*, celle qui considère la structure des différens tissus qui entrent dans la composition des divers organes; *anatomie descriptive*, celle qui offre la description des organes considérés principalement dans leur forme et dans leur figure extérieure; *anatomie comparée*, celle où le même organe est examiné comparativement dans plusieurs animaux; *anatomie végétale*, celle qui considère la structure des végétaux, etc.

Anatomique, adj. *anatomicus*, qui a rapport à l'anatomie : *travaux anatomiques*.

Anatomiquement, adv. relativement à l'anatomie. *Considérer un tissu, un organe anatomiquement*.

Anatomiser, v. a. faire l'anatomie; *anatomiser un corps* (Acad.). Il vaut mieux dire *disséquer*.

Anatomiste, s. m. *anatomicus*, ἀνατομικος, celui qui fait son occupation principale de l'anatomie.

Anatripsologie, s. f. *anatripsologia*, de ανατριψις, friction, et λογος, discours; traité sur les frictions. M. V. L. Bréra a donné un ouvrage qui porte ce titre.

Anchilops, s. m. *anchilops*, αγχίλωψ, de αγχι, proche, et ωψ, œil; petite tumeur située un peu au-dessous de l'angle interne de l'œil. L'*anchilops* précède l'*ægilops*, et diffère de la tumeur lacrymale en ce que l'humeur qui le forme est amassée, non dans le sac lacrymal, mais au-devant ou dans sa paroi antérieure.

Ancipité, adj. *anceps*, comprimé, ayant deux bords opposés plus ou moins tranchans, *anceps* signifiant quelquefois une épée à deux tranchans. *Feuilles ancipitées*; exemple : le sangdragon.

Ancœur. *Voy.* Avant-cœur.

Ancolie, s. f. *aquilegia*, L. Genre de plantes de la polyand. pentag., L., de la famille des renonculacées de J., dont l'espèce vulgaire, *aquilegia vulgaris*, L., très-commune en Europe, a été recommandée comme anti-scorbutique, aperitive et diurétique. Des auteurs modernes soupçonnent l'ancolie d'être vénéneuse.

Anconé, adj. *anconeus*, de αγκων,

la saillie du coude, l'olécrâne; qui appartient au coude. Ce nom a été donné aux muscles qui s'attachent à l'olécrâne. Winslow en distingue quatre : le *grand anconé*, l'*externe*, l'*interne* et le *petit*. Les trois premiers ne forment réellement qu'un muscle, connu aujourd'hui sous le nom de *triceps brachial*; le dernier seul a retenu le nom d'*anconé*, et porte dans la nomenclature méthodique celui de *épicondylo-cubital*.

Ancyloblépharon. *Voy*. Ankyloblépharon.

Ancylomèle, s. f. *ancylomele*, ἀγκυλομήλη, de ἀγκύλος, courbé, crochu, et de μήλη, sonde; sonde recourbée dont on se servoit du temps d'Hippocrate pour sonder les plaies. Inusité.

Ancylotome, s. m. *ancylotomus*, ἀγκυλοτομος, de ἀγκύλος, courbé, et de τεμνειν, couper. Paul d'Ægine donne ce nom à toute espèce de scalpel dont la lame est recourbée. Scultet l'entend seulement de celui dont on se servoit de son temps pour couper le filet de la langue.

Ancyroïde, adj. αγκυροειδης, de αγκυρα, ancre, crochet, et de ειδος, forme; qui a la figure d'un crochet. Quelques auteurs ont donné ce nom à l'apophyse coracoïde. Inusité.

Andranatomie ou Androtomie, s. f. *andranatome*, *androtome*, ἀνδρανατομὴ, ἀνδροτομὴ, de ανηρ, ανδρος, homme (*vir*), et de ανατομὴ, anatomie : anatomie de l'homme. On trouve ces mots dans Marc-Aurèle Severin et ailleurs. Inusité.

Androgénie, s. f. *androgenia*, ἀνδρογενεία, de ανηρ, mâle, et de γεννᾶν, engendrer. Hippocrate emploie ce mot pour désigner la génération mâle, la succession de mâle en mâle. Inusité.

Androgyne, adj. *androgynus*, ἀνδρόγυνος, de ανηρ, homme, mâle, et γυνη, femme, femelle; qui a les deux sexes. Hippocrate donne ce nom aux hommes efféminés. Les botanistes l'appliquent aux plantes qui ont sur le même réceptacle des fleurs mâles et des fleurs femelles. Elles appartiennent à la *monoécie* de Linné; mais toutes les plantes *monoïques* ne sont pas androgynes. *Voy*. Monoïque.

Andromanie, s. f. *andromania*, de ανηρ, ανδρος, homme, et de μανια, fureur, folie; passion pour les hommes, fureur utérine ou nymphomanie. Inusité.

Androtomie, s. f. *Voy* Andranatomie.

Andrum, s. m. Mot indien latinisé par Kæmpfer, et qui, selon cet auteur, veut dire *hydrocèle endémique*. Ce n'est autre chose, dit M. Alard, que l'*éléphantiasis* des Arabes fixé sur le scrotum.

Anéantissement, s. m. *extinctio virium*. *Voy*. Abattement.

Anélectrique, adj. *anelectricus*, de α privatif, et de ἤλεκτρον, électricité : non électrique par le frottement, ou conducteur de l'électricité. On a reconnu que tous les corps qu'on regardoit autrefois comme *anélectriques*, sont susceptibles d'être électrisés par le frottement, pourvu qu'ils soient isolés, au moyen d'un corps non conducteur.

Anémase, s. f. *anæmasis*, de α privatif, et de ἆιμα, sang; défaut de sang. Inusité. *Voy*. Anémie.

Anémie ou Anæmie, s. f. *anæmia* (même étymologie). Lieutaud a donné ce nom à une maladie caractérisée par une grande foiblesse et une telle diminution du sang, que les vaisseaux sanguins paroissent absolument vides. M. Hallé a observé et décrit sous le même nom une maladie très-analogue, sinon tout-à-fait identique.

Anémographie, s. f. *anemographia*, de ἄνεμος, vent, et de γραφη, description; description des vents. Inusité.

Anémomètre, s. m. *anemometrum*, de ἄνεμος, vent, et de μετρον, mesure; instrument propre à mesurer la force du vent : tel est celui qui a été imaginé par un physicien nommé Ons-en-Bray.

Anémométrie, s. f. *anemometria* (même étymologie), l'art de mesurer les vents. Inusité.

Anémone, s. f. *anemone*, L., de ἄνεμος, vent, parce que sa fleur ne s'ouvre que par le vent, selon Pline. Genre de plantes de la polyandr. polygyn., L., et des renonculacées, J., dont plusieurs espèces ont été employées autrefois en médecine, et sont aujourd'hui pour ainsi dire abandonnées. Telles sont 1° l'*anemone pulsatilla*, qui a été recommandée comme cathérétique, apéritive, fébrifuge; 2° l'*anemone pratensis*, ou *pulsatilla nigricans*, dont l'extrait a été employé avec peu de succès par Stoerk, dans l'amaurose et les taches de la cornée; 3° l'*anemone nemorosa*, préconisée par Chomel, comme détersive, dans la teigne; 4° l'*anemone hepatica*, qui a été employée dans les

obstructions du foie, et dont l'eau distillée est recommandée par Simon Pauli, comme cosmétique, pour enlever les taches de rousseur.

Anémoscope, s. m. *anemoscopium*, de ἄνεμος, vent, et de σκοπειν, regarder, considérer; instrument propre à faire connoître la direction du vent. C'est une espèce de girouette à laquelle sont adaptés des rouages et un cadran où la direction du vent est indiquée par une aiguille.

Anesthésie, *anesthesia*, ἀναισθησία, de α privatif, et αισθανομαι, je sens; privation du sentiment, principalement du sens du toucher, sorte de paralysie. Sauvages, Linné, Sagar et Cullen ont admis ce genre de maladies, et en ont distingué plusieurs espèces.

Aneth, s. m. *anethum graveolens*, L., plante de la pentand. digyn., L., ombellif., J., originaire d'Espagne et d'Italie, et cultivée dans toute la France. Les semences sont excitantes, et employées dans les débilités gastriques et les flatuosités intestinales. Elles ont en conséquence été rangées parmi les carminatifs.

Anévrysmal, adj. *anevrysmalis*, qui appartient à l'*anévrysme*. *Voy*. ce mot. *Tumeur anévrysmale*. On dit aussi *anévrysmatique*, mais il est moins usité.

Anévrysme, s. m. *anevrysma*, de ανευρυνειν, dilater, distendre; c'est proprement une tumeur produite par la dilatation d'une artère; mais on a étendu ce nom à diverses lésions des artères et des veines, ainsi qu'aux dilatations du cœur. On distingue, par rapport aux artères, 1° l'*anévrysme vrai*, celui dans lequel toutes les tuniques des artères sont dilatées, ou, au moins, celui dans lequel la seule tunique interne a été rompue; 2° l'*anévrysme faux*, qui n'est autre chose que la blessure d'une artère, et qu'on divise encore en *primitif* et *consécutif*: le premier est aussi nommé *par infiltration*, et *non circonscrit*, parce qu'il est formé par l'infiltration du sang dans le tissu cellulaire; le second est appelé par *épanchement* ou *circonscrit*, parce que le sang s'accumule lentement au voisinage de l'artère ouverte, et y forme une tumeur qui a presque tous les caractères de l'anévrysme vrai; 3° l'*anévrysme mixte*, c'est-à-dire celui dans lequel il y a dilatation d'une ou plusieurs tuniques de l'artère, et rupture d'une ou plusieurs autres: ce nom s'applique particulièrement à l'espèce d'anévrysme dans laquelle la tunique interne reste intacte, tandis que les autres sont rompues. Ce qu'on nomme *anévrysme variqueux* consiste dans la double lésion d'une artère et d'une veine correspondante, lésion qui donne lieu au passage du sang artériel dans la veine. Par *anévrysme du cœur* on entend la dilatation d'une ou de plusieurs, ou de toutes les cavités qui constituent cet organe. Sous ce rapport, l'anévrysme est *partiel* ou *total*. On distingue aussi ces anévrysmes en *actifs* et *passifs*, suivant qu'ils sont avec augmentation ou diminution d'épaisseur des parois du cœur.

Anfion ou Amphion. *V*. Maslach.

Anfractuosité, s. f. *anfractus*, détour, circuit. Il ne se dit que des enfoncemens sinueux qui séparent les circonvolutions du cerveau.

Angéiographie. *Voy*. Angiographie, et de même pour les autres mots qui commencent par *angéio*.

Angélique, s. m. *angelica archangelica*, L. (angélique cultivée). Plante de la pentandrie digyn. L. et de la famille des ombellifères, J. Toutes ses parties sont d'une odeur aromatique très-agréable, et recommandées comme stomachiques, diaphorétiques, emménagogues. L'espèce *angelica sylvestris*, angélique des bois, est succédanée de la précédente, mais elle est moins active.

Angiectasie, s. f. *angiectasis*, de ἀγγεῖον, vaisseau, et de ἔκτασις, extension, dilatation. Le docteur Grœfe appelle ainsi toute maladie qui consiste dans une dilatation vicieuse de quelque vaisseau, soit artériel, soit veineux, soit lymphatique.

Angine, s. f. *angina*, de *angere*, suffoquer, étrangler. Les auteurs latins, selon Van-Swiéten, ont appelé *angine* toute maladie dans laquelle il y a lésion de la déglutition ou de la respiration, ensemble ou séparément, pourvu que la cause de cette lésion ait son siége audessus de l'estomac et des poumons. Hippocrate appelle *cynanche*, κυναγχη, l'angine avec menace de suffocation, et *paracynanche*, παρακυναγχη, celle dont les symptômes ont moins d'intensité. Il paroît que les mots συναγχη et παρασυναγχη, qu'on a rendus par *synanche* et *esquinancie* forte ou foible, ont été introduits plus tard. Arétée, Alexandre de Tralles et Paul d'Egine se servent tour-à-tour de ces quatre mots grecs, mais ils ne s'accordent pas sur la signification qui leur convient. Arétée regarde la cy-

nanche comme moins grave que la *synanche*. Suivant Alexandre, la *cynanche* et la *paracynanche* ont leur siége dans les muscles internes ou externes du larynx, et la *synanche* et la *parasynanche* dans ceux du pharynx. En français, les mots *esquinancie* ou *squinancie*, *angine* et *mal de gorge* présentent des différences assez grandes. L'*esquinancie* est la véritable *cynanche* d'Hippocrate ou *synanche* d'Arétée; l'*angine* est proprement une inflammation moins intense de la membrane muqueuse qui revêt les parois du pharynx et du larynx, et le *mal de gorge* est la même maladie à un degré encore plus foible. On a cependant admis des *maux de gorge gangréneux*. Les nosologistes regardent le mot *angine* comme générique, et distinguent ensuite plusieurs espèces de cette maladie. De là les dénominations suivantes: *angine inflammatoire* ou esquinancie : c'est celle qui est accompagnée de tous les symptômes de la fièvre inflammatoire. *Angine séreuse* ou *aqueuse*, celle où l'inflammation est très-légère, ou bien celle où il n'y a qu'un engorgement œdémateux des diverses parties du larynx. M. Pinel distingue l'*angine*, à raison du siége qu'elle occupe, en *pharyngée* ou *gutturale*, et en *laryngée* ou *trachéale* : c'est à cette dernière qu'appartient le croup, nommé aussi *angine membraneuse*, *polypeuse*, *striduleuse*, etc. L'*angine tonsillaire* n'est qu'une variété de la première. Enfin on nomme *angine pectorale*, une maladie dans laquelle la respiration est plus ou moins lésée, et qui est caractérisée par des accès où le malade ressent une sorte de constriction ou de pression vers le sternum.

Angiographie ou Angéiographie, s. f. *angiographia* vel *angeiographia*, de ἀγγεῖον, vaisseau, et de γραφειν, décrire; description des vaisseaux : Anat. Inusité.

Angio-hydrographie ou Angéio-hydrographie, s. f. *angeio-hydrographia*, de αγγειον, vaisseau, υδωρ, eau, lymphe, et γραφειν, décrire; description des vaisseaux lymphatiques. On trouve aussi *angéio-hydrologie*, et *angéio-hydrotomie*. Tous ces mots sont inusités, et n'ont peut-être jamais été employés.

Angiologie ou Angéiologie, s. f. *angiologia* vel *angeiologia*, de αγγειον, vaisseau, et de λογος, discours; partie de l'anatomie qui traite des vaisseaux. Paul d'Egine, et après lui quelques autres auteurs ont entendu ce mot de la dissection particulière des vaisseaux des tempes et du front. Les auteurs modernes ne l'emploient que dans la première signification, qui est la seule conforme à l'étymologie.

Angioscope, s. m. *angioscopium*, de αγγειον, vaisseau, et de σκοπειν, voir, considérer; instrument propre à examiner les vaisseaux capillaires. Inus.

Angiosperme, adj. *angiospermus*, de αγγειον, vaisseau, et σπερμα, semence. *Plante angiosperme*, dont la graine ou les graines sont revêtues d'un péricarpe distinct.

Angiospermie, s. f. *angiospermia* (même étymologie). Ordre qui comprend les plantes *angiospermes*. C'est la seconde division de la *didynamie* de Linné.

Angioténique, adj. *angiotenicus*, de αγγειον, vaisseau, et de τεινειν, tendre. *Fièvre angioténique*, nom que M. Pinel donne à la fièvre inflammatoire ou synoque des anciens, parce qu'elle est caractérisée en partie par la tension des artères, ou la vigueur du pouls.

Angiotomie ou Angéiotomie, s. f. *angeiotomia*, de αγγειον, vaisseau, et de τεμνειν, couper; dissection des vaisseaux. Inusité.

Angle, s. m. *angulus*, de αγκυλος, crochu; coïncidence de deux lignes ou de deux ou plusieurs plans. Dans le premier cas, c'est l'*angle* proprement dit; le second se nomme *angle plan*, et le troisième *angle solide*. En anatomie, on donne le nom d'*angles* à diverses parties qui offrent effectivement des angles, mais plus ou moins irréguliers. Telles sont les suivantes : *angle des lèvres*, ou commissure formée de chaque côté de la bouche par la jonction de la lèvre supérieure à l'inférieure ; *angles de l'œil*, ou les *canthus*, distingués en *interne* et *externe*, et formés également par la jonction des paupières : l'*angle interne*, (hirquus), est aussi nommé le *grand angle* ; *angle de l'omoplate*, c'est celui des trois angles de cet os qui est supérieur et interne; *angle de la mâchoire*, c'est celui que présente de chaque côté le bord inférieur de l'os de la mâchoire ou maxillaire inférieur; *angle du pubis*, angle formé par la jonction des deux os pubis, et dont le sommet est placé superieurement; *angle facial*, angle formé par le concours de deux lignes qui sont censées tirées l'une de la bosse nasale au milieu

de la mâchoire supérieure, l'autre du niveau du conduit auditif au même point. Il est évident qu'il est plus ou moins éloigné de l'angle droit, suivant le degré d'inclinaison de la face. Le développement de la cavité du crâne, du cerveau par conséquent, et jusqu'à un certain point, de l'intelligence, est en raison directe de la grandeur de cet angle.

Angoisse, s. f. *angor*, de *angere*, presser; sentiment de resserrement à la région épigastrique, accompagné de difficulté de respirer et d'une tristesse excessive: c'est le dernier degré de l'*anxiété*.

Angulaire, adj. *angularis*, qui appartient à quelque angle. *Dents angulaires* ou canines, celles qui correspondent à l'angle des lèvres. *Apophyses angulaires* ou orbitaires du coronal: ce sont celles qui répondent aux angles des yeux. *Muscle angulaire* de l'omoplate, ou trachélo-scapulaire, muscle allongé qui s'étend de l'angle de l'omoplate aux apophyses transverses des premières vertèbres cervicales. *Artère et veine angulaires*: on a donné ce nom, 1° à la terminaison de l'artère ou de la veine maxillaire externe, parce qu'elle passe à la racine du nez près le grand angle de l'œil; 2° aux artère et veine maxillaires inférieures, parce qu'elles passent sous l'angle de la mâchoire. *Nerf angulaire*, filet nerveux fourni par le maxillaire inférieur, et qui passe près du grand angle de l'œil.

Angulé, adj. *angulatus*, pourvu d'angles en nombre déterminé. (Bot.) Ce mot n'est guère en usage que dans les composés, *triangulé*, *quadrangulé*, etc.

Anguleux, adj. *angulosus*, qui a des angles. *Un fruit anguleux*, etc.

Angurie, s. f. *anguria*, L., genre de plantes, de ἀγγουριον, nom que les Grecs donnoient au *cucumis*; ce nom vient lui-même de ἄγγος, vase, chose creuse, le fruit de ces plantes étant creux. Le genre *anguria* de la diandrie monogyn., L., et de la famille des cucurbitacées, J., comprend plusieurs espèces dont les fruits peuvent servir d'alimens comme ceux du genre *cucumis*, etc.

Angustie, s. f. *angustia*, anxiété, ou bien étroitesse. Inusité.

Angusture, s. f. On connoît depuis un certain nombre d'années, sous ce nom, l'écorce d'un arbre observé d'abord dans l'*île Angustura*, de l'Amérique méridionale, et dont les caractères botaniques ne sont bien connus que depuis le voyage de MM. de Humbold et Bonpland, qui ont trouvé des forêts entières de cet arbre sur les bords de l'Orénoque et sur la côte de Paria, entre la Trinité et Curaçao: il appartient à la famille des magnoliers, et il a été appelé par M. Willdenow *Bonplandia trifoliata*. L'écorce de l'angusture est très-amère, tonique et fébrifuge. C'est un succédané du quinquina.

Anhélation, s. f. *anhelatio*, de *anhelare*, respirer difficilement, haleter; essoufflement, respiration courte et fréquente. Sauvages appelle *anhélations* (*anhelationes*), toute agitation involontaire et pénible des muscles de la poitrine, d'où résulte la difficulté et la fréquence de la respiration. Il en fait une classe de maladies divisée en deux ordres: les *anhélations spasmodiques*, parmi lesquelles se trouvent le cauchemar, l'éternuement, le bâillement, le boquet et la toux; et les *anhélations oppressives* qui comprennent le ronflement, la dyspnée, l'asthme, la suffocation, l'angine, la pleurodynie, le rhume, l'hydrothorax et l'empyème.

Anhéleux, adj. *anhelans*, haletant: *respiration anhéleuse*, respiration très-fréquente, haletante.

Animal, s. m. *animal*, de *anima*, âme, ζωον, nom qu'on donne à tout être corporel animé, c'est-à-dire jouissant de la faculté de se mouvoir et de changer de place. Cette définition s'applique rigoureusement à la grande majorité des êtres qu'on appelle animaux; mais quelques-uns d'entre eux semblent s'y soustraire, en ce qu'ils ne jouissent pas éminemment de la faculté de se mouvoir. Suivant M. Cuvier, le caractère distinctif de l'animal est d'être pourvu d'organes digestifs, ces organes fussent-ils réduits à un simple tube, comme dans les polypes.

Animal, adj. *animalis*, ζωικος, qui appartient aux animaux. *Règne animal*, assemblage des êtres organisés connus sous le nom d'*animaux*. *Chimie animale*, partie de la chimie qui s'occupe de la nature et de la composition des substances animales. *Esprit animal*: quelques auteurs ont employé cette expression comme synonyme de fluide nerveux. On appeloit autrefois *fonctions animales* celles qui fournissent à l'ame les idées qu'elle perçoit, ainsi que celles dont elle est elle-même le siége ou le

principe : tels sont les sensations, la perception, l'imagination, la mémoire, le jugement, le raisonnement, les affections de l'ame et les mouvemens volontaires. Bichat entend par *vie animale* celle qui est propre à toute la classe des animaux et les distingue de la classe des végétaux. C'est ce que d'autres physiologistes ont appelé *vie de relation*, *vie extérieure* ou *vie active*. Le même auteur appelle *sensibilité* et *contractilité animales* celles qui appartiennent à cette sorte de vie.

Animalcule, s. m. *animalculum*, ζωδιον, ζωυφιον, diminutif de *animal*; animal si petit qu'on ne peut presque l'apercevoir qu'à l'aide du microscope.

Animalisation, s. f. *animalisatio*, transformation des substances végétales en substances animales; elle fait partie de l'*assimilation* ou conversion des substances alimentaires en la propre substance de l'animal qui s'en nourrit.

Animaliser (s'), v. n. acquérir la propriété caractéristique de la matière animale.

Animaliste, s. m. celui qui veut tout expliquer par l'existence des animaux microscopiques ou animalcules : *système des animalistes*.

Animalité, s. f. *animalitas*, qualités qui distinguent ce qui est animé.

Animation, s. f. *animatio*, de *anima*, ame; réunion ou jonction de l'ame au corps dans l'embryon humain.

Animé. *Voy*. Resine animé.

Animer, v. a. *animare*, exciter, rendre actif; *animer un vésicatoire*, le faire suppurer.

Animiste, s. m. *animista*, de *anima*, ame. On nomme *animistes* ceux qui, à l'exemple de Stahl, rapportent à l'ame tous les phénomènes de l'économie animale.

Anis, s. m. *pimpinella anisum*, L., plante ombellifère cultivée en Europe, et dont la semence très-aromatique est employée comme excitant de la muqueuse digestive dans les débilités gastriques et les flatuosités intestinales. Elle a en conséquence été rangée parmi les carminatifs. On l'emploie souvent pour masquer la saveur de certains médicamens, pour empêcher l'action vomitive de la scille, et on en prépare des liqueurs de table et des condits. — *Anis étoilé* ou badiane, *illicium anisatum*, L., arbre de la Chine et du Japon, de la polyand. polyg., L., famille des magnoliers, J. Ses capsules, qui sont multiloculaires, et d'une forme étoilée, ont une odeur très-agréable, analogue à celle de l'anis ordinaire, et présentent les mêmes propriétés. On préfère l'anis étoilé dans la préparation des liqueurs de table, comme plus aromatique, et sans doute plus riche en huile essentielle.

Anisotome, adj. *anisotomus*, de ἄνισος, inégal, et τεμνειν, couper; inégalement découpé. Se dit d'un calice ou d'une corolle dont les divisions sont inégales.

Ankyloblépharon, s. m. *ankyloblepharon*, ἀγκυλοϐλέφαρον, de αγκυλος, resserré, et de βλεφαρον, paupière; adhérence des paupières, soit entre elles, soit au globe de l'œil.

Ankyloglosse, s. m. *ankyloglossum*, ἀγκυλόγλωσσον, de ἀγκυλος, resserré, et de γλωσσα, langue; vice d'organisation dans lequel la langue reste en partie adhérente à la paroi inférieure de la bouche, soit parce que le frein ou filet est trop prolongé antérieurement, soit parce qu'il n'a pas assez de laxité. On remédie à ce vice par la section du filet.

Ankylomèle. *Voy*. Ancylomèle.

Ankylomérisme, s. m. *ankylomerismus*, de ἀγκυλος, resserré, et μερος, partie; adhérence vicieuse d'une partie quelconque. Inusité.

Ankylose, s. f. *ankylosis*, ἀγκυλωσις, de ἀγκυλος, courbé; état dans lequel une articulation douée de mobilité devient immobile; ainsi appelé parce qu'il laisse ordinairement le membre *courbé* ou dans une flexion habituelle. On distingue l'*ankylose vraie*, dans laquelle il y a immobilité absolue, et la *fausse*, où il reste encore quelques mouvemens obscurs.

Ankylotome. *Voy*. Ancylotome.

Anneau, s. m. *annulus*. C'est proprement un petit cerceau destiné à être mis au doigt. On en a fait un instrument de chirurgie, en cachant dans son épaisseur une lame tranchante pour ouvrir par surprise les petits abcès superficiels. On a aussi appelé *anneau* un petit ulcère de la cornée. Mais ce mot est plus particulièrement employé par les anatomistes pour désigner certaines ouvertures naturelles, circulaires ou obrondes que présentent les aponévroses du bas-ventre. Tels sont, 1° l'*anneau ombilical*, qui donne passage chez le fœtus au cordon ombilical; 2° l'*anneau inguinal* ou *sus-pubien*, par lequel passe le cordon spermatique chez

l'homme, et le ligament rond chez la femme. M. Chaussier nomme *anneau diaphragmatique* l'ouverture du diaphragme qui donne passage à la veine cave abdominale. En botanique, *anneau* est synonyme de *collet*.

Année, s. f. *annus*, période de temps composée de douze mois. On distingue l'*année solaire*, qui est de 365 ou 366 jours, et l'*année lunaire*, qui est de 354. *Années climatériques*. *Voy*. Climatérique.

Annelé, adj. *annulatus*, qui est pourvu d'un anneau ou collet. (Bot.) *Pédicule annelé*.

Annuel, adj. *annuus*, qui revient chaque année. *Plante annuelle*, celle qui ne vit pas au-delà d'un an, et qu'il faut par conséquent semer chaque année. Les plantes annuelles sont désignées dans les ouvrages de botanique par ce signe ☉.

Annulaire, adj. *annularis*, qui a quelque rapport à un anneau. *Doigt annulaire*, quatrième doigt de la main, celui où on mettoit autrefois l'anneau. *Cartilage annulaire*, ou cricoïde, un des cartilages du larynx. *Protubérance annulaire* ou moelle allongée, partie du cerveau qui a la forme d'un anneau, et se trouve placée entre le cerveau proprement dit, et le cervelet : c'est l'origine de la moelle épinière. Elle fait partie du *mésocéphale* du professeur Chaussier. *Ligamens annulaires*, ce sont deux ligamens circulaires qui environnent, l'un l'articulation des os du *carpe*, et l'autre celle du *tarse*.

Anodin ou Anodyn, adj. *anodynus*, ἀνοδυνος, de α privatif, et de ὀδύνη, douleur; qui calme la douleur, selon Galien. *Médicamens anodins*, ceux qui sont propres à calmer ou à faire cesser la douleur; telles sont les préparations d'opium.

Anodinie ou Anodynie, s. f. *anodynia*, ἀνοδυνια (même étymologie). Absence de douleur, (Galien). Inusité.

Anomal, adj. *anomalis*, ἀνομαλος, de α privatif, et de ὁμαλός, égal, régulier; irrégulier, ou plutôt tout-à-fait hors de la règle. *Glandes anomales* : Lieutaud nomme ainsi certains corps improprement appelés glandes, comme le thymus, la thyroïde, etc. *Fièvre anomale*, *éruption anomale*, etc.; fièvre, éruption, etc., qui n'a aucun caractère particulier, qu'on ne peut rapporter à aucune des maladies qui suivent une marche régulière. *Abcès anomaux*; c'est, suivant Marc-Aurèle Severin, ceux qui contiennent une matière solide mêlée avec le pus. *Fleurs anomales* : Tournefort appelle ainsi celles qui sont formées de pétales dissemblables, et auxquelles on ne peut attacher un nom particulier : il les a rangées dans sa 11e classe. Il y a cette différence entre *anomal* et *irrégulier*, que ce dernier mot indique seulement un léger changement ou une légère altération à la règle; au lieu que le premier exprime une irrégularité si grande, qu'elle change totalement le caractère de l'objet. Ainsi, dans une *fièvre irrégulière* on peut encore reconnoître une fièvre bilieuse ou une fièvre adynamique, au lieu que la *fièvre anomale* ne peut recevoir aucun nom déterminé.

Anomalie, s. f. *anomalia*, ἀνομαλία (même étymologie), irrégularité, écart. On dit qu'une maladie présente des *anomalies* quand elle s'écarte de la marche qui lui est la plus ordinaire. Les *anomalies* sont très-communes dans les maladies, mais elles n'en font pas toujours des maladies *anomales*. *Voy*. ce mot.

Anones, s. f. *anonæ*, ordre seizième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes. — Calice court, trilobé, persistant; six pétales, dont trois, extérieurs, imitent un calice intérieur; étamines nombreuses, à anthères sessiles, couvrant un réceptacle hémisphérique, dont le milieu contient des ovaires nombreux très-serrés, à peine distingués des anthères qui les couvrent; autant de styles et de stigmates; baies ou capsules en même nombre, à une ou plusieurs semences, tantôt séparées, tantôt sessiles ou pédiculées, sur un réceptacle commun, tantôt réunies dans un fruit pulpeux, à plusieurs loges monospermes; la membrane extérieure des graines coriacée; l'intérieure à plusieurs replis qui traversent les lobes d'un grand périsperme, dans la cicatrice duquel se trouve l'embryon.

Anonyme, adj. *anonymus*, de α privatif, et ὄνυμα, nom; qui n'a pas de nom. Cette épithète a servi à désigner plusieurs objets qui n'avoient pas encore reçu de nom. *Trou anonyme*, orifice externe de l'aqueduc de Fallope : il a été nommé depuis *stylo-mastoïdien*. *Cartilage anonyme* : c'est le cartilage cricoïde.

Anorexie, s. f. *anorexia*, ἀνορεξια, de α privatif, et de ὄρεξις, appétit; défaut d'appétit, état dans lequel on n'a

aucun desir de prendre des alimens. Sauvages et la plupart des nosologistes en ont fait un genre de maladies.

Anosmie, s. f. *anosmia*, de α privatif, et de ὀσμη, odeur, perte de l'odorat; diminution ou suppression de la faculté de percevoir les odeurs. Sauvages, Linné, Sagar et Cullen en ont fait un genre de maladies.

Anse, s. f. *ansa*. On applique ce nom par comparaison à ce qui est courbé en manière d'*anse*. On dit une *anse d'intestin*, une *anse nerveuse*, une *anse de fil*, etc.

Ansérine, s. f. *chenopodium*, L., genre de plantes de la pentandrie digynie, L., et de la famille des arroches, J. Les espèces *chenopodium botrys*, *chenopodium ambrosioides*, et *chenopodium vulvaria*, sont antispasmodiques, et l'espèce *chenopodium anthelminthicum* est vermifuge.

Antagonisme, s. m. *antagonisma*, de ἀντὶ, contre, opposé, et de αγωνιζειν, agir; action en sens opposé: *antagonisme des muscles*.

Antagoniste, s. m. *antagonista*, ἀνταγωνιστης (même étymologie), proprement adversaire. En anatomie, on appelle *muscles antagonistes* ceux qui agissent dans une direction opposée; ainsi les abducteurs sont les antagonistes des adducteurs, les fléchisseurs le sont des extenseurs, etc.

Antalgique, adj. *antalgicus*, ἀνταλγικὸς, de ἀντὶ, contre, et de ἄλγος, douleur; opposé à la douleur; synonyme de anodin.

Antaphrodisiaque, adj. *antaphrodisiacus*, ἀνταφροδισιακὸς, de ἀντι, contre, et de ἀφροδισιακὸς, aphrodisiaque. *Remèdes antaphrodisiaques*, ceux qui ont une vertu contraire à celle des aphrodisiaques, ou remèdes propres à amortir l'appétit vénérien.

Antaphroditique, *antaphroditicus*, synonyme du précédent.

Antarthritique. *Voyez* Antiarthritique.

Antémétique. *V.* Anti-émétique.

Antenne, s. f. *antenna*, de *ante*, devant. Espèces de cornes articulées et mobiles que les insectes ont à la partie antérieure et supérieure de la tête, et qui leur sert d'organe du toucher.

Antennule, s. f. *antennula*, diminutif de *antenna*. Quelques entomologistes donnent ce nom à des appendices articulées que présentent les mâchoires d'un grand nombre d'insectes: d'autres les nomment *palpes*.

Antéphialtique, adj. *antephialticus*, ἀντεφιαλτικὸς, de ἀντι, contre, et de ἐφιάλτης, incube ou cauchemar. Mot employé par Fréd. Hoffmann, pour désigner les remèdes contre le cauchemar. Inusité.

Antépileptique, adj. *antepilepticus*, ἀντεπιληπτικὸς, de ἀντὶ, contre, et de ἐπιληψία, épilepsie. Mot introduit par les médecins du seizième siècle pour indiquer la vertu des remèdes propres à guérir l'épilepsie. Inusité.

Antérieur, adj. *anterior*, *anticus*, situé devant. Plusieurs muscles ont été ainsi appelés à cause de leur position. *Muscle antérieur du nez* ou pyramidal, *muscle antérieur de l'oreille* ou auriculaire antérieur, *muscle antérieur de la luette* ou glosso-staphylin, *muscle antérieur du marteau* ou spheni-salpingo-malléen.

Anté-version, s. f. *ante-versio*, de *ante*, devant, et *vertere*, tourner: déplacement de la matrice dans lequel le fond de cet organe se trouve porté en avant ou du côté du pubis.

Anthectique. *V.* Anti-hectique.

Anthéli-tragien, adj. *antheli-trageus*, qui appartient à l'anthélix et au tragus. Nom d'un petit muscle de l'oreille externe.

Anthélix, s. m. *anthelix*, ἀνθελιξ, de ἀντι, contre, et de ἕλιξ, hélix. Partie de l'oreille opposée à l'hélix. Ce mot ne se trouve pas dans les auteurs grecs, mais dans ceux qui ont écrit en latin depuis la renaissance des lettres.

Anthelminthique, *anthelminthicus*, ανθελμινθικος, de ἀντὶ, contre, et de ἕλμινς, ἕλμινθος, ver: qui convient contre les vers du corps humain ou des animaux. N'est pas dans les anciens.

Anthéral, adj., *antheralis*, qui appartient aux anthères.

Anthère, s. f. *anthera*, de ἀνθηρος, fleuri, qui lui-même vient de ἄνθος, fleur: la partie supérieure de l'étamine, ainsi nommée parce qu'elle n'est apparente que quand la fleur est épanouie. Le mot ἀνθηρὸς est pris adj. par Hippocrate et Galien. Le premier s'en sert en parlant du corps, des crachats, etc. Le second désigne sous le nom d'ἀνθηρὰ des médicamens secs, composés principalement de substances métalliques et ayant une couleur vermeille.

Anthèse, s. f. *anthesis*, ἄνθησις, floraison, de ἄνθος, fleur: le temps où les parties de la fleur sont dans leur parfait accroissement. Il est essentiellement

indiqué, dit M. Richard, par l'émission du *pollen*.

Anthologie, s. f. *anthologia*, ἀνθολογία, de ἄνθος, fleur, et λεγω, je cueille: choix de fleurs, recueil de fleurs. Plusieurs ouvrages ont paru sous ce titre.

Anthore, s. f. *aconitum anthora*, L. (aconit salutaire). — Plante que les anciens regardoient comme le contre-poison du *thora*, espèce de renoncule; mais toutes les espèces d'aconit se rapprochent par leurs propriétés médicales et sont des plantes dangereuses. *Voy.* Aconit.

Anthracose, s. f. *anthracosis*, ἀνθράκωσις, de ἄνθραξ, charbon. Espèce d'anthrax qui attaque les paupières ou le globe de l'œil, suivant Paul d'Égine. Inusité.

Anthrax, s. m. *anthrax*, ἄνθραξ, charbon. Tumeur produite par une inflammation gangréneuse du tissu cellulaire sous-cutané. Elle est arrondie, circonscrite, d'abord d'un rouge terne, puis bientôt noire au centre, et peu à peu dans toute son étendue. Hippocrate en parle en plusieurs endroits.

Anthropoforme, adj. *anthropoformis*, de ανθρωπος, homme, et de *forma*, forme, qui a une forme humaine. On a donné le nom d'*anthropoformes* ou *anthropomorphes* aux animaux dont la figure approche beaucoup de celle de l'homme.

Anthropogénie, s. f. *anthropogenia*, d'ἄνθρωπος, homme, et de γενναειν, engendrer. Connoissance de la génération de l'homme. Inusité.

Anthropographie, s. f. *antropographia*, de ἀνθρωπος, homme, et de γραφη, description; description anatomique de l'homme. C'est le titre d'un ouvrage de Riolan.

Anthropologie, s. f. *anthropologia*, de ἀνθρωπος, homme, et de λόγος, discours; traité sur l'homme considéré anatomiquement. Plusieurs ouvrages portent ce titre.

Anthropomancie, s. f. *anthropomantia*, de ἀνθρωπος, homme, et de μαντεία, divination. Divination qui se faisoit par l'inspection des entrailles d'un homme mort.

Anthropomorphe, adj. *anthropomorphus*, de ἄνθρωπος, homme, et de μορφὴ, forme; qui a la forme de l'homme. *Voy.* Anthropoforme.

Anthropophage, adj. *anthropophagus*, de ἄνθρωπος, homme, et de φάγειν, manger; qui mange de la chair humaine.

Anthropophagie, s. f. *anthropophagia* (même étym.); habitude de manger de la chair humaine; sorte de maladie ou de dépravation qui fait desirer de se nourrir de chair humaine.

Anthroposomatologie, s. f. *anthroposomatologia*, de ἄνθρωπος, homme, σωμα, corps, et λογος, discours. Dénomination plus exacte que *anthropologie*, mais inusitée, d'un traité sur la structure du corps humain. Ce mot n'a été employé qu'en latin, par Boerhaave.

Anthroposophie, s. f. *anthroposophia*, ἀνθρωποσοφία, de ἄνθρωπος, homme, et de σοφία, sagesse. Connoissance de la nature de l'homme. On trouve ce mot dans l'ouvrage de Charleton, intitulé: *Æconomia animalis*. Inusité.

Anthypnotique, adj. *anthypnoticus*, ἀντυπνωτικὸς, de ἀντι, contre, et de ὑπνωτικὸς, assoupissant; qui tire de l'assoupissement. *Remèdes anthypnotiques*. Inusité.

Anthystérique ou Anti-hystérique, adj. *anthystericus*, de ἀντι, contre, et de ὑστέρα, la matrice; qui est opposé à l'hystérie. *Remèdes anti-hystériques*.

Anti (ἀντι), préposition qui entre dans la formation de beaucoup de noms composés et qui signifie *contre*, *opposé*, comme on peut voir dans les mots qui suivent et dans plusieurs de ceux qui précèdent.

Anti-apoplectique, adj. *anti-apoplecticus*, contre l'apoplexie. *Remèdes anti-apoplectiques*.

Anti-arthritique, adj. *anti-arthriticus*, contre la goutte (αρθριτις). Remplacé par *anti-goutteux*.

Anti-asthmatique, adj. *anti-asthmaticus*, contre l'asthme. *Bols anti-asthmatiques*.

Anti-brachial, adj. qui appartient à l'avant-bras. *Région anti-brachiale*, *aponévrose anti-brachiale*. Cette expression, introduite par Bichat, est doublement vicieuse; d'abord parce qu'elle semble indiquer plutôt ce qui est opposé au bras, que ce qui appartient à l'avant-bras; et, en second lieu, parce que ce mot imité du latin n'a point son analogue dans cette langue.

Anti-cachectique, adj. *anti-cachecticus*, contre l'état cachectique. *Pilules anti-cachectiques*.

Anti-causodique, adj. *anti-causodicus*, contre le causus. *Remèdes anti-causodiques*. Inusité.

Antidinique, adj. *antidinicus*, con-

tre le vertige (δῖνος). *Remèdes antidiniques.* Inusité.

ANTIDOTAIRE, s. m. *antidotarium*, αντιδοταριον ; collection d'antidotes ou de remèdes ; synonyme de *dispensaire* et de *pharmacopée* qui sont plus usités.

ANTIDOTE, s. m. *antidotus*, *antidotum*, ἀντιδοτος, de ἀντι, contre, et de διδοναι, donner ; comme si l'on disoit *donné contre*. Galien entend par ce mot toute espèce de médicament donné à l'intérieur ; mais, dans l'acception la plus ordinaire, il est synonyme de contre-poison.

ANTI-DYSENTÉRIQUE, adj. *anti-dysentericus*, contre la dysenterie. *Bols*, *juleps anti-dysentériques*.

ANTI-ÉMÉTIQUE ou ANTÉMÉTIQUE, *antemeticus*, αντεμετικος, de αντι, contre, et εμετικος, émétique. *Remède anti-émétique*, celui qui est opposé au vomitif, qui calme les vomissemens : telle est la potion *anti-émétique* de Rivière.

ANTI-ÉPILEPTIQUE, adj. *Voy*. ANTÉPILEPTIQUE.

ANTI-FÉBRILE, adj. *anti-febrilis* ; contraire à la fièvre. Inusité.

ANTIGALACTIQUE, adj. *antigalacticus*, contre le lait (γαλα). Remplacé par *anti-laiteux*.

ANTI-GOUTTEUX, adj. *anti-podagricus* ; contre la goutte. *Elixir anti-goutteux*.

ANTI-HECTIQUE, adj. *anti-hecticus*, contre la fièvre hectique. *Anti-hectique de Poterius* : c'est l'antimoine diaphorétique non lavé, ou oxyde blanc d'antimoine uni à une petite quantité de sel de nitre et d'étain.

ANTI-HÉMORRHOÏDAL, adj. *anti-hæmorrhoidalis*, contre les hémorrhoïdes.

ANTI-HERPÉTIQUE, adj. *anti-herpeticus*, contre les dartres (ἕρπης). *Remèdes anti-herpétiques*.

ANTI-HYDROPIQUE, adj. *anti-hydropicus*, contre l'hydropisie. *Remèdes anti-hydropiques*. Inusité.

ANTI-HYDROPHOBIQUE, adj. *anti-hydrophobicus*, contre l'hydrophobie. *Voy*. ANTILYSSE, qui est plus usité.

ANTI-HYPNOTIQUE. *Voy*. ANTHYPNOTIQUE.

ANTI-HYPOCHONDRIAQUE, adj. *anti-hypochondriacus*. Contre l'hypochondrie.

ANTI-HYSTÉRIQUE. *Voy*. ANTHYSTÉRIQUE.

ANTI-ICTÉRIQUE, adj. *anti-ictericus*, contre l'ictère ou jaunisse. *Pilules anti-ictériques*.

ANTI-LAITEUX, adj. *anti-lacteus*, contre le lait ; *remèdes anti-laiteux*. Ceux qui sont propres à faire passer le lait ou à guérir les maladies qu'on nomme *laiteuses*.

ANTILOBE, s. m. *antilobium*, ἀντιλόβιον, de ἀντι, contre, opposé, et de λοβος, lobe : partie de l'oreille opposée au lobe ; elle est connue sous le nom de *lobule*. Antilobe n'est plus usité.

ANTILOÏMIQUE, adj. *antiloimicus*, contre la peste (λοῖμός). Remplacé par anti-pestilentiel.

ANTILYSSE, adj. *antilyssus*, contre la rage (λυσσα). *Remèdes antilysses*.

ANTI-MÉLANCOLIQUE, adj. *anti-melancholicus*, contre la mélancolie.

ANTIMOINE, s. m. *stibium*, *antimonium*, de ἀντι, contre, opposé, et de μόνος, seul, c'est-à-dire, *qui ne se trouve pas seul*, ou selon d'autres, *contraire aux moines*. Métal cassant et facilement oxydable, blanc, brillant, pesant 6,702 ; fusible après le plomb et le zinc et seulement lorsqu'il est rouge, et se volatilisant lorsqu'on le tient fondu ; cristallisant à sa surface en aiguilles rayonnées ; ayant une saveur et une odeur assez marquées. Il fournit un grand nombre de médicamens, la plupart peu en usage aujourd'hui. 1°. Le métal pur (*régule d'antimoine*). On en faisoit des vases dans lesquels en laissant séjourner du vin, il devenoit *émétique* ; on en formoit aussi des *pilules* qu'on nommoit *perpétuelles*, parce qu'elles servoient plusieurs fois ; 2°. les oxydes auxquels appartiennent les préparations connues en pharmacie sous les noms de *fleurs argentines d'antimoine*, d'*antimoine diaphorétique*, de *bézoard minéral*, de *matière perlée* de Kerkringius ; 3°. le sulfure soit natif (*antimoine natif*, *antimoine cru* des anciens), soit artificiel ; 4°. les oxydes sulfurés, qui comprennent le *foie d'antimoine*, la *chaux grise d'antimoine* et le *verre d'antimoine* ; 5°. les oxydes hydro-sulfurés, savoir : le rouge (*kermès minéral*), l'orangé (*soufre doré d'antimoine*), le demi-vitreux (*safran des métaux*) ; 6°. le muriate d'antimoine, soit sublimé (*beurre d'antimoine*), soit avec excès d'oxyde (*poudre d'algaroth*) ; 7°. le tartrate de potasse et d'antimoine (*tartre stibié*, *émétique*), 8°. divers alliages antimoniaux, tels que celui d'au-

timoine et d'étain (*régule jovial*), d'antimoine et de cuivre (*régule de Vénus*), d'antimoine et de fer (*régule martial*); 9°. enfin les préparations connues sous le nom de *fleurs rouges d'antimoine* (mélange de sulfure d'antimoine et de muriate d'ammoniaque sublimés), de *teinture d'antimoine* (kermès minéral et potasse dissous dans l'alcool), et d'*anti-hectique de Poterius* (mélange d'oxyde d'antimoine au maximum et d'étain). — La plupart de ces préparations ne sont plus employées.

ANTIMONIAL, adj. *antimonialis*, qui appartient à l'antimoine. *Remèdes antimoniaux*.

ANTIMONIÉ, adj. *stibiatus*, qui contient de l'antimoine. *Tartrate de potasse antimonié*.

ANTI-NÉPHRÉTIQUE, adj. *antinephreticus*, contre la colique néphrétique. *Décoction antinéphrétique*.

ANTI-ODONTALGIQUE. *Voy.* ANTODONTALGIQUE.

ANTI-ORGASTIQUE, adj. *anti-orgasticus*, contre l'irritation ou *orgasme*. Inusité.

ANTI-PARALYTIQUE, adj. *anti-paralyticus*, contre la paralysie. Inusité.

ANTIPATHIE, s. f. *antipathia*; ἀντιπαθεια, de ἀντι, contre, opposé, et de παθὸς, affection, passion: sentiment d'aversion indépendant de toute réflexion; c'est en quoi l'*antipathie* diffère de la *haine*, qui est un sentiment réflechi. Ce mot dit plus que *répugnance*; il suppose d'ailleurs une persistance qui n'est pas essentielle à celle-ci. Un malade a de la *répugnance* pour les alimens, mais elle se dissipe à mesure qu'il recouvre la santé. Les personnes nerveuses ont quelquefois des *antipathies* qui durent toute leur vie. Le mot *aversion* est générique et s'étend à tout. *Antipathie* est opposé à *sympathie*, mais seulement dans le sens moral de ce dernier mot.

ANTIPATHIQUE, adj. *antipathicus*, qui tient à l'antipathie (*Voy.* ce mot). *Qualités antipathiques*.

ANTI-PÉRISTALTIQUE, adj. *anti-peristalticus*, opposé à péristaltique. *Mouvement anti-péristaltique*.

ANTIPÉRISTASE, s. f. *antiperistasis*, ἀντιπερίστασις; de ἀντι, contre, opposé, et de περίστασις, réunion, rassemblement; comme si l'on disoit : réunion de circonstances opposées, concours d'oppositions. C'est par *antipéristase*, dit Théophraste, que l'on est plus robuste en hiver et que l'on digère plus facilement alors, le froid extérieur concentrant la chaleur et les forces au-dedans du corps. Inusité.

ANTI-PESTILENTIEL, adj. *anti-pestilentialis*, contre la peste. *Remèdes anti-pestilentiels*.

ANTI-PHLOGISTIQUE, adj. *anti-phlogisticus*, contre le *phlogistique* ou matière inflammable des anciens chimistes. *Remèdes anti-phlogistiques* : ce sont ceux qui conviennent dans les maladies inflammatoires, qui raffraîchissent.

ANTI-PHTHISIQUE, adj. *anti-phthisicus*, contre la *phthisie* : *pilules anti-phthisiques*.

ANTIPHYSIQUE, adj. *antiphysicus*, ἀντιφυσικὸς, de ἀντὶ, contre, et de φυσειν, souffler : qui convient contre les vents ou flatuosités. Remplacé par *carminatif*.

ANTI-PLEURÉTIQUE, adj. *anti-pleureticus*, contre la *pleurésie*. *Apozème anti-pleurétique*.

ANTIPODAGRIQUE, adj. *antipodagricus*, ἀντιποδαγρικὸς, de ἀντὶ, contre, et de ποδάγρα, la goutte, contre la goutte. Remplacé par *anti-goutteux*.

ANTIPRAXIE, s. f. *antipraxia*, ἀντιπραξια, de ἀντὶ, contre, et de πρᾶξις, action, opération : contrariétés qui se trouvent dans le tempérament, dans les fonctions, etc. Inusité.

ANTI-PROSTATE, s. f. *anti-prostata*, (opposé à la prostate) : nom donné par quelques anatomistes à deux petites glandes appelées aussi *prostates inférieures*, *petites prostates*, etc., et qui sont placées au-devant de la prostate, de chaque côté du bulbe de l'urètre. Chacune d'elles est pourvue d'un conduit excréteur qui va s'ouvrir dans l'urètre au-devant du *veru-montanum*.

ANTI-PSORIQUE, adj. *anti-psoricus*, de ἀντὶ, contre, et de ψωρα, la gale; contre la gale. *Pommade anti-psorique*.

ANTI-PUTRIDE, adj. *anti-putridus*, contre la putridité. *Eau anti-putride*.

ANTIPYIQUE, adj. *antipyicus*, de ἀντὶ, contre, et de πυον, pus : contre la suppuration. *Remèdes antipyiques*: ceux qui sont propres à prévenir la suppuration. Inusité.

ANTI-PYRÉTIQUE, adj. *anti-pyreticus*, contre la fièvre (πυρετὸς). Remplacé par *fébrifuge*.

ANTIPYROTIQUE, adj. *antipyroticus*, de ἀντὶ, contre, et de πυρωτικος, brûlant : contre la brûlure. Inusité.

ANTI-SCORBUTIQUE, adj. *anti-scor-*

buticus, contre le scorbut. *Vin, sirop, sucs anti-scorbutiques.*

ANTI-SEPTIQUE, adj. *anti-septicus*, de ἀντὶ, contre, et de σηπτικὸς, qui corrompt, qui fait pourrir : contre la putréfaction. *Remèdes anti-septiques.*

ANTI-SIPHYLITIQUE, adj. *Voyez* ANTI-SYPHILITIQUE.

ANTISPASE, s. f. *antispasis*, ἀντίσπασις, de ἀντὶ, contre, et de σπάσις, attraction : action de tirer dans un sens contraire, de détourner. Mot employé par Galien. Remplacé par *révulsion*.

ANTI-SPASMODIQUE, adj. *anti-spasmodicus*, contre le spasme. *Potion anti-spasmodique.*

ANTISPASTIQUE, adj. *antispasticus*, même étymologie que *antispase* : qui détourne, qui dérive. Remplacé par *révulsif* et *dérivatif*.

ANTI-SYPHILITIQUE, adj. *anti-syphiliticus*, contre la syphilis. *Rob anti-syphilitique*, etc.

ANTI-THÉNAR, s. m. *anti-thenar*, ἀντιθέναρ, de ἀντὶ, opposé, et de θέναρ, le thénar (*Voy.* ce mot.). Winslow a donné ce nom à deux muscles, l'un situé à la paume de la main, et qui répond en partie au court fléchisseur du pouce; l'autre placé à la plante du pied et formant en grande partie l'abducteur du gros orteil.

ANTI-TRAGIEN, adj. *anti-trageus*, qui appartient à l'anti-tragus. *Muscle anti-tragien.*

ANTI-TRAGUS, s. m. *anti-tragus* (opposé au *tragus*); petite saillie que forme en arrière l'extrémité du replis de l'oreille, appelé anthélix, et qui se trouve au-devant du conduit auditif vis-à-vis le tragus.

ANTITROPE, adj. *antitropus*, de ἀντὶ, opposé, et de τροπειν, retourner. *Embryon antitrope*, ayant une direction contraire à celle de la graine.

ANTI-VÉNÉRIEN, adj. *anti-venereus*, contre le mal vénérien. *Remède anti-vénérien* ou anti-syphilitique. Anciennement on lui donnoit la même signification qu'à *anti-aphrodisiaque*.

ANTI-VERMINEUX, adj. *anti-verminosus*, contre les vers. Remplacé par *vermifuge* et *anthelminthique*.

ANTIZYMIQUE, adj. *antizymicus*, de ἀντὶ, contre, et de ζυμη, levain : qui s'oppose à la fermentation. Inusité.

ANTODONTALGIQUE ou ANTI-ODONTALGIQUE, adj. *antodontalgicus* et *anti-odonticus*; contre l'odontalgie ou douleur de dent. *Elixir anti-odontalgique.*

ANTRE, s. m. *antrum*. Quelques auteurs ont donné ce nom à certaines cavités des os : *antre d'Highmore* ou sinus maxillaire. *Voy.* SINUS. *Antre buccineux* ou labyrinthe : partie de l'oreille interne.

ANUS, s. m. Mot latin qu'on rend en français par *fondement*, mais que les anatomistes ont conservé dans notre langue pour désigner l'extrémité inférieure ou orifice du rectum. Le *releveur*, les *sphincter de l'anus* : noms que portent certains muscles. La *marge de l'anus*, surface qui environne cette ouverture. *Anus contre nature* : ouverture accidentelle par laquelle sortent les matières stercorales. On a aussi donné le nom d'*anus* à une petite ouverture qui se voit dans le cerveau entre les couches des nerfs optiques.

ANXIÉTÉ, s. f. *anxietas*, état de trouble et d'agitation avec sentiment de gêne et de resserrement à la région précordiale : c'est un des genres de maladies admis par Sauvages. *Inquiétude*, *anxiété* et *angoisse*, sont trois degrés du même état pathologique.

AORTE, s. f. *aorta*, ἀορτὴ, nom donné par Aristote à la principale artère du corps humain, et qu'elle porte encore aujourd'hui. Il paroît qu'Hippocrate entendoit plutôt par ἀορται les bronches et leurs ramifications. L'*aorte* naît du ventricule gauche du cœur, et porte le sang artériel ou le sang rouge dans tout le corps. Ses différentes parties ont reçu des noms particuliers. On nomme *aorte ascendante* la partie de cette artère qui s'étend depuis son origine jusqu'à sa courbure ou *crosse*, et *aorte descendante*, tout le reste de cette artère après sa courbure. La portion de l'aorte renfermée dans la poitrine s'appelle *aorte pectorale*, et celle qui se trouve dans le bas-ventre, *aorte abdominale*.

AORTIQUE, adj. *aorticus*, qui appartient à l'aorte; *ventricule aortique*, *valvules aortiques*.

APALACHINE, s. f. Arbrisseau de l'Amérique septentrionale, ainsi nommé parce qu'il croît sur les monts Apalaches. Il avoit été regardé tantôt comme un céanothe, tantôt comme un prinos. On le rapporte aujourd'hui au genre *houx*, sous le nom de *ilex vomitoria*, parce que les Américains naturels emploient l'infusion de ses feuilles pour se faire vomir. Cette plante n'est pas usitée en Europe.

Apanthropie, s. f. *apanthropia*, ἀπανθρωπία, de ἀπὸ, loin, et de ανθρωπος, homme : aversion des hommes. Mot employé par Hippocrate et par Widel. Inusité.

Apathie, s. f. *apathia*, ἀπάθεια, de α privatif et de παθος, passion : état d'engourdissement des facultés morales dans lequel on est comme insensible à la peine ou au plaisir, et où l'on éprouve une sorte de paresse à se mouvoir.

Apathique, adj. *apathicus* (même étymol.), qui est dans l'apathie. *Un homme apathique.*

Apéchème, s. f. *apechema*, απηχημα, de ἀπὸ, loin, et de ἠχὼ, écho ; retentissement, contre-coup. Mot grec cité par Celse et quelques autres. Inusité en français.

Apepsie, s. f. *apepsia*, ἀπεψία, de α priv. et de πέψις, coction, digestion : proprement indigestion. Quelques auteurs, particulièrement Vogel, désignent par *apepsie* une digestion imparfaite. Le mot *dyspepsie* est presque synonyme et beaucoup plus en usage.

Apérianthacées. Nom donné par M. Michel à une section des fougères de Jussieu, dont il a formé une famille.

Apéritif, adj. *aperitivus*, *aperiens*, de *aperire*, ouvrir ; qui ouvre le passage, qui rétablit la liberté dans les voies biliaires, urinaires, etc., et même dans les vaisseaux sanguins. Cette dénomination donnée autrefois à une classe de remèdes, tient aux idées hypothétiques qui régnoient alors. Sous le nom d'*apéritifs* on a compris une foule de substances très-différentes par leur manière d'agir, et dont les unes sont toniques, d'autres excitantes, d'autres émollientes, etc.

Apétale, adj. *apetalus*, de α priv. et de πέταλον, pétale : qui n'a point de pétale ou point de corolle. M. Richard y substitue le mot *apétalé*, par opposition, à *pétalé*.

Aphérèse, s. f. *aphæresis*, ἀφαίρεσις, de ἀπὸ, de, et de αἱρέιν, ôter : action de retrancher ; partie de la chirurgie qui traite des opérations dans lesquelles on retranche du corps une partie quelconque. Ce mot est opposé à *prothèse*.

Aphilanthropie, s. f. *aphilanthropia*, ἀφιλανθρωπία, de α priv. et de φιλανθρωπία, philanthropie, dont les racines sont φίλος, ami, et ανθρωπος, homme. C'est le nom que donne Widel au premier degré de la mélancolie, ou à cet état dans lequel on fuit la société. Inusité.

Aphonie, s. f. *aphonia*, ἀφωνία, de α priv. et de φωνη, son, voix : privation de la voix ; elle diffère ainsi de la *mutité* qui est la privation de la parole. Dans celle-ci, la voix se fait entendre ; mais elle n'est pas articulée : dans la première, au contraire, le malade ne peut produire aucun son. L'*aphonie* diffère aussi de l'*extinction de voix* dans laquelle des sons, même articulés, mais extrêmement foibles, se font entendre. Tous les auteurs n'ont pas fait ces distinctions. Sauvages, Cullen et autres distinguent l'*aphonie* de la mutité, mais ne séparent point de la première l'extinction de voix.

Aphorisme, s. m. *aphorismus*, ἀφορισμὸς, de αφοριζειν, définir : sentence choisie qui définit nettement un objet quelconque, ou qui expose en peu de mots ce qu'il importe de connoître de cet objet ; tels sont les *Aphorismes d'Hippocrate*. Boerhaave, Stoll et quelques autres, ont adopté cette manière d'écrire.

Aphoristique, adj. *aphoristicus*, qui tient de l'*aphorisme*. *Voy.* ce mot.

Aphrodisiaque, adj. *aphrodisiacus*, ἀφροδισιακὸς, de ἀφροδίτη, Vénus, déesse de la volupté : ce qui porte aux plaisirs de l'amour. Les remèdes auxquels on a donné le nom d'*aphrodisiaques* sont, pour la plupart, des stimulans, ou plutôt des irritans qui manquent souvent leur effet.

Aphrodisiasme, s. m. *aphrodisiasmus*, ἀφροδισιασμὸς, de ἀφροδίτη, Vénus : l'acte vénérien, le coït. Inusité.

Aphrodisiographie, s. f. de ἀφροδίτη, Vénus, et de γραφη, description. Conformément à l'étymologie, ce mot devroit signifier la description de Vénus ou des plaisirs de l'amour, ou tout au moins des phénomènes de la génération : mais il a été employé par un auteur moderne comme synonyme de *tableau de la maladie vénérienne*.

Aphthe, s. f. *aphtha*, ἄφθη, de απτειν, enflammer. Les *aphthes* sont des taches blanches ou ulcérations superficielles qui se manifestent à l'intérieur de la bouche ou du pharynx, et qui quelquefois occupent une étendue considérable du conduit digestif.

Aphtheux, adj. *aphthosus*, qui tient aux aphthes : *fièvre aphtheuse*, *angine aphtheuse*, etc.

Aphylle, adj. *aphyllus*, de α priv. et φύλλον, feuille : qui n'a pas de feuilles; *tige aphylle*.

Apilepsie, s. f. *apilepsis*, de ἀπὸ, sous, et de λαμϐανειν, prendre, saisir : nom que donne Heurnius à l'apoplexie. Inusité.

Aplestie, s. f. *aplestia*, ἀπληστία, de α priv. et de πλήθειν, remplir : insatiabilité. Disposition morale opposée à l'*autarcie* (ἀυτάρκεια) dans laquelle on est content de son sort. Ces deux mots sont employés par Galien. Inus.

Aplotomie, s. f. *aplotomia*, de ἁπλῶς, simple, et de τέμνειν, couper : incision simple. Inusité.

Apnée, s. f. *apnœa*, ἄπνοια, de α priv., et de πνειν, respirer : défaut de respiration, ou plus exactement, respiration presque imperceptible, comme on l'observe dans la syncope, la léthargie, certains accès d'hystérie, etc.

Apocénose, s. f. *apocenosis*, ἀποκένωσις, de ἀπὸ, hors, et de κένωσις, évacuation : évacuation partielle, selon les uns; hémorrhagie sans irritation, selon les autres. Inusité.

Apochylime, s. m. *apochylisma*, ἀποκυλισμα, de ἀπὸ, de, et de κυλος, suc : suc végétal épaissi, autrement *rob*. Inusité.

Apocope, s. f. *apocope*, ἀποκοπὴ, de ἀπὸ, de, et de κόπτειν, couper : blessure avec perte de substance, et plus particulièrement fracture dans laquelle une portion de l'os a été enlevée.

Apocroustique, adj. *apocrousticus*, ἀποκρȣτικὸς, de ἀπὸ, de, et de οκρȣειν, pousser : qui repousse. Mot employé par Galien; remplacé par *répercussif*.

Apocyn, s. m. *apocynum*, genre de plantes, d'ἀπὸ, loin, et de κυων, κυνος, chien; parce que les anciens pensoient qu'une espèce de ce genre faisoit mourir les chiens. Ce même nom a depuis formé celui de la famille des *apocynées*. Les apocyns sont tous inusités. Seulement l'espèce *apocynum juventas*, *apocin rajeunissant*, arbrisseau de l'Inde, y est regardé comme propre à ranimer les propriétés vitales chez les vieillards, ce qui lui a fait donner son nom. L'espèce Apocyn adriatique ou maritime, *apocynum venetum*, L., contient un suc laiteux qui est un poison très-actif.

Apocynées, s. f. pl. *apocyneæ*, (même étymologie); ordre quatorzième de la classe des dicotylédones apétales à étamines hypogynes, J. — Calice à cinq divisions; corolle monopétale, régulière, en cloche, en roue, en entonnoir ou en soucoupe, à cinq lobes, placée sous l'ovaire, simple ou munie d'une duplicature intérieure; cinq étamines alternes avec les divisions de la corolle; un ou deux ovaires supères, ordinairement entourés de cinq glandes ou cornets; un ou deux styles terminés par un stigmate; une baie ou une capsule polysperme, le plus souvent à deux loges; ou bien deux capsules s'ouvrant longitudinalement d'un seul côté, et renfermant plusieurs graines, avec ou sans aigrette, imbriquées, adhérentes à un placenta longitudinal; embryon droit, entouré d'un périsperme mince et charnu; feuilles opposées (rarement alternes); de l'aisselle de chacune sortent deux rangs de cils qui se prolongent autour de la tige, et forment quelquefois par leur réunion une membrane ciliée. Toutes les plantes de cette classe ont les tiges sarmenteuses ou charnues; presque toutes sont exotiques, et contiennent un suc laiteux, âcre, stimulant, purgatif.

Apodacrytique, adj. *apodacryticus*, ἀποδακρυτικὸς, de ἀπὸ, de, et δακρυ, larme (*delacrymativus*); qui fait d'abord couler les larmes et les arrête ensuite. C'est le sens que lui donnent Pline et Columelle. Inusité.

Apode, adj. *apodes*, ἀποδες, de α priv. et de πȣς, ποδος, pied : sans pieds. Nom donné aux poissons qui n'ont point de nageoires sous le ventre, et à des oiseaux qui ont les pieds si courts, qu'ils peuvent à peine marcher.

Apomyttose, s. f. *apomyttosis*, de ἀπὸ, hors, et de μυσσειν, se moucher : maladie qui, selon Sauvages, consiste dans un tremblement considérable de la tête, accompagné d'une respiration bruyante, analogue à celle d'un homme qui ronfle en dormant. Sagar donne à ce mot une signification plus étendue et l'applique au tremblement général du corps, mais toujours avec une respiration stertoreuse.

Aponévrographie, s. f. *aponeurographia*, de ἀπονέυρωσις, aponévrose, et de γραφη, description : description des aponévroses. Inusité.

Aponévrologie, s. f. *aponeurologia*, de ἀπονέυρωσις, aponévrose, et de λογος, discours : traité des aponévroses. Inusité.

Aponévrose et aponeurose, s. f. *aponeurosis*, ἀπονέυρωσις, de ἀπὸ, de,

et de νεῦρον, nerf, comme si on disoit en latin *enervatio*, parce que les anciens regardoient ces parties comme des prolongemens et une expansion des nerfs. Les aponévroses sont des membranes blanches, luisantes, très-résistantes, et composées de fibres entrecroisées. On distingue des *aponévroses d'insertion* qui reçoivent l'insertion des fibres musculaires, et les transmettent aux parties osseuses, et des *aponévroses d'enveloppe* qui environnent les muscles et s'opposent à leur déplacement. Parmi ces dernières sont, 1° l'*aponévrose fémorale* (*fascia-lata*), qui recouvre les muscles de la cuisse; 2° l'*aponévrose tibiale*, prolongement de la précédente qui enveloppe la jambe; 3° l'*aponévrose plantaire* située à la plante du pied; 4° l'*aponévrose scapulaire*, qui revêt les muscles attachés à l'omoplate ou scapulum; 5° l'*aponévrose de l'avant-bras* que Bichat nomme *anti-brachiale*; et 6° l'*aponévrose palmaire* qui occupe la paume de la main.

Aponévrotique, adj. *aponeuroticus*, qui tient de l'aponévrose. *Tissu aponévrotique*, *muscle aponévrotique* ou du *fascia-lata* (ilio-aponévrotique, Ch.). *Demi-aponévrotique* ou demi-membraneux (ischio-poplititibial, Ch).

Aponévrotomie, s. f. *aponeurotomia*, de ἀπονεύρωσις, aponévrose, et de τέμνειν, couper : dissection des parties aponévrotiques. Inusité.

Apophlegmatisme, s. m. *apophlegmatismus*, ἀποφλεγματισμός, de ἀπὸ, de, et de φλεγμὰ, phlegme, pituite : c'est ainsi que Galien appelle certains médicamens qu'il croit propres à purger la pituite. On a aussi appliqué ce nom aux sialagogues ou masticatoires.

Apophyse, s. f. *apophysis*, ἀπόφυσις, de ἀπὸ, de, et de φυειν, croître, pousser à la manière des végétaux, comme si l'on disoit *excroissance* : mais il ne s'entend que des excroissances des os, et qui sont naturelles; celles qui sont accidentelles se nomment *exostoses*. Lorsque ces éminences ne sont que contiguës à l'os, lorsqu'il reste entre elles et le corps de l'os une partie qui n'est pas encore ossifiée, on les appelle *épiphyses*. Les apophyses sont distinguées par différens noms qui expriment leur forme, comme *apophyse styloïde*, *apophyse coracoïde*, etc. D'autres ne sont pas même désignées par le mot *apophyse* : tels sont les *trochanters*, les *tubérosités*, les *condyles*, etc.

Apoplectique, adj. *apoplecticus*, qui a rapport à l'apoplexie. On a donné à ce mot des acceptions différentes : tantôt il a été pris comme synonyme de *anti-apoplectique*; c'est dans ce sens qu'on a dit : *médicamens apoplectiques*. D'autres fois on l'a appliqué aux individus qui sont frappés d'apoplexie. Mais le plus communément il s'entend de ce qui appartient à cette maladie : *sommeil apoplectique*, *état apoplectique*. On a aussi donné anciennement aux veines jugulaires le nom de *veines apoplectiques*.

Apoplexie, s. f. *apoplexia*, ἀποπληξία, de ἀποπλήττειν, frapper, abattre : maladie caractérisée par la diminution ou la perte de la sensibilité extérieure, par la cessation plus ou moins complète du mouvement et par un état soporeux. Elle a été décrite sous ce nom par Hippocrate, Galien, Arétée, et presque tous les auteurs de médecine. Eu égard à l'intensité, on distingue l'apoplexie en *foible*, *forte*, et *très-forte* ou *foudroyante*. Ceux qui ont considéré les causes, ont admis l'*apoplexie séreuse* qui estdue à un amas de sérosité dans l'intérieur du crâne; l'*apoplexie sanguine* qui est produite par le sang épanché dans cette cavité, et l'*apoplexie nerveuse* dans laquelle il n'y a aucune apparence de lésion au cerveau. D'autres ont distingué une *apoplexie sthénique* et une *apoplexie asthénique*; d'autres des *apoplexies idiopathiques* et des *apoplexies sympathiques*; d'autres une *apoplexie traumatique*, etc.

Aposcepsie, s. f. *aposcepsis*, ἀπόσκηψις et ἀπόσκημμα, de ἀποσκήπτειν, tomber sur, s'échapper avec impétuosité : transport subit des humeurs d'une partie du corps à une autre. Inusité. Remplacé par *métastase*.

Apositie, s. f. *apositia*, ἀποσίτια, de ἀπὸ, loin, et de σῖτος, blé, aliment : aversion pour les alimens. Mot employé par Galien. Inusité.

Aposképarnismos, s. m. *dedolatio*, ἀποσκεπαρνίσμος, de ἀπὸ, et de σκέπαρνον, doloire : plaie du crâne où la pièce a été enlevée comme avec une doloire.

Apostase, s. f. *apostasis*, ἀπόστασις, de ἀπὸ, de, et de ἵστημι, j'arrête : dépôt, abcès. Hippocrate a donné ce nom à une espèce de fracture avec séparation du fragment. Mais la plupart des auteurs ont entendu par apostase

un amas de pus formé dans un endroit différent de celui où il a pris naissance : c'est ce que d'autres appellent *abcès par congestion*.

Apostème, s. m. *apostema*, ἀπόστημα, de ἀφίστημι, je divise : c'est, suivant Galien, une affection dans laquelle les parties auparavant contiguës s'éloignent l'une de l'autre, d'où résulte un espace vide dans lequel s'amasse un liquide ou des flatuosités. Les modernes ont regardé ce mot comme synonyme d'*abcès* : c'est dans le même sens qu'ils emploient le mot *apostume*. On trouve aussi dans le Dict. de l'Acad. *apostumer* pour *abcéder*. Quelques auteurs ont encore donné le nom d'*apostème* comme celui d'*abcès*, à toute espèce de tumeur.

Apothèse, s. f. *apothesis*, ἀπόθεσις (même étym.). Position qu'il convient de donner à un membre fracturé après que la fracture a été réduite et maintenue par un bandage. Employé par Hippocrate. Inusité.

Apothicaire, s. m. *apothecarius*, de ἀποθήκη, boîte, boutique, lieu où on serre les provisions : celui qui prépare et vend les médicamens.

Apothicairerie, s. f. *apotheca*, ἀποθήκη, magasin, boutique d'apothicaire. Il s'entend aussi de la profession d'apothicaire.

Apothrause, s. f. *apothrausis*, ἀπόθραυσις, de ἀποθραύω, je brise : fracture du crâne dans laquelle les os sont réduits en éclats. Inusité.

Apozème, s. m. ἀπόζεμα, de ἀποζεῖν, bouillir : décoction de différentes plantes, ordinairement très-chargée et très-composée : *apozème amer*, *apozème purgatif*.

Appareil, s. m. *apparatus*, de *parare*, préparer : assemblage de pièces préparées ou disposées pour une opération quelconque. — En anatomie, on entend par *appareil* un assemblage d'organes concourant tous à l'exercice d'une même fonction : *appareil ligamenteux*, *appareil sensitif*, *appareil digestif*, etc. — En chirurgie, on nomme *appareil* la réunion de différentes pièces qui sont nécessaires pour l'opération qu'on se propose de faire, et pour le pansement qui doit la suivre. Quelquefois on nomme *appareil* la planche même qui porte ces différentes pièces. — On appelle aussi *appareils* certains procédés opératoires : c'est ainsi qu'on dit le *haut*, le *grand*, le *petit appareils*, l'*appareil latéral* en parlant de l'opération de la *taille* (*Voy.* ce mot.). — Enfin les chimistes nomment *appareils* certains assemblages de vaisseaux ou autres instrumens qui leur servent dans quelques opérations. Les principaux sont, 1° l'*appareil de Woulf*, ainsi nommé du chimiste anglais qui l'a imaginé, et au moyen duquel on fait passer à travers une suite de flacons remplis d'eau, les produits gazeux de la distillation pour les dépouiller des parties qui sont solubles dans ce liquide; 2° l'*appareil pneumato-chimique* qui sert à recueillir les gaz, soit au-dessus de l'eau, soit au-dessus du mercure : dans le premier cas, on l'appelle encore *appareil hydro-pneumatique*, et dans le second, *appareil hydrargyro-pneumatique*. — On dit aussi en médecine pratique *un appareil de symptômes*, etc.

Appareiller, v. a. de *par*, paire : accoupler, assortir. Les vétérinaires disent *appareiller un cheval*, soit qu'il s'agisse de l'assortir avec un ou plusieurs autres pour en former un attelage, soit qu'on veuille l'accoupler pour la génération.

Appauvri, adj. *effœtus*, *depauperatus*, devenu pauvre. Les partisans de la pathologie humorale se servent de cette expression pour désigner une humeur qui a perdu, du moins en partie, ses principes constitutifs : ils disent *que le sang est appauvri*, quand il est pâle et sans consistance, et appellent au contraire un *sang riche*, celui qui a une couleur vermeille et qui se coagule facilement.

Appauvrissement, s. m. Etat de ce qui est appauvri ou épuisé : *appauvrissement des humeurs*. Il vieillit.

Appelle, s. m. *appella*, de *ab*, de, et de *pellis*, peau : manque de peau; petitesse du prépuce, suivant Linné et Vogel, qui en ont fait un genre de maladies.

Appendice, s. f. *appendix*, de *pendere*, pendre, tenir à : partie adhérente ou continue à un corps auquel elle est comme surajoutée. Telles sont l'*appendice* du sternum nommée encore *xiphoïde* ou *sternale*; celle du cœcum, appelée aussi *vermiculaire* ou *cœcale*. — En botanique on donne le nom d'*appendice* à une espèce de prolongement de la fleur ou de la feuille qui accompagne le pédoncule ou le pétiole presque jusqu'à son insertion sur la tige ou

sur les rameaux. *La corolle de la bourrache a cinq appendices.*

APPENDICULE, s. f. *appendicula*, dimin. d'*appendix*; petite appendice.

APPENDICULÉ, adj. *appendiculatus*, garni d'une ou de plusieurs appendices. Bot.

APPÉTENCE, s. f. *appetentia*, de *appetere*, desirer : état dans lequel le besoin commence à se faire sentir : c'est le premier degré de l'appétit.

APPÉTER, v. a. *appetere*, desirer par instinct : *appéter les alimens*. Il vieillit.

APPÉTIT, s. m. *appetitus*, de *appetere*, desirer, ορεξις des Grecs : sentiment intérieur qui nous avertit du besoin d'exercer certaines fonctions, particulièrement celles de la génération et de la digestion. Le premier se nomme *appétit vénérien*, le second *appétit proprement dit*, ou simplement *appétit*. Dans ce sens, l'*appétit* est un desir instinctif de prendre des alimens, particulièrement des alimens solides. Si ce desir des alimens occasionné par un besoin réel, est porté à un certain degré, il prend le nom de *faim*; s'il a seulement pour objet les alimens liquides ou les boissons, il se nomme *soif* ou *altération*. *Appétit* et *faim*, quoique souvent synonymes, offrent encore d'autres différences. La *faim* est essentiellement l'expression du besoin; elle ne peut être ni provoquée, ni excitée comme l'*appétit*. Celui-ci se prononce pour tel aliment de préférence à un autre : la *faim* appette également toute espèce d'aliment pour lequel on n'a pas de répugnance. En mangeant on apaise toujours la *faim*, au lieu qu'on donne quelquefois lieu à l'*appétit* de se développer. L'*appétit*, ou plutôt la *faim* portée à l'excès, se nomme *boulimie*; l'*appétit dépravé* a reçu les noms de *pica* et de *malacia* : l'*appétit perdu* ou *diminué* est ce qu'on appelle *anorexie*.

APPLICATA, adj. m. pl. Ce mot qui signifie *choses appliquées*, a été transporté du latin dans notre langue par M. Hallé, pour désigner, parmi les choses qui font la matière de l'hygiène, celles qui sont appliquées à la surface du corps, comme les vêtemens, les cosmétiques, les bains, etc.

APPLICATION, s. f. *applicatio*, action d'appliquer, de placer une chose sur une autre; *application* d'un emplâtre, d'une bande, des sangsues, etc.

APPOSITION, s. f. *appositio*, de *ponere*, *positum*, poser : action de poser ou d'être posé sur quelque chose. Les minéraux croissent par apposition. On dit aussi *apposition* des sangsues.

APPROCHE, s. f. *accessus*, coït : commerce charnel d'une femme avec un homme. Trivial.

APPROPRIATION, s. f. *appropriatio*, action de s'approprier ou de rendre propre. C'est par l'*appropriation* ou l'*assimilation*, que les sucs pompés par les racines d'une plante forment la sève et les autres fluides qui lui sont propres. — En chimie, on nomme *appropriation*, l'effet produit par un corps sur deux autres qu'il dispose à s'unir. (Dict. de l'Acad.).

APPROXIMATION, s. f. *approximatio*, de *proximus*, proche : manière d'approcher. Etmüller donne le nom d'*approximation* à une prétendue méthode de guérir les maladies en les faisant passer de l'homme dans un animal ou un végétal, à l'aide du contact immédiat.

APPUI, s. m. *fulcrum*, soutien. *Point d'appui*, point fixe sur lequel se meut un levier.—Les vétérinaires nomment *appui* la manière dont le cavalier soutient son cheval en élevant la bride, ou l'effort que fait le cheval en appuyant sur le mors. On regarde comme un *bon appui* de la main celui où la bride est modérément tendue. On appelle *appui à pleine main* celui où elle l'est un peu plus. On dit qu'un cheval *n'a point d'appui*, quand il ne peut supporter l'impression du mors; qu'il a *trop d'appui*, quand il s'abandonne sur le mors; qu'il a l'*appui fin* ou la bouche délicate, quand il est sensible aux mouvemens que la main imprime à la bride, etc.

APRE, adj. *asper*, rude. Un *goût âpre* : celui qui a quelque chose de rude ou de sauvage. Une *tige âpre* ou rude : celle qui présente des aspérités produites par les poils durs dont elle est couverte. — En anatomie, on appelle *ligne âpre* une saillie longitudinale qui se remarque sur le corps du fémur.

APRETÉ, adj. *asperitas*, qualité de ce qui est âpre. Il diffère de *aspérité* qui s'entend seulement de ce qui est rude au toucher, au lieu qu'on dit l'*âpreté* d'un fruit en parlant de son goût âpre, l'*âpreté* du froid, etc.

APTERE, adj. *apterus*, ἄπτερος, de

α priv. et de πτερὸν, aile : sans aile. Il se dit des insectes qui n'ont point d'ailes.

Apyre, adj. *apyrus*, ἄπυρος, de α priv. et de πυρος, feu : qui résiste au feu. Dioscoride emploie ce mot en parlant d'une espèce de soufre.

Apyrétique, adj. *apyretus*, ἀπύρετος, de α priv. et de πυρετὸς, feu ou fièvre : sans fièvre. Exanthème *apyrétique*, c'est-à-dire, qui n'est point accompagné de fièvre.

Apyrexie, s. f. *apyrexia*, ἀπυρεξία ; cessation ou interruption de la fièvre.

Aquatile, adj. *aquatilis*, de *aqua*, eau : qui vit dans l'eau : plante *aquatile*.

Aquatique, adj. *aquaticus*, de *aqua*, eau ; qui est le plus souvent dans l'eau ou sous l'eau : oiseaux *aquatiques*, terrein *aquatique*, plantes *aquatiques*.

Aqueduc, s. m. *aquæductus*. Mot employé figurément par les anatomistes pour désigner certains conduits. *Aqueduc de Fallope*, ou canal spiroïde de l'os temporal : il est creusé dans l'épaisseur du rocher, et s'étend du conduit auditif interne au trou stylo-mastoïdien ; il donne passage au nerf facial. *Aqueduc du vestibule* : autre conduit osseux qui s'étend du vestibule à la face postérieure du rocher. *Aqueduc du limaçon*, conduit extrêmement étroit qui va de la rampe du tympan au bord postérieur du rocher. *Aqueduc de Sylvius*, ou canal intermédiaire des ventricules : il est situé dans l'épaisseur du cerveau et sur la ligne médiane.

Aqueux, adj. *aquosus*, de *aqua*, eau ; qui contient beaucoup d'eau, ou qui en est uniquement formé. *Météores aqueux*, *fruits aqueux*, *plantes aqueuses*, *humeur aqueuse*, etc.

Aquila alba, s. m. Nom donné par les alchimistes au muriate de mercure, ou mercure doux.

Arabique, adj. *arabicus*, qui vient de l'Arabie : *gomme arabique*.

Arachide. Genre de plantes de la famille des légumineuses dont on ne connoît qu'une espèce ; c'est l'*arachis hypogæa*, de ὑπο, sous, et de γη, terre, ainsi nommée parce que dès que la fleur de cette plante est passée, le germe s'enfonce en terre où la gousse se développe et mûrit, comme on le voit dans le trèfle semeur, ou *trifolium subterraneum*. C'est par la même raison que le fruit de l'*arachis*, qui est une semence émulsive et nutritive, a été nommé *pistache de terre*. L'*arachide* est indigène à la Floride, au Pérou, au Brésil et à Surinam, où elle est connue sous les noms vulgaires de *mani*, *manoti*, *manovi*, *manli*, *manobi* et *cacahuete* ; mais elle pourroit être cultivée dans le midi de la France ; et si on la cultivoit en grand, on pourroit en extraire l'huile pour l'employer aux usages économiques. Les semences de l'*arachide* torréfiées et mêlées avec un tiers de cacao, fournissent un chocolat très-agréable.

Arachnoïde, adj. *arachnoïdeus*, *arachnoides*, ἀραχνοειδὴς, de ἀράχνη, toile d'araigné, et de ειδος, forme, ressemblance : nom donné à diverses membranes que leur extrême ténuité a fait comparer à une toile d'araignée. Celse et Galien appellent ainsi la membrane qui renferme l'humeur vitrée, et qu'on a nommée depuis *hyaloïde*. Le mot *arachnoïde* s'applique aujourd'hui exclusivement à l'une des membranes qui servent d'enveloppes au cerveau. Cette membrane, qui appartient à la classe des membranes séreuses, est composée de deux feuillets, dont l'un qui est le plus extérieur, se trouve confondu dans la plus grande partie de son trajet avec la membrane dure-mère, et l'autre s'étend d'abord sur le cerveau, dont il est séparé par la pie-mère, et pénètre ensuite dans ses cavités ou ventricules.

Arachnoïdite, s. f. *arachnoiditis*, inflammation de l'arachnoïde. Synonyme de *phrénésie*, qui est plus usité.

Araliacées ou Aralies, *araliæ*, famille qui constitue une sous-division de la classe des ombellifères, qui sont formées par les dicotylédones polypétales, à étamines épigynes. Les *aralies* ont les semences enfermées dans un péricarpe, tandis que celles des ombellifères vraies sont nues. Elles ont en outre les caractères suivans : calice à bord entier ou denté ; corolle à plusieurs pétales, le même nombre d'étamines ; plusieurs styles et stigmates. Fruit en baie, rarement capsulaire, à plusieurs loges monospermes, en même nombre que les styles.

Arapabaca. *Voy*. Spigélia.

Arboré, adj. *arboreus*, qui appartient aux arbres : *tige arborée* ou *arbrée* ; celle des arbres.

Arborescent, adj. *arborescens*, qui devient arbre : *tige arborescente*.

Arborisé, adj. Se dit des pierres

qui offrent des figures d'arbres ou de rameaux. *Agate arborisée.*

Arbousier, s. m. *arbutus*, L., genre de plantes de la décandrie monogynie, L., de la famille des bruyères, dont l'espèce *arbutus uva ursi* (raisin d'ours ou busserole), ainsi nommée parce que les ours en recherchent les fruits, est un arbuste toujours vert, commun dans le nord de l'Europe : ses feuilles sont astringentes et diurétiques, et recommandées dans les néphrites calculeuses.

Arbre, s. m. *arbor*, plante ligneuse qui s'élève à une certaine hauteur, et dont la tige a une épaisseur considérable. On distingue les plantes ligneuses en *arbres*, *arbrisseaux* et *sous-arbrisseaux* ou *arbustes*. Les *arbres* et les *arbrisseaux* ne diffèrent entre eux que par la taille et la grosseur, les premiers étant plus gros et plus grands que les seconds; mais les uns et les autres diffèrent des *arbustes*, non-seulement en ce que ceux-ci sont plus petits, mais en ce qu'ils n'ont pas de bourgeons comme les autres. — En anatomie, on nomme *arbre de vie*, les ramifications que présente à l'intérieur du cervelet la substance médullaire. — Les chimistes donnent le nom d'*arbre de Diane* à un amalgame d'argent cristallisé en forme de végétation, parce que l'argent étoit autrefois appelé *lune*, et consacré à Diane.

Arbrisseau, s. m. (dim. de arbre), *frutex*, petit arbre. *Voy.* Arbre.

Arbuste, s. m *arbuscula*, dim. de *arbor*, plante ligneuse qui ne porte point de bourgeons *Voy.* Arbre.

Arc, s. m. *arcus*, portion quelconque d'une ligne courbe; mais plus particulièrement de la circonférence du cercle. *Arc du colon* : portion moyenne ou transversale du colon, qui est effectivement courbée en arc. — Dans les expériences sur le galvanisme, on nomme *arc animal*, la suite des parties d'un animal, comprises entre les deux points où les métaux sont appliqués, et *arc excitateur*, celui qui est formé par ces mêmes métaux ou d'autres substances qui en tiennent lieu.

Arcade, s f. *arcuatio*, de *arcus*, arc : partie courbée en arc. *Arcades temporales* ou *zygomatiques* : elles sont formées par l'union de l'apophyse zygomatique avec l'os temporal. *Arcades orbitaires* : ce sont les parties antérieures et supérieures des orbites. Les *arcades alvéolaires* sont formées par la suite des alvéoles, et les *arcades dentaires* par les deux rangées des dents. On dit aussi que les vaisseaux du mésentère s'anastomosent par *arcades*. On distingue enfin les *arcades palmaires*, formées par les artères ou par les veines radiales et cubitales, et les *arcades plantaires*, qui appartiennent aux artères ou aux veines tibiales.

Arcane, s. m. *arcanum*, de *arca*, coffre, cassette; secret, chose dont on fait mystère, que l'on tient cachée comme dans un coffre. On donne le nom d'*arcanes* aux remèdes secrets. Les alchimistes ont fait usage de ce mot. Paracelse parle d'un *arcanum specificum*, d'un *arcanum astrale*, etc. Mynsich a nommé *arcanum duplicatum* le sel que nous appelons *sulfate de potasse*. On désigne encore sous le nom d'*arcane corallin*, un oxyde de mercure préparé par l'acide nitrique. *Voy.* Mercure.

Arcanson, s. m. C'est la résine du pin ou le galipot liquéfié dans des chaudières, filtré à travers la paille, et coulé dans des moules creuses sur le sable, pour lui donner la forme de pain. On le nomme aussi *brai sec*. C'est un stimulant qu'on n'emploie cependant que dans la préparation des onguens et des emplâtres.

Arcanum. *Voy.* Arcane.

Arceau, s. m. *arculus*, dimin. de *arcus*; proprement, petite voûte. Les chirurgiens nomment ainsi un appareil composé de plusieurs pièces de bois mince et plat, courbées en demi cercles, et maintenues par d'autres où on fixe leurs deux extrémités. Cet appareil sert à soulever les couvertures pour empêcher qu'elles ne pèsent sur un membre blessé.

Archée, s. m. *archæus*, de ἀρχὴ, principe, commencement. Mot inventé par Basile Valentin, et adopté ensuite par Paracelse et Van-Helmont, pour désigner un être imaginaire qui leur servoit à expliquer les divers phénomènes de l'économie vivante. L'*archée*, d'après Van-Helmont, est un principe immatériel, existant dans la semence avant sa fécondation, et présidant à son développement et à tous les phénomènes que présente par la suite le corps organisé. Il s'en faut bien, suivant lui, que ce principe soit le même que l'ame intelligente : cependant il lui suppose de l'intelligence et même à un très-haut degré. Outre cet *archée* principal, il en

admet plusieurs autres en quelque sorte subalternes, existant dans chaque organe, et en dirigeant les opérations.

Archiatre, s. m. *archiater*, ἀρχίατρος, de ἀρχὴ, autorité, et de ἰατρος, médecin : premier médecin, médecin en chef. On n'est point d'accord sur la signification originaire de ce mot qui n'est plus en usage. Les uns pensent, avec Mercuriali, qu'il signifie *médecin d'un prince*, *d'un roi*, *d'un empereur*, etc. ; les autres, avec C. Hoffmann, l'appliquent à tout médecin qui, par sa place, se trouve élevé au-dessus de ses collègues, comme l'est par exemple le doyen. Il paroît néanmoins que la première opinion a prévalu : on appelle *archiatres des rois de France*, ceux qui ont successivement occupé la place de premier médecin du roi.

Archimie, s. f. *archimia*, de ἀρχὴ, excellence, et de χειν, fondre : partie de la chimie qui s'occupe de la transmutation des métaux. Inusité.

Arcoussel, s. m. Terme languedocien, synonyme de poil ou engorgement inflammatoire de la mamelle chez une nourrice. Se trouve dans Sauvages.

Arctitude, s. f. *arctitudo*, de *arctare*, presser, resserrer : resserrement. On disoit autrefois l'*arctitude de la matrice*, etc. Inusité.

Arcture, s. f. *arctura*; mot proposé par Linné pour désigner l'état pathologique produit par un ongle recourbé et entrant dans les chairs. Inus.

Ardent, adj. *ardens*, de *ardere*, brûler : qui brûle, qui cause une vive sensation de chaleur. *Fièvre ardente*, fièvre qui tient de la bilieuse et de l'inflammatoire. *Mal des ardens*, nom donné à une espèce d'érysipèle pestilentiel qui régna épidémiquement en France en 1130. *Yeux ardens* ou enflammés : se dit lorsque les yeux sont injectés et que le regard est menaçant, comme dans la phrénésie. *Urines ardentes*, celles qui sont d'un rouge très-foncé.—*Esprit ardent de cochléaria*, résultat de la distillation de l'alcool dans lequel on a mis infuser du cochléaria et du raifort sauvage. — *Poil ardent*, se dit du poil d'un cheval qui est de couleur de feu.

Ardeur, s. f. *ardor*, grande chaleur. *Ardeur d'urine*, sentiment de chaleur ardente causé, dans certaines maladies, par l'urine lorsqu'elle traverse l'urètre. *Ardeur d'estomac* : Lavoisien rend ces expressions par *cordolium*, qui signifie plutôt *mal de cœur* ou *cardialgie*. L'ardeur d'estomac doit être la même chose que le *fer chaud* ou la *pyrosis*. *Voy.* ce mot.

Arec, s. m. *areca*, L. Genre de plantes de la famille des palmiers, dont les diverses espèces croissent dans l'Amérique méridionale ou en Asie. L'espèce nommée par Linné *areca catechu*, parce qu'il croyoit, d'après les écrits des voyageurs, que c'étoit de cet arbre qu'on retiroit le cachou, croît abondamment dans plusieurs contrées de l'Inde, et fournit un fruit dont l'amande, semblable à une noix muscade, est très-astringente et employée dans la composition du *bétel*.

Aréfaction, s. f. *arefactio*, de *arefacere*, sécher : sorte de dessiccation qu'on fait subir aux médicamens qu'on veut réduire en poudre.

Arénation, s. f. *arenatio*, de *arena*, sable : opération qui consiste à couvrir de sable chaud une partie ou tout le corps d'un malade. Elle étoit en usage chez les anciens. *Voyez* Bain.

Aréolaire, adj. *areolaris*, qui a rapport aux aréoles. *Disposition aréolaire*. (Chaussier).

Aréole, s. f. *areola*, dim. de *area*, aire ; cercle coloré qui entoure le mamelon, ou certaines pustules comme celles de la variole et de la vaccine. Les anatomistes entendent aussi par *aréoles* ou *vacuoles*, les petits espaces que laissent entre eux les vaisseaux capillaires ou d'autres parties. Ces deux significations étant fort différentes, M. Chaussier a cru devoir substituer dans le premier cas *auréole* à *aréole*.

Aréomètre, s. m. *aræometrum*, de ἀραιὸς, léger, et de μετρον, mesure, c'est-à-dire, mesure de la légèreté. Instrument nommé aussi *pèse-liqueur*, dont on se sert pour déterminer la pesanteur spécifique des liquides. Il a d'abord été employé pour l'esprit-de-vin et les liqueurs moins pesantes que l'eau, d'où lui vient son nom.

Aréotique, adj. *aræoticus*, ἀραιωτικὸς, de ἀραιος, léger, rare : ce qui raréfie. On a donné autrefois ce nom à des remèdes qu'on croyoit propres à raréfier les humeurs. Inusité.

Arête, s. f. *arista*, substance cartilagineuse et en forme d'épine qui soutient la chair des poissons. — Filet grêle, sec et plus ou moins roide, qui naît des écailles ou paillettes florales

des graminées, ou encore toute espèce de pointe qui a de l'analogie avec les précédentes, que d'autres nomment *barbes*. — Les vétérinaires appellent *arêtes* ou *queues de rats*, des croûtes dures, écailleuses qui viennent aux jambes des chevaux et des ânes, et qui s'étendent ordinairement depuis le jarret jusqu'au boulet. Ils en distinguent de deux espèces, les unes avec écoulement de matière purulente, les autres sans aucun écoulement.

Argèma ou Argemon, s. m. *argema* seu *argemon*, ἄργεμα ἢ ἄργεμον, de ἀργος, blanc : petit ulcère de la cornée qui paroît blanc. Il a été décrit sous ce nom par Hippocrate.

Argémone, s. f. *argemone*, nom que les anciens donnoient à la plante que nous nommons *aigremoine*, parce qu'ils la croyoient propre à guérir l'*argema*. — Genre de plantes de la famille des pavots, qui n'est composé que de deux espèces, 1° l'argémone du Mexique, *argemone mexicana*, L. (pavot épineux, pavot du Mexique, chardon bénit des Antilles, figue infernale), plante annuelle, originaire du Mexique et des Antilles, et qui croît maintenant comme indigène dans les parties méridionales de l'Europe. Elle contient un suc jaune et âcre, semblable à celui de la chélidoine. Ses graines, qui sont purgatives, sont employées en Amérique pour arrêter les diarrhées et les dysenteries. Les fleurs et les feuilles passent pour être anodines : 2° l'argémone cambrique, *argemone cambrica*; c'est le *papaver cambricum*, L., plante vivace qui croît en Angleterre et sur les montagnes de la France. Inusité.

Argent, s. m. *argentum*, ἄργυρος, de ἀργος, blanc : métal très-malléable, et qui s'oxyde difficilement lorsqu'il est pur; il est d'un blanc terne, mou, peu résistant : il acquiert de l'éclat, de la dureté et de la solidité par son alliage avec le cuivre en petite proportion. Le seul médicament fourni par ce métal est le *nitrate d'argent fondu*, ou *pierre infernale*. *Voyez* Nitrate d'argent. *Argent fulminant* ou oxyde d'argent ammoniacal : préparation découverte par M. Bertholet, et qui a la propriété de faire explosion au moindre choc. Le *mercure* étoit autrefois appelé *vif-argent*, à cause de sa ressemblance avec l'argent et de la *vie* que sa fluidité semble lui donner.

Argentine, *potentilla anserina*, *argentina pentaphylloides*, icosandr. polygyn., L.; rosacées, J. ♃. Les feuilles de cette plante sont légèrement astringentes.

Argile ou Argille, s. f. *argilla*, ἄργιλος, de ἀργος, blanc : terre d'une couleur blanchâtre, dont l'alumine est la base, et qui contient en outre de la silice et du carbonate de chaux. Quelques terres argileuses étoient employées autrefois comme médicamens; mais elles ne sont douées d'aucune vertu.

Argileux ou Argilleux, adject. *argillosus*, qui est formé par de l'argile; *terrein argileux*, *couche argileuse*.

Argyrogonie, s. f. *argyrogonia*, de ἄργυρος, argent, et de γόνος, génération : art de faire de l'argent, ou pierre philosophale. Inusité.

Argyropée, s. f. *argyropœa*, de ἄργυρος, argent, et de ποιεω, je fais : art de faire de l'argent. Inusité.

Aridité, s. f. *ariditas*, sécheresse extrême : *aridité de la langue*.

Aridure, s. f. *aridura*, de *aridus*, aride, sec : maigreur extrême d'un ou plusieurs membres qui paroissent comme décharnés. Synonyme d'atrophie, qui est plus usité.

Arille, s. f. *arillus*, expansion de ce que les botanistes appellent *cordon ombilical* dans les graines : partie charnue de certains fruits comme ceux du fusain. C'est une partie distincte du péricarpe, qui enveloppe la graine, soit en partie, soit en totalité, sans contracter avec elle aucune adhérence. D'autres donnent à ce mot une acception plus étendue, et l'appliquent tantôt à la paroi interne du péricarpe, comme dans la fraxinelle; tantôt au tégument propre de la graine, comme dans le café.

Arillé, adject. *arillatus*, pourvu d'une arille. *Voy.* ce mot.

Aristé, adj. *aristatus*, de *arista*, arête : garni d'une arête. Bot.

Aristoloche, *aristolochia*, genre de plantes de la gynandr. hexandr., L.; aristoloches, J.; de ἄριστος, très-bon, et de λοχός, femme en couche, d'où λοχια, les lochies, parce que les anciens attribuoient aux espèces de ce genre qu'ils connoissoient la propriété de favoriser la sortie de l'arrière-faix et l'écoulement des lochies. Ce genre a donné son nom à la famille naturelle des aristoloches. On emploie en médecine les racines des quatre espèces suivantes : 1° l'aristoloche ronde;

2° l'aristoloche longue; 3° l'aristoloche clématite. Ces trois espèces sont très-amères, un peu aromatiques et employées comme toniques dans la chlorose, dans la goutte, etc. Elles ont aussi la réputation d'emménagogues. 4° L'aristoloche serpentaire de Virginie. Cette dernière, beaucoup plus aromatique que les précédentes, est employée comme stimulante dans les fièvres essentielles graves et dans les fièvres exanthématiques, parce qu'elle semble augmenter la transpiration cutanée. Elle est préconisée contre la morsure des serpens.

Aristoloches, *aristolochiæ*, même étymologie. Ordre unique de la classe des dicotylédones apétales à étamines épigynes.—Calice monophylle, coloré, irrégulier ou régulier, entier ou découpé; étamines définies placées sur l'ovaire; un style ou stigmate divisé; un ovaire infère; une capsule à plusieurs loges polyspermes; embryon placé à la base d'un périsperme corné.

Aristolochique, adj. *aristolochicus* (même étym.). Nom donné aux remèdes propres à faire couler les lochies.

Armand, s. f. *armandus*, nom que les vétérinaires donnent à un remède propre à rendre au cheval de l'appétit et des forces.

Armature, s. f. *armatura*. On donne ce nom à toute substance métallique appliquée à une partie d'un animal que l'on veut soumettre à l'action du galvanisme. Les armatures font partie de l'*arc excitateur*.

Armé, adj. *armatus*. On dit qu'un aimant est *armé* lorsqu'il est muni de son armure. On dit aussi l'*œil armé d'une loupe*, *d'un microscope*, etc.

Armes, s. f. *arma*. Les armes des plantes sont les épines et les aiguillons; celles des animaux sont les dents, les défenses, les cornes, les dards, les aiguillons. *Voy.* ces mots.

Armoise, s. f. *artemisia*, L. Genre de plantes de la syngénésie, polyg. superfl., L., et de la famille des corymbifères, J., auquel Linné a réuni l'aurone (*abrotanum*). Les sommités fleuries des diverses espèces d'armoises sont toniques. On emploie spécialement l'*artemisia vulgaris*, ou armoise vulgaire; l'*artemisia absinthium*, absinthe; l'*artemisia abrotanum*, aurone. Les semences de l'*artemisia contra* constituent le *semen contra* des pharmaciens, qui est employé comme vermifuge. C'est avec les feuilles desséchées de l'*artemisia chinensis* que les Chinois préparent leur *moxa*, dont ils font un si grand usage.

Armure, s. f. *armatura*, assemblage de pièces dont on garnit un aimant naturel pour en augmenter la force et en diriger les deux poles du même côté.

Arnaldie, s. f. *arnaldia*. Quelques auteurs, et entre autres Bruno (Jacques), donnent ce nom à l'alopécie.

Arnique, s. f. *arnica*, L., corrompu de *ptarmica*, qui vient de πταιρω, j'éternue. Genre de plantes de la syngénésie polyg. superfl., L.; corymbifères, J.; qui a les plus grands rapports avec le genre doronic, auquel il est réuni par Lamarck. L'espèce *arnica montana*, très-commune sur les montagnes d'Europe, est très-excitante. On emploie ses racines, et surtout ses fleurs, comme sternutatoires, et comme stimulans des organes digestifs. Elles peuvent déterminer des nausées et des vomissemens; on en fait usage en Allemagne dans les coups et les chutes sur la tête; de là le nom de *panacea lapsorum* que lui donnent les Allemands.

Aroïdes, *aroïdeæ*, ordre premier de la classe des monocotylédones à étamines hypogynes, J.—Une spathe renfermant un spadice ou corps pyramidal qui soutient les organes de la fructification. Etamines et pistils définis ou indéfinis; calice nul ou découpé en plusieurs parties; pistils mêlés avec les étamines ou séparés; une baie ou une capsule: feuilles alternes, ordinairement engaînées.

Aromate, s. m. *aroma*, ἄρωμα, parfum. On donne le nom d'*aromates* à beaucoup de substances odoriférantes, tirées spécialement des végétaux, et qu'on emploie dans les assaisonnemens, dans les parfums et dans les embaumemens. Elles sont toutes ou excitantes ou antispasmodiques.

Aromatique, adject. *aromaticus*, ἀρωματικος, qui tient de l'aromate. *Odeur aromatique*, *médicamens aromatiques*.

Aromatiser, v. a. αρωματιζειν, mêler une substance aromatique avec quelque chose. On *aromatise* certains alimens ou certaines boissons fades avec la cannelle, l'eau de fleurs d'orange, etc.

Arome, s. m. *aroma*, de ἄρωμα, parfum: partie odorante des végétaux, appelée autrefois *esprit recteur*.

Arqué, adj. (hippiatrique). On dit qu'un cheval est *arqué* lorsqu'il fléchit les genoux dans le repos, défaut qui peut venir de la conformation primitive; mais qui le plus ordinairement est l'effet de trop grandes fatigues.

Arquebusade, s. f. on a donné le nom d'*eau d'arquebusade* à une espèce d'eau vulnéraire qu'on employoit contre les plaies d'armes à feu.

Arrachement, s. m. *avulsio*, *evulsio* : action d'arracher, d'enlever avec effort. *Plaie par arrachement.* L'*arrachement* est aussi une opération de chirurgie à laquelle on a recours pour extraire une dent, enlever un polype, etc.

Arracher, v. a. *eradicare*, *evellere*, enlever avec effort, déraciner. *Voy.* Arrachement.

Arrêt, s. m. *remora*, instrument de chirurgie qui sert à arrêter ou assujettir certaines parties.

Arrête ou Queue de rat. *Voy.* Arête.

Arrête-bœuf, *ononis spinosa*, *ononis arvensis*, *ononis antiquorum*, L. Diadelph. décandr., L.; légumineuses, J.—Plante dont la racine est diurétique. C'est une des cinq racines apéritives mineures des anciens. On ne l'emploie plus guère qu'en hippiatrique.

Arrière-bouche, s. f. *os posterum*, synonyme de pharynx. *Voy.* ce mot.

Arrière-faix, s. m. *secundæ*, *secundinæ*; on dit aussi en français *secondines* : ce qui reste dans la matrice après l'expulsion du fœtus; savoir, le placenta et les membranes, qui ordinairement ne sont expulsés qu'après le fœtus lui-même. Ce sont donc les restes du *faix* ou *fardeau* dont la femme étoit chargée pendant sa grossesse : de là la dénomination d'*arrière-faix*.

Arrière-mésentérique, adject. Winslow désigne ainsi un plexus nerveux situé au-devant de la dernière vertèbre des lombes, et qui est une dépendance du plexus mésentérique. Il est plus connu sous les noms de *plexus hypogastrique*, ou *plexus mésentérique inférieur*.

Arrières-narines, s. f. pl. *postremæ nares*, ouvertures postérieures des fosses nasales.

Arroche, s. f. *atriplex*, L. Genre de plantes qui a donné son nom à la famille naturelle des arroches. L'espèce *arroche des jardins* (bonne-dame, belle-dame), *atriplex hortensis*, L., se mange avec l'oseille dont elle adoucit l'acidité. Elle est rafraîchissante et un peu laxative. — *Arroche puante*, nom vulgaire d'une espèce d'anserine, plus généralement appelée *vulvaire*, *chenopodium vulvaria*, L.

Arroches, *atriplices*, ordre sixième de la classe des dicotylédones apétales à étamines périgynes.—Calice découpé profondément en plusieurs parties; point de corolle; étamines définies attachées à la base du calice; ovaire supère; un ou plusieurs styles; une ou plusieurs graines nues ou renfermées dans un péricarpe; fleurs monoïques, polygames ou hermaphrodites; embryon placé autour d'un périsperme farineux.

Ars, s. m. Les vétérinaires nomment ainsi le pli qui se remarque à la réunion de la poitrine et du membre antérieur du cheval, endroit où l'on pratique quelquefois la saignée. On dit qu'un cheval est *frayé aux ars*, lorsque par suite de fatigue il s'est manifesté une inflammation et des gerçures dans ces parties.

Arséniate, s. m. *arsenias*, sel, formé par la combinaison de l'acide arsénique, avec une base quelconque.

Arséniate de potasse, *arsenias potassæ* (sel neutre arsénical de Macquer). On prépare ce sel en faisant chauffer un mélange d'oxyde d'arsenic et de nitrate de potasse. Tel qu'il avoit été préparé par Macquer il présentoit un excès d'acide qu'on lui enlève au moyen d'un peu de potasse. L'arséniate de potasse est cristallin et très-corrosif; il est soluble dans l'eau. Quoique ce soit, de même que toutes les préparations arsénicales, un poison violent, on l'emploie depuis quelque temps, à très-petites doses, comme fébrifuge; et il a souvent guéri des fièvres intermittentes rebelles. Il fait la base de la solution minérale de Fowler, que cet auteur emploie comme fébrifuge.

Arséniate de soude, *arsenias sodæ*. On peut préparer ce sel directement comme le précédent, en faisant chauffer ensemble de l'oxyde d'arsenic et du nitrate de soude. Il peut être employé dans les fièvres intermittentes comme l'arséniate de potasse, dont il se rapproche par ses propriétés.

Arsenic, s. m. *arsenicum*. Les Grecs donnoient le nom de ἀρσενικον à ce que nous appelons aujourd'hui *orpiment*, puis à un oxyde, ou plutôt à un acide métallique, et enfin au métal qui

en fait la base. L'*arsenic* (autrefois *régule d'arsenic*) est un métal cassant et acidifiable qui cristallise en petites lames brillantes d'un gris noirâtre, se réduit facilement en poudre, et brûle avec une flamme bleue en répandant une odeur particulière, analogue à celle de l'ail. Les combinaisons les plus connues de ce métal sont les suivantes : 1° avec l'oxygène; l'oxyde d'arsenic, ou acide arsenieux de Fourcroy (*arsenic* du commerce), et l'acide arsénique: 2° avec le soufre; le *sulfure d'arsenic* qui, lorsqu'il est jaune, se nomme *orpin* ou *orpiment*, et lorsqu'il est rouge s'appelle *réalgar* : ces deux variétés ne paroissent pas différer essentiellement par la proportion de leurs principes constituans : 3° les sels qui sont de deux sortes, suivant que l'arsenic oxydé fait fonction de base, ou bien qu'étant acidifié il devient dissolvant. Ces derniers se sous-divisent en *arsénites* et en *arséniates*, selon que le dissolvant est l'oxyde d'arsenic ou l'acide *arsénique*.

Arsenical, adj. *arsenicalis*, qui est formé par l'arsenic. *Sel neutre arsenical*, ou arséniate de potasse. *Pate arsenicale*, caustique employé par le Frère Côme.

Arsénié ou Arséniqué, adj. *arseniatus*, qui contient de l'arsenic : *gaz hydrogène arsénié*.

Arsénieux (acide). Fourcroy avoit donné ce nom à l'oxyde d'arsenic.

Arsénique (acide). *Voy.* Acide arsénique.

Arsénite, s. m. *arsenis*, combinaison de l'oxyde d'arsenic avec une base quelconque.

Art, s. m. *ars*, de ἀρετη, vertu, force, perfection : assemblage de règles et de préceptes qui tendent à un but déterminé. *Art de guérir* : c'est la médecine en général, considérée relativement à son but principal. On dit aussi l'*art des accouchemens*, l'*art du dentiste*, etc.

Artère, s. f. *arteria*, ἀρτηρία, de ἀὴρ, air, et de τηρειν, conserver, comme si l'on disoit : *réceptacle d'air*. Ce nom convient parfaitement à la *trachée-artère*, que les Grecs appeloient ἀρτηρία τραχεια, et les Latins *arteria aspera*; mais c'est par une idée erronée qu'ils l'ont appliqué aux artères proprement dites : ils croyoient en effet que ces vaisseaux contenoient de l'air, sans doute parce qu'on les trouve ordinairement vides dans les cadavres, et aussi parce que le sang qui leur est fournit vient des poumons. Les modernes donnent le nom d'*artères* aux vaisseaux destinés à porter le sang soit du cœur dans les poumons, soit du même organe dans toutes les parties du corps. Il y a en conséquence deux systèmes d'artères : l'un qui tire son origine du ventricule droit par l'*artère pulmonaire*, et qui contient cette espèce de sang à laquelle on a donné le nom de *sang noir* ou de *sang veineux*, et l'autre qui est formé par l'aorte (nommée aussi *grande artère*) et ses nombreuses divisions qui reçoivent le sang du ventricule gauche; sang que par opposition on a appelé *rouge* ou *artériel*.

Artériaque, adj. *arteriacus*, ἀρτηριακὸς, qui a rapport à la trachée-artère. Galien donne cette épithète aux remèdes qui conviennent dans les lésions de la voix. Inusité.

Artériel, adj. *arteriosus*, qui est relatif aux artères. *Canal artériel* : vaisseau qui, chez le fœtus, communique de l'artère pulmonaire à l'aorte. *Sang artériel* : c'est celui qui est contenu dans les artères qui naissent du ventricule gauche du cœur.

Artérieux, adj. *arteriosus*, qui tient des artères. On a quelquefois donné le nom de *veine artérieuse* à l'artère pulmonaire.

Artériographie, s. f. *arteriographia*, de ἀρτηρία, artère, et de γραφη, description : description des artères. Inusité.

Artériole, s. f. *arteriola*, diminutif de *arteria*, artère : petite artère.

Artériologie, s. f. *arteriologia*, de ἀρτηρία, artère, et de λόγος, discours : traité des artères.

Artériotomie, s. f. *arteriotomia*, de ἀρτηρία, artère, et de τέμνειν, couper, disséquer. Ce mot devroit signifier *dissection des artères*, comme névrotomie signifie *dissection des nerfs*, etc. : quelques auteurs lui donnent en effet cette signification; mais elle n'est point adoptée généralement. On entend par *artériotomie* une opération chirurgicale qui consiste à ouvrir une artère pour en tirer du sang. Cette opération se pratique seulement sur les artères temporales et auriculaires postérieures.

Arthanita, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois au cyclamen d'Europe, *cyclamen europæum*, L., et qu'on

a conservé à un onguent dans lequel on fait entrer cette plante et un grand nombre d'autres substances. L'onguent d'arthanita, en frictions sur l'abdomen, étoit employé comme purgatif par les anciens; mais l'inconstance de son action l'a fait presque généralement abandonner.

Arthritique, adj. *arthriticus*, de ἄρθρον, articulation : qui a rapport aux articulations. *Douleurs arthritiques*, ou douleurs de goutte; *remèdes arthritiques*, ou remèdes contre la goutte.

Arthritis, s. f. *arthritis*, ἀρθρίτις, maladie des articulations. Ce nom a été plus particulièrement appliqué à la goutte; Sauvages, Linné, Vogel et Sagar, en ont fait le nom d'un genre dans leurs classifications.

Arthrocace, s. f. de ἄρθρον, jointure, articulation, et de κακία, vice, maladie : ulcère carieux de la cavité d'un os près de l'articulation; carie des épiphyses avec exostose et douleur.

Arthrodie, s. f. *arthrodia*, ἀρθρωδία, de ἄρθρον, articulation : articulation qui résulte, suivant Galien, du concours d'une cavité osseuse peu profonde avec la saillie peu prononcée d'un autre os : telle est l'articulation de l'occipital avec la première vertèbre du cou : Winslow l'appelle *diarthrose plate*, par opposition à l'*énarthrose*, qu'il nomme *diarthrose orbiculaire*. D'autres ont rapproché davantage l'*arthrodie* de l'*énarthrose*, ne distinguant l'une de l'autre que par la liberté plus ou moins grande des mouvemens : ainsi ils regardent comme une *arthrodie* l'articulation de la tête de l'humérus avec la cavité glénoïde de l'omoplate.

Arthrodynie, s. f. *arthrodynia*, de ἄρθρον, articulation, et de ὀδύνη, douleur : douleur des articulations. Cullen a donné ce nom au rhumatisme chronique.

Arthrombole, s. f. *arthrombole*, de ἄρθρον, articulation, et de ἔμβολον, levier : synonyme de coaptation qui est seul usité.

Arthronalgie, s. f. *arthronalgia*, de ἄρθρον, articulation, et de ἄλγος, douleur : douleur des articulations; quelques auteurs ont donné ce nom à l'entorse. Inusité.

Arthropuose, s. f. *arthropuosis*, de ἄρθρον, articulation, et de πύον, pus : pus, abcès des articulations. Cullen a désigné sous ce nom un genre de maladies qu'il regarde comme distinct de la goutte et du rhumatisme.

Article, s. m. *articulus*, jointure, assemblage de deux ou plusieurs os destinés à se mouvoir les uns sur les autres. Synonyme de *articulation* qui est plus usité, et qui a d'ailleurs un sens plus étendu. *Article* ne se dit que d'une articulation mobile : *amputation dans l'article*.

Articulaire, adj. *articularis*, qui appartient à quelque articulation. *Artères et veines articulaires* : celles du membre supérieur sont fournies par l'artère et la veine axillaires, et se distribuent à l'articulation de l'épaule; celles du membre inférieur naissent des artère et veine poplitées et appartiennent à l'articulation du genou : celles-ci sont distinguées en *supérieures* et *inférieures*. *Nerf articulaire* : le même que l'*axillaire* (*V.* ce mot). *Capsules articulaires* : ligamens qui environnent en manière de sacs certaines articulations. On dit encore *facettes articulaires*, etc.

Articulation, s. f. *articulatio*, ἄρθρον des Grecs; jointure, assemblage de deux ou d'un plus grand nombre de pièces, qu'elles soient ou non mobiles l'une sur l'autre. Telle est la signification la plus générale de ce mot, qui en a ensuite de différentes, suivant la sience dans laquelle il est employé. — En anatomie, il signifie l'assemblage ou la réunion de plusieurs os, ou bien la manière dont les os sont réunis. Dans ce dernier sens, il répond au mot *symphyse* des anciens. Dans le premier, on distingue les articulations en *mobiles* (*diarthrose*), *immobiles* (*synarthrose*), et *mixtes* (*amphiarthrose*); mais les articulations mixtes peuvent être rapportées aux articulations mobiles, ainsi que l'a fait Bichat, qui divise celles-ci en articulations à surfaces continues (c'est l'*amphiarthrose*), et en articulations à surfaces simplement contiguës (*diarthrose*). Ces dernières comprennent, 1° celles qui jouissent de tous les mouvemens (*énarthrose étendue*); 2° celles qui jouissent seulement des mouvemens d'opposition vague et de circumduction (*énarthrose bornée*); 3° celles qui n'offrent qu'un mouvement d'opposition bornée (*ginglyme angulaire*); 4° celles qui jouissent seulement du mouvement de rotation (*ginglyme latéral*); 5° celles où l'on ne remarque qu'un simple glissement (*arthrodie*). Quant aux articulations immobiles (*synarthrose*), il les distin-

gue en articulations, 1° à surfaces juxtaposées (*harmonie*); 2° à surfaces engrenées (*engrenure*): 3° à surfaces implantées (*gomphose*). Relativement aux moyens d'union ou symphyse, les articulations se divisoient en *synchondrose*, *syssarcose*, *synévrose* ou *syndesmose*, suivant que ces moyens d'union étoient des cartilages, des muscles ou des ligamens. — En pathologie, on nomme *fausse articulation*, ou *articulation accidentelle*, le résultat de la division d'un os long en deux fragmens qui se sont imparfaitement réunis, en sorte qu'ils peuvent se mouvoir l'un sur l'autre. — En botanique, on nomme *articulations* ces espèces de nœuds que présentent les tiges des graminées et des caryophyllées, ou d'autres parties des plantes. — On dit aussi, *articulation de la voix*, *articulation des mots*, *avoir une articulation nette*, etc. Dans ce sens, articulation est synonyme de prononciation.

Articulé, adj. *articulatus*, joint par articulation, pourvu d'articulation: *os articulés*, *tiges articulées*.

Articuler, v. n. *articulare*, prononcer syllabe par syllabe: les enfans ont de la peine à *articuler*. — S'articuler, v. n., s'unir par articulation: l'humérus *s'articule* avec l'omoplate.

Artificiel, adj. *artificialis*, qui est le produit de l'art, opposé à *naturel*. *Dents artificielles*, *squelette artificiel*.

Artison, s. m. On donne vulgairement ce nom aux teignes qui mangent les étoffes de laine et les plumes, et dans certains endroits à toutes les larves d'insectes qui nuisent, dans les habitations, aux meubles ou aux alimens de l'homme.

Arum, s. m. *arum*, L. Genre de plantes qui a donné son nom à la famille naturelle des *aroïdes*, et dont plusieurs espèces, et notamment l'*arum esculentum*, L., fournissent des fécules nutritives. L'espèce *arum tacheté* (pied de veau), *arum maculatum*, L., croît abondamment dans les environs de Paris, et est connue par l'âcreté vénéneuse de sa racine. Elle a été recommandée comme fébrifuge et comme incisive dans les affections asthmatiques et dans les cachexies séreuses. A l'extérieur elle produit la rubéfaction et la vésication. Les accidens qu'elle peut déterminer l'ont fait aujourd'hui presque généralement abandonner.

Ary-aryténoïdien, adj. *ary-arytænoideus*, qui s'étend d'un des cartilages aryténoïdes à celui du côté opposé. *Muscle ary-aryténoïdien*: on a appelé ainsi, d'après Morgagni et Santorini, le muscle *aryténoïdien transversal*.

Aryténo-épiglottique, adj. *arytæno-epiglotticus*, qui appartient au cartilage aryténoïde et à l'épiglotte. *Muscle aryténo-épiglottique*: nom que donne Winslow à une portion des fibres obliques du muscle aryténoïdien des auteurs plus modernes.

Aryténoïde, adj. *arytænoides*, ἀρυταινοειδής, de ἀρύταινα, entonnoir, et de εἶδος, forme: qui ressemble à un entonnoir; épithète donnée à deux cartilages du larynx qui, par leur réunion, offrent quelque ressemblance avec un entonnoir. Ce mot se trouve dans Galien.

Aryténoïdien, adj. *arytænoideus*, qui appartient aux cartilages aryténoïdes. *Muscles aryténoïdiens*: Winslow en distingue trois; un *transversal* qui est, dit-il, le *vrai aryténoïdien*, et les deux *aryténoïdiens croisés*, qu'il appelle aussi *crico-aryténoïdiens supérieurs*. Les anatomistes de nos jours regardent ces trois muscles comme n'en formant qu'un seul, qu'ils nomment *aryténoïdien*, et auquel ils distinguent des fibres transversales et des fibres obliques. *Glandes aryténoïdiennes*: ce sont de petites glandes qui avoisinent la glotte, et qui ont été décrites par Morgagni.

Arythme ou Arhythme, s. m. *arythmus*, ἄρυθμος, de α priv., et de ῥυθμος, rhythme, mesure, proportion: irrégularité du pouls, suivant Galien. Inusité.

Arzel, s. m. Cheval qui a le pied de derrière blanc, accompagné du chanfrein blanc ou de l'étoile.

Asaphie, s. f. *asaphia*, de α priv. et de σαφής, manifeste. Vogel a donné ce nom à une altération particulière de la voix, qui dépend d'un vice de conformation du voile du palais. C'est ce que Sauvages a appelé *paraphonie gutturale*, et Cullen, *paraphonie palatine*.

Asaret, *asarum*, ἄσαρον, *asarum europæum*, L. *Voy.* Cabaret.

Asbeste, s. m. *asbestus*, de ἄσβεστος, inextinguible: pierre flexible dont on faisoit anciennement des mèches de lampe qui brûloient sans se consumer. L'amiante est la variété d'asbeste la plus connue.

Ascaride, s. m. *ascaris*, ἀσκαρις,

de ασκαριζειν, sautiller, remuer : sorte de vers intestin. Ce nom a été d'abord donné à une seule espèce, puis à un genre qui renferme beaucoup d'espèces. Les caractères du genre, d'après M. Laennec, sont les suivans : corps blanchâtre, allongé, fusiforme, terminé en pointe postérieurement, simplement atténué vers l'extrémité antérieure, qui est obtuse et munie de trois tubercules obronds, entre lesquels se trouve la bouche. Les seules espèces qu'on rencontre chez l'homme sont l'*ascaride lombricoïde*, et l'*ascaride vermiculaire*, qui a donné le nom au genre. Ce dernier est beaucoup plus petit que le *lombricoïde* (*V*. ce mot), et se trouve ordinairement dans les gros intestins, surtout dans le rectum.

Ascendant, adj. *ascendens*, part. de *ascendere*, monter; qui monte. *Aorte ascendante* : portion de l'aorte qui s'étend depuis son origine jusqu'à sa courbure. *Veine cave ascendante* ou inférieure : c'est celle qui apporte le sang des parties inférieures. *Muscle ascendant* ou oblique interne du bas-ventre.

Ascension, s. f. *ascensio* (même étym.), action de s'élever : *ascension des liquides dans les vaisseaux capillaires*.

Ascite, s. f. *ascites*, ἀσκίτης, de ἀσκὸς, outre : hydropisie abdominale; amas de sérosité dans la cavité formée par le péritoine. Ce mot se trouve dans Galien. On dit *hydropisie ascite*, par juxta-position; car *ascite* n'est jamais adjectif.

Ascitique, adj. *asciticus*, qui est affecté d'*ascite*.

Asclépiade, s. m. *asclepias*, L. Genre de plantes de la pentandrie digyn., L.; apocynées, J., dont une seule espèce a été employée en médecine; c'est l'*asclepias vince-toxicum*, connue en français sous le nom de *dompte-venin*. *Voy*. ce mot.

Asitie, s. f. *asitia*, ἀσιτία, de α priv., et de σῖτον, aliment : abstinence d'aliment. Inusité.

Asode. *Voy*. Assode.

Asparaginées, *asparagi*, ordre deuxième de la classe des monocotylédones à étamines périgynes. — Calice nul; corolle à six divisions; six étamines plus courtes que le calice et opposées à ses divisions; ovaire surmonté d'un ou de trois styles; capsule à trois loges remplies d'une ou de plusieurs graines attachées à leur angle inférieur. Dans une partie des genres de cet ordre, l'ovaire est supère, et dans l'autre il est infère : embryon placé à la partie inférieure d'un corps corné; feuilles alternes, en faisceaux ou verticillées.

Asperge, *asparagus officinalis*, L. Hexandr. monogyn., L.; liliacées, J. ♃. Europe mérid. — Toute la plante est diurétique; on fait spécialement usage des racines : elles entrent dans le sirop des *cinq racines apéritives*.

Aspérité, s. f. *asperitas*, qualité de ce qui est âpre. On nomme *aspérités* les petites élévations qui se trouvent à la surface d'un os, et qui la rendent *âpre* ou raboteuse.

Aspermatisme, s. f. *aspermatismus*, de α priv., et de σπερμα, sperme : nom donné par Cusson au reflux de la semence de l'urètre dans la vessie. Sauvages en a fait une espèce de son *dispermatisme*.

Aspersion, s. f. *aspersio*, de *aspergere*, arroser, ou de σπείρειν, répandre : action de projeter sur un corps, soit une poudre, soit un liquide disséminé en petites gouttelettes.

Asphalite. *Voy*. Asphaltite.

Asphalte, s. m. *asphaltum*, ἄσφαλτος, de ἀσφαλιζειν, fortifier. Le mot grec signifie toute espèce de bitume. On l'a appliqué au *bitume de Judée*, qui est solide, dur, luisant, inflammable, et répand en brûlant une odeur empyreumatique. On en retire une *huile* par la distillation.

Asphaltite, s. f. *asphaltitis*, ἀσφαλτίτης, de ἀσφαλιζειν, fortifier : nom donné à la cinquième vertèbre lombaire, parce qu'elle soutient toutes les autres vertèbres. Inusité.

Asphodèle, s. m. *asphodelus*, ἀσφόδελος, de α privatif, et de σφαλλειν. Suivant Linné, le bulbe de l'*asphodèle* ou *lis asphodèle* (*asphodelus ramosus*, L.) a quelquefois été employé comme succédané de la scille.

Asphyxie, s. f. *asphyxia*, ἀσφυξία, de α priv., et de σφύξις, pouls : proprement, *privation de pouls* : c'est le sens que Galien et plusieurs autres auteurs y ont attaché. Mais aujourd'hui on entend plus généralement par *asphyxie* la suppression ou la suspension de la respiration : celle des battemens du pouls se nomme *syncope*. Au reste, ces deux lésions coïncident souvent ensemble, ce qui empêche d'établir une limite bien tranchée entre l'une et l'autre. On peut définir l'*asphyxie* : la suspension des phénomènes de la respiration,

et par suite des fonctions cérébrales, de la circulation, et de toutes les autres fonctions. La suffocation, la submersion, la strangulation, sont des espèces d'*asphyxie*. On y rapporte aussi l'engourdissement produit par le froid, certains effets de la foudre, etc. L'*asphyxie des nouveau-nés* se rapproche beaucoup de la syncope.

Aspic, s. m. *aspis*, ἀσπὶς, espèce de serpent désigné sous le nom de *nascher* par les Arabes, et décrit sous celui de *vipère d'Egypte* par M. de Lacépède. Sa morsure paroît être plus dangereuse que celle de la vipère d'Europe, et se traite par la cautérisation. — Le nom d'*aspic* a été aussi donné à un serpent d'Europe, assez commun aux environs de Paris; c'est le *coluber aspis*, L. — Enfin on appelle vulgairement *aspic* la lavande commune; de là le nom d'*huile d'aspic* donné à l'huile essentielle de cette plante.

Aspidisque, s. m. *aspidiscus*, ἀσπιδίσκος. Ce mot en grec signifie proprement un bouclier; mais on a nommé ainsi, au rapport de Cælius Aurélianus, le sphincter de l'anus. Inusité.

Aspirant, adj. *aspirans*, de *aspirare*, aspirer, qui aspire. *Pompe aspirante*: celle qui fait monter l'eau par aspiration.

Aspiration, s. f. *aspiratio*, de *spirare*, souffler, et de *ad*, vers, à: action d'attirer l'air ou tout autre fluide. En anatomie, ce mot est synonyme d'*inspiration*, qui est plus usité. En physique, il est exclusivement employé pour indiquer l'effet des pompes aspirantes.

Aspirer, v. a. *aspirare*, faire une *aspiration*. *Voy.* ce mot.

Assa-fœtida, gomme-résine fétide obtenue par incision de la tige et du collet de la racine du *ferula assa-fœtida*, L. Cette substance est un des plus puissans anti-spasmodiques. On l'emploie fréquemment dans l'hystérie et l'épilepsie.

Assaisonnement, s. m. *conditio*, *condimentum*, ἄρτυμα, action d'assaisonner, ou substance qui sert à assaisonner. Il y a des matières qui prennent tour-à-tour le nom d'*aliment* ou d'*assaisonnement*, suivant qu'elles font la base ou l'accessoire de notre nourriture: tels sont la crême, le beurre, etc. Il y en a d'autres qui ne sont jamais employées que comme *assaisonnement*, et qui ne contiennent que peu ou point de parties alimentaires, comme le poivre, le sel, etc.

Assation, s. f. *assatio*, de *assare*, rôtir, ὄπτησις; coction des alimens ou des médicamens dans leurs propres sucs, sans addition d'aucune liqueur.

Assident, adj. *assidens*, de *sedere*, demeurer, et de *ad*, à, auprès; qui accompagne. *Symptômes assidens* ou concomitans. Inusité.

Assimilation, s. f. *assimilatio*, de *similis ad*, semblable à, ὁμοίωσις: action d'assimiler, de rendre semblable. Fonction commune à tous les êtres organisés, et en vertu de laquelle ils transforment en leur propre substance les matières qu'ils puisent au dehors. Elle diffère de la *nutrition* en ce qu'elle a pour but, non-seulement de nourrir l'animal ou le végétal chez lequel elle s'exerce, mais encore de fournir aux diverses sécrétions qui lui sont propres. L'*animalisation* fait partie de l'*assimilation*; mais outre qu'elle n'a lieu que chez les animaux, elle se borne à la transformation de la matière nutritive de végétale en animale; au lieu que l'*assimilation* comprend toutes les opérations qui précèdent celle-là, et plusieurs de celles qui lui succèdent. Il y a aussi une *assimilation minérale*, qui n'est autre chose que l'accroissement des corps inorganiques par juxta-position.

Assode ou Asode, adj. *asodes*, ἀσώδης, de ἄση, dégoût; accompagné de dégoût; se dit d'une fièvre où il y a dégoût, anxiété, etc., et que Sauvages a rangée parmi ses *tritéophies*.

Assoupir, v. a. *sopire*, *soporare*, *consopire*, endormir à demi. On dit figurément *assoupir la douleur*.

Assoupissant, adj. *soporifer*, qui assoupi. *Remèdes assoupissans* ou narcotiques.

Assoupissement, s. m. *sopor*, état voisin du sommeil, et dans lequel les fonctions de relation ou sont complètement suspendues, ou ne s'exercent qu'imparfaitement. La *somnolence*, le *cataphora*, le *carus* ou le *coma*, la *léthargie*, sont autant de degrés de l'*assoupissement*. La *stupeur* et la *catalepsie* ont aussi de l'analogie avec ces différens états.

Assujettir, v. a. *figere*, *stabilire*, fixer, rendre stable: *assujettir l'œil* pour opérer la cataracte; *assujettir un cheval* pour lui faire subir une opération: c'est ce qu'on fait ou en l'abat-

tant (*Voy.* Abattre), ou en lui mettant la tête dans un sac.

Astacoïdes, s. m. plur. *astacoides*, de ἀστακὸς, écrevisse, et de εἶδος, forme : nom donné aux animaux qui ont de l'analogie avec l'écrevisse. Ils forment une des deux divisions de la classe des crustacés. Leurs principaux caractères sont d'avoir le corps revêtu d'étuis calcaires, les yeux mobiles et la bouche garnie de mandibules surmontées d'un palpe.

Astéries, s. f. plur. *asteriæ*, ἀστερίαι, de ἀστὴρ, étoile : animaux appelés aussi *étoiles de mer*. Ils n'ont qu'une seule ouverture pour l'entrée et la sortie des alimens, et leur corps est ordinairement rayonné et partagé en cinq divisions.

Astérisque, s. m. *asteriscus*, de ἀστὴρ, étoile : petite tache en forme d'étoile qui vient à la cornée transparente. Inusité.

Asternal, adj. *asternalis*, de α priv., et de στερνον, le sternum : qui est séparé du sternum. *Côtes asternales* ou fausses côtes : celles qui ne s'articulent point directement avec le sternum.

Asthénie, s. f. *asthenia*, ἀσθένεια, de α priv., et de σθένος, force, puissance : manque de force, débilité, foiblesse. Mot employé dans ce sens par Galien, et réintroduit par Brown, pour désigner la foiblesse de tout le système, de tout l'organisme. Ce dernier la distingue en *directe* et *indirecte*, suivant qu'elle a lieu primitivement ou à la suite d'une exaltation extrême des forces. *Voy.* Atonie.

Asthénique, adj. *asthenicus*, ἀσθένικος (même étymologie), qui tient à l'asthénie : *maladies asthéniques*.

Asthmatique, adject. *asthmaticus*, ἀσθματικὸς; qui est affecté de l'asthme.

Asthme, s. m. *asthma*, ἆσθμα, de ἄω, je respire, respiration difficile, essouflement : maladie qui consiste dans une gêne habituelle de la respiration, qui est plus ou moins bruyante, avec des accès ou paroxysmes dans lesquels la suffocation devient imminente.

Astragale, s. m. *astragalus*, ἀστράγαλος, petit os situé à la partie supérieure du pied, entre le tibia et le calcanéum. On a donné ensuite ce nom à un genre de plantes dont les semences ont quelque ressemblance avec l'os astragale. Plusieurs plantes de ce genre sont employées en médecine : tels sont l'*astragalus tragacantha*, qui fournit la gomme adragant; l'*astragalus glycyphyllos*, ou réglisse sauvage, etc.

Astre, s. m. *astrum*, ἄστρον, tout corps céleste lumineux. Les anciens croyoient à l'influence des astres sur le corps humain.

Astriction, s. f. *astrictio*, action d'une substance astringente.

Astringent, adj. *astringens*, de *stringere*, resserrer; ce qui resserre; ce qui diminue ou arrête une évacuation quelconque en resserrant les orifices par lesquels elle s'opère. Ainsi les *astringens* sont *anti-hémorrhagiques*, *anti-dysentériques*, etc.

Astrologie, s. f. *astrologia*, ἀστρολογια, de ἄστρον, astre, et de λόγος, discours : proprement discours ou traité sur les astres; mais il s'entend seulement de la divination par l'inspection des astres, art qui faisoit anciennement partie de la médecine. *Astrologie judiciaire* : la même chose qu'*astrologie*, dans le sens qu'on vient de lui assigner. Il paroît que *astrologie* a été quelquefois confondue avec *astronomie*; de là l'épithète qu'on a cru devoir y ajouter.

Astronomie, s. f. *astronomia*, de ἄστρον, astre, et de νόμος, loi, règle : science qui apprend à connoître la position et le cours des astres. Elle fait partie de la physique générale.

Ataraxie, s. f. *ataraxia*, ἀταραξία, de α priv., et de τάραξις, émotion : état calme et paisible de l'ame.

Ataxie, s. f. *ataxia*, ἀταξία, de α priv., et de τάξις, ordre; désordre. Galien appliquoit ce mot à l'irrégularité des jours critiques. Les modernes en ont fait le caractère distinctif de certaines fièvres dans lesquelles les symptômes ne sont *nullement coordonnés* entre eux, ni en rapport évident avec les causes qui les déterminent. Dans ce dernier sens, *ataxie* est presque synonyme de *malignité*.

Ataxique, adj. *ataxicus*, *atactus*, ἀτάκτος (même étym.); irrégulier, désordonné. Hippocrate emploie ce mot en parlant de tout symptôme qui, dans les maladies, offre quelque chose d'irrégulier, et particulièrement de la fièvre dont les accès ne suivent aucun type déterminé. Selle a désigné sous le nom de *febris atacta*, et M. Pinel sous celui de *fièvre ataxique*, la fièvre qu'on appeloit autrefois *maligne*. On dit aussi

des symptômes ataxiques, *un état ataxique*, etc.

ATECNIE, s. f. *atecnia*, de α priv., et de τεκνον, enfant. Linné donne ce nom à l'impuissance virile. Il ne faut pas confondre *atecnie* avec *atechnie*, qui signifie défaut ou absence de l'art, (de α priv., et de τέχνη, art.): ἀτεχνία, *atechnie*, se trouve dans Hippocrate.

ATHANOR, s. m. Mot arabe qui signifie *fourneau*. Les chimistes ont donné ce nom à une espèce de fourneau dont le foyer se remplissoit de combustible à mesure que celui qui y étoit déjà se trouvoit consumé. On l'a aussi nommé *fourneau des paresseux*. Il n'est plus en usage.

ATHÉROMATEUX, adj. *atheromatodes*, qui est de la nature de l'athérôme.

ATHÉRÔME, s. m. *atheroma*, ἀθηρωμα, de ἀθήρα, bouillie : tumeur enkystée contenant une matière épaisse, semblable à de la bouillie. Ce mot se trouve dans Galien.

ATHLÈTE, s. m. *athleta*, ἀθλητὴς, de αεθλος ou ἆθλος, combat : homme robuste qui faisoit profession de s'exercer aux combats dans les jeux publics chez les anciens.

ATHLÉTIQUE, adj. *athleticus*, qui a rapport aux *athlètes* (*Voy*. ce mot). *Tempérament athlétique* : celui qui est caractérisé par une prédominance marquée du système musculaire.

ATHYMIE, s. f. *athymia*, ἀθυμία, de α priv., et de θυμος, courage : abattement, découragement. Employé par Hippocrate. Inusité.

ATLAS, s. m. *atlas*, ἄτλας, nom donné à la première vertèbre du cou, parce qu'elle supporte la tête comme *Atlas* supporte le ciel, suivant les mythologistes. M. Chaussier l'appelle *atloïde*.

ATLOÏDE, adj. *atloides*; qui ressemble à l'*Atlas* de la fable. *V*. ATLAS.

ATLOÏDO-OCCIPITAL, adj. *atloido-occipitalis*, qui appartient à l'atloïde et à l'occipital; muscle nommé aussi *petit droit postérieur de la tête*.

ATLOÏDO-SOUS-MASTOÏDIEN, adject. *atloido-infrà-mastoideus* : qui s'attache à l'atloïde et au-dessous de l'apophyse mastoïde; muscle, autrement appelé *oblique supérieur de la tête*.

ATLOÏDO-SOUS-OCCIPITAL, adject. *atloido-infrà-occipitalis*, nom donné par M. Chaussier au muscle petit droit postérieur de la tête, à cause de ses attaches.

ATMOSPHÈRE, s. f. *atmosphœra*, ἀτμόσφαιρα, de ἀτμὸς, vapeur, et de σφαῖρα, sphère, comme si l'on disoit *sphère de vapeurs*. Masse d'air qui environne le globe que nous habitons. *Atmosphère maritime* : partie de l'atmosphère qui correspond aux eaux de la mer. On suppose assez généralement que les autres corps célestes ont aussi leur atmosphère; voilà pourquoi on dit quelquefois *atmosphère terrestre*.

ATOCIE, s. f. *atocia*, de α priv., et de τίκτειν, engendrer; stérilité. Ce mot est inusité. On trouve dans Galien l'adjectif ἄτοκος, *stérile*, qu'il applique à la femme dans l'état de viduité.

ATOME, s. m. *atomus*, ἄτομος, de α priv., et de τεμνειν, couper, comme qui diroit *indivisible* : nom donné par Epicure à des corpuscules qu'il regarde comme élémentaires, et dont il suppose que tous les corps sont formés.

ATONIE, s. f. *atonia*, ἀτονία, de α priv., et de τονος, ton, force, ressort : défaut de ton. Ce mot a été introduit, au rapport de Galien, par les médecins méthodistes. Il est encore très en usage. On dit : *atonie de l'estomac*, *atonie générale*, etc. Les mots *asthénie*, *adynamie* et *atonie* expriment tous un état de débilité; mais *asthénie* est plus général, et s'applique à tout le système; *adynamie* s'entend particulièrement de la foiblesse musculaire; et *atonie*, de la foiblesse des organes produite par une diminution de la propriété qu'on nomme *tonicité*.

ATONIQUE, adj. *atonicus*, qui tient à l'atonie : *ulcère atonique*, celui où les propriétés vitales sont languissantes.

ATRABILAIRE, adj. *atrabilarius*, qui a rapport à l'atrabile. *Homme atrabilaire* : celui qui voit tout en noir, mélancolique. *Capsules atrabilaires* ou surrénales (*Voy*. CAPSULE). *Artères* et *veines atrabilaires*, ou capsulaires moyennes. *Selles atrabilaires*, etc.

ATRABILE, s. f. *atrabilis* ou *atra bilis*, χολὴ μέλαινα, bile noire ou mélancolie des anciens, et en particulier de Galien, qui la regardoit comme une humeur particulière. Quelques auteurs ont cru qu'elle étoit sécrétée par le pancréas ou par les capsules surrénales, que pour cette raison ils ont nommées *atrabilaires*. Plusieurs auteurs modernes ont entièrement rejeté l'existence de cette humeur comme hypothétique. D'autres, avec plus de raison, pensent que ce que les anciens ont dit de l'*atra-*

bile peut s'entendre de la bile même, qui offre quelquefois dans les maladies une couleur très-foncée et presque noire.

Atrétisme, s. m. *atretismus*, de α priv., et de τρητος, trou : sans ouverture. Occlusion des ouvertures naturelles. Synonyme d'*imperforation*, qui est beaucoup plus usité. Galien donne le nom de ἄτρητοι (*imperforati*) aux individus de l'un et de l'autre sexe qui ont l'anus ou les parties génitales imperforés.

Atrophie, s. f. *atrophia*, ἀτροφία, de α priv., et de τροφη, nourriture, défaut de nutrition ; amaigrissement extrême, soit général, soit local. *Atrophie des muscles*, *atrophie de l'œil*, *atrophie d'un membre*, etc. On nomme *atrophie mésentérique* ou carreau, l'amaigrissement général auquel les enfans sont sujets, par suite, à ce qu'il paroît, de l'engorgement des glandes du mésentère.

Atrophié, adj. ἄτροφος, qui est frappé d'atrophie : *membre atrophié*.

Attache, s. f. Endroit où se fixe l'extrémité d'un muscle. Tout muscle a au moins deux attaches : l'une qui répond à son origine, et l'autre à sa terminaison. La première est la moins mobile ou la plus fixe.

Attaque, s. f. *tentatio*, invasion plus ou moins subite d'une maladie, ou retour des accès d'une maladie périodique sans fièvre : *attaque d'apoplexie*, *d'épilepsie*, *de manie*, etc. On appelle vulgairement *attaque de nerfs*, un tremblement convulsif des membres, souvent accompagné de divers autres symptômes.

Atteinte, s. f. *petitio*, *ictus* ; blessure que se fait un cheval à la partie interne du boulet avec un de ses fers ou d'une autre manière. Lorsque ce n'est qu'une plaie superficielle ou une meurtrissure, on la nomme simplement *atteinte* ; mais lorsque la blessure pénètre au-dessous de la corne, on l'appelle *atteinte encornée* ; lorsqu'au contraire il n'existe qu'une contusion sans solution de continuité, on la nomme *atteinte sourde*.

Attelle, s. f. *assula*, *ferula*, sorte de lame flexible et cependant résistante dont on se sert dans le pansement des fractures. Elle est ordinairement de bois. On en a fait aussi en écorce d'arbre, en carton, en fer-blanc, etc. Les *fanons* et les *faux fanons* sont aussi des espèces d'*attelles* (*V.* Fanon). Ducange fait dériver le mot *attelle* de *artula* qui, dans la basse latinité, a été employé pour désigner un *copeau*. Le mot *assula* signifie la même chose ; et *ferula* est le nom d'un arbrisseau dont on se servoit autrefois pour faire les attelles ou les fanons.

Atténuant, adj. *attenuans*, de *attenuare*, atténuer, diminuer, amoindrir. *Remèdes atténuans* : ceux qui rendent les humeurs plus ténues. On comprenoit autrefois sous ce titre les *apéritifs*, les *incisifs* et les *fondans*.

Atténuation, s. f. *attenuatio* (même étym.) : action d'atténuer. Inusité.

Atténuer, v. a. *attenuare*, diminuer, rendre plus ténu, plus fluide : *atténuer les humeurs*.

Attirable, adj. Susceptible d'être attiré : *le fer est attirable à l'aimant*.

Attitude, s. f. *situs corporis*, situation du corps. Il se dit particulièrement de toute situation qui exige l'action des muscles soumis à l'empire de la volonté : *une attitude gênante*. Les *attitudes* principales sont la station proprement dite, la station assise, et la station sur les genoux.

Attractif, adj. *attrahens*, *attractivus*, *attractorius*, de *attrahere*, tirer à ou vers : qui attire. *Remèdes attractifs*, remèdes qui attirent l'humeur : tels sont les vésicans et les suppuratifs.

Attraction, s. f. *attractio* (même étym.), action d'attirer ; force qui détermine ou tend à déterminer le rapprochement entre deux corps. L'attraction qui s'exerce à de grandes distances se nomme *gravitation*, *attraction planétaire*, *pesanteur*. Celle qui se manifeste à des distances peu considérables s'appelle *attraction électrique* ou *magnétique*, suivant qu'elle est déterminée par l'électricité ou le magnétisme. Celle qui a lieu lorsque les corps se touchent, et qui tend seulement à les maintenir rapprochés, se nomme *adhésion* ou *cohésion*. Celle enfin qui s'exerce sur les dernières molécules des corps se nomme *attraction chimique* : on l'appelle aussi *affinité* ou *attraction de composition*.

Attrition, s. f. *attritio*, de *terere*, *tritum*, broyer ; broiement ; frottement, ou écorchure superficielle résultant de quelque frottement. On

lui a donné encore d'autres significations. Inusité.

Aubépine, s. f. *quasi alba spina* (épine blanche), *cratægus oxyacantha*, L., arbuste de l'icosandr. polyg, L.; rosacées, J. Il croît en Europe; ses baies sont astringentes, mais inusitées.

Aube-vigne, s. f. Nom vulgaire de la clématite viorne, *clematis vitalba*, L. *Voy.* Clématite.

Aubier, s. m. *alburnum*, partie qui, dans les arbres, se trouve interposée entre l'écorce et le bois proprement dit: c'est le bois nouvellement formé; il est ordinairement *blanc* et moins dense que le *bois* proprement dit. L'*aubier* finit par se convertir en bois.

Auditif, adj. *auditivus*, de *auditus*, ouïe; qui appartient à l'ouïe. *Conduits auditifs*, distingués en *externe* et *interne*: le premier (trou oriculaire, Ch.) se voit au fond de l'oreille externe, et s'étend depuis la conque jusqu'au tympan: il est en partie osseux, en partie cartilagineux, et en partie membraneux ou fibreux. Le *conduit auditif interne* (trou labyrinthique, Ch.) est creusé dans l'épaisseur du rocher; son orifice se remarque à la face postérieure de cette apophyse; de là il se dirige en avant et en dehors, et se termine par une sorte de cul-de-sac percé de plusieurs trous, dont l'un plus grand et placé à sa partie supérieure, est l'orifice de l'aqueduc de Fallope ou canal spiroïde, et les autres communiquent avec le labyrinthe. *Trous auditifs*, également au nombre de deux, l'un *externe* et l'autre *interne*: ce sont les orifices des conduits dont on vient de parler. *Nerf auditif*: on a donné ce nom d'abord aux nerfs facial et labyrinthique réunis (autrefois septième paire), puis à ce dernier seulement. *Artères* et *veines auditives*: vaisseaux qui pénètrent dans les conduits auditifs, et sont, comme ces conduits, distingués en *externes* et *internes*. L'artère auditive externe (tympanique, Ch.) est fournie par la styloïdienne, branche de la carotide externe: l'interne est un rameau de la basilaire. Les veines auditives se rendent aux jugulaires externe et interne.

Audition, s. f. *auditio*, de *audire*, entendre: action d'entendre; sensation qui nous fait percevoir les sons. On peut, avec Buisson, distinguer l'audition proprement dite ou purement passive, qui consiste à *entendre* les sons qui viennent frapper l'oreille, et l'audition active qui a lieu lorsqu'on *écoute*. Il nomme cette dernière *auscultation*.

Aune ou Aulne, s. m. *betula alnus*, L.; espèce du genre *bouleau*; arbre indigène dont l'écorce est quelquefois employée comme astringente et tonique. — On appelle aussi vulgairement *aulne noir*, la bourdaine, *rhamnus frangula*, L. *Voy.* Bourdaine.

Aunée, s. f. *inula helenium*, L., *inula campana*. Europe, ♃. Plante du genre inule. La racine, qui est aromatique et amère, est employée comme stomachique, vermifuge, emménagogue, diaphorétique.

Aura, s. f. Mot latin qui signifie souffle, vapeur subtile. Van-Helmont nommoit le principe vital *aura vitalis*; d'autres ont appelé *aura seminalis* un principe émané de la liqueur spermatique, et propre, suivant eux, à opérer la fécondation. Quelques-uns ont désigné sous le nom d'*aura sanguinis* la vapeur qui s'exhale du sang. On a enfin nommé *aura epileptica* une sorte de frémissement et de sentiment douloureux qui, commençant dans une partie quelconque, semble se propager jusqu'au cerveau et déterminer l'accès épileptique.

Auréole, s. f. *aureola*, de *aura*, lumière: cercle lumineux que les peintres placent autour de la tête de certains personnages. M. Chaussier pense que le mot *auréole* doit être substitué à *aréole* lorsqu'il est question d'un cercle coloré, attendu que ce dernier mot a d'autres significations (*V.* Aréole). Il dit en conséquence *auréole du mamelon*, *auréole vaccinale*. Mais l'adjectif latin *aureolus* signifiant, qui approche de l'or, ou qui ressemble à l'or, n'y a-t-il pas de l'inconvénient à le transformer en un substantif dont la signification est tout-à-fait différente?

Auriculaire, adj. *auricularis*, de *auricula*, oreille (particulièrement le pavillon de l'oreille): qui appartient à l'oreille, principalement à l'oreille externe ou au pavillon de l'oreille. *Vers auriculaires*, ceux qui s'engendrent dans les oreilles. *Doigt auriculaire*, petit doigt ou cinquième doigt de la main, ainsi nommé parce que sa petitesse le rend plus propre que les autres à être introduit, du moins en partie, dans le conduit auditif externe. *Muscles auriculaires*, distingués en *antérieur* (zygomato-oriculaire, Ch.), *pos-*

térieur (mastoïdo-oriculaire, Ch.), et *supérieur* (temporo-oriculaire, Ch.). *Artères* et *veines auriculaires* : l'artère *auriculaire antérieure* est fournie par la temporale ; la *postérieure* immédiatement par la carotide externe. Les veines correspondantes se déchargent dans la temporale et la jugulaire externe. Ces artères et ces veines sont nommées *oriculaires* par M. Chaussier.

Auricule, s. f. *auricula*, dimin. de *auris*, oreille : le pavillon de l'oreille. M. Chaussier écrit *oricule*.

Auriculé, adj. *auriculatus*. Les botanistes appellent *feuilles auriculées* ou feuilles à oreillettes, celles qui ont à leur base deux petits lobes distincts.

Auriculo-ventriculaire, adject. *auriculo-ventricularis*, qui appartient à l'oreillette et au ventricule du cœur : *orifice*, *valvule auriculo-ventriculaires*.

Auirigineux, adj. *auriginosus*, de couleur d'or. *Fièvre aurigineuse ;* nom que donne Vogel à une fièvre accompagnée d'ictère.

Aurifique, adj. *aurificus*, de *aurum*, or, et de *fieri*, être fait : qui contient de l'or. *Teinture aurifique*, *élixir aurifique* ou *aurifique minéral :* solution du kermès minéral dans l'alcool, ainsi nommée sans doute parce que sa couleur approche de celle de l'or. Inusité.

Aurone, s. f. aurone mâle, *artemisia abrotanum ;* espèce du genre armoise qui est amère et aromatique. Elle est employée comme tonique : c'est un foible succédané de l'absinthe.

Auscultation, s. f. *auscultatio*, de *auscultare*, écouter : action d'écouter, de prêter l'oreille, de faire attention. Buisson, qui a introduit ce mot dans le langage médical, le définit : la volonté présente dans l'audition.

Austère, adj. *austerus*, αὐστηρος, sévère, dur. Cette épithète a été appliquée à une espèce de saveur qui a quelque chose de dur. La saveur austère ne diffère de l'acerbe que par le degré : acerbe dit plus que austère.

Autarcie, s. f. *autarcia*, αὐτάρκεια, de αὐτὸς, soi-même, et de ἀρκειν, suffire : bien-être, contentement de son état. Mot employé par Galien. Inusité.

Autocratie, s. f. de αὐτὸς, soi-même, et de κρατος, force ; puissance : puissance indépendante. *Autocratie de la nature :* c'est, suivant Stahl, l'empire qu'exerce la nature ou le principe vital sur le cours et la durée des maladies.

Automate, s. m. *automatum*, αὐτόματος, de αὐτος, soi-même, et de μαειν, desirer, vouloir : machine qui se meut d'elle-même. Le mot grec αὐτόματος est adjectif, et signifie spontané ; c'est dans ce sens qu'il est employé par Hippocrate.

Automatique, adj. *automaticus*, qui tient de l'automate. *Mouvemens automatiques* : ce sont ceux qu'on fait par habitude sans en avoir la conscience, ou, comme l'on dit, machinalement.

Automatiquement, adv. *automaticè*, d'une manière *automatique*. *Voy.* ce mot.

Automnal, adj. *autumnalis*, qui vient en automne. *Fièvres automnales*, *plantes automnales*.

Automne, s. f. *autumnus*, φθινοπωρον, saison de l'année qui est entre l'été et l'hiver : elle s'étend depuis l'un des équinoxes jusqu'au solstice suivant, et dure environ trois mois. *Voy.* Saisons.

Autopsie, s. f. *autopsia*, αυτοψία, de αὐτος, soi-même, et de οψις, vision : contemplation, inspection, examen attentif que l'on fait soi-même au moyen de la vue. C'est le sens que lui a donné Galien. *Autopsie cadavérique*, inspection de toutes les parties d'un cadavre, et, par extension, description de l'état de ces différentes parties.

Auxiliaire, adj. *auxiliaris*, de *auxilium*, secours ; qui vient au secours, qui aide : *ligamens auxiliaires*, *muscles auxiliaires*.

Avalure, s. f. Séparation de la corne d'avec la peau, à la couronne. (Vétér.).

Avant-bouche, s. f. *os anticum*, par opposition à *arrière-bouche* : c'est la bouche proprement dite. Inusité.

Avant-bras, s. m. *pars inferior brachii*, *cubitus* de quelques auteurs ; partie du membre supérieur ou thoracique, comprise entre le bras et la main.

Avant-cœur, s. m. *anticordia*, maladie particulière du bœuf et du cheval, ainsi nommée parce qu'elle se manifeste par une tumeur qui survient au poitrail au-devant du cœur, et, s'il faut en croire Solleysel, en la membrane qui enveloppe le cœur. Sauvages et d'autres auteurs la regardent comme un charbon pestilentiel ; mais, suivant M. Lafosse, c'est seulement une tumeur inflammatoire située profondément, et qui abcède rarement d'elle-même.

Aversion, s. f. *aversio*, de *avertere*, détourner. Ce mot a été pris autrefois dans le même sens que *révulsion*. L'*aversion* est un sentiment qui nous éloigne de quelque chose. *Voy*. Antipathie.

Avertin, s. m. Maladie de l'esprit, dit Lavoisien, qui rend opiniâtre, furieux ou emporté. Il paroît que ce mot a aussi été employé pour désigner une maladie des moutons plus connue sous le nom de *tournis*.

Aveugle, adj. *cæcus*, privé de la vue. Ce mot a été appliqué figurément à certains vaisseaux ou émonctoires dont les orifices sont fermés : *hémorrhoïdes aveugles*. Il est peu usité. Quelques auteurs ont aussi rendu en français le nom latin du gros intestin appelé *cœcum*, par *intestin aveugle*. *Voy*. Cæcum.

Avive, s. f. Nom que les vétérinaires donnent à la glande parotide dans le cheval, et à l'engorgement dont elle peut être affectée. On a aussi appelé *avives* des tranchées violentes dont les chevaux sont quelquefois tourmentés, parce qu'on supposoit qu'elles étoient dues à l'engorgement des parotides.

Avoine, s. f. *avena sativa*, L.; graminées, J.; triandr. digyn., L. France, ⊙. On emploie les semences d'avoine en décoction dans la plupart des circonstances où les délayans sont indiqués : dépouillées de leur écorce, elles portent le nom de *gruau*.

Avortement, s. m. *abortus*, de *aboriri*, avorter, naître avant le temps, ἔκτρωμα, ἀμβλωσις; expulsion du fœtus avant le terme ordinaire de la grossesse, et surtout avant celui où il se trouve assez fort et assez développé pour vivre après sa naissance. Dans le langage ordinaire, le mot *fausse-couche* est employé comme synonyme d'*avortement*. Quelques auteurs ont cependant distingué la *fausse-couche* de l'*avortement*, en fixant le terme de celui-ci au septième mois de la grossesse, et n'entendant par fausse-couche que l'accouchement qui a lieu depuis le commencement du septième jusque vers la fin du neuvième mois. D'autres ont appelé ce dernier *accouchement prématuré*.

Avorter, v. n. *aboriri*, accoucher avant terme. — Il se dit aussi en botanique des fruits ou d'une partie quelconque de la fleur qui se flétrit avant d'avoir pris un accroissement marqué.

Avorton, s. m. *abortivus*, ἐκτρωματιαος, qui est né avant terme, avant d'être viable.

Axe, s. m. *axis*, ἄξων, ligne droite autour de laquelle un corps ou un système de corps tourne ou est censé tourner. *Axe d'une sphère* : ligne qui passe par le centre de cette sphère. *Axe de l'œil* : ligne qui est censée traverser l'œil depuis le centre de la cornée jusqu'au centre de la sclérotique. C'est cette ligne prolongée en avant de l'œil qu'on nomme *axe visuel*. — En botanique, on distingue, à l'égard des graines, des fruits, etc., un *axe rationnel* et un *axe matériel*. Le premier est la ligne qui est censée passer par le centre de la graine ou du fruit, en traversant de la base au sommet. Le second est une partie grêle et allongée sur laquelle sont fixées d'autres parties : on l'a aussi quelquefois appelé *columelle*.

Axile, adj. *axilis*, qui est implanté sur l'axe. Bot.

Axillaire, adject. *axillaris*, de *axilla*, aisselle, qui appartient à l'aisselle. *Artère axillaire*, portion du tronc brachial comprise entre la sous-clavière et l'humérale ou brachiale, et qui s'étend depuis le passage de ce tronc entre les muscles scalènes jusqu'à l'insertion du grand pectoral. *Veine axillaire* : elle correspond à l'artère de même nom, au-devant de laquelle elle est située. *Nerf axillaire*, *articulaire* ou *circonflexe* (scapulo-huméral, Ch.) : il est fourni par le plexus brachial, et se distribue aux muscles de l'épaule, particulièrement au deltoïde. *Glandes axillaires* : glandes lymphatiques qui occupent le creux de l'aisselle.

Axis, s. m. mot latin dérivé du grec ἄξων, et qui proprement signifie essieu : on appelle ainsi la seconde vertèbre du cou, parce qu'elle sert en quelque sorte de pivot aux mouvemens de la tête. M. Chaussier la nomme *axoïde*.

Axoïde, adj. *axoides*, de ἄξων, axe, et de ειδος, ressemblance, qui ressemble à un axe ou essieu : nom de la seconde vertèbre du cou. *Voy*. Axis.

Axoïdo-atloïdien, adj. *axoïdo-atloideus*, qui appartient à l'axoïde et à l'atloïde : muscle aussi nommé *oblique inférieur de la tête*.

Axoïdo-occipital, adj. *axoïdo-occipitalis*, qui appartient à l'axoïde et à l'occipital : muscle nommé aussi *grand droit postérieur de la tête*.

Axonge, s. f. *adeps*, la graisse la plus molle des animaux qu'on emploie

en médecine pour faire les pommades, les onguens, etc. *Axonge* vient de *axium unguen*, graisse pour les essieux, ou du grec οξυγγιον, graisse.

Aya-pana, s. f. *eupatorium ayapana*, plante du Brésil, rapportée au genre *eupatorium* par Ventenat, famille des corymbifères. Toutes ses parties sont aromatiques et légèrement stimulantes, mais elle est inusitée en Europe.

Azaphie, s. f. *azaphia*, de α priv., ζα, beaucoup, et φεγγος, clarté : défaut de clarté de la voix, selon Vogel. Inus.

Azédarach, s. m. (lilas des Indes), *melia azedarach*, L. Arbrisseau de l'Asie, naturalisé en Espagne, qui a donné son nom à la famille des *azedarachs*, à laquelle il appartient. Ses racines et ses fruits sont vermifuges ; mais il est inusité en Europe.

Azédarachs, *meliæ*. Ordre onzième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes. — Calice monophylle, denté ou découpé : corolle à quatre ou cinq pétales quelquefois réunis par la base : étamines définies en nombre égal ou double de celui des pétales : filets réunis en cylindre, au sommet duquel les anthères sont attachées : un ovaire supère, surmonté d'un style, terminé par un ou plusieurs stigmates : une capsule ou une baie à plusieurs loges, dont chacune renferme une ou deux graines : valves partagées dans leur longueur par une cloison mitoyenne : graines sans périsperme : embryon droit, dont la radicule est supérieure : tiges ligneuses. — Plantes exotiques.

Azérolier, s. m. (néflier azérolier) *cratægus azarolus*, L. Arbrisseau que M. du Mont de Courset regarde comme une variété de la vigne blanche ou aubépine. Il n'est d'aucun usage.

Azoch, Azock ou Azoth ; mots barbares inventés par Paracelse et employés depuis par plusieurs écrivains, pour désigner le mercure et quelques-unes de ses combinaisons. L'*azoth* de Paracelse étoit tantôt le mercure revivifié, tantôt un amalgame d'or, ou un amalgame d'or et d'argent. Celui d'Heslingius s'obtenoit en traitant un amalgame d'or par l'eau, le sel marin et l'acide nitrique : il en résultoit une poudre rouge qui étoit un violent émétique. Etmüller distingue jusqu'à cinq sortes d'azoth. Toutes ces préparations ne sont plus en usage.

Azoodynamie, s. f. *azoodynamia*, de α priv., ζωὴ, vie, et δυναμις, force : privation ou diminution de la force vitale. Mot inventé par M. N. P. Gilibert, mais que personne, à notre connoissance, n'a employé après lui.

Azote, s. m. *azotum*, de α priv. et de ζωὴ, vie ; qui prive de la vie, qui est impropre à la vie. Substance indécomposée jusqu'ici et qui, isolée de toute combinaison, se présente toujours sous la forme de gaz. L'*azote* est le radical de l'acide nitrique ; il entre dans la composition de l'ammoniaque de toutes les matières animales et de beaucoup de substances végétales. Le *gaz azote*, nommé aussi gaz nitrogène, air phlogistiqué, air vicié, gaz atmosphérique, est un gaz non respirable, éteignant les bougies allumées, insoluble dans l'eau, ne rougissant pas les couleurs bleues végétales, ne brûlant point par le contact des corps enflammés, constituant les 0,78, en volume, de l'air atmosphérique.

Azoté, adj. qui contient de l'azote.

Azoténèses, s. f. plur. de *azote* (*V.* ce mot), et de νοσος, maladies : quatrième classe des maladies dans le système nosologique de M. Baumes. Elle comprend le scorbut, la gangrène, le cancer, etc.

Azur, s. m. *cæruleum* ; émail bleu obtenu par la vitrification de l'oxyde de cobalt.

Azygos, adj. *azygos*, de ἄζυγος, de α priv. et de ζυγὸς, pair ; impair. Gallien a donné ce nom à une veine considérable située dans la poitrine, le long de la colonne vertébrale, et un peu à droite, et qui est en effet impaire (prélombo-thoracique, Ch.). Quelquefois cependant on en rencontre deux. Le plus souvent il existe seulement du côté opposé une veine beaucoup moins grosse et moins étendue qu'on nomme *demi-azygos* (petite prélombo-thoracique, Ch.). L'une et l'autre aboutissent à la veine cave ascendante. *Muscle azygos*, épistaphylin, staphylin ou palato-staphylin : petit faisceau musculaire qui occupe la partie moyenne du voile du palais et répond à la luette. Ce nom lui a été donné par Morgagni, qui le considère comme étant unique : d'autres le supposent double ; mais ils conviennent que les deux faisceaux sont souvent confondus.

Azyme, adj. *azymus*, ἄζυμος, de α priv. et de ζύμη, levain : sans levain. *Pain azyme*, pain qui n'a pas fermenté. Ce mot se trouve dans Galien.

B.

BABEURRE, s. m., ou *lait de beurre*, liqueur séreuse qui reste après que la crême a été battue et convertie en beurre. Cette sérosité, qui retient la matière caséeuse et un peu de beurre, est relâchante.

BACHARIS, s. m. βαχαρις. Hippocrate se sert de cette expression pour désigner, selon Galien, une espèce d'onguent. Inusité.

BACCHIA, s. f. *bacchia*, de *Bacchus*, dieu du vin: bouton ou tache rouge opiniâtre du visage, comme on en observe chez les ivrognes. Inusité.

BACCIFÈRE, adj. *baccifer*, de *bacca*, baie, et de *fero*, je porte. Surnom que les botanistes donnent aux arbres ou arbrisseaux dont les fruits sont des baies.

BACCIFORME, adj. *bacciformis*, qui a la forme d'une baie. Bot.

BACHIQUE, *bacchica*. Ce mot est employé par plusieurs auteurs comme synonyme de *lierre terrestre*, parce que les poëtes de l'antiquité ont orné Bacchus avec cette plante.

BACILLE MARIN (passe-pierre, percepierre, fenouil marin, criste marine), *crithmum maritimum*, L. Plante ombellifère qui croît en France, sur les rochers voisins de la mer; on l'a regardée comme apéritive et diurétique. Inusitée à titre de médicament. Dans les ports de mer, on en confit les feuilles dans le vinaigre pour l'usage de la table.

BADAMIER, s. m. *terminalia*, L. Genre de plantes exotiques de la polygamie monoécie, L., et de la famille des chalefs, J. — Le badamier de Malabar, *terminalia catappa*, L., donne des amandes émulsives très-agréables à manger, et qui fournissent par l'expression une huile douce analogue à celle d'olive. Le badamier benjoin, *terminalia benzoin*, est un arbrisseau des Indes orientales d'où l'on retire le benjoin. Le badamier au vernis, *terminalia vernix*, est l'arbre qui fournit la résine avec laquelle les Chinois préparent leur vernis que l'on connoît sous le nom de *lacque*, et qu'ils appellent *tsi-chu*.

BADE OU BADEN (*Baden*, en allemand, signifie *bains*). Il existe trois villes de ce nom, qui leur a été donné à cause des bains d'eaux minérales auprès desquels elles sont situées. L'une est en Suisse: ses eaux sont sulfureuses; la seconde, dont les eaux sont salines est en Autriche, et la troisième en Souabe.

BADIANE, s. f. synonyme d'anis étoilé, *illicium anisatum*, L. *Voy.* ANIS.

BADUKKA, s. m. Nom donné dans l'Inde au câprier du Malabar, *capparis baducca*, L., arbrisseau que les Indiens cultivent à cause de la beauté de ses fleurs. Ils font avec le suc exprimé de ses feuilles et un corps gras, un liniment qu'ils emploient contre les douleurs des membres. Les fleurs sont purgatives, mais inusitées en Europe.

BAGNÈRES (eaux minérales de). Il existe deux endroits de ce nom en France, qui contiennent des sources d'eaux minérales, et sont l'un et l'autre dans le département des Hautes-Pyrénées: 1° *Bagnères de Bigorre*, petite ville à cinq lieues de Tarbes; on y rencontre beaucoup de sources, mais si peu chargées de substances médicamenteuses qu'on ne peut guère les considérer que comme thermales. 2° *Bagnères de Luchon*, bourg au pied des Pyrénées. Les sources qu'on y trouve sont sulfureuses et thermales; on les recommande en conséquence pour exciter les fonctions de la peau, dans les dartres et autres exanthèmes cutanés chroniques, dans les affections rhumatismales, etc.

BAGUENAUDIER, s. m. Genre de plantes, *colutea*, L.; diadelphie décandrie, L.; légumineuses, J. Les feuilles de l'espèce *colutea arborescens*, qu'on appelle *sené d'Europe* et *faux-sené*, sont légèrement purgatives.

BAHEL, s. m. Mahon décrit sous ce nom, dans la partie *médecine* de l'Encyclopédie méthodique, la columnée à longues feuilles, *columnea longifolia*, L.; plante labiée du Malabar, dont les feuilles pilées s'appliquent, dans ce pays, en cataplasmes sur les abcès pour les amener à suppuration.

BAI, adj. se dit du poil d'un cheval dont la couleur tire sur le roux. *Voy.* ALEZAN.

BAIE, s. f. *bacca*. On donne ce nom en botanique aux fruits charnus indéhiscens, qui n'offrent pas de loges distinctes, et dont les graines sont placées au milieu de la pulpe: tels sont les raisins, les groseilles. Cependant on donne aussi par extension le nom de *baie* à des fruits dont les graines sont contenues dans des loges: tels sont les fruits des solanum, de la belladone, etc. — *Baies de genièvre*. *Voy.* GENEVRIER. — *Baies de laurier*. *Voy.* LAURIER. —

Baies de nerprun. Voy. NERPRUN. — *Baies de sureau. Voy.* SUREAU.

BAIGNOIRE, s. f. *labrum, solium, piscina*, cuve dans laquelle on prend des bains. — *Baignoire oculaire*, petit vase destiné à baigner l'œil.

BAILLEMENT, s. m. *oscitatio*, χάσμη, χάσμημα des Grecs; action de bâiller, de *balare*, bêler: inspiration prolongée et indépendante de la volonté, avec écartement plus ou moins considérable des mâchoires. On croit que le but de la nature dans ce phénomène est de favoriser la circulation du sang dans le poumon.

BAILLON, s. m. *speculum oris*, morceau de liége ou de bois, ou tampon de linge ou de charpie que l'on met entre les dents molaires de l'une et l'autre mâchoire, pour tenir la bouche grandement ouverte, comme dans l'action de *bâiller*, d'où vient ce mot. Ce procédé est employé pour quelques opérations de chirurgie. Le mot français est trivial, et peut être avantageusement remplacé par l'expression latine.

BAIN, s. m. *balneum*, λουτρον, βαλανειον des Grecs. Cette expression s'entend assez généralement de l'immersion et du séjour plus ou moins prolongé du corps ou d'une partie du corps dans un liquide. Les bains se divisent suivant que le corps y est plongé en totalité ou en partie, en bains entiers et en bains partiels, qui sont ou des *demi-bains* ou des *bains de siége*, ou des *pédiluves* ou des *manuluves*, etc. Le liquide des bains est ordinairement de l'eau, et elle peut être courante ou stagnante: elle peut ne rien contenir d'étranger ou tenir en dissolution des substances minérales, des substances mucilagineuses, aromatiques; de là les bains d'eau simple et ceux d'eaux minérales, les bains mucilagineux, aromatiques, etc. Les anciens faisoient aussi des bains avec du lait, avec de l'huile; on en fait de nos jours avec l'eau dans laquelle on a fait cuire les *issues* des bêtes à cornes, et qu'on peut regarder comme une dissolution de gélatine, mêlée d'un peu de graisse: ces bains sont appelés vulgairement *bains de tripes*. La matière du bain est souvent de l'eau en vapeur, quelquefois du sable, du marc de raisin, du marc d'olive; et alors on se sert des mots *bain de vapeurs* ou *étuves humides*, *bain de sable*, *bain de marc de raisin*, *bain de marc d'olive*, pour désigner ces sortes de bains. On fait aussi quelquefois des bains avec les boues de certaines eaux minérales, espèces de limons ou marais qui se sont imprégnés des matières que les eaux contiennent. Les bains varient enfin sous le rapport de leur température; ceux qu'on prend dans un liquide sont appelés *froids*, quand ils sont au-dessous du 15e degré du thermomètre de Réaumur; *tempérés*, de 25 à 29 degrés, et *chauds*, de 29 à 34 degrés. Les bains sont relâchans, toniques, stimulans, rubéfians, sudorifiques, suivant leur composition, leur température, etc. — En chimie, on se sert de l'expression *bain*, en y ajoutant un autre mot qui en caractérise l'espèce, pour désigner un vase que l'on place sur un fourneau évaporatoire, et que l'on emplit d'une substance quelconque, dans laquelle on plonge le vaisseau où est la matière que l'on veut évaporer ou distiller. Lorsque la substance dans laquelle on plonge ce dernier vaisseau est de l'eau, le vase contenant ce liquide s'appelle *bain-marie*, expression qui s'est introduite par corruption, suivant Fourcroy, au lieu de celle de *bain de mer*, qui est la primitive et la véritable. En effet, les auteurs latins désignent la même chose par les mots *balneum maris*. Le même vase, lorsqu'il contient du sable, constitue le *bain de sable*; enfin on l'appelle *bain de vapeurs* lorsqu'il contient de l'eau en vapeur.

BAINS (eaux minérales de). Ces eaux sont salines et thermales. Bains est un bourg à trois lieues de Plombières, département des Vosges.

BALANCE, s. f. *libra*, instrument dont on se sert pour connoître le poids d'un corps. La *balance ordinaire* est composée d'un *fléau* mobile sur un *axe* qui le traverse dans son milieu, et de deux *bassins*, dans l'un desquels on met le corps que l'on veut peser, tandis que l'on met des poids dans l'autre pour faire l'équilibre. La *balance romaine* diffère de la précédente en ce que le fléau se trouve partagé par l'axe d'une manière inégale, et que le même poids, placé plus ou moins près de celui-ci, sert à faire équilibre au corps que l'on veut peser. Il y a aussi des balances où un ressort tient lieu de poids: on les nomme plus ordinairement *pesons*. La *balance hydrostatique* sert à connoître l'excès du poids d'un corps sur celui d'une quantité d'eau dont le volume est égal au sien: c'est la balance commune

dont on supprime un des bassins pour suspendre à sa place, au moyen d'un fil, le corps que l'on veut peser, et qui doit être plongé dans l'eau. On a aussi nommé l'aréomètre *balance aréostatique*. *Voy*. Aréomètre.

Balanus, s. m. mot employé par les Latins et retenu en français par quelques anatomistes, pour désigner l'extrémité du pénis ou le gland. Il vient du grec βαλανος, qui a la même signification, et s'emploie aussi pour désigner l'espèce de fruit que les botanistes appellent *gland*. — La noix de ben est le βαλανος μυρεψικη, qui a été traduit par *glans* ou *nux unguentaria*.

Balaruc (eaux minérales de). Ces eaux sont très-salines et thermales. Balaruc est un bourg du département de l'Hérault.

Balauste, s. f. *balaustium*, en grec βαλαύστιον. Fleur du grenadier, *punia granatum*, L. Ses baies sont légèrement astringentes.

Balbutiement, s. m. du latin *balbuties*, qui signifie aussi bégaiement : prononciation imparfaite dans laquelle on substitue les lettres B et L à la plupart des autres consonnes. — De là Balbutier, *balbutire* : les enfans et les gens ivres *balbutient*.

Bale, s. f. *gluma*. On donne ce nom en botanique aux écailles ou paillettes qui environnent ou renferment les organes sexuels de chaque fleur des graminées. La *bâle d'avoine* sert à faire des paillassons employés pour le pansement des fractures, etc.

Baleine, s. f. *balæna* ou *cete*, en grec βαλαίνα, κήτος; genre de mammifères de l'ordre des cétacés, qui vit au sein des mers, dont les dimensions sont immenses, et telles qu'aucun des plus grands animaux terrestres ne peut servir de terme de comparaison. Le genre des baleines se partage en deux grandes sections; celle des baleines proprement dites, qui n'ont pas de dents aux mâchoires, et celle des *cachalots*, dont les mâchoires sont armées de dents. Les baleines proprement dites offrent pour caractères : des fanons en place de dents, une peau unie, des mamelles, deux évents au sommet de la tête, des nageoires au lieu de bras, point d'extrémités postérieures. On se sert des fanons et de l'huile de baleine dans les arts; les Groenlandais en font dessécher les intestins pour remplacer les vitres. Enfin la substance grasse connue sous le nom de *blanc de baleine* se retire de la tête des baleines et des cachalots.

Balisiers, s. m. pl. *cannæ*, ordre deuxième de la classe des plantes monocotylédones, à étamines épigynes. — Calice supère, coloré, inégalement découpé : une seule étamine attachée à la base du style; anthère linéaire; ovaire infère; capsule triloculaire, ordinairement trivalve et polysperme. — Le genre *balisier*, qui a donné son nom à l'ordre, ne comprend que des plantes exotiques inusitées.

Balle, s. f. dénomination vulgairement employée comme synonyme de *bâle* ou *plumule* (Bot.). — *Voy*. Bale.

Ballon, s. m. *ampulla*. C'est ainsi qu'on appelle en chimie un vase de verre de forme sphérique, muni d'une ou de plusieurs ouvertures, dont chacune a un col cylindrique ou conique. On emploie les ballons comme récipiens, surtout quand le produit de la distillation est un fluide élastique qui doit être condensé par le refroidissement. On entoure souvent alors le ballon de glace. — On appelle aussi *ballon* ou *aérostat*, un corps très-volumineux, fait d'un tissu mince et imperméable à l'air, destiné à s'élever dans l'atmosphère, à raison de la légèreté spécifique qu'on lui procure, en le remplissant d'un air très-dilaté, ou mieux de gaz hydrogène.

Ballonné, adj. *tumefactus*, enflé comme un ballon, distendu par de l'air; *abdomen ballonné*. On dit aussi *ballonnement* du ventre.

Ballote, s. f. *ballota*, L.; genre de plantes, ϐαλλωτη des Grecs. Nom qu'ils donnoient à l'espèce *ballota nigra*, de ϐαλλω, je jette, à cause de son odeur détestable dont Pline et Dioscoride font mention. Cette plante, qui est le marrube noir de quelques botanistes, est antispasmodique, mais peu usitée.

Balnéable, adj. *balneabilis*, qui convient pour les bains. Inusité.

Balsamier, s. m. Nom donné par Lamarck à l'*amyris*, L.; genre de plantes de l'octandrie monog., L., de la famille des térébinthacées, J. Deux espèces de ce genre intéressent la thérapeutique : 1° le balsamier élémifère, *amyris elemifera*, L., arbre de la Nouvelle-Espagne qui produit la résine élémi; 2° le balsamier de la Mecque (baumier), *amyris opobalsamum*, arbre de l'Arabie heureuse, d'où l'on re-

tire le baume de la Mecque. Son fruit est désigné sous le nom de *carpobalsamum*, et son bois sous celui de *xylobalsamum*. — Il paroît que la myrrhe provient aussi d'une espèce de balsamier.

Balsamine, s. f. *impatiens*, L.; *balsamina*, J. Genre de plantes herbacées de la syngénésie monogamie, L.; famille des géranions, J. L'espèce balsamier des jardins, *impatiens balsamina*, L., passe pour être vulnéraire et détersive; et on attribue des propriétés diurétiques à la balsamine des bois, *impatiens noli me tangere*. Cependant l'une et l'autre sont inusitées.

Balsamique, adj. *balsamicus*, de *balsamum*, baume, qui a quelque chose du baume. On donne cette epithète aux médicamens qui exhalent une odeur suave, mais douce, fade et quelquefois un peu nauséeuse. Les baumes, plusieurs terebenthines, quelques résines sont appelés *balsamiques*.

Balsamite, s. f. *balsamita*, Desf. Genre de plantes ainsi nommées de βαλσαμον, baume, à cause de leur odeur balsamique. Ce genre, d'abord institué par Vaillant, a été rétabli par M. Desfontaines. L'espèce Balsamite odorante, *balsamita suaveolens*, est le *tanacetum balsamita*, L. (menthe coq, herbe au coq, coq des jardins, grand baume), plante vivace du midi de la France, et cultivée dans les jardins, qui est employée comme tonique, antispasmodique, vermifuge, et que quelques auteurs regardent comme un puissant correctif de l'opium.

Balsem, nom arabe du baumier ou balsamier de la Mecque, *amyris opobalsamum*, qui fournit le baume de la Mecque.

Bambou, s. m. *arundo bambos*, *nastus*, J.; *bambusa arundinacea*, Willd. espèce de roseau ou arbre qui croît dans l'Inde, et dont le suc est employé par les Indiens dans certaines blessures, et contre la dysenterie, etc.

Bamia. Prosper Alpin et Jean Bauhin nomment ainsi une espèce de ketmie que M. de Jussieu a rapportée à l'*hibiscus esculentus*, L., et Mahon (Encyc. méth.) à l'*hibiscus vitifolius*, plantes annuelles de l'Inde orientale, qui sont l'une et l'autre très-mucilagineuses, comme la plupart des espèces du même genre.

Bananier, s. m. *musa*, L. Genre de plantes de la polygamie monoécie, L., qui a donné son nom à la famille des bananiers, J. Ce genre comprend deux espèces, le bananier commun, *musa paradisiaca*, L., et le figuier-bananier, *musa sapientum*, arbres d'Afrique et des deux Indes, dont les fruits constituent un aliment excellent, et peuvent être employés comme adoucissans. La sève des bananiers est rafraîchissante.

Bananiers, s. m. pl. *musæ*, ordre premier de la classe des monocotylédones, à étamines épigynes. — Calice coloré, posé sur l'ovaire, à deux ou à six divisions : six, neuf ou vingt étamines : un ou six styles, autant de stigmates : fruit à trois ou à six loges : fleurs monoïques, dioïques ou polygames.

Bancal, adj. celui dont les jambes sont difformes. Cette expression répond aux trois mots latins : *valgus*, qui a les jambes tournées en dehors; *compernis*, qui les a tournées en dedans; *varus*, qui les a tortues.

Banc d'Hippocrate, s. m. *scamnum Hippocratis*, βαθρον Ιπποκρατειον de Galien; machine inventée par Hippocrate pour la réduction des luxations et la coaptation des fractures. Elle n'est plus en usage aujourd'hui : la description s'en trouve dans les ouvrages de Galien, d'Oribaze et de Scultet.

Bancudu, s. m. Mahon (Encyc. méth.) désigne sous ce nom, d'après Adanson, un arbre des îles Moluques, dont deux espèces, savoir, le *bancudus latifolia* de Rumphius, et celle qui est le *morinda citrifolia*, L., sont employées dans l'Inde pour calmer les coliques.

Bandage, s. m. Ce mot se prend quelquefois pour l'application d'une ou plusieurs *bandes* (*deligatio*, *fasciatio*); mais le plus souvent pour le résultat de cette application ou pour les bandes elles-mêmes appliquées (*fascia*). Les *bandages* sont *simples* ou *composés* : le simple est *égal* ou *inégal*. Le bandage *égal* ou *circulaire* se fait en apposant les tours ou jets de bande circulairement les uns sur les autres. Le bandage *inégal* est celui dont les jets ne se recouvrent qu'en partie. Lorsque chaque tour n'est découvert que d'un tiers, c'est le *doloire*; si les bords se touchent seulement un peu, c'est le *mousse*; si les jets sont écartés et obliques, c'est le *rampant*; s'ils sont renversés sur eux-mêmes, c'est le *renversé*. Les bandages composés sont ceux où il entre plusieurs

bandes ou d'autres pièces de linge. On distingue encore les bandages à raison de leur usage, en *unissans*, en *contentifs*, en *incarnatifs*, en *divisifs*, etc. Les bandages ont reçu des noms très-variés, comme *bandeau*, *capeline*, *couvrechef*, *chevestre*, *discrimen*, *écharpe*, *écusson*, *épervier étoilé*, *fronde*, *huit de chiffre*, *masque*, *monocle*, *nez tortu*, *nœud d'emballeur*, *œil*, *quadriga*, *scapha*, *scapulaire*, *spica*, *suspensoire*, T, etc. (*Voy.* ces mots). Le plus grand nombre ne sont distingués que par l'usage auquel ils sont destinés, ou par le nom de leur inventeur. Nous indiquerons ci-après les plus remarquables parmi ces derniers.

Bandage a bandelettes séparées ou de Scultet, *fascia Sculteti seu fasciolis separatim dispositis*. Il est composé de petites bandes de linge placées les unes sur les autres, de manière à se couvrir réciproquement d'environ un tiers de leur largeur. On s'en sert pour le pansement des fractures des extrémités inférieures.

Bandage a dix-huit chefs, *fascia octodecim capitibus*. Ce n'est autre chose qu'une triple compresse de la longueur de la jambe (pour les fractures de laquelle il est employé), et d'une largeur convenable, divisé en trois de chaque côté, ce qui fait en tout dix-huit chefs.

Bandage de corps, *mantile*. Il se fait avec une serviette pliée en trois, que l'on applique autour du tronc.

Bandage des pauvres ou de Galien, *fascia pauperum* : sorte de couvre-chef divisé en trois chefs de chaque côté, et que Galien a décrit.

Bandage en T. *Voyez* T.

Bandages herniaires, *bracherium herniarium*. Il y en a de différentes espèces, suivant les hernies qu'ils sont destinés à maintenir réduites. Ceux qui servent pour la hernie inguinale sont nommés *brayers*. Tous ces bandages sont formés d'une bande élastique, ordinairement de métal et d'une pelotte, le tout garni en peau et assujetti par des boucles, des lanières, etc.

Bandage inguinal, *fascia inguinalis* ; bandage qui sert à maintenir les applications que l'on fait à l'aîne. Il se compose d'une ceinture à laquelle est attachée une bande plus ou moins large qui passe entre les cuisses et s'applique ainsi sur l'aîne.

Bandage roulé, *fascia convoluta*. Il s'emploie pour les membres tant supérieurs qu'inférieurs, et se fait avec une bande roulée à un seul globe. On commence par faire à l'une des extrémités du membre plusieurs circulaires pour assujettir le chef de la bande, puis on gagne l'autre extrémité en faisant des doloires et des renversés s'il est nécessaire, et on parcourt ainsi plusieurs fois le membre de haut en bas et de bas en haut.

Bande, s. f. *tænia*, *fascia* : ce qui est mince, étroit et allongé comme un ruban. On dit en anatomie, *bande aponévrotique*, *bande ligamenteuse*, *bande charnue*.—Les *bandes* dont on se sert en chirurgie sont ordinairement de toile et ont d'un demi-pouce à trois ou quatre pouces de large, sur une longueur qui va depuis un pied jusqu'à sept et huit aunes. Les deux extrémités d'une bande se nomment *chefs*. La bande roulée sur elle-même forme ce qu'on appelle un *globe*. Si elle est roulée en même temps à ses deux extrémités, on dit qu'elle est *à deux globes*. On nomme *bande d'Héliodore* une espèce de bandage qui sert de suspensoire pour les mamelles.— On s'est évertué pour trouver au mot *bande* une étymologie latine ou grecque; mais le mot βανδον, de même que le mot *pandum*, qui signifient un étendard, et d'où on voudroit le faire venir, ne se rencontrent pas dans les bons auteurs. Il paroît que *bande* en français comme *band* en allemand sont des mots primitifs, dont on ne doit point chercher l'origine dans les langues mortes.

Bandeau, s. m. *fascia*, sorte de bandage très-simple, qui consiste dans un morceau de toile plié en quatre, et appliqué autour de la tête. Il y a aussi le *bandeau* ou mouchoir *en triangle*, espèce de couvre-chef qui se fait avec un morceau de toile carré plié en deux d'un angle à l'autre, et qu'on applique comme un serre-tête.

Bandelette, s. f., diminutif de bande, *fasciola*, *tæniola*, *vitta* : bande très-étroite. *Bandelette agglutinative*, petite bande enduite d'un emplâtre agglutinatif. — *Bandelette demi-circulaire* (*tænia semicircularis*), petite lame blanchâtre qui se trouve logée dans le sillon qui sépare la couche du nerf optique d'avec le corps cannelé dans chacun des ventricules latéraux du cerveau. M. Chaussier la nomme *bandelette des éminences pyriformes*. — M. Bloch a donné le nom de *bandelettes*,

ligulæ, à des vers qui forment un genre de l'ordre des vers plats intestinaux.

Bangada. Quelques auteurs désignent par ce nom une espèce de liseron, *convolvulus pes capræ*, L., plante de l'Inde orientale qui, cuite et macérée dans l'eau, s'applique en cataplasme sur les parties affectées de la goutte, dont elle apaise les douleurs.

Bangi ou Bangue, s. m. espèce de chanvre des Indes, qu'Adanson croit être le *nepenthes* des anciens, antidote de la tristesse et de la mélancolie; ses feuilles et ses fleurs sont astringentes.

Baobab, s. m. *adansonia digitata*, L.; arbre d'Afrique, de la monadelphie polyand., L.; famille des malvacées, J. C'est le plus grand des végétaux connus. Son fruit, appelé par les Français *pain de singe*, sert à préparer une boisson acidule agréable, bonne dans les maladies inflammatoires bilieuses. Les naturels des lieux où cet arbre croît font sécher ses feuilles à l'ombre, et les réduisent en une poudre qu'ils appellent *alo*, et qui leur sert d'aliment. Il paroît que c'est avec la pulpe du fruit que l'on prépare la substance dite *terre de Lemnos*, qui est très-employée en Egypte comme astringent. Telle étoit au moins l'opinion de Prosper Alpin; et telle est aussi celle du docteur L. Frank, qui a été attaché à l'armée d'Egypte (*Voy.* ses Opusc. de méd. prat., Paris 1812, p. 52). Cependant d'autres auteurs modernes regardent la terre de Lemnos comme une terre argileuse, contenant un peu d'oxyde de fer.

Bar; Bard ou Beaulieu (eaux minérales de). La source de ces eaux est au-dessous de Beaulieu, village situé près de la petite ville de Saint-Germain, département du Puy-de-Dôme. Elles sont purgatives et employées comme fondantes dans les obstructions.

Baraquette, s. f. Rasous, médecin de Nîmes, a décrit sous ce nom l'épidémie catarrhale qui régna en 1761.

Baramareca. On désigne sous ce nom, dans l'Encyclopédie, une plante légumineuse qui croît au Sénégal, et dont les fèves pilées avec d'autres substances excitantes, sont dans ce pays employées en cataplasmes contre la goutte.

Barbe, s. f. *barba*, πωγων, γενειον, assemblage des poils qui viennent au visage de l'homme à l'époque de la puberté. — Crins très-longs qui sont situés au menton du cheval. — Poils longs et roides qu'ont plusieurs autres animaux, et particulièrement les chats, au voisinage de la gueule. — On appelle *barbe de coq*, les deux petits morceaux de chair qui pendent sous le bec des coqs; et *barbe de baleine*, les fanons ou espèces de piquans qui sont à l'entrée de la bouche de cet animal. — On nomme encore *barbes* les cartilages qui servent de nageoires à certains poissons. — Enfin, en botanique, on donne ce nom au prolongement filiforme et pointu des écailles ou paillettes des graminées. D'autres appellent *arête* (*arista*, ἀθὴρ) ce même prolongement, et réservent le mot *barbe* pour désigner un amas remarquable et défini de poils sur une partie quelconque d'un végétal, qui est alors dite *barbue*. *Voy.* ce mot.

Barbe, s. m. *equus barbaricus*, cheval né en Barbarie.

Barbier, s. m. *Voy.* Béribéri.

Barbillons, s. m. pl. Replis de la membrane muqueuse de la bouche, situés sous la langue, dans le cheval, et dont l'usage est de se prêter aux divers mouvemens de cet organe. Quelques auteurs ont regardé mal à propos, suivant Lafosse, les *barbillons* comme une maladie.

Barbotine, s. f. *artemisia santonica*. *Voy.* Santoline.

Barbouquet, s. m. Terme de médecine vétérinaire. *Voy.* Bouquet.

Barbu, adj. *barbatus*, pourvu de barbe (Bot). Les filets des étamines des molènes, le style de la vesce et les feuilles des tilleuls sont *barbus*. — *Blé barbu*. *Voy.* Blé.

Bardane, s. f. *arctium lappa*; plante indigène, vivace, de la syngenésie polyg. égale, L.; famille des cynarocéphales, J. Ses racines sont employées comme diurétiques, et surtout comme diaphorétiques.

Barèges (eaux minérales de). Barèges est un village du ci-devant comté de Bigorre, département des Hautes-Pyrénées, à 7 lieues de Bagnères. Ses eaux, qui sont sulfureuses et thermales, sont employées pour exciter les fonctions de la peau.

Barille, s. f. Nom vulgaire de la plante qui produit la soude, et surtout de l'espèce que l'on cultive pour en extraire cette substance, c'est-à-dire, du *salsola soda*.

Baromacromètre, s. m. *baromacrometrum*, de βάρος, poids, μακρος, long, et μετρον, mesure; instrument

imaginé par le professeur Stein, et destiné à faire connoître le poids et la longueur de l'enfant qui vient de naître.

BAROMÈTRE, s. m. *barometrum*, de βάρος, poids, et de μετρον, mesure, mot-à-mot, *mesure de pesanteur*; instrument qui indique les variations dans la pesanteur de l'atmosphère : il est composé d'un long tube de verre rempli de mercure coulant, bien purifié, dont une extrémité est fermée hermétiquement, tandis que l'autre, qui est ouverte, plonge dans une cuvette, ou se recourbe en forme d'ampoule, sur laquelle l'air agit par sa pression, et tient le mercure élevé ou suspendu à la hauteur de vingt-huit pouces environ au-dessus du niveau de la mer.

BAROSANÈME, s. m. du grec βάρος, pesanteur, et de ανεμος, vent: pèse-vent; instrument qui sert à peser ou mesurer le vent. Inusité.

BAROSCOPE, s. m. *baroscopium*, du grec βάρος, pesanteur, et de σκοπεω, je vois, je considère. Ce terme est synonyme de *baromètre*. Il est peu usité.

BARRE, s. f. *vara*, prolongement considérable de la symphyse du pubis chez les femmes; vice de conformation qui peut apporter des obstacles à l'accouchement.

BARRÉ, adj. On dit, en accouchement, qu'une femme est barrée, quand elle présente cet excès de longueur de la symphyse du pubis qui constitue la *barre*. — En chirurgie, on donne l'épithète de *barrées* aux dents molaires dont les racines sont tellement écartées qu'on ne peut les arracher sans emporter ou détruire l'alvéole.

BARREAUX MAGNÉTIQUES OU AIMANTÉS. Nom qu'on donne en physique à des barres d'acier auxquelles on a communiqué la propriété magnétique.

BARREMENT, s. m. action de *barrer* (*V.* ce mot). Opération inusitée aujourd'hui.

BARRER, v. a. C'est pratiquer la ligature ou la section d'une veine ou d'un nerf pour empêcher qu'une humeur viciée ne passe d'une partie à une autre. (Art vétér.).

BARRES, s. f. plur. Intervalles qui se remarquent de chaque côté de la mâchoire, chez le cheval, entre les dents molaires ou mâchelières et les incisives, et dans lesquels on place le mors.

BARYCOIE OU BARYCOÏTE, s. f. *barycoia* ou *barycois*, de βαρυς, pesant, et de ους, oreille; difficulté de l'ouïe : c'est le prélude de la dysécie.

BARYPHONIE, s. f. *baryphonia*, βαρυφωνια, de βαρυς, pesant, et de φωνη, voix : difficulté de parler, d'articuler.

BARYTE, s. f. (barote) *baryta*, de βαρος, pesanteur : substance très-alcaline, ainsi nommée à cause de sa pesanteur, et regardée par M. Davy comme l'oxyde d'un métal particulier qu'il appelle *barium*. Cette substance ne se trouve dans la nature que combinée aux acides d'avec lesquels on l'isole par l'art. Elle est alors d'un gris blanc, poreuse, âcre, brûlante; elle verdit fortement le sirop de violette, attire vivement l'humidité atmosphérique, s'éteint à l'air plus promptement que la chaux, et se convertit par là en poudre blanche; se dissout dans vingt fois son poids d'eau qu'elle absorbe avec sifflement, etc. Elle adhère plus fortement aux acides que les autres bases. Appliquée extérieurement, elle est caustique comme la potasse et la soude. A l'intérieur elle est vénéneuse, même très-étendue d'eau, ainsi que tous les sels solubles de baryte. Elle n'est pas employée comme médicament; et de toutes les combinaisons dans lesquelles elle entre, le muriate de baryte est la seule qui ait été administrée : c'est un excitant très-dangereux.

BASE, s. f. *basis*, en grec βασις, de βαίνω, je marche : ce qui sert de fondement ou de soutien à quelque chose; ce qui entre comme matière principale dans un mélange ou une combinaison. — En anatomie, cette expression se prend dans le premier sens, ex. : *base du crâne*, *base d'une apophyse*. — En chimie, on donne spécialement le nom de *base* à toute substance qui, combinée avec un acide, forme un sel. Ainsi, la soude est la *base* du sel marin ou muriate de soude. — Dans l'art de formuler on appelle *base* le principal des ingrédiens qui entrent dans une formule composée.

BASILAIRE, adj. *basilaris*, qui appartient à la base du crâne. *Voy.* BASE. *Apophyse basilaire* : elle appartient à l'os occipital. *Surface basilaire* : c'est la face inférieure de l'apophyse de ce nom. *Gouttière basilaire* : surface supérieure de la même apophyse, ainsi nommée parce qu'elle est creusée en gouttière. *Tronc basilaire* : réunion des deux artères vertébrales en une seule dans la gouttière dont on vient de parler.

Basilic, s. m. *ocimum basilicum*, L., ὤκιμον de Dioscoride. Plante indigène, ☉, de la didynam. gymnosp., L.; de la famille des labiées, J. Ses fleurs et ses feuilles sont stimulantes et antispasmodiques, mais peu usitées.

Basilicum ou *Basilicon*, s. m. *basilicum*, de βασιλικος, royal : épithète donnée autrefois aux substances auxquelles on attribuoit de grandes vertus. On nomme ainsi un onguent composé de poix noire, de résine, de cire jaune et d'huile d'olive; ce qui l'a fait aussi appeler *tétrapharmacum* (τετραφαρμακα, quatre drogues). On l'emploie pour exciter la suppuration.

Basilique, adj. *basilicus*, βασιλικος. Ce mot, en grec, signifie royal : il a été appliqué à une des veines superficielles de l'avant-bras et du bras (cubitale cutanée, Ch.) qui vient se rendre dans l'axillaire. C'est une de celles où se pratique la saignée. Vers le pli du bras elle communique avec la veine céphalique au moyen d'un canal commun auquel on a donné le nom de *veine médiane*, en ajoutant le nom de *basilique* à la partie de ce canal la plus voisine de la veine basilique; et celui de *céphalique* à celle qui correspond à la veine de ce nom. Les anciens appeloient *veine du foie* ou *veine hépatique* la veine basilique du bras droit, et *veine de la rate* ou *veine splénique*, celle du bras gauche.

Basio-glosse, adj. *basio-glossus*, βασιογλωσσος, de βάσις, base, et de γλῶσσα, langue : qui appartient à la base de la langue. *Muscle basioglosse :* c'est ainsi que Riolan appelle, d'après Bartholin, le muscle qu'on nomme aujourd'hui *hyoglosse*.

Basio-cérato-glosse, adj. *basio cerato-glossus*, de βάσις, base, κερατος, corne, γλῶσσα, langue. *Muscle basio-cérato-glosse :* c'est un muscle qui s'insère à la corne de l'os hyoïde et à la base de la langue. *Voy.* Hyoglosse.

Basio-pharyngien. *Voyez* Hyopharyngien.

Bassin, s. m. *pelvis*, πυελος. On fait dériver le mot *bassin* de *baccinum*, diminutif de *baccum* : c'est, en anatomie, la partie du tronc qui termine inférieurement l'abdomen, laquelle soutient ou renferme une partie des intestins, des organes urinaires et génitaux, et sert en même temps de point fixe à l'articulation des membres inférieurs. — Le mot latin *pelvis* a aussi été employé par quelques auteurs pour désigner, 1°. le bassinet du rein (*pelvis renis*); 2°. la petite excavation qui se remarque à la partie antérieure du troisième ventricule du cerveau, plus connue sous le nom d'*infundibulum* ou entonnoir (*pelvis cerebri*); 3°. la cavité du tympan (*pelvis auris*).

Bassiner, v. a. *fovere*, πυριαειν, laver avec de l'eau ou un autre liquide.

Bassinet des reins, s. m. *canaliculus renum;* réservoir membraneux que l'on trouve dans la partie concave des reins, et qui est destiné à transmettre l'urine des calices ou entonnoirs dans l'uretère : le bassinet est proprement le commencement dilaté de l'uretère.

Bas-ventre, s. m. *alvus*, synonyme de *abdomen*.

Batard, adj. *spurius :* on entend communément par ce mot un enfant naturel, c'est-à-dire, né hors d'un légitime mariage; mais il s'applique aussi à tout individu provenant de deux êtres d'espèces différentes, et alors il est synonyme de *mulet*, *métis*, *hybride*. Il y a aussi certaines espèces de plantes qu'on nomme *bâtardes*, parce qu'elles semblent être des espèces dégénérées de quelques autres plus parfaites. Exemple : le *safran bâtard* (*V.* Carthame), la *mélisse bâtarde* (*V.* Mélisse), etc.

Batitures, s. f. plur. *batitura*, parcelles ou écailles métalliques qui se détachent d'un métal que l'on forge; elles sont formées par le métal lui-même oxydé au minimum, et ont par conséquent les mêmes propriétés.

Batraciens, s. m. plur., du grec βάτραχος, grenouille; sous-division des reptiles qui ont pour caractères une peau nue sans carapace ni écailles; des doigts toujours séparés et sans ongles; qui ne s'accouplent pas réellement, et qui subissent le plus ordinairement des métamorphoses.

Battement, s. m. *pulsus*, παλμος, σφυγμος. On appelle ainsi les contractions et dilatations réciproques ou alternatives, c'est-à-dire, les mouvemens de systole et de diastole du cœur et des artères. *Voy.* Pouls.

Battre du flanc. Se dit d'un cheval qui, par excès de fatigue ou par une maladie quelconque, respire difficilement et avec de grands mouvemens des muscles pectoraux et abdominaux.

Bauhine, s. f. *bauhinia*, L. Genre

de plantes de la décandr. monogyn., L.; famille des légumineuses, J., dont l'espèce panachée, *bauhinia variegata*, arbre du Malabar, est employée par les habitans de ce pays, qui se servent de sa racine comme carminative et vermifuge, et de ses fleurs comme purgatives.

BAUME, s. m. *balsamum*, en grec *βαλσαμον*. On a d'abord donné ce nom au baume de Judée, et ensuite à tous les sucs résineux balsamiques qui en approchent par leur odeur agréable. Les anciens en faisoient souvent usage dans les parfums, dans les embaumemens et dans les maladies, et leur attribuoient de grandes propriétés médicales. On a en conséquence cherché à imiter par l'art ces produits naturels, et on a donné successivement le nom de *baumes*, par une extension abusive, à une foule de compositions pharmaceutiques très-différentes dans leur préparation, leurs qualités physiques, leur nature, leurs propriétés et leurs usages. Tels sont le *baume de vie d'Hoffmann*, qui est une dissolution alcoolique, excitante; le *baume vert de Metz*, qui est une dissolution huileuse escarotique; le *baume d'Arcæus*, qui est un onguent suppuratif; le *baume tranquille*, qui est un liniment calmant, etc.

Pour faire cesser les acceptions arbitraires données au mot *baume*, les chimistes ont restreint cette dénomination aux produits naturels des végétaux résineux qui contiennent une résine et de l'acide benzoïque; et ils ont rangé parmi les térébenthines, les sucs résineux associés, non à cet acide, mais simplement à une huile essentielle. Il n'existe, d'après cela, que cinq baumes connus proprement dits, qui sont le benjoin, le baume du Pérou, le baume de Tolu, le styrax solide ou storax, et le styrax liquide. Ainsi, le baume de Judée, qui seul avoit été primitivement appelé *baume*, le baume de Canada et le baume de Copahu appartiennent aux térébenthines. Quant aux compositions pharmaceutiques qui ont été improprement appelées *baumes*, quoiqu'elles continuent à être désignées par cette expression, elles devroient être rangées sous divers autres noms, suivant les classes auxquelles elles appartiennent. Les baumes proprement dits sont employés comme excitans de la muqueuse bronchique.

BAUME ACOUSTIQUE, *balsamum acousticum*. Médicament qui est préparé différemmeut, suivant les pharmacopées, mais qui se réduit toujours à un mélange liquide d'huiles, d'essences et de teintures. On en imbibe un peu de coton qu'on introduit dans l'oreille pour combattre certaines surdités accidentelles et atoniques.

BAUME ANODIN DE BATES, *balsamum anodinum Batei*. C'est une essence de savon médicinal dans laquelle on fait dissoudre de l'opium et du camphre: on emploie ce liniment dans certaines névralgies et dans les rhumatismes chroniques.

BAUME APOPLECTIQUE, *balsamum apoplecticum*. Préparation de consistance emplastique, et qui consiste dans un mélange de baumes proprement dits, de substances résineuses et d'huiles essentielles. On le porte sur soi dans une petite boîte d'ivoire ou de buis pour en respirer de temps en temps l'odeur qui est très-agréable, et peut quelquefois agir comme antispasmodique.

BAUME D'ACIER OU D'AIGUILLES, *balsamum chalybeatum*. Préparation onguentacée que l'on fait en chauffant une dissolution nitrique d'acier avec de l'huile d'olive et de l'alcool; ou, d'après le procédé de M. Vauquelin, en versant du nitrate de fer sur une dissolution alcoolique de savon médicinal, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité. On recueille ce précipité, on le lave à l'eau, et on le fait fondre au bain-marie. Cette préparation, qui est d'un rouge brun, est une combinaison d'huile et d'oxyde de fer au maximum d'oxydation. On l'emploie en frictions dans les douleurs articulaires. Elle est peu usitée.

BAUME D'ARCÆUS, *balsamum Arcæi*. Onguent composé de graisse, de térébenthine et de résine élemi. On l'applique sur des surfaces suppurantes pour les exciter.

BAUME DE FIORAVENTI, *balsamum Fioraventi*. On donne ce nom aux différens produits de la distillation de plusieurs substances résineuses et balsamiques, et d'un grand nombre de parties végétales aromatiques qu'on a d'abord fait macérer pendant dix jours dans l'alcool. Le premier produit de la distillation de ce mélange faite au bain-marie est entièrement alcoolique, et s'appelle *baume de Fioraventi spiritueux*. Le second produit qu'on obtient en enlevant le marc resté dans l'alambic, et en le distillant dans une cu-

curbite de terre vernissée ou de fer, à un feu de cendre chaude, est une huile citrine qu'on appelle *baume de Fioraventi huileux*. Enfin, si on augmente la chaleur jusqu'à charboner les matières contenues dans la cucurbite, on obtient une huile noirâtre et une partie aqueuse; l'huile séparée de celle-ci qu'on jette comme inutile constitue le *baume de Fioraventi noir*. Le *baume de Fioraventi spiritueux*, le seul qui soit pour ainsi dire aujourd'hui employé, est un stimulant très-énergique. On le recommande surtout en frictions dans les douleurs rhumatismales chroniques; rarement on le donne à l'intérieur.

Baume de la Mecque ou de Judée. Cette substance, la seule à laquelle on avoit d'abord donné exclusivement le nom de *baume*, et qui se retire de l'*amyris opobalsamum*, L., est aujourd'hui rangée dans les *térébenthines*. *Voy.* ce mot.

Baume de Leictoure, de Condom ou de Vinceguere, *balsamum lectorense*. Mélange d'huiles essentielles tenant en dissolution du camphre, du safran, du musc et de l'ambre gris. Cette mixture est un stimulant très-actif: elle provoque les sueurs. On conseilloit de la flairer de temps en temps et d'en faire brûler pour purifier l'air de la chambre qu'on occupoit lorsqu'elle étoit infectée par quelques émanations malfaisantes.

Baume de Lucatel, *balsamum Lucatelli*. Préparation pharmaceutique qui peut être regardée comme un véritable onguent, quoiqu'elle ait été spécialement employée à l'intérieur. C'est un mélange de cire, de vin, d'huile d'olive, de térébenthine et de baume du Pérou, coloré par le santal rouge. Il a été recommandé dans les phthisies pulmonaires: mais il est aujourd'hui abandonné.

Baume de pareira brava, *balsamum pareiræ bravæ*. Préparation de consistance molle qui n'est qu'un mélange de baume, de résine, de muriate d'ammoniaque et de racine de pareira brava en poudre. Il a été recommandé intérieurement comme diurétique et contre les douleurs néphrétiques.

Baume de soufre, *balsamum sulfuris*. Dissolution de soufre dans une huile. On donne à cette préparation pharmaceutique le nom de l'huile qui entre dans sa composition. Si c'est l'huile essentielle de térébenthine, on la nomme *baume de soufre térébenthiné*. Si c'est celle d'anis, *baume de soufre anisé*: ce sont les deux plus usités. On appelle *baume de soufre de Rulland* celui qui est fait avec l'huile de noix ou de lin. Ces médicamens ont été recommandés dans les maladies de poitrine. Le *baume de soufre anisé* est aussi employé dans les coliques venteuses, et le *térébenthiné* dans les maladies des reins et de la vessie.

Baume de Tolu, *balsamum tolutanum*. Suc résineux qui provient du *toluifera balsamum*, L., arbre de la décandr. monog., L.; térébinthacées, J., qui croît dans la province de Tolu, Amér. mérid. Ce suc est composé d'une résine et d'acide benzoïque: il appartient par conséquent aux baumes proprement dits. Il a les mêmes propriétés que celui du Pérou qu'il remplace aujourd'hui dans la plupart des compositions pharmaceutiques. On en fait un sirop qu'on emploie avec avantage dans les catarrhes pulmonaires chroniques.

Baume de vie d'Hoffmann, *balsamum vitæ Hoffmanni*. Teinture ou dissolution alcoolique d'huiles essentielles et d'ambre gris: elle est employée, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, comme excitante.

Baume du Commandeur, *balsamum Commendatoris*. Teinture ou dissolution alcoolique très-saturée de plusieurs baumes, de résines, etc., et qu'on emploie comme stimulant, tant à l'intérieur qu'en frictions.

Baume du Pérou, *balsamum peruvianum*. Suc résineux qui provient du *myroxylum peruiferum*, L., arbre du Pérou et du Brésil, décandr. monogyn., L.; légumineuses, J. C'est un baume proprement dit, puisqu'il est composé de résine et d'acide benzoïque. Celui qui s'écoule des incisions faites à l'arbre s'appelle *baume en coque*: on le renferme dans de petits fruits de cocotier ou dans des courges. D'abord liquide et jaunâtre, il ne tarde pas à se solidifier et à prendre une couleur plus foncée. On retire une variété de ce baume par la décoction des branches du *myroxylum*; cette variété a la consistance d'un sirop épais et une couleur noirâtre. Le baume du Pérou a été spécialement employé comme excitant de la muqueuse bronchique, dans les affections chroniques des poumons. Il entre dans beaucoup de préparations officinales.

Baume hypnotique, *balsamum hypnoticum*. Espèce de liniment dans lequel on fait entrer du camphre, de l'extrait d'opium, de l'huile exprimée des semences de jusquiame, de pavot blanc, etc. On en frotte les narines, les tempes, les poignets, pour calmer et pour procurer le sommeil.

Baume hystérique, *balsamum hystericum*. Mélange à-peu-près solide d'huiles essentielles et de substances résineuses fétides. On le conserve dans une boîte d'étain pour le faire flairer et en appliquer sur le nombril dans les accès hystériques.

Baume nerval, *balsamum nervinum*. Composé onguentacé dans lequel il entre des corps gras, des huiles essentielles, du baume du Pérou, du camphre, etc. On s'en sert en frictions dans les entorses, les douleurs nerveuses et rhumatismales des membres.

Baume opodeldoch, ou opodeltoch, *balsamum opodeltoch*. Composition de consistance gélatineuse qui, d'après la pharmacopée de Londres que l'on suit généralement aujourd'hui pour sa préparation, doit être considérée comme une dissolution alcoolique de savon, d'ammoniaque, de muriate de soude, de camphre, d'essence de romarin et d'essence de thym. On emploie ce médicament en frictions dans les entorses et les douleurs rhumatismales.

Baume tranquille, *balsamum tranquillum*. Dissolution de plantes narcotiques et aromatiques, et de mucilage dans l'huile d'olive. Ce médicament s'emploie en frictions comme calmant.

Baume vert de Metz, *balsamum viride metensium*. Dissolution d'oxyde de cuivre carbonaté, de sulfate de zinc, de térébenthine, d'aloès, d'huile essentielle de genièvre, et de girofles dans un mélange d'huiles fixes. Ce liquide, qui est d'une belle couleur verte, est cathérétique, et s'applique à la surface de certains ulcères atoniques pour changer l'état des chairs et obtenir la cicatrisation.

Baumier, s. m. *amyris opobalsamum*, L.; arbre d'où l'on retire la térébenthine connue sous le nom de *baume de la Mecque* ou *de Judée*. *Voy.* Balsamier et Térébenthine.

Bave, s. f. *saliva*, *spuma*, *humor salivus*, salive épaisse, visqueuse qui sort de la bouche ou de la gueule de certains animaux. La *bave d'un enfant*, la *bave d'un chien enragé*. On dit aussi la *bave d'un limaçon*, en parlant de l'humeur visqueuse qui lui sert à s'attacher aux corps sur lesquels il rampe.

Baxana. Fourcroy (Encyc. méth.) désigne sous ce nom, d'après plusieurs voyageurs, un arbre peu connu en botanique, dont les racines, les feuilles et le fruit passent dans les Indes pour un antidote précieux contre toute espèce de poison; tandis que, suivant quelques-uns, le fruit de cet arbre est vénéneux. Bauhin le nomme *arbor fructu venenato, radice venenorum antidoto*. M. Lamarck soupçonne que c'est un mancenillier.

Bdella, s. m. Mot employé par quelques auteurs comme synonyme de *sanguisuga*, sangsue, et par quelques autres pour désigner l'arbre qui fournit le *bdellium*.

Bdellium, s. m. *bdellium*, βδέλλιον, gomme-résine qui nous vient de l'Arabie et des Indes orientales, et s'écoule d'un arbre encore inconnu que M. Lamarck, d'après un passage de Forskal, soupçonne être une espèce de balsamier. Cette substance, très-employée des anciens, ne l'est plus aujourd'hui que dans l'art vétérinaire et dans quelques préparations officinales emplastiques.

Beaulieu (eaux minérales de). *Voy.* Bar.

Beccabunga, s. m. *veronica beccabunga*, L.; espèce du genre véronique (véronique cressonnée). Plante aquatique indigène, un peu âcre lorsqu'elle est entièrement développée, et employée comme antiscorbutique.

Bec, s. m. *rostrum*, partie de la tête des oiseaux qui leur tient lieu de mâchoires. On a donné ce nom, en Anatomie, à des objets qui ont une forme analogue. *Bec coracoïdien*; sommet de l'apophyse coracoïde. *Bec de la plume à écrire*, extrémité angulaire du 4e ventricule du cerveau. — On a appelé ainsi diverses espèces de pinces autrefois employées en chirurgie, mais qui ne sont plus d'usage : tels sont le *bec de cane* (*rostrum anatinum*), le *bec de corbin* (*rostrum corvinum*), le *bec de cygne* (*rostrum cycneum vel olorinum*), le *bec de lézard* (*rostrum lacertinum*), le *bec de grue* (*rostrum gruinum*), le *bec de perroquet* (*rostrum psittacinum*), le *bec de vautour* (*rostrum vulturinum*), etc.

Bec de grue, s. m. Nom vulgaire donné à plusieurs espèces de géranium

à cause de la forme allongée et conique de leur fruit. *Voy.* GÉRANIUM.

BEC DE LIÈVRE, s. m. *labium leporinum*, difformité qui consiste dans la division de l'une des lèvres en deux parties : elle tire son nom de la ressemblance qu'on a cru lui trouver avec la lèvre supérieure du lièvre qui, naturellement, est ainsi divisée. Le bec de lièvre est *naturel* ou *accidentel*, selon qu'on l'apporte en naissant ou qu'il est l'effet d'une plaie. Il est appelé *simple* lorsqu'il n'y a qu'une division, *double* lorsqu'il y en a deux, *compliqué* lorsqu'il y a écartement des os maxillaires supérieurs ou saillie d'une ou plusieurs dents dans la séparation que présente la lèvre supérieure, etc.

BÉCHIQUE, adj. pris subst. *bechicum*, expression dérivée de βηξ, gén. βηχος, toux; employée surtout par les anciens pour désigner des remèdes contre la toux. La toux n'étant qu'un symptôme de plusieurs maladies distinctes, et présentant un caractère très-différent aux diverses périodes d'une même maladie, ne peut être combattue dans tous les cas par les mêmes moyens : de là la distinction des béchiques en adoucissans, en excitans ou incisifs, en calmans, etc.

BECUIBA. On désigne sous ce nom, dans l'ancienne Encyclopédie, une espèce de noix du Brésil, dont l'amande émulsive est rangée parmi les remèdes balsamiques.

BECULO. Les mots *beculo*, *beguquella*, *belecula*, sont des synonymes de l'ipécacuanha.

BÉDÉGAR ou BÉDEGUAR, s. m. Excroissance spongieuse qui se développe sur diverses espèces de rosiers, et notamment sur l'églantier, et qui est produite par la piqûre du *cynips rosæ*, L. Le bédégar étoit regardé anciennement comme un antidote efficace contre les morsures des animaux venimeux. Il est aujourd'hui inusité.

BÉENEL. On désigne sous ce nom, dans l'ancienne Encyclopédie, un arbrisseau aromatique du Malabar, dont la racine bouillie dans une espèce d'huile fournit un liniment qu'on emploie dans les migraines et les douleurs invétérées des membres.

BÉGAIEMENT, s. m. *balbuties*, *linguæ hæsitantia*, ψελλισμα : vice de prononciation qui consiste à répéter plusieurs fois la même syllabe. Quelques auteurs donnent à ce mot une signification plus étendue, et l'appliquent à toute espèce d'articulation vicieuse.

BÈGUE, adj. *balbus*, qui bégaie, qui est affecté de *bégaiement*. *Voy.* ce mot.

BEHEN, s. m. On donne ce nom à deux racines différentes, l'une, qu'on appelle *behen blanc*, appartient au *centaurea behen*, plante du mont Liban; l'autre, qui est le *behen rouge*, est soupçonnée provenir du *statice limonium*; elle est apportée du Levant : l'une et l'autre sont aromatiques. Les Arabes leur attribuent des propriétés médicales. Le behen blanc est regardé comme vermifuge et antispasmodique; le behen rouge comme tonique et astringent. Ces médicamens sont inusités en Europe.

BELA-AYE. On désigne sous ce nom, dans l'Encycl. méth., l'écorce d'un arbre de Madagascar qui est astringente et tonique.

BELADAMBOC. Cette expression, suivant l'ancienne Encyclopédie, est employée pour désigner une espèce de *convolvulus* ou liseron vivace de la côte de Malabar, qui contient un suc laiteux âcre. On en fait avec de l'huile et du gingembre un liniment employé contre les effets des morsures des chiens enragés.

BELANDRE, s. m. On nomme ainsi, suivant M. Tenon (Mémoire sur les hôpitaux), des caissons entourés de rideaux dont on se sert pour le transport des malades.

BELINUM. Parkinson, dans son Histoire des drogues, donne ce nom au céleri cultivé, *apium dulce*.

BELLADONE, s. f. *atropa*, L. Genre de plantes de la pentandr. monogy., L.; solanées, J., dont deux espèces se distinguent par leurs propriétés calmantes et narcotiques, savoir : la belladone commune (belle-dame), *atropa belladona*, et la belladone sans tige ou mandragore, *atropa mandragora*, plantes vivaces et indigènes. Le suc ou l'extrait de la première appliqué sur l'œil a de plus la propriété de dilater singulièrement la pupille. L'une et l'autre, à doses même modérées, peuvent produire les accidens de l'empoisonnement.

BELLA-MODAGAM. Arbre de la côte de Malabar dont les feuilles sont recommandées comme diurétiques et emménagogues (ancienne Encycl.).

BELLE-DAME. Nom vulgaire de la

belladone commune, *atropa belladona.*

Bellon, s. m. On donne ce nom à une maladie produite par les exhalaisons qui s'élèvent des mines de plomb, et caractérisée par des tiraillemens très-douloureux d'entrailles, le ventre rétracté, la constipation, un abattement extrême, c'est-à-dire, par la plupart des symptômes de la rachialgie ou colique métallique. Le bellon attaque l'homme et les animaux. Il est endémique dans les endroits où l'on travaille les mines de plomb.

Bellotas. Nom donné par les Espagnols aux glands de l'*ilex major*, à l'imitation des Africains, qui désignent cet arbre lui-même sous celui de *balote*. Le suc exprimé de ces glands forme avec l'eau une espèce d'émulsion légèrement astringente qui a été recommandée par quelques médecins espagnols dans les maladies de poitrine accompagnées d'une expectoration abondante, et même d'hémoptysie (Dict. des Sciences méd.).

Belzoe, Belzoim, s. m. Nom donné par corruption au benjoin.

Ben, s. m. (queniquier néphrétique), *guilandina moringa*, L.; *moringa oleifera*, Lamarck; *moringa zeilanica*, Willd. Arbre de Malabar et des autres contrées de l'Inde : diadelphie décandrie, L.; légumineuses, J. Le bois de cet arbre connu sous le nom de *bois néphrétique*, est amer et un peu âcre, et a été recommandé dans les néphrites calculeuses. La noix de ben (*balanus myrepsica*, *glans unguentaria*) contient une amande qui fournit, par l'expression, une huile qui rancit difficilement, et qui est connue sous le nom d'*huile de ben*. Elle a été employée comme purgative et abandonnée parce qu'elle nuisoit à l'estomac. On l'emploie dans l'horlogerie. Les parfumeurs s'en servent pour extraire l'odeur des fleurs dont on ne peut rien retirer par la distillation, telles que celles des jasmins et des jonquilles.

Bénéfice de nature, *alvi profluvium*; dévoiement de peu de durée qui survient sans aucun purgatif et par les seules forces de la nature.

Bénin, Bénigne, adj. *benignus*, épithète qu'on donne aux maladies qui ne présentent rien de fâcheux et ont une tendance à une terminaison heureuse. — On appelle aussi quelquefois *bénins* les médicamens dont l'action n'est pas violente.

Benjoin, s. m. *benzoinum*, substance balsamique que l'on retire du badamier benjoin, *terminalia benzoin*, et très-probablement aussi de l'aliboufier benjoin, *styrax benzoin* de Dryander. Comme les autres baumes proprement dits, le benjoin est composé d'une résine et d'acide benzoïque. C'est un stimulant qu'on emploie surtout pour exciter la muqueuse des bronches. A cause de son odeur extrêmement agréable, on s'en sert dans les parfums. On en retire l'acide benzoïque par la sublimation.

Benoite, s. f. *geum*, L. Genre de plantes; icosandrie polygyn. L.; rosacées, J. On emploie comme tonique, légèrement astringente et fébrifuge, la racine de l'espèce commune qu'on appelle simplement benoîte, *geum urbanum*, L. La racine de la benoîte aquatique, *geum rivale*, présente absolument les mêmes propriétés.

Benzoate, s. m. *benzoas*; nom générique des sels qui résultent de la combinaison de l'acide benzoïque avec une base. Aucun des benzoates n'est employé en médecine.

Berbéridées. Synonyme de vinettiers, famille naturelle de plantes.

Berce, s. f. (branc-ursine bâtarde), *heracleum sphondylium*, L.; pentandrie digyn., L.; ombellifères, J. Plante vivace d'Europe, très-commune dans le Nord, un peu aromatique et âcre. On a dit à tort que les Polonois en faisoient usage contre la plique. En Russie on en retire, au moyen de la fermentation, une liqueur alcoolique très-enivrante. Elle est inusitée à titre de médicament.

Béribéri, s. m. (beriberca, barbier). Le nom de *béribéri* qui, suivant Bontius, signifie en langue indienne *brebis*, a été donné à une espèce de rhumatisme chronique très-commune dans quelques parties des Indes orientales, parce que les malades qui en sont affectés ne peuvent marcher qu'accroupis et imitant les mouvemens de la brebis. Selon d'autres, le *beriberi* est une maladie analogue a la chorée ou danse de Saint-Guy.

Berle, s. f. (tache d'eau), *sium angustifolium*, L.; plante de la pentand. digyn., L.; famille des ombellifères, J. Elle croît en Europe dans les lieux humides. Elle a été regardée comme anti-scorbutique, emménagogue, diurétique, etc. Elle est aujourd'hui inusitée.

Berlue, s. f. *suffusio oculorum*, névrose de la vue dans laquelle on croit voir des objets qui ne frappent pas l'œil, tels que des insectes qui semblent voler dans l'air, des toiles d'araignée, etc.

Besicles, s. f. plur. *conspicilla*, espèce de lunettes maintenues au-devant des yeux d'une manière quelconque. *V.* Lunette. Le mot *besicles* vient de *bis oculi*, ou plutôt *bis circuli* (œil ou cercle double). D'autres le font dériver à la fois du latin *bis* et du grec *κύκλος*, cercle, et croient qu'on a écrit d'abord *bicycles*, puis *becycles*, et enfin *besicles*.

Besoin, s. m. *fames*, *inopia*, *necessitas*, manque, défaut ou absence de ce qui est nécessaire à un être vivant. Quelquefois ce mot est pris comme synonyme de *faim*; il en diffère cependant en ce qu'il indique moins le desir des alimens que la disposition qui les rend nécessaires. Le plus souvent on lui donne un sens plus étendu, et on l'applique à tout ce qui est nécessaire pour l'exercice régulier des fonctions qui entretiennent la vie; ainsi on dit: le *besoin de manger*, le *besoin de respirer*, le *besoin de dormir*, le *besoin de se mouvoir*, le *besoin d'uriner*, etc.

Bétel, s. m. Ce mot qui probablement est indien, désigne en botanique une plante sarmenteuse des Indes orientales qui appartient au genre poivre et constitue le *piper betel*, L. — On appelle aussi *bétel* une préparation masticatoire tonique et astringente en usage dans les régions équatoriales, et qui est composée des feuilles du *piper betel*, de tabac, de chaux vive et du fruit de l'*areca catechu*, L.

Bétoine, s. f. *betonica officinalis*, L.; didyn. gymnosp., L.; labiées, J. Plante indigène vivace dont la racine est émétique et purgative, et dont les feuilles sont employées comme sternutatoires.

Bétoine des montagnes. Nom vulgaire de l'arnique des montagnes, *arnica montana*, L.

Béton, s. m. *protogala*, lait trouble et épais contenu dans les mamelles au moment de l'accouchement.

Bette, s. f. (poirée), *beta vulgaris*, plante mucilagineuse dont les feuilles sont employées dans les décoctions émollientes, les bouillons relâchans, et à l'extérieur pour le pansement des vésicatoires. La betterave, *beta ravia crassa*, est une variété de la bette.

Beurre, s. m. *butyrum*, *βουτύρον*, de *βους*, vache, et de *τυρος*, fromage. Ce nom a été donné à la matière grasse qu'on retire du lait de vache et de celui de quelques autres quadrupèdes mammifères, comme la brebis, la chèvre, etc. Pour l'obtenir il suffit d'agiter ou battre la crême qu'on a laissé se séparer spontanément de la matière caséeuse. Le beurre est d'une consistance plus ou moins solide, d'un blanc jaunâtre et d'une saveur fade; il devient âcre en se rancissant à l'air, se fond à une douce chaleur, se décompose et donne de l'acide sébacique par l'action d'un feu vif, forme des savons avec les alcalis, etc. Le beurre est nourrissant. Frais, c'est un médicament relâchant; il devient irritant à mesure qu'il rancit. — On a donné le nom de beurre par extension à quelques substances grasses végétales qui s'en rapprochent par leurs propriétés. — Dans l'ancienne chimie, on a improprement appelé *beurres* quelques muriates métalliques sublimés, à cause de leur consistance et de leur aspect butyreux.

Beurre d'antimoine. Nom donné anciennement au muriate d'antimoine sublimé.

Beurre d'arsenic. Nom qui avoit été donné au muriate d'arsenic sublimé.

Beurre de bambouc ou bambuk (beurre de Galam). Huile végétale de la consistance du beurre, et qu'on retire du fruit d'un arbre inconnu qui croît dans le pays de Bambouc en Afrique. Cette huile est employée au Sénégal contre les douleurs nerveuses et rhumatismales.

Beurre de bismuth. Nom donné anciennement au muriate de bismuth sublimé.

Beurre de cacao. Matière grasse, solide, que l'on sépare du cacao en faisant bouillir dans l'eau les amandes de cacao dépourvues de leur enveloppe membraneuse à l'aide de la torréfaction, et réduites en pâte au moyen d'un rouleau. Cette substance, à l'état frais, est relâchante; on l'emploie comme excipient de quelques médicamens. Elle rancit assez promptement. On en fait des suppositoires.

Beurre d'étain. On avoit donné ce nom au muriate d'étain sublimé.

Beurre de zinc. On avoit donné ce nom au muriate de zinc sublimé.

Bévue, s. f. *diplopia*, mot dérivé de *bis visus*, vue double, et qu'on

a employé pour désigner une névrose de la vue dans laquelle on aperçoit les objets plusieurs fois répétés. Inusité.

Bézoard, s. m. *lapis bezoardicus*. Les Arabes ont donné ce nom aux concrétions calculeuses qui se forment dans l'estomac, les intestins et les voies urinaires des quadrupèdes, et ils leur attribuoient de grandes vertus. Ils en distinguoient surtout deux espèces, le bézoard oriental que l'on trouve dans le quatrième estomac de la gazelle des Indes, *gazella indica*, et le bézoard occidental qui se trouve dans le quatrième estomac de la chèvre sauvage du Pérou, qui est l'ysard ou chamois: c'étoit le *rupricapra* des anciens naturalistes. Ces bézoards, et surtout le premier, étoient regardés comme de puissans alexipharmaques. On croyoit qu'aucun poison, aucune maladie éruptive, pestilentielle, putride, etc., ne pouvoit résister au bézoard oriental qui sembloit devoir pousser tous les principes nuisibles à la peau en provoquant la sueur. D'aussi grandes vertus ayant rendu le bézoard très-précieux, on lui substitua d'autres concrétions animales; on composa des bézoards factices avec des pinces d'écrevisse, des pinces de crabe, broyées et mêlées avec le musc, l'ambre gris. Enfin on appela *bézoardiques* toutes les substances auxquelles on crut reconnoître les vertus attribuées aux bézoards. Aujourd'hui les bézoards naturels sont abandonnés comme inutiles, et on ne cherche plus à les imiter par l'art.

Bézoard minéral. On avoit donné ce nom à l'oxyde d'antimoine au maximum d'oxydation, à cause de l'analogie qu'on crut trouver entre ses propriétés et celles du bézoard animal.

Bézoardique, adj. *bezoardicus*, qui tient du bézoard. — On s'est servi de ce mot, pris substantivement, pour désigner les remèdes excitans auxquels on supposoit les mêmes vertus qu'au bézoard. Ainsi les *bézoardiques* étoient des antidotes, des alexitères, des alexipharmaques, des cordiaux, etc.

Biceps, adj. *biceps*, de *bis*, et de *caput*, qui a deux têtes: nom que portent deux muscles, l'un situé au bras (scapulo-radial, Ch.), et l'autre à la cuisse (ischio fémoro-péronier, Ch.), et qui leur a été donné parce qu'ils ont chacun une double attache supérieurement.

Bicipital, adj. *bicipitalis* (même étymologie), qui a rapport au muscle biceps. On nomme *gouttière* ou *coulisse bicipitale*, une espèce de gouttière qui occupe l'extrémité supérieure de la surface interne de l'humérus où elle est formée par les deux tubérosités et les lignes qui en partent: elle loge le tendon du muscle biceps.

Biconjugé, ée, adj. *biconjugatus*, épithète donné aux feuilles dont le pétiole commun se divise en deux rameaux chargés chacun de deux folioles.

Bicorne rude, s. m. *ditrachyceros*, de δις, deux, τραχυς, âpre, et κερας, corne. Genre de vers vésiculaires dont on ne connoît encore qu'une espèce qui a été découverte et décrite par M. Sultzen. Ce ver est composé de deux vésicules, dont l'une est renfermée dans l'autre, et qui sont réunies à la base d'une sorte de trompe ou tentacule bifurquée en forme de cornes rugueuses à leur surface.

Bicornu, adj. *bicornis*, terminé par ou garni de deux pointes semblables à des cornes. Les anthères de quelques bruyères, airelles, etc., sont *bicornues*.

Bicuspidé, ée, adj. *biscuspidatus*, se dit des feuilles et des autres parties végétales fendues au sommet, de manière à être terminées par deux pointes divergentes et dressées.

Bidenté, ée, adj. *bidentatus*, qui a deux dents; se dit en botanique du calice dont le bord ou limbe a deux dents.

Bière, s. f. *cerevisia*. On donne généralement ce nom au produit liquide de la fermentation de l'orge et de quelques autres graines céréales qu'on a fait germer pour y développer un principe sucré, et torréfier pour leur donner de l'amertume et de la couleur. On augmente l'amertume de la bière et on la rend aromatique avec le houblon et quelquefois avec d'autres plantes. La bière contient, outre l'alcool, un peu de matière sucrée, de l'acide acétique, un extrait amer et aromatique, un principe légèrement aromatique provenant de la torréfaction des graines céréales dont on s'est servi, de la fécule et une matière végéto-animale très-abondante. La bière étanche la soif, nourrit, et excite légèrement les organes digestifs et les sécrétions urinaires.

Bifémoro-calcanien, adj. *bifemoro-calcaneus*, de *bis*, deux fois,

femur, le fémur, et *calcaneum*, le calcanéum : nom donné par M. Chaussier aux muscles jumeaux de la jambe, parce qu'ils ont une attache double au fémur et une simple au calcanéum.

Bifère, adj. *bifer.* On appelle plantes bifères, *plantæ biferæ*, celles qui donnent deux fois chaque année des fleurs et des fruits.

Bifide, adj. *bifidus*, divisé longitudinalement ou environ jusqu'à moitié, en deux parties séparées par un angle rentrant aigu, ou moins profondément, ces parties étant trop étroites pour recevoir le nom de dents. Bot.

Biflore, adj. *biflorus*, qui porte deux fleurs ou plusieurs distinctes deux à deux.

Bifurcation, s. f. *bifurcatio*, division en deux branches ; bifurcation des veines, des artères. Anat. — Lieu où une tige, une branche, une racine, etc., se divise en deux et fait la fourche : stigmate bifurqué. Bot.

Bigame, adj *bigamus*, *διγαμος*, composé de *δὶς*, deux fois, et de *γάμος*, mariage ; marié en même temps à deux personnes, ou qui a été marié deux fois.

Bigamie, s. f. *bigamia*, *διγαμια*, du grec *δὶς*, deux fois, et de *γάμος*, mariage ; état d'une personne bigame dans les deux acceptions. *Voy.* Bigame.

Bigéminé, ée, adj. *bigeminatus* ; se dit des fleurs qui croissent au nombre de quatre, deux à deux, sur un pédoncule commun. Bot.

Bigle, adj. Vieux mot qui a la même signification que louche. *Voy.* Strabisme.

Bignones, *bignoniæ*, ordre douzième de la classe des plantes dicotylédones monopétales à étamines hypogynes, J. — Calice d'une seule pièce, découpé en plusieurs parties ; corolle monopétale, ordinairement irrégulière, à quatre ou cinq lobes, insérée sous l'ovaire ; quatre étamines didynames, et souvent une cinquième stérile ; un ovaire supère ; un style ; un stigmate simple ou à deux lames ; une capsule bivalve, quelquefois ligneuse, partagée en deux loges par une cloison parallèle ou opposée aux valves et qui s'en sépare. Feuilles alternes ou opposées.

Bijugé, ée, adj. *bijugatus* ; se dit des folioles placées deux à deux, au nombre de quatre, sur un pétiole commun. Bot.

Bile, s. f. *bilis* des Latins, *χολὴ* des Grecs ; matière animale particulière, liquide, amère, jaunâtre ou verdâtre, savonneuse, dont la sécrétion se fait dans le foie, et qui se rend immédiatement dans le duodénum, sous le nom de *bile hépatique*, ou dans la vésicule du fiel, d'où elle coule ensuite dans le duodénum, sous le nom de *bile cystique.* La bile contient de la soude ; du phosphate, du sulfate, du muriate de soude ; un peu de phosphate de chaux et d'oxyde de fer ; une matière huileuse, amère ; une substance animale analogue à la fibrine ; enfin une substance d'une saveur douceâtre, que M. Thénard a appelée *pycromel.* La bile sert à la digestion ; elle est à la fois récrémentitielle et excrémentitielle. Sa quantité et ses qualités peuvent, en s'altérant, donner lieu à des maladies. La bile de bœuf est employée comme tonique et apéritive.

Bile répandue. *Voy.* Jaunisse.

Biliaire, adj. *biliaris*, *biliarius*, qui a rapport à la bile : conduit *biliaire*, calculs *biliaires*.

Bilieux, euse, adj. *biliosus*, qui abonde en bile ; teint *bilieux*, tempérament *bilieux*. On donne le nom de maladies *bilieuses* aux affections qui dépendent de l'abondance et quelquefois de l'altération des qualités de la bile.

Bilobé, ée, adj. *bilobus*, *bilobatus*, dont les deux divisions sont séparées par un sinus obtus, ou plus ou moins arrondi à son fond. Bot.

Biloculaire, adj. *bilocularis* ; se dit en botanique des fruits qui ont deux loges.

Bimanes, s. m. pl. famille des mammifères qui a pour caractères les membres séparés, onguiculés, deux mains à pouces opposables, et les trois sortes de dents, c'est-à-dire, les incisives, les laniaires ou canines, et les molaires. Cette famille ne comprend que l'homme dont on distingue plusieurs variétés ou races. *Voy.* Homme.

Biné, adj. *Voy.* Géminé.

Binocle, s. m. de *bis*, deux fois, et d'*oculus*, œil. — Opt. Télescope au moyen duquel on voit un objet avec les deux yeux en même temps. — Chir. Bandage qu'on applique sur les deux yeux. Synonyme de diophthalme.

Biparti, ie, adj. *bipartitus* ; se dit des feuilles divisées de manière que la scissure excède manifestement le

milieu de leur longueur ou s'avance plus ou moins près de la base. Cette profondeur de la division distingue les feuilles biparties de celles qui ne sont que bifides.

Bipartible, adj. *bipartibilis*, susceptible de division ou partition spontanée en deux parties. L'ovaire des *apocyns* est *bipartible*; les valves des capsules sont souvent *bipartibles*.

Bipinnatifide, adj. *bipinnatifidus*; se dit des feuilles pinnatifides dont les lobes ou lanières sont elles-mêmes pinnatifides.

Bipinné, adj. *bipinnatus*; se dit des feuilles dont le pétiole commun a des rameaux qui portent les folioles.

Biquet. *Voyez* Bouquet.

Bisannuel, elle, adj. *biennis*; se dit des plantes qui vivent environ deux ans. Ces plantes sont communément désignées par le signe ♂.

Biscuit, s. m. *biscoctus*, espèce de pain cuit deux fois pour prévenir son altération, et destiné à la nourriture des soldats, et plus particulièrement des marins. — Pâtisserie délicate faite avec des œufs, de la farine et du sucre, et aromatisée ordinairement avec l'eau de fleurs d'orange. Sa grande légèreté et la facilité avec laquelle on la digère la rendent convenable aux enfans, aux convalescens, et aux personnes dont les forces digestives sont affoiblies.

Bisexe ou Bisexuel, adj. *bisexuinus*, de *bis*, deux fois, et *sexus*, sexe; individu qui réunit les deux sexes. *Voyez* Hermaphrodite.

Bismuth, s. m. *bismuthum*, ou *Wismuthum*, métal qui appartient à la seconde division de Fourcroy, celle des métaux fragiles et oxydables. Il est blanc et présente un reflet jaunâtre; se réduit sous le marteau en petits fragmens lamelleux; il est d'une pesanteur spécifique de 9,82, se fond à une température d'environ 205° R, cristallise en parallélipipèdes par un refroidissement lent; se dissout dans l'acide nitrique et précipite de cette dissolution, par l'eau, à l'état de nitrate de bismuth avec excès d'oxyde. Ce précipité, qu'on appeloit anciennement *blanc de fard*, *magistère du bismuth*, est la seule préparation de ce métal qui soit employée. *Voy.* Nitrate de bismusth.

Bissus, s. m. On appelle ainsi les filamens soyeux dont la pinne-marine (mollusque bivalve) se sert pour s'attacher aux rochers. On emploie en Italie et en Corse cette production pour en faire des camisoles, des bonnets, des bas, des gants, qui favorisent la transpiration et sont recommandés dans les rhumatismes et la goutte.

Bistorte, s. f. *polygonum bistorta*, plante de l'octandrie trigynie, L.; polygonées, J. France, Allemagne. Ses racines sont astringentes et toniques. Elles sont contournées en forme d'S, et de là le nom de *bistorte*, c'est-à-dire deux fois tordu.

Bistortier, s. m. Espèce de pilon de bois à long manche dont on se sert en pharmacie pour piler les substances molles, mêler exactement dans un mortier les poudres qui doivent entrer dans un électuaire, et agiter les électuaires eux-mêmes.

Bistouri, s. m. *scalpellus* (de *scalpere*, inciser). Instrument de chirurgie composé d'une lame et d'un manche, et assez semblable à un petit couteau. Son nom vient, suivant Huet, de la ville de *Pistori*, où étoit autrefois la meilleure fabrique de ce genre d'instrumens qu'on appeloit *pistoriensis gladius*. On nomme *bistouri droit* celui dont la lame est droite ainsi que le tranchant; *bistouri convexe*, celui dont le tranchant est convexe; *bistouri courbe*, celui dont le tranchant est concave; *bistouri boutonné*, celui qui se termine par un bouton; *bistouri à ressort*, celui qui s'ouvre et se ferme par un ressort comme un couteau; *bistouri à lime*, une espèce de bistouri boutonné et fixe sur son manche, dont le tranchant est mousse, et qui servoit autrefois à dilater les plaies; *bistouri royal*, celui dont on se servit pour opérer Louis XIV de la fistule à l'anus (la lame en est courbe, étroite et terminée par une espèce de stylet ou sonde boutonnée); *bistouri gastrique*, un instrument très-compliqué inventé par Morand pour dilater les plaies du bas-ventre; *bistouri herniaire*, un bistouri courbe et caché dans une canule dont on s'est servi autrefois dans l'opération de la taille : ces trois dernières espèces de bistouri, ainsi que le bistouri courbe, ne sont plus en usage.

Bistourner, v. n. Terme de médecine vétérinaire employé pour désigner l'opération qui consiste à tordre les vaisseaux spermatiques pour les désorganiser et empêcher les animaux de se reproduire. Cette sorte de châtrage n'est plus guère usitée parce qu'elle

est plus dangereuse que l'ablation des testicules, et qu'elle ne remplit pas toujours complètement son objet.

Bisulce, adj. *bisulcus*, de *bis*, deux fois, et de *sulcus*, fente; se dit, en zoologie, des quadrupèdes à pied fourchu.

Biterné, ée, adj. *biternatus*; se dit, en botanique, des feuilles dont le pétiole commun se partage au sommet en trois rameaux, portant chacun trois folioles.

Bitume, s. m. *bitumen*. Les minéralogistes donnent ce nom à des fossiles combustibles composés, solides, mous ou liquides, friables, lorsqu'ils sont solides, s'électrisant alors par frottement comme les résines, se liquéfiant par la chaleur; brûlant, quel que soit leur état, en répandant une fumée épaisse très-odorante, non âcre comme celle du jayet, et sans presque laisser de résidu terreux; ce que ne fait pas la houille. On croit que les bitumes proviennent de la décomposition des substances organiques. On en distingue plusieurs variétés, 1° le naphte qui est liquide et transparent; 2° le pétrole qui est moins liquide que le naphte, et donne à la distillation un liquide semblable à ce dernier; 3° le malthe (*bitume glutineux* de M. Haüy) qui est noirâtre et d'une consistance visqueuse; 4° l'asphalte ou bitume de Judée (*bitume solide* de M. Haüy). Tous les bitumes sont amers, stimulans, et semblent agir sur le système nerveux comme sédatifs.

Bitume de Judée. *Voy.* Asphalte.

Bitume naphte. *Voy.* Naphte.

Bitume pétrole. *Voy.* Pétrole.

Bitumineux, euse, adj. *bituminosus*; qui tient du bitume. Le succin, le jayet, la houille, sont des substances bitumineuses.

Bituminisation, s. f. de *bitumen*, bitume. Quelques chimistes se sont servi de cette expression pour indiquer la transformation des substances organiques en matière bitumineuse.

Bivalve, adj. *bivalvus*, composé de deux valves. Capsule bivalve. Bot. — Coquilles bivalves. Conchil.

Blafard, adj. *pallidus*, *pallidulus*, de l'allemand *bleiche farbe* ou *blasse farbe*, pâle couleur. Se dit des chairs qui ont perdu leur couleur naturelle et tirent sur le blanc. Le teint des albinos est *blafard*.

Blanc de baleine. Substance grasse qu'on a long-temps désignée par l'expression latine et impropre de *sperma ceti* (Valérius Cordus lui a donné le nom de *halosantum*). Elle est contenue en grande quantité dans le tissu cellulaire interposé entre les membranes du cerveau de plusieurs espèces de cachalot, et surtout du *physeter macrocephalus*, et paroît exister dans la graisse huileuse de tous les cétacés. Cette substance purifiée par la fusion, cristallise en lames blanches et présente beaucoup d'analogie avec l'adipocire; mais elle exige un peu plus de chaleur pour se fondre, est moins inflammable, moins soluble dans l'alcool chaud, d'où elle se précipite entièrement par le refroidissement. Elle a été autrefois recommandée dans les affections catarrhales, etc., et est aujourd'hui inusitée.

Blanc d'Espagne. On donne ce nom à du carbonate de chaux assez pur qui a été pulvérisé et réduit, au moyen de l'eau, sous forme de pains ovoïdes, pour l'employer plus commodément à l'usage des arts. En médecine il doit être rangé, comme les autres carbonates calcaires, dans les absorbans.

Blanc de fard. Nom donné vulgairement au nitrate de bismuth avec excès d'oxyde (magistère de bismuth), parce qu'on s'en sert pour blanchir la peau.

Blanc de l'œil. Nom vulgaire de la schlérotique ou cornée opaque.

Blanc d'œuf. *Albumen*; partie de l'œuf qui environne le jaune et que les chimistes ont nommée *albumine*.

Blanc de plomb. Nom vulgaire du carbonate de plomb qu'on appelle aussi dans les arts *céruse*.

Blanc-manger. On a donné ce nom, à cause de sa couleur, à une gelée animale tenant en dissolution une émulsion d'amandes douces, et aromatisée avec de l'eau de fleurs d'orange et de l'huile essentielle de citron. Cette préparation est un aliment agréable qu'on prescrit quelquefois comme analeptique dans les maladies chroniques et les convalescences.

Blanc-raisin ou Blanc-rhasis. Onguent composé de céruse ou carbonate de plomb, de cire blanche et d'huile d'olive. On l'emploie pour dessécher les plaies et les blessures.

Blanchet. On donne ce nom, en pharmacie, à un morceau de tissu de laine blanc, au travers duquel on filtre

les sirops et autres liquides d'une certaine densité.

Bléchropyre, s. f. *blechropyrus*, du grec βληχρος, lent, et de πυρ, feu. Quelques auteurs ont donné ce nom à la fièvre lente nerveuse. Inusité.

Bleime, s. f. (Art vétér.). Rougeur inflammatoire qui survient chez le cheval à la sole des talons. Elle est *naturelle* ou *accidentelle*. La bleime naturelle vient sans cause apparente : on en distingue cinq espèces. Dans la première, la rougeur est produite par un sang extravasé et desséché : c'est la *bleime sèche*. Dans la seconde, on remarque à la corne, qui est fendue, une tache noire, derrière laquelle la chair cannelée est noirâtre et comme pourrie. Dans la troisième, on voit, en parant, sortir du pus de la chair cannelée des talons. Dans la quatrième, la muraille est décernée par une matière noire qui est en petite quantité. Enfin, dans la cinquième, la muraille des talons est renversée en forme d'huître ouverte. Ces quatre dernières espèces ont été nommées indistinctement *bleime encornée*. La bleime accidentelle, ou *bleime enfoulée*, est celle qui est causée par la ferrure ou par l'introduction d'un caillou entre l'éponge du fer et le talon.

Blennorrhagie, s. f. *blennorrhagia*, de βλεννα, mucus, et de ῥηγνυμι, je sors avec force. Expression introduite en nosographie par M. Swédiaur, et généralement adoptée pour désigner les écoulemens inflammatoires ou actifs de l'urètre et du prépuce chez l'homme, de l'urètre et du vagin chez la femme, soit qu'ils dépendent du virus syphilitique ou d'une autre cause irritante quelconque. Lorsque l'écoulement persiste après la cessation entière des symptômes inflammatoires, il prend le nom de *blennorrhée*; de manière que ces deux expressions, *blennorrhagie* et *blennorrhée*, remplacent celle de *gonorrhée*.

Blennorrhée, s. f. *blennorrhœa*, de βλεννα, mucus, et de ῥεω, je coule. Comme la précédente, cette expression a été introduite par M. Swédiaur, et elle désigne les écoulemens passifs muqueux ou puriformes qui ont lieu par les membranes muqueuses des parties génitales sans aucun phénomène inflammatoire. La blennorrhée succède ordinairement à la blennorrhagie ; mais quelquefois aussi elle est essentielle. M. Swédiaur en admet deux espèces, la blennorrhée atonique et la blennorrhée ulcéreuse. — Il a ensuite étendu cette expression aux écoulemens chroniques qui ont lieu par les surfaces muqueuses des diverses parties du corps, comme les oreilles, les bronches, le rectum, la vessie. Mais ces sortes d'écoulemens sont les symptômes de maladies qui ont des noms particuliers ; de manière que la plupart des praticiens modernes restreignent celui de blennorrhée aux écoulemens passifs des parties génitales, et surtout à ceux qui ont leur siége dans l'urètre chez l'homme ; car les écoulemens blanchâtres et passifs qui se font par le vagin chez les femmes sont spécialement connus sous le nom de *leucorrhée*, quelle que soit la cause qui les ait produits.

Blépharophthalmie ou Blepharotis, s. f. *blepharophthalmia*, de βλεφαρον, paupière, et de οφθαλμια, ophthalmie ; inflammation des paupières.

Blepharoptosis, s. f. *blepharoptosis*, de βλεφαρον, paupière, et de πτωσις, chute : relâchement ou chute de la paupière supérieure qui pend au-devant de l'œil, de manière que le malade est forcé de la relever avec les doigts pour voir un objet. Inusité.

Blepharotis, s. f. synonyme de blépharophthalmie.

Blépharoxyste, s. m. *blepharoxystum*, βλεφαρόξυστον de βλεφαρον, paupière, et de ξυω, je gratte : instrument dont parle Paul d'Ægine, et qui sert à couper, râcler ou arracher les callosités qui surviennent à la partie interne des paupières dans la maladie désignée par les Grecs sous le nom de τραχωμα.

Blésité, s. f. *blæsitas*, de *blæsus*, bègue (συριγμος des Grecs) : vice de prononciation qui consiste, selon Sauvages, à substituer une consonne douce à une plus dure, comme le z à l's, le d au t, l's au g ou au j.

Blessure, s. f. (de πλήσσειν, frapper), *vulnus*, *læsio* : lésion locale produite subitement par une violence extérieure. Cette définition est de M. Cayol. Le mot *blessure* n'est donc pas tout-à-fait synonyme du mot *plaie* (*V.* ce mot). Les plaies proprement dites sont bien des blessures ; mais on nomme également *blessures* les contusions, les luxations, les entorses, les hernies, les fractures, lors même qu'il n'y a aucune solution de continuité apparente. Aussi les mots latins *vulnus*

et *læsio* ne rendent-ils qu'imparfaitement l'idée de *blessure*. Le premier est trop restreint et le second trop général. — On dit vulgairement qu'une femme enceinte *s'est blessée*, lorsqu'elle a éprouvé quelque accident qu'on suppose avoir été funeste à l'embryon; et de là par extension on donne quelquefois, mais improprement, le nom de *blessure* à la ménorrhagie qui survient pendant la grossesse. — En médecine légale, on distingue les blessures, à raison des suites qu'elles ont pu avoir, en *mortelles* et *non mortelles*. On subdivise les premières, 1° en *blessures nécessairement mortelles* (*læsiones absolutè lethales*), c'est-à-dire, si graves que la mort qui a succédé en est évidemment la suite; 2° en *blessures accidentellement mortelles* (*læsiones per accidens lethales*), ou qui n'ont occasionné la mort que parce qu'il existoit une disposition particulière chez le sujet qui en a été frappé; et 3° en *blessures mortelles par elles-mêmes* (*læsiones per se lethales*), c'est-à-dire, qui devoient et qui ont effectivement amené la mort; mais uniquement parce qu'aucun secours n'a été administré. Le docteur Rose réunit ces deux dernières espèces sous le titre de *blessures accidentellement mortelles*, parce que, dit-il, le défaut de secours est aussi un accident.

Blestrisme, s. m. *blestrismus*, βληστρισμος, mot employé par Hippocrate pour exprimer une agitation et une inquiétude continuelles et désordonnées du corps qui se jette çà et là sans pouvoir garder la même place.

Bleu de Prusse ou de Berlin, *cœruleum berlinense*, nom qu'on donna au prussiate de fer avant d'en connoître la composition, tant à cause de sa couleur que parce qu'il fut découvert à Berlin, où on le prépara exclusivement pendant quelque temps.

Bleue (maladie), *morbus cœruleus*; affection qui consiste en une coloration plus ou moins intense de la peau en bleu, et reconnoît, au moins quelquefois, pour cause, une communication directe entre les deux ventricules ou entre les deux oreillettes du cœur.

Bleuet ou Barbeau, s. m. *centaurea cyanus*, L. Plante de la syngénésie polygamie frustranée, L.; cynarocéphales, J. Elle est indigène, et a été recommandée comme apéritive. Inusitée.

Boa, s. m. Path. *Voyez* Hydroa. Zool. Nom d'un serpent d'une grandeur extraordinaire, très-venimeux : c'est le *boa constrictor*, L.

Bocal, s. m. Vaisseau de verre de forme cylindrique, présentant une large ouverture à une de ses extrémités.

Bocard, s. m. Machine dont on se sert dans l'exploitation des mines pour les concasser.

Bocardage, s. m. Action de bocarder.

Bocarder, concasser une mine au moyen du bocard.

Bochetum, s. m. expression latine employée par quelques auteurs anciens pour désigner la seconde décoction des bois sudorifiques.

Boiquira, s. m. *crotalus herredus*, L. Nom d'un serpent dont la morsure est des plus à craindre. Il est du nombre de ceux dont la queue est terminée par des pièces mobiles, sèches et sonores, et qu'on appelle par cette raison *serpens à sonnettes*. Son odeur est si fétide qu'on le sent bien avant de le voir.

Bois, s. m. *lignum*, en grec ξυλον. On donne ordinairement ce nom à la substance compacte, dure et solide qui compose la racine, la tige et les branches des arbres et des arbrisseaux. Mais les botanistes appellent particulièrement *bois* la partie du tronc des végétaux qui est parfaitement ligneuse, et qui est placée sous l'aubier. C'est une masse de fibres compactes qui est produite par l'oblitération des vaisseaux de l'aubier, le desséchement de ses fibres et leur cohérence proportionnellement croissante, à mesure que les nouvelles couches que la nutrition ajoute toujours à l'extérieur forment une pression plus considérable; de manière que l'aubier doit être regardé comme un bois nouveau fort imparfait et encore peu solide. Au centre du bois se trouve la moelle, *medulla*.

Bois d'aloès. *Voy.* Agalloche.

Bois de Brésil (brésillet). On connoît sous ce nom, dans le commerce, le bois du *cæsalpina vesicaria*, L., arbre de la Jamaïque, de la famille des légumineuses, J. Ce bois, qui a été regardé comme légèrement astringent, n'est plus employé que pour teindre en rouge pourpre.

Bois de Campêche. *Voyez* Campêche.

Bois de couleuvre, ainsi nommé à cause des couleurs ondulées de son

fruit, ou plutôt à cause de la propriété qu'on lui attribue contre la morsure des serpens : c'est le *strycnos colubrina*, L., de la pentandrie monogyn., L., famille des apocynées, J. Il est vénéneux, suivant Cartheuser, lorsqu'il est récent. Il n'est pas employé, quoique Boerhaave l'ait préconisé comme fébrifuge et comme anthelminthique.

Bois de Rhodes (bois de roses, bois de Chypre), *rhodium lignum;* racine ligneuse que l'on reçoit des îles Canaries, des Antilles et de quelques provinces orientales. L'arbre auquel elle appartient est, suivant Linné le jeune, le *convolvulus scoparia ;* elle est blanchâtre à l'extérieur et donne une sciure rouge un peu âcre. Elle a l'odeur de la rose et n'est employée que dans les poudres sternutatoires et les parfums. Elle est, pour ainsi dire, inusitée en Europe.

Bois gentil, synonyme de *Garou.*

Bois néphrétique. On a donné ce nom au bois du ben, *guilandina moringa*, L., parce qu'il étoit préconisé dans la néphrite. *Voy.* Ben.

Bois puant. Nom vulgaire de l'*anagyris fœtida*, L. *Voy.* Anagyre.

Bois saint. Nom vulgaire du gaïac.

Bois sudorifiques. Ces mots désignent collectivement le gaïac, le sassafras, la squine et la salsepareille qu'on emploie souvent ensemble.

Bois (maladie de), nommée aussi *mal du bois* ou *mal de brou :* maladie qui attaque les bestiaux que l'on mène paître au printemps dans les bois. Il paroît que c'est une espèce d'indigestion à laquelle succède ordinairement l'inflammation et la gangrène de l'estomac et des intestins, ce qui la rend nécessairement mortelle.

Boisson, s. f. *potus.* On désigne sous ce nom tout liquide qu'on introduit dans les voies digestives pour réparer les parties fluides du corps.

Boîte, s. f. *capsa*, *pyxis*, en grec καψα, πυξις. Les anatomistes ont appelé *boîte du crâne* la cavité osseuse dans laquelle le cerveau ou l'encéphale est renfermé. — En chirurgie, on nomme *boîte* la portion de l'arbre du trépan qui reçoit la pyramide et le trépan perforatif. — *La boîte de Petit* est une machine inventée par J. L. Petit pour maintenir les fragmens des os de la jambe dans les fractures compliquées de ce membre. — Le vulgaire donne aussi le nom de *boîte* à certaines articulations : la *boîte du genou.* De là le mot *déboîté.*

Boitement, s. m. *claudicatio :* synonyme de claudication. *Voy.* ce mot.

Boiterie, s. f. (art vétér.), boîtement ou claudication du cheval. On y distingue trois degrés : la *feinte* ou boîterie à peine sensible ; la *boîterie basse*, qui est plus apparente, et la *marche à trois jambes* dans laquelle l'animal ne peut poser à terre le membre malade.

Boiteux, adj. *claudus*, celui ou celle qui boîte. *Voy.* Claudication.

Boitier, s. m. *capsula unguentaria.* On appeloit autrefois ainsi la boîte dont se servoient les chirurgiens, et dans laquelle ils mettoient leurs instrumens, leurs onguens, etc. Ce mot est dans l'Académie. Inusité.

Bol, s. m. *bolus*, du grec βωλος, morceau, bouchée : préparation pharmaceutique d'une consistance plus solide que l'électuaire et plus molle que la pilule, plus volumineuse que celle-ci, et à laquelle on donne ordinairement la forme olivaire, afin qu'on puisse plus facilement l'avaler en une seule fois. Le bol est, comme la pilule, composé de poudres, de pulpes, d'extraits, de résines, de sirops, etc. — En physiologie, on donne le nom de bol alimentaire, *bolus alimentarius*, à la masse que forme l'aliment qui a été soumis à la mastication et imprégné de salive, au moment où il est rassemblé sur la langue pour être précipité dans le pharynx par la déglutition.

Bol d'Arménie, *bolus armena*, *bolus rubra :* pierre argiloïde, colorée en rouge par l'oxyde de fer, et que l'on retiroit autrefois d'Arménie. Elle a été préconisée comme tonique et astringente. Elle n'entre plus que dans quelques préparations officinales anciennes.

Bolet, s. m. *Voyez* Agaric.

Bolides, s. m. plur. de βολος, jet, dérivé de βάλλω, je jette, je lance. Synonyme de *aérolithes ;* pierres tombées du ciel.

Bombement, s. m. *bombus*, de βόμβος, bourdonnement : espèce de tintouin ou de bourdonnement d'oreilles caractérisé, selon Sauvages, par des coups qui se répètent à certains intervalles. — Le mot latin a aussi été employé pour désigner les vents qui sortent avec bruit par l'anus.

Bombyce, s. m. *bombyx*, du grec βόμβυξ, ver qui bourdonne. Genre

d'insectes de l'ordre des lépidoptères, ayant les ailes en toit, les antennes pectinées, et une trompe. Toutes les espèces de ce genre sont des insectes de nuit. Leurs chenilles filent un cocon : telle est la chenille qui donne la soie, généralement connue sous le nom de *ver-à-soie*, et qui appartient au *bombyx mori*, L.

Bonduc, s. m. *guilandina*, L. Genre de plantes de la diadelphie décand., L.; légumineuses, J. C'est à ce genre qu'appartient le ben ou queniquier néphrétique. *Voy.* Ben.

Bon-Henri (anserine sagittée), *chenopodium bonus henricus*, L. Plante oléracée. Inusitée.

Bonne-dame. Nom vulgaire de l'arroche des jardins, *atriplex hortensis*, plante dont les semences et les racines sont regardées par quelques auteurs comme purgatives et émétiques. Inusitée.

Bonnes (eaux minérales de), village à 7 lieues de Pau, département des basses Pyrénées. Eaux minérales sulfureuses, et propres par conséquent à exciter les fonctions de la peau. On les recommande surtout dans les affections chroniques de la poitrine.

Bonnet d'Hippocrate, s. m. *pileus Hippocraticus*; bandage dont on attribue l'invention à Hippocrate, et qu'on appelle encore *bonnet à deux globes* et *capeline de la tête*. Il se fait au moyen d'une bande longue de dix aulnes et large de deux travers de doigts, à laquelle on fait faire diverses circonvolutions autour de la tête. Il est peu employé à cause de la difficulté de son application.

Borate, s. m. *boras*, nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide boracique avec une base. Ils sont tous inusités, excepté le borate sursaturé de soude.

Borate sursaturé de soude, *boras super-saturatus sodæ* (borax du commerce, tinkal, crysocolle). On tire cette substance saline, à l'état brut, des Indes orientales, et l'on ignore encore si elle est un produit de l'art ou de la nature. On l'a raffinée pendant long-temps exclusivement en Hollande et à Venise : aujourd'hui on la raffine en France. Comme ce sel est avec excès de sa base, il verdit les couleurs bleues végétales. Il a été recommandé en médecine comme fondant et comme emménagogue. Aujourd'hui, on ne l'emploie plus guère qu'en gargarismes, ou plutôt en collutoire, et cela rarement, pour exciter localement la muqueuse buccale dans les aphthes et quelques autres ulcérations atoniques de cette membrane. Il est d'un grand usage dans les arts pour favoriser la fusion des métaux.

Borax. *Voy.* Borate sursaturé de soude.

Borborygme, s. m. *borborygmus*, du grec βορβορυγμος, qui signifie *murmure*; bruit sourd produit dans les intestins par la présence de quelques gaz.

Borgne, adj. *cocles*, *unoculus*, *luscus*; qui n'a qu'un œil ou qui ne voit que d'un œil. — On a aussi appliqué ce mot figurément à certains conduits qui n'ont qu'un seul orifice. Tel est le *trou borgne* (*foramen cæcum*) qui répond à l'extrémité antérieure du sinus longitudinal supérieur, et se trouve creusé partie aux dépens de l'ethmoïde, partie aux dépens du frontal. Quelques anatomistes ont reconnu cependant une communication entre ce trou et les fosses nasales, mais seulement sur les os secs. — En chirurgie, on nomme *fistules borgnes* les fistules situées au voisinage de l'anus, et qui n'établissent point de communication de l'intérieur à l'extérieur : on les distingue en *borgnes internes* et *borgnes externes*, suivant qu'elles ont leur siége au dedans du rectum ou au pourtour de l'anus.

Borozaïl ou Zaïl des Ethiopiens, maladie commune dans les contrées qui bordent le Sénégal. On l'appelle *asab* chez les femmes et *assabatus* chez les hommes. Elle attaque les parties génitales, et paroît différer par ses symptômes de la syphilis. Blancardi soupçonne qu'elle est la même maladie que l'yaws ou le framboesia.

Borraginées, *boraginoïdes*, ordre neuvième de la classe des plantes dicotylédones monopétales, à étamines hypogynes. — Calice persistant à cinq divisions profondes; corolle monopétale, presque toujours régulière, en tube, en roue ou en cloche, à cinq divisions insérées sous le pistil; ordinairement cinq étamines adhérentes à la partie inférieure de la corolle; ovaire supère, simple, à deux ou à quatre lobes attachés latéralement à la base du style; une capsule ou un drupe renfermant ordinairement quatre graines; ou bien le fruit est formé de deux noix, cha-

une à deux graines, ou de quatre noix monospermes; feuilles alternes, parsemées de mamelons, et souvent hérissées de poils rudes. Selon Gœrtner, l'embryon n'a point de périsperme, et la radicule est supérieure.—Plantes exotiques, à tiges ligneuses et herbacées.

Bosse, s. f. *gibbus*, *gibba*, *tuber*; saillie extraordinaire et volumineuse de quelques-unes des parties osseuses qui entrent dans la composition du tronc. Le plus communément les bosses sont formées par la saillie de la colonne vertebrale ou du sternum, et ont leur siége à la partie postérieure ou à la région antérieure de la poitrine; mais elles peuvent aussi tenir à la difformité des côtes ou à celle des os du bassin. Il ne faut pas confondre la *bosse* avec la *gibbosité* (*V.* ce mot), ni avec les différentes courbures de la colonne vertébrale qui ne font point saillie à l'extérieur (*Voy.* Courbure). — En anatomie on appelle *bosse* (*prominentia*) une élévation peu considérable qui se remarque sur la surface d'un os plat: telles sont la *bosse nasale* et les *bosses frontales* qui appartiennent à l'os frontal; les *bosses pariétales* qui occupent les pariétaux; et la *bosse* ou protubérance *occipitale* externe appartenant à l'os de même nom. — On appelle encore *bosse*, dans le vulgaire, la tumeur qui survient à la suite d'un coup porté sur un os recouvert presque immédiatement par la peau. Ces sortes de tumeurs sont formées par le sang, soit épanché, soit infiltré, soit même encore renfermé dans les petits vaisseaux.

Botanique, s. f. *botanica*, de βοτανη, herbe; science qui a pour objet la connoissance des végétaux, de leurs caractères, de leurs différences et de leur classification méthodique.

Botaniste, adj. *botanicus*, en grec βοτανικος; celui qui connoît la botanique.

Botanologie, *botanologia*, de βοτανη, herbe, et de λόγος, discours; traité sur la botanique.

Bothrion, s. m. βοθριον des Grecs, de βοθρος, fosse, cavité: ulcère de la cornée transparente ou de la sclérotique, qui est arrondi, peu profond et peu étendu. Inusité.

Bottine, s. f. *ocrea levior*. On donne ce nom, en chirurgie, à des machines qui ressemblent à de petites bottes, et qui servent à corriger les vices de conformation des membres inférieurs chez les enfans.

Botrys vulgaire, *chenopodium botrys*, L. *Voyez* Anserine.

Botrys du Mexique ou Ambroisie, *chenopodium ambrosioides*. *Voyez* Anserine.

Boucage, s. m. *pimpinella*, L. Genre de plantes de la pentandrie digynie, L.; ombellifères, J., dont trois espèces intéressent la médecine, 1° le boucage mineur, *pimpinella saxifraga*, dont toutes les parties sont excitantes, quoique à peine usitées; 2° le boucage majeur, *pimpinella magna*, plus active que la précédente, et dont l'huile essentielle est bleue; on la cultive à Francfort pour teindre l'eau-de-vie en bleu, ce qui la rend plus âcre; 3° le boucage anis, *pimpinella anisum*, *Voyez* Anis.

Bouche, s. f. *os*, en grec στομα. Ce mot signifie tantôt la cavité située à la partie inférieure de la face, et dans laquelle se trouve la langue, et tantôt l'orifice extérieur de cette cavité; cependant les anatomistes et les médecins le prennent plus ordinairement dans le premier sens. On nomme *arrière-bouche* ou pharynx la cavité qui succède à celle-là, et s'étend depuis la base de la langue et le voile du palais jusqu'à l'orifice supérieur de l'œsophage. La bouche étant le siége du goût dont les organes sont la langue, le palais et peut-être la surface interne des joues, on attribue souvent à cette partie les dépravations qu'éprouve le goût dans les maladies, et l'on dit: *bouche mauvaise*, *bouche amère*, *bouche pâteuse*, etc. — On appelle encore *bouches* les orifices des petits vaisseaux, *bouches veineuses*, *bouches absorbantes*.

Bouclement, s. m. *infibulatio*, action de boucler.

Boucler, v. a. *infibulare*, réunir au moyen d'une boucle ou d'un anneau le prépuce ou les grandes lèvres, pour empêcher l'acte de la génération. — (Art vétér.) Fermer au moyen d'un fil de laiton ou d'un anneau de cuivre la vulve d'une jument pour l'empêcher d'être saillie. Cette opération n'est plus guère en usage aujourd'hui.

Boues, s. f. plur. *balnea cœnosa*; espèces de limons ou marais que l'on trouve près des sources de quelques eaux minérales, et qui sont imprégnées des matières contenues dans ces eaux. Les boues les plus usitées sont sulfu-

reuses; telles sont celles de Saint-Amand près Valenciennes, de Bagnères de Luchon, de Barbotan. On y plonge, dans les chaleurs de l'été, le corps ou une partie du corps, et l'on y séjourne pendant le même temps que dans un bain ordinaire, pour favoriser la résolution de certains engorgemens articulaires, combattre des douleurs rhumatismales chroniques, etc.

Bougie, s. f. *candelula, virga cerea, cereola*; corps cylindrique et flexible destiné à être introduit dans le canal de l'urètre, soit pour le dilater mécaniquement, soit pour porter un caustique sur quelque point de sa surface. Les bougies diffèrent des sondes en ce qu'elles sont solides, au lieu que celles-ci sont creuses. On les a fait d'abord en cire, d'où vient leur nom. Dans la suite on a rendu leur préparation plus compliquée. On en a fait aussi avec des cordes à boyau. Les bougies ne sont presque plus en usage aujourd'hui : on les remplace par les sondes de gomme élastique.

Bouffissure, s. f. *inflatio*; engorgement partiel formé par un liquide quelconque infiltré dans le tissu cellulaire sous-cutané.

Bouillie, s. f. *pulticula*, aliment composé de farine délayée et cuite dans le lait jusqu'à une certaine consistance. La bouillie, édulcorée avec un peu de sucre, est la nourriture ordinaire des enfans du premier âge, et elle leur convient parfaitement.

Bouillon, s. m. *sorbitio*, aliment liquide que l'on prépare en faisant bouillir la chair des animaux dans l'eau. Il est très-nourrissant, et doit spécialement sa propriété nutritive à la gélatine et à l'osmazome qu'il tient en dissolution. — On fait le plus ordinairement le bouillon avec la chair de bœuf, celle du veau et de la volaille. — On donne les bouillons de veau et de poulet, très-peu chargés, dans les maladies inflammatoires, comme adoucissans. — On en fait avec les grenouilles et les tortues que l'on recommande comme analeptiques dans les maladies chroniques, et surtout dans celles des organes pulmonaires. — On donne spécialement, en pharmacie, le nom de bouillons médicinaux aux bouillons de viande dans lesquels on fait infuser ou bouillir des plantes médicamenteuses. — M. Cadet de Veau a prouvé que l'on pouvoit faire d'assez bon bouillon avec les os seuls; et c'est ce que l'on pratique aujourd'hui dans quelques hôpitaux et dans plusieurs grands établissemens. — En pathologie, on donne le nom de *bouillon* à une excroissance ronde et charnue qui s'élève quelquefois au centre d'un ulcère vénérien.

Bouillon blanc, *verbascum thapsus*, L.; plante de la pentandrie monogyn., L.; solanées, J. Elle est indigène, ♂. Ses fleurs font partie des espèces pectorales que l'on donne en infusion dans les catarrhes pulmonaires aigus.

Bouillon sec. *Voyez* Tablettes de bouillon.

Bouillonnement, s. m. *ebullitio*, mouvement intestin qu'éprouve un liquide exposé à l'action d'une forte chaleur, que l'on fait *bouillir*. — Des médecins systématiques ont admis un mouvement semblable, en quelques circonstances, dans nos humeurs : ce qu'ils appellent *bouillonnement* ou *ébullition* du sang est un état voisin de la fièvre dans lequel, sans que le pouls soit accéléré, on éprouve une chaleur interne, des démangeaisons par-tout le corps, état auquel se joignent assez souvent diverses éruptions anomales.

Boule (eau de), liqueur que le vulgaire prépare lui-même en laissant séjourner des boules de Mars dans l'eau-de-vie. Cette eau est employée comme topique dans les contusions.

Boule de Mars, *globus martialis*, préparation pharmaceutique que l'on fait avec la crême de tartre, la limaille de fer et de l'eau-de-vie; on l'appelle aussi *boule de Nancy*, parce qu'on en prépare en grande quantité dans cette ville. C'est du *tartrate de potasse et de fer*. *Voyez* ce mot.

Bouleau, s. m. *betula*, L. Genre de plantes de la monœcie tétrandr., L.; amentacées, J., dont l'espèce *betula alnus* présente une écorce astringente et amère qui a été employée comme fébrifuge. (*V.* Aune.). L'écorce du bouleau blanc, *betula alba*, a les mêmes propriétés; ses feuilles ont été recommandées comme diurétiques, vermifuges, etc.

Boulet, s. m. Nom que les hippiatres ont donné à la jointure de la jambe du cheval, qui est au bas du canon.

Bouleté (méd. vétér.), *cheval bouleté*, celui dont le tendon fléchisseur du boulet s'est retiré, ou dont le tendon extenseur du pied s'est relâché : c'est

ce qui arrive fréquemment à la suite de travaux excessifs, et plus souvent encore par le peu de soin que l'on prend du choix et de l'application des fers.

Boulimie, s. f. *bulimus*, βέλιμος, de βȣ̃, particule augmentative, et de λιμὸς, faim; il se dit en médecine d'une espèce de névrose ou d'anomalie de la digestion qui consiste dans une faim excessive et trop grande relativement aux forces digestives de l'estomac, ou dans une envie de manger plus d'alimens qu'on ne peut en digérer; elle est accompagnée d'une satiété proportionnée ou non au degré de faim qu'on éprouve. Les anciens appeloient *cynorexie*, κυνορεξις, la variété de la boulimie dans laquelle les malades rendent par le vomissement les alimens dont ils surchargent leur estomac; et *lycorexie*, λυκορεξις, une autre variété de la même maladie, dans laquelle on rend par les selles les alimens à demi-digérés.

Bouquet de Riolan. Nom donné par les anatomistes à la réunion des muscles qui s'attachent à l'apophyse styloïde du temporal, savoir: le stylo-hyoïdien, le stylo-glosse et le stylo-pharyngien.

Bouquet ou Noir-museau, espèce de gale qui affecte ordinairement le museau des brebis, et qui s'étend quelquefois jusqu'aux tempes, au-dessous de l'oreille. On l'appelle aussi, suivant les pays, *bouquin*, *bique*, *barbouquet*, *faux-museau*, *charbon*, *faux-nez*, *poëre*, *verveine*, *feu-sacré*, etc. Ce mal survient aussi aux lèvres, et quelquefois dans l'intérieur de la bouche des agneaux et des chevraux.

Bouquin. *Voy*. Bouquet.

Bourbillon, s. m. de βόρβορος, boue, limon: corps filamenteux, blanchâtre et tenace formé par le tissu cellulaire gangrené au centre de la tumeur inflammatoire appelée *furoncle*. On trouve dans Celse *ventriculus furunculi*, qui rend la même idée.

Bourbon-l'Archambault (eaux minérales de), bourg à 6 lieues de Moulins, département de l'Allier. — Eaux minérales salines, employées comme purgatives et fondantes.

Bourbonne-les-bains (eaux minérales de), petite ville à 7 lieues de Langres, département de la Haute-Marne. — Eaux salines très-employées, tant intérieurement comme laxatives et apéritives, qu'en bains et en douches dans les rhumatismes chroniques, les sciatiques, les paralysies, etc.

Bourdaine, s. f. arbuste d'Europe qui appartient au genre nerprun. C'est le *rhamnus frangula*, L., dont l'écorce est purgative. Le charbon de son bois est très-léger et sert à fabriquer la poudre à canon.

Bourdonnement, s. m. *bombus*, bruit que font certains insectes, et particulièrement les *bourdons* quand ils volent. Il arrive quelquefois qu'on croit entendre un semblable bruit, quoiqu'il n'existe pas: c'est ce qui a été appelé *bourdonnement d'oreille*. Ce bourdonnement illusoire, comme en général toute espèce de bruit qu'on croit faussement entendre, dépend soit du battement des artères, soit de l'introduction de l'air par le conduit auditif rétréci, ou par la trompe d'Eustache embarrassée de mucosités, soit enfin d'une disposition particulière du nerf acoustique. M. Itard donne le nom de *bourdonnement faux* à cette dernière espèce, par opposition aux deux premières qu'il nomme *bourdonnemens vrais*, parce qu'ils peuvent s'expliquer par les lois de l'acoustique.

Bourdonnet, s. m. *pulvillus*, charpie roulée en forme d'olive dont on se sert pour remplir une plaie, absorber la matière purulente qui en découle, et empêcher le recollement des bords.

Bourgeon, s. m. *gemma*, petit corps arrondi situé sur la tige proprement dite, et composé d'écailles qui sont des feuilles ou des stipules avortés, lequel renferme les rudimens d'une production nouvelle. On l'a aussi nommé *œil* au moment de son apparition, et *bouton* lorsqu'il a acquis un certain volume. On distingue trois sortes de *bourgeons* relativement aux productions auxquelles ils donnent naissance; 1° le bourgeon *à feuilles* ou *à bois* (*g. folifera*), qui produit des branches chargées de feuilles seulement; 2° le bourgeon *à fleurs* ou *à fruit* (*g. florifera seu fructifera*), d'où sortent des fleurs seulement; et 3° le bourgeon *mixte* (*g. mixta*) qui produit à la fois des feuilles et des fleurs. On distingue encore les *bourgeons* en *foliacés*, *pétiolacés*, *stipulacés* et *fulcracés*, suivant que les écailles qui entrent dans leur composition sont formées par des feuilles, des pétioles, des stipules avortés, ou de ces deux dernières parties ensemble.

Bourrache, s. f. *borago officinalis*,

L. Plante indigène de la pentandrie monogyn., L.; borraginées, J. Elle est employée comme diaphorétique et dépurative.

Bourses, s. f. plur. enveloppe extérieure des testicules. *Voy.* Scrotum.

Boursouflé, adj. *V.* Tuméfié.

Boursouflure. *Voy.* Emphysème.

Bouton, s. m. — Bot. C'est en général un petit corps arrondi et plus ou moins allongé, né sur une partie quelconque d'un végétal, et renfermant les rudimens d'une production nouvelle. Dans un sens plus restreint, le mot *bouton* s'entend de ces petits corps qui naissent sur les arbres et les arbrisseaux au commencement de l'été, et qui l'année suivante produisent des feuilles ou des fleurs : il est alors synonyme de *bourgeon* (*V.* ce mot). On nomme aussi *bouton* (*alabastrum*, Lin.) une fleur non épanouie. On appelle *bouton radical* ou *caïeu* le petit bulbe qui naît à l'aisselle des écailles extérieures d'une racine bulbeuse. — En médecine, *bouton* s'entend de toute tumeur molle, arrondie, qui n'excède pas le volume d'un pois : *bouton psorique*, *bouton varioleux*, *bouton vaccin*. Il faut distinguer néanmoins le *bouton* proprement dit (*papula*) qui est solide, de la *pustule* qui renferme du pus, et de la *vésicule* qui contient une humeur séreuse. — *Bouton d'Alep*, maladie très-imparfaitement décrite, et qui paroît être particulière à quelques villes de Syrie. — *Bouton* se dit, en hippiatrique, du boursouflement qui se forme au pied d'un cheval lorsqu'après l'avoir dessolé on n'a pas fait sur toute la sole une compression égale. — Les artistes vétérinaires donnent encore ce nom à une maladie des bêtes à laine et du gros bétail : elle se manifeste par une vessie qui s'élève sur la langue, et qui d'abord blanche, devient ensuite rouge, puis noire, et se transforme en un véritable chancre. — *Bouton* est aussi un instrument de chirurgie dont on se servoit autrefois dans l'opération de la taille pour retourner la pierre dans la vessie, ou pour s'assurer s'il n'en existoit pas d'autres. — On appelle *bouton de feu* un cautère actuel dont l'extrémité cautérisante a la forme d'un bouton.

Boutonnière, s. f. *fissura*, *incisio*, (opération de la boutonnière) : incision qu'on pratique à l'urètre pour extraire un calcul engagé dans ce canal, lorsqu'il est trop volumineux pour en sortir autrement. — On donne encore ce nom à une ponction ou à une petite incision qu'on fait au périnée ou au-dessus du pubis pour pénétrer dans la vessie et évacuer les urines qui la distendent, lorsqu'une cause quelconque les empêche de sortir par la voie naturelle.

Bouture, s. f. *talea*. Pour reproduire certains végétaux il suffit d'en couper une branche et de la planter en terre : cette branche qui ne tarde pas à prendre racine, s'appelle *bouture* : les saules, les *agave* et quelques autres plantes grasses se reproduisent par *boutures*.

Boyau, s. m. *intestinum*, mot bas et populaire qui répond à *intestin*.

Brachial, adj. *brachialis*, de *brachium*, bras; qui appartient au bras. Ce nom a été donné à deux muscles, à plusieurs vaisseaux et à un plexus nerveux. Le *muscle brachial antérieur* ou *interne* est l'huméro-cubital du professeur Chaussier; et le *brachial postérieur* ou *externe*, ou encore *triceps brachial* est le scapulo-huméro-olecrânien du même auteur. Cet auteur nomme *artère brachiale* le tronc artériel qui fournit le sang à tout le membre supérieur ou thoracique, et il y distingue trois portions, 1° la sous-clavière; 2° l'axillaire; et 3° l'humérale. Celle-ci répond à ce que les autres anatomistes appellent *artère brachiale* : elle s'étend depuis la partie inférieure de l'aisselle jusqu'au pli du bras. Deux *veines* correspondent à cette artère et portent le même nom. Le *plexus brachial* est formé par l'entrelacement des quatre dernières paires de nerfs cervicaux, et donne naissance aux six nerfs qui se distribuent à l'épaule, au bras et à l'avant-bras. Ces six nerfs ont aussi été nommés conjointement, par quelques auteurs, *nerfs brachiaux*.

Brachio-céphalique, adj. *brachiocephalicus*, qui appartient au bras et à la tête : nom que donne M. Chaussier à l'artère que fournit l'aorte vers sa courbure, et d'où naissent la *brachiale* et la *céphalique* du côté droit. C'est l'artère *innominée* ou tronc commun de la sous-clavière et de la carotide primitive droites. Quelques auteurs ne la distinguent pas de la sous-clavière.

Brachio-cubital, adj. *brachiocubitalis*. Ce nom a été donné à un ligament qui s'étend de l'humérus au cubitus.

Brachio-radial, adj. *brachio-ra-*

dialis : nom d'un ligament qui va de l'humérus au radius.

Brachypnée, s. f. *brachypnœa*, de βραχὺς, court, et de πνοὴ, haleine, respiration; respiration courte et sans lenteur (Hipp.); respiration courte et lente par de longs intervalles (Galien).

Brachypote, adj. et s. m. *brachypotus*, *brachypota*, en grec βραχύποτης, ou βραχύποτος, composé de βραχὺς, court, et de ποω, je bois, ou ποτὴς, buveur; petit buveur; nom qu'Hippocrate donnoit aux phrénétiques, parce qu'ils boivent peu et souvent.

Bractée, s. f. *bractea*, petite feuille qui naît avec les fleurs, et qui est toujours différente du reste des feuilles par sa forme, sa couleur et sa substance : on l'appelle aussi *feuille florale*.

Bractéifère ou Bracteté, ée, adj. *bracteifer*, *bracteatus*, qui porte une ou plusieurs bractées ou en est accompagné.

Bradypepsie, s. f. *bradypepsia*, en grec βραδυπεψια, composé de βραδὺς, lent, tardif, et de πεπτω, je cuis, ou de πεψις, coction; digestion lente, foible et imparfaite.

Bradyspermatisme, s. m. *bradyspermatismus*, du grec βράδυς, tardif, et de σπερμα, sperme; émission difficile du sperme.

Brai, s. m. On a donné le nom de *brai sec* à l'arcanson. *Voy.* ce mot.

Branche, s. f. de *brachium*, en grec βραχίων, bras, les branches étant comme les bras des arbres. La *branche* (*ramus*) est donc proprement une des divisions du tronc de l'arbre. Les anatomistes emploient ce mot figurément en parlant des divisions des vaisseaux ou des nerfs. Les *branches* sont les divisions principales : les *rameaux* sont des divisions des branches; les ramuscules des divisions des rameaux. Au reste on ne s'en tient pas toujours à ces acceptions rigoureuses. On dit aussi les *branches du pubis*, les *branches* ou les racines *de la verge*, etc.

Branche-ursine ou Branc-ursine. *Voyez* Acanthe.

Branchies, s. f. plur. *branchiæ*, du grec βράγχια; organes respiratoires des poissons; ils sont placés des deux côtés de la tête, et composés de lames disposées les unes à côté des autres; tantôt couverts par une plaque osseuse mobile qu'on nomme *opercule*, tantôt par une simple membrane percée d'un ou de plusieurs trous : à l'aide de ces organes les poissons enlèvent à l'eau l'air dont ils ont besoin pour revivifier leur sang veineux.

Bras, s. m. *brachium*, βραχιων. Les anciens appeloient ainsi tout le membre supérieur ou thoracique, et c'est la signification qu'on donne encore au mot *bras* dans le langage ordinaire; mais strictement parlant il désigne seulement la portion de ce membre qui s'étend depuis l'épaule jusqu'au coude. Le reste du membre jusqu'au poignet s'appelle *avant-bras*. — L'humérus a été quelquefois nommé *os du bras*. — *Bras artificiel* (*brachium subdititium*), machine destinée à remplacer le bras qu'on a perdu. — *Bras de la moelle allongée*, cuisses ou pédoncules du cerveau : ce sont des portions de substances médullaires qui de la moelle allongée se prolongent à l'intérieur du cerveau.

Brassicourt, nom que l'on donne au cheval arqué de naissance.

Brayer, s. m. *bracherium* ou *bracheriolum*, de *bracæ* ou *bracchæ*, caleçon, parce que cette sorte de bandage se trouve immédiatement sous le caleçon (Ducange); bandage herniaire. Il se dit plus particulièrement des anciens bandages employés pour la hernie inguinale, bandages qui consistoient seulement en une pelotte et une ceinture de lisière terminée par une courroie. Les nouveaux sont nommés *bandages élastiques* à cause de la lame d'acier qu'on fait entrer dans la ceinture.

Bréchaiaique, adj. On donne cette épithète aux jumens qui ont des crochets.

Brédissure, s. f. *trismus capistratus*; impossibilité d'ouvrir la bouche, causée par l'agglutination de la partie interne des joues avec les gencives; souvent l'effet de la salivation mercurielle après laquelle les malades sont comme bridés.

Bredouillement, s. m. *titubantia*; prononciation précipitée et par cela même imparfaite, dans laquelle on abrège certains mots et on altère certaines syllabes. Ce vice de prononciation est très-voisin du bégaiement, puisque celui-ci reconnoît également pour cause la trop grande précipitation en parlant. L'un et l'autre se trouvent souvent réunis.

Bregma, s. m. en grec βρεχμα, βρεχμος, de βρεχω, j'arrose, j'humecte; sommet de la tête, ainsi nommé

parce que, dit-on, cette partie est toujours fort humide chez les enfans. Synonyme de *sinciput*.

Brésillet, s. m. synonyme de *bois de Brésil* qui est employé en teinture; il appartient au *cæsalpina vesicaria*, L.

Breuvage, s. m. Nom que les hippiatres ont donné à tous les médicamens qu'on fait prendre aux chevaux sous forme liquide.

Brévipennes, adj. plur. pris subst. *brevipennati*, de *brevis*, court, et *penna*, plume, aile; nom des gallinacées qui ont les ailes trop courtes pour le vol: telle est l'autruche.

Brévirostres, adj. plur. pris subst. *brevirostrati*, de *brevis*, court, et *rostrum*, bec; nom du cinquième ordre des oiseaux, ainsi appelés parce qu'ils ont le bec fort et court.

Bride, s. f. *frenulum*, *retinaculum*, sorte de filamens qui traversent les plaies et s'opposent à la sortie du pus, ou qui établissent des adhérences vicieuses, soit dans le canal de l'urètre, soit à la peau, sur les membranes séreuses, etc.

Bromatologie, s. f. *bromatologia*, de βρῶμα, gén. βρώματος, aliment, et λογος, discours: Traité des alimens. C'est le titre d'un ouvrage de J. J. Plenk.

Bromographie, s. f. *bromographia*, de βρῶμα, aliment, et de γραφὴ, description: description des alimens. Inusité.

Bronche, s. f. *bronchium*, βρόγχιον, de βρὸγχος, la trachée-artère: nom qu'on donne aux divisions de la trachée-artère. Le pluriel βρογχια se trouve dans Galien. Les auteurs qui ont écrit en latin ont appelé *bronchus*, tantôt la trachée-artère, tantôt chacune de ses deux premières divisions: ils nomment *bronchia* les divisions plus petites. *Bronchiæ* ne signifie pas les bronches, mais les branchies des poissons.

Bronchial, adj. *bronchialis*: qui appartient aux bronches. *Artères et veines bronchiales*, *glandes bronchiales*. *Voy*. Bronchique qui a la même signification, et qui est aujourd'hui plus usité.

Bronchique, adj. *bronchicus seu bronchialis*, qui appartient aux bronches. *Cellules bronchiques*: vacuoles que présente le tissu des poumons et qui sont comme la terminaison des bronches. *Glandes bronchiques*: petits corps noirâtres, situés dans les poumons vers la racine des bronches, et dont l'usage n'est pas encore bien connu. *Artères bronchiques*, au nombre de deux ou trois: elles sont immédiatement fournies par l'aorte. *Veines bronchiques*: il y en a une ou deux à droite s'ouvrant dans la veine azygos, et une à gauche qui se rend dans l'intercostale supérieure. *Nerfs bronchiques*: ils sont fournis par le plexus pulmonaire. — *Muscle bronchique*. *V.* Sterno-Hyoïdien.

Bronchitis, s. m. Inflammation des bronches. Peu usité.

Bronchocèle, s. m. *bronchocele*, βρογχοκήλη, de βρογχος, la gorge, la trachée-artère, et de κήλη, hernie, tumeur. C'est, dans la stricte signification du mot, une hernie de la gorge; aussi l'a-t-on rendu en latin par *hernia gutturalis*, ou mieux *gutturis ramex*. On conçoit que la tunique interne de la trachée-artère puisse s'insinuer à travers une crevasse de la tunique externe, et former tumeur à la partie antérieure du cou; mais l'existence d'une semblable hernie n'est pas encore démontrée, et le nom de *bronchocèle* a été donné indifféremment, même par les auteurs qui ont écrit en grec (Galien, Paul d'AEgine), à toute tumeur volumineuse de la gorge. Ces tumeurs ont aussi reçu en français le nom de *goître*. *Voy*. ce mot.

Bronchotome, s. m. *bronchotomus*, de βρόγχος la gorge, et τεμνειν, couper: instrument de chirurgie imaginé par Branchot pour faire l'opération de la *bronchotomie*: et nommé par d'autres *bronchotomiste*.

Bronchotomie, s. f. *bronchotomiæ*, βρόγχοτομία, de βρόγχος, la trachée-artère, et de τεμνειν, couper: opération de chirurgie qui consiste à inciser la trachée-artère à sa partie antérieure. Lorsque l'incision est pratiquée au larynx, c'est proprement la *laryngotomie*; quand on la fait plus bas, c'est ce que quelques auteurs nomment *trachéotomie*.

Bronze, s. m. *Voy*. Airain.

Brosse, s. f. *scopula*, instrument très-commun et très-connu, dont on se sert quelquefois en médecine, 1° dans l'opération du trépan pour enlever aux dents de la couronne les sciures sanguinolentes qui s'y attachent et les empêchent de mordre; 2° pour se frictionner la surface du corps et exciter les fonctions de la peau, coutume très-avantageuse à certaines personnes, sur-

tout dans les pays humides, comme la Hollande et l'Angleterre; on emploie, pour cela des brosses rondes, faites d'un crin très-doux et de cinq à six pouces de diamètre. 3° M. Westring, médecin suédois, a imaginé des brosses métalliques pour appliquer le galvanisme. Ces brosses se composent d'une plaque d'ébène adaptée à une autre plaque d'or, dans laquelle sont implantées d'assez longues pointes du même métal; on en adapte une à un des poles de la pile de Volta.

Brou, s. m. *drupa*, *culloca*, *viride nucis*, *putamen*; enveloppe verte des noix, matière colorante, astringente, contenant du tannin. — *Mal de brou*. *Voy*. Bois (maladie de).

Brouillard, s. m *Voy*. Achlys.

Brownisme. s. m. On a donné, dans ces derniers temps, ce nom à la théorie médicale de Brown, suivant laquelle toutes les maladies se divisent en générales, qui sont ou sténiques ou asténiques, et en locales.

Browniste, adj. pris subst., partisan de la théorie de Brown. On dit aussi *Brownien*.

Bruissement, s. m. *fremitus*; bruit confus qui frappe l'oreille. *V*. Tintouin ou Tintement.

Bruler, v. act. *urere*, *comburere*. (Chimie). Combiner un corps combustible avec l'oxygène. On se sert particulièrement de cette expression à l'égard des corps dont la combustion donne lieu à un dégagement de chaleur et de lumière sensibles.

Brulure, s. f. *ustio*. Effet produit par le feu ou par un corps fortement échauffé sur une partie vivante, par suite d'une action plus ou moins prolongée. La *brûlure* proprement dite est une maladie à laquelle on distingue trois degrés. Dans le premier il y a seulement douleur, rougeur et tuméfaction momentanée de la partie brûlée; dans le second cette partie devient le siége de phlyctènes; et dans le troisième elle est entièrement désorganisée et comme charbonnée. La *brûlure* faite à dessein et employée comme moyen thérapeutique, est appelée *ustion* ou *adustion*. — Les vétérinaires nomment *brûlure des moutons* une maladie générale qui se manifeste par la rougeur des yeux, une grande soif, la maigreur, etc. A l'ouverture du corps des animaux qui y succombent, on trouve le foie sec, noirâtre et comme racorni.

Brut, adj. *brutus*, grossier. On appelle *corps bruts* les minéraux, par opposition aux corps organisés.

Brute, s. f. *brutum*, animal privé de raison.

Bruyères, f. pl. *ericæ*; ordre troisième de la classe des plantes dicotylédones monopétales à étamine périgynes. J. Calice persistant, découpé profondément: corolle monopétale, marcescente, de forme variable, attachée au calice, découpée aussi plus ou moins profondément: étamines définies, distinctes, adhérentes à la base de la corolle ou au calice: anthères s'ouvrant par le sommet, souvent munies à la base de deux appendices: ovaire supère ou faisant corps avec le calice: un style: un stigmate ordinairement simple: une baie à plusieurs loges polyspermes; ou une capsule dont les valves ont une cloison dans le milieu, laquelle va s'unir à un axe central: embryon droit, entouré d'un périsperme charnu.

Bryone (navet du diable, navet galant, vigne blanche, couleuvrée), *bryonia dioica*, L.; monoec. syngén. L.; cucurbitacées, J., Desf. ♃ Europe. — La racine est amère, âcre et nauséeuse; c'est un purgatif peu employé.

Bubon, s. m. *bubo*, βȣϐὼν. Ce mot, dans Hippocrate, signifie tantôt l'aîne, tantôt les glandes de cette région et leur tuméfaction ou leur inflammation. Quelquefois aussi il indique l'engorgement inflammatoire des glandes de l'aisselle et même du cou. Galien lui donne les mêmes significations. Les modernes entendent seulement par *bubon* une tumeur inflammatoire située à l'aîne ou à l'aisselle, et ils distinguent: 1° le *bubon simple*, plus connu sous le nom d'*abcès* de l'aîne ou de l'aisselle, indépendant d'un principe morbifique généralement répandu dans l'économie animale; 2° *le bubon vénérien*, qui reconnoît pour cause le virus vénérien; et 3° *le bubon pestilentiel*, qui est un symptôme de la peste.

Bubonocèle, s. m. *bubonocele*, βȣϐωνοκήλη de βȣϐὼν, aîne, et de κήλη, tumeur, hernie; hernie qui est située à l'aîne, *hernie inguinale*. Quelques auteurs distinguent cependant deux sortes de hernies inguinales: l'une bornée à l'aîne, qui est le *bubonocèle proprement dit*, et l'autre qui s'étend jusque dans le scrotum, et qu'ils appeloient *oschéocèle*, ou *hernie scrotale*. Ce ne sont

que deux variétés de la même affection. βεβωνοκήλη se trouve dans Galien et dans Paul d'Ægyne.

Buccal, adj. *buccalis*, de *bucca*, la bouche, ou plutôt la partie moyenne de la joue; qui appartient à la bouche et particulièrement aux joues. *Membrane buccale*, membrane qui tapisse l'intérieur de la bouche. *Glandes buccales*, follicules muqueux situés à la partie interne de la joue dans l'épaisseur de la membrane buccale. *Artère* et *veine buccales* (sus-maxillaires, Ch.), rameau de la maxillaire interne, mais qui est quelquefois fourni par la temporale profonde antérieure ou par l'alvéolaire, nées de la maxillaire interne. *Nerf buccal* ou *buccinateur* (bucco-labial, Ch.) : il est fourni par le nerf maxillaire inférieur.

Buccinateur, s. m. *buccinator*. Le mot latin imité du grec βυκανιστής, signifie proprement un trompette. On a donné ce nom à un muscle situé dans l'épaisseur de la joue, parce qu'il agit particulièrement lorsqu'on joue d'un instrument à vent. M. Chaussier le nomme alvéolo-labial.

Bucco-labial, adj. *bucco-labialis*, de *bucca*, la joue, et *labia*, les lèvres; qui appartient à la joue et aux lèvres. C'est le nom que donne M. Chaussier au nerf *buccal*.

Buccule, s. f. *buccula*, de *bucca*, la bouche. Bartholin donne ce nom à la partie charnue située au-dessous du menton. Inusité en français.

Bugle, s. f. *bugula*. Genre de plantes de la didynamie gymnosp. L.; labiées, J., dont l'espèce *bugula reptans*, bugle rampante, qui est indigène, est légèrement astringente.

Buglose, s. f. *anchusa*. Genre de plantes de la pentandrie monogynie, L.; borraginées, J., dont l'espèce *anchusa officinalis*, buglose officinale, a été recommandée comme apéritive. Elle est aujourd'hui peu usitée.

Bugrande ou Bugrane. *V.* Arrête-bœuf.

Buis-piquant, synonyme de fragon-piquant ou petit-houx, *ruscus aculeatus*, L. *Voyez* Fragon.

Bulbe, s. m. et f. *bulbus*, de βολβος, oignon. En botanique *la bulbe* est un renflement arrondi situé au collet ou à la base de la tige d'une plante, et qui reste ordinairement caché dans la terre. Comme le *bourgeon*, elle contient les rudimens d'une production nouvelle. Elle ne diffère du *turion* qu'en ce qu'elle dure au moins autant que la jeune pousse qui en sort : voilà pourquoi M. Decandole la définit *un turion permanent*. On distingue la *bulbe à tuniques* (*B. tunicatus*), qui est formée de couches concentriques, comme l'oignon commun, et la *bulbe à écailles* (*B. squamosus*), qui résulte de feuilles avortées et superposées à la manière des tuiles, comme l'oignon du lis. C'est improprement qu'on a nommé *bulbes* les tubercules des orchys (*V.* Tubercule). Le nom de *bulbes* a encore été donné à de petits tubercules bulbiformes, séparables de la plante mère, et susceptibles de produire de nouveaux individus. Pour éviter toute confusion il vaudroit mieux, avec quelques botanistes, les appeler *bulbilles* (*V.* ce mot). Enfin on nomme *bulbe*, quoique très-improprement, l'extrémité inférieure et renflée de certains champignons, qui pour cette raison ont été appelés *bulbeux*. — En anatomie, *bulbe* est du masculin : on applique ce nom à différens corps qui ont plus ou moins d'analogie avec un oignon. Le *bulbe des dents*, ou la *substance bulbeuse*, est la réunion des vaisseaux qui occupent la racine de chaque dent. Le *bulbe des poils* est ce corps globuleux placé dans l'épaisseur du derme, et d'où le poil tire son origine. Le *bulbe de l'urètre* est un renflement que présente la verge vers sa base. On dit aussi le *bulbe*, ou le globe *de l'œil*, etc.

Bulbeux, adj. *bulbosus*, qui est pourvu d'une bulbe, ou qui forme bulbe. *Plante bulbeuse*, *substance bulbeuse*. *V.* Bulbe.

Bulbifère, adj. *bulbiferus*, plante qui porte hors de terre un ou plusieurs *bulbes* ou *bulbilles*. Ex. : le *lis bulbifère*.

Bulbiforme, adj. *bulbiformis*, qui a la forme de bulbe.

Bulbille, s. m. *bulbillus*, dimin. de bulbe; petit corps semblable pour la forme et pour la structure à une bulbe, mais qui se trouve situé soit sur la tige, comme dans le lis bulbifère, soit sur la base de l'ombelle, comme dans plusieurs aulx, soit dans une capsule, comme dans quelques amaryllis, soit enfin sur les fibrilles de la racine, comme dans la saxifrage grenue. Chacun de ces petits corps est susceptible de reproduire la plante mère.

Bulbo-caverneux, adj. *bulbo-cavernosus*; qui appartient au bulbe de l'urètre, et au corps caverneux. Ce nom a été donné à un muscle appartenant exclusivement à l'homme (bulbo-urétral, Ch.), et qui, chez la femme, est remplacé par le constricteur du vagin.

Bulbo-urétral, adj. *bulbo-urethratis*, qui a rapport au bulbe de l'urètre. C'est ainsi que M. Chaussier appelle le muscle *bulbo-caverneux*.

Bulle, s. f. *bulla*; petite tumeur remplie d'un liquide qui soulève l'épiderme : telles sont les ampoules produites par la brûlure ou par l'application de quelques substances irritantes. Telle est aussi l'éruption qui constitue le *pemphigus*, que les Allemands ont désignée sous le nom de *maladie bulleuse*. C'est sans doute la même affection, accompagnée de fièvre, qu'on a appelée *fièvre bulleuse*.

Bullé, ée, adj. *bullatus*; se dit des feuilles dont la face supérieure est comme ridée par quantité de petites éminences obtuses qui forment autant de petites cavités à la face inférieure : Ex. : les feuilles de la sauge officinale.

Bulleux, adj. *bullosus*, de *bulla*, bulle. Le pemphigus a été nommé par quelques auteurs *morbus bullosus*.

Buphthalmie, s. f. *buphthalmia*, du grec βοῦς, bœuf, et de οφθαλμος, œil; œil de bœuf : maladie qui consiste dans l'augmentation du volume de l'œil.

Butyreux, euse, adj. *butyrosus*; qui a rapport au beurre.

Buplèvre, s. m. *buplevrum*, L. Genre de plantes de la pentandr. digyn., L.; ombellifères, J., dont l'espèce *buplevrum rotundifolium*, buplèvre perce-feuille, est indigène, et a été recommandée comme astringente. Inusitée.

Bussang (eaux minérales de). Village du département des Vosges. — Eaux minérales ferrugineuses, mais peu chargées; employées comme toniques.

Busserole, s. f. *V*. **Arbousier**.

Buveur, adj. pris subst. *potator*; muscle plus connu sous les noms de *droit interne* ou *adducteur de l'œil*.

C.

Cabale, s. f. *cabala*, *caballa*, *calbala*, *cabalia*, *kabala*, *gaballa*: mot dérivé de l'hébreux, et qui signifie *doctrine révélée*; espèce de magie dont ont beaucoup parlé les auteurs des seizième et dix-septième siècles. Ils distinguoient la *cabale judaïque* ou *théologique*, et la *cabale médicale*. C'étoit, suivant eux, une science occulte qu'on possédoit comme par inspiration et qui ne pouvoit induire en erreur.

Cabaliste, s. m. *cabalista*; instruit dans la cabale. Suivant Paracelse et ses sectateurs, Aaron, Elie, David, etc., étoient des *cabalistes*.

Cabalistique, adj. *cabalisticus*, qui a rapport à la cabale; *art cabalistique*.

Caballin, adj. *caballinus*, de *caballus*, cheval. *Aloès caballin*; aloès qui n'est employé que pour les chevaux. *Voy*. **Aloès**.

Cabaret, s. m. *asarum*, ἄσαρον, (asaret, oreille d'homme, oreillette, nard sauvage), *asarum europœum* L.; plante de la décandr. monog. L.; aristoloches, J., ♄ très-commune dans le midi de la France. La racine a été employée comme émétique; les feuilles jouissent de la même propriété, mais sont spécialement employées comme sternutatoires.

Cacagogue, adj. *cacagogus*, de κακκή, excrément, et de αγειν, pousser, faire sortir. James appelle ainsi un onguent composé par Paul d'Ægine, et qui, appliqué à l'anus, provoque les selles.

Cacalie, s. f. *cacalia*, κακαλία. Plante décrite par Dioscoride, et que les botanistes croient être le *cacalia albina*, L. Galien la recommande comme dessiccative. Inusitée aujourd'hui.

Cacao, s. m. fruit du cacaoyer, *theobroma cacao*, L., arbre d'Amérique. L'amande de ce fruit entre dans la composition du chocolat; on en retire une huile concrète qui est adoucissante et relâchante comme toutes les huiles grasses, et qu'on connoît sous le nom de *beurre de cacao*. *Voyez* ce mot.

Cacatoire, adj. *cacatorius*, de *cacare*, aller à la selle. *Fièvre cacatoire*. Sylvius a donné ce nom à une fièvre intermittente accompagnée de déjections alvines très-copieuses, et quelquefois de coliques.

Cachectique, adj. *cachecticus*, καχεκτικος, qui est attaqué de cachexie. *V*. ce mot. On dit aussi *état cachectique*.

Cachexie, s. f. *cachexia*, καχεξία de κακὸς, mauvais, et de ἕξις, disposition, habitude du corps : état dans lequel toute l'habitude du corps est manifestement altérée. Quelques auteurs ont considéré la *cachexie* comme une maladie particulière caractérisée par la pâleur de tout le corps, un teint livide ou plombé, une grande maigreur souvent accompagnée de bouffissure, une foiblesse générale, etc. Mais cet état, comme Arétée l'avoit fort bien observé, est commun à beaucoup de maladies chroniques portées à un certain degré. Suivant Cælius Aurélianus, la cachexie est produite par l'intempérance du malade, un traitement vicieux et surtout l'abus des purgatifs, un flux hémorrhoïdal excessif, les engorgemens du foie et de la rate, les fièvres intermittentes prolongées, etc. On a généralement attribué cet état à un vice des humeurs. Ce qui est certain, c'est qu'il est constamment la suite des vices scorbutique, cancéreux, vénérien, dartreux, scrophuleux, etc., parvenus au dernier degré. Aussi distingue-t-on une *cachexie scorbutique*, une *cachexie cancéreuse*, une *cachexie vénérienne*, etc. On a quelquefois confondu la *cachexie* et la *diathèse* cancéreuses. *V.* Cancer. Ce qu'on appelle *cachexie ictérique* est la même chose que l'*ictère* ou la jaunisse. La *chlorose* a été regardée aussi par quelques-uns comme une *cachexie*. Enfin plusieurs nosologistes, particulièrement Sauvages et Cullen, ont désigné sous le nom de *cachexies* une classe très-nombreuse de maladies, puisqu'elle comprend les consomptions, les hydropisies, diverses affections cutanées, etc.

Cachou, s. m. *catechu*. On connoît sous ce nom une substance solide, brunâtre que l'on extrait dans les Indes orientales des différentes parties du *mimosa catechu*, et d'autres espèces de *mimosa*, en les faisant bouillir dans l'eau, et faisant évaporer la décoction jusqu'à siccité. Le cachou étoit appelé autrefois *terra japonica*, parce qu'on le regardoit comme une terre que l'on croyoit venir du Japon; c'est un composé de tannin, de principe extractif amer et de mucilage. Il est astringent et tonique.

Cachundé, s. m. Sorte de trochisque ou pastille indienne, composée d'un grand nombre de substances amères et aromatiques, et dont *Zacutus Lusitanus* a donné la formule. Cette préparation, regardée par les Indiens comme un puissant antidote, est stomachique et antispasmodique.

Cacocholie, s. f. *cacocholia*, de κακὸς, mauvais, et de χολὴ, bile : maladie qui consiste dans la dépravation de la bile. Inusité.

Cacochylie, s. f. *cacochylia*, de κακὸς, mauvais, et de χυλὸς, chyle, chylification dépravée; vice de la digestion. Peu usité.

Cacochyme, adj. *cacochymus* et *cacochymicus*, χακὸχυμος, de κακὸς, mauvais, et de χυμος, suc, humeur : qui est affecté de cacochymie, qui tient à la cacochymie; *homme cacochyme*, *état cacochyme*.

Cacochymie, s. f. *cacochymia*, κακόχυμία (même étym.) : vice des humeurs en général et principalement du sang. C'est, d'après les humoristes, la cause immédiate de la *cachexie* (*Voy.* ce mot.). Galien et Arétée l'entendoient ainsi.

Cacoèthe, adj. *cacoethes*, κακοήθης, de κακὸς, mauvais, et de ἦθος, caractère, nature : de mauvaise nature; *ulcère cacoèthe*. On a nommé ainsi, d'après Galien, un ulcère malin et difficile à guérir.

Cacopathie, s. f. *cacopathia*, κακοπάθεια, de κακὸς, mauvais, et de παθος, affection, maladie : maladie fâcheuse. C'est le sens qu'a ce mot dans Hippocrate. Inusité.

Cacophonie, s. f. *cacophonia*, κακοφωνια, de κακὸς, mauvais, et de φωνὴ, voix : vice de la voix, suivant Galien, qui en distingue deux espèces, l'*aphonie* et la *dysphonie*. Inusité.

Cacopragie, s. f. *cacopragia*, κακοπραγια, de κακὸς, mauvais, et de πραττειν, agir : vice des organes qui servent à la nutrition (Blancard). Inusité.

Cacositie, s. f. *cacositia*, κακοσιτία, de κακὸς, mauvais, et de σιτιὸν, aliment; dégoût, aversion des alimens. Inusité.

Cacosphyxie, s. f. *cacosphyxia*, κακοσφυξία, de κακὸς, mauvais, et de σφυξις, pouls; mauvais état du pouls en général (Galien). Inusité.

Cacothymie, s. f. *cacothymia*, κακοθυμια, de κακὸς, mauvais, et de θυμος, esprit : disposition vicieuse de l'esprit. Inusité.

Cacotrophie, s. f. *cacotrophia*,

κακοτροφία, de *κακος*, mauvais, et de *τροφὴ*, nutrition : vice de nutrition (Galien). Inusité.

Cactier, s. m. *cactus*, L.; genre de plantes de l'icosandrie monogyn., L.; de la famille des cactiers, J., à laquelle il a donné son nom. Deux espèces de ce genre sont remarquables, savoir, 1° la raquette ou figuier d'Inde, *cactus opuntia*, L. Son fruit donne à l'urine de ceux qui en mangent une couleur rouge. Ses feuilles, qui sont très-charnues, sont employées en Amérique comme médicament rafraîchissant et adoucissant; 2° le cactier à cochenilles, *cactus coccinellifer*, L. C'est sur cette espèce que s'arrêtent les insectes connus sous le nom de *cochenilles*.

Cactiers, s. m. *cacti*; ordre troisième de la classe des plantes dicotylédones polypétales à étamines périgynes. — Calice supère, divisé au sommet; pétales et étamines insérées en haut du calice; ovaire infère simple; un style; stigmate partagé; baie infère, uniloculaire, à plusieurs semences attachées à ses parois. Embryon pareil à celui des saxifrages. — Arbrisseaux ou arbres à feuilles obtuses, souvent aphylles.

Cadavéreux, adj. *cadaverosus*, νεκρώδης, qui tient du cadavre : *odeur cadavéreuse*, *face cadavéreuse*.

Cadavérique, adj. *cadavericus*, qui est relatif au cadavre : *autopsie cadavérique*.

Cadavre, s. m. *cadaver*, *πτῶμα*, corps mort. Le mot *cadaver* peut venir de *cadere*, tomber, comme *πτῶμα* vient de *πτοω*, je tombe, ou bien il a été formé par contraction des mots *caro data vermibus*.

Cadmie, s. f. *cadmia*, *καδμεία*, suie métallique qui s'attache aux parois des vaisseaux de fusion, suivant Dioscoride. On a depuis appelé *cadmie naturelle* ou *fossile*, une sorte de pierre ou de minéral qui contient du zinc, du fer, quelquefois de l'arsenic, souvent aussi du bismuth, de l'argent et du cobalt; et *cadmie artificielle* ou *des fourneaux*, l'oxyde de zinc sublimé.

Caduc, adj. *caducus*, de *cadere*, tomber : qui tombe. *Age caduc* ou *caducité* (*V.* ce mot). *Santé caduque* ou chancelante, celle qui commence à être altérée. *Mal caduc*, épilepsie, ainsi nommée parce que ceux qui en sont atteints tombent subitement au commencement de l'accès. — *Membrane caduque* (*membrana decidua*) : c'est la plus extérieure des enveloppes du fœtus dans la matrice dont elle tapisse immédiatement la surface interne; on la regardoit autrefois comme la lame externe du chorion, et on l'appeloit *chorion velouté*, *pulpeux*, etc. Hunter, qui l'a mieux examinée, lui a donné le nom de *caduque*, parce que d'abord adhérente à la matrice, elle s'en détache ensuite. Du second au cinquième mois de la gestation, cette membrane est double, ou, si l'on veut, composée de deux lames, dont la plus extérieure est nommée *caduque utérine*, et l'autre *caduque réfléchie* : mais, vers le milieu de la grossesse, ces deux lames deviennent adhérentes et ne forment plus qu'une seule couche assez mince. — En botanique, on donne cette épithète aux parties qui se flétrissent et tombent promptement : ainsi le *calice caduc* (*calix caducus*) est celui qui tombe avec la corolle. Celui qui tombe avant la corolle est appelé en latin *deciduus*, mot qu'on rend en françois par tombant ou décidu.

Caducité, s. f. *imbecillitas*; second degré de la vieillesse; celui qui précède la décrépitude. Il s'étend depuis 70 à 72 ans jusqu'à 80 ou 83.

Cæcal, adj., et Cæcum, s. m. *Voyez* Cécal et Cécum.

Café, s. m. fruit du cafeyer, *coffea arabica*, L. Arbre de la pentandrie monogyn., L.; famille des rubiacées, J.; originaire de l'Arabie et naturalisé dans les îles de l'Amérique, etc. Le fruit du cafeyer est une baie; on appelle *café en coque* ce fruit entier et desséché, et *café mondé* ses semences dépouillées de leurs enveloppes; celles-ci ont été improprement nommées *fleurs de café*; on en fait en Orient une boisson connue sous le nom de *café* à la sultane. En Europe, on ne se sert que des semences mondées, torréfiées et infusées : elles forment une boisson agréable et tonique; non torréfiées, elles donnent une teinte jaunâtre à l'eau qui a été pour cette raison appelée *café citrin*; elles ont été, surtout dans ce dernier temps, recommandées comme *fébrifuge*.

Cagneux, adj. *varus*, qui a les jambes en dedans. *Voy.* Bancale. Cagneux vient de *cagne*, vieux mot qui signifie chien, sans doute parce qu'il y a des chiens (les bassets à jambes torses) qui ont les jambes cambrées ainsi. On appelle encore une chienne *cagna* en italien.

Cagot, s. m. Nom qu'on donne à des individus difformes, estropiés et plongés dans la misère, qu'on rencontre dans les Pyrénées, le Béarn et la haute Gascogne. Ce nom vient, dit-on, de *canis Gottus*, chien de Goth.

Caieput, s. m. *caieput* seu *kaieput*; huile claire, transparente, ordinairement verte, qui brûle sans laisser aucun résidu, et qui a une odeur analogue à celle du camphre uni à un peu de térébenthine. Elle vient des îles Moluques et est fournie suivant les uns par les semences de l'*amomum cardamomum*, et suivant les autres par les feuilles du *melaleuca leucodendron*, opinion qui paroît plus vraisemblable. Très-employée en Allemagne, principalement comme anti-spasmodique; presque inusitée en France.

Caïeu ou Cayeu, s. m. *bulbulus*, petite bulbe ou petit bourgeon qui naît à l'aisselle des écailles extérieures des bulbes, et qui contient les rudimens d'une plante nouvelle. Dodoens l'a nommée *nucleus*, Tournefort *adnascens*, et M. Richard *adnatum*.

Caillé, adj. *coactus*, *coagulatus*; se dit d'un liquide qui, en se décomposant, forme une masse plus ou moins consistante : du *sang caillé*, du *lait caillé*. On dit aussi substantivement *le caillé*, en parlant du lait qui se coagule.

Caillebotte, s. m. On appeloit ainsi autrefois le lait caillé. On trouve aussi *caillebotté* pour *caillé*. Ces mots ont vieilli.

Caille-lait ou Gaillet, s. m. *gallium*, de γαλα, lait; genre de plantes de la tétrandr. monogyn., L.; famille des rubiacées, J. L'espèce caille-lait jaune, *gallium luteum*, L., très-commune en France, étoit employée par les anciens comme astringent. Elle a été aussi recommandée comme anti-spasmodique. On a reconnu qu'elle n'a pas la propriété indiquée par son nom de faire cailler le lait. Peu usitée.

Cailler, v. a. *coagulare*, coaguler, solidifier un liquide. *La présure caille le lait*. On dit aussi : *faire cailler* et *se cailler*.

Caillette, s. f. *abomasum*; quatrième estomac des animaux ruminans; ainsi nommé parce qu'on en retire chez le veau, l'agneau, le chevreau, etc., une matière propre à faire cailler le lait, et connue sous le nom de présure (*coagulum*).

Caillot, s. m. *grumus*, concrétion molle formée dans le sang par le rapprochement de ses parties fibreuse et colorante et la séparation de sa partie séreuse. Quelques auteurs ont rendu ce mot en latin par *coagulum* et *crassamentum*; mais c'est détourner ceux-ci de leur véritable signification.

Caisse, s. f. *capsa*, κάψα; boîte ou étui destiné à renfermer divers objets : *caisse à amputation*, *caisse de trépan*, *caisse de médicamens*. On dit aussi la *caisse du tambour* ou *du tympan*, en parlant de la cavité qui renferme les osselets de l'ouïe (*cavitas tympani*), parce qu'on l'a comparée à un tambour ou caisse militaire.

Cal, s. m. *callum* ou *callus*. Ce mot est quelquefois synonyme de *callosité*, qui est plus en usage. — Le plus souvent on nomme *cal* ou *calus* la cicatrice qui se forme sur un os fracturé.

Calaguala, s. f. *polypodium calaguala*, plante du genre polypode qui croît dans les hautes montagnes des Andes, et passe, dans l'Amérique méridionale, pour un excellent sudorifique. Inusitée en Europe.

Calambac ou Calambouc, s. m. Nom indien du bois d'aloès ou agalloche.

Calamédon, s. m. *calamedon*, καλαμηδὸν, de κάλαμος, roseau : sorte de fracture, oblique suivant les uns, longitudinale selon les autres. Ce mot ne se trouve ni dans Hippocrate, ni dans Galien, ni vraisemblablement dans aucun des auteurs grecs. Inusité.

Calament, s. m. *calamintha*, καλαμίνθη, de καλος, beau, bon, et de μίνθα, menthe, c'est-à-dire, bonne menthe (se trouve dans Dioscoride et dans Galien). Plusieurs plantes portent ce nom. On distingue particulièrement, 1° le calament ordinaire ou mélisse calament, *melissa calamintha*, L.; 2° le petit calament ou calament de montagne, *melissa nepeta*, L. Toutes deux ont été recommandées comme céphaliques : elles n'ont que les propriétés communes à toutes les plantes aromatiques, et sont peu usitées.

Calaminaire, adj. *calaminaris*; qui appartient à la calamine. *V.* ce mot.

Calamine, s. f. *calamina*. On appeloit autrefois *calamine* ou *pierre calaminaire*, l'oxyde de zinc natif qu'on ne regardoit pas alors comme une substance métallique. Ce mot vient probablement de καλος, bon, et *minera*, mine, c'est-à-dire, bonne mine. En

effet, cette espèce de mine étoit très-avantageuse puisqu'elle servoit à transformer une quantité donnée de cuivre rouge en une quantité presque double de cuivre jaune.

CALAMUS AROMATICUS, synonyme de canne ou roseau aromatique, *acorus calamus*, L. *Voy.* CANNE.

CALAMUS SCRIPTORIUS, ou la plume à écrire. On a nommé ainsi une fossette angulaire qui se remarque dans le quatrième ventricule du cerveau à cause de sa ressemblance avec une plume taillée pour écrire.

CALCAIRE, adj. *calcarius*, de chaux (en latin, *calx*). Ainsi carbonate de chaux et carbonate calcaire sont synonymes. *Terre* ou *pierre calcaire* : c'est encore le carbonate de chaux pulvérulent, ou en masse plus ou moins dure. D'autres, sous le nom de *substances calcaires*, comprennent tous les sels à base de chaux. — En géologie, *calcaire* se prend substantivement, et on en distingue de trois sortes : 1° le *calcaire primitif*, qui est le marbre d'un grain égal, ne portant aucune empreinte de corps organisé, et dont les couches sont inclinées et très-irrégulières; 2° le *calcaire ancien* ou *de transition*, carbonate de chaux d'un tissu compacte, disposé par couches épaisses, horizontales et régulières, et ne contenant que peu de corps marins; 3° enfin le *calcaire coquillier*, ainsi nommé parce qu'il contient beaucoup de coquilles : les couches en sont beaucoup plus minces que celles des précédens.

CALCANÉO-SOUS-PHALANGIEN, adj. *calcaneo-infrà-phalanginus* : qui s'étend du calcanéum à la face inférieure de la phalange d'un orteil. Deux *muscles* ont été nommés ainsi par M. Chaussier : celui du premier orteil est l'abducteur du gros orteil, et celui du cinquième orteil, l'abducteur du petit orteil.

CALCANÉO-SOUS-PHALANGINIEN, adj. *calcaneo-infrà-phalanginianus* : qui va du calcanéum à la face inférieure des secondes phalanges ou phalangines des orteils. *Muscle* calcanéo-sous-phalanginien commun : c'est le court fléchisseur commun des orteils.

CALCANÉO-SUS-PHALANGETTIEN, adj. *calcaneo-suprà-phalangettianus* : qui s'étend du calcanéum à la face supérieure des phalangettes ou dernières phalanges des orteils. Le muscle auquel M. Chaussier a donné ce nom est le court extenseur commun des orteils.

CALCANÉUM, s. m. *calcaneum*, *πτέρνα*, proprement le talon; os du talon. C'est le plus grand et le plus gros des os du tarse.

CALCAR, s. m. Mot latin qui signifie éperon. Quelques auteurs ont donné ce nom au calcaneum.

CALCÉDOINE. *V.* CHALCÉDOINE.

CALCINATION, s. f. *calcinatio*, de *calx*, chaux, l'action de réduire en chaux : conversion d'un carbonate calcaire en chaux vive par l'action d'un feu violent. — La *calcination des métaux* s'opère par un procédé tout-à-fait semblable; mais au lieu que par la calcination, les pierres calcaires perdent un de leurs principes, qui est l'acide carbonique, les métaux soumis à cette opération se combinent avec l'oxygène. Les oxydes métalliques obtenus de cette manière et même par d'autres procédés, se nommoient anciennement *chaux métalliques*.

CALCINER, v. act. *comburere*, convertir en chaux par l'action d'une forte chaleur. *Calciner une pierre, un métal. Voyez* CALCINATION.

CALCOÏDIEN, adj. *calcoideus*. Fallope a appelé *ossicula calcoidea* trois petits os du tarse qu'on nomme aujourd'hui *cunéiformes*. Inusité.

CALCUL, s. m. *lapis* seu *calculus*; *λίθος*. On donne improprement ce nom aux diverses concrétions qui se forment dans le corps des animaux. On les distingue, à raison des humeurs dans lesquelles ils se forment, en *biliaires*, *salivaires*, *urinaires*, *etc.* On distingue aussi les calculs biliaires en *cystiques*, *hépatiques*, et *hépato-cystiques*, suivant qu'ils ont leur siége dans la vésicule biliaire, le foie ou le canal cholédoque; et les calculs urinaires en *rénaux* et *vésicaux*, suivant qu'ils sont contenus dans les reins ou dans la vessie. Lorsque ces derniers sont inégaux et tuberculeux, on les nomme *calculs mûraux* ou *moriformes*. Outre les concrétions dont nous venons de parler, on en trouve encore dans les articulations (*calculs arthritiques*), dans les intestins (*calculs intestinaux*), dans les poumons (*calculs pulmonaires*), dans les voies lacrymales, le pancréas, la glande pinéale, la prostate et les vésicules séminales. Les calculs biliaires sont presque toujours composés ou d'adipocire pur ou d'adipocire et de bile concrétée, ou de

bile concrétée seule. Ceux des calculs salivaires qui ont été examinés étoient composés de phosphate de chaux ; les pulmonaires de la même substance, et quelquefois de carbonate de chaux. Les calculs urinaires peuvent être formés 1° d'acide urique, 2° d'urate d'ammoniaque, 3° de phosphate de chaux, 4° de phosphate ammoniaco-magnésien, 5° d'oxalate de chaux. C'est cette dernière substance qui constitue les calculs mûraux. Les calculs intestinaux sont extrêmement rares chez l'homme ; ceux que l'on trouve dans les animaux sont particulièrement connus sous le nom de *Bézoards*, et sont composés de phosphate de chaux ou de carbonate de chaux. Les concrétions arthritiques sont formées d'urate de soude; celles de la glande pinéale et de la prostate, de phosphate de chaux. Les calculs des voies lacrymales et des vésicules séminales n'ont pas été analysés.

Calculeux, adj. *calculosus*, qui a rapport aux calculs : *concrétion calculeuse*, *phthisie calculeuse*, etc. On nomme aussi *calculeux* ceux qui sont affectés de la pierre ou qui ont des calculs urinaires.

Calculifrage, adj. *calculifragus*, de *calculus*, calcul, et de *frangere*, briser : qui a la vertu de briser et de dissoudre les calculs. Synonyme de *lithontriptique*, qui est seul usité.

Caléfaction, s. m. *calefactio*, de *calor*, chaleur, et *facere*, faire : action de chauffer. Peu usité.

Calenture, s. f. *calentura*, de *calere*, avoir très-chaud : espèce de délire auquel sont sujets les navigateurs qui vont dans la zône torride. On est peu d'accord sur les symptômes de cette maladie, que Sauvages rapporte tout à-la-fois à la phrénésie et au délire fugace, le plus souvent sans fièvre. *Calentura* signifie fièvre en espagnol.

Calice, s. m. *calix*, de κύλιξ, tasse, coupe. Nom donné à différentes parties qui ont de la ressemblance avec une coupe antique. En anatomie, on nomme *calices* ou *entonnoirs* de petits conduits dont chacun embrasse par une de ses extrémités un ou plusieurs des mamelons glanduleux du rein, et aboutit de l'autre au bassinet dans lequel ils transmettent l'urine. Ils sont en nombre variable depuis six jusqu'à dix ou douze dans chaque rein. — En botanique, le *calice* est, suivant Linné, un prolongement de l'écorce qui forme l'enveloppe la plus extérieure des parties de la fructification. Il en distingue sept espèces, qui sont : le périanthe, l'involucre, le chaton, la spathe, la glume ou bâle, la coiffe et la volve. Richard restreint le nom de *calice* à ce que Linné nomme périanthe ; il range les cinq espèces suivantes parmi les bractées, et regarde la dernière comme un organe particulier. Jussieu nomme *calice*, dans les plantes monocotylédones, la seule enveloppe qui s'y remarque, et que Linné appelle corolle. Le *calice commun* est celui qui appartient à plusieurs fleurs : le *propre* est celui qui n'appartient qu'à une seule. A raison de sa situation par rapport à l'ovaire, le calice est *infère* ou *supère*. Le *calice monophylle* est celui qui est d'une seule pièce, etc. — Quelques auteurs font dériver le mot *calice* (Bot.) du grec καλυξ, que Pline a rendu en latin par *calyx*, et qui signifie proprement un bouton de fleur. Si cette opinion étoit fondée, on devroit écrire *calyce* : mais l'usage et l'analogie sont pour l'opinion contraire.

Calicé, adj. *calicatus*, environné d'un calice (Bot.). *Fleur calicée*, *fruit calicé*.

Calicinal, adj. *calicinus*, qui a rapport au calice. Bot.

Calicule, s. m. *caliculus* seu *calyculus*, καλύκιον, diminutif de καλυξ (*calyx*) ; petit calice de fleur. Les botanistes nomment ainsi tantôt un calice très-petit, tantôt un calice accessoire placé en dehors du vrai calice, et d'autres fois, quoique très-improprement, une rangée de petites bractées placées à la base d'un involucre.

Caliculé, adj. *caliculatus* seu *calyculatus* ; pourvu d'un calicule. *Calice caliculé*, *aigrette caliculée*.

Caligo, s. m. Mot latin qui signifie obscurité, brouillard, et par lequel quelques auteurs ont désigné l'obscurcissement de la vue; maladie que les Grecs nommoient ἀχλυς. *Voy.* Achlys.

Calleux, adj. *callosus*, de *callus*, cal, durillon, qui est dur, résistant. *Ulcère calleux*, celui dont les bords sont secs et durs. *Corps calleux* (τυλωδης πῶς, Galien ; Mésolobe, Ch.), partie du cerveau qui a plus de consistance que les autres.

Calliblépharon, s. m. *calliblepharon*, καλλιϐλεφαρον, de καλλος, beauté, et de ϐλέφαρον, paupière : médicament propre à embellir les paupières, suivant Galien. Inusité.

Callipédie, s. f. *callipædia*, de καλὸς, beau, et de παῖς, παιδος, enfant : art d'avoir de beaux enfans. C'est le titre d'un poëme latin publié en 1655 par Cl. Quillet.

Callosité, s. f. *callositas*, τύλωσις, τύλωμα, τύλος, πῶρος; dureté : endurcissement de la peau ou de quelque autre partie qui prend une consistance analogue à celle de la corne. Il n'est guère en usage qu'au pluriel.

Calmant, adj. *sedans*, qui calme, qui adoucit. On a divisé les *remèdes calmans* en parégoriques, anodins, anti-spasmodiques et hypnotiques.

Calomel ou Calomélas, s. m. *calomelas*, de καλος, bon, et de μέλας, noir. On sublimoit anciennement le mercure doux un certain nombre de fois, dans la vue de diminuer de plus en plus sa qualité corrosive. On l'appeloit *calomélas* après six sublimations, et *panacée mercurielle* après neuf. On sait aujourd'hui que ces opérations n'opèrent aucun changement dans cette substance qui, dans tous les cas, est du muriate de mercure au minimum d'oxydation. *Voy.* Muriate de mercure.

Caloricité, s. f. *caloricitas*, de *calor*, chaleur : propriété vitale en vertu de laquelle la plupart des êtres organisés conservent une chaleur supérieure à celle du milieu dans lequel ils vivent.

Calorification, s. f. *calorificatio*, de *calor*, chaleur, et de *facere*, faire. C'est, suivant quelques auteurs, une fonction commune à tous les êtres organisés, et qui a pour objet de les maintenir à une température qui leur est propre, et ordinairement supérieure à celle du fluide ambiant.

Calorifique, adj. *calorificus* (même étym.); qui chauffe. *Rayons calorifiques.*

Calorimètre, s. m. *calorimetrum*, de *calor*, chaleur, et de μετρον, mesure; mesure de la chaleur, ou plutôt mesure du calorique : instrument propre à mesurer la quantité de calorique que contient un corps, d'après la quantité de glace qu'il fait fondre.

Calorinèses, s. f. plur. de *calor*, chaleur, et νοσος, maladie : maladies dans lesquelles les phénomènes dominans paroissent consister, dit M. Baumes, dans un vice remarquable dans la quantité du principe de la chaleur propre aux animaux. Nom de la première classe de sa Nosologie.

Calorique, s. m. *caloricum*, de *calor*, chaleur; matière de la chaleur. M. Hallé définit ainsi le mot *calorique* : principe généralement répandu, dont la présence nous est manifestée par la sensation de chaleur qu'il fait éprouver à nos organes, et par l'augmentation de volume qu'il détermine dans les corps. *Calorique libre*, celui qui nous fait éprouver la sensation de chaleur. *Calorique combiné*, celui qui est enchaîné dans les corps par la force d'affinité ou d'attraction, et qui constitue leur manière d'être. *Calorique spécifique*, quantité de calorique respectivement nécessaire pour élever d'un même nombre de degrés la température de plusieurs corps égaux en poids.

Calotte, s. f. *pileolus*, emplâtre agglutinatif dont on recouvre toute la tête d'un teigneux après l'avoir rasée, et qu'on enlève ensuite avec violence afin d'arracher les bulbes des cheveux, et avec eux le principe qui entretient la teigne. — On dit aussi la *calotte du crâne* en parlant de la partie supérieure de cette cavité. — *Calotte aponévrotique*, aponévrose du muscle occipito-frontal.

Calus, s. m. *callus*. Ce mot, qui est devenu populaire, répond tout à la fois aux mots *cal* et *callosité* qui sont plus en usage. *Voy.* ces mots.

Calvitie, s. f. *calvities*, *calvitium*, φαλάκρωσις, φαλάκρωμα, μαδάρωσις; état de celui qui est chauve; absence de cheveux, principalement sur le derrière de la tête. — *Calvitie des paupières* : absence des cils ou poils qui bordent les paupières.

Calyptré, adj. *calyptratus*, pourvu d'une coiffe (en latin *calyptra*). Bot. *Voy.* Coiffe.

Camarosis, s. f. *camarosis*, καμάρωσις, καμάρωμα, voûte : selon Galien et Paul d'AEgine, nom des fractures dont les fragmens sont disposés de manière à former une voûte. Inusité.

Cambium, s. m. Mot latin qui signifie change ou échange, et dont les botanistes se servent pour désigner la matière mucilagineuse déposée par la sève entre le bois et le liber, et qui se change peu à peu en liber et en aubier, puis en bois. — On donnoit aussi autrefois ce nom au suc nourricier émané du sang chez les animaux, et destiné à réparer les pertes de chaque organe, ou à en opérer l'accroissement.

Cambré, adj. *cameratus*, de καμπτειν, voûter; courbé en arc.

Cambroul, s. m. Terme languedocien, synonyme d'échauboulure.

Camelée, s. f. *cneorum tricoccum*, L.; plante de la triandr. monogyn., L.; térébinthacées, J. C'est un arbrisseau toujours vert, indigène de l'Italie, de l'Espagne et du midi de la France. Il contient un principe très-irritant, et de là sans doute le mot *cneorum* qui paroît venir de κναω, je brûle. Il est douteux que les Grecs aient connu cette plante, puisque les botanistes rapportent le *cneorum* de Dioscoride au genre *daphne*. La camelée est au reste inusitée de nos jours.

Caméléon, s. m. *chamæleon*, χαμαιλέων, de χαμαὶ, à terre, et λέων, lion; petit lion, lion rampant: reptile saurien qui ressemble au lézard, ainsi nommé apparemment parce qu'il fait la guerre aux mouches comme le lion la fait aux autres animaux. Son corps est presque transparent, ce qui fait que sa couleur varie à chaque inspiration et par diverses autres circonstances. De là l'opinion généralement répandue qu'il prend à volonté toutes sortes de couleurs et même de formes. Par suite de cette opinion erronée on a nommé *caméléon minéral* la combinaison de l'oxyde de manganèse avec un alcali fixe, parce qu'elle prend différentes nuances, suivant qu'on la traite par l'eau, par les acides, etc. On a aussi appelé *caméléon blanc* une plante plus connue sous le nom de *carline*. *Voy*. ce mot.

Caméline, s. f. *myagrum sativum*, L.; plante de la tétradynamie silicul., L.; crucifères, J. Elle croît en Europe; ses semences fournissent une huile qui a été quelquefois recommandée comme adoucissante. Inusitée.

Cameration, s. f. *cameratio*; action qui produit le *camarosis* (*V.* ce mot). Inusité.

Camisole, s. f. *inducula*. On appelle camisole ou gilet de force un vêtement qui ressemble assez bien à un gilet à manches, excepté qu'il se ferme par derrière et que les manches sont réunies. On s'en sert pour contenir les maniaques et les fiévreux qui sont attaqués d'un délire violent.

Camomille, s. f. *anthemis*, L. Genre de plantes de la syngénésie polygamie superflue, L.; corymbifères, J. Ce genre est très-nombreux en espèces, dont trois sont employées en médecine, savoir, 1° la camomille romaine, *anthemis nobilis*, L.; *chamomilla*, *chamæmelum* des pharmaciens, dont les fleurs sont très-amères et aromatiques, et employées comme toniques, fébrifuges, diaphorétiques, etc.; 2° la camomille puante ou maroute, *anthemis cotula*, L., succédanée de la précédente, et de plus anti-spasmodique en raison de son odeur.; 3° la pyrèthre *anthemis pyrethrum*, dont la racine est sialagogue (*Voy*. Pyrèthre). — On appelle *camomille ordinaire*, *camomille commune*, une plante qui n'appartient pas au genre *camomille*, mais au genre matricaire, *matricaria chamomilla*, L.; dont toutes les parties, et spécialement les fleurs, sont amères, mais d'une odeur désagréable; et présentent les mêmes propriétés que celles de la camomille romaine.

Campane, s. f. *campana*, récipient en forme de cloche, fleur en cloche. Peu usité. On se sert préférablement du mot *cloche*.

Campaniforme, adj. *campaniformis*, de *campana*, cloche; se dit, en botanique, de toute partie creuse, dont la forme a plus ou moins de ressemblance avec celle d'une cloche, sans être manifestement rétrécie et prolongée en tube par sa base.

Campanulacées ou Campanules, *campanulaceæ* seu *campanulæ*, de *campana*, cloche. Ordre quatrième de la classe des plantes dicotylédones monopétales à étamines périgynes (système de Jussieu). — Calice persistant, découpé, faisant corps avec l'ovaire; corolle monopétale, marcescente, régulière ou irrégulière, adhérente au collet du calice; ordinairement cinq étamines attachées un peu au-dessous de la corolle, alternant avec ses divisions; anthères libres ou réunies; ovaire infère ou à moitié infère; un style; un ou plusieurs stigmates; une baie ou une capsule à 2, 3, 5, 6 ou 8 loges, s'ouvrant souvent sur les côtés; graines attachées à l'angle intérieur des loges; embryon droit entouré d'un périsperme charnu; feuilles alternes, lactescentes.

Campanule, s. f. *campanula*, L. Genre de plantes de la famille des campanulacées, J., dont aucune espèce n'est employée en médecine. L'espèce *campanula rapunculus*, L., raiponce, est une plante potagère dont les racines se mangent en salade.

Campanulé, adj. *campanulatus*, *campanaceus*: même signification que *campaniforme*, et plus usité, selon M. Richard.

Campèche, s. m. *hæmatoxylum campechianum*, L. Arbre du Mexique, de la famille des légumineuses, et dont le bois est employé comme astringent. Il contient une matière colorante rougeâtre dont on fait usage en peinture.

Camphorate, s. m. *camphoras*, gén. *atis*, de *camphora*, camphre : genre de sels formés par la combinaison de l'acide camphorique avec une base quelconque.

Camphorique, adj. *camphoricus*. *Voy.* Acide camphorique.

Camphre, s. m. *camphora*, de l'arabe *kaphur* ou *kamphur*; substance particulière qui constitue un des matériaux immédiats des végétaux; on la rencontre dans plusieurs lauriers, dans un grand nombre de labiées, dans quelques ombellifères, etc. Mais on la retire surtout en grand au moyen de la décoction et de la sublimation des différentes parties du *laurus camphora*, L., arbre de la Chine et du Japon. Le camphre arrive en Europe à l'état brut et sous forme de poudre grise. On le raffine en le sublimant dans des matras avec un seizième de chaux éteinte ou de carbonate de chaux. Ainsi purifié, il est blanc, transparent, d'une pesanteur spécifique de 9,887, gras au toucher, ductile, cristallin, d'une saveur amère, chaude et piquante, et d'une odeur particulière assez désagréable. Il est très-volatil, très-combustible; il brûle avec une flamme blanche; est peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, dans les acides sulfurique, nitrique, muriatique, et surtout dans l'acide acétique; donne par la distillation avec l'acide nitrique un acide particulier nommé *acide camphorique*. Le camphre est très-employé comme anti-spasmodique, comme stimulant diffusif, comme diaphorétique et comme anti-septique.

Camphré, adj. *camphoratus*; qui a rapport au camphre, qui contient du camphre : *odeur camphrée, potion camphrée*.

Camphrée, s. f. *camphorosma monspeliaca*, plante de la tétrandr. digyn., L.; arroches, J. Elle a une odeur de camphre, d'où lui vient son nom, de *camphora*, et de *οσμη*, odeur. Elle est regardée comme diurétique, sudorifique, anti-spasmodique; mais peu usitée.

Camus, adj. *simus*, *resimus*, qui a le nez très-court.

Canal, s. m. *canalis*, nom de toute cavité étroite et allongée qui donne passage soit à un liquide, soit à un organe quelconque (Anat.). On a quelquefois nommé *canaux* en général les différens vaisseaux du corps humain; mais ce nom est plus spécialement attaché à certaines parties. *Canal alimentaire* ou *digestif* : toute la suite des voies digestives depuis la bouche jusqu'à l'anus. *Canal intestinal* : portion du conduit digestif formée par les intestins. *Canal thoracique* : tronc vasculaire auquel viennent aboutir presque tous les vaisseaux lymphatiques. *Canal intermédiaire des ventricules* ou aqueduc de Sylvius. *Voy.* Aqueduc. *Canal artériel* : vaisseau qui, chez le fœtus, s'étend de l'artère pulmonaire à l'aorte; il s'oblitère après la naissance. *Canal veineux* : prolongement de la veine ombilicale qui s'étend depuis l'ombilic jusqu'à la veine cave; il n'est perméable au sang que chez le fœtus. *Canaux veineux* : c'est ainsi que MM. Chaussier et Dupuytren ont appelé des canaux qu'ils ont découverts dans l'épaisseur des os du crâne, et dans lesquels circule le sang veineux. *Canal vertébral* ou *canal rachidien* : conduit formé par la succession des trous vertébraux, et qui donne passage au prolongement rachidien ou moelle épinière. Quelques auteurs nomment *petit canal vertébral* celui qui se trouve formé de chaque côté du cou par la suite des trous qui traversent les masses latérales des vertèbres cervicales, et par où passe l'artère vertébrale. *Canal médullaire* : conduit qui occupe le centre du corps des os longs, et dans lequel est logée la moelle. *Canaux demi-circulaires* : conduits osseux qui se trouvent dans l'épaisseur du rocher, et qui font partie de l'organe de l'ouïe. Ils sont au nombre de trois, savoir : l'*horizontal*, le *vertical supérieur* et le *vertical postérieur*. *Canal carotidien* ou *canal inflexe* de l'os temporal : canal recourbé qui donne passage à l'artère carotide. *Canal sous-orbitaire* : il est pratiqué dans l'épaisseur de la paroi inférieure de l'orbite, et donne passage au nerf et à l'artère sous-orbitaires. *Canal nasal* : conduit qui succède au sac lacrymal, et qui transmet l'humeur des larmes dans la cavité nasale. *Canaux excréteurs* : ce sont ceux qui transmettent au-dehors ou sur une surface muqueuse le produit des diverses sécrétions : tels sont le *canal de Stenon* ou *canal salivaire supérieur* pour la parotide; le *canal de Warthon* ou *canal salivaire inférieur*

pour la maxillaire; le *canal pancréatique*, pour le pancréas; les *canaux hépatique*, *cystique* et *cholédoque* pour le foie et la vésicule biliaire; le *canal déférent* pour le testicule; le *canal de l'urètre* pour la vessie. — Quelques-uns de ces canaux sont nommés aussi et indifferemment *conduits*. *Voy*. ce mot. D'autres, dont nous ne parlons pas ici, ont été appelés *aqueducs*. *Voyez* Aqueduc.

Canaliculé, adj. *canaliculatus*, creusé longitudinalement en gouttière, sans former un angle par-dessous (Bot.). *Feuille canaliculée*.

Canamelle, s. f. Synonyme de *canne à sucre*. *Voy*. Sucre.

Cancer, s. m. *cancer*, *καρκινος*: mot qui, en latin comme en grec, signifie un crâbe, une écrevisse. Il a été donné d'abord à une tumeur des mamelles dont l'ulcération offre un aspect hideux, et qui par l'engorgement des vaisseaux et des glandes lymphatiques qui l'avoisinent, présente quelque ressemblance avec un crâbe dont les pattes sont étendues. On a ensuite distingué le *cancer ulcéré* et le *cancer occulte*, selon que la peau qui recouvre la tumeur étoit altérée ou ne l'étoit pas. La tumeur indolente de la mamelle étoit appelée *squirrhe*, et le nom de *cancer* étoit réservé à celle qui occasionne de la douleur. Mais depuis le siècle dernier on a reconnu que le squirrhe, le cancer occulte et le cancer ouvert n'étoient que la même maladie à trois degrés différens. Le nom de *cancer* a bientôt été donné à toutes les tumeurs qui avoient plus ou moins d'analogie avec celle dont nous venons de parler, et même aux ulcérations qui prenoient consécutivement le caractère cancéreux. Il résulte de ce qui précède, que le mot *cancer* désigne des tumeurs ou des ulcères, ayant pour base des dégenérescences ou des tissus morbides qui sont bien de même nature relativement aux effets qu'ils déterminent consécutivement sur l'économie animale, mais qui diffèrent réellement par leurs caractères physiques. Les *tumeurs cancéreuses* sont toujours formées, ou par le squirrhe proprement dit, ou par la matière cérébriforme, soit seuls, soit réunis; elles peuvent en outre contenir des corps fibreux, des tubercules, des mélanoses, etc.; mais jamais ces tissus ou productions accidentelles ne les constituent seuls. Ceux qui ont assimilé le cancer aux maladies contagieuses ont admis un *virus cancéreux*; d'autres ont employé les mots *vice cancéreux* ou *diathèse cancéreuse*, pour exprimer cette disposition particulière de certains individus à être affectés du cancer. Il ne faut pas confondre la *diathèse cancéreuse* avec la *cachexie cancéreuse*: celle-ci est le résultat du vice cancéreux porté au dernier degré, et affectant d'une manière très-sensible toute l'économie; la *diathèse cancéreuse*, au contraire, ne se manifeste par aucun signe extérieur. Le cancer du testicule est ordinairement appelé *sarcocèle*; celui de la face *bouton chancreux* ou *noli me tangere*; celui de l'œil *carcinôme*, etc.

Cancer aquatique, s. m. *cancer aquaticus*; sorte d'ulcère rongeant des gencives et des lèvres, qui n'est peut-être qu'une variété du *stomacacé* (*Voy*. ce mot). Il a été ainsi nommé, dit Van-Swiéten, parce qu'il ronge à la manière des chancres, et est accompagné d'un flux continuel de salive. D'autres pensent qu'il a été appelé *aquatique*, parce qu'il affecte ceux qui habitent les pays remplis d'eaux stagnantes.

Cancer de Galien, s. m. *cancer Galeni*; bandage à huit chefs, qui a été décrit par Galien, et qui s'emploie dans les plaies de tête. Les huit chefs qui le forment ont été comparés aux pattes d'un crâbe, d'où vient son nom. Aujourd'hui on le remplace par le bandage à six chefs, nommé aussi bandage des pauvres ou de Galien.

Cancéreux, adj. *cancrosus*; qui est relatif au cancer, qui tient du cancer. *Vice cancéreux*, *diathèse cancéreuse*, *ulcère cancéreux*.

Cancroïde, s. f. *cancroideus*, de *cancer*, *cancri*, le cancer, et de *ειδος*, forme: qui ressemble au cancer des mamelles. M. Alibert a donné ce nom à des tumeurs qui s'élèvent sur différens points de la surface du corps, et ont exclusivement leur siége dans le tissu de la peau: ce sont de véritables *cancers cutanés*.

Candi, adj. *candum vel canthum*, de *candidus*, blanc; blanchi, purifié. Il ne se dit qu'en parlant du sucre épuré et cristallisé.

Candisation, s. f. *candisatio*; opération par laquelle on obtient le sucre candi. Inusité.

Canelle. *Voy*. Cannelle.

Canepin, s. m. Epiderme des peaux d'agneau ou de chevreau, pré-

parées par les mégissiers, et dont on se sert pour éprouver les lancettes.

Canicide, s. m. *canicidium*, de *canis*, chien, et de *cædere*, tuer ; meurtre d'un chien : dissection d'un chien vivant. Il a été employé dans ce dernier sens par Drelincourt. Inusité.

Caniculaire, adj. *canicularis*, de la canicule. *Jours caniculaires* : ce sont ceux pendant lesquels la canicule est sur l'horizon pour nos contrées boréales. Ils s'étendent du 24 juillet au 23 août : ce sont ordinairement les plus chauds de l'année.

Canicule, s. f. *canicula*, dim. de *canis*, chien : la plus grande et la plus brillante de toutes les étoiles ; aussi nommée *sirius* (σειριος), et *étoile du chien*, parce qu'elle fait partie de la constellation du chien. Les anciens lui attribuoient une grande influence sur l'économie animale. On prend aussi pour la *canicule* le temps où cette constellation domine ; c'est dans ce sens qu'on dit : *Il ne faut pas se purger pendant la canicule.* Ce précepte, comme plusieurs autres, tient aux opinions erronées des anciens.

Canin, *caninus*, κυνικὸς, de *canis* ou κύων, chien ; qui tient du chien, qui a quelque rapport avec le chien. *Faim canine* (*appetitus caninus* ; ὄρεξις κυνώδης, κυνορεξια), faim excessive et désordonnée, que rien ne peut assouvir. *V.* Boulimie. *Dents canines*, angulaires ou conoïdes (*dentes canini*, κυνοδόντες) : dents placées entre les incisives et les molaires de chaque mâchoire, et qui chez le chien dépassent le niveau des autres. *Voy.* Dent. *Fosse canine* : dépression qui se remarque à l'extérieur de l'os maxillaire supérieur, et qui se trouve un peu audessus de la dent canine. *Muscle canin* (petit sus-maxillo-labial, Ch.) ; muscle qui tire son origine de la fosse précédente. *Ris canin*, aussi nommé *ris sardonique* et *ris moqueur* ; espèce de rire produit principalement par la contraction du muscle canin, surtout d'un seul côté. Peut-être aussi ces expressions, comme celle de *spasme cynique*, doivent-elles leur origine à la ressemblance qu'on a trouvé entre cette espèce de rire et certains mouvemens de la lèvre supérieure du chien.

Canitie, s. f. *canities*, de *canus*, blanc ; blancheur des poils, et surtout des cheveux. Peu usité.

Canne, s. f. On connoît vulgairement sous ce nom plusieurs végétaux différens, dont deux appartiennent à la triandrie digynie, L., famille des graminées, J. ; savoir, la canne à sucre, *saccharum officinarum* (*Voy.* Sucre) ; et la canne de Provence, *arundo donax*, dont la racine est regardée comme légèrement diaphorétique, et employée pour diminuer la sécrétion du lait. Le troisième végétal auquel on donne ce même nom est la canne d'Inde ou balisier d'Inde, *canna indica*, L., plante inusitée dont le genre a donné son nom à la famille des balisiers. Enfin on appelle *canne* ou *roseau aromatique* l'*acorus calamus*, L., plante de l'hexandrie monogynie, L., famille des aroïdes, J., ♃, dont la racine est aromatique et employée comme excitante.

Canneberge, s. f. Espèce du genre airelle ; *vaccinium oxycoccos*, dont les baies sont d'une agréable acidité, et remplacent dans le Nord ceux du *vaccinium myrtillus* et les autres fruits acides de l'Europe australe.

Cannelle, s. f. Seconde écorce du cannelier, *laurus cinnamomum*, L. Arbre qui croît en Chine, dans l'île de Ceylan, etc. Cette écorce, qui est d'une saveur piquante et aromatique, est très-employée dans les assaisonnemens, et comme un bon stimulant.

Cannelle blanche, écorce qui avoit été confondue par Linné avec l'écorce de Winter, et que Swartz a reconnu appartenir à un végétal différent qu'il a décrit sous le nom de *canella alba*. Elle est aromatique. C'est un succédané de la cannelle ; mais très-peu usité aujourd'hui.

Cannelé, adj. *canaliculatus*, *sulcatus*, *striatus* (on devroit écrire *canelé*, puisque ce mot dérive de *canalis*) ; qui offre une ou plusieurs *cannelures* (*V.* ce mot). *Muscle cannelé* : nom donné par Lieutaud aux deux muscles jumeaux de la cuisse qu'il regardoit comme n'en faisant qu'un seul. On dit aussi *corps cannelé*, *sonde cannelée*, etc.

Cannelure, s. f. *sulcus*, petit canal : sillon. La *cannelure d'une sonde*.

Canon, s. m. Partie de la jambe du cheval comprise entre le genou (en devant) ou le jarret (en arrière) et le boulet : elle est formée de trois os, dont le plus gros situé en avant se nomme l'*os du canon*, et les deux autres placés derrière s'appellent styloïdes.

Cantharide, s. f. *cantharis*, κανθαρις, diminutif de κάνθαρος, scarabée ;

insecte coléoptère, d'un vert doré, ayant les antennes noires et filiformes; très-employé comme vésicant. Geoffroy l'appelle *cantharis vesicatoria*, Linné *meloe vesicatorius*, et Fabricius *lytta vesicatoria*.

Canthus, s. m. *canthus*, κάνθὸς; coin ou angle de l'œil; commissure des paupières. On distingue le *grand canthus* ou canthus proprement dit, qui est la commissure interne, celle qui répond au nez, et le *petit canthus*, qui est la commissure externe. — On a aussi appelé *canthus* l'angle d'une cruche ou d'un vase quelconque par lequel on fait couler le liquide qu'il renferme; d'où est venu le mot *décanter*.

Canule, s. f. *canula*, de *canna*, canne, roseau. Intrument allongé, creux, ordinairement cylindrique et ouvert à ses deux extrémités. Il s'emploie quelquefois seul, comme lorsqu'on veut entretenir une plaie ouverte, ou bien il s'adapte à une seringue, à un trocart, etc.

Caoutchouc, s. m., vulgairement gomme élastique; suc coagulé de l'hévé (*hevea guianensis*), arbre de la monœcie monadelph. L.; famille des tithymales, J. Cette substance est également fournie par d'autres plantes telles que le figuier d'Inde, l'urcéole élastique, le jaquier, etc. Dans le commerce, elle est en morceaux épais, assez semblable à du cuir, d'une couleur brune ou rousse, solide, tenace, et d'une grande élastsicité, sans odeur, sans saveur, inaltérable à l'air, insoluble dans l'eau, s'y laissant un peu ramollir lorsqu'elle est bouillante. Ces propriétés l'ont fait employer utilement dans la fabrication de divers instrumens de chirurgie, comme sondes, canules, etc.

Capacité, s. f. *capacitas*, aptitude à contenir; étendue de l'espace dans lequel un corps peut recevoir et contenir d'autres corps, et spécialement des fluides. — *Capacité des corps pour le calorique*: propriété qu'ils ont d'exiger, suivant leur nature, des quantités différentes de calorique pour arriver au même degré de température. — *Capacité* est aussi employé par quelques auteurs comme synonyme de *cavité*.

Capelet, s. m. ou *passe-campagne*, tumeur mobile, le plus souvent indolente, et de la grosseur d'une pomme d'api, située sur la pointe du jarret du cheval. C'est une espèce de loupe qui se développe dans le tissu de la peau.

Capeline, s. f. *capistrum*, de *caput*, tête; espèce de bandage qui, par sa disposition, ressemble à une capotte ou à un capuchon. On en distingue de plusieurs sortes: telles sont la *capeline de la tête*, ou bonnet à deux globes employé autrefois pour remédier à l'écartement des sutures; *la capeline de la clavicule*, dont on se sert dans les fractures de l'acromion, de l'épine de l'omoplate et de la clavicule; la *capeline pour l'amputation* du bras dans l'article; celle pour l'amputation de la cuisse, qui est *à un globe* ou *à deux globes*, etc.

Capillacé, adj. *capillaceus*, de *capillus*, cheveu; allongé et très-grêle, ayant presque la finesse des cheveux. Bot.

Capillaire, adj. *capillaris*, *capillaceus*, de *capillus*, cheveu; qui a pour ainsi dire la ténuité d'un cheveu. — En botanique, on nomme *feuilles* ou *racines capillaires* celles qui sont fort allongées et extrêmement déliées. — En physique, on appelle *tubes* ou *tuyaux capillaires*, des tubes d'un diamètre presque infiniment petit, et dans lesquels l'eau et d'autres liquides s'élèvent audessus de leur niveau. — En anatomie, les *vaisseaux capillaires* sont ceux qui sont intermédiaires aux veines et aux artères: ils ont été ainsi appelés à cause de leur extrême ténuité. Leur ensemble forme le *système capillaire*. On peut aussi, avec Bichat, distinguer deux *systèmes capillaires*, l'un *général*, entrant dans la structure de tous les organes, établissant la communication entre les artères qui proviennent de l'aorte et les veines de toutes les parties du corps; l'autre *pulmonaire*, c'est-à-dire propre au poumon et contenant le sang qui va des artères dans les veines pulmonaires, et qui est soumis à l'influence de la respiration. — En pathologie, on nomme *fente capillaire* (*rima capillacea*) une espèce de fracture du crâne, sans aucun écartement des parties osseuses, et ne se manifestant, lorsque l'os est à découvert, que par un trait ou une ligne extrêmement fine.

Capillaire, s. m. *capillaris*. Nom donné à plusieurs plantes cryptogames de la famille des fougères, qu'on emploie en médecine comme pectorales. Tels sont: 1° le *capillaire commun* ou *noir* (*asplenium adiantum nigrum*, L.); 2° le *capillaire du Canada* (*adiantum pedatum*, L.); 3° le *capillaire*

de *Montpellier* (*adiantum capillus veneris*, L.); 4° le *capillaire blanc* (*polypodium rhæticum*, L.). On se sert ordinairement du capillaire de Canada, qui est très-commun en France, pour faire le sirop de capillaires.

Capillament, s. m. *capillamentum*, de *capillus*, cheveu; tégument velu, ou, selon d'autres, petite fibre très-ténue, filamenteuse. Inusité.

Capillation, s. f. *capillatio* (même étym.); espèce de fracture du crâne fort difficile à reconnoître, parce qu'elle ne se montre que comme une simple ligne à la surface de l'os, sans aucun écartement des fragmens. Inusité.

Capistration, s. f. *capistratio*, de *capistrare*, museler. Nom donné par quelques auteurs au *phymosis*. *V.* ce mot.

Capistre, s. m. *capistrum* (même étym.). Bandage pour la tête. *V.* Chevestre. — Rigidité spasmodique des muscles élévateurs de la mâchoire inférieure (Vogel). *V.* Trisme. Inusité en françois.

Capitale (poudre), ou *poudre de Saint-Ange*. Poudre aromatique qu'on fait inspirer par le nez pour préserver des accidens qui sont la suite des coups à la tête : propriété chimérique.

Capiteux, adj. de *caput*, tête; qui porte à la tête, qui enivre facilement. Se dit des vins qui sont riches en principes spiritueux.

Capitiluve, s. m. *capitiluvium*, de *caput*, la tête, et *lavare*, laver : bain de tête. Inusité.

Capitule, s. m. *capitulum*, dim. de *caput*, tête; petite tête. Assemblage de fleurs sessiles ou presque sessiles, et tellement serrées, qu'elles semblent pour ainsi dire n'en former qu'une seule. Bot.

Capitulé, adj. *capitulatus*, se dit des fleurs rassemblées en *capitule* ou en tête. Suivant M. Richard, ce mot devroit s'entendre de tout corps grêle dont une des extrémités est subitement renflée en forme de tête, et on pourroit dire *stigmate capitulé*, etc. Inusité dans ce sens.

Capparidées, s. f. plur. *capparides*, de *capparis*, câprier; famille de plantes qui forme le quatrième ordre de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes, J. — Calice polyphylle; corolle à quatre ou cinq pétales ordinairement alternes avec le calice; étamines définies ou indéfinies; ovaire ordinairement porté sur un pédicelle; un style ou un stigmate; une baie ou une capsule; graines attachées aux parois du fruit; embryon sans périsperme; radicule courbée sur les lobes; feuilles alternes, simples ou digitées.

Capréolaire, adj. *capreolaris*, de *capreolus*, vrille de la vigne. Quelques auteurs ont appelé *vaisseaux capréolaires* les artères et veines spermatiques, parce qu'elles suivent une route sinueuse pour arriver aux testicules. Inusité.

Capréole, s. m. *capreolus* (même étym.). Ce nom a été donné, dit-on, à l'hélix à cause de ses nombreuses sinuosités. Inusité.

Caprier, s. m. genre de plantes, *capparis*, L.; polyandrie monogynie, L.; fam. des capparidées, J. L'espèce *capparis baducca*, câprier de Malabar, est employée par les Indiens (*Voyez* Badukka). La racine du *capparis spinosa*, câprier épineux, qui croît dans le midi de la France, est une des cinq racines apéritives mineures des anciens. On confit les boutons de ses fleurs dans du vinaigre pour les servir sur nos tables à titre d'assaisonnement, sous le nom de *câpres*.

Capriers, s. m. plur. synonyme de capparidées.

Caprisant, adj. *caprisans* (sautillant), de *capra*, chèvre, parce que les chèvres aiment à sauter; mot imité du grec δορκαδιζων, dont Hérophyle s'est servi pour qualifier une espèce de pouls inégal dans lequel le battement de l'artère, d'abord suspendu, se fait sentir avec force. On l'appelle encore *pouls rebondissant*.

Capsulaire, adj. *capsularis*; qui a rapport à quelqu'une des parties que l'on nomme *capsules* (*Voy.* ce mot). *Ligamens capsulaires*; ce sont ceux qui forment les capsules des articulations. *Artères* et *veines capsulaires* ou surrénales, ainsi nommées parce qu'elles appartiennent aux capsules surrénales. On les distingue en *supérieures*, *moyennes* et *inférieures*. Les artères viennent des diaphragmatiques inférieures, de l'aorte et des rénales. Les veines se rendent aux veines diaphragmatiques, à la veine cave inférieure et aux veines du rein.

Capsule, s. f. *capsula*, dimin. de *capsa*, en grec κάψα, boîte; petite boîte : nom donné à différens objets qui ont plus ou moins d'analogie avec une boîte. — Les botanistes sont peu d'ac-

cord sur la signification du mot *capsule*. Linné le définit un péricarpe creux, s'ouvrant d'une manière déterminée. Suivant M. Richard, ce nom convient à tout péricarpe sec renfermant une ou plusieurs graines, soit qu'il ne s'ouvre pas, soit qu'il s'ouvre d'une manière déterminée, et même, dans ce dernier cas, il s'étend au péricarpe charnu. M. Decandole fait une classe de *fruits capsulaires* ou déhiscens; c'est-à-dire, qui s'ouvrent d'eux-mêmes à leur maturité, sont de consistance sèche et renferment beaucoup de graines; et il comprend dans cette classe le follicule, la gousse, la silique, la boîte à savonnette et la *capsule*. Celle-ci n'a d'autre caractère que de ne pouvoir être rangée dans aucune des quatre autres espèces. —En chimie, on nomme *capsule* un vase arrondi en forme de calotte, dont on se sert pour faire évaporer un liquide. —En anatomie, le nom de *capsule* a été donné à des parties très-différentes, comme on peut le voir ci-après.

Capsules articulaires, *capsulæ articulares*; appareils ligamenteux qui environnent certaines articulations, comme à l'épaule, à la hanche, au genou, etc. On les nomme aussi *capsules fibreuses*.

Capsules atrabilaires, *capsulæ atrabilariæ*. *V*. Capsules surrénales.

Capsule de Glisson, *capsula Glissonii*; sorte de membrane décrite par Glisson, et qui n'est autre chose qu'un tissu cellulaire très-dense qui environne dans le foie les ramifications de la veine porte.

Capsule du cœur, *capsula cordis*. C'est ainsi que Paracelse appeloit le péricarde. *Voy*. ce mot.

Capsules fibreuses. *V*. Capsules articulaires.

Capsules séminales, *capsulæ seminales*. Il paroît que Bartholin a nommé ainsi l'extrémité des conduits déférens, qui est sensiblement renflée au voisinage des vésicules séminales. D'autres pensent que les capsules et les vésicules séminales sont la même chose.

Capsules surrénales, *capsulæ suprà-renales*, nommées encore *capsules atrabilaires*, *reins succenturiaux*, etc.; petits corps aplatis, triangulaires, situés au-dessus des reins qu'ils recouvrent en manière de casque. Ils sont creux intérieurement, et renferment une humeur brune, rougeâtre ou jaunâtre qu'on a cru être l'atrabile des anciens.

Capsules synoviales, *capsulæ synoviales*; petits sacs sans ouverture formés par une membrane très-mince, qui sécrètent la synovie et revêtent toutes les articulations mobiles.

Capuchon, s. m. *cucullus*. Nom donné par quelques anatomistes au muscle trapèze. — En botanique, M. Link appelle *capuchon* (*stylostegium*) un évasement particulier des filets des étamines qui, dans les asclépiades, sont soudées et recouvrent l'ovaire comme un capuchon.

Capuchonné, adj. *cucullatus*, en forme de capuchon. (Bot.) Se dit des pétales de l'ancolie et aussi, mais moins proprement, de certaines feuilles.

Capucine, s. f. *tropæolum*, L. Genre de plantes de l'octandrie monog., L.; famille des géranions, J., dont deux espèces, savoir, la capucine à feuilles larges, *tropæolum majus*, et celle à petites feuilles, *tropæolum minus*, l'une et l'autre originaires du Pérou et cultivées en Europe, ont été recommandées par quelques auteurs comme diurétiques, anti-scorbutiques, etc. Elles sont cependant inusitées, excepté comme assaisonnement, quoique leur saveur piquante et âcre y dénote une propriété stimulante.

Caput mortuum, s. m. Mots latins qui signifient *tête morte*. Les anciens chimistes s'en sont servi pour désigner le *résidu* de la distillation.

Caque-sangue ou Gague-sangue, s. f. de l'italien *cacasangue*, dont les racines sont *cacare*, aller à la selle, et *sanguis*, sang: dysenterie, ou diarrhée sanguinolente. Inusité. Se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux.

Carabe, s. m. *carabus*, genre d'insectes coléoptères dont plusieurs espèces ont quelques propriétés épispastiques. Quelques auteurs ont regardé le *carabe ferrugineux*, L., comme anti-odontalgique.

Carabé. *Voyez* Succin.

Caractère, s. m. *character*, χαρακτὴρ; proprement et originairement ce mot signifie une empreinte, une marque, une figure propre à faire connoître ou à représenter quelque chose. C'est dans ce sens qu'on dit encore les *caractères chimiques*, les *caractères pharmaceutiques*. *Voy*. Abréviation. — Les naturalistes et les nosologistes entendent par *caractères* les traits les

plus saillans, les plus propres à faire reconnoître un objet, et ils distinguent des *caractères classiques*, des *caractères génériques* et des *caractères spécifiques*, selon qu'ils appartiennent à une classe, un genre ou une espèce. — On dit aussi d'une maladie qu'elle a un *caractère* plus ou moins *fâcheux*, un *caractère de malignité*, qu'elle est d'un *mauvais caractère*.

Caractériser, v. a. *depingere*, faire connoître d'une manière certaine. *Les convulsions et la perte de connoissance caractérisent un accès d'épilepsie.*

Caractérisme, s. m. *characterismus*, de χαρακτὴρ, caractère; conformité des plantes avec quelques parties du corps humain. Inusité.

Caractéristique, adj. *characteristicus*, qui caractérise, qui forme le caractère d'une chose. Les *signes caractéristiques* d'une maladie sont ceux qui sont propres à la faire reconnoître: on les nomme encore *pathognomoniques*.

Caramel, s. m. *saccharum percoctum*, sucre à demi-brûlé. La désinence du mot *caramel*, qui est la même que celle de plusieurs mots dérivés du grec, comme *hydromel*, *oxymel*, etc., semble indiquer qu'il a aussi pour une de ses racines μέλι (en latin *mel*), qui signifie miel.

Carapace, s. f. Test osseux ou coriace dans lequel est renfermé le corps des reptiles de la famille des chéloniens; famille à laquelle appartiennent les tortues. La carapace est formée par les vertèbres, par les côtes, et par le sternum, qu'on appelle *plastron*: elle est ordinairement recouverte d'une substance cornée, qui est l'*écaille* proprement dite.

Carbonate, s. m. *carbonas*. Nom générique des sels neutres qui résultent de la combinaison de l'acide carbonique avec une base quelconque. Lorsque ces sels sont avec excès de base, on les appelle *sous-carbonates*.

Carbonate d'ammoniaque, *carbonas ammoniacæ*; combinaison neutre et peu odorante d'acide carbonique et d'ammoniaque; on l'obtient en faisant passer du gaz acide carbonique à travers l'ammoniaque liquide; elle est sous forme de cristaux transparens. Ce sel n'est connu que des chimistes modernes; il n'est pas employé en médecine.

Carbonate de chaux, *carbonas calcis* (spath calcaire, marbre, pierre calcaire, craie, terre calcaire aérée, terre calcaire effervescente, méphite calcaire). Cette combinaison est repandue sur toute la surface du globe. Elle n'est pas sensiblement soluble dans l'eau; ce qui la fait regarder généralement comme insoluble. On l'emploie quelquefois en médecine comme absorbant.

Carbonate de cuivre, *carbonas cupri*. Ce sel pur se rencontre dans la nature, et est alors appelé *malachite*. Il se forme à la surface des bronzes et des vieux cuivres, et dans ce cas on l'appelle *patine*; mélangé avec le carbonate de chaux, il forme les verts et les bleus de montagne, qui sont des mines de cuivre. On fait le carbonate de cuivre, dans les laboratoires, en précipitant une dissolution de cuivre au maximum par un carbonate alcalin. Ce sel est corrosif.

Carbonate de fer, *carbonas ferri*, (safran de mars apéritif, fer spathique, craie martiale, fer aéré, méphite martiale). On trouve cette combinaison dans la nature; mais, pour l'usage médical, on la fait en exposant de la limaille de fer pur à la rosée, surtout à celle du mois de mai. C'est un bon tonique.

Carbonate de magnésie, *carbonas magnesiæ*; ce sel est sous forme de cristaux prismatiques et transparens, peu solubles. Il peut être employé comme absorbant.

Carbonate de plomb, *carbonas plumbi* (plomb spathique, céruse, craie de plomb, méphite de plomb). On trouve cette combinaison dans la nature; mais pour la médecine et les arts, on la fait en exposant des lames de plomb minces à l'action simultanée des vapeurs du vinaigre et des gaz provenant de la fermentation des substances végétales et animales. Elle entre dans quelques onguens.

Carbonate de potasse, *carbonas potassæ*. Ce sel n'est connu que des chimistes, et depuis peu de temps; il est cristallisable, et moins soluble que le sous-carbonate de la même base. Il est altérant.

Carbonate de soude, *carbonas sodæ* (natrum). Soude saturée d'acide carbonique. On la trouve en Egypte, où elle est connue sous le nom de *natrum*. Ce sel, moins soluble que le sous-carbonate de soude, est altérant.

Carbone, *carbonium*; principe com-

bustible abondamment répandu dans la nature, et formant dans le sein de la terre des masses plus ou moins considérables; un des principes constituans des êtres organisés, d'où on l'extrait à l'état de charbon pour les usages de la société. Il est insipide, inodore, très-mauvais conducteur du calorique, et absorbe en brûlant quatre fois son poids d'oxygène pour se convertir en acide carbonique. Le diamant est regardé comme le carbone le plus pur.

CARBONÉ, adj. *carbonatus*, qui contient du carbone. *Gaz hydrogène carboné*: on dit aussi *carburé*.

CARBONIQUE, adj. *carbonicus*, qui provient du charbon ou plutôt du carbone. *Acide carbonique*.

CARBONISATION, s. f. *carbonisatio*, de *carbo*, charbon: transformation d'une substance végétale ou animale en charbon.

CARBURE, s. m. *carbur*, combinaison du carbone avec une autre substance combustible, particulièrement avec un métal. Le *carbure de fer* est, suivant les proportions de ses principes constituans, ou de l'acier ou de la plombagine. *Voyez* ces mots.

CARCHÉSIEN, adj. *carchesius*, καρχήσιος, de καρχήσιον, le haut d'un mât de vaisseau. Oribase donne cette épithète à une espèce de lac employé de son temps pour réduire les fractures. Inusité.

CARCINOMATEUX, adj. *carcinodes*; qui a rapport au *carcinôme*. *V.* ce mot.

CARCINOME, s. m. *carcinoma*, καρκίνωμα, de καρκίνος, cancer. Ces deux mots *carcinôme* et *cancer* sont généralement regardés comme synonymes; cependant le premier présente quelque chose de plus vague, et il est douteux que toutes les tumeurs désignées par les auteurs sous le nom de *carcinomateuses*, fussent de véritables cancers. Il est encore des anatomistes qui nomment *carcinôme* cette espèce de cancer que M. Laennec a appelée dégénérescence cérébriforme ou encéphaloïde.

CARDAMINE (cresson élégant), *cardamine pratensis*, L.; crucifères, J., V.; tétradyn. siliq. L. ♃. France. — Plante anti-scorbutique, mais à un degré plus foible que plusieurs autres crucifères, telles que le cochléaria, le cresson de fontaine.

CARDAMOME, s. m. *cardamomum*. On donne ce nom en pharmacie aux fruits de plusieurs plantes qui appartiennent au genre *amomum*, L. *Voyez* *amome*. Ce mot *cardamome* vient de l'expression arabe *cardumeni*; ou, suivant quelques-uns de καρδάμον, nom que les Grecs donnoient à la cardamine, à cause de l'analogie qu'on avoit trouvée dans la saveur de ces substances.

CARDIA, s. m. Mot latin emprunté du grec καρδία, et par lequel on désigne exclusivement aujourd'hui l'orifice supérieur de l'estomac: autrefois il signifioit aussi le cœur.

CARDIAGRAPHIE, s. f. *cardiagraphia*, de καρδία, le cœur, et γραφή, description: partie de l'anatomie qui a pour objet la description du cœur. Inusité.

CARDIAIRE, adj. *cardiarius*, de καρδία, cœur; qui est relatif au cœur. *Vers cardiaires*. *Voyez* VER.

CARDIALGIE, s. f. *cardialgia*, de καρδία, le cardia, et de ἄλγος, douleur: douleur très-vive qui se fait sentir à l'épigastre, vers l'orifice supérieur de l'estomac. On a encore appelé cette maladie *cardiaca passio*, *cardiacus morbus*, *cardiogmus*, καρδιακὴ διάθεσις, etc.

CARDIALOGIE, s. f. *cardialogia*, de καρδία, le cœur, et λόγος, discours. Traité du cœur. Inusité.

CARDIAQUE, adj. *cardiacus*, καρδιακὸς, de καρδία, le cœur ou l'orifice supérieur de l'estomac; qui appartient au cœur ou a rapport au cardia. Les *artères cardiaques*, au nombre de deux, l'une *antérieure* et l'autre *postérieure*, naissent du petit sinus de l'aorte, immédiatement au-dessus des valvules sigmoïdes. Les *veines cardiaques* sont ordinairement au nombre de quatre, deux *antérieures* et deux *postérieures*: elles s'ouvrent dans l'oreillette droite. *Nerfs cardiaques*; on en compte ordinairement trois de chaque côté, un *supérieur*, un *moyen* et un *inférieur*, qui sont fournis par les ganglions cervicaux correspondans; mais le plus souvent il n'y en a que deux du côté gauche, le supérieur, et le moyen, qui tire son origine des deux derniers ganglions cervicaux. Scarpa nomme le nerf cardiaque supérieur, *cardiaque superficiel*; le moyen, *cardiaque profond* ou *grand cardiaque*; et l'inférieur, *petit cardiaque*. Il y a encore des *filets cardiaques* qui sont fournis par les nerfs vagues ou pneumo-gastriques, et qui se confondent avec les précédens. *Plexus cardiaque*: entrelacement nerveux formé par les différens nerfs dont il vient d'être parlé, et qui se trouve placé à la partie postérieure de la crosse de l'aorte, près

de son origine. — *Remèdes cardiaques* : ils sont plus connus sous le nom de *cordiaux*. *Voy*. ce mot. — *Passion cardiaque*. *Voy*. CARDIALGIE.

CARDIATOMIE, s. f. *cardiatomia*, de καρδία, cœur, et de τεμνειν, couper ; dissection du cœur. Inusité.

CARDINALE BLEUE, nom vulgaire de la lobélie syphilitique, *lobelia syphilitica*, L. *Voy*. LOBÉLIE.

CARDIOGME, s. m. *cardiogmus*, καρδιωγμος ; synonyme de cardialgie dans Hippocrate ; palpitations du cœur dans Galien. Sauvages a désigné sous ce nom les anévrysmes du cœur et des gros vaisseaux. Inusité.

CARDITE, s. f. *carditis*, de καρδία, le cœur ; inflammation du tissu propre du cœur.

CARÉBARIE, s. f. *carebaria*, καρηβαρία, de καρη, la tête, et de βαρος, poids ; pesanteur de tête. Employé par Hippocrate et Galien. Inusité en français.

CARÈNE, s. f. *carina*, de καρηνον, tête, sommet, ou, selon M. Morin, de καρείν, qui lui-même vient de κείρω, je coupe, je fends ; partie d'un vaisseau qui reste plongée dans la mer, et qui est construite de manière à fendre les flots. — On donne ce nom, par analogie en botanique, au pétale inférieur des fleurs papillonacées, et aussi quelquefois à l'angle saillant que présente la surface inférieure de certaines feuilles.

CARÉNÉ, adj. *carinatus*, ayant la forme d'une carène de vaisseau. Bot.

CARIE, s. f. *caries* ; ulcération des os ; maladie dans laquelle leur tissu s'altère dans un point quelconque de leur surface et se change en une matière molle, déliquescente, et d'une odeur fétide. On a distingué autrefois la *carie sèche* et la carie *vermoulue* ; mais la première est une affection particulière qu'on doit appeler *nécrose* (*V*. ce mot), et la seconde est la carie proprement dite.

CARIÉ, adj. *cariosus*, affecté de carie ; *une dent cariée*.

CARIER (se), commencer à être affecté de carie.

CARIEUX, adj. *cariosus*, qui appartient à la carie : *ulcère carieux* ; ulcère entretenu par la carie d'un os.

CARLINE, *carlina acaulis*, L. ; syngén. polygam. égale, L. ; floscul. Desf. ; corymbif. J., V. ♃. Pyrénées, montagnes de la Suisse, Italie. — La racine de cette plante a été préconisée comme tonique, emménagogue et sudorifique ; elle est pour ainsi dire inusitée.

CARMINATIF, adj. *carminans*, *carminativus*, de *carminare*, carder, enlever ce qu'il y a de grossier, ou de *carmen*, vers, parce que, selon Boerhaave, les anciens croyoient que les médicamens auxquels on donnoit ce nom avoient, comme les vers, la vertu de calmer les douleurs. Les *remèdes carminatifs* sont ceux qui ont la propriété de faire expulser les vents ou flatuosités contenues dans le conduit intestinal. Ils sont pris parmi les substances fortement aromatiques.

CARNASSIERS, s. f. plur., *carnarii*, de *caro*, gén. *carnis*, chair : animaux qui se nourrissent de chairs crues. Ils forment une famille très-naturelle de la classe des mammifères.

CARNIFICATION, s. f. *carnificatio*, de *caro*, chair, et *fieri*, devenir : transformation en chair (Path.). *Carnification des os*, ou ostéosarcôme : ramollissement des os. *Carnification des poumons* ; état dans lequel une portion plus ou moins considérable du tissu pulmonaire est endurcie, compacte, et se rapproche de la consistance et de la couleur du foie, ce qui l'a fait nommer aussi hépatisation.

CARNIFIÉ, adj. *in carnem conversus* ; changé en chair. *Poumon carnifié*. *Voy*. CARNIFICATION.

CARNIVORE, adj. *carnivorus*, de *caro*, chair, et de *vorare*, dévorer, manger ; qui se nourrit de chair. Il ne faut pas confondre ce mot avec *carnassier* : tous les animaux *carnivores* ne sont pas de la famille naturelle des carnassiers. *Voyez* ce mot.

CARNOSITÉ, s. f. *carnositas*, de *caro*, chair ; excroissance de chair. On a cru long-temps mal-à-propos que les rétrécissemens de l'urètre étoient toujours occasionnés par de semblables excroissances sur lesquelles on a beaucoup écrit. *Voy*. RÉTRÉCISSEMENT.

CARONCULE, s. f. *caruncula*, diminutif de *caro*, chair ; petite portion de chair ; en grec, σαρκιον. *Caroncule lacrymale* : petite éminence charnue placée au grand angle de l'œil. Elle est formée par un repli de la conjonctive, dans l'épaisseur duquel on trouve quelques follicules muqueux et les bulbes de quelques poils très-déliés. *Caroncules myrtiformes* : petits tubercules rougeâtres, de forme très-variable et en nombre indéterminé, situés vers l'orifice du vagin. On les

regarde généralement comme les débris de la membrane hymen qui a été déchirée par le coït. On a aussi appelé *caroncules papillaires* les petits mamelons des reins qui versent l'urine dans les calices ; et *caroncule de l'urètre*, le *verumontanum*.

Caronculeux, adj. *caruncolosus*, qui a rapport aux caroncules ou plutôt aux carnosités. On appeloit autrefois *rétention d'urine caronculeuse*, celle qu'on croyoit produite par de prétendues carnosités de l'urètre. Inusité.

Carotidal, adj. *carotidalis*, synonyme inusité de *carotidien*. *Voy.* ce mot.

Carotide, s. f. *carotides*, καρώτιδες, de κάρος, assoupissement : nom que les anciens ont donné aux artères qui portent le sang aux différentes parties de la tête, parce qu'ils les regardoient comme le siége de l'assoupissement. On distingue 1° les *artères carotides* proprement dites, ou les *carotides primitives* (céphaliques, Ch.), dont la *droite* naît de la sous-clavière, ou plutôt d'un tronc qui lui est commun avec celle-ci, et qui tire son origine de l'aorte, tandis que la gauche est fournie directement par l'aorte; 2° la *carotide externe* (maxillo-faciale, Ch.); et 3° la *carotide interne* (cérébrale antérieure, Ch.) : ces deux dernières proviennent de chaque côté de la bifurcation de la carotide primitive.

Carotidien, adj. *carotideus* ; qui a rapport aux artères carotides. *Conduit carotidien* (canal inflexe de l'os temporal, Ch.), conduit qui donne passage à l'artère carotide interne. *Trous carotidiens*, distingués en *externe* et *interne* : ce sont les orifices du conduit précédent dont l'un se trouve à l'extérieur et l'autre à l'intérieur du crâne.

Carotique, adj. *caroticus*, καρωτικὸς, de καρος, assoupissement ; soporeux, endormi ; qui a rapport au carus. On dit *sommeil* ou *assoupissement carotique*, en parlant d'un sommeil morbide et très-profond.

Carotte, s. f. *daucus carota* ; plante potagère et indigène de la pentandrie digynie, L. ; famille des ombellifères, J. Ses semences sont aromatiques et un peu stimulantes ; ses racines ont été regardées comme apéritives ; mais elles sont aujourd'hui plutôt employées comme aliment que comme médicament.

Caroubier, s. m. (carouge), *ceratonia siliqua*, L. Arbre de la polygamie trioec., L. ; légumineuses, J. On pense que c'est le κερατωνια de Galien et de Paul d'AEgine. Il croît en Orient et dans le midi de l'Europe. Son fruit est adoucissant et un peu laxatif.

Carpe, s. m. *carpus*, καρπὸς ; poignet, partie qui se trouve entre l'avant-bras et la main. Les os qui entrent dans sa composition sont au nombre de huit, la plupart très-petits, et forment deux rangées. Les os de la rangée supérieure sont de dehors en dedans : le scaphoïde, le semi-lunaire, le pyramidal et le pisiforme. Ceux de la rangée inférieure sont : le trapèze, le trapézoïde, le grand os et l'unciforme.

Carphologie, s. f. *carphologia*, καρφολογία, de κάρφος, fétu, et λεγειν, recueillir, ramasser ; action de ramasser des brins de paille : mouvement que font certains malades qui semblent vouloir ramasser des brins de paille ou autres petits objets. C'est un symptôme de la fièvre ataxique.

Carpien, adj. *carpianus*, qui appartient au carpe. *Ligamens carpiens*.

Carpo-balsamum, s. m. de καρπὸς, fruit, et de βαλσαμον, baume. Nom du fruit de l'*amyris opobalsamum*, arbre qui produit le baume de Judée. Ce fruit est stimulant, mais inusité.

Carpo-métacarpien, adj. *carpometacarpianus* ; qui appartient au carpe et au métacarpe. *Muscles carpo-métacarpiens* ou opposans : ce sont deux muscles situés à la paume de la main, et qui rapprochent l'un de l'autre le pouce et le petit doigt, ou plutôt le premier et le cinquième os du métacarpe.

Carpo-phalangien, adj. *carpophalanginus*, qui appartient au carpe et aux premières phalanges proprement dites. *Muscles carpo-phalangiens* : au nombre de deux ; l'un, qui est celui du pouce, est aussi appelé fléchisseur du pouce ; l'autre, qui appartient au cinquième doigt, adducteur du petit doigt.

Carpo-sus-phalangien, adj. *carposuprà-phalanginus* ; qui s'étend du carpe à la face supérieure de la première phalange. *Muscle carpo-sus-phalangien*, ou court abducteur *du pouce*, petit muscle situé à la face externe de la main.

Carré ou Quarré, adj. *quadratus*, qui a quatre côtés égaux et quatre angles droits. Ce nom a été donné à plusieurs muscles, à cause de leur figure qui se rapproche de celle du carré. Tels sont 1° le *carré des lèvres* ou abaisseur de la lèvre inférieure; 2° le *carré du menton* ou

houpe du menton (mento-labial, Ch.) ; 3° le *carré pronateur* (cubito-radial, Ch.); 4° le *carré des lombes* (ilio-costal, Ch.); 5° le *carré de la cuisse* (ischio-sous-trochantérien, Ch.) ; et 6° le *carré du pied* ou transversal des orteils (métatarso-sous-phalangien transversal du pouce, Ch.).

CARREAU, s. m. *tabes mesenterica*; amaigrissement auquel les enfans sont sujets par suite de l'engorgement et de la dégénérescence tuberculeuse des glandes du mésentère.

CARTHAME, s. m. (safran bâtard), *carthamus tinctorius*, L., *kartam* en arabe, *κνικος* en grec. Plante de la syngénésie polyg. égale, L., cynarocéphales, J., dont les fleurs sont employées pour teindre en jaune et en rose. Les graines ont été anciennement employées comme purgatives et sont aujourd'hui inusitées.

CARTILAGE, s. m. *cartilago* (en grec *χονδρος*); partie solide du corps des animaux, de consistance moyenne entre l'os et le ligament. Bichat distingue les cartilages proprement dits des cartilages fibreux ou *fibro-cartilages*. Les premiers sont des substances dures, élastiques, blanchâtres; ayant une apparence inorganique, quoique leur organisation soit très-réelle. Les seconds sont un assemblage du tissu fibreux et du tissu cartilagineux: aussi sont-ils moins durs, plus souples; et ils n'ont jamais cet aspect nacré ou perlé que présentent les véritables cartilages.

CARTILAGINEUX, adj. *cartilaginosus*; qui a rapport aux cartilages ou qui en est formé. *Tissu cartilagineux*. — On nomme *poissons cartilagineux* ceux dont les seules parties solides sont des cartilages. — En botanique, on donne cette épithète aux parties qui ont la consistance des cartilages : *feuilles cartilagineuses*.

CARUS, s. m. Mot latin qu'on a conservé en français, du grec *κάρος*, assoupissement profond qui rend insensible à l'action des plus forts stimulans. *Voy*. ASSOUPISSEMENT.

CARVI, s. m. *carum carvi*, L. Plante indigène de la pentandrie digyn., L.; ombellifères, J., dont les semences sont stimulantes et employées comme carminatives et comme vermifuges.

CARYOCOSTIN, s. m. *caryocostinus*, de *καρυκεύω*, j'assaisonne, et de *κόστος*, costus, arbrisseau ou plante très-odorante. *Electuaire caryocostin*, électuaire dans la composition duquel entre le costus et d'autres substances aromatiques : c'est un purgatif hydragogue.

CARYOPHYLLÉES, s. f. plur. *caryophylleæ*; famille de plantes qui a reçu son nom de l'œillet qui en fait partie, et que Tournefort avoit appelé *caryophyllus* à cause de son odeur analogue à celle du clou de girofle, en grec *γυροφυλλον*. Le même botaniste a nommé la benoîte *caryophyllata*, parce que sa racine a une odeur semblable. Le mot français *giroflée* a la même étymologie. — La *famille des caryophyllées* forme l'ordre vingt-deuxième de la classe des plantes dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, J. — Calice d'une seule pièce, en tube, ou divisé profondément en cinq parties; corolle à quatre ou cinq pétales terminés par un onglet, souvent très-prolongés; la corolle manque quelquefois ; étamines définies ; deux ou cinq styles, rarement un seul; capsule polysperme; graines attachées à un placenta pyramidal qui s'élève du fond de la capsule; feuilles opposées; tiges ordinairement herbacées.

CASCARILLE, s. f. *croton cascarilla*, L., ou *clutia elutheria*; arbrisseau de la monœcie monadelphie, L.; euphorbes, J. Amérique mérid. Le mot *cascarilla* est espagnol; c'est un diminutif de *cascara*, qui signifie *écorce*; et l'écorce de cascarille est la seule partie de cette plante qui nous soit envoyée par le commerce. Elle est tonique et astringente, et a été employée avec avantage comme fébrifuge.

CASÉATION, s. m. *caseatio*, de *caseum*, fromage : formation du fromage par l'effet de la décomposition du lait. Inusité.

CASEUX ou CASÉEUX, adj. *casearius*, de *caseum*, fromage; qui est de la nature du fromage. Fourcroy appelle *albumine caséeuse*, la partie du lait qui forme le fromage, c'est-à-dire, la *matière caséeuse*.

CASQUE, s. m. *cassis*, *galea*; nom donné à la lèvre supérieure des labiées parce qu'elle a la forme d'un casque.

CASSE, *cassia fistula*, L. Plante de la décandr. monog., L.; légumineuses, J. ♄. Indes orient. et occident. — La silique, qu'on appelle casse en bâton, contient dans son intérieur une pulpe noire ; d'une odeur fade et d'une saveur douceâtre. On emploie cette pulpe isolée ou la décoction de la silique con-

cassée, l'une et l'autre comme laxatives. — Le *cassia senna* est le *séné*. *Voy*. ce mot.

Cassine, s. f. *cassine peragua* de Miller (thé de la mer du Sud, Apalachine). — C'est l'*ilex vomitoria* des botanistes modernes. *V.* Apalachine et Houx.

Cassure, s. f. *effractura*; solution de continuité complète opérée dans un corps fragile par des puissances qui tendent à le fléchir ou à le redresser, et qui le partagent en deux ou plusieurs parties distinctes et entièrement séparables. — Aspect que présente un minéral qui a été cassé: *cassure vitreuse*, etc.

Castor, s. m. *castor fiber*, L. Quadrupède mammifère de la famille des rongeurs, qui habite les bords des rivières et des lacs, dans les contrées désertes de l'Amérique septentrionale et du nord de l'Europe. Il fournit le castoréum (*V.* ce mot). Sa graisse passe pour émolliente. — Ce que les Anglais appellent *huile de castor* (castor oil) n'est autre chose que l'huile de ricin.

Castoréum, s. m. de κάστωρ, castor; matière animale sécrétée par des organes pyriformes et celluleux qui se trouvent près des parties génitales du castor, *castor fiber*, L. Le castoréum est composé d'une résine, d'une sorte de corps adipocireux, d'une huile volatile, d'une matière extractive colorante, d'une substance gélatineuse et d'acide benzoïque. Il agit dans l'économie animale comme excitant de la circulation et comme sédatif du système nerveux. Il est spécialement recommandé dans l'hystérie, l'hypochondrie, et quelques autres névroses.

Castrat, s. m. *castratus*, châtré; on nomme *castrats* les individus de l'espèce humaine auxquels on a fait subir l'opération de la castration dans la vue de leur procurer une voix plus claire et plus aiguë.

Castration, *castratio*, extirpation des testicules; opération qui rend impropre à la reproduction. — En botanique, on appelle ainsi, par analogie, l'opération par laquelle on ôte à une plante la faculté de féconder ses graines, soit en lui enlevant les parties de l'un ou de l'autre sexe avant que la fécondation ait eu lieu, soit en s'opposant à ce que la poussière prolifique des anthères soit reçue par les stigmates.

Catachasmos, s. m. de κατάχασμα, crevasse; scarification. Inusité. *Voy.* Scarification.

Cataclase, s. f. *cataclasis*, κατάκλασις, de κατακλαειν, briser, rompre. Ce mot signifie proprement rupture; mais Hippocrate l'a aussi employé pour désigner la *distorsion* des yeux. Vogel l'a pris dans le même sens. Inusité.

Cataclysme, s. m. *cataclysmus*, κατακλυσμα, de κατακλυζειν, inonder, ensevelir; le mot grec est employé par Hippocrate comme synonyme de κλυστὴρ, clystère. Cælius Aurelianus se sert du mot latin pour désigner une sorte d'écrasement. D'autres entendent par *cataclysme* le bain de douche. Inus.

Catagmatique, adj. *catagmaticus*, καταγματικὸς, de καταγμα, fracture; propre à guérir les fractures. Galien parle d'un *bandage* et d'un *emplâtre catagmatiques*. Inusité.

Catalepsie, s. f. *catalepsia*, *catalepsis*; καταληψις, de καταλαμβανειν, surprendre, saisir, etc.; maladie caractérisée par la perte instantanée du sentiment et du mouvement, et par la faculté qu'ont les membres et même le tronc de conserver toutes les attitudes qu'on leur fait prendre. Les anciens ont confondu la catalepsie avec la léthargie. Le mot κατάληψις a été aussi pris, par les auteurs grecs, suivant sa signification grammaticale, comme indiquant l'action de surprendre, de concevoir, d'embrasser, etc.

Cataleptique, adj. *catalepticus*, καταληπτὸς, qui est attaqué de catalepsie. Il se dit aussi de ce qui appartient à la catalepsie.

Catalotique, adj. *cataloticus*, καταλοτικος. Galien donne cette épithète aux remèdes qui applanissent et nettoient les cicatrices grossières. Castelli fait venir ce mot de καταλοάω, je broye. D'autres croient avec plus de fondement qu'il faut lire *catulotique* au lieu de *catalotique*. *Voy.* Catulotique.

Catapasme, s. m. *catapasma*, κατάπασμα, de κατὰ, sur, et de πασσειν, saupoudrer; médicamens pulvérulens dont les anciens faisoient des applications sur diverses parties du corps. Se trouve dans Paul d'Ægine. Inusité.

Cataphora, s. m. *cataphora*, καταφορὰ, de κατὰ, en bas, et de φερειν, porter; parce que dans cette affection, qui est une espèce d'assoupissement, le tronc et les membres sont entraînés par leur propre poids. La plupart des lexicographes regardent ce mot comme

synonyme de *coma*. Il paroît cependant que les auteurs grecs ont mis entre l'un et l'autre quelque différence : ou bien ils ont regardé le *cataphora* comme une espèce de *coma*, donnant à ce dernier mot une acception beaucoup plus étendue ; ou bien ils ont distingué le *coma* du *cataphora*, en ce que celui-ci n'est pas accompagné de fièvre. Le *cataphora* se rapprocheroit donc du *carus* et seroit seulement un assoupissement moins profond. Ce mot, d'ailleurs, n'est plus en usage.

CATAPHRACTA, s. m. *cataphracta*, καταφράκτα, proprement une cuirasse; Galien s'en est servi pour désigner une sorte de bandage qui s'applique autour de la poitrine, et qui est plus connu aujourd'hui sous le nom de *quadriga*.

CATAPLASME (l'*s* se prononce), s. m. *cataplasma*, κατάπλασμα, de καταπλάσσειν, enduire, appliquer dessus. Médicament de la consistance d'une bouillie épaisse, et destiné à être appliqué extérieurement. *Cataplasmes émolliens*, *résolutifs*, *maturatifs*, etc. Les sinapismes ne sont qu'une sorte de *cataplasmes irritans*.

CATAPLEXIE, s. f. *cataplexia*, κατάπληξις, de καταπλήσσειν, frapper de stupeur : engourdissement subit qui affecte un membre ou une partie quelconque. Mot employé par Hippocrate, en parlant des yeux. Inusité.

CATAPSYXIE, s. f. *catapsyxis*, κατάψυξις, de καταψύχειν, rafraîchir, refroidir; refroidissement : employé par Hippocrate et Galien. Inusité.

CATAPTOSE, s. f. *cataptosis*, κατάπτωσις, de καταπιπτειν, tomber; chute soudaine du corps sur le sol : symptôme de l'épilepsie ou de l'apoplexie. Employé par Galien. Inusité.

CATARACTE, s. f. *cataracta*, καταράκτης et καταῤῥάκτης, de καταράσσω, je tombe; privation de la vue qui survient peu à peu et fait l'effet d'un voile qui *tomberoit* sur les yeux; opacité du cristallin, soit qu'elle ait son siége dans la lentille ou dans la membrane qui l'enveloppe : de là la distinction de *cataracte vraie* et de *cataracte membraneuse*; la première est en outre *solide* ou *molle*, *blanche*, *grise*, *noire* ou *marbrée*, et quelquefois *branlante* ou *vacillante* : la seconde est *primitive* ou *secondaire*, selon qu'elle se montre avant ou après l'opération.

CATARACTÉ, adj. *cataractus*, *cataractâ vitiatus*, qui est affecté de la cataracte; il se dit de l'œil qui est le siége de la cataracte, et de l'individu qui a cette maladie.

CATARACTER (se), v. n. *suffundi*, devenir le siége d'une cataracte ; se dit des yeux dont le cristallin commence à perdre sa transparence.

CATARRHAL, adj. *catarrhalis*, qui est relatif au catarrhe : *toux catarrhale*, *fièvre catarrhale*, etc.

CATARRHE, s. m. *catarrhus*, κατάῤῥοος, de κατὰ en bas, et de ῥέω je coule : proprement *écoulement* (ce que Celse exprime par *distillatio*). Ce nom a été donné d'abord à divers écoulemens de fluides muqueux, puis aux phlegmasies des membranes muqueuses, parce qu'elles déterminent de semblables écoulemens dans une de leurs périodes. On distingue le *catarrhe de l'oreille* ou otite, le *catarrhe pulmonaire* ou rhume, le *catarrhe de la vessie* ou cystite, le *catarrhe de l'estomac* ou gastrite, le *catarrhe utérin* ou leucorrhée, etc. Ce qu'on nomme *catarrhe suffocant* n'est qu'une variété, très-fâcheuse il est vrai, du catarrhe pulmonaire. Le coryza est, si l'on veut, un *catarrhe nasal*; l'ophthalmie, un *catarrhe oculaire*; l'angine, un *catarrhe pharyngien*, etc.; mais ces dernières expressions ne sont pas usitées.

CATARRHECTIQUE, adj. *catarrhecticus*, καταῤῥηκτικὸς, de καταῤῥήγνυναι, fondre, briser; qui brise, qui met en pièces. Epithète qu'Hippocrate donne aux substances qu'il juge d'une nature pénétrante et dissolvante, comme le vin, l'oxymel, etc. Inusité.

CATARRHEUX, adj. *catarrhosus* ou *catarrho obnoxius*, sujet au catarrhe : peu usité. Quelques auteurs ont aussi employé ce mot comme synonyme de *catarrhal*, qui n'a pas de pluriel au masculin : *symptômes catarrheux*.

CATARRHEXIE, s. f. *catarrhexis*, κατάῤῥηξις, vertu, propriété des remèdes appelés *catarrhétiques* (*Voy*. ce mot). Employé par Hippocrate. Inusité.

CATARTISME, s. m. *catartismus*, καταρτισμὸς, de καταρτιζειν, réparer, replacer; coaptation, réduction d'un os luxé, suivant Paul d'AEgine. Inusité.

CATASTALTIQUE, adj. *catastalticus*, καταςταλτικος, de καταστελλειν, resserrer, synonyme d'*astringent* ou *styptique* selon les uns, et de *cathartique* selon les autres. Inusité.

CATHARTIQUE, adj. (Mat. méd.) *ca-*

tharticus, καθαρτικὸς, de καθαίρειν, purger : sorte de purgatif qui agit plus fortement que les laxatifs et les minoratifs, mais qui a moins d'action que les drastiques. *Sel cathartique amer. Voy.* Sulfate de magnésie.

Cathémérine (fièvre), s. f. *febris cathemerina*, πυρετος καθημερινὸς, de κατὰ, pendant, et de ημερα, jour ; fièvre qui dure un jour. Ce mot est regardé généralement comme synonyme d'*amphimérine*, auquel Galien donne la préférence et qui est plus usité. *Voy.* Amphimérine.

Cathérèse, s. f. *cathæresis*, καθαιρεσις, de καθαιρειν, soustraire, abattre, renverser ; exténuation, déperdition ou évacuation, indépendante de la saignée ou de l'action des purgatifs. C'est le sens qu'a ce mot dans Hippocrate, suivant Foës. Inusité.

Cathérétique, adj. *cathæreticus*, καθαιρετικος, de καθαιρειν, détruire, retrancher ; qui ronge, qui détruit. On donne cette épithète, à l'imitation de Galien, aux médicamens qui rongent ou consument peu à peu les chairs mollasses de certains ulcères ou des excroissances qui ont leur siége sur les membranes muqueuses. Ce sont des espèces de caustiques très-doux et moins actifs que les escharotiques. *V.* Caustiques.

Cathéter, s. m. *catheter*, καθετὴρ, de καθίεναι, plonger ; sonde creuse destinée à être introduite dans la vessie. C'est le sens qu'a ce mot dans Galien, et c'est celui que lui donnent tous les lexiques. Mais aujourd'hui, le mot *cathéter* paroît exclusivement consacré, du moins en France, à dénommer cette espèce de sonde canelée qu'on introduit par le canal de l'urètre dans la vessie, avant de pratiquer l'opération de la taille par l'appareil latéral, pour diriger la pointe du lithotome ou du bistouri. On nomme *algalie* ce que les anciens appeloient *cathéter*.

Cathétérisme, s. m. *catheterismus*, καθετηρισμὸς, de καθετὴρ, sonde ; l'introduction de la sonde dans la vessie, soit pour reconnoître la présence d'un calcul, soit pour évacuer l'urine.

Catholicon ou Catholicum, s. m. *catholicum*, du grec, καθολικον, neutre de l'adjectif καθολικὸς, catholique (*V.* ce mot). On donne le nom de *catholicon double* à un électuaire dans la composition duquel il entre un grand nombre de médicamens, particulièrement de la casse, des tamarins, de la rhubarbe et du séné. C'est un purgatif minoratif.

Catholique, adj. *catholicus*, καθολικὸς, c'est-à-dire général, universel, de κατὰ, par, et de ὅλος, tout. On appeloit autrefois *fourneau catholique* celui qui sert à toutes sortes d'opérations ; *humeurs catholiques*, celles qui sont répandues dans toutes les parties du corps ; *remèdes catholiques*, ceux qui conviennent dans toutes les maladies. Inusité.

Catoché ou Catochus, s. m. *catochus*, κατοχὴ, κατοχος, de κατεχεὶν, retenir. Sorte de coma vigil, ou état dans lequel il y a propension au sommeil, sans sommeil et sans fièvre. C'est le sens que lui donne Galien. Inusité.

Catotérique, adj. *catotericus*, κατωτερικος, de κατώ, en bas, et de τερεῖν, percer ; qui fait couler en bas. Galien emploie ce mot comme synonyme de purgatif. Inusité.

Catulotique, adj. *catuloticus*, κατυλοτικος, de κατυλοεῖν, cicatriser ; cicatrisant, ou, selon d'autres, propre à faire disparoître les cicatrices. *Voyez* Catalotique.

Cauchemar, s. m. *nocturna suppressio*, *incubus*, *ephialtes*, ἐφιάλτης, sentiment d'un poids incommode à l'épigastre pendant le sommeil, avec gêne de la respiration, rêves effrayans, etc. *Voyez* Incube.

Caudation, s. f. *caudatio*, allongement extraordinaire du clitoris. Inusité.

Caudé, adj. *caudatus*, de *cauda*, queue, qui a une queue. Se dit des graines terminées par un filet grêle, long, flexible et velu, provenant de l'accroissement du style après la fécondation.

Caudex, s. m. Mot latin qui veut dire tronc d'arbre, souche, et que quelques botanistes ont conservé en français avec la signification que Linné lui a donnée, c'est-à-dire comme servant à désigner toute la partie d'une plante qui n'est point ramifiée. On distingue alors le *caudex ascendant*, qui est la tige ou le tronc proprement dit, et le *caudex descendant*, qui est la racine en tant qu'elle ne se divise point.

Caulédon, s. m. *cauledon*, καυληδὸν, de καυλος, tige : fracture en travers avec écartement des fragmens, selon Galien. Inusité.

Caulescent, adj. *caulescens*, de-

caulis, tige; formant tige. *Plante caulescente*, celle qui s'élève en tige. Il est opposé au mot *acaule*.

Caulinaire, adj. *caulinus*, de *caulis*, tige; qui appartient à la tige, qui en naît immédiatement. *Feuilles caulinaires*, celles qui sont situées sur la tige, par opposition à *séminales*, qui enveloppent la semence, etc.

Cause, s. f. *causa*, αἰτία, αἴτιον, ce qui produit un effet. Les *causes des maladies* ont été distinguées : 1° en *internes* et *externes*; les unes existant au dedans du corps antérieurement à la maladie, les autres provenant des objets extérieurs; 2° en *prochaines* ou *continentes*, c'est-à-dire, constituant la maladie; et *éloignées*, qui sont celles qui mettent le corps dans une disposition propre à contracter une maladie; 3° en *prédisposantes* ou *proégumènes* et *occasionnelles*, *excitantes* ou *procatarctiques* : les premières ne sont autre chose, suivant Boerhaave, que les causes éloignées elles-mêmes qui sont inhérentes au corps, et les secondes sont celles qui déterminent la maladie chez le sujet qui y est déjà prédisposé par les précédentes. D'autres ont distingué des *causes essentielles*, c'est-à-dire, propres par elles-mêmes à produire telle ou telle maladie; et des *causes accidentelles*, c'est-à-dire qui n'agissent que dans certaines conditions données : ces dernières paroissent être les mêmes que les causes occasionnelles. D'autres ont admis des *causes matérielles*, qui sont communes à un genre, un ordre ou une classe de maladies; et des *causes formelles*, ou, si l'on veut, *spécifiques*, qui déterminent la forme ou l'espèce de maladie, etc. De toutes ces distinctions on n'a retenu que celles des causes prédisposantes et des causes occasionnelles; encore est-il des cas où elle est bien difficile à établir. M. Récamier a proposé une autre division : c'est celle des *causes physiques*, *chimiques*, *mécaniques* et *physiologiques*.

Causticité, s. f. *causticitas*. Impression que font sur l'organe du goût les corps que l'on nomme *caustiques*; ou, plus généralement, propriété dont sont douées les substances caustiques.

Caustique, adj. *causticus*, καυστικος, de καίω, je brûle; qui brûle, qui désorganise les substances animales: une *substance caustique*, un *médicament caustique*. Il se prend aussi substantivement. Les *caustiques* sont des corps qui, mis en contact avec une partie animale, et à une température peu élevée, altèrent et détruisent sa texture ou son organisation. Ils agissent à la manière du feu d'où vient leur nom. Les plus actifs produisent des eschares, et sont nommés *escharotiques*; d'autres n'ont d'action que sur les chairs fongueuses, et sont connus sous le nom de *cathérétiques*. Les uns et les autres, mais les derniers surtout, sont encore appelés *corrosifs*. Quelques auteurs regardent mal-à-propos les mots *caustique* et *cautère* comme synonymes. *Voyez* Cautère.

Causus, s. m. Mot latin emprunté du grec, καύσος, qui vient de καίω, je brûle. Hippocrate s'en est servi pour désigner une espèce de fièvre caractérisée par une chaleur et une soif excessives: les modernes la nomment *fièvre ardente*, et la regardent comme une complication de la fièvre bilieuse avec la fièvre inflammatoire. Sauvages la range dans ses tritéophies.

Cautère, s. m. *cauterium*, *cauter*, καυτὴρ, καυτήριον, de καίω, je brûle : corps dont on se sert pour brûler ou désorganiser la peau et d'autres parties vivantes. On distingue le *cautère actuel*, ainsi appelé parce qu'il brûle immédiatement; c'est un instrument de fer ou de tout autre métal qu'on a fait rougir au feu, et qu'on applique sur une partie du corps; et le *cautère potentiel*, qui est la même chose que le caustique (*Voy.* ce mot). Ce qu'on nomme *cautère objectif* est aussi un instrument de métal fortement échauffé, mais tenu à quelque distance de la partie sur laquelle on veut agir. — On appelle aussi *cautère*, un petit ulcère dont on entretient à dessein la suppuration : son nom vient sans doute de ce qu'il se pratique ordinairement à l'aide du caustique ou cautère potentiel, quoiqu'on puisse le faire avec l'instrument tranchant.

Cautérétique, adj. *cautereticus*, *pyroticus* (même étym.), qui brûle, qui consume les chairs. Synonyme de *caustique*. Inusité.

Cautérisation, s. f. *cauterisatio*, *caustica adustio*; action de cautériser, effet du cautère.

Cautériser, v. a. *caustico adurere*, brûler au moyen du *cautère*. *V.* ce mot.

Cave, adj. *cavus*, creux, situé profondément. Nom de deux veines considérables qui aboutissent immédiatement à l'oreillette droite du cœur. L'une est

la veine *cave supérieure* ou *thorachique*, l'autre la veine *cave inférieure* ou *abdominale*. La première est aussi nommée *descendante*, et la seconde *ascendante*.

Caverneux, adj. *cavernosus*; qui renferme de petites cavités, de petites cavernes, qui est d'un tissu spongieux. *Sinus caverneux* : c'est un des sinus veineux que présente la dure-mère. *Corps caverneux*, substance spongieuse qui entre dans la structure du pénis et du clitoris.

Cavité, s. f. *cavum*, *cavitas*; se dit, en anatomie, de tout ce qui est creux. *Cavités splanchniques* : ce sont celles qui renferment les viscères; elles sont au nombre de trois, le crâne, le thorax et l'abdomen. On dit aussi la *cavité pelvienne* ou le bassin, les *cavités* ou *fosses nasales*, la *cavité gutturale* ou le pharynx, la *cavité orbitaire* ou l'orbite, la *cavité digitale* ou corne d'Ammon, etc. Les cavités des os ont reçu différens noms suivant leurs formes; tels sont ceux de *sillon*, *gouttière*, *coulisse*, *fosse*, *cellule*, *trou*, *conduit*, *rainure*, etc. *V.* ces mots.

Cayeu. *Voy.* Caïeu.

Cécal ou mieux Cæcal, adj. *cæcalis*; qui appartient au *cæcum*. *V.* ce mot. *Appendice cæcale* ou vermiforme; petite cavité dépendant du cæcum. *Artères* et *veines cæcales*, rameaux des artère et veine coliques droites inférieures.

Cécité, s. f. *cæcitas*, τυφλοτης, τυφλωσις; état d'une personne aveugle, privation de la vue.

Cécum ou mieux Cæcum, s. m. de *cæcus*, aveugle ou caché. Les anatomistes ont nommé *cæcum intestinum*, ou simplement *cæcum*, cette portion des gros intestins qui se trouve placée profondément dans la région iliaque droite. C'est une espèce de sac membraneux qui n'a qu'une ouverture où viennent aboutir l'iléon et le colon. Cette ouverture est munie d'une triple valvule qui permet aux matières alimentaires de passer de l'iléon dans le cæcum et de celui-ci dans le colon, et qui s'oppose à leur marche rétrograde : elle est connue sous le nom de *valvule iléo-cæcale*.

Cedma, s. m. *cedma*, κέδμα, affection lente, résultat d'une fluxion sur une articulation quelconque, particulièrement sur celle de la hanche. Tel est le sens qu'Hippocrate et Galien paroissent avoir attaché à ce mot. Suivant Prosper Martian, cette maladie est une espèce de goutte. Inusité.

Ceinture, s. f. *cingulum*, partie du corps située au-dessous des côtes et où l'on applique la ceinture. — *Ceinture de Hildanus* (cingulum Hildani), ceinture de cuir dont on se servoit autrefois dans la réduction des luxations et des fractures des membres soit thorachiques, soit abdominaux.—On a aussi traduit par *ceinture* le mot *zona* : c'est dans ce sens qu'on dit : *ceinture érysipélateuse*, *ceinture dartreuse*. *V.* Zona.

Célation, s. f. Action de céler, de cacher. Se dit en médecine légale, en parlant de la grossesse ou de l'accouchement.

Céliaque. *Voyez* Cœliaque.

Cellulaire, adj. *cellularis*, composé de cellules. Le *tissu cellulaire*, nommé aussi *tissu cribleux* et *tissu muqueux*, est le plus commun de tous les tissus organiques, puisqu'on le rencontre non-seulement dans tous les animaux, mais encore dans les plantes. C'est un assemblage de cellules de diverses formes et de différentes grandeurs qui paroissent toutes communiquer les unes avec les autres. On en distingue deux variétés dans le corps humain : le tissu cellulaire *lamelleux*, qui est composé de lames minces représentant, par leur rapprochement, de véritables cellules, et qui se rencontre sous la peau, entre les muscles, autour des reins, etc.; et le tissu cellulaire *filamenteux*, qui résulte de la réunion de petits filamens plus ou moins serrés et entrecroisés. Celui-ci se rencontre seulement sous les membranes muqueuses et autour des artères. L'ensemble de tout le tissu cellulaire chez un individu quelconque est ce qu'on nomme *système cellulaire*. Lorsque ce tissu est disposé par couche comme autour des gros intestins, sous le péritoine, etc., il forme ce qu'on appelle des *membranes cellulaires*.

Cellule, s. f. *cellula*, diminutif de *cella*, loge; petite loge, petite cavité. On nomme *cellules* les interstices ou petits vides que présentent les mailles du tissu cellulaire, le canal médullaire des os longs, l'intérieur du sinus et du corps caverneux et le tissu du poumon : ces dernières sont appelées *cellules bronchiques*.

Celluleux, adj. *cellulosus*, abondant en cellules ou qui a des cellules.

On nomme *substances celluleuses* ou *tissu celluleux* des os, celui qui, dans leur organisation, présente un amas de cellules ou petites loges séparées par des espèces de cloisons fort minces. Ce genre de texture se remarque dans la partie moyenne et centrale des os longs.

Célotomie, s. f. *celotomia*, κηλοτομία de κήλη, tumeur, et de τεμνειν, couper; opération à laquelle on a eu trop souvent recours pour obtenir la cure radicale de la hernie inguinale ou sous-pubienne, et qui consiste à lier le sac herniaire avec les vaisseaux spermatiques, ce qui donne lieu nécessairement à l'atrophie du testicule correspondant, sans mettre à l'abri, comme on l'a cru, des récidives de hernies.

Celsa, s. f. *celsa*. Les auteurs allemands ont désigné sous ce nom le sentiment douloureux superficiel et momentané que le vulgaire rapporte à la présence d'un vent placé *entre cuir et chair*.

Cément, s. m. *cœmentum*, matière diverse dont on entoure un corps métallique pour le soumettre à la cémentation. Le cément est l'agent de la cémentation.

Cémentation, s. f. *cæmentatio*, espèce de stratification qui a pour objet de faire agir, à une haute température, le cément sur un métal ou un alliage, dans le but d'opérer une combinaison ou une décomposition. On s'en sert pour enlever le cuivre à l'or ou à l'argent, pour convertir le fer en acier, le cuivre en laiton.

Cémentatoire, adj. *cæmentatorius*; qui a rapport à la cémentation.

Cémenter, v. a. *cæmentare*, soumettre à la *cémentation*.

Cendre, s. f. *ciner*: on nomme ainsi ce qui reste après qu'on a fait brûler à l'air libre un corps qui contient plus ou moins de carbone.

Cendre bleue, oxyde de cuivre précipité de la dissolution de ce métal par la potasse liquide, et retenant de l'eau qui lui donne une couleur bleue. M. Proust l'appelle *hydrate de cuivre*.

Cendre gravelée, *ciner clavellatus*: c'est proprement la cendre des vrilles de la vigne ou la cendre de sarment. Mais on donne plus particulièrement ce nom au produit de l'incinération du tartre ou lie de vin desséchée: c'est un mélange de carbonate de potasse avec excès de base et par conséquent caustique, et de diverses autres substances.

Cendré, adj. *cinereus*, de cendre: *couleur cendrée*, couleur d'un gris pâle et un peu bleuâtre. C'est parce qu'elle présente cette couleur que la substance corticale du cerveau a été nommée par quelques auteurs *substance cendrée*.

Cendrée, s. f. *spuma plumbea*, (écume du plomb), oxyde de plomb qui se forme à la surface de ce métal tenu en fusion.

Cénose, s. f. *cenosis*, κένωσις, de κενὸς, vide; évacuation, déplétion: mot employé par Hippocrate pour désigner une évacuation qui diminue à-la-fois toutes les humeurs du corps; telle est la saignée. Il est opposé à pléthore. Inusité.

Cénotique, adj. *cenoticus*, κενωτικὸς (même étym.); épithète qui a été donnée anciennement aux médicamens purgatifs les plus énergiques. Synonyme de drastique. Inusité.

Centaurée, s. f. *centaurea*, L. Genre de plantes de la syngénésie polygamie frustranée, L.; corymbifères, J. Ce genre est très-nombreux en espèces, dont trois seulement sont employées: 1° le *centaurea cyanus*, en français barbeau ou bleuet. *Voy.* Barbeau; 2° le *centaurea benedicta*, chardon bénit. *Voyez* Chardon; 3° le *centaurea calcitrapa*, chardon étoilé ou chausse-trape. *Voy.* Chausse-trape.

Centaurée (petite), *gentiana centaurium*, L. Plante du genre *gentiane*, qui a reçu son nom français par opposition avec celui de la *grande centaurée*, qui appartient au genre *centaurea*, et n'est pas employée. Les sommités fleuries de la petite centaurée sont très-amères, toniques et fébrifuges.

Centigramme, s. m. *centigramma*, de *centum*, cent, et de γράμμα, gramme; la centième partie du gramme. Le *centigramme* équivaut à un cinquième ou à un quart de grain.

Central, adj. *centralis*, qui appartient au centre, qui est placé au centre. *Artère centrale de la rétine*: elle est fournie par l'ophthalmique et occupe le centre du nerf optique et de la rétine. Il y a une veine de même nom, et qui a une disposition analogue.

Centre, s. m. *centrum*, κεντρον, point qui occupe précisément le milieu d'une figure ou d'un corps. C'est ainsi que le *centre d'un cercle* est également éloigné de tous les points de sa circonférence,

et le *centre d'une sphère* à égale distance de tous les points de sa surface.

Centre d'action, point vers lequel les forces vitales semblent se concentrer pour l'exercice de certaines fonctions. L'estomac devient un *centre d'action* pendant les phénomènes de la digestion.

Centre épigastrique : ganglions et plexus nerveux situés à l'épigastre, et où semblent venir aboutir comme à un centre les impressions reçues de diverses parties du corps.

Centre de fluxion : point quelconque du corps vivant vers lequel affluent les humeurs.

Centre de gravité : point sur lequel un corps ou un système de corps se trouve en équilibre : il est déterminé par l'intersection de deux lignes de gravité.

Centre d'irradiations sympathiques : point de départ de ces influences cachées que certains organes exercent sur des parties plus ou moins éloignées, et avec lesquelles ils n'ont aucune communication immédiate (Marjolin).

Centre de mouvement : point autour duquel un corps se meut.

Centres nerveux : endroits d'où plusieurs nerfs tirent leur origine. Le cerveau, la moelle épinière, les ganglions, sont des centres nerveux.

Centre d'oscillation : c'est le centre du mouvement du pendule.

Centre ovale. Vieussens a donné ce nom a un point du cerveau d'où les fibres médullaires semblent partir pour se diriger vers les autres parties de ce viscère, point qui se trouve placé vers le milieu de la protubérance annulaire. Les anatomistes qui sont venus après lui ont mal saisi sa pensée, et ils ont appliqué la dénomination de *centre ovale* à la substance blanche qui occupe le milieu de chaque hémisphère, et qu'on voit après avoir pratiqué une section horizontale un peu au-dessus des ventricules latéraux.

Centre de percussion : point de la surface d'un corps qui en choque un autre, et auquel on rapporte toute la force avec laquelle agit le premier sur le second.

Centre phonique : lieu où l'on doit se placer pour faire répéter les échos articulés (Marjolin).

Centre phrénique, ou centre tendineux du diaphragme : partie aponévrotique qui occupe le milieu du diaphragme.

Céphalagraphie, *cephalagraphia*, de κεφαλὴ, tête, et de γραφὴ, description; description anatomique de la tête. Inusité.

Céphalalgie, s. f. *cephalalgia*, κεφαλαλγία, de κεφαλὴ, tête, et de ἄλγος, douleur; douleur de tête. Employé par Hippocrate et Galien. Ce nom convient à toute espèce de douleur de tête, soit idiopathique, soit symptomatique. Les mots *carebarie*, *céphalée*, *hémicrânie* ou *migraine*, *clou hystérique*, désignent autant d'espèces de céphalalgies.

Céphalalogie, s. f. *cephalalogia*, de κεφαλὴ, tête, et de λόγος, discours; dissertation anatomique sur la tête. Inusité.

Céphalanthe, s. m. *cephalanthium*, de κεφαλὴ, tête, et ανθος, fleur; nom que M. Richard donne à l'assemblage des fleurons qui forment les fleurs dites *composées*.

Céphalartique, adj. *cephalarticus*, de κεφαλὴ, tête, et de αρτίζειν, rendre sain; qui fait du bien à la tête, qui purge la tête. Epithète que les anciens ont donnée aux remèdes qu'ils croyoient propres à purger la tête. Inusité.

Céphalatomie, s. f. *cephalatomia*, de κεφαλὴ, tête, et de τέμνειν, couper, disséquer; anatomie ou dissection de la tête. Inusité.

Céphalée, s. f. *cephalœa*, κεφαλαία, de κεφαλὴ, tête; mal de tête violent et opiniâtre, quelquefois périodique, accompagné de divers autres symptômes. Galien et Arétée en ont parlé.

Céphalique, adj. *cephalicus*, κεφαλικος, de κεφαλὴ, tête; qui appartient à la tête, ou qui convient à la tête. M. Chaussier donne le nom d'*artère céphalique* à la *carotide primitive* (*Voy.* ce mot); et celui de *veine céphalique* à la *jugulaire interne* (*Voy.* ce mot). Mais plus ordinairement on nomme *veine céphalique* (radiale cutanée) une veine superficielle du bras et de l'avant-bras, qui vient de la sous-clavière : ce nom lui a été donné par les anciens, parce qu'ils pensoient qu'elle avoit quelque rapport avec la tête, et que c'étoit de cette veine qu'il falloit saigner pour soulager le mal de tête. — *Remèdes céphaliques :* remèdes qui sont propres à guérir les maladies de la tête.

Céphalite, s. f. *cephalitis*, de κε-

φαλὴ, tête. Sauvages a donné ce nom à l'inflammation du cerveau et à celle du cervelet. Les caractères de cette maladie, sont suivant lui : une fièvre aiguë, un délire sourd, la stupeur, l'assoupissement et la carphologie. Cullen, regardant son existence comme douteuse, s'est contenté de la rapprocher de la phrénésie, qui est l'inflammation des méninges. M. Récamier a fait voir, à l'aide des observations particulières, la différence de ces deux affections. L'inflammation du cerveau a aussi été nommée *encéphalite*, nom qui lui convient beaucoup mieux. *Voy.* ENCÉPHALITE. En conservant ces deux expressions, on pourroit réserver le nom de *céphalite* aux cas où il y a tout à-la fois inflammation du cerveau et de ses membranes.

CÉPHALODE, s. m. *cephalodium*, de κεφαλὴ, tête, et εἶδος, forme ; sorte de réceptacle orbiculaire et convexe de certains lichens. *Voy.* RÉCEPTACLE.

CÉPHALOÏDE, *cephaloides*, κεφαλώδης, de κεφαλὴ, tête, et de εἶδος, forme ; qui a une tête, selon Gorrhée ; ou plutôt comme le veut Castelli, qui a la forme de la tête, qui a une figure sphérique. Inusité.

CÉPHALOMÈTRE, s. m. *cephalometrum*, de κεφαλὴ, tête, et de μετρον, mesure : instrument destiné à mesurer la tête du fœtus pendant le travail de l'accouchement.

CÉPHALO-PHARYNGIEN, adj. *cephalopharyngeus*, qui appartient à la tête, κεφαλὴ, et au pharynx, φαρυγξ. *Muscle céphalo-pharyngien.* Winslow a donné ce nom à la portion du muscle constricteur supérieur du pharynx, qui s'insère supérieurement à la face inférieure de l'apophyse basilaire.

CÉPHALOPODE, adj. *cephalopodes*, de κεφαλὴ, tête, et de πῦς, gén. ποδος, pied, dont les pieds tiennent à la tête : nom d'un ordre de mollusques dont la tête est garnie d'appendices charnues qui servent de pieds à l'animal.

CÉPHALOPONIE, s. f. *cephaloponia*, κεφαλοπονία, de κεφαλὴ, tête, et de πονος, douleur : synonyme de céphalalgie, qui est seul usité.

CÉPHALOTOMIE. *Voy.* CÉPHALATOMIE.

CÉRASTE, s. m. *cerastus*, κεράστης ou κεραιστης, de κερας, corne : sorte de vipère ainsi appelée par les Grecs, sans doute à cause de deux éminences dont sa tête est surmontée. C'est le *coluber cerastum* des naturalistes. Sa morsure passe pour très-dangereuse.

CÉRAT, s. m. *ceratum*, κηρωτὸν, κηρωτὴ, de κηρὸς, cire. Mélange de cire, d'huile et d'eau dont on se sert pour hâter la guérison des plaies superficielles. On y ajoute quelquefois d'autres ingrédiens, tels que l'extrait de saturne (acétate de plomb) et le soufre, ce qui donne le *cérat de saturne* et le *cérat soufré*. Le *cérat simple* ou *cérat de Galien* est celui auquel on n'a rien ajouté.

CÉRATION, s. f. *ceratio*, κηρησις (même étym.) : expression dont se servoient les alchimistes pour exprimer, soit l'action d'enduire de cire un corps quelconque, soit la réduction d'une substance à un état tel qu'elle puisse ensuite être mise en fusion comme de la cire, soit enfin la fixation du mercure. Inusité.

CÉRATOCÈLE, s. m. *ceratocele*, de κέρας, corne, la cornée ; et de κηλὴ, tumeur herniaire ; espèce de hernie de la cornée. Inusité. *Voy.* STAPHYLÔME.

CÉRATO-GLOSSE ou KÉRATO-GLOSSE, adj. *cerato-glossus*, κερατόγλωσσος, de κέρας, corne, et γλωσσα, la langue ; nom donné par Bartholin à un muscle qui s'étend de la grande corne de l'os hyoïde à la base de la langue. Il fait partie de l'hyoglosse. *Voy.* ce mot.

CÉRATOÏDE, adj. *ceratoides*, κερατοειδης, de κέρας, corne, et de εἶδος, forme, ressemblance : nom que les Grecs donnoient à la tunique de l'œil que nous appelons *cornée*. *Voy.* ce mot.

CÉRATO-PHARYNGIEN ou KÉRATO-PHARYNGIEN, adj. *cerato-pharyngeus*, de κήρας, corne, et de φαρυγξ, le pharynx. *Muscles grands* et *petits cérato-pharyngiens :* petits faisceaux musculaires qui font partie de l'hyo-pharyngien de Winslow. *Voy.* HYO-PHARYNGIEN.

CÉRATOPHYTE, adj. *ceratophytes*, de κέρας, corne, et de φυω, j'adhère : qui est adhérent à une substance cornée. On donne ce nom aux zoophytes, qui ont pour demeure une substance ferme, élastique, semblable à de la corne.

CÉRATO-STAPHYLIN ou KÉRATO-STAPHYLIN, adj. *cerato-staphylinus*, de κέρας, corne, et de σταφυλὴ, la luette. Ce nom a, dit-on, été donné à un muscle qui s'étend de la corne de l'os hyoïde du palais vers la luette. C'est

peut être une portion du thyro-staphylin de Winslow.

Cératotome, s. m. *ceratotomus*, de κέρας, corne, la cornée, et τεμνειν, couper : instrument propre à couper la cornée, et dont on se sert pour l'opération de la cataracte par extraction : il a été ainsi appelé par M. de Wenzel.

Céraunochrysos, κεραυνόχρυσος, de κεραυνὸς, foudre, et de χρυσος, or : nom que les alchimistes ont donné à l'or fulminant. Inusité.

Cerceau, s. m. *circulus*. On a donné par analogie le nom de *cerceaux* aux petits anneaux cartilagineux qui entrent dans la structure de la trachée-artère.

Cercle, s. m. *circulus*. C'est proprement une surface plane terminée de toutes parts par une ligne dont tous les points sont également éloignés d'un point commun qu'on appelle *centre* : mais dans le langage ordinaire, on entend par cercle une espèce d'anneau ou de cerceau, formé par un corps mince et étroit contourné circulairement. On étend même cette dénomination à des objets qui ne sont pas parfaitement circulaires : c'est dans ce sens qu'on dit que les artères de la base du crâne forment un *cercle anastomotique*. On dit aussi le *cercle galvanique*, en parlant de l'appareil galvanique mis en jeu par le rapprochement de l'arc animal et de l'arc excitateur.

Cercose, s. f. *cercosis*, κέρκωσις, de κερκος, queue : excroissance de chair en forme de queue qui sort de l'orifice de la matrice. D'autres croient que ce nom a été donné à l'allongement du clitoris. Inusité.

Céréal, adj. *cerealis*, de *Cérès*, déesse des moissons. *Graines céréales* : ce sont celles des plantes graminées qui servent de nourriture à l'homme ; tels sont le froment, le seigle, l'orge, etc. On a quelquefois étendu ce nom aux graines des légumineuses, comme haricots, lentilles, etc.

Cérébelleux, adj. *cerebellosus*, de *cerebellum*, le cervelet ; qui appartient au cervelet. Il y a, suivant M. Chaussier, trois *artères cérébelleuses*, dont deux *inférieures*, la *grande* (inférieure du cervelet) qui naît de la cérébrale postérieure ou vertébrale ; et la *petite*, dont l'existence n'est pas constante, et qui vient de la méso-cépbalique ou basilaire : la troisième appelée *supérieure*, est également une branche de la méso-céphalique.

Cérébral, adj. *cerebralis*, de *cerebrum*, le cerveau ; qui appartient ou qui a rapport au cerveau. *Substance cérébrale* : substance propre au cerveau. *Membranes cérébrales*, autrement appelées *méninges* : ce sont la pie-mère, l'arachnoïde et la dure-mère. *Artères cérébrales* : quelques anatomistes donnent ce nom aux principales divisions artérielles qui pénètrent dans la substance du cerveau. Suivant eux, il y en a trois de chaque côté : l'*antérieure* ou artère du corps calleux, et la *moyenne*, qui sont fournies par la carotide interne ; et la *postérieure*, ou artère postérieure et inférieure du cerveau, qui l'est par la vertébrale. M. Chaussier, qui appelle ces artères *lobaires*, parce qu'elles répondent aux lobes antérieurs, moyens et postérieurs du cerveau, réserve le nom de *cérébrales* aux troncs qui leur donnent naissance : il nomme *cérébrale antérieure* la carotide interne, et *cérébrale postérieure* la vertébrale ; celle-ci correspond à une veine de même nom. On a nommé autrefois *nerfs cérébraux* ceux qui sortent du crâne. M. Gall a fait voir qu'aucun, si ce n'est peut-être l'olfactif, ne vient du cerveau proprement dit ; mais que tous tirent leur origine de la moelle allongée. — En pathologie, on nomme *affections cérébrales* celles qui paroissent avoir leur siége dans le cerveau ; telles sont l'apoplexie, l'épilepsie, etc. On appelle également *fièvre cérébrale*, une variété de la fièvre ataxique ou maligne, dans laquelle le cerveau paroît spécialement affecté.

Cérébriforme, adj. *cerebriformis*, de *cerebrum*, cerveau, et de *forma*, forme ; qui a la forme, l'apparence du cerveau. M. Laennec a désigné, sous le nom de dégénérescence cérébriforme, une variété du cancer qui offre l'aspect de la substance cérébrale : il la nomme encore *substance encéphaloïde*.

Céréléon, s. m. *cerelæum*, κηρελαιον, de κηρος, cire, et de ἔλαιον, huile : mélange de cire et d'huile analogue au cérat, sinon que la cire y entre en plus grande quantité. Mot employé par Galien. Inusité.

Cerfeuil, s. m. *chærophyllum* ; *scandix cerefolium*, L. ; pentandr. digyn., L. ; ombellifères, J. ; ⊙. Europe. — Les feuilles de cette plante un peu aromatique, sont plutôt employées comme oléracées que comme médicamens ; elles entrent dans les *bouillons aux herbes*, etc.

Cérion, s. m. *cerion*, κήριον, de κηρος, cire : petite cellule, alvéole des abeilles, et par extension rayon de miel. Les anciens, et Galien en particulier, ont désigné sous ce nom une espèce de teigne que M. Alibert appelle teigne faveuse. Inusité.

Cerise, s. f. fruit du cerisier, *prunus cerasus*, L., espèce du genre *prunier*. Ce fruit est rafraîchissant. Les queues de cerises, en infusion, sont regardées comme diurétiques.

Cerium, s. m. mot dérivé de *Cérès*, nom de la planète découverte en 1802 par Piazzi, célèbre astronome de Palerme. — MM. Hisinger et Berzélius ont donné ce nom à une substance qu'ils croient appartenir aux métaux cassans, mais qu'ils n'ont pu encore obtenir qu'à un état qui leur a paru être l'oxyde de ce métal. L'existence du *cérium* est, en conséquence, encore problématique.

Céroène, Cerouene ou Ciroüène, s. m. *ceroenum*, de κηρος, cire, et de οἶνος, vin : emplâtre dans lequel entre de la cire et du vin. On a ensuite étendu ce nom à d'autres emplâtres également fortifians, où n'entrent ni l'une ni l'autre de ces substances.

Céropisse, s. f. *ceropissus*, κηροπισσος, de κηρος, cire, et de πίσσα, poix ; emplâtre formé par un mélange de poix et de cire. Inusité.

Cérumen, s. m. *cerumen*, de *cera*, cire ; en grec κυψελις, de κυψελη, l'intérieur d'une ruche, le dedans de l'oreille : humeur onctueuse, épaisse et analogue à la cire, qui s'amasse à l'intérieur du conduit auditif externe.

Cérumineux, adj. qui est relatif au cérumen. *Glandes cérumineuses* ou *follicules cérumineux*, glandes ou follicules qui sécrètent le cérumen. On trouve aussi *humeur cérumineuse*, qui est la même chose que cérumen.

Céruse, s. f. (blanc de céruse, blanc de plomb), *cerussa*, de κηρος, cire : mélange de carbonate de chaux et de carbonate de plomb, qui est seulement employé dans les arts. Son nom lui vient de ce qu'il a quelque ressemblance avec la cire. Les Grecs l'appeloient ψίμμυθος.

Cerveau, s. m. *cerebrum*. Ce mot a deux acceptions : le *cerveau en général* ou l'encéphale, est la masse de substance molle, blanche et grisâtre qui remplit la cavité du crâne ; le *cerveau proprement dit* est la portion supérieure de cette masse, plus considérable à elle seule que les deux autres portions, qui sont le cervelet et la protubérance annulaire.

Cervelet, s. m. *cerebellum*, diminutif de cerveau et de *cerebrum* ; partie de l'encéphale, ou cerveau généralement pris, qui occupe la région inférieure et postérieure de la cavité du crâne.

Cervelle, s. f. Nom vulgaire du cerveau. *Voy.* ce mot.

Cervical, adj. *cervicalis*, de *cervix*, la partie postérieure du cou : se dit de tout ce qui appartient à cette région. *Vertèbres cervicales*. *V.* Vertèbre. *Ligament cervical* : faisceau fibreux qui s'étend de la protubérance occipitale externe à l'apophyse épineuse de la septième vertèbre cervicale. Il est plus apparent chez les quadrupèdes que dans l'espèce humaine. Quelques auteurs donnent encore ce nom à un ligament qui va de l'apophyse basilaire à la face antérieure de la première vertèbre, et ils distinguent celui-ci du précédent par l'épithète *antérieur*, l'autre étant pour eux le ligament cervical postérieur. *Artères cervicales* ; elles sont au nombre de trois ; 1° l'*ascendante* fournie par la thyroïdienne inférieure ; 2° la *transverse* (cervico-scapulaire, Ch.), venant de la même artère ou de la sous-clavière ; et 3° la *postérieure* ou *profonde* (trachélo-cervicale, Ch.), qui vient constamment de la sous-clavière. *Veines cervicales* ; elles ont la même disposition que les artères cervicales. *Nerfs cervicaux*, au nombre de huit de chaque côté, et formant ainsi les huit *paires cervicales* qui sont les premières que donne la moelle épinière. *Glandes cervicales* ; glandes lymphatiques situées sur les côtés et vers la région postérieure du cou.

Cervico-mastoïdien, adj. *cervico-mastoideus*, qui appartient à la partie postérieure du cou (*cervix*) et à l'apophyse mastoïde. *Muscle cervico-mastoïdien*, ou splénius de la tête ; il est situé obliquement à la région postérieure et latérale du cou.

Cervico-scapulaire, adj. *cervico-scapularis*, de *cervix*, la région postérieure du cou, et de *scapulum*, l'épaule : nom que donne M. Chaussier à une *artère* et à une *veine* que les autres anatomistes appellent *cervicales transverses*. *V.* Cervical.

Cervoise, s. f. vieux mot imité du

latin *cerevisia*, qui signifie bière. *Voy.* Bière.

Césarienne, adj. f. (Chir.), *cæsariana* ou *cæsarea*, de *cædere*, *cæsum*, couper: *Opération césarienne*: opération dans laquelle on ouvre la matrice avec l'instrument tranchant pour donner issue au fœtus qu'elle renferme. On distingue l'*opération césarienne vaginale*, qui consiste à inciser seulement la matrice au-dedans du vagin pour extraire le fœtus par cette voie; et l'*opération césarienne abdominale*, qui a lieu lorsqu'on incise tout-à-la-fois les parois du bas-ventre et celles de la matrice.

Cétacés, s. m. pl. *cetacei*, κητώδες, de κῆτος (en latin, *cetus*), baleine: famille appartenant à la classe des mammifères, et qui renferme les animaux à mamelles qui vivent dans la mer. C'est dans cette famille que se trouvent la baleine, le cachalot, etc.

Cétérach, s. m. *asplenium ceterach*, plante de la cryptogamie, L.; fougères, J., dont les feuilles, légèrement amères et mucilagineuses, ont été préconisées comme pectorales, et comme propres à favoriser la sortie des graviers des reins par les urines; elles sont aujourd'hui inusitées.

Cévadille, s. f. *veratrum sabadilla* de Retz. Plante du Mexique, dont les graines sont très-irritantes, et recommandées par quelques auteurs, comme vermifuges. On en applique en poudre, à la racine des cheveux, contre la vermine.

Chair, s. f. *caro*, en grec σάρξ. Dans le sens le plus étendu, ce mot s'applique à toutes les parties molles des animaux. C'est dans ce sens qu'on dit une *excroissance de chair*. Dans le langage ordinaire, il s'entend plus particulièrement de la partie rouge du muscle qu'on nomme encore *chair musculaire*, ou bien de l'apparence extérieure du corps, comme lorsqu'on dit: *chairs molles*, la *couleur de chair*.—On emploie encore ce mot en parlant de la substance molle et pulpeuse qui environne le noyau ou les pepins de certains fruits. Suivant M. Richard, on appelle ainsi une substance plus ou moins ferme qui compose certaines plantes, comme les champignons; et certaines parties des plantes, comme les fruits, les feuilles, les racines. On dit, il est vrai, qu'un fruit a la chair aqueuse, molle, ferme, cassante, etc.; mais le diroit-on également d'une feuille ou d'une racine?

Chalasie, s. f. *chalasis*, χάλασις, χαλασμὸς, de χαλαω, je relâche; relâchement. C'est le sens que lui donne Hippocrate. Suivant M. de Wenzel, ce nom convient à la séparation ou à l'éloignement (partiel) de la cornée d'avec la sclérotique, ce qui peut arriver, non-seulement par une plaie, mais aussi par l'hypopion qui survient à la suite d'une ophthalmie aiguë. Suivant le même auteur, cette maladie auroit été appelée par les Grecs χαλαζα; mais cette opinion ne nous paroît pas fondée. *Voy.* Chalaze.

Chalastique, adj. *chalasticus*, χαλαστικὸς (même étym.), relâchant. Ce mot a été employé par Galien, en parlant des médicamens qui sont propres à remédier à la tension des fibres. Il se trouve dans l'Académie. Inusité.

Chalaze ou Chalase, s. f. *chalaza*, *chalazium*, χάλαζα, χαλάζιον, χαλαζωσις; le premier de ces mots grecs signifie grêle: il a été appliqué, ainsi que les autres (comme on peut le voir dans Galien et Paul d'AEgine) à une petite tumeur des paupières qui ressemble à un grain de grêle.—On a encore donné ce nom à chacun des deux ligamens qui maintiennent le jaune suspendu au dedans de l'œuf. — Gœrtner a appelé *chalaza* (ombilic interne de quelques autres botanistes) le point qui correspond sur la tunique interne d'une graine à l'insertion du cordon ombilical. Inusité en français dans ces différentes acceptions.

Chalcédoine ou Calcédoine, s. f. *lapis chalcedonius*, en grec χαλκηδων; pierre précieuse qu'on a trouvée d'abord aux environs de la ville de Chalcédoine. Sorte d'agate d'un blanc laiteux que les minéralogistes rangent parmi les quartz, comme toutes les autres agates.

Chalcédoineux ou Chalcédonieux, adj. *chalcedonius*; se dit des pierres précieuses qui offrent des nébulosités.

Chalcite, s. f. *chalcitis*, χαλκιτις, de χαλκὸς, airain: médicament dont parle Galien, et qu'on croit être le sulfate de cuivre. *Voy.* ce mot.

Chalefs, s. m. plur. *elæagni*. Ordre premier de la classe des plantes dicotylédones apétales à étamines périgynes, J. — Calice coloré intérieurement, en tube; point de corolle; étamines défi-

nies, attachées au sommet du tube ; un style ; ovaire infère ; un drupe ou une baie monosperme ; tiges ligneuses.

Chaleur, s. f. *calor* (θερμὴ des Grecs), qualité de ce qui est chaud : sensation particulière qui affecte tous les organes, et particulièrement ceux du tact. Les chimistes modernes ont donné le nom de *calorique* au principe, quel qu'il soit, qui est la cause de la chaleur. On nommoit autrefois *chaleur fixée* (aujourd'hui *calorique latent*) celle qui, ne se faisant pas sentir, se manifestoit néanmoins dans le changement d'état du corps où elle étoit supposée. *Voy.* Calorique. — On appelle *chaleur animale* ou *chaleur vitale*, celle qui est propre aux animaux, et qu'ils conservent à toutes sortes de températures. — En pathologie, on distingue la *chaleur interne*, qui est celle qu'éprouve le malade et qui peut ne pas être sensible au toucher ; et la chaleur *extérieure*, qui se fait sentir à ceux qui le touchent. Celle-ci est appelée *âcre* quand elle est accompagnée de sécheresse. On a aussi appelé *chaleurs du foie*, des taches rouges et livides qui se manifestent sur la peau, et qu'on attribuoit à une intempérie chaude du foie.

Chalumeau, s. m. *calamus*, de κάλαμος, roseau : nom que les botanistes donnent à une plante herbacée et plus ou moins fistuleuse comme celle des joncs.

Chalybé, ée, adj. *chalybeatus*, de *chalybs*, acier ; qui contient de l'acier. *Vin chalybé* ; c'est un puissant tonique et un emménagogue.

Chamæcerasus (faux cerisier). Ce nom a été donné à deux végétaux différens ; l'un est le mahaleb, espèce de prunier, *prunus mahaleb*, L. ; l'autre le chèvrefeuille, *lonicera periclymenum*.

Chamæcissus, nom donné par quelques auteurs au lierre terrestre.

Chamædrys, s. m. (petit chêne), *teucrium chamædrys*, L. ; plante indigène du genre *germandrée*, dont les feuilles modérément amères et aromatiques, sont employées comme toniques.

Chamæpitys, s. m. (petite ivette, ivette commune), *teucrium chamæpitys*, L. ; plante indigène du genre *germandrée*, présentant les mêmes propriétés que la précédente, mais à un plus foible degré.

Chamaras, surnom du scordium, plante du genre germandrée, *teucrium scordium*, L.

Chambre, s. f. (Anat.), *camera*, du grec καμάρα, voûte, cavité ; ce mot n'est employé qu'en parlant de l'œil, où l'on distingue une *chambre antérieure* et une *chambre postérieure*, situées toutes les deux derrière la cornée, au-devant du cristallin, et séparées l'une de l'autre par l'iris. La postérieure est conséquemment très-petite ; aussi son existence a-t-elle été contestée par plusieurs auteurs.

Champignons, s. m. *fungi* ; famille de plantes cryptogames de L., qui constitue le premier ordre des acotylédones dans le système de J. — Les champignons sont parasites ou sortent de terre, tantôt nus, tantôt enfermés dans une coiffe qui se déchire. Ils sont aphylles (sans feuilles) ; leur substance est spongieuse ou semblable à du liége, ou molle, ou charnue, quelquefois mucilagineuse : leur forme est ou simple ou rameuse ; quelquefois sphérique ; plusieurs ont un chapeau pédiculé ou sessile, souvent orbiculaire, quelquefois demi-sphérique et attaché par le côté. On peut, avec M. Dumont de Courset, diviser cet ordre en quatre sections, 1° *champignons charnus et sphériques*. A cet ordre appartient le genre truffe, *tuber*, aliment regardé comme aphrodisiaque, et la vesse de loup, *lycoperdon*, dont la poussière fournie surtout par l'espèce commune *lycoperdon bovista*, est employée comme celle du *lycopodium clavatum*, à titre de dessiccatif ; 2° *champignons charnus à chapeaux orbiculaires, sessiles ou pédiculés*. Les genres de cette section présentent plusieurs espèces qui sont bonnes à manger ; tels sont le *phallus esculentus*, le *boletus esculentus* (morille comestible), l'*agaricus edulis* (champignon à lames couleur de rose, champignon de couche), deux variétés de l'*agaricus aurantiaca* (oronge). *V.* ce mot ; 3° *champignons*, *la plupart spongieux*, *à chapeaux demi-orbiculaires*, *sessiles ou pédiculés latéralement*. A cette division appartiennent le *boletus laricis* (agaric du mélèze) qui est purgatif, et le *boletus igniarius* (amadou) qu'on emploie pour arrêter les hémorrhagies externes (*V.* Agaric) ; 4° *champignons anomaux, simples ou rameux*. Cette section ne renferme aucune espèce qui intéresse la médecine. Beaucoup de champignons sont vénéneux ;

et ceux même qui sont comestibles deviennent suspects par la vétusté. — Champignons (Chir.). *V.* Fongus.

Chancissure, s. f. de *canescere*, blanchir ; synonyme de *moisissure*, qui est plus usité.

Chancre, s. m. *cancer*. On a donné ce nom à certains ulcères qui ont de la tendance à s'étendre et à ronger les parties environnantes à la manière du *cancer* (*Voyez* ce mot). Il s'entend plus particulièrement des ulcères vénériens, quoique, pour éviter toute équivoque, ceux-ci soient quelquefois appelés *chancres vénériens*. Ils sont ordinairement précédés de pustules de même nature. Ces chancres sont distingués, comme les autres accidens vénériens, en *primitifs* et *consécutifs*, suivant qu'ils se manifestent presque aussitôt après un commerce impur, ou seulement au bout d'un temps plus ou moins long. On les distingue encore en *bénins* et en *malins* : les premiers sont ronds, superficiels, et fournissent un pus de bonne qualité ; les seconds sont de forme irrégulière, causent beaucoup de douleur, et rendent un pus ichoreux. On a aussi appelé *chancre des enfans*, les aphthes des enfans. *Voyez* Aphthes. — Les vétérinaires donnent le nom de *chancre* ou à un ulcère de mauvaise nature, ou à une maladie épidémique qui attaque les gros bestiaux, et qui est caractérisée par un ulcère qui a son siége sous la langue, et fait ordinairement de grands progrès avant qu'on s'en soit aperçu.

Chancreux, adj. *cancrosus*, *carcinodes*, qui est de la nature du chancre, ou du cancer. *Bouton chancreux* : petite tumeur de nature cancéreuse qui vient ordinairement au visage, et le plus souvent sur la lèvre supérieure : on le nomme aussi *noli me tangere*.

Chanfrein, s. m. Partie antérieure de la tête du cheval, qui s'étend depuis les yeux jusqu'aux nasaux.

Chanvre, s. m. *cannabis sativa*, L. ; plante de la dioecie pentandrie, L. ; orties, J. Europe. ♂. La semence contient une huile fixe qu'on extrait par l'expression, et qui a été autrefois employée comme relâchante.

Chapeau, s. m. *pileum* : on donne ce nom à la partie supérieure d'un champignon quand elle a un certain diamètre, et qu'elle dépasse sensiblement la partie inférieure qu'on nomme pied ou pédicule.

Chape, s. f. C'est la partie moyenne et évidée de l'aiguille aimantée : une *chape d'agate*. Ce mot étoit aussi autrefois synonyme de Chapiteau.

Chapelet, s. m. *V.* Couronne.

Chapelle-Godefroy (eaux minérales de). Elles sont situées à une demi-lieue de Nogent, département de l'Aube : elles sont ferrugineuses, acidules, froides.

Chapiteau, s. m. *capitulum* : partie supérieure d'un alambic ; celle qui est destinée à recevoir les vapeurs qui s'élèvent de la cucurbite, et à les condenser. Ainsi nommée parce qu'elle surmonte l'appareil distillatoire, comme le chapiteau surmonte la colonne en architecture.

Chappedonade, s. f. *vomitus rabiosus* ; vomissement accompagné de délire furieux qui attaque les Européens dans les pays chauds.

Charbon, s. m. Ce mot a différentes significations. En chimie, on entend par charbon (*carbo*) un corps combustible noir, sonore, cassant, qui brûle sans répandre de fumée, et qui contient beaucoup de carbone de l'hydrogène et un peu d'oxygène. On distingue le *charbon animal* et le *charbon végétal*, suivant que les matières qui l'ont fourni sont animales ou végétales. — En histoire naturelle, on nomme *charbon fossile* celui qui est depuis long-temps enfoui dans la terre, et qui provient d'une altération lente des grands végétaux. — En médecine, on a appelé charbon (*carbunculus* des Latins, *ανθραξ* des Grecs) une tumeur noire, gangréneuse, nommée aussi *anthrax* en français. *Voyez* Anthrax. — Ce mot a quelquefois la même acception chez les vétérinaires et les hippiatres, quoique ceux-ci appellent aussi *charbon* une petite marque noire qui est apparente dans le creux des dents qu'on nomme coins, vers l'âge de sept ou huit ans. — On emploie encore le mot *charbon* comme synonyme de Bouquet. *Voyez* ce mot.

Charbonneux, adj. *anthracodes*, qui est de la nature du charbon, ou anthrax.

Chardon, s. m. *carduus*. Genre de plantes de la famille des cynarocéphales, J., dont aucune espèce n'est employée. — Chardon bénit, *centaurea benedicta*, L. : espèce du genre *centaurée*. Elle est très-amère, tonique et sudorifique. — Chardon étoilé. *Voyez* Chausse-trape. — Chardon roland,

(panicaut commun), *eryngium campestre*, L. Plante indigène dont la racine, légèrement aromatique, a été préconisée comme diurétique, apéritive, emménagogue, etc. Inusité.

CHARGE, s. f. Les vétérinaires appellent ainsi l'application d'un cataplasme, d'un onguent ou d'un emplâtre quelconque.

CHARGER, v. a. Il se dit en parlant de la bouteille de Leyde, ou jarre électrique, que l'on *charge* d'électricité, comme on chargeroit une arme à feu, avec laquelle elle a une certaine analogie.

CHARLATAN, s. m. *circulator*, *circumforaneus*, *agyrta*, en grec ἀγύρτης, de ἀγυρτὶς, rassemblement : proprement celui qui va de côté et d'autre pour vendre quelque médicament auquel il attribue des propriétés merveilleuses, et par extension tout individu qui cherche à tromper le public en se faisant passer pour plus habile qu'il n'est en réalité. *Charlatan* vient, selon Ménage, de *circulatanus*, par corruption de *circulator*.

CHARLATANERIE, s. f. conduite, manière d'agir qui est celle d'un *charlatan*. *Voyez* ce mot.

CHARLATANISME, s. m. Science ou plutôt savoir faire d'un *charlatan*. *Voy.* ce mot.

CHARME, s. m. *carmen*, *cantatio*, *incantamentum*. Espèce de magie ou pratique superstitieuse à l'aide de laquelle on croyoit pouvoir déterminer des maladies, ou même causer la mort de ceux contre lesquels on l'employoit.

CHARNU, adj. *carnosus*, de *caro*, chair ; qui est de chair, ou qui ressemble à la chair. En anatomie, on nomme *partie charnue* d'un muscle celle qui est formée de fibres rouges, et ces fibres elles-mêmes sont appelées *fibres charnues*, par opposition aux fibres blanches qui forment les aponévroses et les tendons ; on dit aussi les *colonnes charnues* du cœur. On nomme *pannicule charnu* une membrane musculeuse adhérente à la peau de certains animaux. — En botanique, *un fruit charnu* est un péricarpe qui a une certaine épaisseur, et dont la substance est ferme et en même temps succulente ; les *feuilles charnues* sont celles qui sont également épaisses et remplies de suc.

CHARPIE, s. f. *carbasus*, *lintea vellinamenta carpta* : filamens qu'on obtient en détruisant le tissu d'une toile usée, et dont on se sert pour panser les plaies.

CHARRÉE, s. f. Nom donné vulgairement à la cendre des végétaux à laquelle on a enlevé par la lixiviation tout ce qui étoit soluble dans l'eau.

CHARTRE, s. f. *tabes* ; état de langueur et de dépérissement auquel les enfans sont sujets. Il ne se dit que dans ces phrases populaires : *être en chartre*, *tomber en chartre*. *Voy.* ATROPHIE. *Chartre* est un vieux mot qui signifie prison, du latin *carcer* ; il a été appliqué à l'amaigrissement, parce que, dit Ducange, la prison fait maigrir.

CHAS, s. m. *acus foramen*, le trou d'une aiguille. L'académie fait ce mot du masculin, et l'écrit ainsi. L'usage semble cependant avoir changé, et l'on dit assez généralement la *châsse d'une aiguille*.

CHASSE, s. f. *manubrium*, sorte de manche composé de deux lames mobiles, et seulement réunies vers la partie qui tient à la lame de l'instrument. Telle est la châsse d'une lancette. *Châsse d'aiguille*. *V.* CHAS.

CHASSIE, s. f. *lema*, *lippa*, *lippitudo*, *glama*, *gramia* ; en grec λήμη, γλάμα, γλήμη ; humeur qui s'amasse aux bords des paupières, et les tient quelquefois collées.

CHASSIEUX, adj. *lippus*, qui est rempli de chassie, qui est incommodé de la chassie. On dit : *des yeux chassieux*, *un homme chassieux*. Il est bas.

CHATAIGNE, s. f. Nom que donnent les vétérinaires à une petite portion de corne située à la partie interne des jambes du cheval, et qui est au-dessus de l'articulation du genou pour les membres antérieurs, et au-dessous de celle du jarret pour les postérieurs.

CHATAIGNIER, s. m. *fagus castanea*, L. ; arbre indigène de la monœcie polyandrie, L. ; amentacées, J. Les fruits connus sous le nom de *châtaignes*, et de *marrons* lorsque l'arbre a été greffé, forment un bon aliment qui, mangé avec la seconde écorce, devient astringent, en raison du tannin que cette écorce contient.

CHATAIN, adj. pris subst. Se dit des cheveux dont la couleur ressemble à celle de la châtaigne. On distingue le *châtain clair* et le *châtain foncé* : celui-ci approche beaucoup du brun ; l'autre, au contraire, tire sur le blond.

CHATELDON (eaux minérales de).

Elles sont acidules et froides. Châteldon est une petite ville à 8 lieues de Clermont, département du Puy-de-Dôme.

CHATELGUYON (eaux minérales de). Ces eaux sont acidules et thermales; leur température est de 30 centigrades + 0. Châtelguyon est un village à une lieue de Riom, département du Puy-de-Dôme.

CHATON, s. m. *catulus*, *amentum*, *julus*; assemblage de fleurs sessiles ou presque sessiles sur un axe central, ainsi nommé, parce qu'il a quelque ressemblance avec une queue de *chat*. Linné le considère comme une espèce de calice; d'autres le regardent comme un réceptacle. Quelques-uns nomment *chaton* l'inflorescence toute entière; c'est-à-dire les fleurs, leurs appendices, et leur support commun; les autres ne donnent ce nom qu'au réceptacle garni d'écailles qui porte ces fleurs. M. Jussieu en a fait une sorte d'épi qu'il caractérise, en disant qu'il ne porte que des fleurs d'un seul sexe dépourvues de corolles. Suivant M. Decandolle, le *chaton* diffère de l'épi, en ce que, au lieu d'être permanent, il tombe de lui-même en se désarticulant de la tige après la floraison. Les anciens l'appeloient *nucamentum*, à cause du noyer, dont les fleurs sont en chaton. — On a aussi appelé *chaton*, en pathologie, (en latin *funda*) une cavité particulière qui se forme quelquefois dans la matrice, et où se trouve retenu le placenta après l'expulsion du fœtus, à-peu-près comme un diamant est maintenu dans le chaton d'une bague.

CHATONNÉ, adj. *incarceratus*: renfermé comme dans un *chaton*. Se dit des calculs urinaires qui sont retenus dans quelques poches accidentelles formées aux dépens de la vessie, aussi-bien que du placenta retenu dans une semblable poche formée dans la matrice. — En botanique, ce mot est synonyme d'AMENTACÉ.

CHATONNEMENT, s. m. *incarceratio*. On nomme *chatonnement du placenta*, la rétention du placenta dans une espèce de poche formée par la contraction irrégulière des fibres de la matrice; car on n'admet plus aujourd'hui que cette poche existe antérieurement à l'accouchement.

CHATOUILLEMENT, s. m. Ce mot signifie, tantôt l'action de chatouiller (*titillatio*), tantôt la sensation que produit cette action (*pruritus*).

CHATOUILLER, v. act. *titillare*, exercer un léger frottement sur une partie du corps, de manière à déterminer une sensation agréable mais vive, et un tressaillement involontaire, qui est ordinairement accompagné de rire.

CHATOYANT, adj. qui brille comme les yeux d'un *chat*, d'où vient ce mot. Les *pierres chatoyantes* sont celles qui renvoient différens reflets lumineux lorsqu'on les regarde sous certains aspects.

CHATOYEMENT, s. m. qualité de ce qui est *chatoyant*. *Voy*. ce mot.

CHATRÉ, adj. *castratus*, synonyme d'*eunuque* ou *castrat*: qui a subi l'opération de la castration. Il est bas et trivial.

CHATRER, v. a. *castrare*, retrancher les testicules. Il ne se dit guère qu'en parlant des animaux domestiques. Quand il s'agit de l'homme on se sert des périphrases: *rendre eunuque*, *faire l'opération de la castration*.

CHAUCHEVIEILLE, s. f. Nom qu'on donne au cauchemar dans certaines provinces.

CHAUDEPISSE, s. f. *gonorrhæa*; gonorrhée vénérienne, ainsi nommée vulgairement à cause de la chaleur et de la douleur que l'urine occasionne alors en traversant le canal de l'urètre. *Voyez* BLENNORRHAGIE.

CHAUFFOIR, s. m. *linteum excalfactorium*. C'est, suivant l'Académie, un linge qu'on a fait chauffer, et dont on se sert soit pour réchauffer un malade, soit pour garnir une femme en couche. Inusité.

CHAUME, s. m. *culmus*. Nom que les botanistes donnent à la tige des graminées. Elle est cylindrique, creuse, et offre d'espace en espace des nœuds d'où partent les feuilles.

CHAUSSE, s. f. *manica*; sorte de sac de forme conique, à travers lequel on filtre certaines liqueurs. On l'appelle quelquefois *chausse d'Hippocrate*.

CHAUSSE-TRAPE (chardon étoilé), *centaurea calcitrapa*, L.; espèce du genre centaurée, qui est tonique. Inusité.

CHAUVE, adj. *calvus*, qui n'a que peu ou pas de cheveux.

CHAUVETÉ, s. f. *calvities*: état d'une personne qui est chauve. Synonyme de *calvitie*, qui est plus usité.

CHAUX, s. f. *calx* (chaux vive, terre calcaire pure, coquilles d'huître ou d'œuf calcinées), terre alcaline qu'on obtient en calcinant pendant plusieurs

heures tous les carbonates calcaires que présente la nature. Délayée dans l'eau, elle constitue le *lait de chaux*; dissoute dans le même liquide elle forme l'*eau de chaux*. Elle est blanche quand elle est pure, d'une pesanteur spécifique de 2,330; d'une saveur âcre, brûlante; infusible, non volatile. Elle se fend, s'échauffe et se pulvérise à l'air; est soluble dans près de 300 fois son poids d'eau; soluble dans les acides muriatique et acétique affoiblis, d'où elle est précipitée par l'acide oxalique; regardée depuis quelque temps comme l'oxyde d'un métal qu'on appelle *calcium*; employée à titre d'absorbant et de cathérétique.

Chaux d'arsenic. *Voyez* Oxyde d'arsenic.

Chaux de plomb. *Voy*. Oxyde de plomb.

Chaux métalliques. *V*. Oxydes métalliques.

Chaux vive. *Voyez* Chaux.

Chef, s. m. *caput*; le commencement, le bout d'une bande : de là, les noms de bandage à *six chefs*, à *dix-huit chefs*, etc.

Cheiroptères ou Chiroptères, s. m. plur. *cheiropteri*, de χείρ, χειρος, main, et de πτερόν, aile (mains changées en ailes) : famille des mammifères dont les membres sont réunis par une membrane qui leur donne la faculté de voler comme les oiseaux. Telles sont les chauves-souris. On les a aussi nommes *alipèdes*, c'est-à-dire dont les pieds tiennent lieu d'ailes.

Chélidoine, s. f. *chelidonium*, L. Genre de plantes de la polyandrie monogynie, L.; famille des papavéracées, J., dont l'espèce *chelidonium majus*; plante indigène qu'on appelle aussi *éclaire*, contient un suc jaune caustique; elle a été préconisée contre la fièvre intermittente. Peu usitée.

Chéloniens, s. m. plur. *chelonii*, de χελώνη, tortue : nom donné au genre des reptiles revêtus d'un carapace, qui comprend la tortue.

Chemosis, s. m. *chemosis*, χήμωσις, de χαίνειν, bâiller, entr'ouvrir : maladie de l'œil, dans laquelle la conjonctive, boursouflée autour de la cornée, forme une espèce d'*hiatus*, selon Galien. On entend ordinairement par *chemosis*, l'ophthalmie portée au plus haut degré. Ce mot se trouve, non-seulement dans les ouvrages de Galien, mais dans ceux d'AEtius et de Paul d'AEgine.

Chêne, s. m. *quercus*, L. Genre de plantes de la monœcie polyandrie, L.; famille des amentacées, J. Ce genre est très-nombreux en espèces qui sont toutes des arbrisseaux ou des arbres plus ou moins élevés, et dont quelques-uns seulement intéressent la médecine. L'écorce du *quercus robur*, L., chêne commun, est astringente et febrifuge. C'est sur l'espèce *quercus infectoria*, très-commune dans le Levant, que se développent les noix de gale. L'écorce du *quercus suber*, L., qui croît dans le midi de la France et en Espagne, constitue le liége. Enfin c'est sur les feuilles du *quercus coccifera*, L., que l'on trouve le kermès animal.

Chenevis, s. m. Nom que l'on donne aux semences du chanvre. *Voyez* ce mot.

Chenopodées. Nom donné depuis peu à une famille naturelle de plantes qui nous paroît être la même que celle des arroches; elle constitue le sixième ordre des plantes dicotylédones apétales, à étamines périgynes.

Chervi, s. m. *sium sisarum*, L. Plante indigène de la pentandr. digyn., L.; ombellifères, J., dont la racine, d'une saveur douce, a été recommandée dans l'hémoptysie, l'hématurie, etc. Elle est aujourd'hui inusitée.

Chevauchant, adj. *equitans*. Les botanistes appellent *feuilles chevauchantes*, celles qui, pliées ou courbées en gouttière, s'emboîtent réciproquement.

Chevauchement, s. m. *equitatio*; se dit en botanique de la disposition des feuilles chevauchantes. — En chirurgie, ce mot exprime un genre de déplacement des fragmens d'un os fracturé. *Voy*. Chevaucher.

Chevaucher, v. n. *equitare*; vieux mot qui signifie proprement monter à cheval. En chirurgie, il se dit des fragmens d'un os fracturé qui, par l'effet de la contraction musculaire, se croisent de manière à se trouver placés l'un sur l'autre.

Chevelu, adj. *capillatus*; pourvu de cheveux. Le *cuir*, ou plutôt le *derme chevelu*, est cette partie de la peau sur laquelle sont implantés les cheveux. — En botanique, on nomme *racine chevelue* (*radix capillamentosa*) celle qui est divisée en un grand nombre de ramifications qui approchent de la ténuité des cheveux. D'autres fois ce mot signifie pourvu d'une chevelure, et se rend en latin par *comosus*. Il se prend

encore substantivement : le *chevelu* ou la *radicule*. *Voy.* ce mot.

CHEVELURE, s. f. *capillitium*, *cæsaries*, κόμη : assemblage des cheveux qui couvrent la tête. En botanique, on appelle ainsi (en latin *coma*) une espèce d'aigrette formée par un faisceau de poils qui couronne certaines graines, mais qui est inhérent à la tunique propre.

CHEVESTRE ou CHEVÊTRE, s. m. *capistrum*, de *chef*, ou de *caput*, tête : bandage qu'on fait autour de la tête dans les cas de fracture ou de luxation de la mâchoire inférieure. On distingue le *chevestre simple*, le *chevestre double*, le *chevestre oblique*, etc.

CHEVEU, s. m. *capillus*, θρὶξ ; production pileuse particulière à cette partie de la peau qui recouvre le crâne, dans l'espèce humaine. La couleur des cheveux sert en partie à caractériser le tempérament. On y distingue les nuances suivantes : le *noir*, le *brun*, le *châtain foncé*, le *châtain clair*, le *blond* et le *roux*. Les cheveux ne deviennent *blancs* qu'en perdant leur couleur primitive ; ils sont alors *décolorés*, pour ainsi dire.

CHEVILLE DU PIED, s. f. On appelle ainsi vulgairement la réunion des deux *malléoles*. *V.* ce mot.

CHÈVRE, s. f. *capra hircus*, L. ; quadrupède ruminant dont on a vanté autrefois les cornes contre l'épilepsie, le sang desséché comme apéritif, le suif comme relâchant, la fiente comme détersive. Le lait seul de la chèvre est encore employé à titre d'adoucissant dans les irritations chroniques de la poitrine.

CHÈVREFEUILLE, s. m. *lonicera periclymenum*, plante indigène de la pentandr. digyn., L. ; famille des chèvrefeuilles, J. Elle a été recommandée dans l'asthme et dans la toux convulsive. Inusité.

CHÈVREFEUILLES, s. m. plur. *caprifolia* ; ordre troisième de la classe des plantes dicotylédones monopétales, à étamines épigynes et à anthères distinctes, J. — Calice monophylle, corolle monopétale régulière ou anomale, infundibuliforme ou en roue, à quatre ou cinq divisions ; quatre ou cinq étamines ; un style ; ovaire infère ; graines dans une baie ; feuilles opposées, sans stipules ; embryon placé dans une cavité, au sommet d'un périsperme charnu ; tiges ligneuses.

CHICORACÉES, s. f. *chicoraceæ*, famille de plantes qui constitue le premier ordre de la classe des plantes dicotylédones monopétales à corolle épigyne et anthères réunies. — Fleurs ligulées et hermaphrodites ; calice commun ; languettes entières ou dentées à leur sommet ; stigmate double ; semence solitaire, nue ou aigrettée ; réceptacle nu, ou pailleux, ou couvert de poils ; plantes laiteuses, herbacées, souvent caulescentes ; feuilles alternes.

CHICORÉE, s. f. *cichorium*, L. Genre de plantes de la syngenésie polyg. égale, L. ; famille des chicoracées, J., dont les deux espèces principales sont indigènes : 1° la chicorée sauvage, *cichorium intybus*, dont les feuilles et les racines sont employées comme toniques et apéritives ; 2° la chicorée des jardins, *cichorium endivia*, qu'on mange en salade ou cuite, et dont les propriétés médicales sont les mêmes, à un degré plus foible, que celle de la chicorée sauvage.

CHIENDENT, s. m. *triticum repens*, L. Plante indigène de la triandrie digynie, L. ; graminées, J., dont les racines, qui sont rampantes, sont employées comme adoucissantes et apéritives.

CHILON, s. m. *chilon*, χείλων, de χειλος, lèvre. Nom que Vogel a donné à la tuméfaction inflammatoire des lèvres. Inusité.

CHIMIATRE ou CHYMIATRE, *chymiater*, de χυμια, chimie, et de ιατρὸς, médecin ; médecin chimiste. Il se prend en mauvaise part.

CHIMIATRIE ou CHYMIATRIE, s. f. *chimiatria*, *ars chymiatrica*, de χυμία, chimie, et de ιατρεία, guérison : art de guérir par des préparations chimiques. Inusité.

CHIMIE ou CHYMIE, s. f. *chemia vel chymia*, χεμία ou χυμία, de χεῖν, fondre, ou de χυμος, suc. On est partagé entre les deux orthographes et les deux étymologies : la première des unes et des autres paroît cependant avoir prévalu. La chimie a encore été nommée, en grec, σπαγειρια, *spagirie*. *V.* ce mot. Fourcroy la définit : la science qui apprend à connoître l'action intime et réciproque de tous les corps de la nature les uns sur les autres. On distingue une *chimie minérale*, une *chimie végétale*, une *chimie animale*, une *chimie pneumatique*, une *chimie pharmaceutique*, etc.

CHIMIQUE ou CHYMIQUE, adj. *che-*

micus, qui est relatif à la chimie. *Un procédé chimique*, une *analyse chimique*, etc.

CHIMISTE ou CHYMISTE, s. m. *chimicus seu chymicus*, celui qui cultive la chimie, celui qui en fait son occupation habituelle.

CHIQUE, s. f. *pulex penetrans*, L. Petit insecte qui s'attache à la peau, s'y loge, s'y nourrit, et détermine quelquefois des accidens très-graves. Cet insecte habite les pays chauds : il attaque particulièrement les nègres et les gens mal propres, dont la peau est épaisse et calleuse.

CHIRAGRE, s. f. *chiragra*, χεἰραγρα, de χεὶρ, main, et de ἄγρα, prise, capture. Nom donné à la goutte lorsqu'elle attaque les mains. Il a été aussi appliqué à celui qui est affecté de cette maladie. Peu usité dans le premier sens; inusité dans le second.

CHIROMANCIE, s. f. *chiromantia*, χειρομαντεία, de χεὶρ, main, et de μαντεία, divination. Art de deviner par l'inspection de la main. Paracelse a pris ce mot dans une acception plus étendue, et comme signifiant cette partie de la magie naturelle, qui enseigne l'utilité dont peuvent être pour la médecine les marques et les signes particuliers qui se trouvent dans les hommes, les animaux et les plantes; tellement, suivant lui, que sans cette connoissance, il est impossible d'être un parfait médecin.

CHIROMANCIER, s. m. χειρομαντις; celui qui exerce la chiromancie.

CHIRONIEN, adj. *chironius*, χειρώνειος, de χείρων, Chiron, Centaure qui exerçoit la médecine et la chirurgie. *Ulcère chironien*: ulcère de mauvaise nature que Chiron a, dit-on, guéri le premier.

CHIRONOMIE, s. f. *chironomia*, χειρονομια, de χεὶρ, main, et de νομος, règle; art du geste : il faisoit partie de la gymnastique des anciens. Ce mot se trouve dans Hippocrate. Inusité.

CHIROPTÈRES. *V.* CHÉIROPTÈRES.

CHIRURGICAL, adj. *chirurgicus*, χειρουργικὸς, qui a rapport à la chirurgie. *Opération chirurgicale. Instrumens chirurgicaux.*

CHIRURGIE, s. f. *chirurgia*, χειρουργία, de χεὶρ, main, et de ἔργον, travail; travail de la main : art de guérir par des opérations manuelles; ou partie de l'art de guérir qui s'occupe des lésions mécaniques du corps humain, des altérations superficielles, et de tous les procédés manuels qui peuvent servir à la guérison des maladies.

CHIRURGIEN, s. m. *chirurgus*, χειρουργὸς, celui qui exerce la chirurgie.

CHIRURGIQUE, adj. *chirurgicus*, synonyme de chirurgical, et moins usité. Cette expression ne se trouve que dans les ouvrages écrits il y a plusieurs siècles.

CHLORE, s. m. C'est ainsi que M. Davy nomme l'acide muriatique oxygéné, qu'il regarde comme un corps simple; tandis que l'acide muriatique seroit une combinaison d'hydrogène et de chlore : aussi propose-t-il d'appeler celui-ci *acide chlorique*.

CHLOROSE, s. f. *chlorosis*, de χλωρος, vert, ou qui tire sur le vert. C'est dans ce sens qu'il est employé par Hippocrate : on l'a depuis appliqué à une maladie caractérisée par la pâleur ou la décoloration de la peau, la flaccidité des chairs, l'inaptitude aux mouvemens, etc; maladie qui affecte spécialement les jeunes filles qui ne sont pas réglées, et qu'on désigne vulgairement sous le nom de *pâles couleurs*. Sauvages la range dans ses *ictericies*, et en admet un grand nombre d'espèces. Cullen la met dans l'ordre *adynamies* de sa classe de névroses, et n'admet qu'une seule espèce, la chlorose des jeunes filles. M. Pinel pense de même que cette maladie dépend uniquement de la rétention ou de la suppression des menstrues, et il ne la distingue pas de l'*aménorrhée*.

CHLOROTIQUE, adj. *chloroticus*, qui est affecté de chlorose.

CHOC, s. m. *collisus*, action qu'un corps déjà mis en mouvement exerce en vertu de sa masse et de sa vitesse acquise sur les corps qu'il rencontre et qui s'opposent à son déplacement. (M. Hallé).

CHOCOLAT, s. m. *chocolatum*. Nom d'une pâte alimentaire faite avec des amandes de cacao torréfiées, et du sucre, et souvent quelques aromates. Non aromatisée, on l'appelle *chocolat de santé*; aromatisée avec la vanille, on lui donne le nom de *chocolat à la vanille*. Ce dernier réunit à sa faculté nutritive la propriété excitante.

CHOLAGOGUE, adj. *cholagogus*, χολαγωγὸς, de χολὴ, bile, et de ἄγω, je chasse : épithète donnée par Galien

aux purgatifs qui agissent spécialement en faisant couler la bile. Inusité.

Cholédographie, s. f. *choledographia*, de χολὴ, bile, et de γραφὴ, description; description de ce qui concerne la bile. Inusité.

Cholédologie, s. f. *choledologia*, de χολὴ, bile, et de λογος, discours; traité, dissertation sur la bile. Inusité.

Cholédoque, adj. *choledocus*, χοληδόχος, de χολὴ, bile, et de δοχὸς, qui contient; qui appartient au foie et à la vésicule biliaire. C'est le sens qu'a ce mot dans Galien. *Conduit* ou *canal cholédoque*; conduit biliaire formé par la réunion des conduits hépatique et cystique, aboutissant au duodénum.

Cholera, s. m. *cholera*, χολέρα, de χολὴ, bile, et de ῥεω, je coule: maladie dans laquelle la bile sécrétée en quantité extraordinaire donne lieu à des vomissemens et des évacuations alvines abondantes. Cette expression se trouve dans Hippocrate et dans Galien. Les Latins y ont ajouté le mot *morbus*, maladie, et les Français ont transporté dans leur langue les deux mots *cholera morbus*, pour désigner la maladie appelée *cholera* par les Grecs. On l'a aussi appelée *trousse-galant*. Sauvages et Cullen en font un genre dans leur nosologie. M. Pinel le regarde seulement comme une espèce d'embarras gastrique.

Cholérique, adj. *cholericus*, χολερικος (même étym.); qui appartient au *cholera*: *fièvre cholérique*. Il est aussi synonyme de bilieux: *tempérament cholérique*. Peu usité.

Cholose, s. f. *cholosis*, χώλωσις, de χωλὸς, boiteux ou manchot: difformité qui consiste dans la privation d'un bras ou d'une jambe. Inusité.

Chondro-glosse, adj. *chondro-glossus*, de χονδρὸς, cartilage, et de γλῶσσα, la langue. *Muscle* chondro-glosse: c'est une portion de l'hyo-glosse. *Voy.* ce mot.

Chondrographie, s. f. *chondrographia*, de χονδρὸς, cartilage, et de γραφὴ, description. Description des cartilages.

Chondrologie, s. f. *chondrologia*, de χονδρὸς, cartilage, et de λόγος, discours: traité sur les cartilages. Inusité.

Chondro-ptérygien, adj. *chondropterygeus*, de χονδρὸς, cartilage, et de πτέρυξ, aile: se dit des poissons *cartilagineux*. *Voy.* ce mot.

Chondro-syndème, s. m. *chondrosyndesmus*, χονδροσύνδεσμος, de χονδρὸς, cartilage, et de συνδεσμος, ligament; union des os qui a lieu au moyen d'un cartilage. Mot employé par Galien. Inusité.

Chondrotomie, s. f. *chondrotomia*, de χονδρὸς, cartilage, et de τεμνειν, disséquer; dissection des cartilages. Inusité.

Chordapse, s. m., *chordapsus*, χορδαψὸς, de χορδὴ, intestin, et de ἅπτειν, lier; colique violente occasionnée par le resserrement des intestins, qui semblent avoir été liés ou noués: maladie plus connue sous les noms d'*ilæus* et de *passion iliaque*.

Chorée, s. f. *chorea*, χορεία. Ce mot, en grec, signifie danse. On l'a appliqué à une maladie qui consiste dans des mouvemens continuels, irréguliers et involontaires d'un ou plusieurs membres, et quelquefois même des muscles du visage et de ceux du tronc: on l'a encore appelée *chorea sancti Viti*, *danse de St.-Vit*, et *danse de St.-Guy*. C'est seulement depuis quelques années que le mot *chorea* a été francisé. Galien a décrit cette maladie sous le nom de σκελοτύρβη, *scelotyrbe*. Sauvages et Cullen l'ont classée parmi les affections spasmodiques; et M. Pinel, parmi les névroses de la locomotion.

Chorion, s. m. *chorion*, χόριον ou χωρίον, de χωρειν, contenir, renfermer; la plus extérieure des membranes qui enveloppent le fœtus. — On donne encore ce nom à la portion la plus épaisse du tissu de la peau. *Voy.* Peau.

Choroïde, adj. *choroideus*, *choroides*, χοροειδὴς, de χόριον, le chorion, et de εἶδος, forme, ressemblance: se dit en anatomie de plusieurs parties qui ressemblent au chorion par la multitude de vaisseaux qu'elles contiennent. *Membrane choroïde*, ou simplement *choroïde*: membrane très-mince et d'une couleur très-foncée qui revêt intérieurement la sclérotique; on la nomme encore *uvée*. *Voy.* Œil. *Plexus choroïdes*: replis de la pie-mère qui s'observent à la partie interne des ventricules latéraux du cerveau.

Choroïdien, adj. *choroideus*, même étymologie et même signification que le précédent: mot adopté par M. Chaussier, pour désigner divers organes situés à l'intérieur du cerveau, et qui ont des rapports avec les plexus choroïdes. *Toile choroïdienne*; membrane

mince composée de deux feuillets, qui sont des prolongemens de la pie-mère. Elle se voit lorsqu'on a enlevé la voûte à trois piliers (trigone cérébral, Ch.) : les plexus choroïdes n'en sont qu'une dépendance. *Veines choroïdiennes*, ou veines de Galien : ce sont des veines qui traversent la toile de même nom. *Sinus choroïdien*, ou longitudinal supérieur : sinus qui occupe le bord inférieur de la faux du cerveau (septum médian, Ch.).

Chose, s. f. du latin *causa*, pris pour *res*. On distinguoit autrefois en médecine trois sortes de *choses* : 1°. les *choses naturelles* (*res naturales*, ou *secundùm naturam*), ou celles qui, par leur réunion, étoient censées constituer la nature de l'homme, savoir : les élémens, les tempéramens, les humeurs, les esprits, les parties similaires et les fonctions ; 2°. les *choses non naturelles* (*res non naturales*), ou celles qui, lorsqu'on en fait un usage convenable, entretiennent la vie et la santé, et qui, au contraire, la détruisent lorsqu'on en fait abus : ce sont, l'air, les alimens, le mouvement et le repos, le sommeil et la veille, les humeurs retenues ou évacuées, les passions de l'ame ; ces choses font ce qu'on appelle la matière de l'hygiène ; 3°. les *choses contre nature* (*res contrà naturam*), ou celles qui tendent à détruire l'homme, c'est-à-dire les maladies et tout ce qui y a rapport.

Chou, s. m. *brassica*, L. Genre de plantes de la famille des crucifères, très-nombreux en espèces, et dont les principales ne sont guère employées que comme aliment.

Choufleur, s. m. *excrescentia*, se dit, en pathologie, d'une sorte d'excroissance ou végétation branchue, assez semblable à une tête de choufleur, et qui reconnoît pour cause le virus syphilitique.

Chromate, s. m. *chromas*. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide chromique avec les bases salifiables. Les chromates ne sont employés qu'en peinture.

Chrome, s. m. *chromum*, du grec χρωμα, couleur : métal particulier ainsi nommé parce qu'il forme des combinaisons colorantes avec beaucoup de corps. Il est acidifiable, et a été découvert pour la première fois à l'état d'acide dans le plomb rouge de Sibérie, ensuite à l'état d'oxyde dans les aigues-marines, les bérils, les émeraudes, dont il est le principe colorant. Il est d'un blanc tirant sur le gris, très-fragile, très-difficilement fusible. Ses dissolutions dans les acides sont toutes vertes. A l'état d'oxyde, il est vert : à l'état d'acide, il est rouge ; et ses diverses combinaisons sont employées avec avantage pour la coloration des émaux et des cristaux. Elles sont inusitées en médecine.

Chromique, adj. *chromicus*, qui est formé par le métal qu'on appelle *chrome*. *Acide chromique*.

Chronique, adj. *chronicus*, χρονικὸς, de χρονὸς, temps : se dit des maladies qui parcourent lentement leurs périodes. Il est opposé au mot *aigu*.

Chronogunée, s. f. *chronogunea*, de χρονος, temps, période, et de γυνὴ, femmes : périodes des femmes, règles, menstruation ; hémorrhagie qui revient périodiquement chez une femme aux époques de la menstruation. Inusité.

Chrysalide, s. f. *chrysalis*, χρυσαλὶς, de χρυσος, or : état intermédiaire entre celui de chenille et celui de papillon.

Chrysanthème, s. m. *chrysanthemum*, χρυσανθεμον, de χρυσὸς, or, et de ἄνθος, fleur ; fleur de couleur d'or : c'est le nom d'un genre de plantes de la famille des corymbifères, dont plusieurs espèces ont les fleurs de couleur dorée.

Chryside, s. f. *chrysis* (χρυσὶς, gén. χρυσίδος est adj., et signifie qui est d'or) : genre d'insectes dont le corps brille des plus belles couleurs, et qu'on a nommé vulgairement guêpe dorée. L'espèce *chrysis ignita*, L., a été recommandée en Allemagne contre la paralysie. C'est un stimulant dont l'action paroît être analogue à celle des cantharides.

Chrysocolle, s. f. *chrysocolla*, χρυσοκόλλα, de χρυσὸς, or, et de κόλλα, colle : nom donné au borax ou borate sursaturé de soude, parce qu'il est propre à souder l'or. Dioscoride et Galien ont parlé de ses propriétés médicales. *Voy.* Borate de soude.

Chrysolithe, s. f. *chrysolithus*, χρυσόλιθος, de χρυσὸς, or, et de λίθος, pierre ; pierre précieuse de couleur d'or, qui a été autrefois employée comme cardiaque et céphalique : inerte, inusitée depuis long-temps.

Chrysomèle, s. f. *chrysomela*, de χρύσομηλον, pomme d'or, orange : gen-

re d'insectes dont plusieurs espèces ont été recommandées comme jouissant d'une vertu anti-odontalgique, qui n'est rien moins que démontrée.

Chrysopée, s. f. *crysopea*, χρυσοποιεια, de χρυσὸς, or, et de ποιέω, je fais : art de faire de l'or ; plus connu sous le nom d'*alchimie*.

Chrysoprase, s. f. *chrysoprasus*, χρυσοπράσος, de χρυσὸς, or, et de πρασον, porreau : pierre précieuse d'un vert de porreau, et tirant sur la couleur d'or ; espèce d'émeraude. *Voy.* ce mot.

Chrysulée, s. f. de χρυσὸς, or, et de ὑλιζειν, purifier : nom donné anciennement à l'eau régale (acide nitro-muriatique), à cause de sa propriété de dissoudre l'or. Inusité.

Chute, s. f. *casus*, action de tomber. On dit qu'une personne *a fait une chute*, quand elle est tombée, soit de sa hauteur, soit d'un lieu plus ou moins élevé. On dit aussi en médecine, la *chute des cheveux* (*defluvium capillorum*) ; la *chute d'une escharre* (*escharæ solutio*), etc. On entend par *chutes de la luette*, *de la matrice du rectum*, le relâchement de ces divers organes : en ce sens le mot *chute* est rendu en latin par *prolapsus*, qui est même employé de préférence en français par les gens de l'art.

Chylaire, adj. *chylaris*, qui est relatif au chyle. Inusité, le mot chyleux ayant la même signification.

Chyle, s. m. *chylus*, χυλὸς. Ce mot, en grec, signifie toute espèce de suc ou de liqueur extraite des plantes ou des animaux. Hippocrate l'emploie pour désigner *la tisane* qui est une décoction d'orge. Galien l'a appliqué à l'humeur qui est le résultat immédiat de la digestion à cause de la ressemblance grossière qu'elle a avec cette décoction. Le *chyle* est donc une humeur blanchâtre qui provient des alimens digérés, et qui est conduit au canal thorachique par un ordre de vaisseaux particuliers, après avoir subi une élaboration nouvelle dans les glandes du mésentère. Il est composé, comme le sang, d'une partie séreuse et d'une partie fibrineuse.

Chyleux, adj. *chylosus*, qui appartient au chyle, qui a de l'analogie avec le chyle. On dit un *fluide chyleux*, pour désigner une humeur qui ressemble au chyle, et non pour indiquer le *chyle* lui-même, comme le font quelques écrivains peu corrects. On dit aussi les *vaisseaux chyleux* : il vaut mieux dire *chylifères*.

Chylification, s. f. *chylificatio* (en grec χύλωσις, χυλωποίησις), de *chylus*, chyle, et de *facere*, faire. Formation du chyle : c'est un des résultats de la digestion.

Chylifère, adj. *chylifer*, de *chylus*, chyle, et de *fero*, je porte ; qui porte le chyle. *Vaisseaux chylifères* (vaisseaux chyleux, veines lactées) : vaisseaux lymphatiques du mésentère, qui, suivant les physiologistes modernes, pompent le chyle à mesure qu'il se forme, et le conduisent au canal thorachique.

Chylose, s. f. *chylosis*, χύλωσις. Synonyme de chylification.

Chyme, s. m. *chymus*, de χυμός, suc. On ne sauroit déterminer la différence que les Grecs mettoient entre χυμος et χυλος; mais les physiologistes modernes entendent par *chyme* ou *chymus*, une sorte de bouillie grisâtre et homogène formée par la masse alimentaire, après qu'elle a été soumise à la digestion stomacale. C'est de cette masse que provient le *chyle*. *Voy.* ce mot. Il paroît, d'après Castelli, que les anciens prenoient les mots *chyme* et *chyle*, précisément en sens inverse de celui où on les prend aujourd'hui.

Chymie. *V.* Chimie.

Cibation, s. f. *cibatio*, de *cibare*, nourrir, donner à manger; opération chimique à l'aide de laquelle on donne à une substance plus de solidité. Inusité.

Cicatrice, s. f. *cicatrix* (en grec ὀυλὴ) de *cæcare*, rendre aveugle, parce que la *cicatrice* cache la plaie ; pellicule d'abord rougeâtre, et ensuite de la même couleur que la peau, qui se forme sur une plaie et en réunit les bords. Il s'entend aussi de la réunion de toutes les parties divisées ; la *cicatrice des os* est plus généralement connue sous le nom de *cal*. On nomme *cicatrices vicieuses* celles qui gênent les fonctions ou les mouvemens d'un organe ou d'une partie quelconque.

Cicatricule, s. f. *cicatricula*, diminutif de cicatrice, petite cicatrice. Se dit principalement d'une petite tache blanche qui se remarque à la surface de l'œuf fécondé.

Cicatrisant, adj. *cicatricans* (επουλωτικος) : qui cicatrise, qui est propre à déterminer la formation d'une cicatrice. L'admission de *remèdes cicatri-*

sans est fondée sur des vues tout-à-fait hypothétiques.

Cicatrisation, s. f. *cicatrisatio*, de *cicatrix*, cicatrice, et de *actio*, action; l'action, l'opération de la nature qui produit la cicatrice. Dans un sens plus étendu, ce mot s'applique à la réunion naturelle des parties du corps vivant, quelles qu'elles soient, qui ont éprouvé quelque solution de continuité; ainsi, non-seulement la peau, mais le tissu cellulaire, les os et tous les tissus de notre organisation, peuvent devenir le siége de la *cicatrisation*. Bichat a prouvé que le travail de la nature étoit uniforme dans toute cicatrisation.

Cicatriser, v. a. *cicatricare*, déterminer la formation d'une cicatrice. C'est ainsi qu'on a cru long-temps que certains onguens pouvoient *cicatriser* les plaies ou les ulcères; mais on sait aujourd'hui que les unes et les autres *se cicatrisent* ou se guérissent spontanément dès qu'on a fait cesser les causes qui s'opposoient à leur *cicatrisation*.

Cicutaire. *Voyez* Cigue.

Cidre, s. m. *pomaceum*. Ce mot s'écrivoit, dit-on, autrefois, *sidre*, de *sicera*, en grec σικέρα, qui signifie toute espèce de liqueur fermentée autre que le vin: c'est une boisson faite avec le jus des pommes, et aussi quelquefois avec celui des poires ou même des fruits du cormier.

Cierges, s. m. plur. Famille de plantes grasses, plus connue sous le nom de *cactiers*. *Voyez* ce mot.

Cigue, s. f. *cicuta*. On donne ce nom à plusieurs espèces de plantes qui appartiennent à des genres différens de la famille des ombellifères: telles sont spécialement, 1° la petite ciguë ou ciguë aquatique *cicuta virosa*, L., *cicutaria aquatica*, Lmk, plante narcotique et vénéneuse, que quelques écrivains ont confondue avec le *phellandrium aquatique*; 2° la grande ciguë ou ciguë commune, *conium maculatum*, L., *cicuta major*, Lmk; plante indigène narcotique, comme la précédente, mais très-employée comme calmante. C'est cette plante dont l'extrait a été tant préconisé par Stork, dans les engorgemens glanduleux qu'il regardoit comme des squirrhes et comme des cancers.—On ne sait pas à quelle espèce appartenoit le poison appelé *ciguë*, dont on se servoit à Athènes pour faire périr ceux que l'Aréopage avoit condamnés à mort. Elle est rapportée par les uns au *cicuta virosa*, L., et par les autres au *conium maculatum*, L., etc.

Cil, s. m. *cilium* (ταρσος), de *celare*, cacher. Les *cils* sont les poils qui bordent les paupières.—Les botanistes donnent également ce nom à des poils d'une certaine longueur qui naissent au bord d'une partie quelconque d'une plante, et qui sont rangés sur une seule ligne. Cette partie est alors dite *ciliée*.

Ciliaire, s. f. *ciliaris*, qui appartient aux cils: c'est dans ce sens qu'on dit le *bord ciliaire* des paupières. Mais cette épithète a aussi été appliquée à diverses parties qui entrent dans la structure de l'œil, à cause de la ressemblance que présente l'une d'elles (les procès ciliaires) avec les cils. Ainsi, l'on nomme 1° *ligament*, *cercle* ou *corps ciliaire*, une espèce d'anneau formé par une substance molle et spongieuse, dont la nature intime est inconnue, et placé à la jonction de la sclérotique et de la cornée, d'une part, et à celle de la choroïde et de l'iris, de l'autre; 2° *procès ciliaires*, des replis et des prolongemens de la choroïde qui se portent derrière l'iris, où ils forment des rayons convergens; 3° *artères*, *veines* et *nerfs ciliaires*, les vaisseaux et les nerfs qui se rendent au corps et aux procès ciliaires. Les artères sont fournies par l'ophthalmique: on les distingue en *ciliaires courtes* au nombre de trente ou quarante qui se distribuent aux procès ciliaires; *ciliaires longues*, au nombre de deux seulement, et *ciliaires antérieures* au nombre de deux ou trois, qui se portent à l'iris. Les *veines ciliaires* se réunissent à celles de la choroïde, pour se rendre avec elle au tronc de la veine ophthalmique. Les *nerfs ciliaires* viennent du ganglion ophthalmique.

Cilié, adj. *ciliatus*, dont le bord est garni de cils. Bot. *Voyez* Cil.

Cilier, ère, adj. Le même que Ciliaire. *Voyez* ce mot.

Cillement, s. m. *nictatio*; sorte de spasme des paupières dans lequel les yeux se ferment et s'ouvrent alternativement avec beaucoup de rapidité. Synonyme de *clignotement*, qui est plus usité.

Ciller, v. n. de *cilium*, cil; mouvoir les cils; clignoter, en latin *nictare* (on trouve aussi *cillere*, mais il n'est pas dans les bons auteurs).—En hippiatrique, *ciller* se dit d'un cheval auquel il vient plusieurs poils blancs au-dessous des yeux.

Cillose, s. f. synonyme de *cillement*. Inusité.

Cime, s. f. *cima* ou *cyma*, de κῦμα, la partie la plus élevée de la tige : assemblage de fleurs dont les pédoncules communs nés du même point de la tige, se subdivisent ensuite irrégulièrement et se terminent tous à-peu-près à la même hauteur. Exemple : le sureau.

Cimeux, adj. *cymosus*, disposé en *cime*. Bot.

Cimolée (terre), *cimolia terra*, κιμωλία γῆ, espèce d'argile dont parle Galien, et qui a été ainsi nommée de *Cimolis*, île de l'Archipel d'où on la faisoit venir. Elle passoit pour astringente et résolutive. Inusitée.

Cina. *Voy.* Semen contra.

Cinabre. *Voyez* Cinnabre.

Cinclèse, s. f. *cinclesis*, κίγκλισις, κιγκλισμὸς, agitation, mouvement fréquent et peu étendu : c'est ainsi que le définit Galien. Hippocrate s'est servi de cette expression en parlant du mouvement précipité de la poitrine. Plusieurs auteurs l'on employé, dit-on, comme synonyme de cillement ou clignotement. Inusité.

Cinéfaction, s. f. *cinefactio*, de *ciner*, cendre, et de *facio*, je fais : combustion du bois et autres matières qui fournissent de la cendre. Inusité. Remplacé par Incinération.

Cinération, s. f. *cineratio*, de *ciner*, cendre ; l'action de brûler, de réduire en cendres. Synonyme d'*incinération*, qui est plus usité.

Cinnabre ou Cinabre, s. m. *cinnabaris* ou *cinabaris*, *cinabarium*, κιννάβαρι ; substance métallique d'un rouge foncé, qui n'est autre chose qu'une combinaison du soufre avec le mercure, nommée aujourd'hui *sulfure de mercure*. *Voyez* ce mot. Pline et Galien l'out confondu avec le *minium* (oxyde de plomb rouge). On l'appelle *cinnabre natif* ou *cinnabre artificiel*, suivant qu'il est fourni par la nature ou par les procédés de la chimie. Ce qu'on nomme *cinnabre d'antimoine*, est également du sulfure de mercure, résultant de la décomposition du sublimé corrosif (muriate de mercure suroxydé) par le sulfure d'antimoine.

Cinnamome, s. m. *cinnamomum*, L. Nom pharmaceutique du cannellier, *laurus cinnamomum*, L. *V.* Cannelle.

Circoncision, s. m. *circumcisura*, *circumcisio*, de *circum*, autour, et de *cædere*, *cæsum*, couper ; incision circulaire ; περιτομη : opération chirurgicale qui consiste à retrancher une portion du prépuce. Elle devient nécessaire toutes les fois que cette partie a une longueur excessive.

Circoncisse, adj. *circumcissus*, de *circum*, autour, et de *cædere* ou *scindere*, couper, fendre. Il se dit, en botanique, d'un péricarpe qui s'ouvre transversalement en deux parties, à-peu-près comme une boîte à savonnette. Inusité.

Circonférence, s. f. *circumferentia*, de *circum*, autour, et de *fero*, je porte : ligne courbe fermée qui sert de limite au cercle, à l'ellipse, etc. — En anatomie, ce mot est synonyme de contour : la *circonférence du bassin*. — En pathologie, on lui a donné un sens encore plus étendu, et on s'en est servi pour indiquer toute la périphérie du corps. C'est ainsi qu'on a dit : *porter les humeurs vers la circonférence*, etc.

Circonflexe, adj. *circumflexus*, de *circum*, autour, et de *flexus*, fléchi ; courbé circulairement. Epithète donnée à un nerf et à plusieurs vaisseaux. Le *nerf circonflexe* (scapulo-huméral, Ch.) est le même que l'*axillaire* (*Voy.* ce mot). *Artères* et *veines circonflexes*. Dans l'ancienne nomenclature, on distingue : 1° au bras, les *circonflexes antérieure* et *postérieure* (branches de la scapulo-humérale, Ch.), qui naissent de l'axillaire, tantôt séparément, tantôt par un tronc commun ; 2° à la cuisse, les *circonflexes externes* et *interne* (sous-trochantériennes, Ch.) fournies par la profonde de la cuisse. Dans la nomenclature méthodique de M. Chaussier, l'artère et la veine *circonflexes de l'ilium* correspondent aux artère et veine iliaques antérieures. *Voy.* Iliaque.

Circonscrit, adj. *circumscriptus*, de *circum*, autour, et de *scribere*, *scriptum*, écrire, tracer : limité, borné. On nomme *tumeur circonscrite*, celle dont les limites sont bien prononcées, par opposition à celles qui s'élèvent insensiblement au-dessus des parties voisines.

Circonvolution, s. f. de *circumvolvere*, s'entortiller autour : mot rendu en latin par *gyrus*. On nomme *circonvolutions* les contours que décrivent les intestins renfermés dans l'abdomen. On donne également ce nom aux saillies sinueuses de la surface du cerveau et du cervelet, parce qu'elles ressemblent,

surtout les premières, aux circonvolutions intestinales.

Circulaire, adj. *circularis*, de *circulus*, un cercle, qui a la forme, la figure d'un cercle : *amputation circulaire*. On dit aussi substantivement une *circulaire*, en parlant du cercle que décrit une bande autour d'un membre.

Circulation, s. f. *circulatio*, de *circum*, autour, et de *ferre*, *latum*, porter : mouvement circulaire du sang. C'est improprement qu'on a étendu le nom de *circulation* au mouvement de la lymphe. Dans la *circulation du sang*, on distingue la *circulation générale* qui embrasse les mouvemens successifs du sang dans tous les vaisseaux qu'il parcourt habituellement ; puis la *grande* et la *petite circulations* dont se compose la première, et qui se rapportent, l'une au trajet du sang dans les différentes parties du corps, depuis le ventricule gauche jusqu'à l'oreillette droite ; l'autre a son cours à travers les poumons, depuis le ventricule droit jusqu'à l'oreillette gauche. On appelle encore *circulation capillaire*, les mouvemens du sang et des autres fluides dans les vaisseaux capillaires.

Circulatoire, adj. *circulatorius*, qui a rapport à la circulation : *mouvement circulatoire*.

Circumfusa, s. m. plur. Mot emprunté du latin, et qui signifie *choses environnantes* : c'est le nom que M. Hallé a donné à la première classe des choses qui font la matière de l'hygiène. Cette classe comprend l'atmosphère, les climats, les habitations, en un mot tout ce qui agit habituellement sur l'homme par une influence extérieure et générale.

Cire, s. f. *cera* ; un des matériaux immédiats des végétaux. Substance inflammable, jaune, solide, produite par les abeilles, et dont elles composent les alvéoles dans lesquelles elles déposent leur provision de miel, et élèvent leur progéniture. La cire fait la base du cérat et de plusieurs autres composés emplastiques. — On a donné autrefois le nom de *cire des oreilles* au *cérumen*. *Voyez* ce mot.

Ciroene. *Voyez* Ceroene.

Ciron, genre d'insectes. *Voy.* Acarus.

Cirrhe, s. m. *cirrhus*, *clavicula*, *capreolus*, *helix* (Bot.). Filament délié qui se roule en forme de tire-bouchon autour des corps qui avoisinent la plante à laquelle il appartient, et qui sert à la fixer à ces corps. On l'appelle aussi vrille.

Cirrhé, adj. *cirrhatus*, qui affecte la forme, ou remplit les fonctions de cirrhe. *Une feuille*, *un pétiole cirrhés*.

Cirrheux, adj. *cirrhosus*, terminé en véritable cirrhe : tel est le pétiole de la gesse.

Cirrhifère, adj. *cirrhiferus*, de *cirrhus*, cirrhe, et de *fero*, je porte ; qui porte des cirrhes ou vrilles.

Cirsocèle, s. m. ou f. *cirsocele*, κιρσοκήλη, de κιρσὸς, varice, et de κηλὴ, hernie, tumeur ; tumeur formée par les veines du cordon spermatique devenues variqueuses. C'est la même chose que *varicocèle* qui est plus usité.

Cirsomphale, s. m. *cirsomphalus*, de κιρσὸς, varice, et de ομφαλος, nombril : proprement varices du nombril ; mais ce nom a été donné à la dilatation anévrysmale des artères de cette région. Inusité.

Cirsophthalmie, s. f. *cirsophthalmia*, de κιρσὸς, varice, et de οφθαλμὸς, œil ; ophthalmie variqueuse. C'est l'ophthalmie ordinaire portée à un très-haut degré, et dans laquelle les vaisseaux de la conjonctive sont très-injectés. Ce nom lui a été donné par Lenest. Inusité.

Ciseau, s. m. *fabrile scalprum*, outil de menuisier dont on a fait un instrument chirurgical qui sert à retrancher des os les portions altérées.

Ciseaux, s. m. pl. *forfices*, instrument très-connu composé de deux lames croisées et mobiles sur un axe. Les *ciseaux* dont se servent les chirurgiens sont *droits* ou *courbes*. On distingue parmi ceux-ci ceux qui sont *courbes sur leur plat*, et qu'on appelle aussi *ciseaux à cuiller*, et ceux qui sont *courbés latéralement* : ces derniers ne sont plus employés ; on leur préfère les *ciseaux coudés*, c'est-à-dire dont les lames font un angle plus ou moins obtus avec les branches, quoique les unes et les autres se trouvent sur le même plan.

Ciste, s. m. *cistus*, L., du grec, κιστος, boîte, capsule ; genre de plantes dont toutes les espèces portent leurs semences renfermées dans de petites capsules très-remarquables. Ce genre appartient à la polyandrie digynie, L. ; famille des *cistes*, J., à

laquelle il a donné son nom. L'espèce *cistus creticus*, est un arbrisseau de de l'île de Crête, d'où l'on retire la substance résineuse connue sous le nom de *ladanum* ou *labdanum*.

CISTES, s. m. *cisti*; famille de plantes qui constitue l'ordre vingtième de la classe des dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes (système de Jussieu). — Calice pentaphylle : corolle pentapétale : étamines indéfinies : un style, un stigmate : capsule polysperme, multivalve : tiges ligneuses ou herbacées : feuilles alternes ou opposées, avec ou sans stipules, souvent persistantes. Fleurs en grappe, simples, roulées en volute avant leur épanouissement, ou disposées en corymbe : embryon courbé ou roulé en spirale, et entouré d'un périsperme charnu.

CITERNE, s. f. *cisterna*, de κιστα, coffre; réservoir. Les anatomistes ont donné autrefois le nom de *citerne* à certaines parties du corps qui servent de réservoir à quelques humeurs : tel est le quatrième ventricule du cerveau; tel est encore le réservoir de Pecquet, nommé *citerne lombaire*, où viennent aboutir les veines lactées qui y déposent le chyle transmis de là dans le canal thorachique. Inusité.

CITRATE, s. m. *citras*, de *citrus*, citron. Genre de sels dont l'acide citrique est un des principes constituans.

CITRIN, adj. *citrinus*, de couleur de citron. *Onguent citrin*, onguent dont on fait souvent usage pour le traitement de la gale, et qui contient une assez grande quantité de mercure : il a les inconvéniens de toutes les préparations mercurielles.

CITRIQUE, adj. *citricus*, qui provient du citron : acide citrique.

CITRON, fruit du citronnier, *citrus medica*, L. Orangers, J. Hespéridées, V. Polyadelph., icosand. L. ♄. Italie, France mérid. — Le suc de ce fruit, étendu d'eau, est un rafraîchissant des plus agréables, très-usité dans les fièvres essentielles, bilieuses et adynamiques. L'écorce est tonique.

CITRONNELLE, s. f. surnom que l'on donne à deux plantes différentes, la petite absinthe, *artemisia pontica*, et la mélisse officinale, *melissa officinalis*.

CITROUILLE, s. f. *cucurbita citrullus*, L. Plante du genre courge, dont les semences sont regardées comme tempérantes et constituent une des quatre semences froides majeures des anciens. — Le fruit est un aliment.

CITTA ou CISSA, s. f. Mots latins empruntés du grec κίττα et κίσσα. Synonymes de *pica*. Inusités.

CIVETTE, substance en partie résineuse et d'une odeur très-agréable, qui se sécrète dans une poche située près de l'anus du *viverra zibetha* mâle et femelle. La civette est un anti-spasmodique pour ainsi dire inusité aujourd'hui à cause de sa rareté.

CLAIR, adj. *limpidus*, *pellucidus*, transparent, limpide : se dit de toute liqueur qui n'est point mêlée de matières solides, quelle que soit la ténuité de celles-ci; et qui, lorsqu'elle n'est pas très-foncée, est parfaitement transparente. Il est opposé à trouble. L'*urine claire* n'est donc pas celle qui est pâle ou sans couleur comme de l'eau, mais celle qui ne tient en suspension aucun corps qui en trouble la transparence.

CLAIRET, s. m. *claretum*, infusion aromatique dont le vin est l'excipient, et à laquelle on ajoute du miel ou du sucre. Inusité.

CLANGOR, s. m. *clangor*, κλαγγη, mot employé par Hippocrate pour désigner le bruit d'une voix aigre et sifflante. Vogel en a fait une espèce de maladie qui répond à la paraphonie de Sauvages et de Cullen. Inusité en français.

CLAPIER, s. m. *latibulum*, dérivé du grec κλέπτειν, cacher; foyer purulent caché dans les chairs ou sous la peau.

CLARIFICATION, s. f. *clarificatio*, de *clarus*, clair, et de *facio*, je fais : opération qui consiste à rendre claire, limpide, une liqueur auparavant trouble ou louche. Elle comprend la *dépuration*, la *décantation* et la *filtration*. *V.* ces mots. On se sert ordinairement, pour clarifier, de blancs d'œufs battus qui enveloppent facilement les matières suspendues dans un liquide, et se séparent avec elles; le charbon, le carbonate de chaux, l'alun, les acides et l'alcool, sont aussi quelquefois employés au même usage, à cause de la propriété qu'ils ont d'absorber ou de précipiter plusieurs des substances qui peuvent troubler la transparence d'une liqueur.

CLARIFIÉ, adj. *clarificatus*. Se dit des liquides qu'on a soumis à la clarification : *petit-lait clarifié*.

CLARIFIER, v. a. *clarificare*, rendre clair. *V.* CLARIFICATION.

Classe, s. f. *classis*, en grec κλησις, de καλέω, j'appelle, je convoque : assemblage ou collection d'un grand nombre d'individus. Dans les divisions systématiques, la *classe* occupe le premier rang.

Classification, s. f. *classificatio*, de *classis*, classe, et de *facio*, je fais : formation des classes ; distribution méthodique ou systématique d'une collection d'êtres, d'objets, de choses de quelque nature qu'elles soient, en classes, ordres, genres, espèces et variétés. La classification des êtres naturels est l'objet des méthodes ou des systèmes des naturalistes. La classification des maladies constitue proprement la nosologie.

Claudication, s. f. *claudicatio*, de *claudere*, boiter, en grec χωλωσις : l'action de boiter ; effet du raccourcissement ou de l'allongement d'un des membres inférieurs, ou de l'ankylose de quelqu'une des articulations qui leur appartiennent, ou simplement la douleur qui a son siége dans l'un d'eux, et qui en gêne les mouvemens. — Les vétérinaires distinguent trois sortes de claudication, qui sont comme autant de degrés différens : la *feinte*, la *boiterie basse*, et la *marche à trois jambes*. *V.* ces mots.

Clavé ou **Claviforme**, adj. *clavatus*, de *clavus*, clou ; qui ressemble à un clou, ou plutôt à une massue : se dit, en botanique, des parties qui vont en augmentant de volume depuis leur point d'insertion jusqu'au point opposé.

Claveau, s. m. ou **Clavelée**, s. f. *pustula* ; maladie éruptive et contagieuse propre aux bêtes à laine, et qui paroît avoir beaucoup d'analogie avec la petite-vérole. Ces deux mots (dérivés de *clavus*, clou) ont été jusqu'à présent employés comme synonymes. M. Odier a proposé de leur donner à chacun un sens précis, d'appeler *clavelée* la maladie dont nous venons de parler, et *claveau* le virus renfermé dans les pustules qui la caractérisent, virus qui, étant inoculé, peut la transmettre à d'autres individus. Cette distinction a déjà été adoptée dans le Dict. des Sciences méd.

Clavelée. *Voy*. **Claveau**.

Clavelisation, s. f. inoculation de la clavelée.

Claviculaire, adj. *clavicularis* ; qui a rapport à la clavicule.

Clavicule, s. f. *clavicula*, dimin. de *clavis* (clef), aussi employé dans le même sens, en grec κλειδιον, κλεὶς : os qui sert d'arc-boutant à l'épaule, et qu'on a comparé à la *clef* d'une voûte. Il s'articule par une de ses extrémités avec le sternum, et par l'autre avec l'omoplate.

Claviculé, adj. *claviculatus*, pourvu de clavicules : *animaux claviculés* : tels sont les singes.

Clef, s. f. *clavis*, κλεὶς, instrument qui sert à fermer et à ouvrir. *Clef de trépan* (*clavis terebræ*), petit instrument d'acier employé pour démonter la pyramide et la séparer de la couronne du trépan. *Clef de forceps* (*clavis forcipis*), autre petit instrument qui sert à démonter et à remonter le forceps. *Clef de Garengeot* ou *clef anglaise* (*clavis anglica*) ; instrument dont on se sert pour faire l'extraction des dents, et dont Garengeot passe pour être l'inventeur. Il a éprouvé diverses modifications : on distingue aujourd'hui la *clef à pompe*, la *clef à pivot* et la *clef à noix*. — On a aussi appelé *clefs du crâne* (*claves calvariæ*) de petits os qui se trouvent quelquefois placés à la jonction de quelques-uns des os plats qui forment cette voûte. Ils sont plus connus sous le nom d'*os wormiens*.

Cleisagre, s. f. *cleisagra*, κλεισάγρα, de κλεὶς, clavicule, et de ἄγρα, prise, capture : goutte fixée vers l'articulation de la clavicule avec le sternum. Mot employé par Amb. Paré. Inusité.

Clématite, s. f. *clematis*, L. Genre de plantes de la polyandr. polygyn., L. ; famille des renonculacées, J. Les espèces *clematis erecta* (clématite droite, flammule), et *clematis vitalba* (aubevigne, viorne, vigne blanche, herbe aux gueux), l'une et l'autre indigènes et vivaces, sont irritantes et peuvent être employées à l'extérieur avec succès, surtout la première contre la gale.

Clepsydre, s. f. *clepsydra*, κλεψύδρα, de κλεπτειν, cacher, et de ὕδωρ, eau : nom de diverses machines hydrauliques en usage chez les anciens, et d'un instrument dont on se servoit du temps de Paracelse pour conduire des fumigations dans l'utérus. Inusité.

Clermont-Ferrand (eaux minérales de), ville capitale du département du Puy-de-Dôme. Elles sont acidules et chaudes à 25 centigrades + 0.

Clignement, s. m. *conniventia*, mouvement par lequel on rapproche les

paupières l'une de l'autre, soit pour se garantir d'une trop vive lumière, soit pour apercevoir plus facilement des objets éloignés. Ce mot vient de κλίνειν, baisser.

Clignotante (membrane), membrane qui, chez les oiseaux, se trouve placée entre le globe de l'œil et les paupières, et que l'animal tire à volonté comme un rideau pour se garantir de l'impression de la lumière.

Clignotement, s. m. *nictatio*, clignement prompt et répété; mouvement par lequel on ferme subitement les paupières et on les rouvre immédiatement après: ce mouvement est presque involontaire; il est habituel chez certaines personnes.

Climactérique. *Voyez* Climatérique.

Climat, s. m. *clima*, κλίμα, région, pays dans l'étendue duquel la température et les autres conditions de l'atmosphère sont à-peu-près les mêmes.

Climatérique, adj. *climatericus* ou *climacteritus*, κλιμακτηρικὸς, de κλίμαξ, échelle, degré: mot qui signifie proprement par échelons, par degrés, et a été appliqué par les philosophes de l'antiquité à certaines périodes de la vie qu'ils regardoient comme critiques. Les *années climatériques* étoient, suivant les uns, toutes celles de la vie de l'homme qui sont des multiples du nombre sept: d'autres n'ont donné ce nom qu'aux années qui résultent de la multiplication de sept par un nombre impair: il en est qui n'ont admis que trois *climatériques*; quelques-uns enfin ont étendu ce nom aux multiples de neuf; mais tous ont reconnu pour *climatérique* la soixante-troisième année qu'on a nommé la *grande climatérique*, parce que soixante-trois est le produit de sept multiplié par neuf. Toute cette théorie se lie à la doctrine des nombres de Pythagore.

Clinique, adj. *clinicus*, κλινικος, de κλίνη, lit; qui a rapport au lit. *Leçon clinique*, celle qui se donne au lit du malade. *Médecine clinique*, celle qui s'occupe du traitement des maladies considérées individuellement: elle est aussi nommée médecine-pratique. *Clinique* est pris quelquefois substantivement pour *école clinique*, école où l'on apprend à connoître les maladies sur les malades mêmes.

Clinoïde, adj. *clinoides*, κλινοειδης, de κλίνη, lit, et de εἶδος, forme; qui a de la ressemblance avec un lit. *Apophyses clinoïdes*: ce sont quatre apophyses qui se remarquent à la face supérieure du corps de l'os sphénoïde, et qu'on a comparées aux quatre colonnes d'un lit. On les distingue en *antérieures* et en *postérieures*.

Cliquetis, s. m. *crepitus*, mot formé par imitation pour exprimer le bruit de corps solides et résistans qui se heurtent et glissent les uns sur les autres. On disoit autrefois le *cliquetis* des fragmens d'un os fracturé, comme on dit encore le cliquetis des armes; mais on rend aujourd'hui la même idée par le mot *crépitation*.

Cliséomètre, s. m. *cliseometrum*, de κλισις, pente, inclinaison, et de μετρον mesure; instrument destiné à mesurer le degré d'inclinaison du bassin. Cet instrument a été proposé et décrit successivement par M. Stein et par M. Osiander.

Clitoris, s. m. *clitoris*, κλειτορὶς, de κλειτοριζειν, toucher souvent, titiller; organe susceptible d'érection, situé à la partie supérieure de la vulve: sa structure est analogue à celle du pénis.

Clitorisme, s. m. Mot imaginé par M. Fournier, pour désigner l'abus que les femmes font quelquefois de leur sexe lorsqu'elles ont un clitoris volumineux.

Cloaque, s. m. *cloaca*, de *cluere*, purger, qui lui-même vient de κλυζω, je lave. Canal où se rendent, dans les oiseaux, les urines et les matières fécales, et qui sert en même temps de vagin ou *ovi-ductus* aux femelles.

Cloche, s. f. *campana*; vase de verre qui a la forme d'une cloche ou plutôt d'un cylindre dont la partie supérieure est bombée et qui sert de récipient. — *Cloche* se prend aussi comme synonyme d'ampoule; c'est-à-dire, pour une tumeur formée par l'épiderme soulevé et remplie de sérosité.

Cloison, s. m. *septum*, moyen de séparation entre deux cavités; nom donné en anatomie à diverses parties qui servent à diviser en deux une cavité, ou à séparer une cavité d'une autre. Telles sont la *cloison des oreillettes*, et celle *des ventricules* du cœur; la *cloison des fosses nasales*; la *cloison des sinus frontaux*; la *cloison transparente* ou *septum lucidum* (septum median, Ch.) qui est entre les deux ventricules latéraux du cerveau. Le voile du palais, le diaphragme, le médiastin, différens replis

de la dure-mère, etc., peuvent être considérés comme autant de cloisons. *Voy.* SEPTUM. — En botanique, on nomme *cloison* (*dissepimentum*) toute lame qui partage la cavité d'un fruit en plusieurs loges distinctes où sont renfermées les graines.

CLONIQUE, adj. *clonicus*, de *κλόνος*, tumulte : *spasme clonique*, mouvement tumultueux, irrégulier, indépendant de la volonté. *V.* SPASME et CONVULSION.

CLONISME, s. m. *clonismus* (même étym.). M. Baumes a compris, sous cette dénomination, les maladies qu'on rapportoient autrefois au spasme clonique, c'est-à-dire, les convulsions proprement dites.

CLOPORTE, s. m. *oniscus*, L. Insecte aptère, pourvu d'un grand nombre de pieds, ayant le corps ovale et aplati, les yeux immobiles, les antennes setacées; habitant les caves et les lieux humides. Il passe pour diurétique.

CLOU, s. m. *clavus*, de *claudere*, fermer : morceau de fer ou d'autre métal terminé en pointe à l'une de ses extrémités, et offrant vers l'autre un renflement ou tête. On a donné ce nom par analogie, en médecine, à des objets très-différens. Le mot *clou* est souvent employé comme synonyme de *furoncle* (*Voyez* ce mot); il paroît cependant qu'on comprend aussi sous ce nom la tumeur que les Grecs ont appelée *φυμα*. *Voyez* PHYMA. On a aussi appelé *clou* une tumeur de l'œil qui paroît être la même que le *staphylôme* (*Voyez* ce mot). On nomme *clou hystérique* une douleur de tête très-vive, bornée à un seul point et qui affecte particulièrement les femmes qui sont sujettes aux accès hystériques. Enfin, on appelle *clou de girofle* la fleur entière du giroflier.

CLOU DE RUE OU CHICOT, s. m. Nom que les hippiatres donnent à la maladie locale qui est produite par un clou ou tout autre corps étranger que les chevaux et autres gros bestiaux prennent dans la rue ou à la campagne, et qui pénètre dans la sole de corne, dans la sole charnue, et quelquefois jusqu'à l'os du pied. On distingue le *clou de rue* en simple, en grave et en incurable. Le premier ne perce que la sole ou la fourchette charnue, le second le tendon fléchisseur du pied; le troisième a lieu lorsque le même tendon a été piqué, et que la matière, par son séjour, a rongé le cartilage de l'os de la noix, ou lorsqu'on y applique des onguens caustiques ou corrosifs, ou enfin lorsque le clou a touché l'os de la noix ou de la couronne.

CLUNÉSIE, s. f. *clunesia*, de *clunes*, les fesses. Vogel désigne sous ce nom le phlegmon qui a son siége à la marge de l'anus. Inusité.

CLYSSUS, s. m. *clyssus*, *κλυσσος*, de *κλυζειν*, laver, ou de *κλυδων*, fluctuation. Mot employé par les anciens chimistes pour désigner les médicamens obtenus par la détonnation du nitre dont ils concentroient les vapeurs; ils les regardoient comme une sorte de quintescence à laquelle ils attribuoient de grandes propriétés. Le *clyssus de nitre* étoit le produit volatil de la detonnation du nitre par le charbon; le *clyssus de soufre* et celui d'*antimoine* le resultat de la décomposition du même sel par le soufre ou par l'antimoine; tous ces produits sont de même nature; ils sont formés de gaz azote et de gaz oxygène.

CLYSTÈRE, s. m. *clyster*, *clysterium*, *clysma*, *clysmus*, *enema*, en grec *κλυστὴρ* ou *κλυστήριον*, dont la racine est *κλυζειν*, laver : lavement, injection d'un liquide faite par l'anus dans les gros intestins, au moyen d'une seringue.

CNESME, s. m. *cnesmus*, *κνησμὸς*, synonyme de prurit, démangeaison. Se trouve dans Galien. Inusité.

COAGULANT, adj. *coagulans*, qui coagule, qui épaissit, qui donne de la consistance, de la solidité à ce qui étoit fluide; qui a la propriété de faire cailler le lait, de coaguler le sang, etc. L'admission de remèdes ou de poisons coagulans tient à l'opinion erronée où l'on étoit autrefois que les substances introduites dans l'économie vivante agissent sur les humeurs comme elles le feroient hors du corps.

COAGULATION, s. f. *coagulatio*, phénomène dans lequel un liquide se prend tout-à-coup en masse solide et tremblante; ou passage subit d'un corps liquide à l'état mou. C'est une sorte de solidification propre à certaines humeurs des animaux et à quelques sucs végétaux : tels sont, le lait, la lymphe, le sang, les sucs de pommes, de groseilles, et en général tous les liquides qui contiennent une quantité notable d'albumine ou de gélatine.

COAGULUM, s. m. Mot latin qui signifie *présure*, substance qui sert à

faire cailler le lait; en le transportant dans notre langue, on en a altéré la signification, et on entend par *coagulum* la partie *caillée* d'un fluide susceptible de se coaguler.

Coalescence, s. f. *coalescentia*, de *coalescere*, dont les racines sont *alere*, se nourrir, et *cum*, avec : union ou adhérence de parties auparavant séparées, comme on l'observe dans la guérison des plaies simples ou dans les adhésions contre nature. Peu usité.

Coalition, s. f. *coalitio* (même étymol.), synonyme de coalescence, suivant les uns; indiquant, suivant les autres, l'action de plusieurs parties organiques qui reçoivent une même nutrition. Inusité.

Coaptation, s. f. *coaptatio*, de *aptare*, ajuster, accommoder, et de *cum*, avec : action d'adapter l'un à l'autre les deux fragmens d'un os fracturé, ou de remettre à sa place un os luxé. Il est presque toujours nécessaire de faire précéder la coaptation de l'extension et de la contre-extension.

Coarctation, s. f. *coarctatio*, de *coarctare*, rétrécir; rétrécissement : la *coarctation de l'urètre*. Dans Avicenne, il signifie la petitesse du pouls. Inusité.

Coarticulation. *V.* Abarticulation.

Cobalt ou Cobolt, s. m. *cobaltum*, métal cassant et oxydable, grenu, fin, d'un blanc rosé, difficile à fondre, devenant bleu en se fondant avec le verre. Ce métal paroît être sans action sur l'économie animale; les mines qui le fournissent contiennent toujours une certaine quantité d'arsenic : voilà pourquoi il est dangereux lorsqu'il n'a pas été bien purifié. Ce qu'on appelle *poudre de cobalt*, ou poudre *aux mouches*, est un oxyde noir d'arsenic uni à une très-petite quantité de cobalt.

Coccinelle, s. f. *coccinella*, genre d'insectes dont une espèce, la coccinelle à sept points (C. *septem punctata*, L.) a été recommandée comme anti-odontalgique.

Coccygien, adj. *coccygeus*; qui appartient au coccyx. *Ligament coccygien*, *muscles coccygiens*, au nombre de deux, suivant Winslow, l'un *antérieur*, qui est l'ischio-coccygien, et l'autre *postérieur* ou sacro-coccygien.

Coccygio-anal, adj. *coccygio-analis*; qui appartient au coccyx et à l'anus. *muscle coccygio-anal* : c'est ainsi que M. Chaussier appelle le sphincter externe de l'anus.

Coccyx, s. m. *coccyx*, en grec κοκκυξ, qui proprement signifie coucou : nom donné à un petit os situé à la partie inférieure et postérieure du bassin, à cause de la ressemblance qu'on a cru lui trouver avec le bec d'un coucou.

Cochée, s. f. *cochia*, *cocchia* ou *cocheia*, de κοκκος, baie, graine, ou de κοχος, écoulement abondant d'humeurs; nom d'une espèce de pilules officinales; il leur vient ou de leur forme qui ressemble à celle d'une graine, ou de leur destination qui est d'évacuer.

Cochemar. *Voyez* Cauchemar.

Cochenille, s. f. *coccinella*, *coccus cacti*, L., insecte hémiptère du genre *coccus*, L., dont le suc donne la belle écarlate. — Graine d'une espèce de chêne vert, dont le véritable nom est *kermès*.

Cochléaria, s. m. *cochlearia officinalis*, L. tétradynam. silicul., L.; crucifères, J. ♂. Plante très-âcre, qui est un puissant stimulant et un des meilleurs anti-scorbutiques. Elle fait partie de toutes les préparations officinales qu'on emploie pour le scorbut.

Cocon, s. m. On donne ce nom à la cavité ovoïde que se construit le ver-à-soie ou la chenille du *bombyx mori*, en filant sa soie avant de se transformer en chrysalide; c'est en dévidant les cocons qu'on obtient la soie dont l'industrie humaine tire un si grand parti pour les usages domestiques.

Coction, s. f. *coctio*, de *coquere*, *coctum*, cuire; action de cuire. Effet d'une chaleur soutenue sur les matières animales et végétales. Dans ce sens, ce mot est presque synonyme de *cuisson*; cependant celui-ci est employé de préférence quand il s'agit des substances alimentaires soumises à l'action du feu, et le mot *coction* s'applique plus spécialement aux matières qu'on soumet à la même action comme objet d'expérience. Ainsi l'on dit que tel aliment, pour être digéré, a besoin d'avoir éprouvé un certain degré de *cuisson*. On dit au contraire que tel tissu se racornit par la *coction*. — Le mot latin *coctio* a été employé aussi dans le même sens que le mot français *digestion*, parce que les anciens comparoient cette fonction à la cuisson des alimens. C'est par suite des mêmes théories qu'ils

se sont servi du mot *coction*, pour désigner le moment de la maladie qui précède le déclin des accidens, parce qu'ils ont supposé que toute maladie étoit due à une humeur viciée, qui d'abord étoit dans un état de *crudité*, et qui ne pouvoit être éliminée qu'après avoir subi une certaine coction.

Cocyte, s. m. *cocyta*, de κωκυτὸς, pleurs, lamentation : nom que les anciens poètes ont donné à un des fleuves des enfers. Linné a employé ce mot pour désigner la douleur qui résulte de l'introduction d'un animal venimeux sous la peau.

Codagapale, s. m. *codagapala*. C'est le nom qu'on donne au Malabar au *nerium anti-dysentericum*, L., arbre du Malabar et de Ceylan, dont l'écorce, amère et aromatique, est spécialement préconisée contre la dysenterie. Inusité en Europe.

Code, s. m. *codex*. Ce mot, qui proprement signifie un recueil de lois, est employé depuis peu pour désigner un recueil de formules médicinales approuvées. C'est ainsi qu'on dit : un *code pharmaceutique*, *le code de Parmentier*, etc.

Codex, s. m. Mot latin transporté dans notre langue, et qui signifie livre, tablettes, collection de lois. C'est dans ce dernier sens qu'il est employé en médecine, où il désigne une collection de recettes ou de formules, d'après lesquelles on doit préparer les médicamens dans un pays quelconque. Ce mot est synonyme de dispensaire, antidotaire et pharmacopée. En France, on appelle simplement *le codex*, le recueil des formules adoptées par la Faculté de Paris : *Codex parisiensis*.

Cœcum. *Voy*. Cécum.

Coeffe. *Voyez* Coiffe.

Cœliaque, adj. *cœlicacus*, de κοιλια, *alvus*, ventre, intestin ; qui a rapport aux intestins. — *Artère cœliaque* (opistho-gastrique, Ch.) ; nom du tronc commun des artères stomachique, hépatique et splénique. — *Flux cœliaque* (*morbus cœliacus*) : sorte de diarrhée dans laquelle on rend le chyle ou plutôt le chyme, sans aucune altération.

Cœloma, s. m. *cœloma*, κοιλωμα, de κοιλον, cavité. Nom donné par Galien et par Paul d'Ægine, à une espèce d'ulcère de la cornée. Inusité.

Cœnologie, s. f. *cœnologia*, de κοινὸς, commun, et de λογος, discours ; discours commun à plusieurs ; consultation signée de plusieurs médecins. Inusité.

Coercible, adj. *coercibilis*, de *coercere*, rassembler ; susceptible d'être rassemblé ou resserré dans un moindre espace. Tous les gaz sont coercibles.

Coercitif, adj. *coercitivus*, de *coercere*, reprimer, contraindre. On nomme *force coercitive*, la résistance que le fer ou l'acier oppose à l'action d'un aimant qui tend à le transformer lui-même en un autre aimant.

Cœur, s. m. *cor*, κέαρ, κῆρ ou καρδια, organe conoïde, creux et musculeux, renfermé dans le péricarde et situé entre les deux poumons vers la partie moyenne de la poitrine, et un peu à gauche : c'est le principal agent de la circulation du sang. Il présente chez l'homme et les quadrupèdes quatre cavités, deux qu'on nomme *ventricules*, et deux appelées *oreillettes*. Chaque oreillette communique avec le ventricule du même côté ; mais il n'y a point de communication directe entre les deux oreillettes ni entre les deux ventricules, ce qui fait que quelques anatomistes ont considéré le cœur des mammifères comme un organe double, et ont distingué deux cœurs, l'un *droit*, destiné au sang noir, et l'autre *gauche*, servant de réservoir au sang rouge.

Cohabitation, s. f. *cohabitatio*, de *cum*, avec, et de *habitare*, habiter ; action de demeurer, d'habiter ensemble. — Se dit, en médecine légale, de l'acte par lequel le mariage est consommé ; acte nommé aussi *copulation* ou *coït*.

Cohérence, s. f. *cohærentia*, de *cum*, avec, et de *hærere*, adhérer : adhérence réciproque de plusieurs corps, ou des différentes parties d'un même corps.

Cohésion, s. f. *cohæsio* (même étymol.). Action par laquelle les molécules intégrantes d'un corps se tiennent unies ; résultat de cette action. La *cohésion* des parties d'un corps s'oppose à leur séparation, soit mécanique, soit chimique. La cohésion, ou *force de cohésion*, est plus grande dans les substances solides que dans les liquides.

Cohobation, s. f. *cohobatio*, de l'arabe *cohob*, *cohoph*, distillation réitérée qu'on fait en reversant le liquide distillé sur le résidu.

Coiffe, s. f. *pileus*, portion des enveloppes du fœtus dans la matrice, dont sa tête se trouve quelquefois recouverte au moment de la naissance, et qu'on

regarde comme d'un heureux augure. De là cette expression proverbiale : *être né coiffé*. — En botanique, on nomme *coiffe* (en latin *calyptra*), une enveloppe membraneuse qui recouvre l'urne ou plutôt l'opercule des mousses.

COÏNCIDENCE, s. f. *coincidentia*, de *coincidere*, coïncider, tomber ensemble se rencontrer ; réunion, concours. C'est à la *coïncidence* des rayons lumineux sur la rétine qu'est due la netteté de la vision. — On a aussi rendu par *coincidentia*, coïncidence, le mot παρεμπτωσις, dont s'est servi Galien pour désigner une sorte de cécité produite, suivant lui, par une humeur extravasée qui vient de la base du cerveau, et bouche le trou optique par où les anciens croyoient que la vision s'exerçoit.

COÏNCIDENT, adj. *coincidens* (même étym.), qui coïncide. *Symptômes coïncidens* : ce sont ceux qui se montrent à-la-fois dans la même maladie.

COÏNDICANT, adj. *coindicans* (en grec συνενδεικνύμενος), de *cum*, avec, et de *indicare*, indiquer ; qui s'indique avec un autre. *Signes coïndicans* : ce sont ceux qui concourent à indiquer l'usage de tel ou tel remède.

COÏNDICATION, s. f. *coindicatio* (même étym.), συνένδειξις, concurrence des signes coïndicans.

COING, s. m. *malum cydonium* ; fruit du *pyrus cydonia*, L. Icosandr. pentagyn., L. ; rosacées, J. ♄. France. — Ce fruit est un astringent d'une odeur et d'une saveur agréables : on ne l'emploie guère qu'en sirop : ses semences sont très-mucilagineuses.

COÏT, s. m. *coitus* ; acte de la génération ; accouplement du mâle et de la femelle, et en particulier de l'homme et de la femme.

COL, s. m. *collum*, αυχὴν ; partie du corps qui est entre la tête et la poitrine : dans ce sens, l'Académie veut qu'on écrive et prononce *cou* ; les anatomistes ont cependant retenu la première expression, et l'on dit indifféremment *col* ou *cou* en parlant de cette partie ; mais il n'en est pas de même des suivantes qui ont exclusivement le nom de *col*, quoiqu'il leur ait été donné par analogie avec le cou proprement dit.

COL DE L'ASTRAGALE, *collum astragali*. Enfoncement plus marqué inférieurement que supérieurement et qui sépare le corps de cet os de son extrémité antérieure.

COL DES CÔTES, *collum costarum* ; partie étroite qui se remarque entre la tête des côtes et l'éminence qu'on nomme leur tubérosité.

COL ou COLLET DES DENTS, *collum dentium* ; partie des dents qui se trouve entre la couronne et la racine ; elle a très-peu d'étendue et n'est marquée par aucun rétrécissement dans les dents incisives et canines.

COL DU FÉMUR, *collum femoris* ; partie rétrécie et allongée qui s'étend de la tête de cet os aux deux trochanters.

COL DU GRAND OS, *collum ossis capitati* ; rainure circulaire qui se remarque autour de la tête de cet os.

COL DE L'HUMÉRUS, *collum humeri*. Il faut distinguer, à l'égard de cet os, le *col anatomique* du *col chirurgical* : le premier est un rétrécissement large de quelques lignes au plus, qui circonscrit la tête de l'humérus et la sépare de ses deux tubérosités ; le second se trouve placé immédiatement au-dessous de ces tubérosités, et se continue avec le corps de l'os sans qu'il existe entre l'un et l'autre aucune ligne de démarcation. C'est dans ce dernier sens qu'on parle ordinairement des *fractures du col de l'humérus*.

COL DE LA MATRICE, *collum uteri* : c'est la partie de ce viscère qui avoisine son orifice appelé *museau de tanche*, partie qui est étroite et allongée à-peu-près comme le col d'une bouteille.

COL DE L'OS MAXILLAIRE INFÉRIEUR, *collum mandibulæ inferioris* ; rétrécissement qui s'observe de chaque côté de cet os au-dessous de ses condyles.

COL DE L'OMOPLATE, *collum scapuli* ; amincissement que présente l'angle antérieur et externe de l'omoplate derrière la cavité glénoïde.

COL DU PÉRONÉ, *collum fibulæ* ; léger rétrécissement situé au-dessous de la tête, ou extrémité supérieure du péroné.

COL DU RADIUS, *collum radii* ; partie grêle, de la longueur d'un travers de doigt au plus, et qui supporte la partie articulaire de l'extrémité supérieure de cet os.

COL DE LA VESSIE, *collum vesicæ* ; partie antérieure de la base de la vessie, qui a la forme d'un goulot très-court.

Colature, s. f. *colatura*, de *colare*, couler : se dit de l'opération pharmaceutique qu'on nomme *filtration*, mais plus ordinairement du liquide filtré.

Colchique automnal, *colchicum autumnale*, L.; hexandr. trigyn. L.; joncs, Desf. ♄. Europe méridionale. — Le bulbe de cette plante est diurétique et un peu émétique. Il est succédané de la scille.

Colcothar, s. m. *colcothar*; oxyde de fer rouge provenant de la décomposition du sulfate de fer par le feu. On le nomme aussi *chalcite*. *Voy.* Sulfate de fer.

Coléoptère, s. m. et adj., *coleopterus*, du grec κολεος, enveloppe, et de πτερὸν, aile; nom d'un ordre d'insectes qui ont les ailes en étui; c'est-à-dire, dont les deux ailes supérieures sont ordinairement dures, épaisses, courtes, et servent de fourreau aux inférieures, qui sont membraneuses et se plient en travers. (Hist. nat.).

Colère, s. f. *ira*, *furor brevis*; violente émotion de l'ame, accès momentané de fureur, qui paroît agir d'abord sur le genre nerveux, ensuite sur le système sanguin en général, et particulièrement sur celui de la tête.

Colique, adj. *colicus*, κωλικος, de κωλον, le colon; qui appartient au colon. *Artères coliques* : elles sont au nombre de six, dont trois, fournies par la mésentérique supérieure, sont appelées *coliques droites*; et trois, venant de l'inférieure, portent le nom de *coliques gauches*. Toutes se dirigent vers l'intestin colon en passant entre les deux feuillets du péritoine qui forment le méso-colon où elles se ramifient et s'anastomosent les unes avec les autres. La première colique droite est encore appelée *colique droite supérieure* (méso-colique, Ch.); la seconde, *colique droite moyenne* (colique droite, Ch.); et la troisième, *colique droite inférieure* ou *ilio-colique* (cæcale, Ch.). Des trois coliques gauches, la première ou *supérieure* est nommée, par M. Chaussier, *grande colique gauche*; la seconde ou *moyenne* n'est pas distinguée de la précédente, parce qu'elle naît souvent d'un tronc qui lui est commun avec elle, et la troisième est appelée, par le même professeur, *petite colique gauche*. A ces artères correspondent autant de *veines* qui vont se décharger dans la grande et la petite mésaraïques.

Colique, s. f. *colica*, κωλικη διαθεσις; sorte de douleur qui a son siége dans l'intestin colon. Tel est le sens rigoureux de ce mot conformément à l'étymologie. Cependant on l'entend encore non-seulement des douleurs qui ont leur siége dans les intestins grêles, mais même de celles qui affectent les autres viscères de l'abdomen. On trouvera ci-après les diverses maladies qui ont reçu le nom de *colique*.

Colique bilieuse, *colica biliosa*; colique qui est occasionnée par la surabondance de la bile.

Colique convulsive. *V.* Colique spasmodique.

Colique d'estomac, *colica ventriculi*; douleur qui a son siége à l'estomac, autrement nommée *cardialgie*.

Colique flatulente, flatueuse ou **venteuse**, *colica flatulenta*; colique occasionnée par le dégagement des gaz intestinaux.

Colique hémorrhoïdale, *colica hæmorrhoidalis*; espèce de colique métastatique déterminée par la suppression du flux hémorrhoïdal.

Colique hépatique, *colica hepatica*; douleur qui a son siége à la région du foie, principalement vers la vésicule du fiel, et qui est occasionnée par le passage de quelque calcul biliaire à travers les conduits cystique et cholédoque.

Colique inflammatoire, *colica inflammatoria*; colique accompagnée de fièvre, le plus souvent de nature inflammatoire, et due à l'inflammation de quelqu'une des tuniques des intestins.

Colique de Madrid, *colica matritensis*; colique qui est endémique dans plusieurs provinces d'Espagne, et dont la nature n'est pas encore bien déterminée. Ses symptômes ressemblent beaucoup à ceux de la colique de plomb.

Colique menstruelle, *colica menstrualis*; colique qui précède ou accompagne l'évacuation menstruelle propre aux femmes, ou bien qui est due à la suppression de cette évacuation.

Colique métallique. *V.* Colique de plomb.

Colique métastatique, *colica à metastasi*; colique qui reconnoît pour cause la suppression de quelque évacuation habituelle ou de quelque affection cutanée.

Colique de miséréré, nom que le vulgaire a donné à une colique extrê-

mement violente, parce que les malheureux qui en sont atteints sont dans un état vraiment digne de *compassion*. Les anciens l'appeloient *ilæus* ou *passion iliaque*. *Voy*. ILÆUS.

COLIQUE NÉPHRÉTIQUE, *colica nephretica*; douleur qui a son siége dans les reins, et qui est due soit à l'inflammation de ces organes, soit à l'irritation produite par quelque calcul qui s'y est développé.

COLIQUE NERVEUSE. *Voy*. COLIQUE SPASMODIQUE.

COLIQUE DE PLOMB, nommée aussi *colique métallique*, *colique des plombiers*, *colique des peintres*, *colique de Poitou*, *rachialgie*, etc., *colica pictonum*, etc.; colique d'un genre particulier, et qui affecte exclusivement ceux qui travaillent le plomb, qui le manient ou qui en font un usage quelconque.

COLIQUE SATURNINE, *colica saturnina*. *Voy*. COLIQUE DE PLOMB.

COLIQUE SPASMODIQUE OU NERVEUSE, *colica spasmodica*; colique qui n'est ni inflammatoire ni bilieuse, et qui paroît due à une lésion particulière des propriétés vitales du système nerveux des intestins. Quelques auteurs y ont rapporté la *colique de plomb*.

COLIQUE STERCORALE, *colica stercorea*; espèce de colique qu'on attribue à la rétention des matières fécales dans les intestins; mais cette rétention elle-même est un effet qui peut reconnoître pour cause celle-là même qui détermine les douleurs de colique.

COLIQUE UTÉRINE, *colica uterina*; douleur qui a son siége dans la matrice, et que quelques auteurs ont nommée *hystéralgie*.

COLIQUE VENTEUSE. *V*. COLIQUE FLATULENTE.

COLIQUE VERMINEUSE, *colica verminosa*; colique causée par la présence de vers dans les intestins.

COLLAPSUS, s. m. Mot latin qui signifie chute, et que Cullen a employé pour désigner la diminution subite de l'énergie du cerveau ou des forces nerveuses.

COLLATÉRAL, adj. *collateralis*, de *cum*, avec, et de *latus*, gén. *lateris*, côté; qui accompagne, qui marche à côté. *Artères collatérales du bras*: artères fournies par la brachiale (humérale, Ch.), et qui contribuent avec elle à porter le sang aux différentes parties du membre supérieur. On distingue, 1° la *collatérale supérieure* ou externe (grande musculaire du bras, Ch.); 2° les *collatérales inférieures* ou *internes* (*collatérales du coude*, Ch.).

COLLE DE POISSON. *Voy*. ICHTYOCOLLE.

COLLECTION, s. f. *collectio*, de *colligere*, recueillir, rassembler: *collection purulente*, amas de pus dans quelqu'une des cavités du corps. On dit aussi *collection séreuse*, etc.

COLLERETTE, s. f. Se dit en français de l'*involucre* des ombellifères qui, étant composée de bractées verticillées sur un seul rang, ressemble à une collerette (Decandolle).

COLLET, s. m. dimin. de *col* (en latin *collum*); rétrécissement qui a quelque analogie avec le cou. *Collet des dents*: partie intermédiaire entre la couronne et la racine. *Collet d'une plante*: endroit d'une plante où se fait la séparation de la tige et de la racine. — On nomme aussi *collet* (en latin *collare*), suivant M. Richard, la petite saillie circulaire qui se remarque à la base des feuilles des graminées. — Enfin on appelle *collet* ou *anneau* (*annulus*), d'après le même auteur, l'espèce de couronne qui se trouve à la partie supérieure du pédicule du champignon. On nomme celui-ci *araneux* ou *rétiforme*, lorsqu'il se compose de fibrilles tendues comme les fils d'une toile d'araignée; *caduc* ou *persistant*, *propre* ou *impropre*, suivant qu'il tombe avant ou après le développement du champignon, et suivant qu'il tapisse ou non la tranche des feuillets qui sert de voile aux organes de la fructification.

COLLÉTIQUE, adj. *colleticus*, de κολλα, gluten, colle; agglutinatif; qui a la vertu de coller, de réunir deux choses séparées, comme les lèvres d'une plaie. Inusité.

COLLIER, s. m. Éruption dartreuse qui fait le tour du cou comme un collier.

COLLIQUATIF, adj. *colliquativus*, *colliquescens*, de *colliquescere*, se fondre, se résoudre en eau. Cette épithète a été appliquée en pathologie à divers flux qui épuisent promptement les malades et qui semblent être le résultat de la liquéfaction des parties solides du corps. C'est ainsi qu'on dit: *sueur colliquative*, *dévoiement colliquatif*, etc.

COLLIQUATION, s. f. *colliquatio* (même étym.); fonte, dissolution des parties solides, ou diminution de la

consistance des humeurs du corps humain. Peu usité.

Collision, s. f. *collisio*, choc de deux corps; collision des corps élastiques. Phys.

Collutoire, s. m. *collutorium*; espèce de gargarisme. *Voy.* ce mot.

Collyre, s. m. *collyrium*, κολλύριον ou κολλύριον, de κολλα, colle, et de ὄυρα, queue; ou de κωλυω, j'empêche, et de ῥέω, je coule: mot dont se sont servi Hippocrate et Galien pour désigner un genre de médicamens solides ayant une forme allongée et cylindrique, et destinés à être introduits dans le vagin, dans l'anus, dans les oreilles ou dans les narines. Aujourd'hui ce mot a une acception tout-à-fait différente, et il signifie toute espèce de médicament destiné à être appliqué sur l'œil, ou plutôt sur la conjonctive. On distingue les *collyres secs* qui sont pulvérulens, et les *liquides* dont l'usage est beaucoup plus général: ceux-ci sont ou *astringens*, ou *émolliens*, ou *répercussifs*, etc., suivant les substances qui entrent dans leur composition.

Colobome, s. m. *coloboma*, κολόβωμα; synonyme de mutilation. Employé par Galien. Inusité.

Colombo, s. m. *columba*, *columbo*. On appelle ainsi la racine d'un arbre encore inconnu qui nous est apportée des Indes orientales en segmens circulaires ou en morceaux fendus de la grosseur du pouce. Le nom de *colombo* lui vient de la ville de Colombo, capitale de l'île de Zeylan, où l'arbre qui produit cette racine paroît avoir été transporté du continent de l'Asie. Le colombo est très-amer, et employé comme tonique et anti-émétique.

Colon, s. m. *colon*, κῶλον; portion des gros intestins qui s'étend depuis le *cæcum* jusqu'au *rectum*. Galien en parle sous ce nom, qu'on fait venir de κοιλον, creux, ou bien de κωλυω, j'arrête, parce que les excrémens s'arrêtent long-temps dans ses replis. On distingue quatre portions dans le colon, 1° le *colon lombaire droit*, ou portion ascendante, qui est placé dans la région lombaire droite, et tire son origine du cæcum; 2° le *colon transverse* ou *arc du colon*, dirigé transversalement d'un côté à l'autre de l'abdomen et à sa partie supérieure et antérieure; 3° le *colon lombaire gauche* ou portion descendante, situé dans le flanc droit; 4° enfin le *colon iliaque* ou l'*S du colon*, portion contournée en forme d'S, et qui va se terminer à la partie supérieure du rectum.

Colonne, s. f. *columna*: mot employé par les anatomistes pour désigner quelques parties cylindriques qui ont une certaine ressemblance avec une colonne. *Colonne vertébrale*: nom donné à la succession de toutes les vertèbres; on l'appelle aussi l'*épine*. *Voy.* ce mot. *Colonnes charnues du cœur*: faisceaux musculaires qui font une saillie plus ou moins prononcée à l'intérieur du cœur, et dont quelques-uns même ne tiennent à ses parois que par leurs deux extrémités. *Vessie à colonnes*: vessie qui, par suite d'un état pathologique, présente à l'intérieur une disposition analogue à celle du cœur. — On dit aussi une *colonne d'air*, une *colonne de mercure*, etc.

Coloquinte, s. f. *cucumis colocynthis*, L.; plante annuelle du genre concombre, originaire du Levant, et cultivée en Europe. Le parenchyme de son fruit, extrêmement amer, est un des plus violens drastiques que l'on connoisse: aussi le mot *coloquinte* dérive-t-il de κοιλια, le ventre, et de κινειν, remuer.

Colorisation, s. f. *mutatio coloris*; changement de couleur que prend une substance dans les opérations chimiques ou pharmaceutiques.

Colossal, adj. de *colossus*, en grec κολοσσὸς, colosse, statue d'une grandeur extraordinaire. On dit, en parlant d'un homme qui a une taille très-élevée et un embonpoint proportionné, qu'il est d'une *stature colossale*.

Colostration, s. f. *colostratio*: nom donné par quelques auteurs aux maladies des enfans nouveau-nés en général, qu'ils attribuent au *colostrum*. *Voyez* ce mot. Inusité.

Colostre ou *Colostrum*, s. m. *colostrum*, τροφαλις; c'est le premier lait d'une femme qui vient d'accoucher; il est très-séreux, et paroît avoir une vertu purgative qui le rend propre à faire évacuer le méconium de l'enfant nouveau-né. — On a aussi donné autrefois ce nom à une sorte d'émulsion préparée avec la térébenthine et le jaune d'œuf (Blancard). — Le mot *colostre* a vieilli: on ne se sert plus en français que du mot *colostrum*, et seulement dans le premier sens que nous venons d'indiquer.

Colpocèle, s. m. *colpocele*, de κολπος, *sinus muliebris*, le col de la ma-

trice, et de κηλὴ, tumeur : descente de matrice ou hernie du vagin. Inusité.

Columbium, s. m. minéral qui tire son nom de Christophe Colomb, récemment découvert par M. Ch. Hatchett, dans un échantillon de mine envoyé du Massachusset, province de l'Amérique septentrionale; pesant 5,918; tendre et facile à briser; d'une cassure granuleuse, à grains fins dans un sens, et un peu lamelleuse dans l'autre; foiblement attaquable par les acides nitrique, muriatique et sulfurique; composé, suivant le chimiste déjà cité, de 0,21 d'oxyde de fer, et de 0,78 d'un oxyde métallique blanc, auquel il a reconnu des propriétés qui le distinguent des oxydes métalliques connus jusqu'ici.

Columelle, s. f. *columella*; axe vertical de quelques fruits qui persiste après la chute de leurs autres parties.

Columellé, adj. *columellatus*, pourvu d'une columelle.

Coma, s. m. *coma*, *κωμα*, assoupissement, penchant au sommeil. On distingue le *coma vigil* et le *coma somnolentum* : le premier est un penchant continuel au sommeil joint à l'évigilation; le second un sommeil profond. Ce dernier est aussi nommé *carus*. *V*. Carus et Cataphora.

Comateux, adj. *comatodes*; qui a rapport au coma, qui le produit ou l'annonce : affection *comateuse*.

Combinaison, s. f. *unio*, *compositio*; union intime de deux corps qui forment un composé. Ainsi l'acide sulfurique et la soude se combinent pour former un sel neutre qu'on appelle *sulfate de soude*.

Combustible, adj. *combustioni obnoxius*; susceptible de brûler, ou, suivant les chimistes modernes, susceptible de se combiner avec l'oxygène. Ainsi les métaux, le gaz azote, etc., sont regardés comme des matières combustibles.

Combustion, s. f. *combustio*, de *comburere*, brûler; action de brûler. Les chimistes distinguent la *combustion lente*, qui est la combinaison qui se fait lentement entre une substance quelconque et l'oxygène contenu dans l'air atmosphérique; et la *combustion rapide*, qui se fait avec dégagement de chaleur et de lumière. C'est cette dernière qu'on nomme plus spécialement *combustion*. — *Combustions humaines* ou *combustions spontanées* : nom qu'on a donné à cet accident singulier dans lequel le corps humain se trouve entièrement réduit en cendre par l'effet d'un feu peu considérable, ou même spontanément.

Comestible, adj. *edulis*. Ce mot, qui vient de *comedere*, manger, veut dire, qui peut se manger. Pris substantivement, il est synonyme d'aliment solide.

Commémoratif, adj. *commemorativus*, de *commemorare*, faire souvenir; qui rappelle, ou plutôt qui est rappelé. *Signes commémoratifs* : ceux qui se tirent des circonstances qui ont précédé. On les appelle encore *signes anamnestiques*. *Voy*. Signe.

Comminutif, adj. *comminutus*, de *comminuere*, briser. *Fracture comminutive* : celle qui a lieu avec écrasement du membre, et dans laquelle les os sont réduits en un grand nombre de fragmens.

Comminution, s. f. *comminutio* (même étym.), θρύψις, λείωσις (Galien) : réduction d'un os en un grand nombre d'esquilles par l'effet d'un choc violent. Inusité.

Commissure, s. f. *commissura*, *συμϐολὴ*; point où deux parties se réunissent. *Commissure des paupières*, *des lèvres*, etc. — Ce que la plupart des anatomistes appellent *commissures du cerveau* sont moins des points que de petits faisceaux ou des bandelettes médullaires, situées transversalement en avant et en arrière du ventricule moyen : l'une se nomme *commissure antérieure*, et l'autre *commissure postérieure*. M. Gall a étendu le nom de *commissure* à toutes les parties de l'encéphale situées sur la ligne médiane et formées, suivant lui, par la réunion ou la jonction des nerfs convergens. C'est ainsi qu'il nomme le corps calleux *la grande commissure du cerveau*.

Commotion, s. f. *commotio*, secousse. *Commotion électrique*, secousse produite par une décharge électrique. — En chirurgie, sorte d'ébranlement causé par un coup, une chute : *commotion du cerveau*, de la *moelle épinière*, *du foie*, etc. Ce qui caractérise la commotion considérée comme maladie, c'est la lésion ou l'anéantissement des fonctions de l'organe sans aucune altération de son tissu.

Commotique, adj. f. *commotica*, *κομμωτικὴ*, de *κομμος*, fard : art de donner une beauté factice. Ce mot se trouve dans Galien. Inusité.

Communicant, adj. *conjungens*; qui communique, qui établit une communication. Il y a deux *artères communicantes*, toutes deux situées dans le crâne : l'une *antérieure*, très-courte, s'étendant transversalement de l'une à l'autre des artères antérieures du cerveau; l'autre *postérieure*, aussi nommée *communicante de Willis*, qui, née de la carotide interne, se porte vers l'artère postérieure du cerveau et s'y termine.

Compacité, s. f. *compacitas*, de *compingere*, rassembler, serrer; qualité de ce qui est compacte.

Compacte, adj. *compactus*, dense, serré. On nomme *substance* ou *tissu compacte* des os, la partie la plus ferme, la plus solide.

Compassion, s. f. *compassio*, de *cum*, avec, et de *pati*, *passum*, souffrir (en grec *συμπάθησις*) : état pathologique d'une partie quelconque causé par l'affection d'une autre partie. Inus.

Complexe, adj. *complexus*, qui résulte de l'assemblage de plusieurs choses différentes : il est opposé à simple, de même que le mot *compliqué*, auquel M. Chaussier l'a substitué dans ses descriptions anatomiques.

Complexion, s. f. de *complexio*, assemblage : réunion de toutes les conditions physiques extérieures et sensibles propres à un individu de l'espèce humaine. Ce mot dit plus que *constitution*, qui est son synonyme sous bien des rapports; il diffère de *tempérament*, qui indique moins les conditions extérieures du corps que l'état ou la disposition des organes en santé.

Complexus, s. m. Mot qui, en latin, signifie proprement *qui embrasse*, *qui contient*; mais qui est pris par les anatomistes dans le même sens que le mot français *compliqué*. On a donné ce nom à deux muscles dont les fibres sont comme mêlées et entrecroisées les unes avec les autres, et dont, par conséquent, la structure est fort compliquée. On distingue le *grand* et le *petit complexus*; le premier est appelé par M. Chaussier *trachélo-occipital*, et le second *trachélo-mastoïdien*.

Complication, s. f. *complicatio*, concours ou réunion de choses de différentes natures : *complication* de maladies, de symptômes.

Compliqué, ée, adj. *complicatus* : se dit des maladies qui sont accompagnées d'une ou de plusieurs autres maladies essentielles.

Composé, s. m. *compositum*; résultat de l'union de plusieurs parties : l'eau est un *composé* d'oxygène et d'hydrogène : Chim. — En botanique, on appelle *composée* ou *fleur composée* celle qui résulte d'un assemblage de petites fleurs fixées immédiatement sur un réceptacle commun. Les *composées* forment la classe des plantes dicotylédones monopétales à corolle placée sur le pistil et à anthères réunies, et se divisent en trois ordres : les flosculeuses, les demi-flosculeuses et les radiées. *Voyez* ces mots. *Feuilles composées* : *voyez* Feuilles.

Composition, s. f. *compositio*; action de composer. Il se dit aussi du composé (*compositum*). C'est dans le premier sens qu'on parle du soin qu'il faut apporter dans la *composition des remèdes*; c'est dans le second qu'on dit que la thériaque est une *composition monstrueuse*.

Compresse, s. f. *compressa*, *splenium*; morceau de linge replié plusieurs fois sur lui-même, qu'on applique sur les plaies, et qui sert à diriger convenablement la compression. On fait des compresses de formes et de grandeurs différentes, suivant les circonstances, et selon les parties sur lesquelles on les applique : elles peuvent être circulaires, en croix de Malthe, fenêtrées, longitudinales, obliques, triangulaires, carrées, graduées, etc.

Compresseur de la prostate, s. m. *compressor prostatæ*; muscle prostatique supérieur de l'homme.

Compressibilité, s. f. *compressibilitas*, de *premere*, presser; propriété de pouvoir être comprimé ou réduit à un moindre volume.

Compressible, adj. *compressibilis*, susceptible d'être comprimé : l'air et en général tous les gaz sont compressibles.

Compressif, adj. *compressivus*, qui sert à exercer une compression : *bandage compressif*.

Compression, s. f. *compressio*; action qu'exerce sur un corps une puissance placée hors de lui, et qui tend à rapprocher ses parties constituantes ou à diminuer son volume en augmentant sa densité (M. Hallé).— En chirurgie, on se sert de la *compression*, soit pour arrêter une hémorrhagie, soit pour remédier à un anévrysme externe, et on distingue la *compression immédiate*, c'est-à-dire celle qui est faite sur l'artère

elle-même, et la *compression médiate*, qui n'a lieu que par l'intermède des tégumens et des chairs.

Comprimé, adj. *compressus*; se dit, en botanique, de toutes les parties des plantes dont la largeur des côtés excède l'épaisseur.

Conarium, s. m. *conarium*, κωναριον, de κῶνος, cône: nom sous lequel Galien a désigné ce petit corps de forme conique, situé à la partie postérieure et moyenne du cerveau, au-dessus des tubercules quadrijumeaux, et que depuis on a appelé *glande pinéale*. M. Chaussier a remis ce mot en usage parmi nous.

Concave, adj. *concavus*. Se dit de ce qui est creux et rond: miroir *concave*. — En botanique, de toute partie tellement creusée par sa face interne ouverte, qu'elle ne peut être réduite à l'état de planéité sans plissure ou sans fracture.

Concavité, s. f. *concavitas*; disposition de ce qui est concave.

Concavo-concave, adj. *concavo-concavus*. Se dit des verres qui sont concaves des deux côtés; tels sont ceux dont se servent ordinairement les myopes.

Concavo-convexe, adj. *concavo-convexus*; qui est concave d'un côté et convexe de l'autre.

Concentration, s. f. *concentratio*, de *cum*, avec, ensemble, *centrum*, centre, et *actio*, action: l'action de rassembler vers un centre commun. — En chimie, la concentration est une opération qui consiste à rapprocher les molécules d'une substance, en diminuant la masse de son dissolvant: *concentration* d'un acide, etc. *Voyez* Concentrer. — En pathologie, on entend par *concentration du pouls*, cet état dans lequel l'artère est comme resserrée sur elle-même. On dit aussi *concentration des forces*, etc.

Concentrer, v. a. resserrer, rapprocher du centre. On concentre un acide ou on en augmente la force en faisant évaporer une partie de l'eau qui le tient en dissolution, ou en l'exposant à l'action du froid, qui congèle la partie aqueuse: on se sert également de ce dernier moyen pour concentrer l'alcool: de là les expressions: *alcool* ou *acide concentré*, *très-concentré*, etc.

Concentrique, adj. *concentricus*; se dit des cercles ou des courbes qui ont un centre commun.

Conception, s. f. *conceptio* (en grec κυησις), de *concipere*, concevoir, action de concevoir: fonction propre aux femelles des animaux vivipares, et qui a pour résultat la formation de l'embryon. — Ce mot se prend aussi pour l'acte de l'intelligence qui nous fait apercevoir certains rapports abstraits ou métaphysiques: c'est dans ce dernier sens qu'on dit, avoir une *conception lente*, une *conception facile*.

Concho-anthélix, s. m. *concho-anthelix*. Nom d'un petit muscle qui appartient à la conque de l'oreille et à l'anthélix, aussi appelé *transverse de l'oreille*.

Concho-hélix, s. m. *concho-helix*; petit faisceau musculaire fixé à la conque de l'oreille et à l'hélix. On le nomme aussi *petit hélix*.

Conchyle, s. m. *conchylium*, κογχυλιον; espèce de coquillage qui fournit la pourpre.

Conchylifère, adj. *conchylifer*, du grec κόγχη, coquille, et de φερω, je porte; nom qu'on donne, en histoire naturelle, aux *testacés*, parce qu'ils sont couverts d'une enveloppe osseuse nommée *test* ou *coquille*.

Conchyliologie, s. f. *conchyliologia*, de κογχυλια, coquillages, et de λογὸς, discours; traité des coquillages.

Concoction, s. f. *concoctio*, digestion. Le mot latin est employé par Celse; le français est inusité.

Concombre, s. m. *cucumis*, L. Genre de plantes de la monœcie syngénésie, L.; cucurbitacées, J. Le fruit de l'espèce commune, *cucumis sativus*, est employé comme assaisonnement; celui de l'espèce connue sous le nom de *melon*, *cucumis melo*, et de ses nombreuses variétés, est employé comme aliment: les semences de ces deux espèces font partie des quatre semences froides majeures des anciens. Le suc des fruits des melons et d'autres espèces du genre concombre, contient un principe légèrement narcotique.

Concomitant, ante, adj. *concomitans*, qui accompagne; symptômes, signes *concomitans*, ceux qui accompagnent une maladie. *Voyez* Signe.

Concret, adj. *concretus*, de *concrescere*, se condenser, s'épaissir; solidifié. Se dit en chimie des substances solides, par opposition à celles de même nature qui sont fluides: ainsi, on dit que le camphre est une *huile volatile concrète*,

que l'acide benzoïque est un *acide concret*, etc.

CONCRÉTION, s. f. *concretio* (même étym.); action de s'épaissir, de se solidifier: *concrétion du lait* (il vieillit). — Ce mot a été pris aussi comme synonyme d'adhérence: *concrétion des doigts* (inusité). — Le plus ordinairement il signifie une substance qui, de liquide, est devenue solide ou concrète, et se rend alors en latin par *concrementum*. C'est dans ce sens qu'on dit: *concrétions arthritiques*, *biliaires*, etc. *Voyez* CALCUL. Le mot *concrétion* a cependant une signification plus étendue que le mot *calcul*; ainsi on nomme *concrétions osseuses* ou *concrétions tophacées*, les ossifications accidentelles ou les dépôts de phosphate calcaire qui se forment à l'intérieur de quelques organes, et notamment du foie; on ne pourroit pas leur donner le nom de *calculs*.

CONDENSABILITÉ, s. f. *condensabilitas*; propriété qu'ont les corps de pouvoir être condensés. Phys.

CONDENSABLE, adj. *condensabilis*, susceptible d'être condensé. Peu usité.

CONDENSATEUR, s. m. *densator*, qui condense: le fusil à vent est une espèce de *condensateur de l'air*. On nomme aussi *condensateur* un instrument inventé par Volta, pour condenser le fluide électrique ou rendre sensibles de très-petites quantités d'électricité.

CONDENSATION, s. f. *densatio*; action de condenser, d'augmenter la densité d'un corps. *Voyez* DENSITÉ.

CONDENSER, v. a. *densare vel condensare*, resserrer, épaissir; rapprocher les molécules d'un corps. Le froid *condense* l'air et les autres corps, à l'opposé de la chaleur qui les *raréfie*. On dit que les vapeurs *se condensent* lorsqu'elles cessent de rester en suspension dans l'air, et reprennent l'état liquide par le rapprochement de leurs molécules.

CONDIMENT, s. m. *condimentum*, de *condire*, assaisonner: synonyme d'*assaisonnement*, dans le sens de *substance qui sert à assaisonner*.

CONDIT, s. m. *conditus* (même étym.): terme de pharmacie qui répond au mot *confiture*; il se dit de toutes les matières confites, soit au sucre, soit au miel.

CONDUCTEUR, s. m. *conductor*, qui conduit. En physique, on nomme *conducteur du calorique* ou *de l'électricité*, les corps qui se laissent facilement traverser par l'un ou l'autre de ces principes. On appelle spécialement *conducteur* un instrument de métal qui fait partie de la machine électrique. — En chirurgie, on nomme *conducteur* un instrument employé autrefois dans l'opération de la taille. C'est une espèce de sonde sur laquelle règne une vive arête qui sert à diriger les tenettes dans la vessie. On le distingue en *mâle* et en *femelle*, selon qu'il se termine par un bouton ou par une échancrure. Cet instrument n'est plus en usage.

CONDUCTIBILITÉ, s. f. Propriété qu'ont certains corps d'être conducteurs du calorique, de l'électricité, ou du magnétisme.

CONDUIT, s. m. *meatus*, *ductus*; synonyme de *canal*. *Voyez* ce mot. On dit indifféremment le canal ou le *conduit thorachique*, les *conduits* ou les canaux *excréteurs* des glandes, les *conduits* ou les canaux *dentaires*; mais le mot *conduit* est seul employé, ou du moins il l'est de préférence dans les cas suivans.

CONDUIT AUDITIF, *meatus auditorius*; conduit en partie cartilagineux, en partie membraneux et osseux, qui va de la conque de l'oreille au tympan. On le nomme aussi *conduit auditif externe* pour le distinguer d'un autre, entièrement osseux, qui se voit à la face postérieure du rocher, et qu'on a appelé *conduit auditif interne*: celui-ci donne passage au nerf auditif (*canalis nervi auditorii*).

CONDUIT GUTTURAL DE L'OREILLE, *ductus gutturalis auris*: c'est le nom que M. Chaussier donne au conduit qui s'étend de la région latérale et supérieure du pharynx à la cavité du tympan, et qui est plus connu sous le nom de *trompe d'Eustache*.

CONDUITS NOURRICIERS OU NUTRICIERS, *ductus nutricii*; petits conduits qui transmettent à l'intérieur des os les vaisseaux qui servent à leur nutrition.

CONDUIT PTÉRYGOÏDIEN. *Voy.* CONDUIT VIDIEN.

CONDUIT PTÉRYGO-PALATIN, *ductus pterygo-palatinus*; petit canal creusé aux dépens des os sphénoïde et palatin, et qui donne passage au nerf et aux vaisseaux de même nom.

CONDUIT VIDIEN OU PTÉRYGOÏDIEN, *ductus pterygoidæus seu vidianus*. Nom d'un petit conduit pratiqué à la base de l'apophyse ptérygoïde.

CONDYLE, s. m. *condylus*, κονδυλος, nœud, éminence; sorte d'apophyse ar-

rondie dans un sens, aplatie dans l'autre. Elle ne se rencontre guère que dans les articulations ginglymoïdales. Tels sont les *condyles* de l'occipital, ceux de la mâchoire inférieure, et ceux du fémur. Quelques anatomistes ont cependant appliqué ce nom à des éminences non articulaires, comme sont les tubérosités latérales de l'extrémité inférieure de l'humérus. D'autres s'en sont servi aussi improprement pour désigner les surfaces articulaires concaves de la face supérieure du tibia.

Condyloïde, adj. *condyloides*, de κονδυλὸς, condyle, et de εἶδος, forme; qui a la forme d'un condyle.

Condyloïdien, adj. *condyloidæus*, (même étym.), qui a rapport aux condyles. *Trous condyloïdiens*, distingués en *antérieurs* et *postérieurs*: ce sont quatre trous de l'os occipital, dont deux sont situés en avant, et deux en arrière des condyles du même os.

Condylôme, s. m. *condyloma*, en grec κονδυλωμα; excroissance molle et charnue, indolente, qui naît sur les doigts des mains et des pieds, mais plus particulièrement autour et à l'intérieur de l'anus, au périnée et aux parties génitales de l'un et de l'autre sexe: la verrue, le fic, le marisca, le thymus, la crête, sont des *condylômes*.

Cône, s. m. *conus*, κῶνος; pyramide dont la base est un cercle. — En botanique, le *cône*, *strobilus*, κωνάριον, est un assemblage ovoïdal d'écailles coriaces, imbriquées en tous sens autour d'un axe commun.

Confection, s. f. *confectio*, de *conficere*, faire: préparation pharmaceutique de la consistance de pulpe, composée de plusieurs substances en poudres, presque toujours de nature végétale, et d'une certaine quantité de sirop ou de miel. Il n'existe aucune différence essentielle entre les confections, les électuaires, les conserves et les opiats. *Voyez* Electuaire. — *Confection* hamec, *confection* alkermès, *confection* d'hyacinthe. *Voyez* ces mots.

Configuration, s. f. *figura*, *forma*; forme extérieure des corps, qui leur donne une figure particulière. *Voy.* Conformation.

Confire, v. a. *condire*; accommoder des fruits, des légumes dans un suc, une liqueur, qui les pénètre entièrement. Les anciens ne confisoient qu'avec du miel: les modernes confisent au sucre, au sel, au vinaigre.

Confiture, s. f. *Voyez* Condit.

Confluent, adj. *confluens*, de *cum*, avec, ensemble, et *fluere*, couler; qui coule ensemble, qui vient en foule. *Variole confluente*: c'est celle dont les pustules sont si abondantes qu'elles se touchent et se confondent.

Conformation, s. f. *conformatio*, de *conformare*, arranger, disposer; arrangement, disposition naturelle des différentes parties du corps. Ce mot diffère de *configuration*, en ce que celui-ci indique la disposition des parties telle qu'elle se trouve et quelle qu'en soit la cause, au lieu que celui-là s'entend seulement de l'arrangement primitif. Ainsi, rigoureusement parlant, on doit distinguer les *vices de conformation* des *vices de configuration*: les premiers sont les difformités qu'on apporte en naissant; les seconds, celles qui surviennent dans le cours de la vie. — Le mot *conformation* a aussi été employé comme synonyme de coaptation. Inusité dans ce sens.

Confortant, ou Confortatif, adj. *confortans*, *corroborans*; synonymes de fortifiant, qui est plus usité.

Confortation, s. f. *confortatio*, *corroboratio*; corroboration, action de fortifier. Inusité.

Conforter, v. a. *confortare*, *corroborare*; fortifier, rendre plus fort: *conforter* les nerfs, l'estomac, le cœur. Inusité.

Confrication, s. f. *confricatio*, de *confricare*, frotter contre; l'action de réduire en poudre une substance friable en la froissant. Inusité.

Confusion, s. f. *confusio*, en grec σύγχυσις; maladie de l'œil caractérisée par le mélange des diverses humeurs qui le composent. (Galien). Inusité.

Congélation, s. f. *congelatio*, en grec πῆξις; action de se congeler: *congélation* du mercure, etc. — Ce mot a été pris encore dans d'autres acceptions aujourd'hui inusitées: 1° comme synonyme de *concrétion*; 2° comme équivalent de *coagulation*; 3° comme servant à désigner une classe de maladies. Ainsi les anciens nommoient *congélations* toutes les maladies produites par le froid, ou plutôt toutes celles dans lesquelles il y a une sorte d'engourdissement et de stupeur, et particulièrement la catalepsie.

Congeler, v. a. *congelare*; déterminer la formation de la glace, trans-

former un liquide en solide par la soustraction du calorique.

CONGÉNÈRE, adj. *congener*, de *genus*, genre; qui est de même genre, de même espèce, qui se ressemble d'une manière quelconque. Les naturalistes disent que deux espèces sont congénères quand elles appartiennent à un même genre ou seulement à des genres voisins. — En anatomie, on appelle *muscles congénères* ceux qui concourent à produire le même effet, par opposition à *antagonistes*, qui agissent en sens contraire. — On nomme aussi *congénères* ceux qui se réunissent pour disséquer ensemble sur le même sujet.

CONGÉNIAL ou CONGÉNITAL, adj. *congenitus*, de *genitus*, engendré, et *cum*, avec. Se dit de certaines affections qui dépendent de l'organisation primitive de l'individu. *Adhérences congéniales* : ce sont celles qui existent au moment de la naissance. *Hernie congénitale. Voy.* HERNIE.

CONGESTION, s. f. *congestio*, amas, assemblage; du verbe latin *congerere*, amasser, accumuler; amas d'humeurs qui se forme lentement dans quelque partie du corps. La *congestion* diffère de la *fluxion*, en ce que celle-ci est un dépôt d'humeurs qui se fait promptement sur quelque partie, et d'où naissent des inflammations : on doit voir par là qu'il existe une très-grande différence entre les *abcès par congestion*, et les *dépôts* ou *abcès par fluxion*.

CONGLACIATION, s. f. *conglaciatio*, du verbe latin *conglaciare*, se glacer, se geler; action par laquelle un liquide passe à l'état de glace; état des liquides glacés. Peu usité.

CONGLOBÉ, ÉE, adj. *conglobatus*, du verbe latin *conglobare*, amasser, assembler en rond; se dit, en anatomie, de plusieurs glandes réunies qui n'en font qu'une, comme les glandes des aînes, des aisselles, du mésentère; et en botanique, des feuilles et fleurs rassemblées en boule.

CONGLOMÉRÉ, ÉE, adj. *conglomeratus*, du verbe *conglomerare*, réunir en peloton; se dit des glandes réunies en peloton sous une même membrane, comme le foie, les reins, les parotides.

CONGLUTINANT, ANTE, adj. *conglutinans*, qui a la vertu de coller, de réunir; se dit des remèdes auxquels on attribue la vertu d'agglutiner, de consolider les plaies.

CONGLUTINATION, s. f. *conglutinatio*; réunion de deux parties séparées, par l'effet des conglutinans. Inusité.

CONGLUTINER, v. a. *conglutinare*; réunir des corps séparés, par le moyen des conglutinans. Inusité.

CONGRÈS, s. m. *congressus*; épreuve qu'ordonnoit autrefois la justice en présence de chirurgiens et de matrones, pour constater la puissance ou l'impuissance des gens mariés. Comme elle étoit incertaine et douteuse, et qu'elle étoit contraire à la pudeur et à la pureté des mœurs, elle fut supprimée en 1677.

CONIDE, s. m. *conidium*, de κῶνος, cône. On nomme *conides*, en botanique, des corpuscules arrondis, solitaires ou agglomérés, qui naissent sur certains lichens. Lorsqu'ils sont agglomérés, leur assemblage est appelé *soredium* par M. Richard.

CONIFÈRES, *coniferæ*; qui portent des cônes. *V.* ce mot. Ordre cinquième de la quinzième classe des plantes dicotylédones de Jussieu : classe qui contient les *diclines irregulares*. — Fleurs monoïques ou dioïques; fleurs mâles disposées en châtons écailleux; étamines distinctes ou réunies, définies ou indéfinies, adhérentes aux écailles ou bien à un calice particulier; fleurs femelles solitaires, réunies en tête, ou disposées en cône garni d'écailles entre lesquelles les fleurs sont placées; un, deux ou un plus grand nombre d'ovaires supères, surmontés chacun d'un style ou stigmate. Ces ovaires deviennent autant de capsules monospermes, ou de graines recouvertes par les écailles, qui sont persistantes, ligneuses ou charnues : embryon cylindrique placé au centre d'un périsperme charnu. Les lobes ou feuilles séminales sont simples ou découpées profondément, ce qui a fait croire qu'elles étoient polycotylédones : feuilles glabres, éparses, imbriquées, verticillées ou en faisceaux.

CONJONCTIVE, s. f. *conjunctiva, adnata*; membrane muqueuse, ainsi appelée parce qu'elle unit le globe de l'œil aux paupières, en tapissant d'une part la surface antérieure de celui-là, et de l'autre la surface interne de celles-ci.

CONJUGAISON, s. f. *conjugatio*, assemblage, accouplement. On appelle *trous de conjugaison* des ouvertures qui sont situées sur les parties latérales de la colonne vertébrale, et formées par la réunion des échancrures des verté-

bres : elles donnent passage aux nerfs spinaux.

Conjugué, adj. *conjugatus*; se dit des feuilles composées de deux folioles fixées au sommet d'un pétiole commun (*folia conjugata*).

Connectif, s. m. *connectivum*. On donne ce nom, en botanique, d'après M. Richard, à l'organe qui sert à lier ensemble les deux loges de l'anthère. Il n'est pas toujours apparent. Lorsqu'il est bien visible et a la forme d'un petit filament, M. Link le nomme *filet*.

Connées, adj. f. pl. *connatæ* : se dit des parties faisant immédiatement corps entr'elles : feuilles *connées*.

Connivent, ente, adj. *connivens*, de *connivere*, qui signifie proprement clignoter, fermer à demi; se dit, en botanique, de certaines parties des plantes dont les divisions sont rapprochées ou tendent manifestement à se rapprocher : *calice connivent*. — En anatomie, on donne le nom de *valvules conniventes* à des replis formés par la membrane interne des intestins. *Voy.* Valvule.

Conoïde, adj. *conoideus*, *conoides*, κωνοειδὴς, de κῶνος, cône, et de εἶδος, forme; qui a la forme d'un cône. La glande pinéale a été appelée anciennement *corps conoïde* ou *conarium*. *Voy.* ce mot. *Ligament conoïde*, ligament qui va de l'apophyse coracoïde à la clavicule. *Dents conoïdes* : dents canines.

Conque, s. f. *concha*, κόγχη des Grecs; grande coquille concave; cavité extérieure, et terminée par les trois éminences que les anatomistes nomment *tragus*, *anti-tragus* et *anthélix*.

Consentement des parties, s. m. *consensus partium*; espèce de relation entre toutes les parties du corps, désignée plus communément par le mot *sympathie*.

Conserve, s. f. *conserva*, de *conservare*, conserver; préparation pharmaceutique composée d'une substance végétale et de suffisante quantité de sucre. Son nom vient de ce qu'elle a été imaginée pour conserver, au moyen du sucre, la vertu des substances qui s'altèrent très-vite sans cette addition; effet qu'elle ne sauroit produire, puisqu'elle n'empêche pas la fermentation. Aussi prépare-t-on la plupart des *conserves* extemporanément et de la même manière que les électuaires, dont elles ne méritent point d'être distinguées.

Conserves, s. f. plur. *conspicilla*; sorte de lunettes dont les verres, presque planes, grossissent peu les objets et conservent la vue.

Consistance, s. f. *consistentia*; état d'un fluide qui s'épaissit; état de stabilité des corps selon qu'ils sont plus mous ou plus durs, plus épais ou plus liquides. Faire bouillir des drogues jusqu'à *consistance* de sirop, d'extrait, d'électuaire.

Consolidant, ante, adj. pris subst. *consolidans*, de *consolidare*, affermir, consolider; qui consolide : se dit de substances médicamenteuses ou de topiques que l'on employoit anciennement dans la vue de *consolider* la réunion des parties divisées, par exemple la cicatrisation d'une plaie. Inusité.

Consolidation, s. f. *consolidatio*, action des *consolidans*. *Voy.* ce mot.

Consommé, s. m. *consummatum*, ζωμος; bouillon succulent d'une viande très-cuite, qui se réduit en gelée quand il est refroidi.

Consomptif, ive, adj. *consumptivus*, qui consume les humeurs, les chairs : la pierre à cautère, l'eau phagédénique sont des remèdes *consomptifs*.

Consomption, s. f. *consumptio*, de *consumere*, consumer : diminution lente et progressive du volume de toutes les parties molles du corps (Path.). Ce phénomène appartient à toutes les maladies organiques, et particulièrement à la phthisie dont il est un des principaux symptômes; il peut aussi être déterminé par un vice de la nutrition ou même de la digestion, indépendant de toute lésion physique. Le mot *consomption* équivaut aux mots *amaigrissement* et *émaciation*, et exprime tous les degrés par lesquels il faut passer pour arriver de l'embonpoint au marasme.

Consoude officinale (grande consoude), *symphytum officinale*, L.; plante indigène, vivace, de la pentandr. monogyn., L.; borraginées, J. Ses racines, qui sont extrêmement mucilagineuses et contiennent une petite quantité de tannin, sont employées comme émollientes et agissent peut-être aussi comme un foible astringent.

Constipation, s. f. *constipatio*, de *constipare*, resserrer; en grec στύψις, de στυφειν, qui signifie la même chose : état d'une personne qui ne peut aller librement à la selle. Il se prend aussi quelquefois, mais improprement, pour l'absence de toute évacuation alvine. C'est ce qu'on appelle encore *paresse du*

ventre (en latin, *alvus tarda* vel *stricta*), et *coprostasie*. *Voy.* ce mot.

Constitution, s. f. *constitutio* (κατάστασις), de *stare*, *sto*, *steti*, se soutenir, et *cum*, avec : assemblage de plusieurs parties qui forment un tout. On nomme *constitution*, dans l'homme, l'ensemble de son organisation. Si ses organes sont bien constitués, c'est-à-dire en état d'exercer parfaitement leurs fonctions, on dit que cet homme est d'une *bonne constitution*, qu'il a une *constitution forte* ; si au contraire, par la mauvaise disposition de ses organes, il est exposé à de fréquentes maladies ou à des infirmités, on dit que sa *constitution est foible* ou *délicate*. — On appelle *constitution atmosphérique*, l'état de l'atmosphère, considéré relativement à son influence sur l'économie animale ; et *constitution médicale*, le rapport qui existe entre ces conditions atmosphériques et les maladies régnantes.

Constitutionnel, adj. ; qui tient à la constitution, soit individuelle, soit atmosphérique. Cette diversité dans la signification du mot *constitutionnel*, rend équivoque l'expression de *maladie constitutionnelle* : c'est en effet une maladie qui dépend de la constitution de l'individu ou de l'état de l'atmosphère. L'équivoque cesse quand il s'agit d'une maladie chronique comme la phthisie, parce qu'on sait bien qu'elle ne peut pas tenir à la constitution atmosphérique. La *phthisie constitutionnelle* est donc celle qu'on regarde comme dépendante d'une conformation vicieuse de la poitrine et des poumons.

Constricteur, adj. *constrictor*, de *stringere*, serrer, et *cum*, avec, ensemble ; qui resserre en agissant circulairement (en grec σφιγκτήρ). Ce nom a été donné à différens muscles.

Constricteur de l'anus. *Voyez* Sphincter.

Constricteur de l'œsophage, *constrictor œsophagi*, ou muscle œsophagien : faisceau de fibres musculaires courbé circulairement, qui se trouve à la partie supérieure de l'œsophage.

Constricteurs du pharynx, *constrictores pharyngis* : plans musculeux qui concourent à former les parois du pharynx ; ils sont au nombre de trois et se recouvrent partiellement de bas en haut, ce qui les a fait distinguer en inférieur, moyen et supérieur. Le *constricteur inférieur* s'étend des cartilages cricoïde et thyroïde à la partie moyenne et postérieure du pharynx où il s'unit avec celui du côté opposé. Il répond aux crico et thyro-pharyngiens de Winslow. Le *constricteur moyen* naît des deux cornes de l'os hyoïde et du ligament stylo-hyoïdien, et se termine à la partie moyenne et postérieure du pharynx comme le précédent (hyo-pharyngien et syndesmo-pharyngien, Winsl.). Le *constricteur supérieur*, terminé de la même manière postérieurement, a ses attaches antérieurement à l'apophyse ptérygoïde, au ligament inter-maxillaire, à la ligne myloïdienne de la mâchoire inférieure et sur les côtés de la base de la langue (ptérygo-pharyngien, génio-pharyngien, mylo-pharyngien et glosso-pharyngien, Winsl.).

Constricteur de la vessie. *Voy.* Sphincter.

Constricteur de la vulve ou du vagin, *constrictor cuni* : petits faisceaux musculaires qui, nés un peu au-dessous du clitoris, descendent sur les parties latérales du vagin, et se terminent en se confondant avec le transverse du périnée et le sphincter externe de l'anus.

Constriction, s. f. *constrictio* (même étym.) ; synonyme de *resserrement*, qui est plus usité.

Consultant, s. m. *consultus*, celui que l'on consulte. On appelle *médecin consultant* celui qui donne des consultations, soit verbales, soit par écrit ; ou celui que l'on ne consulte qu'accidentellement, par opposition à *médecin ordinaire*.

Consultation, s. f. *consultatio*, *deliberatio*, συμβούλευσις. Ce mot signifie, ou l'avis que donne un médecin que l'on vient consulter ; ou un mémoire plus ou moins étendu, contenant l'opinion d'un ou plusieurs médecins sur l'état d'un malade et sur les moyens de remédier à sa maladie, en réponse à un *mémoire à consulter* ; ou une réunion de plusieurs médecins auprès d'un malade pour délibérer sur les moyens de le secourir.

Contact, s. m. *contactus*, attouchement, état de deux corps qui se touchent. Dans la théorie des maladies contagieuses, on distingue le *contact immédiat*, qui est l'attouchement d'un malade atteint d'une de ces maladies ; et le *contact médiat*, qui est l'attouchement, non du malade lui-même, mais des objets qui l'ont touché. L'air est souvent le corps intermédiaire, au

moyen duquel s'opère cette dernière espèce de contact.

Contagieux, adj. *contagiosus*, de *tangere*, toucher; qui se communique par le toucher, ou qui transmet la contagion : *Maladie contagieuse*, *air contagieux*, *miasmes contagieux*. *Voyez* Contagion.

Contagion, s. f. *contagio*, *contages*, *contagium* (même étym.), ἀπόῤῥοια, ἀπόκρισις : transmission d'une maladie d'un individu à un autre, par l'effet d'un contact médiat ou immédiat (*Voyez* Contact). On a encore donné ce nom, mais très-improprement, à l'action d'un air vicié par des miasmes de quelque nature que ce soit sur l'économie animale, lorsque cette action donne lieu à quelque maladie contagieuse : dans ce cas, il vaudroit mieux se servir du mot *infection* (*Voyez* ce mot). Les *maladies contagieuses* sont produites, ou bien par un virus susceptible d'être inoculé comme la variole, la vaccine, la rage, et peut-être la gale, la teigne, la syphilis, etc.; ou bien par des miasmes émanés de l'individu malade, et propres à reproduire la maladie dont il est affecté, comme la peste, la fièvre jaune, la fièvre d'hôpital, et sans doute aussi la rougeole, la scarlatine, la variolette, etc. Il est encore des maladies que quelques médecins regardent comme contagieuses, mais, à ce qu'il paroît, sans fondement réel : tels sont les scrophules, la phthisie tuberculeuse, le cancer, etc. Au reste, il s'en faut bien que les auteurs soient d'accord sur la contagion et sur les maladies qui doivent être considérées comme contagieuses. Il y en a qui ont refusé ce caractère au typhus, à la fièvre jaune et même à la peste. Cette différence d'opinion tient à ce que telle maladie peut être contagieuse dans certaines circonstances, et ne pas l'être dans d'autres. On conçoit même que toute maladie contagieuse a dû d'abord se développer spontanément; mais il suffit que, sans changer de caractères, elle puisse se transmettre d'un individu à un autre pour qu'elle mérite le titre de contagieuse.

Contemplatif, adj. *contemplativus* : se dit en médecine de ceux dont l'attention se fixe trop fortement sur les idées religieuses, par suite d'une certaine disposition à la mélancolie. C'est du moins le sens qu'on a voulu lui donner tout récemment.

Contemplation, s. f. *contemplatio*. Nom que l'on a donné à la catalepsie, parce que ceux qui en sont attaqués paroissent immobiles et comme dans une profonde méditation.

Contentif, ive, adj. *continens*, de *continere*, retenir, contenir : se dit des bandages qui retiennent les médicamens et les compresses sur les parties malades.

Contention, s. f. *contentio*, de *continere*, contenir; l'action de contenir : se dit, en chirurgie, de l'ensemble des moyens employés pour contenir ou maintenir une fracture réduite.

Contexture, s. f. *contextura*; disposition des parties, tissure, enchaînement; du latin *texere*, ourdir, faire un tissu. Nom qu'on donne métaphoriquement à la structure organique des corps : *contexture* des muscles, des fibres, etc.

Contigu, ue, adj. *contiguus*, de *contingere*, toucher; situé tout contre : se dit des choses qui se touchent, qui sont en contact.

Contiguité, s. f. *contiguitas*; état de deux choses qui se touchent sans se tenir, et qui peuvent être désunies sans déchirement sensible. Il se dit par opposition à *continuité* : ainsi les os, dans les articulations mobiles, sont réunis par *contiguité*, tandis que les tendons sont unis aux muscles par *continuité*.

Continence, s. f. *continentia*; privation des jouissances de l'amour physique.

Continent, adj. *continens*. Ce mot, en pathologie, est presque synonyme de continu. On a nommé *cause continente* une cause ou réelle ou présumée, qui, ayant produit une maladie, continue d'agir et prolonge son effet pendant toute la durée de cette maladie. On a appelé *fièvre continente* celle qui conserve durant son cours le même degré d'intensité sans aucune rémission ni exacerbation sensible. Il est douteux qu'il y ait des fièvres de cette nature.

Continu, adj. *continuus*, qui ne présente point d'interruption. *Fièvre continue*. *Voyez* Fièvre. — Il se dit aussi des parties qui se suivent immédiatement et sans séparation manifeste. Dans ce sens, il est opposé à *contigu*.

Continuité, s. f. *continuitas*; état de deux choses qui sont si bien adhérentes entre elles, qu'on ne peut les désunir sans cassure ou déchirement

sensible. *Solution de continuité. Voyez* Contiguité.

Contondant, ante, adj. *contundens*, de *contundere*, contondre, broyer, écraser; qui fait des contusions; noms des instrumens vulnérans ronds, obtus et non tranchans.

Contorsion, s. f. *contorsio*; mouvement violent accompagné d'une sorte de torsion. *Contorsion du cou, contorsion des membres.*

Contracter (se), v. n. *contrahi, contractione crispari* : se resserrer sur soi-même, se raccourcir. Il se dit des parties qui sont le siége de la contraction.

Contractif, ive, adj. *contrahens*, de *contrahere*, rétrécir, serrer, raccourcir, retirer : se dit des remèdes qui diminuent la longueur des solides et augmentent leur épaisseur. *Voy.* Astringent.

Contractile, adj. *contractilis*, susceptible de se contracter. La fibre musculaire est *contractile.*

Contractilité, s. f. *contractilitas*; propriété vitale qui donne aux parties qui en sont douées la faculté de se contracter. (*Voyez* ce mot). Bichat, et après lui la plupart des physiologistes, ont distingué deux sortes de contractilités, l'une *sensible*, c'est-à-dire évidente ou apparente, et l'autre *insensible*, ou seulement appréciable par ses effets. La première a été aussi appelée *myotilité* : elle est *volontaire* ou *involontaire*, ou, en adoptant les dénominations de Bichat, *animale* ou *organique*. La seconde est encore nommée *tonicité*. La contractilité volontaire se fait remarquer dans les muscles qui servent à la locomotion; la contractilité involontaire dans la tunique musculaire des intestins, et la contractilité insensible dans l'action des vaisseaux capillaires, etc.

Contraction, s. f. *contractio*; phénomène que présente un muscle dont les fibres se raccourcissent et en même temps se gonflent d'une manière plus ou moins sensible.

Contracture, s. f. *contractura*, de *contrahere*, ramasser, resserrer. Nom qu'on donne à la rigidité des muscles arrivée lentement et par degrés. Elle diffère de l'ankylose en ce que celle-ci rend les articulations immobiles par la soudure des os, et que celle-là n'est que dans les muscles, les ligamens et les tendons. La contracture peut être l'effet de la paralysie, de rhumatismes, de fortes contusions, de l'abus des liqueurs spiritueuses, du scorbut, etc. Sauvages, Sagar et Cullen en ont fait un genre de maladies.

Contrayerva, s. f. *dorstenia drakena*, L.; plante vivace de la tétrandr. monogyn., L.; urticées, J. Elle croît au Pérou et au Mexique. Ses racines, qui sont amères et aromatiques, sont stimulantes et diaphorétiques.

Contre-coup, s. m. *contrà-fissura, apechema*; fracture que produit un coup dans la partie opposée à celle qui est frappée. On compte cinq espèces de *contre-coups* qui peuvent avoir lieu sur le crâne : 1° quand la table interne cède et se rompt; 2° quand l'os se brise dans toute autre partie de son étendue que celle qui est frappée; 3° quand un os frappé demeure intact et que son voisin se rompt; 4° quand un os se brise en un lieu diamétralement opposé à l'endroit frappé; 5° quand la violence du coup produit l'écartement des sutures voisines ou éloignées.

Contre-extension, s. f. *contrà-extensio*; action par laquelle on retient une partie luxée ou fracturée, contre l'extension qu'on fait pour la remettre dans sa situation naturelle.

Contre-indication, s. f. *contrà-indicatio*; circonstance qui empêche de faire ce que sembleroit d'abord exiger la nature de la maladie.

Contre-ouverture, s. f. *incisio priori opposita*; incision pratiquée à la partie la plus déclive d'une plaie, lorsque la première ouverture n'est pas située d'une manière favorable à l'écoulement du pus.

Contre-poison, s. m. *antidotum* : se dit de tout remède propre à combattre l'effet des poisons.

Contre-stimulant, adj. *contrà-stimulans*. Synonyme de *contro-stimulus. Voyez* ce mot.

Contro-stimuliste, s. m. médecin qui professe la doctrine du *contro-stimulus*. Peu usité.

Contro-stimulus ou Contre-stimulus, s. m. de *contrà*, contre, et de *stimulus*, aiguillon; ce qui pique, ce qui stimule : effet contraire à celui du stimulus; puissance qui diminue l'excitement vital, non par la soustraction du stimulus, mais en faisant perdre à celui-ci une partie de son énergie, de manière à ramener la fibre élémentaire à un état directement opposé à celui où

l'avoit mise le stimulus. La doctrine du contro-stimulus n'est qu'une modification de celle de Brown : elle a été introduite en Italie par le docteur Rasori, et y a fait beaucoup de partisans.

Contus, use, adj. *contusus*, meurtri, froissé, sans être entamé.

Contusion, s. f. *contusio*, du verbe latin *contundere*, écraser, meurtrir; blessure produite par l'impulsion d'une cause externe, par le choc d'un corps contondant, sans perte de substance ni solution de continuité apparente. On distingue la contusion de la plaie contuse, en ce que dans celle-ci les tégumens sont divisés. Dans les fortes contusions, le sang s'épanche sous la peau; mais lorsqu'elles sont légères, le sang n'est engagé que dans les vaisseaux capillaires, sans épanchement.

Convalescence, s. f. *convalescentia*; recouvrement de la santé après une maladie; temps qui s'écoule depuis la fin de la maladie jusqu'au parfait rétablissement des forces.

Convalescent, ente, *convalescens*; celui qui est en convalescence.

Convergence, s. f. *convergentia*; disposition de lignes ou de rayons qui convergent ou vont se réunir au même point.

Convergent, adj. *convergens*, qui converge. *Rayons convergens. Voyez* Converger.

Converger, v. n. de *vergere*, être tourné vers, et de *cum*, avec; tendre vers le même point. On dit que des rayons convergent quand ils se rapprochent les uns des autres, de manière à se réunir enfin. Il est opposé à *diverger*. Les rayons lumineux parallèles *convergent* lorsqu'ils passent d'un milieu moins dense dans un milieu plus dense, et *divergent* dans le cas contraire, pourvu que la surface qui sépare les milieux soit une surface plane.

Conversion, s. f. *conversio*. Ce mot signifie ordinairement changement en mieux; mais en médecine, il a un sens plus général. On nomme *conversion des maladies*, tout changement, toute transformation d'une maladie en une autre.

Convexe, adj. *convexus*, de *convehere*, porter, soutenir ensemble (en grec κυρτὸς ou κῦφὸς); bombé, élevé en bosse. Il est opposé à *concave*.

Convexité, s. f. *convexitas*; se dit d'une surface qui est *convexe*. *Voyez* ce mot.

Convexo-concave, adj. *convexo-concavus*, qui est convexe d'un côté et concave de l'autre.

Convexo-convexe, adj. *convexo-convexus*, convexe des deux côtés : tels sont les verres dont se servent les presbytes.

Convoluté, ée, adj. *convolutus*; se dit des feuilles roulées en dedans par un côté, de manière à former le cornet : Bot.

Convulsé, ée, adj. *convulsus*, qui est attaqué de convulsions : muscles *convulsés*.

Convulsif, ive, adj. *convulsivus*, qui est accompagné de convulsions; toux *convulsive*, pouls *convulsif* : ou bien qui donne des convulsions; l'émétique est convulsif. Inusité dans ce dernier sens.

Convolutive (feuille), *folium convolutivum*, ou feuille *roulée en cornet*; feuille roulée autour d'un de ses bords, qui en devient l'axe.

Convulsion, s. f. *convulsio*, de *convellere*, secouer, ébranler. Ce mot a plusieurs acceptions : dans le sens le plus général, il signifie une perversion quelconque des mouvemens animaux. Mais la perversion des mouvemens involontaires a reçu plus particulièrement le nom de *spasme* (σπασμος) que les Grecs donnoient à toute espèce de convulsion; et le mot *convulsion* a été particulièrement réservé à la perversion des mouvemens qui ont pour agens les muscles soumis à l'empire de la volonté. Outre ces deux sens, le mot *convulsion* en a encore un autre qui est plus restreint, et dans lequel il est beaucoup plus usité; il signifie une contraction et un relâchement alternatifs violens et involontaires des muscles qui, habituellement, ne se contractent que sous l'influence de la volonté : leur contraction alternative, mais légère, est ce qu'on appelle *tremblement*; leur contraction forte, mais permanente, est ce qu'on nomme *tétanos*, *trismus*, *contracture*. On a aussi appelé la première affection, ou la convulsion proprement dite, *convulsion clonique*; et la dernière ou le tétanos, *convulsion tonique*. On distingue aujourd'hui les convulsions en *essentielles* et en *symptomatiques*. Celles-ci se rencontrent dans toutes les *maladies* appelées *convulsives*, telles que l'épilepsie, l'hystérie, l'hydrophobie, la chorée, etc., mais forment seulement un des symptômes de ces mala-

dies. Les convulsions essentielles, au contraire, constituent une maladie particulière.

Copahu, s. m. (baume de), *balsamum copaïbæ*, *balsamum brasiliense*; espèce de térebenthine qui s'écoule du *copaifera officinalis*, L., arbre de l'Amérique méridionale, de la décandrie monogynie, L.; famille des légumineuses, J. Le copahu est un stimulant très-actif, dont l'action se porte spécialement sur les membranes muqueuses. On en fait un grand usage pour arrêter les blennorrhées.

Copal ou Copale, s. f. (anciennement gomme copale); résine qu'on retire du ganitre copallifère, *elæocarpus copallifera*, Kœnig, arbre de Ceylan. Elle est stimulante, comme toutes les résines, mais inusitée en médecine. Dans les arts, on l'emploie pour faire des vernis.

Cophose, s. f. *cophosis*, κώφωσις, de κωφὸς, sourd : diminution ou abolition du sens de l'ouïe. Sauvages, Linné et Sagar en ont fait un genre de maladies. Cullen ne la distingue pas de la dysécée, et M. Pinel la rapporte à la paracousie. Cependant, suivant Sauvages, elle diffère de la dysécée, non-seulement en ce que celle-ci est en général plus légère, mais en ce que, dans la *dysécée*, les rayons sonores ne peuvent arriver jusqu'au labyrinthe, qui d'ailleurs est bien constitué; au lieu que dans la *cophose* il y a paralysie du nerf acoustique. Elle diffère également, suivant le même auteur, de la *paracousie*, qui n'est qu'une audition confuse. Ce mot n'est pas usité en français : il est exactement synonyme de *surdité*.

Coprocritique, adj. *coprocriticus*, de κοπρὸς, excrément, et de κρινω, je sépare; se dit des remèdes purgatifs qui n'évacuent que les intestins. *Voy.* Eccoprotique.

Coprostasie, s. f. *coprostasia*, de κοπρὸς, excrément, et de ἵστημι, j'arrête; rétention des excrémens; constipation.

Copulation, s. f. *copulatio*; accouplement du mâle avec la femelle pour la génération.

Coq des jardins. *Voy.* Tanaisie balsamite.

Coque, s. f. de κόγχη, qui signifie la même chose, en latin *putamen*; synonyme de coquille, qui est plus usité : *coque* ou *coquille d'œuf*, *de noix*, etc. — En botanique (*coccum*), sorte de loge qui s'ouvre avec élasticité à cause d'une espèce de ressort membraneux situé à sa base.

Coque du Levant, *menispermum cocculus*, L., dioec. dodécand., L.; ménispermes, Desf. ♄. Malabar. Plante du genre ménisperme dont les baies, de la grosseur d'un gros pois et d'un brun noirâtre, sont vénéneuses; elles ont la propriété d'enivrer le poisson, qui vient nager et quelquefois mourir sur l'eau, sans devenir un aliment malsain. On ne connoît pas leurs propriétés médicales.

Coquelicot, s. m. (pavot rouge), *papaver rhœas*, L. Plante indigène et annuelle du genre pavot. Ses fleurs sont employées comme diaphorétiques et légèrement calmantes.

Coquelourde, s. f. Nom vulgaire de l'anémone pulsatille, *anemone pulsatilla*, L. *Voy.* Anémone.

Coqueluche, s. f. Ce nom a été donné successivement en France à plusieurs maladies épidémiques, et d'abord, à ce qu'il paroît, à une affection catarrhale qui régna sous Charles VI en 1414, suivant Mézeray, et qui étoit accompagnée d'un enrouement considérable. Le Dictionnaire de Trevoux rapporte également à la coqueluche les épidémies de 1510, 1558 et 1577. Suivant Sauvages, la première étoit un véritable typhus contagieux, et la seconde une esquinancie maligne. Quoi qu'il en soit, on désigne aujourd'hui sous ce nom (en latin *pertussis*) une toux violente et convulsive, consistant en plusieurs expirations successives, suivies d'une inspiration sonore, accompagnée de rougeur du visage, et attaquant principalement les enfans et les jeunes gens. Cullen la range parmi les spasmes, et M. Pinel parmi les névroses de la respiration. On dit que le mot *coqueluche* vient de ce que ceux qui étoient d'abord affectés de cette maladie se couvroient d'un capuchon ou coqueluchon : mais, suivant Cabanis, il vient de ce que la maladie, tenant du rhumatisme, occupoit les muscles du cou, du dos et des épaules, en manière de coqueluchon.

Coquerelle ou Coqueret, s. m. Surnom de l'alkékenge, *physalis alkekengi*, L.

Coquillage, s. m. *conchylia*, *orum*; nom générique vulgaire des mollusques testacés. — Quelquefois on

l'emploie comme synonyme du mot *coquille*.

COQUILLE, s. f. *concha*, κογχὴ; enveloppe des mollusques testacés. On appelle encore *coquille* ou *coque* (en latin *putamen*) l'enveloppe solide de l'œuf, de la noix, de l'amande et autres fruits ou semences. Les *coquilles d'œuf* sont formées de carbonate de chaux presque pur, ce qui a fait qu'on les a quelquefois employées en médecine comme substance absorbante. — On a aussi donné le nom de *coquille* au limaçon de l'oreille.

COR, s. m. *clavus pedis*, *gemursa*; tubercule ou durillon qui vient au pied par la compression qu'exerce la chaussure; il s'élève sur la peau comme la tête d'un clou (*clavus*), et sa racine, qui est très-dure, s'enfonce quelquefois jusqu'aux tendons et au périoste. Le mot latin *gemursa* dérive sans doute de *gemere*, gémir, à cause de l'excessive douleur que le cor occasionne à la moindre pression.

CORACO-BRACHIAL, adj. *coraco-brachialis*, qui appartient à l'apophyse coracoïde et au bras. Nom que porte un muscle autrement appelé *perforé de Casserius* (coraco-huméral, Ch.).

CORACO-CLAVICULAIRE, adj. *coraco-clavicularis*; qui appartient à l'apophyse coracoïde et à la clavicule. Nom d'un ligament aussi nommé *omo-claviculaire*.

CORACO-HUMÉRAL, adj. *coraco-humeralis*; qui appartient à l'apophyse coracoïde et à l'humérus. Nom que donne M. Chaussier au muscle coraco-brachial.

CORACO-HYOÏDIEN, adj. *coraco-hyoideus*; qui appartient à l'apophyse coracoïde et à l'os hyoïde. *Muscle* coraco-hyoïdien : le même que l'omo-hyoïdien ou omoplat-hyoïdien (scapulo-hyoïdien, Ch.).

CORACOÏDE, adj. *coracoideus*, *coracoides*, κορακοειδής, de κοραξ, corbeau, et de εἶδος, forme. Nom donné par Galien, et conservé jusqu'à nous, à une apophyse de l'omoplate qui a quelque ressemblance avec le bec d'un corbeau.

CORACO-RADIAL, adj. *coraco-radialis*; qui appartient à l'apophyse coracoïde et au radius. Nom que donne Winslow au muscle biceps du bras. *Voyez* BICEPS.

CORAIL, s. m. *corallium*, en grec κοραλλιον, de κορεω, j'orne, et d'αλς, la mer, comme pour indiquer la plus belle production de la mer. Le corail est rangé par les naturalistes parmi les polypiers flexibles. Il a une tige branchue, formée de couches concentriques très-dures, couverte à l'extérieur d'une enveloppe poreuse, friable, et parsemée de cellules dont chacune contient un polype. Ces polypes, en étendant leurs tentacules, ressemblent à des fleurs, et cette propriété ainsi que leurs tiges les avoient fait classer parmi les végétaux. On sait aujourd'hui que ce sont de véritables animaux. On a employé le corail comme astringent et absorbant.

CORAIL DES JARDINS. *Voy*. POIVRE LONG.

CORALLIGÈNE, adj. *coralligenes*, du grec κοραλλιον, corail, et de γενναω, j'engendre. Nom des polypes qu'on trouve dans les cellules dont le corail est parsemé.

CORALLINE, s. f. *corallina officinalis*, L. Substance animale qui appartient au genre des *polypes*, et qu'on trouve dans toutes les mers d'Europe, et surtout dans la Méditerranée; elle est vermifuge, mais moins employée et peut-être plus foible que la *mousse de Corse*.

CORDE, s. f. *funis*, *funiculus*, χοινος, χοινιον; mot dérivé du latin *chorda*, qui lui-même vient du grec χορδη, intestin, et par suite corde d'instrument de musique, parce que ces sortes de cordes sont faites d'intestins d'animaux. Les anatomistes ont donné ce nom à diverses parties. On a quelquefois appelé *corde d'Hippocrate* le tendon d'Achille; on nomme *corde du tambour* ou *du tympan* (*funiculus tympani*) un filet nerveux qui traverse la cavité du tympan, et qui est fourni par le nerf facial, ou portion dure de la septième paire. M. Chaussier l'appelle *nerf tympanique*. — En pathologie, on donne le nom de *corde* (*chorda*) à un engorgement oblong qui a son siége dans le tissu cellulaire du prépuce, de la verge, de la vulve ou du périnée, et qui ressemble, jusqu'à un certain point, à une corde tendue.

CORDÉE, adj. On donne vulgairement le nom de *chaude-pisse cordée* à la blennorrhagie dans laquelle la verge ne peut être redressée à cause de la violence de l'inflammation qui s'oppose à l'extension du canal de l'urètre, tandis que celle du corps caverneux a lieu comme à l'ordinaire.

Cordial, adj. *cordialis* ou *cardiacus* (καρδιακος), de *cor*, gén. *cordis*, le cœur ; qui convient au cœur. Se dit des médicamens dont on a cru que l'action étoit principalement dirigée sur le cœur. Ce sont de puissans toniques ou des stimulans employés à l'intérieur.

Cordiforme, adj. *cordatus*, *cordiformis*, qui a la forme d'un cœur. Se dit, en botanique, des feuilles qui présentent cette forme.

Cordon, s.m. dim. de corde, *funiculus*. On a donné ce nom, en anatomie et en botanique, à certaines parties qui ont de la ressemblance avec une petite corde.

Cordon nerveux, *ramus nervosus*. Synonyme de rameau, en parlant des principales divisions d'un nerf.

Cordon ombilical, *funiculus umbilicalis* ; assemblage de vaisseaux qui établissent une communication entre le fœtus et le placenta. Ces vaisseaux sont: 1° la veine ombilicale ; 2° les artères du même nom, au nombre de deux ; et 3°, dans les premiers mois de la gestation, les vaisseaux omphalo-mésentériques. Ils sont unis l'un à l'autre par un tissu cellulaire très-dense, et enveloppés par un prolongement du chorion et de la membrane de l'amnios, lesquels, au voisinage de l'ombilic, se confondent avec un prolongement semblable de la peau du fœtus. — Les botanistes donnent aussi le nom de *cordon ombilical* au filet qui soutient la graine et qui est adhérent au placenta. M. Richard le nomme *podosperme*.

Cordon pistillaire, *chorda pistillaris*. Nom donné par quelques botanistes à un ou plusieurs filets réunis, qui s'étendent du style aux ovules. C'est, suivant M. Mirbel, l'ensemble des vaisseaux conducteurs de l'*aura seminalis*.

Cordon spermatique, *funiculus spermaticus* ; sorte de cordon ou de ligament qui s'étend de l'épididyme à l'anneau inguinal ou sous-pubien. Il se compose : 1° du canal déférent, ou conduit spermatique ; 2° de l'artère, des deux veines et du nerf spermatiques ; 3° du tissu cellulaire qui réunit ces diverses parties, le tout enveloppé d'une gaîne fibreuse qui se continue avec la membrane de même nature appartenant à la tunique vaginale. Le muscle crémaster, quoique placé en dehors de la gaîne dont nous venons de parler, est aussi regardé par quelques auteurs comme faisant partie du cordon spermatique.

Cordons vasculaires. Nom que donne Winslow aux ligamens ronds de la matrice.

Coriandre, s. f. *coriandrum sativum*, L. Plante annuelle, indigène, de la pentandrie digynie, L. ; ombellifères, J. Ses semences sont employées comme stimulant des organes digestifs, et comme carminatif.

Coris, s. m. *coris monspeliensis*. Plante de la pentandrie monog., L. ; lysimachies, J. ; elle croît dans l'Europe méridionale, et est employée par les Arabes dans les affections syphilitiques. Inusitée en Europe.

Cormier, s. m. *sorbus domestica*, L. ; arbre du genre *sorbier*, dont les fruits donnent, par la fermentation, une espèce de cidre qu'on appelle *corme*. Inusité à titre de médicament.

Cornage, s. m. Se dit, en médecine vétérinaire, d'une sorte de sifflement qui imite celui d'une corne dans laquelle on souffle. Il est produit par certains chevaux lorsqu'ils courent ou trottent un peu vivement. C'est un vice d'organisation ou l'effet de quelque maladie. Dans le premier cas il est incurable ; dans le second très-difficile à guérir. Le cheval cornard a moins de prix parce qu'il est moins propre au travail.

Cornard, adj. Se dit d'un cheval dont la respiration est courte et bruyante.

Corne, s. f. *cornu*, κέρας. Les cornes sont des éminences de forme conique, et plus ou moins dures, placées sur la tête de certains animaux, et qui leur servent d'armes ou de défenses. On a donné ce nom par analogie à diverses parties qui ont à-peu-près la même forme : telles sont 1° les *cornes de l'os hyoïde*, distinguées en *grandes* et en *petites*, espèces d'apophyses qui servent d'insertion à différens muscles ; 2° les *grandes* et les *petites cornes du cartilage thyroïde*, dont les unes, *supérieures*, sont unies aux grandes cornes de l'os hyoïde par une substance ligamenteuse, et les autres, *inférieures*, s'articulent avec le cartilage cricoïde ; 3° les *cornes de l'os sacrum*, petites apophyses situées à la partie inférieure et postérieure de cet os ; 4° les *cornes du coccyx*, autres éminences appartenant au coccyx, et qui s'articulent avec les précédentes ; 5° les *cornes de la matrice*, plus connues sous le nom de

trompes de Fallope, ou de trompes utérines; 6° les *cornes d'Ammon*, aussi nommées *cornes de bélier*, *pedes hypocampi*, etc. (protubérances cylindroïdes, Ch.), corps cylindriques et contournés qui se remarquent à la partie postérieure et inférieure des ventricules latéraux du cerveau, et qui se continuent supérieurement avec la voûte à trois piliers.

Corne de cerf, *cornu cervi*, et par abréviation, CC. C'est le *bois* du cerf, partie qui contient beaucoup de phosphate de chaux et des matières animales, surtout de la gélatine. Râpée, elle sert quelquefois à faire des boissons gélatineuses : calcinée, elle entre dans la décoction blanche de Sydenham.

Corné, adj. *corneus*; qui est de la nature de la corne ou qui en a l'apparence : *tissu corné*, *substance cornée*, *membrane cornée* (*V.* Cornée), etc. Les anciens chimistes donnoient le nom d'*argent corné* ou de *lune cornée*, au muriate d'argent, à cause de son aspect qui est semblable à celui de la corne.

Cornée, s. f. *cornea*, la plus épaisse des tuniques de l'œil, ainsi nommée parce qu'elle a quelque ressemblance avec de la corne. On distingue la *cornée opaque* ordinairement appelée *sclérotique* (*V.* ce mot), et la *cornée transparente*, ou cornée proprement dite. Celle-ci est située à la partie antérieure de l'œil : elle a la forme d'une calotte sphérique et appartient à une sphère plus petite que la sclérotique à laquelle elle est unie dans tout son contour.

Cornet, s. m. *cucullus*. On donne le nom de *cornets*, en anatomie, à de petites lames osseuses, contournées sur elles-mêmes en forme de cornets, et situées à l'intérieur des fosses nasales. On en compte quatre de chaque côté : deux de ces cornets appartiennent à l'os ethmoïde, savoir, le *cornet de Morgagni*, qui est le plus élevé, et que Bichat nomme *supérieur*; et un autre situé au-dessous, appelé *cornet moyen* par le même anatomiste, et par d'autres *cornet ethmoïdal* ou *supérieur*, par opposition avec un troisième, qui est généralement nommé *cornet inférieur* : celui-ci, qui a beaucoup plus d'étendue que les précédens, est un os entièrement distinct, et qui, libre comme ceux-là par l'un de ses bords, s'articule par l'autre bord avec l'os maxillaire supérieur, le lacrymal ou unguis, et le palatin. Ces trois cornets sont placés au côté externe de chaque fosse nasale et se succèdent de haut en bas. Le quatrième est situé postérieurement à l'entrée des cellules sphénoïdales : on le nomme pour cette raison *cornet sphénoïdal* ou *cornet de Bertin*.

Cornet acoustique, s. m. *tubus acusticus*, *acusticum cornu*; instrument destiné à rassembler les sons et à en augmenter ainsi la force pour suppléer à la foiblesse de l'ouïe. C'est ordinairement une espèce de cône dont la base est tournée en dehors, et dont le sommet est placé à l'entrée du conduit auditif.

Cornue, s. f. *cornuta*; vaisseau ordinairement de verre ou de grès dont on se sert en chimie pour certaines distillations. C'est une espèce de bouteille dont la partie renflée a la forme d'une poire, et dont le col est recourbé latéralement, ce qui lui a fait donner aussi le nom de *retorte*. On nomme *cornue tubulée* celle dont la *voûte* ou la partie supérieure est percée d'une ouverture que l'on ferme à volonté.

Corollacé, adj. *corollaceus*; synonyme de pétaloïde, c'est-à-dire semblable à une corolle ou à un pétale.

Corollaire, adj. *corollaris*; se dit, en botanique, d'une espèce de vrille qui est formée par un pétale ou un segment de la corolle.

Corolle, s. f. *corolla*, diminutif de *corona*, en grec, κορωνὴ. Nom donné à l'une des enveloppes de la fleur. Les botanistes ne sont pas d'accord sur la partie des plantes à laquelle on doit donner ce nom. Tournefort appelle *corolle* l'enveloppe interne, quand il y en a deux. Suivant Linné, ce nom convient à l'enveloppe colorée : mais lorsqu'il n'y a qu'une enveloppe, qu'elle soit colorée ou non, Jussieu la nomme *calice*. Richard définit la *corolle* : un organe floral, laminé ou tubulé, simple ou multiple, qui, étant placé en dedans du calice, naît immédiatement en dehors du point ou de la ligne d'insertion des étamines, ou bien les porte attachées par leurs bases à sa paroi interne. Les divisions de la corolle, lorsqu'elles sont parfaitement distinctes et séparées, portent le nom de *pétales* : de là, les noms de *monopétale* et *polypétale* donnés à la corolle, suivant qu'elle est indivise ou divisée en plusieurs pétales. On distingue encore la corolle en *infère* et en *supère*, selon qu'elle a son origine au-dessous ou au-

dessus de l'ovaire. On nomme *corolle marcescente*, celle qui se fane sur la tige. La corolle a ensuite reçu différens noms qu'on donne également à la fleur ou même à la plante entière, comme *papillonacée*, *labiée*, *personée*, etc. *Voyez* ces mots.

Corollifère, adj. *corolliferus*, qui porte une corolle. Inusité.

Corollule, s. f. *corollula*, diminutif de *corolla*; petite corolle, ou corolle d'un fleuron.

Coronaire, adj. *coronarius*, de *corona*, couronne; contourné de manière à représenter une couronne. *Artères* et *veines coronaires*, ou cardiaques. *Voyez* Cardiaque. *Artère coronaire stomachique* ou supérieure de l'estomac (gastrique, Ch.), branche de la cœliaque qui se porte à l'estomac. Il y a une *veine* correspondante, et qui porte le même nom; elle se termine à la veine porte ventrale. — En hippiatrique, on appelle *os coronaire* un os situé à la couronne du pied: il est placé en partie dans le sabot, et en partie hors de cette boîte, et s'articule supérieurement avec l'os du paturon, et inférieurement avec l'os du pied.

Coronal, adj. *coronalis* et *coronarius*, qui a rapport à la couronne: nom donné autrefois à l'os frontal, parce que c'est sur cet os que pose en partie la couronne des rois. *Voyez* Frontal. *Aponévrose coronale*; aponévrose qui recouvre toute la partie supérieure du crâne: elle est plus connue sous le nom d'*occipito frontale*.

Coronoïde, adj. *coronoides*, de κορώνη, corneille, et de εἶδος, ressemblance: se dit de deux apophyses qui ont quelque ressemblance avec le bec d'une corneille L'une appartient à l'os maxillaire inférieur, et est située à la partie supérieure et antérieure de la branche de cet os. L'autre se trouve à l'extrémité supérieure du cubitus et a son sommet en avant. Hippocrate a nommé la première κορωνὸς; la seconde a été appelée κορώνη par Galien.

Corps, s. m. *corpus*, σῶμα, χρώς. On appelle *corps* en général tout ce qui, dans la nature, a une existence indépendante, et qui frappe nos sens par des qualités qui lui sont propres. Ainsi l'air, la terre, une pierre, un arbre, un animal, sont autant de *corps*. On distingue ensuite les *corps* en *solides* et en *fluides*, et ceux-ci en *liquides* et en *fluides élastiques* (*V.* Solide et Fluide). En histoire naturelle, on reconnoît des *corps organisés* et des *corps bruts*; en chirurgie, on nomme *corps contondant*, tout corps solide capable de produire une contusion. Comme l'idée des *corps* entraîne celle d'un tout composé de parties, on donne le nom de *corps* à un assemblage de pièces qui ont un usage commun; c'est ainsi qu'on dit le *corps humain*. Mais on appelle plus particulièrement *corps* ce qui forme la partie la plus considérable de l'ensemble, et dans ce sens le mot *corps*, en parlant de l'homme et des animaux, signifie seulement ce que les anatomistes nomment le tronc, c'est-à-dire, la poitrine et l'abdomen réunis. De là est venu aussi le nom de *corps* appliqué à une sorte de vêtement qui couvre uniquement le tronc. Par analogie, on a aussi appelé *corps*, en anatomie, la partie principale de chaque os ou de chaque muscle; et c'est ainsi qu'on dit le *corps du sphénoïde*, le *corps du fémur*, le *corps charnu*, etc. (Dict. des Scienc. méd.).

Corps bordés. *V.* Corps frangés.

Corps calleux, *corpus callosum* (mésolobe, Ch.); espèce de voûte formée par la substance blanche du cerveau, et qui est en partie recouverte par les lobes supérieurs ou hémisphères de cet organe.

Corps cannelés ou striés, *corpora striata* (éminences pyriformes, Ch.); éminences situées à la partie antérieure et interne des ventricules du cerveau, et qui sont formées de substance blanche et de substance grise disposées de manière à offrir des stries parallèles, lorsqu'on coupe ces corps horizontalement.

Corps caverneux, *corpus cavernosum*; corps d'un tissu spongieux et susceptible d'érection, qui forme en grande partie le pénis chez l'homme, et le clitoris chez la femme.

Corps cendré ou Corps rhomboïde, *corpus cinereum*; petit noyau de substance grisâtre et de forme très-bizarre, qui se trouve à la réunion des prolongemens médullaires, connus sous le nom de *cuisses du cervelet*.

Corps ciliaire. *Voyez* Ciliaire.

Corps cotylédonaire, *corpus cotyledoneum*; se dit, en botanique, des cotylédons rapprochés ou soudés de manière à ne faire qu'une seule masse.

Corps étrangers, *corpora extranea*. On appelle ainsi, en pathologie,

toutes les substances introduites accidentellement ou développées dans le corps humain, mais ne faisant point partie de son organisation. Une balle lancée par quelqu'arme à feu, et qui pénètre dans le tissu de nos organes; des matières solides et non alimentaires, avalées; les calculs, les vers, etc., sont autant de *corps étrangers*.

Corps fibreux, *corpora fibrosa;* nom que donne M. Bayle à des productions fibreuses arrondies, plus ou moins isolées, qui se développent accidentellement dans diverses parties du corps humain, et particulièrement dans le tissu de la matrice.

Corps frangés ou bordés, *corpora fimbriata;* petites bandelettes médullaires, et comme festonnées, situées à la portion interne et concave des cornes d'Ammon, à la région postérieure et inférieure des ventricules latéraux du cerveau.

Corps géniculés, *corpora geniculata.* Les anatomistes modernes ont donné ce nom à deux petits amas de substance grise qui se trouvent à l'intérieur du cerveau, au-dessous des couches optiques.

Corps d'Highmore, *corpus Highmori;* corps blanchâtre situé au bord supérieur du testicule, entre cet organe et l'épididyme. Il est formé par l'albuginée augmentée d'épaisseur en cet endroit, et est traversé par les conduits séminifères du testicule qui viennent aboutir à l'épididyme.

Corps jaune, *corpus luteum;* petit corps de couleur jaunâtre qu'on aperçoit sur un des points de l'ovaire chez la femme après que la vésicule qui contenoit le germe s'est rompue par suite d'un coït fécondant.

Corps ligneux, *corpus ligneum;* partie de la tige ou de la racine des plantes dicotylédones comprise entre la moelle et l'écorce. Dans les monocotylédones, le corps ligneux compose toute la tige. (Decandolle).

Corps muqueux ou réticulaire, *corpus mucosum vel reticulare;* couche de consistance molle, et parcourue par un grand nombre de vaisseaux placés entre le derme et l'épiderme. *Voyez* Peau.

Corps olivaires, *corpora olivaria;* éminences allongées, blanchâtres à l'extérieur, grisâtres intérieurement, et situées à la face antérieure de la queue de la moelle allongée.

Corps pampiniforme, *corpus pampiniforme;* sorte de réseau vasculaire formé par l'entrelacement des artères et des veines spermatiques au-devant du muscle psoas.

Corps papillaire, *corpus papillare;* nom donné à l'assemblage des papilles nerveuses qui sont situées sous l'épiderme.

Corps psalloïde ou lyre, *corpus psalloides;* nom donné à la réunion de linéamens qui se remarquent sur la face inférieure de la voûte à trois piliers.

Corps pyramidaux, *corpora pyramidata;* éminences situées à la face antérieure de la queue de la moelle allongée, de chaque côté des corps olivaires.

Corps réticulaire. *Voyez* Corps muqueux.

Corps vitré, *corpus vitreum;* corps transparent comme le verre et de consistance gélatineuse, qui occupe le fond de l'œil : il est formé par l'humeur vitrée, qui elle-même est contenue dans les cellules que lui fournit la membrane hyaloïde.

Corpulence, s. f. *corpulentia*, de *corpus*, corps; se dit, suivant l'Académie, des dimensions du corps, soit en hauteur, soit suivant l'un et l'autre de ses diamètres. D'autres pensent que ce mot signifie l'embonpoint excessif. *Voy.* Polysarcie. Il vieillit.

Corpusculaire, adj. *corpuscularis;* qui est relatif aux corpuscules. *Philosophie corpusculaire*, ou système des atômes : système dans lequel on explique tout par les atômes ou corpuscules.

Corpuscule, s. m. *corpusculum*, diminutif de *corpus*, corps; petit corps, atôme.

Correctif, adj. *corrigens*, *correctorius;* qui corrige : se dit des substances que l'on ajoute à un médicament pour en adoucir ou en modifier l'action. Ainsi, dans un collyre où entre le sulfate de zinc, le mucilage de coings ou celui de gomme adragant est employé comme *correctif*.

Corroborant, ante, ou Corroboratif, ive, adj. *corroborans*, du verbe *corroborare*, fortifier, ῥωστικός. Se dit des remèdes qui fortifient et donnent du ton : le vin *corrobore* l'estomac. Inusité.

Corroboration, s. f. *corroboratio*, ῥῶσις : l'action de corroborer,

de fortifier, de donner des forces. Inusité.

Corrodant, adj. *corrodens*, de *corrodere*, ronger : synonyme de *corrosif*, qui est plus usité.

Corrosif, adj. *corrosivus* (même étym.); qui corrode, qui ronge : se dit des substances qui, mises en contact avec les parties vivantes, les altèrent et les désorganisent peu à peu. Tels sont les acides minéraux, les alcalis caustiques, le muriate de mercure suroxydé, nommé pour cette raison *sublimé corrosif*, etc. Les substances qu'on nomme *corrosives* appartiennent également à la classe des *caustiques*; cependant le mot *caustique* semble indiquer un plus haut degré d'énergie : il a d'ailleurs un sens plus étendu que le mot *corrosif*, qui s'entend seulement de ce qui est considéré comme agissant sur un organe interne.

Corrosion, s. f. *corrosio*, διάϐρωσις; action ou effet de ce qui est corrosif.

Corrugateur, adj. *corrugator*, de *corrugare*, plisser, former des rides. *Muscle corrugateur* ou surcilier (naso-surcilier, Ch.) : petit muscle situé à la partie antérieure et inférieure du front, ainsi nommé parce qu'en se contractant il fait froncer le sourcil.

Corrugation, s. f. *corrugatio* (même étym.), ῥίκνωσις; froncement, crispation de la peau : se dit de l'effet des muscles qui font rider la peau, et de celui des médicamens styptiques qui, appliqués sur cet organe, en déterminent le resserrement et donnent lieu à la formation de petites rides. Peu usité.

Corruption, s. f. *corruptio*, φθορά, διαφθορὰ; action par laquelle une chose se corrompt, s'altère, se déprave, se putréfie : *corruption* de l'air, du sang, etc.

Corselet, s. m. *levis lorica*; partie du corps des insectes placée entre la tête et le ventre.

Corset, s. m. dimin. de corps, *tunica thoracis* : partie du vêtement de la plupart des femmes en Europe. On donne aussi ce nom à des espèces de bandages d'une ou plusieurs pièces, qui embrassent la plus grande partie du tronc : tel est le *corset de Brasdor* pour la fracture de la clavicule.

Cortical, ale, adj. *corticalis*, de *cortex*, écorce; qui appartient à l'écorce : se dit, en anatomie, de la substance externe et grisâtre du cerveau, qui est comme l'écorce de cet organe dont elle enveloppe la substance médullaire. — En botanique, ce mot se dit de ce qui appartient à l'écorce : *bouton* ou *bourgeon cortical*, *couches corticales*, etc.

Cortiqueux, adj. *corticosus*. On appelle ainsi, en botanique, les fruits durs ou coriaces extérieurement, et charnus ou pulpeux intérieurement.

Corybantiasme, s. m. *corybantiasmus*, de κορυϐας, génit. κορυϐαντος, corybante. Nom donné anciennement à une espèce de phrénésie dans laquelle les malades sont tourmentés par une insomnie continuelle et par la vision de spectres et de fantômes. Sauvages la rapporte, d'après l'ancienne Encyclopédie, à la démonomanie simulée.

Corymbe, s. m. *corymbus*, du grec κόρυμϐος, sommet; disposition de fleurs ou de fruits telle que les rameaux ou pédoncules qui les portent s'élèvent à-peu-près à la même hauteur, quoique naissant de points différens.

Corymbifère, adj. *corymbifer*, du grec κόρυμϐος, sommet, et de φέρω, je porte; qui porte des corymbes : se dit, en botanique, des plantes dont les fleurs sont tellement disposées, que les rameaux ou pédoncules qui les portent naissent de points différens, et s'élèvent à-peu-près à la même hauteur : telles sont la camomille, l'armoise, etc.

Coryza, s. m. *coryza*, κόρυζα; catarrhe qui a son siége dans les fosses nasales et les différens sinus qui en font partie. Ce nom lui a été donné par Hippocrate : les Latins l'ont aussi appelé *gravedo*. Tous les auteurs ont classé cette maladie parmi les affections catarrhales, et M. Pinel, parmi les phlegmasies des membranes muqueuses, qui sont la même chose.

Cosmétique, adj. *cosmeticus*, de κόσμος, ornement; se dit, en pharmacie, de ce qui sert à l'embellissement de la peau, comme du fard, du blanc, etc.

Cosse, s. f. *siliqua*. Nom qu'on donne, en botanique, à l'enveloppe de certains légumes, et aux fruits de quelques arbustes. *Voyez* Silique.

Costal, adj. *costalis*, de *costa*, côte; qui appartient aux côtes. *Plèvre costale* : portion de la plèvre qui revêt la surface interne des côtes. *Nerfs costaux* ou *dorsaux*. *V.* Dorsal. *Cartilages costaux*, cartilages qui sont comme les prolongemens des côtes, et qui s'étendent de celles-ci au sternum.

Costo-abdominal, adj. *costo-abdominalis*, qui appartient aux côtes et à l'abdomen. Nom donné par M. Chaussier au muscle oblique externe ou grand oblique du bas-ventre.

Costo-claviculaire, adj. *costo-clavicularis*, qui appartient aux côtes et à la clavicule. *Ligament costo-claviculaire*; faisceau ligamenteux, court et aplati, qui s'étend obliquement du cartilage de la première côte à la face inférieure de la clavicule. *Muscle costo-claviculaire*; nom que donne M. Chaussier au muscle sous-clavier.

Costo-coracoïdien, adj. *costo-coracoidæus*, qui appartient aux côtes et à l'apophyse coracoïde. M. Chaussier appelle ainsi le muscle petit pectoral.

Costo-scapulaire, adj. *costo-scapularis*, qui appartient aux côtes et au scapulum ou omoplate. *Muscle costo-scapulaire* ou *grand dentelé*. *Voyez* Dentelé.

Costo-thorachique, adj. *costo-thoracicus*, qui appartient aux côtes et à la paroi antérieure du thorax. M. Chaussier donne ce nom à des *artères* et à des *veines* que les autres anatomistes appellent *thorachiques inférieures*.

Costo-trachélien, adj. *costo-trachelianus*, qui appartient aux côtes et aux apophyses trachéliennes (transverses) des vertèbres du cou. M. Chaussier décrit sous ce nom les muscles *scalènes* antérieur et postérieur réunis.

Costo-transversaire, adj. *costo-transversarius*, qui appartient aux côtes et aux apophyses transverses des vertèbres. Bichat donne cette épithète à l'*articulation* des côtes avec les apophyses dont il s'agit, et aux *ligamens* qui servent à affermir cette articulation.

Costo-vertébral, adj. *costo-vertebralis*, qui appartient aux côtes et aux vertèbres. Nom donné par Bichat à l'*articulation* du corps des vertèbres avec les têtes des côtes.

Costus, s. m. Genre de plantes de la famille naturelle des balisiers, monandrie monogynie, L., qui ne contient qu'une seule espèce, le *costus arabicus*, L., que l'on a regardée comme stimulante, carminative, emménagogue. On ne l'emploie plus que dans quelques compositions officinales, telles que la thériaque, etc.

Côte, s. f. *costa*; os long, courbé et un peu aplati, situé obliquement sur les parties latérales de la poitrine. Les côtes, dit Monro, sont ainsi nommées du latin *costæ*, parce qu'elles sont comme les gardiennes des principaux organes de l'animal, le cœur et les poumons. Les anciens anatomistes ont divisé les côtes en *vraies* (*veræ costæ*), et en *fausses* ou *flottantes* (*spuriæ costæ*). M. Chaussier les divise, avec plus de raison, en *côtes sternales*, qui s'articulent avec le sternum, et en *côtes asternales*, qui n'aboutissent point à cet os. — En botanique, on donne trivialement le nom de *côte* ou à la nervure moyenne d'une feuille simple, ou au pétiole commun d'une feuille composée.

Coton, s. m. *tomentum*. On donne ce nom, en botanique, à un duvet semblable à du coton, c'est-à-dire, composé de poils longs entrecroisés et crépus. Les parties recouvertes de cette sorte de duvet sont dites *cotonneuses*. — Le chimiste Thomson a aussi nommé *coton* un des produits immédiats des végétaux. *Voy.* Gossypine.

Cotonneux ou Tomenteux, adj. *tomentosus*. *V.* Coton.

Cotyle, s. f. *cotyla* vel *cotyle*, κοτύλη, creux, cavité: nom que donne Galien à la cavité d'un os dans laquelle est reçue la tête d'un autre os, et en particulier aux cavités qu'on a depuis appelées *glénoïde* et *cotyloïde*. *V.* ces mots. Inusité.

Cotylédon, s. m. *cotyledo*, de κοτυληδών, creux, cavité; nom donné par les botanistes à une des parties de l'embryon ou de la jeune plante, parce qu'elle a en général la forme d'une calotte sphérique. Cette même partie développée par les progrès de la végétation et ayant acquis la forme d'une feuille, porte le nom de *feuille séminale*. Lorsqu'il n'y a qu'un cotylédon, la plante est dite *monocotylédone*; lorsqu'il y en a deux, elle est appelée *dicotylédone*: celles qui n'ont point du tout de cotylédon, et que M. Richard nomme *inembryonnées*, parce qu'elles sont en même temps dépourvues d'embryon, sont nommées généralement plantes *acotylédones*. Quelques botanistes admettent encore des plantes *polycotylédones*, c'est-à-dire, ayant plus de deux cotylédons.

Cotylédonaire, adj. *cotyledoneus*; qui a rapport aux cotylédons: *corps cotylédonaire*. *Voy.* Corps.

Cotylédoné, adj. *cotyledoneus*: nom que donne M. Decandolle aux végétaux pourvus de cotylédons, par

opposition à ceux qui n'en ont pas, et qu'il nomme *acotylédonés*.

Cotyloïde, adj. *cotyloides*, κοτυλωδης, de κοτύλη, sorte d'écuelle en usage chez les Grecs, et de εἶδος, forme; qui a la forme d'une écuelle : nom donné à la cavité de l'os coxal dans laquelle est reçue la tête du fémur. On l'a aussi appelée *cotyle*, κοτυλη, κοτυληδων, *acetabulum*, etc.

Cou, s. m. *collum*, partie située entre la tête et la poitrine. *V.* Col. La région postérieure du cou est appelée en latin *cervix*. — Le *cou*, en terme de vétérinaire, comprend l'encolure, le cou proprement dit et le gosier : l'encolure en forme la partie supérieure; le *cou proprement dit* en est la partie moyenne; le gosier en est la partie antérieure et s'étend depuis le dessous de la ganache jusqu'à l'entre-deux des épaules.

Couché, adj. *prostratus*; se dit des tiges ou plantes étendues sur terre sans radication et dès leur base.

Couche ou Couches, du verbe *coucher*. Ce mot se prend tantôt pour l'accouchement ou l'enfantement (*puerperium*), comme lorsqu'on dit : *une première couche*, *une fausse couche*, etc.; tantôt pour le temps où une femme demeure au lit à cause de l'enfantement (*tempus puerperii*), comme lorsqu'on parle du *régime des femmes en couches*. Les lochies sont vulgairement appelées *suites de couches*. — En hist. nat., on donne le nom de *couches* (en latin *strata*) à cette disposition de certaines matières qui, étendues principalement en longueur et en largeur, ou ayant une épaisseur peu considérable relativement à leurs autres dimensions, sont superposées l'une à l'autre. C'est ainsi qu'on dit en géologie une *couche de marne*, une *couche de glaise*, etc.; et en botanique les *couches ligneuses*, les *couches corticales*, qui entrent dans la structure d'un arbre.

Couches des nerfs optiques, *thalami nervorum opticorum*, ou, par syncope, *couches optiques* (couches des nerfs oculaires, Ch.); éminences situées à la partie antérieure et interne des ventricules latéraux du cerveau. Ce nom leur a été donné parce qu'on croyoit que les nerfs optiques y prenoit leur origine : mais M. Gall a démontré qu'ils naissoient beaucoup plus en arrière, et qu'ils adhéroient seulement au bord interne de ces corps qui sont en grande partie formés de substance grise, et qu'il appelle pour cette raison *grand ganglion cérébral inférieur*.

Coucher, s. m. *cubitus*, situation d'une personne qui est couchée. Le mot *decubitus*, qui a été employé en français comme synonyme, ne se trouve pas dans les bons auteurs latins. Le coucher peut avoir lieu, 1° sur le dos (*cubitus supinus vel resupinus*), c'est ce qu'on appelle coucher en supination (*supinatio*); 2° sur le ventre (*cubitus pronus*), état que les Latins ont nommé *pronatio*; 3° sur l'un ou l'autre côté. Ordinairement le coucher est *horizontal*; mais il est des maladies où l'on ne peut rester couché que sur un plan incliné.

Coude, s. m. se dit de la saillie formée par l'apophyse olécrâne ou de toute l'articulation du bras avec l'avant-bras. On le rend en latin par les mots *cubitus* et *cubitum*; mais ceux-ci répondent plus exactement au mot français *coudée*, et s'entendent de l'avant-bras en totalité, ou bien encore de l'un des os qui concourent à le former. *Voyez* Cubitus.

Coude-pied, s. m. partie supérieure du pied qui se joint à la jambe.

Couenne, s. f. *cutis suilla* : c'est proprement la peau du cochon. On donne ce nom, par analogie, 1° à certaines parties de la peau humaine qui, par un vice d'organisation, font une saillie plus ou moins sensible, ont une couleur brunâtre, et sont recouvertes de poils rudes et très-courts; 2° à une couche plus ou moins épaisse et comme membraneuse, qui dans certaines circonstances recouvre le caillot du sang que l'on a tiré des veines. Celle-ci a été appelée en latin *corium phlogisticum*, ou *crusta pleuretica*, parce qu'on pensoit qu'elle étoit due exclusivement à un état phlogistique ou inflammatoire, et plus particulièrement à la pleurésie.

Couenneux, adj. se dit du sang qui se couvre d'une couenne. *V.* ce mot.

Coulant, s. m. *flagellum*; nom que donnent les botanistes à un jet qui pousse de distance en distance des feuilles et des racines, et qui, dans les intervalles, en est totalement dépourvu : exemple, le fraisier.

Couleur, s. f. *color*, χρῶμα; impression que la lumière, réfléchie par

une surface, fait sur l'organe de la vue; produit de la décomposition de la lumière, comme l'a démontré Newton. Chaque rayon lumineux est en effet décomposé par le prisme en sept rayons secondaires qui se présentent invariablement, selon leur degré de réfrangibilité, dans l'ordre suivant: le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, le pourpre et le violet. Ces couleurs ont reçu le nom de *couleurs primitives*, parce que toutes les autres résultent de la combinaison d'un certain nombre d'entr'elles. — En pathologie, *pâles couleurs* est synonyme de Chlorose. *Voy.* ce mot.

Couleuvrée. *Voyez* Bryone.

Coulisse, s. f. On appelle ainsi en anatomie une rainure profonde qui se remarque à la surface d'un os, et qui, semblable à la *gouttière*, en diffère seulement en ce qu'elle est tapissée d'un périoste lisse, sur lequel peut glisser facilement un tendon: telle est la *coulisse bicipitale* de l'humérus.

Couloir, s. m. *ductus*; canal ou conduit par lequel s'écoulent les humeurs excrémentitielles du corps de l'animal: *couloir* de la bile, *ductus cholopoieticus*, etc. Il vieillit.

Coup, s. m. *ictus*, πληγὴ; effet produit par un corps qui en frappe un autre: résultat du choc de deux corps.

Coup de feu, *vulnus sclopetarium*; plaie produite par une arme à feu.

Coup de maître ou Tour de maître; manière de sonder qui exige plus de dextérité que celle qu'on emploie ordinairement, et expose aussi à plus d'inconvéniens. Elle consiste à introduire la sonde de façon que sa convexité regarde le ventre du malade, et à lui faire faire un demi-tour vers l'aîne droite lorsque son extrémité est parvenue à la racine de la verge.

Coup de sang. Expression vulgaire qui est à-peu-près synonyme d'apoplexie sanguine. *Voyez* Apoplexie. Elle pourroit être généralisée et appliquée à tout afflux subit et considérable du sang vers une partie quelconque du corps. En ce sens, on a vu des *coups de sang* dans le poumon, dans le tissu cellulaire sous-cutané, etc.

Coup de soleil, *ictus solis*; impression produite sur une partie quelconque d'un être vivant, animal ou végétal, par l'action violente ou subite d'un soleil ardent. Chez l'homme, l'effet du coup de soleil, lorsqu'il porte seulement sur un membre ou une partie du tronc, est une espèce d'érysipèle; mais quand il frappe sur la tête, il en résulte quelquefois une affection cérébrale accompagnée de fièvre. De là vient que Sauvages a fait une espèce du *carus ab insolatione*, qu'il appelle en français *coup de soleil*.

Coupe, s. f. du grec κύπελλον; vase dont on se servoit anciennement pour boire: quelques botanistes donnent ce nom (en latin *cyathus*, *scyphus*) à une cavité qui, dans certaines plantes cryptogames, renferme les petits bulbes ou la propagine.

Coupellation, s. f. opération de chimie par laquelle on sépare l'argent des autres métaux avec lesquels il est uni, excepté de l'or. Elle consiste à faire fondre dans une coupelle, et avec du plomb, l'argent qu'on veut essayer: le plomb entraîne, en passant à travers les parois de la coupelle, les métaux étrangers. C'est par cette opération que dans les monnoies on examine le titre de l'argent. On la pratique dans un fourneau particulier appelé fourneau de coupelle.

Coupelle, s. f. diminutif de *coupe* (*Voyez* ce mot); en latin *cupella*, *capella*, *catellus cinereus*, *cineritium*, *etc.*: petit vase fait avec des os calcinés, et dont on se sert pour la coupellation.

Couper, v. a. Ajouter à un liquide un autre liquide, et particulièrement de l'eau: *couper le lait*; *du lait coupé*.

Couper (se), en terme de manége, se dit des chevaux qui s'entreheurtent les jambes, ou qui, avec l'un des fers se font sauter la peau d'un des boulets; cela arrive plus fréquemment aux pieds de derrière qu'à ceux de devant. Ce défaut vient de lassitude, de foiblesse aux reins, de ce que les chevaux ne savent comment aller, ou de ce qu'ils sont mal ferrés.

Couperose, s. f. *cuperosa* (*quasi cupri rosa*), de *cuprum*, cuivre, et de *rosa*, rose, ou plutôt de *ros*, *roris*, rosée. (Le mot allemand *kupfer wasser*, qui répond à *couperose*, signifie littéralement *eau de cuivre*.) Ce nom a d'abord été donné au sulfate de cuivre (*calchantum*), aussi appelé *couperose bleue*; ensuite au sulfate de fer (*sutorium atramentum*), nommé encore *couperose verte*; puis au sulfate de zinc, qui est la *couperose blanche*. — En médecine, on a nommé *couperose* ou *goutte rose* (*gutta rosea vel rosacea*), une affection cutanée, chronique ou

permanente, qui consiste dans des boutons irréguliers et rougeâtres, ayant leur siége au visage. Cullen la rapporte au phlegmon ; M. Alibert la regarde comme une variété de la dartre pustuleuse.

Couperosé, adj. Se dit des personnes qui sont attaquées de la maladie appelée *couperose. Voyez* ce mot.

Coupure, s. f. *cæsura, incisio;* division ou solution de continuité faite par un instrument tranchant.

Courbaril, s. m. *V.* Résine animé.

Courbature, s. f. *acerba lassitudo;* nom d'une maladie très-commune parmi les gens assujétis à des travaux très-pénibles. Elle est caractérisée par des douleurs sourdes dans les bras, les jambes et le dos, par l'abattement des forces, une lassitude extrême et un engourdissement de toute la machine animale. — Maladie des chevaux occasionnée par des travaux violens, et quelquefois par la faim. Elle est caractérisée par le battement des flancs, par la fièvre et par la difficulté de respirer.

Courbe, s. f. *in suffragine tumor;* nom que les vétérinaires ont donné à une tumeur oblongue, grosse et dure, située en dedans du jarret, plus haut que l'éparvin, sur la substance même des tendons ; son extrémité la plus grosse est tournée en haut et la pointe en bas ; elle est quelquefois très-douloureuse, et gêne beaucoup le mouvement du jarret. Elle est produite le plus communément par un effort, un coup, une chute, etc.

Courbe, adj. *curvus;* qui n'est pas droit, qui change continuellement de direction : une *ligne courbe*, une *surface courbe*, un *couteau courbe*, des *ciseaux courbes*, etc.

Courbé, ée, adj. *curvatus;* se dit, en botanique, de ce qui s'écarte de la ligne droite. On rend aussi en latin, par un seul mot, les expressions : *courbé en dedans* (*incurvatus*), *courbé en dehors* (*recurvatus*), *courbé en arrière* (*retro-curvatus*).

Courbure, s. f. *curvamen, curvatura*, en grec κύρτωμα, ὕβωμα; changement de direction que présente une ligne ou un corps étroit et allongé. On distingue trois courbures à la colonne vertébrale : une supérieure, dont la convexité est en avant, et qui répond aux vertèbres cervicales ; une moyenne, qui est formée par les vertèbres dorsales, et qui est en sens inverse de la précédente ; et une inférieure, semblable à la première, et correspondant aux vertèbres lombaires. On distingue aussi trois courbures au duodénum ; mais ces trois courbures n'en font, à proprement parler, qu'une seule qui ressemble à un demi-cercle ou à un C. Les *courbures accidentelles* des os sont l'effet du rachitisme.

Couronne, s. f. *corona :* se dit, en hippiatrique, de la partie la plus basse du paturon du cheval qui règne le long du sabot, et qui se distingue par le poil qui joint et qui couvre le haut du sabot. C'est encore le nom d'une marque qui demeure à un cheval qui s'est si fort blessé que le poil en est tombé.

Couronne ciliaire, synonyme de *cercle ciliaire. Voyez* Ciliaire.

Couronne des dents, s. f. *corona dentium ;* partie des dents qui est hors de la gencive.

Couronne du gland, s. f. *corona glandis ;* repli en forme de bourrelet arrondi qui fait le tour de la base du membre viril.

Couronne du trépan ; espèce de scie circulaire garnie de dents à son extrémité perforante et sur toute sa surface externe, ainsi appelée parce qu'elle a la forme d'une couronne.

Couronne de Vénus, *corona Veneris. Voyez* Chapelet.

Couronné, ée, adj. *coronatus ;* se dit en botanique de tout fruit qui, provenant d'un ovaire infère, conserve à son sommet une partie ou la totalité du limbe du calice. — Se dit en hippiatrique d'un cheval dont le genou est dénué de poils, ce qui suppose que l'animal tombe et s'abat. C'est une marque dont on doit se défier : elle prouve que les jambes de l'animal sont mauvaises ; à moins qu'on ne soit positivement sûr qu'il s'est couronné par accident, comme, par exemple, lorsqu'il heurte contre l'auge ou la muraille.

Couronnement, s. m. : se dit, en terme d'accoucheur ou de sage-femme, de l'entrée de la matrice qui entoure la tête de l'enfant en manière de couronne quand la femme accouche : l'enfant est au *couronnement*.

Cours, s. m. *cursus ;* il se dit de la progression des liquides renfermés dans le corps humain.

Cours de ventre, s. m. *alvi fluxus*, flux de ventre, dévoiement, diarrhée ; déjections liquides et plus fréquentes que dans l'état naturel.

Course, s. f. *cursus*. C'est proprement une succession de sauts. *Voyez* ce mot.

Court, adj. *brevis*. Mot employé en anatomie par opposition au mot *long*. *Os courts* : os dont toutes les dimensions sont peu considérables et à-peu-près égales. *Vaisseaux courts* (spleno-gastriques, Ch.) : artères et veines qui s'étendent de la rate au grand cul-de-sac de l'estomac. *Muscles courts* : on distingue, 1° le *court abducteur du pouce*, 2° le *court abducteur du gros orteil*, 3° le *court extenseur du pouce*, 4° le *court extenseur commun des orteils*, 5°. le *court fléchisseur du pouce*, 6° le *court fléchisseur des doigts*, 7° le *court fléchisseur du gros orteil*, 8° le *court fléchisseur commun des orteils*, 9° le *court péronier latéral*, 10° le *court supinateur*. *Voyez* Abducteur, Extenseur, etc.

Courte-haleine, s. f. Mot employé vulgairement comme synonyme de *dyspnée* ou de *asthme*.

Cousin, s. m. *culex*. Genre d'insectes dont la piqûre donne lieu à une inflammation locale, quelquefois très-douloureuse.

Couteau, s. m. *culter*, *cultellus*, *μαχαιρα*, *μαχαιρις* (on trouve aussi dans Galien ἐκκοπεῖς, couteau employé pour les excisions, et ἐπικόπιον, couteau à incision). Instrument de chirurgie dont on se sert pour couper les parties molles, et quelquefois même les parties dures. Il ne diffère du bistouri que parce qu'il est ordinairement plus fort et fixe sur son manche.

Couteau a amputation; couteau dont on se sert pour faire l'amputation des membres; il est à un seul ou à deux tranchans. Les couteaux à un seul tranchant sont *droits* ou *courbes*. *Voy*. ces mots ci-après.

Couteau a cataracte ou uralotome. *Voy*. ce mot.

Couteau a crochet, *cultellus uncus*; instrument composé d'une tige arrondie terminée par un couteau recourbé, et dont on se servoit autrefois pour vider le crâne du fœtus lorsque sa tête, trop volumineuse, met obstacle à l'accouchement.

Couteau a deux tranchans, *anceps cultellus*; espèce de couteau droit dont on se sert, soit pour désarticuler les os, soit pour couper les chairs qui sont entre deux os.

Couteau courbe, *culter falcatus vel curvus*; couteau dont la lame est plane, mais dont le tranchant est courbe et concave. On s'en servoit autrefois pour les amputations; il n'est plus en usage.

Couteau désarticulateur. Nom que M. Larrey donne à un couteau à deux tranchans dont il se sert pour désarticuler les os dans le cas d'amputation dans l'article.

Couteau droit, *culter rectus*; couteau dont le tranchant, ou les tranchans lorsqu'il en a deux, sont droits ou presque droits.

Couteau lenticulaire, *culter lenticularis*; instrument dont on se sert, dans la trépanation, pour détruire les inégalités que la couronne du trépan a laissées au voisinage des bords de l'ouverture faite à l'os. Son nom lui vient de ce qu'il consiste en un bouton de la forme d'une lentille, qui est fixé à l'extrémité d'une tige, et qui coupe par sa circonférence.

Couteau pour la rescision des amygdales, *cultellus tonsillarum excisorius*; instrument composé d'un manche à pans, et d'une lame qui fait avec ce manche un angle très-obtus, et dont l'extrémité est mousse, pour éviter de blesser le fond de la gorge dans la rescision des amygdales.

Couteau en serpette; instrument ayant effectivement la forme d'une serpette, et imaginé par Desault, pour couper la paroi osseuse du sinus maxillaire, dans les cas où un fongus s'y est développé.

Couture, s. f. *sutura*, *cicatrix*; cicatrice qui reste d'une plaie; *visage couturé de petite-vérole*, qui en a des marques semblables à des coutures.

Couturier, s. m. *sutorius*; nom donné à un muscle qui, chez l'homme, sert à plier la jambe en la dirigeant en dedans, et qui, lorsqu'il agit avec celui du côté opposé, tandis qu'on est assis, fait croiser les deux jambes; situation qui est ordinaire aux tailleurs. Ce muscle est appelé par M. Chaussier, *ilio-prétibial*.

Couvre-chef, s. m. *fasciatio cucullata*; bandage pour la tête, ainsi appelé parce que ses circonvolutions recouvrent la tête. On distingue le *grand* et le *petit couvre-chefs*. Le premier (*cucullus major*) est encore appelé *serviette en carré*, parce qu'il se fait avec une grande compresse ou une serviette. Le second (*cucullus minor*) est nommé aussi *mou-*

choir en triangle : ce n'est autre chose qu'un linge carré plié d'un angle à l'autre, et dont on forme une espèce de serre-tête.

Cowpox, s. m. Mot anglais composé de deux autres : *cow*, vache, et *pox*, vérole, ou plutôt variole ; petite-vérole des vaches. Nom donné en Angleterre à une éruption qui se manifeste sur le pis des vaches, et d'où on a pris le virus vaccin, qui lui-même est l'origine de la vaccine.

Coxal, adj. *coxalis*, de *coxa*, la hanche. *Os coxal :* nom qu'a donné M. Chaussier à l'os de la hanche, aussi appelé *os iliaque* et *os innominé*. Chez les très-jeunes sujets, il est composé de trois portions auxquelles les anciens ont donné des noms particuliers, savoir : l'*ilion*, qui est la plus considérable et occupe la région postérieure et un peu supérieure ; le *pubis*, qui est en avant et en haut ; et l'*ischion*, qui est tout-à-fait en bas. Ces trois portions se réunissent à la cavité cotyloïde, qui sert à l'articulation de cet os avec le fémur. Postérieurement l'os coxal s'articule avec le sacrum, d'où résulte la symphyse sacro-iliaque : antérieurement, il s'unit à celui du côté opposé, union qui porte le nom de *symphyse du pubis*.

Coxo-fémoral, adj. *coxo-femoralis :* nom donné à l'articulation de l'os coxal avec le fémur, ainsi qu'au ligament qui s'étend du fond de la cavité cotyloïde à la tête du fémur, et qu'on nomme aussi *ligament rond* ou *cotyloïdien*.

Crabe, s. m. *carabus* ou *cancer*, κάραβος ; genre de crustacés nommés aussi écrevisses de mer. — On a encore appelé *crabe*, s. f., une excoriation de la plante des pieds ou de la paume des mains, qui est un des symptômes du pian. *Voyez* ce mot.

Crachat, s. m. *sputum vel sputamen*, πλυελος ; matière évacuée par la bouche après les efforts de l'expectoration : ainsi les liquides expulsés par le vomissement et ceux qui s'écoulent dans la salivation, ne sont point compris dans les *crachats*. Ceux-ci sont appelés *muqueux* lorsqu'ils ne contiennent que de la mucosité ; *séreux* quand cette mucosité est très-délayée ; *sanguinolens*, quand à la mucosité se trouve jointe une certaine quantité de sang ; *sanglans*, quand ils sont formés par le sang pur ou presque pur ; *striés*, lorsque le sang est répandu par filets dans la matière muqueuse ; *rouillés*, quand il est fondu avec cette matière et lui donne une teinte brunâtre qui ressemble à celle de la rouille ordinaire (oxyde de fer) ; *érugineux*, quand leur couleur ressemble à celle de la rouille du cuivre (carbonate de cuivre) ou tire sur le vert ; *bilieux*, quand ils semblent contenir de la bile, c'est à-dire, quand ils sont jaunes ou verts ; *porracés*, quand ils sont d'un vert de porreau ; *mousseux* ou *écumeux*, lorsque la matière qui les forme retient une certaine quantité d'air ; *purulens*, quand ils contiennent du pus ; *puriformes*, lorsqu'ils ressemblent au pus ; *cuits* ou *critiques*, quand ils sont épais, bien liés, d'un blanc sale ou d'un jaune légèrement fauve.

Crachement, s. m. *actio sputandi*, l'action de cracher, c'est-à-dire, de faire sortir de la bouche une matière quelconque qui y est contenue : si cette matière vient de la bouche seulement, comme la salive, c'est l'*expuition* ; si elle vient de l'arrière-bouche et qu'elle soit expulsée avec un bruit particulier produit par le passage de l'air entre la base de la langue et le voile du palais rapprochés l'un de l'autre, c'est l'*excréation* ; enfin si elle vient du poumon ou de la trachée-artère, et que son expulsion soit précédée de toux, c'est l'*expectoration*. Le mot *crachement* répond à ces trois sortes d'excrétions. — Le *crachement de sang* et le *crachement de pus* ne sont pas des maladies particulières, mais des symptômes d'autres maladies. Le sang contenu dans les crachats peut venir des gencives ou des autres parties de la bouche, du pharynx ou même des fosses nasales ; le plus souvent, néanmoins, on donne le nom de *crachement de sang* ou hémoptysie à l'*expectoration* d'une quantité plus ou moins grande de sang. *Voyez* Hémoptysie. Le *crachement*, ou plutôt l'expectoration de *pus*, s'observe dans la phthisie pulmonaire et dans la phthisie laryngée, et aussi à la suite de quelques pleurésies ou péripneumonies, dans les cas que l'on nomme *vomiques*.

Crachotement, s. m. *sputatio* ; l'action de crachoter, de cracher souvent ; fréquente expuition de salive.

Craie. *V.* Carbonate de chaux.

Craie ammoniacale. *Voy.* Sous-carbonate d'ammoniaque.

Craie de plomb. *V.* Carbonate de plomb.

Craie de soude. *V*. Sous-carbonate de soude.

Craie magnésienne. *Voy*. Sous-carbonate de magnésie.

Craie martiale. *V*. Carbonate de fer.

Crampe, s. f. *crampus*; contraction spasmodique et douloureuse de certains muscles, et particulièrement de ceux de la partie postérieure de la jambe, de la plante du pied, de la main et des doigts. — Les animaux, et en particulier les chevaux, n'en sont pas exempts. — On nomme *crampe nerveuse de l'estomac*, ou simplement *crampe d'estomac*, une douleur vive qui a son siége dans les parois de ce viscère, et qui paroît due à la contraction spasmodique de sa tunique musculaire. — *Goutte-crampe*. *Voyez* Goutte.

Crampon, s. m. *fulcrum*. On appelle ainsi en botanique toute appendice de la tige qui sert à l'accrocher aux corps voisins, sans être roulée en spirale comme la vrille, et sans pomper de la nourriture comme les racines. La tige du lierre est pourvue de *crampons*.

Crane, s. m. *cranium*, *calva*, *calvaria*, en grec κρανίον, de κρανος, casque, ou de κάρηνον, tête; le test de l'animal, l'assemblage des os qui renferment le cerveau et le garantissent comme un casque.

Craniologie, s. f. *craniologia*, de κρανιον, crâne, et de λογὸς, discours. Mot nouveau par lequel on désigne l'étude approfondie des saillies ou protubérances que présente le crâne, et des indices qu'on en peut tirer relativement aux penchans et aux dispositions morales des individus, d'après le système du docteur Gall.

Cranioscope, s. m. *cranioscopus*, de κράνιον, crâne, et de σκοπεῖν, examiner: celui qui considère le crâne pour en tirer des inductions relativement aux caractères ou aux dispositions innées.

Cranioscopie, s. f. *cranioscopia* (même étym.). Mot nouveau employé dans le même sens que *crâniologie*. Selon la doctrine de M. Gall, la cranioscopie seroit le moyen de parvenir à la connoissance de la crâniologie, qu'il nomme *organologie*. *V*. ce mot.

Cranologie, s. f. Ce mot sembleroit dériver de κρανον, tête, et de λογος, discours; mais ceux qui s'en sont servi l'ont pris dans le sens de *crâniologie*. *V*. ce mot.

Cranomancie, s. f. de κρανον, tête, et de μαντεία, divination; art de deviner les dispositions morales d'un individu d'après l'inspection de sa tête ou de son crâne. Ce nom a été donné par dérision à la doctrine de M. Gall.

Crantère, adj. *cranter*, κραντὴρ, de κραινεῖν, rendre parfait; épithète donnée aux dernières dents molaires ou dents de sagesse. Inusité.

Crapaud, s. m. *rana bufo*, L. Reptile quadrupède de la famille des batraciens, auquel on a long-temps attribué de grandes propriétés. La poudre obtenue par la combustion de cet animal étoit préconisée comme diurétique et apéritive: elle est maintenant inusitée.

Crapaud. (Méd. vétér.) *V*. Fic.

Crapaudine, s. f. Les vétérinaires donnent ce nom à une crevasse que le cheval se fait aux pieds, par les atteintes qu'il se donne sur la couronne en croisant avec les éponges de ses fers. — (Bufonite); fossile que l'on a cru long-temps provenir d'un os pétrifié du crâne du crapaud. M. de Jussieu a démontré que c'est la couronne d'une dent molaire de poisson marin. On lui attribuoit de grandes propriétés, et les charlatans la faisoient porter comme amulette. — *Crapaudine*, plante. *Voy*. Sydérite.

Crapaudine humorale, s. f. ulcère situé au-devant du paturon, directement au-dessus de la couronne, provenant le plus souvent de cause interne. Il se manifeste par une espèce de gale d'un pouce de diamètre, par la chute du poil, par un écoulement de matière très-puante, et si âcre qu'elle provoque la séparation de l'ongle et du sabot.

Crase, s. f. *crasis*, κρᾶσις, du verbe κεράννυμι, je mêle; mélange: crâse du sang, des humeurs. Peu usité.

Craspedon, s. m. en grec κράσπεδον, membrane pendante, de κρέμαμαι, je suis pendu, et de πέδον, le sol; maladie de la luette dans laquelle cette partie pend comme une membrane foible et allongée: chute, relâchement de la luette. Inusité.

Crassamentum, s. m. Mot latin qui signifie lie, dépôt; partie rouge du sang.

Crassulées, s. f. plur. famille de plantes plus connues sous le nom de joubarbes. *V*. ce mot.

Cratère, s. m. *cratera*, κρατὴρ, vase en usage chez les anciens: on a donné ce nom à la cavité que présente le sommet d'un volcan.

Crémason, s. m. crematio : nom qu'on donne dans certaines provinces aux aigreurs d'estomac. *V.* Pyrosis.

Cremaster, adj. *cremaster*, en grec κρεμαστὴρ, qui suspend, du verbe κρεμάω, je suspends; nom d'un muscle qui accompagne le cordon des vaisseaux spermatiques et soutient le testicule; on l'a aussi nommé *élévateur du testicule*.

Crême, s. f. *cremor;* matière épaisse, onctueuse, d'un blanc jaunâtre, agréable au goût, qui s'élève à la surface du lait abandonné à lui-même : elle est composée d'une huile particulière, de sérum et de matière caséeuse.

Crême de chaux, s .f. carbonate de chaux formé à la surface d'une dissolution de chaux.

Crême de tartre, *cremor tartari :* nom donné à la partie du tartrate acidule de potasse qui, pendant l'évaporation de la dissolution de ce sel, se rassemble à la surface sous forme de pellicules. La crême de tartre est, de même que le tartrate acidule de potasse cristallisé, employée comme purgative.

Cremer, s. m. Nom d'une maladie qui, dit-on, est endémique en Hongrie, et qui, d'après la description qu'on en donne, ne paroît être qu'une suite de la débauche ou de l'ivresse.

Créné, ée, adj. *crenatus*, dont le bord a des dents arrondies, sans aucune pointe manifeste, qui forment par leur contiguité de petites incisions aiguës.

Crénelé, adj. *crenatus;* se dit, en botanique, des parties pourvues de *crenelures*. *V.* ce mot.

Crenelure, s. f. *crena*, *crenatura;* division qui a la forme d'une dent ou plutôt d'un angle obtus, et qui n'est inclinée ni vers le sommet, ni vers la base de la partie à laquelle elle appartient. Bot. — En anatomie, on nomme *crenelures* (*denticuli*) les petites dents qui se remarquent sur les bords des os plats du crâne, et qui servent à leur articulation.

Crénulé, ée, adj. *crenulatus*, qui a des crénelures petites et fréquentes.

Crépitation, s. f. *crepitatio*, du verbe latin *crepitare*, craquer, pétiller; bruit réitéré d'une flamme qui pétille, du sel qui est jeté sur le feu; — bruit que produisent dans les fractures les bouts de l'os cassé quand on remue le membre.

Crépiter, v. a. *crepitare*, synonyme de *décrépiter*, qui est plus usité.

Crépu, ue, adj. *crispus*, crépé, fort frisé; se dit des feuilles dont le bord est très-ondulé et chargé de petites rides très-rapprochées.

Cresson alénois (cresson cultivé, *nasitor*), *lepidium sativum*, L.; crucifères, J., V.; tétradynam. silicul. L. ☉. France. — Cette plante est âcre et employée comme diurétique et antiscorbutique; cependant elle est peu usitée.

Cresson cultivé. *Voy.* Cresson alénois.

Cresson de fontaine, *sisymbrium nasturtium*, L.; crucif. J., V.; tétradynam. siliq., L. ♃ France. — L'herbe récente et son suc sont employés comme dépuratifs et anti-scorbutiques. Ils sont beaucoup plus foibles que le cochléaria.

Crête, s. f. *crista;* chair rouge souvent dentelée qui vient sur la tête des coqs et des poules; huppe de certains oiseaux; — partie relevée qui se trouve sur la tête de certains serpens; — rangée d'arêtes sur la tête de quelques poissons. — Par analogie, on a appelé *crêtes*, en pathologie, les excroissances frangées qui viennent à l'anus et aux environs des parties génitales, surtout lorsqu'elles sont affectées de maladies vénériennes. — On donne encore ce nom, en anatomie, à diverses saillies osseuses : telles sont la *crête de l'os des iles* ou *crête iliaque*, qui n'est autre chose que le bord supérieur de l'os ilion; la *crête du tibia*, qui est formée par le bord antérieur de cet os, et la *crête de l'os ethmoïde*, appelée aussi apophyse *crista-galli*. *V.* ce mot. — Winslow a aussi appelé les nymphes *crêtes du clitoris*.

Crétin. s. m. On appelle *crétins* des individus de l'espèce humaine disgraciés de la nature, et caractérisés par l'idiotisme le plus complet, une taille de moins de cinq pieds, la tête petite, aplatie aux régions temporales; les sens, excepté la vue, très-obtus, un goître plus ou moins volumineux, et les organes de la génération très-développés. On rencontre beaucoup de crétins dans le bas Valais et dans d'autres vallons des Alpes et des Pyrénées. Le mot *crétin* vient de chrétien, titre qu'on donne à ces idiots, parce que, dit-on, ils sont incapables de commettre aucun péché.

Crétinisme, s. m. vice de conformation, ou plutôt monstruosité qui constitue les individus appelés *crétins*.

Creuset, s. m. *crucibulum*, *catinus*

fusorius, *tigillum*; vaisseau de terre ou de métal, plus large en haut qu'en bas, capable de soutenir le feu le plus violent, et où l'on fait fondre et calciner les métaux.

Creux, s. m. *cavum*; nom qu'on donne vulgairement à plusieurs parties du corps qui offrent une dépression plus ou moins considérable. Le *creux* ou *la paume des mains* (en latin *vola*); le *creux de l'aisselle*, le *creux de l'estomac* ou l'épigastre, etc.

Crevasse, s. f. *rima*; fente dont les bords ont de la tendance à s'écarter l'un de l'autre. Les *crevasses de la peau* sont ordinairement produites par le froid : on les nomme aussi *gerçures*. Il se fait aussi des crevasses à l'urètre, à la vessie, à l'utérus, aux tumeurs anévrysmales, etc. : elles sont plus connues sous le nom de *ruptures*. — Nom donné par les vétérinaires à des fentes qui surviennent aux plis des paturons des chevaux et des bêtes asines. Elles y causent un dépôt d'une humeur âcre et très-puante, qui ronge la partie et fait gercer la peau.

Crevassé, adj. *rimosus*; se dit, en botanique, d'une surface qui est parsemée de fentes ou de crevasses.

Cri, s. m. *clamor*, son de la voix non articulée. Le cri de l'enfant nouveau-né a reçu en latin le nom de *vagitus*. On dit un *cri de joie*, *un cri plaintif*, *un cri aigu* ou *perçant*, etc.

Criblé, adj. *cribratus*, de *cribrum*, crible; qui est percé de trous comme un crible. On donne le nom de *lame criblée* à la portion horizontale de l'os ethmoïde, parce qu'elle est percée d'un grand nombre de trous par lesquels passent les rameaux du nerf olfactif.

Cribleux, adj. *cribrosus* (même étym.). On appeloit autrefois l'ethmoïde *os cribleux* ou *cribriforme*, à cause du grand nombre de trous que présente sa face supérieure. On a aussi appelé le tissu cellulaire, *tissu cribleux*.

Cribration, s. f. *cribratio*; se dit, en pharmacie, de la séparation des parties les plus fines et les plus déliées des médicamens d'avec les plus grossières.

Cribriforme, adj. *cribriformis*, de *cribrum*, crible, et de *forma*, forme : nom donné anciennement à l'os ethmoïde. *V.* Cribleux.

Crico-Aryténoïdien, adj. *crico-arytenoidæus*; qui appartient aux cartilages cricoïde et aryténoïde; nom donné à plusieurs *muscles* du larynx. On distingue 1° le *crico-aryténoïdien postérieur*, qui s'étend de la ligne saillante qui existe sur le milieu de la face postérieure du cartilage cricoïde à la partie externe et postérieure de la base du cartilage aryténoïde; 2° le *crico-aryténoïdien latéral*, qui va de la partie latérale du bord supérieur du cartilage cricoïde à la partie externe et antérieure de la base du cartilage aryténoïde. Winslow admettoit en outre un *crico-aryténoïdien supérieur* : ce dernier fait partie de l'*aryténoïdien* des anatomistes modernes. *V.* Aryténoïdien.

Cricoïde, adj. *cricoideus*, *cricoides*, κρικοειδής, de κρίκος, anneau, et de εἶδος, forme; qui a la forme d'un anneau : nom d'un des cartilages du larynx, aussi appelé *annulaire*, parce qu'il a la forme d'un anneau. Fabrice d'Aquapendente l'a appelé *innominé*, quoique le nom de *cricoïde* lui eût été donné par Galien et par Oribase.

Crico-pharyngien, adj. *crico-pharyngæus*; qui appartient au cartilage cricoïde et au pharynx : nom que donne Winslow à un muscle qui fait partie du constricteur inférieur du pharynx; il avoue lui-même qu'il est peu distinct de l'autre portion à laquelle il donne le nom de thyro-pharyngien, et propose de les appeler conjointement *thyro-crico-pharyngien*.

Crico-thyroïdien, adj. *crico-thyroidæus*; qui appartient à-la-fois aux cartilages cricoïde et thyroïde. Nom donné à l'un des muscles du larynx à cause de ses attaches.

Crico-thyro-pharyngien, adj. *crico-thyro-pharyngæus*. C'est ainsi que Dumas appelle le muscle constricteur inférieur du pharynx.

Crin, s. m. *juba*, de κρίνω, je divise, je sépare; poil rude et long qui vient au cou et à la queue des chevaux et de quelques autres animaux.

Crinal, s. m. *crinale*; nom d'un instrument employé autrefois en chirurgie pour comprimer la fistule lacrymale : il a été ainsi appelé parce que l'une de ses extrémités est garnie d'un petit coussinet de crin.

Crinière, s. f. *juba*. Assemblage des crins qui couvrent la partie supérieure du cou ou l'encolure du cheval.

Crinon, s. m. *crino*. Genre de vers intestins dont les caractères sont les suivans : corps allongé, cylindrique, grêle, atténué vers les extrémités, mais moins vers la tête que vers la queue;

tête munie de deux tubercules latéraux (M. Laennec). L'espèce nommée *crinon tronqué* (*crino truncatus*, Lamark) est très-commune dans le cheval, et s'y rencontre non-seulement dans les intestins, mais assez souvent dans les parois des artères, surtout de la mésentérique. On trouve aussi des *crinons* chez les chiens; mais il est très-douteux qu'on en ait jamais observé chez l'homme, quoique Fortassin en ait admis l'existence dans toutes les parties du corps. Etmuller, il est vrai, a décrit, en 1682, une maladie particulière aux enfans nouveau-nés, qu'il dit être produite par les crinons : suivant lui, ces vers sont logés sous la peau; ils occasionnent des démangeaisons très-vives, et jettent l'enfant dans un état inquiétant qu'on ne parvient à faire cesser qu'en expulsant ces petits animaux. M. Bassignot a publié, en 1776, des observations analogues; mais la description que l'on donne de ces prétendus vers, qu'on nomme indifféremment *crinons* ou *comédons*, est si imparfaite, qu'elle permet de douter que ce soit des corps organisés. M. Laennec pense que ce n'est autre chose que la matière onctueuse qui enduit la surface de la peau, et qui s'en détache sous la forme de vermisseaux par l'effet des frictions qu'on exerce sur elle; et que la maladie qu'on a attribuée à cette cause est une affection purement nerveuse. On voit par ce qui précède comment le *crinon* a été confondu avec le *dragonneau*. *Voy.* ce mot. M Rudolphi réunit le genre *crinon* au genre *strongle*, et il nomme le crinon du cheval *strongylus armatus*, et celui du chien *strongylus trigonocephalus*.

Crise, s. f. *crisis*, en grec *κρίσις*, jugement, du verbe *κρίνω*, je juge ou combats; terme emprunté du barreau, suivant *Galien*, *Gorrée* et plusieurs autres, ou de l'art militaire, suivant *Gorrée* le fils, pour exprimer un mouvement subit et accompagné de trouble, qui termine la lutte entre la nature et la maladie, et décide de la mort ou de la guérison du malade; ou bien un combat subit et violent que la nature livre à la maladie pour se débarrasser de ce qui l'incommode; de là les noms de *crise* heureuse ou malheureuse, de *crise* parfaite ou imparfaite, ou complète et incomplète. Les crises se font ordinairement par une excrétion quelconque, telle que les sueurs, les urines, les selles, etc. Lorsqu'elles ont lieu sans aucune excrétion sensible, c'est ce que les anciens ont appelé *lysis*.

Crispation, s. f. *crispatura*, de *crispare*, rider, friser; contraction, resserrement. Mot employé par quelques auteurs pour désigner le resserrement spasmodique des parties membraneuses. On appelle vulgairement *crispation de nerfs* un état convulsif des muscles soumis à la volonté, qui tiennent momentanément les membres dans un état de roideur et de flexion.

Crista-galli, s. f. Deux mots latins qui signifient *crête de coq* : c'est le nom qu'on donne à l'éminence qui s'élève au-dessus de la lame criblée de l'os ethmoïde, à cause de la comparaison qu'on en a faite avec une crête de coq.

Cristal, s. m. *crystallum*, de *κρυστάλλος*, glace (suivant l'étymologie, l'on devroit écrire *crystal*; mais cette orthographe n'est plus en usage). Ce nom paroît avoir été donné primitivement au *quartz limpide* de M. Haüy, vulgairement *cristal de roche*, sans doute à cause de sa grande transparence qui le fait ressembler à de la glace. On a ensuite appelé *cristaux* tous les corps qui, comme le cristal de roche, présentent des figures régulières et déterminées, sont terminés par des surfaces planes, et ont de l'analogie avec les solides que considèrent les géomètres. — Enfin on donne le nom de *cristal*, dans l'art de la verrerie, à un verre blanc d'une grande transparence, plus pesant que les verres ordinaires, et qui contient de l'oxyde de plomb dans sa composition.

Cristallin, adj. *crystallinus*, qui a l'apparence du cristal. Les anatomistes ont appelé *humeur cristalline*, *corps cristallin*, et enfin *cristallin*, un corps lenticulaire situé vers le centre du globe de l'œil, corps qui a une consistance presque cartilagineuse et une transparence parfaite. Il est renfermé dans une membrane particulière à laquelle il n'est point adhérent, et dont il est séparé par l'humeur dite de Morgagni. On comprend souvent sous le nom de *cristallin* le corps dont nous venons de parler, et qu'on nomme aussi *lentille cristalline*, et la membrane ou capsule dont il est environné, quoique celle-ci soit particulièrement appelée *membrane cristalloïde*.

Cristalline, s. f. *crystallina*, du

grec κρυσταλλος, cristal; phlyctène remplie d'une humeur aqueuse et transparente, qui se forme au prépuce, et dont les parties environnantes sont rouges, livides et comme contuses. Cokburn prétend que la cristalline ne tire pas son origine du virus vénérien, mais de certaines circonstances qui accompagnent le coït.

CRISTALLISATION, s. f. *crystallisatio*, de κρυστάλλος, cristal; action par laquelle des parties solides, très-divisées et tenues dans un état de fluidité par la fusion ou la dissolution, se rapprochent par le refroidissement ou l'évaporation, et se réduisent en un corps dur, compacte, plus ou moins diaphane, et d'une forme géométrique plus ou moins régulière. — La cristallisation est d'un usage journalier dans les laboratoires de chimie et de pharmacie; elle sert à séparer les sels des liqueurs qui les tiennent en dissolution, et à les obtenir plus ou moins purs.

CRISTALLISER, v. a. *crystallisare*, prendre une forme cristalline.

CRISTALLOGRAPHIE, s. f. *crystallographia*, de κρυστάλλος, cristal, et de γράφω, je décris; description des formes qu'affectent les minéraux.

CRISTALLOÏDE, s. f. *crystalloides*, de κρυστάλλος, cristal, et d'εἶδος, forme, ressemblance. *V*. CRISTALLIN.

CRISTALLOTECHNIE, s. f. *crystallotechnia*, du grec κρύσταλλος, cristal, et de τεχνη, art; l'art de faire cristalliser les sels.

CRISTAUX DE LUNE. *Voy*. NITRATE D'ARGENT.

CRISTAUX DE SOUDE. *Voyez* SOUS-CARBONATE DE SOUDE.

CRISTAUX DE TARTRE. Nom donné à la partie du tartrate acidule de potasse qui se cristallise dans la dissolution de ce sel pendant le refroidissement.

CRISTAUX DE VÉNUS. *Voy*. ACÉTATE DE CUIVRE.

CRITHE, s. m. *hordeum*, du grec κρίθη, orge; tumeur de la grosseur d'un grain d'orge qui vient sur le bord des paupières. *V*. ORGELET.

CRITIQUE, adj. *criticus*, qui appartient à *la crise* (*V*. ce mot): *sueur critique*, *diarrhée critique*, *dépôt critique*, *pouls critique*, etc. *Jours critiques*. *V*. JOURS; *temps critique* ou *âge critique*. *V*. AGE.

CROCHET, s. m. *hamus*, petit croc; nom d'un instrument qui sert pour les accouchemens, quand il s'agit d'extraire de la matrice un enfant mort. Il est ainsi appelé à cause de sa forme; l'une de ses extrémités, droite et emmanchée de bois, sert de poignée; tandis que l'autre est recourbée, aiguë et tranchante sur les côtés. — Poils durs et recourbés en hameçon. Bot.

CROCHU, adj. *uncinatus*, *hamatus*; courbé en crochet. On appelle *os crochu* ou *unciforme* le quatrième os de la seconde rangée du carpe. *Voy*. CARPE.

CROCIDISME, s. m. *crocidismus*, du verbe grec κροκιδιζειν, arracher des flocons; mouvement automatique par lequel les malades semblent tirer la laine des habits, ramasser des pailles, chasser aux mouches. *Voy*. CARPHOLOGIE.

CROCUS, s. m. du grec κροκος; nom latin du safran. Plante de la famille des iris, dont plusieurs espèces sont employées en médecine. — En chimie, on a aussi désigné sous le nom de *crocus metallorum*, safran des métaux, l'oxyde d'antimoine hydro-sulfuré demi-vitreux.

CROISÉ, ÉE, *cruciatus*; se dit, en botanique, d'une partie d'un végétal, telle que la corolle, dont les divisions, au nombre de quatre, sont étalées en croix. Lorsque deux de ces parties sont sur un plan, et que les deux autres sont sur un autre plan, elles sont dites *à paires croisées* (*decussatæ*). — En anatomie, on donne le nom de *ligamens croisés* à deux ligamens très-forts situés au jarret, et qui vont, l'un, du condyle interne du fémur à la tubérosité externe du tibia, et l'autre du condyle externe à la tubérosité interne.

CROISETTE, s. f. *valantia cruciata*, L. Plante annuelle et indigène de la polygam. monœc., L.; rubiacées, J. Quelques auteurs la regardent comme vulnéraire et astringente. Inusitée.

CROISSANCE, s. f. *crescentia*. Augmentation du volume du corps, principalement dans le sens de la hauteur. Ce mot est presque synonyme d'accroissement; il a seulement un sens un peu plus restreint, et ne se dit guère qu'en parlant des individus de l'espèce humaine. — On a aussi appelé *croissances* ou *croissans* de petites tumeurs résultant de l'engorgement des glandes de l'aîne chez les enfans, et qu'on a regardées comme l'effet de la croissance.

CROISSANS, s. m. plur. *crescentiæ*. *Voy*. CROISSANCE.

CROIX, s. f. *crux ferrea*; machine proposée par Heister pour maintenir réduite la clavicule fracturée.

CROIX DE MALTE, *splenium crucia-*

sum. Espèce de compresse qui a la forme d'une croix de Malte.

Crosse, s. f. *arcus*. Nom donné en anatomie à quelques portions de vaisseau qui ont la forme d'une crosse.

Crosse de l'aorte, s. f. *arcus aortæ*. *V*. Aorte. — *Crosse palmaire*. *Voyez* Arcade.

Crotale, s. m. *crotalus*, du grec κρόταλον, grelot, sonnette; nom qu'on donne à un genre de serpens venimeux dont la queue est terminée par des sortes de vésicules de matière cornée, enfilées et mobiles les unes sur les autres, qui produisent un son particulier lorsque ces serpens font le plus petit mouvement: aussi les nomme-t-on *serpens à sonnettes*.

Crotaphite, adj. *crotaphites*, κροταφίτης, de κρόταφος, tempe; qui appartient à la tempe. Nom donné par Galien à un muscle situé à la tempe, et qui a pour usage d'élever la mâchoire inférieure. Il est aussi nommé *muscle temporal* (temporo-maxillaire, Ch.).

Croton, s. m. *croton*, L. Genre de plantes de la monœcie monadelphie, L.; euphorbes, J. L'espèce *croton cascarilla* a une écorce aromatique très-employée. *Voy*. Cascarille. — Le *croton tinctorium* (tournesol) fournit aux arts une matière colorante bleue. *Voy*. Tournesol. — Le fruit du *croton tiglium*, arbrisseau des Indes occidentales, constitue le *pignon d'Inde*, qui est un purgatif drastique.

Croupal, adj. qui appartient au croup. Il ne se dit qu'en parlant de la voix qui est particulière aux personnes attaquées du croup. La *voix croupale* a été comparée au chant d'un jeune coq, au son que rend un tube d'airain dans lequel on souffle avec force, etc.

Croup, s. m. Mot d'origine écossaise, et par lequel on a désigné une espèce d'angine qui affecte presque exclusivement les enfans, et qui est caractérisée par une altération particulière de la voix, et le plus ordinairement par la production d'une fausse membrane dans les voies de la respiration. Cette maladie a été aussi nommée *cynanche stridula* (Wahlbom), *angina suffocatoria* (Bard), *angina trachealis* (Rush), *morbus strangulatorius* (Starr), *angina membranacea sive polyposa* (Michaelis), etc.; et en français, *angine trachéale*, *angine membraneuse*, etc.

Croupe, s. f. *equi tergum*; partie du cheval qui s'étend depuis l'extrémité des reins jusqu'au haut de la queue. Pour être sans défaut, elle doit être arrondie et divisée par une espèce de canal dans son milieu, qui est la continuation de celui des reins. Elle est au contraire défectueuse lorsqu'elle est *croupée*, ou que, regardée de profil, elle paroît étroite, peu étendue et non arrondie; lorsqu'elle est *avalée*, c'est-à-dire, qu'elle tombe trop tôt, d'où il résulte que l'origine de la queue est plus basse et par conséquent mal placée: enfin lorsqu'elle est *tranchante*, comme celle des mulets et des chevaux espagnols, qui ont les cuisses très-aplaties.

Croupion, s. m. *uropygium*. Nom qu'on donne vulgairement à la partie inférieure et postérieure du bassin qui répond à l'os coccyx.

Croute, s. f. *crusta*, πολύσημον. Se dit, en pathologie, d'un assemblage de petites plaques plus ou moins dures, formées par la dessiccation d'une humeur purulente: *croûtes varioleuses*, *croûtes vaccinales*, *croûtes dartreuses*, etc. On nomme *croûte de lait* (*crusta lactea*, *lactumen*), l'éruption qui se manifeste particulièrement au cuir chevelu et au visage chez les enfans à la mamelle, et qui consiste en des plaques ou croûtes de la couleur du lait desséché.

Cru, ue, adj. *crudus*, qui n'est pas cuit, qui n'est pas mûr, qui est vert. *Alimens crus*, ceux qui n'ont pas été préparés par la digestion; *matières crues*, celles qui n'ont pas reçu le degré de coction nécessaire; *métaux crus*, ceux qui sont tels qu'ils sortent de la mine; du *mercure cru*, de l'*antimoine cru*.

Crucial, ale, adj. *crucialis*, fait en croix; se dit, en chirurgie, d'une incision en forme de croix.

Crucifères, adj. et s. *cruciferæ*, de *crux*, *crucis*, croix; plantes ainsi nommées à cause de la disposition de leurs pétales. Elles forment l'ordre troisième de la classe des plantes dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes. Juss. — Calice à quatre feuilles; corolle à quatre pétales disposés en croix, alternes avec les feuilles du calice, et insérés sous le pistil; six étamines, dont deux plus courtes; un ovaire supère, surmonté d'un style ou d'un stigmate persistant; une silique ou silicule; graine sans périsperme; feuilles alternes; fleurs ordinairement

disposées en grappes simples et terminales. — Plantes herbacées, presque toutes économiques et médicinales.

Cruciforme, adj. *cruciformis*, en forme de croix. *Corolle cruciforme* : c'est la corolle des plantes crucifères. *Ligamens cruciformes* : petits ligamens en forme de croix qui affermissent l'articulation des phalanges.

Crudité, s. f. *cruditas* ; qualité de ce qui est cru. Se dit, en médecine, 1° des alimens qui n'ont pas éprouvé l'action du feu, tels que les fruits crus, surtout lorsqu'ils ne sont point à maturité, les salades, etc. ; 2° des matières contenues dans le canal alimentaire, et qui, n'y ayant point éprouvé la *coction* ou digestion nécessaire, donnent lieu à des aigreurs, des rapports ou des flatuosités ; 3° de l'état des maladies qui n'offrent encore aucun signe de *coction*. *Voy.* ce mot.

Cruor, s. m. Ce mot, entièrement latin, signifie, à proprement parler, le sang hors de ses vaisseaux ; mais on ne s'en sert en français que pour désigner la matière colorante de ce fluide. *Voy.* Sang.

Crural, adj. *cruralis*, de *crus*, génit. *cruris*, qui signifie à-la-fois la cuisse et la jambe, ou le membre abdominal. Ainsi, *crural* se dit de ce qui appartient à ce membre, mais principalement à la partie antérieure de la cuisse. *Aponévrose crurale* ou *fascia-lata* : aponévrose qui enveloppe toute la cuisse. *Arcade crurale* ou *inguinale*, aussi appelée *ligament de Fallope* ou *de Poupart* ; repli formé par l'aponévrose du muscle grand oblique vers la partie supérieure et antérieure de la cuisse, endroit où cette aponévrose a une épaisseur considérable, et où elle se continue avec la précédente. *Muscle crural*. *Voy.* Triceps crural. *Artère crurale* : M. Chaussier donne ce nom au tronc artériel fourni par la pelvi-crurale (iliaque primitive), et à sa continuation jusqu'au jarret, où il se divise en deux branches (les tibiales). Il distingue ensuite trois portions dans la crurale, 1° l'iliaque (iliaque externe) ; 2° l'inguinale, et 3° la fémorale. Ces deux dernières portions répondent à ce que les autres anatomistes appellent *artère crurale*. La *veine crurale* a la même disposition que l'artère suivant l'une et l'autre nomenclature ; elle reçoit seulement une branche particulière qui est la veine saphène interne ou grande saphène. *Plexus crural* : M. Chaussier donne ce nom à la réunion des branches antérieures des quatre dernières paires de nerfs lombaires et des quatre premières paires sacrées, ce qui comprend le plexus lombaire et le plexus sacré. *Nerf crural* : nerf provenant du plexus lombaire, et situé au côté externe du muscle psoas et de l'artère crurale ; il ne s'étend, à proprement parler, que de la région lombaire à l'arcade crurale, et se divise en un grand nombre de rameaux auxquels M. Chaussier a donné des noms particuliers. Ainsi, le nerf crural, ou plutôt les *nerfs cruraux*, comprennent, 1° le cutané externe, 2° les inguinaux, et 3° le fémoro-prétibial de cet anatomiste. — *Hernie crurale* (hernie inguinale, Chauss.), celle qui a lieu par l'arcade crurale.

Crustacé, adj. *crustaceus*, couvert de croûte. On a nommé *animaux crustacés*, ou simplement *crustacés*, les animaux couverts d'une espèce de croûte ou de test. Cette classe d'animaux invertébrés, qui tient le milieu entre les vers et les insectes, a pour caractères d'avoir des membres articulés, et au moins au nombre de dix, d'être pourvus de vaisseaux, et de respirer par des branchies. — M. Alibert a donné l'épithète de *crustacées* à diverses maladies de la peau dans lesquelles il se forme des croûtes à sa surface : *dartre crustacée*, *lèpre crustacée*, etc. — En botanique, on nomme *péricarpe crustacé* celui qui est mince, très-fragile par le froissement, et que l'eau ne peut ramollir.

Crypsorchis, s. m. *crypsorchis*, du verbe κρύπτω, je cache, et de ὄρχις, testicule ; nom que Vogel donne à une déviation des testicules qui les rend en quelque sorte cachés.

Crypte, s. m. *crypta*, de κρυπτός, caché. Les anatomistes donnent le nom de *cryptes* ou *follicules* à de petits corps creux, arrondis ou lenticulaires, situés dans l'épaisseur des tégumens ou des membranes muqueuses, et versant habituellement sur la surface des uns et des autres des liquides de diverse nature. On leur a quelquefois donné le nom de *glandes* ; mais ils diffèrent essentiellement des organes glanduleux proprement dits. *Voyez* Glande. M. Chaussier distingue les cryptes, 1°, d'après l'humeur qu'ils fournissent, en muqueux, sébacés, unguineux, cérumineux ; 2°, d'après leur situation, en

cutanés, ciliaires, oculaires, labiaux, palatins, bronchiques, œsophagiens, gastriques, intestinaux, vésicaux, uré-traux, vaginaux, utérins, etc.; 3°, d'après leur disposition particulière, en *simples*, comme ceux de la peau; en *agglomérés*, comme ceux du palais; et en *composés*, comme les tonsilles ou amygdales. La grande lacune située au-dessous de la langue, et appelée *trou borgne* de Morgagni, les lacunes de l'urètre, etc., appartiennent aussi à cette dernière espèce.

Cryptogamie, s. f. *cryptogamia*, du verbe κρύπτω, je cache, et de γάμος, mariage; vingt-quatrième classe du système de Linné, qui comprend les plantes cryptogames, c'est-à-dire, dont les organes de la fructification sont cachés ou imperceptibles.

Cryptométallin, ine, adj. *cryptometallinus*; du verbe grec κρύπτω, je cache, et de μεταλλον, métal; se dit des fossiles qui contiennent une grande quantité de métal, sans en offrir d'apparence à l'extérieur. Inusité.

Cryptopyique, adj. *cryptopyicus*, du grec κρύπτος, caché, et de πυον, pus. Se dit de certaines affections produites par une collection de pus cachée quelque part. Inusité.

Cube, s. m. *cubus*, de κύϐος, dé à jouer; solide qui présente six faces carrées et parfaitement égales.

Cubèbe, s. f. fruit du *piper cubeba*, L. *Voy*. Poivre.

Cubital, adj. *cubitalis*; qui appartient à l'os *cubitus*. *Os cubital* : nom que Lieutaud donne au troisième os de la première rangée du carpe, plus connu sous celui de *pyramidal*. *Muscles cubitaux* : au nombre de deux, l'un *antérieur* ou *interne* (cubito-carpien, Ch.), l'autre *postérieur* ou *externe* (cubito-sus-carpien, Ch.). Le premier est un fléchisseur, et le second un extenseur de la main; tous deux la portent un peu en dedans. Parmi les artères de ce nom, on distingue, 1° *l'artère cubitale*, division de la brachiale; 2° les *récurrentes cubitales* qui naissent de la précédente, et dont l'une est *antérieure* et l'autre *postérieure*. Outre les *veines* qui correspondent à ces trois artères, il y a les veines *cubitales superficielles* ou *cubitales cutanées*, au nombre de deux, qui viennent se rendre dans la veine basilique. Cette dernière est aussi nommée *cubitale cutanée* par M. Chaussier. *Nerf cubital* (cubito-digital, Ch.) : branche fournie par le plexus brachial, et qui se porte aux deux derniers doigts de la main.

Cubito-carpien, adj. *cubito-carpianus*; qui appartient au cubitus et au carpe. Nom donné par M. Chaussier au muscle cubital interne.

Cubito-digital, adj. *cubito-digitalis*; qui appartient au cubitus et aux doigts : c'est ainsi que M. Chaussier appelle le nerf cubital.

Cubito-palmaire, adj. *cubito-palmaris*; qui appartient au cubitus et à la paume de la main. M. Chaussier donne ce nom à la portion de l'artère cubitale qui s'étend depuis le poignet jusqu'à sa terminaison.

Cubito-phalangettien, adj. *cubito-phalangettianus*; qui appartient au cubitus et aux phalangettes ou dernières phalanges. Le muscle fléchisseur profond est appelé par M. Chaussier *cubito-phalangettien* commun.

Cubito-radial, adj. *cubito-radialis*; qui appartient au cubitus et au radius. Nom donné par M. Chaussier au muscle carré-pronateur.

Cubito-sus-métacarpien, adj. *cubito-suprà-metacarpianus*; qui va du cubitus à la partie supérieure du carpe. M. Chaussier appelle *cubito-sus-métacarpien* le muscle cubital externe, et *cubito-sus-métacarpien du pouce* le muscle long abducteur du pouce.

Cubito-sus-palmaire, adj. *cubito-suprà-palmaris*; qui appartient au cubitus et à la face sus-palmaire ou au dos de la main. M. Chaussier appelle ainsi, 1° une *artère* fournie par la cubitale un peu au-dessus du poignet; 2° une *veine* qui correspond à cette artère.

Cubito-sus-phalangettien, adj. *cubito-suprà-phalangettianus*; qui s'étend du cubitus à la partie supérieure des troisièmes phalanges ou phalangettes. Nom que M. Chaussier donne à deux *muscles*, dont l'un, celui *de l'index*, est l'extenseur propre de l'indicateur, et l'autre, celui du pouce, le long extenseur du pouce.

Cubito-sus-phalangien, adj. *cubito-suprà-phalangianus*; qui appartient au cubitus et à la partie supérieure d'une phalange : c'est ainsi que M. Chaussier appelle le *muscle* court extenseur du pouce.

Cubitus, s. m. *cubitus*, κύϐιτον : mot qui, en latin comme en grec, si-

gnifie *coude*; mais qui est employé par les anatomistes pour désigner celui des deux os de l'avant-bras qui est le plus long, et qui, lorsque l'avant-bras est fléchi, forme la saillie que nous appelons *coude*. Les auteurs latins l'ont aussi nommé *ulnus*; mais Celse l'appelle *cubitus*. Il s'articule, supérieurement avec l'humérus, inférieurement avec l'os pyramidal qui appartient au carpe, et en dehors avec le radius.

Cuboïde, adj. *cubiformis seu cuboides*, κυβοειδὴς, de κύβος, cube, et de εἶδος, forme; qui a la forme d'un cube: nom donné par Galien à un des os du tarse, et que les anatomistes lui ont conservé. Il s'articule en arrière avec le calcanéum, en devant avec les deux derniers os du métatarse, et en dedans avec le troisième os cunéiforme, et quelquefois avec le scaphoïde.

Cucullaire, adj. *cucullaris*, de *cucullus*, capuchon; qui a la forme d'un capuchon. Nom que Bartholin donnoit au *muscle* trapèze.

Cucuphe, s. m. (calotte céphalique) *cucupha*, *cucullus*, *pileus vel sacculus cephalicus*; espèce de bonnet à double fond, contenant entre ses deux fonds un mélange de poudres aromatiques qui ont pour excipient du coton: ce bonnet est piqué pour empêcher que le mélange pulvérulent ne se rassemble dans un seul endroit. On s'en servoit anciennement comme céphalique. Inus.

Cucurbitacées, s. f. plur. *cucurbitaceæ*, de *cucurbita*, courge; famille des courges: ordre deuxième de la quinzième classe des plantes dicotylédones de Jussieu, classe qui contient les *diclines irregulares*, et dont les caractères sont des fleurs monoïques ou dioïques, rarement hermaphrodites; une corolle monopétale, à cinq lobes faisant corps avec le calice; trois ou cinq étamines; des anthères ordinairement tortueuses; trois ou cinq styles; un ovaire infère; une baie polysperme.

Cucurbitain, adj. Nom donné à une espèce de *tœnia* (*tœnia solium*), parce qu'il est composé d'anneaux qui ressemblent à des semences de courge (*cucurbita*). Les anciens croyoient que ces anneaux, qui sont souvent expulsés séparément, étoient autant de petits vers qu'ils nommoient *cucurbitains*.

Cucurbite, s. f. *cucurbita*, partie de l'alambic qui s'introduit dans le fourneau, et dans laquelle on met la matière à distiller, lorsque la distillation doit se faire à feu nu. Elle ne contient que de l'eau quand on distille au bain-marie.

Cuiller, s. f. *cochleare*; instrument de chirurgie qui a la forme de l'ustensile dont il porte le nom, et qui a été proposé par Bartisch pour l'extirpation du globe de l'œil. Louis a aussi imaginé des ciseaux en *cuiller* pour la même opération. Il y a encore d'autres instrumens qui ont une forme analogue. *Voy.* Curette.

Cuir, s. m. *corium*, qu'on fait venir de *caro*, chair; se dit de la peau de certains animaux tels que le cheval, le bœuf, etc., surtout lorsqu'elle est tannée. On a aussi quelquefois donné ce nom à la partie la plus épaisse de la peau humaine (le derme); et on dit encore le *cuir chevelu*, en parlant de cette portion de la peau qui couvre le crâne et où les cheveux prennent naissance.

Cuisse, s. f. *femur* vel *femen*, μηρὸς: partie du membre abdominal qui s'étend depuis le bassin jusqu'à la jambe. Supérieurement, elle est bornée en devant par l'aîne; en dehors, par la hanche, et en arrière, par le pli de la fesse; inférieurement, elle a pour limites le genou en avant, et le jarret en arrière. L'*os de la cuisse* est plus ordinairement appelé *fémur*, et les noms de *fémorale* et de *crurale* ont été donnés à différentes parties de la cuisse.

Cuisson, s. f. *coctura*, *coctio*, l'action de cuire les alimens. *Voyez* Coction. On appelle encore *cuisson* ou douleur cuisante (*urens doloris sensus*), l'espèce de douleur qui est déterminée par la brûlure ou celle qui lui ressemble.

Cuivre, s. m. *cuprum*; métal qui appartient à la section des métaux ductiles et facilement oxydables de Fourcroy. Il est d'un rouge rosé, d'une pesanteur spécifique entre 7,788 et 8,584, très-sonore, fusible à 27 degrés du pyromètre de Wedgewood, s'oxydant difficilement à la température atmosphérique, mais facilement lorsqu'on le fait rougir, ne décomposant pas l'eau, colorant en beau bleu l'ammoniaque liquide à l'aide de l'action de l'air, se combinant à l'état d'oxyde avec les acides. Le cuivre métallique n'est pas employé. Son oxyde carbonaté (vert-de-gris) entre dans quelques composés onguentacés cathérétiques. Parmi les sels de cuivre on emploie spécialement le sulfate, le sulfate de cuivre ammoniacal et l'acétate. Ces sels, ainsi que toutes

les combinaisons dans lesquelles le cuivre est oxydé, sont des poisons corrosifs d'une grande activité. Le cuivre lui-même, quoiqu'il n'ait aucune action nuisible sur l'économie lorsqu'il est à l'état métallique, ne pourroit être introduit dans les organes digestifs qu'avec un très-grand danger, parce qu'il s'y convertiroit très-promptement à l'état d'oxyde et d'acétate par l'acide acétique qu'il rencontreroit dans ces organes.

Culbute, s. f. Mouvement qu'on a supposé que faisoit le fœtus dans la matrice vers la fin du septième mois de la grossesse, et dans lequel sa tête se précipitoit vers l'orifice de ce viscère.

Cul-de-poule, s. m. Nom que les vétérinaires ont donné aux ulcères dont les bords sont saillans et recourbés en dehors : telle est la disposition qu'on observe souvent dans le farcin.

Cul-de-verre, s. m. Nom que les vétérinaires donnent à un cheval lorsque la prunelle d'un de ses yeux a une couleur d'un blanc verdâtre transparent. Ce défaut n'est quelquefois qu'apparent, et peut dépendre alors de la réflexion d'un mur opposé à l'animal. On doit tourner la tête du cheval dans tous les sens, et examiner si l'on aperçoit toujours la même chose dans l'œil soupçonné.

Culilawan, s. m. *laurus culilawan*; arbre du genre laurier, très-répandu dans les îles Moluques, et dont les écorces sont stimulantes, mais inusitées.

Culmifère, adj. *culmifer*, de *culmus*, chaume, et du verbe *fero*, je porte; qui porte du chaume, comme les plantes graminées, le blé, le seigle, etc.

Cultrivore, adj. *cultrivorus*, de *culter*, couteau, et de *vorare*, dévorer; qui avale des couteaux : nom donné à quelques individus dont la voracité est telle, qu'ils avalent des couteaux et autres corps étrangers. *Voy.* Polyphagie.

Cumin, *cuminum cyminum*, L.; ombellif. J., V.; pentand. digyn. L. ⊙, Europe. — Les semences sont stimulantes et carminatives, mais peu usitées; elles constituent une des quatre semences chaudes majeures des anciens.

Cunéiforme, adj. *cuneiformis*, qui a la forme d'un coin. Ce nom a été donné à plusieurs os, savoir : 1° à un os du crâne, plus connu sous le nom de *sphénoïde*; 2° à un os du carpe appelé aussi *pyramidal*; 3° à trois os du tarse qui s'articulent en arrière avec le scaphoïde, et en devant avec les trois premiers os du métatarse : on distingue ceux-ci en *premier*, *second et troisième*, en comptant de dedans en dehors. Cet adjectif est aussi employé par les botanistes.

Cupule, s. f. *cupula*, diminutif de *cupa*, coupe, du grec κύϐϐα, pot à boire; petit godet qui, dans certaines plantes, porte les organes de la fructification, comme dans les *lichens*.

Curabilité, s. f. Qualité de ce qui est curable : il est opposé à *incurabilité*. Ces mots, nouvellement introduits dans notre langue, pourroient être rendus en latin par *sanabilitas* et *insanabilitas*.

Curable, adj. *sanabilis*, ἰάσιμος. Se dit des maladies susceptibles d'être guéries. Le mot *curable* vient de *cura*, cure. *Voy.* Cure.

Curatif, adj. qui appartient à la cure d'une maladie. *Indications curatives :* ce sont celles qui font connoître le traitement à employer dans une maladie. *Traitement curatif :* celui qui est employé pour obtenir la guérison d'une maladie. Se dit par opposition à *traitement préservatif*. On dit aussi *méthode curative*, *moyen curatif*, etc., en parlant de la méthode et des secours qui sont propres à procurer la guérison.

Curation, s. f. *curatio sanatio*, θεραπεία, ἴασις. Se dit de l'ensemble des moyens employés pour obtenir la guérison d'une maladie.

Curcuma ou Safran des Indes, genre de plantes de la famille des *balisiers*; monandrie monogyn. L. On en connoît deux espèces : le *curcuma longa* et le *curcuma rotunda*, dont les racines sont stimulantes et âcres, mais ne sont plus employées qu'en teinture.

Cure, s. f. *curatio*, de *cura*, qui signifie *soin*, ou de *curare*, avoir soin. Conformément à l'étymologie, le mot *cure* devroit s'entendre du soin que l'on donne à un malade, quelle que soit l'issue ou la terminaison de la maladie; mais ce mot ne s'entend que du traitement heureux, de celui qui a été suivi de la guérison, et les mots *curable* et *curabilité*, qui ont la même origine, se prennent dans le même sens. Il y a cette différence entre *cure* et *curation*, que le premier de ces mots indique un traitement achevé, et le second un traitement proposé ou actuellement employé.

Cure-dent, s. m. *dentiscalpium*; instrument propre à nettoyer les dents. Il y a aussi le *cure-langue* ou gratte-

langue (*linguæscalpium*), qui sert à nettoyer la langue, et le *cure-oreille* (*auriscalpium*), dont on fait usage pour enlever le cérumen amassé dans le conduit auditif.

CURETTE, s. f. *cochleare*. Instrument de chirurgie qui a la forme d'une cuiller, et qui sert à extraire les corps étrangers, et particulièrement les calculs de la vessie, après qu'on a fait à ce viscère une incision suffisamment étendue pour leur donner issue.

CURUCUCU, s. m. Nom que Pison, dans son Hist. nat. des poissons, donne à une maladie produite par la piqûre d'un serpent appelé *hémorrhoüs*.

CURVATEUR, adj. *curvator*, de *curvus*, courbe; qui courbe. On a appelé *muscle curvateur du coccyx*, coccygien antérieur ou ischio-coccygien, un muscle qui tend à augmenter la courbure naturelle du coccyx.

CURVATIF, adj. *curvativus*; légèrement courbé. On nomme *feuilles curvatives* celles dont le roulement est à peine sensible, à cause de leur peu de largeur.

CURVILIGNE, adj. *curvilineus*, de *curvus*, courbe, et de *linea*, ligne; qui est formé par des lignes courbes: figure *curviligne*.

CURVINERVE, adj. *curvinervis*, de *curvus*, courbe, et de *nervus*, nervure. On donne cette épithète aux feuilles dont les nervures sont courbes et à-peu-près parallèles au bord de la feuille.

CUSPIDE, s. f. *cuspis*. Se dit, en botanique, d'une pointe piliforme et terminale, aiguë, allongée, et un peu roide. On se sert aussi en latin de l'adjectif *cuspidatus*, qui veut dire terminé en cuspide.

CUTAMBULE, adj. *cutambulus*, de *cutis*, la peau, et d'*ambulo*, je me promène. Se dit de certains vers qui rampent sur ou sous la peau, et de certaines douleurs scorbutiques errantes, semblables à celles que causent les vers cutambules. *Voy.* DRAGONNEAU.

CUTANÉ, adj. *cutaneus*, de *cutis*, peau; qui appartient à la peau. *Muscle cutané*. *Voy.* PEAUCIER. *Nerfs cutanés*, au nombre de deux, distingués en *interne* (cubito-cutané, Chauss.) et *externe* ou *musculo-cutané* (radio-cutané). Ce sont des branches fournies par le plexus brachial. M. Chaussier donne le nom de *radiale* et *cubitale cutanées* aux veines céphalique et basilique. On dit aussi *absorption cutanée*, *exhalation cutanée*, *maladies cutanées*.

CUTICULE, s. f. *cuticula*, diminutif de *cutis*, peau; synonyme d'*épiderme*, qui est plus usité.

CUTUBUTH, s. m. Nom que les médecins arabes donnoient à une espèce de mélancolie, par l'effet de laquelle le malade peut demeurer tranquille pendant l'espace d'une heure.

CYANOPATHIE, s. f. *cyanopathia*, de κυανος, bleu, et de παθος, affection, maladie. Nom qu'on a proposé de donner à une maladie que l'on a aussi appelée *maladie bleue*, *ictère bleu*, *cyanose*.

CYCLAME, *cyclamen*, L. Genre de plantes de la famille naturelle des lysimachies, dont l'espèce cyclame d'Europe, *cyclamen europœum* (pain de pourceau, arthanita), est purgative et entre dans l'onguent d'*arthanita*.

CYCLE, s. m. *cyclus*, de κυκλὸς, cercle; période ou révolution toujours égale d'un certain nombre d'années. — Les médecins de la secte méthodique ont aussi donné ce nom à un assemblage de moyens curatifs pris principalement dans le régime et la diététique, et continués pendant un nombre de jours déterminé: ils s'en servoient particulièrement dans le traitement des maladies chroniques. Cælius-Aurelianus distingue trois sortes de cycles: 1° le *cycle résomptif*, qui a pour objet de restaurer le malade fatigué des remèdes imprudemment employés, et qui consiste uniquement dans un régime où la nourriture et les exercices, d'abord entièrement supprimés, sont ensuite graduellement augmentés pendant environ neuf jours; 2° le *cycle métasyncritique* ou *recorporatif*, qu'on fait suivre au malade immédiatement après le précédent, et qui n'en diffère qu'en ce qu'on permet des alimens un peu moins faciles à digérer; 3° une autre espèce de cycle auquel il ne donne point de nom particulier, et qu'on fait succéder au métasyncritique: ce dernier dure à-peu-près le même nombre de jours, et consiste principalement dans la soustraction des alimens âcres et salés qui faisoient partie du cycle précédent, et dans l'administration d'un vomitif le second jour. A la suite de cette troisième espèce de cycle, on faisoit reprendre les deux premiers. Cette méthode curative a été appelée *méthode* ou *règle cyclique*.

CYCLIQUE, adj. qui tient au *cycle*

des médecins méthodiques : *règle cyclique* (*methodus cyclorum*). *V*. Cycle.

Cyclisce ou Cyclisque, s. f. *cycliscus*, κυκλισκος : mot qui, suivant Galien, est tantôt synonyme de *trochisque*, et tantôt signifie une espèce de grattoir ou de scalpel. Inusité.

Cyclotome, s. m. *cyclotomus*, de κυκλος, cercle, et de τεμνειν, couper : instrument composé d'un cercle d'or et d'une lame tranchante, à l'aide duquel on peut tout à la fois fixer le globe de l'œil et inciser la cornée. Il a été imaginé par M. Guérin de Bordeaux, pour faire l'opération de la cataracte.

Cylindracé, adj. *cylindraceus*, qui approche de la forme cylindrique. Bot.

Cylindre, s. m. *cylindrus*, κυλίνδρος, de κυλιειν, rouler ; solide géométrique engendré par la révolution d'un parallélogramme rectangle : il a pour base un cercle, et toute section parallèle à cette base est un cercle de même diamètre. — Dans l'usage domestique, on donne le nom de *cylindre* à un instrument de cuivre à l'aide duquel on fait chauffer l'eau des bains.

Cylindrique, adj. *cylindricus*, qui tient du cylindre.

Cylindroïde, adj. *cylindroides*, de κυλινδρος, cylindre, et de εἶδος, forme ; qui a la forme de cylindre. *Protubérances cylindroïdes* : nom que M. Chaussier donne à ces corps cylindriques et contournés sur eux-mêmes qui se voient à la partie postérieure des ventricules latéraux du cerveau, et que les autres anatomistes appellent *cornes d'Ammon*.

Cyllose, s. f. *cyllosis*, κύλλωσις, de κυλλος, boiteux, courbé, manchot, foible, impotent. Ce mot, employé par Hippocrate et Galien, signifie donc toute espèce de claudication, de mutilation ou de vice de conformation. Inusité en français.

Cyme, s. f. *cyma*. Les botanistes donnent ce nom à l'assemblage de deux ou plusieurs pédoncules qui partent d'un même point comme dans l'ombelle, mais qui s'étalent presque horizontalement, et se terminent par une ou plusieurs rangées de fleurs.

Cynancie ou Cynanche, s. f. *cynanche*, κύναγχη, de κυων, génit. κυνος, chien, et αγχειν, étrangler ; espèce d'angine dans laquelle les malades tirent la langue, à-peu-près comme font les chiens. *Voy*. Angine. Inusité.

Cynanthropie, s. f. *cynanthropia*, du grec κύων, génit. κυνος, chien, et d'ἄνθρωπος, homme ; espèce de mélancolie ou de manie dans laquelle le malade s'imagine être changé en chien.

Cynarocéphales, s. f. pl. *cynarocephalæ*, de κυνάρος, chardon, et de κεφαλη, tête, c'est-à-dire à tête de chardon. Famille de plantes qui forme le second ordre des dicotylédones monopétales, et se range entre les chicoracées et les corymbifères, J. — Fleurs toutes flosculeuses, tantôt hermaphrodites, tantôt mêlées d'hermaphrodites, de neutres, et plus rarement de femelles. Calice commun, à plusieurs rangées d'écailles épineuses ou non épineuses, imbricées. Réceptacle commun, pailleux ou couvert de poils. Les fleurons neutres souvent irréguliers ; les hermaphrodites à cinq divisions égales et à cinq étamines. Stigmate simple ou bifide. Semence à aigrette sessile, velue ou plumeuse. Tiges herbacées, rarement frutescentes. Feuilles alternes, épineuses ou sans épines. Fleurs terminales, rarement axillaires.

Cynique, adj. *cynicus*, κυνικὸς, de κυων, chien, qui tient du chien : *spasme cynique*. *Voy*. Canin.

Cynoglosse (langue de chien), *cynoglossum officinale*, L., de κυων, gén. κύνος, chien, et de γλῶσσα, langue. Pentand. monogyn., L. ; borraginées, J. ♂, France. — Les racines passent pour anti-spasmodiques et narcotiques ; mais elles paroissent être très-peu actives ; et les pilules de cynoglosse tiennent leur principale vertu du safran, du castoréum, et surtout de l'opium qu'elles contiennent.

Cynorexie, s. f., ou faim canine, *cynorexia*, κυνορεξις. Les anciens donnoient ce nom à la variété de la boulimie dans laquelle les malades vomissent tous les alimens qu'ils ont pris.

Cynorrhodon, s. m. de κυων, gén. κύνος, chien, et de ῥόδον, rose ; espèce de rose sauvage appelée aussi *rose de chien*, *rosa canina*, L. Son fruit est astringent.

Cypéracées, s. f. pl., ou souchets, *cyperoides*. Famille de plantes qui constitue le 3e ordre des monocotylédones à étamines hypogynes, J. — Fleurs hermaphrodites ou monoïques, chacune sur une paillette qui fait l'office de calice. Trois étamines sous le pistil. Un ovaire supère ; un style ; stigmate souvent triple. Semence solitaire, nue ou tuniquée ; quelquefois environnée de soies ou de poils qui partent de la base.

L'embryon et la germination comme dans les graminées. Paillettes uniflores, réunies en épis ou en faisceaux. Tiges en chaumes cylindriques ou triangulaires, le plus souvent sans nœuds. Feuilles florales sessiles, les radicales et les caulinaires vaginées; la gaîne entière.

Cyphelle, s. f. *cyphella* : se dit, en botanique, d'une fossette orbiculaire et bordée comme celle qu'on observe à la face inférieure des lichens.

Cyphi, s. m. *cyphi*, κῦφι; sorte de parfum dont faisoient autrefois usage les prêtres égyptiens, au rapport de Dioscoride. On l'a fait entrer dans la composition de divers antidotes.

Cyphose, s. f. *cyphosis*, κύφωσις, κυφωμα. Ce mot, qui ne se trouve que dans les auteurs grecs, est synonyme de *bosse*, et inusité en français.

Cystalgie, s. f. *cystalgia*, du grec κυστις, vessie, et de αλγὸς, douleur; douleur de la vessie.

Cysthépatique, adj. *cysthepaticus*, de κυστις, vessie, et de ἧπαρ, ἥπατος, le foie. On a donné ce nom à des conduits qu'on croyoit aller directement de la vésicule biliaire au foie.

Cystiphlogie, s. f. *cystiphlogia*, du grec κυστις, vessie, et de φλεγω, je brûle; inflammation de la vessie. *Voyez* Cystite.

Cystique, adj. *cysticus*, κυστικος, de κυστις, vessie, vésicule; qui appartient à la vésicule biliaire: *bile cystique*, *conduit cystique*, etc. L'*artère cystique* est fournie par l'artère hépatique. Les *veines cystiques*, au nombre de deux, s'ouvrent dans la veine porte ventrale.

Cystirrhagie, s. f. *cystirrhagia*, de κυστις, la vessie, et de ῥηγνυω, je romps; hémorrhagie de la vessie occasionnée par la rupture de quelque vaisseau. — M. Swédiaur donne ce nom à l'écoulement muqueux qui dépend du catarrhe de la vessie.

Cystirrhée, s. f. *cystirrhœa*, de κυστις, vessie, et de ῥεω, je coule; nom que donne M. Swédiaur à un écoulement chronique de mucus blanc et puriforme ayant lieu par l'urètre et provenant de la vessie.

Cystite, s. f. *cystitis*, de κύστις, vessie; inflammation d'une ou plusieurs des membranes qui entrent dans la composition de la vessie urinaire, et particulièrement de sa membrane interne: cependant lorsque celle-ci est seule affectée, la maladie est plus ordinairement appelée *catarrhe de la vessie*.

Cystitome, s. m. *cystitomus*, de κύστις, vessie, et de τεμνειν, couper; nom que donne Lafaye à un instrument de son invention destiné à inciser la lame antérieure de la capsule cristalline dans l'opération de la cataracte par extraction. Il n'est plus en usage aujourd'hui.

Cystobubonocèle, s. m. *cystobubonocele*, de κύστις, la vessie, βεβων, aîne, et κήλη, hernie: hernie de la vessie par l'anneau inguinal. Peu usité.

Cystocèle, s. f. de κυστις, vessie, et de κήλη, hernie; hernie de la vessie. On a aussi nommé *cystocèle biliaire* la hernie de la vésicule biliaire: elle doit être infiniment rare.

Cystodynie, s. f. *cystodynia*, de κύστις, la vessie, et de οδυνη, douleur; douleur qui a son siége à la vessie urinaire. Inusité.

Cystolithique, adj. *cystolithicus*, de κύστις, vessie, et de λιθος, pierre; qui a rapport aux pierres de la vessie. Inusité.

Cystomérocèle, s. f. de κύστις, vessie, de μηρος, cuisse, et de κήλη, tumeur; hernie crurale de la vessie.

Cystophlegmatique, adj. *cystophlegmaticus*, du grec κυστις, vessie, et de φλεγμα, phlegme, mucus: se dit des affections causées par du mucus retenu dans la vessie. Inusité.

Cystophlogie, s. f. *cystophlogia*, de κύστις, vessie, et de φλεγω, je brûle; phlogose de la vessie. Inusité.

Cystoplégique, adj. *cystoplegicus*, de κυστις, vessie, et de πληγὴ ou πλῆξις, coup, blessure; qui a rapport à la paralysie de la vessie. Inusité.

Cystoplexie, s. f. *cystoplexia* (même étymol.); paralysie de la vessie. Inusité.

Cystoptose, s. f. *cystoptosis*, de κύστις, vessie, et de πιπτειν, tomber: nom que donne Vogel à un certain relâchement de la membrane interne de la vessie, lequel donne lieu au prolapsus de cette membrane à travers l'urètre.

Cystopyique, adj. *cystopyicus*, de κύστις, vessie, et de πυον, pus: qui tient à la suppuration de la vessie. Inusité.

Cystospastique, adj. *cystospasti-*

tus, du grec κύστις, vessie, et de σπαω, je tire, je serre : nom que des auteurs ont donné aux affections causées par le spasme du sphincter de la vessie. Inusité.

CYSTOTHROMBOÏDE, adj. *cystothromboides*, de κύστις, vessie, et de θρομβος, grumeau, caillot : qui dépend de la présence du sang grumelé dans la vessie. Inusité.

CYSTOTOME, s. m. *cystotomus*, de κύστις, vessie, et de τεμνειν, couper ; instrument propre à inciser la vessie ; synonyme de *lithotome*, qui est plus usité.

CYSTOTOMIE, s. f. *cystotomia* (même étymol.) ; incision de la vessie. On pratiquoit autrefois cette incision non-seulement pour faire l'extraction des calculs urinaires, mais même pour évacuer l'urine : c'est à ce dernier cas qu'on avoit restreint la dénomination de *cystotomie*, l'autre étant appelée *opération de la taille*. Suivant M. Deschamps, le nom de *cystotomie* ne doit être donné qu'à l'opération de la taille dans laquelle on incise le corps même de la vessie, comme dans les procédés de Foubert et de Thomas. Dans la taille latérale, ce n'est pas le corps mais le col de la vessie qui est divisé.

D.

DACRYNÔME, s. m. *dacrynoma*, du verbe δακρυω, je pleure : nom que Vogel donne à la coalition des points lacrymaux.

DACRYOPÉE, s. m. *dacryopæus*, de δακρύω, je pleure. On donne ce nom à toute substance stimulante qui favorise l'action de la glande lacrymale et détermine le larmoiement.

DACTYLION, s. m. *dactylium*, de δακτυλος, doigt : nom donné par Vogel à la réunion des doigts entre eux.

DANSE DE SAINT-GUY OU DE SAINT-WEITH, *scelotyrbe*, *chorea*, *chorea Sancti Viti* ; maladie convulsive rangée dans les spasmes par Sauvages et Cullen, et dans les névroses de la locomotion de M. Pinel. Le nom qu'on lui donne provient, dit-on, de ce que Saint-Guy ou Saint-Weith en avoit été atteint. Il existe en Souabe, près d'Ulm, une chapelle dédiée à ce saint, que l'on y va invoquer tous les ans pour être guéri de cette maladie. Elle s'observe surtout depuis l'âge de dix à quatorze ans, se déclare par une sorte de claudication, ou plutôt par l'impossibilité de conserver une des cuisses dans l'état de repos, affecte la main du même côté, et y produit des mouvemens désordonnés, quelques efforts que fasse le malade pour s'y opposer.

DARSIS, s. m. de δαρσις, excoriation ; expression employée par les Grecs, et surtout par Hérophile, pour désigner l'action par laquelle les anatomistes dégagent différens organes de la peau, du tissu cellulaire ou aponévrotique qui les recouvrent.

DARTOS, s. m. *dartos*, δαρτὸς, du verbe δέρω, j'écorche. On donne ce nom à une enveloppe du testicule que les anciens anatomistes regardoient comme musculaire, mais qui n'est que cellulaire. Elle répond par sa surface extérieure au scrotum, et par sa surface interne à la tunique vaginale. Cette enveloppe paroît, d'après les recherches de M. Frédéric Lobstein et celles de M. Breschet, provenir de l'épanouissement du cordon celluleux connu sous le nom de *gubernaculum testis*, et qui, lorsque le testicule est encore dans l'abdomen, s'étend depuis cet organe jusque dans le scrotum.

DARTRE, s. f. *herpes*, *impetigo*, *serpigo*, du grec δαρτος, écorché, ou du verbe ερπειν, ramper, les dartres ayant ordinairement pour caractère de s'étendre comme en rampant sur différentes parties de l'habitude du corps. Genre de phlegmasies cutanées, ordinairement chroniques, de forme très-variable. Elles consistent tantôt dans un assemblage de petits boutons rouges épars ou réunis, qui laissent suinter une humeur ichoreuse, et se convertissent en écailles furfuracées ou en croûtes plus ou moins épaisses ; tantôt ce sont des pustules, tantôt des phlyctènes, quelquefois des ulcérations, ou enfin de simples plaques rouges analogues à celles des érythèmes. M. Alibert, en raison des formes qu'affectent ces éruptions, en distingue sept espèces, savoir : 1° Dartre furfuracée, *herpes furfuraceus* ; légères exfoliations de l'épiderme qui ressemblent aux écailles de son. 2° Dartre squameuse, *herpes squamosus* ; exfoliations de l'épiderme qui forment des écailles plus larges que dans l'espèce précédente. 3° Dartre crustacée, *herpes crustaceus* ; croûtes jaunes, grises, blanchâtres ou verdâtres, de différentes formes. 4° Dartre rongeante, *herpes exedens* ; boutons

pustuleux ou ulcères rongeans qui fournissent un pus ichoreux et fétide, et attaquent non-seulement la peau, mais corrodent aussi les muscles, les cartilages, et s'étendent quelquefois jusqu'aux os. 5°. Dartre pustuleuse, *herpes pustulosus*; pustules plus ou moins volumineuses et rapprochées, se desséchant en écailles qui tombent, et sont remplacées par des taches rougeâtres. 6° Dartre phlycténoïde, *herpes phlyctænoides*; phlyctènes ou vésicules produites par le soulèvement de l'épiderme, remplies par une sérosité ichoreuse, laissant, après leur dessiccation, des écailles rougeâtres, analogues à celles qui suivent la terminaison de l'érysipèle. 7° Dartre érythémoïde, *herpes erythemoides*; élevures rouges et enflammées produites par le gonflement du tissu cutané, se terminant à la longue par de légères exfoliations de l'épiderme, analogues à celles de l'érythème.

Dartreux, adj. qui tient de la dartre: on dit, dans ce sens, *ophthalmie dartreuse*. — Se dit aussi substantivement de celui qui est affecté de dartres.

Dasymma, δασυμμα. Nom que les anciens donnoient, suivant Sauvages, au *trachoma* lorsqu'il étoit de nature herpétique ou dartreuse.

Dasyte, δασυτης, synonyme de dasymma.

Datte, s. f. *palmula*, *dactylus* des Latins; δακτυλος ou φοίνιξ des Grecs; φοινικος βάλανὸς, Dioscoride: fruit du dattier, *phœnix dactylifera*, L.; palmiers, J., Afrique. — Les dattes, d'une saveur sucrée très-agréable, sont placées parmi les pectoraux adoucissans; mais on en fait rarement usage.

Datura, s. m. *datura*, L. Genre de plantes de la pentand. monog., L.; solanées, J., dont l'espèce *datura stramonium* (pomme épineuse), qui est indigène et annuelle, est narcotique.

Dauphinelle, s. f. *delphinium*, L. Genre de plantes de la polyand. trigyn., L.; renonculacées, J. L'espèce *delphinium staphysagria* est la seule qui intéresse la médecine. *Voy.* Staphysaigre.

Davier, s. m. *denticeps*, *denticulum*, *dentalis forfex*; ὀδοντάγρα; instrument fait en forme de tenaille courbée, dont les dentistes font usage pour arracher les dents.

Dax (eaux minérales de). Ces eaux ne doivent être considérées que comme thermales. Leur température est d'au moins 56° de Réaumur. Dax est une ville du département des Landes.

Déalbation, s. f. *dealbatio*, *albatio*, *albificatio*, du verbe latin *dealbare*, blanchir; changement du noir en blanc par l'action du feu: Chim. — Action de donner ou d'entretenir la blancheur des dents et des cicatrices: Cosmét. — Inusité.

Débilitation, s. f. *debilitatio*; synonyme d'affoiblissement. *Voyez* ce mot.

Débilité, s. f. *debilitas*; foiblesse, abattement.

Débiliter, v. a. *debilitare*, *vires frangere*, affoiblir.

Déboîtement, s. m. *dislocatio*; sortie de la tête d'un os hors de la cavité qui la recevoit, ou de la place qu'elle occupoit naturellement. Ce mot est synonyme de luxation.

Déboîter, v. a. *os è sede dimovere*; déterminer le déboîtement d'un os.

Débordement, s. m. *effusio*; expression employée vulgairement, mais inusitée chez les médecins, pour désigner une évacuation prompte et excessive de quelque humeur excrémentitielle. C'est ainsi qu'on nomme *débordement de bile* des évacuations alvines abondantes en grande partie composées de bile.

Débridement, s. m. se dit, en chirurgie, de l'action de débrider.

Débrider, v. a. *fræna solvere*. C'est, dans la stricte signification du mot, ôter les brides ou les freins à un cheval. — En chirurgie, c'est enlever les brides ou filamens qui traversent les plaies et s'opposent à la sortie du pus; et dans une acception plus générale, c'est couper une partie molle, soit membraneuse, soit aponévrotique, qui gêne l'exercice d'un organe quelconque: ainsi, dans le paraphymosis, on débride le prépuce pour faire cesser l'inflammation du gland; dans la hernie étranglée, on débride l'anneau inguinal pour empêcher l'intestin de tomber en gangrène, etc.

Débruler, synonyme de désoxyder (Fourcroy).

Debus, expression latine employée par Paracelse pour indiquer un remède contre la colère.

Décafide, adj. *decemfidus*; se dit, en botanique, de ce qui est d'une seule pièce, mais fendu en dix.

Décagone, s. m. et adj. *decagonus*,

du grec δέκα, dix, et de γωνία, angle; se dit, en géométrie, d'une figure qui a dix angles et dix côtés.

DÉCAGRAMME, s. m. *decagramma*, *atis*, de δέκα, dix, et de γράμμα, gramme; mesure de pesanteur égale à dix grammes. *Voy*. GRAMME.

DÉCAGYNE, adj. *decagynus*, de δέκα, dix, et de γυνὴ, femme; se dit des plantes dont les fleurs ont dix styles ou dix stigmates sessiles.

DÉCAGYNIE, s. f. *decagynia*, de δέκα, dix, et de γυνὴ, femme; ordre de plantes décagynes.

DÉCALOBÉ, ÉE, adj. *decemlobatus*; qui est divisé en dix lobes par des sinus profonds ou des incisions obtuses : Bot.

DÉCAMYRON, δεκαμυρον, de δέκα, dix, et de μυρον, parfum; espèce de cataplasme ainsi nommé parce qu'il contient dix aromates. Ce mot se trouve dans Oribase.

DÉCANDRE, adj. *decander*, *decandrus*; se dit des fleurs qui ont dix étamines, ou des plantes qui portent de telles fleurs.

DÉCANDRIE, s. f. *decandria*, du grec δέκα, dix, et de ἀνὴρ, gén. ἀνδρος, mari; nom que Linné a donné à la classe qui renferme les plantes décandres.

DÉCANTATION, s. f. *decantatio*, *defusio*, *elutriatio*, μεταγγισμὸς; opération pharmaceutique ou chimique, par laquelle on verse doucement par inclinaison une liqueur qui a déposé, pour séparer la partie claire qui surnage de celle qui s'est précipitée.

DÉCANTER, v. a. *elutriare*, μεταγγιζειν; faire la décantation d'une liqueur. *Voy*. DÉCANTATION.

DÉCAPARTI, IE, adj. *decempartitus*, qui est profondément divisé par des incisions aiguës : Bot.

DÉCAPER, v. a. enlever l'oxyde formé à la surface d'un métal.

DÉCAPÉTALÉ, ÉE, adj. de δέκα, dix, et de πεταλον, lame : se dit, en botanique, des corolles composées de dix pièces distinctes jusqu'à leur insertion.

DÉCAPHYLLE, adj. *decaphyllus*, de δέκα, dix, et de φυλλον, feuille; qui est composé de dix pièces foliacées ou folioles.

DÉCATORTHOME, δεκατόρθωμα; expression employée par quelques anciens pour désigner un médicament composé de dix substances simples (Castelli).

DÉCHAUSSEMENT, s. m. *scalptura*; se dit de l'état des dents dans lequel leur racine n'est plus recouverte par la gencive, comme cela arrive chez les scorbutiques. — On se sert aussi de cette expression pour désigner l'opération de chirurgie par laquelle on détache des dents qu'on veut arracher la gencive qui leur est adhérente.

DÉCHAUSSOIR, s. m. *dentiscalpium*, instrument du dentiste; fer pointu et coupant qui sert à déchausser les dents, ou à les séparer des gencives avant de les arracher.

DÉCIDU, E, adj. *deciduus*, de *cadere*, tomber; se dit, en botanique, du calice et autres parties, même accessoires, de la fleur, qui tombent après la fécondation, et des feuilles qui sont remplacées par une nouvelle feuillaison.

DÉCIGRAMME, s. m. *decigramma*, de *decimus*, dixième, et de γράμμα, gramme; mesure de pesanteur qui ne vaut que la dixième partie du gramme, un peu moins de deux grains.

DÉCLIN, s. m. *morbi remissio*; se dit de cette période des maladies où, après avoir pris leur dernier degré d'accroissement, elles perdent peu à peu de leur violence ou de leur intensité, jusqu'à la convalescence.

DÉCLIVE, adj. *declivis*, qui va en pente; se dit de la partie la plus basse d'une tumeur : Chirur.

DÉCLIVITÉ, s. f. *declivitas*; situation d'une chose qui est en pente.

DÉCOCTION, s. f. *decoctio*, du latin *coquere*, faire cuire; opération pharmaceutique qui consiste à faire bouillir une substance médicamenteuse dans un liquide quelconque, pour en extraire les parties solubles à l'aide de l'ebullition. — On appelle aussi *décoction* le produit liquide de cette opération. — *Décoction blanche* (*decoctum album*), boisson mucilagineuse qu'on prépare en faisant bouillir de la corne de cerf calcinée, de la gomme arabique et du sucre dans l'eau : on la donne dans les diarrhées et les dysenteries.

DÉCOLLEMENT, s. m. *obtruncatio*; séparation de la tête du fœtus d'avec le tronc, quand celui-ci reste dans la matrice. — *Décollement du placenta* (*deglutinatio vel reglutinatio placentæ*), détachement du placenta ou d'une de ses portions d'avec la surface interne de la matrice.

DÉCOMBUSTION, s. f. Fourcroy s'est servi quelquefois de cette expression pour désigner l'opération inverse à la

combustion, de même qu'il a employé le mot *débrûler*.

DÉCOMPOSÉ, ÉE, partic. *dissolutus*; se dit en général d'un corps mixte qui est réduit à ses principes. — En botanique, les feuilles sont appelées *décomposées* quand elles sont découpées, et que leurs segmens sont eux-mêmes irrégulièrement lobés ou découpés. — On dit au figuré que la face est *décomposée* quand elle a subi une grande altération dans les traits, comme on l'observe à l'agonie, et dans la troisième période des fièvres adynamiques et ataxiques.

DÉCOMPOSITION, s. f. *dissolutio*; résolution d'un corps composé dans ses principes. Elle diffère de l'analyse chimique en ce que celle-ci, en séparant les principes d'un composé, tend à déterminer la nature de ces principes et leurs proportions.

DÉCORTICATION, s. f. *decorticatio*, du latin *cortex*, écorce; opération pharmaceutique qui consiste à enlever l'écorce d'une racine, d'un fruit, ou de toute autre substance végétale.

DÉCOUPÉ, adj. *sectus*; se dit, en botanique, des feuilles lobées dont les lobes atteignent la côte moyenne, de manière à ce que le parenchyme soit interrompu, et alors les lobes se nomment *segmens*.

DÉCOURANT, adj. *decurrens*. *Voyez* DÉCURRENT.

DÉCRÉPIT, adj. *decrepitus*; celui qui est arrivé à la décrépitude.

DÉCRÉPITATION, s. f. *decrepitatio*, de *crepitus*, bruit; pétillement que font entendre les sels qui contiennent peu d'eau de cristallisation lorsqu'on les jette sur des charbons ardens : tels sont les sulfates de potasse et de soude, les muriates de soude et de potasse.

DÉCRÉPITUDE, s. f. *ætas decrepita*, du latin *decrepo*, je rends le dernier souffle; troisième et dernier degré de la vieillesse dans lequel l'homme est réduit à l'état d'enfant, et perd successivement toutes ses facultés jusqu'à ce qu'il cesse d'être. (M. Hallé.)

DÉCRÉTOIRE, adj. *decretorius*, de *decernere*, juger; décisif, qui juge, qui termine; synonyme de critique dans un certain sens. *Voy.* CRITIQUE. *Jours décrétoires* : ce sont les jours critiques par excellence. *Voy.* JOUR.

DÉCURRENT, ENTE, adj. *decurrens* : se dit, en botanique, des feuilles ou de leurs lobes, lorsque leurs appendices ou lanières inférieures sont soudées avec leur tige.

DÉCURSIF, IVE, adj. *decursivus* : Botan. On dit qu'une feuille est *décursive* lorque sa nervure seule est décurrente. — Bulliard emploie aussi cette expression à l'égard du style lorsque, paroissant partir du sommet et même de l'ovaire, il descend en rampant sur un de ses côtés jusqu'au point correspondant au hile de l'ovule.

DÉCUSSATION, s. f. *decussatio*; entrecroisement, disposition en forme d'X. La décussation de la plupart des nerfs cérébraux a été récemment démontrée par le docteur Gall.

DÉCUSSOIRE, s. m. *decussorium*, de *decutio*, j'abats; instrument de chirurgie dont se servoient les anciens après l'opération du trépan, pour déprimer la dure-mère, et faciliter l'issue du pus épanché entre cette membrane et le crâne.

DÉDAIGNEUX, adj. épithète donnée par quelques anciens anatomistes au muscle abducteur de l'œil.

DÉDOLATION, s. f. *dedolatio*, de *dedolare*, tailler, polir avec la doloire. Action par laquelle un instrument tranchant coupe obliquement une partie quelconque du corps, et produit une plaie avec perte de substance. Lorsque cet accident arrive à la tête, et qu'une portion du crâne a été enlevée, la plaie qui en résulte a été appelée par les anciens *aposképarnismos*.

DÉFAILLANCE, s. f. *animi defectio*, *defectus*, *deliquium*; foiblesse, manque de force. On donne aussi ce nom à l'évanouissement ou lipothymie, qui est le premier degré de la syncope. — Dans l'ancienne chimie, on employoit quelquefois ce mot comme synonyme de déliquescence : *huile de tartre par défaillance* (*oleum tartari per deliquium*), potasse mélangée de carbonate de potasse en déliquescence.

DÉFÉCATION, s. f. de *fæces*, lie. En physiologie, action par laquelle le résidu des alimens est rejeté au dehors de l'économie. — En chimie et en pharmacie, séparation d'un sédiment qui se forme dans un liquide quelconque, spécialement dans les sucs végétaux pendant leur évaporation.

DÉFENSIF, IVE, adj. *defensivus*, du verbe *defendere*, défendre. On donnoit ce nom, dans la chirurgie ancienne, à tous les moyens externes qu'on appliquoit sur des parties ma-

lades pour les garantir des impressions extérieures, et surtout de celle de l'air. Inusité.

DÉFÉRENT, adj. *deferens*, de *defero*, dont les racines sont *fero*, je porte, et *de*; qui porte, qui décharge. *Conduit déférent* : c'est le canal excréteur des testicules; il naît de l'épididyme, décrit de nombreuses flexuosités, concourt à former le cordon spermatique avec les vaisseaux et les nerfs du testicule, s'en sépare à l'anneau inguinal ou sus-pubien pour se diriger le long du bas-fond de la vessie, converge ensuite en se dirigeant en avant avec celui du côté opposé, s'unit à lui après avoir reçu le conduit qui vient des vésicules séminales de son côté pour former ensemble le conduit éjaculateur.

DÉFEUILLAISON, s. f. *defoliatio*. Les botanistes désignent par ce mot la chute ou le temps de la chute des feuilles des plantes ligneuses.

DÉFLAGRATION, s. f. *deflagratio*, du latin *deflagrare*, brûler; phénomène chimique qui consiste dans une combustion rapide accompagnée d'une flamme vive, d'une grande chaleur, d'un mouvement violent et d'un bruit plus ou moins fort. C'est surtout à l'égard des matières très-combustibles qu'on se sert de cette expression : ainsi l'on dit *déflagration du phosphore*, *déflagration de la poudre à canon*.

DÉFLEGMATION. *Voyez* DÉPHLEGMATION.

DÉFORMATION, s. f. *deformatio*; altération de la forme organique par une cause accidentelle. *Déformation de la tête, du bassin*, etc.

DEFRUTUM, ἕψημα, σίραιον. On appeloit ainsi anciennement le moût réduit à la moitié par l'évaporation. Il prenoit le nom de *sapa* lorsqu'il étoit réduit aux deux tiers. On l'employoit sous ces deux variétés de consistance pour confire certains alimens.

DÉGÉNÉRATION, s. f. *degeneratio*. Ce mot qui, dans son acception propre, signifie l'action par laquelle un objet quelconque change de nature, et passe de son état primitif à un mauvais état, est souvent employé dans le même sens en médecine. On dit, par exemple, la *dégénération du sang, de la bile, un squirrhe dégénéré en cancer*, etc. En anatomie pathologique, on a aussi donné ce nom à la formation d'une matière morbifique dans l'interstice cellulaire de quelques parties du corps. Mais M. Laennec, en restreignant le nom de *dégénération* à sa véritable acception, le donne exclusivement à la transformation d'un tissu quelconque de l'économie animale en une substance de nature différente. Ainsi le passage d'un ligament ou d'un cartilage à l'état osseux, le changement d'une glande lymphatique, d'un muscle, du parenchyme d'un viscère, etc., en une matière tuberculeuse ou cérébriforme sont des *dégénérations*; tandis qu'une tumeur de nature osseuse, tuberculeuse ou squirrheuse, développée dans les interstices d'un organe ou d'un tissu, sont des productions accidentelles, et non des dégénérations : telles sont les prétendues ossifications des membranes (celles des artères), et la plupart des indurations qui se forment à leur surface.

DÉGÉNÉRESCENCE, synonyme de *dégénération*.

DÉGLUTITION, s. f. *deglutitio*, du verbe latin *deglutire*, avaler; en grec καταποσίς; action d'avaler, opération par laquelle des substances sont portées de la bouche à l'estomac, en traversant le pharynx et l'œsophage.

DÉGOUT, s. m. *cibi fastidium*; éloignement, aversion pour les alimens. Sauvages entend par là toute altération du goût, et en fait un genre de maladies sous le nom d'*ageustie*. *Voy.* ce mot. Le dégoût ne doit pas être confondu avec l'inappétence, qui n'est qu'un défaut d'appétit sans répugnance pour les alimens.

DEGRÉ, s. m. *gradus*, en grec τάξις. Le degré peut être généralement défini une quantité de qualité. Galien se servoit de cette expression relativement aux qualités des médicamens. Il admettoit des médicamens froids, chauds, humides et secs, et quatre degrés différens dans chacune de ces qualités. La camomille étoit chaude et sèche au 1er degré; le baume de la Mecque étoit chaud et sec au 2e degré; la ciguë et l'opium étoient froids au 4e degré, etc. — En nosographie, on emploie l'expression *degré* pour indiquer le plus ou moins d'intensité d'une maladie. On distingue, par exemple, plusieurs degrés dans la brûlure (*Voy.* ce mot), dans la peste et beaucoup d'autres affections. — En physique, le mot *degré* est souvent employé pour désigner les divisions d'une mesure quelconque : on dit, par exemple, les degrés du thermomètre, les degrés de l'aréomètre, etc.

Dégustation, s. f. *degustatio*, de *gustare*, goûter; action de goûter, d'apprécier par le sens du goût les qualités sapides d'une substance quelconque.

Déhiscence, s. f. *dehiscentia*, de *dehisco*, je bâille.—Botan.: action par laquelle les valves distinctes qui ferment un tout ou un organe clos quelconque, et qui étoient réunies par une suture, se séparent sans déchirement et le long de cette suture.

Déhiscent, adj. *dehiscens*: se dit en botanique des organes clos qui s'ouvrent d'eux-mêmes à leur maturité: tels sont tous les fruits capsulaires, savoir: le *follicule*, la *gousse*, la *silique*, la *capsule*, etc.

Déjection, s. f. *dejectio*; excrétion des matières fécales: au pluriel, il signifie ces matières elles-mêmes. Elles varient beaucoup dans les maladies, 1° *par leur mode d'excrétion*, qui peut être, ou supprimée, ou rare et difficile, ou plus ou moins abondante. 2° *Par leur quantité*: elles sont, par exemple, rares et difficiles, ce qui constitue la constipation; abondantes, comme dans certaines crises; fréquentes et en petite quantité, comme dans la dysenterie, ou à-la-fois fréquentes et copieuses, comme dans les diarrhées. 3° *Par leur qualité*: leur consistance, par exemple, peut être augmentée, comme on l'observe souvent dans l'hypochondrie, ou diminuée, comme dans les fièvres gastriques, etc. Leur odeur est fade chez les enfans qui font des dents, aigre ou acide après une indigestion, cadavéreuse à l'agonie. Leur couleur est ordinairement blanchâtre dans l'ictère; jaune, verte ou porracée quand la bile prédomine, comme dans les affections gastriques; noirâtre dans quelques cas de mélancolie, de mélæna, etc. 4° *Par leur composition*: c'est ainsi qu'elles sont bilieuses dans les fièvres de ce nom, muqueuses dans les fièvres adénoméningées, huileuses dans le choléra, sanguinolentes dans la dysenterie, etc.

Délayans, adj. plur. pris substantivement, *diluentia*; médicamens qui augmentent la liquidité du sang et des humeurs, en augmentant leur volume aux dépens de leur masse: telles sont toutes les boissons aqueuses prises en abondance.

Délétère, adj. δηλητηριος, de δηλέω, je nuis; qui est vénéneux, qui attaque la vie.

Déligation, s. f. *vulnerum deligatio*, *fasciarum applicatio*, *plagarum vinctura*, *fasciatio*, ἐπίδεσις. La déligation des plaies embrassoit anciennement l'application des appareils, des topiques et des médicamens externes, et la dénomination de *deligator plagarum* étoit synonyme de *medicus vulnerarius*. La déligation ne consiste plus aujourd'hui que dans l'application méthodique des bandages.

Déliquescence, s. f. propriété de passer à l'état liquide, de tomber en *deliquium* en absorbant l'humidité atmosphérique. On remarque cette propriété dans beaucoup de substances salines.

Déliquescent, adj. qui jouit de la déliquescence. La potasse, le muriate de chaux, l'acétate de potasse sont déliquescens.

Deliquium. État d'un corps qui est devenu liquide en absorbant l'humidité de l'air. Ce terme désignoit anciennement, en botanique, ce que les modernes appellent *échancrure*.

Délire, s. m. *delirium*, de *lira*, sillon ou ligne droite tracée par la charrue; égarement d'esprit. Hippocrate se servoit du mot μανία (manie) pour désigner le délire sans fièvre, et il employoit les mots παρακοπὴ, παραφροσύνη et φρενῖτις pour indiquer le délire fébrile. On trouve encore dans les auteurs: παραφορα, παραφορότης, παραφρόνησις, παραφρονία, φρενησις, φρενιτίασις, φρενοβλάβεια, φρενοδαλις, qui expriment tous différentes sortes de délire; mais le sens précis attaché à chacun de ces mots n'est pas bien déterminé. On peut, avec M. Landré-Beauvais, définir le délire: une perversion des fonctions de l'entendement, dans laquelle le malade associe des idées incompatibles et prend ces idées ainsi alliées pour des vérités réelles. Le délire constitue le troisième ordre de vésanies de Sauvages, et cet ordre comprend, 1° le délire symptomatique, 2° la démence, 3° la mélancolie, 4° la démonomanie, 5° la manie. Les nosologistes de nos jours ne considèrent le délire que comme un symptôme, lors même qu'il forme le caractère essentiel d'une maladie. Ainsi, dans la Nosographie de M. Pinel, le nom *délire* n'est donné à aucun ordre ni à aucun genre de maladies; mais il sert à en caractériser plusieurs, telles que la mélancolie, qui consiste dans un délire

exclusif sur un objet, la manie avec délire, etc. — Le délire symptomatique, celui, par exemple, qu'on observe dans les fièvres ataxiques, peut être gai ou triste, tranquille ou furieux. Ce dernier s'appelle aussi *délire phrénétique*.

DÉLITESCENCE, s. f. *delitescentia*, de *delitescere*, se cacher; disparition subite d'une tumeur ou d'une maladie éruptive avant qu'elle ait parcouru ses périodes.

DÉLIVRANCE, s. f. Cette expression, qui, dans son acception ordinaire, signifie l'action de délivrer, *liberatio*, désigne, dans la science des accouchemens, la sortie, spontanée ou provoquée par l'art, du placenta et des enveloppes du fœtus hors des cavités utérine et vaginale. Ce complément de l'accouchement, *partus secundarius*, *secundinarum expulsio vel extractio*, se fait par les mêmes lois que la sortie du fœtus. Quelquefois même les contractions utérines qui expulsent celui-ci, portent en même temps l'arrière-faix au dehors. Mais le plus communément ce n'est qu'après l'issue du fœtus que la délivrance s'opère, soit que le décollement du placenta ait eu lieu ou non par les efforts de l'accouchement. On peut dire en général que la délivrance est d'autant plus prompte que la sortie du fœtus s'est opérée plus lentement, que l'utérus est plus irritable, et qu'il conserve plus de force. Les principaux cas où la délivrance réclame les secours de l'art sont 1° l'adhérence du placenta aux parois de l'utérus, 2° le resserrement spasmodique de l'orifice de cet organe, 3° le chatonnement du placenta, 4° l'insertion du placenta sur l'orifice de l'utérus, 5° l'inertie de la matrice, ou l'hémorrhagie utérine après l'expulsion du fœtus, etc.

DÉLIVRE, s. m. synonyme de *arrière-faix*. *Voyez* ce mot.

DELTOÏDE, s. m. et adj. *deltoides*, de δελτα, lettre majuscule Δ des Grecs, et de εἶδος, ressemblance; nom du muscle qui forme le moignon de l'épaule et s'étend de la clavicule et de l'acromion à l'humérus. C'est le sus-acromio-huméral, Ch. — *Feuilles deltoïdes*, celles qui approchent de la figure du *delta*: Botan.

DÉLUTER; ôter le lut qui bouche les ouvertures des vaisseaux de chimie et de pharmacie. On ne délute en général que lorsque l'opération pour laquelle l'appareil avoit été luté est terminée, et que les vaisseaux sont refroidis.

DÉMANGEAISON, s. f. (prurit) *pruritus*; sensation pénible qui a spécialement son siége dans l'organe cutané et excite le malade à se gratter. Ce symptôme accompagne la gale, les dartres, la plupart des maladies éruptives.

DEM EL MUIA, s. m. Nom donné par Prosper Alpin à une maladie particulière au climat de l'Egypte. Cet auteur la considère comme une espèce d'inflammation du cerveau, et la croit identique avec la typhomanie des Grecs. Sauvages l'a classée dans les phlegmasies parenchymateuses, sous le nom de *céphalite égyptienne*. Mais M. Pugnet (*Mémoires sur les Fièvres pestilentielles et insidieuses du Levant*) regarde le *dem el muia* comme une fièvre intermittente pernicieuse, et ses observations paroissent être exactes.

DÉMENCE, s. f. *amentia*, *morosis*; genre de névroses des fonctions cérébrales qui appartient à l'ordre des délires de Sauvages, classe des vésanies, et à l'ordre des vésanies de Cullen et de M. Pinel. Cette maladie consiste dans une succession rapide ou plutôt une alternative non interrompue d'idées et d'actions isolées, et d'émotions légères et désordonnées avec oubli de tout état antérieur.

DEMI-AMPLEXICAULE, adj. *semi-amplexicaulis*, se dit, en botanique, des feuilles sessiles dont la base embrasse une partie de la tige.

DEMI-APONÉVROTIQUE, adj. *semi-aponevroticus*. *Voyez* DEMI-MEMBRANEUX.

DEMI-FLEURON, s. m. *semi-flosculus*. On nomme ainsi, en botanique, ceux des fleurons des fleurs composées dont le limbe se prolongeant d'un seul côté, forme ce qu'on appelle *une languette*, *ligula*: tels sont tous les fleurons des demi-flosculeuses et ceux de la circonférence des radiées.

DEMI-FLEURONNÉES. *Voyez* DEMI-FLOSCULEUSES.

DEMI-FLOSCULEUSES, adjectif pris subst. *semi-flosculosi* (*flores*); ordre premier de la classe des dicotylédones monopétales à étamines épigynes et à anthères réunies, J. — Ce sont des fleurs composées dans lesquelles le limbe de la corolle de chaque fleur partielle se prolonge en languette du côté externe seulement.

Demi-métal, s. m. Les anciens chimistes, en réservant le nom de *métaux* à ceux de ces corps qui se rapprochoient par leurs propriétés de l'or et de l'argent, qu'ils regardoient comme des métaux parfaits, appeloient *demi-métaux* les substances métalliques qui sont cassantes et volatiles, comme l'arsenic, le bismuth, le cobalt, le manganèse, le nickel, l'antimoine, etc.

Demi-membraneux, adj. pris subst. *semi-membranosus*. Nom d'un muscle situé à la partie postérieure de la cuisse, et qui s'étend de l'ischion à la partie postérieure de la tubérosité interne du tibia. C'est l'ilio-popliti-tibial, Ch.

Demi-nerveux, adj. pris substant. *semi-nervosus*. Nom d'un muscle situé à la partie postérieure de la cuisse, et s'étendant de l'ischion à la partie antérieure et supérieure du tibia. C'est l'ischio-prétibial, Ch.

Demi-pétaloïde, adj. *semi-petaloideus*; se dit, en botanique, des calices dont les divisions alternes ressemblent à des pétales par leur plus grande ténuité et leur coloration (tel est celui de l'*alysma*), ou de ceux qui sont verts et herbacés extérieurement, colorés et pétaloïdés intérieurement (tel est celui du *nénuphar*).

Demi-tendineux. Synonyme de demi-nerveux.

Demi-tierce. *V.* Hémitritée.

Démonomanie, s. f. *dæmonomania*, en grec δαιμονομανια, de δαιμων, démon, et du verbe μαινομαι, je suis fou. Sorte d'aliénation; idée d'être possédé du démon. Variété de la mélancolie. Sauvages en fait un genre qu'il range dans l'ordre des délires.

Dense, adj. *densus*; qui, sous un volume donné, renferme beaucoup de parties matérielles ou de masse.

Densité, s. f. *densitas*. La porosité étant très-variable dans les différens corps de la nature, la somme totale des parties matérielles qui les composent, ou la masse, n'est pas la même dans chacun d'eux. Cette somme des parties matérielles sous un volume donné, constitue la *densité*. Ainsi la densité est le rapport de la masse au volume, ou la masse divisée par le volume.

Dent, s. f. *dens* des Latins, de *edere*, manger, οδους, οδοντος des Grecs; corps dur enchâssé dans les mâchoires et servant à retenir, diviser et broyer les alimens. On ne trouve de véritables dents que dans l'homme et les animaux vertébrés. L'homme adulte a trente-deux dents, seize à chaque mâchoire. Les quatre moyennes sont appelées *incisives*; celle qui les suit de chaque côté se nomme *canine*, *laniaire* ou *œillère*; enfin les cinq dents postérieures de chaque côté s'appellent *machelières* ou *molaires*. Les deux premières de ces cinq se nomment en particulier *bicuspides* ou *petites molaires*, et les trois dernières, *arrières-molaires* ou *grosses molaires*; enfin la dernière des trois s'appèle *dent de sagesse*, parce qu'elle ne vient qu'assez tard. — Les chevaux et les bêtes asines ont cinq espèces de dents: les *machelières*, au nombre de douze de chaque côté; les *dents de lait*, qui paroissent environ trois mois après la naissance, et dont celles qui tombent les premières, à trente mois, portent le nom de *pinces*; celles qui tombent immédiatement après sont appelées *mitoyennes*. On nomme *crochets* les dents placées au-dessus des barres, de chaque côté du canal: les jumens en sont presque toujours dépourvues. Enfin les dents de la cinquième espèce s'appellent *coins*.

Dent-de-lion; surnom de la plante plus connue sous le nom de *pissenlit*, *leontodon taraxacum*.

Dentaire, adj. *dentarius*; qui appartient aux dents. Du temps de Galien, on donnoit le nom de *médecins dentaires* (ιατροι οδοντικοι) à ceux qui s'occupoient des maladies des dents, comme on nommoit *médecins oculaires* et *auriculaires* ceux qui traitoient des maladies des yeux et des oreilles. — En anatomie, on appelle *arcades dentaires* les deux rangées des dents; *follicules dentaires*, de petites cavités membraneuses que l'on trouve dans les alvéoles avant la dentition; elles contiennent une pulpe qui constitue le germe de chaque dent; *artères*, *veines* et *nerfs dentaires*, les artères, les veines et les nerfs qui se distribuent aux dents.

Dentaire, s. f. *dentaria*, L.; genre de plantes ainsi nommées parce que leur racine est dentée. Ce genre appartient à la tétradynamie siliqueuse, L.; crucifères, J. Les espèces de ce genre ont été regardées comme carminatives et vulnéraires. Inusitées.

Dentale, s. f. *dentalium*, L.; genre de coquille univalve qu'on faisoit entrer autrefois dans plusieurs compositions pharmaceutiques. C'est du car-

bonate calcaire avec un peu de matière gélatineuse. Cette substance n'a que des propriétés communes à tous les carbonates calcaires, et est aujourd'hui inusitée.

Dentaire ou Dentelaire d'Europe, s. f. *plumbago europæa*, L.; plante de la pentand. monogyn., L.; dentelaires, J. Sa racine est irritante et employée pour déterminer la rubéfaction; mâchée, elle a quelquefois calmé l'odontalgie: de là le nom de *dentelaire*. Celui de *plumbago* vient de ce qu'elle communique aux dents une teinte plombée; ou, suivant Pline, de la réputation qu'on lui attribuoit, de son temps, de guérir la maladie des yeux appelée *plomb*, qui, d'après les commentateurs, est la cataracte, dont en effet la couleur est plombée.

Dentaires, *plumbagines*, même étymologie. Ordre quatrième de la classe des plantes dicotylédones apétales à étamines hypogynes (système de Jussieu). — Calice tubulé, d'une seule pièce: corolle monopétale ou polypétale: cinq étamines attachées sous le pistil ou aux onglets des pétales: un ovaire supère: un ou cinq styles: une capsule à une graine: embryon entouré d'un périsperme farineux.

Denté, adj. *dentatus*, qui a des dents; se dit, en botanique, des feuilles dont les bords sont munis de petites incisions qui n'atteignent pas au-delà des dernières ramifications des nervures. *Feuilles dentées en scie* (*folia serrata*), celles dont les incisions ou dents sont aiguës et dirigées au sommet.

Dentelé, adj. *denticulatus*; qui a des dents, ou plutôt qui est découpé en manière de dents. On a donné ce nom à plusieurs muscles, à cause des dentelures que présente un de leurs bords. — *Muscle grand-dentelé*, costo-scapulaire, Ch. — *Muscle petit-dentelé* (c'est le petit pectoral), costo-coracoïdien, Ch. — *Muscles dentelés postérieurs*: ils sont au nombre de deux de chaque côté, distingués en supérieur (dorso-costal, Ch.) et en inférieur (lombo-costal, Ch.).

Denticulé, ée, adj. *denticulatus*, ὀδοντωτος; diminutif de *denté*. Se dit, en botanique, des parties dentées dont les divisions sont très-petites.

Dentiforme, adj. *dentiformis*, de *dens*, dent, et de *forma*, forme; qui a la forme d'une dent.

Dentifrice, s. m. et adj. *dentifricium*, de *dens*, dent, et de *fricare*, frotter; ὀδοντοσμηγμα. On donne ce nom à diverses préparations pharmaceutiques sous forme de poudre ou d'opiat, et destinées à frotter et à nettoyer l'émail des dents.

Dentiste, s. m. *dentarius*; chirurgien qui s'occupe spécialement des maladies des dents.

Dentition, s. f. *dentitio*, de *dens*, dent; en grec ὀδοντοφυΐα, ὀδοντιασις; l'on dit aussi en latin *odontophia*, et en français *odontophie*; sortie des dents hors des alvéoles et des gencives. Ce travail se faisant spécialement à deux époques de la vie, on distingue la première et la seconde dentition. *Première dentition*: Il se forme, dans l'intérieur de chaque mâchoire du fœtus, à une époque indéterminée de la gestation, une rangée de follicules recouverts par une membrane de l'ordre des séreuses et contenus dans des alvéoles séparés par de minces cloisons. Ces follicules contiennent une pulpe située à l'extrémité des vaisseaux et des nerfs qui les pénètrent, et c'est sur cette pulpe que se développe le premier point osseux; il prend bientôt la forme du sommet de la couronne, et l'ossification s'étend ensuite du côté du pédicule vasculaire et nerveux de la dent pour en former la racine, de manière que celle-ci s'ossifie beaucoup plus tard que la couronne. La dent développée augmente successivement de dimensions, dilate l'alvéole et le perce. Cela ne commence qu'à six, sept, huit mois de la naissance, et ce n'est qu'à deux ans ou à trente mois que la première dentition est terminée. Les deux incisives moyennes de la mâchoire inférieure percent ordinairement les premières; quinze jours ou trois semaines après paroissent les correspondantes de la mâchoire supérieure, puis les deux incisives latérales d'abord de la mâchoire inférieure, ensuite de la supérieure. Les canines ou angulaires d'abord de la mâchoire inférieure, puis celles de la mâchoire supérieure (œillères), percent bientôt après. Enfin on voit sortir successivement les huit premières molaires, quatre en bas et quatre en haut, deux de chaque côté. Ces vingt premières dents sont destinées à tomber pour être remplacées; on les appelle *dents primitives*, *dents de lait*, *dents passagères*. A la fin de

la quatrième année, et quelquefois de la sixième, il sort à chaque mâchoire deux nouvelles molaires qui diffèrent des précédentes en ce qu'elles durent toute la vie. Les dents qui ne doivent pas être remplacées s'appellent *dents permanentes*. — *Seconde dentition :* Elle comprend la chute des vingt premières dents, leur remplacement par des dents secondaires et la sortie des huit dernières molaires. La chute des dents de lait et leur remplacement a lieu pour l'ordinaire vers l'âge de sept ans. Lorsqu'on examine la mâchoire d'un enfant avant la sortie des secondes dents, on voit une rangée de follicules dentaires situés au-dessous ou à côté des dents primitives, dont ils sont séparés par de simples cloisons. Celles-ci s'usent, la racine des dents primitives s'use également, la couronne vacille et tombe faute d'insertion. Cette chute se fait à-peu-près dans le même ordre que les dents sont sorties. Entre la neuvième et la onzième année, quatre nouvelles molaires sortent au-delà des premières. Les quatre dernières, qu'on appelle *dents de sagesse* (*dentes serotini*), ne percent guère qu'à l'âge de vingt-cinq à trente ans, et même quelquefois plus tard.

Denture, s. f. ordre dans lequel les dents sont rangées : une belle *denture*, etc.

Dénudation, s. f. *denudatio*, de *denudare*, mettre à nu. Etat d'une partie qui est dépouillée de ses enveloppes naturelles ; accident qui peut être occasionné par une plaie, un abcès, une affection gangreneuse. Mais l'expression *dénudation* s'applique spécialement aux parties osseuses dépouillées de leur périoste dans une étendue quelconque.

Départ, s. m. *separatio* ; opération chimique par laquelle on sépare différens métaux les uns des autres. C'est à l'égard de la séparation de l'or et de l'argent qu'on emploie particulièrement cette expression.

Dépérissement, s. m. *detrimentum* ; état de décadence. On dit d'un homme qu'*il dépérit*, lorsque l'affoiblissement de sa santé va toujours en augmentant. Ainsi *dépérissement* dit plus qu'*affoiblissement*, et peut être regardé comme le premier degré de l'épuisement.

Déphlegmation, s. f. de φλεγμα, phlegme ; opération chimique qui consiste à séparer d'un liquide le phlegme ou l'eau qu'il contient. Elle se fait ordinairement par l'évaporation ou par la congélation. Quand le liquide à déphlegmer par l'évaporation est plus léger que l'eau, on fait l'opération dans un vaisseau fermé, on recueille le liquide qui se distille, et l'eau reste dans le fond du vase distillatoire ; quelquefois on mêle avec le liquide des substances fixes, très-avides d'eau, avant de procéder à la distillation. Quand ce liquide est plus dense que l'eau, c'est celle-ci qui se volatilise, et alors l'opération peut se faire à vaisseau ouvert. On déphlegme ou on concentre par la congélation l'acide acétique ; on convertit ainsi l'eau à l'état de glace, tandis que l'acide acétique conserve l'état liquide.

Déphlogistiqué, ée, adj. terme de l'ancienne chimie, de la particule privative *de*, et du grec φλογιστὸς, brûlé ; c'est-à-dire qui a perdu son phlogistique. — *Air déphlogistiqué :* c'est le gaz oxygène des chimistes modernes.

Dépilatif, adj. *depilatorius*, ψιλωτικος. *Voy.* Dépilatoire.

Dépilation, s. f. *depilatio*, de *pilus*, poil, ψιλωσις des Grecs ; action de faire tomber les poils, ou effet de cette action, c'est-à-dire la chute des poils.

Dépilatoire, s. m. *depilatorium*, ψιλωθρον, de *pilus*, poil ; remède qui détermine la chute des poils. Les dépilatoires sont en général des préparations caustiques dans lesquelles on fait entrer de la chaux vive ou quelqu'autre substance alcaline, du sulfure d'arsenic, etc. Les dépilatoires n'empêchent pas les poils de croître de nouveau.

Dépôt, s. m. *stasis*, *abscessus*, de *depono*, je dépose. En pathologie, cette expression s'emploie comme synonyme d'*abcès*. *Voy.* ce mot. — Elle s'entend aussi du sédiment qui se forme soit dans les liquides sécrétés, tels que l'urine, soit dans les dissolutions chimiques, par le repos, le refroidissement ou l'évaporation.

Dépravation, s. f. *depravatio*, de *pravus*, mauvais. Ce mot signifie un changement en mal. Il est synonyme de perversion, de corruption. On dit : *la dépravation du goût*, *la dépravation des humeurs*, *l'appétit dépravé*.

Dépression, s. f. *depressio*, du verbe latin *deprimere*, enfoncer ; ἐσφλασις des Grecs. Ce mot qui, dans

le langage ordinaire, est synonyme d'enfoncement et s'emploie comme tel en botanique, désigne, en chirurgie, une fracture du crâne dans laquelle les fragmens sont enfoncés de manière à comprimer plus ou moins les membranes du cerveau et le cerveau lui-même. — Les chirurgiens emploient aussi quelquefois le mot *dépression* en parlant de l'opération de la cataracte, comme synonyme d'*abaissement*. Ainsi on dit l'opération de la cataracte par dépression ou par abaissement, pour indiquer l'opération par laquelle on porte le cristallin devenu opaque dans la partie inférieure du corps vitré.

Dépressoire, s. m. *depressorium*, de *deprimere*, abaisser, enfoncer; instrument dont on se sert, après l'opération du trépan, pour abaisser la dure-mère et placer le sindon. On l'appelle aussi *méningophylax* : c'est une tige de fer montée sur un manche et terminée par un bouton large et aplati.

Déprimé, adj. *depressus*; se dit du pouls qui est sans consistance ou très-foible, qui disparoît sous la moindre pression du doigt.

Dépuratifs, adj. plur. pris subst. *depurantia*, du verbe *depurare*, purifier; médicamens qui passent pour avoir la propriété d'enlever à la masse des humeurs les principes qui en altèrent la pureté, et de les porter au dehors par quelques-uns des émonctoires naturels.

Dépuration, s. f. *depuratio*, même étym.; action par laquelle on dégage un corps quelconque, et surtout un liquide, des matières qui en altèrent la pureté ou la transparence. — En pharmacie, ce mot est souvent synonyme de *clarification* et de *défécation*. — En pathologie, cette expression indique le travail par lequel la nature purifie l'économie animale, soit à l'aide de quelques maladies éruptives ou d'une évacuation spontanée, soit à l'aide de quelques médicamens.

Dépuratoire, adj. *depuratorius*, du verbe *depurare*, rendre pur; qui sert à dépurer; se dit de certaines maladies qu'on croit servir à dépurer la masse des humeurs : telle est la petite-vérole.

Dépuré, adject. *depuratus*, *defæcatus*; se dit des humeurs et autres liquides qui ont été dépouillés des impuretés qu'ils contenoient. — En pharmacie, il signifie *clarifié*.

Dérivatif, ive, adj. *deflectens*. Cet adjectif s'applique à tous les moyens que l'art emploie pour opérer une dérivation : tels sont souvent les vésicatoires, les sinapismes, la saignée et d'autres évacuans.

Dérivation, s. f. *derivatio*, *deflectio*, du verbe latin *derivare*, détourner; en grec παροχέτευσις. Action par laquelle on attire le sang ou une matière humorale vers une partie pour les détourner d'une autre partie où leur siége pourroit occasionner des accidens.

Dermatoïde, adj. *dermatoides*, de δέρμα, peau, et εἶδος, ressemblance; qui a la consistance de la peau; se dit, suivant quelques auteurs, de la dure-mère.

Derme, s. m. *derma*, δέρμα, du grec δέρω, j'écorche; Peau. *Voy.* ce mot.

Dermographie, s. f. *dermographia*, du grec δέρμα, la peau, et de γραφω, je décris; description anatomique de la peau.

Dermoïde, adj. de δέρμα, derme, et εἶδος, ressemblance; c'est-à-dire, semblable au derme. Bichat appelle l'organe cutané et le derme seul *système dermoïde*; mais cette expression est inexacte d'après son étymologie, ainsi que le remarquent MM. Chaussier et Adelon.

Dermologie, s. f. *dermologia*, du grec δέρμα, la peau, et de λόγος, discours; traité sur la peau.

Dermotomie, s. f. *dermotomia*, du grec δέρμα, la peau, et de τέμνω, j'incise, je dissèque; préparation anatomique de la peau.

Descente, s. f. C'est la même chose que Hernie. *Voy.* ce mot.

Désinfecter, v. a. enlever à l'air, aux vêtemens, ou à divers autres tissus organiques les miasmes putrides dont ils peuvent être infectés, soit dans l'épidémie de quelques maladies très-contagieuses, soit par tout autre foyer d'infection. On emploie avec avantage, comme moyens désinfectans, les vapeurs de vinaigre, celles des acides sulfureux, nitrique, muriatique et muriatique oxygéné, suivant la nature des corps qu'on veut désinfecter.

Desmographie, s. f. *desmographia*, du grec δεσμὸς, ligament, et de γραφω, je décris; description anatomique des ligamens.

Desmologie, s. f. *desmologia*, du grec δεσμὸς, ligament, et de λόγος, discours; traité anatomique sur les ligamens.

Desmophlogie, s. f. *desmophlogia*, du grec δεσμὸς, ligament, et de φλογεος, enflammé; c'est-à-dire gonflement inflammatoire des ligamens.

Desmotomie, s. f. *desmotomia*, du grec δεσμὸς, ligament, et de τέμνω, je dissèque; préparation anatomique des ligamens.

Désobstruant, ante, ou Désobstructif, ive, adj. remède contre les obstructions; apéritif.

Désopilant, ou Désopilatif, ive, adj. *deoppilans*, *deoppilativus*, propre à désopiler, à déboucher, à lever les obstructions; synonyme d'apéritif.

Désopilation, s. f. *deoppilatio*, débouchement de quelque partie opilée, obstruée.

Désorganisation, s. f. *organorum destructio*, destruction d'un organe; état dans lequel un organe ne conserve plus sa forme, sa structure, ses propriétés ni ses fonctions : c'est ce qu'on observe après certaines maladies où les organes qui en étoient le siége sont complètement sphacelés, ou après l'application du feu ou des caustiques sur les parties du corps. *Voy*. Sphacèle.

Désoxyder, v. a. enlever l'oxygène aux corps avec lesquels ce principe étoit combiné.

Désoxygénation ou Désoxydation, s. f. opération par laquelle on enlève l'oxygène aux oxydes.

Désoxygénèses. M. Baumes, attribuant un grand nombre de maladies aux différentes proportions d'oxygène dans l'économie animale, donne le titre d'*oxygénèses* à la seconde classe de son système nosologique. Elle se divise en deux sous-classes: la première est celle des *désoxygénèses*, ou maladies par désoxydation ou par diminution présumée d'oxygène; la seconde constitue les *suroxygénèses*, ou affections par suroxygénation ou par surabondance présumée d'oxygène. La famille des *désoxygénèses* renferme onze genres : l'anémie, la cyanose, la blennose, l'adynamie, la gastrose, l'helminthèse, le stuporisme, la démence, le goître, la dyscinie, la mélancolie.

Despotats, s. m. pl. *milites despotati*. On donnoit ce nom anciennement aux soldats ou infirmiers militaires chargés d'enlever les blessés du champ de bataille.

Despumation, s. f. *despumatio*, du verbe latin *despumare*, écumer, ôter l'écume; opération par laquelle on ôte l'écume et les impuretés que l'action du feu a séparées d'un liquide, comme des sirops, des miels, des gelées, etc.

Desquamation, s. f. *desquamatio*, du verbe latin *desquamare*, écailler. On donne ce nom à toute exfoliation de l'épiderme sous forme d'écailles plus ou moins grandes, soit qu'elle termine certaines maladies éruptives, comme la rougeole, l'érysipèle, soit qu'elle caractérise quelques affections chroniques de la peau, comme la dartre squameuse, la teigne, etc.

Dessèchement, s. m. *dessiccatio*, action de dessécher; se dit, en hygiène, des marais que l'on tarit pour prévenir les effets des émanations malfaisantes qui s'en dégagent. — S'emploie aussi quelquefois en pathologie comme synonyme d'*aridure*, d'*atrophie*. *Voy*. Atrophie.

Dessiccatif, ive, s. m. et adj. *dessiccativus*, *siccans*, *exsiccans*; se dit, en chirurgie, des remèdes propres à dessécher les plaies ou ulcères, soit qu'ils agissent en absorbant leur humidité ou en déterminant l'astriction.

Dessiccation, s. f. *dessiccatio*, *siccatio*, *exsiccatio*; évaporation ou consomption de l'humidité superflue qui se trouve dans un corps. — *Dessiccation des plantes* (opér. pharm.). Celles qui sont très-succulentes doivent être desséchées promptement. Pour cela, on les étend minces sur des clayons d'osier à claire voie, garnis de papier gris, ou sur des châssis garnis de toile que l'on expose à l'action du soleil ou dans une étuve chauffée de 30 à 35 degrés de Réaumur. La dessiccation des plantes et des parties végétales peu succulentes s'opère à une température moins élevée.

Dessoler, v. a. *pedis soleam demere*, enlever la sole de corne de dessus la sole charnue d'un animal. On ne doit jamais dessoler les chevaux ni les mules, à moins que l'os n'ait été atteint.

Dessolure, s. f. *pedis soleæ extractio*; opération de médecine vétérinaire par laquelle on enlève la sole de corne de dessus la sole charnue.

Désudation, s. f. *sudamina*, ὑδρῶα des Grecs; maladie cutanée particulière aux enfans, qui consiste en de petits boutons semblables à des grains de millet qui excorient la peau. Cette éruption est spécialement occasionnée

par la négligence à changer de linge et la malpropreté.

DÉTERGENT, ENTE. *V.* DÉTERSIF.

DÉTERGER, v. a. *detergere*, *abstergere*, nettoyer, mondifier une plaie, un ulcère.

DÉTERSIF, IVE (DÉTERGENT), adj. *detergens*, de *detergere*, nettoyer. On a donné ce nom aux remèdes propres à nettoyer les plaies et les ulcères, et surtout à ceux qu'on applique à l'extérieur. Ce sont des topiques stimulans qui excitent les surfaces suppurantes relâchées et blafardes, favorisent la séparation des matières qui les recouvrent, et déterminent dans les chairs un changement d'état favorable à la cicatrisation.

DÉTONATION, s. f. *detonatio*; phénomène chimique dans lequel des matières combinées changent d'état, occupent instantanément un grand espace, et font entendre, en frappant l'air, un bruit plus ou moins fort.

DÉTROIT, s. m. *fretum*, *angustia*. On donne ce nom à deux rétrécissemens que présente la cavité pelvienne. On appelle *détroit supérieur*, *détroit abdominal* (*angustia-abdominalis*), le rétrécissement qui sépare le grand bassin du petit; *détroit périnéal*, *détroit inférieur* (*angustia perinæalis*), l'ouverture inférieure ou périnéale du petit bassin.

DÉTRONCATION, s. f. *detruncatio*, séparation du tronc d'avec la tête, quand celle-ci reste encore dans la matrice: Accouch.

DÉTUMESCENCE, s. f. *detumescentia* (désenflure); résolution d'une tumeur, d'un gonflement.

DEUTÉRIE, s. f. *duoteria*, du grec δευτὲρος, second ou deuxième; nom que Vogel donne à la rétention des secondines.

DEUTÉROPATHIE, s. f. *deuteropathia*, de δεύτερος, second, et de πάθος, douleur; affection secondaire; douleur d'une partie dépendante de sa sympathie avec une autre; maladie produite ou précédée par une autre.

DÉVELOPPEMENT, subst. m. *incrementum*; synonyme d'*accroissement*. *Voy.* ce mot. — On dit aussi, en pathologie, *développement* d'une fièvre, d'une tumeur, d'un accident, etc.

DÉVIATION, s. f. *deviatio*; changement de direction, détour des liqueurs de leur chemin ordinaire; par exemple, lorsque le sang sort par les pores de la peau, lorsqu'il pénètre dans des vaisseaux qui ne lui sont pas destinés. Le système de l'inflammation adopté par *Boerhaave* est fondé sur la *déviation* du sang.

DÉVOIEMENT, s. m. *alvi solutio*. *Voy.* DIARRHÉE.

DIABÈTE ou DIABÉTÈS, s. m. *diabetes*; maladie qui consiste dans une sécrétion abondante d'urine avec appétit vorace et amaigrissement progressif. L'urine, dans cette maladie, est ordinairement sucrée et semblable à une dissolution de miel dans l'eau; de là l'épithète *mellitus* qu'on a donnée au *diabétès*. Cullen a classé cette maladie dans les névroses, et M. Pinel dans les lésions organiques des voies urinaires.

DIABÉTIQUE, adj. *diabeticus*, qui tient du diabétès; qui est attaqué de cette maladie.

DIABOTANUM, s. m. de διὰ, et de βοτάνη, herbe; médicament fait d'herbes; emplâtre très-composé, dans lequel il entre surtout beaucoup de plantes; on l'employoit anciennement comme résolutif, maturatif et fondant.

DIABROSE, s. f. *diabrosis*, διάβρωσις; de διὰ, à travers, et de βρώσκω, je mange; érosion ou corrosion d'une partie du corps produite par l'action d'une cause interne, âcre et mordante, ou par l'application de médicamens diabrotiques.

DIABROTIQUE, adj. *diabroticus*, διαβρωτικὸς; se dit des remèdes ou substances capables de produire l'érosion de la partie sur laquelle on les applique: ils tiennent le milieu entre les escarotiques et les caustiques.

DIACARTHAME, *tablettes diacarthames*, de διὰ, de, et du latin *carthamus*, carthame; tablettes purgatives dans lesquelles on fait entrer des semences de carthame, des hermodates, du diagrède, la racine de turbith, le gingembre. On conçoit que ce n'est pas aux semences de carthame que ces tablettes doivent leur propriété purgative.

DIACATHOLICUM, s. m., électuaire purgatif dans lequel on fait entrer la plupart des substances qui composent le *catholicum*.

DIACAUSIE, s. f. *diacausis*, du grec διακαύω, je brûle; chaleur excessive, échauffement.

DIACAUSTIQUE, adj. de διὰ, par, à

travers, et de καυστικός, caustique; qui est caustique par réfraction.

Diachalasis, s. m. *diachalasis*, du grec διαχαλαω, je suis relâché; solution de continuité dans les sutures du crâne, ou séparation des os qui le forment.

Diachalcitéos, s. m. du grec δια, avec, et de χαλκῖτις, chalcitis (nom que les anciens minéralogistes donnoient au colcothar); emplâtre qui ne diffère du diapalme qu'en ce qu'on y fait entrer un peu de colcothar ou sulfate de fer calciné au rouge, broyé avec un peu d'huile, au lieu du vitriol blanc, ou sulfate de zinc que contient le diapalme.

Diachylum ou Diachylon, s. m. de δια, de, et de χυλός, suc; c'est-à-dire composé de sucs. On donne ce nom à un emplâtre dont on distingue deux espèces, le simple et le composé. On fait le premier avec l'huile de mucilage, la litharge et la décoction de racine de glayeul; le second, qu'on appelle aussi *diachylum gommé*, contient, outre ces substances, de la cire, de la poix, de la térébenthine et quatre gommes-résines. Le *diachylum* simple s'emploie spécialement pour ramollir; le composé, en raison des substances irritantes qu'il contient, est propre à accélérer la suppuration. On l'emploie aussi comme agglutinatif.

Diacode, s. m. *diacodium*, de διὰ, avec, et de κώδια, tête de pavot; nom d'un sirop qu'on prépare avec des capsules de pavot blanc, de l'eau et du sucre. Beaucoup de pharmaciens remplacent aujourd'hui les capsules de pavot par l'extrait d'opium. Ce sirop est un très-bon calmant.

Diacolocynthidos, subst. m. de διὰ, avec, et de κολοκύνθη, coloquinte; nom d'un électuaire purgatif et même drastique, dont la coloquinte fait la base.

Diacopé, s. f. *diacope*, en grec διακοπὴ; incision oblique ou horizontale au crâne par un instrument tranchant qui n'a point emporté la pièce. Inusité.

Diacoprégie, s. f. *diacopraegia*, de διὰ, avec, κοπρος, excrément, et αἶξ, αἶγος, chèvre; médicament composé de fiente de chèvre, qu'on employoit anciennement dans les maladies des glandes, et surtout dans celles de la rate, du foie, des parotides, etc. Inusité.

Diacoustique, s. f. *diacoustice*, de διὰ, à travers, et du verbe ἀκέω, j'entends; art de juger de la réfraction et des propriétés du son, selon qu'il passe dans un fluide plus ou moins dense.

Diacranienne (mâchoire), adj. f. *maxilla diacraniana*, de διὰ, auprès, contre, autour, et de κρανίον, crâne; nom de la mâchoire inférieure, ainsi appelée parce qu'elle est unie au crâne par une articulation lâche, ligamenteuse, mobile, qui lui permet de se mouvoir en divers sens pour la mastication.

Diacrèse, s. f. διακρισις, synonyme de crise. Inusité.

Diacydonite, adj. *diacydonitis*, du grec διὰ, avec, et de κυδώνιον (μῆλον), coing; nom qu'on donne aux médicamens dans lesquels il entre des coings.

Diacydonium, s. m. même étymologie. Electuaire purgatif employé anciennement, qui avoit pour excipient le rob de coings. Inusité.

Diadelphe, adj. *diadelphus*, de δὶς, deux, et d'ἀδελφος, frère; se dit des étamines réunies en deux corps par leurs filets, un de ceux-ci pouvant être solitaire.

Diadelphie, s. f. *diadelphia*, de δὶς, deux, et d'ἀδελφος, frère; nom de la dix-septième classe du système de Linné, qui renferme les plantes diadelphes, c'est-à-dire dont les fleurs ont les étamines réunies en deux corps par leurs filets.

Diadelphique, adj. *diadelphicus*; se dit des plantes ou des fleurs dont les étamines sont diadelphes.

Diadoche, s. f. *diadoxis*, en grec διαδοχὴ, succession, du verbe διαδέχομαι, je succède; changement d'une maladie en une autre moins dangereuse. Inusité.

Diagnose, s. f. de διαγινώσκω, je connois; connoissance qui s'acquiert par l'observation des signes *diagnostiques*. Inusité.

Diagnostic, s. m. *diagnosis*, discernement, du verbe grec διαγινώσκω, je connois, je discerne; qualification d'une maladie, connoissance des signes pathognomoniques qui la distinguent de toute autre.

Diagnostique, adj. *diagnosticus*, διαγνωστικος (même étymologie); se dit des signes qui nous font connoître

le caractère propre d'une maladie : les signes *diagnostiques* de l'hydrothorax, de la phthisie, etc.

DIAGRÈDE, s. m. *diacrydium* : c'est le nom qu'on donnoit anciennement à la scammonée, qu'on préparoit alors en enfermant le suc exprimé et desséché du *convolvulus scammonia*, L., dans une poire de coings, et en la faisant cuire sous les cendres chaudes ; on en retiroit ensuite la scammonée qu'on faisoit sécher. Elle étoit en conséquence associée au suc de coing ; c'étoit du *diagrède cydonié* que les pharmaciens ont dans la suite préparé en faisant épaissir et dessécher à un feu doux deux parties de scammonée et une partie de suc de coing. On a fait aussi un *diagrède glycyrrhisé* en mêlant la scammonée avec l'extrait de réglisse, et un *diagrède sulfuré* en exposant la scammonée à la vapeur du soufre brûlant. Ces mélanges sont peu employés aujourd'hui.

DIAIRE, adj. *diarius* ; nom qu'on donne à une espèce de fièvre, parce qu'elle ne dure qu'un jour : synonyme d'*éphémère* qui est seul usité.

DIALEIPYRE, s. f. *dialeipyra*, du verbe grec διαλείπω, j'entremets, et de πυρ, feu ; nom que des auteurs donnent à la fièvre intermittente.

DIALEPSIS, s. m. de διαλαμβανω, j'écarte, je sépare ; mot employé par Hippocrate pour exprimer les interstices ou intervalles qu'on laisse entre les circonvolutions des bandages.

DIALTHÉE, s. f. *dialthæa*, de διὰ, avec, et d'ἀλθαία, guimauve ; onguent dont le mucilage de guimauve fait la base.

DIAMANT, s. m. *adamas*, en grec ἀδάμας, d'ἀ privatif et de δαμάω, je dompte ; c'est-à-dire *indomptable*, à cause de sa dureté ; nom d'une pierre précieuse extrêmement dure, la plus brillante et la plus transparente de toutes ; rayant les autres minéraux ; pesant de 3,5185, à 3,55 ; à simple réfraction ; acquérant l'électricité vitrée par le frottement ; cristallisée en octaèdre régulier dans sa forme primitive, et en tétraèdre régulier dans sa molécule intégrante. Le diamant brûle sans laisser de résidu sensible ; il paroît être du carbone pur au plus haut degré de condensation, suivant les expériences des chimistes modernes.

DIAMARGARITUM, s. m. de διὰ, avec, et de μαργαρίτης, perle, qui est fait de perles ; médicament dont les perles sont le principal ingrédient. Inusité.

DIAMARMATUM ou *DIAMATESNATUM*. Ce mot, dans le lexicon de Blancardi, indique une confection liquide préparée avec des cerises aigres, du sucre et un aromate.

DIAMÈTRE, s. m. *diameter*, de διὰ, à travers, et de μέτρον, mesure ; γραμμὴ διαμετρος ; ligne droite qui passe par le centre d'un cercle, et se termine de part et d'autre à la circonférence. — Les anatomistes distinguent différens diamètres à la tête et au bassin. 1°. *Diamètres de la tête* : bi-pariétal, *bi-parietalis* : c'est le transversal, qui s'étend d'une bosse pariétale à l'autre. — Occipito-frontal, *occipito-frontalis* ; il va de l'occiput au front : on l'appelle ordinairement *longitudinal*. — Occipito-mentonnier, *occipito-mentalis* : c'est le plus long de la tête ; il s'étend de l'occiput au milieu du menton : on lui donne ordinairement le nom de *diamètre oblique*. — Vertical, *verticalis* : il s'étend du vertex à la base du crâne. — 2°. *Diamètres du bassin* : ceux du détroit supérieur ou abdominal sont le sacro-pubien, *sacro-pubiana* : c'est l'antéro-postérieur. Il est ainsi nommé parce qu'il s'étend du pubis au sacrum. — L'iliaque, *iliaca*, ou transversal. Il est ainsi appelé parce qu'il s'étend de la partie inférieure de la fosse iliaque d'un côté, à la partie inférieure de la fosse iliaque opposée. Il a cinq pouces de long. — Ceux du détroit inférieur ou périnéal sont le cocci-pubien, *cocci-pubiana*, ou antéro-postérieur ; ainsi appelé parce qu'il s'étend du coccyx au pubis. Il a quatre pouces de long, et peut avoir un demi-pouce de plus à cause de la rétrocession du coccyx. — L'ischiatique, *ischiatica*, ou transversal. Il s'étend d'une tubérosité ischiatique à l'autre.

DIAMORUM, s. m. de διὰ, avec, et de μόρον, mûre ; médicament préparé avec le jus de mûres qu'on cuit avec le miel en consistance de sirop épais. C'est une espèce de sirop de mûres qu'on fait en France avec le sucre. On l'emploie en gargarisme dans les angines.

DIANACARDIUM ou DIANACARDION, s. m. médicament spécialement composé d'anacarde et que les anciens regardoient comme antidote. Inusité.

Diandre ou diandrique, adjectif, *diander*, *diandricus*, de δὶς, deux, et ἀνὴρ, génitif, ἀνδρὸς, mari; se dit des plantes ou fleurs pourvues de deux étamines.

Diandrie, s. f. *diandria* (même étymologie); nom de la seconde classe du système de Linné, ainsi appelée parce qu'elle renferme les plantes dont les fleurs n'ont que deux étamines.

Diane, s. f. *diana*; nom que les alchimistes donnoient à l'argent.

Dianthum ou Dianthon, s. m. nom d'un antidote décrit par Myrepsus, et que l'on trouve dans les anciennes pharmacopées de Londres sous le nom de *species dianthus*. C'est une poudre composée de beaucoup de substances aromatiques et excitantes.

Dianucum, s. m. de διὰ, avec, et du latin *nux*, *nucis*, noix; rob fait avec des noix. Inusité.

Diapalme, s. m. *diapalma*; nom d'un emplâtre composé de litharge, de sulfate de zinc, de cire et de corps gras; il est résolutif; mêlé avec le quart de son poids d'huile d'olive, il forme un onguent nommé *cérat diapalme*.

Diapasme, s. m. *diapasma*, en grec διάπασμα, du verbe διαπάσσειν, saupoudrer; nom que les Grecs donnoient à une poudre composée de substances sèches et aromatiques dont on saupoudroit les vêtemens pour leur donner du parfum, et la peau pour dessécher les ulcères, arrêter la sueur, et en corriger la mauvaise odeur.

Diapédèse, s. f. *diapedesis*, *persudatio*, *transsudatio*, en grec διαπήδησις, du verbe διαπηδάω, je traverse, je passe outre; sueur sanguinolente, effusion de sang en manière de sueur ou de rosée; transsudation du sang par les pores des vaisseaux.

Diapentes ou Diapente, διαπεντε. Les Grecs indiquoient par cette expression un médicament composé de cinq drogues inconnues maintenant.

Diaphane, adj. *diaphanes*, *perlucidus*, *translucidus*, transparent, de διαφαίνω, je luis, je brille à travers; se dit en optique des corps qui laissent passer librement les rayons de la lumière: tels sont l'eau, le verre, etc. Hippocrate employoit quelquefois cette expression, sinon dans un sens rigoureusement juste, du moins par approximation. Ainsi il disoit que les urines *diaphanes*, οὖρα διαφανεα, des frénétiques étoient mauvaises, que les oreilles *diaphanes*, τα ὦτα διαφανεα, étoient un mauvais signe; enfin il appeloit *diaphane* un fer fortement rougi au feu.

Diaphanéité, s. f. *diaphaneitas*, du grec διαφάνεια, transparence; propriété qu'ont certains corps de transmettre la lumière.

Diaphénic ou Diaphœnix, s. m. *diaphœnix*, de διά, avec, et de φοῖνιξ, datte, fruit du palmier; électuaire dont les dattes sont la base. C'est un hydragogue ou puissant drastique.

Diaphorèse, s. f. *diaphoresis*, de διαφορέω, je dissipe, je répands; transpiration plus forte que la transpiration naturelle, et moins considérable que la sueur; l'ensemble des évacuations qui se font par les pores insensibles du corps humain.

Diaphorétique, adj. *diaphoreticus*, en grec διαφορητικὸς, qui favorise la transpiration insensible, qui excite la *diaphorèse*; — nom d'une fièvre continue, accompagnée d'une sueur perpétuelle.

Diaphragmatique, adj. *diaphragmaticus*, de διάφραγμα, diaphragme; qui appartient ou a rapport au diaphragme. — *Artères diaphragmatiques*: elles sont au nombre de trois; l'une, appelée *diaphragmatique supérieure*, naît de la thorachique interne au niveau du sternum; les deux autres, qui ont reçu le nom de *diaphragmatiques inférieures* et sont distinguées en *droite* et *gauche*, naissent, tantôt isolément, tantôt par un tronc commun, de la partie supérieure de l'aorte abdominale, ou plus souvent encore de la cœliaque. — *Veines diaphragmatiques*: on en distingue quatre: la *diaphragmatique supérieure droite*, provenant de la veine cave supérieure; la *supérieure gauche*, provenant de la sous-clavière gauche; enfin les *diaphragmatiques inférieures*, fournies par la veine cave inférieure. — *Nerfs diaphragmatiques* (branches phréniques du plexus cervical, Bichat): chacun de ces nerfs, qui sont au nombre de deux, l'un à droite et l'autre à gauche, naît à l'extrémité du plexus cervical, et est formé d'un filet fourni par le troisième nerf cervical et d'un autre filet plus petit fourni par le deuxième; le plexus brachial y contribue aussi par deux ou trois filets. — *Plexus diaphragmatiques*: on en compte deux, un de chaque côté de la colonne vertébrale; chacun d'eux naît de la partie supérieure du plexus

solaire, par un petit nombre de rameaux qui accompagnent l'artère diaphragmatique inférieure correspondante.

DIAPHRAGME, s. m. *diaphragma*, *phrenes*, *disceptum*, διαφραγμα, du verbe grec διαφράσσω, je sépare, composé de διὰ, entre, à travers, et de φράσσω, je ferme; muscle qui sépare le thorax ou la poitrine de l'abdomen ou bas-ventre; — cloison qui sépare les deux narines; — cloison transversale qui sépare un fruit capsulaire.

DIAPHRAGMITE, s. f. du grec διάφραγμα, diaphragme; inflammation du diaphragme.

DIAPHTHORA, s. m. en grec διαφθορὰ, de φθείρειν, corrompre; corruption du fœtus, selon Hippocrate; — corruption des alimens dans l'estomac, d'après Vogel.

DIAPHYSE, s. f. *diaphysis*, du verbe grec διαφύω, je nais entre, je crois parmi; interstice, division, partition; tout ce qui sépare deux choses.

DIAPIE, s. f. *diapyosis*, du grec διαπυωσις, qui, pris strictement, signifie suppuration; suivant quelques hellénistes, il pourroit signifier sécheresse ou affaissement de la vision, sans doute par opposition à la myopie. Aussi, par le mot *diapie*, ne désigne-t-on que la vue trop longue ou la *presbytie*. *V.* ce mot.

DIAPNOÏQUE ou DIAPNOTIQUE, adj. pris substant. *diapnoicus*, *diapnoticus*, de διαπνέω, je transpire; se dit des diaphorétiques les plus doux, de ceux qui n'excitent qu'une légère transpiration.

DIAPRUN, s. m. *diaprunum*; nom d'un électuaire purgatif qui a pour excipient la pulpe de pruneaux. On en distingue deux espèces, le *simple* et le *solutif*. Le premier est fait avec le polypode, la réglisse, les fleurs et les semences de violette, les graines d'épinevinette, les roses de Provins, le santal et le sucre. Toutes ces substances sont incorporées dans la pulpe de pruneaux. C'est un doux purgatif, ou plutôt un laxatif qu'on emploie quelquefois comme préparatoire à un véritable purgatif: on le donne souvent en lavement. Le *diaprun solutif* se fait en ajoutant sur six onces de *diaprun simple* deux gros de scammonée en poudre. Le plus souvent on ne le prépare qu'extemporanément. On conçoit qu'il est beaucoup plus purgatif que le premier.

DIAPYÉTIQUE, s. m. et adj. de διαπυωσις, suppuration. On a donné ce nom à des médicamens qu'on a cru propres à favoriser la suppuration. Il est synonyme de *maturatif* ou *suppuratif*.

DIARRHÉE, s. f. (devoiement), *diarrhæa*, de διαῤῥέω, je coule de toute part; maladie qui tient à une irritation de la muqueuse intestinale, et qui consiste dans des évacuations alvines abondantes, liquides, de nature muqueuse, et accompagnées de coliques. Cullen range cette maladie dans les névroses, M. Pinel dans les phlegmasies muqueuses. Si les alimens sortent avec les selles sans avoir éprouvé d'altération, la maladie se nomme *lientérie*.

DIARRHODON, s. m. du grec διὰ, avec, et de ῥοδὸν, rose; médicament pulvérulent très-composé et dans lequel on fait entrer des roses de Provins. Cette poudre est tonique et astringente.

DIARTHRODIAL, LE, adj. *diarthrodialis*; qui a rapport à la diarthrose, qui a lieu par diarthrose: articulation *diarthrodiale*.

DIARTHROSE, subst. f. *diarthrosis*, de διὰ, préposition venant du verbe δαίω, diviser, et d'ἄρθρωσις, articulation; articulation qui permet des mouvemens en tous sens: telles sont celle de l'humérus avec l'omoplate, et celle du fémur avec le bassin. Synonyme de *abarticulation*.

DIASCORDIUM, s. m., électuaire ainsi appelé parce qu'il contient des feuilles de *scordium*: il y entre plusieurs substances astringentes, toniques et aromatiques, telles que les racines de bistorte, de tormentille, de gentiane, la cannelle, le styrax, le gingembre. Cet électuaire est très-employé comme tonique, stomachique et astringent.

DIASEBESTE, s. m. de δια, avec, et du latin *sebesten*, sebeste, espèce de prunes; électuaire purgatif dont les sebestes font la base.

DIASÈNE, s. m., de διὰ, avec, et du latin *sena*, séné; électuaire purgatif dont le séné fait la base.

DIASOSTIQUE, s. f. *diasostica*, de διασώζω, je conserve; partie de la médecine qui a pour objet la conservation de la santé; — adj. *diasosticus*; se dit des remèdes qui conservent la santé.

DIASTASE, s. f. *diastasis*, *diductio*, du verbe grec διΐστημι, je sépare; espèce de luxation qui consiste dans la séparation ou l'écartement de deux os qui étoient contigus; dilatation des muscles dans les convulsions.

DIASTOLE, s. f. *diastole*, du verbe grec διαστέλλω, je dilate, j'ouvre; di-

latation du cœur, des artères; mouvement opposé à la systole, par lequel le cœur et les artères se contractent.

DIASTROPHIE, s. f. *diastrophia*, du grec διαστροφη, perversion, distorsion. Nom qu'on donne non-seulement à toute espèce de luxations, mais encore au déplacement des muscles, des tendons, des nerfs, etc.

DIATESSARON, s. m. *diatessarum*, de διὰ, avec, et de τέσσαρες, quatre; électuaire composé de quatre médicamens, savoir: des racines de gentiane et d'aristoloche ronde, des baies de laurier et de myrrhe. On incorpore ces substances dans du miel et de l'extrait de genièvre. Ce médicament, qu'on appeloit aussi *thériaque diatessaron*, a été recommandé comme alexitère et alexipharmaque, contre les piqûres et morsures d'animaux venimeux: on le regardoit aussi comme emménagogue, etc. C'est un tonique aujourd'hui inusité.

DIATHÈSE, s. f. *diathesis*, de διατίθημι, je dispose; disposition particulière de certains individus à être affectés de telle ou telle maladie. L'on dit, dans ce sens, *diathèse scorbutique*, *diathèse cancéreuse*, etc. Il ne faut pas confondre la *diathèse* avec la *cachexie*. *Voy.* l'art. CANCER.

DIATRAGACANTHE, s. m. *diatragacanthus*; poudre composée des gommes adragant et arabique, d'amidon, de sucre, de réglisse, des semences froides majeures et des graines de pavot blanc. Cette poudre est adoucissante. Inusitée.

DIATRIUM, s. m. On appeloit ainsi anciennement deux espèces de poudres: 1°. le *diatrium pipereon species*, qui contient du poivre noir et du poivre long de la Jamaïque. C'est une poudre très-irritante. 2°. Le *diatrium santalorum pulvis*, ou poudre des trois santaux, qu'on regardoit comme diaphorétique. Inusité.

DIATRITAIRES, s. m. pl. *diatritarii*, de δια, pendant, et de τριτος, troisième. On désignoit par ce nom la secte des *méthodistes*, qui pensoient guérir tous les malades en les soumettant pendant trois jours à une diète rigoureuse.

DICHOTOME, adj. *dichotomus*, de δίχα, en deux parties, de deux manières, et de τέμνω, je coupe; qui se divise et subdivise par bifurcation, en sorte qu'on n'y distingue point un tronc principal: Bot.

DICLINE, adj. *diclinis*; se dit des plantes dont les organes sexuels ne sont pas réunis dans chaque fleur, mais distincts dans diverses fleurs, par conséquent unisexes.

DICOQUE, adj. *dicoccus*, qui a deux coques.

DICOTYLÉDONES, s. f. plur. de δὶς, deux, et de κοτυληδὼν, cotylédon; nom des plantes dont les graines ont deux cotylédons ou feuilles séminales, ou dont l'embryon est placé entre deux lobes. Elles forment la troisième division du système de Jussieu. Les dicotylédones se subdivisent en quatre sections, qui sont formées: la première, par les dicotylédones *apétales*; la deuxième, par les *monopétales*; la troisième, par les *polypétales*; la quatrième, par les *diclines irregulares*, c'est-à-dire les monoïques, les dioïques et les polygames. Chacune des trois premières sections se subdivise en trois classes, fondées sur l'insertion des étamines qui sont ou *hypogynes*, c'est-à-dire insérées au-dessous de l'ovaire, ou *périgynes*, c'est-à-dire insérées autour de l'ovaire et soudées avec le calice, ou *épigynes*, c'est-à-dire insérées sur l'ovaire.

DICROTE, adj. *dicrotus*, *recurrens*, *bis feriens*, en grec δίκροτὸς, de δὶς, deux fois, et de κρέω, je frappe; se dit d'une espèce de pouls qui, à certaines pulsations, semble battre deux fois, tel que le marteau qui frappe l'enclume, rebondit et achève son coup: on nomme aussi ce pouls *rebondissant*, et on le regarde comme signe certain d'un épistaxis critique.

DICTAMNE, s. m. *dictamnus*. On donne ce nom à deux espèces de plantes qui appartiennent à des genres differens; l'une est le DICTAMNE BLANC (fraxinelle), *dictamnus albus*, L. dont l'écorce est stimulante et a été regardée comme emménagogue; l'autre est le DICTAMNE DE CRÈTE, *origanum dictamnus*, L. dont les sommités fleuries, qui sont très-aromatiques, ont été recommandées comme vulnéraires, cordiales, emménagogues, etc. Ces deux plantes sont aujourd'hui inusitées.

DIDACTYLE, adj. *didactylus*, de δὶς, deux fois, et de δάκτυλος, doigt; se dit des animaux qui ont deux doigts à chaque pied.

DIDELPHES, s. m. pl. *didelphi*, de δὶς, deux fois, et de δελφὺς, vulve, matrice; nom d'un sous-ordre d'animaux mammifères carnassiers, qui ont sous le ventre une poche dans laquelle sont

placées leurs mamelles, et où ils déposent leurs petits, qu'ils mettent au monde long-temps avant qu'ils soient assez forts pour subvenir à leurs besoins.

DIDYMALGIE, s. f. *didymalgia*, du grec διδυμος, testicule, et d'αλγος, douleur; douleur des testicules.

DIDYME, s. m. *didymus*, en grec διδυμος, double, de δύο, deux; espèce d'orchis; — nom des testicules; — s'entend adjectivement, en botanique, de ce qui est composé de deux parties plus ou moins sphéroïdales ou courtement ovoïdales.

DIDYNAME, adj. *didynamus*; se dit des étamines qui, étant au nombre de quatre dans une corolle monopétale irrégulière, sont disposées en deux paires, dont l'une est plus grande que l'autre.

DIDYNAMIE, s. f. *didynamia*, de δίς, deux fois, et de δύναμις, puissance; nom de la quatorzième classe du système de Linné, dans laquelle sont renfermées les plantes didynames, c'est-à-dire qui ont quatre étamines, dont deux plus grandes que les autres. *Voy.* DIDYNAME.

DIDYNAMIQUE, adj. *didynamicus*; se dit des fleurs ou plantes à étamines didynames.

DIÈDRE ou DIHÈDRE, adj. *dihedrus*, de δίς, deux fois, et d'ἕδρα, siége ou base; qui a deux bases ou deux faces; terme nouveau qui se dit d'un angle formé par la rencontre de deux plans, et qu'on appelle autrement un *angle plan*.

DIÉRÈSE, s. f. *diæresis*, du verbe grec διαιρέω, je divise, je sépare; division, solution de continuité; opération de chirurgie qui consiste à diviser; à séparer certaines parties.

DIÉRÉTIQUE, s. m. et adj. *diæreticus*, du verbe grec διαιρέω, je divise; se dit des remèdes qui ont la vertu de diviser, de corroder.

DIÈTE, s. f. *diæta*, *victûs ratio*, διαιτὰ; manière de vie réglée, c'est-à-dire emploi bien ordonné et mesuré de tout ce qui est nécessaire pour conserver la vie soit en santé, soit en maladie: la diète comprend donc tout ce qui a rapport à l'air, aux alimens, à l'exercice et au repos, au sommeil et à la veille, aux bains, aux substances qui doivent être évacuées ou conservées dans l'individu, et aux passions.

DIÉTÉTIQUE, s. f. *diætetice*, *diætetica*, du verbe grec διαιτάειν, nourrir avec ordre et mesure; d'où l'on a fait διαιτητική, sup. τεχνη, l'art diététique; doctrine qui prescrit et règle la diète, c'est-à-dire tout ce qui a rapport à la matière de l'hygiène, ou aux choses que l'Ecole a nommées improprement *choses non naturelles*, comme l'air, les alimens, etc. *Voy.* DIÈTE. — Adj. *diæteticus*, se dit des moyens employés par les médecins pour soulager ou guérir les malades, indépendamment des remèdes proprement dits.

DIÉTÉTISTES, s. m. pl. *diætetistæ*, nom d'une classe de médecins qui s'occupoient de guérir les malades par la seule diététique. On doute que de tels médecins aient jamais existé, à moins qu'on ne regarde comme tels les gymnastes et leurs suppôts, qui conservoient la santé par le moyen des frictions, des onctions et des exercices. Mais comment s'accorder alors avec Galien, qui refuse aux gymnastes mêmes le titre de médecins?

DIEXODE, s. m. *diexodus*, du grec διὰ, à travers, et de ἐξόδος, sortie; nom qu'Hippocrate donnoit à la sortie des excrémens par l'anus.

DIFFORMITÉ, s. f. *difformitas*, vice de conformation naturel ou accidentel: tels sont le bec de lièvre, la nouure, etc.

DIFFUS, USE, adj. *diffusus*; se dit en botanique des plantes qui étalent lâchement leurs ramifications. — En pathologie, on donne cette épithète à l'*anévrysme faux primitif*.

DIGASTRIQUE, adj. pris quelquefois substantivement, de δίς, deux, et de γαστηρ, ventre; *digastricus*, *biventer*; se dit, en anatomie, des muscles qui ont deux portions charnues, deux faisceaux de fibres musculaires: tel est le sterno-cléido-mastoïdien (mastoïdo-génien, Ch.), *biventer maxillæ*, Albinus, Sœmmering.

DIGESTEUR, s. m. ou MARMITE DE PAPIN, *olla Papiniana*; vase ou marmite propre à cuire très-promptement les viandes, et à tirer des os toutes leurs parties solubles.

DIGESTIF, IVE, adject. *digestivus*, *digerens*; qui a la vertu de digérer, de cuire; qui aide à la digestion: on donne ce nom aux sucs de l'estomac. Ce mot, pris substantivement, *digestivum*, désigne, en chirurgie, un topique onguentacé de consistance mielleuse et propre à favoriser la suppuration des plaies. Il est ordinairement composé de térébenthine, d'huile fixe et de jaune d'œuf.

Digestion, s. f. *digestio*, *coctio*, *chylosis*; fonction propre aux animaux, par laquelle les alimens éprouvent, dans l'estomac et l'intestin, un mode d'altération qui les rend propres à la réparation, à l'entretien et à l'accroissement du corps; — opération de pharmacie qui consiste à soumettre un corps solide à l'action d'un dissolvant liquide chauffé modérément, par exemple au soleil ou au bain de sable.

Digital, ale, adj. *digitalis*, qui a rapport aux doigts; se dit des légères dépressions qu'on observe à la face interne des os du crâne.

Digitale pourprée, *digitalis purpurea*, L.; plante de la famille des scrophulaires, J.; personnées, V.; didyn. angiosp. L. ♂. France. — Les feuilles sont très-âcres et diurétiques; on en fait un grand usage dans les hydropisies: elles ont la singulière propriété de ralentir les mouvemens du pouls.

Digitation, s. f. *digitatio*, de *digitus*, doigt; terme dont les anatomistes se servent pour exprimer la manière dont deux muscles dentelés s'entrecroisent par leurs dentelures à-peu-près de même que les doigts des deux mains jointes.

Digité, ée, adj. *digitatus*; se dit en botanique des feuilles composées de plus de trois folioles immédiatement fixées au sommet d'un pétiole commun: telles sont celles du marronnier.

Digitie, s. f. *digitium*, de *digitus*, doigt; nom donné par Linné au dessèchement d'un doigt (*paronychia digitium*, Sauvages).

Digitigrades, subst. m. pl. *digitigradi*, de *digitus*, doigt, et de *gradior*, je marche; nom des animaux carnivores qui ne marchent que sur les doigts, et ont les ongles crochus. C'est une famille des mammifères à laquelle appartiennent les martes, les loutres, les chats, les civettes, les hyènes, les chiens.

Digne, ville du département des Basses-Alpes, à sept lieues d'Embrun, qui a des eaux sulfureuses chaudes de 27 à 50+0.

Digyne, adj. *digynus*; se dit des fleurs qui ont deux pistils ou deux styles, ou même deux stigmates sessiles.

Digynie, s. f. *digynia*, de δὶς, deux, et de γυνὴ, femme; nom de l'ordre ou de la section qui comprend les plantes *digynes*, c'est-à-dire dont les pistils ou organes femelles de la fructification sont doubles.

Dilacération, s. f. *dilaceratio*; division violente; séparation causée par une grande distension; déchirement.

Dilatabilité, s. f. qualité de ce qui peut s'étendre ou occuper un plus grand espace sous un volume donné.

Dilatans, s. m. pl. *dilatantia*; il se dit en chirurgie de certains corps qu'on introduit dans la cavité d'une plaie ou d'un ulcère, et qu'on y laisse comme une espèce d'appareil.

Dilatateur ou Dilatatoire, adj. *dilatatorius*; se dit des muscles qui servent à dilater certaines parties, comme la cavité de la poitrine, etc. — s. m. *dilatatorium*, *speculum*; instrument pour dilater une plaie, une cavité; il y en a pour le nez, la bouche, les yeux, la matrice, l'anus, et chacun prend le nom de la partie à laquelle il est employé: celui de la bouche s'appelle *speculum oris*; celui du nez, *speculum nasi*; celui des yeux, *speculum oculi*, et ainsi des autres. On les nomme *speculum*, miroir, parce qu'en dilatant les cavités ils laissent voir les lésions qui s'y trouvent.

Dilatation, s. f. *dilatatio*, extension, relâchement; augmentation de volume dans les corps; la chaleur cause la *dilatation* des corps; — état du cœur, des artères, des vaisseaux en général, et des sacs membraneux, quand ils s'écartent de leur axe ou d'un centre commun, ou qu'ils restent écartés contre nature, comme dans l'anévrysme, la varice; — action par laquelle on dilate, on élargit une plaie, une cavité, etc.

Dilatatoire. *Voy.* Dilatateur.

Dimension, s. f. *dimensio*, de *dimetior*, je mesure; étendue d'un corps en tant qu'il est mesurable, ou susceptible d'être mesuré. Il y a trois sortes de dimensions, la longueur, la largeur, et la profondeur ou l'épaisseur.

Diœcie, s. f. *diœcia*, de δὶς, deux, et d'οἰκία, maison. Nom de la douzième classe du système de Linné, dans laquelle sont renfermées les plantes dont les fleurs sont mâles ou femelles sur deux individus différens.

Dioïque, adj. *dioicus*, de δὶς, deux fois, et d'οἰκία, maison, famille; se dit des fleurs dont les mâles sont séparées des femelles, c'est-à-dire habitent sur des pieds différens.

Dioncose, s. f. *dioncosis*, διόγκωσις,

enflure, tuméfaction, du verbe grec διογκόω, je fais enfler, je fais gonfler; distension du corps par l'amas des parties excrémentitielles ou par la diffusion des humeurs : c'est l'opposé de *symptose*, qui désigne l'affaissement ou la contraction des cavités.

Dionysiens, s. m. pl. *dionysiaci*; nom de ceux qui portent des cornes ou excroissances osseuses sur les parties latérales du front.

Dionysisque, s. m. *dionysiscus*, du grec Διονυσὸς, Bacchus; nom que Vogel donne à deux éminences osseuses qui sortent en guise de cornes aux environs des tempes. Ces sortes de cornes sont des tumeurs indolentes, immobiles et rénitentes qui paroissent faire partie de l'os, quoique celui-ci conserve son état naturel, et qui n'altèrent point la couleur de la peau.

Diophthalme. *Voy.* Binocle.

Dioptre, s. m. *dioptrum*, de διὰ, à travers, et d'ὄπτομαι, je vois, je regarde; synonyme de Dilatateur. *V.* ce mot.

Diorrhose, s. f. *diorrhosis*, διόρρωσις, de διά, à travers, et d'ὀῤῥὸς, sérosité; fonte d'humeurs qui sortent du corps par la voie des urines. C'est la même chose que Diurèse. *Voy.* ce mot.

Dipétalé, ée, adj. *dipetalus*, de δὶς, deux, et de πέταλον, pétale; se dit en botanique des corolles composées de deux pièces ou lames distinctes jusqu'à leur insertion.

Diphylle, adj. *diphyllus*, de δὶς, deux, et de φύλλον, feuille; se dit des plantes qui ne portent que deux feuilles, et des parties composées de deux pièces foliacées ou de deux folioles.

Diploé, s. m. *meditullium*, διπλόη des Grecs, de διπλόος, double; substance d'un tissu spongieux qui sépare les deux tables des os du crâne.

Diplôme, s. m. *diploma*, de διπλόος, double; appareil chimique qui n'est autre chose que le bain-marie. — Acte ou titre par lequel on accorde à quelqu'un un droit ou un privilége, comme d'exercer la médecine, la chirurgie : il signifie la copie double d'un acte, parce qu'on en garde l'original ou la copie.

Diplopie, s. f. *diplopia*, de διπλόος, double, et d'ὤψ, œil, vision; affection des yeux dans laquelle on voit les objets doubles.

Dipsacées, *dipsaceæ*, plantes ainsi nommées du genre *dipsacus*, de διψάω, j'ai soif, parce que la pluie s'arrête sur leurs feuilles. Elles forment l'ordre premier de la classe des dicotylédones monopétales à étamines épigynes et à anthères distinctes dans le système de J. Fleurs réunies dans un involucre et placées sur un réceptacle garni de paillettes : chacune de ces fleurs a un calice partiel, double et persistant : une corolle monopétale, en tube, à limbe souvent irrégulier, et découpé en quatre ou cinq lobes, attachée au collet du calice : deux, quatre ou cinq étamines alternes avec les divisions de la corolle, et insérées à la base du tube : anthères distinctes : ovaire simple : style terminé par un stigmate : graine solitaire, enveloppée par le calice : radicule supérieure : embryon, suivant Gærtner, entouré d'un périsperme.

Dipsétique, s. m. et adj. *dipseticus*, qui altère, de δίψα, soif; se dit des remèdes qui provoquent la soif.

Diptères, s. m. pl. *dipteri*, de δὶς, deux fois, et de πτερον, aile; nom d'un ordre d'insectes qui n'ont que deux ailes : telles sont les mouches : Hist. nat.

Discoïde, adj. *discoides*, de δίσκος, disque, et d'εἶδος, forme, ressemblance; qui est rond comme un disque. Aétius donne ce nom au cristallin; — se dit aussi des coquilles dont les spires tournent autour d'un point sur un même plan, en s'appliquant immédiatement les unes aux autres.

Discret, ète, adj. *discretus*, distinct, séparé; se dit de la petite-vérole dont les pustules sont distinctes et séparées les unes des autres.

Discrimen, s. m. mot latin qui signifie division, séparation; bandage pour la saignée du front, ainsi appelé parce qu'en passant le long de la suture sagittale il divise la tête en deux parties égales, ou parce qu'il y a des séparations entre ses tours.

Discussif, ive, adj. et s. m. *discutiens*, *discussorius*, du verbe latin *discutere*, dissoudre, résoudre, dissiper; se disoit anciennement des médicamens extérieurs auxquels on supposoit la vertu de raréfier les humeurs arrêtées dans une partie, et de les dissiper. Les *discussifs* ne diffèrent pas des *résolutifs*. Ce sont des agens excitans plus ou moins volatils que l'on emploie soit sous forme de fumigations, soit sous formes de fomentations, de cataplasmes et même de sparadraps, suivant les circonstances.

Dislocation, s. f. *dislocatio*, *luxatio*, déboîtement des os. *Voyez* Luxation.

Dispensaire, s. m. *dispensatorium*; livre de pharmacie dans lequel est décrite la composition des médicamens que les apothicaires d'un hôpital, d'une ville, d'une province, d'un royaume, doivent tenir dans leurs boutiques. On nomme encore ces livres *formulaires*, *pharmacopées*, *antidotaires*, *codex*. — Ce mot est aussi quelquefois employé pour désigner le lieu où l'on fait la dispensation des substances qui entrent dans les médicamens composés.

Dispensation, s. f. *dispensatio*, opération préliminaire à la composition des médicamens officinaux et magistraux, qui consiste à peser, conformément aux doses prescrites, les drogues simples dûment préparées, et à les arranger dans l'ordre où elles doivent être pulvérisées, cuites, infusées, etc.

Dispermatique, adj. *dispermaticus*, de δὶς, deux fois, et de σπέρμα, semence; se dit des plantes qui n'ont que deux graines ou deux semences : Bot.

Disperme, adj. *dispermus*, de δὶς, deux fois, et de σπέρμα, sperme; se dit en botanique des fruits ou loges qui renferment deux graines.

Disposition, s. f. *dispositio*; état du corps humain dans lequel il est susceptible de changer en bien ou en mal, comme de recouvrer la santé s'il l'a perdue, d'être affecté de maladie, etc. *Voy.* Diathèse.

Disque, s. m. *discus*, du grec δίσκος, sorte de gros palet rond, de pierre, de fer ou de plomb, employé dans un jeu fort usité chez les Grecs et les Romains; — l'ensemble des fleurons d'une fleur radiée qui forment une surface plane; la partie membraneuse d'une feuille : Bot.

Dissection, s. f. *dissectio*, du verbe latin *dissecare*, dépecer, découper; action par laquelle on divise les différentes parties d'un cadavre, soit pour apprendre l'anatomie, soit pour reconnoître les causes et le siége des maladies, soit enfin pour constater l'existence de certains délits, comme l'empoisonnement, etc. *Voy.* Autopsie.

Disséquer, v. a. *dissecare*; diviser, séparer les différentes parties d'un animal, ou même d'une plante, pour en connoître la structure, etc.

Dissimilaire, adj. *dissimilaris*, qui est de différente nature, de différent genre, de différente espèce : c'est l'opposé de similaire.

Dissolution, s. f. *dissolutio*; opération chimique par laquelle un corps solide présenté à un liquide s'y fond et disparoît en partageant sa liquidité. On dit souvent en médecine, *dissolution des humeurs*, *du sang*, pour désigner la trop grande fluidité de ces liquides; comme dans le scorbut où le sang est d'une fluidité telle qu'il s'échappe par les plus petits vaisseaux, et qu'on ne l'arrête qu'avec la plus grande difficulté. On doit observer que le mot *dissolution*, employé pour exprimer cet état fluide du sang, est exact; mais cette expression est au-delà de la vérité, si l'on porte son acception jusqu'à faire entendre que le sang qui a perdu sa consis ance, s'est réellement dissous ou décomposé.

Dissolvant, ante, s. m. et adj. *dissolvens*, qui dissout; se dit de tout ce qui réduit les corps à la forme liquide. L'existence d'un *dissolvant* universel si long-temps cherché par les alchimistes et les adeptes, et décoré du nom d'*alcaest*, est une chimère. On donne aussi le nom de *dissolvant* à tout remède capable de résoudre les concrétions et les obstructions qui se forment dans le corps.

Distension, subst. f. *distensio*, du verbe latin *distendere*, tendre, bander; se dit des parties trop tendues : *distension* des nerfs.

Distichiasis, s. m. mot grec composé de δὶς, deux fois, et de στίχη, rang, ordre; maladie des paupières dans laquelle il y a un rang de cils surnuméraires, qui ordinairement se dirigent vers le globe de l'œil, l'irritent et l'enflamment.

Distillation, s. f. *distillatio*; opération de chimie qui consiste à séparer, au moyen du feu et dans des vaisseaux fermés, les principes volatils d'un corps d'avec les principes fixes; les premiers s'élèvent en vapeurs qui viennent se condenser dans un ou plusieurs vases qu'on appelle *récipiens*, tandis que les principes fixes restent dans le vase distillatoire, qui est ou un alambic, ou une cornue, ou un matras.

Distillé, ée, adj. *distillatus*; épithète qu'on donne souvent aux produits de la distillation. On dit *eaux distillées*, *alcools distillés*, *huiles distillées*.

Distiller, v. a. *distillare*, séparer d'une substance, au moyen du feu et dans des vaisseaux fermés, ses principes volatils d'avec les principes fixes.

Distinct, adj. se dit en botanique des parties qui ne sont réunies ni par cohésion ni par superposition ; — filets des étamines *distincts*.

Distique, adj. *distichus*, de δίς, deux fois, et de στιχη, rang, ordre ; se dit en botanique des épis dont les fleurs sont fixées sur deux rangs opposés l'un à l'autre.

Distorsion, subst. f. *distorsio*, du verbe latin *distorquere*, tordre, tourner ; contorsion, déplacement d'une partie ou d'un membre ; — *distorsion* des yeux. *Voy.* Contorsion.

Distraction, s. f. *distractio*, séparation, démembrement ; se dit en chimie de la désunion de deux substances faite avec difficulté, ou par voie de séparation, ou par voie de calcination.

Distrix, subst. m. *distrix*, du grec θριξ, cheveu, poil ; ténuité excessive des poils, selon Vogel.

Diurèse, s. f. *diuresis*, du verbe grec διουρεω, j'urine beaucoup ; évacuation plus ou moins considérable d'urine.

Diurétique, s. m. et adj. *diureticus*, de διουρεω, dont la racine est οὖρον, urine ; se dit des remèdes qui ont la propriété de favoriser la sécrétion de l'urine.

Diurne, adj. *diurnus*, journalier, qui appartient au jour ; se dit de plusieurs maladies, mais surtout des fièvres qui augmentent pendant le jour. — En botanique, on appelle *diurnes* les fleurs qui ne durent qu'un jour, ou les plantes qui fleurissent le jour.

Divarication, s. f. *divaricatio*, l'action d'étendre, d'écarter, d'ouvrir, d'élargir.

Divariqué, ée, adj. *divaricatus*, qui fait des angles très-ouverts, dont les divisions ou les rameaux, particulièrement dans le cas de dichotomie, divergent ou s'écartent d'une manière très-remarquable.

Divergence, s. f. *divergentia*, état de deux lignes qui divergent ou s'éloignent l'une de l'autre.

Divergent, ente, adj. *divergens*, se dit en optique des rayons qui partent du même point visible, et s'écartent continuellement l'un de l'autre, à mesure qu'ils s'en éloignent ; — se dit en géométrie des lignes qui vont en s'écartant l'une de l'autre ; et en botanique, des rameaux d'une plante qui s'écartent en partant d'un centre commun.

Diversion, s. f. *diversio*. Ce terme s'emploie quelquefois en thérapeutique comme synonyme de dérivation.

Divisé, ée ; se dit en botanique de ce qui est d'une seule pièce, mais plus ou moins profondément fendu. Lorsque l'objet n'est divisé que jusqu'à la moitié ou à moins de la moitié de sa longueur, on dit qu'il est *bifide*, *trifide*, *quadrifide*, *quinquéfide*, etc., suivant qu'il est divisé en deux, trois, quatre, cinq parties. Lorsqu'il est divisé plus profondément qu'à la moitié de sa longueur, on dit qu'il est *biparti*, *triparti*, *quadriparti*, *quinquéparti*, etc., suivant le nombre des divisions ou scissures : corolle *trifide*, calice *triparti*, etc.

Divisif, ive, adj. *dividens*, qui divise ; se dit d'un bandage (*fascia dividens*) dont on se sert pour tenir la tête droite dans les plaies transversales de la nuque.

Division, s. f. *divisio*. *Voy.* Incision, Solution de continuité.

Divulsion, s. f. *divulsio*, de *dis*, qui exprime séparation, et de *vello*, j'arrache ; il se dit en chirurgie d'une séparation causée par une tension violente, en parlant des membres, des fibres, etc.

Docimasie ou Docimastique, s. f. *docimastice*, du verbe grec δοκιμαζω, j'éprouve, j'essaye ; l'art d'essayer en petit les mines pour connoître leur composition. — Docimasie pulmonaire, *docimasia pulmonum* : cette expression est souvent employée par les médecins légistes allemands pour indiquer les expériences que l'on fait sur les poumons d'un enfant nouveau-né, dans le but de constater s'il étoit mort avant l'accouchement ou s'il est sorti vivant du sein de sa mère.

Dodécagynie, s. f. *dodecagynia*, de δώδεκα, douze, et de γυνη, femme ; ordre ou section des plantes dodécagynes, c'est-à-dire qui ont douze pistils, styles ou stigmates sessiles.

Dodécandrie, s. f. *dodecandria*, du grec δωδεκα, douze, et d'ἀνὴρ, gén. ἀνδρος, mari ; nom de la douzième classe du système de Linné, qui contient toutes les plantes dont les fleurs ont douze étamines.

Dodécaparti, ie, adj. *dodecapartitus*, du grec δωδεκα, douze, et du latin *partitus*, divisé ; qui a douze divisions. Il se dit en botanique des parties

de plantes, des feuilles, des épines, partagées en douze incisions aiguës, presque jusqu'à la base.

Dodécapétalé, ée, adj. *dodecapetalus*, du grec δώδεκα, douze, et de πέταλον, pétale; qui a douze pétales: on appelle ainsi une corolle composée de douze pièces distinctes jusqu'à leur insertion, et dont chacune porte le nom de *pétale*.

Dogmatiques, adj. pris substantivement, du grec δόγμα, dogme, de δοκέω, je pense; nom d'une secte d'anciens médecins, ainsi appelés parce qu'ils employoient les règles de la logique pour traiter et discuter ce qui étoit de leur profession: ils étoient distingués des *méthodistes* et des *empiriques*.

Doigt, s. m. *digitus*; se dit, en anatomie, des cinq prolongemens qui divisent l'extrémité de chaque main, et dont le premier se nomme le *pouce*, le second l'*index*, le troisième le *medius* ou doigt du milieu, le quatrième le *doigt annulaire*, et le cinquième le *doigt auriculaire*. On compte trois phalanges à chaque doigt, excepté au pouce, qui n'en a que deux.

Doloire, s. f. *ascia*, *dolabra*. On appelle *bandage en doloire* celui dont les circonvolutions vont en biaisant, de sorte que chaque tour couvre les deux tiers de celui qui est immédiatement au-dessus ou au-dessous. Les chirurgiens lui ont donné le nom de *doloire*, parce qu'il représente l'obliquité du tranchant de cet instrument.

Dompte-venin, subst. m. *asclepias vince-toxicum*, L.; plante de la pentandrie digyn., L.; apocynées, J., Desf. ♃. Europe. — Ses racines sont rangées parmi les apéritifs et les diurétiques; mais elles sont peu employées.

Doradille, s. f. *asplenium*, L.; genre de plantes de la cryptogamie de L. et de la famille des fougères de J. Ce genre est très-nombreux en espèces, dont quelques-unes ont été employées; 1° la *doradille scolopendre* (*voyez* Scolopendre), qui est un peu astringente; 2° la *doradille polytric* (polytric des boutiques), *asplenium trichomanes*, L., qui a été regardée comme béchique, apéritive et incisive; aujourd'hui inusitée; 3° la *doradille noire*, *asplenium adiantum nigrum*, L., qui forme le *capillaire commun* des officines, et qu'on emploie comme pectoral (*Voy.* Capillaire); 4° la *doradille cétérach*, *asplenium ceterach*, L. *Voy.* Cétérach.

Doronic germanique, s. m. *doronicum germanicum*; nom vulgaire de l'arnique des montagnes, *arnica montana*, L., qui avoit été rangée par quelques botanistes dans le genre *doronicum*.

Dorsal, ale, adj. *dorsalis*, de *dorsum*, dos, νωτιαῖος; qui a rapport au dos: vertèbres *dorsales*. — Muscle grand-dorsal (très-large du dos); c'est le lombo-huméral, Ch. — Muscle long-dorsal, *musculus semispinatus vel dorsi longissimus*; c'est la portion costo-trachélienne du sacro-spinal, Ch.

Dorsifère, adj. *dorsifer*; se dit des feuilles des fougères, parce qu'elles portent sur leur dos les organes de la fructification.

Dorso-costal, s. m. *dorso-costalis*; nom du muscle petit-dentelé postérieur supérieur, ainsi appelé parce qu'il s'attache aux vertèbres dorsales et aux côtes: Ch.

Dorso-scapulaire, s. m. *dorso-scapularis*; nom du muscle rhomboïde, ainsi appelé parce qu'il est situé entre les apophyses épineuses des quatre ou cinq vertèbres supérieures du dos, et la base de l'omoplate: Ch.

Dorso-sus-acromien, s. m. *dorso-suprà-acromianus*; nom du muscle trapèze, ainsi appelé parce qu'il s'étend des apophyses épineuses de toutes les vertèbres dorsales, à toute la longueur de l'épine de l'omoplate: Ch.

Dorso-trachélien, s. m. *dorso-trachelianus*; nom du muscle splénius du cou, ainsi appelé parce qu'il s'étend des apophyses épineuses de quelques vertèbres du dos, aux apophyses transverses des deux premières vertèbres du cou: Ch.

Dos, s. m. *dorsum*, νῶτος ou νῶτον; la partie de derrière de l'animal, depuis le cou jusqu'aux reins. On dit aussi figurément le *dos* du pied, de la main, du nez, etc.

Dose, *dosis*, *prabium*. On entend par ce mot la quantité déterminée par poids ou par mesure d'un médicament, soit simple, soit composé, qui doit être administré en une seule fois; ou bien la mesure précise de chacun des ingrédiens qui doivent entrer dans un médicament composé: le mot *dose*, pris dans le premier sens, appartient à l'art de formuler; dans le second, il appartient à la pharmacie.

Double-quarte (fièvre), *febris duplex quartana*; fièvre intermittente beaucoup moins commune que la double-tierce, et qui se montre sous deux formes différentes : dans l'une, il y a deux accès en un jour, et apyrexie les deux jours suivans; après quoi la fièvre reparoît comme la première fois. Dans l'autre, qui est moins rare que la précédente, il y a un accès deux jours de suite, et apyrexie le troisième.

Double-tierce (fièvre), *febris duplex tertiana*; fièvre intermittente qui paroît composée de deux tierces; c'est-à-dire, qu'elle présente un accès tous les jours comme la quotidienne, dont elle diffère en ce que les accès sont moins longs, qu'ils ne reviennent pas tous les jours aux mêmes heures, et qu'ils se correspondent en tierce. La fièvre double-tierce diffère de la tierce doublée, en ce que, dans celle-ci, il y a deux accès tous les deux jours, et un jour d'intermission; la double-tierce est très-commune, tandis que la tierce-doublée est très-rare.

Douce-amère, s. f. *solanum dulcamara*; plante du genre *morelle*. On l'emploie spécialement contre les dartres; à forte dose, elle est nuisible au système nerveux.

Douche, s. f. *ducia*; chute d'une colonne de liquide d'une hauteur et d'un diamètre déterminés sur une partie quelconque de la surface du corps. Les douches froides agissent tantôt comme toniques, tantôt comme sédatives. Les douches chaudes sont généralement toniques. Les unes et les autres peuvent produire un ébranlement particulier du système nerveux.

Douleur, s. f. *dolor*, *αλγος*, *οδυνη*; état de celui qui souffre. Cet état est le résultat d'une impression pénible reçue par une partie vivante et transmise au cerveau. Le mot *douleur* peut se dire également des sensations désagréables du corps, et des peines de l'esprit et du cœur : mais, en médecine, cette expression ne s'emploie guère que dans la première acception. La douleur physique prend différens noms, suivant l'espèce de sensation qu'elle fait éprouver. 1°. On appelle *tensive*, *tensivus*, celle qui est accompagnée d'un sentiment de distension dans la partie souffrante; elle a lieu, ainsi que le fait observer M. Landré-Beauvais (*Séméiotique*), dans les inflammations des membranes muqueuses, dans l'éruption de la petite-vérole, dans la formation d'un abcès, dans l'extension que l'on fait éprouver à un membre pour réduire une luxation. 2°. La douleur est *gravative*, *gravativus*, lorsqu'elle cause un sentiment de pesanteur; elle est souvent occasionnée par l'épanchement d'un liquide dans une cavité, ou par le poids d'un organe engorgé. Cette douleur accompagne le début des phlegmasies des viscères parenchymateux, etc. 3°. La douleur est *pulsative* ou *lancinante*, *pulsativus*, lorsqu'elle consiste en un élancement qui correspond à la pulsation des artères. Elle a principalement lieu dans les parties où il se distribue beaucoup de nerfs. Telle est la céphalalgie que l'on éprouve dans la plupart des maladies aiguës. La douleur pulsative indique, dans les phlegmasies, le passage à la suppuration. 4°. La douleur avec sentiment d'une violente chaleur est appelée *brûlante*; elle accompagne la pustule maligne, le charbon, les bubons de la peste, etc. 5°. Lorsqu'elle détermine le sentiment d'une espèce d'érosion sur la partie souffrante, elle s'appelle *prurigineuse*, *pruriginosus*; si la sensation est légère, elle se nomme *démangeaison* : telle est celle qui accompagne les taches de rougeole et les échauboulures. Si elle est plus forte, c'est une douleur *âcre et mordicante*, comme on la remarque dans les dartres vives. 6°. La douleur s'appelle *pongitive*, *pungitivus*, quand la partie semble percée par une pointe, comme dans la pleurésie. On a aussi donné à la douleur des dénominations relatives à la partie qui en est le siége : on l'appelle *odontalgie*, lorsqu'elle affecte les dents; *otalgie*, lorsqu'elle a son siége dans l'oreille. La douleur de tête est appelée *céphalalgie*, quand elle est modérée; *céphalée*, lorsqu'elle est intense; *hémicrânie*, quand elle n'occupe qu'un côté de la tête; *clou hystérique*, lorsqu'elle n'est bornée qu'à un très-petit espace; *susorbitaire*, *frontale*, *occipitale*, suivant qu'elle occupe le dessus des orbites, le front ou l'occiput. La douleur de tête accompagne ordinairement les embarras gastriques, le frisson fébrile, les fièvres inflammatoires et les phlegmasies. La douleur des mamelles s'appelle *mastodynie*; celle de l'estomac, *cardialgie* et *gastrodynie*; celle des intestins, *colique*; celle de la rate, *splénalgie*; celle des reins, *néphralgie*. — Les douleurs constituent la septième classe des maladies dans la

Nosologie de Sauvages. Cette classe est divisée en cinq ordres : premier ordre, *dolores vagi*, qui renferme les dix genres suivans : *arthritis*, *ostocopus*, *rheumatismus*, *catarrhus*, *anxietas*, *lassitudo*, *stupor*, *pruritus*, *algor* et *ardor*. Second ordre, *dolores capitis*; il est composé de six genres : *cephalalgia*, *cephalæa*, *hemicrania*, *ophthalmia*, *otalgia*, *odontalgia*. Troisième ordre, *dolores pectoris*; il ne contient que trois genres : *dysphagia*, *pyrosis*, *cardiogmus*. Quatrième ordre, *dolores abdominales interni*; il renferme huit genres: *cardialgia*, *gastrodynia*, *colica*, *hepatalgia*, *splenalgia*, *nephralgia*, *dystocia*, *hysteralgia*. Cinquième ordre, *dolores externi et artuum*; il est composé de six genres : *mastodynia*, *rachialgia*, *lumbago*, *ischias*, *proctalgia*, *pudendagra*.

Douve ou Fasciole, s. f. *fasciola*. Nom d'une espèce de vers intestins aplatis, ainsi appelés parce qu'ils ressemblent à une bandelette. *Voy*. Fasciole.

Doux, ce, adj. *dulcis*, qui fait une impression douce sur nos sens. — En médecine, on nomme *purgation douce*, celle qui ne fatigue point le malade. — En métallurgie, on dit d'un métal qu'il est *doux*, quand il est ductile et non cassant : il est alors opposé au mot *aigre*.

Dracons ou Crinons, *crinones*, *comedones*, *dracunculus nostras*, Sauvages. Petits vers roux de la longueur d'une ligne et de la finesse d'un cheveu ou d'une soie, ce qui leur a fait donner en Provence, où ils sont très-communs, le nom de *ceès*, par corruption de *ceddès*, qui signifie soie. Ces vers occupent les parties musculeuses du dos, des épaules, des bras, du gras des cuisses et des jambes. Ils n'attaquent que les enfans nouveau-nés peu de jours et même peu d'heures après leur naissance, et occasionnent une démangeaison considérable qui augmente par la chaleur du lit.

Dragées, confitures sèches, faites de fruits ou de toute autre substance médicamenteuse ou non qu'on recouvre d'un sucre dur et blanc. — *Dragées de Keyser*, dragées qui ont pour base l'acétate de mercure, et qui ont été préconisées comme anti-syphilitiques: elles sont peu usitées aujourd'hui.

Drageons ou Rejets, s. m. pl. en latin *stolones*; branches enracinées qui sortent du pied ou du tronc d'un arbre, et dont on peut les détacher sans leur ôter la faculté de reprendre racine en les transplantant.

Dragme ou Drachme, s. f. *drachma*, *æ*. Les Grecs appeloient δραχμη une pièce de monnoie qui pesoit la huitième partie de l'once; on s'en est ensuite servi pour désigner ce poids, qui équivaut par conséquent à un gros.

Dragonneaux, s. m. pl. *dracunculi*; genre d'animaux *zoophytes* qui ressemblent à un crin, et qui se trouvent dans les poumons des dauphins et des autres cétacés. Il en existe une espèce en Guinée qui est quelquefois de plusieurs pieds de longueur, et qui produit une maladie fort dangereuse, en s'insinuant sous la peau des jambes et des pieds. — On donne aussi le nom de *dragonneaux*, en chirurgie, à une espèce de corde polypeuse, longue, blanchâtre, semblable à un ver ou petit serpent, renfermée dans une veine, sous la peau des bras, des jambes, des côtés, et qui fait élever une tumeur phlegmoneuse d'où elle sort en la tirant doucement. Les habitans des pays chauds y sont sujets. Cette maladie étoit surtout commune à Médine, ville d'Arabie; voilà pourquoi on l'appeloit *veine de Médine*.

Drapeaux, s.m. *pterygium*, excroissance composée d'un entrelacement de vaisseaux sanguins et variqueux qui forment sur le globe de l'œil un voile qui intercepte les rayons de la lumière et les empêche d'arriver à la rétine.

Drastique, s. m. et adj. *drasticus*, δραστικος, du verbe δράω, j'agis, j'opère; se dit des remèdes violens et prompts, mais plus particulièrement des purgatifs énergiques.

Dressé, ée, adjectif, *erectus*; se dit, en botanique, de tout ce qui est perpendiculaire au plan de sa base : *tige dressée*, celle qui s'élève de la racine perpendiculairement à l'horizon; *feuille dressée*, celle dont la direction approche plus ou moins de celle de la tige ou du rameau qui la porte; *calice dressé*, celui dont les divisions s'élèvent à-peu-près parallèlement à l'axe rationnel de la fleur.

Drogue, s. f. *medicamentum*; c'est le synonyme de médicament, avec la différence cependant que ce mot ne se dit que des médicamens simples. On l'emploie aussi, dans le langage ordi-

naire, pour désigner toute substance qui sert à la guérison des maladies. Saumaise, et Ménage après lui, font venir ce mot de *droga*, qui a été formé du persan *droa*, odeur, parce que les drogues aromatiques ont beaucoup d'odeur.

DROGUIER, s. m. collection de toutes les drogues simples qu'on emploie comme médicamens.

DROIT, TE, adj. *rectus*; il se dit des parties dont la direction est de haut en bas ou de bas en haut, quand le corps est debout. Les anatomistes ont désigné par cette épithète un grand nombre de muscles: tels sont, 1° les muscles *droits* de l'œil, distingués en *droit externe*, orbito-extùs-scléroticien, Ch.; *droit interne*, orbito-intùs-scléroticien, Ch.; *droit supérieur*, sus-optico-sphéno-scléroticien, Ch.; *droit inférieur*, sous-optico-sphéno-scléroticien, Ch.; 2° aux parties postérieure, inférieure et latérales de la tête, le *grand droit antérieur*, grand trachélo-sous-occipital, Ch.; le *petit droit antérieur*, petit trachélo-sous-occipital, Ch.; le *grand droit postérieur*, axoïdo-occipital, Ch.; le *petit droit postérieur*, atloïdo-occipital, Ch.; le *droit latéral*, atloïdo-sous-occipital, Ch.; 3° à l'abdomen, le *droit abdominal*, sterno-pubien, Ch.; 4°. à la cuisse, le *droit antérieur* (grêle antérieur), ilio-rotulien, Ch.; le *droit interne* (grêle interne), sous-pubio-prétibial, Ch. — *Droit* se dit aussi en botanique de tout ce qui n'a dans toute sa longueur ni courbure ni flexion: *droit* en ce sens n'est pas la même chose que *dressé*.

DROPACISME, s. m. *dropacismus*; synonyme de *dépilation*. *Voy*. ce mot.

DROPAX, s. m. du grec δρῶπαξ, qui dérive de δρέπω, je cueille, j'arrache; médicament topique, composé de poix et d'huile, dont on se servoit pour arracher les poils.

DRUPE ou DROUPE, s. m. *drupa*, de δρυπεπής, olive; fruit charnu renfermant une seule noix: telles sont une cerise, une pêche, une olive.

DUCTILE, adj. *ductilis*, malléable; se dit des métaux qu'on peut étendre sous le marteau, qu'on peut faire passer sous la filière, tels que l'or, l'argent, etc.

DUCTILITÉ, s. f. *ductilitas*, qualité de ce qui est ductile, propriété de s'étendre et de s'allonger.

DULCIFICATION, s. f. *dulcificatio*, du latin *dulcis*, doux, et du verbe *facio*, je fais; l'action de rendre doux. Opération par laquelle on tempère la violence des acides minéraux, en les mêlant avec l'alcool.

DULCIFIER, v. a. *dulcorare*, *edulcorare*, adoucir, rendre doux; tempérer les acides par l'alcool.

DUODÉNUM, s. m. *ventriculus succenturiatus*; la première partie de l'intestin grêle, ainsi nommée parce qu'elle a environ douze travers de doigt en longueur. On le nomme encore *dodécadactylon*, de δώδεκα, douze, et de δάκτυλος, doigt.

DUPLICATURE, s. f. *duplicatura*; se dit en anatomie d'une portion de membrane repliée sur elle-même: *duplicature* de la plèvre, du péritoine.

DUR, RE, adj. *durus*. Les anatomistes ont donné le nom de *parties dures* ou solides à toutes les pièces qui composent le squelette ou la charpente osseuse de l'homme ou de l'animal. — *Eau dure*. *Voy*. EAU.

DURE-MÈRE, s. f. *dura-mater*, *dura-meninx*, *crassa-meninx*; membrane fibreuse qui enveloppe le cerveau et sert comme de périoste interne au crâne. Son nom vient de son épaisseur et de sa dureté. M. Chaussier lui a donné le nom de *méninge*. *Voy*. ce mot.

DURETÉ D'OREILLE. *V*. DYSÉCÉE.

DURILLON, s. m. *callus*; petit calus qui se forme aux pieds et aux mains, par la compression ou par un exercice violent et fréquent, chez les ouvriers et chez ceux qui marchent souvent et longtemps. — Se dit, en vétérinaire, d'une excroissance qui survient à la partie supérieure du cou du bœuf, ou sur les parties latérales des côtes du cheval. Le premier reconnoît pour cause le frottement continuel du joug sur le cou; le second provient de la foulure de la selle ou du bât. Cette excroissance est dure, insensible, calleuse, et paroît formée de matières fluides condensées dans le tissu de la peau.

DYNAMIQUE, s. f. *dynamica*, du grec δύναμις, force, ou du verbe δύναμαι, je peux, j'ai la puissance; science des forces motrices ou des puissances qui meuvent les corps.

DYNAMOMÈTRE, s. m. du grec δύναμις, force, et de μετρον, mesure; instrument imaginé par M. Regnier pour mesurer comparativement les forces musculaires des différens hommes. Il consiste en un ressort dont la tension,

déterminée par la force qu'on fait agir, fait mouvoir une aiguille sur une portion de cercle divisée en 100 degrés.

Dysanagogue, adj. *dysanagogus*, de δὺς, difficilement, et d'ἀνάγω, je porte en haut; se dit des matières épaisses et visqueuses logées dans les bronches et qu'on n'expectore qu'avec difficulté.

Dyscinésie, s. f. *dyscinesia*, de δὺς, difficilement, et de κινέω, je meus; difficulté ou impuissance du mouvement. Les dyscinésies constituent le troisième ordre de la classe des débilités dans la Nosologie de Sauvages. Cet ordre comprend la mutité, l'aphonie, le bégaiement, la paraphonie, la paralysie, l'hémiplégie et la paraplégie.

Dyscrasie, s. f. *dyscrasia*, de δὺς, difficilement, et de κρᾶσις, tempérament; mauvais tempérament, mauvaise santé.

Dysécée, s. f. *dysecœa*, de δὺς, difficilement, et d'ἀκὺω, j'entends; dureté, foiblesse de l'ouïe, quoique le corps sonore et l'air qui propage le son puissent exciter une sensation très-forte.

Dysenterie, s. f. *dysenteria*, de δὺς, avec peine, difficilement, et d'ἔντερον, intestin, comme si l'on disoit *difficulté des intestins*; maladie qui consiste dans l'inflammation de la membrane muqueuse du gros intestin, et dont les symptômes génériques sont une fièvre plus ou moins aiguë, avec des déjections fréquentes, muqueuses ou sanguinolentes, le ténesme et des coliques atroces.

Dysenterie des bestiaux, *dysenteria brutorum*. Les animaux, tels que le cheval et le bœuf, sont aussi sujets à la dysenterie; on l'observe le plus souvent au printemps lorsqu'on les change de nourriture ou qu'on les met au vert. Cette maladie est alors presque toujours bénigne et purge ces animaux sans trop les affoiblir. Mais il y a une autre espèce de dysenterie plus meurtrière qui est épizootique ou contagieuse. Elle est produite par des eaux de mauvaise qualité, par des pâturages marécageux, par le séjour trop prolongé dans des écuries mal exposées, etc. Dès l'invasion, les animaux cessent de ruminer; ils éprouvent des coliques douloureuses, des ténesmes fréquens; la fièvre est violente, les déjections deviennent sanguinolentes et fétides, les yeux s'enfoncent, les flancs se creusent, et les animaux périssent dans le marasme.

Dysesthésie, s. f. *dysesthœsia*, de δὺς, difficilement, et d'αἰσθάνομαι, je sens; affoiblissement ou abolition des sensations. Les dysesthésies forment le premier ordre de la classe des débilités dans la Nosologie de Sauvages. Cet ordre comprend la cataracte, l'obscurcissement de la vue (*caligo*), l'amaurose, l'ageustie, la dysécée, la paracousie, le cophosis ou la surdité, l'anesthésie ou la privation de tout sens.

Dyshémorrhée, s. f. *dyshœmorrhœa*, du grec δὺς, difficilement, avec peine, et du verbe αἱμοῤῥέω, je rends du sang; nom que Sagar donne à une douleur causée par la suppression du flux hémorrhoïdal.

Dyslochie, s. f. *dyslochia*, de δὺς, difficilement, et de λοχιος, qui a rapport à l'enfantement; difficulté de l'écoulement des lochies, suppression des lochies.

Dysménorrhée, s. f. *dysmenorrhœa*, de δὺς, difficilement, de μὴν, μηνὸς, mois, menstruation, et de ῥέω, je coule; écoulement difficile des règles, menstruation difficile, suppression des règles.

Dysodie, s. f. *dysodia*, de δὺς, difficilement, et d'ὀσμὴ, odeur; exhalation d'émanations fétides, soit des narines, soit de la bouche, soit de l'estomac, soit des aisselles, des aînes, etc. Sauvages en fait un genre de maladies qu'il range dans l'ordre des flux gazeux (*aeri-fluxus*), classe des flux.

Dysopie, s. f. *dysopia*, de δὺς, difficilement, et du verbe ὄπτομαι, je vois; difficulté de la vision. Cullen donnoit à l'héméralopie le nom de *dysopia tenebrarum*, et à la nyctalopie celui de *dysopia luminis*.

Dysorexie, s. f. *dysorexia*, de δὺς, difficilement, avec peine, et d'ὄρεξις, appétit; mauvais appétit.

Dysosmie, s. f. *dysosmia*, du grec δὺς, difficilement, et d'οσμη, odeur; difficulté ou affoiblissement du sens de l'odorat.

Dyspepsie, s. f. *dyspepsia*, de δὺς, difficilement, et de πέπτω, je cuis, je digère; difficulté de digérer, ou plutôt digestion dépravée.

Dyspermasie, s. f. *dyspermasia*, du grec δὺς, difficilement, et de σπέρμα, sperme; émission lente, difficile ou nulle de la liqueur séminale.

Dyspermatisme, synonyme de dyspermasie.

Dysphagie, s. f. *dysphagia* du grec

δὺς, difficilement, et de φαγω, je mange, difficulté d'avaler.

DYSPHONIE, s. f. *dysphonia*, de δὺς, difficilement, et de φωνὴ, voix; difficulté de parler.

DYSPHORIE, s. f. *dysphoria*, du grec δυσφόρέω, je souffre, je suis dans la peine; anxiété.

DYSPNÉE, s. f. *dyspnœa*, de δὺς, difficilement, et de πνεω, je respire; difficulté de respirer.

DYSTHYMIE, s. f. *dysthymia*, de δὺς, difficilement, avec malaise, et de θυμὸς, esprit; anxiété, tristesse, abattement de l'ame.

DYSTOCIE ou DYSTOKIE, s. f. *dystocia*, de δὺς, difficilement, et de τικτω, je mets au monde; difficulté d'accoucher; accouchement laborieux.

DYSURIE, s. f. *dysuria*, de δὺς, difficilement, et d'ὄρον, urine; difficulté d'uriner; maladie dans laquelle on rend l'urine avec douleur et une sensation d'ardeur. La *dysurie* se distingue de la strangurie, en ce que dans celle-ci l'urine ne vient que goutte à goutte; elle diffère aussi de l'ischurie, qui est la suppression totale des urines.

E.

EAU, s. f. *aqua* des Latins, ὕδωρ des Grecs; un des quatre élémens des anciens; liquide transparent, insipide, inodore et incolore, qui se condense et se solidifie par le froid, et se réduit en vapeurs par la chaleur; composé de 0,15 hydrogène et de 0,85 oxygène. L'eau fait la base de la plupart de nos boissons, et sert d'excipient à beaucoup de médicamens liquides.

EAU AÉRÉE. Cette expression doit s'entendre de l'eau qui contient de l'air; on l'employoit, dans l'ancienne chimie, pour désigner une eau qui tenoit de l'acide carbonique en dissolution.

EAU BÉNITE, *aqua benedicta*. Nom que l'on donne souvent à une dissolution de six grains de tartre stibié, ou tartrate de potasse et d'antimoine, dans deux verres d'eau. On la fait prendre en deux fois dans le traitement de la colique des peintres, et en ne laissant qu'une demi-heure d'intervalle entre l'une et l'autre prise.

EAU BLANCHE (eau de Goulard, eau végéto-minérale). Nom vulgaire de l'acétate de plomb liquide (extrait de saturne) étendu d'eau. *Voyez* ACÉTATE DE PLOMB.

EAU D'ALUN; dissolution plus ou moins chargée d'alun ou sulfate acide d'alumine et de potasse dans l'eau.

EAU D'ARQUEBUSADE; médicament ainsi nommé parce qu'on l'employoit anciennement dans les contusions, les blessures, et surtout les plaies d'armes à feu. C'est l'*eau vulnéraire spiritueuse*. *Voyez* ce mot.

EAU DE BELLOSTE; médicament aujourd'hui inusité, que l'on préparoit en faisant digérer parties égales d'acide muriatique du commerce, d'eau-de-vie, d'eau et de safran; on le faisoit quelquefois plus fort en retranchant l'eau. On l'employoit à l'extérieur comme résolutif.

EAU DE CHAUX, *aqua calcis*; dissolution de chaux dans l'eau. On l'a employée comme absorbant. Peu usitée.

EAU DE CRANE HUMAIN. On donnoit ce nom anciennement à de l'eau distillée sur du crâne humain. On croiroit difficilement aujourd'hui que cette eau, comme le crâne lui-même réduit en poudre, a été préconisée dans diverses maladies. Inusitée.

EAU DE GOULARD (eau végéto-minérale). C'est de l'extrait de saturne étendu de beaucoup d'eau. Les proportions indiquées par Goulard étoient 2 gros d'extrait de saturne par livre d'eau, avec addition d'une once d'eau-de-vie. *Voyez* ACÉTATE DE PLOMB.

EAU DE LUCE, *aqua Lucæ*; mélange savonneux d'ammoniaque liquide et d'huile essentielle rectifiée de succin. On a spécialement recommandé ce remède pour exciter la muqueuse nasale dans la défaillance et les asphyxies, et pour cautériser les morsures des animaux venimeux, surtout de la vipère. On peut lui substituer l'ammoniaque liquide.

EAU DE MILLE FLEURS. On appeloit ainsi autrefois l'eau que l'on retiroit par la distillation de l'urine ou des excrémens des vaches, dans la saison où les plantes dont elles vont se nourrir dans les prairies sont en fleurs.

EAU DE RABEL, *aqua Rabelliana*; mélange de trois parties d'alcool et d'une partie d'acide sulfurique: c'est l'acide sulfurique alcoolisé. On l'emploie comme astringent.

EAU-DE-VIE, subst. fém. *aqua vitæ*. Premier produit qu'on obtient de la dis-

tillation du vin : c'est de l'alcool foible. On s'en sert pour dissoudre beaucoup de médicamens, pour rendre les boissons stimulantes, pour exciter l'organe cutané, etc.

Eau distillée, s. f. *aqua distillata*; eau qui a passé à la distillation. C'est l'eau la plus pure que l'on connoisse, celle que l'on emploie dans toutes les opérations délicates de chimie. — On doit aussi s'en servir pour les opérations pharmaceutiques, lorsque le médicament salin à dissoudre ne doit être donné qu'à très-petite dose et qu'il pourroit se décomposer dans l'eau ordinaire: tels sont le muriate de mercure au maximum d'oxydation (sublimé corrosif) et le tartrate de potasse et d'antimoine (tartre stibié).

Eau dure. On nomme ainsi toute eau naturelle qui contient assez de carbonate et de sulfate de chaux pour n'être pas potable, pour peser sur l'estomac et occasionner des coliques. L'absence de l'air dans ces sortes d'eaux augmente souvent encore leurs mauvaises qualités. Ces eaux ne peuvent servir à cuire les légumes, qui y restent durs, et elles ne dissolvent pas le savon.

Eau-forte. Nom vulgaire de l'acide nitrique du commerce.

Eau mercurielle. Nitrate de mercure en dissolution dans l'eau. On l'emploie comme caustique.

Eau mère. On a donné ce nom, en chimie, au résidu des dissolutions salines qu'on a fait cristalliser, et qui refuse de donner des cristaux.

Eau minérale, s. f. *aqua mineralis*. On appelle ainsi, dans plusieurs hôpitaux, un éméto-cathartique composé de quatre grains d'émétique ou tartrate de potasse et d'antimoine, et d'une demi-once de sulfate de soude, dissous dans trois onces d'eau, que l'on fait prendre de demi-heure en demi-heure.

Eau phagédénique, s. f. *aqua phagedænica*; médicament que l'on prépare en versant un gros de muriate de mercure au maximum d'oxydation sur une pinte d'eau de chaux; le muriate de mercure est décomposé par la chaux; il en résulte du muriate de chaux qui reste dissous et de l'oxyde de mercure au maximum qui trouble la liqueur, et qui, en raison de son extrême division, paroît d'un rouge jaunâtre. Cette liqueur tenant en suspension l'oxyde de mercure rouge ou au maximum, constitue l'*eau phagédénique*, que l'on applique, comme excitant et détersif, à la surface de certains ulcères, et surtout de ceux qui sont vénériens. Peu usitée.

Eau régale. *V.* Acide nitro-muriatique.

Eau seconde. On a désigné autrefois par ce nom l'espèce d'eau de chaux que l'on préparoit en jetant de l'eau une seconde fois sur la chaux, parce qu'on croyoit obtenir ainsi une eau moins caustique que la première. — On a aussi appelé *eau seconde* le mélange d'une partie d'eau-forte ou d'acide nitrique avec deux parties d'eau environ. On se sert de ce mélange dans les arts.

Eau végéto-minérale (eau de Goulard, eau blanche). *V.* Acétate de plomb.

Eau vulnéraire spiritueuse (eau d'arquebusade), *aqua vulneraria spirituosa*. On prépare cette eau en faisant distiller du vin blanc avec un grand nombre de plantes plus ou moins aromatiques. C'est de l'alcool très-étendu tenant en dissolution des huiles essentielles. On en prépare aussi par infusion, et alors elle prend le nom d'*eau vulnéraire rouge*, ou simplement d'*eau rouge*. Préparée de l'une ou de l'autre manière, elle est employée à l'extérieur comme résolutive. Elle peut être utile dans les contusions sans plaie et sans inflammation notable: mais lorsqu'il y a solution de continuité ou inflammation, c'est aux émolliens qu'on a d'abord recours.

Eaux acidules. On donne ce nom aux eaux chargées d'acide carbonique.

Eaux de l'amnios, s. f. *aquæ amnii*; sérosité qui s'exhale pendant la gestation dans la cavité de l'amnios, et est expulsée dans le travail de l'accouchement par les contractions utérines.

Eaux distillées (des plantes), *aquæ distillatæ*. On donne ce nom, en pharmacie, aux produits de la distillation des plantes avec une certaine quantité d'eau. On dit, par exemple, *eau distillée de fleurs d'orange*, ou simplement *eau de fleurs d'orange*, pour indiquer le produit de la distillation des fleurs d'orange avec de l'eau, etc. Les eaux distillées aromatiques ont les propriétés de la partie aromatique des plantes avec lesquelles ont les prépare. Les eaux distillées des plantes inodores sont peu actives; mais on ne peut pas assurer qu'elles soient tout-à-fait inertes.

Eaux distillées spiritueuses,

aquæ distillatæ spirituosæ. Par un abus de nomenclature, on a nommé ainsi, pendant long-temps, les produits de la distillation des plantes ou des parties des plantes avec l'alcool. Chacun de ces produits s'appelle aujourd'hui *alcool aromatisé*, ou simplement *alcool* de telle plante.

Eaux gazeuses. Synonyme d'eaux acidules. *Voyez* Eaux minérales.

Eaux hépatiques. Nom ancien des eaux sulfureuses. *V.* Eaux minérales.

Eaux minérales, *aquæ minerales*; eaux tenant en dissolution différentes substances salines et gazeuses, en suffisante quantité pour avoir des propriétés médicinales. On les range en quatre classes, savoir : 1° eaux gazeuses ou acidules ; 2° eaux salines ; 3° eaux ferrugineuses ; 4° eaux sulfureuses. Ces différentes eaux minérales sont thermales ou froides. Elles se rencontrent dans la nature, et l'art les imite.

1°. Eaux minérales gazeuses ou acidules, *aquæ minerales acidulæ*. Ces eaux sont toujours acidulées par l'acide carbonique, dont elles contiennent quelquefois jusqu'à six fois leur volume ; mais il ne s'en trouve pas qui ne contiennent en même temps quelques substances salines, surtout des carbonates alcalins et terreux. Elles sont piquantes à l'odorat, ont une saveur acidule, moussent à la pression ordinaire de l'atmosphère, rougissent les teintures bleues végétales, et précipitent la chaux de sa dissolution. Les espèces principales parmi les froides sont celles de Bar, de Chateldon, de Saint-Myon, du Mont-d'Or, de Langéac, de Seltz, de Sultz-Matt; parmi les thermales, les seules qui méritent d'être citées sont celles du Mont-d'Or. Les froides sont rafraîchissantes, calment la soif et excitent modérément les organes digestifs. Elles conviennent dans l'atonie de l'estomac et des viscères abdominaux. Les eaux thermales du Mont-d'Or sont spécialement employées en bains comme excitant des fonctions de la peau.

2°. Eaux minérales salines, *aquæ minerales salinæ*; eaux tenant en dissolution diverses substances salines et en plus grande quantité que les eaux acidules. Elles contiennent ordinairement des proportions variables de sulfates de soude, de magnésie et de chaux, de muriates de soude, de magnésie et de chaux, de carbonates de soude, de magnésie et de chaux. Dans quelques circonstances, elles contiennent du nitrate de potasse, du sulfate acide d'alumine et de potasse. Mais ces différentes substances ne peuvent se trouver à la fois dans la même eau minérale. Ces eaux ont une saveur plus ou moins salée et amère ; elles précipitent par les alcalis fixes, par l'ammoniaque, par l'eau de chaux, le muriate de baryte, le nitrate d'argent, l'acide oxalique. Les principales eaux de cette classe sont 1° celles de Balaruc et de Bourbonne-les-Bains, qui sont chaudes : on les emploie comme purgatifs et comme excitans de l'organe cutané et du système nerveux dans les paralysies ; 2° les eaux de Sedlitz, qui sont froides et employées comme purgatives.

3°. Eaux minérales ferrugineuses, *aquæ minerales ferruginosæ*. Ces eaux ne contiennent en sels ferrugineux que du sulfate et du carbonate de fer, mais le plus ordinairement de ce dernier sel seulement, toujours tenu en dissolution par un excès d'acide. Elles contiennent en outre diverses autres substances salines. Elles ont une saveur atramentaire qui est plus forte et en même temps acerbe dans celles qui sont sulfatées ; leur surface se recouvre à l'air d'une pellicule irisée ; elles donnent un précipité noirâtre avec l'infusion de noix de galle, et bleuâtre avec les prussiates alcalins. Les eaux de Spa, de Bussang, de Forges, de Vichy, de Pyrmont, appartiennent aux carbonatées ; celles de Passy, de Provins et de Vals aux sulfatées. Les carbonatées sont toniques, les sulfatées sont astringentes et toniques.

4°. Eaux minérales sulfureuses (eaux sulfurées, eaux sulfureuses, eaux hépatiques), *aquæ minerales sulfurosæ*; eaux tenant en dissolution soit de l'hydrogène sulfuré, soit un sulfure hydrogéné, et diverses substances salines. Elles ont une odeur fétide analogue à celle des œufs pourris, déposent du soufre par le contact de l'air et par les acides sulfureux, nitreux et muriatique oxygéné ; noircissent l'argent, forment un précipité noir avec le nitrate de mercure et les dissolutions de plomb, et un précipité orangé avec le muriate de mercure au *maximum* d'oxydation. Les plus accréditées sont thermales : telles sont celles de Bagnères de Luchon, de Barèges, de Cauterets, de Bonnes, d'Aix en Savoie, d'Aix-la-Chapelle. On les emploie principalement pour exciter la transpiration cutanée. Quel-

ques-unes, comme celles de Barèges et d'Aix en Savoie, contiennent une matière végéto-animale qui les rend onctueuses et contribue aux avantages qu'on en retire lorsqu'on les donne en bains dans les affections chroniques de la peau.

Eaux des chevaux, s. f. pl. *tumores aquosi equorum* (vétérinaire); maladie cutanée dont le symptôme caractéristique est le suintement d'une humeur semblable à de la sanie, à travers les pores de la peau dont les pieds des chevaux sont revêtus. Les causes de cette maladie sont les vices de la lymphe, la malpropreté des écuries, la crasse, la boue et autres matières qui bouchent les pores de la peau. Elle se manifeste plus souvent aux pieds de derrière qu'à ceux de devant. Elle commence par les paturons, monte peu à peu jusqu'au boulet et gagne insensiblement le canon. La peau paroît d'abord blanchâtre; elle se dégarnit ensuite de poils; l'animal boite; le cuir tombe par lambeaux, et l'union du sabot avec la couronne est quelquefois détruite.

Éblouissement, s. m. *caligatio*; trouble momentané de la vue, causé soit par l'impression subite d'une trop vive lumière, soit par quelque cause interne: dans ce dernier cas, les éblouissemens sont un des symptômes les plus ordinaires de la pléthore.

Ebrouement, s. m. *motus capitis convulsivus*; nom que les hippiatres donnent à un mouvement convulsif et latéral de la tête, produit par l'irritation de la membrane pituitaire ou muqueuse nasale, et accompagné d'une expiration sonore, dont le but est de faire sortir le mucus des narines, ou de débarrasser la peau de quelque chose de nuisible. On peut comparer l'ébrouement à l'éternuement: le mécanisme en est tout-à-fait semblable.

Ébullition, s. f. *ebullitio*, du verbe latin *ebullire*, bouillir; mouvement d'un liquide dont il se dégage des bulles par la chaleur ou la fermentation. — On donne aussi le nom d'*ébullition* à des exanthèmes ou des éruptions apyrétiques et de très-courte durée, qui sont pour l'ordinaire déterminés par un régime échauffant, et quelquefois par une affection morale vive. — Médecine vétérinaire: *pruriginosa equorum eruptio*; nom que les hippiatres donnent à des élevures accompagnées de démangeaison, et plus ou moins multipliées dans certaines parties du corps, telles que l'encolure, les épaules, les bras, les côtes, et les environs de l'épine.

Écaille, s. f. *squama*; nom des petites pièces sèches, laminées et luisantes qui couvrent la peau des poissons ou de certains reptiles, et quelques parties des plantes; — coquille dure qui recouvre les testacés; — nom des folioles étroites et pointues qu'on observe à la base du calice de quelques fleurs. — Les écailles d'huître, *ostreæ squamæ* ou *testæ*, sont formées de carbonate de chaux et d'un mucilage animal. On les a employées comme absorbant. Inusitées.

Écailleux, euse, adj. *squamosus*, qui se lève par écailles, ou qui ressemble à une écaille. On nomme *portion écailleuse* du temporal, la moitié supérieure de cet os; *suture écailleuse*, l'union du pariétal avec le temporal; et *dartre écailleuse* ou *squameuse*, une espèce de dartre qui détermine l'exfoliation de l'épiderme par larges écailles.

Écart, s. m. *luxatio*; terme dont se servent les hippiatres pour désigner la séparation subite et forcée du bras du cheval d'avec son corps. Quand cet accident est poussé au dernier degré de violence, on l'appelle *entr'ouverture*. Il peut être causé par une chute, par un effort violent, par un écartement accidentel des jambes de l'animal, pendant qu'il marche ou qu'il porte une charge lourde.

Ecbolique, s. m. et adj. *ecbolicus*, ἐκβολικὸς. On a donné ce nom aux médicamens qu'on a cru propres à favoriser la sortie du fœtus dans les accouchemens lents et difficiles, ou à déterminer l'avortement.

Eccathartique, adj. *eccatharticus*, de la préposition ἐξ, de ou hors, et de καθαρτικος, purgatif; se dit des remèdes qui ont la vertu de purger et de désobstruer le canal intestinal.

Ecchymose, s. f. *ecchymosis*, *ecchymoma*, du verbe ἐκχύω, je répands, ou, selon quelques-uns, d'ἐκ ou ἐξ, de, et de χυμος, suc, humeur; tache livide, noirâtre ou jaunâtre, qui résulte du sang extravasé dans le tissu cellulaire par l'effet d'une contusion. Certains auteurs donnent aussi le nom d'*ecchymose* aux vergetures rouges, livides ou noires qui surviennent à la peau dans le scorbut, les fièvres adynamiques, etc.; mais ces dénominations sont impropres. *Voy.* Sugillation, Meurtrissure.

Ecclatisme, s. m. *ecclatisma*, du grec εκλακτιζω, je regimbe : c'est la même chose qu'éclampsie. *V.* ce mot.

Eccopé, s. f. ἐκκοπή, division faite au crâne par un instrument tranchant porté perpendiculairement.

Eccoprotique, s. m. et adj. *eccoproticus*, de la particule ἐκ, de, et de κοπρος, excrément ; se dit des purgatifs doux ou laxatifs dont l'action se borne à évacuer le canal intestinal.

Eccorthatique, adj. *eccorthaticus*, d'εκ, de, hors, et de κορθυω, j'amasse, j'entasse ; nom des remèdes qui expulsent les humeurs entassées dans le corps.

Eccrinologie, s. f. *eccrinologia*, d'ἐκκρίνω, je sépare, et de λόγος, discours ; traité des sécrétions.

Échancré, ée, adj. *emarginatus*, se dit des feuilles des plantes dont le sommet paroît comme coupé en cœur.

Échancrure, subst. f. *emarginatio*, *emarginatura*, de la préposition *è*, de, et de *margo*, *inis*, bord ; coupure faite en dedans en forme de demi-cercle ; sinus ou angle rentrant. — *Échancrures ischiatiques :* elles sont au nombre de deux, creusées sur le bord inférieur de l'os coxal ou innominé, et distinguées par les noms de *grande* et *petite* échancrure ischiatique. La grande donne passage au nerf sciatique. — *Échancrure parotidienne.* On nomme ainsi l'espace triangulaire compris entre le bord postérieur de la mâchoire et l'apophyse mastoïde, parce que c'est dans cet espace qu'est située la glande parotide.

Échardes, s. f. *aculeus ligneus ;* nom que les chirurgiens donnent aux piqûres faites par des corps pointus qui s'enfoncent dans les chairs, quand leur pointe reste dans le fond de la petite plaie.

Écharpe, s. f. *mitella ;* bandage dont on se sert pour maintenir l'avant-bras fléchi sur le bras.

Échauboulures, s. f. pl. *sudamina*, *hydroa ;* petites élevures rouges qui viennent sur la peau, causent un picotement ou une démangeaison vive et mordicante, et sont ordinairement l'effet de la sueur en été. Les parties où elles se manifestent le plus souvent sont le dos, les épaules, les bras, la poitrine, la gorge et le bas du visage ; quelquefois le corps en est tout couvert.

Échauffant, ante, adj. *calefaciens ;* se dit de tout ce qui augmente trop la chaleur animale et excite l'action organique des divers systèmes de l'économie : remèdes *échauffans*, alimens *échauffans*.

Échauffement, s. m. *calefactio*, augmentation de la chaleur dans l'économie animale, dont les signes sont un sentiment d'ardeur qui n'est pas ordinaire, des dispositions à suer ou des sueurs réelles ; une soif ardente ; des urines fréquentes, rougeâtres et puantes, la constipation, ou le resserrement du ventre ; des ébullitions et des démangeaisons dans tout le corps ; des rougeurs au visage, des saignemens de nez, des hémorrhoïdes plus ou moins douloureuses ; un sommeil léger ou agité, l'insomnie, des érections fréquentes. Cet état peut occasionner plusieurs maladies, si l'on n'y remédie à temps.

Échelles, s. f. pl. *scalæ*. On a quelquefois appelé ainsi les deux rampes ou les deux contours du limaçon de l'oreille interne.

Échidné, ée, adj. *echinatus*, du grec ἐχινος, hérisson ; enveloppe garnie de piquans qui recouvre les marrons ; — nom des animaux mammifères édentés, qui ont des piquans sur le corps comme les hérissons : Hist. nat.

Échine, s. f. *spina dorsalis*, du grec ἐχινος, hérisson ; l'épine du dos, le rachis, dont la face postérieure est hérissée d'apophyses épineuses.

Échinodermes. *V.* Radiaires.

Échinophthalmie, s. f. *echinophthalmia*, d'ἐχῖνος, hérisson, et d'ὀφθαλμια, ophthalmie ; inflammation des paupières, dans laquelle les poils ou cils sont saillans, hérissés.

Échioïdes, s. f. pl. du grec ἔχις, vipère, et d'εἶδος, forme, ressemblance ; nom des plantes dont les semences ont quelque ressemblance avec la tête d'une vipère : Bot.

Écho, s. m. *echo*, du grec ἦχος, son ; répétition distincte du son réfléchi par un corps ; — lieu où se fait l'écho : Phys.

Échomètre, s. m. *echometrum*, du grec ἦχος, son, et de μετρὸν, mesure ; règle qui contient des divisions pour mesurer la durée, les intervalles et les rapports des sons.

Éclaire, s. f. *Voy.* Chélidoine.

Éclampsie, s. f. *eclampsia*, du verbe grec ἐκλείπω, j'abandonne, je manque, plus vraisemblablement que du verbe ἐκλάμπω, je brille ; épilepsie des enfans ; espèce d'épilepsie qui diffère de celle des adultes, en ce qu'elle est aiguë,

quelquefois rémittente ou même continue, d'après les observations de Sauvages.

ÉCLECTIQUE, adj. *eclecticus*, d'ἐκλέγω, je choisis; se dit des médicamens choisis parmi d'autres. — Nom d'une secte de quelques anciens médecins, parmi lesquels on compte Archigène, qui choisirent de toutes les autres sectes les opinions qui leur parurent les meilleures et les plus raisonnables.

ÉCLEGME, s. m. *eclegma*, *linctus*, *linctuarium*, du verbe grec ἐκλείχω, je lèche; médicament mou qu'on fait sucer aux malades : il a la consistance d'un sirop épais, forme sous laquelle on donne assez ordinairement les remèdes pectoraux et béchiques. *Voy.* LOOCH.

ÉCLISSE, s. f. *ferula*, *hastella*; ais fort mince dont on soutient une partie fracturée, et qu'on faisoit autrefois avec l'écorce de la férule.

ÉCONOMIE, s. f. *œconomia*, οἰκονομια, d'οἰκία, maison, famille, et du verbe νέμω, je distribue, je règle. On entend par *économie animale* l'ensemble des lois qui régissent l'organisation des animaux.

ÉCORCE, s. f. *cortex*; enveloppe extérieure du tronc et des branches des plantes dicotylédones, composée de trois parties distinctes : 1° de l'épiderme; 2° des couches corticales; 3° du liber.

ÉCORCE DU PÉROU. *Voyez* QUINQUINA.

ÉCORCE DE WINTER. Écorce du *wintera aromatica*, Wild.; *drymis Winteri*; arbre de la dodéc. monogyn., L.; azédaracs, J., Desf. ♄. Jamaïque et Caroline. — Cette écorce est stimulante et se rapproche de celle de la cannelle blanche; elle a été recommandée dans le scorbut.

ÉCORCHURE, s. f. *intertrigo*; enlèvement superficiel de la peau.

ÉCOULEMENT, s. m. *fluxus*, action de couler : écoulement des règles, de l'urine, etc. On désigne aussi par ce nom quelques maladies dont le symptôme principal est un flux contre nature; c'est ainsi que la blennorrhagie, la blennorrhée, la leucorrhée, etc. sont comprises sous le nom générique d'*écoulemens*.

ECPHRACTIQUE, adj. pris substant. *ecphracticus*, du grec ἐκφρασσω, je débouche; nom que l'on a donné aux médicamens que l'on croyoit propres à ouvrir les conduits bouchés, et à enlever ainsi les obstructions : c'est la même chose qu'*apéritif* ou *désobstruant*.

ECPHYSE, s. f. *ecphysis*, du grec ἐκ, de, hors, et de φυσαω, je souffle; éruption bruyante d'air accumulé dans l'urètre ou le vagin.

ECPHYSÈSE, s. f. *ecphysesis*, du grec ἐκφύσησις, qui se forme de la particule extractive ἐκ, et du verbe φυσαω, je respire; expiration ou expulsion prompte de l'air hors des poumons.

ECPIESME, s. f. *ecpiesma*, dérivé d'ἐκπιέζω, je comprime; sorte de fracture au crâne par laquelle les esquilles enfoncées en dedans compriment les membranes du cerveau.

ECPLEXIS, s. f. ἔκπληξις des Grecs. Selon Vogel, délire causé par une terreur subite ou par une grande surprise.

ÉCREVISSE (YEUX D'). *Voy.* YEUX D'ÉCREVISSE.

ÉCROUELLES, s. f. pl. *scrophulæ*, de *scropha*, truie; ou *strumæ*, de *struo*, j'amasse en tas; χοιράδες des Grecs, de χοιρος, pourceau. Maladie du système lymphatique qui commence le plus ordinairement par affecter les glandes cervicales, axillaires, etc., et finit par déterminer une altération progressive de la nutrition, une véritable cachexie d'une espèce particulière. *Voy.* SCROPHULES.

ECSARCOME, s. m. *ecsarcoma*, ἐκσαρκωμα, de la préposition ἐξ, et de σάρξ, σάρκος, chair; excroissance charnue.

ECTHYMATES, s. m. pl. *ecthymata*, du grec ἐκθυμα, pustule : c'est ainsi que Vogel appelle des tubercules fugaces sur la peau.

ECTHYMOSE, s. f. *ecthymosis*, du verbe grec ἐκθυζω, je suis en effervescence; agitation et raréfaction du sang.

ECTILLOTIQUES, s. m. et adj. *ectilloticus*, du verbe grec ἐκτίλλω, j'arrache; se dit des remèdes dont on se sert pour dépouiller une partie des poils superflus qui la recouvrent.

ECTOPIE, s. f. *ectopia*, de la préposition ἐκ, de, et de τοπος, lieu; hors de lieu; nom que des nosologistes ont donné à la luxation en général, parce qu'elle consiste dans le déplacement respectif des os.

ECTOPOCYSTIQUE, adj. *ectopocysticus*, du grec ἐκτοπος, qui est hors de sa place, et de κυστις, vessie; nom des affections qui tiennent au déplacement ou à la chute de la vessie.

ECTOPROTIQUE. *V.* ECCOPROTIQUE.

Ectropion, s. m. *ectropium, eversio*, du verbe ἐκτρέπω, j'écarte, je détourne, je renverse; éraillement des paupières; renversement de la paupière inférieure qui l'empêche de recouvrir l'œil. Les Grecs donnoient à cette affection le nom de *lagophthalmie*, œil de lièvre, quand elle existoit à la paupière supérieure.

Ectrotique, s. m. et adj. *ectroticus*, du verbe ἐκτιθρώσκω, je fais avorter, qui dérive du verbe τιθρώσκω, je blesse; se dit des remèdes qui provoquent l'avortement.

Ectylotique, s. m. et adj. *ectyloticus*, du grec τύλος, cal, durillon; expression employée par Horstius pour désigner les remèdes propres à consumer les callosités.

Edenté, s. et adj. de la préposition *è*, hors, et de *dens*, dent, c'est-à-dire privé de dents. On donne ce nom aux personnes qui ont perdu leurs dents. — En zoologie, nom d'une famille d'animaux mammifères chez lesquels on remarque l'absence totale des dents incisives et laniaires. Exemple: les fourmiliers.

Edulcoration, s. f. *edulcoratio*, du verbe *edulcorare*, adoucir, rendre doux; action d'édulcorer, c'est-à-dire de verser de l'eau sur des corps en poudre pour en enlever les parties salines: Chim. — Action d'adoucir la saveur d'un remède liquide par l'addition d'un peu de sucre, de sirop ou de miel: Pharm.

Efférent. *Voy*. Déférent.

Effervescence, s. f. *effervescentia*; bouillonnement déterminé par le dégagement d'un gaz quelconque de l'intérieur d'un liquide. — On s'est servi du mot *effervescence* en médecine pour signifier la raréfaction des humeurs, et surtout du sang, par la chaleur fébrile, d'où résulte le gonflement des vaisseaux et une rougeur plus ou moins vive. — Enfin quelques médecins entendent par *effervescence* un mouvement intestin qu'ils supposent dans les humeurs, tel que celui qui est produit par l'action d'un acide sur un carbonate.

Effeuillaison, s. f. On appelle ainsi l'époque de la chute des feuilles.

Efficace, adj. *efficax*, du verbe *efficere*, faire; qui produit un grand effet: *remède efficace*.

Efficient, ente, adj. *efficiens*, du verbe *efficere*, faire; qui produit un effet: *cause efficiente* d'une maladie, celle qui produit ou engendre la maladie, quand il y a déjà une cause prédisposante.

Effleurir (s'), v. n. *efflorescere*, tomber en efflorescence.

Efflorescence, s. f. *efflorescentia*, *efforatio*, *exanthema*, du latin *efflorescere*, fleurir, s'épanouir. En chimie, espèce de cristallisation de forme en apparence pulvérulente, et dont sont susceptibles quelques substances salines et autres par la perte d'une partie de leur eau de cristallisation, ou par l'absorption de l'humidité de l'air. — En pathologie, toute espèce d'exanthème qui s'élève au-dessus du niveau de la peau. Les efflorescences constituent, dans la Nosologie de Sauvages, le second ordre de la première classe, qui comprend les maladies externes, *affectus superficiarii*.

Effluve, s. m. synonyme d'*émanation*. — Fourcroy regardoit comme un principe du sang l'*effluve* odorant qui s'exhale de ce liquide lorsqu'il est exposé à l'air.

Effluxion, s. f. *effluxio*, du verbe *fluo*, je coule. Expression employée par quelques accoucheurs pour désigner la sortie du fœtus peu de temps après la conception. Selon eux, il faut qu'un fœtus ait trois mois pour dire qu'il y a eu avortement.

Effort, s. m. On donne vulgairement ce nom à plusieurs affections qui ont leur siége dans des parties musculaires, fibreuses ou autres, plus ou moins voisines de la peau. Le peuple donne, par exemple, souvent le nom d'*efforts* aux hernies, au tiraillement douloureux qu'on éprouve quelquefois dans les aînes ou dans les reins après avoir soulevé quelque fardeau, après une chute, un exercice violent, etc. Sauvages en fait une espèce de *lumbago* qu'il appelle *lumbago à nisu*, et qu'il traduit par *effort des reins*: il consiste dans un état de tiraillement et de meurtrissure des muscles extenseurs des lombes, savoir: du sacro-lombaire, du très-long du dos et du demi-épineux. C'est ce que certains habitans de la campagne expriment par les mots *reins entr'ouverts*. — Dans l'art vétérinaire, on emploie l'expression *effort des reins* pour désigner la distension plus ou moins violente des ligamens qui servent d'attache aux dernières vertèbres dorsales et lombaires dans le cheval et les bêtes asines. Les chutes, les charges ex-

cessives qu'on fait porter à ces animaux, les ecarts qu'ils font en marchant ou en glissant sont les causes de cet accident, qu'on reconnoît à la douleur, l'enflure, le boitement, etc.

Effusion, s. f. *effusio*, du verbe latin *effundere*, répandre; épanchement de sang ou d'autres humeurs dans le tissu cellulaire ou dans les cavités du corps.

Egagropile, s. m. *ægagropilus*, d'αἴξ, gén. αἰγὸς, chèvre, d'ἄγριος, sauvage, et de πῖλος, balle de laine; sorte de boule qu'on trouve dans le corps des chèvres ou d'autres animaux ruminans, formée des poils ou des crins que ces animaux avalent en se léchant, et recouverte quelquefois d'une croûte dure et luisante. Employé par les anciens, aujourd'hui inusité.

Egal, adj. *æqualis*. Se dit spécialement en médecine, 1° du pouls, lorsque les pulsations et leurs intervalles ne présentent aucune variation; 2° de la respiration dont les deux temps s'exécutent constamment de la même manière.

Egilops. *Voy.* Ægilops.

Éjaculateur, s. m. pris adj. *ejaculator*; du verbe *jaculare*, darder, lancer; nom des muscles qui servent à l'éjaculation du sperme (muscles bulbo-caverneux). — *Conduits éjaculateurs*: ils sont au nombre de deux, et résultent chacun de la réunion du conduit déférent avec un petit canal dont on remarque l'orifice dans l'intérieur des vésicules séminales. Les conduits éjaculateurs, longs d'un pouce environ et de forme conique, viennent s'ouvrir sur les côtés de l'extrémité antérieure du *verumontanum*.

Ejaculation, s. f. *ejaculatio*, l'action de lancer, de darder: il se dit spécialement de l'émission du sperme.

Ejaculatoire, adj. qui darde, qui lance. *Voy.* Ejaculateur.

Ejection, s. f. *ejectio*, du verbe *ejicio*, je chasse ou je jette. Ce terme se dit de la sortie des matières fécales, de l'urine et des crachats.

Elaboration, s. f. *elaboratio*, de *laborare*, travailler. On donne ce nom aux divers changemens que subissent les substances assimilables par l'action des organes vivans avant de devenir nutritives. Les alimens sont élaborés dans l'estomac avant d'être convertis en chyme; celui-ci est élaboré dans les intestins avant la séparation du chyle; le chyle lui-même, mêlé avec le sang veineux, est élaboré dans l'acte de la respiration pour le complément de l'hématose.

Elæoméli ou Eléoméli, ελαιομελι, de ελαιον, huile, et de μελι, miel. Ce nom indique, dans Dioscoride, une huile plus épaisse que le miel, et qui est irritante et purgative: elle coule du tronc d'un arbre qui vient en Syrie.

Elæo-saccharum, ou Eléo-saccharum, s. m. du grec ελαιον, huile, et de σακχαρ, sucre; mélange d'une huile essentielle et de sucre.

Elan, s. m. *cervus alces*, L.; *alce* des pharmaciens. Quadrupède ruminant qui habite les contrées septentrionales de l'Europe. Les anciens croyoient qu'il se délivroit de ses attaques d'épilepsie, à laquelle on le dit sujet, en fourant son pied dans son oreille; ils ont en conséquence supposé aux ongles d'élan la propriété anti-épileptique. Inusité.

Elancement, s. m. *lancinatio*, de *lancea*, lance; douleur lancinante.

Elasticité, s. f. *elasticitas*, du verbe grec ἐλαύνω, je repousse; ressort, force; propriété par laquelle un corps comprimé se rétablit sur-le-champ dans son premier état dès que la cause comprimante cesse.

Elastique, adj. *elasticus*, du grec ελαστὴς, qui pousse, dérivé d'ελαύνω, je repousse; se dit des corps qui cèdent à l'action d'un autre corps qui les comprime, et qui reprennent sur-le-champ leur premier état aussitôt que la compression cesse. — Se dit, en botanique, de certains fruits dont les parties se désunissent tout-à-coup et sans retour.

Elaterium, s. m. ελατήριον; nom pharmaceutique du concombre sauvage, *momordica elaterium*, L. Ce nom a été aussi donné par les anciens au suc du fruit de cette plante évaporé jusqu'à consistance d'extrait: c'est un purgatif drastique aujourd'hui inusité. Il paroît que les Grecs appeloient ελατηρια tous les purgatifs violens, de ελαυνω, j'agite, je lance.

Elatéromètre, s. m. *elaterometrum*, du grec ελατηρ, agitateur, et de μετρον, mesure; nom d'un instrument qui sert à mesurer à-peu-près le degré de condensation de l'air dans le récipient de la machine pneumatique.

Elcose, s. f. *elcosis*, du grec ελκος, ulcère: c'est une solution de continuité

dans les parties molles avec déperdition de substance, produite par des causes corrosives.

Electif, ive, adj. *electivus*. En chimie, on appelle *attraction élective* la force qui determine la décomposition d'un composé binaire par un corps simple ou par un autre composé binaire, et qui, dans le premier cas, unit le corps simple avec un des principes du composé et isole l'autre; tandis que, dans le second, chaque principe d'un des composés binaires s'unit avec l'un des principes de l'autre, de manière qu'il en résulte deux nouveaux composés binaires. Le premier mode d'attraction élective s'appelle *attraction élective simple*, et le second *attraction élective double*. — Quelques physiologistes ont appelé *sensibilité élective* celle qui établit un rapport spécial entre un organe et tel ou tel corps que la sensibilité organique semble choisir de préférence.

Election, s. f. *electio* du verbe *eligere*, choisir; choix du temps, ou d'une chose qu'on préfère à d'autres. — Le *temps d'élection*, celui que le chirurgien choisit pour faire une opération; on dit aussi le *lieu d'élection* : l'un et l'autre sont opposés au *temps* et au *lieu de nécessité*.

Electricité, s. f. *electricitas*, du grec ἤλεκτρον, ambre jaune, substance qui, étant frottée, attire les corps légers. On désignoit autrefois par ce mot la propriété que certains corps acquièrent, par le frottement ou l'élévation de température, d'attirer ou de repousser d'autres corps. Aujourd'hui l'électricité est regardée par les physiciens comme un fluide dont l'accumulation se manifeste par des étincelles, fait éprouver des commotions plus ou moins fortes au système nerveux, et produit des effets analogues et même identiques à ceux du tonnerre. Galvani a reconnu dans les derniers temps que deux plaques métalliques de différente nature étoient susceptibles de devenir plus ou moins électriques par leur contact mutuel : ce mode d'électricité a été en conséquence appelé *électricité galvanique* et *galvanisme*. *Voy.* ce dernier mot.

Electrique, adj. *electricus*; se dit de tout corps qui est susceptible de s'électriser. Ceux qui s'électrisent par frottement, tels que le verre, les résines, le soufre, s'appellent *idioélectriques*. Les corps qui ne peuvent s'électriser que par communication, et seulement lorsqu'ils sont isolés, s'appellent *anélectriques* : tels sont les métaux.

Electrisation, s. f. Opération physique par laquelle on électrise un corps.

Electriser, v. a. charger un corps d'électricité. — En thérapeutique, exciter l'économie animale ou quelques parties vivantes, au moyen de l'électricité. On électrise par bain, par pointe, par étincelles, par commotion.

Electromètre, s. m. *electrometrum*, du grec ἤλεκτρον, électricité, et de μέτρον, mesure; instrument qui sert à mesurer la quantité d'électricité.

Electrophore, s. m. *electrophorum*, d'ἤλεκτρον, électricité, et de φέρω, je porte; instrument chargé d'électricité.

Electroscope, s. m. *electroscopium*, du grec ἤλεκτρον, ambre, et de σκοπέω, je considère; instrument qui sert, comme l'électromètre, à déterminer la quantité d'électricité qui règne dans l'air.

Electrum, s. m. ἤλεκτρον; nom que les Grecs donnoient à l'ambre jaune ou succin : c'est de là qu'on a fait *électricité* et tous ses dérivés, la propriété électrique ayant d'abord été observée dans l'ambre.

Electuaire, s. m. *electuarium* ou *electarium*, du verbe latin *eligere*, choisir; préparation pharmaceutique molle ou solide, dans laquelle on fait entrer des poudres, des pulpes et d'autres ingrédiens bien choisis, qu'on incorpore avec du sirop ou du miel. Les électuaires ne diffèrent pas des confections et des opiats.

Elément ou Principe, s. m. *elementum*, *principium*; corps simple qui entre dans la composition des autres. Les anciens n'admettoient que quatre *élémens*, l'eau, la terre, le feu et l'air; mais les modernes sont parvenus à décomposer l'air et l'eau, et regardent seulement comme véritables principes ou élémens les corps que leurs instrumens ou réactifs ne sont pas venus à bout de décomposer : tels sont le carbone, l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, le calorique, le soufre, les alcalis purs, les terres et les métaux. On donne encore le nom d'*élémens* aux principes d'un art, d'une science : *élémens de chirurgie*, *de chimie*, etc.; et en style didactique, aux parties les plus simples des corps.

Elémi, s. m. *elemi resina*; substance résineuse dont on distingue deux espèces: 1° l'élémi oriental ou vrai élémi, qui provient, selon Tromsdorff, de l'*amyris zeilonica*, arbre d'Ethiopie, de l'octandrie monog. L.; famille des térébinthes, J.; 2° l'élémi bâtard ou occidental, ou l'élémi d'Amérique, qui est fourni, suivant quelques botanistes, par l'*amyris elemifera*, L. Ces résines sont l'une et l'autre irritantes; elles entrent dans plusieurs préparations officinales; mais les médecins ne les donnent guère dans leurs prescriptions magistrales.

Eléo-méli. *Voy.* Elæo-méli.

Eléo-saccharum. *Voy.* Elæo-saccharum.

Eléphantiasis, s. m. et f. *elephantia*, *elephantiasis*, *elephantiasmus*, du grec ἐλέφας, éléphant; ladrerie; maladie cutanée ainsi appelée parce que ceux qui en étoient attaqués avoient la peau dure, écailleuse, épaisse, inégale et ridée comme celle des éléphans: on la nomme aussi *lèpre des Arabes*. — L'éléphantiasis des Grecs est caractérisé par une diminution progressive des fonctions des sens, par une voix rauque, et par la formation, dans différentes parties du corps, de tubercules durs et insensibles.

Elévateur, s. m. On donne ce nom à deux muscles de la face, en raison de leur usage. L'un est l'*élévateur* de l'aile du nez et de la lèvre supérieure (grand sus-maxillo-labial, Ch.); l'autre est l'*élévateur* propre de la lèvre supérieure (moyen sus-maxillo-labial, Ch.).

Elévation, s. f. *elevatio*; se dit en pathologie de l'état du pouls qui est plus fort, plus animé, comparativement à son état antérieur.

Elévatoire, s. m. *elevatorium*; instrument de chirurgie; espèce de levier dont on se sert pour relever les os quand ils ont été déprimés.

Elevure, s. f. nom vulgaire des exanthèmes qui s'élèvent au-dessus du niveau de la peau: c'est la même chose qu'*efflorescence*.

Elixation, s. f. *elixatio*, du verbe latin *elixare*, cuire, faire bouillir dans l'eau: on s'est quelquefois servi de ce terme comme synonyme de *décoction*.

Elixir, s. m. *elixir*, dérivé, suivant Lémeri, d'ἑλκω, j'extrais, ou du verbe ἀλέξω, je porte des secours; et suivant James, de l'arabe *al-ecsir* ou *al-eksir*, qui signifie *chimie*; comme pour indiquer que le médicament appelé *élixir* est préparé chimiquement; et en effet, ce médicament est une dissolution de plusieurs substances dans l'alcool; c'est une teinture alcoolique composée. Tels sont, 1° l'*élixir de propriété* inventé par Paracelse, qui contient de l'aloès, de la myrrhe et du safran; il est stimulant et tonique à petite dose, et purgatif à une dose un peu forte; 2° l'*élixir de longue vie*, qui diffère peu du précédent; 3° l'*élixir stomachique*, qui contient diverses substances stimulantes, et qu'on emploie pour exciter les fonctions digestives.

Elixiviation. *Voy.* Lixiviation.

Ellébore, s. m. ἐλλέϐορος. On donne ce nom à deux plantes qui appartiennent à des genres différens; l'une est l'ellébore noir, *elleborus niger*, L.; l'autre, l'ellébore blanc, *veratrum album*, L. Les racines de ces deux plantes sont de violens drastiques, dont les anciens faisoient un grand usage, surtout dans les affections maniaques.

Elléborine, s. f. *serapias latifolia*, L. Plante aujourd'hui inusitée.

Elléborisme, s. f. *elleborismus*; méthode de traitement des maladies par l'ellébore. Elle faisoit un des points capitaux de la thérapeutique des anciens. L'elléborisme comprenoit non-seulement le choix, la préparation et l'administration de l'ellébore, mais encore les précautions et remèdes préliminaires propres à seconder son action et à prévenir les effets pernicieux qu'elle pouvoit occasionner.

Elode, adj. *elodes*, ἑλώδης. Les anciens désignoient par ce mot, dérivé de ἕλος, marais, lieu humide, une espèce de fièvre continue, putride, très-grave, qui, dès le début, est accompagnée de sueurs continuelles qui dessèchent le malade et l'épuisent. Le septième malade des épidémies d'Hippocrate, liv. 1, sect. 3, en offre un exemple.

Elongation, s. f. *elongatio*, du verbe latin *elongare*, allonger, étendre; luxation imparfaite dans laquelle les ligamens d'une articulation sont distendus et le membre allongé, sans que le déboîtement soit parfait.

Elutriation, s. f. *elutriatio*, du verbe *elutriare*, verser d'un vase dans un autre; synonyme de décantation.

Elytre ou Elitre, s. m. *elytrum*, du grec ἔλυτρον, gaîne, enveloppe; étui dur et coriace qui recouvre les ailes des insectes coléoptères.

Elytrocèle, s. f. *elytrocele*, du grec ἔλυτρον, enveloppe, et de κηλη, tumeur; hernie vaginale selon Vogel.

Elytroïde, adj. *elytroides*, du grec ἔλυτρον, enveloppe, gaîne, et d'εἶδος, forme, ressemblance; nom qu'on donne à la tunique vaginale des testicules, parce qu'elle ressemble à une gaîne.

Elytroptose, s. f. *elytroptosis*, du grec ἔλυτρον, enveloppe, et de πτῶσις, chute; renversement du vagin, selon Callisen.

Emaciation, s. f. *emaciatio*, du verbe *emaciare*, amaigrir. *Voy.* Amaigrissement.

Email des dents, s. m. *dentium nitor*; lame d'un blanc brillant qui couvre la partie osseuse des dents.

Emanation, s. f. *emanatio*, l'action d'émaner ou de tirer son origine; se dit de la lumière qui vient du soleil, des odeurs qui s'exhalent des corps, des miasmes contagieux qui sortent des marais et des substances en putréfaction.

Emasculer, v. a. *emasculare*, de *masculus*, mâle, et de la préposition *è*, hors; rendre eunuque, ôter à un mâle les parties de la génération: d'où l'on a fait *émasculation* pour castration.

Embarras gastrique, s. m. *colluvies gastrica*; trouble de la digestion avec nausées, vomissement, diarrhée et colique. Cette affection se divise en deux espèces, qui sont l'*embarras stomacal* et l'*embarras intestinal*. Le premier a pour caractères une céphalalgie plus ou moins violente, la perte de l'appétit, l'amertume de la bouche, l'enduit jaunâtre ou blanchâtre de la langue, les nausées, la sensibilité de l'épigastre. Le second se reconnoît à des lassitudes spontanées, à des éructations, à des flatuosités, à des borborygmes, à la tension de l'abdomen, à des douleurs vagues dans les cuisses et les jambes, surtout aux genoux.

Embarrure, s. f. *engissoma*, du grec ἐγγὺς, proche, ou du verbe ἐγγιζω, je m'approche; espèce de fracture du crâne dans laquelle une esquille passe sous l'os sain, et s'approche de la duremère qu'elle comprime.

Embaumement, s. m. *balsamatio*, *conditura cadaverum*; l'action d'embaumer ou de remplir un cadavre d'aromates pour en empêcher la corruption.

Emboîture, s. f. *ossium commissura*; se dit de deux os quand l'éminence de l'un s'engage dans la cavité de l'autre.

Embonpoint, s. m. *bona corporis habitudo*. Nom qu'on donne à l'état de pleine santé. — *Embonpoint excessif*. *Voyez* Corpulence, Obésité.

Embrocation, s. f. *embrocatio*, *embregma*, *impluvium*, du verbe grec ἐμβρέχω, j'arrose, synonyme de *fomentation*; se dit spécialement des fomentations huileuses.

Embryographie, s. f. *embryographia*, du grec ἔμβρυον, embryon; et de γραφη, description; partie de l'anatomie qui a pour objet la description du fœtus.

Embryologie, s. f. *embryologia*, du grec ἔμβρυον, embryon, et de λόγος, discours; traité sur le fœtus.

Embryon, s. m. ἔμβρυον des Grecs, d'ἐν, dans, et de βρύω, je crois, je pullule; germe fécondé qui commence à se développer dans le sein de la mère. — En botanique, le rudiment d'une nouvelle plante semblable à celle dont il provient. Césalpin, qui s'en occupa le premier en 1783, le nomma *cor seminis*; de là le mot latin *corculum*, par lequel on désigna l'*embryon* depuis Morison jusqu'à de Jussieu inclusivement. Goertner lui substitua le mot *embryo*: on l'appelle aussi *plantula*.

Embryothlaste, s. m. d'ἔμβρυον, l'embryon, le fœtus, et de θλάω, je brise, je romps; instrument qui sert à rompre les os du fœtus, pour faciliter son extraction dans les accouchemens laborieux.

Embryotomie, s. f. *embryotomia*, du grec ἔμβρυον, embryon, et de τέμνω, je coupe; dissection du fœtus; opération par laquelle on coupe l'enfant mort dans la matrice.

Embryulkie, s. f. *embryulkia*, du grec ἔμβρυον, embryon, et d'ἕλκω, je tire; opération par laquelle on tire un enfant de la matrice avec des instrumens, par exemple, dans les accouchemens laborieux.

Emeraude (aigue-marine, béril), *smaragdus*, du grec σμάραγδος; pierre précieuse verte, d'où M. Vauquelin a retiré le chrôme et la glucine. On lui a attribué des propriétés toniques et corroborantes qu'elle n'a pas. Inusitée.

Emeril, s. m. *smyris* des pharmaciens, σμίρις des Grecs, du verbe σμάειν, qui signifie *nettoyer*, parce qu'on se sert de cette substance pour polir. C'est une pierre dure qui constitue le fer

oxydé, quartzifère de M. Haüy. Réduit en poudre, on l'emploie dans les arts pour user le diamant, les autres pierres précieuses, etc. Galien le recommandoit contre le relâchement des gencives et pour raffermir les dents. Inusité.

ÉMÉTIQUE, s. m. et adj. *emeticus*, du verbe grec ἐμέω, je vomis; médicament qui provoque le vomissement: c'est la même chose que vomitif. Le tartrate de potasse et d'antimoine et l'ipecacuanha sont les meilleurs émétiques. *Voyez* ces mots. — Souvent aussi on désigne par le mot *émétique* seulement le tartrate de potasse et d'antimoine.

EMÉTO-CATHARTIQUE, s. m. et adj. *emeto-catharticus*, du grec ἔμετος, vomissement, et de καθαρτικὸς, purgatif; remède qui excite le vomissement et les selles, qui purge par haut et par bas.

EMÉTOLOGIE, s. f. *emetologia*, du grec ἔμετος, vomissement, et de λόγος, discours; traité sur le vomissement et sur les vomitifs.

EMISSAIRE, s. m. *emissarium*; conduit, canal qui évacue une humeur quelconque. Peu usité: on dit plutôt *émonctoire*.

EMISSION, s. f. *emissio*; action par laquelle une chose est poussée au dehors: *émission* de l'urine, du sperme, etc.

EMMÉNAGOGUE, s. m. et adj. *emmenagogus*, du grec ἔμμηνα, menstrues, règles, qui a pour racine μὴν, mois, et d'ἄγω, je conduis, je pousse; remèdes qui provoquent les règles.

EMMÉNAGOLOGIE, s. f. *emmenagologia*; dissertation ou traité sur les emménagogues.

EMMÉNOLOGIE, s. f. *emmenologia*, du grec ἔμμηνα, règles, menstrues, et de λόγος, discours; traité sur les règles ou sur la menstruation.

EMMIELURE, s. f. se dit en hippiatrique d'un topique onguentacé qu'on applique sur le pied d'un cheval pour adoucir et détendre la corne: de la filasse trempée dans l'eau simple et souvent humectée produit le même effet. Les vétérinaires composent une très-grande quantité d'emmielures plus ou moins chargées: elles sont toutes inutiles.

EMOLLIENT, ENTE, s. m. et adj. *emolliens*, du verbe latin *emollire*, amollir; *malthodes*, *malthacodes*, de μαλθόω, j'amollis; se dit des remèdes qui relâchent et ramollissent les parties trop tendues. Telles sont les substances mucilagineuses et les huiles grasses non âcres.

EMONCTOIRE, s. m. *emunctorium*, du verbe latin *emungere*, moucher, tirer dehors; canal, conduit; en général organe destiné à évacuer les humeurs superflues. Les reins et la vessie sont les *émonctoires* de l'urine. Les anciens appeloient les narines l'*émonctoire* du cerveau.

EMOUSSER, v. a. *hebetare*, ôter la pointe, le tranchant; au figuré, ôter la vivacité de l'esprit, des sens: le tact *émoussé*.

EMPASME, s. m. *empasma*, du verbe ἐμπάσσω, je répands; poudre parfumée qu'on répand sur le corps pour en chasser la mauvaise odeur ou pour en absorber la sueur.

EMPATEMENT, s. m. Nom que les chirurgiens donnent aux engorgemens non inflammatoires qui reçoivent plus ou moins l'impression des doigts, et tiennent par conséquent de l'œdème.

EMPHRACTIQUE, s. m. et adj. *emphracticus*, du verbe grec ἐμφράττω, j'obstrue; substance qui bouche les pores. On donne quelquefois ce nom aux topiques, plus ordinairement connus sous la dénomination d'*emplastiques*. *Voyez* ce mot.

EMPHRAXIE, s. f. *emphraxis*, du grec ἐμφράττω, j'obstrue; obstruction. *Voy.* STÉNOCHORIE et THLIPSIE.

EMPHYSÈME, s. m. *emphysema, tumor flatulentus*, du verbe grec ἐμφύσαω, je souffle dedans, j'enfle en soufflant; toute tumeur blanche, luisante, élastique, indolente, causée par l'introduction de l'air dans le tissu cellulaire; bouffissure semblable à celle des animaux qu'on souffle après les avoir égorgés. L'*emphysème* diffère de l'*œdème* en ce qu'il ne conserve point l'impression du doigt. L'*emphysème* est *universel* lorsque tout le tissu cellulaire sous-cutané est gonflé par l'air. L'*emphysème partiel* a reçu différens noms: si le ventre seul contient de l'air qui distende ses parois, c'est une *tympanite*; si l'air a pénétré dans le scrotum, c'est un *pneumatocèle*; s'il est dans l'ombilic, c'est un *pneumatomphale*.

EMPIRIQUE, s. m. et adj. *empiricus*, du grec ἐμπειρία, expérience. Dans sa véritable acception, ce mot signifie un médecin qui ne suit que l'expérience sans adopter aucune théorie. Les *empiriques* ont formé une secte opposée à

celle des dogmatiques. Sérapion en fut le chef. On le dit aussi aujourd'hui des charlatans.

Empirisme, s. m. du grec ἐμπειρία, expérience; médecine fondée sur l'expérience.

Emplastique, s. m. et adj. *emplasticus*, du verbe grec ἐμπλάττω, j'enduis, j'obstrue; se dit des remèdes topiques qui s'attachent aux parties sur lesquelles on les applique à la manière des emplâtres.

Emplatre, s. m. *emplastrum*, du verbe grec ἐμπλαττω, j'enduis; médicament externe, plus solide qu'un onguent, glutineux, composé d'un corps gras, de cire et de diverses autres substances, telles que des gommes, des résines, des oxydes métalliques. On étend les emplâtres sur un morceau de peau ou de toile, et on les applique spécialement sur des tumeurs pour les ramollir, les résoudre ou les stimuler.

Empoisonnement, s. m. *veneficium*, φαρμάκεια; action d'empoisonner. — Les signes des empoisonnemens présentent tant d'analogie avec ceux de diverses maladies, qu'on ne peut assurer la réalité d'un empoisonnement qu'après avoir reconnu des traces du poison, soit dans les matières évacuées, soit dans l'intérieur des organes.

Empoisonner, v. a. *veneficio afficere*, φαρμακευειν; faire agir une substance vénéneuse sur l'économie animale, à dose supposée suffisante pour déterminer la mort.

Empore, s. m. *emporium*, du grec ἐμποριον, marché, dépôt; nom que les anciens physiologistes donnoient à un réservoir qu'ils supposoient destiné à recevoir les esprits animaux filtrés par la pulpe médullaire de toute la substance cendrée du cerveau.

Empreinte, s. f. *impressio*; nom de l'endroit des os où s'insèrent les muscles et les ligamens.

Emprosthotonos, s. m. mot grec composé d'ἐμπροσθεν, en devant, et de τόνος, tension; tétanos ou contraction spasmodique dans laquelle le corps est courbé antérieurement.

Empsycose, s. f. *empsycosis*, ἐμψυχια, du verbe grec ἐμψυχόω, j'anime, je vivifie; l'action d'animer ou l'union de l'ame avec le corps.

Emptoïque, adj. *èmptoïcus*, du grec ἐμπτυω, je crache; nom qu'on donne à ceux qui crachent du sang. *Voy.* Hémoptysie.

Empyème, s. m. *empyema*, de la particule grecque ἐν, dans, et de πυον, pus, sang corrompu; amas ou collection de pus dans une cavité quelconque du corps, particulièrement dans la poitrine; — opération de l'*empyème*, celle par laquelle on fait une ouverture aux parois de la poitrine, pour donner issue au pus, au sang ou à tout autre liquide epanché dans sa cavité.

Empyocèle, s. f. *empyocele*, d'ἐν, dans, de πυον, pus, et de κήλη, tumeur, hernie; abcès dans le scrotum ou dans les testicules; espèce de fausse hernie.

Empyomphale, s. f. *empyomphalus*, d'ἐν, dans, de πυον, pus, et d'ομφαλὸς, ombilic ou nombril; espèce de hernie ombilicale qui contient du pus.

Empyrée. *Voyez* Oxygène.

Empyreumatique, adj. qui participe de l'empyreume; telle est l'huile qui se forme par l'action du feu sur les substances organiques. Les huiles empyreumatiques sont excitantes, et ont sur le système nerveux une action qui est souvent sédative.

Empyreume, s. m. *empyreuma*, du verbe ἐμπυρόω, je brûle, dont la racine est πῦρ, feu; qualités particulières que contractent les produits volatils des substances organiques exposées à l'action d'un feu violent, sans l'intermède de l'eau. Ces qualités consistent spécialement dans une odeur de brûlé et une saveur âcre; elles dépendent d'une huile brûlée qui se forme dans toute substance végétale ou animale soumise à une température élevée.

Emulgent, ente, adj. *emulgens*, du latin *emulgere*, traire, épuiser à force de tirer; se dit en anatomie des vaisseaux qui aboutissent aux reins, artère ou veine *émulgente*. *Voyez* Rénal.

Emulsif, ive, adj. *emulsivus*, du verbe *emulgere*, tirer, traire; se dit des semences qui fournissent de l'huile par expression.

Émulsion, s. f. *emulsio*, du verbe *emulgere*, traire, tirer du lait. Les auteurs latins l'ont aussi désignée par le mot *amygdalatum*. Médicament liquide et lactiforme, qui est composé d'une huile fixe divisée et suspendue dans l'eau par l'intermède d'un mucilage. On fait les *émulsions* en broyant les semences émulsives dans un mortier de marbre, les triturant ensuite avec de l'eau, et passant le liquide à travers un linge.

Enarthrose, s. f. *enarthrosis*, *inarticulatio*, de la particule ἐν, dans, et d'ἄρθρωσις, articulation ; genre d'articulation dans laquelle la tête d'un os est reçue dans la cavité profonde d'un autre, et y exécute des mouvemens en tout sens : telle est l'articulation du fémur avec l'os innominé ou coxal.

Encanthis, s. m. de la particule ἐν, dans, et de κανθὸς, angle de l'œil ; excroissance de chair ou tubercule qui vient au grand angle de l'œil.

Encastelure, s. f. *talorum contractio* ; nom que les hippiatres donnent à une maladie qui attaque les pieds des chevaux fins et de taille légère ; elle consiste dans un rétrécissement extrême des talons près de la fente de la fourchette. Ce défaut est cause que les parties molles situées entre l'ongle et le petit pied sont comprimées, et tellement pincées, qu'il y survient une douleur très-vive qui fait boiter l'animal, et peut y entraîner l'inflammation, la suppuration et d'autres accidens non moins dangereux.

Encaume, s. m. *encauma*, du grec ἔγκαυμα, qui dérive d'ἐγκαύω, je brûle ; ulcère brûlant qui a son siége à la cornée transparente.

Encavure, s. f. *argema*, ἄργεμα, ulcère de la cornée, d'où résulte une excavation de cette membrane. *Voyez* Argéma.

Encens, s. m. *thus* ; nom vulgaire de la résine appelée, en matière médicale, *oliban*. — On nomme aussi *encens* la composition que l'on brûle comme parfum, et dans laquelle on fait entrer de l'oliban.

Encéphale, s. m. *encephalum*, d'ἐν, dans, et de κεφαλὴ, tête ; l'organe cérébral, c'est-à-dire le cerveau et le cervelet, ainsi appelé parce qu'il est dans la tête. — Adj. se dit de certains vers qui s'engendrent dans la tête.

Encéphalique, adj. *encephalicus*, d'ἐν, dans, et de κεφαλὴ, tête, qui est dans la tête ; organe *encéphalique*.

Encéphalite, s. f. *encephalitis*, d'ἐν, dans, et de κεφαλη, la tête ; inflammation du cerveau. *V.* Phrénésie.

Encéphalocèle, s. f. *encephalocele*, du grec ἐγκέφαλος, le cerveau, et de κήλη, hernie ; hernie du cerveau.

Enchevêtrure, s. f. C'est une plaie que le cheval se fait au paturon, et quelquefois plus haut, avec sa longe ou sa barre. Quelquefois cette plaie ne froisse que la peau ; d'autres fois elle pénètre jusqu'aux tendons.

Enchifrènement, s. m. *coryza*, *gravedo*, *gravitudo* ; catarrhe de la muqueuse nasale. *Voyez* Coryza.

Enchymose, s. f. *enchymosis*, *enchymoma*, du verbe grec ἐγχέω, je verse dedans, composé d'ἐν, dans, et de χέω, je verse ; effusion soudaine du sang dans les vaisseaux cutanés, comme dans la colère, la joie, la honte.

Enclavé, ée, adj. *inclusus*, *insertus*, *inhærens* ; se dit de la tête du fœtus, lorsque, dans les efforts de l'accouchement, elle est retenue entre les os qui forment le détroit supérieur.

Enclavement, s. m. *inclusio*, *adhæsio* ; accident par lequel la tête d'un fœtus est enclavée au détroit supérieur sans pouvoir ni remonter ni descendre.

Enclouure, s. f. *clavus in equi pedem infixus* ; terme par lequel les hippiatres désignent une plaie faite au pied d'un cheval, lorsque le maréchal, au lieu de faire traverser la corne du pied aux clous qui doivent tenir le fer, les enfonce dans la chair vive : le boitement de l'animal en est le résultat.

Enclume, s. f. *incus* ; nom que les anatomistes donnent à un des osselets de l'oreille interne, à cause de sa ressemblance avec une enclume, ou à cause des impressions qu'il reçoit d'un autre osselet qu'ils appellent le *marteau*.

Encolure, s. f. *colli species*. Ce mot ne se dit que de la figure du col du cheval. *Voy.* Col ou Cou.

Endémique, adj. *endemius*, *vernaculus*, en grec ἐνδήμος, domestique, d'ἐν, dans, et de δῆμος, peuple ; se dit en pathologie des maladies particulières à certains pays, à certains peuples, comme le scorbut dans les contrées maritimes, humides et froides, les fièvres intermittentes dans les endroits marécageux.

Endogènes, s. m. de ἔνδον, dedans, et de γεναω, j'engendre. M. Decandolle appelle ainsi les végétaux dans lesquels les vaisseaux, au lieu d'être concentriques autour d'un étui cellulaire, comme dans les *exogènes*, sont comme épars dans toute la tige, et disposés de manière que les plus anciens ou les plus durs sont à l'extérieur, et que l'accroissement principal de la tige a lieu par le centre : c'est ce qu'on observe dans les palmiers. Cette classe de végétaux constitue les *endorrhizes* de M. Richard.

Endorrhizes. M. Richard donne ce nom aux végétaux que M. Decandolle appelle *endogènes*. *Voy.* ce mot.

Endormie, s. f. Nom vulgaire d'une plante du genre *datura*, plus connue sous les noms de *pomme épineuse* et de *stramoine*. C'est le *datura stramonium*, L. *Voy.* Datura.

Endrôme, s. f. *endromis*, du grec ἐνδρομις; espèce de vêtement garni de poil. C'étoit une robe de bain que les Romains tiroient des Gaules : elle étoit faite de poils longs et hérissés, et avoit entre autres avantages celui de ne pas plaquer contre la peau. Elle étoit principalement d'usage dans les bains et dans les lieux d'exercice.

Enduit, s. m. Se dit, en pathologie, d'une couche de matière sécrétée et plus ou moins altérée qui revêt la surface de certains organes dans les maladies, et surtout les diverses parties de la bouche, dans les fièvres : tels sont l'enduit muqueux jaunâtre, blanchâtre de la langue dans les fièvres bilieuses et muqueuses, l'enduit fuligineux de la langue, des dents, des lèvres dans les fièvres putrides.

Endurcissement du tissu cellulaire, *induratio telæ cellularis*; maladie des nouveau-nés qui consiste dans le refroidissement et la dureté très-grande d'une portion ou de tout l'extérieur du corps, laquelle ne cède point à la pression du doigt.

Enéorème, s. m. *enæorema*, *sublimamenta*, *nubecula suspensa*, du verbe αιωρέω, ou ἀναιρέω, je suspends, j'élève en haut; substance légère qui nage ou flotte au milieu de l'urine, semblable à une toile d'araignée. *Voy.* Urine.

Energie, s. f. *energia*, du grec ἔργον, ouvrage, travail; force, vertu efficiente : *énergie musculaire*.

Enervation, s. f. *enervatio*, du verbe *enervare*, affoiblir, efféminer, amollir; débilitation, foiblesse, découragement.

Enerver, v. a. *enervare*; opération pratiquée par les maréchaux de la campagne, par laquelle ils prétendent rendre le bout du nez du cheval plus fin et plus agréable. Elle se fait en coupant et en enlevant le tendon des muscles releveurs de la lèvre supérieure, en les mettant à découvert par une incision faite à la peau, en les détachant ensuite avec la corne de chamois, et en les coupant transversalement avec l'instrument tranchant. Un hippiatre instruit ne sauroit approuver cette opération, parce qu'elle tend à rendre la lèvre supérieure paralytique.

Enfance, s. f. *infantia*, de la préposition *in* mise pour la négative *non*, et du verbe *fari*, parler; comme si l'on disoit l'*âge où l'on ne parle pas*; νηπιοτης des Grecs. On donne le nom d'*enfance* au premier âge de la vie, depuis la naissance jusqu'à la puberté. M. Hallé distingue la *première enfance*, *infantia*, qui s'étend de la naissance à la septième année; et la *deuxième enfance*, *pueritia*, qui s'étend de cette époque jusqu'à la puberté.

Enfant, s. m. *infans*, νηπιος; nom qu'on donne à l'homme qui vient de naître jusqu'à ce qu'il devienne pubère.

Enfantement, s. m. *partus*, *puerperium*; l'action de mettre au monde un enfant. *Voy.* Accouchement.

Enflure, s. f. *inflatio*, *tumefactio*; bouffissure, gonflement, tumeur. — Les vétérinaires se servent de ce mot pour désigner plusieurs espèces de gonflemens qui surviennent aux extrémités ou membres du cheval. Ces gonflemens ont reçu les noms particuliers de *capelet*, de *vessigon*, de *jardon*, d'*éparvin*, de *courbe*, de *forme*, de *javart*, d'*eau*, de *porreau*, de *crevasse*, de *mule traversière*, de *loupe* et de *crapaudine*. *Voy.* ces mots.

Engaînant, ante, adj. *vaginans*; se dit des feuilles dont la base embrasse la tige : Bot.

Engaîné, ée, adj. *invaginatus*; se dit des tiges enveloppées de membranes : Bot.

Engastriloque, adj. d'ἐν, dans, de γαστὴρ, ventre, et du verbe *loqui*, parler; nom de ceux qui parlent sans ouvrir la bouche, de manière que le son de la parole semble retentir dans le ventre.

Engastrimandre, s. m.; synonyme d'*engastrimythe* ou *ventriloque*.

Engastrimysme, s. m. *engastrimysmus*, du grec εγγαστριμυθος, engastrimythe ou ventriloque; l'action de parler comme si les sons venoient de l'estomac. *Voyez* Ventriloque.

Engastrimythe, adj. *engastrimythus*, de la préposition ἐν, dans, de γαστὴρ, ventre, et de μῦθος, parole, discours; qui rend des sons de l'estomac, indépendamment des organes de la voix. *Voyez* Ventriloque.

Engelure, s. f. *pernio*, *bugantia*; *erythema pernio* de Sauvages; *erythema*

à frigore de Cullen : gonflement inflammatoire des pieds et des mains ; espèce d'érysipèle phlegmoneux occasionné par le froid, très-commun chez les enfans, chez les jeunes-gens d'une foible constitution, et chez les femmes ; très-rare chez les gens robustes, les adultes et les vieillards ; dont les variations subites de l'air accélèrent le développement ; qui arrive plus promptement chez ceux qui approchent trop près du feu leurs mains engourdies par le froid ; qui dégénère souvent en ulcère atonique, d'un aspect grisâtre, très-douloureux ; maladie qu'on prévient en habituant les extrémités au froid, et qu'on combat avec des lotions toniques, des fomentations sédatives et résolutives, des cataplasmes émolliens presque froids. Le mot français *engelure* dérive de *gelu*, gelée ; celui de *pernio* vient, dit-on, de *pernicies*, ruine, dommage, à cause des vives douleurs que les *engelures* causent, en intéressant principalement la peau ; ou de *perone*, le péroné, un des os de la jambe, parce que c'est à son extrémité ou au talon que les *engelures* viennent le plus souvent.

Engissome, s. m. *engissoma*, du grec εγγισωμα, qui vient du verbe εγγιζω, je m'approche. *V.* Embarrure.

Engorgement, s. m. *ingurgitatio* ; se dit en médecine des embarras qui se forment dans les vaisseaux du corps humain par des fluides trop abondans ou trop épais pour y couler avec facilité.

Engouement, s. m. *obstructio, inertia ex plenitudine*. Ce mot se dit en général de toute cavité obstruée ou qui ne peut se vider, parce qu'elle est trop pleine. C'est ainsi que l'estomac est dans l'*engouement* chez les personnes qui ont trop mangé. On dit aussi qu'une hernie est étranglée par *engouement*, lorsque les matières fécales ou alimentaires se sont accumulées dans la portion d'intestins que contient le sac herniaire, de manière qu'elles ne peuvent remonter contre leur propre poids, et s'échapper par leur issue naturelle.

Engouer (s'), v. r. *ingurgitari* ; se boucher par l'accumulation de quelque substance.

Engourdissement, s. m. *torpor, narcosis* ; affection d'une partie du corps où l'on sent une espèce de pesanteur et de difficulté à exercer les mouvemens.

Engrave. *Voyez* Aggrave.

Engrenure, s. f. *rotarum insertio, dentium articulatio* ; se dit, en mécanique d'une roue dont les dents entrent dans celle d'une autre ; en ostéologie, d'une espèce d'articulation dans laquelle plusieurs dents des os sont reçues dans autant de cavités.

Engrumeler (s'), v. r. *concrescere*, se mettre en grumeaux ; se dit du lait qui a perdu sa liquidité, et s'est épaissi au point de présenter un grand nombre de grumeaux formés par la matière caséeuse et la matière butyreuse réunies.

Engyscope, s. m. *engyscopium*, du grec εγγὺς, proche, et de σκοπεω, je regarde ; instrument d'optique qui sert à considérer les petits objets et à les grossir quand on les regarde de près ; espèce de microscope.

Enkysté, ée, adj. *cystide obductus*, d'εν, dans, et de κύστις, sac, vessie ; se dit, en pathologie, des tumeurs et des abcès renfermés dans un sac, ou enveloppés d'une membrane qu'on appelle *kyste* : tels sont l'athérôme, le méliceris, le stéatôme, etc.

Ennéandrie, s. f. *enneandria*, d'ἐννέα, neuf, et d'ἀνὴρ, gén ἀνδρὸς, mari ; neuvième classe du système de Linné, qui comprend toutes les plantes dont la fleur a neuf étamines.

Énodé ou Énoué, ée, adj. *enodis*, d'*è*, hors, et de *nodus*, nœud ; qui n'a point de nœuds : Botan.

Énormon. Ce mot, d'origine grecque, ενορμον, est employé par Hippocrate pour indiquer ce que des physiologistes modernes ont appelé *principe vital*, et d'autres l'*ensemble des propriétés vitales* : c'est l'archée de Vanhelmont, l'*impetum faciens* de Boerhaave, et l'âme des Stahliens.

Enrouement, s. m. *raucitas, raucedo* ; état de celui qui a la voix rauque.

Ens, s. m. mot latin qui signifie *être*, et par lequel Paracelse a désigné la puissance que certains êtres ont sur nos corps. Il parle de l'*ens dei*, de l'*ens astrorum*, de l'*ens naturale*, de l'*ens virtutis*, *morborum*, etc. — On a aussi désigné anciennement par le mot *ens* diverses préparations chimiques. — En alchimie, on a appelé *ens primum* une teinture qui devoit avoir la vertu de convertir un métal en un autre. Boyle a nommé *ens veneris* le produit de la sublimation de deux parties de sel ammoniac ou muriate d'ammoniaque, et d'une partie du résidu de la distillation du vitriol bleu ou sulfate de cuivre. Ce résidu est de l'oxyde de cuivre dont le muriate d'ammoniaque entraîne une pe-

tite portion en se sublimant. L'*ens veneris* de Boyle est donc du muriate d'ammoniaque et de cuivre. Ce sel triple a été préconisé dans le rachitisme. Il est dangereux et aujourd'hui inusité. — Enfin on a appelé *ens martis* le sel triple formé par la sublimation du muriate d'ammoniaque avec l'oxyde de fer. *V.* MURIATE D'AMMONIAQUE ET DE FER.

ENSAL, adj. On donnoit le nom de *cautère ensal*, dans la chirurgie ancienne, à une espèce de cautère actuel destiné à cautériser les lèvres. Inusité.

ENSIFORME, adj. *ensiformis*, d'*ensis*, épée, et de *forma*, forme; qui a la forme d'une épée; feuille *ensiforme*: Bot. — Quelques anatomistes ont appelé *cartilage ensiforme*, l'appendice xiphoïde.

ENTAILLE, s. f. *excisio*, *eccope*; plaie faite par un instrument tranchant qui a agi obliquement ou en dédolant.

ENTENDEMENT, s. m. *intellectus*; ensemble des facultés cérébrales, qu'on peut rapporter au jugement, à la mémoire et à l'imagination: on dit aussi *facultés de l'entendement*.

ENTÉRADÈNES, s. f. pl. *enteradenæ*, du grec ἔντερον, intestin, et de αδην, glande; nom des glandes intestinales.

ENTÉRADÉNOGRAPHIE, s. f. du grec ἔντερον, intestin, de αδην, glande, et de γράφη, description; description des glandes intestinales. On dit aussi *entéradénologie*.

ENTÉRANGIEMPHRAXIS, s. f. du grec ἔντέρον, intestin, d'αγχω, j'étrangle, et d'εμφρασσω, j'obstrue; obstruction des intestins, selon Plouquet.

ENTÉRITE, s. f. *enteritis*, du grec ἔντέρον, intestin; inflammation des intestins; phlegmasie de la membrane muqueuse qui tapisse le canal intestinal, produite par un irritant quelconque et accompagnée de douleur aiguë, d'envies fréquentes d'aller à la selle, de ténesmes, d'excrétions muqueuses, séreuses, sanguinolentes.

ENTÉROCÈLE, s. f. *enterocele*, *hernia intestinalis*, d'ἔντερον, intestin, et de κήλη, hernie; hernie intestinale.

ENTÉROCYSTOCÈLE, s. f. *enterocystocele*, d'ἔντερον, intestin, de κύστις, vessie, et de κήλη, tumeur; hernie de la vessie compliquée de la chute de l'intestin ou d'entérocèle.

ENTÉROÉPIPLOCÈLE, s. f. *enteroepiplocele*, du grec ἔντερον, intestin, d'ἐπίπλοον, épiploon, et de κήλη, hernie; hernie dans laquelle l'intestin et l'épiploon sont sortis ensemble.

ENTÉROÉPIPLOMPHALE, s. f. *enteroepiplomphalus*, d'ἔντερον, intestin, d'ἐπίπλοον, épiploon, et d'ὀμφαλὸς, nombril; hernie ombilicale où se trouvent l'intestin et l'épiploon.

ENTÉROGRAPHIE, s. f. *enterographia*, d'ἔντερον, intestin, et de γραφὴ, description; description anatomique des intestins.

ENTÉROHYDROCÈLE, s. f. *enterohydrocele*, d'ἔντερον, intestin, d'ὕδωρ, eau, et de κήλη, hernie; hydropisie du scrotum compliquée de la chute de l'intestin.

ENTÉROHYDROMPHALE, s. f. *enterohydromphalus*, d'ἔντερον, intestin, d'ὕδωρ, eau, et d'ὀμφαλὸς, nombril; hernie ombilicale causée par la sortie de l'intestin et par un amas de sérosité.

ENTÉROLOGIE, s. f. *enterologia*, du grec ἔντερον, intestin, et de λόγος, discours; traité sur les intestins.

ENTÉROMÉROCÈLE, s. f. *enteromerocele*, du grec ἔντερον, intestin, de μηρος, cuisse, et de κήλη, tumeur, hernie; hernie crurale.

ENTÉROMÉSENTÉRIQUE, adj. *enteromesentericus*, du grec ἔντερον, intestin, et de μεσεντεριον, mésentère; qui a rapport aux intestins et au mésentère. M. Petit, médecin de l'Hôtel-Dieu, a appelé récemment *fièvre entéro-mésentérique*, une fièvre aiguë qu'il regarde comme *sui generis*, et qui est caractérisée par un état inflammatoire des intestins et des glandes du mésentère.

ENTÉROMPHALE, s. f. *enteromphalus*, du grec ἔντερον, intestin, et d'ὀμφαλὸς, nombril, ombilic; hernie ombilicale formée par l'intestin seul.

ENTÉROPÉRISTOLE, s. f. *enteroperistole*; compression ou constriction d'une partie des intestins, soit dans la cavité abdominale, par quelque engorgement voisin, soit hors l'abdomen, dans une tumeur herniaire, par l'accumulation des matières fécales, des gaz, etc.; d'où résultent des vomissemens et l'absence d'évacuations alvines.

ENTÉROPHLOGIE, s. f. *enterophlogia*, du grec ἔντερον, intestin, et de φλεγω, je brûle; inflammation des intestins.

ENTÉRORAPHÉ, s. f. *enteroraphe*, du grec ἔντερον, intestin, et de ῥαφὴ, suture, couture; suture des intestins.

ENTÉROSARCOCÈLE, s. f. *enterosarcocele*, du grec ἔντερον, intestin, de σάρξ, chair, et de κήλη, hernie; her-

pie de l'intestin avec excroissance de chair.

Entéroschéocèle, subst. f. *enteroscheocele*, du grec ἔντερον, intestin, d'ὄσχεον, le scrotum, et de κήλη, hernie; chute de l'intestin dans le scrotum.

Entérotomie, s. f. *enterotomia*, d'ἔντερον, intestin, et de τέμνω, je coupe, je dissèque; section des intestins.

Enthlasis, s. f. mot grec, du verbe ἐνθλάω, je brise, je contonds, j'écrase; dépression du crâne avec écrasement ou brisure des os.

Entité, s. f. *entitas*, du latin *ens*, être; ce qui constitue l'essence d'une chose.

Entomologie, s. f. *entomologia*, du grec ἔντομα, insectes, et de λόγος, discours; traité des insectes.

Entomostracés, s. m. pl. et adj. du grec ἔντομα, insectes, et d'ὄστρακον, test, coquille; nom qu'on donne à un ordre d'animaux crustacés, dont le corps mou est protégé le plus souvent par une ou deux plaques d'une substance cornée; leurs yeux sont immobiles et grands; ils ont des mandibules; ils ne portent jamais de palpe: tels sont les crabes, les écrevisses.

Entonnoir, s. m. *infundibulum*, instrument pour entonner les liqueurs; se dit en anatomie d'un conduit du cerveau; en chirurgie, d'un instrument pour conduire le cautère actuel sur l'os unguis; en botanique, des fleurs qui ont la forme d'un entonnoir. *Voy.* Infundibuliforme.

Entorse, s. f. *distorsio*, du verbe latin *intorquere*, tordre, tourner de travers; violente et subite extension d'une partie. Les chevaux et les autres animaux sont exposés aux entorses, comme l'homme; les symptômes de cet accident sont le boitement, la chaleur, le gonflement, l'inflammation des parties intéressées. Les causes des entorses dans le cheval sont toujours externes. On les comprend sous le nom de *mémarchure*.

Entrailles, s. f. pl. *viscera*, viscères; se dit spécialement des viscères renfermés dans la cavité abdominale.

Entrichome, s. m. *entrichoma*. On a quelquefois donné ce nom au cartilage tarse ou au bord des paupières où naissent les cils.

Entr'ouverture, s. f. C'est une disjonction du bras du cheval d'avec son corps, portée au plus haut degré. Ce n'est donc qu'un écart considérable. Alors le muscle commun à l'épaule et au bras est gonflé; le cheval fauche ou décrit un demi-cercle en marchant, et porte toujours la jambe malade en devant, quand il est en repos.

Entypose, s. f. *entyposis*, du grec εντυπωσις, empreinte; cavité articulaire de la tête de l'humérus.

Énucléation, s. f. *enucleatio*, du verbe latin *enucleare*, tirer l'amande ou le noyau d'un fruit.

Enule. *Voyez* Inule.

Enurésie, s. f. *enuresis*, du grec ενρεω, j'urine; écoulement involontaire d'urine, qui n'est sollicité par aucune irritation à la vessie, et qui arrive le plus souvent sans qu'on y pense.

Envergure, s. f. *alarum explicatio*, *expansio*; étendue des ailes d'un oiseau qui vole.

Envie, s. f. *nævus*; se dit de certaines marques que les enfans apportent en naissant, et que l'on attribue vulgairement à quelques desirs ardens de la femme pendant la grossesse, ou à quelque affection vive de l'imagination. Il y a des physiologistes qui les attribuent à quelques maladies cutanées; d'autres les regardent comme un effet de la bizarrerie de la nature et du hasard. — On donne aussi le nom d'*envies*, *reduviæ*, à de petits filets ou extrémités fibreuses, quelquefois douloureuses, qui se détachent de la peau autour des ongles. — Envies ou appétit dépravé, s. f. pl. *appetitus depravatus*, *pica et malacia*; état de dépravation dans l'appétit et les fonctions digestives qui fait que l'on desire manger les substances les plus grossières et souvent les moins nutritives, pour lesquelles même l'on a ordinairement une très-grande répugnance. Les filles chlorotiques ou mal réglées, et les femmes grosses y sont sujettes.

Éolipyle, s. m. *æolipyla*, du grec Αιολος, Éole, et de πύλη, porte, c'est-à-dire *porte d'Éole*. On donne ce nom à un instrument de physique qui consiste en une boule creuse de métal, terminée par un tuyau recourbé, fort étroit, qu'on remplit aux deux tiers d'un liquide, et qui, exposée à une forte chaleur, lance avec bruit et impétuosité une vapeur humide par l'extrémité du tuyau. Descartes et autres philosophes se sont servis de cet instrument pour expliquer la nature et l'origine des vents.

Épagogue, s. m. du grec επαγωγος, qui dérive du verbe επαγω, j'entraîne

ou j'assemble ; se dit de la réunion naturelle des chairs. Inusité.

Epanchement, s. m. *effusio* ; effusion ou extravasation d'un liquide dans quelque partie du corps qui n'est pas destinée à le contenir : tels sont les épanchemens de sang, soit à la suite d'une blessure ou d'une cause interne ; comme celui qui se forme dans la substance cérébrale et accompagne l'apoplexie. L'épanchement de sérosité dans le thorax constitue l'*hydrothorax*, et dans l'abdomen, l'*hydropisie ascite*.

Eparvin ou Epervin, s. m. *suffrago*. Nom que les vétérinaires donnent à l'éminence osseuse qui est à la partie latérale interne et supérieure de l'os du canon. Ils appellent aussi *éparvin* la tumeur ou l'exostose de cette éminence. La plupart des hippiatres en admettent trois espèces, savoir : l'*éparvin sec*, l'*éparvin de bœuf* et l'*éparvin calleux*. Ils appellent *éparvin sec* un mouvement convulsif et précipité de la jambe qui est attaquée. Ils donnent le nom d'*éparvin de bœuf* à une tumeur osseuse semblable à celle qui se trouve au jarret de ce quadrupède ; enfin ils désignent sous le nom d'*éparvin calleux*, la tumeur de la substance osseuse. Mais aujourd'hui on rejette les deux premières espèces d'éparvin, et on ne reconnoît que la troisième. Les causes de cette maladie dépendent de quelque vice du sang ou des humeurs. Elle peut être produite aussi par les coups, les chutes, les travaux et les exercices forcés, par les frottemens fréquens des os entre eux, par la manie de dresser les poulains trop jeunes, de les mettre souvent sur les hanches en les faisant manœuvrer, et de leur permettre de s'accoupler avec les jumens avant qu'ils soient assez forts pour se cabrer, sans inconvénient, sur les jambes de derrière.

Epaule, s. f. *scapula*, ὦμος ; partie la plus élevée du bras chez l'homme, et et de la jambe de devant chez les quadrupèdes.

Eperon, s. m. *calcar*, du verbe *calcare*, piquer ; prolongement postérieur de la base du calice ou de la corolle de certaines fleurs au-delà de son calice, d'où l'on a fait *éperonné*, *calcaratus*, pourvu d'un éperon : Bot.

Epervier, s. m. *accipiter*, genre d'oiseaux de la famille des faucons, ordre des *rapaces* ou *accipitres*. La chair de l'épervier jeune étoit recommandée anciennement contre l'épilepsie ; ses serres, pulvérisées, se donnoient comme absorbantes et astringentes. Ses excrémens passoient pour favoriser l'accouchement. Toutes ces substances sont aujourd'hui inusitées. — En chirurgie, on donne le nom d'*épervier* à un bandage dont on se sert pour les fractures et les plaies du nez : il est ainsi appelé parce qu'il imite par les circonvolutions de ses bandes, les tours que font les attaches du bonnet de l'épervier.

Ephèbe, s. m. *ephebus*, du grec ἐπὶ, dans, vers, et de ἥϐη, puberté, jeunesse ; nom d'un jeune homme arrivé à l'âge de puberté ou de quatorze ans.

Ephédrane, s. f. *ephedrana*, du grec ἐφεδρεύω, je m'assieds ; terme employé pour désigner les fesses. Inusité.

Ephélides, s. f. pl. *ephelides*, du grec ἐπὶ, sur, et d'ἥλιος, soleil ; taches cutanées, ainsi nommées parce qu'elles sont quelquefois produites par l'ardeur du soleil. Elles ne dépassent pas ordinairement le niveau de la peau ; sont de diverses couleurs, depuis le jaune safrané jusqu'au bleu noirâtre, et très-variables dans leur forme. M. Alibert en distingue trois espèces : 1° l'éphélide lentiforme, *ephelis lentigo*, vulgairement *tache de rousseur* ; 2° l'éphélide hépatique, *ephelis hepatica* ; 3° l'éphélide scorbutique, *ephelis scorbutica*.

Ephémère, adj. *diarius*, *ephemerus*, d'ἐπὶ, pendant, et d'ἡμέρα, jour ; se dit d'une fièvre tierce qui ne dure que vingt-quatre ou trente-six heures, et de tout ce qui n'a qu'une existence momentanée.

Ephialte, s. m. *ephialtes*, *incubus*, *epibole*, du verbe grec ἐφάλλομαι, je saute dessus (cauchemar, incube, asthme nocturne) ; maladie dans laquelle on se figure, en dormant, qu'on est accablé d'un poids énorme qui pèse sur la poitrine. *Voy*. Incube.

Ephidrose, s. f. *ephidrosis*, de la préposition ἐπὶ, sur, et d'ἱδρόω, je sue ; sueur abondante. Inusité.

Ephippion, s. m. *ephippium*, du grec ἐφίππιον, selle ; nom qu'on donne à la selle turcique de l'os sphénoïde. Inusité.

Ephode, s. m. *ephodus*, du grec ἐπὶ, sur, et de ὁδὸς, chemin ; nom qu'on donne aux conduits ou vaisseaux qui livrent passage aux matières excrémentitielles. Inusité.

Epi, s. m. *spica*, assemblage allongé de fleurs, etc., ou sessiles, ou courte-

ment pédicellées, attachées le long d'un axe commun, simple, ou non manifestement ramifié. — Espèce de bandage. *Voy.* Spica.

Epial, ale, adj. *epialus*, en grec ἠπιάλος, composé, selon Paul d'AEgine, d'ἤπιος, doux, et d'ἅλς, ἅλος, la mer; ou, suivant *Eustachi*, d'ἠπιώς, doucement, et d'ἀλεαίνειν, s'échauffer; se dit d'une espèce de fièvre qui, comme la mer, paroît calme et tranquille, mais devient redoutable quand elle est irritée; ou dans laquelle la chaleur n'est pas d'abord considérable, mais augmente par degrés. Le malade ressent en même temps des frissons vagues et irréguliers.

Epian. Mot qui, dans la langue des nègres, signifie une fraise. *Voy.* Frambæsia.

Epicarpe, s. m. *epicarpium*, d'ἐπὶ, sur, et de καρπὸς, poignet, le carpe; topique qu'on applique sur le poignet, sur le pouls: tels sont les emplâtres, les onguens, les cataplasmes fébrifuges composés d'ingrédiens âcres et pénétrans, par exemple, d'ail, d'oignon, d'ellébore, de camphre, de thériaque, de poivre, de drogues aromatiques. — En botanique, c'est le nom que M. Richard donne à la peau ou à la partie membraneuse qui entoure le fruit, et y représente l'épiderme. *V.* Péricarpe.

Epicaume, s. m. *epicauma*, d'ἐπὶ, sur, et de καίω, je brûle; ulcère qui se forme à la cornée transparente, vis-à-vis la pupille, et qui est souvent suivi de la sortie des humeurs de l'œil.

Epicérastique, s. m. et adj. *epicerasticus*, du verbe ἐπικεράννυμι, je tempère; se dit des remèdes qu'on croit propres à tempérer l'acrimonie des humeurs: tels sont les fruits doux, les racines de mauve, de guimauve, les feuilles de laitue, les semences de lin, de pavot et autres substances adoucissantes.

Epichole, adj. *epicholus*, du grec ἐπὶ, dans, et de χολη, bile; qui est bilieux. Inusité.

Epichorde, s. m. *epichordis*, du grec ἐπὶ, dans, et de χορδη, corde, intestin; c'est le nom que des physiologistes ont donné au mésentère. Inusité.

Epicolique (*région*), *regio epicolica*. Glisson a donné ce nom à la région de la surface abdominale qui répond aux différentes parties du colon.

Epicondyle, s. m. *epicondylus*, d'ἐπὶ, sur, et de κονδυλος, condyle; apophyse de l'extrémité cubitale de l'humérus, ainsi appelée parce qu'elle est située au-dessus du condyle. Ch.

Epicondylo-cubital, s. m. *epicondylo-cubitalis*; nom du muscle petit anconé, ainsi appelé parce qu'il est étendu entre le condyle externe de l'humérus et la partie supérieure du cubitus. Ch.

Epicondylo-radial, s. m. *epicondylo-radialis*; nom du muscle court supinateur du bras, ainsi appelé parce qu'il s'étend entre le condyle externe de l'humérus et le tiers supérieur du radius qu'il embrasse. Ch.

Epicondylo-sus-métacarpien, s. m. *epicondylo-suprà-metacarpianus*; nom du muscle second radial externe, ainsi appelé parce qu'il est étendu entre le condyle externe de l'humérus et la face externe de l'extrémité supérieure du troisième os du métacarpe. Ch.

Epicondylo-sus-phalangettien commun, s. m. *epicondylo-suprà-phalangettianus communis*; nom du muscle extenseur commun des doigts, ainsi appelé parce qu'il s'étend depuis le condyle externe de l'humérus jusqu'aux secondes et troisièmes phalanges des doigts qui suivent le pouce. Ch.

Epicondylo-sus-phalangettien du petit doigt, s. m. *epicondylo-suprà-phalangettianus minimi digiti*; nom du muscle extenseur propre du petit doigt, ainsi appelé parce qu'il s'étend depuis le condyle externe de l'humérus jusqu'aux deux dernières phalanges du petit doigt. Ch.

Epicrane, s. m. *epicranium*, d'ἐπὶ, sur ou auprès, et de κρανίον, crâne; ce qui recouvre le crâne. On a donné ce nom au muscle occipito-frontal. Blancardi remarque qu'on doit plutôt désigner par ce mot l'aponévrose qui appartient au muscle frontal et au muscle occipital et qui couvre le crâne. L'épicrâne seroit ainsi distingué du péricrâne. — Portal comprend sous le nom de *muscle épicrâne* non-seulement les corps charnus antérieurs et postérieurs de l'occipito-frontal, mais aussi le pyramidal du nez et les auriculaires antérieurs et supérieurs.

Epicrase, s. f. *epicrasis*, du verbe ἐπικεράννυμι, je tempère; amélioration des humeurs. On appelle cure par épicrase, *per epicrasin*, celle qu'on fait avec des remèdes tempérans.

Epicrise, s. f. *epicrisis*, du verbe grec ἐπικρινω, je juge; jugement que l'on porte sur une maladie; ou en général application des principes que nous connoissons aux observations chimiques, afin d'en déduire l'origine, la marche et les effets des maladies.

Epidémie, s. f. *epidemia*, du grec ἐπὶ, sur, et de δῆμος, peuple; maladie qui attaque en même temps et dans le même lieu un grand nombre de personnes à la fois; elle dépend d'une cause commune ou générale qui survient accidentellement, comme de l'altération de l'air ou des alimens.

Epidémique, adj. *epidemicus*, *epidemius*; se dit des maladies qui attaquent en même temps beaucoup d'individus d'un même pays, dépendent d'une cause commune et générale, mais accidentelle, répandue dans l'air, et cessent avec cette cause. Elles diffèrent des *endémiques* en ce que celles-ci règnent constamment dans certains pays.

Epiderme, s. m. *epidermis*, *cuticula*, du grec ἐπὶ, sur, et de δερμα, peau; la surpeau; membrane ou pellicule fine, transparente, insensible, qui recouvre la peau de l'animal et les diverses parties des végétaux: c'est celle qu'on sépare de la peau du cadavre par la macération, ou qui s'élève sur le vivant par l'action des vésicatoires. *Voy.* Peau.

Epidèse, s. f. *epidesis*, du verbe grec ἐπιδεω, je lie, j'arrête; se dit en chirurgie de l'action d'arrêter le sang qui s'écoule d'une plaie. Inusité.

Epididyme, s. m. *epididymus*, du grec ἐπὶ, sur, et de δίδυμος, testicule; petit corps rond, vermiforme, de couleur grisâtre, couché le long de la partie supérieure du testicule. L'épididyme n'est autre chose qu'un conduit formé de la réunion de tous les vaisseaux séminifères repliés sur eux-mêmes après avoir traversé le corps d'Hygmor.

Epigastre, s. m. *epigastrium*, du grec ἐπὶ, sur, et de γαστὴρ, ventre; partie moyenne de la région épigastrique comprise entre les côtes asternales (fausses côtes) d'un côté, et celles du côté opposé.

Epigastrique, adj. *epigastricus*, d'ἐπὶ, sur, et de γαστὴρ, ventre; se dit de la région supérieure de l'abdomen ou bas-ventre, qui s'étend depuis l'appendice xiphoïde ou sternale jusqu'à deux travers de doigt au-dessus du nombril; elle se divise en trois parties: une moyenne qui porte le nom d'*épigastre*, et deux laterales qu'on appelle *hypochondres*.

Epigastrocèle, s. f. *epigastrocele*, du grec ἐπὶ, sur, de γαστηρ, l'estomac, et de κηλη, tumeur, hernie; hernie epigastrique.

Epigénésie, s. f. *epigenesis*, de la préposition ἐπὶ, sur, et de γείνομαι, je suis engendré; doctrine selon laquelle les corps organisés croissent par juxtaposition. — Se dit aussi en médecine de tout symptôme qui succède à un autre.

Epiginomènes, s. m. pl. et adj. *epiginomena*, du grec ἐπὶ, sur, et de γείνομαι, je suis engendré; se dit en pathologie des symptômes ou accidens qui succèdent à d'autres dans une maladie, et qui dépendent non de la maladie elle-même, mais de quelque erreur dans le régime. Par exemple, un homme dans le fort d'une fièvre ardente s'expose imprudemment à l'impression subite d'un air froid, et gagne une pleurésie ou une péripneumonie: ces deux maladies sont alors des *épiginomènes*, car elles dépendent non de la fièvre ardente, mais de l'imprudence du malade. *Voyez* Epiphénomènes.

Epiglotte, s. f. *epiglottis*, d'ἐπὶ, sur, et de γλωττὶς, la glotte; cartilage élastique en forme de feuille de lierre qui recouvre la glotte quand nous parlons ou que nous avalons.

Epiglottique, adj. *epiglotticus* (même étym.), qui a rapport à l'épiglotte. *Glande épiglottique:* on appelle ainsi un petit corps glanduleux, qui a aussi reçu le nom de *periglottis*, de *caro glandulosa* (Carpi): loge dans un espace triangulaire borné en arrière par l'épiglotte, en avant par la membrane thyroïdienne, en haut par la thyro-épiglottique, sur les côtés par des replis latéraux, il envoie des prolongemens dans les trous dont est percée l'épiglotte.

Epigloute, s. f. *epigloutus*, du grec ἐπὶ, sur, et de γλουτος, fesses; la région supérieure des fesses. Inusité.

Epigonate, s. f. *epigonas*, du grec ἐπὶ, sur, et de γονυ, le genou; nom donné par quelques anatomistes à la rotule. Inusité.

Epigone, s. m. *epigonus*; nom d'un emplâtre vert, ainsi appelé à cause d'Epigone qui en fut l'inventeur. Inus.

Epigyne ou Epigynique, adj. *epigynus*, de la préposition ἐπὶ, sur, et

de γυνὴ, femme, épouse; se dit de la corolle et des étamines insérées sur l'ovaire, qui est alors infère.

Epilatoire, adj. synonyme de dépilatoire. *Voyez* ce mot.

Epilepsie, s. f. *epilepsis*, *epilepsia*, *prehensio*, *morbus caducus*, *m. sacer*, *m. comitialis*, *m. herculeus*, *m. magnus*, *m. major*, *m. interlunis*, en grec ἐπίληψις, ἐπίληψια, τὰ ἐπιλέπτικα, ἱερὴ νοσος, σεληναια νοσος, παιδικὴ νοσος; maladie nerveuse dont les accès consistent dans l'abolition subite des fonctions des sens et de l'entendement, accompagnée de convulsions. Le malade tombe tout à coup comme frappé de la foudre, se roule par terre, s'agite et se roidit; il grince des dents, se mord quelquefois la langue et les lèvres; l'œil est fixe, le visage rouge, gonflé, livide; la bouche pleine d'écume, la poitrine serrée et comme oppressée, la respiration gênée, stertoreuse; tous les membres sont agités de mouvemens convulsifs; il y a souvent des déjections involontaires. Après l'accès, stupeur et assoupissement, pesanteur de tête, accablement universel, grande lassitude, oubli de tout ce qui s'est passé. Les anciens ont donné à cette maladie le nom d'*épilepsie*, du verbe ἐπιλαμβανειν, saisir, parce qu'elle surprend et vient tout à coup. Celui de *morbus comitialis* vient du latin *comitia*, comices, assemblées qui avoient lieu à Rome dans le champ de Mars; parce qu'elles étoient dissoutes aussitôt que quelqu'un tomboit en épilepsie, pour éviter le malheur dont on croyoit que cet événement étoit le présage: aussi étoit-il défendu aux épileptiques d'assister à ces assemblées. Le nom de *maladie sacrée*, ou de *mal divin*, de *saint*, a été donné à l'épilepsie parce qu'on la croyoit envoyée de Dieu en punition de quelque crime. On l'appeloit *maladie herculéenne*, parce que, dit-on, Hercule y étoit sujet, ou parce qu'elle résiste avec force au traitement: *maladie lunatique* ou *maladie des lunatiques*, à cause du rapport qu'on croyoit exister entre les phases de la lune et les accès; *mal caduc*, de *cadere*, tomber, parce que les malades sont renversés par terre; *haut mal*, parce qu'il attaque la tête, la partie la plus élevée du tronc.

Epilepsie des enfans. *Voyez* Eclampsie.

Epileptique, s. m. et adj. *epilepticus*, qui tient de l'épilepsie, qui en est attaqué; se dit aussi des médicamens contre l'épilepsie.

Epillet, s. m. *spicula*, épi partiel de l'épi composé.

Epimane, s. m. *epimanes*, du grec ἐπιμανης, insensé, furieux; nom des insensés qui deviennent furieux dans leurs accès de folie. Inusité.

Epinard, s. m. *spinacia oleracea*, L.; plante annuelle de la diœcie pentandrie, L.; famille des arroches, J. Elle est émolliente et relâchante.

Epine, s. f. *spina*; se dit, en botanique, de productions dures et pointues qui font corps avec les parties sur lesquelles elles naissent. Elles diffèrent de l'*aiguillon*. *Voyez* ce mot. — En anatomie, de la suite des vertèbres qui règnent le long du dos; des éminences que présentent les bords antérieurs et postérieurs de l'os des iles. On dit aussi l'*épine* de l'omoplate, l'*épine* de l'os du palais, etc.; — en chimie, on donne le nom d'*épines*, au plur., au cuivre hérissé de pointes qui reste après le ressuage et la liquation.

Epine venteuse, s. f. *spina ventosa*. *Voy.* *Spina ventosa*.

Epine-vinette, *berberis vulgaris*, L.; plante de l'hexand. monogyn., L.; vinettiers, J., Desf. ♄. Europe. — Les baies sont fortement acides et par conséquent rafraîchissantes, mais peu usitées comme médicamens.

Epineux, euse, adj. *spinosus*; se dit, en histoire naturelle et en anatomie, de toute partie qui ressemble à une épine. — *Muscle sur-épineux*: c'est le petit sus-scapulo-trochitérien, Ch.; — *muscle sous-épineux*: c'est le grand sus-scapulo-trochitérien, Ch.

Epinière, adj. *spinalis*, qui appartient à l'épine du dos: *moelle épinière*, *artères épinières*.

Epinyctides, s. f. pl. *epinyctides*, du grec ἐπὶ, sur, vers, et de νὺξ, gén. νυκτὸς, nuit; pustules livides, noirâtres, rouges ou blanchâtres, ordinairement de la grosseur d'une fève, inflammatoires ou douloureuses, qui s'élèvent la nuit sur la peau, et qui, au rapport de Paul d'Ægine et d'Aëtius, causent alors plus de douleur que pendant le jour.

Epiparoxysme, s. m. paroxysme qui revient plus fréquemment que de coutume.

Epiphanie, s. f. *epiphania*, du grec ἐπὶ, sur, et de φαίνω, je parois; terme dont le médecin Théon se servoit pour désigner l'habitude extérieure du corps.

Epiphénomène, s. m. *epiphœnomenum*, du grec ἐπὶ, sur, et de φαινόμενον, phénomène; symptôme qui paroît quand la maladie est déclarée, et qui est comme surajouté à ceux qui en forment le caractère propre et spécifique.

Epiphore ou Epiphora, s. m. *epiphora*, larmoiement, d'ἐπιφέρω, j'apporte; écoulement continuel de larmes qui tombent sur les joues, au lieu de passer par les points lacrymaux, ceux-ci étant bouchés.

Epiphragme, s. m. *epiphragma*. On donne ce nom, en botanique, à une membrane transversale qui, dans les polytrics, part du péristome et ferme l'urne. Decandolle.

Epiphyse, s. f. *epiphysis*, d'ἐπὶ, sur, et de φύω, je nais; d'où ἐπιφύω, je croîs dessus; éminence unie au corps d'un os au moyen d'un cartilage, et qui, avec l'âge, se change en *apophyse* par les progrès de l'ossification. *Voyez* Apophyse.

Epiplérose, s. f. *epiplerosis*, d'ἐπὶ, particule augmentative, et de πλήρωσις, réplétion; sur-réplétion; réplétion excessive ou distension des vaisseaux du corps par une trop grande quantité d'humeurs.

Epiplocèle, s. f. *epiplocele*, d'ἐπίπλοον, l'épiploon, et de κήλη, hernie; hernie de l'épiploon; chute de l'épiploon dans l'aîne ou le scrotum.

Epiploïque, adj. *epiploicus*, qui appartient à l'épiploon.

Epiploïte, s. f. *epiploitis*; inflammation de l'épiploon, espèce de péritonite indéterminée.

Epiploentérocèle, s. f. *epiploenterocele*, du grec επιπλοον, l'épiploon, d'εντερον, l'intestin, et de κηλη, hernie; hernie de l'intestin et de l'épiploon à la fois.

Epiploméroсèle, s. f. *epiplomerocele*, du grec επιπλοον, l'épiploon, de μηρος, la cuisse, et de κηλη, hernie; nom qui désigne la hernie crurale de l'épiploon.

Epiplomphale ou Epiploomphale, s. f. *epiplomphalus*, du grec ἐπίπλοον, l'épiploon, et d'ὀμφαλός, le nombril; hernie de l'ombilic causée par l'issue de l'épiploon.

Epiplomphrasis, s. f. du grec επιπλοον, l'épiploon, et d'εμφρασσω, j'obstrue; induration de l'épiploon.

Epiploon, s. m. mot grec composé d'ἐπὶ, sur, et de πλέω, je nage, je flotte; membrane séreuse qui flotte sur une partie des intestins, large, mince, composée de deux feuillets, parsemée de vaisseaux accompagnés de bandelettes graisseuses, essentiellement formée par le péritoine, qui des courbures de l'estomac et de la convexité de l'arc du colon, se détache, se prolonge, et forme une large expansion qui est libre, étendue d'une manière lâche et flexueuse sur les circonvolutions de l'intestin grêle, fixée d'une manière intime à la rate, au foie, au diaphragme, et servant principalement à permettre, à déterminer l'ampliation de l'estomac et du colon, et à favoriser le mode de circulation propre à ces organes. On divise l'épiploon en cinq parties: 1° une gastro-hépatique; 2° une gastro-splénique; 3° une gastro-colique; 4° une appendice gastrique; 5° une appendice colique.

Epiplosarcomphale, s. f. *epiplosarcomphalus*, du grec ἐπίπλοον, l'épiploon, de σαρξ, chair, et d'ὀμφαλός, le nombril; excroissance de chair adhérente au nombril, dont le volume est augmenté par le volume de l'épiploon.

Epiploschéocèle, s. f. *epiploscheocele*, du grec ἐπίπλοον, l'épiploon, d'ὄσχεον, le scrotum, et de κήλη, hernie; hernie de l'épiploon dans le scrotum.

Epischèse, s. f. *epischesis*, du grec ἐπίσχεσις, répression, retard, qui dérive d'ἐπισχεω, j'arrête, je retiens; suppression des évacuations naturelles: telle est l'aménorrhée ou suppression des règles, etc. Inusité.

Episcopales, adj. f. pl. *episcopales*, du grec επισκοπος, évêque; nom que des anatomistes ont donné aux valvules qui terminent les oreillettes du cœur, parce qu'elles ressemblent à une mître d'évêque: on les appelle aussi *mitrales*, *tricuspides* ou *triglochines*.

Episémasie, s. f. *episemasia*, επισημασια, de ἐπὶ, sur, et de σημαινω, je donne des indices; invasion d'une maladie; le premier moment où elle se fait remarquer.

Epispastique, s. m. et adj. *epispasticus*, des deux mots grecs ἐπι, dessus, et σπαω, j'attire; c'est-à-dire, j'attire au-dessus. Cette expression se dit de tous moyens médicaux qui, appliqués sur une partie quelconque de l'organe cutané, y déterminent de la douleur, de la chaleur et une rougeur plus ou moins vive, enfin tous les phénomènes d'une irritation d'où peut résul-

ter un état érysipélateux, le détachement de l'épiderme, etc. : telles sont les cantharides, la moutarde, etc.

Episperme, s. m. *episperma*. Richard a donné ce nom à l'enveloppe des semences qu'il avoit auparavant appelée *périsperme*. Cette enveloppe est composée de trois parties : 1° le test, *testa*, pellicule ordinairement lisse et écailleuse : c'est la plus extérieure ; 2° le sarcoderme, *sarcodermis*, parenchyme quelquefois à peine visible, quelquefois très-apparent, comme dans l'*iris fœtidissima*, qui se trouve sous le test ; 3° l'endoplèvre ou tunique intime, pellicule peu séparable du sarcoderme.

Episphérie, s. f. *episphæria*, du grec ἐπὶ, sur, et de σφαιρα, sphère. Les physiologistes ont employé ce mot pour désigner les circonvolutions et les sinuosités de la substance extérieure du cerveau.

Epistaphylin, s. m. et adj. *epistaphylinus*, d'ἐπὶ, sur, et de ςαφυλη, la luette ; nom de plusieurs muscles de la luette. — Winslow donnoit le nom d'*épistaphylins moyens* aux palato-staphylins.

Epistase, s. f. *epistasis*, *insidentia*, d'ἐπὶ, sur, et de στάω, je reste ; substance qui nage à la surface de l'urine : c'est l'opposé d'hypostase ou sédiment.

Epistaxis, s. f. mot grec composé de la préposition ἐπὶ, sur, dessus, et de σταζω, je coule goutte à goutte ; écoulement de sang par le nez ; hémorrhagie nasale.

Episthotonos. *Voy.* Emprosthotonos.

Epistrophe, s. f. *epistrophe* ; synonyme de *récidive*.

Epistrophée, s. m. *epistropheus*, du grec ἐπὶ, sur, et de στροφη, tour ; nom de la seconde vertèbre du cou, à cause de son apophyse odontoïde, sur laquelle roule la première vertèbre.

Episynangine, s. f. *episynanche*. Piccart, dans une lettre à Gasp. Hoffmann, se sert de cette expression pour désigner un état spasmodique de la gorge dans lequel la déglutition est empêchée au point que les alimens solides sont rejetés avec force, et que les liquides, chassés dans les cavités nasales, ressortent par les narines. Castelli n'a trouvé le mot ἐπισυνάγχη dans aucun auteur grec.

Episynthétique. Nom d'une secte médicale dont Léonides est regardé comme le chef : elle avoit pour but de concilier les principes des méthodistes avec ceux des empiriques et des dogmatiques.

Epitase, s. f. *epitasis*, ἐπιτασις, dérivé de ἐπιτεινειν, accroître. Ce mot indique, dans Hippocrate, le commencement du paroxysme d'une fièvre.

Epithème, s. m. *epithema*, d'ἐπὶ, sur, dessus, et de τιθημι, je mets, je pose ; remède topique qu'on applique sur une partie, et qui ne tient ni de la nature de l'onguent, ni de celle de l'emplâtre. On a distingué trois sortes d'*épithèmes*, le liquide, le sec, et celui qui est de consistance molle. Les deux premiers retiennent le nom général d'*épithème*, et, lorsqu'ils sont chauds, ils constituent les *fomentations* ; le dernier est appelé *cataplasme* ou *malagme*. — Les *épithèmes* liquides sont souvent composés de substances aromatiques excitantes, et destinés alors à être appliqués sur la région du cœur ou à l'épigastre, pour tâcher de ranimer la vie prête à s'éteindre. Les *épithèmes* secs sont des poudres simples ou composées qu'on enferme dans une espèce de poche qu'on appelle sachet, *sacculus* ; cucuphe, *cucupha* ; capuchon, *cucullus* ; écusson, *scutum* ; coussinet, *pulvinar* ; suivant les parties sur lesquelles on l'applique.

Epitrochlée ou Epitroklée, s. f. *epitrochlea*, d'ἐπὶ, sur, et de τροχιλιον, trochlée ; apophyse de l'extrémité cubitale de l'humérus, ainsi appelée parce qu'elle est située au-dessus de la *trochlée*. *Voyez* ce mot.

Epitrochlo-métacarpien, s. m. *epitrochlo-metacarpianus* ; nom du muscle radial interne, ainsi appelé parce qu'il s'étend depuis le condyle interne de l'humérus jusqu'à l'extrémité supérieure du second os du métacarpe. Ch.

Epitrochlo-palmaire, s. m. *epitrochlo-palmaris* ; nom du muscle palmaire grêle, ainsi appelé parce qu'il s'étend depuis le condyle interne de l'humérus jusqu'au ligament annulaire du carpe. Ch.

Epitrochlo-phalanginien commun, s. m. *epitrochlo-phalanginianus communis* ; nom du muscle sublime du bras, ainsi appelé parce qu'il s'étend depuis le condyle interne de l'humérus jusqu'à la seconde phalange des quatre doigts qui suivent le pouce. Ch.

Epitrochlo-radial, s. m. *epitrochlo-radialis* ; nom du muscle rond pronateur du bras, ainsi appelé parce qu'il

s'étend depuis le condyle interne de l'humérus jusqu'à la partie moyenne du radius. Ch.

Epizootie, s. f. *epizootia*, de la préposition ἐπὶ, sur, et de ζῶον, animal; maladie épidémique des bestiaux.

Epizootique, adj. *epizooticus;* même étymologie ; qui tient à l'épizootie.

Epome ou Epomide, s. f. *epomis*, ἐπωμις, de ἐπὶ, sur, et d'ωμος, epaule; au-dessus de l'épaule ; partie du corps située entre l'articulation de l'humérus avec l'omoplate et le cou.

Eponge, s. f. *spongia officinalis*, σπογγος des Grecs ; polypier marin qu'on trouve attaché aux roches, surtout dans la Méditerranée. Substance souple, élastique, percée d'une infinité de trous qui la rendent susceptible de pomper toute espèce de liquide, et d'augmenter de volume par leur absorption. On l'emploie entière pour absorber ou pour frictionner certains liquides à la surface de la peau ; préparée, c'est-à-dire battue avec de la cire, pour dilater les plaies ; brûlée, on la donne quelquefois à l'intérieur dans le goître et les scrophules. Elle peut agir un peu par l'alcali qu'elle contient. — Les zoologistes nomment aussi *éponge* ce qui forme le talon des animaux. — En terme de maréchallerie, *éponge* se dit encore de l'extrémité de chaque branche d'un fer de cheval, et d'une tumeur située à la tête ou à la pointe du coude du cheval.

Epreintes, s. f. pl. *tenesmus*, *excernendi conatus* ; envies fréquentes et douloureuses, souvent inutiles, d'aller à la selle. *Voyez* Ténesme.

Eptandrie, s. f. *eptandria*, du grec ἑπτὰ, sept, et d'ανηρ, gén. ανδρος, mari ; nom que Linné donne à la septième classe de son système sexuel des plantes, qui comprend celles dont les fleurs ont sept étamines distinctes.

Eptaphylle, s. et adj. *eptaphyllus*, du grec ἑπτὰ, sept, et de φυλλον, feuille ; qui a sept folioles.

Eptapétalé, ée, adj. *eptapetalus*, du grec ἑπτὰ, sept, et de πεταλον, feuille ou pétale ; se dit, en botanique, d'une corolle qui a sept pétales.

Epurge, s. f. (catapuce), *euphorbia lathyris* ; plante indigène et annuelle du genre euphorbe ; elle contient, comme toutes les euphorbes, un suc irritant et caustique. Ses semences ont été proposées comme un succédané de l'ipécacuanha.

Epuisement, s. m. *virium defectus* ; perte absolue des forces, à la suite de quelques excès, d'une maladie chronique ou d'évacuations excessives. On admet, dans l'art vétérinaire, quatre espèces d'*épuisement*, qui ne sont que des degrés différens d'affoiblissement ; la première espèce est une fatigue outrée, connue particulièrement dans le cheval sous le nom de *fortraiture* ; la seconde est une foiblesse occasionnée par défaut de nourriture : la maigreur, la difficulté de marcher et l'impossibilité de porter le fardeau le plus léger, en sont les symptômes ; la troisième espèce est une suite des alimens de mauvaise qualité : l'animal est dégoûté, lâche, peu ardent au travail ; les boulets s'engorgent à la moindre fatigue, surtout s'il habite des endroits marécageux ; la quatrième espèce est produite par un excès de l'acte vénérien ; elle se manifeste, surtout chez l'étalon et le taureau, par la chute des poils de la crinière et de la queue, par la maigreur, la tristesse, le dégoût et l'habitude de se coucher fréquemment.

Epulie, Epoulis ou Epoulide, s. f. *epulis*, d'ἐπὶ, sur, dessus, et d'ἆλον, gencive ; petit tubercule ou excroissance qui vient sur les gencives. Il y en a d'indolens et de douloureux qui dégénèrent en cancer, de durs et de mous, de gros comme une noix, et de plus petits. Quand ils ont un certain volume, non-seulement ils distendent et défigurent la bouche, mais encore ils empêchent la mastication et l'usage de la parole.

Epulotique, s. m. et adj. *epuloticus*, d'ἐπὶ, sur, et d'ἅλη, cicatrice ; se dit des remèdes propres à favoriser la cicatrisation.

Equilibre, s. m. *æquilibrium*, d'*æquus*, égal, et du verbe *librare*, peser ; terme de physique qui exprime l'état de deux forces ou de deux puissances égales et opposées, et dont on se sert figurément en médecine pour désigner cette juste et égale proportion entre les solides et les fluides, qui constitue l'état parfait de santé.

Equinoxial, ale, adj. *equinoxialis*, qui appartient à l'équinoxe ; se dit, en botanique, des fleurs qui s'ouvrent à une heure déterminée, se referment à une heure fixe, et se rouvrent de nouveau une ou plusieurs fois, en suivant les mêmes lois.

Equitation, s. f. *equitatio* ; l'action de monter ou d'aller à cheval, considé-

rée en médecine comme un exercice. Sydenham la regardoit comme un des plus puissans antiphthisiques.

Equivoqué, adj. *æquivocus*, du latin *æquus*, égal, et de *vox*, voix. Les médecins nomment signes *équivoques* ceux qui paroissent dans plusieurs espèces de maladies, et qui par conséquent n'en caractérisent aucune.

Erable, s. m. *acer*, L.; genre de plantes qui a donné son nom à la famille des érables, J. Ce genre est assez nombreux en espèces, qui sont toutes des arbres ou arbrisseaux, la plupart exotiques. Celle qui doit être spécialement mentionnée est l'*érable à sucre*, *acer saccharinum*, L.; arbre de la Pensylvanie, dont les habitans du Canada tirent leur sucre, au moyen d'incisions qu'ils pratiquent au tronc. Ce sucre, qui est liquide, s'obtient à l'état solide et cristallin par l'évaporation.—La famille des érables constitue l'ordre sixième de la classe des dicotylédonés polypétales à étamines hypogynes, J.; elle offre les caractères suivans : calice monophylle; plusieurs pétales insérés autour d'un disque hypogyne, quelquefois point; étamines au milieu du même disque; ovaire simple sur le disque; un style, rarement deux; un stigmate ou deux fruits à deux ou trois loges, ou capsules; semences solitaires, ou trois au plus attachées à l'angle intérieur; embryon sans périsperme; radicule couchée dans les lobes. — Arbres ou arbrisseaux : feuilles opposées; fleurs en grappe ou en corymbe.

Eradicatif, adj. *eradicans*; se dit des médicamens auxquels on supposoit la propriété d'emporter la maladie et ses causes; c'est-à-dire, de guérir le mal présent, et d'empêcher qu'il ne revienne.

Eradication, s. f. *eradicatio*, de la préposition *e*, de, et de *radix*, racine; l'action de déraciner ou d'emporter une maladie.

Eraillement, s. m. *divaricatio*, *ectropion*; renversement de la paupière inférieure qui l'empêche de couvrir l'œil avec la supérieure. *Voy*. Ectropion.

Erecteur, s. m. pris adjectiv. *erector*, du verbe *erigere*, dresser, relever. Quelques anatomistes ont donné le nom d'*érecteur de la verge* chez l'homme, d'*érecteur du clitoris* chez la femme, au muscle ischio-caverneux; de là les expressions *erector penis* (Riol., Cowp., Verhey., Dougl., Albin., Sœmmer.); *erector clitoridis* (Cowp., Albin., Sœmmer.).

Erection, s. f. *erectio*, action d'ériger, de dresser, de roidir; se dit, en anatomie, particulièrement du pénis lorsqu'il est roide et tendu par le sang dont le corps caverneux est gorgé.

Eréthisme, s. m. *erethismus*, du grec ἐρέθισμος, irritation, du verbe ἐρέθιζω, j'irrite, j'agace; sentiment d'irritation, d'agacement local ou général.

Ergot, s. m. *calcar*, sorte de petit ongle pointu qui vient au derrière du pied de certains animaux, du coq, du chien, etc.—Nom des espèces de cornes qui viennent sur les épis de plusieurs graminées, le plus communément sur ceux du seigle. — Nom d'une maladie (nécrose, ou mal des ardens, *necrosis*), qui est fréquente dans la Sologne et aux environs d'Orléans. On l'observe dans les saisons pluvieuses, quand le blé manque dans ce pays, et que les pauvres sont obligés de faire du pain avec du seigle ergoté. Ses principaux symptômes sont d'abord un engourdissement des pieds et des mains, qui se flétrissent souvent sans être tuméfiés, perdent le sentiment et le mouvement, et se séparent enfin du corps par sphacèle sec.

Érigne, Airigne ou Erine, s. f. petit instrument de chirurgie à crochet, dont on se sert pour soulever et soutenir des parties qu'on veut disséquer. Ce mot vient peut-être du verbe grec αἰρω, je lève, je porte.

Erosion, s. f. *erosio*, *rasura*, du verbe latin *erodere*, ronger, manger en rongeant; action de toute substance corrosive, ou effet de cette action.

Erotique, adj. *eroticus*, du grec ἔρως, gén. ἔρωτος, amour; amoureux, qui appartient à l'amour, qui en procède : délire *érotique*.

Erotomanie, s. f. *erotomania*, du grec ἔρως, gén. ἔρωτος, amour, et de μανία, manie, délire; mélancolie amoureuse. On dit aussi *éroticomanie*.

Erpétologie, s. f. *erpetologia*, du verbe, ἕρπω, je rampe, et de λόγος, discours; partie de la zoologie qui traite des reptiles.

Erratique, adj. *erraticus*, du verbe *errare*, errer, vaguer; se dit des fièvres irrégulières ou qui n'observent aucun ordre soit dans leurs types, soit dans leurs périodes. Sauvages et Cullen ont donné à ce mot un sens différent. *Voy*. Fièvre erratique.

Erreur de lieu, s. f. *error loci*; terme adopté par Boerhaave pour exprimer une sorte de déviation ou de dé-

sordre dans les fluides du corps. Cet auteur célèbre admettoit plusieurs ordres de vaisseaux qui alloient toujours en diminuant, et dont les plus gros recevoient les globules rouges du sang; les seconds, plus petits, le sérum; les troisièmes la lymphe; enfin les plus petits les fluides les plus subtils. En conséquence, lorsque les globules rouges étoient poussés dans les vaisseaux destinés à recevoir le sérum, etc., Boerhaave appeloit cela une *erreur de lieu*.

ERRHIN, ERRHINE, adj. *errhinus*, du grec ἐν, dans, et de ῥιν, gén. ῥίνος, nez ou narine; se dit des remèdes qu'on introduit dans le nez pour stimuler la muqueuse nasale. Ils produisent souvent l'éternuement. *Voy.* PTARMIQUE, STERNUTATOIRE.

ERUCTATION, s. f. *eructatio*, *ructus*, *ructatio*, du verbe *eructare*, faire des rots; éruption de vents ou de gaz de l'estomac par la bouche. *Voy.* FLATULENCE.

ERUGINEUX, EUSE, adj. *æruginosus*, *ærugineus*, du latin *ærugo*, rouille d'un métal quelconque en général, mais plus particulièrement celle du cuivre qu'on nomme *vert-de-gris*: bile *érugineuse*, crachats *érugineux*.

ERUPTIF, IVE, adj. *eruptivus*. On appelle *maladies éruptives*, *fièvres éruptives*, celles dans lesquelles il se fait une éruption: telles sont la fièvre miliaire, la fièvre scarlatine, etc.

ERUPTION, s. f. *eruptio*, du verbe latin *erumpere*, sortir. Ce mot a deux significations: 1° évacuation subite et abondante de sang, de pus, de sérosité, de vents, etc.; 2° apparition à la peau de taches, de pustules, de boutons ou d'autres exanthèmes. L'*éruption* de la rougeole, de la petite-vérole, de la gale, des pétéchies, etc.

ERYSIPÈLE, s. m. *erysipelas*, du grec ἐρυσίπελας, qui dérive d'ἐρύω, j'attire, et de πέλας, proche; maladie ainsi appelée parce qu'elle s'étend quelquefois de proche en proche sur les parties voisines; inflammation superficielle de la peau, avec fièvre générale, tension et tumeur de la partie, douleur et chaleur plus ou moins âcre, et rougeur tirant un peu sur le jaune, inégalement circonscrite, et disparoissant sous la pression du doigt pour reparoître aussitôt après. La partie affectée est ordinairement parsemée de petites pustules qui se changent bientôt en vésicules, et tombent, en se desséchant, sous forme d'écailles ou de matière farineuse. — Erysipèle phlycténoïde (Cullen), érysipèle zoster (Sauvages), érysipèle pustuleux. *V.* ZONA.

ERYSIPÉLATEUX, adj. *erysipelatosus*, qui tient de l'érysipèle.

ERYTHÉMATIQUE, adj. *erythematicus*, qui concerne l'érythème. *Voyez* ce mot.

ERYTHÈME, s. m. *erythema*, du grec ἐρύθημα, rougeur, qui vient du verbe ἐρυθαίνω, je rougis: rougeur inflammatoire.

ERYTHRÈME, s. m. *erythrema*, du grec ἐρυθρος, rouge; tumeur superficielle, rougeâtre et unie dans sa surface: elle est sans fièvre, ce qui la distingue de l'érysipèle.

ERYTHROÏDE, adj. *erythroides*, du grec ἐρυθρος, rouge, et d'εἶδος, espèce, forme, ressemblance; qui ressemble à du rouge; se dit de la tunique vaginale des testicules, parce qu'elle est rougeâtre.

ESCARBOUCLE, s. f. variété du grenat, *grenat pyrope*, à laquelle on attribuoit anciennement les propriétés tonique, cordiale, alexitère. Inusité.

ESCARGOT, s. m. genre de mollusque univalve, dont l'espèce qui croît dans les vignes (vulgairement *le vigneron*), *helix pomatia*, L., est employée comme aliment et comme médicament adoucissant.

ESCAROTIQUE, s. m. et adj. *escaroticus*, en grec ἐσχάρα, escarre (d'après l'étymologie on devroit écrire, comme le font quelques auteurs, *escharotiques*). On donne ce nom à toutes substances qui, appliquées sur une partie vivante, l'irritent violemment, la désorganisent et la font tomber en escarre: tels sont les acides minéraux concentrés, les alcalis caustiques, plusieurs sels métalliques, et surtout le muriate d'antimoine sublimé, etc.

ESCARRE, ESCHARRE, ou mieux ESCHARE, s. f. *eschara*, du grec ἐσχαρα, croûte; croûte noire ou brunâtre qui résulte de la mortification et de la désorganisation d'une partie vivante dans les affections gangréneuses, ou par l'action d'un caustique. L'*eschare* ne participant plus à la vie, se détache au bout de six à quinze jours, par l'inflammation et la suppuration que la nature développe dans les parties saines environnantes.

ESOCHE, s. m. *esochus*, du grec εἰς, dans, et d'ὄγκος, tumeur, éminence; tubercule en dedans de l'anus, selon Vogel.

Espatule, s. f. *Voy.* Spatule.

Espèces, s. f. pl. *species*. On donne ce nom, en pharmacie, aux mélanges pulvérulens qui forment la base des électuaires, et à la réunion de diverses substances végétales coupées menu et dont les propriétés médicinales sont à-peu-près semblables : telles sont les espèces *vulnéraires*, *béchiques*, *toniques*, etc.

Esphlase, s. f. *esphlasis*, du grec ἔσφλασις, du verbe φλάω, je romps, je brise ; fracture du crâne avec enfoncement de l'os.

Esprit, *spiritus*. On a donné autrefois ce nom, en chimie et en pharmacie, à tous les produits volatils et odorans qu'on retire de diverses opérations et surtout de la distillation. On a aussi appelé *esprit* le produit de la distillation d'une ou de plusieurs substances végétales avec l'alcool : *esprit de citron*, *esprit de lavande*. — En physiologie, on a donné anciennement le nom d'*esprits animaux* à un prétendu fluide subtil qu'on supposoit formé dans le cerveau, d'où il se distribuoit, au moyen des nerfs, aux différentes parties du corps : c'étoit la même chose que *fluide nerveux*.

Esprit acide, *spiritus acidus*. On nommoit ainsi anciennement les acides volatils, et quelquefois les acides affoiblis.

Esprit alcalin, *spiritus alcalinus*. C'étoit le nom du gaz ammoniaque.

Esprit ardent, *spiritus ardens*. C'est un des noms anciens de l'alcool.

Esprit de Mindérérus, *spiritus Mindereri*; nom pharmaceutique de l'acétate d'ammoniaque. Ce nom vient de *Mindérérus*, qui le prémier a préparé ce sel pour l'employer en médecine.

Esprit de nitre, *spiritus nitri*. C'est l'acide nitrique étendu d'eau.

Esprit de nitre dulcifié, *spiritus nitri dulcificatus*; mélange d'acide nitrique et d'alcool. C'est l'*acide nitrique alcoolisé*.

Esprit de nitre fumant, *spiritus nitri fumans*. C'est de l'oxyde nitreux ou de l'acide nitrique mêlé d'acide nitreux.

Esprit de sel, *spiritus salis*. Nom ancien de l'acide muriatique.

Esprit de sel dulcifié, *spiritus salis dulcificatus*; mélange d'acide muriatique et d'alcool. *Voy.* Acide muriatique alcoolisé.

Esprit de soufre, *spiritus sulfuris*. On préparoit autrefois l'*acide sulfureux* en brûlant du soufre en poudre sous une cloche de verre, et on donnoit à cet acide le nom d'*esprit de soufre*.

Esprit de Vénus, *spiritus Veneris*. On a donné ce nom au produit de la distillation du verdet ou de l'acétate de cuivre. Ce produit est de l'acide acétique concentré ou vinaigre radical, contenant un peu d'oxyde de cuivre.

Esprit-de-vin, *spiritus vini*. Nom que l'on donnoit autrefois, et que beaucoup de personnes donnent encore aujourd'hui, à l'alcool qui est le produit de la distillation du vin.

Esprit de vinaigre, *spiritus aceti*; synonyme de vinaigre radical ou acide acétique.

Esprit de vitriol, *spiritus vitrioli*; nom ancien de l'acide sulfurique étendu d'eau.

Esprit recteur, *spiritus rector*. Boerhaave avoit donné ce nom au liquide odorant qu'on obtient de la distillation des végétaux aromatiques : c'est ce qu'on a aussi nommé *arôme*, qui paroît n'être autre chose que l'huile essentielle dissoute dans l'eau distillée.

Esprit volatil, *spiritus volatilis*. On a donné le nom d'*esprit volatil* de telle ou telle substance animale au carbonate d'ammoniaque liquide ou dissous dans l'eau qui se retire de la distillation de cette substance. Autrefois on croyoit que chacun de ces *esprits* avoit des propriétés différentes ; on préparoit l'*esprit volatil de corne de cerf*, celui *de crâne humain*, celui *de crapaud*, *de vipère*, etc. On sait aujourd'hui que toutes les matières animales donnent à la distillation de l'ammoniaque et du carbonate d'ammoniaque, et que ces deux produits sont toujours les mêmes, quelle que soit la matière animale qui les fournissent. On remplace, d'après cela avec raison, en médecine, tous les *esprits volatils* par du carbonate d'ammoniaque purifié et dissous dans l'eau distillée.

Esquille, s. f. *ossis fragmentum*, *assula*; petite portion qui se sépare des os fracturés ou cariés.

Esquinancie, s. f. *angina*, *cynanche*, *squinancia*, *synanche*, du verbe grec συνάγχειν, étrangler, suffoquer ; genre de phlegmasies qui attaque le pharynx, le larynx ou la trachée-artère, et qui est accompagnée de fièvre plus ou moins aiguë, de gêne dans la res-

piration et la déglutition, quelquefois suivie de suffocation. *V.* Cynancie.

Esquine. *V.* Squine.

Esquine (hipp.). Ce mot se prend pour les reins ou l'échine : on dit qu'un cheval est foible d'*esquine*, pour dire qu'il est foible des reins.

Essence, s. f. *essentia*, synonyme d'huile volatile. — Les Allemands désignent aussi par le nom d'*essence* les teintures alcooliques simples.

Essentiel, adj. *essentialis*. Le nom d'*essence* ayant été donné aux huiles volatiles des végétaux odorans, et exprimant spécialement le caractère de telle ou telle substance végétale, on a donné le nom d'*essentiels* à tous les produits qui appartiennent en propre à chaque plante, et qu'on a cru contenir les vertus particulières de chacune d'elles : tels sont les sels essentiels et les substances qu'on regardoit comme des sels essentiels, quoiqu'elles ne fussent que des matières extractives amères, etc. — En pathologie, l'épithète *essentielle* est donnée aux maladies qui ne dépendent d'aucune autre, pour les distinguer de celles qui ne sont que symptomatiques. La fièvre miliaire est tantôt *essentielle*, tantôt symptomatique.

Essère, Esséra ou Sora, s. m. ampoules ou porcelaine; éruption subite de petits tubercules rougeâtres sur tout le corps, accompagnée d'une démangeaison très-incommode, et disparoissant presque aussitôt après; maladie qui n'est décrite ni dans les auteurs grecs ni dans les latins, mais seulement dans les livres des Arabes : elle règne fréquemment dans plusieurs contrées de l'Europe.

Essieu, s. m. *axis*; nom qu'on a donné à la seconde vertèbre du cou, à cause de son apophyse odontoïde. Inusité.

Essoufflement, s. m. *anhelatio*; état laborieux de la respiration qu'on observe chez ceux qui, ayant une dyspnée habituelle, viennent de marcher un peu vite ou de monter un escalier. C'est ce qui a lieu dans les maladies du cœur.

Esthiomène ou Estiomène, adj. *esthiomenus*, *depascens*, *exedens*; du verbe grec ἐσθίομαι, je suis mangé, rongé; se dit de certains ulcères qui rongent et consument les chairs : tels sont les dartres rongeantes, les cancers, les ulcères vénériens, scorbutiques, etc.

Estival, ale, adj. *aestivalis*, dérivé d'*aestas*, été; qui naît ou qui produit en été.

Estomac, s. m. *ventriculus*, γαστὴρ des Grecs; organe principal de la digestion; réservoir musculo-membraneux, continu d'un côté à l'œsophage, de l'autre au duodénum; situé au-dessous du diaphragme, entre le foie et la rate; occupant l'épigastre et une partie de l'hypochondre gauche; composé de plusieurs tuniques extensibles, contractiles et intimement unies; parsemé d'un grand nombre de nerfs et de vaisseaux; destiné à recevoir les alimens et à les expulser successivement dans l'intestin, lorsqu'ils ont été fluidifiés et convertis en *chyme*. On distingue à cet organe deux orifices, l'un supérieur *œsophagien*, *stomo-gastrique* ou *le cardia*; l'autre inférieur *intestinal* ou le *pylore*; deux bords ou courbures, l'un concave, *bord diaphragmatique* ou *petite courbure*; l'autre convexe, *bord colique* ou *grande courbure*. — L'*estomac* diffère beaucoup dans les animaux ruminans ou bisulces, tels que le bœuf, le mouton, etc., et dans les solipèdes, tels que le cheval et les bêtes asines. Il est formé dans les ruminans de quatre poches qui communiquent toutes ensemble. La première, la plus volumineuse, se nomme *la panse* ou *l'herbier*, la seconde *le bonnet*, la troisième *le feuillet*, et la quatrième *la caillette*. *Voyez* Rumination. L'*estomac* des solipèdes n'est qu'une poche unique composée de cinq membranes, dont la seconde, qui est musculaire, est formée de sept plans de fibres distincts. Le pylore présente de petites bandes charnues et tendineuses qui servent à sa dilatation. Le cardia est formé par l'origine des quatrième, cinquième et septième plans de fibres de la membrane musculaire : disposition ou arrangement qui empêche le cheval de vomir, et non une prétendue valvule à l'orifice antérieur de l'*estomac*.

Etagé, ée, adj. *tabulatus*; se dit, en botanique, des parties végétales composées de plusieurs couches de cavités placées l'une sur l'autre. Decandolle.

Etain, s. m. *stamnum*; *jupiter* des alchimistes; métal ductile et oxydable, ne se trouvant dans la nature qu'à l'état d'oxyde, que l'on réduit par des travaux particuliers; pesant 7,2963, d'une couleur tirant sur celle de l'argent, mais plus sombre; faisant en-

tendre un petit craquement nommé *cri de l'étain*, quand on le plie en différens sens; plus dur, plus ductile, plus tenace et plus éclatant que le plomb seulement; le plus fusible de tous les métaux ductiles; employé en médecine comme anthelmintique ou vermifuge; d'un très-grand usage dans les arts.

Etalé, adj. *patulus*, *patens*; qui est ouvert sans ordre régulier. En botanique, on dit que les tiges, les rameaux, les pédoncules sont *étalés*, quand l'extrémité opposée à celle qui a son insertion sur la tige, s'éloigne beaucoup de la perpendiculaire à l'horizon.

Etalon, s. m. *equus admissarius*; nom qu'on donne aux chevaux entiers qui sont destinés à la propagation de leur espèce.

Etamage, s. m. *obstannatio*. Opération chimique qui consiste à recouvrir la surface d'un métal d'une couche d'étain. L'*étamage* est essentiel pour les ustensiles de cuisine qui sont en cuivre, afin d'empêcher l'action delétère de ce métal sur l'économie animale.

Etamine, s. f. *stamen*; organe sexuel mâle des végétaux, composé ordinairement du filet, *filamentum*, qui s'élève du centre de la fleur; et de l'anthère, *anthera*, qui termine le filet en forme de petite tête, le plus souvent jaune: le filet peut manquer; mais alors l'anthère sessile constitue seule l'étamine qui n'en est pas moins complète; car l'essence de celle-ci réside dans le *pollen*, espèce de poussière contenue dans l'anthère.

Etat, s. m. *status*, ἀκμὴ des Grecs; se dit en médecine du plus haut période d'une maladie où les symptômes sont dans le dernier degré de violence. Il signifie aussi la vigueur de l'âge: cet homme est dans l'*état*.

Etendard, s. m. *vexillum*. On donne ce nom, en botanique, au pétale supérieur des fleurs papillonnacées, celui qui enveloppe tous les autres avant la fleuraison.

Eternuement, s. m. *sternutatio*, *sternutamentum*, πταρμὸς; mouvement subit et convulsif des muscles expirateurs, par lequel l'air, chassé avec rapidité, va heurter les parois anfractueuses des fosses nasales, y occasionne un bruit remarquable, et entraîne les mucosités de la membrane pituitaire.

Ether, s. m. *æther*, du grec αἰθὴρ, air, ou du verbe αἴθω, je brûle, j'enflamme; matière subtile et fluide dans laquelle certains physiciens avoient imaginé que les corps célestes se mouvoient. — En chimie, on donne ce nom à des liquides très-odorans, diaphanes, d'une saveur chaude, beaucoup plus légers que l'alcool, très-expansibles et très-inflammables. Les éthers sont tantôt l'alcool modifié dans ses principes par l'action d'un acide, et tantôt la combinaison d'un acide avec l'alcool modifié. On les fait en distillant, à des degrés de chaleur variables, un acide avec l'alcool. On distingue cinq espèces d'éthers, suivant l'acide qui a servi à leur préparation: 1° L'éther sulfurique (éther vitriolique), *æther sulfuricum*; il consiste dans une modification apportée dans les principes de l'alcool par l'action de l'acide sulfurique. 2° L'éther phosphorique, *æther phosphoricum*; comme le premier, c'est une modification de l'alcool, mais déterminée par l'acide phosphorique; l'action de cet acide sur l'alcool étant la même que celle de l'acide sulfurique, l'éther qui en résulte ne diffère nullement de l'éther sulfurique. 3° L'éther nitrique (éther nitreux), *æther nitricum*. 4° L'éther muriatique (éther marin), *æther muriaticum*. 5° L'éther acétique (éther acéteux), *æther aceticum*. — Ces trois derniers sont des combinaisons de l'acide employé avec l'alcool modifié dans ses principes par l'action de l'acide. Tous les éthers sont des stimulans diffusibles et de puissans antispasmodiques. C'est presque toujours à l'éther sulfurique qu'on a recours.

Ether sulfurique étendu d'alcool. *V.* Liqueur minérale anodine d'Hoffmann.

Ethiops, s. m. en grec αἰθίοψ, du verbe αἴθω, je brûle, et d'ὤψ, visage; visage noir ou brûlé; on donnoit autrefois ce nom à des chaux métalliques, que la nouvelle chimie appelle *oxydes*. — *Ethiops martial*. *Voyez* Oxyde de fer noir. — *Ethiops per se* (oxyde de mercure noir ou au minimum d'oxydation). *Voyez* Oxyde de mercure. — *Ethiops minéral*. *Voyez* Sulfure noir de mercure.

Ethmoïdal, ale, adj. *ethmoidalis*, qui appartient à l'ethmoïde; *sinus ethmoïdaux*, suture *ethmoïdale*. *V.* Ethmoïde.

Ethmoïde ou Cribleux, s. m. et adj. *ethmoides*, d'ἠθμὸς, crible, couloir, et d'εἶδος, forme, figure, ressemblance;

qui ressemble à un crible ; se dit d'un os qui contribue à former la base du crâne et les fosses nasales, parce que celle de ses faces qui correspond à la cavité du crâne, est percée de beaucoup de trous comme un crible.

Etincelle électrique, s. f. *scintilla electrica* ; étincelle qui se manifeste lorsqu'on approche un corps non électrisé du conducteur d'une machine électrique mise en mouvement, ou de tout autre corps chargé d'électricité. On peut recourir à l'étincelle électrique pour exciter une partie circonscrite de l'organe cutané ou quelque partie nerveuse sous-jacente. — On appelle *fulminante* ou *foudroyante*, celle qui éclate au moment de la décharge de la bouteille de Leyde, ou d'une batterie électrique.

Etiolement, s. m. état des plantes qui restent privées du contact de la lumière : elles sont alors blanches, fades et aqueuses. Les jardiniers ont recours à l'étiolement pour rendre nos légumes plus tendres et plus agréables ; leur procédé consiste à les priver du contact de la lumière en les liant en faisceaux, en les couvrant de terre, en les renfermant dans des lieux obscurs, etc. La privation de la lumière produit sur l'économie animale une décoloration et un état de foiblesse que l'on peut comparer à l'étiolement des plantes.

Etiologie ou Ætiologie, s. f. *ætiologia*, d'αἰτία, cause, et de λόγος, discours ; partie de la médecine qui traite des diverses causes des maladies.

Etique ou Hectique, adj. *hecticus*, ἑκτικος, du verbe ἔχω, j'ai ; qui est dans l'habitude du corps ; maigre, décharné, attaqué d'*étisie*.

Etisie ou Hectisie, s. f. *hectisis*, *tabes*, ἑκτικη, du verbe ἔχω, j'ai ; maladie qui dessèche toute l'habitude du corps. *Voy.* Hectisie.

Etoc, s. m. *stipes mortua*, souche morte : Bot. On observe que le bolet oblique ne vient jamais que sur les *étocs*.

Etoilé, ée, adj. *stellatus*, qui a la forme d'une étoile ; se dit en chirurgie d'une espèce de bandage, à cause de sa forme ; il est ou simple ou composé. Dans le premier cas, il sert pour les fractures des omoplates et du sternum ; dans le second, il s'applique à la luxation des deux humérus à-la-fois, et à la fracture des deux clavicules. — Se dit, en botanique, 1° des poils groupés et rayonnans d'un centre commun ; 2° des feuilles petites, verticillées et fort étalées. Bulliard.

Etonné, ée, adj. *attonitus* ; *cerveau étonné* ; se dit de quelqu'un qui a éprouvé une chute et dont le cerveau a été fortement ébranlé.

Etonnement du sabot, s. m. (vétér.) C'est un ébranlement occasionné dans le pied du cheval par un corps quelconque, tel qu'une pierre, un chicot, etc. L'animal se tient mal sur le pied qui a éprouvé l'étonnement. On en découvre le siége en frappant avec le brochoir sur les diverses parties du sabot, parce que l'animal marque de la sensibilité à l'endroit même.

Etouffement, s. m. *suffocatio*. Ce mot est synonyme de suffocation. Mais, en médecine, on l'emploie plutôt pour désigner le danger de la suffocation, ou l'état de dyspnée et d'oppression qu'on éprouve quand il n'entre pas assez d'air pur dans les poumons, quand l'acte chimique de la respiration ne peut s'exécuter qu'incomplètement : c'est ce qu'on observe dans les accès d'asthme ; alors les mouvemens respiratoires sont précipités comme pour suppléer à cet incomplément.

Etoupe, s. f. *stupa*. On donne ce nom, en botanique, à une matière filamenteuse et compacte qu'on trouve soit au collet, soit dans le fruit de certaines plantes. *Stuposus*, qui a la consistance d'étoupe. Decandolle.

Etourdissement, s. m. *stupor* ; incommodité caractérisée par un mal de tête qui fait que tous les objets paroissent se mouvoir : c'est le premier degré du vertige. — Dans l'art vétérinaire, l'étourdissement est une maladie qui attaque les bestiaux, surtout les brebis lorsqu'elles ont brouté dans des lieux trop arides et exposés à la violence des rayons du soleil. Les principaux symptômes sont une marche chancelante, le tournoiement, l'obliquité de la progression, le bondissement inopiné, enfin une chaleur extrême au front et aux pieds.

Etranglement, s. m. *constrictio*, état d'une partie trop étroitement serrée. Ainsi on dit qu'il y a étranglement dans une hernie intestinale, lorsque l'ouverture qui a donné passage à la portion d'intestin herniée se resserre de manière à intercepter la continuité du canal digestif.

Etranguillon, s. m. *angina* ; nom

que les vétérinaires donnent à l'angine ou esquinancie des bêtes de somme. Cette maladie est produite par les mêmes causes, se manifeste par les mêmes symptômes, et se traite de la même manière que celle qui attaque les hommes.

Etrier, s. m. *stapes*; bandage pour la saignée du pied, qui a la forme d'un *étrier*; — un des osselets de l'ouïe qui a aussi la même forme.

Etuve, s. f. lieu dont on élève artificiellement la température pour y faire dessécher différentes substances, telles que des parties végétales, des préparations pharmaceutiques, etc., ou pour y prendre des bains. L'étuve qui a cette dernière destination est ou sèche ou humide. L'étuve sèche constitue le *laconicum* ou le *calidarium* des Romains; c'est aussi le bain des Turcs, etc. L'étuve humide, ou bain de vapeurs, est le *tepidarium* ou le *vaporarium* des Romains. L'étuve sèche et l'étuve humide excitent l'action de la peau et la transpiration: mais pour produire un effet semblable, la température de l'étuve sèche doit être beaucoup plus élevée que celle de l'étuve humide.

Etuver, v. a. *fovere*; laver avec de l'eau ou autre liqueur et en appuyant doucement: *étuver* une plaie, un ulcère, etc.

Eucrasie, s. f. *eucrasia*, du grec εὖ, bien, et de κρᾶσις, tempérament; bon tempérament, bonne constitution du corps, telle qu'elle convient à la nature, à l'âge et au sexe de la personne.

Eudiapneustie, s. f. *eudiapneustia*, de εὖ, bien, διά, par, et πνέω, je respire; respiration facile.

Eudiomètre, s. m. *eudiometrum*, du grec εὔδιος, serein, et de μέτρον, mesure; instrument de physique récemment inventé pour connoître le degré de pureté de l'air: de là *eudiométrique*, adj. qui concerne l'*eudiomètre*.

Eudiométrie, s. f. *eudiometria*, l'art d'analyser l'air atmosphérique et de reconnoître combien il contient de gaz oxygène ou d'air vital.

Euexie, s. f. *euexia*, du grec εὖ, bien, et d'ἕξις, habitude; bonne habitude du corps.

Eunuque, adj. *eunuchus*, en grec εὐνοῦχος, d'εὐνὴ, lit, et d'ἔχω, je garde; gardien du lit; nom de ceux à qui on a retranché les parties de la génération, et qui sont chargés de garder les femmes des sérails d'Orient.

Eupatoire d'Avicenne, s. f. *eupatorium cannabinum*; plante vivace de la syngénésie polygamie égale, L.; corymbifères, J. Elle est légèrement tonique, mais inusitée de nos jours.

Eupepsie, s. f. *eupepsia*, de εὖ, bien, et πέπτω, je cuis; facilité de la digestion, bonne digestion, par opposition à *dyspepsie*.

Euphlogie, s. f. *euphlogia*, du grec εὖ, bien, avec bénignité, et de φλεγω, je brûle; inflammation bénigne; nom que Rhazès donnoit à la petite-vérole.

Euphonie, s. f. *euphonia*, du grec εὖ, bien, et de φωνὴ, voix, son; son agréable d'une seule voix ou d'un seul instrument.

Euphorbe, s. m. (tithymale), *euphorbia*, L.; ευφορβιον (Dioscoride); genre de plantes de la dodécandrie dodécagynie, L.; famille des euphorbes, J. Ce genre est très-nombreux en espèces, qui toutes sont dangereuses en raison du suc laiteux très-caustique qu'elles contiennent. On peut citer parmi les indigènes l'*euphorbia cyparissias*, qui est une des plus âcres; l'*E. palustris*, l'*E. helioscopia* (réveil-matin), l'*E. peplus*, l'*E. lathyris* (épurge), l'*E. esula*, l'*E. paralias*. C'est de l'espèce *E. officinarum*, arbuste d'Afrique, et de l'*E. antiquorum*, arbuste de l'Inde, qu'on retire la substance résineuse connue sous le nom d'*euphorbe* dans les officines; c'est un violent drastique, très-dangereux même comme sternutatoire. On s'en sert, dans l'art vétérinaire, contre la gale des chevaux. Les médecins de Curaçao prescrivent, dans la *syphilis*, pour boisson ordinaire, une forte décoction de l'*E. myrtifolia* ou *tithymaloides*, surtout de sa tige. Les femmes se servent de la même décoction contre les suppressions de la menstruation.

Euphorbes, *euphorbiæ*. Ordre 1er de la 15e classe des plantes dicotylédones de Jussieu; laquelle renferme les *diclines irregulares*. — Fleurs monoïques ou dioïques, quelquefois hermaphrodites: calice découpé, simple ou double; étamines définies ou indéfinies, attachées au réceptacle: un ovaire supère, sessile ou porté sur un pédicelle, surmonté d'un style terminé par trois stigmates et quelquefois davantage, ou bien de trois styles ou plus: une capsule à autant de loges que de stigmates, dont chacune renferme une ou deux graines, et s'ouvre intérieurement en deux valves élastiques: graines à

moitié recouvertes d'une arille et attachées à la partie supérieure d'un axe central et persistant : embryon plane, enveloppé d'un périsperme charnu ; feuilles alternes ou opposées.

Euphorie, s. f. *euphoria*, d'εὖ, bien, et de φέρω, je porte ; facilité de supporter une maladie ; soulagement après une évacuation, une crise.

Euphraise, s. f. *euphrasia officinalis*, L. ; plante de la didynamie angiospermie, L. ; labiées, J. Elle est foiblement aromatique, un peu amère et astringente. On fait quelquefois entrer son eau distillée dans les collyres résolutifs.

Eurythmie, s. f. *eurythmia*, d'εὖ, bien, et de ῥυθμος, harmonie, ordre ; bel ordre, belle proportion ; se dit figurément de la dextérité avec laquelle un chirurgien manie les instrumens ; d'une disposition du pouls proportionnée à l'âge et au tempérament des personnes.

Eusémie, s. f. *eusemia*, d'εὖ, bien, et σῆμα, signe ; ensemble de bons signes dans une maladie.

Euthésie, s. f. *euthesia*, d'εὖ, bien, et de θεσις, situation, ordre ; habitude ou constitution vigoureuse du corps que l'on apporte en naissant.

Euthymie, s. f. *euthymia*, d'εὖ, bien, et de θυμὸς, ame, esprit ; repos de l'ame, tranquillité d'esprit.

Eutrophie, s. f. *eutrophia*, d'εὖ, bien, et de τρέφω, je nourris ; bonne nutrition.

Evacuant ou Evacuatif, s. m. et adj. *evacuans* ; remèdes qui déterminent des évacuations par un émonctoire quelconque : tels sont les vomitifs, les purgatifs, les diurétiques et même la saignée, etc.

Evacuation, s. f. *evacuatio*, du verbe *evacuare*, vider ; sortie de matières sécrétées, ou exhalées, ou excrémentitielles par un organe quelconque ouvert naturellement ou par l'art. De là les évacuations spontanées et les évacuations artificielles : ces dernières sont déterminées par l'action des médicamens ou par l'instrument tranchant.

Evanouissement, s. m. *animi deliquium*, *lipothymia*, défaillance ; perte de connoissance avec cessation du mouvement et du sentiment. *V*. Syncope, Lipothymie.

Evaporation, s. f. *evaporatio*, *exhalatio* ; opération chimique qui consiste à réduire un liquide en vapeur dans l'atmosphère, pour rapprocher les matières fixes qui y sont dissoutes, et pour les obtenir sèches et séparées du liquide.

Event, s. m. *apertura* ; se dit en icthyologie des ouvertures que les cétacés ont sur la tête, et au moyen desquelles ils rejettent avec force l'eau qu'ils ont avalée : c'est ce qu'on observe dans la baleine et le cachalot.

Evulsion, s. f. *evulsio*, du verbe *evello*, j'arrache ; action d'arracher. Se dit des cheveux, des dents, des fragmens d'os, etc.

Exacerbation, s. f. *exacerbatio* ; se dit, à l'égard des fièvres continues, de toute augmentation des symptômes qui ne commence pas par le frisson. C'est la même chose que *paroxysme*.

Exaèdre ou Hexaèdre, s. m. du grec ἕξ, six, et d'ἕδρα, siége, base ; solide géométrique terminé par six faces, dont chacune est un carré, ce qui n'appartient qu'au *cube*.

Exaltation, s. f. *exaltatio*, *erectio*. Quelques auteurs désignent par cette expression une grande augmentation de l'action organique générale, ou de l'état des propriétés vitales ; l'élévation considérable du pouls ; l'accroissement extrême des symptômes d'une maladie.

Exanie, s. f. *exania*, de la préposition *ex*, de, et d'*anus*, le fondement ; chute du fondement ou de l'anus.

Exanthémateux, euse, ou plutôt Exanthématique, adj. *exanthematosus*, *exanthematicus* ; se dit des maladies accompagnées d'exanthème. *Voy.* ce mot.

Exanthème, s. m. *exanthema*, *efflorescentia*, *effloratio*, du verbe ἐξανθέω, je fleuris ; toutes sortes d'éruptions à la peau, comme pustules, vésicules, pétéchies, taches, tubercules, rousseurs, millet, petite-vérole, rougeole, scarlatine, dartres, gale, etc.

Exarthrème, s. m. *exarthrema*, ou Exarthrose, s. f. *exarthrosis*, du grec ἐξάρθρημα, luxation ; séparation de deux os articulés par diarthrose ou par articulation mobile.

Exaspération, s. f. *exasperatio*, *exacerbatio*, action d'exaspérer, d'aigrir, d'irriter ; augmentation d'un accès de fièvre.

Excipient, s. m. et adj. *excipiens*, du verbe *excipere*, recevoir. On donne ce nom aux substances dans lesquelles on incorpore ou on dissout les médicamens, soit pour leur donner une forme convenable, soit pour masquer leur saveur, soit pour diminuer leur activité.

On se sert aussi, dans le même sens, de l'expression *intermède*, et de celle de *véhicule* quand l'excipient est liquide.

Excision, s. f. *excisio*, du verbe *excido*, je coupe; action de couper une partie qu'on sépare ou qu'on retranche du corps : excision du prépuce; excision d'un polype.

Excitant, adj. *excitans*; ce qui excite; *médicamens excitans* : tels sont les toniques et les stimulans.

Excitateur, s. m. *excitator*, du verbe *excitare*, exciter; instrument de physique fait en métal, ordinairement sous forme d'arc, avec lequel on décharge un appareil électrique sans recevoir de commotion.

Excitation, s. f. *excitatio*, action d'exciter; soit qu'elle se porte sur toute l'économie animale (excitation générale), ou sur un système d'organe, ou sur une fonction, ou sur quelque propriété vitale (excitation locale).

Excitement, s. m. du verbe latin *excitare*, exciter. Cette expression est employée par Cullen, pour indiquer le rétablissement de l'énergie et de l'action du cerveau, interrompues par le sommeil ou quelque cause débilitante : c'est l'opposé de *collapsus*.

Excoriation, s. f. *excoriatio*, de la préposition *ex*, hors, et de *corium*, cuir, peau; écorchure, plaie qui ne pénètre que légèrement la peau.

Excréation, s. f. *excreatio*, *screatio*, du verbe *excreare*, cracher; l'action de cracher.

Excrément, s. m. *excrementum*, *excretum*, *excretio*, du latin *excernere*, séparer, nettoyer; tout ce qui est évacué du corps de l'animal, comme superflu ou inutile, par les émonctoires naturels : telles sont les matières fécales, l'urine, la sueur.

Excrémentitiel, elle, ou Excrémenteux, euse, adj. *excrementitius*; tout ce qui concerne les excrémens : humeurs *excrémentitielles*, celles qui, incapables de nourrir le corps, sont destinées à être évacuées.

Excreta, adj. m. pl. Ce mot, qui signifie *choses excrétées*, a été transporté du latin en français par M. Hallé, pour désigner, parmi les choses qui font la matière de l'hygiène, celles qui sont évacuées du corps.

Excréteur ou Excrétoire, adj. *excretorius*, du verbe *excernere*, chasser, purger; se dit de tout vaisseau ou conduit qui donne issue au superflu des sécrétions et de la nutrition.

Excrétion, s. f. *excretio*, action par laquelle la nature porte au dehors des matières qui sont à charge ou inutiles à l'économie animale.

Excroissance, s. f. *excrescentia*, *hypersarcosis*, du verbe latin *excrescere*, croître au dehors; tumeur développée sur quelque partie du corps de l'animal ou des végétaux, comme une loupe, un polype, un sarcome, une verrue, etc. *Voy*. Hypersarcose.

Excussion, s. f. *excussio*, du verbe *excutere*, secouer, secousse, ébranlement, agitation. L'excussion est une des causes de la palpitation du cœur.

Exérèse, s. f. *exæresis*, de la préposition ἐξ, hors, dehors, et du verbe αἱρω, je retire, j'ôte, je retranche; opération de chirurgie par laquelle on enlève du corps tout ce qui lui est inutile, nuisible ou étranger. L'extraction d'un calcul vésical, de la cataracte, l'excision d'une tumeur, l'ablation d'un membre, sont des modes d'*exérèse*.

Exerrhose, s. f. *exerrhosis*, du grec ἐξ, de, hors, et du verbe ῥεω, je coule; écoulement qui se fait par la transpiration insensible.

Exert, te, adj. *exertus*, du verbe *exerere*, montrer à découvert; saillant hors de l'ouverture de la partie contenante, ou surpassant en longueur ou hauteur les parties environnantes. Ainsi on appelle *étamines exertes*, celles qui dépassent le limbe du calice ou de la corolle.

Exfoliatif, ive, s. m. et adj., *exfoliativus*, *desquamatorius*; se dit quelquefois des remèdes qu'on emploie extérieurement pour favoriser l'exfoliation des os cariés; — trépan *exfoliatif*, qui perce les os en les ratissant et en enlevant plusieurs feuilles les unes après les autres.

Exfoliation, s. f. *exfoliatio*, *desquamatio*, de la préposition *ex*, de ou par, et de *folium*, feuille; séparation par feuilles ou par lames de la partie cariée d'un os ou d'une partie tendineuse; — se dit aussi des parties des plantes qui se détachent par feuillets.

Exhalaison, s. f. *exhalatio*; ce qui s'exhale d'un corps, comme les vapeurs que le calorique dégage, les odeurs, les gaz, etc. *Voy*. Émanation, Miasme, Effluve.

Exhalans, s. m. *exhalantia* (*vasa*); ordre de vaisseaux très-déliés qui nais-

sent du système capillaire artériel et se rendent non-seulement aux divers tissus de l'économie, mais encore sur les surfaces séreuses, muqueuses, dermoïdes, etc., où ils versent un liquide particulier. Bichat distinguoit trois sortes d'exhalans, 1° les extérieurs, qui aboutissent aux systèmes muqueux et dermoïde, où ils versent la matière de la transpiration; 2° les intérieurs, qui comprennent ceux du tissu cellulaire, ceux du tissu médullaire, ceux des surfaces séreuses et synoviales; 3° les exhalans nutritifs, variables dans chaque tissu.

Exhalation, s. f. *exhalatio*; action des exhalans. Elle consiste à verser le liquide qu'ils contiennent dans les aréoles des tissus organiques et sur diverses surfaces, soit pour servir à leur nutrition, soit pour les lubrifier, soit pour que ces liquides soient portés au dehors.

Exiture, s. f. *exitura*; abcès qui suppure, suivant quelques auteurs barbares; toutes sortes d'excrémens putrides, selon Paracelse. Inusité.

Exoche, s. m. *exochus*, du grec ἐξ, hors, et d'ογκος, éminence, tubercule hors de l'anus, selon Vogel. Inusité.

Exocyste, s. f. *exocystis*, du grec ἐξ, hors, et de κυστις, la vessie; nom générique du renversement de la vessie urinaire.

Exogènes, s. m. de ἐξω, dehors, et de γενναω, j'engendre. M. Decandolle appelle ainsi les végétaux vasculaires dans lesquels les vaisseaux sont tous sensiblement concentrés autour d'un étui cellulaire, et disposés de manière que les plus anciens sont au centre et les plus jeunes à la circonférence, en sorte que la plante se détruit de dedans en dehors. C'est ce qu'on observe très-bien dans les plantes ligneuses des dicotylédones. Les végétaux dont le système vasculaire est ainsi disposé sont appelés par M. Richard *exorrhizes*, parce que leurs racines sont développées dans la graine.

Exomètre, s. f. *exometra*, du grec ἐξ, hors, et de μητρα, la matrice; renversement de la matrice.

Exomphale, subst. f. *exomphalus*, *exumbilicatio*, *exomphalocele*, d'ἐξ, dehors, et d'ὀμφαλός, le nombril; hernie ombilicale, tumeur du nombril.

Exoneirose, s f. *exoneirosis*, d'ἐξ, hors, et d'ονειρος, songe; pollution nocturne, selon Vogel.

Exophthalmie, s. f. *exophthalmia*, de la preposition ἐξ, de, hors, et d'ὀφθαλμὸς, œil; sortie de l'œil hors de son orbite, causée par des abcès dans le tissu cellulaire de l'orbite, par l'exostose de ses parois, par un polype des fosses nasales, des sinus maxillaires.

Exorrhizes. M. Richard donne ce nom aux végétaux que M. Decandolle appelle *exogènes*. *Voyez* ce mot.

Exostose, s. f. *exostosis*, de la préposition ἐξ, de, hors, et d'οστέον, os; tumeur osseuse qui s'élève plus ou moins au-dessus de la surface naturelle d'un os. Elle peut dépendre d'une affection syphilitique, du scrophule, du rachitis, de la goutte, etc. — En botanique, l'*exostose* est un tubercule de consistance ligneuse et non féculente, comme dans le cyprès distique.

Exotique, adj. *exoticus*, ἐξωτικὸς, de l'adverbe ἔξω, dehors, du dehors, composé de la préposition ἐξ, hors, et du participe ὢν, étant, qui est; étranger, qui vient des pays étrangers; se dit des plantes qui sont étrangères au climat où on les cultive, des drogues importées de l'étranger.

Expansibilité, s. f. *expansibilitas*, de *ex*, de, hors, et de *pando*, j'étends; disposition à s'étendre; propriété qu'ont certains fluides tels que l'air et en général tous les gaz, de tendre sans cesse à occuper un plus grand espace. C'est aussi une des propriétés qu'on observe dans certains organes de l'économie animale, tels que le corps caverneux, l'iris, etc.

Expansion, s. f. *expansio*, *dilatatio*; se dit, en physique, de l'action ou de l'état d'un fluide qui se dilate; — en anatomie, du prolongement d'une partie principale: *expansion* membraneuse.

Expectant, ante, adj. *expectans*, qui attend: médecine *expectante*. *Voy.* Expectation.

Expectation, s. f. *expectatio*. On appelle *expectation*, en médecine, la méthode qui consiste à observer la marche des maladies sans donner aucun médicament actif, à moins qu'il ne survienne quelques symptômes inquiétans qui commandent impérieusement d'agir. L'*expectation*, ou la *médecine expectante*, est l'opposé de la *médecine agissante*.

Expectorant, ante, adj. *expectorans*, *anacatharticus*, du verbe latin *expectorare*, chasser de la poitrine; se

dit des médicamens qui facilitent ou provoquent l'expectoration.

Expectoration, s. f. *expectoratio*, *anacatharsis*; action d'expectorer, d'expulser les matières qui embarrassent les voies de la respiration.

Expérience, s. f. *experientia*, en grec εμπειρια; connoissance acquise par des observations assidues et par un long usage, de tout ce qui peut contribuer à la santé et à la guérison des maladies. — *Tentamen*, πειρασμὸς, essai fait sur le corps humain ou sur les animaux vivans pour connoître l'action d'une substance à laquelle on suppose une propriété quelconque.

Expirateur, adj. *expirationi inserviens*. On donne le nom de *muscles expirateurs* à ceux qui, dans les fortes expirations, contribuent, par leur contraction simultanée, à resserrer les parois thoraciques. Ces muscles sont les intercostaux, le triangulaire sternal, le carré des lombes, le petit dentelé inférieur, les obliques et le grand droit abdominal.

Expiration, s. f. *expiratio*; l'action de rendre l'air qu'on avoit inspiré ou aspiré. *Voy.* Respiration.

Exploration, s. f. *exploratio*, du verbe *explorare*, sonder, examiner, visiter, rechercher; l'action d'examiner attentivement les symptômes d'une maladie, de sonder une plaie, un ulcère.

Expression, subst. f. *expressio*, du verbe *exprimere*, exprimer, tirer le suc en pressant; action par laquelle on fait sortir le suc des fruits et des plantes en les comprimant; se dit aussi de la liqueur même qu'on a exprimée.

Expuition, s. f. *expuitio*; action de cracher les liquides rassemblés dans la bouche.

Expulsif, ive, adj. *expellens*, *expulsorius*, du verbe *expellere*, chasser, mettre dehors; se dit, en chirurgie, d'une espèce de bandage qui comprime une partie dont on veut chasser une humeur, comme du pus, du sérum, etc.

Exsanguin, ine, adj. *exsanguis*, d'*ex*, hors, et de *sanguis*, sang; privé de sang.

Exsiccation, subst. f. *exsiccatio*, dessèchement; action de dessécher. *V.* Dessiccation.

Exsuccion, s. f. d'*ex*, hors, et de *succus*, suc; se dit, en physique et en médecine, de l'action de sucer ou d'ôter le suc.

Exsudation. *Voy.* Exudation.

Extase, s. f. *extasis* ou *exstasis*; du verbe grec ἐξίσταμαι, je suis hors de mes sens, de moi-même; ravissement d'esprit; espèce de catalepsie qui n'empêche point de se ressouvenir des idées qu'on a eues pendant la durée du paroxysme.

Extemporané, ée, adj. *extemporaneus*, *extemporalis*, qui se fait sur-le-champ; se dit des médicamens que les médecins ordonnent et font composer sur-le-champ. Ce mot est synonyme de *magistral*, et est opposé à *officinal*.

Extenseur, s. m. et adj. *extensor*, du verbe *extendere*, étendre; se dit des muscles qui servent à étendre une partie quelconque: tels sont, 1° au membre supérieur, l'*extenseur commun* des doigts (épicondylo-sus-phalangettien commun, Ch.), l'*extenseur propre* du petit doigt (épicondylo-sus-phalangettien du petit doigt, Ch.), le *court extenseur* du pouce (cubito-sus-phalangien du pouce, Ch.), le *long extenseur* du pouce (cubito-sus-phalangettien du pouce, Ch.), l'*extenseur propre* de l'index (cubito-sus-phalangettien de l'index, Ch.); 2° au membre inférieur, l'*extenseur propre* du gros orteil (péronéo-sus-phalangettien du pouce, Ch.), le *long extenseur commun* des orteils (péronéo-sus-phalangettien commun, Ch.).

Extensibilité, s. f. *extensibilitas*, de la préposition *ex*, de, hors, et du verbe *tendo*, j'étends; propriété qu'ont certains corps de pouvoir être étendus ou allongés plus qu'ils ne le sont dans leur état naturel.

Extension, s. f. *extensio*; se dit, en chirurgie, de l'opération par laquelle on tire fortement un membre fracturé ou luxé, soit avec les mains, soit avec des lacs, etc., pour le réduire ou le remettre dans sa situation naturelle: elle est opposée à la *contre-extension*. — Médecine vétérinaire. *Extension* du tendon fléchisseur du pied: cette extension, assez fréquente dans le cheval, vient de la même cause que la compression de la sole charnue, c'est-à-dire, de l'effort de l'os de la couronne sur le tendon ou sur les ligamens.

Exténuation, s. f. *extenuatio*, *innutritio*, amaigrissement, privation de nourriture et consomption de tout le corps. *Voy.* Atrophie.

Extinction de voix, *extinctio vocis*; état de la voix dans lequel elle pro-

duit des sons, même articulés, mais extrêmement foibles.

Extinction du mercure, s. f. *extinctio mercurii*; premier degré d'oxydation qu'on fait subir à ce métal, soit en le triturant à l'air libre, soit en mêlant si bien du mercure avec de la térébenthine ou de la graisse, qu'il a perdu son aspect métallique.

Extirpation, s. f. *extirpatio*, du verbe *extirpare*, arracher jusqu'à la racine; se dit, en chirurgie, de l'action de retrancher une partie malade dont on enlève jusqu'aux dernières racines: extirpation d'un cancer, d'un polype, etc.

Extractif, s. m. dérivé du verbe latin *extrahere*, qui signifie tirer, ôter, extraire; un des matériaux immédiats les plus abondans des végétaux, de consistance, de couleur et de saveur variées, inodore, infusible, non inflammable, soluble dans l'eau et l'alcool, insoluble dans les huiles fixes, devenant insoluble dans l'eau par l'exposition au contact de l'air, et surtout à l'aide de l'acide muriatique oxygéné, rarement pur, mais le plus souvent uni à des acétates de potasse, d'ammoniaque et de chaux, à des résines, à du muqueux, à des huiles volatiles, etc. L'extractif supposé pur ne paroît être autre chose que la matière colorante, suivant M. Vauquelin.

Extraction, subst. f. *extractio*, du verbe latin *extrahere*, arracher; opération de chirurgie par laquelle on tire de quelque partie du corps avec la main ou des instrumens convenables, les corps étrangers qui y sont entrés accidentellement ou qui s'y trouvent engagés contre nature, comme une balle dans une plaie, le calcul dans la vessie. — Opération de chimie par laquelle on sépare une substance quelconque du composé ou du mélange dont elle faisoit partie.

Extrait, s. m. *extractum*. On donne ce nom, en pharmacie et en matière médicale, à des produits obtenus liquides des corps organisés, soit par la simple expression, soit à l'aide de l'eau ou de l'alcool, et rapprochés sous un petit volume au moyen de l'évaporation. Les extraits sont quelquefois très-composés: ceux, par exemple, qu'on retire des végétaux peuvent contenir un plus ou moins grand nombre des matériaux immédiats du végétal employé. — On donne le nom de *rob* aux extraits des fruits. — Les extraits ont aussi reçu différens noms, suivant les principes qui y prédominent: on appelle *extraits gommeux*, ou *muqueux*, ou *mucilagineux*, ceux qui sont spécialement composés de gomme ou de mucilage. La gomme adragant peut être considérée comme un extrait gommeux pur; on nomme *extraits gélatineux* ceux qui sont spécialement composés de gélatine; *extraits résineux*, ceux qui sont de nature résineuse; *extracto-résineux*, ceux qui sont composés de matière extractive ou colorante et de résine; *gommo-résineux*, ceux qui contiennent de la gomme et de la résine; enfin on a appelé *extraits savonneux salins*, ou simplement *extraits savonneux*, ceux qui contiennent une quantité notable de substances salines et une matière résineuse, tellement combinées avec la muqueuse et les autres substances solubles, qu'on ne peut pas les séparer: tels sont les extraits de fumeterre, de chardon, de bourrache, de chicorée sauvage. — *Extrait de saturne*: c'est l'acétate de plomb liquide. *V.* Acétate de plomb.

Extravasation ou Extravasion, s. f. *extravasatio*, du latin *extrà*, hors, et de *vas*, vaisseau; action par laquelle le sang, les humeurs du corps, les sucs des plantes s'épanchent hors de leurs vaisseaux, comme dans les contusions, etc.

Extravasé, ée, adj. *extravasatus*, du latin *extrà*, hors, et de *vas*, vaisseau; se dit des liquides qui sont sortis de leurs vaisseaux, et sont épanchés dans quelque grande cavité ou dans le tissu cellulaire.

Extraxillaire, adj. *extraxillaris*; se dit, en botanique, des parties végétales qui ne naissent pas dans l'aisselle même des feuilles. Les pédoncules d'un grand nombre d'*apocynées* sont extraxillaires.

Extrémité, s. f. *extremitas*, le bout ou la terminaison d'une chose; partie attachée au tronc; *extrémités supérieures*, les bras et avant-bras; *extrémités inférieures*, les cuisses et les jambes. *Voy.* Membres.

Extrinsèques, adj. pl. (maladies), *morbi extrinseci*; c'est le nom que donne Linné aux maladies externes.

Extumescence, s. f. *extumescentia*; c'est la même chose qu'enflure ou tuméfaction. *Voy.* ces mots.

Exubère, adj. *exuber*, d'*ex*, hors,

et d'*ubera*, mamelles ; se dit des enfans qu'on a sevrés. Peu usité.

Exudation ou Exsudation, s. f. *exsudatio*, synonyme d'*ephidrosis*, suivant Castelli et Blancardi ; et le mot ἐφίδρωσις a deux significations dans Hippocrate : souvent il signifie l'évacuation d'une légère sueur sans soulagement et d'un mauvais augure : quelquefois il se dit d'une bonne sueur qui devient critique. Th. Willis l'emploie à l'égard de toute espèce de sueurs.

Exuder ou Exsuder, v. n. et a. *exudare*, *exsudare*, sortir en forme de sueur ; rendre une liqueur goutte à goutte comme en suant.

Exulcération, s. f. *exulceratio*, *helcosis*, *helcoma*, ἕλκωσις, ἕλκωμα, ulcération, commencement d'ulcère.

Exutoire, s. m. du verbe *exuo*, je dépouille ; émonctoire établi par l'art pour entretenir une inflammation et une suppuration locales.

F.

Face, s. f. *facies*, *vultus*, en grec, πρόσωπον, partie antérieure de la tête non recouverte de cheveux : c'est le visage. La face éprouve différentes altérations dans les maladies ; elle est, par exemple, *animée* dans les phlegmasies internes, *immobile* dans la catalepsie et l'extase ; elle est d'un rouge vif dans toutes les maladies marquées par l'exaltation des forces vitales, dans les paroxysmes des fièvres continues, dans la seconde période des accès des fièvres intermittentes, et surtout dans la phrénésie, etc. ; elle est d'un rouge livide dans les péripneumonies et les angines intenses qui vont se terminer d'une manière funeste, dans quelques apoplexies, dans les anévrysmes du cœur, dans le scorbut, etc. ; elle est *pâle* dans l'hydrothorax, dans l'épuisement des forces à la suite des excès de veille, de fatigue, etc. ; elle est tout-à-fait *décolorée* dans la syncope, dans les hémorrhagies passives, etc. ; *jaunâtre* dans les affections bilieuses ; *pâle et bouffie* dans les hydropisies ; *vultueuse*, c'est-à-dire rouge et gonflée, dans les maladies inflammatoires, etc. Hippocrate a fort bien décrit l'altération qu'elle présente, lorsque l'homme, épuisé par une maladie longue ou par de grandes évacuations, une faim excessive, l'insomnie, etc., est menacé d'une mort prochaine, et c'est ce qu'on a appelé *face hippocratique* ou *face cadavéreuse* ; elle se distingue par les caractères suivans : peau du front tendue, sèche ou couverte d'une sueur froide ; yeux enfoncés dans leurs orbites et entr'ouverts pendant le sommeil ; nez effilé ; tempes creuses ; pommettes saillantes ; oreilles froides, sèches et retirées ; lèvres décolorées ou livides, pendantes. — En anatomie, on appelle *face* la superficie des parties : on dit *face externe*, *interne*, *antérieure*, *postérieure*, *supérieure*, *inférieure*, suivant leur situation.

Facette, s. f. diminutif de *face*, petite face. Expression que les anatomistes emploient en décrivant les surfaces des os : la *facette articulaire de tel os*.

Facial, ale, adj. pris quelquefois substantivement, *facialis*, qui appartient à la face, qui a rapport à la face. — Angle *facial*. *Voy.* Angle. — Nerf *facial* (portion dure de la septième paire, Winsl., Sabat., Boy. ; *ramus durior septimæ conjugationis*, Vieussens ; *par septimum sivè faciale*, Sœmmer.). — Artère *faciale*, branche de la carotide externe ; elle naît au-dessous du muscle digastrique, et distribue ses rameaux à toute la face. — Veine *faciale* ; elle naît entre le muscle frontal et la peau, et porte alors le nom de *veine frontale* ou *préparate* ; se dirige vers le grand angle de l'œil, où elle prend celui d'*angulaire* ; descend ensuite obliquement sur la face, et reçoit celui de *faciale* ; aboutit enfin à la jugulaire interne.

Facies, s. m. Mot latin transporté par quelques auteurs dans la langue française comme synonyme de *face* ou *visage*. — Le mot *facies* s'emploie quelquefois pour désigner le port ou l'aspect (*habitus*) d'un corps.

Faculté, s. f. *facultas*, puissance, vertu, pouvoir. La *faculté* locomotrice appartient exclusivement aux animaux : les *facultés* de l'entendement. *Voyez* Entendement. Les *facultés* vitales. *Voyez* Propriétés vitales.

Faim, s. f. *fames*, besoin de manger ; sensation pénible qui nous porte à prendre des alimens. La *faim* est appelée *canine* lorsqu'elle est insatiable, qu'elle porte à manger jusqu'à ce que l'estomac rejette des alimens à demi-digérés, et qu'elle recommence après le vomissement. C'est ce que les anciens appeloient *cynorexie*, κυνορεξις ; c'est

le *bulimia canina* de Sauvages. La *faim* diffère de l'*appétit*. *Voy*. ce mot.

FAIM-CALLE, s. f. contraction de *fames caballa*; maladie particulière aux chevaux, qui les rend extrêmement voraces. On l'appelle aussi *boulimie*.

FAIM-VALE, s. f. (vétér.); maladie excessivement rare, qui n'attaque ordinairement que le cheval. A peine cet animal est-il échauffé par la marche, qu'il s'arrête tout-à-coup. Dès qu'il a satisfait son appétit, le spasme subit se dissipe, l'animal continue son chemin.

FAISCEAU, s. m. *fascellus* ou *fasciculus*, diminutif de *fascis*, amas de plusieurs choses liées ensemble. Les anatomistes emploient métaphoriquement ce terme pour désigner un amas de fibres, soit musculaires, soit nerveuses.

FALCIFORME, adj. *falciformis*, de *falx*, gén. *falcis*, faux, et de *forma*, forme; qui a la forme d'une faux: le sinus *falciforme* de la dure-mère.

FALSIFICATION, s. f. *adulteratio*. C'est la même chose que *sophistication*; il se dit à l'égard des drogues que l'on cherche à imiter frauduleusement par l'art.

FALQUÉ, ÉE, adj. *falcatus*, de *falx*, gén. *falcis*, faux; se dit, en botanique, de ce qui est plan et courbé par le bord, surtout vers le sommet, en forme de faux.

FALTRANCK, s. m. mot allemand adopté en français et qui signifie *boisson contre les chutes*. C'est une infusion de beaucoup de plantes aromatiques et légèrement astringentes qui croissent principalement dans les Alpes suisses; de là le nom de *vulnéraires suisses* que l'on donne à ces plantes desséchées, coupées et mêlées ensemble. On les appelle aussi *espèces vulnéraires*.

FAMILLE, s. f. *familia*, *ordo*; mot introduit en botanique par Magnol, et aujourd'hui généralement adopté pour désigner les groupes des genres qui sont liés par des caractères communs.

FANATISME, s. m. *fanatismus*; espèce de mélancolie qui porte l'amour de la religion jusqu'à l'extravagance, mais plus généralement ardeur ou passion aveugle pour un objet, avec haine implacable contre ceux qui lui sont contraires.

FANONS, s. m. pl. *ferulæ*, sortes d'attelles employées dans les fractures des membres ou extrémités. *V*. ECLISSE. — On appelle *fanons* des cétacés, des lames longues et d'une substance analogue à celle de la corne, dont leur bouche est garnie; c'est à l'aide de ces fanons que la baleine engloutit des milliers de crustacés dont elle se nourrit. On donne encore le nom de *fanon* à la peau qui pend sous la gorge d'un bœuf, d'un taureau; enfin ce terme se dit d'un gros toupet de poils ou de crins qui vient derrière le boulet du pied des chevaux.

FANTÔME, s. m. *phantasma*, en grec φάντασμα, du verbe φαίνω, je montre; spectre, vision, vaine image dont on croit voir la réalité; — au figuré, chimère, trompeuse apparence. — C'est aussi le nom qu'on donne à une statue en bois sur laquelle les chirurgiens s'exercent à l'application des bandages ou au manuel des accouchemens. *Voy*. MANNEQUINS.

FARCIN, s. m. *scabies equorum*; maladie des chevaux, chronique et contagieuse, caractérisée par des tumeurs plus ou moins volumineuses, plus ou moins dures, et quelquefois squirrheuses, qui suivent le trajet des vaisseaux, en formant une espèce de chapelet, suppurent lentement, dégénèrent en ulcères vermineux, fétides, cancéreux, et jettent enfin l'animal qui en est attaqué dans la langueur et l'épuisement. On divise le farcin en bénin et en malin, ou le farcin volant, le farcin cul-de-poule et le farcin cordé. Le farcin volant s'annonce par une quantité plus ou moins grande de boutons durs, plus ou moins gros, sans inflammation, ni fluctuation, ni adhérences aux parties voisines, qui occupent le col, le dos et la tête. — Le farcin cordé se reconnoît à un chapelet de petites tumeurs qui ressemblent à une corde nouée en plusieurs endroits, sans douleur, ni inflammation, ni fluctuation. — Le farcin cul-de-poule est le plus malin; il s'annonce par des boutons qui s'ulcèrent et rendent un pus sanieux et fétide; les bords des ulcères se renversent et deviennent calleux et très-durs; il s'élève de leur centre un champignon noirâtre semblable à un cul-de-poule, d'où il tire sa dénomination.

FARINACÉ, ÉE, adj. *farinaceus*, de la nature de la farine.

FARINE, s. f. *farina*. On donne ce nom à diverses semences réduites en poudre, et surtout à celles des graminées, des légumineuses et des cucurbitacées. Celle de froment, qu'on em-

ploie pour faire du pain, est composée de fécule amilacée, de gluten, d'une matière muqueuse, d'une matière sucrée. Celle de graines de lin est très-mucilagineuse; celle d'amandes contient une assez grande quantité d'huile unie au mucilage. — On connoît en pharmacie, sous le nom de *farines résolutives* (*farinæ resolventes*), et sous celui des *quatre farines résolutives*, le mélange des quatre farines suivantes, savoir : de lupin, *lupinus albus*, L.; d'orobe, *ervum ervilia*, L.; de féves (féves des marais), *vicia faba*, L.; d'orge, *hordeum distichum*, L. On les recommandoit anciennement en cataplasme, pour favoriser la résolution des tumeurs qui avoient de la tendance à cette terminaison.

FARINEUX, EUSE, adj. *farinosus*, couvert d'une poussière blanche et comme farinacée; se dit, en botanique, des racines, tiges, fruits et graines dont on peut extraire une farine; — en pathologie, d'une espèce de dartre dans laquelle la peau s'exfolie en petites parcelles qui ressemblent à de la farine.

FASCIA-LATA, s. m. mot latin composé de deux autres qui signifient *bande large*; nom qu'on donne à une aponévrose de la cuisse et au muscle qui sert à la tendre : c'est l'ilio-aponévrotique de la cuisse, Ch.

FASCICULE, s. m. *fasciculus*, quantité de plantes qu'on peut embrasser avec un bras ployé contre la hanche.

FASCICULÉ, ÉE, adj. *fasciculatus*, qui est en paquet, en fascicule; se dit en botanique des parties des plantes qui sont groupées ou ramassées en paquet.

FASCIÉ, ÉE, adj. *fasciatus*, marqué de bandes ou bandelettes : esquille *fasciée*.

FASCIOLE ou DOUVE, *fasciola*; genre de vers intestins à corps aplati, que l'on trouve spécialement dans le foie et les canaux biliaires de divers animaux, et surtout des moutons, mais rarement dans l'homme. La fasciole est de forme ovoïde et d'un brun clair; elle se fixe, comme les sangsues, au moyen de deux pores, dont l'un est antérieur et l'autre ventral; entre ces deux ouvertures on trouve un corps rond, long et filiforme dont on ignore les fonctions. On ne connoît dans ces vers ni canal intestinal, ni anus, ni vaisseaux spermatiques. Les moutons qui ont des fascioles maigrissent progressivement, et périssent de ce qu'on appelle la *pourriture*.

FASTIGIÉ, ÉE, adj. *fastigiatus*, de *fastigium*, faîte; se dit en botanique des rameaux et des fleurs qui partent d'un pédoncule commun et se terminent à la même hauteur, en formant par leurs sommités comme un plan horizontal.

FATUITÉ, s. f. *fatuitas*, de *fatuari*, faire le fat; foiblesse ou imperfection du jugement qu'on observe dans ceux qui sont affectés de vésanies.

FAUCHER, v. a. On dit d'un cheval qu'il *fauche*, lorsqu'en avançant une des jambes de devant il lui fait décrire un demi-cercle : c'est ordinairement ce qui arrive dans la *feinte*.

FAUSSE-COUCHE, s. f. *abortus*, *abortio*; accouchement qui arrive avant terme. *V.* AVORTEMENT.

FAUSSE-ROUTE, s. f. *via falsa*; toute route qui s'écarte de la naturelle pour arriver dans une cavité quelconque. Ainsi, dans les rétrécissemens du canal de l'urètre, il arrive qu'on fait de *fausses routes* pour pénétrer avec la sonde dans la vessie, si l'on n'est pas assez habile pour conduire cet instrument.

FAUX, s. f. *falx*. On a donné, en anatomie, le nom de *faux* à des replis membraneux qui présentent la forme de cet instrument. — *Faux* du cerveau, *falx cerebri* : le plus considérable des replis de la dure-mère, ainsi appelé à cause de sa ressemblance avec une faux. Elle tient par sa pointe à l'apophyse *crista-galli*, et par sa base au milieu de la tente du cervelet; son bord convexe répond à la partie supérieure et moyenne du crâne; le bord concave ou tranchant descend entre les deux hémisphères du cerveau, jusqu'au voisinage du corps calleux. — *Faux* du cervelet, *falx cerebelli* : repli de la dure-mère semblable par sa forme au précédent; elle s'étend depuis la partie moyenne et inférieure de la tente du cervelet, où elle est attachée par sa base, jusqu'au grand trou occipital où répond son sommet; son bord convexe tient au crâne, et son bord concave est logé dans le sillon qui sépare les deux lobes du cervelet. — *Grande faux* du péritoine, *falx peritonæi maxima* : nom d'un ligament ou d'un repli du péritoine qui monte de l'ombilic jusqu'au bord antérieur et inférieur du foie.

FAUX ACACIA, s. f. C'est, en botanique, le nom vulgaire du genre *robi-*

nia; — en matière médicale, c'est le suc épaissi des fruits verts du prunier sauvage, *prunus spinosa*, L. Ce médicament, qu'on appelle aussi *acacia nostras*, est substitué au vrai acacia qu'on retiroit en Egypte, du temps de Prosper Alpin, des gousses du *mimosa nilotica*. L'un et l'autre sont astringens, et inusités. — *Voy*. ACACIA.

FAUX-GERME, s. m. *falsus conceptus*, *spurium germen*, *spurius conceptus*; fausse conception; conception imparfaite dans laquelle, au lieu d'un fœtus, la matrice ne renferme qu'une substance inorganique et sans vie, telle qu'une môle.

FAUX-MUSEAU. *Voyez* BOUQUET.

FAUX-NEZ. *Voy*. BOUQUET.

FÉBRICITANT, ANTE, adj. *febricitans*, *febriens*, du verbe *febricitare* ou *febrire*, avoir la fièvre; qui a la fièvre: se dit particulièrement de ceux qui ont des fièvres intermittentes ou des fièvres lentes.

FÉBRIFUGE, subst. m. et adj. *febrifugus*, de *febris*, la fièvre, et du verbe *fugo*, je chasse, je mets en fuite; se dit des médicamens que l'on administre contre les fièvres intermittentes. Le quinquina passe pour le meilleur des fébrifuges. On emploie aussi, comme synonyme de *fébrifuge*, les mots *antipyrétique* et *alexipyrétique*.

FÉBRILE, adj. *febrilis*, de *febris*, la fièvre; qui a rapport à la fièvre: le pouls *fébrile*, mouvement *fébrile*.

FÉCALE, adj. f. *fæcalis*, excrémens; matière fécale que l'on évacue par le rectum.

FÈCES, s. f. *fæces*, dépôt ou sédiment de toute espèce de liquide: Pharm.

FÉCONDATION, s. f. *fœcundatio*, action par laquelle, dans les êtres organisés, le germe contenu dans les organes femelles reçoit des organes mâles les qualités nécessaires à la reproduction.

FÉCONDITÉ, s. f. *fœcunditas*, faculté de se reproduire. Elle appartient exclusivement aux êtres organisés.

FÉCULE, s. f. *fecula* ou *fæcula*, diminutif de *fæx*, la lie. Presque toujours on emploie ce mot comme synonyme d'*amidon*. *Voyez* ce terme. On dit la *fécule* de pomme-de-terre, la *fécule* de bryone, etc. On dit aussi, dans ce sens, *fécule amilacée*; mais quand on ajoute au mot fécule l'épithète *verte*, on désigne alors la matière résineuse des plantes.

FÉCULENT, ENTE, adj. *fæculentus*, de *fæx*, gén. *fæcis*, lie, dépôt; se dit des liquides chargés de lie, bourbeux.

FEMELLE, s. f. *femina*, l'animal qui conçoit et porte les petits. On nomme fleurs *femelles*, en botanique, celles qui, dépourvues d'étamines, n'ont que l'organe sexuel féminin, c'est-à-dire un ou plusieurs pistils.

FÉMORAL, adj. *femoralis*, qui appartient à la cuisse. — *Artère fémorale*, portion de l'artère crurale qui s'étend de l'inguinale jusqu'au jarret, Ch. — *Muscle fémoral*, muscle qui comprend le vaste externe, le vaste interne et le crural de Winslow: c'est le *tri-fémoro-rotulien*, Ch. — *Muscle biceps fémoral*: c'est l'ischio-fémoro-péronien, Ch. — *Muscles pubio-fémoral*, *sous-pubio-fémoral*, *ischio-fémoral*, Ch.: ce sont les trois adducteurs de la cuisse. — *Muscle ilio-aponévrotico-fémoral*, Ch.: c'est le muscle fascia-lata.

FÉMORO-POPLITI-TIBIAL, s. m. *femoro-popliti-tibialis*. Nom du muscle poplité, ainsi appelé parce qu'il s'étend, en traversant obliquement le creux du jarret, depuis le condyle externe du fémur jusqu'à la partie supérieure du tibia. Ch.

FÉMORO-PRÉTIBIAL. Nom que M. Chaussier donne à la portion du nerf crural qui s'étend du haut de la cuisse à la partie antérieure de la jambe.

FEMUR, s. m. Mot latin conservé en français pour désigner l'os de la cuisse. Il dérive peut-être du verbe *ferre*, porter, parce que cet os porte tout le corps.

FENESTRÉ, ÉE, adj. *fenestratus*, de *fenestra*, fenêtre; se dit, en botanique, des feuilles percées à jour; en chirurgie, des emplâtres, bandages, etc., où il y a des ouvertures.

FENÊTRE, s. f. *fenestra*. Nom de deux cavités qui composent la caisse du tympan: *fenêtre* ronde, *fenêtre* ovale.

FENOUIL, s. m. *anethum fœniculum*, L. Plante indigène de la pentandrie digyn., L.; ombellif., J. Il paroît que c'est le μαραθρον des Grecs, et le *fœniculum* des Latins. Toute la plante est aromatique, stimulante et diurétique. Les semences sont rangées parmi les *carminatifs* des anciens.

FENTE, s. f. *fissura*. En anatomie, ce mot indique une espèce d'échancrure étroite et profonde: telle est la *fente sphénoïdale*, qui répond à la paroi externe de l'orbite. — En chirurgie, c'est

un mode de fracture, qu'on appelle plutôt *fissure*. *Voyez* ce mot.

FENUGREC, *trigonella fœnum græcum*, L. Plante de la diadelph. pentandrie, L.; de la famille des légumineuses, J., V. ⊙. — Les semences sont aromatiques et amères, par conséquent stimulantes et toniques, mais pour ainsi dire inusitées.

FER, s. m. *ferrum*, *mars* des alchimistes. Métal très-répandu dans la nature, et qui appartient à la division des métaux ductiles et facilement oxydables de Fourcroy. Il est d'un blanc bleuâtre, très-dur, d'une pesanteur spécifique de 7,600, d'une saveur et d'une odeur particulières, très-ductile, attirable à l'aimant; acquérant lui-même la propriété magnétique par le contact avec un aimant naturel; se ramollissant au feu; fusible à 158 degrés du pyromètre de Wedgewood; s'oxydant par l'air humide et par l'eau qu'il décompose; décomposant surtout avec rapidité ce liquide, et dégageant une grande quantité d'hydrogène à l'aide d'un acide dans lequel son oxyde se dissout: précipité de ses dissolutions en noir par la noix de galle, et en bleu par le prussiate de potasse. Le fer en limaille est employé comme tonique et altérant. On fait aussi un fréquent usage, aux mêmes titres, de ses oxydes et de plusieurs de ses combinaisons salines: tels sont les oxydes de fer au minimum et au maximum d'oxydation (*V.* OXYDE DE FER); le *carbonate de fer* (appelé anciennement *fer aéré*); le *tartrate de potasse et de fer*, et ses diverses modifications; la *teinture de mars tartarisée*; le vin *chalybé* ou *martial*, et les eaux minérales ferrugineuses. *V.* ces mots.

FER-CHAUX. *Voyez* SODA.

FÉRINE, adj. f. *ferina*, *theriodes*, θηριώδης des Grecs; se dit d'une toux sèche et si opiniâtre, qu'elle résiste aux remèdes même les mieux indiqués.

FERMENT, s. m. *fermentum*. On a donné ce nom à une substance végéto-animale qui détermine la fermentation des matières sucrées; elle se trouve dans le jus de raisin, de groseilles, de cerises, etc. Le gluten du froment et des autres graines céréales, la levure de la bière peuvent être considérés comme des fermens. — On appelle aussi *fermens* les substances qui favorisent les fermentations acides; ce sont des substances qui ont subi un commencement de fermentation acide, ou qui passent facilement à cette fermentation: telles sont, 1° la levure du vinaigre, ou résidu trouble qui se trouve au fond des tonneaux de vinaigre; 2° du vinaigre fort; 3° la *mère de vinaigre*, ou la pellicule mucilagineuse qui se forme à la surface du vinaigre; 4° le levain; 5° la lie du vin qui est devenu aigre; 6° toutes les substances gélatineuses animales; plusieurs fruits aigres desséchés, etc.

FERMENTATION, s. f. *fermentatio*. Mouvement intestin avec dégagement de gaz dont sont susceptibles beaucoup de substances organiques par la réaction de leurs principes les uns sur les autres, lorsque ces substances sont exposées à l'action de l'eau et à une température de 15 à 25 degrés de Réaumur. La fermentation reçoit différens noms, suivant les produits qu'on en retire. On appelle *fermentation vineuse* ou *alcoolique*, celle qui donne naissance à un liquide vineux; elle ne peut avoir lieu sans la présence d'une matière sucrée et d'une matière végéto-animale, *ferment*. *Fermentation acide*, celle qui donne pour résultat du vinaigre. *Fermentation putride* ou *ammoniacale*, celle qui donne lieu au dégagement d'une odeur fétide et à la formation de l'ammoniaque. Ce sont les substances animales qui sont spécialement susceptibles de ce mode de fermentation.

FERMENTESCIBLE, adj. *fermentationi obnoxius*. On donne ce nom aux substances qui ont la faculté de fermenter.

FERRUGINEUX, adj. *ferrugineus*, *ferruginosus*, qui contient du fer; qui tient de la nature du fer; — eaux ferrugineuses. *Voyez* EAUX MINÉRALES.

FÉRULE, s. f. *ferula*. Genre de plantes de la pentandrie digynie, L.; famille des ombellifères, J. L'*assa-fœtida* provient d'une espèce de ce genre, *ferula assa-fœtida*. Le *sagapenum* et le *galbanum* se retirent de deux autres espèces de férule, suivant quelques auteurs.

FESSES, s. f. pl. *clunes*, *nates*; partie charnue du derrière de l'homme et du singe. On n'est pas d'accord sur l'origine de ce mot. Il y en a qui le font dériver du latin *fissus*, fente, parce que ces parties sont fendues; d'autres de *fessus*, fatigué, parce que ceux qui sont las se reposent en s'asseyant sur les fesses. — On donne aussi, en anatomie, le nom de *fesses* à des tubercules médullaires du cerveau. *Voy.* QUADRIJUMEAUX.

FESSIER, ÈRE, adj. *gloutius*, *glutœus*; qui appartient aux fesses. — *Mus-*

les fessiers : ce sont les muscles sacro-fémoral, grand ilio-trochantérien et petit ilio-trochantérien de la nomenclature de M. Chaussier. — *Artère fessière* ou *iliaque interne*; elle provient de l'hypogastrique.

FÉTIDE, adj. *fœtidus*, κακώδης, qui a une odeur forte et désagréable.

FEU, s. m. *ignis* des Latins, πύρ des Grecs; un des quatre élémens des anciens, la matière de la chaleur. *Voyez* CALORIQUE. Les pathologistes donnent le nom de *feu* à un grand nombre de maladies. Ainsi l'érysipèle est appelé *feu* de St.-Antoine ou *feu* sacré, *ignis St.-Antonii*, *ignis sacer*, mal des ardens. On nomme *feu* persique, *ignis persicus*, une espèce d'érysipèle qui entoure le corps en forme de ceinture. *V.* ZONA. Quelques-uns donnent le même nom à l'anthrax ou charbon. On appelle *feu* volage ou sauvage, *erithema volaticum*, *macula volatica*, *æstus volaticus*, à une éruption rouge qui attaque particulièrement le visage des enfans, et en occupe surtout les joues et les lèvres. On donne encore le nom de *feu volage* (flamboise) à une rougeur subite de la face et du cou qui est accompagnée de chaleur, et se termine au bout d'environ quinze minutes par une sueur. Ce phénomène s'observe chez les femmes hystériques et chez celles dont la menstruation est supprimée, et il est souvent accompagné d'anxiété et de dyspnée.

FEUILLADE, s. f. *frons*; expansion laminée ou foliacée, ou feuillage particulier des plantes cryptogames. Bulliard.

FEUILLAISON, s. f. *foliatio*; temps où une plante, soit vivace, soit ligneuse, commence à développer de nouvelles feuilles.

FEUILLE, s. f. *folium*, en grec φυλλὸν; expansion ordinairement verte, plane, qui naît sur la tige des plantes, sert à l'exhalation et à l'absorption, et est formée de l'épanouissement d'une ou de plusieurs fibres. Les feuilles sont *simples* ou *composées*. La feuille est *simple* quand son disque, continu dans toute son étendue, n'a aucune incision latérale qui atteigne la nervure médiaire. La feuille est *composée* quand elle est formée de parties articulées et séparables sans déchirement : ces parties s'appellent *folioles* ou *pinnules*. — *Feuille florale*, petite feuille qui se trouve dans le voisinage des fleurs : on l'appelle aussi *bractée*. — *Feuilles séminales*, cotylédons développés en feuilles par la germination. — *Feuilles primordiales*, petites feuilles qui, outre les cotylédons, sont déjà visibles dans l'embryon. — *Feuille indienne*. *Voy.* MALABATHRUM.

FÉVE (féve des marais) s. f. *vicia faba*, L. Plante indigène et annuelle, de la dodécandrie polyg., L.; famille des papillonnacées, J., dont les semences, très-féculentes, sont plutôt employées aujourd'hui comme aliment que comme médicament. Elles formoient une des quatre semences résolutives des anciens. — *Féve de St.-Ignace*; noyau de l'*ignatia amara*, L. plante sarmenteuse des îles Philippines. Cette substance, aujourd'hui rare dans le commerce, est extrêmement amère : c'est un bon fébrifuge, mais vénéneux à une très-forte dose. Inusité.

FIBRE, s. f. *fibra*; filament organique, d'une consistance solide, et plus ou moins extensible, qui entre dans la composition de tous les tissus animaux et végétaux. — En botanique, les fibres qui pénètrent dans les feuilles prennent le nom de *nervures*, *nervi*.

FIBREUX, EUSE, adj. *fibrosus*, composé de fibres. *Système fibreux* : Bichat a donné ce nom à l'ensemble des parties fibreuses qui entrent dans la composition du corps animal. *Fruit fibreux*, celui dont le péricarpe est traversé de filamens tenaces; *racine fibreuse*, celle qui est composée de filets plus ou moins gros, allongés, distincts, simples, ou sans ramifications notables.

FIBRILLE, s. f. *fibrilla*, petite fibre; d'où l'on a fait *fibrillaire*, adj. qui a rapport aux petites fibres : *contractilité fibrillaire*.

FIBRINE, s. f. *fibrina*; substance animale blanche, fibreuse, extensible et élastique, qui entre dans la composition du sang et constitue le tissu des muscles. On la retire du sang en *malaxant* le caillot dans un linge et sous un filet d'eau, jusqu'à ce que le liquide en soit exprimé sans couleur. La fibrine se racornit par le feu, et donne à la distillation beaucoup de carbonate d'ammoniaque, parce qu'elle est très-azotée : c'est par la même raison qu'elle se putréfie promptement dans l'eau. Elle se dissout facilement dans les acides : l'acide acétique la dissout très-bien. C'est à la fibrine qu'appartient la contractilité musculaire.

FIBULATION, s. f. *fibulatio*, de *fibula*,

agrafe, crampon; l'un des moyens dont on se servoit autrefois pour réunir les lèvres d'une plaie quand elles étoient trop écartées. On employoit pour cela un anneau qui les tenoit rapprochées : cette opération différoit beaucoup de la suture.

FIC, s. m. *ficus*, *marisca*, *σύκωσις*, *σύκωμα* des Grecs. On a donné ce nom à une petite tumeur ou excroissance charnue, souvent rougeâtre et molle, quelquefois dure et comme squirrheuse, qui se développe et pend en manière de *figue* aux yeux, aux paupières, au menton, à la langue, au fondement ou aux parties naturelles de l'un ou l'autre sexe ; les fics du fondement et des parties naturelles sont ordinairement syphilitiques : ce sont des variétés du *condylôme*. — Les vétérinaires donnent aussi le nom de *fic* à des excroissances charnues qui viennent sur les diverses parties du corps des chevaux, et ils en distinguent particulièrement deux espèces, le *bénin* et le *grave*. Le premier n'attaque que la fourchette ; le second attaque aussi la sole charnue, la chair cannelée des talons, celle des quartiers, ou la partie postérieure du cartilage de l'os du pied : dans ce dernier cas, le cheval boîte. Il y a encore une autre espèce de *fic*, qu'on nomme *crapaud* ; elle vient aux talons ou à la fourchette, surtout des pieds de derrière : elle est spongieuse et exhale une très-mauvaise odeur. Les chevaux cacochymes y sont plus sujets que les autres.

FICOÏDES, *ficoideæ*, famille de plantes qui constitue l'ordre 5ᵉ de la classe des dicotylédones polypétales, à étamines périgynes, J. — Calice monophylle, découpé en plusieurs parties : corolle nulle ou polypétale, attachée au calice : étamines ordinairement indéfinies : un seul ovaire surmonté de plusieurs styles : une capsule ou une baie multiloculaire, dont les graines adhèrent à l'angle intérieur des loges : embryon autour d'un périsperme farineux : feuilles charnues.

FIEL, s. m. *fel*, synonyme de *bile* ; il se dit spécialement de la bile des animaux : *fiel* de bœuf, extrait de *fiel* ; cependant on dit *vésicule du fiel* pour désigner le réservoir naturel de la bile, soit dans l'homme, soit dans les animaux.

FIEL DE TERRE. On a quelquefois donné ce nom à la fumeterre à cause de sa grande amertume.

FIÈVRE, s. f. *febris*, de *fervor*, chaleur, en grec *πυρετος*, de *πύρ*, feu. On donne ce nom à une maladie très-variable dans sa marche, et dont les symptômes les plus constans sont la fréquence du pouls et l'augmentation de la chaleur animale. Ces symptômes sont ordinairement précédés de frisson, et accompagnés de la lésion de diverses fonctions, et notamment de la diminution des forces musculaires. La fièvre est la plus commune des affections ; elle accompagne comme symptôme beaucoup de phlegmasies, de névroses, etc. Celle qui est essentielle se présente à l'observation avec des phénomènes tellement variés, que les pathologistes en ont fait plusieurs divisions : les fièvres constituent en conséquence une grande classe dans les méthodes nosographiques. — *Division de Sauvages*. Cet auteur a divisé les fièvres en *continues*, *rémittentes* et *intermittentes*. Les fièvres *continues* sont celles qui ne présentent point d'interruption ; elles ont un ou plusieurs paroxysmes ou exacerbations (augmentation du mouvement fébrile sans frisson) dans les vingt-quatre heures. Sauvages a subdivisé cet ordre en cinq genres : 1° l'éphémère, *diaria* des Latins, dont la durée ne va jamais à un demi-septénaire. 2° La synoque simple, *synocha*, qui est le *synochus imputris* de Galien ; la continente, *continens seu synocha* de Stahl : c'est la fièvre inflammatoire des médecins plus modernes : sa durée est d'un à deux septénaires. 3° La synoque putride, *synochus* de Galien, *continens putrida* de *Lommius*, *continua putrida* de Boerhaave ; elle dure de deux à trois septénaires ; elle est accompagnée de la prostration des forces musculaires, du coucher en supination, de la fétidité de l'haleine, de la transpiration cutanée et des déjections. 4° Le *typhus* d'Hippocrate, fièvre maligne ou nerveuse : elle dure plus de deux et quelquefois plus de trois septénaires ; elle est accompagnée de prostration des forces, de somnolence, de délire, d'exanthèmes, de mouvemens convulsifs, etc. A ce genre appartiennent la *fièvre des prisons* ou *d'hôpital*, et la *fièvre jaune* d'Amérique. *Voyez* TYPHUS. 5° La fièvre hectique, *febris hectica*, ou fièvre lente : elle présente moins d'intensité dans les symptômes que le genre précédent, mais elle peut se prolonger des mois entiers. — Les fièvres *rémittentes* sont celles qui, étant continues, sont

accompagnées d'accès périodiques en froid et en chaud. Les intervalles entre les accès s'appellent *rémissions*. (*Voy.* RÉMITTENT.) — Les fièvres *intermittentes* sont celles qui présentent des accès composés de frisson, de chaleur et de sueur, et des intervalles sans fièvre, qui sont désignés par le mot *apyrexie*. (*Voyez* INTERMITTENT.) — *Division de Cullen*. Cullen divise les fièvres en *intermittentes* et en *continues*, et il réunit les rémittentes aux intermittentes, parce qu'elles proviennent, suivant lui, des mêmes causes, des miasmes qui s'élèvent des marais. Les *continues* sont, 1° la synoque, *synocha*, dont l'*éphémère*, qui forme un genre dans Sauvages, n'est qu'une variété. 2° Le *typhus*, auquel appartiennent, comme dans Sauvages, la *fièvre des prisons* ou *d'hôpital*, la *fièvre jaune*, etc. 3° La *synochus*, qu'il regarde comme composée de la synoque et du typhus; *febris continua putrida* de Boerhaave. 4° La fièvre hectique, *febris hectica*. *Voy.* HECTIQUE. — *Division de M. Pinel*. L'auteur de la Nosographie philosophique a mieux aimé prendre la nature des lésions qui accompagnent les fièvres, que leurs différens types, pour base de sa classification. Il les divise en sept ordres: 1° *fièvres inflammatoires*, qu'il appelle *angioténiques*, parce qu'elles paroissent avoir leur siége dans les vaisseaux sanguins: elles ne renferment qu'un genre, qui est la *continue simple*: c'est la *synocha* de Sauvages et de Cullen: l'*éphémère*, comme dans Cullen, n'en est qu'une variété. 2° *Fièvres bilieuses* ou *gastriques*, qu'il appelle *méningo-gastriques*, parce qu'elles affectent spécialement les membranes de l'estomac. 3° *Fièvres adéno-méningées* ou *muqueuses* (*mésentériques* de Baglivi, *pituiteuses* de Stoll): elles affectent les différentes parties du système muqueux, surtout celles de l'appareil digestif. 4° *Fièvres adynamiques* ou *putrides* (*synochus* de Sauvages et de Cullen): elles affectent les forces musculaires qu'elles frappent d'atonie, tandis qu'elles diminuent la sensibilité générale. 5° *Fièvres ataxiques* ou *malignes* (*typhus* de Sauvages et Cullen, *fièvre nerveuse* de Frank): elles déterminent divers désordres dans les fonctions nerveuses, et semblent porter une atteinte profonde à l'origine des nerfs; leurs symptômes ne sont ni coordonnés entre eux, ni en rapport évident avec les causes qui les déterminent. Chacun des quatre ordres des fièvres ci-dessus renferme trois genres sous les types continu, remittent et intermittent. 6° *Fièvres adéno-nerveuses*, ainsi nommées parce qu'elles joignent à un état ataxique qui les rapproche de l'ordre précédent, une affection des glandes lymphatiques, d'où résultent des bubons qui se manifestent particulièrement aux aînes et aux aisselles: c'est la peste, que Sauvages et Cullen placent dans les exanthèmes. Cet ordre ne contient qu'un genre, qui est la *peste* continue. 7° *Fièvres hectiques*, qui embrassent deux genres, la *continue* et la *rémittente*. Les fièvres de tous les ordres et de tous les types peuvent être sporadiques, épidémiques ou endémiques.

FIÈVRE ALGIDE. *Voy.* ALGIDE.

FIÈVRE ARDENTE. *Voy.* CAUSUS.

FIÈVRE ASSODE. *Voy.* ASSODE.

FIÈVRE BULLEUSE. *V.* PEMPHYGUS.

FIÈVRE CATARRHALE. *Voyez* CATARRHE PULMONAIRE.

FIÈVRE CÉRÉBRALE, *febris cerebralis*. Variété de la fièvre ataxique, dans laquelle le cerveau est spécialement affecté.

FIÈVRE CONTINENTE, *febris continens*. Stahl a donné ce nom à la fièvre inflammatoire ou synoque.

FIÈVRE CONTINUE, *febris continua*. Nom qu'on a donné à toutes les fièvres qui ne présentent ni intermission, ni rémission; mais elles ont souvent des paroxysmes ou exacerbations.

FIÈVRE DEMI-TIERCE. *Voy.* HÉMITRITÉE.

FIÈVRE DIAIRE. *Voy.* DIAIRE.

FIÈVRE DOUBLE-QUARTE. *Voyez* DOUBLE-QUARTE.

FIÈVRE DOUBLE-TIERCE. *Voyez* DOUBLE-TIERCE.

FIÈVRE ÉPHÉMÈRE. *V.* EPHÉMÈRE.

FIÈVRE ERRATIQUE, *febris erratica*. Dans son acception propre, le mot *erratique* devroit s'appliquer aux fièvres irrégulières; cependant Sauvages et Cullen désignent sous ce nom une fièvre intermittente, dont les accès sont plus éloignés les uns des autres que dans la quarte: cette maladie est très-rare. Sauvages en fait un genre dont il admet six espèces: 1° l'*erratica quintana* de Tulpius; 2° l'*erratica septana* d'Ettmuller, et l'*hebdomadaria* de Schenckius. Hippocrate, qui paroît les avoir observées l'une et l'autre, regarde la première

de ces espèces comme plus funeste que la seconde. 3° L'*erratica octana* observée par *Amatus Lusitanus* ; 4° l'*erratica nonana* observée par *Zacutus Lusitanus* ; 5° l'*erratica decimana* observée par le même ; 6° enfin l'*erratica vaga* d'Ettmuller et de Rivière. Cullen regarde les fièvres erratiques comme des variétés de la tierce et de la quarte.

Fièvre érysipélateuse. *V.* Erysipèle.

Fièvre jaune, *febris flava.* C'est une fièvre très-aiguë et très-dangereuse, ainsi appelée parce qu'elle se complique d'ictère au commencement de la seconde période ; elle est aussi souvent accompagnée de vomissemens noirs. Sauvages et Cullen la regardent comme une espèce de *typhus*, et M. Pinel, comme une variété de la gastro-adynamique ou bilioso-putride. C'est le *vomito-negro* des Espagnols. Elle ne règne que dans les pays chauds.

Fièvre laiteuse ou de lait, *febris lactea.* Nom d'une espèce de fièvre ainsi appelée parce qu'elle dépend des efforts que fait la nature vers les mamelles, après l'accouchement, pour y établir la sécrétion du lait. Cette fièvre s'annonce du troisième au quatrième jour après l'accouchement ; elle consiste dans l'augmentation de la chaleur animale, la fréquence et le développement du pouls, la rougeur du visage, le gonflement du sein et la suppression des lochies. Elle ne dure que vingt-quatre heures, et se termine par des sueurs abondantes, par l'écoulement du lait et par le retour des lochies.

Fièvre lente. *Voy.* Hectique.

Fièvre mésentérique, *febris mesenterica.* Nom que Baglivi avoit donné à la fièvre muqueuse, parce qu'il croyoit qu'elle avoit son siége dans le mésentère.

Fièvre miliaire, *febris miliaris. Voy.* Miliaire.

Fièvre morbilleuse. *Voyez* Rougeole.

Fièvre nerveuse, *febris nervosa.* Nom que le docteur Frank donne à la fièvre ataxique.

Fièvre ortiée. *Voy.* Ortiée.

Fièvre pernicieuse, *febris perniciosa.* Plusieurs auteurs ont donné ce nom à des fièvres rémittentes et intermittentes dont le caractère est tellement grave et insidieux, qu'elles se terminent souvent, si on ne les traite pas par des moyens actifs, d'une manière funeste au moment où l'on s'y attend le moins.

Fièvre pestilentielle, s. f. *febris pestilentialis.* Nom que Fracastor, Sydenham, etc., donnent à la fièvre adynamique ou putride, et que beaucoup d'auteurs donnent à la peste. *Voyez* Adéno-nerveuse.

Fièvre pétéchiale. Fièvre accompagnée de pétéchies : telles sont diverses fièvres putrides et la fièvre d'hôpital.

Fièvre phricode. *Voy.* Algide.

Fièvre pourprée, rouge et blanche, *febris purpurata, rubra et alba.* C'est le nom qu'Hoffmann a donné à la miliaire.

Fièvre puerpérale, *febris puerperalis.* Nom que certains auteurs ont donné à la péritonite des nouvelles accouchées, d'autres à la métrite ou inflammation de la matrice, et le plus grand nombre à toute fièvre qui survient pendant le temps des couches, de quelque ordre qu'elle soit, et qui est accompagnée de la suppression des lochies et de la flaccidité des mamelles.

Fièvre pulicaire, *febris pulicaris, sive pulicosa.* Synonyme de fièvre pétéchiale.

Fièvre quarte, quarte-doublée, quarte-triplée. *V.* Quarte.

Fièvre quotidienne. *Voy.* Quotidienne.

Fièvre rémittente. *Voy.* Rémittente.

Fièvre rouge. *Voy.* Scarlatine.

Fièvre scarlatine. *Voyez* Scarlatine.

Fièvre stomachique, *febris stomachica.* C'est le nom que Frader donne à la gastrite.

Fièvre subintrante. *Voyez* Subintrant.

Fièvre syncopale, *febris syncopalis.* Variété de la fièvre ataxique rémittente ou intermittente, ainsi appelée parce que le malade éprouve des syncopes plus ou moins considérables.

Fièvre tierce, tierce-doublée. *Voy.* Tierce.

Fièvre toxique, *febris toxica.* Nom que certains auteurs ont donné à la fièvre jaune d'Amérique, parce qu'on la croyoit produite par quelque poison ou venin.

Fièvre utérine, *febris uterina.* Nom qu'Hoffmann a donné à la métrite.

Fièvre vésicatoire, *febris vesi-*

latoria. Nom que Macbride a donné au pemphigus.

Fiévreux, euse, adj. *febricosus*, *febriculosus*; qui a la fièvre, qui cause la fièvre : hôpital de fiévreux ; alimens fiévreux.

Figue, s. f. fruit du *ficus carica*, L. : plante de la polygam. triœc., L. ; orties, J. ♃. France méridionale et midi de l'Europe, etc. — La figue est adoucissante. Pour l'usage médical, on donne la préférence à celle qu'on appelle *grasse*.

Filandres, s. f. pl. C'est le nom que les vétérinaires donnent aux bouts de mauvaises chairs qui avancent dans une plaie, lesquels, entretenus par l'humidité, s'opposent à la réunion et à la cicatrisation. Lorsque ces bouts de mauvaises chairs s'endurcissent, on les nomme très-improprement *os de graisse*.

Filet ou Frein, s. m. *frenum*, *frænum*, *filellum*, *filetum*, *filamentum*; petit fil, fil délié ; se dit, en anatomie, de quelques parties ligamenteuses qui bornent les mouvemens des organes auxquels ils sont attachés : le *filet* de la langue, le *filet* ou mieux le frein du prépuce. — En botanique, partie déliée de l'étamine qui supporte l'anthère.

Filiforme, adj. *filiformis*, de *filum*, fil, et de *forma*, forme ; long, mince, flexible comme un fil. S'emploie, en botanique, comme synonyme de *capillaire*.

Filipendule, s. f. *spiræa filipendula*. Plante de l'icosandr. pentagyn., L. ; famille des rosacées, J., dont la racine est légèrement astringente et peu employée.

Filtration, s. f. *filtratio*, *percolatio*. Opération de pharmacie qui consiste à passer un liquide à travers un filtre pour le clarifier ; — dans l'ancienne physiologie, action par laquelle les différentes humeurs du corps se séparent de la masse du sang.

Filtre, s. m. *filtrum*. Instrument de chimie et de pharmacie qui sert à filtrer. On emploie pour cela le papier gris, la chausse ou manche de drap, le blanchet, le linge, les mèches de coton, l'éponge, la chausse d'Hippocrate, pour les liquides ordinaires, et le verre pilé pour les acides.

Fiole, s. f. *phiala*, du grec φιαλη. Petite bouteille à col long et d'un verre très-mince, dans laquelle les apothicaires envoient leurs médecines, leurs potions, etc.

Fissiculation, s. f. *fissiculatio*, du verbe *fissiculare*, ouvrir, découper, pratiquer des incisions. Vieux mot qui signifie ouverture faite avec le scalpel.

Fissure, s. f. *fissura*, fente, crevasse, rupture, du verbe *findere*, fendre ; se dit, en chirurgie, d'une fracture ou solution de continuité longue et très-étroite qui arrive aux os du crâne ou des autres parties. — En anatomie, on appelle *fissure glénoïdale* ou *de Glaser*, une petite fente que l'on remarque dans la cavité glénoïde de l'os temporal. Elle donne passage au tendon du muscle antérieur du marteau et à la corde du tympan.

Fistule, s. f. *fistula* des Latins, σύριγξ des Grecs. Ulcère plus ou moins profond, dont l'ouverture est étroite, et dont la suppuration est entretenue par un tissu cellulaire lâche, une carie, une lésion d'un canal excréteur, etc. *Fistule* lacrymale, celle qui se forme à l'angle interne de l'œil dans le sac lacrymal. *Fistule* à l'anus, celle qui vient à la marge de l'anus. On l'appelle *incomplète* ou *borgne* quand elle n'a qu'une ouverture, soit dans l'intestin, soit au dehors ; et *complète* quand elle a deux ouvertures, l'une externe et l'autre interne.

Fistuleux, euse, adj. *fistulosus*; qui tient de la fistule ; *ulcère fistuleux* : — se dit, en botanique, des tiges et des feuilles des plantes creuses en dedans, et faites en tuyaux, comme celles de l'oignon.

Fixation, s. f. *fixatio*. Opération de chimie par laquelle on fixe un corps volatil.

Fixe, adj. *fixus*. Se dit, en chimie, des corps qui ne sont point volatilisés par le feu.

Fixer, v. a. *fixare*. Mettre un corps en état de résister au feu sans se sublimer ou se volatiliser.

Fixité, s. f. *fixitas*. Propriété qu'ont certains corps de n'être point volatilisés par le feu.

Flabellation, s. f. du latin *flabellum*, éventail ; terme dont s'est servi Ambroise Paré pour exprimer le renouvellement de l'air sous un membre fracturé, ou son rafraîchissement.

Flaccidité, s. f. de *flaccidus*, flasque, mou, sans force ; perte de ressort d'une partie ; état dans lequel un corps s'affaisse sous le poids de ses parties, et

cède facilement à la puissance qui change sa forme.

Flamboise, s. f. *Voy.* l'article Feu.

Flamme, s. f. *flamma.* Masse de lumière ondoyante qui se dégage avec le calorique pendant la combustion.

Flamme ou Flammette, s. f. *flamma vel flammula.* Nom d'une partie essentielle du phlébotome des Allemands, qui, par le moyen d'un ressort, est poussée dans la veine que l'on veut inciser. *Voyez* Phlébotome.

Flammule. Nom vulgaire de la clématite droite.

Flancs, s. m. pl. *ilia*; région du corps qui s'étend depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches.

Flatueux, euse, adj. *flatuosus*, venteux ; sujet aux flatuosités ; qui cause des vents.

Flatulence ou Flatuosité, s. f. *flatus*; émission de vents ou de gaz par la bouche ou par l'intestin rectum. Leur sortie par la bouche s'appelle *rapport*, en latin *ructus*, *eructatio*, d'où l'on a dit, dans notre langue, *éructation*. Ceux qui s'échappent par le rectum sont appelés en latin *crepitus*, *bombi*, quand ils sortent avec bruit ; et *flatus hebetes male olentes*, quand ils sortent sans bruit. Le bruit que font les gaz en circulant dans les intestins s'appelle *borborygme*. Les *flatulences* constituent un genre de l'ordre *aerifluxus* dans la Nosologie de Sauvages, et Cullen les range dans le genre *dyspepsie*. Sauvages en distingue sept espèces : 1° *flatulence acide*, *oxyregmia* de Tralles (rapports aigres) ; 2° *flatulence nidoreuse*, ἐρυγὴ κνισσώδης des Grecs (rapports d'œufs couvés); 3° *flatulence hypochondriaque*, ἐρυγματώδης νόσος d'Hippocrate, *flatulentia hysterica* de Juncker ; elle est commune chez les femmes hystériques, chez les hypochondriaques ; elle est accompagnée de tranchées, de coliques, de météorisme, de palpitations, de vertiges, etc. ; 4° *flatulence accidentelle* ; c'est celle qui est occasionnée par l'usage d'alimens ou de boissons fermentescibles ou dans l'état de fermentation ; 5° *flatulence des enfans*, *cardiogmus* de Juncker ; 6° *flatulence lochiale*, *flatulentia lochialis* de Juncker ; elle est le partage des femmes grosses et des femmes en couches ; 7° *flatulence convulsive*, *spasmus abdominalis* de Sennert ; elle se rapproche de l'épilepsie.

Flatuosité. *Voy.* Flatulence.

Fléchisseur, adj. et s. m. *flexor*; se dit des muscles destinés à fléchir certaines parties. Ces muscles sont, 1° au membre supérieur, le *fléchisseur digital superficiel*, Bich. le sublime (épitrochlo-phalanginien commun, Ch.) ; le *fléchisseur digital profond*, Bich. (cubito-phalangettien commun, Ch.) ; le *long fléchisseur du pouce* (radio-phalangettien du pouce, Ch.) ; le *court fléchisseur du pouce* (carpo-phalangien du pouce, Ch. ; métacarpien du pouce, Sabatier) ; le *court fléchisseur du petit doigt* (partie du carpo-phalangien du petit doigt, Ch.). 2° Au membre inférieur, le *fléchisseur commun* ou *grand fléchisseur des orteils* (tibio-phalangettien commun, Ch.) ; le *long fléchisseur du gros orteil* (péronéo-sous-phalangettien du pouce, Ch.) ; le *court fléchisseur commun des orteils* (calcanéo-sous-phalanginien commun, Ch.) ; l'*accessoire du grand fléchisseur commun* (M. Chaussier n'en fait pas mention) ; le *court fléchisseur du gros orteil* (tarso-sous-phalangien du pouce, Ch.) ; le *court fléchisseur du petit orteil* (tarso-sous-phalangien du petit orteil, Ch.).

Flegme, et ses dérivés. *Voyez* Phlegme.

Fleur, s. f. *flos*, ἄνθος des Grecs. En botanique, appareil des organes qui opèrent la fécondation des plantes et de ceux qui les entourent et les protègent immédiatement. La *fleur* est ordinairement composée de quatre parties, le *calice*, la *corolle*, l'*étamine*, le *pistil*; mais quelques-unes de ces parties peuvent manquer. La *fleur* peut être dépourvue de calice, *incalicée*, ou de corolle, *apétalée*; elle peut manquer de pistil qui est l'organe femelle, ou d'étamines qui sont les organes mâles, et alors elle est ou *mâle* ou *femelle*; lorsqu'elle est pourvue d'étamines et de pistil, elle est dite *hermaphrodite*. — En chimie, on a donné anciennement le nom de *fleurs* à des produits volatils qu'on obtient sous forme sèche, à l'aide de la sublimation de diverses substances ; telles sont les *fleurs de benjoin* (acide benzoïque sublimé), les *fleurs argentines d'antimoine* (oxyde d'antimoine au *minimum* d'oxydation), les *fleurs de sel ammoniac* et *de cuivre* (muriate d'ammoniaque et de cuivre sublimé), les *fleurs de sel ammoniac martiales* (muriate d'ammoniaque et de fer sublimé), les *fleurs de soufre* (soufre sublimé), les

fleurs de zinc (oxyde de zinc par sublimation). — On appelle *fleurs de vin*, *flos vini*, *anthosmias*, ἀνθοσμιας, du vin pur odorant et généreux. — En physiologie, on appelle *fleurs de la virginité* le sang qui sort des parties génitales d'une vierge au moment de la defloraison, et quelquefois la membrane hymen. On a aussi appelé *fleurs* les menstrues.

Fleuraison, subst. f. *efflorescentia*; temps auquel une plante commence à épanouir ses fleurs, ou espace de temps pendant lequel une plante reste en fleurs.

Fleuron, s. m. *flosculus*. Ce mot, qui signifie *petite fleur*, s'emploie en botanique pour désigner chacune des petites fleurs dont la réunion sur un réceptacle commun constitue les fleurs composées.

Fleurs blanches, s. f. pl. *fluor albus*, de *fluere*, couler; synonyme de *leucorrhée*.

Flexibilité, s. f. *flexibilitas*, du verbe latin *flectere*, fléchir, plier; propriété par laquelle un corps cède à une puissance qui agit sur lui, sans se rompre, et en conservant la même direction.

Flexible, adj. *flexibilis*, du verbe *flectere*, plier, assouplir; souple, qui se plie aisément. La flexibilité est une qualité absolument nécessaire aux corps élastiques.

Flexion, s. f. *flexio*, du verbe *flectere*, fléchir, plier; état de ce qui est fléchi; mouvement opéré par les muscles fléchisseurs.

Flocon, s. m. *floccus*, petite touffe de laine, de soie, de neige. — Se dit quelquefois en chimie pour indiquer certains précipités qui ont la forme floconneuse. — En pathologie, on dit qu'*un malade ramasse des flocons* lorsque ses mains font le mouvement qu'on a appelé *carphologie*.

Floral, adj. *floralis*, qui appartient à la fleur ou qui l'accompagne. *Feuille florale*, synonyme de *bractée*.

Flore, s. f. *flora*, ouvrage qui traite des plantes d'un pays déterminé; — de là *Floriste*, s. m. *florista*, l'auteur d'une *flore*.

Floripare, adj. *floriparus*, de *flos*, fleur, et de *parere*, produire; se dit des bourgeons qui ne produisent que des fleurs.

Flosculeuses, s. f. pl. *flosculosi*; ordre 2e de la classe des dicotylédones monopétales, à étamines épigynes et à anthères réunies, Juss. Ce sont des fleurs composées, réunies dans un calice commun et dans lesquelles le limbe des diverses corolles s'étale également en tout sens.

Fluate, s. m. *fluas*, gén. *fluatis*; nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide fluorique avec différentes bases.

Fluctuation, s. f. *fluctuatio*, du verbe latin *fluctuare*, flotter; mouvement d'un liquide qui devient sensible quand on presse la cavité qui le contient. C'est ainsi que la *fluctuation*, dans l'ascite, se fait sentir à l'une des deux mains appliquées sur un des côtés de l'abdomen pendant qu'on frappe de l'autre à la partie opposée. Dans les abcès, la *fluctuation* se manifeste quand on touche la tumeur alternativement avec deux doigts.

Fluer, v. n. *fluere*, couler, se répandre; se dit des humeurs qui coulent de quelque partie du corps : les plaies, les hémorrhoïdes *fluent*.

Flueurs, s. f. *fluxus*, écoulement; *flueurs blanches*, dont on a fait, par corruption, *fleurs blanches*. *Voyez* Leucorrhée.

Fluide, s. m. et adj. *fluidus*, du verbe *fluere*, couler; se dit, en physique, des corps dont les molécules intégrantes sont si foiblement liées entre elles qu'elles se meuvent facilement les unes sur les autres dans la masse qu'elles forment, et qu'elles se séparent quand elles sont abandonnées à elles-mêmes par les seules forces auxquelles elles obéissent. On donne le nom de *fluides élastiques* ou *aériformes* à ceux qui ressemblent à l'air, qui cèdent, s'étendent ou se resserrent par la variation des forces comprimantes, et tendent toujours à occuper l'espace vide où on les enferme. *Voy.* Gaz.

Fluidité, s. f. *fluiditas*, propriété des corps fluides. *Voy.* Fluides.

Fluor, de *fluere*, couler. Ce mot étoit employé anciennement en pharmacie pour indiquer toute matière fluide : on disoit *alcali volatil fluor*, *acide fluor*. — En minéralogie, on donnoit le nom de *fluor* à un spath très-fusible au feu, qu'on appelle aujourd'hui *chaux fluatée* ou *fluate de chaux natif*.

Fluviatile, adj. *fluviatilis*, *fluvialis*, *fluviaticus*, de fleuve, de rivière;

qui vit dans les rivières ; se dit des plantes d'eau douce.

Flux, s. m. *fluxus*, *profluvium*, du latin *fluere*, couler. Ecoulement d'humeur très-variable, suivant l'organe qui lui donne issue et la nature de l'humeur qui coule. — Flux cœliaque. *Voyez* Lienterie. — Flux hémorrhoïdal. *V.* Hémorrhoïdes. — Flux menstruel. *V.* Menstrues. — Flux de pus. *V.* Pyurie. — Flux de salive. *V.* Ptyalisme. — Flux de sang. *V.* Dysenterie. — Flux d'urine. *Voy.* Enurésie. — Flux de ventre. *V.* Diarrhée. — En chimie, on appelle *flux* diverses substances très-fusibles que l'on ajoute à d'autres qui le sont beaucoup moins, pour en favoriser la fusion. Un des meilleurs *flux* pour les travaux en petit est le boráx. On distingue le *flux noir*, qu'on obtient par la détonnation d'un mélange de deux parties de tartre (tartrate acidule de potasse) et d'une de nitrate de potasse ; le *flux blanc*, qui résulte de la détonnation de parties égales des mêmes substances.

Fluxion, s. f. *fluxio*, *defluxio*, du verbe latin *fluere*, couler ; chute, écoulement. Les médecins humoristes donnent le nom de *fluxions* à certaines maladies qu'ils attribuent à une congestion d'humeurs sur quelque partie du corps : tels sont le catarrhe, le coryza, l'otite, la péripneumonie, la pleurésie, etc.

Fluxion de poitrine. *Voy.* Péripneumonie.

Fluxion périodique, s. f. Les vétérinaires donnent ce nom à une maladie des yeux qu'on observe dans les chevaux, et qui se montre et disparoît à différentes époques plus ou moins éloignées : c'est une espèce d'ophthalmie.

Focile, s. m. *focile.* On donnoit anciennement le nom de *fociles* aux os de l'avant-bras et à ceux de la jambe. On appeloit *grand focile*, *focile majus*, le cubitus et le tibia ; et *petit focile*, *focile minus*, le radius et le péroné.

Fœtus, s. m. Le mot grec κύημα, que l'on a traduit par *fœtus*, s'entendoit, dans Hippocrate, du germe conçu ou fécondé, mais encore informe : c'est ce que nous appelons aujourd'hui *embryon* ; tandis que l'expression ἔμϐρυον, qui répond aux mots *embryo* des Latins, et *embryon* des Français, signifioit le même être vivant dans l'utérus, mais ayant acquis de la forme, et dont les membres étoient déjà dessinés : c'est ce que nous appelons *fœtus*, depuis le moment où sa forme permet de le distinguer jusqu'à l'accouchement : dès qu'il est né, il prend le nom d'*enfant*.

Foible, adj. *debilis.* Qui a perdu ses forces. — *Pouls foible*, celui qui résiste peu à la pression des doigts.

Foiblesse, s. f. *debilitas*, en grec ἀκρατια, acratie, ou ἀδυναμια, adynamie ; débilité, manque de force, abattement. — Foiblesse de vue. *Voy.* Amblyopie. — Foiblesse d'estomac. *Voy.* Cardialgie. — Foiblesse des sens. *Voy.* Lipothymie.

Foie, s. m. *jecur*, *hepar*, en grec ἧπαρ ; organe sécréteur de la bile. Le mot latin *jecur* est formé par contraction de *juxta-cor*, près de l'estomac, que les anciens nommoient *cœur*. Le foie est le plus volumineux des viscères abdominaux. Il occupe l'hypochondre droit et une partie de l'épigastre ; il est situé sous le diaphragme, au-dessus de l'estomac, de l'arc du colon et du rein droit ; il est retenu dans sa position par divers replis du péritoine, auxquels on a donné le nom de *ligamens* : tels sont, 1° le *ligament suspenseur du foie*, ou grande faux du péritoine, fixé par un de ses bords au diaphragme, et divisant par l'autre la surface convexe du foie en deux parties ; 2° la *faux de la veine ombilicale*, qui n'est autre chose qu'un soulèvement du péritoine par cette veine ; 3° les *deux ligamens triangulaires du foie*, l'un droit, l'autre gauche. La texture du foie est parenchymateuse. Il est traversé par l'artère hépatique, qui est destinée à le nourrir ; par les divisions de la veine porte, qui conduisent le sang destiné à la sécrétion de la bile ; par les veines sus-hépatiques, qui reportent dans la veine cave le résidu du sang qui a été distribué dans le tissu du foie. Cet organe contient, en outre, un grand nombre de vaisseaux lymphatiques, et un canal excréteur qui s'ouvre dans le duodénum, après avoir fourni une branche qui se rend dans le vésicule du fiel, réservoir membraneux de la bile. Le foie des animaux étoit anciennement employé en médecine ; celui du bœuf étoit recommandé dans la nyctalopie ; celui du loup dans les maladies du foie. Ils sont entièrement inusités — On donnoit anciennement, en chimie, le nom de *foie* à divers sulfures, à cause de leur couleur brunâtre analogue à celle du foie. — *Foie d'antimoine* (oxyde d'antimoine sulfuré demi-

vitreux) ; *foie de soufre* (sulfures alcalins, notamment celui de potasse) ; *foie de soufre terreux* (sulfures terreux).

Folette. *Voy.* Grippe.

Foliacé, ée, adj *foliaceus* ; qui est de la nature de la feuille : Botan.

Foliaire, adj. *foliaris* ; qui appartient ou tient à la feuille : aiguillons *foliaires* : Botan.

Folie, s. f. *insania*. Ce mot est employé dans le langage ordinaire pour désigner toute espèce d'aliénation mentale, et surtout la manie.

Folié, adj. *foliatus* ; qui a des feuilles. — En pharmacie, on a donné cette épithète aux produits de quelques opérations, qui ont la forme de petites feuilles : telles sont la *terre foliée de tartre*, ou acétate de potasse ; la *terre foliée mercurielle*, ou acétate de mercure.

Foliiforme, adj. *foliiformis*, ressemblant à une feuille. Les stipules de plusieurs légumineuses sont foliiformes. Bulliard.

Folipare, adj. *foliiparus* ; se dit des bourgeons qui ne produisent que des feuilles.

Foliole, s. f. *foliolum*. Feuille partielle de la feuille composée. Chaque pièce d'un calice polyphylle est aussi nommée *foliole*.

Follicule, s. m. *folliculus*, diminutif de *follis*, sac. — En anatomie, cette expression est synonyme de *crypte*. *V.* ce mot. On a aussi donné le nom de *folliculus fellis* à la vésicule du fiel. En chirurgie, *follicule* a été employé pour désigner un petit kyste. — En botanique, c'est un fruit qui est une variété des capsulaires ou dehiscens ; il est membraneux, univalve, allongé, et s'ouvre par une suture longitudinale ; comme on l'observe dans les plantes de la famille des *apocynées*.

Fomentation, s. f. *fomentum*, *fotus*, *fomentatio*, du verbe *fovere*, bassiner, fomenter, πυριη, πυριασις ; application chaude d'un épithème liquide sur une partie plus ou moins étendue de l'habitude du corps. Ces sortes d'applications se font à l'aide d'un morceau de flanelle ou de linge ployé en plusieurs doubles, et trempé dans un médicament liquide, qui peut être aqueux, vineux, alcoolique, acide, huileux, et tenir en dissolution quelque substance émolliente, tonique, aromatique, astringente, selon le but qu'on se propose.

Fonction, s. f. *functio*, du verbe latin *fungi*, s'acquitter ; action d'un organe. Les anciens physiologistes divisoient les fonctions en vitales, animales et naturelles ; ils appeloient *fonctions vitales* celles qui sont essentielles à la vie, la circulation et la respiration ; *fonctions animales*, celles qui fournissent à l'ame les idées qu'elle perçoit et toutes celles qui appartiennent à l'organe cérébral, c'est-à-dire, les fonctions de l'entendement, les affections de l'ame et les mouvemens volontaires ; *fonctions naturelles*, celles qui sont relatives à l'assimilation : telles sont les actions des viscères abdominaux, des vaisseaux absorbans et exhalans, etc. — Bichat divise les fonctions en celles qui sont relatives à la conservation de l'individu, et en celles qui ont pour but la conservation de l'espèce. Les premières se sous-divisent en *animales* et *organiques*. Les *fonctions animales* sont les fonctions de l'entendement, les sensations, la locomotion et la voix. Les *fonctions organiques* sont la digestion, la respiration, la circulation, l'exhalation, l'absorption, les sécrétions et la nutrition. Les *fonctions* qui ont pour but la conservation de l'espèce sont toutes celles qui sont relatives à la génération : tels sont la conception, la gestation, l'accouchement, etc.

Fondamental, ale, adj. du latin *fundamentum*, fondement ; nom que des anatomistes ont donné à l'os sacrum, parce qu'il sert de base à l'épine ; on l'a aussi donné à l'os sphénoïde, parce qu'il est situé à la base du crâne.

Fondant, adj. On a donné, en matière médicale, ce nom aux remèdes auxquels on attribuoit la propriété de fondre, de liquéfier les humeurs épaissies, coagulées, et de résoudre ainsi les engorgemens qu'on supposoit résulter de leur changement d'état : c'est spécialement dans les engorgemens sans inflammation, et qu'on attribuoit à l'épaississement de la lymphe, qu'on employoit les *fondans* ; aussi les appeloit-on souvent *fondans de la lymphe* : c'étoit des substances d'une grande activité, qui, en supposant qu'elles n'agissent pas par leur action chimique, excitoient plus ou moins le système lymphatique, et pouvoient de cette manière remplir le but du médecin : tels étoient les alcalis purs, les sulfures alcalins, les carbonates alcalins, le muriate d'ammoniaque, le sulfure d'antimoine, le fondant de Rotrou, les préparations mercurielles, les savons médicinaux, diverses eaux

minérales alcalines-gazeuses. La plupart de ces médicamens sont encore aujourd'hui employés avec succès pour obtenir les mêmes résultats thérapeutiques. — Le mot *fondant* s'applique, en chimie, à toute substance qui favorise la fusion de celles qui sont peu fusibles : c'est la même chose que *flux*. — *Fondant de Rotrou :* produit de la deflagration du nitre avec le sulfure d'antimoine. C'est de l'antimoine diaphorétique non lavé, ou un mélange d'oxyde d'antimoine au maximum, de carbonate de potasse et d'un peu de sulfate de potasse. Il a été proposé par Rotrou comme un puissant fondant. Inusité.

Fondement, s. m. *anus*, *podex*, extrémité inférieure ou orifice du rectum. *Voy.* Anus.

Fongueux, euse, adj. *fungosus*, du latin *fungus*, champignon, qui est de la nature du champignon ; se dit, en chirurgie, des chairs mollasses et spongieuses qui s'élèvent en manière de champignons sur des parties malades.

Fongosité, s. f. *fungositas* ; qualité de ce qui est mollasse et spongieux comme la substance des champignons. Ce mot se prend aussi pour l'excroissance qu'on nomme *fongus*. *V.* ce mot.

Fongus, s. m. de *fungus*, mot latin qui signifie champignon ; excroissance molle et spongieuse, qui s'élève en forme de champignon sur différentes parties du corps, comme sur les plaies, les ulcères, les membranes muqueuses, les méninges, etc. Les *fongus* sont souvent des variétés du cancer.

Fontanelle, s. f. *fontanella*, *funticulus*. L'ossification des os plats qui composent le crâne se faisant du centre à la circonférence, les rayons osseux ne peuvent parvenir que tard aux angles de ces os ; il reste, en conséquence, dans les enfans nouveau-nés, des espaces membraneux aux endroits où ces angles tendent à se réunir ; et ces espaces ont été appelés *fontanelles*. On les a aussi appelés en latin *fontes pulsatiles*, à cause des battemens du cerveau qu'on y sent. On en distingue six, deux en haut sur la ligne médiane, et deux en bas de chaque côté. Les deux premières sont : l'une (la supérieure et antérieure) à la réunion des pariétaux et du coronal : c'est la plus grande de toutes ; elle a la forme d'un losange. L'autre (la supérieure et postérieure) à la réunion de l'occipital avec les pariétaux. Des deux *fontanelles* qu'on observe sur chaque côté du crâne, l'une est au-dessus de l'apophyse mastoïde, à l'extrémité de la suture lambdoïde, et sépare le pariétal, l'occipital et le temporal. L'autre est dans la fosse temporale, là où doivent se réunir le pariétal, le coronal et le sphénoïde. — En chirurgie, le mot *fontanelle* s'emploie comme synonyme de *fonticule*.

Fonticule, s. m. *fonticulus*, *fontanella*. On donne ce nom, en chirurgie et en matière médicale, aux petites ulcérations que l'on produit et que l'on entretient par l'art, soit pour détourner la cause de quelque irritation intérieure, ou même d'une irritation extérieure, qui a son siége dans quelque organe important. L'ulcération que l'on appelle communément *cautère*, sans doute parce qu'on la pratique souvent à l'aide d'un caustique ou cautère, et celle qui est connue sous le nom de *séton*, sont des *fonticules*. Schwilgué appelle la première *fonticule à pois*, parce qu'on l'entretient au moyen d'un pois, et la dernière *fonticule à séton*, parce que c'est au linge effilé qui sert à l'entretenir qu'appartient le nom de *séton*.

Force, s. f. *vis*, *potentia*, δύναμις, χράτος des Grecs. Toute puissance qui détermine une action est une *force* : telles sont, en physique, la *force de cohésion*, la *gravitation*, l'*attraction d'aggrégation* ; et, en chimie, l'*attraction de composition* ou l'*affinité*. Celles qui déterminent les phénomènes de la vie s'appellent *forces vitales*. On dit aussi *forces organiques* et *forces musculaires*, pour désigner celles des organes en général ou celles des muscles en particulier. C'est à ces dernières que répond le mot δύναμις, et c'est l'absence de ces mêmes *forces* qu'on exprime par le mot *adynamie*. Les *forces vitales* présentent dans les maladies diverses altérations que l'on peut rapporter, ainsi que le remarque M. Landré-Beauvais, 1° à l'*augmentation* ou l'*exaltation* qu'on observe dans le délire de la plupart des fièvres essentielles et de quelques phlegmasies, dans la phrénésie, la manie, l'hydrophobie, quelques hystéries, etc. ; 2° à la *diminution :* elle se fait remarquer dans les fièvres adynamiques, dans le scorbut, dans les maladies qui durent depuis long temps, après de grandes hémorrhagies ou d'autres évacuations excessives, à la suite d'une longue abstinence, de toute espèce d'excès, etc. ;

3° à l'*oppression* : elle a lieu dans les fièvres inflammatoires, dans les phlegmasies, quelquefois dans l'embarras gastrique, etc.; 4° à la *perversion* : elle s'observe dans les muscles soumis à la volonté, et consiste dans leur état de convulsion (convulsion clonique) ou de contraction permanente (contraction, convulsion tonique) : les soubresauts des tendons, la carphologie, les autres mouvemens convulsifs qu'on remarque souvent dans les fièvres graves, les convulsions des enfans, les accès d'épilepsie et d'hystérie, appartiennent au premier ordre de perversion; le trismus, la roideur tétanique, l'état fixe des cataleptiques, appartiennent au second; 5° à la *suspension* ou à la *perte des forces*, bornée à quelques organes; c'est ce qu'on observe dans les paralysies, où les forces qui servent aux mouvemens volontaires sont au moins suspendues, et dans la gangrène, qui peut être regardée comme la perte complète des forces vitales dans une partie.

FORCEPS, s. m. mot latin qui signifie pincettes, tenailles, ciseaux; instrument de chirurgie en forme de pince, destiné à embrasser la tête ou quelqu'autre partie du fœtus, et à l'extraire de la matrice, lorsque l'accouchement ne peut se terminer naturellement ni par les mains introduites dans les parties génitales, et que des accidens graves nécessitent une prompte délivrance. Le *forceps* est composé d'un double levier ou de deux pièces semblables, sous les noms de *branche mâle* et de *branche femelle*, unies entre elles au moyen d'une espèce de pivot mobile, et divisées chacune en deux parties, l'une antérieure, formant à-peu-près les deux tiers de la longueur de l'instrument, évasée, percée à jour, creusée en forme de cuiller sur sa largeur, et médiocrement courbée sur sa longueur; l'autre postérieure, plus courte et plus grêle, servant de manche, et terminée par un crochet émoussé.

FORGES (eaux de); eaux minérales ferrugineuses carbonatées qui se trouvent à Forges, à quatre lieues de Gournay, départem. de la Seine-Inférieure. Elles sont toniques et très-recommandées.

FORGER, v. a. L'on dit en hippiatrique qu'un cheval *forge*, lorsqu'en trottant il heurte la pince des fers des pieds de derrière contre les fers de ceux de devant.

FORMES, s. f. pl. nom que les vétérinaires donnent à une tumeur calleuse, dure, immobile et douloureuse, qui croît sur le côté du boulet, tantôt en dehors, tantôt en dedans, quelquefois sur les deux côtés. Dans le principe ces tumeurs ne sont pas plus grosses qu'une féve, mais elles croissent en vieillissant, approchent de la couronne, privent le pied de sa nourriture et dessèchent le sabot.

FORMIATE, s. m. *formias*, gén. *atis*, nom qu'on donnoit aux sels formés par la combinaison de l'acide qu'on trouve dans les fourmis, avec différentes bases. *Voy.* ACIDE FORMIQUE.

FORMICANT, ANTE, ou FOURMILLANT, ANTE, adj. *formicans*, de *formica*, fourmi; en grec *μυρμηκίζων*, de *μύρμηξ*, fourmi; se dit d'un pouls petit, foible et fréquent, qui ressemble au mouvement que produiroit une fourmi en marchant.

FORMULE, s. f. *formula*, diminutif de *forma*, forme; écrit par lequel le médecin indique au pharmacien le médicament, soit simple, soit composé, qu'il prescrit.

FORTIFIANT, adj. *roborans*, qui fortifie; se dit des alimens et des médicamens propres à augmenter les forces. C'est la même chose que *corroborant*, qui est moins usité. Les toniques sont *fortifians*.

FORTRAITURE, s. f. Ce mot a été employé comme synonyme d'*hystéralgie* ou *colique utérine*. — En médecine vétérinaire, il désigne une maladie spasmodique qui survient chez le cheval après un travail excessif, surtout dans un temps sec et chaud. Elle consiste dans une tension excessive de toutes les parties du corps, et surtout des muscles abdominaux, qui sont douloureux, et dont la rétraction forme une espèce de corde roide et tendue qui règne le long du bord des fausses côtes jusqu'aux flancs. Cette maladie est accompagnée de fièvre, de la voussure de l'épine, de la rentrée des flancs, du rapprochement des extrémités.

FOSSE, s. f. *fossa*, du verbe *fodio*, je creuse; creux large et plus ou moins profond dans les os et quelquefois dans les parties molles. On donne aux *fosses* différens noms par rapport à leur situation; ainsi l'on dit les *fosses orbitaires*, *nasales*, *palatines*, *temporales*, *zygomatiques*, etc. *Voyez* chacun de ces mots.

Fosse d'Amintas, espèce de bandage dont on se servoit pour la fracture du nez : Galien l'appeloit ainsi du nom de son auteur.

Fossette, s. f. diminutif de *fosse ;* petite fosse, *scrobiculus.* On appelle *fossette du menton* un enfoncement que certaines personnes ont au menton ; *fossette des joues*, *gelasinus*, un petit enfoncement que l'on remarque sur la joue de certaines personnes lorsqu'elles rient. On donne quelquefois aussi le nom de *fossette du cœur*, *scrobiculus cordis*, *anticardium*, ou de *creux de l'estomac*, à la dépression que l'on observe à la partie antérieure inférieure de la poitrine, et qui répond à l'appendice xiphoïde du sternum. On a aussi donné le nom de *fossette*, en latin *fossula*, *annulus*, *bothrium*, à un petit ulcère de la cornée, de la grandeur d'une tête d'épingle, et dont le centre présente un petit enfoncement. *Voy.* Bothrion.

Fossile, s. m. et adj. *fossilis*, du verbe latin *fodere*, fouiller ; se dit, en histoire naturelle, des corps qu'on trouve dans la terre, comme les métaux, les sels, les pierres, divers coquillages, etc.

Fougère male, *polypodium filix mas*, L. Plante vivace du genre polypode, dont la racine est spécialement employée comme vermifuge.

Fougères, *filices.* Famille de plantes qui constitue l'ordre quatrième de la classe des acotylédones de Jussieu. — Jeunes feuilles roulées en spirales ; fructification placée près de la racine ou disposée en épis, ou éparse, soit sur la surface inférieure, soit sur le bord des feuilles.

Foulure, s. f. *exarthrema distorsio* de Sauvages. Extension violente des ligamens d'une articulation. Ce mot est synonyme d'*entorse.*

Fourbure, Forbissure, Forbature, s. f. Le mot *fourbure* paroît avoir été employé quelquefois dans le sens de *rhumatisme.* Il n'est plus usité qu'en médecine vétérinaire. La fourbure, *rheumatismus equinus* (Bourgelat), consiste dans l'engorgement des vaisseaux du sabot. La marche de l'animal en indique toujours l'existence d'une manière non équivoque. Elle peut être occasionnée par le séjour dans des habitations humides, un exercice trop violent ou l'excès du repos, un refroidissement subit, etc.

Fourches, s. f. pl. *apostema phalangum* (Sauvages). Petits abcès qui viennent aux doigts et entre les mains des gens de travail.

Fourchet, s. m. Tumeur douloureuse et inflammatoire qui affecte la partie inferieure des jambes du mouton. Cette maladie est particulière à cette espèce d'animal, parce qu'il est le seul pourvu d'un organe qui en soit susceptible. Cet organe est une espèce de sinus tortueux, dont l'entrée est infiniment plus étroite que le fond, et située à la naissance de la division des paturons, des couronnes et des pieds. Le fourchet est encore connu sous la dénomination de *crapaud*, de *crapeaudeau* ou *crapeau-d'eau*, de *mal-de-pied*, de *piétain*, de *piété.* Cette tumeur dégénère en abcès et en ulcère ; elle cause la chute du sabot, la fièvre, le dépérissement et la mort.

Fourchette, s. f. *furcilla.* Instrument de chirurgie dont on se sert pour élever ou soutenir la langue des enfans quand on leur coupe le filet ; elle ressemble à une fourchette ordinaire à deux fourchons, excepté que ces fourchons sont mousses. — Les anatomistes ont encore donné le nom, assez impropre, de *fourchette* à cette espèce de bride membraneuse au moyen de laquelle les grandes lèvres de la vulve se joignent à leur partie inférieure. — Les vétérinaires appellent ainsi la corne qui forme dans la cavité du pied une espèce de fourche en s'avançant vers le talon. Elle doit être proportionnée au pied du cheval, c'est-à-dire, n'être ni trop ni trop peu nourrie. Dans le premier cas on la nomme *fourchette grasse*, et *fourchette maigre* dans le second.

Fourmillant, ante, adj. *Voyez* Formicant.

Fourmillement, s. m. *formicatio*, de *formica*, fourmi ; en grec μυρμηκίασις, de μύρμηξ, fourmi ; picotement comme si l'on sentoit des fourmis sur la peau.

Fourmillière, s. f. Ce mot a quelquefois été employé comme synonyme de *myrmécie.* — Les vétérinaires appellent *fourmillière* le vide qui se fait entre la chair cannelée et la muraille du pied, et qui règne ordinairement depuis la couronne jusqu'en bas. Cette maladie vient d'un coup sur la muraille, ou d'une foulure ou d'une altération du sabot, ou de son dessèchement occasionné par un fer chaud que le maréchal

aura fait porter trop long-temps sur le pied.

Fourneau, s. m. *fornax*, *furnus*, en grec χάμινος; instrument de chimie; espèce de vaisseau dans lequel on fait chauffer, à l'aide d'un corps combustible qu'on y brûle, les substances qui doivent être soumises à l'action du calorique. Tout fourneau est composé d'un cendrier et d'un foyer. Ceux qu'on destine aux évaporations ne sont composés que de ces deux parties; leur foyer est évasé; ils portent le nom de *fourneaux évaporatoires*. Dans beaucoup d'opérations, le vase contenant les substances à chauffer ne doit pas être posé immédiatement sur le feu, et alors le fourneau présente une troisième partie qu'on appelle *laboratoire*, et qui est destinée à recevoir ce vase. Lorsqu'il est terminé par un dôme, il prend le nom de *fourneau de réverbère*. Le *fourneau de coupelle*, exclusivement réservé à la coupellation, ne diffère essentiellement du *fourneau de réverbère* qu'en ce que son laboratoire contient un moufle dans lequel on place les coupelles. Les *fourneaux de forges* ou *de fusion* destinés à la fusion des substances métalliques et autres plus ou moins réfractaires, sont aussi ordinairement des *fourneaux de réverbère* dont on active le feu par un soufflet. Le dôme de ces *fourneaux* peut être surmonté d'un tuyau pour favoriser le courant d'air et la combustion.

Foyer, s. m. *focus*; en chimie, partie d'un fourneau où se place le combustible; — en physique, lieu du miroir ardent où les rayons se réunissent et brûlent les corps soumis à leur action; — en médecine, *foyer d'une maladie*, se dit de son siége principal.

Fracture, s. f. *fractura*, du verbe latin *frangere*, rompre, briser; en grec κάταγμα, du verbe καταγνύμι, je brise; solution de continuité qui se fait subitement dans les os lorsqu'ils sont portés, par une force quelconque, au-delà de leur extensibilité naturelle. Les *fractures* présentent entr'elles des différences, suivant qu'elles affectent les os longs ou ceux du crâne. 1°. *Fractures des os longs:* on les divise en *transversales*, *obliques* et *longitudinales*. La *fracture transversale* se nomme en grec ῥαφανηδὸν, en rave, de ῥαφάνος, rave; σικυηδὸν, en forme de concombre, de σίκυος, concombre, ou καυληδὸν, en forme de tige, de καυλὸς, tige. La *fracture oblique* porte le nom de καλαμηδὸν, en forme de roseau, dérivé de κάλαμος, roseau, parce que l'os est divisé comme le bec d'une flûte. La *fracture longitudinale* s'appelle σχιδακηδὸν, par éclats, du verbe σχίζω, je fends, parce que l'os est fendu comme une planche dans sa longueur. Les *fractures* où les os sont écrasés ont reçu les noms d'ἀλφιτηδὸν, en forme de farine, dérivé d'ἄλφιτον, farine; ou d'ἀπόθραυσις, brisure, du verbe ἀποθραύω, je brise, je romps; ou d'ἀποκοπὴ, coupure, du verbe ἀποκόπτω, je coupe, j'ampute. 2°. *Fractures du crâne:* quand la fracture n'est qu'une simple incision, les Grecs l'appeloient ἕδρα, vestige; quand elle est oblique, διακοπὴ, taillade, du verbe διακόπτω, je coupe; si elle est perpendiculaire, ἐκκοπὴ, entaille; quand la pièce est emportée comme par une doloire, ἀποσκεπαρνισμὸς, de σκεπαρνὸν, doloire, expression que l'on a transportée en français, *aposkeparnismos*. La contusion du crâne se nomme φλάσις ou φλάσμα, dans Hippocrate, et θλάσις ou θλάσμα collision, du verbe θλάω, j'écache, dans Galien, quand il n'y a qu'un simple enfoncement; ἔσφλασις ou ἔνθλασις, brisure, d'ἐν, dans, et de θλάω, je brise, quand la contusion est accompagnée de fracture en plusieurs pièces; ἐκπίεσμα, compression, du verbe ἐκπιέζω, je presse, quand des esquilles s'enfoncent en dedans; ἐγγίσωμα, embarrure, du verbe ἐγγίζω, je m'approche, quand une esquille passe sous l'os sain et presse les méninges; enfin καμάρωσις ou καμάρωμα, de καμάρα, voûte, quand il y a fracture en deux endroits, et que l'os prend la forme d'une voûte. La fente du crâne s'appelle ῥώγμη, fêlure, fente, du verbe ῥήσσω, je casse, je romps, quand elle est apparente; τριχισμὸς, fente capillaire, de θρὶξ, τριχος, poil, cheveu, quand elle est insensible; ἀπήχημα, contre-coup, d'ἀπὸ, derrière, contre, et d'ἦχος, son, quand elle se fait à la partie opposée au coup.

Fragment, s. m. *fragmen*, *fragmentum*, *ramentum*, petite pièce séparée d'un os fracturé. — On donnoit autrefois, en pharmacie, le nom des cinq *fragmens précieux* au grenat, à l'hyacinthe, à l'émeraude, au saphir et à la topaze. Les Arabes leur attribuoient des propriétés cordiales et alexitères. Inusités.

Fraisier, s. m. *fragaria vesca*. L.,

plante de l'icosandr. polygyn. L.; famille des rosacées, J., Desf. ♃., dont les racines sont employées comme rafraîchissantes et légèrement diurétiques.

Frambœsia, s. f. maladie caractérisée par des tumeurs semblables, par leur forme, à des champignons, à des mûres ou à des framboises, qui surviennent sur différens endroits de la peau. On distingue deux espèces de *frambœsia*, l'une particulière à la Guinée, et qui porte le nom d'*yaws*; l'autre qui règne en Amérique, où elle est connue sous le nom de *pian* ou *épian*. *Voyez* ces mots.

Framboise, s. f. On désigne sous ce nom le fruit de deux plantes qui n'appartiennent point au même genre; l'une est le *vaccinium vitis idæa*, L., arbuste de l'octandr. monogyn. L.; famille des bruyères. J. ♄; l'autre est le *rubus idæus*, L., plante de l'icosandr. polygyn. L.; famille des rosacées, J. ♃. Ce fruit est rafraîchissant, mais moins usité que les autres fruits acides.

Frayeur nocturne. *Voyez* Panophobie.

Frein, s. m. *frænum*, ligament membraneux qui bride ou retient une partie. *Voy.* Filet.

Frêle, adj. *fragilis*, *debilis*, foible, fragile; santé frêle, délicate.

Frémissement, s. m. *fremitus*, tremblement des membres ou de tout le corps qui précède ou accompagne le frisson de la fièvre; — mouvement insensible et vibratile des corps sonores, qui se communique à l'air ambiant et produit le son: Phys.

Frénésie, et ses dérivés. *Voyez* Phrénésie.

Fréquence, s. f. *frequentatio*, *celeritas*, réitération, répétition qui se fait souvent; *fréquence du pouls*: nombre des battemens du pouls pendant un temps donné, plus grand qu'il ne l'est dans l'état naturel. La *fréquence* diffère de la *vitesse*, qui se dit de la promptitude des pulsations.

Friabilité, s. f. *friabilitas*, qualité de ce qui est friable; propriété par laquelle un corps solide cède facilement à la cause qui tend à détruire sa cohésion, et se réduit en poudre grossière par l'action de cette cause.

Friable, adj. *friabilis*; se dit de tout corps aisé à mettre en poudre.

Friction, s. f. *frictio*, du verbe latin *fricare*, frotter; action de frotter une partie quelconque de l'habitude du corps, en exerçant une pression plus ou moins forte. C'est un moyen d'exciter les fonctions de l'organe cutané. Ces *frictions* sont ou *sèches* ou *humides*; les premières se font avec les mains, une brosse, du linge ou de la flanelle; les autres avec des huiles, des linimens, des onguens, etc. — Terme de pharmacie galénique et chimique par lequel on désigne une espèce de coction ou d'assation des médicamens.

Frigidité d'estomac, s. f. *frigiditas stomachica*. Prosper Alpin a désigné sous ce nom un état de débilité de l'estomac produit par l'excès des plaisirs vénériens: c'est l'*anorexia exhaustorum* de Sauvages.

Frigorifique, adj. *frigorificus*, du latin *frigus*, froid, et du verbe *facere*, faire; qui cause du froid. Telles sont différentes substances salines qui absorbent beaucoup de calorique en se dissolvant.

Frigorique, s. m. *frigoricum*; nom qu'on a voulu donner récemment à un principe qu'on supposoit être le générateur du froid, comme le calorique est le principe générateur de la chaleur. L'existence de ce principe n'a pas été démontrée.

Frisson, s. m. *rigor*, ῥῖγος; tremblement inégal et irrégulier causé par le froid qui précède la fièvre.

Frissonnement, s. m. *horror*, φρίκη; léger frisson, mouvement inégal de la peau, qui donne lieu à cet état qu'on nomme vulgairement *chair de poule*.

Fritte, s. f. du verbe *frigere*, go, frire; cuisson de la matière du verre; mélange de silice (sable) et d'alcali dont on fait le verre.

Froid, s. m. *frigus*, ψῦχος; absence de calorique; sensation produite par le passage du calorique animal dans les corps environnans; d'où il suit que le froid n'est point un être réel, quoiqu'on le considère comme une qualité opposée à la chaleur; ce n'est absolument que la sensation qui indique l'absence du calorique, comme la sensation opposée indique sa présence et s'appelle *chaleur*. On distingue trois degrés de *froid* dans les maladies: le simple sentiment de froid, *algor*; le frissonnement, *horror*; le frisson, *rigor*.

Froid, adj. *frigidus*. On donne vulgairement le nom d'*humeurs froides* aux scrophules.

Fromage, s. m. *caseus*, lait caillé et égoutté; matière caséeuse du lait; substance animalisée et nourrissante; altérable à l'air et à l'eau; dissoluble dans les alcalis, et surtout dans l'ammoniaque; se conservant par les sels; s'unissant avec les matières végétales; formant avec la chaux une pâte propre à coller les fragmens de porcelaine.

Froncle. *Voy.* Furoncle.

Fronde, s. f. *funda*; bandage à quatre chefs, ainsi appelé en chirurgie parce qu'il représente une fronde; on l'appelle aussi *mentonnière* quand il s'applique sur le menton; il sert pour différentes parties du corps, comme la tête, le nez, les lèvres, le menton, le genou, etc.

Front, s. m. *frons*, *μέτωπον*; partie du visage depuis le cuir chevelu jusqu'aux sourcils.

Frontal, le, adj. et s. *frontalis*, qui appartient au front. — Winslow, Sœmmering et Bichat ont donné le nom de *muscles frontaux* aux fibres charnues antérieures du muscle occipito-frontal, Ch. — On a aussi appelé *os frontal* ou simplement *frontal*, l'os qui occupe la partie antérieure du crâne et supérieure de la face; *sinus frontaux*, deux cavités larges et profondes, creusées dans l'épaisseur de cet os, s'ouvrant dans les cellules les plus antérieures de l'os éthmoïde; *artère frontale*, une branche de l'ophthalmique qui provient elle-même de la carotide interne; *veine frontale* ou *préparate*, l'une des branches qui concourent à former la jugulaire interne; *nerf frontal*, la plus grosse des trois divisions que fournit l'ophthalmique de Willis, qui provient du trifacial. — En chirurgie, on appelle *frontal*, *μετωπὶς*, un bandeau ou topique qu'on applique sur le front.

Fronto-nasal, s. m. *fronto-nasalis*, nom du muscle nasal ou pyramidal du nez, ainsi appelé parce qu'il descend du front au bord supérieur des cartilages du bout du nez. Ch.

Fructification, s. f. *fructificatio*, de *fructus*, fruit, et du verbe *facere*, faire, produire; se dit en botanique du temps où une plante perfectionne son fruit, et de la fonction même par laquelle s'opère ce perfectionnement; on donne aussi le nom d'*organes de la fructification* aux organes sexuels des plantes.

Fructiforme, adj. *fructiformis*; qui a la forme ou l'apparence d'un fruit.

Frugivore, adj. *frugivorus*, de *frux*, *frugis*, fruit, et de *voro*, je mange ou je dévore; qui se nourrit de fruits.

Fruit, s. m. *fructus*. Les botanistes appellent *fruit* tout ovaire fécondé, et par extension l'ensemble des ovaires fécondés portés et rapprochés sur un même pédoncule. On distingue, 1° les *fruits simples*, ou qui proviennent d'un seul ovaire, par exemple, la cerise; 2° les *fruits multiples*, ou qui sont formés de plusieurs ovaires appartenant à la même fleur, comme la framboise; 3° les *fruits agrégés*, ou composés de plusieurs ovaires appartenant originairement à plusieurs fleurs, comme la mûre.

Frustrané, ée, adj. *frustraneus*. Nom que donne Linné à une sous-division des plantes de la syngénésie polygamie, dans lesquelles les fleurs centrales sont hermaphrodites et les marginales stériles.

Frustratoire, adj. pris subst. On donne ce nom à de l'eau sucrée, simple ou animée d'un peu d'eau-de-vie ou de quelques aromates, que l'on prend quelquefois après le repas pour faciliter la digestion, quand on craint qu'elle ne soit laborieuse.

Fruticuleux, euse, adj. *fruticulosus*, de *frutex*, arbrisseau; qui est petit et ligneux, et forme par conséquent un très-petit arbrisseau.

Frutiqueux, euse, adj. *fruticosus*, de *frutex*, arbrisseau; se dit, en botanique, de toute plante ligneuse et assez grande pour mériter le nom d'arbrisseau.

Fucus. *Voy.* Varec.

Fugace, adj. *fugax*, *cis*, de *fuga*, fuite; qui paroît et disparoît aussitôt, qu'on n'observe qu'en passant. On le dit de certains symptômes de maladies qui ne sont que de très-courte durée.

Fuligineux, euse, adj. *fuliginosus*, de *fuligo*, suie; qui est de la nature de la suie; se dit des vapeurs qui portent avec elles une certaine quantité de suie. On dit en pathologie que les lèvres, les dents et la langue sont *fuligineuses*, quand elles sont recouvertes d'un enduit noirâtre qui approche de la couleur de la suie.

Fulminant, ante, adj. *fulminans*, de *fulmen*, la foudre; qui fulmine, qui éclate avec bruit; se dit en chimie

de quelques préparations qui, étant échauffées à un certain degré, produisent une détonnation que l'on appelle *fulmination* : tels sont l'or *fulminant* (oxyde d'or ammoniacal), l'argent *fulminant* (oxyde d'argent ammoniacal).

FULMINATION, s. f. *fulminatio*, *detonatio* ; espèce de détonnation caractérisée par un coup très-rapide et un bruit très-violent qui approche de l'effet de la foudre : Chim.

FUMETERRE (fiel de terre), *fumaria officinalis*, L., plante de la famille des papavéracées, J., V.; diadelph. hexand. L. ⊙. France. — Elle est très-amère et employée comme tonique et comme dépuratif.

FUMIGATION, s. f. *fumigatio*, de *fumus*, fumée. Réduction d'un corps en vapeurs, que l'on dégage dans un espace circonscrit pour en purifier l'air : telles sont les fumigations acides ; ou que l'on dirige sur une partie du corps pour la relâcher, l'exciter, etc. : telles sont les fumigations faites avec la vapeur seule de l'eau, les fumigations aromatiques, etc.

FUREUR UTÉRINE, s. f. *furor uterinus* ; synonyme de *nymphomanie*.

FURFURACÉ, ÉE, adj. *furfuraceus*, de *furfur*, son, partie la plus grossière du blé moulu ; qui ressemble à du son. — On donne en pathologie cette épithète à une espèce de teigne qu'on appelle aussi *porrigineuse* et à une espèce de dartre.

FURONCLE (Froncle, Clou), s. m. *furunculus* ; tumeur phlegmoneuse, d'un petit volume, qui a son siége dans le tissu du derme, et se termine nécessairement par la gangrène de la portion du derme qui en occupe le centre. Cette portion gangrénée, qui est portée au dehors par la suppuration sous forme de filamens blancs, s'appelle *bourbillon*, et caractérise particulièrement le *furoncle*.

FUSÉE (vét.) s. f. maladie du canon des chevaux, caractérisée par du pus qui se conserve dans les aponévroses des muscles et forme des abcès qui s'ouvrent successivement : cette maladie occasionne souvent la chute du sabot et des ongles.

FUSIBILITÉ, s. f. *fusilitas* ; propriété par laquelle un corps solide se fond ou se liquéfie facilement par l'action du feu.

FUSIBLE, adj. *fusilis*, du verbe latin *fundere*, fondre, qui peut se fondre ; se dit des corps doués de fusibilité.

FUSIFORME, adj. *fusiformis* ; qui est en forme de fuseau ; se dit en botanique des racines qui ont cette forme : telle est la rave.

FUSION, s. f. *fusio*, opération chimique qui fait passer, par l'action du feu, à l'état fluide les solides qui en sont susceptibles, tels que les métaux, le soufre, les graisses, les cires : Chim.

G.

GABELLUM, s. m. mot latin par lequel on désigne en français l'espace dégarni de poil qui est entre les deux sourcils.

GABIAN (huile de) ; huile noire et bitumineuse qui découle d'une roche située au village de Gabian près Béziers, département de l'Hérault : c'est une espèce de *pétrole*. *Voy.* ce mot.

GADOLINITE, s. f. minéral ainsi appelé de Gadolin, chimiste suédois, qui en a fait la découverte en 1794. *Voyez* YTTERBI.

GAÏAC (bois saint), *guajacum officinale*, L. ; arbre de la décandr. monogyn. L. rues, Desf. ♃. St-Domingue, la Jamaïque. — Le bois de *gaïac*, qui est très-dense et très-résineux, est un bon sudorifique ; il constitue un des quatre bois sudorifiques des pharmaciens.

GAÏACINE, s. f. *guajacina*. Quelques auteurs ont donné ce nom à la résine de gaïac.

GAÎNE, s. f. *vagina*, étui ; se dit en anatomie des membranes qui enveloppent les tendons des muscles ; ces gaînes sont de la nature des membranes séreuses ; — en botanique, expansion membraneuse de la partie inférieure de certaines feuilles.

GALACTIE. *V.* GALACTIRRHÉE.

GALACTIQUE, adj. de γάλα, lait ; synonyme de lactique. *Voy.* ACIDE LACTIQUE.

GALACTIRRHÉE, s. f. *galactirrhœa*, de γάλα, lait, et de ῥέω, je coule ; écoulement excessif de lait chez les femmes.

GALACTOPHAGE, s. m. *galactophagus*, de γάλα, lait, et de φάγω, je mange ; qui ne vit que de lait. On a donné ce nom à des peuples entiers dont le lait est la principale nourriture.

Galactophore, adj. de γάλα, lait, et de φέρω, je porte; qui porte le lait; se dit des vaisseaux qui portent le lait de la glande mammaire au mamelon : ce sont les conduits excréteurs du lait. — On a aussi donné ce nom aux vaisseaux lactés ou chylifères. — On appelle enfin *galactophores* ou *galactopées* les médicamens auxquels on attribue la propriété d'augmenter la sécrétion du lait.

Galactopoiétique, adj. *galactopoieticus*, de γαλα, lait, et de ποιέω, je fais; qui a la faculté de faire du lait.

Galactoposie, s. f. *galactoposia*, de γάλα, lait, et de πόσις, boisson, dérivé de πίνω, je bois, régime laiteux; traitement de certaines maladies par le moyen du lait.

Galactose, s. f. *galactosis*, du verbe γαλακτόομαι, je me change en lait; production du lait; changement du chyle en lait.

Galanga, *marantha galanga*, L.; plante de la monandrie monogynie de L.; famille des balisiers de Juss. Elle croît dans les Indes orientales; sa racine, dont on distingue deux variétés sous les noms de *grand* et *petit galanga*, est aromatique et d'une saveur piquante. C'est un stimulant aujourd'hui inusité.

Galbanum, γαλβανη de Dioscoride; gomme-résine fétide obtenue de la racine du *bubon galbanum*, L.; pentandrie digynie, L.; ombellif. J. ♄. Ethiopie. — Cette substance est antispasmodique, mais à un plus foible degré que l'assa-fœtida, qu'on doit lui préférer.

Gale, s. f. *scabies*, de *scabere*, se gratter, ψώρα des Grecs, de ψῶ, je frotte; phlegmasie cutanée, se développant surtout aux mains et entre les doigts, par contagion, ou spontanément, par la négligence des moyens de propreté, due souvent à la présence d'une espèce de ciron, *acarus scabiei*, L.; consistant dans un nombre plus ou moins grand de pustules dures à leur base, qui contiennent dans leur sommet une sérosité d'abord limpide, puis purulente, et occasionnent un prurit très-vif. On distingue deux variétés de la *gale*, qui ne diffèrent que par le volume des pustules; l'une est la *grosse gale*, *scabies crassa*, *scabies humida*; l'autre est la *miliaire* ou *canine*, *scabies canina*; celle-ci se nomme aussi *gale sèche*, *scabies sicca*, parce qu'elle ne suppure pas; *prurigineuse*, *pruriginosa*, et *gratelle*, *impetigo*, parce qu'elle cause une démangeaison plus vive que l'autre variété. — On appelle *gale* en vétérinaire une maladie analogue à celle de l'homme, et qui attaque les bestiaux par contagion ou par malpropreté; on en distingue deux variétés : l'une, la *gale farineuse*, se développe sur toutes les parties du corps indifféremment; elle est accompagnée d'une démangeaison violente et de la dépilation de la partie qui en est le siége; l'autre, la *gale rogne*, *scabies rodens*, occupe particulièrement la crinière et la queue des chevaux; elle se manifeste par des croûtes qui laissent en se détachant autant d'ulcères.

Galéanthropie, s. f. *galeanthropia*, de γαλῆ, chat, et d'ἄνθρωπος, homme; espèce de mélancolie dans laquelle on se croit métamorphosé en chat.

Galéga officinal (rue de chèvre), *galega officinalis*, L.; plante vivace d'Italie cultivée en France, de la diadelphie décandrie, L.; famille des légumineuses, J. Elle est un peu aromatique. On la recommande comme sudorifique et comme alexipharmaque. Très-peu usitée.

Galène, s. f. *galena*; mine de sulfure de plomb, sulfure de plomb natif. C'est cette mine que l'on exploite presque exclusivement pour en retirer le plomb dont on se sert dans les arts et en médecine.

Galénique, adj. *galenicus*; se dit en médecine de la méthode de traiter les maladies suivant la doctrine de Galien. Cette doctrine porte le nom de *galénisme*, et les médecins qui la suivent celui de *galénistes*.

Galéope, s. m. *galeopsis*; genre de plantes labiées indigènes, et dont quelques espèces, notamment le *galeope jaune* (ortie morte), *galeopsis galeoptodon* de Dumont de Courcet, *leonurus galeoptodon* de Wild., ont été regardées comme vulnéraires et calmantes. Inusitées.

Galipot, nom vulgaire de la partie résineuse des térebenthines. Les larmes de térébenthine qui se dessèchent sur les pins ne sont autre chose que du *galipot*, l'huile essentielle en ayant été séparée par la volatilisation. Le *galipot* est stimulant comme les résines.

Gallate, s. m. *gallas*, gén. *atis*; nom générique des sels que forme le

combinaison de l'acide gallique avec les bases.

Galle-insecte. On donne ce nom aux insectes qui se fixent sur les plantes, y meurent, perdent plus ou moins leur forme organique, et imitent des espèces de galles : tel est l'insecte hémiptère nommé *kermès*.

Galles, s. f. *gallæ*. On donne généralement ce nom aux excroissances qui viennent sur les végétaux, et surtout sur les arbres et les arbrisseaux, et qui sont produites par la piqûre des insectes. On distingue trois espèces de *galles* qui ont été employées en médecine, 1° la *noix de galle*; elle est produite par le *cynips quercûs*, L., et se développe sur les feuilles de chêne; celle de France se rencontre sur le *quercus ilex*, L. (chêne vert), et celle de Turquie sur le *quercus cerris*, L., chêne soyeux. Celle de France est unie à sa surface; celle de Turquie est tuberculeuse : c'est celle-ci qu'on emploie. On en reçoit de Smyrne et d'Alep, et on préfère ces dernières. La *noix de galle* est très-astringente; elle doit en grande partie cette propriété à l'acide gallique qu'elle contient; elle est également fébrifuge; 2° la *galle du rosier*, connue sous le nom de *bedegar* ou *bedeguar*, produite par le *cynips rosæ* de L.; aujourd'hui inusitée : 3° la tumeur fongueuse qui se développe sur le haut de la tige du chardon hémorrhoïdal, *serratula arvensis*, L. On prétendoit anciennement qu'il suffisoit de porter cette excroissance dans sa poche pour guérir les hémorrhoïdes et pour s'en préserver. Inusitées.

Gallinacés, *gallinæ*; ordre d'oiseaux caractérisés par de courtes membranes qui existent entre tous les doigts antérieurs. Ils n'ont jamais qu'un seul doigt en arrière quand il y en a. Les pigeons, les outardes, les paons, les dindons, les faisans appartiennent à cette famille.

Galvanique, adj. qui a rapport au galvanisme : fluide *galvanique*, expériences *galvaniques*.

Galvanisme. On a donné ce nom à un mode d'électricité découvert par Galvani, et qu'on développe par la superposition de plaques métalliques de différente nature : on dit aussi dans le même sens *électricité galvanique*. Cet agent est, comme l'électricité développée par le frottement, un stimulant de l'organisation, et surtout du système nerveux. Volta a imaginé un appareil très-commode pour augmenter à volonté l'accumulation de ce mode d'électricité. *Voy*. Pile de Volta.

Galvanoscope, s. m. *galvanoscopium*, de *Galvani*, inventeur du galvanisme, et du verbe grec σκοπεω, j'examine, je regarde; nom d'un instrument destiné à faire connoître la force du galvanisme.

Gamophylle, Gamopétale, adj. Expressions que M. Decandolle propose de substituer à *monophylle*, *monopétale*.

Ganache, s. f. la mâchoire inférieure du cheval. On dit qu'un cheval à la *ganache lourde*, *pesante*, quand il a l'os de la mâchoire inférieure fort gros et revêtu de beaucoup de chair.

Gangliforme, adj. *gangliformis*; qui a la forme d'un ganglion.

Ganglion, s. m. γαγγλίον, dérivé, selon quelques-uns, de γαἐιν, engendrer, et de γλία, glu; se dit, en anatomie, de petits nœuds ou pelotons formés dans différentes parties du corps par la réunion de plusieurs nerfs qui se rencontrent. — En chirurgie, c'est le nom d'une tumeur dure, indolente, ronde ou oblongue (*condyloma ganglion*, Sauvages), de la grosseur d'une aveline à celle d'une muscade, sans changement de couleur à la peau, qui se forme dans les gaînes des tendons des extrémités.

Ganglions lymphatiques, s. m. pl. M. Chaussier a donné ce nom aux pelotons rougeâtres que présentent de distance en distance les vaisseaux lymphatiques dans leur trajet, et qu'on désigne ordinairement par le nom impropre de *glandes lymphatiques*. Les *ganglions lymphatiques* servent à élaborer le liquide qui les traverse. On en voit surtout aux aisselles, aux aines, dans le mésentère, le long de la partie antérieure de la colonne vertébrale, etc.

Gangrène, s. f. *gangræna*, en grec γαγγραινα, du verbe γράω ou γραίνω, je mange, je consume. La *gangrène* consiste dans l'extinction de toute action organique d'une partie : c'est une mort locale. Elle diffère de cet état qu'on appelle en chirurgie *asphyxie locale*, en ce que dans celle-ci l'action organique n'est que suspendue et est en conséquence susceptible d'être ranimée; tandis que dans la *gangrène* la vie de la partie affectée est complètement anéantie. Lorsque la partie gangrénée est

engorgée de liquides qui dans ce cas entrent en putréfaction, la *gangrène* s'appelle *gangrène humide*. Lorsque la partie dont la mortification s'empare, au lieu de se pénétrer de liquide, se dessèche, la maladie prend le nom de *gangrène sèche :* telle est ordinairement la *gangrène* sénile. Enfin la *gangrène* se nomme *sphacèle* quand elle attaque un membre dans toute son épaisseur. La *gangrène*, quelle qu'en soit la variété, peut être le résultat d'une violente inflammation, d'une contusion, de la brûlure, de la congélation, de la ligature d'un gros tronc artériel, ou d'une cause interne inconnue dans sa nature.

Gangue, s. f. matrice de la mine; roche à laquelle est attaché un métal dans la mine.

Gantelet, s. m. *chiroteca*, espèce de bandage qui enveloppe la main et les doigts comme un gant, d'où lui vient ce nom.

Garance, s. f. *rubia tinctorum*, L. plante de la tétrand. monog., L.; famille des rubiacées, J. ♃. France mérid. — Sa racine est astringente et diurétique. C'est une des cinq racines apéritives. Elle contient une matière colorante rouge qui teint les os des animaux auxquels on en fait prendre. Cette matière colorante passe également, au moyen de la circulation, dans l'urine et le lait.

Garderobe. Nom vulgaire de la *santoline*.

Gargarisme, s. m. *gargarismus*, de γαργαρίζω, je me lave la bouche, dérivé de γαργαρεων, la luette. On donne ce nom à des médicamens liquides que l'on dirige, dans les maladies de l'arrière-bouche, sur la muqueuse gutturale, en les agitant en divers sens par l'action de l'air que l'on fait sortir du larynx. Ils peuvent être adoucissans, rafraîchissans, astringens, stimulans, suivant les indications. Le *gargarisme* prend le nom de *collutoire* (*collutorium*) lorsque, destiné au traitement des affections des gencives ou de toute autre partie de la bouche, on ne le fait agir que sur la muqueuse buccale.

Garou (bois gentil), *daphne gnidium* et *daphne mezereum*, L.; plantes de la famille des thymelées, J.; daphnoïdes, V.; octandrie monog., L. ♃. France. — Leur écorce, trempée dans le vinaigre, produit la rubéfaction et l'usure de l'épiderme. On l'emploie pour pratiquer et entretenir des exutoires. Peu usitées.

Garrot, s. m. On donne ce nom, en chirurgie, à un petit cylindre de bois avec lequel on exerce la compression sur l'artère principale d'un membre, avant de pratiquer l'amputation ou l'opération de l'anévrysme. Ce moyen de compression consiste à entourer le membre d'un lien auquel est attaché le *garrot* par son milieu : celui-ci doit répondre à la partie du membre par où passe l'artère ; on place sur cette partie une compresse en plusieurs doubles, et on tourne le *garrot* jusqu'à ce que les battemens de l'artère cessent de se faire sentir au-dessous du lieu de la compression. — Dans l'anatomie du cheval, on appelle *garrot* la partie du corps supérieure aux épaules et postérieure à l'encolure. Le *garrot* doit être haut et tranchant pour être bien conformé.

Gaster, s. m. γαςὴρ, ventre en général; se prend quelquefois pour l'estomac en particulier.

Gastérangiemphraxis, s. f. mot composé de γαςὴρ, l'estomac, d'αγχω, j'étrangle, et d'εμφρασσω, j'obstrue; obstruction du pylore, selon Vogel.

Gastéropodes, s. m. pl. *gasteropodes*, de γαςὴρ, le ventre, et de πȣ̃ς, ποδος, pied; nom qu'on donne en zoologie à un ordre de mollusques qui se traînent sur la partie inférieure du corps ou sur le ventre, et qui sont ordinairement renfermés dans une coquille d'une seule pièce.

Gastriloque, subst. m. de γαςὴρ, ventre, et du verbe latin *loquor*, je parle; *Voy.* Ventriloque.

Gastrique, adj. *gastricus*, de γαστὴρ, l'estomac; qui a rapport à l'estomac. On nomme *suc gastrique* un suc qui sert à la digestion stomacale, qu'on suppose être fourni par la muqueuse gastrique et différer du mucus. Ce n'est probablement autre chose que la salive. — *Artères gastriques :* on distingue, 1° la *gastrique supérieure* ou coronaire stomachique (stomo-gastrique, Ch.), branche du tronc cœliaque; 2° la *gastrique inférieure droite* ou gastro-épiploïque droite, division de l'artère hépatique; 3° la *gastrique inférieure gauche* ou gastro-épiploïque gauche, division de la splénique. La gastrique supérieure fournit assez souvent une artère au foie. Walther, et

quelques anatomistes après lui, l'ont alors appelée *gastro-hépatique*.

Gastrite ou Gastritis, s. f. *gastritis*, de γαστήρ, estomac; *inflammatio stomachi* de Boerhaave. Inflammation de l'estomac caractérisée par une douleur vive, une chaleur ardente et un sentiment de tension et de plénitude dans l'estomac, avec efforts continuels pour vomir, anxiété extrême, soif brûlante, difficulté de respirer, pouls petit, fréquent, inégal, et abattement considérable.

Gastrocèle, s. f. *gastrocele*, du grec γαστήρ, estomac, et de κηλη, hernie; hernie de l'estomac.

Gastrocnémiens, s. m. pl. et adj. *gastrocnemii*, de γαστήρ, ventre, et de κνήμη, jambe; nom de deux muscles qu'on a aussi appelés *jumeaux*, et qui s'étendent du condyle du fémur au calcanéum. M. Chaussier les nomme *bi-fémoro-calcaniens*. Ils forment le mollet ou le gras de la jambe.

Gastro-Colique, adj. *gastro-colicus*, de γαστήρ, estomac, et de κῶλον, l'intestin colon; qui a rapport à l'estomac et au colon. — *Epiploon gastro-colique* ou grand épiploon (*omentum gastro-colicum*, Riolan). On comprend sous ce nom l'intervalle membraneux qui sépare la grande courbure de l'estomac d'avec le colon transverse, et l'ample repli libre et flottant sur les circonvolutions intestinales. C'est de cette seconde portion qu'il s'agit lorsqu'on dit simplement l'*épiploon*.

Gastrodynie, s. f. *gastrodynia*, de γαστήρ, ventre, et d'ὀδύνη, douleur; genre de névrose de la digestion caractérisée par un sentiment d'anxiété et de constriction à l'épigastre, mais sans menace de lipothymie, ce qui la distingue de la cardialgie.

Gastro-Epiploïque, adj. *gastro-epiploicus*, de γαστήρ, l'estomac, et d'ἐπίπλοον, l'épiploon; qui a rapport à l'estomac et à l'épiploon. — *Artères gastro-épiploïques* ou gastriques inférieures. *Voy.* Gastrique.

Gastro-Hépatique, adj. *gastro-hepaticus*, de γαστήρ, estomac, et de ἧπαρ, foie; qui a rapport à l'estomac et au foie. — *Artère gastro-hépatique*; nom que Walther a donné quelquefois à la gastrique inférieure gauche. *Voyez* Gastrique. — *Epiploon gastro-hépatique* ou petit épiploon (*omentum gastro-hepaticum*, Riolan); on nomme ainsi le repli du péritoine placé entre la face concave du foie et de l'estomac.

Gastroraphie, s. f. *gastroraphia*, de γαστήρ, le ventre, et de ῥαφή, couture, dérivé de ῥαπτω, je couds; suture qu'on fait pour réunir les plaies pénétrantes du bas-ventre.

Gastrotomie, s. f. *gastrotomia*, de γαστήρ, le ventre, et de τομη, incision, dérivé de τέμνω, je coupe; ouverture qu'on fait au bas ventre pour en extraire quelque corps étranger, ou pour y faire rentrer quelque partie qui en est sortie. L'opération césarienne et la lithotomie par le haut appareil sont des espèces de *gastrotomies*.

Gateau, s. m. *placenta*. Mot employé vulgairement en chirurgie pour désigner un petit matelas de charpie destiné à couvrir la plaie du moignon, dans les pansemens, après l'amputation des membres.

Gattiliers, *vitices*. Famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre cinquième de la classe des dicotylédones monopétales à étamines hypogynes, Juss. — Calice monophylle, denté ou découpé : corolle irrégulière : un style : un stigmate : quatre étamines didynames : graines dans une baie ou une capsule, rarement nues : feuilles opposées : embryon droit et sans périsperme.

Gaz, *gas*. On donne ce nom aux fluides élastiques permanens, c'est-à-dire qui conservent l'état aériforme à toutes les températures.

Gaz acide carbonique, *gas acidum carbonicum* (air factice, air fixe, air solide de Hales, gaz acide crayeux, *spiritus sylvestris*). *Voy.* Acide carbonique.

Gaz acide crayeux. Nom qu'on donnoit anciennement au gaz acide carbonique, parce qu'on le retire de la craie.

Gaz acide muriatique. *V.* Acide muriatique.

Gaz acide muriatique oxygéné. *V.* Acide muriatique oxygéné.

Gaz acide sulfureux (air acide vitriolique, gaz acide vitriolique, esprit de soufre, acide sulfureux volatil, acide vitriolique déphlogistiqué). *Voy.* Acide sulfureux.

Gaz ammoniaque. *V.* Ammoniaque.

Gaz hépatique. Nom qu'on donnoit anciennement au gaz hydrogène sulfuré, sans doute parce qu'on le

retiroit du sulfure de potasse, qu'on appeloit *hepar sulfuris*.

Gaz inflammable. *V.* Hydrogène.

Gaz méphitique. *Voy.* Acide carbonique.

Gaz oxyde d'azote. *Voy.* Oxyde d'azote.

Gaz oxydule d'azote. *Voy.* Oxydule d'azote.

Gaz oxygène. *Voy.* Oxygène.

Gazeux, adj.; qui est de la nature du gaz.

Gazolitre, s. m. *gazolitrum*, de *gaz*, et de λίτρα, ancienne mesure grecque pour les liquides; appareil destiné à calculer juste et en peu de temps les parties gazeuses contenues dans un corps quelconque, et à indiquer la pression.

Gazomètre, s. m. *gazometrum*, du mot allemand *gaz*, qui signifie *air*, et du grec μέτρον, mesure; instrument de chimie nouvellement inventé pour mesurer le volume des gaz.

Gélatine, s. f. *gelatina*, de *gelu*, gelée; substance animale, de consistance variée; incolore, fade, inodore; susceptible de passer à la fermentation acétique; ayant quelque analogie avec le mucilage ou corps muqueux végétal; soluble en toute proportion dans l'eau froide ou bouillante d'où elle est précipitée en matière insoluble par le tannin; s'épaississant en colle par le feu; formant une gelée tremblante par le refroidissement de sa dissolution concentrée; insoluble dans l'alcool, dans les huiles fixes et volatiles; très-abondante dans l'ichtyocolle, dans le système osseux, dans les tissus ou organes blancs, fibreux ou membraneux, d'où on l'extrait par la coction prolongée. La gélatine est un très-bon nutritif. Elle a été préconisée par M. Seguin, et employée avec succès comme fébrifuge.

Gélatineux, euse, adj. *gelatinosus*, qui ressemble à la gelée, qui en a la consistance.

Gelée, s. f. *jus gelatum*, extrait mucilagineux ou gélatineux qu'on retire des substances animales et végétales. *Voy.* Gélatine.

Géminé, ée, adj. *geminus*, se dit en botanique des feuilles qui naissent deux ensemble du même lieu, ou sont rapprochées deux à deux.

Gemmation, s. f. *gemmatio*, tout ce qui concerne le bourgeonnement des plantes vivaces et ligneuses; l'époque où leurs bourgeons entrent en action de développement.

Gemme (sel gemme). Nom du muriate de soude fossile.

Gemmipare, adj. *gemmiparus*, de *gemma*, bourgeon, et de *pario*, je produis; se dit en botanique des plantes qui portent ou peuvent produire des bourgeons.

Gemmule, s. f. *gemmula*. On donne ce nom, en botanique, à la partie de la plumule qui est située au-dessus des cotylédons ou au premier bourgeon de la plante. Link désigne par ce mot le rudiment d'une nouvelle branche située dans l'aisselle, et consistant en feuilles distinctes, quoique fort petites; et il appelle *plumule* le premier bourgeon de la plante ou la *gemmule* des autres botanistes, et notamment de M. Richard.

Gemursa, s. f. mot latin qui dérive du verbe *gemere*, gémir. Les anciens donnoient ce nom à une espèce de tubercule douloureux qui se développe entre les orteils. Voici ce qu'en dit Festus : *gemursa sub minimo digito pedis tuberculum dicitur, quòd gemere faciat eum qui id gerat.*

Génal, ale, adj. *genalis*, de *gena*, joue, se dit en anatomie de ce qui appartient aux joues.

Gencive, s. f. *gingiva*, οὖλον des Grecs; partie de la muqueuse buccale qui recouvre les arcades dentaires et dont la consistance est plus grande que celle de toutes les autres parties du système muqueux.

Génépi, s. m. *Voy.* Achillée.

Génération, s. f. *generatio*, γένεσις des Grecs, dérivé du verbe γείνομαι, je nais; développement, vivification du germe, reproduction de l'espèce; fonction commune à tous les êtres organisés, qui, dans les animaux, comprend la conception, la gestation et l'accouchement; dans plusieurs, la lactation.

Génésie ou Genèse, s. f. *genesis*, en grec γένεσις, du verbe γείνομαι, je nais; génération, production.

Genévrier, *juniperus communis*, L.; plante de la fam. des conifères, J., V.; dioec. monadelph. L. ♃. France.— Les baies, dont on fait un rob connu sous le nom d'*extrait de genièvre*, sont toniques et diurétiques.

Génien, enne, adj. *genianus*, de γένειον le menton. Les anatomistes appellent *apophyse géni* ou *génienne*, une petite apophyse située à la partie postérieure de la symphyse du menton,

sur la face linguale de l'os maxillaire inférieur.

Génio-Glosse, adj. et s. m. *genio-glossus;* nom d'un muscle de la langue, ainsi appelé parce qu'il s'étend de la partie supérieure et latérale de l'apophyse géni à la base de la langue.

Génio-Hyoïdien, adj. et s. m. *genio-hyoideus.* Nom d'un muscle situé à la partie antérieure du cou : il est ainsi appelé parce qu'il s'étend de la partie moyenne inferieure de l'apophyse géni à la partie antérieure et supérieure du corps de l'os hyoïde.

Génio-Pharyngien, s. m. et adj. *genio-pharyngeus*, du grec γένειον, le menton, et de φάρυγξ, le pharynx; Winslow et Sabatier appeloient *muscles génio-pharyngiens* deux faisceaux de fibres charnues qui s'étendent de l'apophyse géni au pharynx : ils font partie du constricteur supérieur.

Génital, ale, adj. *genitalis*, qui appartient à la génération; parties *génitales.*

Génitoires, s. f. pl. *genitalia;* mot ancien par lequel on désignoit les testicules ou les organes de la génération dans les mâles, soit dans l'espèce humaine, soit dans les animaux.

Géniture, s. f. *genitura*, de γονὴ ou γόνος, semence, race; ce qui est engendré ou fécondé dans le sein de la mère; l'embryon, le fœtus, l'enfant.

Genou, s. m. *genu*, en grec γόνυ; partie du membre abdominal ou inférieur qui sépare la cuisse de la jambe; — se dit aussi, en anatomie, d'une espèce d'articulation dans laquelle la tête d'un os est reçue par une cavité osseuse où elle roule et se meut en tout sens : telles sont les articulations par *arthrodie* et *énarthrose. Voy.* ces mots.

Genouillé, ée, adj. *geniculatus*, de *genu*, le genou; se dit en botanique des parties d'un végétal qui sont fléchies ou courbées par un angle ou un genou, *geniculum.*

Genre, s. m. *genus;* se dit, en histoire naturelle, d'un assemblage de plusieurs corps qui ont des caractères communs, et qui, considérés sous le rapport de leurs caractères distinctifs, prennent le nom d'*espèces.* Lorsqu'une espèce ne peut être rapportée à aucun des genres connus, elle constitue elle seule un genre. — En anatomie, le mot *genre* est quelquefois synonyme de *système.* C'est ainsi qu'on dit le *genre nerveux*, le *genre musculaire*, etc.

Gentiane, s. f. *gentiana*, L.; genre de plantes de la pentand. monog., L.; famille des gentianes, J.; γεντιανη, de Dioscoride; de *Gentius*, roi d'Illyrie, qui, selon Pline, mit le premier en usage la *grande gentiane*, à laquelle ce genre doit son nom. Les espèces de *gentianes* qui sont employées sont : 1° la *gentiane jaune* ou grande gentiane, *gentiana lutea*, L. (*gentiana rubra*, *gentiana veterum*); plante des Alpes, des Pyrénées, dont la racine très-amère est tonique, vermifuge et fébrifuge; 2° la *petite centaurée*, *gentiana centaurium*, L. (*voyez* Centaurée); 3° la *gentianelle*, *gentiana amarella. Voyez* Gentianelle.

Gentianelle, s. f. *gentiana amarella;* plante annuelle et indigène, du genre *gentiane*, dont les sommités fleuries sont toniques et succédanées de celles de la petite centaurée, qu'on leur préfère comme plus actives.

Gentianes, *gentianæ;* famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre treizième de la classe des dicotylédones monopétales à étamines hypogynes, J. — Calice monophylle : corolle monopétale régulière, ordinairement à cinq divisions : cinq étamines : un ovaire supère : un style : deux stigmates : capsule à deux loges et à deux valves repliées en dedans : graines attachées aux replis des valves : embryon entouré d'un périsperme charnu.

Géognosie, s. f. *geognosis*, du grec γῆ, la terre, et de γνωσις, connoissance; mot dont se servent les minéralogistes modernes pour désigner la science qui apprend à connoître la structure, la situation et la nature des grandes masses de matières pierreuses ou d'autres substances minérales qui entrent dans la composition du globe terrestre : c'est la même chose que *géologie.*

Géologie, s. f. *V.* Géognosie.

Géranion, s. m. *geranium*, L.; genre de plantes de la monadelphie décandrie, L.; famille des *géranions*, J. Ce genre renferme près de cent cinquante espèces, dont deux seulement ont été employées comme anti-spasmodiques et légèrement stimulantes; ce sont le *géranium moschatum* (bec de grue musquée), et le *geranium robertianum* (herbe à Robert).

Géranions, *gerania*, de γερανος, grue; famille naturelle de plantes qui forme l'ordre treizième de la classe des dicotylédones monopétales à étamines

hypogynes, Juss. — Calice à cinq divisions plus ou moins profondes : corolle pentapétale : dix étamines, dont trois ou cinq souvent stériles : filets réunis à la base en un seul corps : un style persistant surmonté de cinq stigmates : cinq capsules à une ou deux graines, ouvertes du côté interne, terminées par autant d'arêtes rapprochées en un faisceau pyramidal autour du style, et se séparant de bas en haut en se roulant extérieurement sur elles-mêmes à l'époque de la maturité : embryon sans périsperme : feuilles alternes et opposées, accompagnées de stipules : tiges noueuses et articulées.

Gerçure, s. f. *fissura*, *rhagas*; fente ou crevasse qui arrive quelquefois aux lèvres, au mamelon, à l'anus, aux parties génitales, à l'abdomen sur la fin de la grossesse, etc.

Germandrée, s. f. *teucrium*, L.; genre de plantes de la didyn. gymnosp., L.; famille des labiées, J. Le mot *teucrium* vient, selon Pline, de *Teucer*, prince troyen, qui le premier mit une plante de ce genre en usage. Les espèces de *germandrées* qui sont particulièrement employées sont : 1° la *germandrée aquatique* ou *scordium*, *teucrium scordium*, L. (*voyez* Scordium); 2° la *germandrée officinale* ou *petit-chêne*, *teucrium chamædrys*, L. (*voyez* Chamædrys); 3° la *germandrée ivette*, *teucrium chamæpitys*, *ajuga chamæpitys*, Wild. (*voyez* Chamæpitys); 4° la *germandrée maritime*, *teucrium marum*, L.; *marum verum* des pharmaciens. *Voyez* Marum.

Germe, s. m. *germen*, l'élément ou le rudiment de tout être organisé. En physiologie, le *germe* fécondé prend le nom d'*embryon*; — en botanique, les mots *germe* et *embryon* sont synonymes; — en hippiatrique, on appelle *germe de fève* une espèce de marque noire qui vient aux dents des chevaux à l'âge d'environ huit ans, époque où ils ne marquent plus, et l'on dit alors qu'*ils rasent*.

Germé, ée, adj. de *germen*, germe; se dit des graines dont la radicule commence à se montrer.

Germination, s. f. *germinatio*, de *germen*, le germe; développement du germe.

Gérocomie, s. f. *gerocomia*, *gerocomice*, du grec γέρων, vieillard, et de κομέω, je soigne; partie de la médecine qui prescrit un régime aux vieillards.

Gérofle ou Girofle (clou de), fleur non épanouie du géroflier, *caryophyllus aromaticus*, L.; plante de la polyandr. monogyn., L.; Myrtes, J. ♄. Moluques. — Le clou de gérofle est très-aromatique et très-stimulant; cependant on l'emploie plutôt comme assaisonnement que comme médicament. On applique l'huile essentielle qu'on en retire sur la dent douloureuse dans l'odontalgie.

Gesta, s. m.; mot latin qui signifie *actions*, employé par M. Halié pour désigner, parmi les choses qui font la matière de l'hygiène, les fonctions qui s'exercent par le mouvement volontaire des muscles et des organes. Les *gesta* sont divisés en quatre ordres, savoir : 1° la veille, 2° le sommeil, 3° le mouvement et les locomotions, 4° le repos.

Gestation, s. f. *gestatio*, du verbe *gestare*, porter; se dit du temps pendant lequel la femme qui a conçu porte le fœtus dans la matrice.

Gibbosité, s. f. *gibbositas*, *gibberositas*, en grec κύφωσις, de κυφόω, je courbe; bosse, courbure de l'épine du dos, dans laquelle les vertèbres sont inclinées et font saillie en dehors.

Gilla, expression arabe qui signifie *sel*. — *Gilla de Théophraste*, *gillæ Theophrasti*. On a donné ce nom, suivant Blancardi, tantôt à une dissolution aqueuse de sulfate de fer ou de sulfate de zinc, tantôt à une dissolution également aqueuse de muriate d'ammoniaque. Mais le nom de *gilla vitrioli* ne paroît avoir été donné qu'au sulfate de zinc, soit cristallisé, soit desséché au feu. On l'a employé comme vomitif, et on l'appeloit *sal vomitivum*.

Gingembre, s. m. *amomum zingiber*, L.; ζιγγίβερις et *zimpiperi* ou *zingiperi* des anciens; plante du genre amome. Elle croît dans les Deux-Indes. ♃. Sa racine est un stimulant très-âcre plus usité en Allemagne qu'en France.

Ginglyme, s. m. *ginglymus*, γιγγλυμός des Grecs, charnière, gond d'une porte; espèce d'articulation mobile qui ne permet des mouvemens qu'en deux sens. Le *ginglyme* est *angulaire* ou *latéral*. Dans le premier, les parties articulées décrivent un angle en se mouvant; telles sont les articulations du coude, du genou : dans le second, un des os exécute sur l'autre un mouvement de rotation; telle est l'articulation du radius avec le cubitus.

Ginglymoïde, adj. de γιγγλυμός,

ginglyme, et d'εἶδος, forme, ressemblance; se dit des articulations qui tiennent de la nature du ginglyme.

Ginseng, s. m. *panax quinquefolius*, L.; plante de la polyg. trioec., L.; famille des aralies, J. C'est probablement la même plante que le *sium ninsi*, L.; Japon, Canada. ♃. La racine du *ginseng* est aromatique et amère; elle est très-employée par les Chinois, comme stimulante et tonique. Peu usitée en Europe.

Glabre, adj. *glaber*, qui n'est nullement pubescent, c'est-à-dire sans duvet et sans poil. — Cette expression est très-employée en botanique: de là *glabréité*, s. f. *glabrities*, état d'une chose *glabre*; — *glabriuscule*, adj. *glabriusculus*, presque glabre.

Glace. Nom de l'eau à l'état solide, c'est-à-dire privée de la quantité de calorique qui lui donnoit la liquidité. L'eau prend l'état de glace à zéro du thermomètre, soit de Réaumur, soit centigrade. La conversion de l'eau et des autres liquides en glace s'appelle *congélation*. L'eau à l'état de glace est employée comme tonique et répercussif.

Gladié, ée, adj. *gladiatus* de *gladius*, épée; se dit en botanique des feuilles longues, étroites et pointues comme un glaive. C'est la même chose que *ensiforme*.

Glaire, s. f. *lenta et viscosa materia*, humeur blanche, gluante et visqueuse, à-peu-près comme le blanc d'œuf ou l'albumine non coagulée: c'est une variété des mucosités sécrétées par les membranes muqueuses, et qu'on observe quelquefois dans l'état d'irritation de ces membranes.

Glaise, s. f. *Voyez* Argile.

Gland, s. m. *glans*, *balanus*, βάλανος des Grecs, fruit du chêne; sommet du *penis* ou de la verge; la dernière extrémité du tissu spongieux de l'urètre, qui se présente sous l'apparence d'un gland à l'extrémité du corps caverneux, et déborde un peu, par sa base, le niveau de ce corps en faisant une saillie à-peu-près circulaire et oblique, à laquelle on donne le nom de *couronne du gland*.

Glande, s. f. *glandula*, de *glans*, gland, le fruit du chêne, en grec ἀδὴν; nom donné très-improprement par les anciens anatomistes à un grand nombre d'organes d'un tissu en général mou, comme fongueux, et d'une forme plus ou moins globuleuse ou olivaire, mais très-différens dans leur nature et dans leurs fonctions. C'est ainsi qu'on a appelé *glandes*, 1° les organes qui séparent immédiatement du sang un liquide quelconque; et celles de ces *glandes* qui paroissent composées de plusieurs petites *glandes* réunies par des vaisseaux communs ont été appelées *glandes conglomérées*: exemple, les parotides; 2° les pelotons rougeâtres que l'on rencontre de distance en distance dans le trajet des vaisseaux lymphatiques, et on les a distingués par les noms de *glandes lymphatiques* et de *glandes conglobées*; 3° divers autres corps dont les usages sont encore inconnus: telles sont les *glandes de Pacchioni*, la *glande pinéale*, la *glande pituitaire*, la *glande thyroïde*, les *glandes surrénales*. *Voy.* ces mots. Les anatomistes modernes réservent le nom de *glandes* aux organes sécréteurs; savoir, la *glande* lacrymale, les *glandes* salivaires, le foie, le pancréas, les reins, les mamelles, les testicules. *Voy.* ces mots. Elles ont un ou plusieurs canaux excréteurs. *Voy.* Canal. Les *glandes* qui entrent dans l'organisation des membranes muqueuses et sont aussi des organes sécréteurs, ont reçu depuis long-temps le nom de *cryptes*, qui leur a été conservé. Ce sont les seules des véritables *glandes* qui soient dépourvues de canaux excréteurs. Les *glandes* lymphatiques ont été appelées par M. le professeur Chaussier *ganglions lymphatiques*. *Voyez* ce mot. Quant aux autres corps que l'on a appelés aussi improprement *glandes*, il seroit à desirer que les anatomistes adoptassent, pour les désigner, des dénominations plus convenables. — En chirurgie, on donne le nom de *glandes* à des tumeurs glandiformes, qui sont souvent formées par l'engorgement des *glandes* ou ganglions lymphatiques, comme dans les scrophules. — Les botanistes ont aussi appelé *glandes*, par analogie avec les *glandes* des animaux, de petits corps à peine sensibles, que l'on remarque sur les feuilles et sur les jeunes pousses de certaines plantes, et dont l'usage paroît être de sécréter des fluides particuliers. Ils en ont distingué sept espèces, en raison de leurs formes différentes: les miliaires, les vésiculaires, les écailleuses, les globulaires, les lenticulaires, les cyathiformes et les utriculaires.

Glandes de Pacchioni, *glandulæ Pacchioni*; granulations que l'on trou-

ve en divers endroits des membranes du cerveau, et notamment dans le sinus longitudinal supérieur et dans les sinus latéraux, dans la pie-mère extérieure et dans l'intérieure, par exemple, dans les plexus choroïdes, etc.

GLANDE LACRYMALE, *glandula lacrymalis;* organe sécréteur des larmes : elle occupe la partie antérieure et externe de l'orbite, et tient au périoste de cette cavité. On présume qu'elle donne naissance à sept ou huit conduits excréteurs, extrêmement fins, qui viennent s'ouvrir sur la conjonctive, au-dessus de la commissure externe des paupières.

GLANDE PINÉALE, *glandula pinealis, conarium;* tubercule médullaire, de la grosseur d'un pois, que l'on trouve dans le cerveau, au-dessus des tubercules quadrijumeaux. Il est de forme conique, et de là le nom de *conarium*, par lequel Galien le désignoit et que M. Chaussier lui a rendu. Les usages de ce corps, qui n'est pas de texture glanduleuse, sont inconnus. Descartes le regardoit comme le siége de l'ame.

GLANDE PITUITAIRE, *glandula pituitaria;* petit corps arrondi, mou et grisâtre, qui occupe la cavité de son nom, creusée sur la selle turcique du sphénoïde; il tient, par sa face supérieure, à la tige pituitaire par laquelle il communique avec le cerveau. Ce corps, qu'on a improprement appelé *glande*, contient quelquefois de petits graviers, mais plus rarement que la *glande* pinéale. Les anciens le regardoient comme l'organe sécréteur de la pituite, et de là son nom de *glande pituitaire;* mais ses usages sont encore inconnus.

GLANDE PROSTATE. *V.* PROSTATE.

GLANDES SALIVAIRES, *glandulæ salivales*, organes sécréteurs de la salive; elles sont au nombre de trois, disposées par paires de chaque côté, la *parotide*, qui est la plus grosse (*voyez* ce mot), la *sous-maxillaire* et la *sublinguale*. La *sous-maxillaire* est placée au niveau de la mâchoire inférieure qui la protége antérieurement, et dont le tiers moyen mesure l'intervalle qui la sépare de celle du côté opposé; elle se prolonge en dehors jusqu'à l'angle de la mâchoire, où elle se continue quelquefois avec la parotide. Elle est recouverte en bas par le peaucier et les tégumens. Son conduit excréteur, nommé *conduit de Warthon*, s'ouvre sur le côté du frein de la langue. — La *glande sous-linguale* est, comme son nom l'indique, placée sous la langue et n'est séparée de celle du côté opposé que par la base des deux muscles génio-glosses. Elle présente un ou plusieurs conduits excréteurs qui s'ouvrent, comme celui de Warthon, sur les côtés du frein de la langue.

GLANDES SÉBACÉES, *glandulæ sebaceæ*. On donne ce nom, en anatomie, à de petits follicules sous-cutanés qui contiennent un liquide onctueux propre à entretenir la souplesse de la peau.

GLANDE THYROÏDE. *V.* THYROÏDE.

GLANDULEUX, EUSE, adj. *glandulosus*, composé de glandes, qui tient de la nature de la glande.

GLAUCOME, s. m. *glaucoma*, en grec γλαυκός, vert de mer; nom qu'on donnoit autrefois à la cataracte, maladie des yeux où le crystallin devient opaque, et semble prendre une couleur analogue à celle du vert de mer. Ce terme ne désigne aujourd'hui que l'opacité du corps vitré.

GLAUQUE, adj. *glaucus*, en grec γλαυκός, qui est d'un vert de mer; vert blanchâtre. — Se dit, en botanique, des feuilles qui ont cette couleur, et d'une poussière de nature analogue à la cire, excrétée par la surface de certaines feuilles et de certains fruits, pour les garantir de l'humidité.

GLAYEUL, s. m. nom vulgaire de trois plantes qui appartiennent au genre *iris;* 1° l'iris germanique ou des jardins: on l'appelle simplement *glayeul;* 2° l'iris ou *glayeul des marais;* 3° l'iris fétide, ou *glayeul puant*. Les racines de ces trois plantes sont irritantes et drastiques, mais à peine usitées. *Voy.* IRIS.

GLÈNE, s. f. du grec γλήνη, prunelle; cavité légère d'un os dans laquelle s'articule un autre os.

GLÉNOÏDE ou GLÉNOÏDAL, adj. *glenoides*, de γλήνη, prunelle, et d'εἶδος, forme, ressemblance; se dit de toute cavité superficielle ou peu profonde, dans laquelle la tête d'un os s'emboîte et se meut en tout sens : la cavité *glénoïde* de l'omoplate. *Fissure glénoïdale*. *Voyez* FISSURE.

GLOBE DE L'ŒIL, s. m. *globus ocularis;* nom qu'on donne, en anatomie, à l'organe de la vue, à cause de sa forme globuleuse. *Voy.* ŒIL.

GLOBULAIRE TURBITH, *globularia alypum*, L.; plante de la tétrandrie

monogynie, L.; famille des lysimachies, Juss., France méridionale, ♄. Les feuilles sont très-purgatives.

Globuleux, euse, adj. *sphæricus*, *globosus*, *globulosus*; se dit, en botanique, des parties qui ont la forme d'un globe.

Glossalgie, s. f. *glossalgia*, du grec γλωσσα, la langue, et d'αλγος, douleur; douleur de la langue.

Glossanthrax, s. m. *glossanthrax*, du grec γλωσσα, la langue, et d'ανθραξ, charbon; charbon de la langue; maladie particulière aux gros bestiaux, rare chez les hommes.

Glossien, s. m. *glossianus*; nom du muscle lingual ou qui appartient à la langue.

Glossite, s. f. *glossitis*, du grec γλωσσα, la langue; inflammation de la langue.

Glossocatoche, s. m. *glossocatochus*, de γλωσσα, la langue, et de κατέχω, j'arrête, je retiens; instrument de chirurgie qui sert à fixer la langue pour examiner le fond de la bouche; — spatule.

Glossocèle, s. f. *glossocele*, du grec γλωσσα, la langue, et de κηλη, tumeur, hernie; hernie de la langue. C'est la chute de la langue qui se retire par un mouvement de déglutition, ou qui sort de la bouche lorsqu'elle est devenue excessivement volumineuse.

Glossocome, s. m. *glossocomum*, de γλωσσα ou γλωτις, langue ou petite langue, et du verbe κομειν, avoir soin; instrument de chirurgie en forme de coffre long, dont on se servoit autrefois pour réduire les fractures et les luxations des cuisses et des jambes.

Glosso-épiglottique, adj. et s. m. *glosso-epiglotticus*. Quelques anatomistes ont donné le nom de *muscles glosso-épiglottiques* à deux petits faisceaux de fibres charnues qui naissent en arrière de la face supérieure de la base de la langue. Santorini les a nommés *muscles rétracteurs de l'épiglotte*.

Glossographie, s. f. *glossographia*, de γλωσσα, la langue, et de γραφη, description; description anatomique de la langue.

Glossologie, s. f. *glossologia*, de γλωσσα, la langue, et de λόγος, discours; traité sur la langue.

Glosso-palatin, s. m. et adj. *glosso-palatinus*, de γλωσσα, la langue, et du latin *palatum*, le palais. *Voyez* Glosso-staphylin.

Glosso-pharyngien, s. m. et adj. *glosso-pharyngeus*, de γλωσσα, la langue, et de φαρυγξ, le pharynx; quelques anatomistes ont regardé comme deux muscles quelques faisceaux musculaires qui des parties latérales et postérieures de la langue vont gagner les côtés du pharynx. Ils font partie des constricteurs supérieurs.

Glosso-staphylin, s. m. et adj. *glosso-staphylinus*, de γλωσσα, la langue, et de σταφυλὴ, la luette; nom de deux muscles, appelés aussi quelquefois *glosso-palatins*, qui s'étendent des parties latérales et postérieures de la langue au voile du palais.

Glossotomie, s. f. *glossotomia*, de γλωσσα, la langue, et de τεμνω, je coupe; dissection anatomique de la langue.

Glotte, s. f. *glottis*, en grec γλωττὶς, languette, de γλωσσα, langue; petite ouverture oblongue située à la partie inférieure de l'arrière-bouche, qui donne passage à l'air, et qui, par les changemens de forme et de tension dont elle est susceptible, devient l'organe de la voix.

Gloume (glume, bâle), s. f. *gluma*; partie formée par les écailles ou paillettes qui environnent ou renferment les organes sexuels de chaque fleur des graminées.

Glouteron, s. m. nom vulgaire de la plante généralement connue sous le nom de *bardane*.

Glucyne, s. f. *glucyna*, du grec γλυκὺς, doux; terre découverte, par M. Vauquelin, dans l'aigue-marine et dans l'émeraude; ayant la propriété de faire des sels sucrés avec les acides; happant à la langue; insipide; apyre; infusible au feu; indissoluble dans l'eau avec laquelle elle forme une pâte légèrement ductile, etc. La glucyne et ses combinaisons n'ont pas encore été examinées sous le rapport médical.

Glume. *Voyez* Gloume.

Gluten, s. m. matière collante, élastique, d'une couleur grise, d'une odeur analogue à celle du sperme; existant principalement dans la farine de froment, d'où on l'extrait en assez grande quantité par l'eau; insoluble dans l'eau et l'alcool; nécessaire par sa présence et sa fermentation à la fabrication du bon pain; ayant de l'analogie avec les matières animales, à cause de l'azote qu'elle contient et qui la fait

différer des matières végétales ; devenant nutritive lorsqu'elle est atténuée par la fermentation et unie à la matière amilacée.

Glutinatif, s. m. et adj. *glutinans*, du verbe latin *glutinare*, coller ; se dit des médicamens topiques qui s'attachent aux parties sur lesquelles on les applique. C'est la même chose qu'*agglutinatif*. On s'en sert pour maintenir rapprochés les bords d'une plaie que l'on veut guérir par première intention : tels sont les emplâtres de diachylum gommé, de poix de Bourgogne, d'André de la Croix.

Glutineux, euse, adj. *glutinosus*, de *gluten*, glu, colle ; collant, visqueux ; qui a les propriétés du gluten. Fourcroy a employé cette expression substantivement comme synonyme de *gluten*. *Voyez* ce mot.

Gobelet émétique, s. m. *poculum emeticum* ; gobelet fait avec l'antimoine métal (régule d'antimoine), ainsi appelé parce qu'il communique au vin qu'on y a laissé pendant une nuit la propriété émétique. On donnoit ce vin anciennement pour faire vomir ; mais cet émétique a été abandonné à cause de son infidélité.

Goître ou Gouêtre, s. m. mot formé par corruption du latin *guttur*, la gorge ; bronchocèle ; tumeur qui se développe entre la peau et la trachée-artère, sur la partie extérieure du cou, par le gonflement de la glande thyroïde. Elle n'est accompagnée ni d'inflammation, ni de changement de couleur à la peau. Cette maladie est endémique dans les contrées froides et humides, les vallées des Alpes, le bas Valais, etc. Elle est plus commune chez les femmes que chez les hommes : elle accompagne constamment le crétinisme. Les *goîtres* sont quelquefois, surtout chez les crétins, d'un volume énorme. Ils consistent alors dans une altération organique de la glande thyroïde. — En médecine vétérinaire, on entend par *goître* une tumeur plus ou moins grosse, remplie d'eau, qui se forme sous la mâchoire des moutons, et qui paroît ou disparoît selon que le temps est humide ou sec, et selon que l'animal a été excédé de fatigue ou s'est reposé : on l'appelle aussi *bourse*, *ganache*, *game* ou *gumme*.

Golfe, s. m. *sinus*. Les anatomistes ont appelé *golfe de la veine jugulaire* un renflement considérable que forme la portion postérieure de la jugulaire interne ou la veine cérébrale antérieure, en s'abouchant avec l'extrémité inférieure ou externe du sinus latéral de la dure-mère.

Gomme, s. f. *gummi* ; substance qui s'écoule d'un grand nombre d'arbres, notamment de ceux du genre *mimosa*, du genre *prunus*, etc. C'est un des matériaux immédiats des végétaux qui, dans son état de pureté, a été aussi appelé *muqueux* : il est alors, lorsqu'il a été desséché, solide, blanchâtre, fade, plus ou moins transparent, soluble dans l'eau qu'il rend visqueuse ; insoluble dans l'alcool et dans les huiles, et se convertit, par l'acide nitrique, en un acide nommé *acide muqueux*. Les *gommes* sont des substances nutritives ; dissoutes dans un véhicule aqueux, elles deviennent un médicament adoucissant, émollient et relâchant. — Celles qui sont spécialement employées en médecine sont la *gomme adragant* (*voyez* Adragant) et la *gomme arabique* ; celle-ci se retire du *mimosa nilotica*, arbre du genre *acacia* : on en fait dans les pharmacies un sirop adoucissant qui porte le nom de *sirop de gomme* ; elle fait la partie essentielle de la *pâte de guimauve*. — La *gomme du Sénégal*, qui se retire du *mimosa Sénégal*, est employée comme succédanée de la *gomme* arabique.

Gomme copal. *Voyez* Copal.

Gomme élastique. *Voyez* Caoutchouc.

Gomme élémi. *Voyez* Élémi.

Gomme des funérailles. *Voy.* Asphalte.

Gomme-gutte. *Voyez* Gutte.

Gomme ou tumeur gommeuse, *gummatum*. Sauvages, dans l'ordre 1er de la classe des douleurs, au genre *ostocopus*, douleur des os, en établit une espèce qu'il appelle *ostocopus à gummatis*. Les tumeurs gommeuses consistent en des tumeurs tuberculeuses et inégales, d'une consistance tophacée et friable, qui surviennent, dans la siphylis invétérée, aux os de la face et du crâne.

Gomme-résine, s. f. *gummi-resina*, substance composée de *gomme* et de *résine* ; un des matériaux immédiats des végétaux, contenu dans les vaisseaux propres d'un grand nombre d'entre eux ; ne s'écoulant jamais de l'intérieur des plantes, comme les résines ; d'une saveur chaude variée ; d'une odeur ordinairement fétide et alliacée ; inflam-

mable; se desséchant et se boursouflant sur les charbons; fournissant de l'azote par la distillation; formant avec l'eau une espèce d'émulsion; dissoluble par les acides foibles et spécialement par l'acide acétique étendu; en partie soluble dans l'alcool. Les *gommes-résines* fétides sont sédatives du système nerveux, et excitantes des membranes muqueuses : tels sont l'assa-fœtida, le galbanum, l'ammoniacum, l'opoponax et le sagapenum.

Gomphose, s. f. *gomphosis*, *clavatio*, *cardinamentum*, *coagmentatio*, en grec, γόμφωσις, de γόμφος, clou; espèce d'articulation immobile par laquelle un os est emboîté dans une cavité comme un clou ou une cheville dans un trou : telle est l'implantation des dents dans les alvéoles.

Gonagre, s. f. *gonagra*, de γόνυ, le genou, et d'ἄγρα, prise, capture; goutte qui attaque les genoux.

Gonalgie, s. f. *gonalgia*, du grec γόνυ, genou, et d'αλγος, douleur; douleur au genou.

Gonflement, s. m. *inflatio*, enflure ou tuméfaction.

Gongrone, s. f. *gongrona*, en grec γογγρων, de γόγγρος, congre; tumeur ronde et dure qui vient à la gorge; goître, bronchocèle; tubercule rond qui se forme sur le tronc des arbres.

Gongyle, s. m. *gongylus* (Gœrtn.), ou Spore, *spora* (Hedwig), *sporula* (Rich.); du grec γογγυλὸς, qui est arrondi ou ramassé en rond. Quelques botanistes ont ainsi appelé les globules reproducteurs des plantes cryptogames, que les uns regardent comme de vraies graines, d'autres comme des espèces de bulbilles. Wildenow réserve le mot *gongyles* pour les globules reproducteurs des algues. Decandolle.

Gonoïde, adj. *gonoïdes*, de γονὴ, semence, et d'εἶδος, forme, ressemblance; nom qu'Hippocrate donne, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, aux excrémens du bas-ventre et aux matières contenues dans l'urine, lorsqu'on y remarque quelque chose qui ressemble à la matière séminale.

Gonophore, s. m. *gonophorum*; du grec γονος, génération, et de φορειν, porter. On donne ce nom, en botanique, à un prolongement peu sensible du réceptacle, qui part du fond du calice, et porte les pétales, les étamines et le pistil, organes de la génération des plantes.

Gonorrhée, s. f. *gonorrhæa*, en grec γονόῤῥοια, de γονός, semence, et de ῥέω, je coule; dans la stricte signification du mot, flux ou écoulement de semence; mais ce terme a été appliqué aux écoulemens muqueux produits par une irritation du canal de l'urètre. *Voy.* Blennorrhagie.

Gonyalgie, s. f. *gonyalgia*, de γόνυ, le genou, et d'ἄλγος, douleur; douleur au genou.

Gorge, s. f. *guttur*, *jugulum*, partie antérieure du cou; gosier; cou et sein d'une femme; — en botanique, orifice de la partie tubulée d'un calice, d'une corolle.

Gorgeret, s. m. *canalis*; instrument de chirurgie dont on se sert dans plusieurs opérations, et notamment dans la lithotomie, pour l'introduction des tenettes dans la vessie.

Gosier, s. m. *fauces*; partie intérieure de la gorge par où passent les alimens; — canal qui sert à la respiration et par où sort la voix.

Gossypine, s. f. *gossypina*; nom donné par Thompson, chimiste anglais, à une substance qui s'obtient du coton ordinaire. Elle est fibreuse, insipide, très-combustible, insoluble dans l'eau, l'alcool, l'éther; soluble dans les alcalis, et donne de l'acide oxalique par l'acide nitrique. Inusitée.

Goudron. On donne ce nom au produit de la combustion et de la distillation par *descensum* des différentes parties des pins et sapins, lorsqu'ils sont trop vieux pour en retirer de la térébenthine par incision. Le goudron est de consistance sirupeuse, d'une couleur noirâtre, d'une odeur empyreumatique, et d'une saveur âcre. C'est un mélange de résine et d'huile essentielle empyreumatique, qui s'est formé en partie par l'action du feu sur la résine; il contient aussi du charbon. On emploie, sous le nom d'*eau de goudron*, l'eau dans laquelle on a agité du goudron, comme excitant des membranes muqueuses.

Goudronné (canal.). François Petit (Mém. de l'Acad. roy. des sc., année 1728) a le premier décrit sous ce nom l'espace triangulaire et curviligne que l'on observe dans tout le contour du cristallin, et qui résulte de l'écartement des deux lames de la membrane hyaloïde. Camper l'a nommé *couronne ciliaire*; et Zinn, *zône ciliaire*.

Gouêtre, s. m. *Voyez* Goître.

Gourme, s. f. *struma*; c'est une maladie des bêtes asines caractérisée par un écoulement de mucosités des narines, par l'enflure des glandes de la ganache, ou par des tumeurs qui surviennent en différentes parties du corps, comme à une épaule, à un jarret, à un pied. Les chevaux qui ont la *gourme* ont l'air triste et abattu. Leur vue est trouble, leur poil hérissé. Ils sont dégoûtés et grumèlent quand on les approche. Cette espèce de *gourme*, qu'on appelle *véritable*, attaque tous les poulains et ne vient qu'une fois dans leur vie. Elle diffère essentiellement d'une autre espèce de *gourme* qui dégénère presque toujours en *morve*. *Voyez* ce mot.

Gousse, s. f. ou Légume, *legumen*; péricarpe membraneux à deux valves, dans lequel les graines sont attachées alternativement à l'une et à l'autre valve le long de la suture supérieure seulement.

Gout, s. m. *gustus*, γευσὶς, γευμα, γευθμός; celui des cinq sens par lequel nous percevons les saveurs, et dont la langue est l'organe principal. — *Goût dépravé*. *Voy*. Appétit dépravé.

Goutte, s. f. *arthritis*, ἀρθρῖτις, d'ἄρθρον, articulation, cette maladie ayant son siége dans les articulations. Les Latins l'avoient aussi appelée *gutta*, parce qu'ils l'attribuoient à une goutte d'une humeur quelconque déposée dans les articulations; et l'expression française *goutte* a été conservée, quoiqu'elle ne provienne, comme on le voit, que d'une hypothèse. La *goutte* est une phlegmasie des parties fibreuses et ligamenteuses qui environnent les articulations. Elle diffère des rhumatismes articulaires (*voy*. Rhumatisme), quoique ceux-ci se convertissent quelquefois en véritable *goutte*. Elle se manifeste ordinairement et revient par accès: pendant celui-ci une douleur brûlante et lancinante, avec gonflement, tension et rougeur, s'empare de l'articulation affectée. Une ou plusieurs articulations peuvent être frappées soit en même temps, soit successivement; et, dans l'un et l'autre cas, l'accès se termine par résolution au bout de sept à trente jours et plus: c'est ce qui constitue la *goutte inflammatoire* ou *aiguë*. On l'a aussi appelée *goutte régulière*. Mais d'autres fois il existe des douleurs articulaires plus ou moins vives et du gonflement sans rougeur, et ces douleurs persistent, augmentent et diminuent irrégulièrement, sans jamais présenter d'intermittences, ni par conséquent d'accès; la maladie prend alors le nom de *goutte atonique* ou *asthénique*. On l'appelle aussi vulgairement *goutte froide*, *goutte blanche*, *goutte irrégulière*: cet état peut se manifester primitivement ou succéder à des accès de *goutte aiguë*. La *goutte* ne se borne pas toujours aux articulations, elle peut aussi se porter aux organes intérieurs, et alors on l'appelle *goutte vague*. On dit qu'elle est *remontée* lorsqu'elle abandonne brusquement les articulations pour s'emparer de l'estomac, des intestins, des poumons, du cerveau. On a aussi donné à la *goutte* différens noms, suivant les parties où elle établit son siége: on a appelé *podagre* celle qui affecte le pied, *gonagre* celle qui attaque le genou, *chiragre* celle qui s'empare des mains. La *goutte*, soit aiguë, soit chronique, qui a long-temps affecté une articulation, donne naissance à des concrétions tophacées essentiellement formées d'urate de soude (*voyez* Calcul); il en résulte des nodosités, et la *goutte* prend alors le nom d'*arthritis nodosa*, *goutte nouée*. Les goutteux rendent très-souvent, surtout à la fin des accès, une urine rouge qui dépose beaucoup d'acide urique; souvent aussi ils rendent en urinant des graviers d'acide urique ou d'urate d'ammoniaque: de là les rapports de la *goutte* avec les affections calculeuses des voies urinaires.

Goutte-crampe, *tetanus lateralis*. Fernel a donné ce nom à une espèce de tétanos qui affecte un des côtés du corps.

Goutte-rose. *Voy*. Couperose.

Goutte sciatique. *V*. Sciatique.

Goutte sereine. *V*. Amaurose.

Gouttière, subst. f. *collicia*; raie creusée sur la surface d'un os, ainsi appelée par analogie avec les canaux qui laissent écouler les eaux de la pluie. Les unes sont destinées à faciliter le glissement des tendons: telle est la *gouttière bicipitale*; les autres, telles que la *gouttière sagittale*, à loger des vaisseaux sanguins et particulièrement des veines, le nom de *sillons* indiquant plus spécialement les rainures qui donnent passage aux artères.

Grain, s. m. *granum*, la soixante-douzième partie d'un gros, ou la vingt-quatrième partie d'un scrupule; — en botanique, petite baie; un *grain* de raisin, de grenade; fruit et semence du

froment, du seigle, etc. — en pathologie, pustule que la petite-vérole produit sur la peau.

Grain de grêle. *Voyez* Orgelet.

Graine, s. f. *semen*; partie du fruit renfermée dans le péricarpe, et qui, ayant été fécondée, renferme le rudiment d'une nouvelle plante.

Graine de musc. *V*. Ambrette.

Graine de paradis (manguette), semence d'une plante du genre amome, *amomum granum paridisi*, L. ♃. Madagascar, Ceylan, Guinée. — Ces semences sont très-aromatiques et ont une saveur âcre chaude qui approche de celle du poivre. Elles sont rejetées de la matière médicale à cause du grand nombre de médicamens de ce genre.

Graisse, s. f. *adeps*; substance animale contenue dans les aréoles du tissu cellulaire, molle, blanche, inodore, fade, huileuse, inflammable, aisée à fondre, s'altérant à l'air, rancissant par la fixation de l'oxygène; presque insoluble dans l'alcool; insoluble dans l'eau froide et bouillante; soluble dans les huiles fixes; d'un grand usage en chirurgie comme excipient des onguens et des linimens.

Gramen, s. m. mot latin dont on se sert quelquefois comme synonyme de *graminée*.

Graminées, *gramineæ*. Ordre quatrième de la classe des monocotylédones à étamines hypogynes, J. — Calice extérieur, ordinairement deux balles : calice intérieur, *idem* : trois étamines (rarement plus ou moins) : un ou deux styles : une graine nue au fond de chaque fleur : ovaire supère : feuilles alternes en gaîne : chaume entrecoupé par des nœuds : fleurs en panicules ou en épis : anthères fourchues aux deux bouts : embryon placé latéralement à la base d'un périsperme farineux.

Gramme, s. m. γράμμα des Grecs; la vingt-quatrième partie de l'once chez les Grecs, et par conséquent le plus petit poids dont ils fissent usage; le scrupule des Romains; — nouvelle mesure de poids qui équivaut, en France, au poids d'un centimètre cube d'eau.

Grand baume. Nom commun de la balsamite odorante. *V*. Balsamite.

Grande valériane. *Voyez* Valériane.

Granulation, s. f. *granulatio*; opération de chimie par laquelle on réduit les métaux en petits grains. Elle consiste à faire fondre le métal, à le couler dans un mortier et à broyer, ou à le couler à travers un tamis de métal ou un cylindre troué placé au-dessus de l'eau froide, etc. On peut granuler les métaux très-fusibles, tels que le plomb et l'étain, en les faisant fondre, les coulant dans une boîte garnie de craie qu'on agite jusqu'à entier refroidissement. On peut granuler ainsi l'étain que l'on se propose d'administrer comme anthelmintique.

Granulations cérébriformes; nom donné par Bichat aux prétendues glandes de Pacchioni. *Voy*. Glandes de Pacchioni.

Graphioïde ou Graphoïde, adj. *graphioides*, de γραφίς, un stylet, et de εἶδος, forme, ressemblance; qui ressemble à un stylet; nom que les anatomistes donnent à l'apophyse styloïde.

Grappe, s. f. *racemus*; assemblage de fleurs pédicellées et dont les pédicelles partent d'un pédoncule central. Elle diffère de l'épi en ce que celui-ci a ses fleurs sessiles. — Les vétérinaires appellent *grappes* des excroissances plus sensibles, plus molles que les verrues, d'une couleur ordinairement rouge, et dont la figure, par leur multiplicité, ressemble à des grappes de raisin, qui surviennent dans le paturon ou autour du boulet du cheval, et surtout de l'âne et du mulet.

Gras-de-jambe. *Voy*. Mollet.

Gras-Fondure, s. f. On a donné autrefois le nom de *gras-fondure* à une diarrhée (*diarrhæa adiposa*) accompagnée d'un amaigrissement considérable et dans laquelle les déjections contiennent des matières comme adipeuses. On l'attribuoit à des excès d'équitation, pendant lesquels on supposoit que la graisse passoit à l'état liquide, étoit résorbée, mêlée avec le sang et expulsée ensuite en partie avec les évacuations alvines. Suivant Sauvages, la *gras-fondure* diffère de la diarrhée colliquative en ce qu'elle n'est pas, comme celle-ci, accompagnée de fièvre hectique. — En médecine vétérinaire, on appelle ainsi une maladie dont le signe essentiel et univoque est une excrétion de mucosités ou de glaires tamponnées et épaisses qui enveloppent les parties marronnées des excrémens. C'est une inflammation de la membrane muqueuse des intestins, causée par un travail trop violent.

Grasseyement, s. m. *sonus blæsus rottacismus*, suivant Sauvages : pro-

nonciation vicieuse de la lettre *r*. Ceux qui *grasseyent* ou *parlent* gras ont de la peine à prononcer la lettre *r*, et ils lui substituent souvent la lettre *l*; mais ce n'est pas ce qui constitue proprement le *grasseyement* : il consiste en ce que dans les mots où la lettre *r* se trouve jointe à une autre consonne, on fait entendre une sorte de roulement guttural, à-peu-près comme lorsqu'on se gargarise.

GRATERON, s. m. *Voy*. CROISETTE.

GRATIOLE OFFICINALE, *gratiola officinalis*, L.; plante de la famille des scrophulaires; J.; personnées, V.; décandr. monogyn. L. ♄. France. — Cette plante est émétique et drastique, mais très-peu usitée.

GRATTELLE, s. f. *impetigo*, petite gale; gale sèche ou gale canine. *Voy*. GALE.

GRAVATIF, IVE, adj. *gravativus*. On appelle *douleur gravative* celle qui est accompagnée d'une sensation de pesanteur dans la partie. *Voy*. DOULEUR.

GRAVELÉ, adj. *clavellatus*; cendre *gravelée*. *Voyez* ce mot.

GRAVELLE, s. f. ou GRAVIER, *calculus*. On donne ce nom à de petits calculs graniformes qui se développent dans les reins et sortent avec les urines. — On a aussi employé *gravelle* comme synonyme de *lithiasis*.

GRAVIMÈTRE, s. m. du mot latin *gravis*, pesant, et de μέτρον, mesure. M. Guyton appelle ainsi l'aréomètre de Nicholson, qu'il a perfectionné. Cet instrument indique avec précision la pesanteur spécifique des solides et des liquides.

GRAVITATION, s. f. *gravitatio*; attraction qui s'exerce à de grandes distances. *Voyez* ATTRACTION.

GRAVITÉ, s. f. *gravitas*, pesanteur des corps; force par laquelle les corps tendent vers le centre de la terre.

GRAVITER, v. n. *gravitare*, peser, s'appesantir, presser par son poids. *Voyez* ATTRACTION, GRAVITATION, GRAVITÉ.

GREFFE, s. f. *insertio*, *inosculatio*; mode de reproduction des plantes; acte par lequel on place le bourgeon d'un arbre en contact avec le liber d'un autre arbre avec lequel il se soude et se développe. — On appelle aussi *greffe* la branche née du bourgeon inséré.

GRÊLE, adj. *gracilis*; long et menu. Les anatomistes ont donné cette épithète à diverses parties dont la grosseur n'est point proportionnée à la longueur : tels sont, 1° les *muscles grêles*, distingués en *antérieur* et *interne* de la cuisse : ce sont les *droit antérieur* et *droit interne* (ilio-rotulien et sous-pubio-prétibial, Ch.); 2° l'*intestin grêle* ou les *intestins grêles*. *Voyez* INTESTIN. — On a aussi nommé *apophyse grêle* du marteau une apophyse d'une extrême ténuité que l'on observe à la partie antérieure du col de cet osselet de l'ouïe, et qui donne attache au tendon de son muscle antérieur : on l'a aussi appelée *apophyse de Rau*, quoiqu'elle eût été connue plus anciennement de Fabrice d'Aquapendente et de *Cæcilius Folius*.

GRENADIER, *punica granatum*, L. ῥοα ou ῥοια (Théophraste et Dioscoride); plante de l'icosandrie monogyn. L.; famille des myrtes, J.; dont les fleurs, qu'on nomme vulgairement *balaustes*, et l'écorce des fruits (*malicornium*), sont astringentes : la pulpe des fruits est rafraîchissante.

GRENAT, s. m.; pierre précieuse qui constitue un des cinq *fragmens précieux*. *Voyez* ce mot.

GRENOUILLETTE, s. f. *ranula*, *batrachus*, en grec βάτραχος; tumeur qui vient sous la langue, ainsi appelée parce que la voix de ceux qui en sont affectés a été comparée au croassement des grenouilles. *Voy*. RANULE.

GRIMPANT, ANTE, adj. *scandens*, du grec χρίμπτω, je m'appuie; se dit en botanique des plantes dont la tige, incapable de se soutenir par elle-même, grimpe sur les corps voisins en s'y attachant, soit par des cirrhes, soit par des racines caulinaires.

GRIMPEURS, *scansores*; nom d'un ordre d'oiseaux dont les pattes ont deux doigts dirigés en avant et deux en arrière, et forment ainsi une sorte de pince. Ils marchent en conséquence difficilement sur la terre, et en général sur tous les plans que leurs doigts ne peuvent pas embrasser.

GRIPPE, s. f. (folette). On trouve dans Sauvages ce nom appliqué, 1° à une espèce d'angine épidémique, que Huxham (*de aere*) a appelée *amphimerina anginosa*; 2° à deux espèces de catarrhe épidémique, *rheuma epidemicus* et *catarrhus epidemicus*. Suivant M. Pinel, la *grippe* est un catarrhe pulmonaire épidémique.

Grippé, ée, adj. *contractus*, *retractus*; face *grippée*, resserrée et contractée sur elle-même, de manière que ses diverses parties molles semblent diminuées de volume. C'est ce qu'on observe dans la péritonite et dans certaines douleurs très-aiguës.

Gros, s. m. *drachma*; poids qui équivaut à la huitième partie d'une once ou soixante-douze grains, et par conséquent aussi à trois scrupules. C'est la *drachme* des anciens.

Groseille rouge, fruit du groseillier rouge, *ribes rubrum*, L.; plante de la pentand. monog. L.; cierges, Desf. ♄. Europe. — Ce fruit, qui est une baie, est d'une acidité agréable qui le rend rafraîchissant. Il contient un mucoso-sucré nourrissant. On en fait une gelée, un sirop, etc.

Grossesse, s. f. *prægnatio*, *graviditas*; état où se trouve une femme après avoir conçu. Elle a pour signes caractéristiques les mouvemens de l'enfant, dont on ne peut guère s'assurer qu'après le quatrième mois: c'est ce que les accoucheurs appellent *ballotement*. On la divise en *grossesse* vraie et en *grossesse* fausse, selon que la matrice contient un ou plusieurs fœtus, ou bien une môle, des mucosités, de l'eau, de l'air, etc. On la distingue aussi en *grossesse* utérine et en *grossesse* extrà-utérine, selon que le produit de la conception se développe dans la matrice ou hors de ce viscère; dans ce dernier cas c'est une *grossesse* tubale ou de la trompe, une *grossesse* de l'ovaire ou une *grossesse* abdominale.

Gruau, s. m. *avena glumis exempta*, *avena excorticata*, vulgò *grutum*; avoine séparée de son écorce et de ses deux extrémités par un moulin fait exprès. On en donne la décoction comme délayant et adoucissant.

Grumeau, s. m. *grumus*; petite portion de lait ou de sang caillé.

Grumeleux, euse, adj. *grumosus*, qui est plein de grumeaux, qui a de petites inégalités.

Grypose, s. f. *gryposis*, de γρὺψ, griffon; courbure, incurvation des ongles, que l'on remarque particulièrement chez les phthisiques arrivés à la troisième période.

Guérison, s. f. *sanatio*, *sanitas*, *medela*; recouvrement de la santé.

Gui ou Guy de chêne, s. m. *viscum album*, L., *viscum quercum* des pharmaciens, arbuste parasite que l'on trouve sur un grand nombre d'arbres et très-rarement sur le chêne. Il appartient à la dioecie tétrandrie L., famille des chèvre-feuilles, J. Il est amer, tonique, et a été préconisé comme anti-spasmodique.

Guimauve, *althæa officinalis*, L., αλθαια, ιβισκος des Grecs, *hibiscum* de Pline; plante de la monadelph. polyandr. L.; famille des malvacées, J., dont toutes les parties sont émollientes: les racines sont extrêmement mucilagineuses.

Gustatif, ive, adj. *gustativus*; se dit des parties qui constituent l'organe du goût.

Gustation, s. f. *gustatio*; sensation du goût, perception des saveurs.

Gutte, s. f. *gutta*; substance solide, improprement appelée *gomme-gutte*, composée de résine et de matière extractive, qui se retire par incision du *cambogia gutta* ou du *guttifera vera*, arbre de la famille des guttifères, J. Ceylan, Malabar, etc. La *gutte* est un purgatif drastique d'une grande activité.

Guttète (poudre de), *pulvis gutteta*; poudre officinale, contenant du gui de chêne, de la racine et des semences de pivoine, etc. Elle est regardée comme anti-spasmodique.

Guttiers, *guttiferæ*, de *gutta*, gutte, et de *fero*, je porte; famille de plantes qui constitue l'ordre neuvième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes (Juss.). — Calice polyphylle ou monophylle, partagé, rarement nul: pétales définis, souvent au nombre de quatre: étamines le plus souvent indéfinies: un style: stigmate simple ou divisé: fruit le plus souvent uniloculaire, en baie, ou à noyau, ou capsulaire: arbres ou arbrisseaux la plupart remplis d'un suc résineux ou gommeux.

Guttural, e, adj. *gutturalis*, de *guttur*, gosier; qui a rapport au gosier; *toux gutturale*, celle qui est causée par une irritation du larynx ou de la trachée-artère; *hernie gutturale*, c'est le *bronchocèle*. *Voy.* ce mot.

Gutturo-maxillaire, adj. *gutturo-maxillaris*; M. Chaussier a donné ce nom à l'artère maxillaire interne.

Gymnase, s. m. *gymnasium*, γυμνάσιον des Grecs, dérivé de γυμνὸς, nu; lieu destiné, chez les anciens, aux exercices du corps. Son nom vient de ce

qu'on étoit nu ou presque nu pour se livrer plus librement à ces exercices.

Gymnaste, s. m. *gymnasta*, du grec γυμνὸς, nu; nom qu'on donnoit autrefois à des hommes qui faisoient profession de guérir ou de conserver la santé par le moyen des frictions, des onctions et des exercices. Galien leur refusoit le titre de médecins.

Gymnastique, s. f. *gymnastica*, *gymnastice*, du verbe γυμνάζειν, exercer, dérivé de γυμνὸς, nu; partie de l'hygiène chez les anciens qui comprenoit tous les mouvemens et tous les exercices du corps qui ont pour but la conservation et le rétablissement de la santé. Ces exercices constituoient la *gymnastique médicinale*; il y avoit en outre la *gymnastique athlétique* et la *gymnastique militaire*.

Gymnospermie, s. f. *gymnospermia*, de γυμνὸς, nu, et de σπέρμα, semence; premier ordre de la quatorzième classe (la didynamie) dans le système de Linné, ainsi appelé parce qu'il renferme les plantes *gymnospermes* ou à *graines nues*.

Gynandrie, s. f. *gynandria*, de γυνὴ, femme, et d'ἀνὴρ, gén. ἀνδρος, mari; la vingtième classe du système sexuel de Linné, ainsi appelée à cause de la connexion des organes des deux sexes.

Gynanthrope, s. m. *gynanthropus*, de γυνὴ, femme, et d'ἄνθρωπος, homme; hermaphrodite, qui tient plus de la femme que de l'homme.

Gynécomanie. *V.* Nymphomanie.

Gynécomaste, s. m. *gynæcomastus*, de γυνὴ, femme, et de μαστὸς, mamelle; homme dont les mamelles sont aussi grosses que celles d'une femme.

Gynide, s. m. *gynides*, de γυνη, femme; hermaphrodite, androgyne. *Voyez* ces mots.

Gynobase, s. f. *gynobasis*, du grec γυνὴ, femme, et de βασις, base; M. Decandolle désigne sous ce nom, dans certaines plantes, la base d'un style unique quelquefois très-renflée, à laquelle adhèrent un plus ou moins grand nombre de loges, tellement distinctes qu'on les a prises souvent pour autant d'ovaires particuliers. M. Decandolle en compte deux espèces, le *sarcobase* et le *microbase*. *Voyez* ces mots. — De là *gynobasique*, épithète donnée aux fruits dont les loges présentent cette disposition : tels sont ceux des labiées.

Gypse, s. m. *gypsum*, γύψος des Grecs, dérivé de γῆ, la terre, et d'ἕψω, cuire; comme si l'on disoit *terre cuite*; pierre à plâtre, ou matière saline que l'action du feu change en plâtre. C'est du sulfate de chaux contenant son eau de cristallisation que la calcination lui enlève pour le convertir en plâtre. *Voy.* Sulfate de chaux.

Gypseux, euse, adj. *gypsosus*, qui est de la nature du gypse.

Gyrôme, s. m. *trica*; du grec γυρωμα, spirale; quelques botanistes appellent ainsi le réceptacle orbiculaire sessile, marqué de rides élevées, ordinairement disposées en spirale, particulier à certains lichens. Decandolle.

H.

Habitude, s. f. *habitus*, *habitudo*, κατάςασις des Grecs, du verbe καθίστημι, je constitue, dérivé d'ἵςημι, je suis; coutume, disposition du corps acquise par des actes réitérés; — surface extérieure du corps.

Hagard, e, adj. d'ἄγριος, sauvage, *immansuetus*; ne se dit au propre que du visage, des yeux et de la mine qui ont quelque chose de furieux, de rude, de menaçant, de sauvage.

Haleine, s. f. *halitus*, *anhelitus*, *animus*, *spiritus*; air excrété par les poumons dans l'expiration. — L'*haleine* est fétide dans l'embarras gastrique, dans le scorbut, dans certains cas d'hypochondrie et d'hystérie, dans la salivation mercurielle, dans l'ozène, dans la carie des dents, etc.

Halitueux, adj. *halituosus*; se dit de la peau lorsqu'elle est recouverte d'une douce moiteur, comme dans la synoque.

Hallucination, s. f. *hallucinatio*, *allucinatio*, erreur, méprise, bévue, du verbe latin *allucinare*, se tromper, s'abuser; terme dont Boerhaave s'est servi pour désigner certaines affections de la vue dans lesquelles les objets ne sont point représentés tels qu'ils doivent l'être. Sauvages a donné à ce mot une acception plus étendue; il a appelé *hallucinations* toutes les affections, soit des organes des sens, soit du cerveau lui-même, caractérisées par un égarement de la faculté de juger; il a établi sous ce nom, dans sa Nosologie, le premier ordre de la classe des vésanies.

Halotechnie, s. f. *halotechnia*, d'ἅλς, sel, et de τέχνη, art; partie de la chimie qui a pour objet les sels.

Halurgie, s. f. *halurgia*, d'ἅλς, sel, et d'ἔργον, travail, ouvrage; l'art de faire les sels, la fabrication des sels.

Hameçon, s. m. *hamus*, *rostellum*, *uncus*. Ce mot est employé en botanique pour exprimer une pointe ou un poil crochu.

Hameçonné, ée, adj. *hamatus*, d'*hamus*, hameçon; aigu et courbé au sommet à la manière d'un hameçon.

Hampe, s. f. *scapus*; tige herbacée, sans feuilles, qui part immédiatement de la racine et qui est destinée à porter les parties de la fructification, comme dans le pissenlit.

Hanche, s. f. *coxa*, *coxendix*, ἀγκὴ ou ισχιον des Grecs; partie du corps humain où s'emboîte le haut de la cuisse. — Les vétérinaires ont appelé *effort des hanches* la distension des fibres charnues qui arrive dans les muscles fessiers à l'occasion d'un mouvement violent; et non pas un dérangement des os des iles, comme plusieurs auteurs l'ont pensé.

Harmonie, s. f. *harmonia*, ἁρμονία des Grecs, dérivé du verbe ἄρω, j'ajuste, j'accorde; en général accord ou ordre qui règne entre les diverses parties d'un tout, et d'où il résulte un effet agréable; — en anatomie, articulation formée par des dentelures presque imperceptibles.

Hasté, ée, adj. *hastatus*, de *hasta*, pique, javelot; se dit en botanique des feuilles comme triangulées, et élargies subitement à la base en deux lobes divergens ou transversaux.

Haut mal. *Voy.* Épilepsie.

Haut somme, s. m.; se dit en pathologie vétérinaire de l'apoplexie.

Hectique, adj. *hecticus*, fièvre *hectique*, de ἕξις, habitude du corps, parce que dans cette maladie toutes les parties du corps sont émaciées. Nom d'une fièvre lente continue ou rémittente qui accompagne la fin des maladies organiques, et peut aussi être idiopathique. Elle constitue, dans ce cas, le sixième ordre des fièvres dans la Nosographie de M. Pinel. L'amaigrissement progressif, la flaccidité générale, la sécheresse à la gorge, la fréquence du pouls, la chaleur à la peau, surtout à la paume des mains et à la plante des pieds, et à la fin les sueurs et la diarrhée colliquatives en sont les principaux caractères.

Hectisie, s. f.; état de ceux qui ont la fièvre hectique.

Hectogramme, s. m. *hectogramma*, d'ἑκατὸν, par contraction ἑκτὸν, cent, et de γράμμα, scrupule, d'où le gramme tire son nom; nouvelle mesure de pesanteur, cent grammes, à-peu-près trois onces deux gros douze grains.

Hédra, s. f. ἕδρα, vestige; incision simple des os. *V.* Fracture. Ce mot, selon Mahon (*Encyclop. Méthod.*), signifioit encore, chez les anciens médecins, l'anus ou les excrémens rendus par l'anus, ou enfin le fond d'un abcès.

Helcydrion, s. m. *helcydrium*, du grec ἑλκυδριον, petit ulcère; ulcère superficiel de la cornée.

Helctique, s. m. et adj. *helcticus*, du grec ἕλκω, j'attire; se dit des médicamens qui attirent les humeurs. *Voy.* Épispastiques.

Helenium. *Voy.* Aunée.

Héliotrope. *Voy.* Tournesol.

Hélix, s. m. ἕλιξ, ligne spirale, du verbe εἱλεῖν, tourner, envelopper: en anatomie, grand bord ou tour extérieur de l'oreille externe; — en zoologie, genre de molusques gastéropodes auquel appartient l'*escargot*. *V.* ce mot.

Hellébore. *Voy.* Ellébore.

Helminthagogue, s. m. et adject. *helminthagogus*, du grec ἕλμινς, ἕλμινθος, ver, et d'ἄγω, je chasse, j'évacue; remède qui chasse les vers. Cette expression est synonyme d'*anthelmintique* ou de *vermifuge*.

Helminthes, s. m. pl. de ἕλμινς, ver; nom que donne M. Duméril à la famille des vers intestins. *Voy.* Vers intestins.

Helminthiase, s. f. *helminthiasis*, du grec ἕλμινς, ver lombric; nom des maladies causées par les vers dans les intestins.

Helminthocorton. *Voy.* Mousse de Corse.

Helminthologie, s. f. *helminthologia*, du grec ἕλμινς, ver, et de λόγος, discours; partie de l'histoire naturelle qui traite des vers.

Hélode, adj. *helodes*. *Voy.* Élode.

Hélose, s. f. *helosis*, du verbe grec εἱλέω, je roule, je tourne; maladie des yeux où les paupières sont renversées.

Hémagogue, s. m. et adj. *hæmagogus*, du grec αἷμα, sang, et du verbe ἄγω, j'évacue, je chasse; remède qui fait évacuer le sang, qui provoque les règles et le flux hémorrhoïdal.

HÉMALOPIE, s. f. *hæmalopia*, d'αἷμα, sang, et d'ὤψ, œil; épanchement de sang dans le globe de l'œil ou dans les paupières, selon Hippocrate.

HÉMAPHOBE, adj. *hæmaphobus*. On appelle ainsi ceux que la vue du sang qui coule d'une blessure agite singulièrement, et fait même quelquefois tomber en syncope.

HÉMASTATIQUE, s. f. *hæmastatice*, d'αἷμα, sang, et de στατικη, dérivé d'ἵστημι, je suis fixe; science qui traite de la force des vaisseaux sanguins.

HÉMATAPORIE, s. f. *hæmataporia*, d'αἷμα, sang, et de απορια, défaut. Sagar désigne par ce mot une cachexie qui a pour cause le défaut de sang.

HÉMATÉMÈSE, s. f. *hæmatemesis*, d'αἷμα, sang, et d'ἐμέω, je vomis; vomissement de sang ou hémorrhagie de la membrane muqueuse de l'estomac. Elle est annoncée par un sentiment de pression, de pesanteur et de douleur profonde ou pongitive dans l'épigastre et les hypochondres; des anxiétés et quelquefois un état de syncope. On rend ensuite par le vomissement, et quelquefois aussi par les selles, un sang liquide ou en grumeaux, rouge ou noir. Le *melæna* n'est autre chose qu'une *hématémèse* dans laquelle le sang rendu est noir.

HÉMATITE, s. f. (pierre hématite), *hematites*, d'αἷμα, sang; mine de fer qui constitue le fer oxydé rouge hématite de M. Haüy: elle contient ordinairement des quantités variables d'argile. Elle a été regardée comme astringente. Inusitée.

HÉMATOCÈLE, s. fém. *hæmatocele*, d'αἷμα, sang, et de κηλη, tumeur; tumeur du scrotum causée par un sang extravasé.

HÉMATOGRAPHIE, s. f. *hæmatographia*, d'αἷμα, sang, et de γραφή, description; description du sang.

HÉMATOÏDE, adj. *hæmatoides*, αἱματωδης, αιματηρος, d'αἷμα, sang, et de εἶδος, ressemblance; qui est de la nature du sang, qui ressemble à du sang.

HÉMATOLOGIE, s. f. *hæmatologia*, d'αἷμα, sang, et de λόγος, discours; partie de la médecine qui traite du sang.

HÉMATOMPHALE ou HÉMATOMPHALOCÈLE, s. f. *hæmatomphalum*, d'αἷμα, sang, et d'ὀμφαλός, nombril; hernie du nombril qui contient du sang.

HÉMATOSE, s. f. *hæmatosis*, d'αἷμα, gén. αἵματος, sang; sanguification ou changement du chyle en sang. Cette conversion s'opère par l'absorption de l'oxygène atmosphérique dans l'acte de la respiration.

HÉMATURIE, s. f. *hæmaturia*, d'αἷμα, sang, et d'οὐρέω, je pisse; pissement de sang: hémorrhagie de la membrane muqueuse des voies urinaires. Le sang peut venir des reins, des uretères, de la vessie, de l'urètre.

HÉMÉRALOPIE, subst. f. *hemeralopia*, d'ἡμέρα, le jour, et d'ὤψ, œil, ou du verbe ὀπτομαι, je vois; espèce de névrose de l'œil qui consiste à n'apercevoir les objets qu'en plein jour. Il y a des hellenistes qui font venir le mot *héméralopie* d'ἡμερα, le jour, du verbe ἁλισκω, ἁλοω, ἁλωμι, je prends, j'use, et d'ὤψ, œil; comme si l'on disoit *privation des yeux ou de la vue pendant le jour*. Cette étymologie est entièrement opposée à celle qu'ont suivie les modernes. On appelle *héméralope* celui qui est affecté d'*héméralopie*.

HÉMÉROPATHIE, s. f. *hemeropathia*, du grec ἡμέρα, jour, et de παθός, affection; nom que Sagar donne aux efflorescences qui ne durent qu'un jour.

HÉMICRANIE, s. f. *hemicrania*, du grec ἥμισυς, moitié, et de κρανίον, crâne; douleur qui n'affecte que la moitié de la tête.

HÉMIPAGIE, s. f. *hemipagia*, du grec ἥμισυς, moitié, et de παγιος, fixe; céphalalgie fixée sur un seul côté. *Voy.* HÉMICRANIE.

HÉMIPLÉGIE ou HÉMIPLEXIE, s. f. *hemiplegia*, *hemiplexia*, d'ἥμισυς, moitié, et de πλήσσω ou πλήττω, je frappe; paralysie qui affecte toute une moitié du corps. Elle est très-souvent un symptôme d'apoplexie.

HÉMIPTÈRE, subst. m. *hemipterus*, d'ἥμισυς, demi, et de πτέρον, aile; ordre d'insectes dont les ailes supérieures sont moitié élytres et moitié ailes: tels sont la cigale, le puceron, la punaise, etc.

HÉMISPHÈRE, s. m. *hemisphærium*, d'ἡμισυς, moitié, et de σφαιρα, sphère, globe; la moitié d'une sphère ou d'un globe.

HÉMISPHÉROÏDE, s. m. *hemisphæroides*, d'ἥμισυς, demi, de σφαῖρα, sphère, et d'εἶδος, forme, figure; la moitié d'un sphéroïde ou d'un solide qui approche de la figure d'une sphère.

HÉMITRITÉE, adj. f. *hemitritæa*, du grec ἡμιτριταῖος, composé d'ἡμι, abrégé d'ἥμισυς, moitié, et de τριταιος,

tiers ; demi-tierce ; fièvre demi-tierce. Galien et Spigelius décrivent sous ce nom une fièvre intermittente qui présente tous les jours un accès et de deux jours l'un deux accès, dont celui qui revient en tierce commence par un froid vif. Cette fièvre, qui est une combinaison de la quotidienne avec la tierce, se termine ordinairement en sept jours : elle constitue l'*hémitritée légitime* ou la *vraie hémitritée* de plusieurs auteurs : c'est l'*amphimerina hemitritæus* de Sauvages. Il existe une fièvre *hémitritée* différente de la première, suivant Sauvages, en ce qu'elle dure plus long-temps et qu'elle est moins intense : il l'appelle *amphimerina pseudo-hemitritæus*, *fausse hémitritée* : c'est l'*hemitritæus nothus* de Galien. Cullen regarde les *fièvres hémitritées*, sur lesquelles il règne encore beaucoup d'obscurité, comme des variétés de la tierce, et M. Pinel comme des fièvres muqueuses rémittentes.

Hémophobie, s. f. *hæmophobia*, d'αἷμα, sang, et de φόϐος, crainte ; horreur du sang ; — de là vient *Hémophobe*, adj. qui s'effraie à la vue du sang.

Hémoptysie, s. f. *hæmoptysis*, d'αἷμα, sang, et de πτύσις, crachement, dérivé de πτύω, je crache ; hémorrhagie de la membrane muqueuse pulmonaire. On rend par l'expectoration une quantité plus ou moins grande d'un sang vermeil et écumeux. Cette évacuation est précédée de toux, de dyspnée, d'un sentiment de chaleur dans la poitrine, etc.

Hémoptysique, ou Hémoptyique, ou Hémoptoïque, adj. *hæmoptoicus* ; qui est atteint d'hémoptysie.

Hémorrhagie ou Hémorragie, s. f. *hæmorrhagia* ; en grec αἱμοῤῥαγία, d'αἷμα, sang, et de ῥήγνυμι, je romps. On donne le nom d'*hémorrhagie* à toute effusion notable de sang, soit qu'elle ait lieu par la rupture de quelques vaisseaux sanguins ou par exhalation. Les *hémorrhagies* par exhalation qui sont spécialement du ressort de la médecine, forment le premier ordre *sanguifluxus*, de la classe des *flux* dans la Nosologie de Sauvages, et le quatrième ordre de la classe des *pyrexies* de Cullen. M. Pinel en fait une classe de maladies qu'il divise en deux ordres. 1er ordre : *Hémorrhagies des membranes muqueuses* : il comprend l'*épistaxis*, l'*hémoptysie*, l'*hématémèse*, le *flux hémorrhoïdal*, l'*hématurie*, l'*hémorrhagie utérine* (la *ménorrhagie* et l'*aménorrhée*). 2e ordre : *Hémorrhagies des tissus cutané*, *cellulaire*, *séreux* et *synovial*. Ces diverses *hémorrhagies* ont été réunies dans un seul ordre, en raison du peu de faits observés sur chacune d'elles. Les *hémorrhagies* par exhalation, quel que soit leur siége, sont ou *actives*, c'est-à-dire dépendantes d'une exaltation de l'action organique, ou *passives*, c'est-à-dire dépendantes d'une débilité générale. On en distingue de *constitutionnelles* ou qui tiennent à une disposition naturelle, d'*accidentelles* qui proviennent de quelque cause inattendue, de *supplémentaires* ou qui en remplacent d'autres, de *symptomatiques*, de *critiques*.

Hémorrhée, s. f. *hæmorrhœa*, du grec αἷμα, sang, et de ῥέω, je coule ; nom que quelques auteurs donnent aux hémorrhagies passives.

Hémorrhoïdal, ale, adj. *hæmorrhoidalis*, *hæmorrhoideus*, qui a rapport aux hémorrhoïdes : flux *hémorrhoïdal*, vaisseaux *hémorrhoïdaux*. — *Artères hémorrhoïdales* : elles sont distinguées en *supérieure*, *moyenne* et *inférieure*. La première est la terminaison de la mésentérique inférieure, qui prend le nom d'*hémorrhoïdale supérieure* ou *interne* lorsqu'elle est parvenue à la partie supérieure du rectum. La seconde provient de l'hypogastrique ou quelquefois de la honteuse interne ; elle se ramifie sur la partie antérieure inférieure du rectum. Winslow a appelé *hémorrhoïdales inférieures* les rameaux que la honteuse interne fournit à la face inférieure du rectum et aux muscles de cet intestin.

Hémorrhoïdes, s. f. pl. *hæmorrhoides*, du grec αἱμοῤῥοις, flux de sang, dérivé d'αἷμα, sang, et de ῥέω, je coule. On donne ce nom tantôt à l'effusion du sang par les veines hémorrhoïdales, et tantôt aux tumeurs formées à la marge de l'anus ou dans l'intérieur du rectum par la dilatation de ces mêmes veines. Cependant l'expression *hémorrhoïdes* s'applique plus généralement à ces tumeurs, et celle de *flux hémorrhoïdal* à l'effusion de sang qui résulte de leur rupture.

Hémorrhoscopie, s. f. *hæmorrhoscopia*, d'αἷμα, sang, de ῥέω, je coule, et de σκοπέω, j'examine, je considère ; inspection du sang tiré par la saignée.

Hémostase ou Hémostasie, s. f. *hæmostasis*, d'αἷμα, sang, et de στάσις,

station, dérivé d'ἵςημι, j'arrête; stase ou stagnation du sang causée par la pléthore.

Hémostatique, adj. d'αἷμα, sang, et d'ἵςημι, j'arrête; se dit des remèdes propres à arrêter les hémorrhagies ou pertes de sang.

Hennebane. *Voy.* Jusquiame.

Hennissement, s. m. *hinnitus*; son ou bruit tremblotant que le cheval produit en chassant l'air avec violence par ses naseaux. Il est plus éclatant que l'ébrouement. *Voy.* ce mot.

Hepar, s. m. du grec ἧπαρ, foie; mot par lequel les anciens chimistes désignoient le *foie de soufre*, c'est-à-dire la combinaison du soufre avec un alcali. *Voy.* Sulfure.

Hépar antimonié, *hepar antimoniatum*. On désignoit anciennement par cette expression toutes les préparations faites avec le sulfure d'antimoine et les alcalis, mais particulièrement celle où il restoit assez de substance saline pour rendre la matière antimoniée dissoluble.

Hépar martial, *hepar martiale*; combinaison de sulfure de potasse et d'oxyde de fer. Cette substance a été préconisée par Navier comme contre-poison de l'arsenic. Inusitée.

Hépatalgie, s. f. *hepatalgia*, d'ἧπαρ, foie, et d'ἄλγος, douleur; douleur du foie ou colique hépatique.

Hepatemphraxis, s. m. du grec ἧπαρ, ἥπατος, foie, et du verbe ἐμφράσσω, j'obstrue; obstruction du foie, selon Plouquet.

Hépatico-gastrique, adj. *hepatico-gastricus*, d'ἧπαρ, le foie, et de γαςὴρ, l'estomac; qui appartient au foie et à l'estomac. *V.* Gastro-hépatique.

Hépatique, adj. *hepaticus*, en grec ἡπατικὸς, d'ἧπαρ, le foie; qui appartient au foie ou qui est propre aux maladies du foie. *Flux hépatique. Voyez* Hépatirrhée. — On appeloit anciennement *gaz hépatique* le gaz hydrogène sulfuré. — En matière médicale on avoit donné ce nom à des médicamens qu'on croyoit propres à guérir les affections du foie. — De là le nom d'*hépatique* qu'on donne à une espèce d'anémone, *anemone hepatica*, L. Aujourd'hui inusitée. — *Artère hépatique*: elle provient du tronc cœliaque; parvenue au col de la vésicule, elle se divise en deux branches, dont une, plus grosse, prend le nom d'*hépatique droite*: c'est la continuation du tronc de l'*hépatique*, tandis que l'autre prend celui de *pancréatico-duodénale*.

Hépatique des bois, nom vulgaire de l'espèce de lichen plus généralement appelée *pulmonaire de chêne*, *lichen pulmonarius*, L. *Voy.* Lichen.

Hépatiques, *hepaticæ*; famille de plantes qui constituent le troisième ordre de la classe des acotylédones de Jussieu. — Fleurs monoïques ou dioïques: organes mâles, granuleux ou folliculaires, gorgés de pollen ou humeur visqueuse: organes femelles, nus ou pourvus d'un calice monophylle, sessile: capsules uniloculaires, monospermes ou polyspermes, nues ou couvertes en dessus d'une membrane en forme de coiffe, ou entourées de cette même membrane. Petites plantes herbacées, terrestres ou parasites, rampantes.

Hépatirrhée, s. f. *hepatirrhæa*, Sauvages; *fluxus hepaticus* des anciens, flux hépatique; espèce de diarrhée purulo-sanguinolente, provenant d'une affection du foie.

Hépatite, s. f. *hepatitis*, d'ἧπαρ, gén. ἥπατος, foie; inflammation du foie caractérisée par la tension et la douleur plus ou moins aiguë et plus ou moins profonde de l'hypochondre droit, avec fièvre, etc.

Hépatocèle, s. f. *hepatocele*, d'ἧπαρ, foie, et de κηλη, tumeur; hernie du foie.

Hépato-cystique, adj. *hepato-cysticus*, d'ἧπαρ, le foie, et de κύςις, la vésicule du fiel; qui appartient au foie et à la vésicule du fiel.

Hépatographie, s. f. *hepatographia*, d'ἧπαρ, le foie, et de γραφὴ, description; partie de l'anatomie qui a pour objet la description du foie.

Hépatologie, subst. f. *hepatologia*, d'ἧπαρ, le foie, et de λόγος, discours; traité sur les usages du foie.

Hépatomphale, s. f. *hepatomphalum*, d'ἧπαρ, le foie, et d'ὀμφαλος, le nombril; hernie du foie par l'anneau du nombril.

Hépatoparectame, s. f. *hepatoparectama*, du grec ἧπαρ, ἥπατος, foie, et de παρεκταμα, extension excessive; agrandissement considérable du foie.

Hépatotomie, s. f. *hepatotomia*, d'ἧπαρ, le foie, et de τέμνω, je coupe, je dissèque; dissection du foie.

Heptagynie, s. f. *heptagynia*, d'ἑπτα, sept, et de γυνὴ, femme; nom que Linné donne à la sous-division des

classes de plantes dont la fleur a sept pistils ou sept parties femelles.

Heptandrie, s. f. *heptandria*, d'ἑπτα, sept, et d'ἀνὴρ, gén. ἀνδρος, mari; nom que donne Linné à la septième classe des plantes dont la fleur a sept parties mâles ou sept étamines.

Heptapétalé, adj. *heptapetalus*, d'ἑπτα, sept, et de πέταλον, feuille, lame, bractée; se dit en botanique d'une corolle à sept pétales.

Heptaphylle, adj. *heptaphyllus*, d'ἑπτα, sept, et de φύλλον, feuille; qui a sept folioles : Bot.

Herbe, s. f. *herba*, βοτάνη des Grecs; toute plante qui perd sa tige tous les hivers. Les herbes sont annuelles, bisannuelles, trisannuelles ou vivaces, selon qu'elles périssent entièrement tous les ans, ou qu'elles subsistent par leurs racines pendant deux, trois et plusieurs années.

Herbe au cancer; nom que l'on a donné à la dentelaire d'Europe, qu'on regardoit comme efficace contre le cancer.

Herbe aux cuillers; nom vulgaire du cochléaria officinal.

Herbe aux écrouelles; nom qu'on avoit donné à la grande scrophulaire, ou scrophulaire noueuse, *scrophularia nodosa*, L., parce qu'on la regardoit comme utile pour la guérison des écrouelles.

Herbe aux écus; nom vulgaire de la nummulaire, *lysimachia nummularia*, L.

Herbe a éternuer; nom vulgaire de la ptarmique, *achillæa ptarmica*, L.

Herbe aux gueux; nom vulgaire de la clématite viorne, *clematis vitalba*.

Herbe aux hémorrhoïdes. On avoit donné ce nom au *ranunculus ficaria* (petite chélidoine), parce qu'on lui avoit attribué une vertu anti-hémorrhoïdale. *Voyez* Renoncule.

Herbe a la pituite. *Voyez* Staphysaigre.

Herbe a la poudre de Chypre. *Voy.* Ambrette.

Herbe a pauvre homme. *Voyez* Gratiole.

Herbe a Robert, *geranium Robertianum*, L. Monadelph. décand. L. Géranium, J., Desf. ♂. France. — Cette plante est inusitée.

Herbe au vent; nom vulgaire de l'anémone pulsatile.

Herbe aux teigneux; nom vulgaire du tussilage pétasite.

Herbe de Saint Roch; nom vulgaire de l'inule dysentérique. *Voyez* Inule.

Herbe aux poux; nom donné vulgairement à la dauphinelle staphysaigre, *delphinium staphysagria*, parce que ses semences sont employées contre la vermine.

Herbe aux sorciers; nom vulgaire de la stramoine, *datura stramonium*. *Voyez* Stramoine.

Herbe aux vers; nom donné à la tanaisie vulgaire, parce qu'on l'emploie contre les vers.

Herbier, s. m. *herbarium*, du latin *herba*, herbe : recueil ou amas de plantes sèches que l'on conserve dans des boîtes ou dans des livres, pour les examiner dans toutes les saisons de l'année. On distingue deux sortes d'*herbiers*; savoir, les *naturels* qui sont composés de plantes desséchées, et les *artificiels* qui sont composés de dessins, de peintures, ou de gravures coloriées ou non coloriées.

Herbivore, adj. *herbivorus*, d'*herba*, herbe, et de *voro*, je dévore, je mange avec avidité; se dit des animaux qui vivent d'herbes.

Herborisation, s. f. *herbarum inquisitio*; course pour la recherche des plantes spontanées d'un pays.

Herboriste, s. m. *herbarius*; celui qui fait le commerce des plantes d'usage en médecine et dans les arts.

Héréditaire, adj. *hæreditarius*; maladies héréditaires, *morbi hæreditarii*. On appelle ainsi les maladies dont le germe a été transmis des pères aux enfans au moyen de la génération. *phthisie héréditaire*, *dartre héréditaire*.

Hérissé, ée, adj. *hirtus*; se dit en botanique des parties des plantes couvertes de poils rudes très-apparens.

Hérissonné, ée, adj. *ericiatus*, *erinaceatus*; couvert d'épines longues, grêles, flexibles, nombreuses ou rapprochées.

Hermaphrodisme, s. m. *hermaphrodismus* (même étymologie que celle du mot suivant); réunion ou imitation des deux sexes.

Hermaphrodite, s. et adj. *hermaphroditus*, du grec Ἑρμῆς, Mercure, et Ἀφροδίτη, Vénus; qui participe de Mercure et de Vénus, du mâle et de la femelle; qui réunit les deux sexes : se dit des animaux et des plantes mâles et femelles.

Hermétique, adj. *hermeticus*, du grec Ερμῆς, Hermès ou Mercure ; se dit de la philosophie qui s'occupoit de la transmutation des métaux, et dont Hermès Trismégiste (trois fois grand), ou Mercure égyptien, passoit pour être le fondateur : on le regardoit aussi comme l'inventeur de tous les arts.

Hermétiquement, adv. *hermeticè*, terme de chimie et de physique. Sceller hermétiquement, c'est boucher un vaisseau à la manière d'Hermès, c'est-à-dire si exactement que rien ne puisse en sortir, pas même les substances les plus volatiles ; ce qui s'opère en faisant fondre la matière propre du vaisseau au feu d'une lampe allumée par un chalumeau.

Hermodate ou Hermodacte, *iris tuberosa*, L. ; plante vivace du genre iris. Arabie. Le bulbe étoit employé anciennement comme purgatif. Il est aujourd'hui inusité.

Herniaire, s. f. *herniaria glabra*, L. ; plante de la pentandrie digynie, L. ; famille des plantains, J. Europe, ♃. Son nom vient de ce qu'elle a été préconisée contre les hernies. Elle est légèrement astringente. Inusitée. — *Herniaire*, adj. *herniarius*, se dit des chirurgiens qui s'occupent du traitement des hernies.

Hernie, s. f. *hernia*, *ramex*, *ruptura*, *crepatura*, κήλη des Grecs. On appelle *hernie* toute tumeur formée par le déplacement de quelque viscère qui, échappé de son siége naturel par une ouverture quelconque, vient faire saillie au dehors. Les *hernies* ont reçu différens noms, suivant l'organe déplacé et l'ouverture par laquelle s'est effectué le déplacement. On a appelé *encéphalocèle* la *hernie* du cerveau, *gastrocèle* la *hernie* de l'estomac, *épiplocèle* la *hernie* de l'épiploon, *entérocèle* la *hernie* intestinale, *hépatocèle* la *hernie* du foie, *hystérocèle* la *hernie* de la matrice, *cystocèle* la *hernie* de la vessie, *omphalocèle* et *exomphale* la *hernie* qui a lieu par l'ombilic, *bubonocèle* et *hernie inguinale* celle qui se fait par l'anneau inguinal, enfin *mérocèle* et *hernie crurale* celle qui se fait par l'arcade crurale.

Hernieux, euse, adj. *herniosus*, *ramicosus* ; qui est incommodé d'une hernie ou d'une descente.

Herpétique, adj. *herpeticus*, du latin *herpes*, dartre, qui est de nature dartreuse.

Hétérogène, adj. *heterogeneus*, du grec ἕτερος, autre, et de γένος, genre ; qui est de différente nature, de différent genre.

Hétérogénéité, s. f. *heterogeneitas* ; qualité de ce qui est hétérogène.

Hétérophylle, adj. *heterophyllus*, d'ἕτερος, autre, et de φύλλον, feuille ; se dit en botanique des plantes qui portent des feuilles notablement dissemblables les unes des autres par leur figure. Cela s'observe souvent dans les plantes aquatiques.

Hétérotome, adj. *heterotomus*, d'ἕτερος, autre, différent, et de τέμνω, je coupe, je divise ; se dit en botanique d'un calice ou d'une corolle dont les divisions alternes sont notablement dissemblables.

Hexaèdre. *Voyez* Exaèdre.

Hexagynie, s. f. *hexagynia*, d'ἕξ, six, et de γυνὴ, femme, six femmes ; sixième ordre des classes du système sexuel de Linné, qui comprend toutes les plantes dont les fleurs ont six pistils ou organes femelles.

Hexandrie, s. f. *hexandria*, d'ἕξ, six, et d'ἀνὴρ, gén. ἀνδρὸς, mari ; nom de la sixième classe du système sexuel, dans laquelle Linné a compris toutes les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont six étamines ; — de là *Hexandrique*, adj. *hexandricus*, qui a six étamines.

Hexapétalé, ée, ad. *hexapetalus*, d'ἕξ, six, et de πέταλον, pétale ; qui a six pétales : Bot.

Hexaphylle, adject. *hexaphyllus*, d'ἕξ, six, et de φύλλον, feuille ; qui a six feuilles ou folioles : Bot.

Hexapode, s. m. d'ἕξ, six, et de πὲς, gén. ποδὸς, pied ; se dit des reptiles qui ont six pieds.

Hexaptère, adj. *hexapterus*, d'ἕξ, six, et de πτέρον, aile ; qui a six ailes : Bot.

Hiatus, s. m. mot latin dérivé du verbe *hiare*, bâiller, s'ouvrir ; nom que les anatomistes ont employé pour exprimer certaines ouvertures ; *hiatus* de Fallope : petite ouverture de la face supérieure de la portion pierreuse de l'os temporal, qui donne passage à un rameau du nerf vidien. — *hiatus* occipito-pétreux : nom que le professeur Chaussier a donné au trou déchiré postérieur du crâne, parce qu'il est formé par le bord postérieur du rocher, ou apophyse pierreuse du tem

poral réuni avec une partie de l'occipital. On a aussi appelé *hiatus de Winslow* l'ouverture située précisément au-dessus du col de la vésicule biliaire, par laquelle le péritoine envoie un prolongement en forme de cul-de-sac dans l'arrière-cavité péritonéale.

Hibride. *Voyez* Hybride.

Hidrogène. *Voyez* Hydrogène.

Hidrotique, adj. *hidroticus*, du grec ἱδρώς, sueur; se dit des remèdes qui procurent la sueur; nom d'une fièvre qui est accompagnée de sueur.

Hiera-picra; nom d'une espèce d'électuaire; de ἱερα, saint, à cause des vertus louables qu'on lui attribuoit, et de πικρὰ, *amer*, parce qu'il est amer. C'est l'aloès qui fait la base de ce médicament; il contient aussi de la racine d'asarum, de la canne le et quelques autres aromates. Il est tonique et purgatif, suivant les doses.

Hile, s. m. *hilum*; se dit en botanique de l'ombilic de la graine. C'est le point superficiel, ou la cicatrice par laquelle une graine étoit attachée dans la cavité du péricarpe.

Hilofère, s. m. *hiloferus* (endoplèvre ou tunique interne de la graine). On donne ce nom en botanique à une pellicule peu séparable du sarcoderme, qui revêt la surface interne du spermoderme, et qui, malgré son apparence, n'est point perméable à l'humidité.

Hilon, s. m. *hilum*; nom d'une petite tumeur calleuse, ainsi appelée parce qu'elle est semblable à la tête d'un clou, ou à la marque noire qui paroît au bout d'une fève de marais.

Hippanthropie, s. f. *hippanthropia*, du grec ἵππος, cheval, et d'ἄνθρωπος, homme; espèce de mélancolie où l'on se croit métamorphosé en cheval.

Hippiatrique, s. f. *mulo-medicina*, *hippiatria*, ἱππιατρία des Grecs, dérivé d'ἵππος, cheval, et d'ἰατρική, médecine, du verbe ἰάομαι, je guéris; médecine des chevaux; science qui apprend à connoître et à traiter les maladies des chevaux; — de là *Hippiatre*, s. m. *mulo-medicus*, *medicus equarius*, médecin des chevaux.

Hippocras, s. m. *vinum hippocraticum*; vin hippocratique; infusion de cannelle, d'amandes douces, d'un peu d'ambre et de musc dans du vin mêlé d'une petite quantité d'eau-de-vie et édulcoré avec du sucre. On passe ce liquide à travers la chausse d'Hippocrate: de là son nom.

Hippocratique, adj. *hippocraticus*, d'Ἱπποκράτης, Hippocrate; qui appartient à Hippocrate ou qui concerne sa doctrine. Médecine *hippocratique*; sentence *hippocratique*; face *hippocratique*. *Voyez* Face.

Hippopathologie, s. f. *hippopathologia*, de ἵππος, cheval, de πάθος, affection, et de λόγος, discours; connoissance des maladies du cheval, pathologie du cheval.

Hippostéologie, s. f. *hipposteologia*, du grec ἵππος, cheval, d'ὀστέον, os, et de λόγος, discours; traité sur les os du cheval.

Hippotomie, s. f. *hippotomia*, d'ἵππος, cheval, et de τέμνω, je coupe, je dissèque; anatomie du cheval. — De là *hippotomiste*, s. m. *hippotomista*, nom de celui qui dissèque les chevaux ou qui démontre l'anatomie du cheval.

Hippuris, ἵππουρις. Hippocrate a donné ce nom à une fluxion opiniâtre sur les parties génitales. — On l'a aussi donné anciennement en botanique à l'*equisetum vulgare* ou prêle.

Hippus, s. m. mot latin dérivé d'ἵππος, cheval. Hippocrate employoit ce mot pour exprimer une affection des yeux contractée dès la naissance, dans laquelle ces organes sont perpétuellement clignotans, tremblans, et tels, pour ainsi dire, qu'on les remarque dans ceux qui sont à cheval.

Hirsute, adj. *hirsutus*, *hirtuosus*; se dit en botanique des parties des plantes garnies de poils longs et roides, non alvéolés.

Hispide, adj. *hispidus*, velu, couvert de poils; en botanique, garni de poils longs, roides et alvéolés.

Hispidité, subst. f. *hispiditas*; état d'une partie couverte de poils; en médecine, ce mot est synonyme de *distichiasis* ou *phalangosis*. *Voy.* ces mots.

Histoire naturelle, s. f. *historia naturalis*; partie de la philosophie naturelle qui apprend à connoître les qualités et les propriétés de tous les corps de la nature, et à les diviser en familles, d'après leur analogie respective. Cette science comprend la *minéralogie*, la *zoologie* et la *botanique*.

Holotonique, adj. *holotonicus*. Sauvages donne ce nom à une espèce de tétanos très-douloureux qui attaque toutes les parties du corps.

Homiose, ou mieux Homoiose, s. f. *homiosis*, ressemblance; en grec ὁμοίωσις, dérivé du verbe ὁμοιόω, j'assimile;

coction, élaboration du suc nourricier qui le met en état de s'assimiler aux parties qu'il doit nourrir.

Homme, s. m. *homo*, le premier et le plus parfait des mammifères, en grec ανθρωπος, de ανα, en haut, et du verbe τρεπω, je tourne, parce qu'il est le seul de tous les animaux à qui la station verticale soit naturelle : il est aussi le seul dont les dents incisives, enchâssées dans une mâchoire à menton saillant, soient absolument verticales. L'homme se distingue surtout des autres mammifères par la faculté qu'il a de classer ses idées, de les comparer entr'elles, de les lier, de les représenter et de les transmettre par des signes et par des sons articulés. Il possède au plus haut degré tous les attributs de l'intelligence, tels que la mémoire, le jugement, l'imagination. L'homme habite tous les climats, et dans diverses contrées il offre dans sa forme, sa couleur et sa stature, quelques différences qui en ont fait distinguer six races ou variétés, savoir : 1° la race caucasique ou *arabe européenne* : elle est blanche et habite l'Europe et quelques parties de l'Afrique et de l'Asie. 2° L'hyperboréenne, qui a la peau rembrunie, habite le voisinage des cercles polaires, au nord des deux continens, et paroît être un mélange de la race mongole et de la caucasique. 3° La mongole, dont la peau est d'un brun rougeâtre, les pommettes très-saillantes, le crâne prolongé en cône : elle habite l'Australasie, la Chine, la Tartarie. 4° L'américaine, à peau rouge de cuivre, à visage large, sans barbe, habitant spécialement l'Amérique méridionale. 5° La malaie, qui paroît tenir de l'éthiopienne et de la caucasique, et habite les îles de la mer Pacifique, les Philippines, les Moluques, la péninsule de Malaca. 6° L'éthiopienne ou nègre, à peau noire, à cheveux courts, crépus, à visage rond, lèvres et bouche très-saillantes : elle habite l'Ethiopie, etc.

Homogène, adj. *homogeneus*, en grec ὁμογενὴς, dérivé d'ὅμος, semblable, et de γένος, genre, nature, espèce; similaire, qui est de même genre, de même nature, de même espèce; — de là *Homogénéité*, qualité de ce qui est homogène.

Homomalle, adject. *homomallus*, d'ὁμός, semblable, et de μαλλος, toison, laine, long poil; se dit en botanique de tout ce dont les parties composantes sont dirigées du même côté; épi *homomalle*, dont toutes les fleurs sont tournées d'un seul côté.

Homonopagie. Quelques auteurs ont employé ce mot comme synonyme de *céphalalgie*.

Homophage, adj. *homophagus*, en grec ὠμοφάγος, d'ὠμὸς, cru, et de φάγω, je mange; nom de ceux qui mangent de la chair crue; — de là *Homophagie*, *homophagia*, ὠμοφαγία, l'usage des viandes crues.

Homotone, adj. *homotonus*, ὁμότονος, égal, uniforme, d'ὁμός, semblable, et de τόνος, ton, intensité. Galien donnoit cette épithète à une fièvre qui n'a ni paroxysmes ni rémissions, mais qui conserve toujours la même intensité.

Hongre, adj. *cantherius*; c'est le nom des chevaux qu'on a châtrés.

Hongrer, v. a. c'est châtrer un cheval.

Honteux, euse, adject. *pudendus*, qui cause de la honte ou de la pudeur; se dit des parties génitales de l'un et de l'autre sexe. Les Grecs appeloient ces parties αἰδοῖα, du verbe αἰδεομαι, ou αἰδέω, je respecte : de là vient le mot *pudenda* des Latins, que les Français ont assez mal traduit par l'expression *parties honteuses*. — On a aussi appelé *artères honteuses* plusieurs branches artérielles qui se distribuent à ces parties; savoir : 1° la *honteuse interne* qui provient de l'hypogastrique : c'est la sous-pelvienne, Ch.; 2° les *honteuses externes*, au nombre de deux, quelquefois de trois. On les distingue en *supérieure* et *inférieure* : la première naît constamment de la partie supérieure antérieure et interne de la crurale; la seconde naît plus bas, de la crurale ou de la profonde.

Hoquet, s. m. *singultus*, λυγμὸς ou λύγξ des Grecs; mouvement convulsif du diaphragme qui détermine l'air contenu dans les poumons à sortir avec rapidité par la glotte. Celui qu'on observe dans l'hystérie et l'hypochondrie n'est d'aucune importance; mais le *hoquet* qui survient dans les fièvres ataxiques est souvent dangereux.

Horripilation, s. f. *horripilatio*, du verbe *horripilo*, j'ai le poil hérissé; frissonnement général qui précède la fièvre, et pendant lequel les poils se dressent sur toute la surface du corps.

Houblon, s. m. *humulus lupulus*, L.; plante de la diœc. pentandr., L; fa-

mille des orties, J. France. ♃. Ses cônes sont amers, aromatiques, et employés comme toniques.

HOUILLE OU CHARBON DE TERRE, s. f. *carbo fossilis*; substance combustible, simple, bitumineuse, en partie animale, très-abondante dans le sein de la terre, noire, plus ou moins foncée et opaque, pesant 1,3292 à l'état compacte; plus dure que le bitume, moins que le jayet; n'acquérant aucune électricité par le frottement, à moins que le corps ne soit isolé; brûlant plus ou moins lentement, en répandant une odeur particulière et de la fumée; laissant un résidu considérable; donnant à la distillation de l'huile, de l'ammoniaque et beaucoup de terre; d'une grande utilité malgré ses inconvéniens, auxquels on remédie par la construction des cheminées.

HOUPPE, s. f. *apex*; nom que les botanistes donnent à un assemblage de poils qui ne paroissent avoir tous qu'un même point d'insertion, et qui s'écartent ensuite, par analogie avec des *houppes* à poudrer. — Quelques anatomistes ont appelé *houppe du menton* le muscle incisif inférieur : c'est une portion du mento-labial, Ch.

HOUSSON, synonyme de *petit houx* ou fragon piquant, *ruscus aculeatus*, L. *Voyez* HOUX (petit).

HOUX, s. m. *ilex*, L.; genre de plantes de la tétrandr. tétragyn., L., et de la famille des nerpruns, dont deux espèces sont usitées. La première est le *houx commun*, *ilex aquifolium*, L., regardé comme expectorant et diurétique. Ses feuilles sont amères et fébrifuges. On retire de la macération de son écorce moyenne la substance visqueuse et résineuse qui constitue la *glu* des oiseleurs; matière que l'on retire également de la racine de viorne, du fruit de gui, des sebestes. L'autre espèce de *houx* qui est usitée, mais seulement en Amérique, est l'*ilex vomitoria*, apalachine, cassine toujours verte. *Voyez* APALACHINE.

HOUX (petit), houx frélon, fragon piquant, *ruscus aculeatus*, L.; sous-arbuste d'Europe dont la racine est amère, tonique et diurétique. Elle forme l'une des cinq racines apéritives des anciens.

HUILE ANIMALE DE DIPPEL. Huile très-empyreumatique, très-volatile, se rapprochant par conséquent des huiles essentielles, et que l'on obtient en rectifiant l'huile formée pendant la distillation de toutes les substances animales. Elle est presque toujours combinée avec une certaine quantité d'ammoniaque qui la rend en partie soluble dans l'eau. Cette huile est employée comme stimulante et anti-spasmodique.

HUILE D'AMANDE DOUCE. Huile grasse qu'on obtient par expression des semences de l'*amygdalus communis*, et qu'on peut aussi retirer de celles de l'*amygdalus amara*. *V.* AMANDIER. Cette huile est adoucissante et relâchante.

HUILE DE CAMPHRE, *oleum camphoræ*. On a donné anciennement ce nom à une substance oléagineuse que l'on obtient en dissolvant le camphre dans l'acide nitrique, et qui vient nager à la surface de la dissolution. On a employé l'*huile de camphre* à l'extérieur comme détersive et cathérétique. Aujourd'hui inusitée.

HUILE DE RICIN ou de *PALMA CHRISTI*. Huile fixe obtenue par expression des semences du *ricinus communis*. Cette huile est purgative et vermifuge. On doit n'employer que celle qu'on appelle *douce*, parce qu'elle est dépouillée d'une partie de son âcreté par l'ébullition.

HUILE DE TARTRE PAR DÉFAILLANCE, sous-carbonate de potasse liquéfié par l'humidité de l'air.

HUILE DE VITRIOL. Nom ancien de l'*acide sulfurique*.

HUILE D'ŒUFS; huile que l'on retire par expression des jaunes d'œuf qu'on a fait durcir et dessécher à un feu doux. On l'applique sur les crevasses du sein, des lèvres, etc., pour en obtenir la cicatrisation. Peu usitée.

HUILE D'OLIVE. Huile grasse qu'on obtient par expression du fruit de l'olivier, *olea Europæa*, L. Cette huile est relâchante et émolliente.

HUILE DOUCE DE VIN (huile éthérée). On a ainsi nommé un liquide jaunâtre que l'on obtient sur la fin de la distillation du mélange de l'alcool et de l'acide sulfurique, c'est-à-dire dans la fabrication de l'éther sulfurique. Ce liquide, qui est volatil, est une combinaison d'une huile grasse artificielle, d'acide sulfureux et d'éther. On s'en sert pour faire la liqueur minérale anodine d'Hoffmann.

HUILE EMPYREUMATIQUE. On appelle ainsi les huiles qui ont une odeur d'empyreume : telles sont celles qu'on obtient par la distillation des matières

organiques. L'huile animale de Dippel est une huile empyreumatique.

Huile essentielle. *Voyez* Huile volatile.

Huile éthérée. *V.* Huile douce de vin.

Huile fixe ou grasse, s. f. *oleum fixum vel pingue*, en grec ἔλαιον, dérivé d'ἐλαία, olive, fruit d'où l'on extrait principalement cette substance. Un des matériaux immédiats des végétaux, contenu dans la partie charnue de l'olive, dans les semences émulsives, etc., où il forme, mêlé au mucilage, ce que l'on nomme *émulsion*; liquide visqueux, pesant de 90,9153 à 0,403; de couleur variée, fade et inodore; inflammable; n'entrant en ébullition qu'à une température supérieure à celle de l'eau bouillante; non miscible à l'eau; formant des savons avec les alcalis; se réduisant en eau, en huile volatile et en acide carbonique par le calorique. Les huiles fixes se subdivisent en huiles siccatives et non siccatives. Les huiles grasses non siccatives se figent par le froid, ne s'épaississent que lentement à l'air; s'unissent avec les corps combustibles; rancissent au contact de l'air; forment avec les alcalis fixes des savons solides, et avec les oxydes métalliques des combinaisons qu'on nomme *emplâtres*: telles sont l'huile d'olive et l'huile d'amande douce, qu'on fait entrer dans les loochs, les linimens, les embrocations, etc. Les huiles siccatives ne se figent pas; se sèchent à l'air et y conservent leur transparence; rancissent plus facilement que les huiles non siccatives, et ne font que des savons mous avec les alcalis: telles sont l'huile de lin, l'huile de noix, qu'on emploie dans les arts pour délayer les couleurs, pour faire des vernis et rendre le taffetas imperméable. — On fait, dans la pharmacie, des dissolutions dans l'huile fixe, qu'on appelle *huiles médicinales*. *Voy.* ce mot.

Huile médicinale, *oleum medicinale*. On donne, en pharmacie, le nom d'*huiles médicinales* à des dissolutions de diverses substances médicamenteuses dans l'huile fixe. On les prépare par macération, par infusion ou par décoction, et on emploie ordinairement l'huile d'olive. Elles sont simples ou composées: l'huile d'hypéricum, celle de camomille, celle de morelle, celle de lys, appartiennent aux premières. Les composées sont souvent désignées sous le nom de *baumes huileux*: tels sont le *baume tranquille*, le *baume vert de Metz*, le *baume de Fioraventi*. Ces préparations ne sont employées qu'à l'extérieur.

Huile volatile (essence), *oleum volatile*; un des matériaux immédiats des végétaux, contenu dans toutes leurs parties, excepté dans l'intérieur des graines, principalement dans les plantes aromatiques. Les *huiles volatiles* sont liquides ou concrètes, plus légères ou plus pesantes que l'eau, d'une couleur diverse, d'une odeur pénétrante variée, d'une saveur âcre, piquante, chaude; se congèlent quelquefois par le froid; sont très-inflammables; se volatilisent à une température inférieure ou égale à celle de l'eau bouillante; sont solubles dans mille parties d'eau environ, dans l'alcool et dans les huiles fixes en toute proportion; elles contiennent beaucoup plus d'hydrogène que les huiles fixes; s'unissent avec le phosphore et le soufre; s'enflamment facilement par l'acide nitrique, et mieux par l'acide nitreux; forment avec les alcalis des *savonules*. Elles sont des stimulans diffusibles.

Huile volatile d'anis. Huile que l'on retire par la distillation des semences du *pimpinella anisum*. Elle est très-stimulante, et pourroit, si on l'employoit seule, déterminer l'inflammation des membranes muqueuses de l'appareil digestif.

Huile volatile de cannelle. Huile qu'on obtient par la distillation de l'écorce du *laurus cinnamomum*. Même observation quant à son emploi médical que pour l'huile d'anis.

Huile volatile de gérofle. Huile qu'on obtient par la distillation des clous de gérofle ou fleurs non épanouies du *caryophyllus aromaticus*. Même observation, relativement à son emploi médical, que pour les huiles volatiles ci-dessus.

Huile volatile de lavande. Huile qu'on obtient par la distillation des sommités fleuries du *lavendula spica*. Même observation que pour les huiles volatiles précédentes.

Huit de chiffre. Espèce de bandage ainsi nommé à cause de sa forme: tel est celui qu'on emploie après la saignée du bras.

Huître, s. f. *ostreum*, ὄστρεον; animal de la classe des molusques, renfermé dans une coquille à deux valves, dont l'une est plate et l'autre convexe; sans pieds; hermaphrodite. L'*huître*

est un aliment très-nourrissant et de facile digestion. Les *écailles d'huître* sont du carbonate de chaux : on les a employées comme absorbantes. Inusit.

HUMBLE, adj. *humilis*. Cassérius et Riolan ont appelé *muscle humble* le droit inférieur ou abaisseur de l'œil, à cause de son mode d'action sur le globe de l'œil.

HUMECTANT, s. m. et adj. *humectans*, du latin *humectare*, humecter, rendre humide, mouiller; se dit des boissons et des médicamens liquides qui augmentent la liquidité du sang et humectent nos organes.

HUMECTATION, s. f. *humectatio*, du verbe latin *humectare*, rendre humide; l'action de mouiller, d'humecter.

HUMÉRAL, adj. *humeralis*; qui a rapport au bras ou à l'os humérus; *artère humérale* (*arteria humeraria*, Haller) : Sabatier et M. Chaussier ont donné ce nom à l'*artère brachiale* des autres anatomistes.

HUMÉRO-CUBITAL, s. m. *humero-cubitalis*; nom que le professeur Chaussier donne au muscle brachial antérieur, parce qu'il s'étend des deux tiers inférieurs de l'humérus, jusqu'à la partie supérieure du cubitus.

HUMÉRO-SUS-MÉTACARPIEN, s. m. *humero-suprà-metacarpianus*; nom que le professeur Chaussier donne au muscle premier radial externe, parce qu'il s'étend de la partie inférieure de l'humérus à l'os du métacarpe du doigt indicateur.

HUMÉRO-SUS-RADIAL, s. m. *humero-suprà-radialis*; nom que le professeur Chaussier donne au muscle long-supinateur du bras, parce qu'il s'étend depuis la partie inférieure de l'humérus jusqu'à la dernière extrémité du radius.

HUMERUS, s. m. mot latin par lequel les anatomistes désignent l'os du bras, depuis l'épaule jusqu'au coude.

HUMEUR, subst. f. *humor*; toute substance fluide d'un corps organisé, comme la lymphe, le sang, le chyle, le mucus, etc.

HUMEURS FROIDES. *V.* ÉCROUELLES.

HUMIDE, adj. *humidus*; tout ce qui est de la nature de l'eau, ou imprégné de quelque vapeur aqueuse.

HUMIDE RADICAL, s. m. *humidum radicale*, *humidum primigenium*. On a donné ce nom au liquide qui se rendant par la circulation aux divers tissus organiques, leur donne la consistance et la flexibilité convenables.

HUMIFUSE, adj. *humifusus*, d'*humus*, la terre, et de *fundere*, répandre; se dit en botanique d'une tige étalée en tout sens sur la terre, sans radication.

HUMORAL, ALE, adj. *humoralis*; qui vient des humeurs, qui a rapport aux humeurs.

HUMORISTE, s. m. se dit des médecins galénistes qui attribuent toutes les maladies aux humeurs dépravées, ou à des sucs vicieux qui s'amassent dans le corps.

HYACINTHE, s. f. *hyacinthus*, en grec ὑάκινθος; plante bulbeuse inusitée en médecine; — pierre précieuse qui entre dans la *confection hyacinthe*, à laquelle elle ne donne aucune propriété.

HYALOÏDE, adj. *hyaloides*, du grec ὕαλος, verre, et d'εἶδος, forme, ressemblance; vitré, qui ressemble au verre. Quelques anciens anatomistes ont appelé *humeur hyaloïde*, l'*humeur vitrée* ou le *corps vitré* de l'œil. *Voyez* CORPS VITRÉ. Maintenant on ne désigne plus par le mot *hyaloïde* que la membrane extrêmement fine qui forme l'enveloppe extérieure de ce corps et envoie au-dedans de lui des prolongemens qui le divisent en cellules. Fallope découvrit cette membrane et lui donna le nom d'*hyaloïde*; mais Riolan a connu le premier son organisation.

HIBERNACLE, s. m. *hibernaculum*. Linné désigne sous ce nom toutes les parties des plantes qui servent à envelopper les jeunes pousses pour les mettre à l'abri de l'hiver : tels sont les bourgeons et les bulbes.

HYBOME, synonyme de *cophose*; se trouve dans Galien.

HYDARTHRE, s. m. *hydarthrus*, du grec ὕδωρ, eau, et d'ἄρθρον, articulation; hydropisie des articulations; tumeur blanche. L'*hydarthrus* forme un genre de l'ordre cinquième de la première classe dans la Nosologie de Sauvages.

HYDATIDE, s. f. *hydatis*, du grec ὕδωρ, gén. ὕδατος, eau. Ce nom a été donné pendant long-temps à toutes les tumeurs enkystées qui contiennent un liquide aqueux et transparent. La plupart des auteurs l'ont ensuite appliqué à des vésicules plus molles que le tissu des membranes, plus ou moins transparentes, et qui se développent dans les organes sans adhérer à leur tissu. Hartmann et Tyson, vers la fin du 17ᵉ siècle, reconnurent que quelques-unes de ces dernières étoient des êtres doués

de la vie. Cette découverte, négligée pendant long-temps, fut tirée de l'oubli par Linné et Pallas. Le premier de ces auteurs, trompé par quelques légères analogies, rangea les *hydatides* parmi les *hydres* ou *polypes*, sous le nom de *hydra hydatula*: le second, fondé sur les caractères communs à quelques espèces d'*hydatides* et aux tænias, a regardé les premières comme faisant partie de ce dernier genre, et les a désignées sous le nom de *tænia hydatigena*. La multiplicité des espèces de tænias, les différences très-grandes qui existent entre eux et plusieurs espèces d'*hydatides*, ont déterminé depuis peu les naturalistes français à faire de ces dernières un genre séparé, sous le nom d'*hydatis*. Les naturalistes allemands ont été plus loin encore, et ils ont considéré les *hydatides* comme formant un ordre qui renferme plusieurs genres et un grand nombre d'espèces. *Voyez* VERS VÉSICULAIRES.

HYDATIDOCÈLE, s. f. en grec ὑδατίδοκηλη, oschéocèle contenant des hydatides: c'est l'*oscheocele hydatidosa* de Sauvages.

HYDATISME, s. m. *hydatismus*, du grec ὕδωρ, gén. ὕδατος, eau; bruit causé par la fluctuation des humeurs contenues dans quelque abcès extérieur ou dans une vomique.

HYDATOÏDE, s. f. *hydatodes*, *hydatoides*, aqueux, du grec ὕδωρ, génit. ὕδατος, eau, et de εἶδος, forme, ressemblance; humeur aqueuse de l'œil renfermée entre la cornée et l'uvée; ou membrane dans laquelle cette humeur est contenue.

HYDRAGOGUE, s. m. et adj. *hydragogus*, *aquiducus*, du grec ὕδωρ, eau, et d'ἄγω, je chasse; se dit des remèdes qui évacuent les eaux et les sérosités du corps: les purgatifs hydragogues sont des drastiques.

HYDRARGYRE, s. m. *hydrargyrum*, ὑδράργυρος des Grecs, dérivé d'ὕδωρ, eau, et d'ἄργυρος, argent; comme si l'on disoit *eau d'argent* ou *argent liquide comme de l'eau*; nom donné au vif-argent ou mercure.

HYDRARGYRO-PNEUMATIQUE, adj. *hydrargyro-pneumaticus*, de ὑδράργυρος, mercure, et de πνευμα, air. On donne ce nom à un appareil chimique destiné à recueillir les gaz solubles dans l'eau. Il consiste en une cuve pleine de mercure et présentant au-dessous de la surface de ce métal des tablettes propres à soutenir les cloches sous lesquelles on fait passer les gaz à l'aide d'un tube conducteur.

HYDRARGYROSE, s. f. *hydrargyrosis*, du grec ὑδράργυρος, mercure, vif-argent; friction mercurielle.

HYDRATE, s. m. du grec ὕδωρ, gén. ὕδατος, eau. Nom donné par Proust aux combinaisons d'oxydes métalliques et d'eau; elles s'obtiennent en précipitant une dissolution métallique quelconque par un alcali.

HYDRAULIQUE, adj. pris subst. *hydraulicus*, du grec ὕδωρ, eau, et d'αὐλος, tuyau; science qui enseigne à conduire et à élever les eaux: se dit aussi des machines qui servent à cette élévation. — *Machine hydraulique*.

HYDRÉLÆON, s. m. d'ὕδωρ, eau, et d'ἔλαιον, huile; mélange d'huile et d'eau.

HYDRENTÉROCÈLE, s. f. *hydrenterocele*, d'ὕδωρ, eau, d'ἔντερον, intestin, et de κήλη, tumeur; hydropisie du scrotum compliquée avec une hernie intestinale.

HYDROA, synonyme d'*échauboulure*. *Voyez* ce mot. M. Pinel a donné ce nom à un genre de sa classe des phlegmasies.

HYDROCARDIE, s. f. *hydrocardia*, du grec ὕδωρ, gén. ὕδατος, eau, et de καρδία, le cœur; hydropisie du péricarde ou de la membrane qui enveloppe le cœur.

HYDROCÈLE, s. f. *hydrocele*, du grec ὕδωρ, eau, et de κήλη, tumeur. On donne ce nom à l'hydropisie du scrotum. Elle a lieu par épanchement ou par infiltration. L'épanchement se fait dans la tunique vaginale et l'infiltration dans le tissu cellulaire. L'expression *hydrocèle* s'applique surtout à celle qui a lieu par épanchement.

HYDROCÉPHALE, s. f. *hydrocephalus*, *hydrocephalum*, *hydrocephale*, du grec ὕδωρ, eau, et de κεφαλή, tête; c'est-à-dire amas d'eau dans la tête, hydropisie qui occupe la tête. Elle est interne ou externe. L'*hydrocéphale* interne a son siége dans l'intérieur du crâne, et s'observe spécialement dans l'enfance. Elle suit une marche aiguë ou chronique; dans le premier cas, elle ne se manifeste que par divers symptômes nerveux, sans augmentation du volume de la tête; dans le second, la tête prend par degrés un volume énorme; il y a écartement des sutures et une grande disproportion entre la face

et le crâne. — L'*hydrocéphale* externe ne consiste que dans l'infiltration du tissu cellulaire sous-cutané de la tête.

HYDRODYNAMIQUE, s. f. *hydrodynamica*, du grec ὕδωρ, eau, et de δύναμις, force; science des lois de l'équilibre et du mouvement des fluides, et surtout de l'eau; science des forces qui meuvent l'eau.

HYDRO-ENCÉPHALOCÈLE. *Voy*. HYDROCÉPHALE.

HYDRO-ENTÉROCÈLE ou HYDRENTÉROCÈLE, s. f. *hydro-enterocele*, *hydrenterocele*, du grec ὕδωρ, eau, d'ἔντερον, intestin, et de κήλη, tumeur, hernie; hydropisie du scrotum compliquée avec une hernie intestinale.

HYDRO-ENTÉROMPHALE, s. f. *hydro-enteromphalum*, d'ὕδωρ, eau, d'ἔντερον, intestin, et d'ὀμφαλος, ombilic; hernie de l'ombilic avec amas de sérosité.

HYDRO-ÉPIPLOCÈLE, s. f. *hydro-epiplocele*, du grec ὕδωρ, eau, d'ἐπίπλοον, l'épiploon, et de κήλη, tumeur, hernie; hydropisie du scrotum compliquée de la chute de l'épiploon.

HYDRO-ÉPIPLOMPHALE, s. f. *hydro-epiplomphalum*, d'ὕδωρ, eau, d'ἐπίπλοον, épiploon, et d'ὀμφαλος, ombilic; hernie ombilicale avec amas de sérosité et déplacement de l'épiploon.

HYDROGALA, s. m. *hydrogala*, du grec ὕδωρ, eau, et de γάλα, lait; boisson composée d'eau et de lait.

HYDROGÈNE, s. m. (gaz hydrogène), *gaz hydrogenium* (air inflammable, gaz inflammable, phlogistique de Kirwan), du grec ὕδωρ, eau, et du verbe γεννάω, j'engendre; ce qui a été rendu par *principe générateur de l'eau*. L'hydrogène isolé des corps dans la combinaison desquels il entre, est toujours à l'état gazeux. On l'obtient ordinairement en décomposant l'eau par le fer et l'acide sulfurique. Ce gaz est éminemment combustible, et brûle avec une flamme bleue; il n'est pas respirable; il est treize fois plus léger que l'air atmosphérique, ce qui lui donne la propriété, lorsqu'il est enfermé dans une enveloppe mince, d'élever des poids assez considérables; il est insoluble dans l'eau; sa combustion, dans la proportion de deux parties en volume contre une de gaz oxygène, donne lieu à la formation de ce liquide; combiné avec l'azote il constitue l'ammoniaque. Il dissout le charbon, le phosphore, le soufre, le fer, le zinc, l'arsenic, et leur fait partager sa gazéité; de là les gaz *hydrogène carboné*, *phosphoré*, *sulfuré*, *ferré*, *zinqué*, *arseniqué*. L'hydrogène est un des principes constituans des végétaux et des animaux.

HYDROGÈNE SULFURÉ (gaz hépatique), *hydrogenium sulfuratum*. On obtient ce corps, à l'état gazeux, en versant de l'acide sulfurique étendu sur un sulfure. Ce gaz est incolore, d'une odeur extrêmement désagréable, que l'on a comparée avec raison à celle des œufs pourris; plus léger que l'air atmosphérique; rougissant la couleur bleue de tournesol; très-inflammable, et déposant du soufre en brûlant, de même que par le contact de l'air, par l'acide muriatique oxygéné, etc.; il n'est pas respirable, et tue très-promptement les animaux qui le respirent, même dans une foible proportion; il est soluble dans l'eau, et sa solution excite les fonctions de l'organe cutané.

HYDROGÉNÈSES, s. f. pl. M. Baumes donne ce nom aux maladies qu'il attribue à des désordres de l'hydrogénation; elles forment la troisième classe de son système nosologique. L'auteur rapporte aux *hydrogénèses* les fièvres bilieuses, les fièvres intermittentes et rémittentes des pays marécageux.

HYDROGLOSSE, s. f. *hydroglossa*, du grec ὕδωρ, eau, et de γλῶσσα, la langue; synonyme de ranule, grenouillette. *V*. RANULE.

HYDROMÉDIASTINE, s. f. *hydromediastina*, du grec ὕδωρ, eau, et de *mediastinum*, médiastin; hydropisie du médiastin.

HYDROMEL, s. m. *hydromel*, *hydromeli*, *aqua mulsa*, *melicratum*, du grec ὕδωρ, eau, et de μέλι, miel; boisson composée d'eau et de miel; eau miellée. On le fait ordinairement avec une once et demie de miel sur deux livres d'eau tiède. C'est ce qu'on appelle *hydromel simple*. — On fait un *hydromel* vineux en faisant fermenter l'eau avec le miel. L'*hydromel* simple est adoucissant; l'*hydromel* vineux est une espèce de vin dont beaucoup de personnes font, en Pologne et dans le nord de l'Europe, un usage habituel.

HYDROMÈTRE, s. m. *hydrometrum*, du grec ὕδωρ, eau, et de μέτρον, mesure; instrument qui sert à mesurer la pesanteur, la force et les autres propriétés de l'eau; — de là le mot *Hydrométrie*, s. f. science qui enseigne à se servir de cet instrument.

Hydromètre, s. f. d'ὕδωρ, eau, et de μήτρα, matrice ; nom qu'on donne à l'hydropisie de la matrice, caractérisée par une tumeur de l'hypogastre qui croît par degrés, imite la figure de l'utérus, cède à la pression ou laisse apercevoir de la fluctuation, sans ischurie ni grossesse.

Hydromphale, s. f. *hydromphalum*, du grec ὕδωρ, eau, et d'ὀμφαλὸς, nombril ; hydropisie du nombril.

Hydronose, s. f. *hydronosus* ; nom donné par Forestus à une espèce de fièvre éphémère avec sueur, que Sauvages appelle *ephemera sudatoria*, vulgairement la suette.

Hydropédèse, s. f. *hydropedesis*, du grec ὕδωρ, eau, et du verbe πηδαω, je fais jaillir ; surabondance de sueur, ou sueur excessive.

Hydropéricarde, s. f. *hydropericardium*, d'ὕδωρ, eau, et de περικάρδιον, le péricarde ou membrane qui enveloppe le cœur ; hydropisie du péricarde.

Hydrophobe, adj. *hydrophobus* ; qui a horreur des liquides, qui est atteint d'hydrophobie. *Voy.* ce mot.

Hydrophobie, s. f. (rage), *hydrophobia*, du grec ὕδωρ, eau, et de φόβος crainte, c'est-à-dire, aversion ou horreur de l'eau ; genre de névrose des fonctions cérébrales, dont un des principaux symptômes est l'horreur des liquides. Cette maladie est occasionnée par contagion, qui se transmet le plus souvent par la morsure d'un animal enragé, ou bien elle survient spontanément. Outre l'horreur des liquides, la difficulté de la déglutition, un sentiment de constriction à la gorge, un regard étonné, le crachotement fréquent d'une salive écumeuse, des envies de mordre, le grincement des dents, des mouvemens convulsifs caractérisent cette maladie, jusqu'à présent incurable.

Hydrophthalmie, s. f. *hydrophthalmia*, du grec ὕδωρ, eau, et d'ὀφθαλμος, œil ; hydropisie de l'œil ; maladie dans laquelle cet organe est si distendu par la sérosité, qu'il sort en partie de l'orbite.

Hydrophysocèle, s. f. *hydrophysocele*, du grec ὕδωρ, eau, φύσα, vent, et κήλη, tumeur, hernie ; synonyme de *hydropneumatocèle*.

Hydropique, adj. *hydropicus* ; qui est atteint d'*hydropisie*. *Voy.* ce mot.

Hydropisie, subst. f. *hydrops*, du grec ὕδωρ, eau, et ὤψ, aspect, apparence. On donne généralement ce nom à tout épanchement de sérosité dans une cavité quelconque du corps ou dans le tissu cellulaire. Quand le tissu cellulaire de toute l'habitude du corps est rempli de sérosité, la maladie prend le nom d'*anasarque* ou de *leucophlegmatie* ; et lorsque cette *hydropisie* est partielle, on l'appelle *œdème*. Cette dernière est rangée dans la classe des maladies externes par Sauvages, et les autres *hydropisies* dans les cachexies, par le même auteur et par Cullen. M. Pinel range les *hydropisies* dans l'ordre des lésions organiques particulières, et il en fait un sous-ordre sous le titre de *lésions organiques particulières du système lymphatique*. Les différens genres de ce sous-ordre sont, 1° l'anasarque ; 2° l'hydrocéphale ; 3° l'hydrorachis ; 4° l'hydrothorax ; 5° l'hydropéricarde ; 6° l'ascite. — Hydropisie enkystée, s. f. *hydrops saccatus*, *sive incarceratus* ; espèce d'*hydropisie* où les eaux sont renfermées dans une poche ou sac particulier, en sorte qu'elles n'ont aucune communication avec les fluides environnans. Le siége en est communément, pour ne pas dire presque toujours, dans les viscères placés au-dessous du diaphragme, quoiqu'on en ait vu occuper la poitrine ou les poumons. — Hydropisie de la matrice. *Voyez* Hydromètre. — Hydropisie de la poitrine. *Voyez* Hydrothorax. — Hydropisie du péricarde. *Voy.* Hydropéricarde. — Hydropisie du scrotum. *Voyez* Hydrocèle. — Hydropisie des poumons. *Voy.* Hydropneumonie. — Hydropisie de la tête. *Voy.* Hydrocéphale. — Hydropisie des yeux. *Voy.* Hydrophthalmie. — Hydropisie des articulations. *Voy.* Hydarthre.

Hydropneumatique, adj. *hydropneumaticus*, de ὕδωρ, eau, et de πνεῦμα, air. On donne ce nom à un appareil chimique destiné à recueillir les gaz insolubles dans l'eau. C'est une cuve pleine d'eau, et présentant au-dessous de la surface de ce liquide des tablettes qui ont la même destination que celles de l'appareil hydrargyropneumatique.

Hydropneumatocèle, s. f. *hydropneumatocele*, du grec ὕδωρ, eau, πνεῦμα, air, vent, et κήλη, hernie ; tumeur herniaire contenant un liquide et un corps gazeux.

Hydropneumonie, s. f. *hydropneumonia*, du grec ὕδωρ, eau, et de πνευμων, le poumon; œdématie, infiltration ou hydropisie du poumon.

Hydropneumosarque, s. f. *hydropneumosarca*, du grec ὕδωρ, eau, de πνεῦμα, air, vent, et de σαρξ, chair; tumeur qui contient de l'eau, un corps gazeux et des matières semblables à de la chair.

Hydropoïde, adj. *hydropoïdes*, du grec ὕδωρ, eau, et du verbe ποιέω, je fais; se dit des excrétions aqueuses, telles qu'elles sont dans l'hydropisie.

Hydropote, s. m. *hydropota*, en grec ὑδροπότης, d'ὕδωρ, eau, et de πότης, buveur, dérivé de πίνω, je bois; buveur d'eau, qui ne boit que de l'eau.

Hydropyrétique, adj. (*fièvre hydropyrétique*, *hydropyreton*), c'est-à-dire, fièvre avec sueur. *Voy.* Hydronose.

Hydrorachis, *Hydrorachitis*, s. f. de ὕδωρ, eau, et de ῥάχις, l'épine ou le rachis. On donne ce nom, et celui de *spina-bifida*, à une tumeur molle, souvent transparente, formée par les enveloppes de la moelle épinière distendues et faisant hernie à travers les vertèbres. Cette maladie, qui est une espèce d'hydropisie, est ordinairement accompagnée de la paralysie des extrémités inférieures. Elle affecte spécialement le fœtus et la première enfance. Elle peut avoir son siége depuis la région cervicale jusqu'à la région lombaire. Elle est quelquefois primitive; souvent elle est consécutive à l'hydrocéphale; mais c'est à tort que quelques auteurs ont prétendu qu'elle étoit nécessairement précédée de cette dernière maladie.

Hydrorrhodin, s. m. d'ὕδωρ, eau, et de ῥοδον, rose; vomitif composé d'eau et d'huile de rose.

Hydrosaccharum, s. m. d'ὕδωρ, eau, et de σάκχαρ ou σακχάριον, sucre; eau sucrée.

Hodrosarcocèle, s. f. *hydrosarcocele*, du grec ὕδωρ, eau, de σαρξ, chair, et de κήλη, tumeur; tumeur formée par un sarcocèle compliqué d'hydrocèle.

Hydrosarque, s. f. *hydrosarca*, du grec ὕδωρ, eau, et de σαρξ, chair; synonyme d'*anasarque*.

Hydrostatique, s. f. *hydrostatica*, d'ὕδωρ, eau, et de ἵσταμαι, je me tiens; partie de la mécanique qui considère la pesanteur des liquides et surtout de l'eau.

Hydro-sulfures, s. m. pl. *hydrosulfureta*; combinaisons d'hydrogène sulfuré avec un alcali. On les obtient en faisant passer un courant de gaz hydrogène sulfuré dans une eau alcaline. Les hydro-sulfures sont incolores, cristallisables, d'une odeur semblable à celle de l'hydrogène sulfuré, décomposables par les acides qui n'en dégagent que de l'hydrogène sulfuré sans en précipiter du soufre, décomposables par l'action de l'air qui les convertit en sulfures hydrogénés, précipitant en noir la plupart des dissolutions métalliques. Les hydro-sulfures servent à faire des eaux minérales sulfureuses artificielles. Ils ont les mêmes propriétés médicales que les sulfures hydrogénés.

Hydrothorax, s. m. mot dérivé d'ὕδωρ, eau, et de θώραξ, la poitrine; hydropisie de poitrine; le côté de la poitrine qui est le siége de l'épanchement rend, lorsqu'on le percute, un son mat, est bombé et affecté d'œdème. Il y a dyspnée, etc.

Hydrotique, adj. *hydroticus*, du grec ὕδωρ, eau, qui évacue les eaux du corps. *Voyez* Hydragogue. — *Hydrotique* est aussi le nom d'une fièvre accompagnée de sueur. *V.* Hydronose.

Hydrotite, s. f. *hydrotis*, du grec ὕδωρ, eau, et οὖς, ωτος, oreille; hydropisie auriculaire ou de l'oreille.

Hydrure, s. m. d'ὕδωρ, eau, dont l'hydrogène est le principe générateur: toute combinaison de l'hydrogène avec les terres, les alcalis, les métaux.

Hyéropyre, s. m. *hyeropyrus*, du grec ἱερος, sacré, et de πυρ, feu; feu sacré, érysipèle.

Hygidion, s. f. *hygidion*; nom d'un collyre dont parle Paul d'Ægine.

Hygiène, s. f. *hygiene*, ὑγιεινὴ, dérivé d'ὑγίεια, santé, qui a pour racine ὑγιὴς, sain; partie de la médecine dont la fin est la conservation de la santé. M. Hallé divise l'*hygiène* en trois parties. La première est le *sujet* de l'*hygiène* ou la connoissance de l'homme sain dans ses relations et dans ses différences, c'est-à-dire, en société et individuellement. La seconde est la *matière* de l'*hygiène* ou la connoissance des choses dont l'homme use ou jouit, appelées improprement *non naturelles*, et de leur influence sur notre constitution et nos organes. Les choses qui constituent la matière de l'*hygiène* sont les *circumfusa*, les *applicata*, les *inges-*

ta, les *excreta*, les *gesta* et les *percepta*. *Voyez* ces mots. La troisième partie renferme les *moyens* ou règles de l'*hygiène*, règles qui déterminent la mesure dans laquelle doit être restreint l'usage des choses appelées *non naturelles*, pour la conservation de l'homme, considéré soit en *société* ou collectivement, soit *individuellement*.

Hygroblépharique, adj. *hygroblepharicus*, du grec ὑγρὸς, humide, aqueux, et de βλέφαρον, paupière; se dit des conduits excrétoires de la glande lacrymale, situés à l'extrémité de chaque paupière, et dont l'usage est de conduire l'humeur sécrétée par cette glande sur le globe de l'œil, qui en est continuellement humecté.

Hygrocirsocèle, s. f. *hygrocirsocele*, du grec ὑγρος, humide, de κιρσὸς, varice, et de κηλη, hernie; hernie dans laquelle les veines spermatiques sont variqueuses et le scrotum plein d'eau.

Hygrocollyre, s. m. *hygrocollyrium*, de ὑγρὸς, humide, et de κολλύριον, médicament oculaire; c'est-à-dire, médicament oculaire liquide ou collyre liquide.

Hygromètre, s. m. *hygrometrum*, du grec ὑγρὸς, humide, et μέτρον, mesure; instrument destiné à mesurer les degrés d'humidité atmosphérique. La pièce principale des *hygromètres* dont on se sert en physique est un tissu qui se raccourcit par l'humidité et s'allonge par la sécheresse. Tels sont le cheveu dans l'*hygromètre* de Saussure, et la bandelette de baleine dans celui de Deluc. Mais ces instrumens ne font connoître que les quantités relatives d'eau atmosphérique. Pour en connoître la quantité absolue, on expose à une masse d'air déterminée, par exemple sous une cloche, un corps très-avide d'eau, et dont on a pris le poids avec précision. Tels sont l'acide sulfurique concentré, la potasse caustique, le muriate de chaux calciné. La différence du poids de la substance employée après quelques jours de son exposition à l'air représente la quantité d'eau qui y étoit contenue.

Hygrophobie, s. f. *hygrophobia*, d'ὑγρὸς, humide ou liquide, et de φόϐος, crainte; aversion des liquides. *Voyez* Hydrophobie, qui est plus usité.

Hygrophthalmique, adj. *hygrophthalmicus*, d'ὑγρὸς, humide, et d'ὀφθαλμὸς, oeil; qui sert à humecter l'œil. *V.* Hygroblépharique.

Hygroscope, s. m. *hygroscopium*, d'ὑγρὸς, humide, et de σκοπέω, j'observe; instrument propre à indiquer le degré d'humidité de l'air. *Voy.* Hygromètre, qui est plus usité.

Hymen, s. m. du mot grec ὑμὴν, qui signifie *mariage*, *chant nuptial*. — *Hymen* signifie *membrane* ou *pellicule* en général; mais on désigne plus particulièrement par ce mot le cercle membraneux qui borde l'orifice externe du vagin dans les vierges, surtout pendant la jeunesse et avant les règles. Cette membrane se rompt, pour l'ordinaire, par la consommation du mariage, et s'efface par l'accouchement; il n'en reste plus alors que des lambeaux irréguliers, auxquels on donne le nom de *caroncules myrtiformes*, à cause de leur ressemblance avec une feuille de myrte. Outre cela, des règles abondantes, des accidens particuliers, une imprudence ou quelque blessure peuvent altérer la membrane *hymen*; enfin on la trouve souvent effacée chez les filles d'un mois ou qui viennent de naître; tandis qu'elle peut quelquefois rester intacte après la copulation. Il résulte de là que la présence de l'*hymen* ne prouve pas mieux la virginité que son absence ne prouve l'incontinence.

Hyménode, adj. *hymenodes*, du grec ὑμὴν, membrane; membraneux, plein de pellicules ou de membranes.

Hyménographie, s. f. *hymenographia*, d'ὑμὴν, membrane, et de γραφω, je décris; partie de l'anatomie qui a pour objet la description des membranes.

Hyménologie, s. f. *hymenologia*, d'ὑμὴν, membrane, et de λόγος, discours; traité des membranes.

Hyménoptères, s. f. pl. *hymenopteri*, du grec ὑμὴν, membrane, et de πτερὸν, aile; ailes membraneuses; nom que les naturalistes donnent à un ordre d'insectes qui, munis d'une bouche propre à diviser les matières solides, ont quatre ailes membraneuses, dont les principales nervures sont disposées en long. Les papillons appartiennent à cet ordre.

Hyménotomie, s. f. *hymenotomia*, du grec ὑμὴν, membrane, et de τέμνω, je coupe, je dissèque; dissection des membranes.

Hyo-chondro-glosse, adj. et s. m. *hyo-chondro-glossus*; nom que Dumas a donné au muscle hyo-glosse.

HYO-GLOSSE, adj. et s. m. *hyo-glossus*; nom de deux petits muscles qui s'étendent de la base de la langue à l'os hyoïde.

HYO GLOSSIEN, adj. *hyo-glossianus*. M. Chaussier donne ce nom au nerf hypoglosse, parce qu'il donne de nombreux rameaux à la langue et aux muscles qui s'attachent à l'os hyoïde.

HYO-GLOSSO-BASI-PHARYNGIEN, s. m. *hyo-glosso-basi-pharyngeus*; nom que Dumas a donné au muscle constricteur moyen du pharynx, parce qu'il s'attache à l'os hyoïde, à la langue et à la base de l'occipital.

HYOÏDE, adj. *hyoides*, *hypsiloides*; en grec ὑειδὴς, dérivé de la voyelle grecque Υ *upsilon*, et d'εἶδος, figure, ressemblance; se dit d'un petit os de forme parabolique, situé à la base de la langue, et que quelques anatomistes ont appelé *os lingual*, parce qu'il donne attache aux divers muscles qui se rendent à la langue.

HYO-PHARYNGIEN, adj. et s. m. *hyo-pharyngeus*. Valsalva, Morgagni, Winslow et Sabatier donnent ce nom au constricteur moyen du pharynx.

HYO-THYROÏDIEN, adj. et s. m. *hyo-thyroideus* ou *hyo-thyroides*. On appelle *hyo-thyroïdiens* ou *thyro-hyoïdiens* deux muscles qui s'étendent du cartilage thyroïde à l'os hyoïde.

HYPERBOLIQUE, adj. *hyperbolicus*, du verbe grec ὑπερβάλλω, j'excède; se dit, dans Galien, d'une posture dans laquelle on est couché, avec les bras, les jambes, l'épine dorsale et les vertèbres du cou étendus ou retirés au-delà de leur mesure ordinaire. *Com. I. in prognost.* n° 13.

HYPERBORÉE ou HYPERBORÉEN, adj. *hyperboreus*, d'ὑπὲρ, au-delà, et de Βορέας, Borée, vent du nord; se dit en histoire naturelle d'une race d'hommes qui se trouve tout-à-fait au nord des deux continens, près du cercle polaire; qui paroît provenir du mélange des Mongols et des Caucasiens; à laquelle appartiennent les peuples du Labrador, des bords de la baie d'Hudson, ou les Eskimaux d'Amérique; les Thibétiens, les Ostiaques et les Kamtschatkales en Asie; les Lapons et les Samoïèdes en Europe; dont les caractères distinctifs sont le visage plat, court et arrondi; le nez écrasé; les cheveux noirs, courts et plats; la peau brune.

HYPERCATHARSE, s. f. *hypercatharsis*, de la préposition ὑπὲρ, au-delà, et de κάθαρσις, purgation, de καθαίρω, je purge; purgation immodérée et excessive. *Voy.* SUPERPURGATION.

HYPERCRISE ou HYPERCRISIE, s. f. *hypercrisis*, de la préposition ὑπὲρ, au-delà et de κρισις; crise violente et excessive dans une maladie.

HYPEREPHIDROSE, s. f. *hyperephidrosis*, sueur excessive ou immodérée.

HYPÉRÉSIE, s. f. *hyperesia*, ministère; mot employé dans Moschion, pour signifier la fonction organique des différentes parties du corps.

HYPERESTHÉNIE, s. f. *hyperesthenia*, du grec ὑπερ, sur, au-dessus, et σθενος, force, puissance, vigueur; excès de force ou de contractilité dans les muscles; rigidité.

HYPÉRESTHÉSIE, s. f. *hyperesthesis*, de la préposition ὑπερ, sur, au-dessus, et d'αἴσθεσις, sentiment ou faculté de sentir; excès de sensibilité.

HYPÉRO-PHARYNGIEN, adj. et s. m. *hypero-pharyngeus*. Quelques anatomistes ont donné ce nom au pharyngo-staphylin ou palato-pharyngien (portion du stylo-pharyngien, Ch.).

HYPÉROSTOSE, s. f. *hyperostosis*, d'ὑπέρ, au-delà, et d'ὀςέον, os; excroissance osseuse; synonyme d'*exostose*.

HYPERSARCOSE, s. f. *hypersarcosis*, de la préposition ὑπέρ, au-delà, et de σαρξ, gen. σαρκός, chair. On donne ce nom en chirurgie aux excroissances molles et fongueuses qui se développent sur des parties ulcérées.

HYPERTONIE, s. f. d'ὑπέρ, au-delà, et de τόνος, ton ou tension, dérivé du verbe τείνω, je tends; excès de ton ou tension violente et excessive dans les solides organiques.

HYPNOBATASE, s. f. *hypnobatasis*, du grec ὕπνος, sommeil, et de βαω ou βημί, je vais; somnambulisme.

HYPNOBATE, s. m. *hypnobates*, du grec ὕπνος, sommeil, et du verbe βαω, je marche; qui marche en dormant: somnambule.

HYPNOLOGIQUE, s. f. *hypnologice*, du grec ὕπνος, sommeil, et λόγος, discours. Lindet donne ce nom à la partie de la diététique qui traite de la manière de régler le sommeil pour les intérêts de la santé.

HYPNOTIQUE, s. m. et adj. *hypnoticus*, *somnifer*, *somnificus*, ὑπνωτικός, du verbe grec ὑπνόω, j'endors, j'assou-

pis; qui provoque le sommeil : se dit des médicamens qui ont cette propriété.

Hypocatharse, s. f. *hypocatharsis*, d'ὑπὸ, en dessous, et de κάθαρσις, purgation, dérivé de καθαίρω, je purge; purgation trop foible, l'opposé d'*hypercatharse*.

Hypocauste, s. m. *hypocaustum*, ὑποκαύςον des Grecs, d'ὑπὸ, dessous, et de καίω, je brûle; fourneau placé dans un lieu souterrain, et qui servoit à échauffer les bains chez les Grecs et chez les Romains.

Hypochondre ou Hypocondre, s. m. *hypochondrium*, d'ὑπὸ, sous, et de χονδρος, cartilage; nom des régions supérieures et latérales de l'abdomen, sous les fausses côtes et aux deux côtés de l'épigastre.

Hypochondrie, Hypocondrie, s. f. *hypochondria*, de la préposition grecque ὑπὸ, sous, et de χονδρος, cartilage; maladie causée par un vice des hypochondres; genre de vésanie accompagnée de spasme dans différentes parties du corps, de flatuosités incommodes, d'affections d'esprit ou de maux imaginaires, quelquefois compliquée et entretenue par une altération des viscères abdominaux.

Hypochyma, s. m. ὑποχυμα des Grecs, *suffusio* des Latins; d'ὑπὸ, sous, et de χέω ou χύω, je répands, je liquéfie; suffusion, humeur épaissie dans le tissu de la cornée; cataracte.

Hypociste (suc d'), d'ὑπὸ, au-dessous, et de κίςος, ciste; suc épaissi des baies du *cytinus hypocistis*, plante d'Espagne et de Barbarie, parasite du ciste, de la gynandrie polyandrie, L.; famille des aristoloches, J. Ce suc est un astringent aujourd'hui inusité.

Hypocophosie, s. f. *hypocophosis*, d'ὑπὸ, au-dessous, et de κωφωσις, dureté d'oreille, surdité; dureté de l'ouïe à cause de l'obscurité des sons.

Hypocrane, s. m. *hypocranium*, de la préposition ὑπὸ, sous, et de κράνιον, crâne; espèce d'abcès ainsi nommé parce qu'il est situé entre le crâne et la dure-mère.

Hypocras, sorte de boisson qui se prépare avec du vin, du sucre, de la cannelle, du gérofle, du gingembre, etc. On en fait sur-le-champ avec de l'eau et des huiles essentielles. On fait de l'*hypocras* de bière, de cidre, et une *essence d'hypocras*. Cette liqueur est tonique, excitante. Peu usitée.

Hypocratériforme, adj. *hypocrateriformis*, d'ὑπὸ, sous, de κρατήρ, coupe, et du latin *forma*, forme, ressemblance; en forme de soucoupe; se dit en botanique des fleurs dont la corolle est tubulée et subitement dilatée en un limbe régulier, horizontal, orbiculé et plus ou moins concave.

Hypogastre, s. m. *hypogastrium*, d'ὑπὸ, sous, et de γαςὴρ, ventre; partie inférieure du bas-ventre, qu'on divise en trois parties, une moyenne, appelée *pubis*, et deux latérales qu'on nomme *les aînes*.

Hypogastrique, adj. pris quelquefois subst. *hypogastricus*; qui a rapport à l'hypogastre : *région hypogastrique*. *V.* Hypogastre. — *Artère hypogastrique* ou *iliaque interne* (pelvienne, Ch.) : c'est une des divisions des iliaques primitives.

Hypogastrocèle, s. f. *hypogastrocele*, d'ὑπὸ, sous, de γαςὴρ, ventre, et de κήλη, hernie. Nom que les Grecs donnoient à la hernie ventrale.

Hypogastrorixis, s. m. du grec ὑπογάστριον, l'hypogastre, et de ῥῆξις, rupture; rupture ventrale, éventration.

Hypoglosse, adj. pris quelquefois subst. *hypoglossus*, de ὑπὸ, sous, et de γλῶσσα, la langue; qui est sous la langue. Les anatomistes appellent *nerfs hypoglosses* ou *grands hypoglosses* des nerfs qui naissent par dix ou douze filets entre les pyramides et les corps olivaires et en partie plus bas. Ce sont les nerfs de la douzième paire, selon Vicq-d'Azyr et Bichat; les nerfs de la neuvième paire, selon Winslow, Sabatier, Boyer, etc. M. Chaussier les appelle *hyoglossiens*.

Hypoglottides, s. f. pl. On donnoit anciennement ce nom à des préparations médicinales que l'on tenoit sur la langue jusqu'à ce qu'elles fussent fondues, pour combattre des maladies de la trachée-artère.

Hypogyne, Hypogynique, adject. *hypogynus*, d'ὑπὸ, sous, et de γυνή, femme; se dit en botanique des fleurs dont les étamines sont attachées au réceptacle sous le pistil, sans adhérer ni à ce dernier ni au calice.

Hypomochlion, s. m. ὑπομόχλιον, d'ὑπὸ, sous, et de μοχλὸς, levier; point d'appui d'un levier.

Hypophase et Hypophasie, s. f. *hypophasis*, *hypophasia*, de ὑπὸ, au-dessous, et de φαίνω, je parois; espèce de clignotement ou état des yeux dans

lequel ils sont presque entièrement fermés, de manière qu'on n'en aperçoit guère qu'une partie du blanc. Ce symptôme s'observe dans les fièvres graves : il est souvent d'un mauvais présage.

Hypophore, s. f. *hypophora*, d'ὑπὸ, sous, et de φέρω, je porte, je conduis ; ulcère ouvert, profond, fistuleux.

Hypophthalmie, s. f. *hypophthalmia*, d'ὑπὸ, sous, et d'ὀφθαλμὸς, œil ; douleur dans l'œil, sous la cornée ; gonflement de la paupière inférieure.

Hypopyon, s. m. *hypopyum*, d'ὑπὸ, sous, et de πύον, pus. On donne ce nom, en chirurgie, à un amas d'humeur glutineuse, jaunâtre, semblable à du pus, qui se forme dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, et fréquemment aussi dans la postérieure, à la suite d'une ophthalmie aiguë grave, surtout interne.

Hyposarque, s. m. *hyposarca*, du grec ὑπὸ, sous, et de σαρξ, σαρκος, chair. Linné a donné ce nom à des tumeurs qui occupent une partie de l'abdomen et ne sont ni sonores ni fluctuantes. Ce sont ces tumeurs qui constituent dans Cullen une section de l'ordre des intumescences, caractérisée par leur solidité.

Hypospade, s. m. *hypospas* ; qui est affecté d'hypospadias.

Hypospadias, s. m. du verbe grec ὑποσπάω, je soustrais, je sépare en dessous ; vice de conformation dans lequel le canal de l'urètre, au lieu de s'ouvrir au sommet du gland, s'ouvre à sa base ou au-dessous, dans une partie de la longueur du pénis.

Hypospathisme, s. m. *hypospathismus*, d'ὑπὸ, dessous, et de σπάθη, spatule ; opération de chirurgie que pratiquoient les anciens dans l'ophthalmie humide, et pour laquelle ils se servoient d'une spatule. Elle consistoit en trois incisions que l'on faisoit sur le front jusqu'au péricrâne ; ensuite on passoit la spatule entre les chairs et le péricrâne, afin de mettre celui-ci à nu dans une certaine étendue.

Hyposphagma, s. m. du grec ὑπὸ, sous, et de σφαζω, je répands du sang ; ecchymose de l'œil ou épanchement de sang sous la conjonctive.

Hypostaphyle, s. f. du grec ὑπὸ, au-dessous, et de σαφυλη, la luette ; chute de la luette, soit relâchée, soit enflammée, ulcérée, épaissie, etc.

Hypothénar, s. m. *hypothenar*, de ὑπὸ, sous, et de θεναρ, la paume de la main ou la plante du pied ; espace de la main qui est entre l'index et le petit doigt. — Les anatomistes ont aussi donné le nom d'*hypothénars* à différens muscles de la main. Winslow appeloit *hypothénar du petit doigt*, ou *petit hypothénar*, l'adducteur du petit doigt de Bichat et de M. Boyer, que Sabatier appeloit *abducteur*. Riolan réunissoit sous le nom d'*hypothénar du petit doigt* l'adducteur, le court fléchisseur et l'opposant du petit doigt. Son muscle *hypothénar du pouce* répond à l'adducteur du pouce et à une partie du court fléchisseur.

Hypozome, s. m. *hypozoma* ; membrane de séparation, telle que le médiastin.

Hypostase, subst. f. *hypostasis*, d'ὑπὸ, sous, et de σάω, je suis, je reste ; sédiment des urines.

Hypsiloglosse, adj. et s. m. *hypsiloglossus*. *Voyez* Hyo-glosse.

Hypsiloïde, adject. *hypsiloides*, du grec υψιλὸν, l'une des voyelles grecques Υ, et d'εἶδος, forme, ressemblance ; nom de l'os hyoïde, parce qu'il a la forme de la lettre *upsilon* des Grecs.

Hyssope, *hyssopus officinalis*, L. ; plante de la famille des labiées, J. ; didynam. gymnosp., L ; ♃. France. Elle est rangée parmi les pectoraux stimulans.

Hystéralgie, s. f. *hysteralgia*, du grec ὑσέρα, la matrice, et d'ἄλγος, douleur, douleur de la matrice.

Hystéranthées, s. f. pl. *hysteranthea*. Les botanistes donnent ce nom aux plantes dont les feuilles naissent après les fleurs. C'est ce que les anciens appeloient *filius ante patrem*. Exemple : l'amandier, le tussilage.

Hystéricisme, subst. m. synonyme d'*hystérie*.

Hystérie, s. f. *hysteria*, *affectio hysterica*, *strangulatio uterina*, du grec ὑσέρα, l'utérus ; genre de névrose rangée dans les spasmes par Sauvages et Cullen, et dans les névroses de la génération par M. Pinel. Elle a lieu par accès, dont le principal caractère consiste dans le sentiment d'une boule qui semble partir de la matrice, faire refouler vers l'estomac une chaleur plus ou moins vive ou un froid glacial, se porter ensuite à la poitrine et au cou, où elle produit une espèce d'étouffement et de strangulation. Si l'accès est fort, ces phénomènes sont suivis de la perte

de connoissance et de mouvemens convulsifs. Enfin la circulation, la respiration, et tous les mouvemens organiques, peuvent être suspendus.

HYSTÉRIQUE, adj. *hystericus*, qui a rapport à la matrice; se dit des femmes affectées d'hystérie, et des remèdes propres à combattre les maladies de la matrice. — *Clou hystérique. Voy.* CLOU.

HYSTÉRITE, s. f. *hysteritis*, du grec ὑςέρα, l'utérus; inflammation de la matrice : synonyme de *métrite*.

HYSTÉROCÈLE, s. f. *hysterocele*, du grec ὑςέρα, l'utérus, et de κήλη, hernie; hernie de la matrice.

HYSTÉRO-CYSTIQUE, adj. *hysterocysticus*, du grec ὑςέρα, l'utérus, et de κυστις, la vessie; qui appartient à la matrice et à la vessie.

HYSTÉROCYSTOCÈLE, s. f. du grec ὑςέρα, la matrice, de κυστις, la vessie, et de κήλη, hernie; hernie de la vessie, compliquée de chute de la matrice.

HYSTÉROLOXIE, s. f. *hysteroloxia*, du grec ὑςέρα, l'utérus, et de λοξὸς, oblique; obliquité de la matrice, comme on l'observe quelquefois dans la grossesse.

HYSTÉROMANIE, s. f. *hysteromania*, du grec ὑςέρα, l'utérus, et de μανια, folie; fureur utérine ou nymphomanie. *Voyez* ces mots.

HYSTÉROPHYSE, s. f. *hysterophysis*, du grec ὑςέρα, l'utérus, et de φυση, vent; tumeur flatulente de la matrice.

HYSTÉROPTOSE, s. f. *hysteroptosis*, du grec ὑςέρα, l'utérus, et de πτωσις, chute; chute de la matrice.

HYSTÉROSTOMATOME, s. m. *hysterostomatomus*, du grec ὑςέρα, l'uterus, de στομα, ouverture, orifice, et de τέμνω, je coupe; nom d'un instrument nouvellement inventé par M. Coutouly, pour fendre le col de la matrice lorsque sa dureté squirrheuse s'oppose à l'accouchement.

HYSTÉROTOMIE, s. f. *hysterotomia*, d'ὑςέρα, l'utérus, et de τέμνω, je coupe, je dissèque; dissection de la matrice.

HYSTÉROTOMOTOCIE, s. f. *hysterotomotocia*, d'ὑςέρα, l'utérus, de τομή, incision, et de τόκος, accouchement; accouchement procuré par l'incision de la matrice; opération césarienne.

I.

IATRALEPTIQUE, s. f. *iatraleptice*, en grec ιατραλειπτικη, d'ιατρικὴ, la médecine, et d'ἀλείφω, j'oins, je frotte; méthode thérapeutique qui consiste à traiter les maladies par les frictions, les fomentations, les linimens, enfin par toute espèce d'applications extérieures. Pline rapporte que *Prodicus*, natif de Selymbria, et disciple d'Esculape, fut le premier qui la mit en usage. On a donné le nom d'*iatraleptes* aux médecins qui suivent cette méthode.

IATRINE, s. f. *iatrina*, du grec ιατρινη, qui dérive du verbe ἰατρεύω, je guéris; femme médecin. *Voy.* SAGE-FEMME.

IATRIQUE, adj. ιατρικός, masc.; ιατρική, fém. Les Grecs disoient ιατρικὴ τεχνή, qui signifie l'art médical. On a ensuite omis le substantif et on a employé l'adjectif ιατρικη substantivement, pour désigner la médecine : cependant le mot *iatrique* ne se dit pas en français.

IATROCHIMIE, s. f. *iatrochymia*, d'ιατρεύω, je guéris, et de χυμία, chimie; l'art de traiter les maladies avec des remèdes chimiques; — de là *Iatrochimiste*, s. m. *iatrochymicus*, médecin-chimiste.

IATROPHYSIQUE, adj. *iatrophysicus*, du verbe ιατρεύω, je guéris, et de φυσικὴ, physique; épithète qu'on donne à certains ouvrages qui traitent de la physique relativement à la médecine; nom qu'on donne à la physique considérée par rapport à la médecine.

ICHOR, s. m. mot grec ἰχὼρ, conservé en latin et en français; sanie ou sang aqueux qui présente quelque qualité virulente et maligne, selon Galien: — de là *Ichoreux*, *ichoroïde*, adj. *ichorosus*, *ichoroides*; épithète qu'on donne à un pus séreux et âcre qui découle des ulcères, particulièrement de ceux qui affectent les tissus blancs, comme les ligamens, les tendons, etc.

ICHTYOCOLLE, s. f. *ichtyocolla*, du grec ἰχθὺς, poisson, et de κόλλα ou κόλλη, colle ou glu; colle de poisson; substance gélatineuse qu'on prépare en faisant sécher les intestins des esturgeons : elle sert en médecine à faire des gelées.

ICHTYOLOGIE, subst. f. *ichtyologia*, d'ἰχθὺς, poisson, et de λόγος, discours; partie de la zoologie qui traite des poissons; — de là *Ichtyologique*, adj. qui concerne les poissons; — *Ichtyologiste*, s. m. auteur qui a écrit sur les poissons.

ICHTYOPHAGE, s. m. et adj. *ichtyo-*

phagus, d'ἰχθύς, poisson, et de φάγω, je mange; mangeur de poissons; qui ne vit pour ainsi dire que de poissons. Les Lapons et divers autres peuples sont *ichtyophages*.

ICOSAÈDRE, s. m. du grec εἴκοσι, vingt et d'ἕδρα, siége, base; solide qui a vingt bases ou vingt faces.

ICOSANDRIE, subst. f. *icosandria*, d'εἴκοσι, vingt, et d'ἀνὴρ, gén. ἀνδρὸς, mari; douzième classe du système sexuel de Linné, comprenant toutes les plantes qui ont une vingtaine d'étamines insérées sur le calice. Elle répond à la famille des rosacées de Jussieu.

ICTÈRE ou ICTÉRICIE, s. m. maladie qu'on appelle aussi *jaunisse*, *icterus*, *ictericia*, en grec ἴκτερος, dérivé d'ἴκτὶς, espèce de belette dont les yeux sont jaunes; maladie caractérisée par la couleur jaune de la peau et des yeux, la blancheur des matières fécales, l'urine d'un rouge obscur et teignant en jaune les substances qu'on y plonge, une douleur sourde à la région du foie et un gonflement plus ou moins sensible de tout l'abdomen. L'*ictère* est dû à toute espèce d'obstacle qui empêche l'excrétion de la bile ou son libre écoulement dans le duodénum: tels sont le spasme des canaux excréteurs de la bile par une affection vive de l'ame, leur obstruction par des calculs biliaires, par un vice organique, leur compression par quelque engorgement voisin, etc. C'est le passage de la bile, ou au moins de quelques-uns de ses principes, dans le système sanguin, qui produit la teinte jaune. Sauvages établit, dans sa Nosologie, un ordre de maladies sous le nom d'*icteritiæ*, dans lequel il comprend toutes les altérations de couleur de la peau, savoir; 1° l'*ictère* proprement dit, *aurigo*, *icterus flavus*; 2° l'*ictère* noir, *melasicterus*, *icterus niger*, maladie dont parlent les anciens, dans laquelle la peau devient par-tout noirâtre ou seulement par plaques: c'est ce qu'on assure avoir observé à la suite de la piqûre des scorpions. Cette affection peut aussi dépendre du scorbut, d'une lésion du foie, etc. 3° L'*ictère* rouge, *phœnigmus*: il consiste dans une rougeur générale, uniforme ou par taches de l'organe cutané, sans fièvre. Sauvages place mal-à-propos dans ce genre la rougeur cuivreuse de certains peuples de l'Amérique méridionale, tels que les Patagons. 4° La *chlorose*. *Voy*. ce mot.

ICTÉRIQUE, adj. *ictericus*, celui qui est attaqué d'ictère.

IDÉE, s. f. *idea*, en grec ἰδέα, du verbe εἴδω, je vois; perception de l'ame; image ou représentation d'un objet dans l'esprit.

IDÉOLOGIE, s. f. *ideologia*, d'ἰδέα, idée, et de λόγος, discours, traité; partie de la métaphysique qui traite des idées ou des perceptions de l'ame.

IDIOCRASE ou IDIOCRASIE, s. f. *idiocrasis*, du grec ἴδιος, propre, et de κρᾶσίς, tempérament, de κεραννυμι, je mêle; disposition ou tempérament propre d'un corps.

IDIO-ÉLECTRIQUE, adj. *idio-electricus*, d'ἴδιος, propre, et d'ἤλεκτρον, électricité. On appelle ainsi les corps susceptibles d'être électrisés par le frottement, comme le verre, les résines, la soie, etc.

IDIOGYNE, adj. *idiogynus*, du grec ἴδιος, propre, et de γυνη, femme; qui est propre ou particulier à l'organe femelle. Ce mot se dit en botanique des étamines qui sont séparées du pistil.

IDIOPATHIE, s. f. *idiopathia*, de ἴδιος, propre, et de πάθος, affection; affection ou maladie propre, c'est-à-dire, essentielle ou qui ne dépend d'aucune autre. C'est l'opposé de sympathie. On dit *affections* ou *maladies idiopathiques*. La péripneumonie est ordinairement une maladie idiopathique; le *tétanos traumatique* est une maladie sympathique.

IDIOSYNCRASE ou IDIOSYNCRASIE, s. f. *idiosyncrasis*, *idiosyncrasia*, du grec ἴδιος, propre, de συν, avec, et de κρᾶσις, mélange, tempérament; comme si l'on disoit *disposition qui résulte du mélange de plusieurs choses*. C'est la disposition particulière qui fait que chaque individu est affecté d'une manière qui lui est propre, par les choses extérieures qui agissent sur l'économie animale: la défaillance à la vue de certains animaux, la répugnance pour tel ou tel aliment, appartiennent à l'*idiosyncrasie*.

IDIOTISME, s. m. *idiotismus*, du grec ἰδιώτης, ignorant, idiot, qui n'est propre à aucun emploi; *amentia* de plusieurs auteurs; genre de vésanies qui consiste dans l'oblitération plus ou moins complète des fonctions de l'entendement et des affections de l'ame. Cette maladie peut dépendre d'une conformation vicieuse de la tête, ou succéder à la manie ou à la démence.

Igné, ée, adj. *igneus*, du latin *ignis*, le feu; qui est de feu ou de la nature du feu.

Ignition, s. f. *ignitio*, *candefactio*, du latin *ignis*, feu; action d'élever la température de certains corps, de manière que leur surface acquiert un éclat particulier sans dégager de flamme. Cette expression s'emploie spécialement à l'égard des métaux. L'*ignition* de ces corps peut être portée du rouge cerise au rouge vif et au blanc, c'est-à-dire, à l'incandescence.

Iléo-colique, adj. pris quelquefois subst. *ileo-colicus*; qui a rapport aux intestins iléon et colon. Haller et quelques autres anatomistes ont appelé *artère iléo-colique* la colique droite inférieure, division de la mésentérique supérieure: c'est la cœcale de M. Chaussier.

Iléo-lombaire, adj. pris quelquefois subst. *ilio-lumbalis* (Haller). Les anatomistes appellent ainsi une des branches de l'hypogastrique: c'est l'iliaco-musculaire, Ch.

Iléon, s. m. *ileum*, du grec εἰλεῖν, tourner, entortiller; la plus longue portion de l'intestin grêle, qui est mobile, flottante, attachée d'une manière lâche par le mésentère, et s'étend du *jejunum* au *cœcum*. Elle est ainsi appelée parce qu'elle fait un grand nombre de circonvolutions.

Iléosie, s. f. *ileosis*; colique violente avec convulsion de l'intestin (Thierry). *Voy.* *Ileus*.

Iles, s. m. pl. *ilia*, les flancs; les deux régions inférieures et latérales du bas-ventre.

Ileus, passion iliaque, ἰλεὸς; maladie ainsi nommée parce qu'elle paroît avoir son siége dans l'intestin *iléon*. On l'appelle aussi *volvulus*, *passion iliaque*, et vulgairement *miserere*. Elle est rangée dans les spasmes par Sauvages, et dans les névroses par Cullen et M. Pinel. Elle consiste dans des douleurs extrêmement vives dans la région ombilicale, accompagnées de vomissement et d'une constipation opiniâtre. La violence de ces douleurs a fait donner vulgairement à cette maladie le nom de *colique de miserere*, mot latin qui signifie *ayez pitié*, comme pour exciter la compassion. On l'appelle aussi *volvulus*, parce que les malades qui en sont atteints sentent leurs intestins se rouler et se tortiller, ou se plient et font des espèces de contorsions par la force des douleurs.

Iliaco-musculaire, adj. pris quelquefois subst. *iliaco-muscularis*; qui a rapport au muscle iliaque. M. Chaussier appelle ainsi une branche artérielle fournie par l'iliaque interne ou hypogastrique.

Iliaco-trochantin, adj. et s. m. *iliaco-trochantinus*. Dumas a donné ce nom au muscle iliaque ou iliaco-trochantinien, Ch.

Iliaco-trochantinien, adj. et s. m. *iliaco-trochantinianus*. M. Chaussier appelle ainsi le muscle iliaque, parce qu'il s'étend de la fosse iliaque au petit trochanter du fémur.

Iliaque, adj. pris quelquefois subst. *iliacus*, de *ilia*, les flancs. Cette épithète est appliquée par les anatomistes à un os et à différentes parties de cet os, à un muscle et à plusieurs artères. — 1° *Os iliaque*. On lui donne aussi le nom d'*os innominé*, d'*os des iles*. M. Chaussier l'appelle *os coxal*. *Voyez* Coxal. *Fosse iliaque*, enfoncement que présente la partie supérieure et interne de la face pelvienne de l'os iliaque, et qui sert à loger le muscle iliaque; — *crête iliaque*, bord que présente postérieurement la portion abdominale ou supérieure de la circonférence du même os, qui donne attache aux muscles abdominaux. *Epines iliaques*. On donne ce nom à quatre apophyses de l'os iliaque, distinguées en *antéro-supérieure*, qui termine antérieurement la crête iliaque; en *antéro-inférieure*, située un peu au-dessous de la précédente; en *postéro-supérieure* et *postéro-inférieure*, situées sur la portion inférieure ou pubio-ischiatique de la circonférence de ce même os. — 2° *Muscle iliaque*: c'est l'iliaco-trochantinien de M. Chaussier. — 3° *Artères iliaques*. Il y a d'abord les *iliaques primitives* qui résultent de la bifurcation de l'aorte abdominale et se divisent en *iliaque interne* ou *hypogastrique* et en *iliaque externe*. L'iliaque interne (pelvienne, Ch. Bich.) fournit, par sa partie postérieure et externe, la *petite iliaque* ou iléo-lombaire (iliaco-musculaire, Ch.), puis l'*iliaque postérieure* (fessière, Ch.). L'iliaque externe (portion iliaque de la crurale de M. Chaussier) fournit, près de son extrémité fémorale, l'*iliaque antérieure* (*circonflexe iliaque* de Bichat, *circonflexe de l'ilium* de M. Chaussier). —

En pathologie, on appelle *passion iliaque* l'iléus. *Voy.* ce mot.

Ilii-sacro-fémoral, adj. et s. m. *ilii-sacro-femoralis.* Dumas a donné ce nom au muscle grand-fessier : c'est le sacro-fémoral, Ch.

Ilio-abdominal, adj. et s. m. *ilio-abdominalis.* M. Chaussier appelle ainsi le muscle oblique interne abdominal ou petit oblique abdominal, parce qu'il s'attache à la crête de l'os ilion et recouvre une partie de l'abdomen.

Ilio-aponévrosi-fémoral, adj. et s. m. *ilio-aponevrosi-femoralis.* M. Chaussier appelle ainsi le muscle du *fascia-lata*, à cause de ses attaches à l'épine antérieure-supérieure de l'os ilion à l'aponévrose fémorale et à la ligne âpre du fémur.

Ilio-costal, adj. et s. m. *ilio-costalis.* M. Chaussier a donné ce nom au muscle carré des lombes, parce qu'il s'étend de la dernière côte à la crête de l'os ilion.

Ilio-créti-tibial, adj. et s. m. *ilio-creti-tibialis.* Dumas appeloit ainsi le muscle couturier : c'est l'ilio-prétibial, Ch.

Ilio-ischii-trochantérien, adj. et s. m. *ilio-ischii-trochanterianus.* Dumas a ainsi nommé le petit fessier : c'est le petit ilio-trochantérien, Ch.

Ilio-lombaire, adj. *ilio-lumbalis*; qui appartient au muscle iliaque et aux lombes : *artère ilio-lombaire* ou petite iliaque : c'est l'iliaco-musculaire, Ch.

Ilio-lumbi-costal, adj. et s. m. *ilio-lumbi-costalis.* Dumas appeloit ainsi le carré des lombes : c'est l'ilio-costal, Ch.

Ilio-lumbo-costi-abdominal, adj. et s. m. *ilio-lumbo-costi-abdominalis.* Dumas a donné ce nom au petit oblique abdominal : c'est l'ilio-abdominal, Ch.

Ilio-pectiné (éminence), de *ilium*, l'os ilion, et de *pecten*, le pubis; éminence ainsi nommée parce qu'elle est formée par la jonction de la base de l'os ilion et de celle du pubis : elle donne attache au petit psoas, quand il existe.

Ilio-prétibial, adj. et s. m. *ilio-prætibialis.* M. Chaussier appelle ainsi le muscle couturier, parce qu'il s'étend de l'épine antérieure-supérieure de l'os ilion à la partie interne de la tubérosité du tibia.

Ilio-pubi-costo-abdominal, adj. et s. m. *ilio-pubi-costo-abdominalis.* Dumas a donné ce nom au muscle grand oblique abdominal : c'est le costo-abdominal, Ch.

Ilio-rotulien, adj. et s. m. *ilio-rotulianus.* M. Chaussier appelle ainsi le muscle grêle antérieur, parce qu'il s'étend de l'épine antérieure-inférieure de l'os ilion à la base de la rotule.

Ilio-trochantérien, adj. et s. m. *ilio-trochanterianus.* M. Chaussier appelle *grand ilio-trochantérien* le muscle moyen fessier, et *petit ilio-trochantérien* le petit fessier. Dumas nomme *ischio-trochantérien* le premier de ces muscles, et donne au second le nom d'*ilio-ischii-trochantérien.*

Ilion, s. m. *ilium*, du verbe grec εἰλέω, je roule, j'entortille; nom de la plus grande des pièces osseuses qui forment les os innominés ou coxaux chez le fœtus et l'enfant; — il se prend encore pour la région supérieure et postérieure de ces mêmes os chez l'adulte. *Voyez* Coxal.

Illégitime, adj. *illegitimus*, d'*in*, qui marque une négation ou une opposition, et de *legitimus*, légitime, dérivé de *lex*, gén. *legis*, loi; qui est contre les règles, qui n'a pas les conditions requises par la loi; — se dit en médecine de certaines fièvres irrégulières que l'on appelle aussi *bâtardes*; se dit aussi à l'égard des naissances tardives, c'est-à-dire, qui ont lieu après le terme fixé par les lois.

Illition, s. f. *illitio*, du verbe *illinire*, oindre; action d'oindre, synonyme d'*onction.*

Illutation, s. f. *illutatio*, d'*in*, sur, et de *lutum*, boue; vieux mot qui exprime l'action d'enduire de boue quelque partie du corps. On se sert pour cela du limon qu'on trouve au fond des sources minérales, et qui possède les mêmes vertus médicamenteuses que les eaux qui en découlent.

Imaginaire, adj. *imaginarius*; se dit des maladies qui n'existent que dans l'imagination, et des malades qui en sont atteints.

Imagination, s. f. *imaginatio*; faculté de former dans l'esprit un assemblage d'images, et des combinaisons d'idées qui ne sont souvent pas en rapport avec les objets extérieurs. L'imagination peut engendrer des maladies, de même qu'on peut en guérir en agissant sur l'imagination des malades. Les systèmes sont des produits de l'imagination.

Imbécillité, s. f. *imbecillitas*, foiblesse de l'esprit : elle est l'apanage de l'enfance et de l'extrême vieillesse.

Imberbe, adj. *imberbis*; opposé de barbu; dépourvu de barbe.

Imbibition, s. f. *imbibitio*, du verbe latin *imbibere*, boire, imbiber; action d'imbiber ou de mouiller un corps avec un liquide quelconque.

Imbriqué, ée, adj. *imbricatus*; se dit des parties des plantes, des écailles des poissons et des ailes des oiseaux disposées entre elles ou appliquées en recouvrement les unes sur les autres, à-peu-près comme les tuiles d'un toit.

Immersion, s. f. *immersio*, du verbe latin *immergere*, plonger; action de plonger dans l'eau ou dans tout autre liquide. L'*immersion* instantanée de tout le corps ou d'une de ses parties dans l'eau froide, est employée en thérapeutique pour agir sur le système nerveux, et quelquefois pour provoquer une réaction d'où résulte un effet tonique.

Impaction, s. f. *impactio*, du verbe *impingere*, heurter, pousser; c'est une fracture du crâne en plusieurs pièces dont les unes font saillies en dedans et les autres en dehors; il se dit aussi de la fracture des côtes et de la partie moyenne du sternum. C'est la même chose qu'*ecpiesme*. *Voy.* ce mot.

Impair, adj. *impar*; se dit, en botanique, de la foliole terminale d'une feuille pinnée.

Impalpable, adj. *tactum fugiens*; si fin, si délié, qu'il ne fait aucune impression au toucher.

Imparfait, aite, adj. *imperfectus*; se dit, en botanique, d'un *fruit* qui est de mauvaise venue, d'une *graine* qui n'a pas été fécondée, d'une *fleur* à qui il manque quelque chose d'essentiel à la fructification.

Impastation, s. f. *impastatio*; réduction d'une substance quelconque en pâte. Le mot latin se trouve dans Blancardi.

Impénétrabilité, s. f. *impenetrabilitas*; propriété qu'ont les corps de ne pouvoir céder leur place; en sorte qu'un corps, pour occuper un lieu, doit en chasser celui qui l'occupe déjà.

Impératoire, *imperatoria ostruthium*, L.; plante de la famille des ombellif., J., V.; pentandr. digyn., L. ♃. France. — La racine est amère, aromatique et stimulante; mais pour ainsi dire inusitée.

Imperforation, s. f. *imperforatio*; vice de conformation qui consiste en ce que des parties qui devroient naturellement être ouvertes se trouvent fermées : l'*imperforation* de l'anus, de l'urètre, du vagin.

Imperméabilité, s. f. *impermeabilitas*, d'*in*, négative des Latins, de *per*, à travers, et de *meatus*, méat, trou, ouverture; qualité des corps au travers desquels un fluide ne peut passer.

Impetigo, mot latin par lequel quelques auteurs désignent la gale miliaire ou canine. *Voyez* Gale. On l'emploie aussi pour désigner une espèce de dartre. Sauvages a fait un ordre de maladies sous le nom d'*impetigines*, qui appartient à la classe des cachexies. Cet ordre contient la syphilis, le scorbut, l'éléphantiasis, la lèpre, la gale, la teigne.

Imprégnation, s. f. *imprægnatio*. Ce mot est synonyme d'*imbibition*. — En physiologie, il se dit de l'action par laquelle les organes mâles fournissent au germe le principe fécondant.

Impubère, s. m. *impuber*, de la particule négat. *in*, et de *pubes*, qui est en puberté. On nomme ainsi les enfans qui n'ont pas encore atteint l'âge de puberté, c'est-à-dire celui de quatorze ans pour les garçons, et de douze pour les filles.

Impuissance, s. f. *impotentia*, défaut de pouvoir; incapacité d'engendrer. *Voy.* Anaphrodisie.

Impulsion, s. f. *impulsio*; se dit, en physique, du mouvement communiqué par le choc, ou du choc lui-même qui communique le mouvement.

Inalbuminé, ée, adj. *inalbuminatus*, *exalbuminatus*; qui est dénué d'albumin.

Inanimé, ée, adj. *inanimatus*; qui n'est pas animé, qui est privé de vie.

Inanition, s. f. *inanitio*, *inanitas*, du verbe latin *inanire*, vider; foiblesse, épuisement par défaut de nourriture.

Inappétence, s. f. *inappetentia*, défaut ou manque d'appétit; synonyme d'*anorexie*.

Incalicé, ée, adj. *incalicatus*, de *calix*, calice; se dit, en botanique, des fleurs qui n'ont point de calice.

Incandescence, s. f. *incandescentia*; action d'élever la température d'un corps au point que sa surface présente une couleur blanche très-éclatante.

Incane, adj. *incanus*, blanchâtre par pubescence : Bot.

Incarnatif, ive, *incarnativus*, du latin *caro*, gén. *carnis*, chair; se disoit, dans la chirurgie ancienne, des médicamens, des bandages et des sutures auxquels on attribuoit la propriété de favoriser la régénération des chairs. Ce mot est synonyme de *sarcotique*.

Incération, s. f. *inceratio*, du latin *cera*, cire; incorporation de la cire avec une autre matière; réduction de quelque substance sèche à la consistance de la cire molle, par le mélange de quelque fluide.

Incinération, s. f. *incineratio*, *cinefactio*, du latin *cinis*, gén. *cineris*, cendre; action de réduire une substance quelconque en cendres; opération de chimie par laquelle on brûle les végétaux jusqu'à ce qu'ils soient réduits en cendres, pour en tirer des substances alcalines, ou pour les analyser.

Incisé, ée, adj. *incisus*, du verbe *incido*, je coupe; se dit, en botanique, des parties des plantes coupées par des incisions aiguës, plus longues que larges, et trop allongées ou trop grandes pour recevoir le nom de *dents* ou de *crans*.

Incisif, ive, adj. pris quelquefois substantivement, *incidens*, *incisivus*. On a donné le nom d'*incisifs*, *incidentia*, en matière médicale, à des médicamens auxquels on attribuoit la propriété de diviser les humeurs épaissies, coagulées, et de faire cesser les obstacles qu'elles présentoient à la libre circulation des fluides. Les incisifs formoient un ordre d'atténuans plus actifs que les simples apéritifs, et moins que les fondans. Cependant, quand on voit la liste des médicamens rangés parmi les *incisifs*, on en reconnoît beaucoup que l'on range également dans les fondans: tels sont les alcalis fixes, les sulfures alcalins, les eaux minérales sulfureuses, le muriate d'ammoniaque, le savon, etc. Les *incisifs* et les *fondans* nous paroissent, sous le rapport de leur action, être un même ordre de médicamens, auxquels on donnoit spécialement le nom de *fondans*, quand ils étoient employés dans les engorgemens lymphatiques. — *Dents incisives*, *dentes incisores*, *incisivi*; nom des quatre dents moyennes de chaque mâchoire. Ce sont les *cunéiformes*, Ch. — *Muscles incisifs*. Sabatier appeloit *incisif* le releveur propre de la lèvre supérieure: c'est le moyen sus-maxillo-labial, Ch. Il forme la petite portion de l'*incisif latéral* de Winslow, dont la grande portion constitue le grand sus-maxillo-labial. — On a appelé *incisif inférieur* le muscle de la houppe du menton: il fait partie du mento-labial, Ch.

Incision, s. f. *incisio*; division de quelques parties molles. Se dit en anatomie et en thérapeutique chirurgicale.

Incitabilité, s. f. *incitabilitas*; faculté de recevoir l'action d'un stimulus.

Inclus, se, adj. *inclusus*; se dit en botanique de ce qui n'est pas saillant au dehors de la partie contenante ou ambiante: Bulliard.

Incoercible, adj. *incoercibilis*, qui n'est pas coercible; se dit en physique des vapeurs ou des gaz qui ne peuvent être rassemblés ou retenus dans un certain espace; — de là dérive *Incoercibilité*, s. f. qualité de ce qui est incoercible.

Incombant, ante, adj. *incumbens*; se dit en botanique des anthères attachées au filet par le milieu du dos ou par un point plus élevé, et dressées de manière que leur partie inférieure est rapprochée du filet; se dit aussi des divisions du calice, de la corolle, qui se recouvrent latéralement.

Incombustible, adj. *a flammis innoxius*, qui ne peut être consumé par le feu; qui ne peut se combiner avec l'oxygène, principe de toute combustion; — de là *Incombustibilité*, s. f. qualité de ce qui est incombustible.

Incomplet, *incompletus*; se dit en botanique des fleurs qui n'ont qu'un seul tégument, c'est-à-dire, le calice ou la corolle; et par opposition les fleurs sont dites *complètes* lorsqu'elles ont calice et corolle, quels que soient d'ailleurs les organes qui leur manquent.

Incompressibilité, s. f. *incompressibilitas*, de la part. lat. nég. *in*, et du verbe *comprimo*, je comprime ou je serre; propriété d'un corps qu'aucune force extérieure ne peut réduire à un moindre volume par la compression: l'eau est *incompressible*.

Incontinence, s. f. *incontinentia*; vice opposé à la continence, et qui fait qu'on abuse des plaisirs de l'amour; *incontinence d'urine*, excrétion involontaire de ce liquide. *Voy.* Enurésie.

Incorporation, s. f. *incorporatio*; expression pharmaceutique qui désigne l'action d'incorporer ou de faire entrer, par la mixtion, un ou plusieurs médicamens dans un excipient mou ou liquide, pour donner au tout une cer-

taine consistance : c'est ce qu'on fait dans la préparation des emplâtres, des onguens, des pilules, etc.

INCRASSANT, adj. pris substantivement, *incrassans, spissans*. On a donné ce nom, en matière médicale, aux médicamens auxquels on attribuoit la propriété d'augmenter la consistance des humeurs devenues trop fluides. On les a aussi appelés *inviscans* : on a regardé comme telles toutes les substances mucilagineuses. Les *incrassans* sont les opposés des incisifs.

INCRUSTATION, s. f. *incrustatio*, de *crusta*, croûte ; action d'incruster, de former une croûte sur un corps ; — enduit solide dont se recouvre un corps qui a séjourné dans l'eau.

INCRUSTÉ, *incrustatus* ; se dit, en botanique, du péricarpe et de la graine, lorsque le premier est tellement adhérent à la seconde que leurs enveloppes propres se confondent.

INCUBATION, s. f. *incubatio*, du verbe latin *incubare*, être couché. Ce mot, qui signifie proprement l'action par laquelle les oiseaux couvent leurs œufs, s'emploie figurément en médecine relativement aux maladies contagieuses, pour désigner le temps qui s'écoule depuis la contagion ou l'introduction du principe contagieux dans l'économie animale jusqu'à l'invasion de la maladie contagieuse.

INCUBE, s. m. CAUCHEMAR, ASTHME NOCTURNE, EPHIALTE, *incubus*, *incubo*, *asthma nocturnus*, du verbe latin *incumbere*, se coucher dessus ; nom d'une espèce de névrose ; en grec πνιγαλίων, du verbe πνίγω, j'étouffe ; ἐπιβολή, du verbe ἐπιβάλλω, je presse dessus, j'opprime ; ou ἐφιάλτης, du verbe ἐφάλλομαι, je saute dessus ; parce que ceux qui en sont atteints rêvent qu'un corps pesant est appuyé sur leur poitrine. Pline appeloit cette maladie *ludibria Fauni*. Elle survient pendant le sommeil et consiste en un songe dans lequel on éprouve un très-violent étouffement et la sensation d'un corps quelconque qui comprime la poitrine. Sauvages range l'*incube* parmi les mouvemens convulsifs ; Cullen dans les vésanies : c'est l'*oneirodynia gravans* de cet auteur. M. Pinel le place dans les affections comateuses. L'*incube* ou *cauchemar* affecte souvent une sorte de périodicité.

INCURABLE, adject. *insanibilis*, qui ne peut être guéri.

INCURVATION, s. f. *incurvatio*, *arcuatio* ; l'action de courber, de plier, d'arquer ; courbure non naturelle des os.

INDÉHISCENT, adj. *indehiscens* ; ne s'ouvrant point, qui n'a pas la faculté de s'ouvrir spontanément ; — de là *Indéhiscence*, s. f. *indehiscentia*, privation de la faculté de s'ouvrir, qualité essentielle de la baie : Bot.

INDENTÉ, ÉE, adj. *indentatus*, qui est sans dents : Bot.

INDEX, s. m. mot latin qui signifie *indicateur* ; nom du second doigt de la main, parce qu'il sert à montrer ou à indiquer les objets. Les Grecs le nommoient λιχάνος.

INDICATEUR, s. m. *indicator* ; on appelle ainsi le second doigt de la main (*voyez* INDEX), et le muscle extenseur de ce doigt (cubito-sus-phalangettien de l'index, Ch.).

INDICATION, subst. f. *indicatio*, du verbe latin *indicare*, indiquer, montrer, dérivé du grec ἐνδείκω ou ενδεικνυμι, qui a la même signification ; action d'indiquer. Ce mot désigne, en thérapeutique, la connoissance de l'état du malade, d'après laquelle le médecin juge ce qu'il convient de faire pour combattre les symptômes de la maladie, ou rappeler la santé à son type naturel. L'*indication* est *rationnelle* ou *empirique*. La première est celle dans laquelle le rapport qui existe entre les symptômes d'une maladie et les moyens que l'on choisit pour la combattre, c'est-à-dire entre l'*indiquant* et l'*indiqué*, est toujours soumis au raisonnement. L'*indication empirique* est celle qui fait prescrire tel remède dans tel cas, parce que l'expérience a appris qu'il avoit produit de bons effets dans une maladie semblable. On a aussi admis des *indications conservatrices* ou *vitales*, *préservatives* ou *prophylactiques*, *curatives*, *palliatives*, *simples*, *composées*, *compliquées*, *opposées* ou *contradictoires*, dont l'une s'appelle alors *contre-indication*. Ces distinctions n'ont besoin que d'être désignées.

INDIGÈNE, adj. *indigenus* ; se dit de tout ce qui est né dans un pays par rapport à tout ce qui provient des pays étrangers et qu'on appelle *exotique* ; plante *indigène*, remède *indigène*.

INDIGESTE, adj. *indigestus*, *crudus* ; difficile à digérer ; se dit des alimens qui restent long-temps dans l'estomac

sans recevoir cette élaboration qui les dispose à se convertir en chyle.

Indigestion, s. f. *prava coctio*; dépravation de la digestion. C'est la même chose que *dyspepsie*.

Indigo, s. m. du grec ἰνδικός, indien; matière colorante bleue que l'on trouve 1° dans l'indigotier franc, *indigofera anil*, dans l'indigotier des Indes, *indigofera tinctoria*, plantes légumineuses des Indes; 2° dans le pastel, *isatis tinctoria*, plante indigène de la famille des câpriers, J. L'*indigo* est une poudre bleue insipide, insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, soluble dans les acides sulfurique et nitrique. Il contient de l'azote et une grande proportion de carbone, passe au vert en perdant de son oxygène, et reprend sa couleur bleue par le contact de l'air, qui lui rend le principe qu'elle avoit perdu.

Indiquant, adj. *indicans*; qui indique quelque chose. On donne ce nom en médecine aux signes, quels qu'ils soient, qui indiquent au médecin ce qu'il y a à faire dans les maladies pour en obtenir la guérison.

Indiqué, s. m. et adject. *indicatus*; se dit de tout ce qui doit être administré dans les maladies pour rappeler la santé: tels sont l'émétique dans un embarras gastrique, et les purgatifs dans un embarras intestinal.

Indissolubilité, s. f. *indissolubilitas*, de la part. nég. *in*, et du verbe *dissolvere*, dissoudre; propriété d'un corps qui ne peut se dissoudre dans tel ou tel menstrue: ainsi l'or est *indissoluble* dans l'eau forte.

Individu, s. m. *individuum*, d'*in* négatif des Latins, et du verbe *divido*, je divise; être particulier de chaque espèce qui ne peut être divisé en d'autres êtres semblables ou égaux.

Indivisibilité, s. f. *indivisibilitas*, de la part. nég. *in*, et du verbe *divido*, je coupe ou je divise; propriété d'un corps dont on ne pourroit point séparer les parties les unes des autres.

Indolence, s. f. *indolentia*; absence de douleur; se prend au moral comme synonyme d'*apathie*.

Induction, s. f. *inductio*; de la préposition *in*, dans, et du verbe *duco*, je conduis; ce mot se dit en chirurgie de l'action d'étendre un emplâtre, ou d'appliquer quelque chose sur telle partie du corps que ce soit.

Indisposition, subst. f. *invaletudo*; malaise que l'on éprouve quand on ne jouit pas d'une santé parfaite, et surtout quand on est à la veille d'une maladie.

Induration, s. f. *induratio*; terminaison de l'inflammation dans laquelle la partie malade devient dure et passe à l'état squirrheux.

Inégal, ale, adj. *inæqualis*; se dit de la respiration, lorsque les mouvemens d'inspiration ou d'expiration ne s'exercent pas de la même manière; — se dit du pouls dont les pulsations et leurs intervalles présentent des variations.

Inembryoné, adj. *exembryonatus*, privé d'embryon: c'est ainsi que M. Richard appelle les plantes qui n'ont pas de graine proprement dite, par conséquent dénués d'organes sexuels.

Inéquivalvé, ée, adj. *inæquivalvis*, d'*inæqualis*, inégal, et de *valvæ*, battans, valves; se dit en botanique des fruits dont les valves sont inégales.

Inerme, adj. *inermis*, sans armes; se dit en botanique des parties qui sont dépourvues de défenses ou de piquans.

Infanticide, s. m. *infanticida* ou *infanticidium*, dérivé d'*infans*, enfant, et de *cædo*, je tue, je meurtris; mort violente et méditée d'un enfant né vivant ou prêt à naître.

Infécond, onde, adj. *infœcundus*, non fécond, stérile; il se dit des animaux qui n'engendrent point, et des terres qui ne produisent rien.

Infection, s. f. *putor*, *intoxicatio*, corruption, contagion; introduction d'un virus dans l'économie animale.

Infère, adj. *inferus*; se dit en botanique de l'ovaire qui fait entièrement corps avec le tube du calice. L'ovaire est demi-infère, *semi-inferum*, quand il ne fait corps avec le tube du calice que par sa moitié inférieure.

Infernale (pierre); nom vulgaire du nitrate d'argent fondu, le cathérétique le plus usité.

Infeuillé, ée, adj. *infoliatus*, *aphyllus*, sans feuilles; synonyme d'*aphylle*.

Infibulation, s. f. *infibulatio*; opération par laquelle on réunit, au moyen d'un anneau, les parties dont la liberté est nécessaire à la génération. *Voyez* Bouclement.

Infiltration, *infiltratio*, de *filtrare*, passer à travers un filtre. On donne ce nom à un engorgement mou, peu ou point inflammatoire, formé par

la présence d'un liquide dans le tissu cellulaire. C'est ordinairement la sérosité qui est la matière des infiltrations. Lorsque la maladie est générale, elle constitue l'*anasarque*; lorsqu'elle n'occupe qu'une partie circonscrite du tissu cellulaire, on l'appelle *œdème*. Il y a des *infiltrations* qui sont formées par l'urine: telles sont celles qui accompagnent les fistules urinaires: le tissu cellulaire du scrotum et des environs en est le siége. Mais, dans les rétentions d'urine sans fistule, ce liquide peut donner lieu, par sa résorption, à une infiltration générale que Sauvages appelle *leucophlegmatie urineuse*, *anasarca urinosa*. Quelques *infiltrations* peuvent être produites par le lait. Ce liquide peut s'infiltrer dans le tissu cellulaire des mamelles et des environs chez les femmes récemment accouchées: c'est l'*œdema lacteum* de Sauvages. Lorsque la sécrétion du lait se supprime brusquement, il peut aussi survenir des *infiltrations* soit locales, soit générales, dont la matière est, au lieu de lait, un liquide séreux. — Haller parle, dans sa Physiologie, d'une *infiltration purulente*, *œdema purulentum*. Enfin les ecchymoses pourroient être regardées comme des *infiltrations sanguines*.

INFILTRÉ, adj. *infiltratus*; se dit du tissu cellulaire pénétré de sérosité.

INFIRME, adj. *infirmus*, malade; qui est valétudinaire, qui a quelque infirmité.

INFIRMITÉ, s. f. *invaletudo*. On donne ce nom à toute maladie devenue habituelle, soit par son caractère chronique, soit par de nombreuses récidives.

INFLAMMMABILITÉ, s. f. *inflammabilitas*. En physique et en chimie, qualité de ce qui est inflammable ou s'enflamme aisément. On donne le nom de corps *inflammables* aux substances qui se combinent rapidement avec l'oxygène, en produisant un dégagement de lumière.

INFLAMMATION, s. f. *inflammatio*, du verbe *inflammare*, enflammer, mettre en feu; combustion avec flamme. — En pathologie, ce mot est synonyme de *phlegmasie*. — Inflammation du cerveau. *Voy.* CÉPHALITE. — Inflammation du cœur. *Voy.* CARDITE. — Inflammation des entrailles. *Voy.* ENTÉRITE. — Inflammation de l'estomac. *Voy.* GASTRITE. — Inflammation de la gorge. *Voy.* ESQUINANCIE. — Inflammation du foie. *Voy.* HÉPATITE. — Inflammation de la matrice. *Voyez* MÉTRITE. — Inflammation du péritoine. *Voy.* PÉRITONITE. — Inflammation de la plèvre. *Voy.* PLEURÉSIE. — Inflammation du poumon. *Voyez* PÉRIPNEUMONIE. — Inflammation de la rate. *Voyez* SPLÉNITE. — Inflammation des reins. *Voy.* NÉPHRITE. — Inflammation de la vessie. *Voyez* CYSTITE. — Inflammation des yeux. *Voy.* OPHTHALMIE.

INFLAMMATOIRE, adj. *inflammatorius*; qui tient de l'inflammation. Des auteurs disent que le sang est *inflammatoire* lorsqu'évacué par la saignée et pris en caillot, il offre à sa surface supérieure la couche jaunâtre qu'on appelle *couenne*.

INFLATION, s. f. *inflatio*; enflure, tumeur, gonflement. Inusité.

INFLÉCHI, IE, adj. *inflexus*; fléchi en dedans; opposé à *réfléchi*.

INFLORESCENCE, s. f. *inflorescentia*; manière dont les fleurs partent de la tige d'une plante; disposition des fleurs.

INFUNDIBULIFORME, ou INFUNDIBULÉ, adj. *infundibulatus*, *infundibuliformis*, du latin *infundibulum*, entonnoir; qui est en forme d'entonnoir; se dit en botanique des corolles qui ont cette forme, c'est-à-dire dont la base est un tube et dont le limbe se redresse en cône renversé.

INFUNDIBULUM, s. m. mot latin qui signifie *entonnoir*. Les anatomistes ont ainsi appelé, à cause de sa forme, un canal situé dans le troisième ventricule du cerveau, au-dessous du pilier antérieur de la voûte, et qui s'étend obliquement de derrière en devant et de haut en bas jusque vers la tige pituitaire.

INFUSION, s. f. *infusio*, du verbe latin *infundo*, je verse dedans, j'entonne, j'introduis; opération de pharmacie qui consiste à verser et à laisser refroidir une liqueur bouillante sur une substance dont on veut extraire les vertus médicamenteuses. *Infusion*, *infusum*, se prend aussi pour la liqueur chargée de la vertu des médicamens qu'on y a fait infuser.

INGESTA, s. m. pl. mot latin qui signifie proprement *choses introduites*, employé par M. Hallé pour désigner, parmi les choses qui font la matière de l'hygiène, celles qui sont destinées à être introduites dans le corps par les

voies alimentaires : tels sont les alimens, les assaisonnemens et les boissons.

Ingrédient, s. m. *ingrediens*, du verbe *ingredior*, j'entre ; médicament simple ou composé qui entre dans la composition d'un autre.

Inguinal, ale, adj. *inguinalis*, du latin *inguen*, aîne ; qui concerne l'aîne, qui est dans l'aîne. *Hernie inguinale* (*voyez* Bubonocèle). *Ligament inguinal* (*voyez* Arcade crurale). *Artères inguinales* : M. Chaussier donne ce nom aux branches que fournissent les artères crurales près de leur origine.

Inhérent, ente, adj. *inhærens*, qui, par sa nature, est joint à un sujet. On appelle en chirurgie *cautères inhérens*, les cautères actuels qui, au lieu de ne toucher, comme les cautères transcurrens, que rapidement et en la parcourant la partie qu'ils doivent brûler, y séjournent plus ou moins de temps, afin de cautériser plus profondément.

Injecté, ée, adj. *injectus*. On dit que la face est *injectée* quand elle est d'un rouge qui paroît dépendre de l'engorgement du sang dans les capillaires veineux. Elle diffère de la *face vultueuse* en ce que celle-ci est d'un rouge plus vif avec augmentation de son volume. M. Corvisart attribue l'état vultueux de la face, comme on l'observe dans les anévrysmes actifs du cœur, à l'afflux du sang dans les capillaires artériels.

Injection, s. f. *injectio*, du verbe *injicere*, jeter dedans ; action d'injecter ou d'introduire avec une seringue un liquide dans une cavité du corps ; par exemple dans l'anus, le vagin, l'urètre, les fistules, les artères, les veines. — Injection, *injectum*, se prend aussi pour la liqueur qu'on injecte.

Inné, ée, adj. *innatus*, du verbe *innasci*, naître avec ; naturel, qu'on tient de la nature.

Innominé, ée, adj. *innominatus*, de la particule négative *in*, et de *nomen*, nom ; qui n'a point de nom. — *Os innominé* (*voyez* Coxal). — *Artères innominées* : Bichat a donné ce nom au tronc de la sous-clavière et de la carotide primitive droite ; Murray l'avoit déjà appelé *arteria innominata* : c'est le tronc brachio-céphalique de M. Chaussier. — Haller a appelé *veines innominées* du cœur deux ou trois veines qui s'ouvrent à la partie antérieure-inférieure de l'oreillette droite. — Quelques anatomistes ont appelé *nerfs innominés* ou *anonymes* les nerfs trijumaux ou de la cinquième paire ; *glande innominée*, la glande lacrymale ; *petits os innominés*, les trois os cunéiformes du tarse ; *tunique innominée*, la sclérotique.

Inoculation, s. f. *inoculatio*, du verbe latin *inoculare*, greffer, enter en écusson ; opération par laquelle on communique artificiellement la petite-vérole, la vaccine ou tout autre virus.

Inodore, adj. *inodorus*, de la particule négative *in*, et d'*odor*, odeur ; qui n'a point d'odeur.

Inondé, ée, adject. *inundatus*. On appelle *plantes inondées* celles qui naissent dans l'eau et qui ne flottent jamais à sa surface.

Inosculation, subst. f. *inosculatio*, *anastomosis*, du verbe *osculor*, je baise ; abouchement des artères l'une dans l'autre.

Inquart, s. m. *Voy*. Quartation.

Inquiétude, s. f. *inquietudo* ; agitation, trouble causé par quelque indisposition. *Voy*. Anxiété. Au pl. douleurs vagues, surtout aux jambes, qui donnent de l'agitation, de l'impatience.

Insecte, s. m. *insectum*, du verbe latin *inseco*, je coupe, je divise ; ἐντομὸν des Grecs, d'où l'on a fait *entomologie*, science des insectes. Classe d'animaux sans vertèbres, sans branchies, sans organes circulatoires ; à corps articulé, muni de membres articulés. Les insectes sont divisés en huit ordres : 1° les coléoptères, 2° les orthoptères, 3° les névroptères, 4° les hyménoptères, 5° les hémiptères, 6° les lépidoptères, 7° les diptères, 8° les aptères. Plusieurs insectes de ces différens ordres intéressent la médecine, soit comme médicamens, soit comme venimeux.

Insectologie, s. f. *insectologia* ; mot hybride dérivé du latin *insectum*, insecte, et du grec λόγος, discours ; traité des insectes. *V*. Entomologie.

Insensible, adj. *sensibilitate carens* ; se dit des parties vivantes qui n'éprouvent aucune influence de la part des impressions extérieures, et dans ce sens il se prend au moral et au physique. Les tendons et les os sont *insensibles* dans l'état sain. Se dit enfin de ce qui n'est point perceptible par l'action des sens ; transpiration *insensible*, pouls *insensible*.

Insertion, s. f. *insertio* ; l'action d'insérer ; l'attache et l'union étroite des muscles, des tendons, des vaisseaux avec d'autres parties ; — en bota-

nique, l'endroit où la corolle et les étamines sont fixées. On distingue trois sortes d'insertions : l'*hypogynique*, la *périgynique* et l'*épigynique*. *Voy.* Dicotylédones.

Insession, s. f. *insessio*, du verbe *insedere*, s'asseoir; nom que l'on donne au demi-bain, parce qu'on le prépare quelquefois avec la décoction de plusieurs herbes sur lesquelles on fait asseoir le malade. Il se dit aussi du bain de vapeurs que le malade prend assis sur une chaise percée, au-dessous de laquelle on a mis une décoction chaude de quelques herbes dont on lui fait recevoir la vapeur

Insexée, adj. f. *insexifer*; se dit d'une fleur sans sexe.

Insipide, adj. *sapore carens*; qui n'a point de saveur, de goût.

Insolation, s. f. *insolatio*, *apricatio*; du verbe latin *insolare*, exposer au soleil; en grec ἡλίωσις, d'ἥλιος, soleil; exposition au soleil. On y a recours en thérapeutique pour exciter l'économie animale et provoquer la rubéfaction. On emploie l'insolation en pharmacie et en chimie, pour dessécher les médicamens et les produits chimiques.

Insoluble, adj. *insolubilis*; qui ne peut se dissoudre; — de là *Insolubilité*, s. f. qualité de ce qui est insoluble. On dit aussi *indissoluble* et *indissolubilité*, qui ont la même signification.

Insomnie, s. f. *insomnia*, *insomnitas*, *insomneitas*, *pervigilium*; privation du sommeil, veille immodérée. *Voyez* Agrypnie.

Inspirateur, adj. et s. m. *inspirationi inserviens*. On donne le nom de *muscles inspirateurs* à ceux qui concourent par leurs contractions simultanées à l'ampliation du thorax pendant l'inspiration. Le diaphragme et les intercostaux sont les seuls muscles *inspirateurs*; excepté dans les inspirations extrêmement grandes, où la plupart des muscles pectoraux entrent aussi en action.

Inspiration, *inspiratio*; action par laquelle l'air entre dans les poumons. *Voy.* Respiration.

Instillation, s. f. *instillatio*, du latin *in*, dans, et de *stilla*, goutte; l'action de verser goutte à goutte quelque liqueur.

Instinct, s. m. *instinctus*; premier mouvement qui précède la réflexion dans l'homme; — sentiment et mouvement irréfléchi qui dirige les animaux.

Instipulé, ée, adj. *instipulatus*; qui est sans stipules : Bot.

Instrument, s. m. *instrumentum*; tout agent mécanique qu'on emploie dans une opération quelconque. Ainsi en chirurgie on appelle *instrumens* les bistouris, les ciseaux, etc.; et en chimie tout ce qui sert aux opérations chimiques, comme les fourneaux, les vaisseaux.

Insufflation, s. f. *insufflatio*; l'action d'insuffler dans quelque cavité du corps un gaz ou quelque vapeur. Cette opération peut être faite dans un but thérapeutique. Les fumigations de tabac qu'on fait entrer dans le rectum des asphyxiés sont une espèce d'insufflation. On souffloit autrefois les chevaux, comme on souffle un bœuf mort, jusqu'à rendre leurs tégumens emphysémateux. On perçoit ensuite de quelques petits trous les endroits distendus par l'air, et on les fomentoit avec du vinaigre et du sel. Cette insufflation n'avoit d'autre but que de guérir ces animaux de la douleur des épaules. Elle pouvoit être inefficace; mais elle n'étoit pas dangereuse; quelques faits prouvent qu'elle n'est pas non plus dangereuse sur l'homme.

Intactile, adj. *intactilis*; qui ne peut tomber sous le sens du tact.

Intellect, s. m. *intellectus*, du verbe latin *intelligere*, comprendre, concevoir, connoître; νοῦς, συνεσις; faculté de l'ame, *entendement*. *Voy.* ce mot.

Intempérance, s. f. *intemperantia*; usage immodéré des alimens et des boissons; vice opposé à la tempérance.

Intempérie, s. f. *intemperies*, d'*in*, négative des Latins, et de *temperare*, tempérer, en grec δυσκρασία, de δυς, mauvais, et de κρᾶσις, tempérament, constitution; mauvaise constitution; déréglement, désordre dans les humeurs du corps; dérangement de la constitution de l'air et des saisons.

Intense, adj. *intensus*; se dit en physique de tout ce qui est grand, fort, vif, ou qui possède quelque qualité à un haut degré; — en médecine, on dit qu'*une maladie est intense*, quand les symptômes se manifestent avec beaucoup de force.

Intensité, s. f. *intensitas*. Ce mot exprime, en physique, le degré de force, d'activité ou d'énergie, d'une qua-

lité quelconque, comme de la chaleur, du froid, de la lumière. On l'emploie en médecine pour désigner le degré de force d'une maladie ou de quelque symptôme.

Intention, s. f. *intentio*. On dit, en chirurgie, qu'on guérit une plaie récente par *première intention*, lorsque ses bords, ayant été réunis par un agglutinatif ou un bandage unissant, se collent et se cicatrisent immédiatement, et sans suppurer.

Inter-articulaire, adj. *inter-articularis*; se dit des parties situées entre les articulations : cartilages *inter-articulaires*, ligamens *inter-articulaires*.

Intercadence, s. f. *intercidentia*, du latin *inter*, et du verbe *cado*, je tombe; il se dit d'une qualité du pouls. *Voy*. Intercadent.

Intercadent, ente, adj. *intercidens*, *intercadens*, *intercisus*, du verbe latin *intercidere*, entrecouper; se dit d'une espèce de pouls irrégulier dans lequel il se fait une pulsation au milieu de deux battemens ordinaires. Synonyme d'*intercurrent*.

Intercalaire, adj. *intercalaris*, du verbe *intercalare*, insérer, intercaler; se dit, en médecine, des jours qui tombent entre les jours critiques, et entre deux accès dans les fièvres intermittentes.

Interception, s. f. *interceptio*; nom d'une espèce de bandage usité chez les anciens. Il consistoit, selon Hérodote et Oribase, à couvrir tous les membres de laine cardée, qu'on y fixoit par de larges bandes depuis le bout des doigts jusqu'aux aisselles et aux aînes. On employoit ce bandage contre certaines maladies internes, telles que les affections goutteuses et arthritiques, les refroidissemens produits par la maladie ou par le symptôme. On se proposoit par ce moyen d'attirer et de détourner la cause ou la matière du mal.

Inter-cervical, ale, adj. et s. m. *inter-cervicalis*. M. Chaussier appelle *inter-cervicaux* les inter-épineux.

Inter-claviculaire, adj. *inter-clavicularis*; se dit en anatomie des parties qui s'étendent d'une clavicule à l'autre : *ligament inter-claviculaire*, faisceau transversal de fibres parallèles, étendu postérieurement entre les extrémités sternales des deux clavicules, et fixé au-dessus de chacune de ces extrémités.

Intercostal, ale, adj. et s. m. *intercostalis*; qui occupe les intervalles des côtes. — Les *muscles intercostaux* sont distingués en *internes* et *externes*, les premiers ayant leur insertion à la lèvre interne, et les seconds à la lèvre externe du rebord des côtes. — Les *artères intercostales* varient en nombre; il y en a constamment une *supérieure* qui provient de la partie inférieure de la sous-clavière, et s'étend aux deux premiers espaces intercostaux, et le plus ordinairement neuf *inférieures* ou *aortiques*, ainsi appelées parce qu'elles naissent immédiatement de l'aorte. — Les *veines intercostales* sont en nombre égal aux artères; les veines *intercostales supérieures* s'ouvrent ordinairement dans la veine sous-clavière; quelquefois cependant celle du côté droit s'ouvre dans la veine azygos; celle-ci reçoit toujours aussi les veines *intercostales inférieures droites* et même les *inférieures gauches*, lorsque la demi-azygos ou les demi-azygos n'existent pas. — Sabatier appeloit *nerf intercostal* le grand sympathique.

Intercurrent, adj. *intercurrens*, du verbe latin *intercurrere*, courir entre deux; se dit d'une pulsation de l'artère qui se fait sentir entre deux autres; des fièvres qui règnent dans des saisons ou dans des lieux qui en sont ordinairement exempts.

Inter-cutané, adj. *inter-cutaneus*, du latin *inter*, entre, et de *cutis*, la peau; qui est entre la chair et la peau : on dit mieux, *sous-cutané*.

Inter-épineux, adj. et s. m. *inter-spinalis*. Les anatomistes ont appelé *inter-épineux* des muscles qui occupent les intervalles des apophyses épineuses cervicales : ce sont les inter-cervicaux de M. Chaussier. Il n'en existe point dans les régions dorsale et lombaire; mais ils y sont remplacés par les *ligamens inter-épineux*, que l'on ne trouve point à la région cervicale.

Inter-latéri-costaux, adj. et s. m. *inter-lateri-costales*. Dumas appeloit ainsi les intercostaux externes.

Interlobulaire, adj. d'*inter*, entre, et de *lobus*, lobe; qui est entre les lobes du poumon.

Intermède, s. m. du latin *intermedius*, intermédiaire; synonyme d'*excipient*. *Voy*. ce mot.

Intermission ou Intermittence, s. f. *intermissio*; intervalle qui a lieu entre deux accès d'une fièvre ou d'une

autre maladie, pendant lequel le malade est presque dans un état naturel. L'*intermittence* d'un accès de fièvre à l'autre s'appelle aussi *apyrexie*. — On dit qu'il y a *intermittence* dans le pouls, quand, sur un nombre donné de pulsations, il en manque une ou deux.

Intermittent, adj. *intermittens*, du verbe *intermittere*, interrompre; qui présente des intermittences. — *Fièvres intermittentes* : elles varient beaucoup par les différences qu'on observe dans leurs intermissions, et par le caractère de l'accès. On les appelle *quotidiennes* quand les accès reviennent tous les jours aux mêmes heures, et qu'ils ne présentent dans leur intensité et leur durée aucune différence sensible; *tierces*, quand les accès reviennent de deux jours l'un : celles-ci présentent les variétés *double-tierce*, *tierce-doublée*, *hémitritée* (*voyez* ces mots); *quartes*, quand les accès reviennent tous les trois jours, c'est-à-dire, quand il y a deux jours d'*apyrexie* entre deux accès : elles présentent les variétés *double-quarte*, *quarte-doublée* et *quarte-triplée* (*voy.* ces mots). Il existe des fièvres qui présentent plus de deux jours d'apyrexie d'un accès à l'autre; mais elles sont très-rares (*voy.* Fièvre erratique). Sauvages, Cullen et d'autres auteurs ont divisé les fièvres intermittentes d'après les distinctions que nous venons de faire connoître. Seulement Cullen réunit les rémittentes aux intermittentes, parce qu'elles proviennent, suivant lui, des mêmes causes, des miasmes marécageux. — On a appelé *fièvres pernicieuses* les fièvres intermittentes, quel qu'en soit le type, qui sont accompagnées de quelques symptômes graves, soit gastriques, soit adynamiques, soit ataxiques; et on les a distinguées d'après le symptôme prédominant. C'est ainsi qu'on a reconnu, depuis Torti, 1° une *fièvre cholérique* ou *dysenterique*, caractérisée par des vomissemens bilieux et un flux de ventre semblable à celui du choléra-morbus ou de la dysenterie; 2° une *fièvre hépatique* ou *atrabilaire*, accompagnée d'un flux hépatique ou noirâtre; 3° une *fièvre cardialgique*, dans laquelle on fait des efforts inutiles pour rejeter les matières contenues dans l'estomac; 4° une *fièvre diaphorétique*, accompagnée d'une sueur abondante; 5° une *fièvre syncopale*, ou avec des syncopes réitérées; 6° une *fièvre algide*, accompagnée d'un froid continu qui augmente par degré et n'est pas suivi de chaleur; 7° une *fièvre soporeuse*, accompagnée d'assoupissement. A ces variétés de fièvres intermittentes pernicieuses admises par Torti, on peut ajouter, avec M. Alibert, les variétés suivantes, dont les noms indiquent suffisamment le caractère; savoir : la *délirante*, observée par M. Pinel; la *péripneumonique* ou *pleurétique*, la *rhumatismale*, la *néphrétique*, observées par Morton; l'*épileptique*, la *convulsive*, la *céphalalgique*, la *dyspnéique* ou *asthmatique*, l'*hydrophobique*, la *catarrhale*, l'*ictérique*, l'*exanthématique*, observées par Hippocrate, Lauter, Comparetti, Galeazzi, Dumas, MM. Gilbert, Alibert, etc. M. Pinel n'ayant pas classé les fièvres d'après leur type (*voyez* Fièvre), les intermittentes sont rapportées, dans sa Nosographie, aux bilieuses, aux muqueuses, aux adynamiques et aux ataxiques. — Les fièvres intermittentes de tous les types et de tous les caractères sont souvent épidémiques. On en voit régner principalement au printemps et en automne; et de là la distinction des fièvres *intermittentes vernales* et *automnales*, distinction justifiée par la différence que présentent ces fièvres relativement à leur degré d'intensité et à leur opiniâtreté. En effet, les intermittentes vernales sont généralement bénignes et cèdent presque toujours promptement, soit aux efforts de la nature, soit aux moyens de l'art; tandis que les intermittentes automnales peuvent devenir dangereuses, sont souvent opiniâtres, et se prolongent quelquefois jusqu'au printemps suivant.

Inter-musculaire, adject. d'*inter*, entre, et de *musculus*, muscle; se dit de tout ce qui est situé entre les muscles.

Interne, adj. *internus*; qui est au-dedans, qui est disposé du côté du plan imaginaire qui divise le corps en deux parties égales et symétriques.

Inter-osseux, adj. et s. m. *inter-osseus*. Les anatomistes ont appelé *muscles inter-osseux* ceux qui occupent les espaces que les os de la main et du pied laissent entr'eux. L'on en compte vingt-huit, sept à chacune des mains et autant aux pieds. Des sept *inter-osseux de la main*, il y en a deux pour chacun des trois doigts moyens et un pour le petit : le pouce n'en a pas. Les deux *inter-osseux* de chaque doigt remplissent les fonctions l'un d'*adducteur* et l'autre d'*abducteur* : aussi Bichat appeloit-il

inter-osseux adducteurs ceux que les autres anatomistes ont nommés *inter-osseux palmaires*, *inter-osseux antérieurs*, *inter-osseux internes* (métacarpo-phalangiens latéraux palmaires, Ch.); et *inter-osseux abducteurs* ceux que les anatomistes nomment *inter-osseux dorsaux*, *inter-osseux antérieurs*, *inter-osseux internes* (métacarpo-phalangiens latéraux sus-palmaires, Ch.). Les *muscles inter-osseux du pied* présentent une disposition analogue. — On a aussi appelé *ligamens inter-osseux* des ligamens placés entre certains os dont ils empêchent l'écartement : tel est le ligament *inter-osseux radio-cubital* et le *péronéo-tibial*. L'on en trouve aussi à la main, dans les articulations des trois premiers os de la rangée anti-brachiale du carpe; à la rangée métacarpienne, il y en a un entre l'unciforme et le grand os, et un autre entre celui-ci et le trapézoïde. Au pied, il en existe un pour l'articulation calcanéo-astragalienne, et d'autres affermissent les articulations des os du métatarse entr'eux. — Les *artères inter-osseuses* ne présentent point la même disposition aux membres supérieurs et aux inférieurs : 1° au bras, l'*artère inter-osseuse* naît de la cubitale, un peu au-dessous de la tubérosité bicipitale du radius, et se divise presqu'aussitôt en *inter-osseuses antérieure* et *postérieure*. Les *inter-osseuses métacarpiennes dorsales* sont fournies par la dorsale du carpe (sus-carpienne, Ch.), division de la radiale. L'*inter-osseuse dorsale de l'index* provient immédiatement de la radiale. Les *inter-osseuses palmaires* (*inter-osseæ volares*, Haller) naissent de la convexité de l'arcade palmaire profonde, et donnent les *inter-osseuses moyennes*. 2° A la jambe, il n'y a point d'*artère inter-osseuse* proprement dite; au pied, on distingue les *inter-osseuses dorsales*, au nombre de trois, fournies par l'*artère du métatarse* (sus-métatarsienne, Ch.), branche de la pédieuse; et les *inter-osseuses plantaires*, aussi au nombre de trois, provenant de l'arcade plantaire.

INTERPINNÉ, ÉE, adj. *interpinnatus*, du latin *inter*, entre, et de *pinnatus*, crénelé, à folioles; se dit des feuilles qui ont de petites folioles interposées à de plus grandes.

INTER-PLÉVRI-COSTAUX, adj. et s. m. *inter-plevri-costales*. Dumas appeloit ainsi les inter-costaux internes.

INTER-SCAPULAIRE, adj. *inter-scapularis*; qui est entre les épaules : région *inter-scapulaire*, *inter-scapulum* ou *inter-scapilium*.

INTER-TRACHÉLIEN, s. m. *inter-trachelianus*; se dit des muscles inter-transversaires du cou ou situés entre les apophyses transverses des vertèbres cervicales. Ch.

INTER-TRANSVERSAIRE, adj. et s. m. *inter-transversarius*, *inter-transversalis*. On appelle *muscles inter-transversaires* de petits muscles distingués en *antérieurs* et *postérieurs*, qui occupent les intervalles des apophyses transverses des vertèbres cervicales, dorsales et lombaires. Les *inter-transversaires du cou* sont les inter-trachéliens, Ch. — On a donné aussi le nom de *ligament inter-transversaire* à des faisceaux ligamenteux qui s'attachent aux apophyses transverses des vertèbres, et semblent former, dans leur ensemble, un seul ligament pour toute la longueur de la colonne vertébrale.

INTERTRIGO, s. f. blessure qui se fait par le frottement d'une partie contre l'autre. — Excoriation de la peau par l'âcreté de la sueur ou de l'urine. — Ce mot signifie encore *intumescence*, *tumeur générale*.

INTER-VALVAIRE, adj. *inter-valvaris*; se dit de la cloison interposée entre les valves d'un fruit.

INTER-VERTÉBRAL, ALE, adj. *inter-vertebralis*; qui est situé entre les vertèbres : cartilages *inter-vertébraux*.

INTESTIN, s. m. *intestinum*, ἔντερον. On appelle *intestins* l'ensemble des parties qui composent le canal alimentaire. Celui-ci, d'abord très-étroit, finit par présenter un calibre beaucoup plus considérable : de là sa division en *intestin grêle* et *gros intestin*. Selon quelques anatomistes, l'intestin *grêle* s'étend depuis l'orifice pylorique de l'estomac jusqu'au cœcum; mais, selon le plus grand nombre, il ne commence qu'à l'extrémité inférieure du duodénum, avec lequel il se continue sans aucune limite précise. Aussi les premiers ont-ils divisé cet intestin en trois portions, sous les noms de *duodénum*, *jéjunum* et *iléon* (*voyez* ces mots); tandis que les seconds n'ont admis que les deux dernières. Le *gros intestin*, moins long que le précédent, comprend le *cœcum*, le *colon*, le *rectum*. *Voy.* ces mots.

INTESTIN, INE, adj. *intestinus*; qui est au dedans, interne.

Intestinal, **ale**, adj. *intestinalis*; qui appartient aux intestins.

Intigé, **ée**, adj. *acaulis*; sans tige évidente. *Voy.* Acaule.

Intorsion, s. f. *intorsio*; volubilité, contorsion, flexion quelconque d'une partie qui prend une autre direction que celle qui sembleroit être naturelle.

Intra-pelvio-trochantérien, adj. et subst. m. *intrà-pelvio-trochanterianus*. Dumas a donné ce nom à l'obturateur interne (sous-pubio-trochantérien interne, Ch.).

Intrinsèque, adj. *intrinsecus*. Linné appeloit *maladies intrinsèques*, *morbi intrinseci*, les maladies internes. — Sténon et Winslow ont décrit sous le nom de *muscles intrinsèques* de la langue, les divers faisceaux musculaires à fibres en partie transversales et en partie longitudinales qui concourent à former la langue.

Intromission, s. f. *intromissio*; se dit en physique de l'action par laquelle un corps est introduit dans un autre.

Intumescence, subst. f. *intumescentia*; toute augmentation de volume du corps ou de quelques-unes de ses parties. Sauvages, dans la classe des cachexies, en établit un ordre sous le titre d'*intumescences*, dans lequel il range 1° la polysarcie (corpulence), *polysarcia*; 2° la pneumatose, *pneumatosis*; 3° l'anasarque, *anasarca*, *leucophlegmatia*; 4° l'oedématie, *phlegmatia*; 5° toute tumeur abdominale étrangère à la grossesse, *physconia*; 6° la grossesse, *graviditas*.

Intus-susception, s. f. *intùs-susceptio*, *intrò-susceptio*; introduction d'un suc, d'une matière quelconque, dans un corps organisé, comme de la sève, du suc de la terre dans les canaux des plantes; — mode d'accroissement particulier aux êtres organisés, c'est-à-dire, aux animaux et aux végétaux, en vertu des propriétés vitales dont ils sont doués; — entrée contre nature d'une portion d'intestin dans une autre, comme il arrive quelquefois dans la passion iliaque : synonyme d'*invagination*.

Inule, s. f. *inula*, L.; genre de plantes, polygamie superflue, L.; corymbifères, J. Quoiqu'il soit nombreux en espèces, on n'emploie guère que l'*inula helenium*, généralement connue sous le nom d'*aunée*. L'*inula dysenterica*, très-commune en Europe, a été préconisée, comme son nom l'indique, dans la dysenterie; mais elle est inusitée.

Inuline, subst. f. Nom donné par Thomson à un principe végétal nouveau découvert par Rose dans les racines de l'aunée, *inula helenium*, L. C'est une poudre blanche, insoluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau bouillante, se précipitant sans altération par le refroidissement, insoluble dans l'alcool, donnant de l'acide oxalique par l'acide nitrique. Inusitée.

Invertébré, **ée**, adj. *invertebratus*, d'*in* négatif des Latins, et de *vertebra*, vertèbre, du verbe *vertere*, tourner; se dit en histoire naturelle des animaux qui n'ont point d'échine ou de colonne formée de vertèbres.

Inviscant, adj. et s. m. *inviscans*; synonyme d'*incrassant*.

Involucelle, s. m. *involucellum*; involucre partiel ou secondaire; celui de chacune des ombellules particulières qui composent une ombelle générale : Bot.

Involucre, s. m. *involucrum*; assemblage de folioles ou feuilles florales à la base commune de plusieurs pédoncules ou fleurs sessiles; enveloppe commune, continue, ou comme caliciforme, de plusieurs fleurs : Bot.

Involucré, **ée**, adj. *involucratus*; pourvu d'un involucre : Bot.

Involuté, **ée**, adj. *involutus*; se dit d'une gemmation où les rudimens des feuilles sont roulés en dedans : Bot.

Iotacisme, s. m. *iotacismus*, du grec ιωτα. Sauvages donne ce nom à la difficulté de prononcer les lettres gutturales, comme le *J* et le *G* doux. Il sembleroit cependant, d'après ce qu'il en dit, que cette difficulté porte plutôt sur la lettre *L* que sur la lettre *J*, puisqu'il donne pour exemple le mot italien *moglie*, que l'on prononce *moyé*. Il dit d'ailleurs que ce vice est ordinaire à ceux qui ont le palais percé.

Ipécacuanha, s. m. *psycothria emetica* (Mutis), *calicocca ipecacuanha* (Gomez et Brotaro), rubiacées, J., V.; pentand. monog. L. ♃. Mexique. — Plante dont la racine est très-usitée : elle donne à l'analyse de la résine, de l'extractif, du tannin, et une matière volatile peu déterminée. On l'emploie comme émétique, purgative et excitante de la muqueuse bronchique.

Irascible, adj. *iracundus*. Molinetti a appelé *musculus iracundus* le droit externe ou abducteur de l'œil. Cassé-

rius et Riolan l'ont aussi nommé *musculus indignatorius*, parce qu'il entraîne le globe de l'œil vers l'angle externe de l'orbite dans la colère et l'indignation.

IRIDÉES, s. f. *irides*, ordre sixième de la classe des monocotylédones à étamines périgynes, J. — Un calice coloré, à six divisions profondes : trois étamines : un style : trois stigmates : capsule à trois loges.

IRIDIUM, s. m. d'*iris*, arc-en-ciel ; métal nouvellement découvert dans la mine de platine, cassant, non volatil, difficilement oxydable par l'action du feu seul, et s'oxydant facilement par le concours des alcalis ; facilement réductible, donnant à ses dissolutions différentes nuances de couleur qui lui ont fait donner le nom d'*iridium*. Inusité.

IRIEN, ENNE, adj. *irinus* ; qui a rapport à l'iris. M. Chaussier appelle *artères iriennes* les branches ciliaires longues fournies par l'ophthalmique.

IRIS, s. m. du grec ἶρις, ἴδος, qui signifie l'*arc-en-ciel*, dérivé, dit-on, du verbe ἐρεῖν, parler, annoncer, parce que ce météore annonce la pluie ; — membrane circulaire, nuancée de différentes couleurs, qu'on voit au travers de la cornée transparente.

IRIS, s. f. *iris*, L. genre de plantes de la triandr. monogyn., L. ; famille des iris, J. Les espèces qui ont été employées sont, 1° l'*iris* de Florence, *iris Florentina*, L. ; Italie, France méridionale. ♃. Sa racine, qui est tuberculeuse, blanche et d'une odeur de violette, d'une saveur âcre, est irritante. Récente, on l'a donnée comme purgatif hydragogue, et sèche comme incisive, expectorante, etc. On ne l'emploie plus guère que pour faire des pois à cautère. 2° L'*iris* germanique (flambe, *iris* des jardins ou glayeul), *iris germanica*, L. ; *iris nostras* des pharmaciens ; France, Allemagne. ♃. Sa racine présente les mêmes propriétés que celle de l'*iris* de Florence, et est encore moins usitée. 3° L'*iris* ou glayeul des marais (faux acorus, flambe des marais), *iris pseudo-acorus*, L. ; *acorus palustris* des pharmaciens. Europe. ♃. Sa racine est quelquefois employée comme hydragogue par les habitans de la campagne. On croit qu'elle purge plus fortement que les autres espèces d'*iris*. 4° L'*iris* fétide ou glayeul puant : on l'appelle aussi *iris gigot*, parce qu'elle a l'odeur du gigot rôti, *iris fœtidissima*, L. Italie, France, Angleterre. ♃. Sa racine est hydragogue comme la précédente, et paroît aussi anti-spasmodique et narcotique. Peu usitée. 5° L'*iris* tubéreuse, *iris tuberosa*, L. ; Syrie, Arabie. ♃. Sa racine constitue les hermodates des pharmaciens (*hermodactyli*), qui sont purgatives, mais inusitées.

IRRADIATION, s. f. *irradiatio* ; émission des rayons d'un corps lumineux, et par analogie, toute détermination ou tout mouvement qui se fait du centre à la circonférence, dans un corps organisé.

IRRÉGULIER, adj. *irregularis* : c'est l'opposé de régulier. — Se dit du pouls dont les pulsations ne sont ni égales entre elles ni régulières dans leurs inégalités. — Se dit aussi en botanique, 1° des fleurs dont les pétales sont sensiblement inégaux : telles sont les papilionacées ; 2° des étamines qui, étant inégales entre elles, ne suivent pas un ordre symétrique dans leur disposition.

IRRITABILITÉ, s. f. *irritabilitas*. Ce nom a été donné, par Glisson et par Haller, à la faculté de se contracter, que les physiologistes de nos jours ont aussi désignée par le mot *contractilité*. M. Chaussier donne à celle des muscles le nom de *myotilité*.

IRRITABLE, adj. *irritabilis* ; qui est doué de l'irritabilité. — Se dit aussi, tant au physique qu'au moral, des personnes nerveuses qui sont vivement affectées par les impressions qu'elles reçoivent.

IRRITANT, adj. *irritans* ; tout ce qui produit de l'irritation. Tout stimulant assez énergique pour produire de la douleur, de la tension et de la chaleur, devient *irritant*. M. Chaussier divise les *irritans*, 1° en *mécaniques* : ce sont les piqûres, les coupures, les tractions, l'étincelle électrique, etc. ; 2° en *chimiques* : les alcalis, les acides, les dissolutions métalliques, etc. ; 3° en *spécifiques* : ces derniers sont ceux dont le mode d'action est particulier et ne peut être rapporté ni à l'une ni à l'autre des divisions précédentes : tels sont les virus, les venins des animaux, quelques poisons végétaux, les cantharides, etc., les passions.

IRRITATION, s. f. *irritatio* ; action des irritans. Se dit aussi de l'état des parties irritées. Dans ce sens, il y a irritation dans une partie quand sa sensibilité et son action organique sont augmentées. Si cet état donne lieu à une

augmentation de chaleur, de rougeur et de tension, il y a *inflammation*. — *Pouls d'irritation*; c'est celui qui est vif et fréquent.

Ischiadique, adj. *ischiadicus*. *Voy.* Ischiatique.

Ischiagre, s. f. *ischiagra*, du grec ἰσχίον, la hanche; maladie qui a été long-temps désignée par le nom impropre de *goutte sciatique*, et qu'on a aussi nommée *sciatique vraie*: c'est l'*ischias nervosa* de Cotunni, à laquelle M. Chaussier a donné la dénomination exacte de *névralgie-fémoro-poplitée*. *Voyez* Névralgie.

Ischiatique ou Ischiadique, adj. pris quelquefois subst.; *ischiaticus*, *ischiadicus*, de ἰσχίον, la hanche ou l'os ischion; d'où l'on a fait *sciatique*, que l'on emploie plus ordinairement. L'on dit encore cependant *artère ischiatique*; c'est l'*arteria ischiadica* de Haller, la *fémoro-poplitée* de M. Chaussier; elle provient de la partie inférieure de l'hypogastrique. Sennert appeloit *douleur ischiadique*, et Nenter *mal ischiadique*, la névralgie que l'on désigne communément sous le nom de *sciatique*. *Voy.* Névralgie.

Ischiatocèle. Vogel appeloit ainsi l'ischiocèle.

Ischio-caverneux, adj. *ischio-cavernosus*; nom de deux petits muscles qui se rendent, chez l'homme, de la tubérosité de l'ischion, et, chez la femme, de la branche de l'ischion au corps caverneux. Ceux de l'homme avoient aussi été nommés *érecteurs de la verge*, parce qu'on leur attribuoit la faculté de produire l'érection. Mais leur action est volontaire, et l'érection ne l'est pas. Ce sont les *ischio-urétraux*, Ch. Ceux de la femme sont très-petits, étant proportionnés au volume du corps caverneux du clitoris. Ce sont les *ischio-sous-clitoriens*, Ch.

Ischio-clitoridien, adj. et s. m. *ischio-clitorideus*. Dumas a ainsi appelé l'ischio-caverneux chez la femme: c'est l'ischio-sous-clitorien, Ch.

Ischio-coccygien, adj. et s. m. *ischio-coccygeus*. M. Chaussier et les autres anatomistes appellent ainsi un muscle qui s'étend de l'épine du coccyx et de la partie inférieure du sacrum à l'épine sciatique. Winslow ne donnoit le nom de *muscle ischio-coccygien* ou *coccygien antérieur* qu'aux fibres musculaires qui vont de l'épine sciatique au coccyx, considérant celles qui vont du coccyx au sacrum comme un muscle particulier qu'il nommoit *sacro-coccygien* ou *coccygien postérieur*.

Ischio-créti-tibial, adj. et s. m. *ischio-creti-tibialis*. Dumas a ainsi appelé le demi-tendineux (ischio-prétibial, Ch.).

Ischio-fémoral, adj. et s. m. *ischio-femoralis*. M. Chaussier a donné ce nom au troisième ou grand adducteur de la cuisse, parce qu'il s'étend de la branche et de la tubérosité de l'ischion à la tubérosité du condyle interne du fémur et à la ligne âpre de cet os.

Ischio-fémoro-péronier, adj. et s. m. *ischio-femoro-peroneus*. M. Chaussier a ainsi nommé le biceps crural, à cause de ses insertions à la tubérosité de l'ischion, à la ligne âpre du fémur et à l'extrémité supérieure du péroné.

Ischio-pénien, enne, adj. pris quelquefois subst. M. Chaussier appelle *ischio-pénienne* la division supérieure ou profonde de la honteuse interne.

Ischio-périnéal, adj. et s. m. *ischio-perinæalis*. M. Chaussier nomme ainsi le transverse du périné, parce qu'il s'attache en dehors à la tubérosité de l'ischion, et s'unit en dedans à celui du côté opposé avec lequel il concourt à former le périné.

Ischio-popliti-tibial, adj. et s. m. *ischio-popliti-tibialis*. M. Chaussier donne ce nom au demi-aponévrotique ou demi-membraneux, parce qu'il s'attache à l'ischion et à la tubérosité interne du tibia, et qu'il répond dans son trajet à la région poplitée.

Ischio-prétibial, adj. et s. m. *ischio-prætibialis*. M. Chaussier appelle ainsi le demi-nerveux ou demi-tendineux, parce qu'il s'attache supérieurement à la partie postérieure de la tubérosité de l'ischion, et inférieurement à la partie interne de la tubérosité du tibia.

Ischio-prostatique, adj. et s. m. *ischio-prostaticus*. Winslow regardoit, ainsi que Santorini, Albinus et Sœmmering, comme formant deux muscles distincts, les fibres charnues que les anatomistes modernes décrivent collectivement sous le nom de *muscle transverse* du périné: réservant ce dernier nom pour les fibres qui vont s'unir avec celles du côté opposé, le bulbo-caverneux et le sphincter superficiel; il décrivoit sous le nom de *muscle ischio-prostatique* celles qui se portent vers la prostate.

Ischio-pubi-fémoral, adj. et s. m. *ischio-pubi-femoralis*. Dumas a donné ce nom au grand adducteur de la cuisse (ischio-fémoral, Ch.).

Ischio-pubi-prostatique, adj. et s. m. *ischio-pubi-prostaticus*. Dumas a donné ce nom au muscle transverse du périné (ischio-périnéal, Ch.).

Ischio-sous-clitorien, adj. et s. m. *ischio-infrà-clitorianus*. M. Chaussier appelle ainsi le muscle ischio-caverneux chez la femme, parce qu'il s'étend de la branche de l'ischion aux parties latérales du clitoris.

Ischio-sous-trochantérien, adj. et s. m. *ischio-infrà-trochanterianus*. M. Chaussier nomme ainsi le carré crural, parce qu'il s'étend de la tubérosité de l'ischion à la partie inférieure du bord postérieur du grand trochanter.

Ischio-spini-trochantérien, adj. et s. m. *ichio-spini-trochanterianus*. Dumas a donné ce nom à chacun des jumeaux de la cuisse ou du bassin (ischio-trochantérien, Ch.).

Ischio-trochantérien, adj. et s. m. *ischio-trochanterianus*. M. Chaussier appelle *ischio-trochantériens* les jumeaux du bassin, à cause de leurs attaches à l'épine sciatique et au grand trochanter.

Ischion, subst. m. *ischium*, du grec ἰσχίον, pièce inférieure de l'os innominé ou coxal dans le foetus; région inférieure de ce même os dans l'adulte, à laquelle on remarque une épine et une tubérosité ischiatique. Les anciens, selon Hésychius, donnoient le nom d'*ischion* au ligament qui retient la tête du fémur dans la cavité cotyloïde. Hippocrate paroît aussi entendre par ce mot, dans son traité *de Articulis*, l'articulation entière de la cuisse ou peut-être la tête du fémur. On fait dériver le mot grec ἰσχίον, d'ἴσχις, la région lombaire : ne pourroit-il pas venir du verbe ἴσχω, j'arrête, je retiens, puisque cet os sert de point fixe à une des plus grandes articulations?

Ischnophonie, s. f. *ischnophonia*, du grec ισχνος, foible, et de φωνη, voix; c'est-à-dire foiblesse de la voix. Malgré cette étymologie, Vogel appeloit ainsi le bégaiement.

Ischnote ou Ischnotie, s. f. *ischnosis*, ἰσχνοτης, de ἰχνὸς, grêle. Cette expression a été quelquefois employée pour désigner la gracilité extrême du corps.

Ischurétique, s. m. et adj. *ischureticus*; se dit des remèdes propres à guérir ou à modérer l'*ischurie*. *Voyez* ce mot.

Ischurie, s. m. *ischuria*, du verbe grec ἴσχω, j'arrête, je retiens, et d'οὖρον, urine; impossibilité d'uriner. On a appelé *ischurie vraie*, *ischuria vera* celle dans laquelle l'urine étant accumulée dans la vessie, le malade ne peut la rendre, malgré les envies d'uriner qu'il éprouve continuellement; et *ischurie fausse*, *ischuria notha*, celle dans laquelle il existe un lésion particulière des reins ou des uretères, qui empêche l'urine d'arriver à la vessie. — On a aussi donné à l'*ischurie* divers autres noms, suivant le siége et l'espèce d'obstacle qui s'oppose à la sortie de l'urine. On a nommé *ischurie urétrale*, *uretralis*, celle qui dépend d'une lésion du canal de l'urètre; *vésicale*, *vesicalis*, celle dont la cause est dans la vessie; *urétérique*, *ureterica*, celle qui provient de l'obstruction des uretères; *rénale*, *renalis*, celle qui dépend de l'affection des reins; *calculeuse*, *calculosa*, celle qui est due à la présence de quelques calculs dans les voies urinaires; *syphilitique*, *syphilitica*, celle qui reconnoît pour cause le virus syphilitique.

Isochrone, adj. *isochronus*, du grec ἴσος, égal, et de χρόνος, temps; se dit, en physique et en physiologie, des mouvemens qui se font en même temps ou en temps égaux : les battemens du cœur sont *isochrones* à ceux du pouls.

Isochryson, s. m. ἰσόχρυσον, de ἴσος, égal, et de χρυσὸς, or; égal à l'or; qui vaut de l'or. Galien appeloit ainsi un collyre auquel il attribuoit de grandes propriétés.

Isolement, s. m. Ce terme est employé, relativement aux applications de l'électricité, pour désigner l'espace vide qui sépare la personne isolée qu'on électrise d'avec les corps environnans qui pourroient faire l'office de conducteurs. Plus l'*isolement* est grand, moins la personne électrisée perd du fluide électrique.

Isoler, verbe act. interposer, entre une personne qu'on veut électriser et les corps environnans qui sont conducteurs, une substance qui, n'étant pas conductrice, arrête le cours du fluide électrique et en retient la masse autour de la personne électrisée. C'est ce que l'on fait au moyen de l'instrument ap-

pelé *isoloir*; ainsi on isole un corps quelconque en le plaçant sur l'isoloir.

Isoloir, s. m. espèce de support ou de tabouret sur lequel on place la personne qu'on doit électriser. Les pieds de cet instrument, qui sont en verre, empêchent le fluide électrique communiqué par l'électrisation de se rendre au réservoir commun.

Isthme, s. m. *isthmus*, ἰσθμὸς des Grecs; langue de terre qui joint une presqu'île au continent ou qui sépare deux mers; — se dit, en anatomie, de l'entrée du gosier, du détroit qui sépare la bouche de l'arrière-bouche ou cavité gutturale.

Ityphalle, s. f. en grec ἰθύφαλλος, d'ἰθὺς, droit, et de φαλλὸς, qui est la même chose que *lingam* des Indiens; espèce d'amulette en forme de cœur, que les anciens portoient au cou comme un préservatif contre les maladies et même contre les maléfices.

Ivette commune ou petite Ivette, s. f.; nom vulgaire de la plante connue en botanique sous le nom de *chamæpitys*, *teucrium chamæpitys*, L.

Ivoire, s. m. *ebur*; défense d'éléphant. Cette substance, qui est du phosphate calcaire très-compacte, est employée dans les arts. On en fait des dents artificielles, des pessaires, etc.

J.

Jabot, s. m. *ingluvies*; la dilatation de l'œsophage chez les oiseaux, dans laquelle séjournent quelque temps leurs alimens, pour s'y imbiber d'une liqueur analogue à la salive.

Jacre, s. m.; espèce de sucre qu'on fait avec le tari ou vin de palmier et de cocotier. On met bouillir le tari récemment tiré de l'arbre avec un peu de chaux vive; on enlève les écumes à mesure qu'elles se forment, et on fait évaporer. Le résidu qui constitue le *jacre* acquiert la solidité du sucre de canne; mais il est moins délicat. On l'appelle *jagara* dans le pays des Malabares.

Jactation, s. f. *jactatio*. Quelques auteurs anciens ont exprimé par là un symptôme qui se rencontre dans beaucoup de maladies. Il consiste dans une espèce d'inquiétude qui empêche le malade de rester au lit dans une même attitude, et le force de changer continuellement de place.

Jade, s. m., pierre très-dure, qu'on appelle vulgairement *pierre néphrétique*. On l'appelle aussi *jade oriental*. C'est le *jade néphrétique* de M. Haüy. Il est verdâtre et principalement composé de silice, de chaux, de soude, de potasse, d'oxyde de fer, etc. On le portoit autrefois en amulette contre les maladies des reins. Inusité.

Jalap, s. m. *convolvulus jalappa*; plante du genre *liseron*; Asie, Amérique, ♃. Sa racine, qui est très-résineuse, est un purgatif drastique très-employé.

Jambe, s. f. *crus*, *tibia* des Latins; κνήμη, σκέλος des Grecs; seconde partie des membres inférieurs ou abdominaux, comprise entre le genou et le pied, formée de trois os, dont deux longs, le *tibia* et le *péroné*; le troisième court, épais, qu'on appelle *rotule*.

Jambier, ère, adj. et s. *tibiæus* ou *tibialis*; qui appartient à la jambe. Les anatomistes ont donné le nom de *jambiers* à trois muscles de la jambe, distingués en *antérieur*, *postérieur* et *grêle*. Le *jambier antérieur* est le tibio-sus-tarsien, Ch.; le *jambier postérieur* est le tibio-sous-tarsien, Ch.; le *jambier grêle* est le petit fémoro-calcanien, Ch.

Janon-tarentisme, s. m. *tarentismus-tangitanus*; nom qu'on donne à une espèce de tarentisme spontané et endémique en Afrique. *Voy.* Tarentisme.

Jarde. *Voy.* Jardon.

Jardon, s. m. On appelle ainsi en hippiatrique une tumeur dure qui s'étend depuis la partie postérieure et inférieure de l'os du jarret, jusqu'à la partie supérieure et postérieure de l'os du canon, sur le tendon fléchisseur du pied. Elle tient assez souvent du phlegmon dans son commencement, et fait boîter le cheval.

Jarret, s. m. *poples* des Latins; *garetum* ou *garretum* dans la basse latinité; *garetto* en italien; partie du membre abdominal qui est derrière l'articulation du genou, et où se fait la flexion de la jambe. Le mot latin *poples* dérive de *post plico*, je plie en arrière, parce que la jambe se fléchit en arrière sur la cuisse.

Jarretier, adj. et s. m. qui a rapport au jarret; *popliteus*. Winslow donnoit ce nom au muscle poplité. — Se dit, en hippiatrique, des chevaux dont les jarrets se déversent en dedans et se touchent.

Jarretière, s. fém. *periscelis*, du

grec περὶ, autour, et de σκελος, la jambe; qui est autour de la jambe; nom d'une espèce de dartre simple, farineuse, sèche, qui affecte le jarret à l'endroit où l'on met la jarretière (Sauvages).

Jasmins, *jasmina*; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre quatrième de la classe des dicotylédones monopétales, à étamines hypogynes (Juss.). — Calice tubulé : étamines le plus souvent au nombre de deux : un style : stigmate à deux lobes : fruit capsulaire ou en baie, tantôt biloculaire, bisperme; tantôt uniloculaire, unisperme, bisperme, tétrasperme : tige sous ligneuse : feuilles le plus souvent opposées.

Jaspe, s. m. pierre siliceuse, très-voisine du silex. C'est le quartz-jaspe de M. Haüy. Il est essentiellement composé de silice, d'argile et de fer. On croyoit autrefois que, suspendu en forme d'amulette, il arrêtoit les hémorrhagies. On lui accordoit les propriétés tonique, astringente, cordiale. Inusité.

Jaune, adj. *flavus*; nom d'une des sept couleurs primitives dont la lumière est composée : c'est la troisième en commençant à compter par la plus forte ou, ce qui est la même chose, par la moins réfrangible. On donne ce nom, en pathologie, à une fièvre essentielle qui est accompagnée d'ictère. *Voy*. Fièvre jaune.

Jaunisse, s. f. *Voyez* Ictère.

Javart, s. m. nom qu'on donne, en hippiatrique, à un abcès formé entre le paturon et la couronne. Lorsqu'il a son siége dans le tissu cellulaire des tégumens, le poil qui couvre le paturon est ordinairement arrosé d'une humeur fétide, et c'est ce qui constitue le *javart simple*. Lorsqu'il est situé dans la gaîne du tendon, ou que la matière du *javart simple* a pénétré jusqu'à cette gaîne, il porte le nom de *javart nerveux* ou *tendineux* : l'animal ne marche alors qu'avec beaucoup de peine. Enfin, lorsque la maladie vient sur la couronne, au commencement du sabot, soit qu'elle affecte le cartilage ou seulement le tissu cellulaire, elle se nomme *javart encorné*.

Jayet, s. m. jayet de M. Haüy (lignite jayet de quelques minéralogistes); espèce de bitume solide, dur, compacte et très-noir, qu'on regarde comme du bois charbonné et imprégné de pétrole. On l'a aussi appelé *succin noir*. Il fournit à la distillation une huile empyreumatique. Le jayet, surtout en fumigation, et son huile empyreumatique, ont été employés comme anti-spasmodiques. Aujourd'hui inusités.

Jécoraire, adj. *jecorarius*, de *jecur*, le foie; qui appartient au foie. *Voyez* Hépatique.

Jectigation, s. f. *jectigatio*; espèce d'épilepsie, selon Vanhelmont. Sennert regarde cette expression comme barbare, et, selon lui, elle devroit signifier la même chose qu'*inquiétude*, *anxiété*, *jactation*.

Jejunum, s. m. C'est la partie de l'intestin grêle comprise entre le duodénum et l'iléon. Elle est ainsi appelée parce qu'on la trouve presque toujours vide dans l'ouverture des cadavres.

Jeunesse, s. f. synonyme d'*adolescence*, qui est plus usité en médecine.

Jointé, adj. On dit qu'un cheval est *long-jointé* ou *court-jointé*, lorsque le paturon est trop long ou trop court.

Jointure, s. f. *junctura*, joint, assemblage, liaison. *Voyez* Articulation.

Jonc aromatique. Synonyme de *canne* ou *roseau aromatique*, *calamus aromaticus*, L.

Jonc odorant (barbon odorant), *andropogon schœnanthus*, L.; plante de la polygamie monœcie, L.; fam. des graminées, J.; Inde, Arabie, ♃. Les sommités s'emploient dans l'Inde comme incisives. Inusité en Europe.

Joncs, *junci*, de *jungere*, joindre, à cause de leur usage; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre troisième de la classe des monocotylédones à étamines périgynes (Juss.). — Calice à six divisions, dont trois souvent colorées : étamines ordinairement définies : un ou plusieurs ovaires : autant de styles ou stigmates : capsule polysperme à une ou trois loges : feuilles en gaîne : tiges herbacées.

Joubarbes, *sempervivæ*; famille de plantes qui constitue l'ordre premier de la classe des dicotylédones polypétales à étamines périgynes (Juss.). — Calice découpé : corolle polypétale, quelquefois monopétale, attachée à la base du calice : étamines en nombre égal ou double de celui des pétales ou des divisions de la corolle : plusieurs ovaires supères, surmontés chacun d'un style accompagné d'une glande à sa base : autant de capsules à une loge, disposées en étoile, s'ouvrant longitu-

dinalement d'un seul côté, et renfermant plusieurs graines attachées le long des bords de la suture : embryon droit, placé autour d'un périsperme charnu : radicule inférieure : feuilles charnues, alternes ou opposées, aplaties ou cylindriques : fleurs sessiles, en grappes ou en corymbe.

JOUBARBE DES VIGNES. *V.* ORPIN.

JOUE, s. f. *gena*, en grec γένυς, de γένειον, la barbe; partie du visage de l'homme où croît la barbe, depuis les tempes et le dessous des yeux jusqu'au menton.

JOURS CRITIQUES, s. m. pl. *dies critici;* jours ainsi appelés par les anciens parce qu'ils les regardoient comme autant d'époques où les maladies se jugeoient. *Voyez* CRITIQUE.

JOURS DE MÉDECINE, s. m. *dies medicinales ;* jours qui, dans les fièvres, ne sont ni critiques ni indicatoires, et dans lesquels il est à propos d'ordonner des remèdes.

JUCHÉ, ÉE, adj. C'est ainsi qu'on appelle les chevaux qui sont droits sur les boulets. On dit *bouleté* du devant et *juché* du derrière.

JUGAL, ALE, adj. *jugalis*, de ζυγὸν, joug. *Voyez* ZYGOMATIQUE.

JUGEMENT, s. m. *judicium ;* faculté de l'entendement humain, fonction de l'ame qui compare deux idées ou perceptions, et en saisit la convenance ou la disconvenance.

JUGULAIRE, adj. et s. f. *jugularis*, de *jugulum*, la gorge ; qui appartient à la gorge. Les anatomistes ont appelé *jugulaires* quatre veines placées aux parties latérales du cou, deux à droite et deux à gauche. On les distingue de chaque côté en *interne* et *externe :* la *jugulaire externe* est la trachélo-sous-cutanée, Ch. La *jugulaire interne* est divisée par cet anatomiste en trois portions : il appelle *veine céphalique* le tronc de cette veine, *veine cérébrale antérieure* la portion de ce vaisseau qui reçoit le sang revenant de l'intérieur du crâne, *veine faciale* l'autre portion dans laquelle s'ouvrent les veines du col et la plupart de celles de la face. Les *jugulaires* interne et externe aboutissent aux sous-clavières. — On donne aussi le nom de *fosses jugulaires* à deux petites cavités qui se trouvent entre les apophyses styloïdes et condyloïdes de la surface inférieure et externe du crâne.

JUJUBE, s. f. *ziziphum*, fruit du *rhamnus ziziphus*, plante du genre *nerprun*, ♃. Chine. — Ce fruit est rangé parmi les pectoraux adoucissans.

JULEP, s. m. *julapium*, *julepus*, *zulapium*, *juleb* des Persans, qui signifie potion douce ; ζελάπιον ou ἰολάβιον, mots que les Grecs modernes ont tirés de l'arabe. On donne ce nom aux potions adoucissantes ou calmantes qu'on prend surtout la nuit.

JUMEAU, JUMELLE, adj. et s. *geminus* ou *gemellus ;* se dit des enfans nés d'un même accouchement : par analogie, les anatomistes ont appelés *muscles jumeaux* les muscles pairs accolés l'un à l'autre : tels sont les *jumeaux* de la cuisse (ischio-trochantériens, Ch.), et les *jumeaux* de la jambe ou *gastrocnémiens* (bifémoro-calcaniens, Ch.). Winslow donnoit aux premiers le nom de *petits jumeaux*, et aux seconds celui de *grands jumeaux*.

JUPITER, s. m. nom que les alchimistes donnoient à l'étain.

JURISPRUDENCE MÉDICALE, *jurisprudentia medicalis ;* connoissance des lois et réglemens concernant l'enseignement et la pratique de la médecine.

JUS, s. m. *succus*. On donne ce nom, en matière médicale et en pharmacie, soit au suc naturel extrait par la pression d'une plante ou d'un animal, soit au même produit condensé par l'évaporation, soit au bouillon chargé que l'on prépare avec l'eau et les diverses espèces de viande.

JUSQUIAME, s. f. *hyoscyamus ;* genre de plantes de la pentandrie monogynie, L.; fam. des solanées, J. Deux espèces de ce genre sont employées comme calmantes, et sont des poisons narcotiques à forte dose : ce sont, 1° la *jusquiame noire*, *hyoscyamus niger*, Europe, ♂ ; 2° la *jusquiame blanche*, *hyoscyamus albus*, France méridionale, ⊙. — Cette espèce paroît être celle que les anciens appeloient υοσκυαμὸς. Elle est moins employée que la noire.

JUXTA-POSITION, s. f. *juxta-positio ;* position d'une chose proche d'une autre ; se dit, en physique et en histoire naturelle, du mode d'accroissement propre aux minéraux, qui consiste dans l'application successive de nouvelles molécules sur celles qui forment le noyau primitif.

K.

KAIEPUT. *Voyez* CAJEPUT.

KALI, *salsola soda*; nom arabe de la plante dont on retire la soude.

KARABÉ, nom persan qui signifie *tire-paille*, et qui a été donné au succin ou ambre jaune, à cause de sa propriété électrique. — *Karabé de Sodome.* Quelques auteurs donnent ce nom au bitume de Judée ou asphalte, parce qu'on le tire d'un lac qui porte ce nom.

KÉLOTOMIE. *Voyez* CÉLOTOMIE.

KÉRATOGLOSSE, etc. *Voy.* CÉRATOGLOSSE, etc.

KÉRATOME, s. m. de κερὰς, corne, et de τεμνω, je coupe; instrument pour inciser la cornée. *Voyez* CYCLOTOME.

KERMÈS ou CHERMÈS (graine de kermès, graine d'écarlate), *coccus ilicis*, L.; *kermes grana* des pharmaciens; petite galle ronde et rouge que forme la femelle du *coccus ilicis*, après avoir été fécondée, en s'attachant sur la feuille du *quercus coccifera*, L., et y mourant : elle devient ainsi le nid dans lequel se développent ses larves. La femelle de cet insecte se distingue du mâle, en ce qu'elle est aptère. Les graines de kermès, après avoir été cueillies, se dessèchent dans le vinaigre. Elles ont été regardées comme analeptiques, aphrodisiaques et propres à prévenir l'avortement. Aujourd'hui inusitées.

KERMÈS MINÉRAL (poudre des chartreux); nom ancien de l'oxyde d'antimoine hydro-sulfuré brun. *V.* OXYDES HYDRO-SULFURÉS D'ANTIMOINE.

KETMIE, s. f. *hibiscus*, L.; genre de plantes de la monadelphie polyand., L.; fam. des malvacées, J. Ce genre est très-nombreux en espèces, qui la plupart sont mucilagineuses. L'espèce *ketmie* musquée, plus connue sous le nom d'*ambrette*, est très-aromatique et légèrement anti-spasmodique.

KIASTRE ou plutôt CHIASTRE, s. m. *kiaster*, du grec χιασμὸς, croisement, ou du verbe χιάζω, je croise; espèce de bandage dont le nom dérive de sa forme, qui représente la lettre grecque χ, ou ce qu'on appelle en français *croix de Saint-André.*

KILOGRAMME, s. m. du grec χίλιοι, mille, et de γράμμα, ancien poids des Grecs, dont le gramme tire son nom; nouvelle mesure de pesanteur égale à mille grammes; environ deux livres six gros.

KILOLITRE, s. m. du grec χίλιοι, mille, et de λίτρα, ancienne mesure grecque d'où le *litre* a tiré son nom; mesure de capacité égale à mille litres, à-peu-près un tonneau en terme de marine. *Voyez* LITRE.

KINA. *Voyez* QUINQUINA.

KINATE, s. m. *kinas*; nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide kinique avec une base. Le *kinate de chaux* est la seule espèce connue. Ce sel a été découvert, par M. Deschamps, dans les écorces de quinquina, et surtout dans celle du quinquina jaune. Il l'a obtenu par des macérations, des évaporations et des filtrations successives de quinquina dans de grandes quantités d'eau. Le *kinate* de chaux est blanc, cristallise en lames carrées ou rhomboïdales. Il est insipide, soluble dans cinq fois son poids d'eau, à la température de 13° cent. Il est insoluble dans l'alcool, etc. M. Vauquelin en a retiré l'acide kinique. *Voy.* ce mot. Inusité.

KINIQUE, adj. *V.* ACIDE KINIQUE.

KINKINA. *Voyez* QUINQUINA.

KINO (vraie gomme du Sénégal, gomme-résine de Gambia). On ignore de quel arbre on retire et comment on obtient cette substance, qu'on a mal-à-propos appelée *gomme*. Elle contient une grande quantité de tannin, à laquelle elle doit la propriété astringente dont elle jouit à un degré très-énergique.

KYNANCIE, s. f. *cynanche*, κυνάγχη des Grecs, de κύων, gén. κυνὸς, chien, et d'ἄγχω, je suffoque, j'étrangle; esquinancie inflammatoire qui force à tirer la langue comme les chiens.

KYNORRHODON. *V.* CYNORRHODON.

KYSTE, s. m. *kystus*, du grec κύστις, vessie; membrane en forme de poche ou de vessie qui renferme des matières ou des humeurs contre nature : telle est l'enveloppe de l'athérôme, du stéatôme, du méliceris.

KYSTIOTOMIE ou KYSTÉOTOMIE. *V.* CYSTOTOMIE.

KYSTITOME, s. m. *kystitomus*, de κύστις, vessie, capsule, kyste, et de τεμνω, je coupe; instrument inventé par Lafaye pour ouvrir la capsule du cristallin dans l'opération de la cataracte.

L.

Labial, ale, adj. *labialis*, de *labia*, les lèvres ; qui a rapport aux lèvres. M. Chaussier appelle *muscle labial* l'orbiculaire des lèvres. — Haller, Sabatier et quelques autres anatomistes donnent le nom d'*artère labiale* à la branche que fournit la carotide externe immédiatement au-dessous du muscle digastrique : c'est la faciale de Bichat, la palato-labiale de M. Chaussier. Les *veines labiales*, distinguées en *supérieures*, *moyenne* et *inférieures*, s'ouvrent toutes dans la jugulaire interne.

Labiatiflore, adj. *labiatiflorus* ; se dit, en botanique, des fleurs composées dont les fleurons sont à deux lèvres.

Labié, ée, adj. *labiatus*, de *labia*, les lèvres ; se dit des fleurs dont le limbe est comme partagé en deux lèvres.

Labiées, *labiatæ*. Ordre sixième de la classe des dicotylédones monopétales à étamines hypogynes (Juss.). — Calice persistant, monophylle, denté au sommet : corolle bilabiée, terminée par un tube : toujours quatre étamines didynames, dont souvent deux sont avortées ; lorsqu'il y en a quatre, deux sont plus longues : un style : deux ou quatre stigmates : quatre graines nues au fond du calice : feuilles opposées en croix : tiges carrées : fleurs verticillées.

Laboratoire, s. m. *laboratorium*, du verbe *laborare*, travailler ; lieu où travaillent les chimistes, les pharmaciens, les physiciens, etc. ; partie des fourneaux.

Labyrinthe, s. m. *labyrinthum*, du grec λαϐύρινθος, lieu plein de détours dont il est difficile de trouver l'issue ; nom que les anatomistes donnent à l'ensemble des cavités flexueuses qui forment l'oreille interne ; il comprend le *limaçon*, le *vestibule* et les trois *canaux demi-circulaires*. *V.* ces mots.

Labyrinthique, adj. pris quelquefois subst. *labyrinthicus*. M. Chaussier appelle *nerf labyrinthique* l'auditif, parce qu'il se distribue dans les cavités du labyrinthe de l'oreille.

Lacinié, ée, adj. *laciniatus*, de *lacinia*, frange, parcelle ; se dit des feuilles étroites, allongées en lanières et découpées irrégulièrement.

Lacis, s. m. *reticulum* ; réseau de fil ou de soie ; se dit, en anatomie, d'un entrelacement de vaisseaux.

Lacq ou Laq, s. m. *laqueus* ; corde à nœud coulant ; bande dont se servent les chirurgiens pour faire l'extension dans les fractures et les luxations ; cordon que les accoucheurs appliquent sur les membres du fœtus, pour faciliter son extraction dans les cas difficiles.

Lacrymal, ale, adj. *lacrymalis*, de *lacryma*, larme ; qui a rapport aux larmes ; *fistule lacrymale*, ulcère formé à l'angle interne de l'œil dans le sac lacrymal. — *Os lacrymal*. *Voy.* Unguis. — *Glande lacrymale* ; organe sécréteur des larmes. *Voy.* Glande lacrymale. — *Point lacrymal*, petite ouverture ronde, toujours béante, que l'on observe sur le bord de chacune des deux paupières, près l'angle interne. Chaque *point lacrymal* correspond à un canal très-court, appelé *canal* ou *conduit lacrymal* : les *conduits lacrymaux* supérieur et inférieur forment, par leur réunion, le *sac lacrymal*, qui se continue avec le canal nasal. — *Caroncule lacrymale*. *Voy.* Caroncule. — *Artère lacrymale* : c'est la première branche que donne l'ophthalmique.

Lactate, s. m. *lactas*, de *lac*, le lait ; nom générique qu'on avoit donné aux sels formés par l'acide du lait et les bases salifiables. *Voyez* Acide lactique.

Lacté, ée, adj. *lacteus*, de *lac*, gén. *lactis*, lait ; en grec γαλάκτικος, de γάλα, lait ; qui a rapport ou qui ressemble au lait ; se dit, en anatomie, des vaisseaux blancs, transparens, destinés à la circulation du chyle. On les appelle aussi *vaisseaux chylifères*. *Fièvre lactée*. *Voy.* Fièvre laiteuse. *Diète lactée* ; régime dans lequel les malades ne se nourrissent que de lait.

Lactifère, adj. *lactifer*, de *lac*, gén. *lactis*, lait, et de *fero*, je porte ; se dit, en anatomie, des vaisseaux ou conduits qui portent le lait ; en botanique, des plantes qui abondent en sucs laiteux, telles que le tithymale, la laitue.

Lactiphage, adj. *lactiphagus*, de *lac*, *lactis*, lait, et de φαγω, je mange ; mangeur de lait ; qui se nourrit de lait. *Voyez* Galactophage.

Lactique, adj. *lacteus* ; qui a rapport au lait. *Voy.* Acide lactique.

Lacune, s. f. *lacuna*, fosse. On donne ce nom en général à de très-petits réservoirs d'où se dégage une

humeur sécrétée. Se dit, en anatomie, des petites ouvertures situées dans l'intérieur de l'urètre et de chaque côté de l'orifice externe du vagin. — En botanique, des cavités pleines d'air qui se forment dans l'intérieur des plantes par la rupture du tissu cellulaire.

LACUSTRAL, adj. *lacustris*, de *lacus*, lac; se dit des plantes qui croissent autour ou dans les eaux mêmes des lacs ou des grands étangs.

LADANUM ou LABDANUM, s. m. matière résineuse, d'une odeur extrêmement agréable, et que l'on retire du ciste de Crète, *cistus Creticus*, L. Le *ladanum* est stimulant comme toutes les résines : il est rare, et n'entre plus que dans quelques préparations officinales anciennes.

LADRE, adj. et s. m. du grec λαίδρος, impudent, difforme, honteux; malade affecté de lèpre, *leprosus*, *elephantiacus*; (vét.) se dit d'un cheval qui porte autour des yeux ou au bout du nez plusieurs petites taches naturellement dégarnies de poils et de couleur brune.

LADRERIE, s. f. synonyme d'*éléphantiasis* ou lèpre des Arabes. — Se dit aussi de l'hôpital destiné au traitement des lépreux. Enfin on donne le nom de *ladrerie* à une maladie particulière aux porcs : c'est le *scrophula chalasis* de Sauvages.

LAGOPHTHALMIE, s. f. *lagophthalmia*, de λαγωός, lièvre, et d'ὀφθαλμὸς, œil; comme si l'on disoit *œil de lièvre*; maladie des paupières, qui sont tellement retirées, que l'œil reste ouvert en dormant, comme cela paroît avoir lieu chez les lièvres.

LAGOSTOME, s. m. *lagostoma*, de λαγωός, lièvre, et de στομα, bouche; synonyme de *bec de lièvre*.

LAINE PHILOSOPHIQUE, s. f. *lana philosophica*. On donnoit ce nom anciennement à l'oxyde de zinc obtenu par sublimation, en raison de sa forme floconneuse.

LAIT, s. m. *lac*, γαλα des Grecs; liquide blanc, opaque, qui se sécrète dans les mamelles des animaux mammifères : il est essentiellement composé de beurre, de matière caséeuse, de mucilage et d'une matière sucrée. Le beurre y est suspendu à la faveur de la matière mucilagineuse, de manière qu'on peut regarder le lait comme une émulsion. Le lait contient aussi un peu d'acide acétique, de l'eau et quelques sels. Il contient, dans les divers animaux, les mêmes matériaux, qui varient seulement dans leurs proportions. Le beurre se sépare spontanément du lait abandonné à lui-même, à la température de 12° R. Il se rassemble à la surface du liquide uni encore à une petite quantité de matière caséeuse et de mucilage, et c'est ce qui constitue la *crême*. La matière caséeuse se prend en caillots. On peut la séparer au moyen du filtre. La liqueur filtrée qui constitue le *serum* retient le sucre de lait, le mucilage et les matières salines. Par l'évaporation et la cristallisation, on en retire le sucre de lait. — On fait spécialement usage du lait de vache, de celui de brebis, de celui de chèvre et de celui d'ânesse. On les emploie à titre d'alimens et de médicamens adoucissans et calmans. Celui de brebis est moins employé comme médicament que les trois autres. Voici les principales différences que présentent ces quatre espèces de lait, d'après les expériences de MM. Parmentier et Déyeux. Le lait de vache et celui de brebis contiennent une assez grande quantité de beurre; mais le beurre du lait de brebis ne prend jamais une consistance aussi solide que celui de vache. La matière caséeuse est plus abondante dans le lait de brebis; mais elle conserve toujours un état gras et visqueux, qui empêche de la rapprocher sous la forme du caillé du lait de vache. Le lait de chèvre est plus dense que celui de vache. Il a une odeur et une saveur particulières; il contient moins de beurre que les deux premiers. C'est le lait, après celui de brebis, qui contient le plus de matière caséeuse. Le lait d'ânesse est le moins dense des quatre; il a une saveur plus douce, qui est due à la proportion de matière sucrée plus considérable que celle des autres matériaux. Cependant il contient moins de sucre qu'on ne le croiroit, d'après sa saveur. Il a beaucoup de rapport avec celui de femme. Lorsqu'on emploie le lait comme médicament, on donne la préférence à l'une ou l'autre de ces espèces, suivant la disposition des estomacs.

LAIT D'AMANDES; émulsion d'amandes. *Voyez* EMULSION.

LAIT DE CHAUX; chaux délayée dans l'eau.

LAIT RÉPANDU ou LAIT ÉPANCHÉ, *lactis aberratio*. On donne vulgairement ce nom à beaucoup de maladies

différentes qu'on attribue à la déviation du lait, parce qu'elles arrivent après les couches, surtout chez les femmes qui ne nourrissent pas. Sauvages traduit par cette expression l'infiltration due à la même cause, *œdema lacteum*.

LAIT DE SOUFRE, *lac sulphuris*. On donnoit ce nom autrefois, en pharmacie, aux sulfures hydrogénés précipités par un acide, parce que le soufre, en se précipitant, donnoit à la liqueur une apparence laiteuse.

LAIT VIRGINAL, *lac virginale*. On a donné ce nom en pharmacie à deux sortes de liquide, 1° à l'acétate de plomb liquide précipité par l'eau; 2° à la dissolution alcoolique ou teinture de benjoin, également précipitée par l'eau. Ces liquides ont une teinte laiteuse et de là leur nom. L'épithète de *virginal* leur a été donnée parce que les vierges s'en servoient, dit-on, pour se laver et embellir leur peau. L'un et l'autre font en effet quelquefois disparoître certaines rougeurs de l'organe cutané.

LAITE ou LAITANCE, s. f. *lactes, ium*; organe de la reproduction chez les poissons mâles. MM. Fourcroy et Vauquelin ont retiré du phosphore de la laite de carpe, par l'action seule d'une forte chaleur. On a vu, suivant M. Andry, des malades qu'on regardoit comme atteints de la fièvre hectique, guéris par l'usage de cette substance, qui est très-nourrissante.

LAITEUX, EUSE, adj. *lacteus*, qui a certains rapports avec le lait. — *Plantes laiteuses*, celles qui contiennent un suc lactiforme. — On appelle vulgairement *maladies laiteuses* diverses affections qui surviennent à la suite des couches, et qu'on attribue à la déviation du lait.

LAITUE, s. f. *lactuca*; genre de plantes de la syngénésie polygamie égale, L.; famille des corymbifères, J. L'espèce cultivée, *lactuca sativa*, et surtout l'espèce vireuse, *lactuca virosa*, contiennent un principe narcotique. Elles sont en conséquence un peu calmantes. La dernière espèce a été préconisée comme diurétique.

LALLATION, s. f. *lallatio*, λαμβδακισμός; répétition de la lettre *L* (*lambda* des Grecs). Sauvages donne ce nom à un vice de prononciation dans lequel on double mal-à-propos la lettre *L*, ou bien on l'adoucit (on la mouille), ou bien encore on la substitue à la lettre *R*.

LAMBDOÏDE ou LAMBDOÏDALE, adj. *lambdoides*, de λαμβδα des Grecs, et d'εἶδος, figure, ressemblance; se dit de la suture occipito-pariétale du crâne, parce qu'elle ressemble à la lettre *lambda* Λ des Grecs.

LAMBEAU, s. m. amputation à lambeaux. *Voy.* AMPUTATION.

LAMBITIF, subst. m. *lambitivus*, du verbe *lambere*, lécher; médicament lambitif: synonyme de *looch*.

LAME, s. f. *lamina*; partie mince d'un os; — partie supérieure et élargie d'un pétale unguiculé: Bot.

LAMELLÉ, ÉE, adj. *lamellatus*, de *lamella*, petite lame; aminci en petite lame.

LAMELLEUX, EUSE, adj. *lamellosus*; garni ou composé de lames ou feuillets.

LAMPAS, s. m. (vét.) nom d'une tumeur inflammatoire qui survient au palais des chevaux, derrière les pinces de la mâchoire supérieure. Les animaux qui en sont affectés ne peuvent manger. On la brûle avec le cautère actuel.

LANCE, s. f. *lancea*; instrument de chirurgie dont on se sert pour l'opération de la fistule lacrymale. C'est une verge d'acier longue de cinq pouces, taillée à pans, avec une petite pomme dans son milieu pour la tenir facilement; l'une de ses extrémités est terminée en fer de lance, tranchant sur les côtés; l'autre est mousse et tranchante.

LANCE DE MAURICEAU, s. f. instrument terminé en fer de pique, fort aigu et tranchant sur les côtés, dont se servoit Mauriceau pour ouvrir la tête du fœtus mort et arrêté au passage.

LANCÉOLÉ, ÉE, adj. *lanceolatus*, de *lancea*; se dit des feuilles dont l'extrémité se rétrécit comme un fer de lance.

LANCETTE, s. f. *lanceola*, *phlebotomum*, diminutif de lance, μαχαιρὶς ὀξυβελὴς, instrument de chirurgie pour ouvrir les veines, les artères, les abcès, etc. *Voy.* PHLÉBOTOME.

LANCINANT, ANTE, adj. *lancinans*, de *lancea*, lance; se dit en pathologie d'une espèce de douleur qui se fait sentir par des élancemens. *V.* DOULEUR.

LANGEAC (eaux minérales de); eaux minérales acidules ou gazeuses dont la source se trouve à Langeac, petite ville du département de la Haute-Loire, à quatre lieues de Brioude. Elles sont employées comme rafraîchissantes, apéritives et diurétiques.

LANGUE, s. f. *lingua*, γλῶσσα ou γλῶττα des Grecs; organe principal du goût; d'une figure pyramidale, aplati sur ses deux faces, arrondi sur ses

bords et à sa pointe, contenu dans la bouche, implanté par sa base sur le corps de l'os hyoïde, composé d'un tissu musculeux très-complexe, parsemé de vaisseaux et de nerfs, constituant la gustation par sa sensibilité, et concourant par sa mobilité à la mastication, à la déglutition et à la parole.

Langue de cerf; nom vulgaire de la scolopendre, *asplenium scolopendrium*, L.

Langue de chien; nom vulgaire de la plante que les botanistes appellent *cynoglosse*, *cynoglossum officinale*, L.

Langue de serpent, s. f. *ophioglossum;* petit instrument dont on se sert pour râcler les dents de la mâchoire inférieure.

Languette, s. f. *lingula* ou *ligula*, de *lingua*, langue; petite langue. On dit en botanique que les demi-fleurons sont de petites fleurs à *languettes*, parce qu'elles sont terminées par une appendice longue et étroite.

Langueur, s. f. *languor*, débilité, abattement; état d'une personne qui languit. Cet état, soit qu'il provienne de causes morales ou physiques, rend incapable de toute action.

Lanifère, adj. *laniger*, porte-laine, de *lana*, laine, et du verbe *gero*, je porte; se dit de tout ce qui porte de la laine, en zoologie et en botanique.

Lanugineux, adj. *lanuginosus*, de *lanugo*, duvet; se dit des parties des plantes couvertes de duvet, comme le coing: Bot.

Laparocèle, s. f. *laparocele*, de λαπαρη, les lombes, et de κηλὴ, hernie; hernie abdominale.

Large, adj. et s. m. *latus*; qui a une certaine étendue transversale. Les anatomistes ont désigné certains muscles par cette épithète. Albinus et Sœmmering appeloient *très-large du col*, *latissimus colli*, le muscle peaucier (thoraco-facial, Ch.). Fallope, Cowper et Santorini l'appeloient aussi *myoides platysma*, du grec πλατὺς, large. — L'on a aussi donné le nom de *très-large du dos*, *latissimus dorsi*, au grand dorsal (lombo-huméral, Ch.); et celui de *bande large* à l'aponévrose *fascia-lata*.

Larme, s. f. *lacryma* ou *lachryma* des Latins, δάκρυμα des Grecs. On donne le nom de *larmes* à une humeur excrémentitielle sécrétée par les glandes lacrymales pour lubrifier le globe de l'œil et faciliter son mouvement dans l'orbite. Les *larmes* verdissent le sirop de violette; elles donnent, par l'évaporation, des cristaux de muriate de soude avec excès de soude, qui sont entourés d'une espèce de mucilage: elles contiennent aussi des phosphates de chaux et de soude.

Larmoiement, s. m. *lacrymatio*, *epiphora*, synonyme d'*épiphore*; écoulement involontaire des larmes. Sauvages en fait un genre de maladies qu'il range dans l'ordre des *serifluxus*.

Larve, s. f. *larva*; insecte dans l'état où il est né, c'est-à-dire avant d'avoir subi aucune métamorphose.

Laryngé, ée, adj. pris quelquefois subst. *laryngeus*, qui appartient au larynx. Winslow appeloit *artère laryngée* ou *gutturale supérieure*, la thyroïdienne supérieure. Les anatomistes donnent aussi le nom de *nerf laryngé supérieur* à un rameau nerveux très-fort qui provient du nerf vague ou pneumo-gastrique. Du nerf laryngé supérieur naît le *laryngé externe*, au niveau de la base de l'apophyse styloïde. — L'on dit aussi en pathologie *phthisie laryngée. Voyez* Phthisie.

Laryngien, enne, adj. *Voyez* Laryngé.

Laryngographie, s. f. *laryngographia*, de λάρυγξ, le larynx, et de γραφὴ, description; description du larynx.

Laryngotomie, s. f. *laryngotomia*, de λάρυγξ, le larynx, et de τεμνω, je coupe, je dissèque; section du larynx; opération par laquelle on fait une incision au larynx pour introduire l'air dans les poumons lorsque les voies naturelles sont obstruées, comme dans le cas d'une angine très-intense qui menace le malade de suffocation.

Larynx, s. m. du grec λάρυγξ; *caput asperæ arteriæ*; partie supérieure ou gutturale de la trachée-artère, attachée à l'os hyoïde, composée de cinq cartilages principaux, savoir: antérieurement du thyroïde, qui est le plus grand, du cricoïde, qui est inférieur et sert de base commune aux autres, des deux arythénoïdes, qui sont postérieurs et les plus petits, et de l'épiglotte, qui est au-dessus de tous: ces cartilages, par leur connexion respective, leurs ligamens et leurs muscles, sont mobiles et forment la glotte, le principal organe de la voix. Les oiseaux ont deux larynx, l'un supérieur et l'autre inférieur; le

larynx supérieur est situé à la base de la langue où se termine la trachée-artère : c'est une fente dont l'orifice se ferme à la volonté de l'animal, par le moyen de pointes cartilagineuses qui s'entre-croisent. Le larynx inférieur est situé à la bifurcation de la trachée-artère : c'est là que se forme le son fondamental ; il est ensuite modifié selon la longueur, la largeur, le contour et l'élasticité de la trachée-artère elle-même, et de son orifice supérieur. La voix des oiseaux est donc produite par un mécanisme analogue à celui d'une flûte ou d'une clarinette.

Lassitude, s. f. *lassitudo* ; sentiment pénible qu'on éprouve dans toutes les parties du corps, avec inaptitude au mouvement. Lorsqu'elle est déterminée par un exercice trop considérable des forces musculaires, elle cesse par le repos ; mais lorsqu'elle survient spontanément, elle annonce souvent une maladie.

Latent, ente, adj. *latens*, qui est caché : péripneumonie *latente*, péripneumonie cachée ou dont les symptômes sont obscurs.

Latéral, le, adj. *lateralis*, de *latus*, côté ; se dit, en botanique, des feuilles, des fleurs et des stipules qui ont leur point d'insertion sur les côtés de la tige ou des rameaux. On dit aussi que le style est *latéral* lorsqu'il n'est pas continu à l'axe vertical de l'ovaire, et semble naître d'un prolongement latéral de celui-ci.

Lathiphrosynie, s. f. *amnesia*, λαθιφροσυνη des Grecs. *Voy*. Amnésie.

Latique, adj. (fièvre), *amphimerina latica* de Sauvages. Espèce de fièvre quotidienne rémittente, dont les accès sont très-longs, et qui est accompagnée d'une chaleur latente ; de là le nom *latica*, de *lateo*, je suis caché.

Latirostres, s. m. de *latus*, large, et de *rostrum*, bec ; nom d'une famille d'oiseaux échassiers dont le bec est mousse, obtus, déprimé et très-large : Hist. nat.

Laudanum, s. m. par corruption de *laudatum*. Ce mot, sans épithète, ou avec l'épithète *opiatum*, est employé pour désigner l'extrait d'opium, *laudanum* liquide de Sydenham, *laudanum liquidum Sydenhami*.

Lauréole, s. f. *daphne*, L. ; genre de plantes de l'octandrie monogynie, L. ; famille des thymélées, J., dont les espèces contiennent pour la plupart un principe âcre. C'est l'écorce du *daphne gnidium* et du *daphne mesereum*, qui constitue le garou. Celle du *daphne laureola* et de plusieurs autres pourroit servir au même usage.

Laurier, s. m. *laurus*, L. ; genre de plantes de l'ennéandrie monogynie, L. ; famille des lauriers, J., à laquelle il a donné son nom. Plusieurs espèces de ce genre intéressent la médecine : 1° le *laurus cinnamomum*, arbre de Ceylan, de la Chine, du Malabar, etc., qui produit la cannelle ; 2° le *laurus cassia*, L. ; *cassia lignea* des pharmaciens ; arbre du Malabar, de Sumatra, etc., dont l'écorce est succédanée de la cannelle, et dont la feuille est regardée, par quelques auteurs, comme le *malabathrum* des anciens ; 3° le *laurus camphora*, arbre du Japon, de la Chine, etc., qui produit le camphre ; 4° le *laurus nobilis*, arbre cultivé en Europe, dont les feuilles sont aromatiques et employées comme assaisonnement, et dont les baies, digérées dans l'axonge, fournissent l'*huile de laurier* qu'on emploie à l'extérieur pour exciter l'organe cutané et les tissus soujacens ; 5° le *laurus sassafras*, arbre des bords du Mississipi, dont le bois, qui est aromatique, constitue un des quatre bois sudorifiques.

Laurier-cerise, *prunus lauro-cerasus*, L. ; arbrisseau du genre prunier, cultivé en Europe, et dont les feuilles sont amères, irritantes et narcotiques : elles contiennent de l'acide prussique, et sont vénéneuses à certaine dose.

Laurier-rose. *Voy*. Laurose.

Lauriers, *lauri* ; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre quatrième de la classe des dicotylédones apétales, à étamines périgynes (Juss.). Calice persistant, à 4, 5 ou 6 divisions colorées plus ou moins profondes : 6 à 12 étamines disposées sur deux rangs, adhérentes à la base du calice : anthères fixées le long des bords des filets, s'ouvrant de la base au sommet : ovaire supère surmonté d'un style : un drupe monosperme : embryon droit, sans périsperme : radicule supérieure : fleurs hermaphrodites ou dioïques : tiges ligneuses : feuilles alternes, dépourvues de stipules, ordinairement persistantes et aromatiques.

Laurose, s. m. *nerium* ; genre de plantes de la pentandrie monogynie, L. ; famille des apocynées, J. Le *laurose commun* (laurier-rose), *nerium oleander*, est un arbrisseau du Levant, cultivé en

Europe, dont les feuilles, écrasées, ont été recommandées à l'extérieur comme résolutives et contre la morsure des animaux venimeux. Elles sont irritantes, et pourroient, à l'intérieur, déterminer des accidens. — Le *laurose anti-dysentérique*, *nerium anti-dysentericum*, est un arbrisseau du Malabar, où il est connu sous le nom de *codagapala*; son écorce y est employée contre la dysenterie. Inusitée en Europe.

Lavande, s. f. *lavandula*; genre de plantes de la didynamie gymnospermie, L.; famille des labiées, J. Deux espèces de ce genre sont employées: 1° la lavande commune, *lavandula spica*, L.; sous-arbuste cultivé par-tout. On l'emploie comme stimulant et antispasmodique, et surtout comme parfum. Son huile essentielle est connue, dans le commerce, sous le nom d'*huile d'aspic*; elle contient beaucoup de camphre. 2° Le stéchas, *lavandula stœchas*, L.; sous-arbuste cultivé en France, etc., qui est succédané de l'espèce précédente, mais qu'on n'emploie guère en médecine que pour faire le *sirop de stéchas*. Ce sirop s'administre comme excitant de la muqueuse bronchique, etc.

Lavement, s. m. *Voyez* Clystère.

Laxatif, ive, s. m. et adj. *laxativus*, *laxans*, du verbe *laxo*, je relâche; se dit des remèdes qui déterminent la purgation sans irriter, tels que la manne, la casse, etc. *Voyez* Eccoprotique.

Laxité, s. f. *laxitas*; relâchement, défaut de force et de tension dans la fibre.

Lazaret, s. m. édifice isolé de toute habitation, établi dans divers ports de mer d'Europe, et destiné à la désinfection des hommes et des choses qui viennent des lieux où règne, soit la peste, soit quelque maladie pestilentielle. Le temps du séjour dans le *lazaret* s'appelle *quarantaine*.

Lazulite, s. f. (pierre d'azur, lazulite outre-mer), *lapis lazuli*; pierre dure, d'un beau bleu d'azur, spécialement composée de silice, d'alumine, de soufre et de soude. Elle étoit anciennement employée comme purgative. Inusitée.

Lède, s. m. Nom que quelques auteurs donnent à l'espèce de ciste d'où découle le *ladanum*, c'est-à-dire, au *cistus creticus*, L.

Légal, e, adj. *legalis*; qui est selon la loi, qui a rapport aux lois: *médecine légale*. *Voyez* Médecine.

Légitime, adj. *legitimus*, *genuinus*, γνησιος; se dit en général des choses fondées sur un droit qu'on ne pourroit violer sans tomber dans l'injustice. — *Enfant légitime*, enfant conçu et né dans le mariage, par conséquent avec les conditions qui établissent ses droits à l'hérédité. — *Maladies légitimes*, celles qui suivent une marche régulière.

Légume, s. m. *legumen*, *legumentum*, du verbe *lego*, je ramasse, je cueille; nom vulgaire de toute plante potagère et bonne à manger. En botanique, ce mot est synonyme de *gousse*. *Voyez* Gousse.

Légumineuses, *leguminosæ*; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre onzième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines périgynes (Jus.). — Calice monophylle, divisé plus ou moins profondément: corolle polypétale (rarement nulle ou monopétale), régulière ou irrégulière, papilionacée dans le plus grand nombre: ordinairement dix étamines adhérentes à la base du calice, ayant des filets distincts ou soudés ensemble en forme de gaîne; souvent le supérieur ne s'unit point au neuf autres: anthères petites, globuleuses ou distinctes: ovaire supère, renfermé dans la gaîne des filets, surmonté d'un style, terminé par un stigmate: gousses à une ou deux loges longitudinales, souvent divisées par des articulations aux cloisons transversales, s'ouvrant en deux ou trois valves, ou ne s'ouvrant pas: graines attachées le long d'une des sutures. Les graines des légumineuses papilionacées n'ont point de périsperme, et leur radicule est courbée sur les lobes; dans les autres, la radicule est droite et l'embryon est entouré d'une membrane épaisse: feuilles alternes, simples ou composées, accompagnées de stipules souvent adhérentes au pétiole: fleurs ordinairement hermaphrodites, quelquefois unisexuelles.

Leipothymie. *Voyez* Lipothymie.

Lémithocorton, s. m. Nom vulgaire de la *mousse de Corse*. *V.* ce mot.

Lénitif, ive, s. m. et adj. *lenis*, *leniens*, *lenitivus*, du verbe *lenire*, adoucir; adoucissant; se dit des médicamens relâchans et tempérans; se prend aussi comme synonyme de *laxatif*. Le miel est un bon *lénitif*. — *Electuaire lénitif*; électuaire composé de racine

de polypode, de tamarins, de jujubes, de mercuriale, et autres substances laxatives. Il purge doucement, c'est-à-dire, sans provoquer de coliques notables.

Lent, e, adj. *lentus*; se dit en général de ce qui est tardif dans ses mouvemens. — *Fièvre lente*, fièvre continue, peu intense dans ses symptômes, et suivant une marche chronique : telle est la fièvre lente nerveuse. Mais souvent le mot *fièvre lente* est synonyme de *fièvre hectique*. — *Respiration lente*, celle dont les mouvemens s'exécutent avec lenteur. — *Pouls lent*, celui dont les pulsations ne se font pas promptement : c'est l'opposé de *pouls vite*.

Lenticulaire ou Lenticulé, ée, adj. *lenticularis*; qui a la forme d'une lentille ; se dit d'un instrument de chirurgie. *Voy.* Couteau lenticulaire. — On appelle, en anatomie, *os lenticulaire*, le plus petit des osselets de l'ouie. On en attribue la découverte à Sylvius Deleboë.

Lentille, s. f. *lentigo*, *lenticula*; fruit de l'*ervum lens*, L.; plante légumineuse.— En médecine, nom vulgaire de l'*éphélide lentiforme*, *ephelis lentigo*. *Voyez* Ephélides. — En dioptrique, verre convexe des deux côtés.

Lentisque. *Voyez* Térébinthe.

Léontiasis, s. m. et f. Les anciens médecins ont donné ce nom, dérivé de *leo*, lion, à une maladie qui change tellement la figure, qu'elle ressemble, en quelque sorte, à celle d'une bête, et dont la vue inspire la terreur comme celle d'un lion; ce qui a été appliqué à l'éléphantiasis des Grecs et à d'autres affections. Sauvages fait du *leontiasis* un genre qu'il place dans l'ordre *tubera* de la classe des cachexies.

Lépidoïde, adj. *lepidoides*, de λεπὶς, écaille, et d'εἶδος, forme, ressemblance; qui ressemble à une écaille; il se dit de la suture écailleuse du crâne : Anat.

Lépidoptères, s. m. *lepidopterus*, de λεπὶς, écaille, et de πτὴρον, aile; nom d'un ordre d'insectes à quatre ailes écailleuses; à bouche sans mâchoires, munie d'une langue roulée entre des palpes. Les papillons appartiennent à cet ordre.

Lépidosarcome, s. m. *lepidosarcoma*, de λεπὶς, écaille, et de σάρκωμα, dérivé de σὰρξ, chair; tumeur sarcomateuse formée dans la bouche et couverte d'écailles irrégulières : Marc. Aurel. Séver.

Lèpre, s. f. *lepra*, en grec λέπρα ou λεπιρα, de λεπὶς, écaille. On a designé sous ce nom trois maladies différentes : 1° la *lèpre des juifs*, *morphœa alba* des Arabes, *alguada* d'Avicennes, *vitiligo alphus* de Sauvages. Elle consiste dans une tache cutanée blanchâtre, composée de plusieurs petites taches qui se portent souvent comme en serpentant d'une partie à une autre, et sur lesquelles il se forme des écailles ou de légères aspérités. Cette maladie n'a pas été observée par les médecins modernes. 2° La *lèpre* ou l'*éléphantiasis* des Grecs (*lèpre* proprement dite), λεπρα, maladie héréditaire et contagieuse, dans laquelle la peau se recouvre de tubercules durs, inégaux, plus ou moins volumineux, passant par degrés à un état d'ulcération qui ronge les ongles et fait tomber les doigts. Ces phénomènes sont accompagnés de la diminution progressive des fonctions des sens, de la chute des poils et des cheveux, etc. Cette maladie paroît avoir entièrement disparu de l'Europe. Cependant elle a encore été observée, il y a quelques années, par M. Valentin, chez quatre individus de la commune de Vitrolles, département des Bouches-du-Rhône. 3° La *lèpre* des Arabes. D'après la description qu'en donnent plusieurs auteurs, elle paroîtroit avoir beaucoup d'analogie avec la précédente : l'une et l'autre seroient même identiques, suivant Blancardi. Mais le docteur James Hendy a prouvé que la lèpre ou éléphantiasis des Arabes étoit une maladie particulière qui a son siége dans le système lymphatique. C'est la maladie glandulaire de Barbade qu'on observe de nos jours en Europe, ainsi qu'il résulte des recherches du docteur Alard, qui ont jeté beaucoup de jour sur cette maladie. Elle attaque de préférence les membres, et revient par accès qui consistent en une douleur vive dans une glande, ou dans le trajet des principaux troncs des lymphatiques, avec fièvre et gonflement comme érysipélateux de la partie; celle-ci reste, après chaque accès, plus volumineuse qu'elle n'étoit auparavant. Les glandes affectées peuvent devenir squirrheuses ou tomber en suppuration.

Lépreux, euse, adj. *leprosus*, *elephantiacus*; qui a la lèpre.

Léproserie, s. f. hôpital public pour recevoir les lépreux. La lèpre ayant été apportée en Europe au retour des croisades, on y établit un grand nombre

de ces hôpitaux, dont le besoin a cessé avec la maladie.

Leptontique, adj. et s. m. *leptunticus*, de λεπτυνω, j'atténue ; synonyme d'*atténuant*. Inusité.

Lésion, s. f. *læsio*, du verbe *lædo*, je blesse ; se dit de toute altération des propriétés vitales, des fonctions de l'économie animale ou des tissus organiques.

Lésions organiques, s. f. *læsiones organicæ*. Les médecins modernes désignent sous ce nom toutes les maladies qui sont dues à une altération de structure de nos organes ou des tissus qui les composent. Les *lésions organiques* constituent la cinquième classe des maladies dans la *Nosographie philosophique* de M. Pinel. Cette classe se divise en deux ordres, savoir : les *lésions* organiques générales et les *lésions* organiques particulières. Premier ordre. *Lésions organiques générales*. Ce sont les altérations qui peuvent s'étendre indistinctement à toutes les parties. Cet ordre renferme onze genres, savoir : 1° la syphilis ; 2° le scorbut ; 3° la gangrène ; 4° le cancer ; 5° la phthisie tuberculeuse ; 6° le carreau ; 7° les scrophules ; 8° le rachitis ; 9° l'éléphantiasis des Grecs, ou lèpre proprement dite ; 10° l'éléphantiasis des Arabes, ou lèpre des Arabes ; 11° le yaws ou framboesia. — Second ordre. *Lésions organiques particulières*. Ce sont les maladies qui consistent dans l'altération de quelque système, de quelque organe ou de quelque tissu. Elles se sous-divisent en dix sous-ordres. Premier sous-ordre. *Lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux*. Il renferme quatre genres, 1° *l'anévrysme du cœur, qui est ou actif ou passif* ; 2° *le rétrécissement des orifices du cœur* ; 3° *l'anévrysme de l'aorte* ; 4° *les tumeurs hémorrhoïdales*. Second sous-ordre. *Lésions organiques particulières du système lymphatique, ou hydropisies*. Il comprend six genres : 1° *l'anasarque* ; 2° *l'hydrocéphale* ; 3° *l'hydrorachis* ; 4° *l'hydrothorax* ; 5° *l'hydro-péricarde* ; 6° *l'ascite*. Troisième sous-ordre. *Lésions organiques particulières du tissu cellulaire*. On n'en connoît qu'un seul genre ; c'est l'endurcissement du tissu cellulaire ou œdématie concrète de quelques auteurs. Quatrième sous-ordre. *Lésions organiques particulières du cerveau*. Leurs signes ne sont pas assez connus pour qu'on puisse en établir les différens genres. Cinquième sous-ordre. *Lésions organiques particulières du poumon*. Même observation. Sixième sous-ordre. *Lésions organiques particulières du foie*. Il comprend trois genres, 1° *l'hydropisie enkystée du foie* ; 2° *les concrétions biliaires* ; 3° *l'ictère des nouveau-nés*. Septième sous-ordre. *Lésions organiques particulières de la rate*. Encore peu connues. Huitième sous-ordre. *Lésions organiques particulières des voies urinaires*. On en connoît deux genres, 1° *le diabètès* ; 2° *les concrétions urinaires*. Neuvième sous-ordre. *Lésions organiques particulières de l'utérus*. Les corps fibreux de la matrice forment le seul genre connu de ce sous-ordre. Dixième sous-ordre. *Lésions organiques particulières du conduit alimentaire*. Il comprend les vers intestinaux.

Lessive, s. f. *lixivia*, *lixivium* ; eau tenant en dissolution un alcali fixe : telle est l'eau qu'on a fait passer à travers les cendres des végétaux.

Lessive des savonniers, dissolution de soude caustique dans l'eau, contenant environ trois parties de soude sur huit de liquide. Elle sert à faire le savon, et de là son nom.

Lessive de tartre. *Voyez* Sous-Carbonate de potasse liquide.

Léthargie, s. f. *lethargus*, *lethargia*, *veternus*, de ληθη, oubli, et d'αργία, paresse, engourdissement ; comme si l'on disoit *oubli paresseux* ; assoupissement, ou plutôt sommeil profond et continuel, dans lequel le malade parle quand on le réveille, mais ne sait ce qu'il dit, oublie ce qu'il a dit, et retombe promptement dans son premier état. La *léthargie* diffère du *coma somnolentum* en ce que, dans celui-ci, le malade qu'on réveille répond juste aux questions qu'on lui fait, ouvre les yeux, les referme aussitôt, et retombe dans l'assoupissement. Elle diffère du *carus* en ce que, dans celui-ci, l'état de sommeil est plus profond, que le malade n'entend pas, ne répond pas, et n'ouvre pas les yeux, lors même qu'on le secoue et qu'on lui parle à haute voix ; ou, s'il les ouvre, il ne voit pas et retombe sur-le-champ dans son premier état. La *léthargie* tient le milieu entre le *coma somnolentum* et le *carus*, comme celui-ci entre la *léthargie* et l'*apoplexie*. Sauvages fait de la *léthargie* un genre de maladies de

l'ordre des *comata* ou affections soporeuses. M. Pinel ne considère, avec raison, la *léthargie* que comme un symptôme.

LÉTHARGIQUE, adj. *lethargicus*, *veternosus*; qui est dans la léthargie, qui produit la léthargie.

LÉTHIFÈRE, adj. *lethifer*, de *lethum*, la mort, et de *fero*, je porte; qui donne la mort.

LEUCÉ, s. f. *vitiligo alba*, en grec λευκὴ, fém. de λευκὸς, blanc. *Voyez* ALPHOS.

LEUCOME, de λευκὸς, blanc. *Voy.* ALBUGO.

LEUCOPHLEGMATIE, s. f. *leucophlegmatia*, de λευκὸς, blanc, et de φλεγμα, phlegme. La plupart des auteurs désignent sous ce nom une hydropisie par infiltration de toute l'habitude du corps, et regardent en conséquence la *leucophlegmatie* et l'*anasarque* comme la même maladie. Mais quelques-uns, tels que Cullen et Linné, regardent la *leucophlegmatie* comme un gonflement flatueux de tout le corps, *intumescentia flatuosa*, *tumescentia emphysematosa*. Cullen la définit *corporis intumescentia tensa*, *elastica*, *sub manu crepitans*: il l'appelle *pneumatosis*, mot qui est synonyme d'*emphysème*. Suivant ces auteurs, la *leucophlegmatie* est donc une infiltration de l'habitude du corps par un gaz, tandis que la matière de l'infiltration dans l'anasarque est toujours un liquide.

LEUCOPHYLLON, s. m. λευκοφυλλον; espèce d'onguent décrit par Ætius.

LEUCOPYRON, s. m. λευκοπυρον; nom d'un onguent décrit par Galien.

LEUCORRHÉE, s. f. *leucorrhœa*, de λευκὸς, blanc, et de ῥέω, je coule. On donne ce nom aux écoulemens passifs de matière muqueuse ou puriforme qui ont lieu par le vagin: on les appelle aussi *fleurs blanches*. Ceux qui sont accompagnés d'inflammation et suivent une marche aiguë s'appellent, comme chez les hommes, *blennorrhagie*; ainsi la *leucorrhée* est chez les femmes ce qu'est la *blennorrhée* chez les hommes.

LEVAIN, s. m. *fermentum*; morceau de pâte aigrie qu'on mêle à la pâte du pain pour la faire fermenter; — au figuré, mauvaise disposition des humeurs.

LEVIER, s. m. *vectis*, *porrectum*. On donne ce nom en mécanique à un corps long, inflexible, destiné à mouvoir des corps, à soutenir des fardeaux ou à les élever. Le corps sur lequel le levier se meut s'appelle *point d'appui* ou *hypomoclion*. La force qui fait mouvoir le *levier* se nomme la *puissance* (c'est souvent la main de l'homme), et le poids à soulever s'appelle la *résistance*. On distingue trois espèces de *leviers*; la première est celle dans laquelle le point d'appui est placé entre la puissance et la résistance; la seconde est celle dans laquelle la résistance est placée entre le point d'appui et la puissance; dans la troisième, la puissance est placée entre le point d'appui et la résistance. On trouve, dans les appareils locomoteurs, des exemples des trois espèces de *leviers*: les os sont les corps inflexibles ou *leviers* proprement dits, les muscles locomoteurs sont les puissances, les résistances sont les poids des parties à mouvoir; les points d'appui sont tantôt les articulations, tantôt le sol, ou tout autre corps fixe sur lequel s'exécutent les mouvemens. La tête se meut, soit en avant, soit en arrière, sur le cou par un *levier* de la première espèce, dans lequel la première vertèbre cervicale est le point d'appui: nous nous élevons sur la pointe des pieds par un *levier* du second genre, dont le point d'appui est le sol. Enfin on a des exemples du *levier* de la troisième espèce dans la flexion de l'avant-bras sur le bras, dans l'élévation du bras, dans la flexion de la jambe sur la cuisse, dans celle de la cuisse sur le bassin, etc.

LÉVIGATION, s. f. *levigatio*, de *levigare*, polir, rendre uni; opération pharmaceutique qui a pour but d'obtenir diverses substances terreuses sous forme de poudre très-fine: elle consiste à agiter ces substances, déjà pulvérisées, dans un vase cylindrique d'une certaine hauteur et rempli d'eau, à laisser le liquide quelques momens en repos pour permettre seulement aux molécules les plus grossières de gagner le fond, et à verser ensuite dans un autre vase la plus grande partie du liquide tenant en suspension les molécules les plus divisées. On laisse déposer ces dernières molécules, et lorsqu'elles sont toutes rassemblées au fond du vase, on les sépare du liquide par la décantation.

LÉVIROSTRES, s. m. pl. de *levis*, léger, et de *rostrum*, bec; famille d'oiseaux grimpeurs qui ont un bec si volumineux, qu'il deviendroit une charge

s'il n'étoit vide intérieurement, et par là même très-léger; de là leur nom. Tels sont les perroquets.

Lèvres, s. f. pl. *labia*, *labra*, χεῖλεα des Grecs; parties vermeilles situées autour de la bouche dont elles forment le bord et le contour, devant les gencives qu'elles recouvrent en dehors. On dit aussi les *lèvres* d'une plaie, d'un ulcère, etc. On donne le nom de *grandes* et de *petites lèvres* à des prolongemens du tissu cellulaire qui forment les bords de la vulve chez la femme. Il se dit aussi des divisions de la fleur des plantes labiées.

Levure, s. f. *spuma cerevisiæ*; matière liquide qui s'élève avec les écumes à la surface de la bière en fermentation. Cette matière est considérée comme un *ferment* (*voyez* ce mot). Elle sert à favoriser la fermentation des substances qui en sont susceptibles.

Liber ou Livret, s. m. *liber*. On donne ce nom aux parties des plantes ligneuses qui se trouvent entre les couches corticales et l'aubier. On les appelle ainsi parce qu'elles ressemblent en quelque sorte aux feuillets d'un livre.

Lichen, s. m. *lichen*, L.; genre de plantes de la cryptogamie, L.; famille des algues, J., dont plusieurs espèces sont employées en médecine, 1° le *lichen* d'Islande, *lichen islandicus*, L., *muscus islandicus* des pharmaciens. Islande. Il contient un mucilage très-nourrissant dont on fait une gelée employée comme adoucissant et comme sédatif de l'irritation pulmonaire. 2° Le *lichen pyxide* ou *boitier*, *lichen pyxidatus*, L., succédané du précédent. Il a été spécialement recommandé dans la coqueluche. 3° Le *lichen pulmonaire* (pulmonaire de chêne, hépatique des bois); plante indigène, nauséeuse, recommandée dans la toux opiniâtre et dans l'ictère; plus usitée dans le nord de l'Europe qu'en France. 4° Le *lichen* à aphthes, *lichen aphthosus*, plante d'Europe; c'est un purgatif drastique employé par les habitans suédois contre les aphthes des enfans et comme vermifuge. 5° Le *lichen canin* ou *contre-rage*, *lichen caninus*, qui a été préconisé contre l'hydrophobie. Le *lichen* d'Islande est, pour ainsi dire, le seul qui soit usité en France.

Lie, s. f. *fex*, *crassamen*; la partie la plus grossière d'une liqueur, celle qui va au fond.

Liége, s. m. *suber*; écorce du *quercus suber*, L. C'est une substance molle, élastique, inflammable, qui donne de l'ammoniaque à la distillation, et se convertit par l'acide nitrique en acide subérique. Fourcroy suppose que l'épiderme de tous les arbres a de l'analogie avec le *liége*, qu'il a rangé parmi les matériaux immédiats des végétaux sous le nom de *suber*. On a vanté le *liége* porté en amulette pour supprimer la sécrétion du lait: on l'a donné intérieurement comme astringent. Il est aujourd'hui inusité.

Lien, s. m. *vinculum*; espèce de bande de soie, de fil ou de laine, dont on se sert pour contenir les malades ou leurs membres pendant une opération chirurgicale.

Lienterie, s. f. *lienteria*, *laxitas intestinorum*, du grec λεῖος, poli, glissant; espèce de diarrhée dans laquelle on rend les alimens presque tels qu'on les a pris. Les anciens croyoient que, dans cette maladie, la tunique interne ou muqueuse des intestins étoit si glissante, qu'elle laissoit échapper les alimens avant qu'ils fussent digérés. Sauvages fait de la *lienterie* un genre de l'ordre *alvi-fluxus*. Cullen et M. Pinel la rapportent au genre *diarrhée*. M. Pinel n'établit aucune différence entre le *flux cœliaque* et la *lienterie*: cependant d'autres auteurs distinguent ces deux maladies en ce que dans le *flux cœliaque* le chyle sort par les selles, confondu avec les excrémens, ce qui les rend cendrés, grisâtres ou blanchâtres.

Lierre, s. m. On connoît sous ce nom deux plantes qui appartiennent à des genres différens; 1° le *lierre commun*, *hedera helix*, plante sarmenteuse, arborescente, résineuse, de la pentandrie monogynie, L.; famille des chèvre-feuilles, J.; très-commune en Europe. Ses feuilles servent à panser les cautères; ses baies sont purgatives, mais inusitées. La résine de *lierre* entre dans les pilules balsamiques de Stahl. 2° Le *lierre terrestre*, *glecoma hederacea*, L., *hedera terrestris* des pharmaciens; plante indigène, vivace, dont les sommités fleuries sont aromatiques et employées comme excitant de la muqueuse pulmonaire.

Ligament, s. m. *ligamentum*, de *ligare*, lier, συνδεσμός des Grecs. On donne ce nom à des faisceaux de fibres d'un tissu blanc, serré, peu extensible, difficile à rompre, qui environnent les articulations ou occupent l'intervalle de

deux os parallèles. On les distingue par les épithètes *articulaire* et *inter-osseux*. On connoît aussi sous le nom de *ligamens*, 1° des replis du péritoine destinés à soutenir quelques-uns des viscères abdominaux : tels sont les *ligamens du foie*, les deux *ligamens postérieurs de la vessie*, les *ligamens larges de la matrice*, appelés autrefois *aîles de chauve-souris* (*voyez* FOIE, VESSIE, MATRICE); 2° des expansions fibreuses ou aponévrotiques qui ont plus ou moins l'apparence ligamenteuse : tels sont les *ligamens antérieurs de la vessie*, les *ligamens ronds de la matrice*, le *ligament de Poupart* ou *de Vésale* ou *de Fallope*, plus connu aujourd'hui sous le nom d'*arcade crurale* (*voyez* CRURAL); tel est enfin le *ligament suspensoire du testicule*, ainsi nommé par Haller; cordon cellulaire qui, lorsque le testicule est encore dans l'abdomen, s'étend de cet organe au scrotum, et semble le guider, après la naissance, dans le trajet qu'il doit parcourir pour franchir l'anneau inguinal : de là le nom de *gubernaculum testis*, que Hunter lui a donné. *Voy.* DARTOS.

LIGAMENTEUX, EUSE, adj. *ligamentosus*; qui approche de la nature du ligament; —se dit des plantes dont la racine est entortillée en forme de cordages.

LIGATURE, s. f. *ligatura*, *ligatio*, *deligatio*, *vinctura*, *fascia*; petit ruban de fil ciré avec lequel on lie une artère ou une veine considérable pour prévenir ou arrêter une hémorrhagie; — cordon de fil ou de soie avec lequel on serre le pédicule d'une loupe ou de toute autre tumeur, pour en déterminer la mortification; — se dit aussi de l'opération elle-même : *pratiquer la ligature*; — bande de drap dont on se sert pour la saignée; — espèce d'impuissance qu'on attribue ridiculement à l'art magique. On l'appelle vulgairement *noueure d'aiguillettes*.

LIGNE, s. f. *linea*; étendue en longueur, considérée sans largeur et sans épaisseur; —*ligne blanche*, réunion des fibres tendineuses ou aponévrotiques des muscles du bas-ventre; — *ligne âpre* du fémur, saillie rugueuse de cet os qui donne attache à plusieurs muscles (ligne sous-trochantérienne, Ch.), — *ligne médiane* : ligne imaginaire que l'on suppose partager verticalement le corps en deux parties égales et symétriques.

LIGNEUX, EUSE, adj. *lignosus*; se dit des plantes qui ont la consistance et le tissu du bois, dont la tige, les branches, les racines sont composées de couches concentriques et solides comme celles des arbres, des arbustes.

LIGNEUX, s. m. appelé, par les anciens chimistes, *caput mortuum*, un des matériaux immédiats des végétaux; le squelette végétal, la matière propre du bois qui reste après l'épuisement complet de tout ce que les substances végétales sèches contiennent de dissoluble dans l'eau et l'alcool; insipide, infusible, combustible, facile à charbonner sans perdre sa forme, insoluble dans l'eau froide et chaude; fournissant à la distillation de l'acide acétique empyreumatique, un peu d'ammoniaque, et de l'huile épaisse; contenant plus de carbone qu'aucune autre matière végétale. — On peut considérer la toile comme du *ligneux* privé de la plus grande partie des matières étrangères, et le papier blanc non collé comme du *ligneux* pur.

LIGNINE, s. f. synonyme de *ligneux* pris substantivement.

LIGNUODE, adj. *lignuodes*, de λιγνύς, suie; de couleur de suie; épithète que donne Hippocrate à la langue dans quelques maladies aiguës où elle est brunâtre, noire; aux crachats dans les maladies du poumon, lorsqu'ils sont noirs. C'est la même chose que *fuligineux*.

LILIACÉES, s. f. *liliaceæ*, de λίριον ou λείριον, lis; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre quatrième de la classe des monocotylédones à étamines périgynes, Juss. — Calice nul : corolle à six divisions profondes, quelquefois à six pétales : six étamines adhérentes à la base des divisions : un style et trois stigmates, ou trois stigmates sans style : un ovaire supère : une capsule à trois valves et trois loges, renfermant plusieurs graines disposées sur deux rangs, et attachées à l'angle interne des cloisons : embryon à une seule feuille, entouré d'un périsperme charnu ou cartilagineux.

LILIUM DE PARACELSE OU TEINTURE DES MÉTAUX, *lilium Paracelsi*; médicament officinal que l'on prépare en faisant fondre ensemble les alliages d'antimoine et de fer, d'antimoine et de cuivre, d'antimoine et d'étain, du nitrate de potasse et de la potasse, et traitant ensuite par l'alcool la masse fondue, coulée et pulvérisée. Ce médicament, qui ne pouvoit guère être qu'une dissolution de potasse dans l'alcool, a été employé comme cordial.

Limaçon, s. m. *helix*; genre de mollusques gastéropodes qu'on appelle aussi *escargot*, et dont le corps est couvert d'une coquille contournée en spirale. *Voy.* Escargot. — Par analogie avec la forme de cette coquille, les anatomistes ont donné le nom de *limaçon* à la plus antérieure des cavités qui constituent le labyrinthe de l'oreille; et celui de *rampes du limaçon* aux deux cavités spiraloïdes que forme, dans l'intérieur du *limaçon*, une lame moitié osseuse, moitié membraneuse. De ces deux rampes, l'une se termine à la fenêtre ronde : on la nomme *rampe du tympan*, *scala tympani*; l'autre s'ouvre à la partie antérieure-inférieure du vestibule : c'est la *rampe du vestibule*, *scala vestibuli*.

Limaille de fer, *limatura ferri*; fer réduit en poudre au moyen de la lime. On l'emploie comme tonique et altérant. *Voyez* Fer.

Limanchie, s. f. *limanchia*, de λιμὸς, famine, et d'ἄγχω, je tue ou j'étrangle; jeûne excessif.

Limbe, s. m. *limbus*, partie laminée d'un calice ou d'une corolle qui se prolonge ou s'étale au-delà des plus profondes incisions du tube d'une fleur.

Limoctonie, s. f. *limoctonia*, de λιμὸς, faim, et de κτείνω, je tue; jeûne excessif, capable de tuer un malade.

Limon, s. m. *limus*, du grec λιμνη, marais; boue, terre détrempée, et par analogie sédiment ou lie de quelques corps liquides.

Limon, s. m. fruit d'une variété du citronnier, *citrus medica*, L.; son écorce est tonique comme celle du citron, et son suc rafraîchissant. *Voyez* Citron.

Limonade, s. f. boisson faite avec du suc de citron ou de limon étendu d'eau et convenablement édulcorée. Elle est rafraîchissante.

Limoneux, euse, adj. *limosus*; bourbeux, plein de boue, de vase.

Limpide, adj. *limpidus*, clair, net; se dit de l'urine lorsqu'elle n'est point chargée et qu'elle ne dépose aucun sédiment.

Lin, s. m. *linum*; genre de plantes de la pentandrie monogynie, L.; famille des caryophyllées, J. Deux espèces de ce genre intéressent la médecine; 1° le *lin commun*, *linum usitatissimum*, L.; plante d'Europe ⊙ dont les semences sont très-mucilagineuses et employées comme émollientes. On en retire, à l'aide de l'expression, une huile fixe qui est siccative : elle sert en peinture et à la préparation des bougies et sondes élastiques. 2° Le *lin cathartique*, *linum catharticum*, plante d'Europe ⊙ qui est purgative, mais inusitée.

Linaire, s. f. *antirrhinum linaria*, L.; plante de la famille des labiées. Europe. ⊙. On en a fait un onguent qu'on appliquoit sur les hémorrhoïdes comme résolutif. Inusitée.

Linéaire, adj. *linearis*, de *linea*, ligne; qui ressemble à une ligne : fracture *linéaire*, celle qui n'a pas plus d'étendue en largeur qu'une ligne.

Linéament, s. m. *lineamentum*, de *linea*, ligne; trait ou ligne délicate qu'on observe sur le visage, qui en forme la délicatesse, qui en fait conserver l'image, et qui en cause la ressemblance avec quelque autre.

Lingual, ale, adj. pris quelquefois subst. *lingualis*; qui a rapport à la langue. — *Os lingual* : quelques anatomistes ont ainsi appelé l'os hyoïde. — *Muscle lingual* : Douglas et Albinus ont les premiers donné ce nom, qui est conservé par les anatomistes modernes, à un petit faisceau musculaire, étendu de la base à la pointe de la langue, entre le génio-glosse et l'hyo-glosse (c'est le glossien, Ch.). — *Artère linguale* : elle provient de la partie antérieure-inférieure de la carotide externe. — *Nerf lingual* : Vicq-d'Azir appeloit *nerf lingual* ou de la douzième paire le nerf hypoglosse ou grand hypoglosse (hyo-glossien, Ch.).

Liniment, s. m. *linimentum*, *litus*, *frictum*, *fricatorium*, *inunctio*, du verbe *linire*, oindre doucement; topique onctueux de consistance moyenne entre celle de l'huile et de l'axonge, destiné à être employé en frictions. On le compose avec les huiles, les graisses et quelque substance irritante, calmante, etc.

Lipara, s. m. mot grec qui dérive de λιπαρὸς, gras, ou de λίπος, graisse; nom que les anciens donnoient aux emplâtres gras, c'est-à-dire à ceux où l'huile entroit en plus grande proportion que les autres ingrédiens.

Liparocèle, s. f. *liparocele*, du grec λιπαρὸς, gras, et de κήλη, tumeur; comme si l'on disoit *tumeur graisseuse*; lipôme du scrotum.

Lipôme, s. m. *lipoma*, de λίπος, graisse; tumeur graisseuse; tumeur enkystée ou espèce de loupe formée par une graisse épaissie dans le tissu cellulaire.

LIPOPSYCHIE, s. f. *lipopsychia*, de λείπω, je manque, je laisse, et de ψυχη, ame, vie : c'est la même chose que *défaillance* ou *lipothymie*. Les *leipopsychiæ* constituent dans Sauvages un ordre de la classe des *débilités*.

LIPOTHYMIE ou DÉFAILLANCE, s. f. *lipothymia, animi deliquium, animi defectus*, de λείπω, je manque, et de θυμὸς, esprit, ame, courage; diminution subite et considérable des forces vitales, accompagnée d'un pouls petit et foible, d'une respiration presque insensible, de pâleur et de froid aux pieds, aux mains, au visage. Elle diffère de la *syncope*, dans laquelle il y a perte de connoissance, etc. *Voy.* SYNCOPE. La *lipothymie* forme, dans Sauvages, un genre de l'ordre *leipopsychiæ*.

LIPPITUDE, s. f. *lippitudo*; écoulement abondant de l'humeur sébacée que sécrètent les glandes de Meibomius : c'est l'*epiphora sebacea* de Haller; vulgairement *chassie*.

LIPYRIE, s. f. *lipyria*, de λείπω, je manque, et de πῦρ, gén. πυρὸς, feu, ou de πυρία, étuve, bain chaud. Les médecins grecs donnoient ce nom à une variété de la fièvre *tritæophie*, dans laquelle le malade éprouve intérieurement une chaleur considérable, tandis que l'habitude du corps et les extrémités sont froides. — Avicenne donnoit le nom de *lipyrie* à une fausse hémitritée, tout-à-fait différente de la *lipyrie* des Grecs. — Sauvages, en donnant au mot *lipyrie* la même acception que les Grecs, la place dans son genre tritæophie, qui appartient aux rémittentes. Cette fièvre paroît devoir être rapportée à l'algide de Torti, qui est une fièvre pernicieuse. C'est le sentiment de Cullen.

LIQUATION, s. f. *liquatio*; opération métallurgique qui consiste à faire fondre des composés ou des alliages métalliques, afin qu'une ou plusieurs des matières composantes se fondant ou se ramollissant seules, se séparent des autres.

LIQUÉFACTION, s. f. *liquatio, liquefactio*; du verbe *liquefacio*, je fais fondre, je liquéfie; changement d'un solide en liquide; solution ou fusion des substances grasses et épaisses par l'action du calorique; fonte des métaux.

LIQUEUR, s. f. *liquor*. On donne ce nom à beaucoup de liquides composés et surtout à ceux dont la base est l'eau-de-vie ou l'alcool.

LIQUEUR DE L'AMNIOS, *liquor amnii*; synonyme de *eaux de l'amnios*.

LIQUEUR DES CAILLOUX; nom donné à la dissolution de la silice dans la potasse liquide.

LIQUEUR FUMANTE DE BOYLE; nom qu'on avoit donné anciennement au sulfure hydrogéné d'ammoniaque, parce que ce liquide fume à l'air, et que Boyle est le premier qui l'ait préparé.

LIQUEUR FUMANTE DE LIBAVIUS; muriate d'étain au maximum d'oxydation privé d'eau. On avoit ainsi appelé ce liquide parce qu'il fume à l'air et qu'il a été découvert par Libavius.

LIQUEUR MINÉRALE ANODINE D'HOFFMANN, *liquor mineralis anodinus Hoffmanni*; médicament officinal que l'on prépare en mêlant ensemble deux onces d'alcool et autant d'éther sulfurique rectifié, auxquels on ajoute douze grains d'huile douce de vin. Ce mélange est employé comme stimulant diffusible et comme antispasmodique. Il possède ces propriétés à un plus foible degré que l'éther sulfurique.

LIQUEUR DE VAN-SWIÉTEN; dissolution de muriate de mercure au maximum d'oxygénation dans l'eau-de-vie de grain, à la dose de douze grains pour deux livres de liquide. Van-Swiéten faisoit prendre, dans les maladies vénériennes, une cuillerée à bouche, le matin et autant le soir, de cette liqueur, et faisoit boire immédiatement après une demi-livre d'une décoction chaude, adoucissante et relâchante. Depuis ce praticien, on a continué de faire usage à l'intérieur de la même préparation mercurielle comme anti-syphilitique; mais, au lieu d'employer l'eau-de-vie pour dissolvant, on se sert de l'eau distillée, et cette dissolution a conservé le nom de *liqueur de Van-Swiéten*.

LIQUIDAMBAR, s. m. *liquidambar styraciflua*, L.; arbre de la monœcie monadelphie, L.; famille des amentacées, J., Virginie, Mexique. On en retire le styrax liquide, substance résineuse qui fait la base de l'onguent de styrax, et qu'on fait entrer dans les topiques excitans, connus sous le nom de *digestifs*. Inusité à l'intérieur.

LIQUIDE, adj. pris subst. *liquidus*; se dit des corps dont les molécules se meuvent librement en tous sens et cèdent à la plus légère pression, sans être sensiblement compressibles.

Lis, s. m. *lilium candidum*, L.; plante de l'hexandrie monogynie, L.; famille des liliacées, J.; cultivée partout, ♃. Le bulbe, cuit sous la cendre, est employé à l'extérieur comme maturatif. Le produit de l'infusion des fleurs dans l'huile d'olive constitue l'*huile de lis*, que l'on emploie à l'extérieur, soit par apposition, soit par injection, comme calmant. Elle est peu active et peu usitée.

Liseron, s. m. *convolvulus*; genre de plantes de la pentandrie mongynie, L.; famille des liserons de J., dont plusieurs espèces contiennent des médicamens très-actifs, savoir : 1° le *convolvulus scammonia*, L., Syrie, Smyrne, ♃; plante qui produit la *scammonée*, résine drastique : 2° le *convolvulus turpethum* (turbith), Ceylan, Malabar, ♃; dont la racine est purgative, mais aujourd'hui inusitée : 3° le *convolvulus jalappa* (jalap), Asie, Amérique, ♃; dont la résine est très-résineuse et très-usitée comme purgative drastique : 4° le *convolvulus mechoacanna* (méchoacan), Amérique méridionale, Brésil, ♃; dont la racine est également purgative, mais perd une partie de son activité par la vétusté; elle est innsitée : 5° le *convolvulus soldanella* (soldanelle), Angleterre, ♃; dont les feuilles sont drastiques, mais inusitées : 6° le *convolvulus scoparius*, L., arbre de l'île Barrancas, dont le bois, connu sous le nom de *bois de Rhodes*, entre dans les poudres sternutatoires.

Liserons, *convolvuli*, de *convolvo*, je roule sur; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre dixième de la classe des dicotylédones monopétales à étamines hypogynes (Juss.). — Calice à cinq divisions : corolle monopétale régulière, campaniforme ou en entonnoir : cinq étamines attachées à la base de la corolle : un ovaire supère : un ou plusieurs styles : une capsule à deux, trois ou quatre loges : graines presque osseuses, marquées à la partie inférieure et interne d'une cicatrice par où elles adhèrent à la base d'un placenta central, dont les angles, prolongés en cloisons, aboutissent aux sutures des valves sans s'y attacher : la radicule est inférieure, et l'embryon est entouré d'un périsperme mucilagineux : feuilles alternes : tiges souvent sarmenteuses et lactescentes.

Lithagogue, s. m. et adj. *lithagogus*, de λιθος, pierre, et d'ἄγω, je chasse; se dit des remèdes auxquels on attribue la propriété d'expulser les petits calculs ou graviers de la vessie.

Litharge, s. f. *lithargyrium*, en grec λιθαργυρος, dérivé de λίθος, pierre, et d'ἄργυρος, argent; nom ancien de l'oxyde de plomb demi-vitreux.

Lithiasie, s. f. *lithiasis*, de λίθος, pierre; formation de la pierre ou du calcul dans le corps humain; — maladie des paupières causée par de petites tumeurs dures et comme pétrifiées qui se forment sur leurs bords.

Lithiate, s. m. *lithias*, de λίθος, pierre. *Voyez* Urate.

Lithique, adj. *lithicus*. *V.* Acide lithique.

Litholabe, s. m. *litholabus*, de λίθος, pierre, et de λαβὴ, préhension, dérivé de λαμβάνω, prendre, saisir; pincette propre à saisir la pierre dans l'opération de la taille.

Lithontriptique, s. m. et adj. *lithontripticus*, dérivé du grec λίθος, pierre, et τρίβω, je broie, je brise; nom qu'on donne aux remèdes qu'on croit propres à dissoudre les calculs développés dans nos organes et surtout dans les voies urinaires, la pierre dans les reins et dans la vessie.

Lithotome, s. m. *lithotomus*, de λίθος, pierre, et de τομὴ, section, dérivé de τέμνω, je coupe, j'incise; nom que les chirurgiens donnent improprement au bistouri ou couteau avec lequel ils incisent la vessie pour extraire la pierre : le nom de *cystotome* conviendroit mieux à cet instrument.

Lithotomie, s. f. *lithotomia*, de λίθος, pierre, et de τέμνω, je coupe; taille ou opération par laquelle on extrait la pierre de la vessie. Il vaudroit mieux lui donner le nom de *cystotomie*; mais l'usage a prévalu; — *lithotomiste*, chirurgien qui s'adonne particulièrement à l'opération de la taille.

Litre, s. m. du grec λίτρα, ancienne mesure grecque pour les liquides; nouvelle mesure de capacité contenant un décimètre cube, environ une pinte et $\frac{1}{20}$, ou un litron et $\frac{1}{4}$.

Livèche (ache de montagne ou seseli de montagne), *ligusticum levisticum*, L.; plante de la famille des ombellif. J., V.; pentandr. digyn. L. ♄, France. — Les racines et les semences sont stimulantes et diurétiques; mais peu usitées.

Livre, s. f. *libra*, de *librare*, peser; poids de seize onces.

Livret. *Voy.* Liber.

Lixiviation, s. f. *lixiviatio*, de *lixivium*, lessive; opération chimique qui consiste à faire macérer des cendres dans l'eau, et à filtrer ensuite comme dans la lessive domestique.

Lixiviel, elle, ou Lixivieux, euse, adj. *lixiviosus*, de *lixivium*, lessive. On donnoit autrefois le nom de sels *lixiviels* aux alcalis fixes qu'on retire des végétaux par lixiviation.

Lobaire, adj. pris quelquefois substantivement. M. Chaussier appelle *artères lobaires* des branches artérielles qui se distribuent aux lobes cérébraux. Il les distingue en *antérieure*, *moyenne* et *postérieure*. L'*antérieure*, nommée par quelques anatomistes *artère du corps calleux*, provient de la carotide interne, ainsi que la *moyenne* que M. Boyer appelle *branche postérieure* ou *externe* de la carotide. La *postérieure* est fournie par la vertébrale. On lui donne souvent le nom d'*artère postérieure* du cerveau.

Lobe, s. m. *lobus*, du grec λοϐὸς, dérivé de λαμϐάνω, je prends; le bout de l'oreille; toute portion détachée du viscère dont elle est une partie intégrante; — en botanique, chacune des deux parties qui composent la semence et les fruits de certaines plantes.

Lobé, ée, adj. *lobatus*; se dit, en botanique, des feuilles dont les bords présentent des incisions plus profondes que les dents, et dont la profondeur exacte n'est pas ou ne peut pas être indiquée. Chaque incision se nomme alors *lobe* (*lobus*).

Lobélie syphilitique (cardinale bleue) *lobelia syphilitica*, L.; plante de la syngénésie monogamie, L.; campanulacées, J.; indigène de la Virginie, et dont la racine, qui est sudorifique, est employée dans ce pays contre les maladies vénériennes.

Lobule, s. m. *lobulus*, diminutif de *lobus*, petit lobe.

Local, ale, adj. *localis*; maladie *locale* : on donne ce nom à toute lésion bornée à une partie quelconque du corps.

Loch, s. m. *Voyez* Looch.

Lochies, s. f. pl. *lochia*, *purgamenta*, de λόχος, femme en couche; évacuation sanguinolente qui suit l'accouchement, dont la couleur et la quantité diminuent insensiblement, dont la durée est illimitée et varie dans les différens sujets.

Lochiorrhée, s. f. *lochiorrhœa*, du grec λοχεῖα, lochies, et de ῥέω, je coule. Sagar a ainsi appelé l'écoulement des lochies.

Locomoteur, s. m. qui sert à la locomotion. — *Appareils locomoteurs* : ils se divisent en deux genres. L'un comprend les organes passifs de la locomotion : ce sont les os et leurs dépendances. L'autre comprend les organes actifs de la locomotion : ce sont les muscles et leurs annexes.

Locomotion, s. f. *locomotio*; fonction par laquelle l'animal déplace son corps et le transporte d'un lieu à un autre; elle dépend de la disposition mécanique du squelette et de la contraction musculaire; comprend le marcher, la course, le saut, le vol, le nager et tous les mouvemens du tronc et des membres; enfin elle est intimement liée à la circulation et aux fonctions du cerveau.

Loculaire, adj. *locularis*; se dit, en botanique, de ce qui est relatif aux loges; mais ce terme ne s'emploie que dans ses composés, *uniloculaire*, *biloculaire*, *triloculaire*, etc.

Loge, s. f. *loculus*, *loculamentum*; nom que l'on donne, en botanique, aux espaces vides qui se trouvent dans le fruit et sont destinés à loger les graines. Les loges sont formées par des replis internes de l'endocarpe ou membrane interne du *péricarpe*. *Voyez* ce mot. On dit qu'un fruit est *uniloculaire*, *biloculaire*, *triloculaire*, *multiloculaire*, suivant qu'il présente une, deux, trois, ou un nombre indéterminé de loges.

Loimographie, s. f. *loimographia*, de λοιμὸς, peste, et de γράφω, je décris; description de la peste, et par extension, description des maladies contagieuses.

Lombagie. *Voy.* Lumbago.

Lombaire, adj. et s. *lumbaris* ou *lumbalis*; qui a rapport aux lombes; région *lombaire*. *Voyez* Lombes. Vertèbres *lombaires*. *Voyez* Vertèbres. Riolan, Spigel, Bartholin et Cowper appeloient *muscle lombaire* le grand psoas. Winslow le nommoit *lombaire interne*, et appeloit *lombaire externe* le carré des lombes. — *Artères* et *veines lombaires* : les artères, au nombre de quatre ou cinq de chaque côté, naissent des parties latérales de l'aorte; les veines s'ouvrent dans la veine cave inférieure. — *Nerfs lombaires* : on donne ce nom

à cinq nerfs qui naissent de la moelle vertébrale ; le premier entre les deux premières vertèbres lombaires, le cinquième entre la dernière et le sacrum. — *Citerne lombaire*, *cisterna lumbalis*. Quelques anatomistes ont donné ce nom au *réservoir du chyle*, ou *réservoir de Pecquet*. *Voyez* CITERNE et RÉSERVOIR DU CHYLE.

LOMBES, s. f. pl. *lumbi*, ψόαι, ὀσφύες ; régions de l'abdomen situées sur les côtés de la région ombilicale, l'une à droite, l'autre à gauche. L'une et l'autre ont pour limites, antérieurement, une ligne que l'on suppose s'élever verticalement de l'épine iliaque antérieure-supérieure jusqu'au rebord cartilagineux des côtes ; postérieurement, les vertèbres lombaires ; supérieurement, une ligne que l'on suppose tirée transversalement au niveau de la base de la poitrine ; inférieurement, une semblable ligne au niveau de la base du bassin.

LOMBO-ABDOMINAL, s. m. *lumbo-abdominalis* ; nom donné par M. Chaussier au muscle transverse du bas-ventre, parce qu'il s'étend des apophyses transverses des quatre vertèbres supérieures des lombes à la ligne blanche.

LOMBO-COSTAL, s. m. *lumbo-costalis* ; nom donné par M. Chaussier au muscle dentelé postérieur-inférieur, ou petit dentelé inférieur, parce qu'il s'étend entre les apophyses épineuses des trois vertèbres supérieures des lombes et les quatre dernières fausses côtes ou côtes asternales.

LOMBO-COSTO-TRACHÉLIEN, adj. pris subst. *lumbo-costo-trachelianus*. Dumas a donné ce nom au sacro-lombaire, portion externe ou dorso-trachélienne du sacro-spinal, Ch.

LOMBO-DORSO-TRACHÉLIEN, adj. pris subst. *lumbo-dorso-trachelianus*. Dumas a donné ce nom au long-dorsal, portion costo-trachélienne du sacro-spinal, Ch.

LOMBO-HUMÉRAL, s. m. *lumbo-humeralis* ; nom donné par M. Chaussier au muscle grand dorsal, parce qu'il s'étend des lombes jusqu'à la partie antérieure du bord postérieur de la gouttière bicipitale de l'humérus.

LOMBO-ILI-ABDOMINAL, adj. pris subst. *lumbo-ili-abdominalis*. Dumas a donné ce nom au transverse abdominal (lombo-abdominal, Ch.)

LOMBRIC, s. m. *lumbricus* (ver de terre) ; ver cylindrique, formé d'anneaux charnus, contractiles. — On donne aussi vulgairement ce nom à un ver intestin qui ressemble au lombric terrestre. C'est l'*ascaride lombricoïde* des naturalistes.

LOMBRICAL, ALE, adj. *lumbricalis* ; *vermicularis* ; qui ressemble à un lombric, *lumbricus* ; se dit de quatre petits muscles de la main et du pied, qui, situés le long du bord des tendons des fléchisseurs communs, s'attachent à l'extrémité des phalanges des quatre derniers doigts ; de là les noms de *palmi-phalangiens* et de *planti-sous-phalangiens* que M. Chaussier leur a donnés.

LOMBRICOÏDE, adj. (ascaride lombricoïde), *ascaris lumbricoides* ; espèce d'ascaride, qui ne diffère essentiellement de l'*ascaride vermiculaire* que par sa longueur, qui est de sept à dix pouces. C'est le *strongle* (στρογγυλος) d'Hippocrate, ordinairement appelé *lombric*.

LONG, UE, adj. *longus* ; dont l'étendue en longueur est plus considérable que l'étendue en largeur. *Os longs*. *Voy*. OS. Cette épithète s'applique aussi à un grand nombre de muscles pour les distinguer de leurs congénères, lorsque ceux-ci ont une longueur moindre. L'on dit, par exemple, *longs fléchisseurs*, *longs extenseurs*, *etc.*, par opposition à *courts fléchisseurs*, *courts extenseurs*, *etc.* *Voy*. FLÉCHISSEUR, EXTENSEUR, etc. — Ce mot est quelquefois employé substantivement. C'est ainsi qu'on appelle *long du cou* le muscle pré-dorso-atloïdien, Ch.

LOOCH, s. m. *linctus*. Le mot *looch*, qui est arabe, désigne un médicament liquide de la consistance d'un sirop épais, due en partie à un corps huileux qui y est suspendu, et destiné à être administré, à petites doses, par la bouche dans les maladies des poumons, du larynx et de l'arrière-bouche. Autrefois on faisoit sucer les loochs aux malades au bout d'un morceau de réglisse effilé en forme de pinceau. Aujourd'hui, on les administre par cuillerées.

LOOCH BLANC PECTORAL. C'est une émulsion d'amandes édulcorée, avec addition d'un peu d'huile d'amande douce, et aromatisée par un peu d'eau de fleur d'orange. Il est adoucissant. On le rend excitant de la muqueuse bronchique en y ajoutant un peu de kermès minéral.

LOOCH DE JAUNE D'ŒUF ; c'est une émulsion faite avec du jaune d'œuf, de l'huile d'amandes douces, de l'eau, du sirop de guimauve composé et de l'eau

de fleur d'orange. Ce médicament est adoucissant comme le looch blanc.

Looch vert; émulsion faite avec des pistaches, et édulcorée avec du sirop ou du sucre. Il a les mêmes propriétés que le looch blanc.

Lordose, s. f. *lordosis*, λόρδωσις, de λορδος, plié; courbure des os qui les fait s'écarter de leur direction naturelle. Sauvages en fait un genre qu'il place à côté de la gibbosité dans l'ordre des excroissances.

Lotion, s. f. *lotio*, lavage; action de laver, en promenant sur la surface du corps un linge trempé dans un liquide, tel que l'eau simple froide ou chaude, une infusion, une décoction, ou toute autre liqueur plus ou moins composée. On emploie les lotions pour produire un effet tonique, stimulant, calmant, etc. — Opération pharmaceutique par laquelle on lave une substance dans un liquide, soit pour la priver de quelques matières étrangères, ou lui donner des qualités nouvelles.

Louche, adj. se dit de celui qui est atteint de *strabisme*. *Voy.* ce mot.

Loup, s. m. *lupia cancrosa*, *cancer lupus*. Les anciens chirurgiens donnoient ce nom aux ulcères malins, rongeans, par comparaison de leurs effets avec ceux de la morsure d'un loup.

Loupe, s. f. *lupia*; tumeur circonscrite, enkystée, indolente, sans inflammation et sans changement de couleur à la peau, dont on distingue différentes espèces, suivant la matière contenue dans le kyste; savoir: le lipôme, le stéatôme, l'athérôme et le mélicéris; — excroissance ligneuse ou charnue des plantes.

Loxarthre, s. m. *loxarthrus*, du grec λοξος, oblique, et d'αρθρον, articulation; déviation ou direction vicieuse d'une articulation, d'un membre, sans spasme ni luxation: c'est ce qu'on observe dans les pieds-bots, les bosses scapulaires, etc. Le *loxarthrus* forme dans Sauvages un genre de l'ordre *ectopies*.

Lubrifier, v. a. *lubricare*, oindre, rendre glissant: le mucus des intestins sert à les *lubrifier* et à les défendre contre ce qui pourroit les irriter.

Luce (eau de). *V.* Eau de Luce.

Lucide, adj. *lucidus*, lumineux; il n'est guère d'usage que dans cette phrase: *ce maniaque a des intervalles lucides*, c'est-à-dire qu'il raisonne bien en certains momens.

Luctueux, euse, adj. *luctuosus*, synonyme de *plaintif*; se dit de la respiration dans laquelle l'air expiré produit le son qu'on appelle *gémissement*. Cet état de la respiration fait connoître l'abattement que produisent les souffrances physiques et morales. La respiration est *luctueuse* ou plaintive dans les inflammations de poitrine et dans quelques fièvres essentielles.

Luette, s. f. *uvula*, *uva*, *columella*, *columna*, *tintinnabulum*, *gargareon*, *gurgulio*, en grec σταφυλὴ, grain de raisin; petit tubercule charnu pendant au milieu du bord libre du voile du palais. Un grand nombre de muscles lui sont communs avec le voile du palais ou la base de la langue. Morgagni, Santorini, Albinus et Sœmmering appeloient *azygos de la luette*, *azygos uvulæ* ou *columellæ musculus teres*, son releveur: c'est le palato-staphylin. La *luette* est quelquefois relâchée au point de gêner la déglutition: c'est ce qu'on appelle *chute de la luette*, *hypostaphyle*. *V.* ce mot. — Par analogie, Lieutaud a donné le nom de *luette vésicale* à un tubercule qui se trouve à la surface interne de la vessie, au bas de l'orifice de l'urètre ou col de la vessie. Son existence n'est rien moins que constante.

Lumbago, s. m. mot latin dérivé de *lumbi*, lombes, qui désigne l'espèce de rhumatisme musculaire qui affecte les muscles de la région lombaire.

Lumière, subst. f. *lux*, *lumen*, en grec λύχη, φῶς; fluide très-rare répandu dans tout l'univers; émanant du soleil et des étoiles fixes; d'une vitesse 900,000 fois plus rapide que celle du son; traversant les corps transparens, qui le réfractent en le rapprochant de la perpendiculaire, selon la raison de leur densité et de leur combustibilité; arrêté par les corps opaques, d'où il est réfléchi en faisant un angle égal à celui d'incidence; cause de la visibilité et de la coloration de tous les corps; réfléchi entièrement par les surfaces blanches et absorbé par les noires; obéissant à des attractions; se décomposant à travers un prisme transparent en sept rayons, savoir, le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, le pourpre et le violet; se combinant dans les opérations chimiques, produisant par son dégagement la flamme et la phosphorescence; contribuant à la végétation des plantes et à la vie des animaux; opérant la décombustion de beaucoup de corps brûlés.

Lunatique, s. m. et adj. *lunaticus*;

se dit de ceux dont on suppose que l'esprit change suivant les phases de la lune; des chevaux sujets à une certaine fluxion sur les yeux.

Lunulé, adj. *lunulatus*, de *luna*, lune; se dit des parties des plantes qui ont la forme d'un croissant ou d'une demi-lune.

Lupin, s. m. *lupinus*; plante de la diadelphie décandrie, L.; famille des légumineuses, J.; dont les semences sont un peu amères. Leur farine constitue une des quatre farines résolutives des anciens. Elles ne sont employées qu'à l'extérieur, en cataplasmes.

Lut, s. m. *lutum*; enduit tenace et ductile qui devient solide en se desséchant, et dont les chimistes ou les pharmaciens se servent pour fermer les jointures des vaisseaux, et empêcher l'issue des substances volatiles et aériformes.

Lutation, s. f. *lutatio*, du verbe *lutare*, enduire de mortier, de limon, luter; l'action de luter les vaisseaux dont on se sert pour les opérations de chimie ou de pharmacie; l'action de couvrir les parties du corps avec du limon, pour en dessécher l'humidité superficielle : méthode autrefois employée en Egypte.

Luxation, s. f. *luxatio*, de *luxare*, déboîter. On donne ce nom au déplacement complet ou incomplet de la partie articulaire d'un ou de plusieurs os. On a défini la luxation, *la sortie de la tête d'un ou de plusieurs os hors de la cavité avec laquelle ils sont articulés*; mais comme il n'y a pas toujours tête et cavité, cette définition est inexacte. Les luxations sont aux os ce que les hernies sont aux parties molles. Elles forment une section très-intéressante des maladies chirurgicales. On les observe beaucoup plus fréquemment aux articulations diarthrodiales qu'aux ginglymoïdales.

Luxeuil (eaux minérales de); eaux minérales salines que l'on trouve dans la ville de Luxeuil, au pied des Vosges, département de la Haute-Saône. Il y a cinq sources thermales et deux froides. Les unes et les autres sont employées comme apéritives, fondantes, altérantes.

Lycanthropie, s. f. *lycanthropia*, de λυκὸς, loup, et d'ἄνθρωπος, homme; espèce de mélancolie dans laquelle le malade s'imagine être changé en loup, et imite certaines habitudes de ces animaux.

Lycopode, s. m. (pied de loup), de λυκὸς, loup, et de πούς, pied; *lycopodium clavatum*, L.; plante de la cryptog. L.; mousses, J., Europe. — Ses urnes répandent une poussière jaune, inflammable, qu'on a appelée *soufre végétal*, à cause de la propriété qu'elle a de s'enflammer lorsqu'on la jette dans la flamme d'une bougie. Cette propriété la fait employer dans les feux d'artifice. En médecine, elle est usitée comme dessiccative : elle se laisse difficilement imbiber par l'eau. On s'en sert en pharmacie pour y rouler les pilules.

Lycorexie, s. f. *lycorexia*, λυκορεξις. Les anciens donnoient ce nom à une variété de la boulimie, dans laquelle les malades rendent par les selles des alimens à demi digérés.

Lymphatique, adj. *lymphaticus*; se dit généralement de ce qui est relatif à la lymphe. — *Système lymphatique*, assemblage des vaisseaux et des glandes ou ganglions lymphatiques : c'est la même chose que *système absorbant*. — *Vaisseaux lymphatiques* ou *absorbans*, petits vaisseaux extrêmement transparens, très-déliés, qui naissent de toutes les parties du corps, et en rapportent divers fluides blancs ou incolores qu'ils versent dans le sang noir, après les avoir fait passer à travers les renflemens particuliers connus sous le nom de *glandes* ou *ganglions lymphatiques*. *Voy.* Ganglions lymphatiques. Bichat divise les vaisseaux lymphatiques ou absorbans comme les exhalans, 1° en *extérieurs*, qui naissent sur les systèmes dermoïde et muqueux : c'est aux lymphatiques muqueux qu'appartiennent les vaisseaux chylifères; 2° en *intérieurs*, qui naissent sur le tissu cellulaire où ils prennent la graisse et la sérosité, sur les tissus séreux, synovial, médullaire; 3° en *nutritifs*, beaucoup moins connus que les précédens, mais dont l'existence est évidemment prouvée par le mouvement de décomposition qui a lieu dans tous les tissus.

Lymphe, s. f. *lympha*, de νυμφὴ, eau, en changeant ν en λ; liquide transparent, albumino-gélatineux, circulant dans les vaisseaux lymphatiques, et variable nécessairement, suivant les parties où ces vaisseaux le prennent.

Lymphe de Cotunni, s. f. *lympha cotunniana*; c'est ainsi qu'on appelle une espèce de sérosité dont sont rem-

plies toutes les parties du labyrinthe de l'oreille, et qui transmet, dit-on, aux nerfs les ébranlemens communiqués par la membrane de la fenêtre ronde, et surtout par la base de l'étrier qui pose sur la fenêtre ovale.

LYNGODE, adj. *lyngodes*, de λύγξ, gén. λυγγὸς, le hoquet : nom qu'on donne à une fièvre singultueuse ou accompagnée de hoquet.

LYRE, s. f. *lyra*, *corpus psalloides*. Les anatomistes ont donné abusivement le nom de *lyre* à la partie de la surface inférieure de la voûte à trois piliers du cerveau, où l'on remarque deux lignes longitudinales auxquelles d'autres lignes transversales ou obliques viennent se rendre ; soit qu'ils aient trouvé quelque analogie entre la disposition de ces lignes souvent peu apparentes, et l'instrument de musique appelé *lyre*; soit qu'ils aient traduit ainsi l'expression ψαλις, gén. ιδος, ou ψαλιδοειδης, par laquelle les auteurs grecs ont désigné cette partie ; mais ces mots signifient simplement, comme l'observe Sabatier, *voûte* ou *qui a la forme d'une voûte*, et ne doivent pas être confondus avec ψαλις, εος, qui signifie *joueur d'instrument*.

LYRÉE, adj. f. *folium lyratum*; feuille dont la partie supérieure du disque est entière, tandis que l'inférieure se divise en lobes qui vont en décroissant.

LYSIMACHIE, s. f. *lysimachia*, L.; genre de plantes de la pentandrie monogynie, L.; famille des lysimachies, J., à laquelle il a donné son nom. L'espèce *lysimachia nummularia* est la seule qui ait été employée. *Voyez* NUMMULAIRE.

LYSIMACHIES, *lysimachiæ*; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre premier de la classe des dicotylédones monopétales à étamines hypogynes (Juss.). — Calice monophylle, découpé en quatre ou cinq parties : corolle monopétale, ordinairement à cinq divisions : étamines définies : un style : une capsule uniloculaire : un placenta pyramidal au centre de la capsule.

LYSIS, s. f. *lysis*, du grec λυσις, solution. Quelques auteurs ont ainsi appelé toute crise salutaire qui s'opère sans phénomène apparent.

LYSSODECTE, adj. *à rabido morsus*. Galien donnoit l'épithète λυσσόδηκτοι à ceux qui avoient été mordus par un animal enragé.

LYTHOPHYTES, s. m. de λίθος, pierre, et de φυτον, plante (polypier pierreux); nom d'une famille de zoophytes qui sont fixés, agglomérés, à enveloppe calcaire non flexible et fragile. On les a aussi appelés *saxigènes*.

M.

MACARONI, s. m.; pâte alimentaire, moulée en cylindre et faite avec la farine de riz ou celle de froment pur. On la prend ramollie dans du bouillon, du lait, etc. — On a aussi donné ce nom à une préparation pharmaceutique employée anciennement par les religieux de l'hôpital de la Charité de Paris, contre la colique métallique : c'étoit une poudre composée d'une partie de verre d'antimoine (*oxyde d'antimoine sulfuré demi-vitreux*) et de deux parties de sucre. Elle est aujourd'hui inusitée.

MACÉRATION, s. f. *maceratio*; opération pharmaceutique qui consiste à faire dissoudre à froid, c'est-à-dire à la température atmosphérique, un corps quelconque dans un liquide.

MACHER, v. a. *masticare*, du grec μασσασθαὶ, broyer avec les dents.

MACHINAL, ALE, adj. *mechanicus*, *machinalis*; se dit des mouvemens naturels où la volonté n'a point de part.

MACHINE, s. f. *machina*, μηχανὴ des Grecs; instrument plus ou moins composé dont on se sert en physique et en chimie pour mettre un corps en mouvement ou déterminer une action quelconque. *Machine de compression*, celle qui sert à comprimer l'air ; *machine électrique*, celle qui sert à développer l'électricité; *machine hydraulique*, celle qui sert à élever de l'eau d'une profondeur quelconque, la pompe ; *machine pneumatique*, celle qui sert à faire le vide sous une cloche, en soutirant l'air.

MACHOIRE, s. f. *maxilla*, *mandibula*, σιαγὼν des Grecs. On donne ce nom aux organes de la mastication, qui sont ordinairement garnis de dents, et servent à inciser, à déchirer et à broyer les alimens. On distingue deux *mâchoires* : l'une, *supérieure*, immobile et unie au crâne par harmonie, porte le nom de *syncrânienne*; l'autre, *inférieure*, mobile et unie au crâne par une articu-

lation lâche et ligamenteuse, se nomme *diacrânienne*. La première est formée de treize os, savoir, deux sus-maxillaires, deux zygomatiques, deux sous-ethmoïdaux, deux nasaux, deux palatins, deux lacrymaux et un impair qu'on nomme le *vomer*; la seconde n'est composée que d'un seul os, nommé *maxillaire*.

Macis, s. m. arille du drupe du *myristica aromatica* (muscadier). Cette espèce d'enveloppe est aromatique et stimulante comme le drupe lui-même ou la noix muscade. *V*. Muscadier.

Macrobie, adj. *longævus*, μακροϐίος, de μακρος, long, et de ϐίος, la vie; qui a vecu long-temps; qui vit depuis long-temps.

Macrocéphale, s. m. et adj. *macrocephalus*, de μακρὸς, long, et de κεφαλὴ, tête; qui a une longue tête; nom que donne Hippocrate à certains peuples d'Asie dont la disposition endémique étoit d'avoir une longue tête. — Se dit, en botanique, de l'embryon, lorsque les cotylédons sont renfles en un corps plus gros que le reste.

Macrocosme, s. m. *macrocosmus*, de μακρὸς, long, et de κόσμος, monde; mot-à-mot *le grand monde*; nom que quelques philosophes, sectateurs de Paracelse et de Van-Helmont, ont donné à l'univers, par opposition à *microcosme*, ou petit monde, qui désignoit l'homme. *Voy*. Microcosme.

Macrophysocéphale, s. m. et f. et adj. *macrophysocephalus*, de μακρὸς, long, de φύσα, souffle, et de κεφαλὴ, tête; mot employé par Ambroise Paré pour désigner la tête d'un enfant allongée et gonflée par un état emphysémateux qui l'arrête au passage, et distingue ce gonflement de celui qu'on appelle *hydrocéphale*.

Macropnée, s. f. *macropnæa*, de μακρος, long, et de πνεω, je respire; respiration longue. Vogel a exprimé, par ce mot, la respiration longue et ralentie dont parle Hippocrate dans ses Épidémies.

Macropode, adj. *macropodius*; épithète que M. Richard donne, en botanique, à l'embryon, lorsque sa radicule est très-grosse et renflée en tête.

Madarose, s. f. *madarosis*, du grec μαδαρὸς, qui est sans poil; chute des cils des paupières : Chir.

Madéfaction, s. f. *madefactio*, de *madidus*, humide, et de *facere*, faire; l'action de rendre humide ou d'humecter : Pharm.

Madrépore, s. m. *madrepora*, L.; genre de lithophytes ou de polypiers pierreux, dans lequel Linné avoit réuni la plupart de ceux qui ont la forme de végétation. M. Lamarck en a fait plusieurs genres distincts, et le genre *madrépore* est aujourd'hui exclusivement formé par les espèces dont les branches sont à-la-fois garnies de pores et de lames en étoile. La substance pierreuse des *madrépores* est du carbonate calcaire. Elle a été employée anciennement comme absorbante et astringente. Inusitée.

Magdaléon, s. m. *magdaleo*, *magdalis*, du grec μαγδάλια, cylindre; masse d'emplâtre ou de toute autre composition, mise en rouleau ou en cylindre : Pharm.

Magistère, s. m. *magisterium*; terme par lequel les anciens chimistes désignoient toute préparation secrète d'un médicament : ils distinguoient le *magistère* de poids, le *magistère* de volatilité, etc. : ils donnoient aussi le nom de *magistère* à tout précipité de quelque dissolution saline : Chim.

Magistère de bismuth (blanc de fard); nitrate de bismuth avec excès d'oxyde. *Voy*. Nitrate de bismuth.

Magistère de soufre, soufre obtenu par précipitation.

Magistral, ale, adj. *magistralis*, *extemporaneus*; se dit des prescriptions de médicamens que le pharmacien doit préparer extemporanément. Ce mot est l'opposé d'*officinal*.

Magma, s. m. μάγμα, du verbe μάσσω, je pile, j'exprime; le marc ou matière épaisse qui reste après l'expression des parties les plus fluides d'un corps.

Magnésie, s. f. *magnesia*, de *magnes*, aimant; terre dont le nom vient d'une ancienne comparaison avec l'aimant; qu'on obtient pure en calcinant dans un creuset le *sous-carbonate de magnésie*. La *magnésie* pure est sous forme de poudre blanche, insipide, insoluble dans l'eau; très-soluble dans les acides, avec lesquels elle forme des sels amers; encore indécomposée; employée comme absorbante et légèrement purgative.

Magnésie aérée de Bergmann, Magnésie blanche, Magnésie crayeuse. *Voyez* Sous-Carbonate de Magnésie.

Magnésie caustique. *Voyez* Magnésie.

Magnésie effervescente, Magnésie douce, Magnésie moyenne, *Voyez* Carbonate et Sous-Carbonate de Magnésie.

Magnétique, adj. *magneticus*, du grec μάγνης, aimant; qui tient de l'aimant, qui appartient à l'aimant, et, par extension, qui appartient au magnétisme animal. — *Fluide magnétique*. On a donné ce nom à une matière subtile qui paroît circuler d'un pole à l'autre de l'aimant et lui communiquer ses propriétés. On nomme, par analogie, *fluide magnétique* un principe particulier qu'on suppose être la source des actions organiques, qui affecte, dit-on, principalement le système nerveux, et est susceptible de se transmettre d'un corps vivant à un autre par le contact ou le simple approchement, et surtout l'influence d'une ferme volonté. — *Barreaux magnétiques*, deux barres d'acier trempé auxquelles on a communiqué la propriété de l'aimant. — *Courant magnétique*, fluide magnétique actuellement en mouvement. — *Emplâtre magnétique*. On a donné ce nom à un emplâtre aujourd'hui inusité, et qui avoit pour base un mélange appelé *aimant arsénical*, *magnes arsenicalis*. Ce mélange étoit formé de parties égales d'antimoine, de soufre et d'arsenic, qu'on faisoit fondre ensemble dans une cucurbite de verre. — On a aussi donné le nom d'*emplâtres magnétiques* à des composés emplastiques qui contenoient de l'aimant pulvérisé.

Magnétisme, s. m. du grec μαγνης, aimant. Cette expression présente deux acceptions; elle s'entend ou des propriétés de l'aimant, ou des propriétés qu'on a attribuées à l'influence d'un principe particulier qu'on a comparé à celui qui caractérise l'aimant, et qu'on suppose se transmettre d'une personne à l'autre, et produire sur l'action organique, surtout sur celle des nerfs, des phénomènes particuliers. Dans la première acception, le magnétisme s'appelle *magnétisme minéral*, et dans la seconde, *magnétisme animal*. Des discussions relatives à l'existence du magnétisme animal, et à ses applications à la thérapeutique, ne nous sont pas permises par les bornes de ce Dictionnaire.

Magnoliers, *magnoliæ*; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre quinzième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes (Juss.). — Calice polyphylle: corolle polypétale: étamines indéfinies: ovaires nombreux: autant de styles ou stigmates: plusieurs baies ou capsules rapprochées: feuilles alternes: tiges ligneuses: embryon droit, sans périsperme: bourgeons coniques, aigus et entourés de stipules qui se détachent et tombent très-promptement.

Maigre, adj. *macer*, du grec μακρος, long, parce que les gens maigres paroissent longs; qui a peu ou point de graisse; qui n'a que la peau et les os. — (Vét.) *macilentus*, se dit d'un cheval dont le ventre, au lieu de pousser en dehors, se contracte ou rentre du côté de ses flancs. La maigreur annonce toujours le mauvais état du cheval et des autres bêtes asines.

Maillot, s. m. *fasciæ*, *incunabula*, *panni*; nom des couches et langes dont on enveloppe un enfant à sa naissance et pendant sa première année.

Main, s. f. *manus*, χεὶρ des Grecs; partie du corps humain qui termine le bras ou le membre thorachique, et qui sert à la préhension et au tact. Elle est composée du carpe, du métacarpe et des phalanges. — En botanique, synonyme de *vrille*.

Mal, s. m. *malum*, *dolor*, *morbus*; douleur locale, maladie, infirmité; en général tout ce qui est opposé au bien ou à la santé du corps.

Malabathrinum, s. m. Les anciens donnoient ce nom à un onguent et à un vin préparés avec le *malabathrum*.

Malabathrum, s. m. (feuille indienne, feuille indique), μαλάβαθρον. Pline a dit *malobathrum*, en grec μάλοβαθρον. Dioscoride et d'autres anciens ont désigné sous ce nom les feuilles d'un arbre des Indes encore inconnu des botanistes modernes. Ces feuilles ressemblent à celles du citronnier ou du laurier. Quelques auteurs croient que l'arbre qui les fournit est le *laurus cassia*, L., qui croît au Malabar, etc. Les anciens faisoient entrer le *malabathrum* dans la *thériaque*, le *mithridate*, d'autres électuaires, etc.

Malachran, s. m. Ce mot est employé par Pline et par quelques auteurs comme synonyme de *bdellium*.

Mal caduc (mal S.-Jean, haut-mal). *Voyez* Epilepsie.

MAL D'AVENTURE, *ad imum unguem abscessus*; nom vulgaire du *panaris*.

MAL DE CŒUR, *cordolium*, *nausea*; soulèvement d'estomac accompagné de dégoût ou d'anorexie.

MAL D'ENFANT, *parturientis dolor*; travail d'une femme en couches.

MAL DE MACHOIRE. *Voy.* TRISMUS.

MAL DE MER, *nausea marina*; malaise général avec nausées et vomissemens, dont sont attaquées beaucoup de personnes qui ne sont pas accoutumées à la mer, peu de temps après s'être embarquées.

MAL DE MÈRE, passion hystérique.

MAL DE NAPLES, *morbus neapolitanus*; nom que les Français donnent à la *syphilis*, parce que des soldats l'apportèrent, dit-on, autrefois du siége de Naples. Les Italiens, au contraire, qualifient cette maladie de *mal français*, *morbus gallicus*.

MAL DES ARDENS. *Voy.* ERYSIPÈLE.

MAL DE SIAM; nom qu'on a donné à la fièvre jaune, parce qu'on a cru qu'elle avoit été apportée, dans le dix-septième siècle, de Siam dans les îles de l'Amérique, par un vaisseau français nommé l'*Oriflamme*.

MAL DE TÊTE. *Voy.* CÉPHALALGIE.

MAL-MORT, *malum-mortuum*; espèce de lèpre ainsi appelée parce que la peau paroît comme morte dans les endroits malades. Elle est presque insensible, et ne cause aucune douleur, si l'on en excepte un prurit très-supportable.

MAL ROUGE DE CAYENNE. On donne ce nom à une maladie qui présente beaucoup de ressemblance avec la lèpre, et règne spécialement à Cayenne. On l'a appelée *mal rouge*, parce qu'elle commence par des taches rouges à la peau. Ces taches ont pour caractère d'être insensibles; elles s'étendent en largeur et en profondeur; deviennent écailleuses, tuberculeuses; s'ouvrent par des crevasses qui dégénèrent en ulcères gangreneux, etc.

MAL-S.-ANTOINE. *Voy.* ERYSIPÈLE.

MAL-S.-JEAN. *Voy.* EPILEPSIE.

MAL-S.-MAIN; la gale ou la lèpre.

MAL D'ANE, s. m. *malum asini*; nom que les hippiatres donnent à des crevasses qu'on remarque souvent autour de la couronne du cheval, du mulet, et surtout de l'âne, lorsque ces animaux ont la maladie connue sous le nom d'*eaux aux jambes*.

MAL DE CERF. On donne ce nom, en médecine vétérinaire, à une maladie spasmodique qui est un vrai tétanos, à laquelle tous les quadrupèdes domestiques, et surtout le cheval, sont sujets. Le nom de *mal de cerf* convient au tétanos du cheval, parce que, lorsqu'il en est atteint, son encolure forme un demi-cercle renversé comme celle du cerf. Ce dernier animal, poursuivi à la chasse, succombe de lassitude, et devient roide et immobile comme le cheval tétanique.

MAL DE FEU OU MAL D'ESPAGNE. On appelle ainsi, en hippiatrique, l'inflammation des méninges du cheval. Elle est toujours accompagnée d'une fièvre violente. Les chevaux espagnols, qui habitent un climat brûlant, sont très-exposés à cette maladie; de là le nom de *mal d'Espagne*. La violence de ses symptômes, la rapidité de sa marche l'ont fait appeler *mal de feu*.

MALACIE OU MALACIA, s. f. *malacia*, du grec μαλακια, que quelques auteurs latins ont traduit par *mollities effæminatio*. Ce mot, pris d'une manière générale et d'après son étymologie, désigne une grande indulgence pour ses desirs, lors même qu'ils sont contraires à la raison. Mais on lui donne une acception plus restreinte, en l'employant, pour ainsi dire exclusivement, pour signifier la dépravation du goût, avec le desir de manger des substances qui sont peu alimentaires ou ne contiennent aucun principe nutritif, et répugnent même ordinairement aux personnes. Dans cette acception la malacie ne diffère pas du pica. C'est une névrose de la digestion. Cette maladie s'observe spécialement chez les femmes chlorotiques et chez certaines femmes nerveuses pendant la gestation.

MALACODERME, adj. de μαλακος, mou, et de δέρμα, peau; se dit des animaux qui ont la peau molle, pour les distinguer des ostracodermes.

MALACOSTÉON, s. m. de μαλακος, mou, et de ὀςεον, os; nom donné par Vogel au ramollissement des os.

MALACTIQUE, adj. *malacticus*, de μαλάσσω, je ramollis; se dit des remèdes qui ramollissent. *Voyez* EMOLLIENT.

MALADIE, s. f. *morbus*, en grec νόσος, νόσημα, πάθος, πάθημα; c'est l'opposé ou l'absence de la santé, c'est-à-dire, l'altération notable et permanente d'une ou de plusieurs fonctions de l'économie animale. On divise communément les maladies en *externes*, ainsi appelées, soit parce qu'elles attaquent des parties

ou des organes sensibles à la vue, soit parce qu'elles se guérissent par l'opération de la main ou par des topiques ; et en *internes*, dont le nom vient de ce qu'elles n'attaquent que les organes et les fonctions qui sont hors de la portée des sens. Cette distinction a établi, depuis très-long-temps, une ligne de démarcation entre les chirurgiens et les médecins. *Voyez*, pour les divisions des maladies, le mot NOSOLOGIE.

MALADIE BLEUE. *Voy.* CYANOSE.

MALADIE IMAGINAIRE. *Voyez* HYPOCHONDRIE.

MALADIE NOIRE. *Voyez* MÉLŒNA.

MALADIE DU PAYS. *Voy.* NOSTALGIE.

MALADIE PÉDICULAIRE. *V.* PHTHIRIASE.

MALADIE VÉNÉRIENNE. *Voy.* SYPHILIS.

MALADIES NERVEUSES. *Voy.* NÉVROSES.

MALADIF, IVE, adj. *morbosus*, *infirmus*, *valetudinarius*, *νοσώδης*, *νοσηματικός*, *νοσακερός*; sujet à être malade, infirme, valétudinaire.

MALADRERIE, s. f. *nosocomium leprosorum*; hôpital de lépreux; synonyme de *ladrerie* et *léproserie*.

MALAGMA, s. m. *malagma*, en grec *μάλαγμα*, de *μαλάσσω*, j'amollis; médicament topique qui a la vertu de ramollir; cataplasme émollient.

MALAIRE, adj. pris quelquefois subst. du latin *mala*, joue; qui a rapport à la joue. Les anatomistes appellent *os malaire* ou *os de la pommette* un petit os irrégulier, situé à la face, près et au-dessous de l'apophyse orbitaire externe, avec laquelle il s'articule.

MAL-AISE, s. f. *corporis anxietas*; état incommode du corps dans lequel les actions organiques ne s'exécutent pas avec une pleine liberté, et ne sont cependant pas assez dérangées pour constituer la *maladie*.

MALANDRE, s. f. *malandria*; espèce de lèpre qui a fait appeler les lépreux *malandriosi* par Marcellus Empiricus. — On appelle ainsi, en hippiatrique, une crevasse située au pli du genou, et d'où découle une humeur âcre qui corrode la peau. *Voy.* JAVART.

MALATE, s. m. de *malum*, pomme; nom générique des sels neutres formés par l'union de l'acide malique avec les bases.

MALAXER, v. a. *mollire*, *subigere*, *malacissare*; du verbe *μαλάσσω*, je ramollis; pétrir des drogues pour les rendre plus molles et plus ductiles.

MALE, adj. *masculus*; qui appartient au sexe masculin; *organes mâles de la génération*.

MALICORIUM, s. m. mot latin conservé en français pour désigner l'écorce de la grenade. *Voy.* GRENADIER.

MALIGNITÉ, s. f. *malignitas*; qualité nuisible d'une chose. Ce mot est employé en médecine pour désigner le caractère grave et insidieux d'une maladie quelconque; et l'on a appelé *malignes* les maladies qui présentent ce caractère, par opposition à l'épithète *bénigne* qu'on donne à celles qui n'ont rien de fâcheux. *Fièvre maligne*: c'est la fièvre ataxique. *Pustule maligne*. *Voy.* PUSTULE.

MALIS, s. f. *malis*, *passio bovina*. *Voyez* CLAVEAU.

MALLÉABILITÉ, s. f. *malleabilitas*, de *malleus*, marteau; propriété par laquelle un corps s'étend sans se rompre par l'action du marteau: c'est ce qu'on observe dans certains métaux.

MALLÉABLE, adj. *malleabilis*; qui jouit de la malléabilité. L'argent, l'or, le cuivre, le fer sont *malléables*.

MALLÉOLAIRE, adj. pris quelquefois subst. de *malleolus*, la malléole, la cheville du pied; qui a rapport aux malléoles. Murray et M. Chaussier ont appelé *artères malléolaires*, l'une *interne*, l'autre *externe*, deux branches de la tibiale antérieure.

MALLÉOLE, s. f. *malleolus*, diminutif de *malleus*, marteau, maillet; *σφυριον* des Grecs; partie des os de la jambe qui forme la cheville du pied. La *malléole* interne est une apophyse du tibia, et la *malléole* externe une apophyse du péroné.

MALPIGHIES, *malpighiæ*; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre septième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes (Juss.). Calice à cinq divisions: corolle à cinq pétales alternes avec le calice: dix étamines: un ou trois ovaires: trois styles: trois ou six stigmates: une baie ou une ou trois capsules: tiges ligneuses.

MALT, s. m. orge, grain germé pour faire de la bière.

MALVACÉES, *malvaceæ*, du grec *μαλθοω*, j'amollis; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre quatorzième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes (Juss).

Calice simple ou double, ordinairement persistant : une corolle à cinq pétales réguliers, attachés à la colonne formée par la réunion des filets des étamines, ou bien immédiatement sous le pistil : étamines définies ou indéfinies, insérées sous le pistil, ordinairement réunies par les filets en cylindre : ovaire supère, surmonté d'un style simple ou divisé : fruit composé de plusieurs capsules à une loge, disposées autour d'un placenta central ; ou bien une capsule simple à plusieurs valves et à plusieurs loges, dont les graines adhèrent à l'angle intérieur des valves ou au réceptacle central : graines sans périsperme : lobes froncés et recourbés sur la radicule : feuilles alternes, avec stipules.

Mamanpian, s. m. ulcère sordide par où commence le pian, qui creuse insensiblement les chairs, et corrode les os voisins : on le nomme vulgairement *la mère des pians*. *Voy*. Pian.

Mamelle, s. f. *mamma* des Latins, μαστὸς des Grecs. On donne ce nom à des organes glanduleux propres aux animaux mammifères, et destinés à la sécrétion du lait. Les mamelles ne se développent qu'à l'âge où les animaux peuvent engendrer ; elles existent dans les deux sexes ; mais elles acquièrent beaucoup plus de volume chez les femelles, surtout pendant la gestation et lorsqu'elles nourrissent leurs petits.

Mamelon, s. m. *mamilla*, *papilla*, θηλὴ ; sorte de tubercule placé au milieu de la mamelle, ou le bout de la mamelle : de là l'on appelle *mamelons* tous les tubercules qui ont une forme analogue à celle du *mamelon*. Tels sont les *mamelons* de la substance tuberculeuse des reins.

Mamelonné, ée, adj. *mamillatus* ; qui présente de petits tubercules qu'on peut comparer à des mamelons. Quelques anatomistes ont décrit sous le nom de *substance mamelonnée* du rein les mamelons plus ou moins allongés et en nombre variable que l'on observe à l'intérieur de cet organe ; mais ces mamelons ne sont que les sommets des cônes que forme la substance tubuleuse, et ne doivent pas être regardés comme une substance particulière.

Mamillaire, adj. de *mamilla*, petite mamelle ; qui a la figure d'un mamelon. Quelques anciens anatomistes, prenant les troncs nerveux auxquels Willis a le premier donné le nom de *nerfs olfactifs*, pour de simples appendices creuses du cerveau, les avoient appelés, à cause de leur forme, *caroncules mamillaires*. Vésale, Fallope, Columbus et plusieurs autres, les nommoient *processus mamillares cerebri ad nares*. — On donne aussi le nom de *tubercules mamillaires* à deux tubercules blanchâtres situés entre les bras de la moelle allongée, tout près du bord antérieur de cette protubérance et correspondant à la partie antérieure-inférieure du troisième ventricule.

Mammaire, adj. pris quelquefois subst. *mammarius*, de *mamma*, mamelle ; qui concerne les mamelles. — *Artères mammaires* : elles sont au nombre de trois ; l'une est *interne*, les deux autres sont *externes* et distinguées en *supérieure* et *inférieure*. La *mammaire interne*, appelée *thorachique interne* par Bichat, et *sous-sternale* par M. Chaussier, naît de la partie inférieure de la sous-clavière. La *mammaire externe supérieure*, appelée *thorachique externe supérieure* par Bichat, nommée simplement *thorachique supérieure* par Winslow, Sabatier et M. Boyer, est la *première des thoraciques* de M. Chaussier, et provient de l'artère axillaire, ainsi que la *mammaire externe inférieure* ou *thorachique externe inférieure* de Bichat, *thorachique longue* de Sabatier, *thorachique inférieure* de M. Boyer, deuxième des thoraciques de M. Chaussier.

Mammifères, s. m. pl. *mammelia*, *mammata* ; de *mamma*, mamelle, et de *fero*, je porte ; classe des animaux vertébrés et à sang chaud, qui ont pour caractères essentiels de nourrir leurs petits au moment de leur naissance avec du lait que fournissent, par voie de sécrétion, les mamelles de la femelle. Toutes les espèces de cette classe ont les poumons et le cœur situés dans la poitrine et séparés des autres organes par une cloison charnue qu'on nomme *diaphragme*. Les mammifères se divisent en quatorze familles, savoir : 1° les bimanes, 2° les quadrumanes, 3° les chiroptères, 4° les digitigrades, 5° les plantigrades, 6° les pédimanes, 7° les rongeurs, 8° les édentés, 9° les tardigrades, 10° les pachydermes, 11° les ruminans, 12° les solipèdes, 13° les amphibies, 14° les cétacés.

Mammiforme, adj. *mammiformis*, *mastoides* ; qui a la forme d'une mamelle. *Voy*. Mastoïde.

Manche, s. f. *manica*. On appelle,

en pharmacie, *manche d'Hippocrate*, *manica Hippocratis*, un sac en forme de cône renversé, fait d'un tissu de laine, de flanelle, etc., à travers lequel on filtre des liquides épais, tels que les sirops, etc.

MANDIBULE, s. f. *mandibula*, du verbe *mandere*, mâcher; nom que certains anatomistes ont donné à la mâchoire inférieure. — Ce mot exprime encore les deux parties du bec d'un oiseau et les organes masticatoires des diverses espèces d'animaux.

MANDRAGORE, s. f. *atropa mandragora*, L.; espèce du genre *belladone*. *Voy.* ce mot.

MANDUCATION, s. f. *manducatio*, de *manduco*, je mange, *μασησις*; action de manger.

MANGANÈSE, s. m. métal qui appartient à la section des métaux cassans et oxydables, d'un blanc brillant; pesant 6,85; d'une cassure raboteuse; très dur; très-fragile; ne se fondant qu'à cent soixante degrés du pyromètre de *Wedgwood*; si oxydable que sa simple exposition à l'air froid suffit pour le colorer en rouge, en brun, en noir, pour le rendre friable et pulvérulent, et qu'il faut, pour le conserver, le tenir sous de l'huile ou de l'alcool; rarement employé, même en chimie, parce qu'il est très-difficile à obtenir; d'un grand usage, à l'état d'oxyde, dans les laboratoires, où il fournit du gaz oxygène quand on le chauffe dans un vaisseau fermé; très-important pour la verrerie, les émaux, les porcelaines, les faiences, etc.

MANIACAL, ALE, adject. *maniodes*; nom que Galien donne à une espèce de délire violent.

MANIAQUE, adj. et s. *maniacus*, *maniosus*, *νοοσφαλὴς*; qui est attaqué de manie.

MANIE, s. f. *mania*, en grec *μανία*, folie, fureur, du verbe *μαίνομαι*, je suis en fureur; genre de vésanie dont on distingue deux espèces, la *manie sans délire* et la *manie avec délire*. Dans la première, il n'y a aucune altération sensible dans les fonctions de l'entendement, mais perversion dans les fonctions affectives; impulsion aveugle à des actes de violence, ou même d'une fureur sanguinaire, sans qu'on puisse assigner aucune idée dominante ni aucune illusion de l'imagination qui soit la cause déterminante de ces funestes penchans. *La manie avec délire* consiste dans une lésion d'une ou de plusieurs fonctions de l'entendement avec des affections graves ou tristes, extravagantes ou furieuses. La *manie* est continue ou périodique.

MANIGUETTE. *Voyez* GRAINE DE PARADIS.

MANIOC, s. m. plante d'Amérique dont la racine fournit une farine qui sert à faire la cassave ou pain de Madagascar. *Voy.* MÉDICINIER.

MANIPULATION, subst. f. de *manus*, main; manière d'opérer dans les arts.

MANIPULE, s. m. *manipulus*; se dit en médecine de ce qu'on peut saisir et empoigner d'une main. Synonyme de *poignée*.

MANNE, s. f. mucoso-sucré coulant spontanément du *fraxinus ornus*, et du *fraxinus rotundifolia*, L. La *manne* existe dans le commerce sous trois variétés: 1° la *manne en larmes*, qui est la plus pure et la plus estimée; 2° la *manne en sorte*, qui est en grumeaux irréguliers un peu gras; 3° la *manne grasse*, qui est chargée de matières étrangères. La *manne* contient une grande quantité d'une matière cristalline soluble dans l'alcool bouillant, dont elle se sépare par le refroidissement. La *manne* est un laxatif très-employé; mais la troisième variété ne l'est qu'en lavemens.

MANNEQUIN, s. m. figure d'homme ou de femme sur laquelle les chirurgiens s'exercent à l'application des bandages ou à la manoeuvre des accouchemens.

MANŒUVRE, s. f. *operatio obstetricia*; l'ensemble des opérations que les chirurgiens exécutent sur le mannequin pour s'exercer à la pratique des accouchemens.

MANOMÈTRE, s. m. *manometrum*, de *μανὸς*, rare, non condensé, qui dérive de *μανόω*, je raréfie, et de *μέτρον*, mesure; nom que l'on donne au baromètre lorsqu'il est renfermé dans un espace où l'air est coercé: ce fluide n'agissant plus alors que par son ressort, qui varie suivant qu'il est plus ou moins rare, l'instrument devient une *mesure de la rareté de l'air*: de là le nom de *manomètre*.

MANOSCOPE, s. m. *manoscopium*, de *μανὸς*, rare, non condensé, et du verbe *σκέπτομαι*, je contemple, j'examine; instrument de physique qui marque les variations de la densité de l'air. C'est une balance dont l'un des bras supporte un globe de cuivre, vide d'air,

et l'autre un poids qui est en équilibre avec le globe. Au milieu de la balance est un arc de cercle sur lequel se meut un index. Le globe entraîne le poids ou est entraîné par lui, selon que l'air s'échauffe ou se refroidit; et les degrés que parcourt le style sur l'arc indiquent la raréfaction ou la condensation de l'air.

Manuluve, s. m. bain partiel dans lequel les mains seules sont plongées.

Manus Dei ou Main de Dieu, s. m. nom d'un emplâtre fait avec de l'huile, de la cire, de la myrrhe, de l'encens, du mastic, de la gomme ammoniaque, du galbanum, etc. Il est peu employé aujourd'hui.

Marasme, subst. m. *marasmus*; du verbe μαραίνω, je dessèche, je flétris; dessèchement général, maigreur extrême de tout le corps; le dernier degré de l'atrophie; suite ordinaire des maladies chroniques, de la phthisie, du rachitis, de la fièvre hectique, etc.

Marbre, s. m. *marmor*, du grec μαρμαρον; pierre calcaire dure, diversement colorée, susceptible d'un beau poli; carbonate de chaux. Le *marbre blanc* donne de la chaux pure par la calcination. Il n'est pas employé en médecine.

Marc, s. m. *magma*; ce qui reste de plus grossier des fruits, des herbes ou de toute autre substance qu'on a pressurée ou fait bouillir pour en retirer le suc. *Marc de raisins*, *marc d'olives*, ce qui reste des raisins et des olives après la fermentation et la séparation du jus de ces fruits. Le *bain de marc de raisins* et celui de *marc d'olives* sont excitans, surtout en raison de la chaleur développée pendant la fermentation.

Marcotte, s. f. *mergus*, *malleolus*, *propago*; branche de vigne, de figuier, d'œillet ou d'un autre végétal qu'on couche en terre, après avoir fait une petite plaie ou une ligature sur l'une des articulations de la tige, pour lui faire prendre racine.

Marcassite, s. f. sulfure de fer natif ou pyrite martiale.

Marginal, ale, adj. *marginalis*, de *margo*, bord; se dit en botanique et en zoologie de ce qui est placé au bord.

Marginé, ée, adj. *marginatus*, de *margo*, bord; qui a une bordure: Bot.

Marisca, s. m. *Voy*. Fic.

Marjolaine, s. f. *origanum majorana*; plante du genre origan. France. ♃. Elle est aromatique et stimulante. Elle entre dans les poudres sternutatoires.

Marmaryge, s. m. *marmaryga*, du grec μαρμαρυγη, splendeur: c'est le nom que les Grecs ont donné à une espèce de berlue scintillante où l'on croit voir des étincelles.

Marmelade, s. f. *marmelada*; confiture de fruits presque réduits en bouillie: telle est la gelée de coings ou d'abricots.

Marmelade de Tronchin ou de Fernel. On connoît sous ce nom un mélange d'une once de manne, d'une once de pulpe de casse et d'autant d'huile d'amandes douces, aromatisé avec le zeste d'un citron ou l'eau de fleurs d'orange. On l'emploie comme laxatif, par cuillerée d'heure en heure.

Marmite de Papin, s. f. *olla Papiniana*; vase de métal très-épais, très-fort et exactement fermé par un couvercle de métal retenu par une forte vis. Cette marmite, de l'invention de Papin, fut publiée avec dessein d'introduire un moyen facile et peu coûteux d'extraire les sucs des matières animales et végétales, et de cuire les alimens sans évaporation.

Maroute, s. f.; nom vulgaire de la camomille puante, *anthemis cotula*; plante tonique et anti-spasmodique.

Marronnier, s. m. *æsculus*; genre de plantes de l'heptand. monogyn. L.; famille des érables, J. L'écorce du *marronnier d'Inde*, *æsculus hippocastanum*, arbre cultivé en Europe, est fébrifuge.

Marrube, *marrubium vulgare*, L.; labiées, J., V.; didynam. gymnosp. L. ♃. France. — Cette plante, dont l'odeur est forte et la saveur amère, est recommandée par quelques anciens médecins comme emménagogue, diurétique, anti-spasmodique et vermifuge: les modernes l'emploient rarement.

Mars, s. m. nom que les anciens chimistes donnoient au fer et à ses différentes préparations.

Marsupiaux (animaux à poches). *Voy*. Pédimanes.

Marteau, subst. m. *malleus*; nom que Vésale a donné au plus long des quatre osselets qui se trouvent dans la caisse du tambour de l'oreille interne, parce qu'il a la forme d'un marteau. Deux muscles appartiennent au marteau; l'un *interne*, l'autre *antérieur*. Le premier s'étend de la trompe d'Eustache et de la pointe du rocher à la par-

tie inférieure du manche du *marteau*. Albinus l'a désigné sous le nom de *musculus tensor tympani*. Le second s'étend de l'apophyse épineuse du sphénoïde et de la trompe d'Eustache jusqu'à l'apophyse grêle du marteau : on en attribue la découverte à Cœcilius Folius. Lieutaud, Meckel, Haller, et autres, en nient l'existence. Sabatier décrit un troisième muscle du *marteau* dont Bichat ne fait pas mention. Il le nomme *muscle externe du marteau*, d'après Cassérius et Fabrice d'Aquapendente, qui l'ont décrit les premiers. Il s'étend, selon ces anatomistes, de la partie interne supérieure et postérieure du conduit auditif à la partie extérieure du col du *marteau*.

Martial, e, adj. *chalybeatus*. On donne ce nom, en pharmacie, à toutes les préparations qui contiennent du fer ou un oxyde de ce métal.

Marum, s. m. *teucrium marum*, L.; *marum verum seu syriacum* des pharmaciens : plante du genre germandrée. Espagne. ♄. Elle est très-aromatique, d'une odeur balsamique camphrée. Elle est recommandée comme anti-spasmodique, emménagogue, cordiale, tonique, sternutatoire; cependant peu usitée. Elle est recherchée par les chats.

Massage, s. m. C'est un mode de pression momentanée qu'on exerce avec la main sur le corps et les membres, pour exciter le ton de la peau et des tissus soujacens.

Masse, s. f. somme totale des parties matérielles d'un corps.

Masser, v. a. c'est exercer sur le corps un mode de pression qu'on appelle *massage*. *Voy*. ce mot.

Masséter, s. m. μασητὴρ, de μασάομαι ou μασσάομαι, je mange; nom d'un muscle qui s'implante à l'arcade zygomatique et au bord inférieur de la branche de la mâchoire diacrânienne, et qui sert aux mouvemens de la mâchoire dans la mastication. Columbus l'a appelé *masseterus* ou *mansorius*, et Falloppe *massiter*. C'est le zygomato-maxillaire de M. Chaussier.

Massètes, s. f. pl. *typhæ*, du mot grec τίφος, marais; famille de plantes désignée aussi sous le nom de *rubaniers*, *spargania* : c'est le deuxième ordre de la classe des monocotylédones à étamines hypogynes, Juss. — Fleurs monoïques, réunies en chatons ou en globules : calice triphylle : point de corolle : trois étamines : un style : un stigmate : une graine nue ou recouverte d'une enveloppe.

Massétérin, ine, ou Massétérique, adj. *masseterinus*, *massetericus*; qui a rapport au masséter. Les anatomistes ont donné le nom d'*artère* ou de *branche massétérine* (*ramus ad masseterem*, Haller) à la quatrième des divisions de la maxillaire interne; elle naît quelquefois de la temporale profonde postérieure. Ils ont aussi appelé *nerf massétérin* une des divisions que fournit le rameau maxillaire inférieur du trifacial.

Massicot, s. m. oxyde de plomb jaune ou au minimum d'oxydation. *V*. Oxyde de plomb.

Mastic, s. m. résine que l'on retire du térébinthe lentisque, *terebinthus lentiscus* (*pistacia lentiscus*, L.). Elle est stimulante, mais inusitée. *Voy*. Térébinthe.

Mastication, s. f. *masticatio*, du verbe μασιχάω, je mâche; l'action de mâcher, de broyer les alimens pour les imprégner de salive, et pour les préparer à la digestion qu'ils doivent subir dans l'estomac.

Masticatoire, s. m. *masticatorium*, du verbe μασιχάω, je mâche; remède qu'on mâche pour exciter l'excrétion de la salive.

Mastigadour (vét.), *mastigator*; nom d'une espèce de mors garni de patenôtres et d'anneaux qu'on met dans la bouche du cheval pour lui exciter la salive et lui rafraîchir la bouche. Il est très-utile dans les cas où les chevaux ont la fièvre.

Mastodynie, s. f. *mastodynia*, du grec μαςὸς, mamelle, et d'οδυνη, douleur; douleur des mamelles constante ou interrompue, périodique ou irrégulière. La *mastodynie* constitue un genre de la classe des douleurs dans la Nosologie de Sauvages.

Mastoïde, adj. *mastoides*, de μαστὸς, mamelle, et d'εἶδος, forme, ressemblance; qui a la forme d'un mamelon; nom que l'on donne à une apophyse située à la partie postérieure-inférieure de l'os temporal.

Mastoïdien, enne, adj. et s. *mastoideus*; qui a rapport à l'apophyse mastoïde. Les anatomistes appellent *trou mastoïdien*, *foramen mastoideum*, un petit trou que l'on remarque sur l'apophyse mastoïde au-dessus de la rainure digastrique ou mastoïdienne. Riolan, Spigel et Douglas ont nommé *muscle*

mastoïdien le sterno-mastoïdien des anatomistes modernes. Winslow appeloit ce même muscle *mastoïdien antérieur*; il donnoit le nom de *mastoïdien postérieur* au splénius, et celui de *mastoïdien latéral* au petit complexus.

MASTOÏDO-CONCHINIEN, adj. et s. m. *mastoido-conchinianus*. Dumas a donné ce nom au muscle postérieur de l'oreille (mastoïdo-oriculaire, Ch.)

MASTOÏDO-GÉNIEN, s. m. *mastoido-genianus*; nom que M. Chaussier donne au muscle digastrique, parce qu'il s'étend de la rainure mastoïdienne à la partie inférieure et moyenne du menton.

MASTOÏDO-HYGÉNIEN, adj. et s. m. *mastoido-hygeneus*. Dumas a donné ce nom au muscle digastrique.

MASTOÏDO-ORICULAIRE, s. m. *mastoido-oricularis*; nom que M. Chaussier donne au muscle postérieur de l'oreille, parce qu'il s'étend de la base de l'apophyse mastoïde à la partie postérieure et inférieure de la convexité de la conque de l'oreille, à laquelle M. Chaussier donne le nom d'*oricule*.

MASTURBATION ou MASTUPRATION, s. f. *mastupratio seu manustupratio*, de *manus*, main, et de *stupro*, je corromps; jouissance vénérienne obtenue à l'aide de la main. Tissot a décrit dans un ouvrage *ex professo* les dangereux effets de ce vice honteux qu'il appelle *onanisme*.

MAT, E, adj. *impolitus*, *fuscus*; qui n'a point d'éclat; se dit des métaux qu'on met en œuvre sans les polir. — Se dit aussi d'un son obscur. Dans les anévrysmes du cœur arrivés au second degré, les parois thorachiques rendent dans la région cardiaque un son *mat* par la percussion.

MATÉRIAUX IMMÉDIATS. *V.* PRINCIPES IMMÉDIATS.

MATIÈRE, s. f. *materia*. Ce mot désigne en général toute substance qui entre dans la composition d'un corps. — La quantité de matière que contient un corps en particulier est en raison directe de sa densité et de son volume, c'est-à-dire qu'un corps deux fois plus dense et deux fois plus volumineux qu'un autre a quatre fois plus de matière que le dernier; ce qui s'exprime en disant que la matière d'un corps est égale au produit de sa densité par son volume. — Le mot *matière* s'emploie souvent comme synonyme de *sujet*. — En médecine, il se dit quelquefois des substances évacuées, *matière crue*, *indigeste*, *cuite*, *matières fécales*, et du produit de la suppuration d'un tissu quelconque.

MATIÈRE DE LA CHALEUR, MATIÈRE DU FEU. *Voy.* CALORIQUE.

MATIÈRE MÉDICALE, s. f. *materia medica*; science qui s'occupe de la connoissance des médicamens, de leur action sur l'économie animale et de leur mode d'administration.

MATIÈRE PERLÉE DE KERKRINGIUS. *materia perlata Kerkringii*. On avoit donné ce nom, en chimie, au précipité qu'on obtient en versant un acide dans l'eau du lavage de l'antimoine diaphorétique, parce que Kerkringius est le premier qui ait obtenu ce précipité. L'eau du lavage de l'antimoine diaphorétique étant une dissolution d'un peu d'antimoine diaphorétique ou d'oxyde d'antimoine au maximum d'oxydation par la potasse du nitre qui a servi à la préparation de cet oxyde, l'acide qu'on verse dans ce liquide s'empare de la potasse, et le précipité qui se forme n'est que de l'oxyde d'antimoine au maximum abandonné par l'alcali.

MATRAS, s. m. *matracium*; vaisseau sphérique, à long col, dont on se sert dans beaucoup d'opérations chimiques.

MATRICAIRE, s. f. *matricaria*, L.; genre de plantes de la syngénésie polygam. superfl., L. L'espèce *matricaria parthenium*, *matricaire* des jardins, et l'espèce *matricaria chamomilla*, camomille ordinaire, plantes indigènes, ♃, sont l'une et l'autre toniques et stimulantes.

MATRICE, s. f. *uterus*, en grec ὑστέρα, μήτρα; organe destiné, dans l'appareil générateur de la femme et des mammifères femelles, à contenir le produit de la conception, depuis qu'il a été fécondé jusqu'à la naissance. Elle est située chez la femme dans la cavité pelvienne, entre la vessie et le rectum. Elle est formée d'une membrane extérieure ou séreuse qui appartient au péritoine, d'une membrane interne ou muqueuse, et d'un tissu propre, intermédiaire, qui, pendant la gestation, présente beaucoup d'analogie avec le tissu musculaire. Elle est fixée aux parois latérales du bassin par deux replis lâches du péritoine, nommés *ligamens larges de la matrice*, qu'on appeloit autrefois *ailes de chauve-souris*.

Ses mouvemens sont aussi bornés par deux faisceaux de fibres longitudinales, nommés *ligamens ronds*, qui naissent des parties latérales de la matrice, et viennent se terminer en s'épanouissant au-devant de l'anneau inguinal qu'ils traversent. On distingue à la *matrice* un *corps* et un *col*. Le *corps* présente sur ses parties latérales les *trompes utérines* et les *ovaires*. *Voy.* ces mots. Le *col* de l'utérus proémine dans le vagin, et son extrémité est communément appelée *museau de tanche*, à cause de l'ouverture transversale qu'elle présente et de la forme de ses rebords. L'intérieur du col et du corps de la *matrice* se distingue par les mots *cavité du col* et *cavité du corps*. — *Matrice*, en minéralogie, se prend comme synonyme de *gangue*.

Matrone, s. f. *matrona, obstetrix*; sage-femme, accoucheuse; femme qui pratique les accouchemens.

Maturatif, ive, s. et adj. *maturans*, du verbe *maturare*, faire mûrir; nom qu'on donne aux topiques excitans qu'on emploie pour favoriser la suppuration d'une tumeur inflammatoire.

Maturation, s. f. *maturatio*, du verbe *maturare*, mûrir, faire mûrir; coction ou progrès successif d'un abcès vers la maturité.

Maturité, s. f. *maturitas*; état d'un fruit ou d'une graine qui a acquis tout le développement qu'il doit acquérir sur la plante-mère.

Mauve, s. f. *malva*; genre de plantes de la monadelphie polyandr., L.; famille des malvacées, J., dont les espèces *malva rotundifolia* et *malva sylvestris*, plantes indigènes, ♃, sont l'une et l'autre employées comme émollientes, relâchantes et adoucissantes.

Maxillaire, adj. *maxillaris*, de *maxilla*, mâchoire; qui a rapport à la mâchoire. — *Os maxillaires* : ils sont au nombre de trois, 1° les *deux maxillaires supérieurs*, qui forment la mâchoire syncrânienne et concourent à former les orbites, les cavités nasales, le palais, etc.; 2° le *maxillaire inférieur*, qui forme seul la mâchoire inférieure ou diacrânienne. — *Sinus maxillaire* ou *antre* d'Hygmor : cavité qui occupe presque toute l'épaisseur de l'os maxillaire supérieur. — *Tubérosité maxillaire* : grosse éminence arrondie que l'on remarque sur la face externe de ce même os. — *Glandes maxillaires* : quelques anatomistes ont ainsi appelé les *glandes sous-maxillaires*. *Voyez* Glandes salivaires. — *Artères maxillaires* : elles sont au nombre de deux, distinguées en *externe* et *interne*. La première naît de la partie antérieure-inférieure de la carotide externe; Sabatier l'a décrite sous le nom de *labiale*, Bichat sous celui de *faciale*, et M. Chaussier l'appelle *palato-faciale*. La seconde naît postérieurement de l'extrémité supérieure de la carotide externe : c'est la *gutturo-maxillaire* de M. Chaussier. On nomme en outre *artère* ou *branche maxillaire inférieure* (*ramus maxillaris inferior*, Haller) la seconde des divisions que fournit la maxillaire interne. — *Nerfs maxillaires* : ils sont aussi l'un *supérieur*, l'autre *inférieur*. Tous deux proviennent du trifacial.

Maxillo-alvéoli-nasal, adj. et s. m. *maxillo-alveoli-nasalis*; nom que Dumas a donné au muscle abaisseur de l'aile du nez que M. Chaussier comprend dans le labial.

Maxillo-labial, s. m. *maxillo-labialis*. M. Chaussier a donné ce nom au muscle triangulaire des lèvres, parce qu'il s'étend de la lèvre externe de la partie latérale du menton à l'angle des lèvres.

Maxillo-labii-nasal, adj. et s. m. *maxillo-labii-nasalis*; nom que Dumas a donné à l'élévateur commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure : c'est le grand sus-maxillo-labial, Ch.

Maxillo-narinal, adj. et s. m. Dumas a ainsi appelé le transversal du nez : c'est le sus-maxillo-nasal, Ch.

Maxillo-palpébral, adj. et s. m. *maxillo-palpebralis*. Dumas a ainsi appelé l'orbiculaire des paupières : c'est le naso-palpébral, Ch.

Maxillo-scléroticien, s. m. *maxillo-sclerotitianus*. Dumas a ainsi appelé le muscle petit oblique ou oblique inférieur de l'œil.

Méat, s. m. *meatus*. Ce mot est synonyme de *conduit* et *canal*. On dit le *méat* auditif, *meatus auditorius*, pour le trou auditif; le *méat* urinaire, *meatus urinarius*, pour l'urètre; le *méat* cystique, *meatus cysticus*, pour le conduit qui porte la bile de la vésicule du fiel dans le duodénum.

Mécanique, s. f. *mechanice*, de μηχανή, machine; partie de la phy-

sique qui a pour objet les lois du mouvement et celles de l'équilibre. La dynamique, l'hydro-dynamique, la statique, l'hydro-statique, sont autant de divisions de la *mécanique*. Le mot *mécanique* se prend pour la structure d'un corps, la *mécanique du corps humain*; ou pour l'assemblage des parties d'une machine, la *mécanique d'une montre*; et alors il est synonyme de *mécanisme*.

MÉCANIQUE, adj. *mechanicus* (même étymologie); qui a rapport à la mécanique. — Se dit aussi de ce qui se fait au moyen de la main ou des instrumens : les pinces, les corps pointus, les ciseaux sont des *irritans mécaniques*.

MÉCANISME, s. m. (même étymologie); se dit de la structure d'un corps, de l'assemblage des parties d'une machine suivant les lois de la mécanique. — Manière dont une ou plusieurs forces produisent leur effet; *mécanisme de l'accouchement*.

MÉCHOACAN, *convolvulus mechoacanna*, L.; plante du genre *liseron*, ♃. Amérique méridionale. — La racine présente les mêmes propriétés que le jalap, qui la remplace généralement en Europe et surtout en France.

MECONIUM, s. m. en grec μηκώνιον, dérivé de μήκων, pavot; suc de pavot (*voyez* OPIUM); et par analogie de couleur et de consistance, excrémens accumulés dans les intestins de l'enfant qui vient au monde.

MÉDECIN, s. m. *medicus*, de μεδω, je soigne; en grec ιατρος, de ἰαομαι, je gueris; celui qui exerce la médecine. Les *médecins* anciens avoient reçu des noms différens, selon la méthode qu'ils employoient pour guérir les maladies; de là les *médecins iatraleptes*, les *gymnastes*, etc.; ou selon la doctrine qu'ils professoient. Sous ce dernier rapport, ils étoient partagés en cinq sectes principales : 1° celle des *dogmatiques*, dont Thessalus, l'aîné des fils d'Hippocrate, fut le fondateur : 2° celle des *empiriques*, qui eut Sérapion pour chef: 3° celle des *méthodistes*, préparée par Asclépiade et fondée par Themison de Laodicée : 4° celle des *pneumatiques*, établie par Athénée : 5° enfin celle des *éclectiques*, qui fut l'ouvrage d'Agathinus de Sparte et d'Archigène d'Apamée. Ces deux disciples d'Athénée concilièrent la doctrine de leur maître avec l'empirisme et le méthodisme; par conséquent leur secte paroît être la même que celle des *épisynthétiques*.

MÉDECINE, s. f. *medicina*, de *medicari*, remedier; science qui a pour objet la conservation de la santé et la guérison des maladies. La partie de cette science qui s'occupe de l'homme sain s'appelle *hygiène*; celle qui a pour objet tout ce qui concerne l'homme malade est la *médecine* proprement dite, *iatrique*, ιατρική des Grecs. Chacune de ces parties suppose la connoissance de l'anatomie et de la physiologie, tant dans l'état de santé que dans celui de maladie; la connoissance des influences auxquelles l'homme est exposé dans l'un et l'autre état; enfin l'usage qu'on peut faire de ces influences, soit pour la conservation de la santé, soit pour la guerison des maladies. — La partie de la médecine qui s'occupe de la connoissance et de la description des maladies a reçu les noms de *pathologie*, de *nosologie* et de *nosographie*; celle qui donne la connoissance des signes des maladies s'appelle *séméiotique*; enfin celle qui traite de la méthode curative des maladies se nomme *thérapeutique*.

MÉDIAN, ANE, adj. pris quelquefois subst. *medianus*, de *medium*, milieu; qui est au milieu. Les anatomistes ont appelé *ligne médiane* une ligne verticale qu'ils supposent partager longitudinalement le corps en deux parties égales. — On a aussi donné le nom de *veines médianes* à trois veines de l'avant-bras, distinguées en *médiane commune*, *médiane céphalique* et *médiane basilique*. La *médiane céphalique* provient de la veine céphalique, au pli du coude. La *médiane basilique* est une des trois divisions que donne la veine basilique un peu au-dessus de la tubérosité humérale interne; elle s'anastomose avec la médiane céphalique, et elles fournissent une branche sous-cutanée qui est la *médiane commune*. — Le *nerf médian* naît de la partie antérieure du plexus brachial, spécialement des septième et sixième nerfs cervicaux. — M. Chaussier appelle *artère médiane du sacrum* la sacrée antérieure, *artères médianes du rachis* les artères spinales antérieure et postérieure, branches de la vertébrale; *sinus médian* le sinus longitudinal supérieur qui commence près l'apophyse *crista-galli*, et se prolonge dans le bord supérieur de la faux du cerveau jusqu'à la protubérance occipitale interne.

MÉDIASTIN, s. m. *mediastinum* ou *medianum*; cloison membraneuse for-

mée par l'adossement des deux plèvres, divisant la poitrine en deux parties, l'une droite, l'autre gauche, recevant dans ses intervalles le thymus, qui répond à sa partie supérieure et antérieure, le péricarde, le cœur et les gros vaisseaux qui se trouvent à sa partie moyenne et inférieure, et l'œsophage qui occupe toute sa longueur en arrière.

Médiastin, ine, adj. *mediastinus*; qui a rapport au médiastin. On appelle *artères médiastines antérieures* et *artères médiastines postérieures*, des rameaux artériels très-variables quant à leur nombre et à leur origine. Les *antérieures* naissent ordinairement de la mammaire interne; les *postérieures*, de la portion thorachique de l'aorte descendante ou des œsophagiennes et des intercostales inférieures. — Les *veines médiastines* du côté droit s'ouvrent dans la veine cave supérieure et dans l'azygos, celles du côté gauche dans la sous-clavière gauche.

Médical, ale, adj. *medicinalis*; qui appartient à la médecine.

Médicament, s. m. *medicamentum*, *medicamen*, *pharmacum*. On donne ce nom à toute substance qui a la propriété de modifier l'etat des propriétés vitales de l'organisme, et qu'on emploie pour agir sur le cours des maladies d'une manière avantageuse. Les médicamens se tirent des trois règnes de la nature; on les divise en internes et en externes, suivant qu'on les fait prendre à l'intérieur ou qu'on les applique extérieurement.

Médicamentaire, adj. *medicamentarius*, qui concerne les medicamens, leur préparation, etc. : code *médicamentaire*.

Médicamenter, v. a. *mederi*; donner des médicamens à un malade : se *médicamenter*, prendre des médicamens.

Médicamenteux, euse, adj. *medicamentosus*; qui a la vertu d'un médicament : le lait est un aliment *médicamenteux*.

Médication, s. f. *medicatio*, du verbe *mederi*, remédier; changement immédiat déterminé dans l'état des organes et des fonctions par l'action des médicamens.

Médicinal, ale, adj. qui sert de remède : *plante médicinale*, *eaux médicinales*, etc.

Médicinier, s. m. *jatropha*, L.; genre de plantes de la monœcie monadelphie, L.; famille des euphorbes, J. Plusieurs espèces de ce genre contiennent un suc très-âcre. La semence du *médicinier cathartique*, *jatropha curcas*, Amérique mérid. ♄, est, comme son nom l'indique, un violent purgatif, mais inusité. On l'appelle vulgairement *pignon de Barbarie*. La racine du *médicinier cassave*, *jatropha manihot*, L.; Amérique mérid. ♄, contient une fécule très-nourrissante. C'est cette racine réduite en farine, après en avoir extrait le suc laiteux de nature vénéneuse qu'elle contient, qui constitue le *manioc* ou *cassave* dont on fait du pain dans les îles de l'Amérique. On en fait aussi une liqueur fermentée.

Médius, s. m. de *medius*, milieu; c'est le doigt du milieu, celui qui se trouve entre l'index et l'annulaire.

Médullaire, adj. *medullaris*, de *medulla*, moelle; qui appartient à la moelle ou qui est analogue à la moelle. — *Substance médullaire du cerveau* : substance blanchâtre dont la nature est entièrement inconnue et qui forme la plus grande partie de l'organe encéphalique, où elle est presque par-tout revêtue par la corticale. — *Substance médullaire du rein* : elle est plus communément appelée *substance tubuleuse*. *Voy.* Tubuleux. — M. Chaussier appelle *médullaire du tibia*, la branche que la poplitée fournit à cet os : c'est la nutricière du tibia.

Mégalanthropogénésie, subst. f. *megalanthropogenesis*, du grec μεγας, grand, ανθρωπος, homme, et γενεσις, génération. Le docteur Robert prétend qu'on peut perpétuer la race des hommes d'esprit, de talent et de génie, en les mariant avec des femmes que la nature a douées des mêmes facultés; et il a donné à l'art de procréer des enfans semblables le nom de *mégalanthropogénésie*.

Mégalosplanchnie, s. f. *megalosplanchna* ou *megalosplanchnos*, du grec μεγαλοσπλαγχνια, composé de μεγας, grand, et de σπλάγχνον, viscère. Hippocrate donnoit ce nom aux tumeurs qui occupent un des viscères abdominaux et qui sont étrangères à la grossesse. C'est le *physconia visceralis* de Bonet et de Sauvages. Etat qui, chez la femme, peut en imposer pour une grossesse.

Mégalosplénie, s. f. *megalosplenia*, du grec μεγας, grand, et σπλὴν,

la rate ; augmentation du volume de la rate sans dureté.

Mélæna, s. m. de μέλας, αινα, αν, noir, *morbus niger*, *melæna*, vulgairement *maladie noire*, ainsi appelée parce que les malades rendent du sang noir par le vomissement. Ce vomissement est précédé d'une douleur profonde dans l'hypochondre gauche, du refroidissement des pieds et des mains, d'un sentiment d'oppression dans l'estomac, quelquefois de syncope, de vertiges, d'éblouissemens, etc. M. Pinel regarde avec raison cette maladie comme une variété de l'hématémèse. Le squirrhe de l'estomac a été quelquefois pris pour le *mélæna*.

Mélampode, s. m. synonyme de *ellébore noir*. *Voyez* Ellébore.

Mélanagogue, s. m. et adj. *melanagogus*, de μέλας, noir, et d'ἄγω, je chasse ; nom des médicamens qu'on a cru propres à chasser la bile noire que les anciens appeloient *mélancolie*.

Mélanchlorose, s. f. *melanchlorosis*, de μέλας, noir, et de χλωρωσις, ictère ; ictère noir, selon Vogel.

Mélancolie, s. f. *melancholia*, en grec μελαγχολία, composé de μέλας, noir, et de χολὴ, bile ; maladie dont les anciens attribuoient la cause à la prétendue atrabile ou bile noire ; genre de vésanie caractérisé par un délire exclusif sur un seul objet. On doit rapporter à la *mélancolie* la *panophobie* ou frayeur nocturne, la *démonomanie* ou l'idée d'être possédé par le démon, l'*érotomanie* ou la passion de l'amour portée au plus haut degré, la *nostalgie* ou le regret profond d'être éloigné de ses foyers, l'illusion qui fait croire qu'on jouit du bonheur suprême, la crainte superstitieuse des peines d'une autre vie, une aversion insupportable pour le mouvement ou une mobilité extrême et un penchant irrésistible à se mouvoir et à courir sans but et sans motif, la singularité de se croire changé en bête, etc.

Mélancolique, s. et adj. *melancholicus*, qui a rapport à la mélancolie ; enclin à la tristesse.

Mélas, s. m. du grec μέλας, noir ; tache noire et superficielle de la peau : c'est le *vitiligo melas* de Sauvages.

Mélas-ictère, s. m. *melas-icterus*, du grec μέλας, noir, et d'ικτερος, ictère ; ictère noir, ou dans lequel la couleur de la peau paroît très-foncée. *V.* Ictère.

Mélasme, s. m. *melasma*, du grec μελασμα, dérivé de μέλας, noir ; tache noire qui, suivant Sauvages, est une espèce d'ecchymose, *ecchymoma melasma* de Galien. Elle est commune chez les vieillards et affecte principalement les jambes.

Mélastomes, *melastomæ* ; famille de plantes qui forment l'ordre huitième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines périgynes. Calice monophylle, tubulé, supère ou infère : pétales définis, insérés au sommet du calice : étamines insérées au même endroit que les pétales, en nombre double de ces derniers : un style : un stigmate : capsule multiloculaire : loges polyspermes : tige presque toujours ligneuse, rarement herbacée : feuilles opposées, à trois ou plus de trois nervures longitudinales.

Méleguette ou Maniquette, s. f. nom que quelques-uns ont donné aux semences de l'*amomum granum paradisi*, graines de paradis, parce qu'elles ressemblent à du millet des Indes que les Italiens, dit Matthiole, appellent *melega*.

Mélène, ou Mélæne, s. m. *Voy.* Mélæna.

Mélèze, s. m. *larix* (*pinus*, L.) ; genre de plantes de la monoecie monadelphie, L. ; famille des conifères, J. Le *mélèze* commun ou blanc, *larix communis* (*pinus larix*, L.), arbre d'Europe, fournit la térébenthine dite de Venise. Le *mélèze* toujours vert, *larix cedrus*, est le cèdre du Liban, dont le bois entre dans l'*eau générale*, préparation officinale aujourd'hui inusitée.

Mélicéris, s. m. mot grec dérivé de μελίκηρον, rayon de miel, de μέλι, miel, et de κηρὸς, cire ; espèce de loupe ou de tumeur enkystée formée par une matière qui ressemble à du miel.

Mélilot, s. m. *trifolium melilotus*, μελίλωτος, de μέλι, miel, et de λωτος, lotus ; plante du genre trèfle, indigène, ♂, dont la fleur est employée à l'intérieur comme stimulant.

Mélisse, s. f. *melissa*, L. ; genre de plantes de la didynamie gymnospermie, L. ; famille des labiées, J. L'espèce officinale (citronnelle), *melissa officinalis*, L., France, ♃, est stimulante et anti-spasmodique. C'est, selon quelques auteurs, l'*apiastrum* des Latins et le μελισσοφυλλον de Dioscoride, plante que d'autres rapportent au marrube.

Mellite, s. m. ou Pierre de miel, de μέλι, miel; espèce de bitume nouvellement découvert en Allemagne, dissoluble dans les alcalis, contenant de l'alumine et de la chaux. Inusité.

Melon, s. m. *cucumis melo*, L.; plante du genre concombre, qui présente beaucoup de variétés, dont les fruits sont employés comme aliment rafraîchissant, et dont les semences constituent une des quatre semences froides majeures des anciens.

Mélose, s. f. *melosis*, μηλωσις, de μηλη, sonde; l'action d'explorer avec la sonde. Inusité.

Membrane, s. f. *membrana* des Latins, ὑμην ou μήνιγξ des Grecs; nom générique de divers organes minces, représentant des espèces de toiles; souples, dilatables, blancs, gris ou rougeâtres, variables dans leur structure et dans leurs propriétés vitales, destinés à absorber, à exhaler et sécréter certains fluides, ou à envelopper d'autres organes. Bichat divise les membranes en simples et en composées. Il distribue les *membranes simples* en trois ordres, 1° les *membranes muqueuses*, ainsi appelées à cause du fluide muqueux qui en humecte habituellement la surface libre; déployées sur la face intérieure de tous les organes creux qui communiquent à l'extérieur par les diverses ouvertures dont la peau est percée; par-tout en contact avec des substances hétérogènes à l'animal; divisées en deux surfaces générales, l'une *gastro-pulmonaire*, l'autre *génito-urinaire*; analogues à la peau par leur organisation; parsemées d'une grande quantité de glandes muqueuses qui sont un des grands émonctoires de l'économie animale, et par où s'échappent les restes de la nutrition; arrosées d'un très-grand nombre de vaisseaux superficiels; douées d'une sensibilité qui paroît être en raison inverse de celle de la peau. — 2° Les *membranes séreuses*, sous-divisées en deux genres, dont le premier comprend les membranes des grandes cavités en général, comme le péritoine, la plèvre, l'arachnoïde, etc.; et le second renferme les capsules muqueuses, ou synoviales, ou des gaînes tendineuses, et les membranes synoviales; formées d'un seul feuillet, et disposées en forme de sac sans ouverture, repliées pour le passage des vaisseaux et des nerfs; composées de deux parties distinctes, quoique continues, dont l'une embrasse la surface de la cavité qu'elles tapissent, et l'autre les organes de cette cavité; dont la vitalité est isolée de celle des organes qu'elles enveloppent; blanches, reluisantes, transparentes; d'une structure cellulaire et lymphatique, à laquelle les vaisseaux sanguins sont étrangers; ne jouissant, dans l'état naturel, que de la sensibilité organique; douées de tonicité et d'une extensibilité beaucoup moindre qu'elle ne paroît d'abord; réservoirs intermédiaires aux systèmes exhalant et absorbant; favorisant les mouvemens de leurs organes respectifs. — 3° Les *membranes fibreuses*, continues entre elles, et aboutissant toutes au périoste, leur centre commun; sous-divisées en deux sections, dont l'une comprend les aponévroses d'enveloppe, les aponévroses d'insertion, les capsules fibreuses des articulations et les gaînes fibreuses des coulisses des tendons; la seconde renferme le périoste, la dure-mère, la sclérotique, l'albuginée, etc.; jamais libres ni humectées d'un fluide particulier; toujours adhérentes et continues par leurs deux faces aux parties voisines; d'une couleur grise foncée sur le plus grand nombre, blanche, resplendissante sur les aponévroses; jaunâtres, élastiques, demi-transparentes quand elles sont desséchées; disposées tantôt en forme de sacs, tantôt en forme de gaînes cylindriques, tantôt en manière de toiles, etc.; ayant toutes pour base commune une fibre d'une nature particulière, dure, élastique, peu contractile, insensible, insoluble par la macération; dont le système vasculaire est très-prononcé, et dans lesquelles plusieurs phénomènes de leur sensibilité rendent probable l'existence des nerfs; jouissant de la sensibilité organique, d'une tonicité manifeste, et d'une extensibilité lente, graduée, peu sensible; servant à augmenter la solidité des organes qu'elles enveloppent, à retenir les muscles dans leurs places respectives, à favoriser le mouvement des membres, et le glissement des muscles et de la peau, à déterminer la forme extérieure des membres, et à accélérer la circulation veineuse. — Les *membranes composées* se sous-divisent en *membranes fibro-séreuses*, dont le développement est souvent tardif : telles sont l'albuginée, la portion libre du péricarde, etc.; en *membranes séro-muqueuses*, très-rares dans l'économie animale : telle est la vésicule du fiel à sa partie inférieure; et

en *membranes fibro-muqueuses*, telles que les uretères, la portion membraneuse de l'urètre, etc. — Outre les membranes simples et composées, Bichat distingue encore les membranes inconnues dans leur organisation, ou connues, mais isolées, qui ne peuvent être classées méthodiquement : telles sont la tunique moyenne des artères, la membrane interne du système vasculaire, celle qui tapisse le canal médullaire, l'iris, la choroïde, la rétine, la pie-mère, etc.; et des membranes accidentellement développées dans l'état morbifique, telles que la pellicule des cicatrices, la poche des kystes, etc., qui sont analogues aux membranes séreuses ou lymphatiques.

Membranes du fœtus, s. f. pl. *membranæ fœtum involventes*; c'est ainsi qu'on appelle les membranes qui enveloppent le fœtus dans la cavité utérine, et dont la rupture, ordinairement occasionnée par les contractions de l'utérus dans le travail de l'accouchement, donne lieu à la sortie des eaux de l'amnios.

Membre viril, s. m. synonyme de *pénis*.

Membres, s. m. pl. *membra*, *artus*, κῶλα; parties du corps articulées avec le tronc, disposées par paires et destinées à l'exercice des grands mouvemens. Ils sont dans l'homme au nombre de quatre, distingués en *thorachiques* ou *supérieurs*, et en *pelviens* ou *inférieurs*. Les *membres thorachiques* sont divisés en quatre parties, qui sont l'épaule, le bras, l'avant-bras et la main. Les *membres pelviens* sont divisés en trois parties, qui sont la cuisse, la jambe et le pied.

Mémoire, s. f. *memoria*, μνημη; faculté de l'entendement par laquelle les impressions des choses passées sont représentées à l'esprit.

Ménagogue, s. m. et adj. *menagogus*, de μὴν, mois, et d'ἄγω, je chasse. *Voyez* Emménagogue.

Ménianthe, s. m. *menianthes*, du grec μήναυθος, composé de μὴν, gén. μηνὸς, mois, et d'ἄνθος, fleur; fleur des marais : synonyme de *trèfle d'eau*. *Voyez* ce mot.

Méninges, s. f. pl. *meninges*, de μήνιγξ, membrane; nom des membranes qui servent d'enveloppes au cerveau. Elles sont au nombre de trois, 1° la *dure-mère*, qui est la plus extérieure. Elle est de l'ordre des fibreuses. M. Chaussier l'appelle spécialement *méninge*. 2° L'*arachnoïde*, qui vient ensuite et qui appartient aux membranes séreuses. M. Chaussier l'appelle *méningine*. 3° La *pie-mère*, qui enveloppe immédiatement la masse cérébrale et ne consiste que dans une multitude de vaisseaux sanguins entrelacés et réunis par un tissu cellulaire lâche.

Méningette, subst. f. nom que M. Chaussier donne à la pie-mère.

Méningine, subst. fém. nom que M. Chaussier donne à l'arachnoïde.

Méningo-gastrique, adj. *meningogastricus*, de μήνιγξ, membrane, et de γαστὴρ, estomac. *Fièvres méningo-gastriques* : c'est le nom que M. Pinel donne aux fièvres bilieuses ou gastriques, parce qu'elles ont leur siége dans les membranes de l'estomac. Ces affections peuvent se borner à un simple *embarras gastrique* (*voyez* ce mot), soit stomacal, soit intestinal, sans fièvre; consister dans un *cholera-morbus*, ou avoir le caractère d'une véritable fièvre avec pouls fort et fréquent, chaleur âcre, brûlante, mordicante de la peau, enduit muqueux ou jaunâtre de la langue, amertume de la bouche, douleur épigastrique augmentant par la pression, céphalalgie sus-orbitaire, brisement des membres. La fièvre débute par le frisson, et prend le type continu, rémittent ou intermittent : elle est épidémique, endémique, sporadique; dure une, deux, trois, quatre, cinq ou six semaines, et se termine par le vomissement, la diarrhée, la sueur, ou l'urine plus ou moins sédimenteuse.

Méningophylax, s. m. *meningophylax*, de μήνιγξ, gén. μηνιγγος, membrane, méninge, et de φύλαξ, gardien; mot-à-mot, gardien des méninges : synonyme de *dépressoir*. *Voy.* ce mot.

Méningose, s. f. *meningosis*, de μήνιγξ, membrane; union de deux os par des ligamens étendus en forme de membrane. C'est une variété de la syndesmose.

Ménisperme, s. m. *menispermum*, L.; genre de plantes de la diœcie dodécandrie, L.; famille des ménispermes, J. L'espèce *menispermum cocculus* est remarquable par ses baies qui sont vénéneuses. *V.* Coque du Levant. Quelques botanistes croient que la racine, connue en matière médicale sous le nom de *colombo*, provient du ménisperme palmé.

Ménispermes, s. m. pl. *menisperma*, de μηνη, lune, croissant, et de σπερμα, semence ; famille de plantes dont les semences ou les capsules ont la forme d'un croissant, et qui constitue l'ordre dix-septième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes, Juss. Calice polyphylle : pétales définis, opposés au calice : étamines égales en nombre aux pétales ; plusieurs ovaires : autant de styles et de stigmates : fruits capsulaires, réniformes, monospermes : tige ligneuse, le plus souvent sarmenteuse : feuilles alternes : embryon aplati, placé au sommet d'un périsperme charnu ou recourbé.

Ménorrhagie, s. f. *menorrhagia*, de μὴν, mois, et de ῥήγνυω, je romps ; hémorrhagie utérine. Ses symptômes sont un sentiment de tension et de gonflement dans les hypochondres, des douleurs gravatives et compressives autour des lombes, le refroidissement des membres, la pâleur de la face, la fréquence du pouls, la constipation, un écoulement abondant de sang par le vagin, ou la rétention de ce liquide dans l'utérus.

Ménostasie, s. f. *menostasis*, du grec μὴν, μῆνος, mois, et de ςασις, stase, croupissement ; nom de la colique des mois, ou de la douleur utérine qui revient tous les mois, lorsque les règles ne peuvent couler avec liberté.

Menstruation, s. f. *menstruatio* ; écoulement des menstrues.

Menstrue, s. m. *menstruum* ; mot barbare adopté par les anciens chimistes pour signifier un dissolvant lent, à l'aide d'une douce chaleur, qui duroit un mois, quarante jours ; — de là les noms de *mensis philosophicus*, mois philosophique, de *dissolvant menstruel*. Les *menstrues* sont généralement des liqueurs propres à faire prendre la liquidité à divers corps solides : tels sont l'eau, l'alcool, les acides, etc.

Menstruel, elle, adj. *menstruus*, καταμήνιος ; qui arrive tous les mois ; qui a rapport aux menstrues des femmes.

Menstrues, s. f. pl. ou Mois, Règles, Ordinaires, Purgations, Fleurs, *menstrua*, *menses*, *purgationes*, en grec γυναικεῖα, de γυνη, femme, qui est particulier aux femmes, ou καταμήνια, de κατὰ, de, et de μὴν, mois, c'est-à-dire de chaque mois ; évacuation périodique et menstruel de sang par la matrice. Elle a lieu chez les femmes qui ne sont ni grosses ni nourrices, depuis l'âge de puberté ou de douze à quatorze ans jusqu'à celui de quarante-cinq ou cinquante. La rétention, la suppression et la déviation de cette évacuation sont trois sources considérables de maladies.

Mentagre, s. f. *mentagra*, du latin *mentum*, le menton, et du grec αγρα, capture. On a donné ce nom à une espèce de dartre, parce qu'elle commence par s'emparer du menton. Elle portoit le nom de λειχὴν ou de lichen chez les Grecs. C'est le *tinea volatica* de Sauvages (feu volage). Elle consiste dans des vésicules agglomérées qui laissent suinter une sérosité purulente. On l'observe chez les enfans, spécialement à l'époque de la première dentition.

Mental, adj. *mentalis* ; maladies *mentales* : maladies des fonctions intellectuelles. *Voy.* Aliénation.

Menthe, s. f. μινθη des Grecs, *mentha*, L. ; genre de plantes de la didynamie gymnospermie, L. ; famille des labiées, Juss. Toutes les *menthes* contiennent une huile volatile camphrée. Il y en a cinq espèces qui sont indigènes ou cultivées et vivaces, et qu'on emploie comme stimulantes et anti-spasmodiques : ce sont, 1° la *menthe poivrée*, *mentha piperita*, L. : c'est une des plus actives et la plus employée. 2° La *menthe crépue*, *mentha crispa*, L. : elle est amère, et se rapproche en conséquence des toniques. 3° La *menthe pouliot* ou *menthe aquatique*, *mentha pulegium* ; peu employée. 4° La *menthe sauvage*, *mentha sylvestris*, spécialement usitée à l'extérieur. 5° La *menthe-baume* ou *baume des jardins*, *mentha gentilis*, L. ; *mentha balsamum* des pharmaciens, usitée quelquefois comme assaisonnement, et très-rarement comme médicament.

Menthe-coq ; nom vulgaire de la balsamite odorante de M. Desf. ; *tanacetum balsamita*, L.

Mento-labial, s. m. *mento-labialis*. M. Chaussier comprend sous cette dénomination le carré du menton ou abaisseur de la lèvre inférieure, et la houppe du menton ou incisif inférieur.

Menton, s. m. *mentum*, γένειον des Grecs ; partie inférieure et moyenne de la face, située sous la lèvre inférieure : elle répond à la partie antérieure et inférieure de la mâchoire diacrânienne.

Mentonnier, ère, adj. pris quelquefois subst.; *mentalis*, de *mentum*, le menton; qui a rapport au menton. — *Trou mentonnier;* petite ouverture située sur la face externe de l'os maxillaire inférieur près de la symphyse du menton : c'est l'orifice antérieur du *canal dentaire.* — On a aussi appelé *mentonnière* le bandage en forme de fronde, que l'on applique sur le menton. *Voyez* Fronde.

Mentonnier-labial, adj. et s. nom que Dumas a donné au carré du menton ou abaisseur de la lèvre inférieure : c'est le mento-labial, Ch.

Mentulagre, s. f. *mentulagra.* Ce mot désigne, suivant Blancardi, un état convulsif ou spasmodique des muscles *ischio-caverneux* ou érecteurs du pénis, comme on l'observe chez les eunuques.

Méphite ammoniacale. On donnoit ce nom anciennement au *carbonate d'ammoniaque non saturé* ou *sous-carbonate d'ammoniaque.*

Méphite calcaire; nom ancien du carbonate de chaux.

Méphite de magnésie; nom ancien du carbonate de magnésie.

Méphite martiale; nom ancien du carbonate de fer.

Méphite de plomb; nom ancien du carbonate de plomb.

Méphite de potasse : c'est une des dénominations anciennes du *sous-carbonate de potasse* ou *carbonate de potasse du commerce.*

Méphite de soude : c'est une des dénominations anciennes du *sous-carbonate de soude.*

Méphitique, adj. *mephiticus*, dérivé du verbe syriaque qui signifie *souffler* ou *respirer;* qui a une qualité malfaisante; — de là vient *Méphitisme*, s. m. *mephitismus*, exhalaison pernicieuse.

Mercure, s. m. *mercurius*, *argentum vivum*, *hydrargyrum*, du grec ὑδράργυρος, formé d'ὕδωρ, eau, et d'ἄργυρος, argent (vif-argent); métal qui appartient à la section des métaux demi-ductiles et oxydables. Il est d'un blanc très-éclatant; fluide jusqu'à la température de 32 deg. de Réaumur au-dessous de zéro; pesant 13,581; volatil, s'oxydant par son exposition à l'air et surtout à l'aide de l'agitation et de la chaleur, et par l'action des acides; se dissolvant dans l'acide nitrique à froid; formant avec le sulfurique un sel insoluble à l'état neutre, etc. Le *mercure* à l'état métallique n'a été employé que dans l'*iléus*, où il n'a pu agir que par son poids, dans le cas d'*invagination.* L'eau que l'on a fait bouillir sur du *mercure* est quelquefois *anthelmintique*, quoique les réactifs chimiques n'y démontrent rien qui puisse appartenir au *mercure.* Les oxydes de *mercure*, soit au minimum soit au maximum, les sulfures de *mercure*, le nitrate de *mercure*, le muriate au maximum d'oxydation, le muriate de *mercure* doux, l'acétate de *mercure*, etc., sont ou ont été employés comme irritans et comme anti-syphilitiques. *Voy.* ces mots.

Mercure de vie, *mercurius vitæ;* nom qu'on donnoit anciennement au muriate d'antimoine avec excès d'oxyde (poudre d'Algaroth), à cause des propriétés qu'on lui attribuoit. *Voy.* Algaroth.

Mercure doux; nom ancien du muriate de *mercure* au minimum d'oxydation.

Mercure précipité blanc. On a donné ce nom, 1° au muriate de mercure par précipitation et au minimum d'oxydation, 2° au muriate mercurio-ammoniacal.

Mercuriale, s. f. *mercurialis annua*, L.; plante de l'ennéandrie digynie, L.; famille des euphorbes, J. France, ☉. Elle est laxative; mais on ne s'en sert qu'à l'état de *miel mercurial.*

Mercuriaux, adj. pl. *mercurialia.* Cet adjectif, pris substantivement, est quelquefois employé pour désigner les médicamens qui contiennent quelques préparations mercurielles.

Mercuriel, elle, adj. *mercurialis;* qui contient du mercure, soit à l'état métallique ou à l'état d'oxyde. *Onguent mercuriel, sel mercuriel.*

Mérocèle, s. f. *merocele*, de μερὸς, la cuisse, et de κήλη, tumeur; hernie dans laquelle le déplacement s'est opéré par l'arcade crurale. C'est la même chose que *hernie crurale.*

Mérycisme, s. m. *merycismus*, du grec μηρυκισμος, rumination. On a donné ce nom à une affection dans laquelle le malade *rumine* à-peu-près comme les animaux *ruminans.* Elle dépend tantôt d'une névrose de la digestion, et tantôt d'une conformation particulière de l'estomac. Cette lésion ne s'observe d'ailleurs que très-rarement.

Mérycologie, s. f. *merycologia*, du grec μηρυκω, je rumine, et de λογος, discours; traité de la rumination ou des ruminans; description du mérycisme.

Mésaraïque, adj. *mesaraicus*, de μεσάραιον, le mésentère; qui a rapport ou qui appartient au mésentère. *Voy.* Mésentérique.

Mesclérie. *Voy.* Éléphantiasis.

Mésentère, s. m. *mesenterium*, du grec μεσεντέριον, de μεσος, qui est au milieu, et d'ἔντερον, intestin. Bichat comprend sous le nom de *mésentères* cinq replis du péritoine qui maintiennent les diverses portions du conduit intestinal dans leur situation respective, en laissant cependant à chacune une mobilité plus ou moins grande. Ils sont formés chacun de deux lames dans l'intervalle desquelles se trouve comprise la portion correspondante de l'intestin. Un seul de ces replis appartient à tout l'intestin grêle, c'est le *mésentère* proprement dit; quatre autres sont destinés pour l'intestin colon; ils ont reçu le nom de *mésocolons*, et sont distingués en *lombaires droit et gauche*, *transverse et iliaque*. Le *lombaire droit* appartient aussi au cœcum. Enfin le dernier correspond à la partie supérieure du rectum: c'est le *méso-rectum*.

Mésentéremphraxis, s. f. du grec μεσεντεριον, mésentère, et du verbe εμφρασσω, j'obstrue; obstruction du mésentère (Plouquet).

Mésentérésie, s. f. *Voy.* Mésentérite.

Mésentérique ou Mésaraïque, adj. pris quelquefois subst. *mesentericus* ou *mesaraicus*, de μεσεντέριον ou μεσάραιον, le mésentère; qui a rapport au mésentère. — *Artères mésentériques*: on les distingue en *supérieure* et *inférieure*. La première naît de la partie antérieure et droite de l'aorte, à quelques lignes au-dessous du tronc cœliaque, derrière le pancréas. La seconde naît de la partie antérieure et gauche de l'aorte, à quelque distance de sa division en iliaques primitives. — *Veines mésentériques*: elles sont aussi au nombre de deux, la *mésentérique inférieure* ou *petite mésaraïque*, qui s'ouvre dans la splénique; et la *mésentérique supérieure* ou *grande mésaraïque*, qui se réunit à la splénique derrière le pancréas, et aboutit avec elle à la veine porte.

Mésentérite, s. f. de *mesenterium*, mésentère; inflammation du mésentère, caractérisée par des douleurs abdominales lancinantes, plus ou moins profondes, par le hoquet, le vomissement, la constipation ou la diarrhée; par la rétraction, la pâleur et l'affaissement du visage, par un pouls petit et concentré: inflammation aiguë ou chronique qui se termine par résolution, par hydropisie ou par gangrène.

Mesmérisme; synonyme de *magnétisme animal*.

Mésocéphale, s. m. *mesocephalum*, de μεσος, milieu, et de κεφαλη, tête; qui occupe le milieu de la tête ou du cerveau. M. Chaussier a donné ce nom à la moelle allongée, qui est située à la partie inférieure-postérieure et moyenne du cerveau.

Mésocéphalique, adj. pris quelquefois subst. *mesocephalicus*; qui a rapport au mésocéphale, M. Chaussier appelle *artère mésocéphalique* le tronc basilaire formé par la réunion des deux vertébrales.

Mésochondriaque, adj. *mesochondriacus*, de μέσος, moyen, et de χονδρος, cartilage; nom que Boerhaave donne à deux plans de fibres musculeuses situées entre les segmens cartilagineux de la trachée-artère.

Mésocolon, s. m. *mesocolum*, μεσοκωλον, de μέσος, qui est au milieu, et de κῶλον, l'intestin colon; expansion du péritoine dans la duplicature de laquelle est compris le colon. *Voyez* Mésentère.

Mésocrane, s. m. *mesocranium*, μεσοκρανιον, de μεσος, milieu, et de κράνιον, crâne, tête; le milieu de la tête, le vertex.

Mésoglosses, s. m. pl. *mesoglossi*, de μεσος, le milieu, et de γλωσσα, langue; nom que quelques anatomistes ont donné aux génioglosses.

Mésolobe, s. m. *mesolobus*, de μεσος, milieu, et de λοβος, lobe; nom que M. Chaussier donne au corps calleux, parce qu'il est situé entre les lobes du cerveau. *Voyez* Corps calleux.

Mésomérie, s. f. *mesomeria*, du grec μέσος, moyen, et de μερος, cuisse; la partie du corps qui se trouve entre les cuisses.

Mesorectum, s. m. mot hybride dérivé du grec μέσος, qui est au milieu, et de *rectum*, l'intestin *rectum*; expansion du péritoine qui enveloppe l'in-

testin rectum dans sa partie supérieure. *Voyez* MÉSENTÈRE.

MÉSOTHÉNAR, subst. m. de μέσος, moyen, et θέναρ, le thénar, la paume de la main; muscle qui approche le pouce de la paume de la main. Winslow comprenoit sous cette dénomination l'adducteur et une portion du court fléchisseur du pouce.

MÉTACARPE, s. m. *metacarpus*, de μετά, après, et de καρπός, le carpe ou le poignet; seconde partie de la main située entre le carpe et les doigts, composée de cinq os parallèles appelés *os métacarpiens*, formant le dos de la main par sa partie externe, et la paume par sa partie interne.

MÉTACARPIEN, ENNE, adj. pris quelquefois subst. *metacarpianus*, qui a rapport au métacarpe. — *Os métacarpiens :* ils sont au nombre de cinq, distingués par les noms numériques *premier métacarpien*, *second métacarpien*, etc., en commençant du côté radial. — On appelle *rangée métacarpienne* des os du carpe, la *rangée inférieure*, celle qui est contiguë au métacarpe et qui comprend le trapèze, le trapézoïde, le grand os et l'unciforme; *phalanges métacarpiennes* celles qui sont contiguës au métacarpe, c'est-à-dire la première phalange de chaque doigt; *articulations métacarpiennes* celles des os du carpe entr'eux. Winslow et Sabatier appeloient *métacarpien du petit doigt* l'opposant du petit doigt; et Sabatier donnoit le nom de *métacarpien du pouce* à l'opposant du pouce.

MÉTACARPO-PHALANGIEN, adj. *metacarpo-phalangianus ;* qui a rapport au métacarpe et aux phalanges; *articulation métacarpo-phalangienne*, celle de chaque os métacarpien avec la phalange correspondante.

MÉTACARPO-PHALANGIEN DU POUCE, s. m. *metacarpo-phalangianus pollicis ;* nom que M. Chaussier donne au muscle adducteur du pouce, parce qu'il s'étend du troisième os du métacarpe à la première phalange du pouce.

MÉTACARPO-PHALANGIENS LATÉRAUX PALMAIRES, s. m. pl. *metacarpo-phalangiani laterales palmares ;* nom que M. Chaussier donne aux muscles interosseux internes de la main, parce qu'ils s'étendent entre les quatre derniers os du métacarpe, depuis le carpe jusqu'aux phalanges des doigts auxquels ils appartiennent.

MÉTACARPO-PHALANGIENS LATÉRAUX SUS-PALMAIRES, s. m. pl. *metacarpo-phalangiani laterales suprà-palmares ;* nom que M. Chaussier donne aux muscles interosseux externes, parce qu'ils s'étendent de la partie inférieure du carpe et des côtés des cinq os du métacarpe, jusqu'aux premières phalanges des quatre doigts qui suivent le pouce.

MÉTACARPO-PHALANGINIEN DU POUCE, s. m. *metacarpo-phalanginianus pollicis ;* nom que Dumas a donné à l'adducteur du pouce; métacarpo-phalangien de M. Chaussier.

MÉTACHORÈSE, s. f. *metachoresis*, de μεταχωρέω, je passe d'un endroit à un autre; transport d'une maladie d'un endroit dans un autre.

MÉTAL, s. m. *metallum*, μεταλλον. Ce mot dérive, selon quelques étymologistes, du verbe μεταλλάω, qui signifie scruter, rechercher, parce qu'on est obligé de fouiller dans la terre pour trouver les métaux; d'autres le tirent de μετὰ ἄλλα, qui signifie *après les autres*, parce qu'on ne s'est servi des métaux dans le commerce qu'après les autres choses qu'on donnoit en nature pour les échanger. Les métaux forment une classe de corps combustibles simples, qui se distinguent des autres par une pesanteur spécifique considérable, un éclat particulier, une opacité complète, leur insolubilité dans l'eau et la propriété qu'ils ont de produire du son par la percussion, lorsqu'ils ont été écrouis. Les métaux se trouvent dans la nature, 1° à l'état métallique, 2° à l'état d'alliage, 3° à l'état d'oxyde, 4° à l'état de sulfure, 5° à l'état salin, 6° combinés avec des substances terreuses, 7° combinés avec le charbon. Les métaux ont une saveur et une odeur particulières qu'il est souvent difficile de distinguer. Les uns se cassent facilement, les autres ont la propriété de s'allonger à la filière et de s'étendre sous le marteau. Les premiers s'appellent *cassans*, les seconds *ductiles*. Ils sont tous plus ou moins fusibles; quelques-uns sont volatils, d'autres sont très-fixes. Tous sont cristallisables; tous sont bons conducteurs du calorique et de l'électricité; tous sont plus ou moins facilement oxydables. M. Vauquelin les divise en six sections, d'après leur fragilité, leur degré de ductilité et d'oxydabilité. *Première section : Métaux cassans et*

acidifiables. Elle renferme l'arsenic, le tungstène, le molybdène, le chrôme, le columbium. *Seconde section : Métaux cassans et oxydables*. Ce sont l'antimoine, le bismuth, le cobalt, le manganèse, l'urane, le tellure, le tantale, le titane. *Troisième section : Métaux demi-ductiles et oxydables*. Elle ne contient que le mercure et le nickel. *Quatrième section : Métaux ductiles et oxydables*. Elle est formée par le zinc, le cuivre, le plomb, l'étain, le fer. *Cinquième section : Métaux très-ductiles et difficilement oxydables*. Ce sont l'or, le platine, l'argent et le palladium. *Sixième section : Métaux non ductiles et difficilement oxydables*. Elle comprend l'*iridium*, l'*osmium* et le *rhodium*. Dans cette division ne sont pas rangés les métaux récemment découverts par la décomposition des alcalis et des terres, parce qu'ils sont encore peu connus. Tels sont le *potassium*, le *sodium*, le *calcium*, le *barium*, etc. Un grand nombre de métaux, et surtout leurs oxydes et leurs combinaisons salines, sont employés comme médicamens. Plusieurs des oxydes et des sels métalliques sont vénéneux.

MÉTALLOGRAPHIE, s. f. *metallographia*, de μεταλλον, métal, et de γραφω, je décris; description des métaux, science ou connoissance des métaux.

MÉTALLURGIE, s. f. *metallurgia*, de μεταλλον, métal, et d'εργον, travail; partie de la chimie qui s'occupe des métaux, et qui enseigne l'art de les rendre propres aux besoins de l'homme.

MÉTAMORPHOSE, s. f. *metamorphosis*, en grec μεταμορφωσις, transformation; de μετὰ, préposition qui marque changement, et de μορφὴ, figure. On donne ce nom aux changemens successifs qu'éprouvent un grand nombre d'insectes pour passer de l'état de larve à celui d'insecte parfait. Aucun insecte aptère, excepté la puce, n'a de véritable *métamorphose*. La *métamorphose* est *incomplète* ou *complète*. Elle est *incomplète*, lorsque l'insecte qui sort de l'œuf ne diffère de celui qui l'a pondu que par l'absence des ailes : c'est ce qu'on observe dans presque tous les hémiptères, tels que les punaises, et dans plusieurs névroptères, tels que les libellules. La *métamorphose* est *complète*, lorsque l'insecte qui sort de l'œuf est en tout différent de celui qui l'a pondu, qu'il y a une époque dans sa vie où il devient immobile et comme emmailloté, qu'il passe ensuite de cet état qu'on appelle *chrysalide*, à celui d'insecte parfait. Cette *métamorphose* est celle des coléoptères, des lépidoptères, des hyménoptères.

MÉTAPOROPOIÈSE, s. f. *metaporopoiesis*, de μετὰ, qui exprime un changement, de πορος, pore, et de ποιειν, faire. *Voy*. MÉTASYNCRISE.

MÉTAPTOSE, s. f. *metaptosis*, du verbe grec μεταπίπτω, je retombe, je dégénère; changement d'une maladie en une autre, soit en pis, soit en mieux.

MÉTASTASE, s. f. *metastasis*, du verbe μετίστημι, je change de place, je transporte; changement d'une maladie en une autre plus dangereuse, que certains médecins attribuent au transport de la matière morbifique dans un lieu différent de celui qu'elle a occupé primitivement; — de là *métastatique*, adj. *metastaticus*, transporté ailleurs; crise *métastatique*, celle où l'on croit que la matière morbifique transportée çà et là donne naissance à divers phénomènes.

MÉTASYNCRISE, s. f. *metasyncrisis*, de la préposition μετὰ, qui marque un changement, et de συγκρίνω, j'amasse ou je mêle ensemble. *Thessalus* entendoit par ce mot un changement qu'il prétendoit faire dans tout le corps ou seulement dans quelqu'une de ses parties. *Galien* rend le même mot par celui de *métaporopoièse*, qui marque un changement dans les pores. Pour entendre la signification de ces mots, il faut remonter au sentiment d'Asclépiade sur la formation des corps; il attribuoit tout ce qui existe dans l'univers au concours des atômes : voilà pourquoi il appeloit tous les corps des *syncrimata* ou *syncriseis*. Ce même auteur exprimoit la composition ou génération des corps par le verbe συγκρίνεσθαι, s'unir, se mêler, et leur dissolution ou décomposition par le verbe opposé διακρίνεσθαι, se séparer; enfin, pour exprimer le retour des corps à leur premier état, lorsqu'ils avoient été désunis, il se servoit du verbe μεταςυγκρίνεσθαι, se remêler ou se recomposer. *Cælius Aurelianus* rendoit ce mot par le verbe latin *recorporare*, et le substantif μετασυγκρισις, par *recorporatio*.

MÉTASYNCRITIQUE, adj. *metasyncriticus*; se disoit autrefois des médica-

mens auxquels on attribuoit la vertu de produire la métasyncrise, c'est-à-dire la régénération du corps ou de quelques-unes de ses parties seulement, par exemple dans le cas de maigreur générale ou de plaies avec perte de substance. Les méthodiques donnoient le nom de *cycle métasyncritique* à un cours continu de remèdes pour rétablir les particules du corps dans l'état de santé.

MÉTATARSE, s. m. *metatarsus*, de μετὰ, après, et de ταρσος, le tarse, le coude-pied; partie du pied située entre le tarse et les orteils, composée de cinq os disposés parallèlement et appelés *os du métatarse* ou *métatarsiens*.

MÉTATARSIEN, ENNE, adj. pris quelquefois subst. *metatarseus*; qui a rapport au métatarse. — *Os métatarsiens*: ils sont au nombre de cinq, distingués par leurs noms numériques, en commençant du côté externe. — On appelle *rangée métatarsienne* des os du tarse, la seconde rangée, celle qui est contiguë au métatarse et qui comprend le scaphoïde, le cuboïde et les trois cunéiformes; *phalanges métatarsiennes*, les cinq premières phalanges des orteils; *articulations métatarsiennes*, celles des os du métatarse entr'eux. — *Artère métatarsienne*: Haller a donné ce nom à l'une des branches externes de la pédieuse: c'est la sus-métatarsienne, Ch.

MÉTATARSO-PHALANGIEN, adj. *metatarso-phalangianus*; qui a rapport au métatarse et aux phalanges; *articulation métatarso-phalangienne*, celle de chaque os du métatarse avec la phalange correspondante.

MÉTATARSO-PHALANGIEN DU PETIT DOIGT, adj. et s. m. *metatarso-phalangianus minimi digiti*; nom que Dumas a donné au court fléchisseur du petit orteil (tarso-sous-phalangien du petit orteil, Ch.).

MÉTATARSO-PHALANGIEN DU POUCE, adj. et s. m. *metatarso-phalangianus pollicis*; nom que Dumas a donné au transversal des orteils (métatarso-sous-phalanginien transversal du pouce, Ch.).

MÉTATARSO-PHALANGIENS LATÉRAUX, s. m. pl. *metatarso-phalangiani laterales*; nom que M. Chaussier donne aux muscles interosseux du pied, parce qu'ils s'étendent entre les trois derniers os du métatarse, depuis le tarse jusqu'aux premières phalanges des orteils.

MÉTATARSO-SOUS-PHALANGIEN DU POUCE, s. m. *metatarso-infrà-phalangianus pollicis*; nom que M. Chaussier donne au muscle abducteur du gros orteil, parce qu'il est étendu entre le cinquième os du métatarse et la première phalange du gros orteil.

MÉTATARSO-SOUS-PHALANGINIEN TRANSVERSAL DU POUCE, s. m. *metatarso-infrà-phalanginianus transversalis pollicis*; nom que M. Chaussier donne au muscle transversal des orteils, parce qu'il est étendu transversalement de la tête des os du métatarse à la base de la première phalange du gros orteil.

MÉTATHÈSE, s. f. *metathesis*, du verbe μετατίθημι, je change de place; transposition de la cause d'une maladie du lieu où elle existoit dans un autre où sa présence est moins nuisible. L'opération de la cataracte par abaissement, la répulsion, dans la vessie, d'un calcul engagé dans le canal de l'urètre, sont des *métathèses*.

MÉTÉORE, s. m. *meteorum*. On donne ce nom à tous les phénomènes qui se passent dans l'atmosphère; tels sont les vents, la pluie, la neige, la grêle, les éclairs. Le mot *météore* vient de μετὰ, au-dessus, et de αἰρέω, j'élève, parce que tous les météores sont élevés dans l'air: aussi les a-t-on appelés *sublimes*. Des anciens les ont nommés *metarsia*. Aristote les appelle παθη, *passiones*, *passions*, comme s'ils étoient les passions de la matière sublunaire. D'autres les appellent *impressions*. Enfin on les a nommés *ostenta*, monstres, parce qu'ils frappent en général l'esprit de ceux qui les observent. On distingue, 1° les *météores aériens*, qui sont les vents; 2° les *météores aqueux*, savoir, les brouillards, les nuages, la rosée, la pluie, la grêle, la neige, l'arc-en-ciel, etc.; 3° les *météores ignés*: ce sont l'aurore boréale, les étoiles tombantes, les feux folets, les éclairs, la foudre. Les météores ont beaucoup d'influence sur la santé de l'homme.

MÉTÉORIQUE, adj. *meteoricus*; se dit des fleurs dont l'épanouissement et la clôture sont liés avec l'état de l'atmosphère, comme la plupart des chicoracées, le *calendula pluvialis*, etc.

MÉTÉORISME, s. m. *meteorismus*, de μετέωρος, élevé; élévation ou tension considérable de l'abdomen causée par des flatuosités.

MÉTÉOROGRAPHIE, s. m. de μετέωρον, météore, et de γράφω, j'écris; ins-

trument de physique qui sert à faire des observations météorologiques sur tous les changemens qu'éprouve l'atmosphère. Son nom vient de ce qu'il donne, pour ainsi-dire, par écrit le résultat des observations.

MÉTÉOROLOGIE, s. f. *meteorologia*, de μετέωρον, météore, et de λόγος, discours; partie de la physique qui traite des météores.

MÉTÉOROLOGIQUE, adj. *meteorologicus*, qui concerne les météores; *observations météorologiques*, celles que l'on fait sur les différentes espèces de météores. On a donné par extension le nom d'*instrumens météorologiques* à ceux qui sont destinés à faire connoître toutes les variations atmosphériques, notamment celles qui sont relatives à la pesanteur, à l'humidité, à la chaleur de l'air : tels sont les baromètres, les thermomètres, les hygromètres, etc.

MÉTHÉMÉRINE, s. f. *methemerina*. Les Grecs modernes ont donné, suivant Galien, ce nom à une fièvre dont les accès reviennent chaque jour, et qu'il appeloit *amphimérine*.

MÉTHODE, s. f. *methodus*, en grec μέθοδος, de μετά, par, à travers, dans, et d'ὁδὸς, chemin, mot-à-mot, *par le chemin*; manière de dire ou de faire quelque chose avec un certain ordre et suivant certains principes. *Méthode curative*; traitement méthodique des maladies. — Se dit aussi pour désigner l'ordre que l'on suit dans l'étude ou dans l'enseignement d'une science. *Méthode* est donc quelquefois synonyme de *classification* ou de *système*, pris dans une de ses acceptions favorables. *Méthode analytique*, celle par laquelle on passe du plus composé au plus simple. *Méthode synthétique*, celle par laquelle on va du plus simple au plus composé. *Voyez*, pour les *méthodes botaniques*, *nosologiques*, *zoologiques*, *minéralogiques*, les mots VÉGÉTAUX, NOSOLOGIE, ZOOLOGIE, MINÉRAUX.

MÉTHODIQUE, adj. *methodicus*; qui a de la règle, de la méthode, ou qui est fait avec règle et méthode. — On a donné ce nom à une secte médicale qui s'établit après celle des empiriques et des dogmatiques, vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Suivant les *méthodiques* ou les *méthodistes*, dont Thémison fut le chef, toute maladie dépendoit du resserrement ou du relâchement, *strictum* et *laxum*. A ces deux genres de causes, ils en ajoutèrent un troisième sous le nom de *genre mixte* ou *composé*, pour y classer les maladies qui, selon eux, tenoient de l'un et de l'autre des deux premiers genres. C'est à-peu-près ce même système que Brown a voulu faire revivre sur la fin du dix-huitième siècle.

MÉTIS, ISSE, adj. de l'espagnol *mestizo*, qui dérive du latin *mixtus*, mélangé. On donne ce nom aux hommes nés d'un Européen et d'une Indienne, ou d'un Indien et d'une Européenne. — Se dit aussi, en histoire naturelle, des êtres organisés engendrés du mélange de deux espèces ou de deux variétés.

MÉTOPOSCOPIE, s. f. *metoposcopia*, de μέτωπον, le front, et de σκέπτομαι, je regarde; l'art de connoître le tempérament et le caractère d'une personne par l'inspection des traits de son front ou de son visage.

MÉTOSE, s. f. *metosis*; phthisie de la prunelle ou constriction spasmodique de cette ouverture.

MÉTRALGIE, s. f. *metralgia*, du grec μητρα, la matrice, et d'ἄλγος, douleur; douleur de la matrice (Baldinger).

MÉTREMPHRAXIS, s. f. du grec μητρα, la matrice, et du verbe εμφρασσω, j'obstrue; obstruction de la matrice; squirrhe du col de ce viscère.

MÉTRENCHYTE, s. f. *metrenchytes*, de μητρα, la matrice, d'εν, dans, et de χύω, je verse; espèce de seringue avec laquelle on fait des injections dans la matrice.

MÉTRIOPATHIE, s. f. *metriopathia*, de μέτριος, modéré, et de πάθος, passion, affection; état d'une personne qui modère ses passions et ses douleurs.

MÉTRITE, s. f. *metritis*, de μήτρα, la matrice; inflammation de la matrice; genre de phlegmasies caractérisé par une douleur continue, vive et déchirante, une chaleur brûlante et une tuméfaction bornée à l'hypogastre ou s'étendant aux lombes, au sacrum, au vagin; par le gonflement, la dureté et la sensibilité de l'orifice utérin, du vagin et des nymphes; par la suppression et l'altération des lochies, des règles et du mucus utérin et vaginal; par des lesions variées des fonctions des organes continus, comme la constipation, le ténesme, la strangurie; par la douleur des cuisses et du tronc, par des affections sympathiques, telles que la mas-

todynie, le vomissement, la fièvre très-intense, la syncope, le délire.

MÉTROMANIE, s. f. *metromania*, du grec μήτρα, la matrice, et de μανια, folie ou fureur, mot-à-mot, folie ou fureur de la matrice. *Voyez* NYMPHOMANIE.

MÉTRORRHAGIE, s. f. *metrorrhagia*, de μήτρα, la matrice, et de ῥήγνυμι, je romps; écoulement excessif de la matrice. *Voy.* MÉNORRHAGIE.

MEUM, s. m. *æthusa meum*; plante du genre æthuse, de la pentandrie digynie, L.; famille des ombellifères, J. France mérid. ♃. Ses semences et ses racines sont stimulantes, mais peu usitées.

MEURTRISSURE, subst. f. *sugillatio*, θλιψὶς, tache livide, souvent noire, occasionnée par le passage du sang dans les vaisseaux blancs; la *meurtrissure* diffère donc de l'*ecchymose*, en ce que dans la dernière il y a épanchement dans quelque cavité ou dans le tissu cellulaire, à cause de la rupture des vaisseaux. On trouve néanmoins ces deux mots synonymes dans les auteurs, parce que la *meurtrissure* et l'*ecchymose* sont inséparables après de violentes contusions.

MÉZÉRÉON. *Voy.* GAROU.

MIASMATIQUE, adj. *miasmaticus*; qui appartient aux miasmes ou qui est produit par les miasmes. Sauvages, dans la classification des maladies d'après leur étiologie, qu'il donne à la fin de son ouvrage, fait une classe des maladies épidémiques, sous la dénomination de *maladies miasmatiques*, *morbi miasmatici*.

MIASME, s. m. μίασμα. Ce mot, en grec, signifie proprement *souillure*, et il a été employé par quelques auteurs comme synonyme de *contagion*; mais il a depuis long-temps acquis un sens propre et déterminé. On appelle *miasmes* des émanations provenant d'un individu malade, et qui, bien qu'inappréciables à nos sens, sont cependant susceptibles d'influer d'une manière fâcheuse sur d'autres individus, soit en les rendant malades s'ils ne le sont pas, soit en aggravant la maladie dont ils sont affectés. On a aussi étendu le nom de *miasmes* aux exhalaisons malfaisantes qui proviennent de l'altération des substances animales ou végétales. Mais ces exhalaisons exerçant toujours une impression plus ou moins manifeste sur quelqu'un de nos sens, il vaut mieux les en distinguer. Les *miasmes*, tels que nous les avons définis, sont ou *contagieux* ou *non contagieux*, suivant qu'ils servent ou non de moyen de transmission d'une maladie quelconque.

MICROCOSME, s. m. *microcosmus*, de μικρὸς, petit, et de κόσμος, monde; c'est-à-dire *petit monde*; nom que quelques philosophes ont donné à l'homme, parce qu'il est l'abrégé de tout ce qu'il y a d'admirable dans le monde, qu'ils appeloient, par opposition, *macrocosme*.

MICROCOUSTIQUE, adj. *microcousticus*, de μικρὸς, petit, et du verbe ἀκούω, j'entends; qui fait entendre les petits sons. *Voyez* MICROPHONE.

MICROPHONE, adj. et s. m. *microphonus*, de μικρὸς, petit, et de φωνὴ, son; se dit des instrumens qui contribuent à augmenter l'intensité du son, comme les porte-voix.

MICROPHTHALMIE, s. f. *microphthalmia*, du grec μικρὸς, petit, et d'ὀφθαλμὸς, œil; en français œil petit, œil de cochon. Etat de l'œil où cet organe, tourmenté par des douleurs plus ou moins vives, devient insensiblement plus petit, jusqu'à ce que le malade n'en voie que très-obscurément, ou même point du tout.

MIEL, *mel*, du grec, μελι; mucoso-sucré produit d'une élaboration que l'abeille (*apis mellifica*) fait subir à la matière sucrée des fleurs. Cette substance est relâchante et adoucissante. On s'en sert aussi comme excipient de divers médicamens.

MIGRAINE, subst. f. d'ἡμι, abrégé d'ἥμισυς, moitié, et de κράνιον, le crâne, la tête; synonyme d'*hémicrânie*.

MILIAIRE, adj. pris substant. *fièvre miliaire*, *miliaris*, *miliaria*, *febris miliaris*, *febris purpurata*; genre de phlegmasie cutanée accompagnée de fièvre, dont l'éruption consiste en de petits boutons rouges isolés ou rassemblés, s'élevant d'abord très-peu au-dessus du niveau de la peau, et surmontés, dès le second jour, d'une petite vésicule rouge qui devient bientôt blanche et transparente, et ne tarde pas à tomber en écailles. C'est de la ressemblance de cette vésicule avec un grain de millet, *milium*, que vient le nom donné à cette maladie.

MILIEU, s. m. *medium*; se dit en physique de tout fluide qui environne les corps. L'air est le *milieu* où les météores s'engendrent; l'eau est le *milieu*

où les poissons vivent ; la lumière s'approche de la perpendiculaire en passant d'un *milieu* plus rare dans un *milieu* plus dense.

MILLEFEUILLE, s. f. *achillea millefolium*, L. ; plante du genre achillée. France. ♃. Elle est aromatique, stimulante et regardée comme vulnéraire.

MILLEPERTUIS, s. m. *hypericum*, L. ; genre de plantes de la polyadelphie polyandr., L. ; famille des millepertuis, J. L'espèce *hypericum perforatum*, ♃, est légèrement aromatique et entre dans la composition d'un grand nombre de médicamens officinaux, mais n'est presque point usitée magistralement.

MILLEPERTUIS, *hyperica*, de ὑπερίκον ; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre huitième de la classe des dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, J. — Les *millepertuis* sont ainsi nommés, parce que leurs feuilles sont souvent parsemées de vésicules transparentes, remplies d'huile essentielle ; ils ont tous les fleurs jaunes, terminales, disposées en corymbe : un calice à quatre ou cinq divisions profondes : une corolle à quatre ou cinq pétales attachés sous l'ovaire : des étamines indéfinies, réunies à la base en plusieurs faisceaux : un ovaire supère, surmonté d'un ou plusieurs styles, terminés chacun par un stigmate ; une baie polysperme, et plus communément une capsule partagée en autant de loges qu'il y a de styles, et dont les cloisons sont formées par les bords rentrans des valves : graines très-petites, sans périsperme. Tige ligneuse ou herbacée. Feuilles simples, opposées, ordinairement entières.

MILLET, s. m. *Voyez* MILIAIRE.

MILLIGRAMME, s. m. du latin *mille*, mille, ou plutôt du mot français *millième* abrégé, et du grec γραμμα, gramme ; la millième partie du gramme.

MILLOT. *Voyez* MILIAIRE.

MILPHOSE, s. f. *milphosis*, μιλφαι ou μιλφωσις, ou MILTOSE, de μίλτος, minium ; nom qu'Aétius donne à la dépilation des paupières, parce que dans cet état leurs extrémités paroissent aussi rouges que si elles étoient peintes avec du minium. *Voyez* MADAROSE.

MINE, s. f. ou MINERAI, s. m. *minera* ; on donne ce nom à toute substance métallique fossile combinée avec quelque matière étrangère, telle que le soufre, un acide, une terre, etc. Cette matière étrangère est appelée *minéralisateur*, et par la même raison les métaux à l'état de *mine* sont *minéralisés*. Placés en couches plus ou moins continues, entre des lits de pierre ou de sels terreux, ils forment ce qu'on nomme des *filons*. On appelle aussi *mine* le lieu où se forment les minéraux.

MINÉRAL, adj. pris souvent subst. *mineralis*. On donne le nom de *minéraux*, *mineralia*, à tous les corps inorganiques combustibles, terreux, salins ou métalliques qui se trouvent dans le sein de la terre. On les a appelés aussi *fossiles*, *fossilia*. Ces corps croissent par *juxta-position*, sont susceptibles de prendre une forme cristalline très-variable, et n'ont pas de fin déterminée. M. Haüy divise les minéraux en quatre grandes classes : la première est celle des substances acidifères ; la seconde comprend les substances terreuses ; la troisième les substances combustibles, et la quatrième les substances métalliques. M. Werner et ses disciples rangent les minéraux d'après leurs caractères physiques.

MINÉRALES (eaux). *Voyez* EAUX MINÉRALES.

MINÉRALISATEUR, s. m. *mineralisator*, de *minera*, mine, et d'*ago*, je fais. On donne ce nom aux substances non métalliques qui se trouvent dans le sein de la terre combinées aux métaux, et masquent ainsi leurs propriétés : tels sont l'oxygène, les acides, le soufre, etc.

MINÉRALISÉ, adj. *mineralisatus* ; se dit des métaux dont les propriétés sont masquées par un ou plusieurs *minéralisateurs*.

MINÉRALOGIE, s. f. *mineralogia*, de *minera*, mine, et de λόγος, discours, traité ; partie de l'histoire naturelle qui traite des minéraux, qui explique leur origine, observe leur configuration, leurs propriétés, leurs usages.

MINIÈRE, s. f. de *minera*, mine. Ce nom s'étend généralement à tous les gîtes et dépôts de matières minérales ou fossiles qui font un objet d'exploitation, de quelque nature qu'elles soient ; au lieu que le mot *mine* ne se dit proprement que des fossiles métalliques.

MINIUM, s. m. oxyde de plomb rouge.

MINORATIF, IVE, s. m. et adj. du verbe *minorare*, amoindrir ; remède qui purge doucement. *Voyez* LAXATIF, ECCOPROTIQUE.

MINORATION, s. f. *minoratio*, du verbe *minorare*, amoindrir : évacuation

modérée des intestins sans colique sensible ni trouble général.

MIROBOLAN, s. m. *V.* MYROBOLAN.

MIRTE, s. m. *Voy.* MYRTE.

MISANTHROPIE, s. f. *misanthropia*, de μισος, haine, et d'ἄνθρωπος, homme; dégoût, haine, aversion qu'on a pour les hommes, même pour ses amis : c'est un symptôme de la mélancolie, de la nymphomanie commençante.

MISERERE, s. m. *Voy. ILEUS.*

MISOGAME, s. m. de μισος, haine, et de γάμος, mariage; qui a de l'aversion pour le mariage.

MISOGYNIE, s. f. *misogynia*, du grec μισος, haine, et de γυνη, femme; haine pour les femmes; penchant à s'irriter de leurs défauts.

MITHRIDATE, s. m. *mithridatium*, *antidotum mithridaticum*; électuaire composé de beaucoup de substances aromatiques, d'opium, etc. Son nom vient de Μιθριδάτης, Mithridate, roi de Pont et de Bythinie, qui l'avoit inventé. Ce médicament étoit regardé comme alexipharmaque. Il a les mêmes propriétés que la thériaque. Peu usité.

MITRAL, ALE, adj. *mitralis*; qui a la forme d'une mitre, qui ressemble à la mitre d'un évêque. Les anatomistes ont appelé *valvules mitrales* deux expansions triangulaires du repli membraneux qui borde l'ouverture par laquelle l'oreillette gauche du cœur communique dans le ventricule correspondant.

MITRE D'HIPPOCRATE, *mitra hippocratica*, *fascia capitalis*; espèce de bandage pour les plaies de la tête. *Voy.* CAPELINE.

MITTE, s. f. *effluvium latrinarium*; émanation qui s'exhale des fosses d'aisances et irrite fortement les yeux. C'est de l'ammoniaque, soit seule, soit associée à quelqu'autre principe. Aussi son dégagement augmente par la projection de la chaux dans la fosse.

MIXTE, s. m. *mixtum*, du verbe *miscere*, mêler; corps composé d'élémens hétérogènes ou de différente nature.

MIXTION, s. f. *mixtio*; mélange de plusieurs drogues pour la composition d'un médicament.

MIXTURE, s. f. *mixtura*. On donne ce nom aux médicamens liquides qui contiennent des substances très-actives et ne s'administrent que par gouttes. Une mixture peut être considérée comme une potion dépourvue de véhicule aqueux. Cependant on a donné, par extension, le nom de *mixture* à une foule de médicamens composés qui ne sont autre chose que des potions.

MOBILITÉ, s. f. *mobilitas*. Ce mot, qui signifie la *faculté de pouvoir être transporté d'un lieu dans un autre*, s'emploie en physiologie pour désigner une grande susceptibilité nerveuse unie à une disposition convulsive.

MOCHLIQUE, adj. et s. *V.* PURGATIF.

MOELLE, s. f. *medulla*, μυελὸς. On donne proprement le nom de *moelle* à la substance huileuse, d'un gris jaunâtre et de consistance pulpeuse, contenue dans la cavité des os longs. — On appelle aussi *moelle allongée* une protubérance demi-sphérique qui occupe la partie inférieure, postérieure et moyenne du crâne, où elle se continue avec le cerveau et le cervelet par quatre prolongemens volumineux connus sous les noms de *bras* et de *cuisses de la moelle allongée*. — La *moelle épinière* ou *vertébrale* est la continuation de la *moelle allongée*, et descend dans le canal vertébral jusqu'à la première vertèbre lombaire, où elle se termine en pointe amincie au milieu des nerfs nombreux qu'elle fournit. — En botanique, on appelle *moelle* la substance vasculeuse qui occupe le centre du corps ligneux dans les dicotylédones.

MOFETTE ou MOUFETTE, s. f. *mopheta*, *mephitis*. On a donné ce nom à toute exhalaison non respirable, mais particulièrement au gaz azote.

MOGILALISME, s. m. *mogilalismus*, μογιλαλία, de μόγις, avec peine, et de λαλειν, parler; difficulté d'articuler les mots; *bégaiement* dans le sens le plus général. Suivant Sauvages, impossibilité de prononcer les lettres *B*, *P*, *M*, comme cela a lieu chez les sujets affectés de bec-de-lièvre.

MOIS, s. m. pl. *menses*. On se sert vulgairement de cette expression pour désigner l'évacuation menstruelle ou les menstrues.

MOITEUR, s. f. *mador*; légère humidité qui se répand sur le corps dans le cas de syncope, de défaillance, etc.

MOLAIRE ou MEULIÈRE, adj. *molaris*, qui moud, qui broie; du latin *mola*, meule; se dit des grosses dents (*dentes molares* ou *maxillares*) situées à la partie postérieure de la mâchoire, qui servent à broyer les alimens.

MOLE, s. f. *mola*, qui dérive sans doute du latin *moles*, masse : c'est une masse de chair informe, plus ou moins

dure, qui se développe dans la matrice à la place du fœtus. Elle ne diffère pas du faux-germe, selon la Motte.

Molécule, s. f. *molecula*, *massula*; petite partie d'un corps. — Les chimistes modernes ont donné le nom de *molécules* aux parties constituantes d'un corps, en réservant celui de *particules* pour désigner les parties intégrantes.

Molène. *Voy.* Bouillon blanc.

Molette, s. f. On donne ce nom, en hippiatrique, à une maladie particulière aux chevaux, qui consiste dans un amas de lymphe ou de sérosité au-dessus du boulet. Elle occupe tantôt la face postérieure du tendon du muscle sublime: on l'appelle alors *molette simple*, et par corruption *molette nerveuse*; tantôt les parties latérales de ce tendon: on la nomme dans ce cas *molette soufflée*.

Mollesse, s. f. *mollities*, propriété des corps dont les molécules ont peu d'adhérence ou de cohésion les unes avec les autres: tels sont les onguens, les pommades, etc.

Mollet, s. m. *sura*; le gras de la jambe.

Mollette, s. f. pierre très-dure et polie dont on se sert en pharmacie pour broyer les médicamens.

Mollusques, s. m. pl. du latin *mollis*, mou; nom d'une classe d'animaux qui sont dépourvus de vertèbres et d'articulations, mais munis d'organes propres à la circulation et à la respiration, et de nerfs qui proviennent d'un renflement principal appelé *cerveau*. Cuvier a divisé les mollusques en cinq ordres, 1° les céphalopodes; 2° les ptéropodes; 3° les gastéropodes; 4° les acéphales; 5° les brachyopodes. *Voy.* ces mots.

Molybdate, s. m. *molybdas*, de μόλυϐδος; plomb; nom générique des sels neutres formés par l'union de l'acide molybdique avec les bases.

Molybdène, s. m. *molybdos*, en grec μολύϐδαινα, de μόλυϐδος, plomb; métal qui appartient à la section des métaux cassans et acidifiables. Il est très-réfractaire et n'a encore été obtenu qu'en petits grains, d'un blanc d'argent, très-difficile à fondre, très-oxydable, se convertissant en acide molybdique par l'acide nitrique. Inusité.

Molybdique, adj. acide molybdique. *Voy.* ce mot.

Momie ou Mumie, s. f. de l'arabe *mumia*, dérivé de *mum*, cire; cadavre desseché et embaumé. Les *momies* sont ou naturelles ou artificielles. Les *momies* naturelles sont les cadavres d'hommes et d'animaux qui périssent dans les déserts brûlans de la Lybie, où ils sont conservés et desséchés par une pluie de sable fin transporté par le vent, qui pénètre dans tous les pores et durcit la surface du corps. On donne encore, mais improprement, le nom de *momies* aux substances animales qui, enfouies dans la terre ou submergées dans les eaux et privées de tout contact avec l'air, tournent au gras ou se changent en adipocire. Parmi les *momies* artificielles, celles d'Egypte méritent le premier rang. On les a employées comme vulnéraire; elles sont aujourd'hui inusitées.

Momordique, s. f. *momordica*, L.; genre de plantes de la monœcie syngénésie, L.; famille des cucurbitacées, J.; dont l'espèce *momordica elaterium* est drastique. Son suc épaissi constitue l'*elaterium* des anciens; purgatif aujourd'hui inusité.

Monade, s. f. du grec μονὰς, gén. μονάδος, unité; nom que Leibnitz donne à des êtres simples ou à des parties non étendues dont il suppose que les corps sont composés.

Monadelphie, s. f. *monadelphia*, du grec μόνος, seul, et d'ἀδελφὸς, frère; nom que Linné donne à la seizième classe de son système sexuel, parce qu'elle renferme les plantes qui ont plusieurs étamines réunies en un seul corps par leurs filets.

Monandrie, s. f. *monandria*, de μόνος, seul, et d'ἀνὴρ, gén. ἀνδρὸς, homme; nom de la première classe du système sexuel de Linné: elle renferme les plantes qui n'ont qu'une étamine.

Mondé, adj. *mundatus*; dégagé des matières hétérogènes. *Orge mondée*.

Monder, v. a. *mundare*, rendre pur et net. Ce mot, en pharmacie, signifie la même chose que nettoyer ou séparer quelques matières d'un mixte, comme on sépare les buchettes ou les queues du séné, etc. En chirurgie, *monder* ou *mondifier* une plaie, un ulcère, c'est les nettoyer ou les déterger.

Mondificatif, ive, s. m. et adj. *mundificativus*, du verbe latin *mundificare*, nettoyer; synonyme de *détersif*.

Mondifier, v. a. *mundificare*, *detergere*, *purgare*; synonyme de *déterger*. Se dit des plaies et des ulcères.

Mongole (race), variété de l'espèce humaine qui a pour caractères une peau d'un brun rougeâtre, un front plat,

un crâne très-peu proéminent, un nez petit, des joues saillantes vers le haut et de grosses lèvres. Elle est répandue dans une grande portion du nord de l'Asie, dans la Chine, l'Archipel asiatique, l'Inde et le grand plateau d'Asie.

MONOCLE, s. m. de μόνος, seul, et d'*oculus*, œil; petite lunette ou loupe qui ne sert que pour un œil; se dit, en histoire naturelle, des animaux crustacés dont les yeux sont très-rapprochés et presque réunis en un seul. — En chirurgie, on appelle ainsi un bandage propre à maintenir un topique sur l'un des yeux.

MONOCOTYLÉDONES, subst. f. pl. de μόνος, seul, et de κοτυληδὼν, cavité, écuelle, feuille séminale des plantes; nom des plantes dont les graines n'ont qu'un seul cotylédon ou feuille séminale; elles forment la seconde division du système de Jussieu. Les monocotylédones se divisent en trois classes basées sur l'insertion des étamines, qui sont hypogynes dans la première (les graminées, les palmiers), périgynes dans la seconde (le lis, le narcisse), et épigynes dans la troisième (le balisier, l'orchis).

MONOCULE. *Voyez* MONOCLE.

MONŒCIE, s. f. *monœcia*, de μόνος, seul, et d'οἰκία, maison, c'est-à-dire *une maison*; nom que Linné donne à la vingt-unième classe du système sexuel; elle renferme les plantes qui ont des fleurs mâles et femelles séparément sur le même individu.

MONOGAMIE, s. f. *monogamia*, de μόνος, seul, unique, et de γάμος, noce, *une noce*; cinquième section de la dix-neuvième classe du système sexuel de Linné; renfermant les plantes dont les fleurs, sans être composées de fleurons ni de demi-fleurons, ont leurs étamines réunies par leurs anthères.

MONOGASTRIQUE, adj. *monogastricus*, de μόνος, seul, et de γαστὴρ, ventre; qui n'a qu'un ventre.

MONOGYNIE, s. f. *monogynia*, de μόνος, seul, et de γυνὴ, femme; c'est-à-dire *une femme*; nom que Linné donne à l'ordre des plantes qui n'ont qu'un pistil.

MONOÏQUE, adj. *monoicus*, de μόνος, seul, et d'οἰκία, maison, habitation; se dit des fleurs dont les mâles sont placées avec les femelles sur un seul et même pied, mais séparément.

MONOMANIE, s. f. *monomania*, de μόνος, seul, et de μανία, folie; c'est-à-dire *une seule folie*; folie sur un objet. On a proposé dans ces derniers temps de substituer ce nom à celui de *mélancolie*.

MONOPAGIE ou MONOPÉGIE, s. f. *monopagia*, de μόνος, seul, et de πηγνυω, je fixe; douleur de la tête qui n'occupe qu'une partie très-circonscrite; le clou hystérique.

MONOPÉTALE, adj. *monopetalus*, de μόνος, seul, et de πέταλον, feuille ou pétale; nom des fleurs qui n'ont qu'une feuille ou un pétale.

MONOPHYLLE, adj. *monophyllus*, de μόνος, seul, et de φύλλον, feuille; se dit du calice des fleurs qui est d'une seule pièce ou d'une seule feuille.

MONOSPERME, adj. *monospermus*, de μόνος, seul, unique, et de σπέρμα, semence, graine; se dit des fruits qui ne renferment qu'une semence.

MONSTRE, s. m. ou MONSTRUOSITÉ, s. f. *monstrum*; vice de conformation ou changement contre nature qu'éprouvent les plantes et les animaux dans toutes leurs parties, ou dans quelques-unes seulement. On distingue communément trois espèces de *monstres*. La première comprend ceux qui naissent avec excès de parties, comme avec deux têtes sur un seul tronc, avec deux troncs pour une seule tête, avec plus de deux membres thorachiques ou abdominaux, avec plus de cinq doigts ou plus de cinq orteils. La seconde espèce renferme les *monstres* avec défaut de parties, tels que les acéphales, les monocles, les unipèdes, etc. Enfin dans la troisième espèce on range les *monstres* avec déviation des parties, tels que ceux dont le cœur est à droite, le foie à gauche, etc.

MONT-BRISON (eaux minérales de); eaux minérales acidules froides dont les sources se trouvent à Mont-Brison, ville du département de la Loire, à quinze lieues de Lyon. Elles sont employées comme rafraîchissantes et apéritives.

MONT-DE-VÉNUS, s. m. *mons Veneris*; petite éminence couverte de poils, située au bas de l'hypogastre, au-dessus de la vulve et au-devant du pubis.

MONT-D'OR (eaux minérales de); eaux minérales acidules dont deux sources sont thermales et une froide. Elles se trouvent au Mont-d'Or, village à sept lieues de Clermont, département du Puy-de-Dôme. Les thermales sont employées en bains et en douches pour

exciter les fonctions de la peau et des organes sous-jacens. La froide se donne à l'intérieur comme rafraîchissante, apéritive, altérante.

Montmorency ou Enghien (eaux minérales de); eaux minérales sulfureuses froides dont la source se trouve près de Montmorency, département de Seine-et-Oise, à quatre lieues de Paris. Elles sont employées pour exciter les fonctions de la peau et calmer les irritations pulmonaires.

Mophette. *Voy.* Mofette.

Morbide, adj. *morbidus*, de *morbus*, maladie, et du verbe *do*, je donne; qui tient à une maladie.

Morbifique, adj. *morbificus*, *morbosus*, de *morbus*, maladie, et de *facio*, je fais; qui cause ou engendre la maladie.

Morbilleux, adj. *morbillosus*. On appelle *fièvre morbilleuse* la fièvre qui précède le développement de la rougeole (*morbilli*).

Morceau du diable ou Morceau frangé; nom qu'on donne au pavillon de la trompe de Fallope, qui est comme frangé ou découpé en plusieurs languettes, dont une s'attache à l'ovaire et les autres flottent dans le bas-ventre.

Mordant, s. m. se dit de différentes substances salines qui fixent les matières colorantes dans la teinture.

Mordéhi, s. m. nom d'une maladie à laquelle sont sujets les habitans des Indes orientales : elle consiste dans un dérangement des fonctions digestives causé par la chaleur continuelle du climat, par les sueurs qu'elle excite, et par le froid qui lui succède.

Mordexin, s. m. nom d'une maladie à laquelle sont fort sujets les habitans de Goa, qui arrive tout-à-coup, et est suivie de nausées, de vomissemens continuels et souvent même de la mort.

Mordicant, adj. chaleur mordicante, *calor mordicans*; modification de la chaleur de la peau qui imprime une sensation de picotement désagréable au doigt qui la touche : c'est la même chose que *chaleur âcre*. Elle est ordinairement accompagnée de la sécheresse de la peau.

Morelle, s. f. *solanum*; genre de plantes de la didynam. angiosp., L.; et de la famille des solanées, J. Deux espèces de ce genre sont employées, 1° la morelle noire, *solanum nigrum*, France, ⊙, qui est calmante et exclusivement employée à l'intérieur : c'est le *στρυχνος κεραιός* de Dioscoride; 2° la douce-amère ou morelle grimpante, *solanum dulcamara*, France, ♃, spécialement employée intérieurement pour modifier l'action de l'organe cutané dans les dartres.

Morènes, *hydrocharides*, du grec ὕδωρ, eau, et de χάρις, ornement; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre quatrième de la classe des monocotylédones à étamines épigynes (Juss.). — Calice monophylle, entier ou divisé : étamines définies ou indéfinies, insérées au pistil : ovaire simple, infère : style simple ou divisé ou nul : stigmate simple ou divisé : capsule uniloculaire ou multiloculaire; plantes herbacées, aquatiles.

Morfondure, s. f. *coryza phlegmatorrhagia*; *phlegmatorrhagia* de Juncker; maladie que Sauvages rapporte au genre *coryza*, et qui consiste dans un écoulement spontané, et sans affection catarrhale, d'une humeur limpide et séreuse par les narines. — En hippiatrique, maladie du cheval analogue au catarrhe nasal et pulmonaire de l'homme. Elle est caractérisée par la toux et l'écoulement de mucosités par le nez. Elle peut dégénérer en *morve*.

Morille, s. f. (champignon comestible), *boletus esculentus*, L. C'est de tous les champignons celui qu'on peut manger avec le plus d'assurance.

Morose, adj. *morosus*; qui est morne, triste.

Morosité, s. f. *morositas*, caractère morose, tristesse. Sauvages établit un ordre de vésanies sous le nom de *morositates*, dans lequel il range les genres *pica*, *boulimie*, *polydipsie*, *antipathie*, *nostalgie*, *panophobie*, *satyriasis*, *nymphomanie*, *tarantisme*, *hydrophobie*.

Morphée, s. f. *vitiligo morphea*, du grec μορφη, forme; affection cutanée qui constitue, dans la Nosologie de Sauvages, un genre de l'ordre *maculæ*, classe des maladies externes (*affectus superficiarii*). Ce genre consiste dans une tache en corymbe ou composée de plusieurs petites taches avec dépression de la peau, et pouvant se manifester indistinctement sur les diverses parties de l'habitude du corps. Sauvages rapporte au genre *morphée* le *vitiligo alphus*, le *vitiligo leuce*, le *vitiligo melas* (*voyez* Alphos), et le *vi-*

tiligo hepatica, qui est l'*éphélide hépatique* de M. Alibert. *Voy.* ÉPHÉLIDES.

MORS DU DIABLE; nom vulgaire de la scabieuse des bois, *scabiosa succisa*, L.

MORSURE, s. f. *morsus*; plaie, meurtrissure faite en mordant.

MORT, s. f. *mors*, en grec θάνατος; cessation absolue et sans retour de toutes les fonctions vitales. La *mort réelle* diffère de la *mort apparente*, en ce que, dans celle-ci, il n'y a qu'une simple suspension de ces mêmes fonctions: mais il est souvent difficile de juger de cette suspension. Le seul signe certain de la mort réelle est, ainsi que je l'ai prouvé dans mes *Recherches de Physiologie et de Chimie pathologique*, la roideur cadavérique. La *mort* est ordinairement précédée de quelques symptômes graves qui dependent de la lésion de la respiration, de la circulation ou des fonctions cérébrales. Celle qui arrive tout-à-coup et sans phénomène précurseur est appelée *mort subite*; elle est ordinairement déterminée par une apoplexie foudroyante, la rupture d'un anévrysme ou quelqu'autre altération organique. La mort est dite *naturelle* lorsqu'elle a lieu à la suite d'une maladie arrivée spontanément; *violente*, lorsqu'elle est l'effet d'une violence quelconque.

MORTA, s. m. nom que Linné donnoit au *pemphigus*. *Voy.* ce mot.

MORTALITÉ, s. f. *mortalitas*, *lethalitas*; se prend collectivement pour désigner la mort de quantités d'hommes ou d'animaux qui succombent à la même maladie. *La peste a causé une grande mortalité dans ce pays.* — *La mortalité est sur le bétail.* — Se dit aussi de la condition des êtres sujets à la mort, ou de ce qui doit causer la mort. — *Mortalité des blessures.*

MORT-CHIEN, s. m. *V.* COLCHIQUE.

MORTEL, ELLE, adj. qui est sujet à la mort, *mortalis*, θνητογενής; ou qui cause la mort, *lethalis*, θανατόεις, *maladie mortelle*, *blessure mortelle*. — En médecine légale, les blessures sont réputées *mortelles* non-seulement lorsqu'elles ont été la seule et unique cause de la mort, mais encore lorsqu'elles n'en sont que la cause partielle. Par opposition, les blessures auxquelles le blessé a survécu long-temps, et celles qui, quoique la mort les ait suivies de près, n'y ont contribué en rien, sont réputées *non mortelles*.

MORTIER, s. m. *mortarium*, *pila*; vaisseau propre à piler, à réduire en poudre les substances solides. La matière du *mortier* doit varier suivant la matière des corps à pulvériser.

MORTIFÈRE, adj. *mortifer*, de *mors*, la mort, et de *fero*, je porte; qui cause ou donne la mort. Il se dit des poisons; mais on se sert plus souvent de l'expression *délétère*.

MORTIFICATION, s. f. *mortificatio*; se dit, en chirurgie, de l'état des parties gangréneuses.

MORVE, s. f. *mucus nasalis*; mucus secrété par la muqueuse nasale et s'évacuant par les narines. — En hippiatrique, on appelle *morve*, *coryza virulenta*, l'écoulement de mucosité par les naseaux, soit qu'il dépende d'une affection de la muqueuse nasale, ce qui constitue la *morve* proprement dite, ou que la matière provienne des bronches ou des poumons, comme dans la *morve* dite de *morfondure* et dans celle dite de *pulmonie*.

MORXI, s. m. nom d'une maladie pestilentielle très-commune dans le Malabar et dans plusieurs autres contrées des Indes orientales.

MOSCOUADE, s. f. On donne ce nom au sucre brut qui est encore coloré par de la mélasse et d'autres substances étrangères.

MOSQUITES, s. f. pl. *mosquitæ*. James désigne sous ce nom des boutons cutanés rougeâtres, suivis d'une démangeaison insupportable.

MOTEUR, TRICE, adj. *motor*, *motrix*; qui meut, qui remue, qui imprime le mouvement; muscles *moteurs*, puissance *motrice*. — Les anatomistes ont donné le nom de *nerfs moteurs communs des yeux* ou *moteurs oculaires communs* aux nerfs de la troisième paire (oculo-musculaires communs, Ch.), et celui de *moteurs externes des yeux* ou *moteurs oculaires externes* à ceux de la sixième paire (oculo-musculaires externes, Ch.)

MOTILITÉ, s. f. *motilitas*, de *motus*, mouvement; faculté du mouvement; synonyme de *contractilité*.

MOU, MOLLE, adj. *mollis*. En anatomie, on donne le nom de *parties molles* à l'ensemble des chairs ou des organes qui recouvrent le squelette. — En pathologie, on appelle *pouls mou* celui qui cède mollement et facilement sans disparoître, comme le *pouls foible*, par une pression modérée.

Moucheture, s. f. synonyme de *scarification*.

Moufle, s. m. On donne ce nom, en chimie, à une cavité demi-cylindrique qui appartient au fourneau de coupelle, et dans laquelle on place les coupelles pour l'opération de la coupellation.

Mousse de Corse; fragmens de plantes que l'on rapporte au *fucus helminthocorton*, et qui ne sont, d'après M. Decandolle, qu'un mélange de céramium, d'ulva, de coralline et d'un grand nombre de fucus. Ce mélange est un puissant vermifuge que l'on donne en décoction. Comme il contient beaucoup de mucilage, on le convertit souvent à l'état de gelée pour les enfans.

Mousse d'Islande; nom vulgaire du lichen d'Islande, *lichen islandicus*. *Voyez* Lichen.

Mousse terrestre; nom vulgaire du *lycopode*.

Mousses, *musci*; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre troisième de la classe des acotylédones de Jussieu. — Fleurs mâles, sessiles, dans les aisselles des feuilles ou dans des rosettes à l'extérieur de certaines tiges. — Fleurs femelles: urne portée sur un pédoncule, ordinairement fermée au sommet par un opercule ou couvercle, et recouverte d'un calice ou coiffe en capuchon.

Moutarde, *sinapis, nigra et alba*, L.; crucifères, J., V.; tétradyn. siliqueuse, L. ⊙. France. — La graine de moutarde est employée à l'intérieur comme stimulante et anti-scorbutique; extérieurement on en fait usage pour produire la rubéfaction.

Mouvement, s. m. *motus*; transport d'un corps d'un lieu dans un autre. Un philosophe de l'antiquité (Zénon), à qui l'on demandoit ce qu'étoit le mouvement, se leva et fit quelques pas sans rien dire: ce fut là toute sa réponse.

Moxa, s. m. mot chinois, par lequel les Chinois et les Japonais désignent un tissu cotonneux qu'ils obtiennent en brisant les feuilles desséchées de l'*artemisia chinensis*. Ils emploient ce tissu cardé, auquel ils donnent la forme de cône, pour le brûler après l'avoir appliqué sur la peau qu'ils veulent cautériser. En Europe, on pratique, à l'exemple des Chinois, la même opération avec du cordon auquel on donne une forme cylindrique. Ce mode de cautérisation est spécialement employé pour exciter fortement le système nerveux, changer le siége d'une irritation, produire une dérivation, etc.

Mucilage, s. m. *mucilago, muscago*; substance végétale qui se rapproche beaucoup de la gomme, et se trouve en grande quantité dans les racines de guimauve et de grande consoude, dans la graine de lin et les semences de coing. On l'en retire au moyen de l'eau. Le mucilage paroît, d'après les expériences de M. Vauquelin, composé de gomme et d'une substance qu'il soupçonne être de la même nature que le *mucus*. Il rend l'eau plus visqueuse, plus filante que les gommes. Il donne, comme ces dernières, de l'acide muqueux et de l'acide oxalique par l'acide nitrique; forme, comme les pommes, une émulsion avec les huiles, ce que ne fait pas le mucus animal seul. Il colore l'acide nitrique en jaune, donne de l'ammoniaque à la distillation, et produit du prussiate de potasse lorsqu'on le calcine avec cet alcali, ce que ne fait pas la pomme. Le mucilage dissous dans l'eau est émollient et relâchant.

Mucilage animal. *Voy*. Mucus.

Mucilagineux, euse, adj. *mucilaginosus*; qui contient ou qui est de la nature du mucilage.

Mucosité, s. f. *mucositas*. *Voyez* Mucus.

Mucroné, ée, adj. *mucronatus*, de *mucro*, pointe; se dit, en botanique, des parties qui sont terminées par une pointe aiguë.

Mucus, s. m. (muqueux animal, mucilage animal), *mucus*; substance très-analogue au muqueux végétal, soluble en toute proportion dans l'eau, avec laquelle elle est le plus souvent unie dans l'économie animale. Elle exude à travers la peau, à l'état de combinaison avec une matière huileuse particulière, et forme, en se desséchant à la surface, l'épiderme. Elle est sécrétée en abondance par les membranes muqueuses, et surtout par celle qui tapisse les cavités nasales et les bronches. Unie à l'eau, elle est visqueuse, gluante, et acquiert la propriété de mousser par l'agitation. Desséchée, elle est transparente, comme cornée, se ramollit par l'eau, mais s'y dissout difficilement. Le principal caractère qui la fait distinguer du mucilage végétal, c'est qu'elle donne de l'ammoniaque à la distillation.

Muétisme. *Voyez* Mutité.

Muflier, s. m. *antirrhinum*, L.;

genre de plantes de la didynamie angiospermie, L.; famille des labiées, J., dont l'espèce *antirrhinum linaria*, linaire, est la seule qui ait été employée. On l'a spécialement recommandée contre les hémorrhoïdes.

Muguet, s. m. nom que Doublet a donné aux aphthes des enfans. Il distingue deux sortes de muguet; l'un discret et bénin, l'autre confluent et gangréneux. *Première espèce :* boutons blancs, superficiels, séparés, sans rougeur ni inflammation sensible de la muqueuse buccale. *Deuxième espèce:* boutons pustuleux, petits, serrés, et presque contigus, sur les lèvres, la langue, les gencives et au fond de la gorge; bouche brûlante et excoriée, déglutition difficile.

Muguet, s. m. On donne ce nom à deux plantes qui appartiennent à des genres différens : 1° l'*asperula odorata*, muguet, reine des bois, aspérule odorante. Elle est légèrement stimulante et anti-spasmodique. 2° Le *convallaria maialis*, muguet des Parisiens, qui est employé comme sternutatoire.

Mulatre, adj. de l'espagnol *mulato*, formé de *mulet*, animal engendré de deux espèces; nom des individus de l'espèce humaine engendrés d'une race blanche et d'une noire.

Mule, Mulet (vét.), *mula*, *mulus*; espèce de quadrupède engendré par un cheval et une ânesse, ou par un âne et une cavale, ou par un âne sauvage et une jument.

Mules, s. f. pl. *mulæ*; nom qu'on donne vulgairement aux engelures qui ont leur siége aux talons.

Mules traversières, s. f. pl. nom que les vétérinaires ont donné à des tumeurs qui se forment sur le boulet des chevaux, à l'endroit des plis qu'elles entourent, et souvent au-dessus de ces plis.

Multicapsulaire, adj. *multicapsularis*; se dit, en botanique, des fruits qui ont beaucoup de capsules partielles.

Multicaule ou Tigeux, adj. *multicaulis*; se dit des plantes dont la racine produit beaucoup de tiges.

Multifide, adj. *multifidus*; divisé à-peu-près jusqu'à moitié ou moins par plusieurs incisions aiguës, dont le nombre est indéterminé : Bot.

Multiflore, adj. *multiflorus*; se dit des plantes chargées de plusieurs ou de nombreuses fleurs.

Multiforme, adj. *multiformis*; qui a plusieurs formes ou figures.

Multilobé, ée, *multilobatus*; divisé par plusieurs incisions obtuses : Bot.

Multiloculaire, adj. *multilocularis*; qui a plusieurs loges : Bot.

Multiparti, ie, adj. *multipartitus*; divisé très-profondément en un nombre indéfini de lanières oblongues : Bot.

Multisiliqueux, adj. *multisilicosus*; qui a plusieurs siliques après chaque fleur.

Multivalve, adj. *multivalvus*; se dit des coquilles ou des fruits qui s'ouvrent en plusieurs valves.

Muqueux, adj. pris substant. qui contient du mucilage. — Le corps muqueux végétal, *corpus mucosum*, est la *gomme*. *Voy.* ce mot. — *Acide muqueux*, acide que l'on retire des substances mucilagineuses, etc. *Voy.* Acide muqueux. — *Muqueux animal. Voy.* Mucus.

Mural, ale, adj. *muralis*, de *murus*, mur; qui a rapport au mur; se dit des plantes qui croissent sur les murs. Les lithotomistes le disent des pierres ou calculs de la vessie qui sont hérissés de tubercules ou d'aspérités. Les calculs *muraux* sont composés d'oxalate de chaux.

Mure, s. f. *morum*, *μορον*; fruit des diverses espèces de mûrier. On emploie celui du mûrier noir comme rafraîchissant. — On nomme *mûre* en chirurgie une excroissance charnue, granuleuse, fongueuse et rouge, qui vient au grand angle de l'œil. Sauvages l'appelle *caligo à sarcomate*. Cette maladie ne paroît pas différer essentiellement de l'encanthis.

Muriate, s. m. *murias*; nom générique des sels neutres formés par la combinaison de l'acide muriatique avec les bases. Ces sels dégagent des vapeurs blanches d'acide muriatique par l'acide sulfurique, et donnent un précipité blanc avec les dissolutions d'argent.

Muriate d'ammoniaque (sel ammoniac, *sal ammoniacum*), *murias ammoniacalis*; ainsi appelé parce qu'on le retiroit autrefois de l'Ammonie, pays d'Egypte où étoit situé le temple de Jupiter Ammon. On l'obtenoit par la sublimation de la suie des cheminées de ce pays, où l'on ne brûle pour tout combustible que de la fiente de chameaux desséchée au soleil. Tout le muriate d'ammoniaque du commerce se prépare aujourd'hui en Europe en dé-

gageant l'ammoniaque de la combustion des matières animales, combinant cet alcali avec l'acide sulfurique qu'on forme souvent au même instant par la combustion d'un sulfure, et en décomposant par le muriate de soude le sulfate d'ammoniaque formé. Ce sel cristallise en octaèdres. Il est d'une saveur piquante, salée, amère; il est soluble dans trois fois son poids d'eau froide, et dans son poids d'eau bouillante. C'est par la décomposition de ce sel, au moyen des terres et des alcalis fixes, qu'on obtient le gaz ammoniaque. Il est employé comme tonique, stimulant, résolutif, fébrifuge.

Muriate d'ammoniaque et de fer, *murias ammoniacalis ferruginosus* (fleurs de sel ammoniac martiales). On l'obtient par la sublimation d'un mélange de muriate d'ammoniaque et d'oxyde de fer. Ce sel est d'un jaune rougeâtre, d'une saveur piquante, amère et atramentaire. Il a été employé comme stimulant; mais aujourd'hui il est tombé en désuétude.

Muriate d'antimoine, *murias antimonii*. Il y en a deux espèces, 1° le muriate d'antimoine sublimé; 2° le muriate d'antimoine avec excès d'oxyde.

1° Muriate d'antimoine sublimé (beurre d'antimoine), *murias stibii sublimatus*. On le prépare par la sublimation d'un mélange de muriate de mercure au maximum d'oxydation et de sulfure d'antimoine ou d'antimoine métallique. Dans le muriate d'antimoine sublimé, l'antimoine est au minimum d'oxydation. Ce sel est solide, cristallin, transparent, très-avide d'humidité, absorbant promptement celle de l'atmosphère, et formant alors un liquide oléagineux. C'est un puissant corrosif que l'on n'emploie qu'à l'extérieur, lorsqu'on veut cautériser profondément, comme dans les morsures des animaux enragés, dans le charbon, etc.

2° Muriate d'antimoine avec excès d'oxyde (mercure de vie, poudre d'Algaroth). On le fait en précipitant par l'eau le muriate d'antimoine sublimé. On l'employoit anciennement, et quelques pharmaciens l'emploient encore pour faire le tartrate de potasse et d'antimoine.

Muriate de baryte, *murias barytæ* (terre pesante, salée; sel marin barotique). On obtient ce sel en traitant par l'acide muriatique le sulfure hydrogéné de baryte provenant de la décomposition du sulfate de baryte par le charbon, ou en dissolvant le carbonate de baryte dans l'acide muriatique. Ce sel cristallise en lames rhomboïdales. Il est d'une saveur styptique et très-soluble; il est vénéneux. On l'a préconisé à très-petites doses dans les affections scrophuleuses; mais on doit être très-réservé sur son usage.

Muriate de chaux, *murias calcis* (sel marin calcaire, sel ammoniac fixe). On le retire du résidu de la décomposition du muriate d'ammoniaque par la chaux. Ce sel, d'une saveur amère, désagréable, est extrêmement déliquescent; il est très-soluble dans l'eau et dans l'alcool. Il a été proposé par Fourcroy dans les affections scrophuleuses; à grandes doses il est purgatif, mais inusité.

Muriate de cuivre, *murias cupri*. Il y en a deux espèces; l'un au maximum et l'autre au minimum d'oxydation. Le premier se fait en dissolvant dans l'acide muriatique l'oxyde au maximum, ou l'hydrate de cuivre. Ce sel est d'un beau vert d'émeraude, et donne des cristaux aiguillés de la même couleur. Le muriate de cuivre au minimum s'obtient en faisant bouillir le muriate de cuivre au maximum avec du cuivre métallique très-divisé. La liqueur devient brune et laisse déposer par le refroidissement de petits cristaux blancs. Il est vénéneux et inusité.

Muriate d'étain. Il y en a deux espèces; la première au minimum et l'autre au maximum d'oxydation. Le muriate d'étain au minimum se fait directement en traitant à chaud l'étain métallique par l'acide muriatique. Il est cristallisable, très-soluble dans l'eau; au moment de la dissolution il se partage en deux portions, l'une qui prend un excès d'oxyde et devient insoluble, l'autre qui prend un excès d'acide et reste dissoute. Lorsqu'on fait évaporer celle-ci jusqu'à siccité, l'acide muriatique en excès se volatilise, et le sel revient à son état primitif. — Le muriate d'étain au maximum d'oxydation existe sous deux états: 1° sans eau; 2° contenant de ce liquide. Sans eau, il est fluide, très-volatil, quoique très-pesant: c'est la *liqueur fumante de Libavius*. Il se fait en distillant un amalgame d'étain et de muriate de mercure au maximum d'oxydation. On l'employoit anciennement en pharmacie pour faire l'éther muriatique; il n'est plus aujourd'hui d'aucun

usage. Le muriate d'étain au maximum d'oxydation et contenant de l'eau, se fait en ajoutant au muriate d'étain au minimum un peu d'acide nitreux, et faisant bouillir, ou bien en faisant passer dans une dissolution de muriate d'étain au minimum du gaz acide muriatique oxygéné. Ce liquide est susceptible de cristalliser par l'évaporation. Le muriate d'étain au minimum et le muriate d'étain au maximum d'oxydation ne sont employés qu'en teinture.

Muriate de fer. Il y en a trois espèces; le muriate au minimum, le muriate au médium et le muriate au maximum d'oxydation. — Le muriate de fer au minimum d'oxydation se prépare avec le fer métallique et l'acide muriatique très-affoibli dans un vase privé du contact de l'air; l'opération se fait à froid. Les alcalis précipitent de sa dissolution l'oxyde de fer avec une couleur blanche. — Le muriate de fer au médium d'oxydation se fait en traitant la limaille de fer par l'acide muriatique plus concentré. Il diffère du précédent en ce que les alcalis en précipitent le fer à l'état d'oxyde noir. — Le muriate de fer au maximum d'oxydation se fait en dissolvant l'oxyde rouge de fer dans l'acide muriatique; les alcalis en précipitent ce métal à l'état d'oxyde rouge. — Tous les muriates de fer sont toniques et stimulans, mais peu usités, surtout en France.

Muriates de mercure. Il y en a trois espèces, savoir, le muriate de mercure doux ou au minimum d'oxydation, le muriate de mercure corrosif ou au maximum d'oxydation, et le muriate suroxygéné de mercure.

1°. Muriate de mercure au maximum d'oxydation (sublimé corrosif), *murias mercurii ad maximum oxydationis.* On le fait par plusieurs procédés, dont le plus employé consiste à traiter dans un vase sublimatoire un mélange de sulfate de mercure au maximum d'oxydation, et de muriate de soude décrépité. Ce sel est demi-transparent, compacte, cristallisable, soluble dans l'eau et dans l'alcool, d'une saveur âpre et métallique. C'est un violent poison et un excellent anti-syphilitique, mais qu'on doit employer avec précaution.

2°. Muriate de mercure doux ou au minimum d'oxydation (mercure doux, *aquila alba*, *calomelas*, sublimé doux). On le prépare par la sublimation de parties égales de mercure et de muriate de mercure au maximum d'oxydation. On peut aussi le faire en précipitant le nitrate de mercure au minimum d'oxydation par le muriate de soude. Ce sel est cristallin, insoluble dans l'eau et dans l'alcool, sans saveur: il est purgatif et employé comme vermifuge, et rarement comme anti-syphilitique.

3°. Muriate de mercure suroxygéné, *murias mercurii superoxygenatus.* Ce sel diffère du muriate au maximum en ce que l'acide se trouve à l'état d'acide muriatique oxygéné. On le prépare en traitant de l'oxyde de mercure rouge par l'acide muriatique oxygéné, et faisant évaporer la dissolution. Il est plus soluble dans l'eau que le muriate de mercure au maximum d'oxydation, et est encore peu connu dans ses autres propriétés.

Muriate de potasse (sel fébrifuge de Sylvius), *murias potassæ.* On le fait de toutes pièces; mais on peut aussi le faire en décomposant le muriate d'ammoniaque par la potasse. Ce sel cristallise en cubes. Il étoit préconisé anciennement comme fébrifuge; aujourd'hui il est entièrement inusité.

Muriate de potasse oxygéné. *V.* Muriate de potasse suroxygéné.

Muriate de potasse suroxygéné, *murias potassæ superoxygenatus.* On le prépare en faisant passer de l'acide muriatique oxygéné gazeux à travers une dissolution de potasse du commerce. Dans cette opération, il se forme deux sels différens, le muriate oxygéné de potasse et le muriate suroxygéné. Le premier, beaucoup plus soluble dans l'eau que le second, dégage de l'acide muriatique oxygéné par la chaleur; le second ne dégage que de l'oxygène. Le muriate suroxygéné de potasse a de plus la propriété que n'a pas le muriate oxygéné, de faire détoner tous les corps combustibles par la percussion, et de les faire brûler rapidement lorsqu'on enflamme ces corps mélangés avec ce sel. Les muriates de potasse oxygéné et suroxygéné sont l'un et l'autre stimulans, mais inusités.

Muriate de soude, *murias sodæ.* On obtient ce sel en grand par l'évaporation des eaux de la mer, dans les marais salans, ou par l'évaporation des sources salées, dans les bâtimens de graduation; il cristallise en cubes, a une saveur salée, franche; décrépite au feu; est soluble dans trois parties d'eau

froide et la même quantité d'eau bouillante : sa solution degage des vapeurs blanches d'acide muriatique par l'acide sulfurique ; elle ne précipite ni par la dissolution de platine, ni par l'acide tartarique. Ce sel est excitant, altérant, purgatif.

Muriates suroxygénés. Combinaisons de l'acide muriatique suroxygéné avec les bases salifiables. — Ces sels ont tous la propriété de faire détoner par la percussion les corps combustibles.

Murier, s. m. *morus;* genre de plantes de la monœcie tétrandrie, L. ; famille des orties, J. ; le fruit du mûrier noir, *morus nigra*, L., arbre d'Europe, est employé comme rafraîchissant. L'écorce de la racine du mûrier blanc, *morus alba*, arbre du midi de l'Europe, est anthelmintique.

Musc, s. m. *moschus*; substance que l'on trouve dans une poche située vers l'anus du *moschus moschiferus*, L. Le musc est solide, d'un brun foncé, d'une odeur très-forte et très-expansible, d'une saveur amère, d'une grande volatilité. Il contient une huile volatile, une résine, de l'adipocire, etc. Il est un des meilleurs anti-spasmodiques et un très-bon stimulant diffusible.

Muscade, s. f. vulgò *moschocaryon* des Latins, μοσχοκαρυον des Grecs; fruit du muscadier. *Voy.* Muscadier.

Muscadier, *myristica aromatica*, L. ; arbre de la polyandr. monogyn. L ; famille des lauriers, J. ; Moluques; dont le drupe, connu sous le nom de *noix muscade*, et son arille sous celui de *macis*, sont l'un et l'autre employés comme stimulans et comme assaisonnemens. La noix muscade donne, par expression, une huile solide qui jouit des mêmes propriétés que la muscade elle-même.

Muscle, s. m. *musculus* des Latins, μυών des Grecs, dérivé de μῦς, rat ; organe charnu, fibreux, irritable, contractile, dont les extrémités, ordinairement tendineuses ou aponévrotiques, s'implantent aux os qu'elles meuvent en divers sens.

Musculaire, adj. *muscularis*; qui concerne les muscles. En anatomie, on appelle *artères* ou *nerfs musculaires* un grand nombre de divisions des artères ou des nerfs qui se distribuent dans un ou plusieurs muscles. On distingue surtout les *artères musculaires* de l'œil, provenant de l'ophthalmique; l'une *inférieure* (*arteria oculi inferior sive muscularis inferior*, Haller), pour le droit inférieur, le droit externe, le petit oblique, etc. ; l'autre *supérieure*, moins constante, pour le droit supérieur, le droit interne et le grand oblique; et la *musculaire* ou les *musculaires* de la lèvre inférieure qui naissent de la maxillaire externe. Winslow appelle *nerf musculaire oblique supérieur* le nerf pathétique ou de la quatrième paire.

Musculeux, euse, adj. *musculosus*; de la nature des muscles ; qui est pourvu de beaucoup de muscles.

Musculo-cutané, adj. pris quelquefois subst. *musculo-cutaneus*, de *musculus*, muscle, et de *cutis*, peau ; qui appartient aux muscles et à la peau ; on appelle *nerf musculo-cutané* la moins considérable des deux divisions du tronc sciatique externe.

Musculo-rachidien, adj. *musculo-rachideus*; qui a rapport aux muscles et au rachis ; se dit des rameaux artériels que les sacrées latérales fournissent aux muscles des lombes et qui se rendent ensuite au rachis en passant par les trous du sacrum.

Museau de tanche, *os tincæ*. Quelques anatomistes ont donné ce nom à l'orifice de la matrice, qui leur a paru avoir quelque ressemblance avec la bouche du poisson appelé *tanche*. *Voyez* Matrice.

Musique, s. f. *musica*, du grec μουσικη, qui dérive de μουσα, muse ; l'art de produire des sons harmonieux et cadencés. La musique est quelquefois utile dans le traitement de certaines névroses, etc.

Musomanie ou Musicomanie, s. f. *musomania vel musicomania*, manie ou fureur de la musique ; espèce de vésanie qui consiste dans une passion pour la musique, portée au point d'altérer quelques fonctions de l'économie animale. Sauvages en fait une espèce de son genre *tarantismus*.

Mussitation, s. f. *mussitatio*, du verbe *mussitare*, murmurer entre ses dents ; mouvement des lèvres, comme si le malade parloit à voix basse ; symptôme grave des fièvres ataxiques.

Mutacisme, s. m. *mutacismus*, μυτακισμος; vice de prononciation qui consiste, selon Sauvages, dans la répétition fréquente des lettres M, B, P, qu'on substitue à d'autres dans la composition des mots. Ce vice ne paroît

pas différer du *balbutiement* (*voyez* ce mot). Le mot grec signifie plutôt un vice d'élocution ou de composition, qu'un vice de prononciation.

Mutilation, s. f. *mutilatio*; retranchement d'une partie du corps, d'un membre.

Mutique, adj. *muticus*; se dit, en botanique, de ce qui est sans arêtes, ou sans pointes, ou sans épines.

Mutité ou Mutisme, s. f. *mutitas*, de *mutus*, muet; impuissance d'articuler des sons. Elle diffère de l'*aphonie* en ce qu'elle n'ôte pas la faculté de faire entendre la voix, tandis que celle-ci est nulle dans l'aphonie.

Mydèse, s. f. *mydesis*, du grec μυδαινω, je putréfie par excès d'humeurs; mot consacré par les Grecs pour désigner une partie qui tombe en pourriture.

Mydriase, s. f. *mydriasis*, en grec μυδρίασις, d'ἀμυδρὸς, foible, obscur; foiblesse et trouble de la vue causés par une hydrophthalmie, et qui constitue l'espèce *amblyopia hydrophthalmia* de la Nosologie de Sauvages.

Myloglosse, adj. pris subst. *myloglossus*, de μύλοι, les dents molaires, et de γλωσσα, la langue. Winslow a décrit sous ce nom, comme formant un muscle particulier, les fibres musculaires qui de la ligne oblique interne de la mâchoire inférieure, au-dessous des dents molaires, et des côtés de la langue, se portent au pharynx: elles font partie du constricteur supérieur.

Mylo-hyoïdien, adj. pris subst. *mylo-hyoideus*, de μύλοι, les dents molaires, et de υοειδὴς, l'os hyoïde; nom de deux muscles qui naissent de la ligne oblique interne du maxillaire inférieur, au-dessous de la racine des dents molaires, et se rendent au bas de la face antérieure du corps de l'os hyoïde.

Mylo-pharyngien, adj. pris subst. *mylo-pharyngeus*, de μύλοι, les dents molaires, et de φαρυγξ, le pharynx. Valsalva, Morgagni et Santorini ont décrit sous ce nom, comme formant un muscle particulier, les fibres musculaires qui naissent de la ligne oblique interne de la mâchoire inférieure, au-dessous des dents molaires, et se rendent au pharynx: elles font partie du constricteur supérieur.

Myocéphale, s. m. *myocephalum*, de μυῖα, mouche, et de κεφαλὴ, tête; commencement du staphylôme qui n'est encore arrivé qu'au volume de la tête d'une mouche.

Myodynie, s. f. *myodynia*, du grec μυὼν, muscle, et d'οδυνη, douleur; douleur des muscles.

Myographie, s. f. *myographia*, de μυὼν, muscle, et de γραφὴ, description; description des muscles.

Myologie, s. f. *myologia*, de μυὼν, muscle, et de λόγος, discours; traité des muscles.

Myope, adj. *myops*; qui a la vue courte; qui est atteint de *myopie*.

Myopiase. *Voy.* Myopie.

Myopie, s. f. *myopia*, de μύω, je ferme, et d'ὢψ, oeil; état de ceux qui ont la vue courte, qui ne voient les objets que de près: ce vice dépend de la trop grande convexité du cristallin; voilà pourquoi on le corrige par des verres concaves.

Myosie, s. f. *myosis*; contraction permanente de la prunelle. Sauvages parle d'une espèce d'amaurose qui est accompagnée de cet état.

Myositis ou Myositie, s. f. *myositis*, du grec μυὼν, muscle; nom donné par Sagar pour désigner l'inflammation des muscles. *Voyez* Rhumatisme.

Myotilité, s. f. *myotilitas*, du grec μυων, muscle; nom que M. Chaussier donne à la contractilité musculaire ou irritabilité hallérienne.

Myotomie, s. f. *myotomia*, de μυὼν, muscle, et de τεμνω, je coupe, je dissèque; dissection des muscles.

MYRACOPUM, s. m. de κόπος, fatigue; espèce d'onguent dont les Grecs se servoient contre la lassitude.

Myres, s. m. pl. *myri*; nom que les chirurgiens ont long-temps porté en France. On a fait venir ce mot de *myrrhe* ou de μυρον, onguent, etc.

Myriagramme, s. m. de μυρια, dix mille, et de γράμμα, ancien poids grec d'où le gramme tire son nom: dans les nouvelles mesures, poids de dix mille grammes, un peu moins de vingt livres et demie.

Myrmécie, s. f. *myrmecia*; espèce de verrue qui se développe principalement à la paume des mains et à la plante des pieds. Ce mot vient de μύρμηξ, fourmi, sans doute à cause du sentiment de fourmillement que cette maladie produit.

Myrobolan, ou mieux Mirobalan, s. m. *myrobalanus*, de μύρον, onguent, et de βάλανος, gland; mot-à-mot,

gland médicamenteux; fruit du *phyllanthus emblica*, L.; plante de la monoec. triandr., L.; famille des euphorb., J. ♄. Malabar, Ceylan. — On distingue dans le commerce cinq espèces de myrobolans; les citrins, les chébules, les indiens, les bellérics et les emblics. Il est probable que ces différentes espèces, qui toutes ressemblent à des prunes desséchées de diverse grosseur, ne proviennent pas du même arbre. Ces fruits sont astringens et un peu laxatifs, mais entièrement inusités aujourd'hui: néanmoins les citrins, qui sont les plus estimés, entrent dans quelques préparations officinales anciennes. On se sert des myrobolans dans l'Inde pour tanner et pour disposer les étoffes à retenir les couleurs.

Myrrhe, s. f. *myrrha*, en grec μύρρα; extracto-résine qu'on soupçonne venir d'une espèce de *mimosa*. La myrrhe est apportée par le commerce de la côte orientale de l'Arabie Heureuse, et de la région de l'Abyssinie située près de la mer Rouge, et qu'on appelle *Troglodytie*; de là le nom de *myrrha trogloditica* qu'on lui donne. Cette substance est le μυρρα d'Hippocrate, le σμυρνα de Dioscoride, de Théophraste et de Galien. Elle est tonique, stimulante, quelquefois emménagogue, etc.

Myrte, s. m. *myrtus*, L.; genre de plantes de l'icosandr. monogyn., L.; famille des myrtes, J. — Les feuilles et les baies du *myrte commun*, *myrtus communis*, L., arbre cultivé dans tous les pays tempérés, sont aromatiques et ont été employées comme stimulans et astringens; aujourd'hui inusitées à titre de médicament. En Illyrie on se sert des feuilles pour tanner les cuirs. — L'écorce du *myrtus caryophyllata*, L., *cassia caryophyllata* des pharmaciens, arbre de l'île de Cuba et de la Guyane, constitue la *cannelle giroflée*. Sa saveur approche de celle du girofle, ce qui l'a fait nommer *écorce de girofle*. Elle est stimulante et succédanée de la cannelle, mais peu usitée. — Le fruit du *myrtus pimenta*, L., arbre de la Jamaïque, est connu sous le nom de *poivre de la Jamaïque* ou *piment des Anglais*. C'est une baie qu'on fait dessécher avant sa maturité, et qu'on emploie dans les assaisonnemens.

Myrte sauvage ou épineux; synonyme de *fragon piquant* ou *petit houx*, *ruscus aculeatus*, L. *Voy.* Houx (petit).

Myrtes, *myrti*, de μυρτος, parfum; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre septième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines périgynes, Juss. — Calice supère, monophylle, en tube ou évasé: pétales adhérant au collet du calice et alternant avec ses divisions: étamines en nombre indéfini, réunies en faisceaux ou distinctes: anthères petites et arrondies: ovaire infère ou à moitié libre, surmonté d'un style terminé par un ou plusieurs stigmates: capsule, baie ou drupe, à une ou plusieurs loges monospermes ou polyspermes: embryon droit ou courbé, sans périsperme: tiges ligneuses: feuilles simples, alternes ou opposées, souvent parsemées de glandes transparentes.

Myrtiforme, adj. pris quelquefois subst. *myrtiformis*, de *myrtus*, myrte, et de *forma*, forme; qui a la forme d'une feuille de myrte: *caroncules myrtiformes* (*voyez* Caroncule); *muscle myrtiforme*: c'est l'abaisseur de l'aile du nez (portion du labial, Ch.).

Myure, adj. *myurus*, de μῦς, rat, et d'οὐρὰ, queue; se dit d'un pouls dont les pulsations sont successivement plus foibles jusqu'à ce qu'elles manquent, par comparaison avec la queue d'un rat, qui va toujours en diminuant jusqu'à son extrémité. — *Pouls myure réciproque*, *myurus reciprocus*, celui dont les pulsations remontent dans le même ordre qu'elles ont suivi en descendant.

Myxa, s. m. mot latin dont quelques auteurs se servent pour désigner le mucus qui descend des sinus frontaux, sphénoïdaux et sus-maxillaires dans les cavités nasales et sort par les narines. — Le mot *myxa* est aussi synonyme de *sebeste*.

Myxosarcome, s. m. *myxosarcoma*, de μυξα, mucus, et de σαρξ, chair. M.-A. Severin décrit sous ce nom une tumeur du scrotum en partie charnue et en partie formée par une mucosité concretée. C'est sans doute une variété du sarcocèle.

N.

Nageoire, s. f. *pinna*; se dit en ichtyologie des parties des poissons qui leur servent à nager. Elles sont attachées à leur corps comme des espèces de rames avec lesquelles ces animaux frappent l'eau pour se diriger où ils veulent.

Naïades, *naiades*; famille naturelle

de plantes qui forme l'ordre premier de la classe des monocotylédones, J. — Calice entier ou découpé, rarement nul : ovaire supère ou infère : un ou deux styles ou stigmates : graines nues ou renfermées dans un péricarpe : feuilles ordinairement opposées ou verticillées.

Nain, ne, s. et adj. *nanus*, *pumilio*, en grec νάνος ou νάννος ; se dit d'un homme ou d'une femme qui ont une taille beaucoup au-dessous de la taille ordinaire ; — nom des arbres qu'on élève en buisson, ou qui restent naturellement bas, à cause de l'aridité du sol.

Napacée ou Napiforme, adj. f. *napacea* ou *napiformis* ; se dit en botanique des racines qui ressemblent à un navet : Bot.

Napel, *aconitum napellus*, L. *Voyez* Aconit.

Napha, nom qu'on donne en pharmacie à la fleur d'orange : *aqua naphæ*, eau de fleurs d'orange.

Naphte, subst. m. *naphta*, en grec νάφθα, dérivé du mot chaldéen et syriaque *naphta*, qui signifie une espèce de bitume. On donne ce nom à un bitume liquide et incolore ou légèrement ombré, qui ne paroît différer du pétrole que parce que celui-ci est toujours foncé en couleur et plus dense. Le *naphte* se trouve rarement bien pur dans la nature. On en rencontre en Perse, sur les bords de la mer Caspienne. Le pétrole distillé lui ressemble entièrement. Le *naphte*, ainsi que le pétrole, a été employé comme vermifuge et anti-spasmodique. L'un et l'autre sont aujourd'hui peu usités.

Narcisse, s. m. *narcissus*, L. genre de plantes de l'hexandr. monogyn., L. ; famille des narcisses, J. L'espèce sauvage, ou *narcisse des prés*, *narcissus pseudo-narcissus*, L., est émétique et a été préconisée dans ces derniers temps comme anti-spasmodique. Il y a des espèces de *narcisses* dont les fleurs très-odorantes ont la propriété d'assoupir, et de là le nom de *narcisse*, ναρκισσος, de νάρκη, assoupissement.

Narcisses, *narcissi* ; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre cinquième de la classe des monocotylédones apétales, à étamines hypogyn., J. — Cet ordre ne diffère des liliacées que par l'ovaire qui est infère ; il y a un calice coloré, à six divisions profondes : six étamines : un style : une capsule ou une baie à trois loges.

Narcotine, s. f. *narcotina*. Ce nom a été donné depuis peu à la matière cristalline que l'on retire de la dissolution alcoolique de l'opium, et que M. Derosne regarde comme le principe narcotique de l'opium. Cette substance est très-peu soluble dans l'eau même chaude, et cristallise en prismes rectangulaires, à base rhomboïdale. Elle ne paroît être, d'après mes expériences, qu'une modification de la matière résineuse de l'opium. Elle est moins narcotique et calmante que l'extrait d'opium retiré par l'eau, et n'est pas plus le principe narcotique que le kinate de chaux qui se trouve dans le quinquina n'est le principe fébrifuge.

Narcotique, s. m. et adj. *narcoticus*, du grec ναρκωτικὸς, dérivé de νάρκη, assoupissement ; se dit des substances qui ont la propriété d'assoupir : tels sont l'opium, la jusquiame, la belladone, etc. Les narcotiques sont de puissans calmans.

Narcotisme, s. m. *narcosis*, même étymologie ; assoupissement produit par les narcotiques, tels que l'opium, la jusquiame, la pomme épineuse, etc. — Se dit aussi de l'empoisonnement produit par les mêmes substances.

Nard celtique, *valeriana celtica*, L. ; plante du genre valériane, dont la racine est anti-spasmodique, mais beaucoup moins active que celle de la valériane officinale. *Voyez* Valériane.

Nard indien ou indique (spicanard), *andropogon nardus*, L. Polygam. monœc., L. ; graminées, J. La racine est aromatique et amère ; elle est tonique et stimulante, mais très-peu usitée.

Nard sauvage ; synonyme de *cabaret*, *asarum europæum*, L.

Narine, s. f. *naris* : l'une des ouvertures antérieures des cavités nasales : elles sont séparées l'une de l'autre par une cloison en partie osseuse et en partie cartilagineuse, que forment en arrière la lame ethmoïdale jointe au vomer, et en devant le cartilage nasal. Festus fait venir ce mot de *gnarus*, qui sait, qui connoît, parce que c'est par les *narines* que nous connoissons les odeurs des corps ; d'autres tirent le mot *naris* de *nare* ou *natare*, nager, couler, parce que l'air qu'on respire et les mucosités des fosses nasales coulent par cette ouverture.

Nasal, ale, adj. *nasalis*, de *nasus*, le nez ; qui a rapport au nez. — *Os nasaux* : on nomme ainsi deux petits os quadrilatères qui forment la voûte osseuse du nez : on les appelle plus ordinairement *os propres du nez*. — *Fosses nasales* : ce sont les deux cavités situées à la partie moyenne de la face. Elles sont séparées l'une de l'autre par la cloison du nez, et formées par les os maxillaires, ceux du palais, les os propres du nez, le vomer, le cartilage de la cloison, l'ethmoïde et le cornet inférieur. — *Apophyse nasale* : c'est l'apophyse montante de l'os maxillaire supérieur, qui fait partie des parois latérales des cavités nasales et un peu du rebord de l'orbite. — *Bosse nasale* : saillie que l'on remarque sur la ligne médiane de la face frontale du coronal, entre les arcades surcilières, au-dessous de laquelle est une échancrure demi-circulaire appelée *échancrure nasale*, qui présente dans son milieu l'*épine nasale*, sur laquelle s'appuient en devant les os propres du nez, en arrière la lame ethmoïdale, et que quelques anatomistes ont appelée *apophyse nasale du coronal*. — *Artère nasale* : on donne le nom d'*artère* ou de *branche nasale* à la plus volumineuse des deux divisions par lesquelles se termine l'ophthalmique. Haller appeloit aussi *artère nasale* la sphéno-palatine, terminaison de la maxillaire interne ; et il nommoit *nasales latérales* les artères inférieures latérales du nez que fournit la maxillaire externe. — *Nerf nasal* : on connoît sous cette dénomination le rameau inférieur de l'ophthalmique de Willis. Sœmmering a donné le nom de *nerfs nasaux postérieurs* à ceux qui naissent de la partie interne du ganglion sphéno-palatin.

Nasitor. *Voy.* Cresson alénois.

Naso-oculaire, adj. *naso-ocularis*. Sœmmering a donné ce nom au nerf nasal.

Naso-palatin, adj. *naso-palatinus* ; nom donné par Scarpa à un nerf assez volumineux qui provient de la partie interne du ganglion sphéno-palatin.

Naso-palpébral, s. m. *naso-palpebralis* ; nom que M. Chaussier donne au muscle orbiculaire des paupières, parce que le plus grand nombre de ses fibres s'étendent des bords supérieur et inférieur des orbites, près du nez, jusqu'aux paupières, où elles représentent des courbes allongées et concentriques.

Natation, s. f. *natatio* ; action de nager ou de se soutenir et de se mouvoir sur l'eau à l'aide des muscles locomoteurs. Cette espèce d'exercice fortifie la constitution du corps en général, et augmente surtout les forces musculaires.

Nates, s. f. pl. mot latin qui signifie *les fesses*, et par lequel les anatomistes ont désigné deux des tubercules quadrijumaux, sur lesquels porte en arrière la glande pinéale du cerveau.

Natif, ive, adj. *nativus*, du verbe *nascor*, je nais ; se dit des métaux qu'on trouve dans le sein de la terre à l'état métallique.

Natron ou ***Natrum***, s. m. *natrum*. On connoît sous ce nom, en Egypte, le carbonate de soude, qu'on y trouve en grande quantité.

Natta ou ***Napta***, mot latin par lequel quelques auteurs désignent une tumeur charnue pédicellée, susceptible de beaucoup d'accroissement, et se développant au dos. Sauvages en fait une espèce de son genre *sarcoma*.

Naturaliste, s. m. *rerum naturalium investigator* ; celui qui s'attache à la connoissance des productions de la nature : tels sont le minéralogiste, le botaniste, le zoologiste.

Nature, s. f. *natura*, φυσις. Ce mot a trois acceptions différentes. Il désigne ou l'ensemble des qualités d'un être, ou la totalité des êtres qui composent l'univers, ou enfin l'être souverain, auteur de la nature elle-même.

Naturel, elle, adj. *naturalis* ; qui appartient à la nature, qui est conforme à l'ordre de la nature, qui n'est point altéré. — *Enfant naturel*, celui qui est né hors du mariage. — *Parties naturelles*, parties destinées à la génération dans les deux sexes. — *Naturel*, substantivement, se prend quelquefois comme synonyme de *tempérament* et de *constitution corporelle*.

Nauséabond ou **Nauséeux**, adj. *nauseosus*, de *nausea*, nausée, ναυτιώδης ; qui cause des nausées.

Nausée, s. f. *nausea*, en grec ναυσια, de ναῦς, vaisseau ; envie de vomir, ainsi appelée parce qu'on y est sujet sur mer. C'est un symptôme ordinaire d'embarras gastrique ou d'anomalie nerveuse des premières voies.

Navet du diable et **Navet galant** ; noms vulgaires de la *bryone*.

Naviculaire, adj. *navicularis*, de

navicula, petite barque, nacelle. — *Os naviculaire. Voy.* Scaphoïde. — *Fosse naviculaire* : petit enfoncement qui se trouve à l'entrée de la vulve, derrière la bride membraneuse qui unit inférieurement les grandes lèvres. — On a aussi appelé *fosse naviculaire* l'enfoncement digital superficiel qui sépare l'hélix de l'anthélix, et que l'on nomme aussi quelquefois *grande cavité de l'hélix*.

Nécrologe, subst. m. de νεκρὸς, mort, et de λόγος, livre, discours; mot-à-mot, *le livre des morts*; registre qui contient les noms des morts, le jour de leur décès, etc.

Nécrophobie, s. f. *necrophobia*, de νεκρὸς, mort, et de φόβος, crainte; crainte de la mort; symptôme de l'hypochondrie.

Nécrose, s. f. *necrosis*, du grec νέκρωσις, de νεκρόω, je mortifie; état d'un os ou d'une portion d'os privé de la vie. Cette mortification peut avoir lieu sans que les parties molles environnantes soient frappées de gangrène. On l'observe plus communément sur les os longs que sur les os plats. Lorsqu'elle attaque la totalité d'un os cylindrique, son périoste s'enflamme, et prend successivement l'état cartilagineux et l'état osseux. L'os nécrosé est alors un corps parfaitement étranger qu'on appelle *séquestre*, dont l'extraction devient nécessaire, et s'exécute par les efforts combinés de la nature et de l'art.

Nectaire, subst. m. *nectarium*. On donne ce nom, en botanique, aux glandes situées dans la fleur, qui sécrètent un nectar ou une liqueur quelconque. Les autres organes, confondus auparavant par Linné sous le nom de *nectaire*, ont reçu des noms particuliers. Il avoit étendu outre mesure la signification de ce mot que des botanistes modernes, par un défaut contraire, évitent d'employer, quoique le nectaire existe cependant dans un grand nombre de plantes, telles que l'impératoire, la scrophulaire, etc.

Néflier, s. m. *mespilus*, μεσπίλη; genre de plantes de l'icosandr. monogyn., L.; famille des rosacées, J. Les *nèfles*, fruits de l'espèce *mespilus germanica*, sont un peu astringentes, mais presque inusitées.

Nègre, s. m. *nigrita*; nom des peuples qui habitent la Guinée, la Nigritie, l'Abyssinie et quelques autres parties de l'Afrique. Ils constituent la race éthiopienne ou nègre, qui a pour caractères : la peau noire, les cheveux courts, crépus, le nez épaté, les joues saillantes, les mâchoires proéminentes, etc.

Nègre-blanc, synonyme d'*albinos*. *Voyez* ce mot.

Négrendis, s. f. C'est ainsi que Vogel nomme le défaut ou manque de dents.

Neige, s. f. *nix*, gén. *nivis*, χιών; glace extrêmement divisée, formée dans l'atmosphère au moment où les nuages devoient se résoudre en pluie. La *neige* ne diffère de la *grêle* qu'en ce que, dans la formation de celle-ci, l'eau ne s'est gelée qu'après la formation des gouttes de pluie. On emploie quelquefois en médecine la neige, ainsi que la glace, comme tonique et répercussif, en l'appliquant à l'extérieur.

Nénuphar, s. m. *nymphæa*, L.; genre de plantes de la polyandr. monogyn., L.; famille des morènes, J., dont les espèces *nymphæa alba* (nénuphar blanc, lis d'étang, volet) et *nymphæa lutea* (nénuphar jaune) sont employées en médecine. Les fleurs sont anodines et hypnotiques; on en fait un sirop. La racine est mucilagineuse, mais presque inusitée.

Néogala, s. m. *neogala*, de νέος, nouveau, et de γάλα, lait; lait sécrété par les mamelles immédiatement après le *colostrum*.

Népenthes, s. m. *nepenthes*, νηπενθὴς, de νὴ, particule négative, et de πενθός, deuil, affliction; remède fort vanté par les anciens contre la tristesse et la mélancolie, et pour rendre insensible aux plus grands chagrins. Homère dit qu'Hélène l'apporta d'Egypte, où elle l'avoit reçu de Polydamna, femme de Thénys; et Diodore de Sicile assure que de son temps les femmes de Thèbes, en Egypte, faisoient usage de ce remède, et que les habitans de cette ville en avoient seuls la recette. Adanson croit que le *nepenthes* des Grecs est l'espèce de chanvre des Indes connue sous le nom de *bangi*. D'Ansse de Villoison croit que c'est l'opium des Orientaux, et indique à ce sujet le traité de Pierre la Seine, *de Homeri Nepenthe*, pag. 1364 et suiv. tome XI du *Trésor des Antiquités grecques* de Gronovius. Venise, 1737, *in-fol.*

Néphélion, s. m. *nephelium*, de νεφέλη, nuage, brouillard, *nebula* des

Latins; petite tache demi-transparente de la cornée, qui laisse passer les rayons lumineux comme à travers un nuage. Sauvages en fait une espèce du genre *leucoma*.

Néphéloïde, adj. *nepheloides*, νεφελοειδὴς, de νεφελὴ, nuage; épithète donnée par Hippocrate à l'urine qui contient un nuage blanc.

Néphralgie, s. f. *nephralgia*, de νεφρὸς, rein, et d'αλγος, douleur; douleur des reins.

Néphrelmintique, adj. *nephrelminticus*, du grec νεφρὸς, rein, et de ἕλμινς, ver; se dit de l'ischurie qui tient à la présence de vers dans les reins: Gorter, Gaubius, etc.

Néphremphraxis, s. f. *nephremphraxis*, du grec νεφρὸς, rein, et d'εμφρασσω, j'obstrue; c'est ainsi que Plouquet nomme l'obstruction des reins.

Néphrite ou *Nephritis*, s. f. νεφρίτις, de νεφρὸς, rein; phlegmasie des reins caractérisée par une douleur aiguë, une chaleur brûlante et un sentiment de pesanteur dans la région de l'un ou des deux reins, la suppression ou diminution de l'urine, la fièvre, la dysurie, l'ischurie, la constipation plus ou moins opiniâtre, la rétraction du testicule et l'engourdissement de la cuisse du même côté. On distingue la *néphrite simple* et la *néphrite calculeuse*. Dans celle-ci, l'urine contient souvent de petits graviers d'acide urique ou d'urate d'ammoniaque.

Néphritique ou Néphrétique, adj. *nephreticus*; se dit des douleurs des reins, et des remèdes propres aux maladies de ces organes. *Fièvre néphritique*, celle qui tient à une affection des reins. *Colique néphritique*; synonyme de *néphralgie*. — S. m. celui qui est affligé de douleur ou de colique *néphritique*.

Néphrographie, s. f. *nephrographia*, de νεφρὸς, rein, et de γραφὴ, description; description des reins.

Néphrolithique, adj. *nephrolithicus*, du grec νεφρὸς, rein, et de λιθος, pierre; se dit de l'ischurie qui dépend de calculs rénaux: Gorter, Bonet, Sauvages.

Néphrologie, s. f. *nephrologia*, de νεφρὸς, rein, et de λόγος, discours; traité des reins, de leurs fonctions, etc.

Néphro-phlegmatique, adj. *nephrophlegmaticus*, du grec νεφρὸς, rein, et de φλεγμα, mucus; nom donné par Sauvages, etc., à l'ischurie muqueuse, ou qui tient à la sécrétion d'une urine muqueuse.

Néphroplégique, adj. *nephroplegicus*, du grec νεφρὸς, rein, et de πλησσω, je frappe; se dit de l'ischurie qui tient à la paralysie des reins. Horstius, Sauvages, etc.

Néphro-pléthorique, adj. *nephroplethoricus*, du grec νεφρὸς, rein, et de πληθωρα, pléthore; se dit de l'ischurie qui tient à la pléthore des reins. Ettmuller, Gaubius, etc.

Néphropyique, adj. *nephropyicus*, du grec νεφρος, rein, et de πυον, pus; qui est produit par la suppuration des reins. Gorter, Sauvages, etc.

Néphrospastique, adj. *nephrospasticus*, du grec νεφρὸς, rein, et de σπαω, je tire, je serre; se dit de l'ischurie qui dépend du spasme des reins. Gorter, Sydenham, Sauvages.

Néphrotomie, s. f. *nephrotomia*, de νεφρὸς, rein, et de τέμνω, je coupe, je dissèque; dissection des reins; opération qui consiste à extraire la pierre des reins par des incisions faites aux lombes. Elle est impraticable.

Néphrotromboïde, adj. *nephrotromboides*, du grec νεφρος, rein, et de θρομβος, grumeau, caillot; se dit de l'ischurie qui est causée par du sang caillé dans les reins. Ettmuller, Fernel, Sauvages, etc.

Nerf, s. m. *nervus*, du grec νεῦρον, force. Les *nerfs* sont les appareils conducteurs du sentiment et du mouvement. Ce sont des cordons blanchâtres, cylindriques, formés d'un plus ou moins grand nombre de filets juxtaposés, se divisant en branches et en rameaux pour se distribuer aux diverses parties du corps. Chaque filet nerveux est en général composé d'une pulpe médullaire et d'une membrane extérieure en forme de canal, qu'on a appelée *névrilème*. Bichat divise les nerfs en *nerfs cérébraux* ou de *la vie animale*, et en *nerfs des ganglions* ou de *la vie organique*.

1° *Nerfs cérébraux* ou de la *vie animale*: ils sont, d'une part, les agens qui transmettent au cerveau les impressions extérieures destinées à produire les sensations, et de l'autre, ils servent de conducteurs aux volitions de cet organe, qui sont exécutées par les muscles volontaires auxquels ils se distribuent. Les nerfs cérébraux sont symétriques et disposés par paires. Ils sont divisés en *nerfs du cerveau*, qui

sont l'olfactif et l'optique; en *nerfs de la protubérance cérébrale*, qui sont, 1° les moteurs oculaires communs; 2° les pathétiques; 3° les trijumeaux; 4° les moteurs oculaires externes; 5° les faciaux; 6° les auditifs : enfin en *nerfs de la moelle vertébrale*, qui sont, 1° le glosso-pharyngien; 2° le nerf vague; 3° le nerf spinal; 4° l'hypoglosse; 5° le sous-occipital; 6° les sept nerfs cervicaux, dont les trois premiers forment le plexus cervical, et dont les quatre derniers forment, avec la branche antérieure du premier nerf dorsal, le plexus brachial; 7° les nerfs dorsaux au nombre de douze; 8° les nerfs lombaires au nombre de cinq, dont les branches abdominales forment le plexus lombo-abdominal; 9° les nerfs sacrés au nombre de six et souvent de cinq seulement, dont les quatre premiers forment le plexus sacré.

2° *Nerfs des ganglions* ou *de la vie organique* : ils se distribuent spécialement aux organes de la digestion, de la circulation, de la respiration, des sécrétions; ils ne sont pas symétriques ni disposés par paires; ils ont autant de petits centres particuliers qu'il y a de ganglions; ils communiquent par des ganglions avec les nerfs de la moelle vertébrale, et par beaucoup d'anastomoses avec d'autres filets nerveux de la vie animale. Ils constituent ce que la plupart des anatomistes ont désigné sous le nom de *nerf grand sympathique* (trisplanchnique, Ch.). Bichat les divise de la manière suivante : 1° *ceux de la tête*, qui comprennent le ganglion ophthalmique et les filets qui en partent. 2° *Ceux du cou*, qui présentent trois ganglions distingués en cervical supérieur, cervical moyen et cervical inférieur, et qui fournissent les nerfs cardiaques. 3° *Ceux de la poitrine*, où l'on distingue douze ganglions thorachiques d'où partent des rameaux nombreux qui concourent à former le plexus solaire, et dont deux sont appelés *splanchniques* et distingués en *grand* et *petit*. 4° *Ceux de l'abdomen*, comprenant trois à cinq ganglions et beaucoup de rameaux qui se distribuent aux artères abdominales, aux intestins, etc. 5° *Ceux du bassin*, qui présentent quelques ganglions appelés *ganglions sacrés*, et beaucoup de filets qui se distribuent aux organes contenus dans le bassin, etc.

Nerf-férure, s. f. Un coup porté sur le tendon fléchisseur du pied de devant du cheval donne lieu à ce qu'on appelle, en hippiatrique, *nerf-férure*, *nerf-féru* ou *tendon-féru*. La claudication, un engorgement momentané qui dégénère bientôt en une petite tumeur ou espèce de ganglion, sont les suites de cet accident.

Néroli, s. m. On donne ce nom en pharmacie à l'huile volatile de fleurs d'oranger.

Nerprun, s. m. *rhamnus*, ῥαμνος des Grecs, genre de plantes de la pentandrie monogynie, L., et de la famille des nerpruns, J. Plusieurs espèces de nerpruns intéressent la médecine; 1° le cathartique ou simplement *nerprun*, *rhamnus catharticus*, arbre d'Europe, dont les baies sont drastiques et très-employées à l'état de *roob*, et surtout de *sirop de nerprun*; 2° l'*alaterne*, *rhamnus alaternus*, arbre d'Europe dont les feuilles sont employées comme astringentes; 3° la *bourdaine*, *rhamnus frangula*, arbuste d'Europe dont l'écorce est purgative; 4° le *jujubier*, *rhamnus zizyphus*, arbre du midi de l'Europe, dont les fruits, connus sous le nom de *jujubes*, sont rangés parmi les pectoraux adoucissans.

Nerpruns, *rhamni*, famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre treizième de la classe des dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, J. Calice monophylle, découpé au sommet : corolle quelquefois à 4 ou 6 pétales, ordinairement à 5 attachés au sommet ou à la base du calice, alternes avec ses divisions : autant d'étamines : ovaire supère, entouré à sa base d'un anneau glanduleux : un ou plusieurs styles : une baie ou une capsule : un périsperme : feuilles opposées ou alternes, accompagnées de stipules : tiges ligneuses.

Nerveux, euse, adj. *nervosus*, *neurodes*, νευρώδης, qui appartient aux nerfs, qui est rempli de nerfs. — On appelle *genre nerveux* ou plutôt *système nerveux* les nerfs du corps humain pris collectivement.

Nervin, ine, adj. *nervinus*, *neuroticus*; se dit des remèdes propres à fortifier les nerfs.

Nervures, s. f. pl. *nervi*; parties filamenteuses qui s'élèvent depuis la base jusqu'au sommet des feuilles ou des pétales des plantes.

Neutraliser, v. a.; combiner un acide avec un alcali, ou l'un de ces

corps avec un sel alcalin ou acide, dans les proportions convenables pour que la combinaison saline ne soit ni acide ni alcaline.

Neutre, adj. *neuter*; se dit en chimie des sels qui résultent de l'union des acides avec différentes bases, et qui n'ont les propriétés ni des acides ni des alcalis; — en botanique, des fleurs dépourvues de sexe, c'est-à-dire qui n'ont ni étamine ni pistil.

Névralgie, s. f. *nevralgia*, νευραλγια, de νεῦρον, nerf, et d'αλγος, douleur; nom donné par M. le professeur Chaussier à un genre de *névroses* qui appartient aux névroses de la locomotion. Son caractère consiste dans une douleur vive et déchirante dans une partie quelconque du corps, sans rougeur, ni chaleur, ni tension, ni gonflement, et revenant par accès. M. Chaussier en distingue neuf espèces, savoir: 1° névralgie *frontale*: douleur qui part des trous surciliers, se répand au front, à la paupière supérieure, au sourcil, à la caroncule lacrymale, à l'angle nasal des paupières, et quelquefois à tout le côté de la face. 2° *Névralgie sus-orbitaire*: douleur qui part ordinairement du trou sus-orbitaire, se porte à la joue, à la lèvre supérieure, à l'aile du nez, à la paupière inférieure, etc. 3° *Névralgie maxillaire*: douleur qui part du trou mentonnier, se porte au menton, aux lèvres, à la tempe, aux dents, à la langue. 4° *Névralgie ilio-scrotale*: douleur qui part de la crête de l'*ilium*, suit le cordon spermatique et se porte au scrotum et au testicule dont elle détermine la rétraction. 5° *Névralgie fémoro-poplitée*, goutte sciatique (*ischias nervosa postica* de Cotunni): douleur qui part de l'échancrure ischiatique, se répand au scrotum, à la face poplitée de la cuisse, se propage sur le bord péronier de la jambe jusqu'au dos du pied, pour remonter à la cuisse. 6° *Névralgie fémoro-prétibiale* (*ischias nervosa antica* de Cotunni): douleur qui part de l'aîne, se répand sur le devant de la cuisse, s'étend principalement sur le côté interne de la jambe, à la malléole interne et au dos du pied. 7° *Névralgie plantaire*: douleur bornée à l'étendue des nerfs plantaires. 8° *Névralgie cubito-digitale* (*ischias nervosa digitalis* de Cotunni): douleur qui part ordinairement du cou, passe sous l'épitrochlée de l'humérus, se porte au dos et au bord externe de la main, se propage quelquefois le long du bras. 9 *Névralgie anomale*, douleur ordinairement chronique, dont le siége varie à l'infini.

Névrilème, s. m. *nevrilema*. Reil a donné ce nom à la membrane cylindrique qui environne la pulpe de chaque filet nerveux; elle est transparente, peu soluble dans les alcalis, qui, dissolvant la pulpe nerveuse, fournissent un moyen d'isoler le canal névrilématique. Elle se racornit par l'action momentanée de l'eau bouillante et des acides qui la dissolvent ensuite. Dans le crâne et dans le canal rachidien, elle se continue avec la pie-mère, qui présente avec elle beaucoup d'analogie. Le *névrilème* manque aux nerfs olfactifs et à quelques-uns de la vie organique.

Névritique, adj. *nevriticus*, du grec νεῦρον, nerf; se dit des médicamens qui sont propres aux maladies des nerfs.

Névrographie, s. f. *neurographia*, de νεῦρον, nerf, et de γραφη, description; partie de l'anatomie qui a pour objet la description des nerfs.

Névrologie, s. f. *neurologia*, de νεῦρον, nerf, et de λόγος, discours; traité des nerfs.

Névroptères, s. m. pl. de νεῦρον, nerf, et de πτερα, ailes; se dit d'un ordre d'insectes à quatre ailes nues, d'égale consistance, à nervures réticulées, ayant des mâchoires.

Névroses, s. f. *neuroses*, νευρώσες de νεῦρον, nerf; maladies qui consistent dans des aberrations du système nerveux, et s'annoncent soit par des désordres dans les fonctions de l'entendement et de la contraction musculaire, soit par des concentrations locales, des diminutions ou une abolition du sentiment et du mouvement dans certaines parties, soit enfin par une sorte de stupeur générale avec des lésions plus ou moins marquées de la respiration et du mouvement du cœur et des artères. Les *névroses* forment, dans les méthodes de Cullen et de M. Pinel, une classe de maladies qui se trouvent disséminées dans cinq classes différentes de la Nosologie de Sauvages; savoir, dans la classe des spasmes, dans celle des anhélations, dans celle des débilités, dans celle des douleurs, enfin dans celle des vésanies. Cullen a divisé les *névroses* en quatre ordres; savoir: les affections *comateuses*, les *adynamies*, les *spasmes* et les *vésanies*. Comme ces

auteur a établi une classe de maladies locales, les névroses des sens s'y trouvent rangées. M. Pinel distribue les névroses en cinq ordres; savoir: 1er ORDRE. *Névroses des sens.* Il ne renferme que les lésions nerveuses de l'ouïe et de la vue, les seules qui soient idiopathiques. Cet ordre est divisé en deux sous-ordres; l'un comprend les *névroses de l'ouïe*, qui sont la dysécée, la paracousie, le tintouin, la surdité; l'autre comprend les *névroses de la vue*, qui sont la berlue, la diplopie, l'héméralopie, la nyctalopie, l'amaurose. 2e ORDRE. *Névroses des fonctions cérébrales.* Divisé en deux sous-ordres, dont l'un est formé par les *affections comateuses*; savoir: l'apoplexie, la catalepsie, l'épilepsie; et l'autre par les *vésanies*, auxquelles se rapportent l'hypochondrie, la mélancolie, la démence, l'idiotisme, le somnambulisme, le cauchemar et l'hydrophobie. 3e ORDRE. *Névroses de la locomotion et de la voix.* Egalement divisé en deux sous-ordres, celui des *névroses de la locomotion*, qui sont la névralgie, le tétanos, les convulsions, la danse de Saint-Guy, la paralysie; et celui des *névroses de la voix*, bornées à la voix convulsive et à l'aphonie nerveuse. 4° ORDRE. *Névroses des fonctions nutritives.* Divisé en trois sous-ordres; le premier est formé par les *névroses de la digestion*, qui sont le spasme de l'œsophage, la cardialgie, la pyrosis, le vomissement spasmodique, la dyspepsie, la boulimie, le pica, la colique nerveuse, la colique de plomb, l'iléus nerveux. Le second sous-ordre est formé par les *névroses de la respiration*, qui sont l'asthme convulsif, la coqueluche et l'asphyxie. Le troisième comprend les *névroses de la circulation*, bornées aux palpitations nerveuses et à la syncope. 5e ORDRE. *Névroses de la génération.* Divisé en deux sous-ordres, dont le premier comprend les *névroses génitales de l'homme*; savoir, l'anaphrodisie, le dyspermatisme, le satyriase, le priapisme; et le second, les *névroses génitales de la femme*; savoir, la nymphomanie et l'hystérie.

NÉVROTIQUE ou NÉVRITIQUE, adj. *Voyez* NERVIN.

NÉVROTOMIE, s. f. *neurotomia*, de νεῦρον, nerf, et de τέμνω, je dissèque; partie de l'anatomie qui a pour objet la dissection des nerfs; — de là *Névrotome*, s. m. scalpel à deux tranchans, long et étroit, en forme de stylet, propre à la dissection des nerfs.

NEWTONIANISME, s. m. *neutonianismus*; système de physique de Newton, fondé sur l'attraction réciproque des corps.

NEZ, s. m. *nasus*, en grec ῥὶν ou ῥὶς, organe de l'odorat; il occupe la partie moyenne de la face; borné en haut par le front, en bas par la lèvre supérieure, sur les côtés par les orbites et les joues.

NICKEL, s. m. *niccolum*, métal qui appartient à la section des métaux demi-ductiles et oxydables. Sa couleur tient le milieu entre l'argent et l'étain. Il est attirable à l'aimant, est aussi réfractaire que le manganèse, ne s'oxyde pas à l'air humide, passe par l'action du feu à l'état d'oxyde au minimum ou gris, qui se convertit en oxyde au maximum par l'acide muriatique oxygéné. Les meilleurs dissolvans du *nikel* sont les acides nitrique et nitro-muriatique. Ses oxydes communiquent différentes couleurs au verre. On les emploie dans la peinture sur porcelaine et dans les émaux; mais aucune préparation de ce métal n'est employée en médecine.

NICOTIANE. *Voyez* TABAC.

NICTATION, s. f. *nictatio*, de *nictare*, clignoter; synonyme de *clignotement*.

NIDOREUX, EUSE, adj. *nidorosus*, du latin *nidor*, odeur d'une substance qui brûle; qui a l'odeur et la saveur de pourri, de brûlé, d'œufs couvés.

NIELLE, s. f. *nigella*, L.; genre de plantes de la polyandr. polygyn., L.; famille des renonculacées, J., dont l'espèce *nigella sativa* (nielle de Crète, toute-épice), plante annuelle de l'île de Crète et de l'Egypte, est odorante et âcre, et a été recommandée comme stimulante, sialagogue, errhine, emménagogue, etc. Inusitée.

NIHIL-ALBUM, oxyde de zinc par sublimation.

NINSING. *Voy.* GINSENG.

NITRATE, *nitras*; nom générique des combinaisons de l'acide nitrique avec les bases salifiables. Ces sels ont tous une saveur fraîche, sont tous très-solubles; ils donnent des vapeurs blanches d'acide nitrique lorsqu'on les traite par l'acide sulfurique. Ils activent la combustion des charbons allumés sur lesquels on les jette, et c'est ce qu'on appelle *fuser sur les charbons ardens*. La base du nitrate est ensuite combinée avec l'acide carbonique, et c'est ce qui

les distingue des muriates suroxygénés qui, comme eux, brûlent rapidement le charbon, mais dont la base, après la combustion, reste saturée par l'acide muriatique simple. Les *nitrates* sont des stimulans plus ou moins actifs. On n'emploie cependant guère parmi les alcalins que le nitrate de potasse, et parmi les nitrates métalliques, que ceux d'argent, de bismuth, de mercure.

Nitrate d'ammoniaque, *nitras ammoniacalis* (nitre ammoniacal, nitre détonant). Il se fait par la saturation du carbonate d'ammoniaque au moyen de l'acide nitrique. Il cristallise en prismes allongés, flexibles; se décompose dans ses principes, lorsqu'on l'expose à la chaleur dans des vaisseaux clos, et donne un gaz particulier appelé par les chimistes *gaz oxydule d'azote*. Inusité comme médicament.

Nitrate d'argent (cristaux de lune, nitre lunaire). On le fait en dissolvant l'argent métallique dans l'acide nitrique pur. Ce sel cristallise en belles lames. A cet état, il n'est pas employé, quoiqu'il ait été préconisé par quelques médecins dans l'épilepsie. Ce sel, privé de son eau de cristallisation par la fusion, et coulé dans une lingotière cylindrique, constitue la *pierre infernale* ou le *nitrate d'argent fondu*. C'est le cathérétique le plus utile et le plus usité.

Nitrate de baryte, *nitras baryticus* (nitre barotique). On le fait en décomposant le carbonate de baryte ou le sulfure hydrogéné de baryte par l'acide nitrique; il n'est d'usage qu'en chimie pour se procurer la baryte pure. Il est, de même que tous les sels solubles de baryte, un poison violent.

Nitrate de bismuth, *nitras bismuthi*. On le fait directement en traitant le bismuth à l'état métallique avec l'acide nitrique à vingt-huit degrés et faisant chauffer. Il cristallise par le refroidissement. Si on traite ce sel par l'eau, il se partage en deux portions; l'une prend à l'autre une partie de son acide et se dissout dans ce liquide: c'est du *nitrate de bismuth* avec excès d'acide. L'autre, qui contient alors un excès d'oxyde, se précipite sous forme de poudre très-blanche, qu'on connoissoit anciennement sous le nom de *magistère de bismuth* ou *blanc de fard*. On emploie depuis quelque temps cette substance pulvérulente comme calmante dans les coliques nerveuses de l'estomac. Anciennement les femmes s'en servoient pour se farder.

Nitrate de chaux, *nitras calcarius* (nitre calcaire, eau mère du salpêtre). Il se rencontre de même que le nitrate de potasse, et en plus grande quantité, dans les plâtras des vieilles habitations. Comme il est en conséquence très-abondant dans la lessive de ces plâtras, on le décompose pour augmenter la quantité de nitre, en versant dans ces lessives de la lessive de cendres ou de potasse. Autrefois le dépôt qu'on obtenoit de sa décomposition au moyen de la potasse du commerce, étoit employé en médecine sous le nom de *magnésie salpêtrée*. Ce n'étoit autre chose que du carbonate de chaux contenant quelquefois des atômes de magnésie. On fait en chimie le nitrate de chaux directement en dissolvant du carbonate de chaux pur, tel que du marbre, dans l'acide nitrique. Ce sel est très-déliquescent, et cependant cristallisable. Il a une saveur chaude et âpre. Il est inusité.

Nitrate de cuivre, *nitras cupri*. On le prépare directement en traitant de la limaille de cuivre par l'acide nitrique; il cristallise en prismes flexibles, accollés les uns aux autres et d'un beau bleu. On pourroit employer ce sel comme escarotique.

Nitrate de fer, *nitras ferri*; il y en a deux espèces; l'une au médium, l'autre au maximum d'oxydation. Le premier se fait en mettant un excès de limaille de fer dans l'acide nitrique foible et laissant agir le mélange à froid. Ce sel reste liquide et précipite en noir par les alcalis caustiques. En le faisant bouillir quelque temps, on obtient le nitrate au maximum d'oxydation, qui est aussi toujours liquide et précipite en rouge par les alcalis caustiques. Le nitrate de fer au maximum est employé pour faire la teinture alcaline de Stahl. Le nitrate au minimum n'est pas employé.

Nitrate de magnésie, *nitras magnesiæ* (nitre magnésien). On rencontre ce sel dans quelques eaux naturelles, et quelquefois dans les eaux salpêtrées. Mais on le fait ordinairement en saturant l'acide nitrique par du carbonate de magnésie. Il est très-déliquescent, et cristallise difficilement; il a une saveur amère; il n'est pas employé en médecine.

Nitrate de mercure, *nitras mer-*

curii (nitre mercuriel). Il y en a six espèces, trois au minimum et trois au maximum d'oxydation. Les nitrates de mercure au minimum d'oxydation sont le nitrate acidule, le nitrate acide et le nitrate neutre. Pour faire le nitrate acidule, on traite à froid du mercure à l'état métallique en excès avec de l'acide nitrique à dix-huit degrés. Ce sel cristallise. Lorsqu'on le traite par l'eau, il se partage en deux portions, dont l'une enlève l'excès d'acide à l'autre pour se constituer *nitrate acide de mercure*; l'autre, en perdant son excès d'acide, devient insoluble et se précipite sous forme de poudre blanche. Ces trois sels sont décomposés par les alcalis caustiques, qui en précipitent l'oxyde de mercure à l'état noir ou au minimum d'oxydation. Les nitrates de mercure au maximum d'oxydation diffèrent également par les proportions de leur acide: l'un est acidule, l'autre acide, et le troisième neutre. Comme pour les nitrates au minimum, on commence par faire le nitrate acidule en traitant à chaud de l'oxyde rouge de mercure avec l'acide nitrique concentré. Ce sel est sous forme de magma jaunâtre; traité par l'eau, il se partage en deux portions, dont l'une enlève à l'autre son excès d'acide pour passer à l'état de nitrate acide au maximum, qui est toujours liquide, tandis que l'autre, en perdant cet excès d'acide, passe à l'état neutre et devient insoluble; ce dernier est sous forme de poudre jaune et constitue le *turbith nitreux* des anciens chimistes. Ces trois nitrates, décomposés par les alcalis, précipitent l'oxyde rouge de mercure ou au maximum, qui paroît jaune parce que ses molécules sont très-divisées. Les nitrates acidule et acide de mercure, soit au maximum soit au minimum d'oxydation, sont caustiques et employés comme tels à l'extérieur. Mais celui qu'on prépare dans les pharmacies est un mélange des nitrates acidules, parce qu'on ne prend pas pour le faire les précautions requises pour empêcher le mercure de passer en partie au maximum d'oxydation. La solution aqueuse du nitrate de mercure des pharmaciens constitue l'*eau mercurielle* qu'on emploie à l'extérieur comme caustique.

Nitrate de potasse, *nitras potassæ* (sel de nitre, salpêtre). Ce sel se forme naturellement dans tous les endroits qui sont habités par l'homme et les animaux; on le trouve en conséquence dans les plâtres des vieilles maisons et des étables, et dans les terres des caves. C'est par l'évaporation des lessives de ces substances qu'on l'obtient pour le besoin des arts et de la médecine. Il cristallise en prismes cannelés à six pans; il a une saveur fraîche et un peu amère; est très-soluble dans l'eau chaude et beaucoup moins dans l'eau froide. Il présente, de la manière la plus marquée, la propriété de fuser sur les charbons ardens, et donne par l'action du feu, en vaisseaux clos, un mélange de gaz oxygène et de gaz azote. Il fait la base de la poudre à canon, et est employé en médecine comme stimulant, et surtout comme diurétique.

Nitrate de soude, *nitras sodæ* (nitre cubique, nitre rhomboïdal). On le fait en saturant l'acide nitrique par du sous-carbonate de soude. Il est peu déliquescent dans les temps humides, et présente à-peu-près les mêmes propriétés chimiques que le nitrate de potasse.

Nitrate de strontiane, *nitras strontianæ*. On le fait, comme le nitrate de baryte, en saturant le carbonate de strontiane ou le sulfure hydrogéné de strontiane par l'acide nitrique. Il n'est d'aucun usage, excepté en chimie pour se procurer la strontiane pure.

Nitre, s. m. *nitrum*, en grec νίτρον, dérivé de νίζω ou νίπτω, je lave; espèce de sel ainsi appelé parce qu'il sert à laver, à nettoyer; nitrate de potasse des chimistes modernes. *Voy.* Nitrate de potasse.

Nitre cubique. *Voyez* Nitrate de soude.

Nitre d'argent. *Voyez* Nitrate d'argent.

Nitre fixé par les charbons. *V.* Sous-Carbonate de potasse.

Nitre fixé par lui-même. *Voyez* Potasse caustique.

Nitre lunaire. *Voyez* Nitrate d'argent.

Nitre mercuriel. *Voy.* Nitrate de mercure.

Nitre prismatique. *Voy.* Nitrate de potasse.

Nitre quadrangulaire, Nitre rhomboïdal. *V.* Nitrate de soude.

Nitreux, euse, adj. *nitrosus*; se dit, 1° du gaz nitreux ou oxyde d'azote; 2° de l'acide nitreux. *Voyez* Acide nitreux et Oxyde d'azote.

Nitrique, adj. *nitricus*; acide nitrique. *Voy.* Acide nitreux.

Nitrite, s. m. *nitris*; nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide nitreux avec différentes bases; on les obtient en décomposant à moitié les nitrates par le feu; ils exhalent une vapeur orangée d'acide nitreux par les acides sulfurique, nitrique et muriatique. Ils ne sont d'aucun usage.

Nitrogène, gaz nitrogène. *Voyez* Azote.

Nitro-muriatique. *Voyez* Acide nitro-muriatique.

Nobles (parties), adj. pl. *partes essentiales*; se dit, en physiologie, des parties sans lesquelles l'homme ne peut vivre: le cœur, l'estomac, le cerveau, les poumons, etc.; se dit aussi des parties génitales.

Noctambule, adj. *noctambulus*; de *nox*, gén. *noctis*, la nuit, et du verbe *ambulo*, je me promène; qui se promène la nuit: synonyme de *somnambule*, qui est plus employé. *Voyez* Somnambulisme.

Nodus, s. m. ou Nodosité, s. f. On a donné ces noms à des concrétions dures qu'on a comparées à des nœuds, et qui se forment sur les os ou dans les parties blanches des articulations, ou dans la gaîne des tendons. Ainsi la dénomination de *nodus* ou de *nodosité* peut s'appliquer aux exostoses, aux concrétions ou calculs arthritiques, aux tumeurs que les chirurgiens appellent *ganglions*.

Nœud, s. m. *nodus*; nom que les botanistes donnent à chaque point de la tige qui donne ou a donné naissance à chaque feuille ou bien à chaque paire ou verticille de feuilles.

Nœud du chirurgien, s. m. nœud qu'on fait en passant deux fois le fil par le même endroit ou dans la même anse.

Noir-museau. *Voy.* Bouquet.

Noix, s. f. *nux*, gen. *nucis*; enveloppe ligneuse, testacée ou osseuse d'une ou de plusieurs graines revêtues outre cela de leur tégument propre. La *noix* est le produit de la lignescence ou ossification de la paroi interne d'un péricarpe, dont elle est par conséquent une partie intégrante. La *noix* est donc aux fruits charnus ce que la paroi interne cartilagineuse de beaucoup de capsules est aux fruits secs: Bulliard.

Noix, fruit du *juglans regia*, L.; térébinthacées, J., V.; monœc. polyand. L. ♄. France. — L'huile de noix est laxative comme toutes les huiles fixes. L'écorce verte du fruit est astringente, mais inusitée comme médicament: on en prépare un ratafia connu sous le nom de *brou de noix*.

Noix d'acajou. *Voy.* Acajou.

Noix muscade. *Voy.* Muscadier.

Noix vomique, fruit du *strychnos nux vomica*, L.; plante de la pentandr. monogyn., L.; famille des apocynées, J. ♄. Indes orientales. — La *noix vomique* est une petite amande plate, dure comme de la corne, remarquable par une espèce de nombril placé à son centre. Elle est émétique, très-irritante, vermifuge et quelquefois fébrifuge; mais elle produit des convulsions, même à très-petite dose, et ne doit être employée qu'avec beaucoup de précaution.

Noli-me-tangere, s. m. mots latins qui signifient *ne me touche pas*; nom qu'on a donné à quelques plantes piquantes et à quelques ulcères cancéreux qu'on irrite quand on les touche, au lieu de les guérir.

Nomade, adj. *nomas*, en grec νόμας, qui recherche les pâturages; de νομὴ, pâturage, dérivé de νέμω, je pais; se dit de certains peuples errans qui n'ont point d'habitation fixe: tels sont les Tartares. — Par analogie, on a appelé *nomas* et *noma* certains ulcères qui rongent successivement diverses parties de la bouche.

Nombril, s. m. *umbilicus*, en grec ὀμφαλὸς; espèce de nodosité qui reste au milieu du ventre de l'animal après la section du cordon ombilical.

Nomenclature, s. f. *nomenclatio*, du grec ὄνομα, nom, et de κλέω ou καλέω, j'appelle; l'ensemble des termes techniques d'une science, d'un art.

Nosographie, s. f. *nosographia*; de νόσος, maladie, et de γράφω, je décris; description des maladies. Ce mot est aujourd'hui pris dans la même acception que *nosologie* ou *pathologie*.

Nosologie (pathologie), s. f. *nosologia*, de νόσος, maladie, et de λόγος, discours; c'est-à-dire, discours sur les maladies; partie de la médecine qui a pour objet la description, les différences et la classification des maladies. Les méthodes ou classifications nosologiques les plus connues de nos jours sont les suivantes.

Classification de Sauvages. Cet auteur a divisé les maladies en dix classes. *Première classe*: maladies externes, *vitia seu affectus superficiarii*. Elle comprend sept ordres, savoir: 1° les taches, *ma-*

culæ; 2° les efflorescences ou élevures, *efflorescentiæ*; 3° les tumeurs, *phymata*; 4° les excroissances, *excrescentiæ*; 5° les kystes ou tumeurs enkystées, *cystides aut tumores capsulati*; 6° les ectopies, *ectopiæ*; 7° les solutions de continuité, *plagæ*. *Deuxième classe* : fièvres (*voyez* ce mot). *Troisième classe* : phlegmasies (*voyez* ce mot). *Quatrième classe* : spasmes, *spasmi*. *Cinquième classe* : anhélations, *anhelationes* (*voyez* ANHÉLATION). *Sixième classe* : débilités, *debilitates*. *Septième classe* : douleurs, *dolores*. *Huitième classe* : vésanies, *vesaniæ*. *Neuvième classe* : flux, *fluxus*. *Dixième et dernière classe* : cachexies, *cachexiæ*.

Classification de Cullen. Cet auteur divise les maladies en quatre classes, qui sont, 1° les *pyrexies*, dans lesquelles se trouvent rangées les fièvres, les phlegmasies, les exanthèmes, les hémorrhagies et les flux. 2°. Les *névroses* (*voyez* ce mot). 3° Les *cachexies*, qui comprennent les émaciations, les intumescences, les maladies externes chroniques, auxquelles sont rapportés les scrophules, la syphilis, le scorbut, l'éléphantiasis, la lèpre, le frambœsia, la plique, l'ictère. 4° Les maladies locales : elles sont distribuées en huit ordres, qui sont les *dysesthésies*, les *dysorexies*, les *dyscinésies*, les *apocénoses*, les *épischèses*, les *tumeurs*, les *ectopies*, les *dialyses*.

Classification de M. Pinel. M. Pinel distribue les maladies en cinq classes, qui sont, 1° les *fièvres*, 2° les *phlegmasies*, 3° les *hémorrhagies*, 4° les *névroses*, 5° les *lésions organiques*. *Voy.* ces mots.

Classification de M. Baumes. Elle est établie sur des vues purement chimiques, relativement aux causes des maladies. L'auteur les distribue en cinq classes : la première est formée par les désordres de la chaleur animale, *calorinèses*; la seconde, par les désordres de l'oxygénation, *oxygénèses*; la troisième, par les désordres de l'hydrogénation, *hydrogénèses*; la quatrième, par les désordres de l'azotisation, *azoténèses* (ce sont celles qui portent le caractère de la dégénération putride); enfin dans la cinquième sont rangées, sous le nom de *phosphorénèses*, les maladies attribuées à un excès ou à un défaut de chaux ou de phosphore.

Quant aux *classifications chirurgicales*, nous nous bornerons à indiquer celles qui ont été suivies dans les deux ouvrages les plus modernes, celui de M. Boyer et celui de M. Richerand.

M. *Boyer*, après avoir traité de l'inflammation et de ses diverses terminaisons, adopte la classification ancienne, connue sous le nom de *pentateuque chirurgical*, suivant laquelle les maladies sont divisées en cinq classes, qui sont les *plaies*, les *ulcères*, les *tumeurs*, les *fractures* et les *luxations*. Ensuite il considère les maladies suivant l'ordre anatomique, en commençant par celles de la tête, passant ensuite à celles du cou, de la poitrine, de l'abdomen, des parties génitales et des extrémités.

M. *Richerand* établit huit classes de maladies : la première comprend celles qui peuvent affecter tous les systèmes organiques : ce sont les plaies et les ulcères. La seconde est formée par les maladies de l'appareil sensitif, telles que les commotions et compressions de la moelle vertébrale et du cerveau. A la troisième appartiennent les maladies de l'appareil locomoteur, qui sont divisées en deux ordres, celles du système musculaire et celles du système osseux. Dans la quatrième sont rangées les maladies de l'appareil digestif; elles forment quatre ordres, qui sont les lésions des organes de la mastication, les maladies des organes de la déglutition, les lésions abdominales et celles des voies urinaires. La cinquième embrasse les maladies de l'appareil circulatoire, qui se partagent en trois ordres, celles du cœur, des artères et des veines. La sixième renferme les maladies de l'appareil respiratoire. La septième celles du tissu cellulaire; telles que les abcès, les infiltrations aqueuses et sanguines, l'emphysème, les loupes. Enfin dans la huitième sont rangées les affections de l'appareil reproducteur. L'histoire des amputations termine la Nosographie de M. Richerand.

NOSTALGIE, s. f. *nostalgia*, du grec νόστος, retour, et ἄλγος, ennui, tristesse, c'est-à-dire ennui causé par le desir du retour; maladie du pays, ou desir violent de retourner dans sa patrie. Sauvages place le genre *nostalgie* dans l'ordre *morositates*, classe des vésanies; Cullen dans l'ordre des dysorexies de sa classe des maladies locales. M. Pinel regarde la *nostalgie* comme une variété de la mélancolie.

NOSTOMANIE, s. f. *nostomania*, de νόστος, retour, et de μανία, fureur, passion. *Voyez* NOSTALGIE.

Noué, ée, adj. *nodosus;* se dit des enfans qui sont rachitiques. — Goutte nouée, *arthritis nodosa*, celle qui est accompagnée de nodosités ou concrétions articulaires.

Nouet, s. m. *nodulus*, diminutif de *nodus*, nœud; linge noué où l'on a mis quelque drogue pour la faire infuser ou bouillir.

Noueure, s. f. *Voy.* Rachitis.

Nourricier ou Nutricier, ère, adj. *nutricius*, du verbe *nutrio*, je nourris; ce qui nourrit: le suc *nourricier*, la lymphe *nourricière*. On a aussi appelé *artères nutricières* les rameaux artériels qui s'engagent dans le trou médullaire des os longs.

Nourriture, s. f. *nutritus*, *esca*, *cibus*, *alimentum;* tout ce qui répare les pertes du corps.

Noyau, s. m. *nucleus;* partie dure et solide renfermée dans certains fruits dont elle contient la semence.

Nu, e, adj. *nudus;* qui n'est point vêtu, qui est à découvert; se dit, en chimie, d'un feu libre; en minéralogie, d'un métal qui se rencontre dans le sein de la terre dégagé de toute substance étrangère; et en botanique, des parties des plantes qui ne sont recouvertes ou accompagnées d'aucune autre partie.

Nuage, s. m. *nubes*, *nubecula*; vapeur visible suspendue dans l'air. — Par analogie, substance visqueuse qui nage au milieu de l'urine et trouble sa transparence. *Voy.* Enéorème.

Nubécule, s. f. *nubecula*, diminutif de *nubes;* maladie de l'œil. *Voyez* Néphélion.

Nuculaine, s. f. *nuculanium;* nom donné par M. Richard aux fruits charnus non couronnés par les lobes du calice auquel l'ovaire n'adhéroit pas, et qui renferment plusieurs noyaux distincts, lesquels portent spécialement le nom d'*osselets*, *pyrenæ*, *nuculæ*.

Nummulaire (herbe aux écus), *lysimachia nummularia;* plante du genre lysimachie. Europe méridion. ♃. Elle a été regardée comme astringente. Peu active et inusitée.

Nuque, s. f. *cervix*, partie postérieure du cou.

Nutation, s. f. *nutatio;* se dit en botanique de la direction des plantes du côté du soleil.

Nutrition, s. f. *nutritio*. Ce mot exprime quelquefois l'entretien de l'embonpoint; d'autres fois on le confond avec le mot *digestion*. Mais, en physiologie, la *nutrition* ne doit avoir qu'une seule acception, et doit s'entendre de la fonction par laquelle la matière nutritive déjà élaborée par diverses actions organiques, finit de quitter sa nature propre, et prend celle des divers tissus vivans, pour en réparer les pertes et entretenir les forces.

Nyctages, *nyctagines*, famille naturelle de plantes, de νὺξ, nuit, et d'ἄγω, je chasse, parce que les diverses espèces du genre *nyctage*, qui a donné son nom à cette famille, n'ont leurs fleurs ouvertes que la nuit. Elle forme l'ordre troisième de la classe des dicotylédones apétales à étamines hypogynes. J. — Calice tubulé en forme de corolle: un ovaire: un style: un stigmate: étamines définies, insérées à une glandule qui entoure l'ovaire: tige sous-ligneuse ou herbacée: feuilles opposées ou alternes.

Nyctalopie, s. f. *nyctalopia*, de νὺξ, nuit, et de ὄπτομαι, je vois; genre de névrose de la vue, dans laquelle le malade distingue les objets à une foible lumière ou dans les ténèbres, et ne peut les distinguer au grand jour. Cette affection dépend de l'extrême sensibilité de la rétine.

Nychthémère, s. m. *nychthemerum*, de νὺξ, nuit, et de ἡμέρα, jour; espace de vingt-quatre heures qui comprend un jour et une nuit.

Nyctériens, s. m. pl. de νὺξ, gén. νυκτος, nuit; nom d'une famille d'oiseaux rapaces qui volent principalement la nuit.

Nymphe, subst. f. *nympha*, en grec νύμφη, jeune épouse. Ce mot est, en zoologie, synonyme de *chrysalide* (*voy.* ce mot et Métamorphose). — Les anatomistes appellent aussi *nymphes* deux replis de la peau qui forment les bords de la vulve de la femme, et ont pour usage de diriger le cours des urines et de servir, dans l'accouchement, à la dilatation du vagin. — Le mot *nymphe*, νύμφη, a aussi été pris par Oribase, Aëtius, etc., comme synonyme de *clitoris*, par allusion aux *nymphes* de la Fable qui présidoient aux eaux des fontaines et des fleuves.

Nymphomanie, s. f. (fureur utérine), *nymphomania*, de νύμφη, nymphe, et de μανια, manie; maladie que Sauvages place dans l'ordre des *morosités*, classe des vésanies, et que M. Pinel range dans les névroses génitales de la femme. Elle consiste dans des desirs

effrénés des plaisirs de l'amour, auxquels on se livre avec l'oubli entier des règles de la pudeur et de la bienséance, et que l'on provoque même, à l'approche du premier venu, par des regards et des propos agaçans, des gestes et même des instances. La *nymphomanie* est à la femme ce que le *satyriasis* est à l'homme.

Nymphotomie, s. f. *nymphotomia*, de νύμφη nymphe, et de τέμνω, je coupe; opération de chirurgie par laquelle on retranche une partie des nymphes, lorsqu'elles sont trop longues ou trop grosses, et qu'elles gênent la progression ou le coït. Quelques-uns étendent cette opération à l'amputation du clitoris, que les anciens appeloient aussi *nymphe*, νύμφη.

Nystagme, s. m. *nystagmus*; mouvement convulsif continuel des paupières ou du globe de l'œil ou de l'iris. Sauvages en fait un genre de l'ordre des spasmes cloniques partiels.

O.

Obclavé, ée, adj. *obclavatus*, de *clava*, massue; en massue renversée. Bot. Bulliard.

Obconique, adj. *obconicus*, de la préposition *ob*, par-devant, et de *conus*, cône; en cône renversé. Bot. Bulliard.

Obcordé, ée, adj. *obcordatus*, de la préposition *ob*, par-devant, et de *cor*, cœur; en cœur renversé. Bot. Bull.

Obésité, s. f. *obesitas*, du verbe *obeso*, j'engraisse; embonpoint excessif occasionné par de la graisse accumulée dans le tissu cellulaire : c'est une espèce du genre *polysarcie* de Sauvages. *Voy.* ce mot.

Oblique, adj. *obliquus*; se dit de tout ce qui est de biais, incliné, ou qui dévie de la ligne verticale. — Ce mot, pris substantivement, est employé par les anatomistes pour désigner certains muscles dont les fibres ont une direction *oblique* par rapport au plan imaginaire qui divise le corps en deux parties égales et symétriques. Tels sont 1° les *muscles obliques* de l'œil, l'un *grand* ou *supérieur*; l'autre *petit* ou *inférieur*; 2° l'*oblique supérieur*, le *petit oblique* de la tête (atloïdo-sous-mastoïdien, Ch.), et l'*oblique inférieur* ou *grand oblique* de la tête (axoïdo-atloïdien, Ch.); 3° l'*oblique externe* ou *grand oblique* abdominal (costo-abdominal, Ch.), et l'*oblique interne* ou *petit oblique* abdominal (ilio-abdominal, Ch.).

Oblitérer, v. a. *oblitterare*, effacer peu à peu et insensiblement. On dit, en anatomie, qu'un vaisseau *s'est oblitéré*, lorsque son canal s'est fermé et que ses parois sont adhérentes l'une à l'autre.

Oblong, ongue, adject. *oblongus*; plus long que large.

Obovale, ou Obové, ée, adject. *obovalis* ou *obovatus*; en ovale ou en œuf renversé, dont le gros bout est en haut. Bot.

Obscurcissement de la vue. *Voy. Caligo.*

Observation, subst. f. *observatio*; l'action d'observer ou de connoître par le moyen des sens externes. En médecine, ce terme s'entend généralement de l'ensemble des connoissances qu'on a acquises jusqu'à nos jours, et qu'on acquiert encore par l'étude des phénomènes que présentent les maladies. On donne le nom d'*observation particulière* à l'histoire de tout ce qui s'est passé depuis le commencement d'une maladie jusqu'à sa terminaison heureuse ou funeste.

Observations météorologiques. *Voyez* Météorologique.

Obstipité, subst. f. *Voyez* Torticolis.

Obstruction, s. f. *obstructio*, de *obstruere*, boucher, fermer; engorgement, embarras qui se forme dans les vaisseaux ou les conduits du corps vivant, et s'oppose à la circulation des liquides. Se dit spécialement des petits vaisseaux qui appartiennent aux viscères de l'abdomen. *Obstruction des viscères abdominaux.*

Obtondant, ante, adj. pl. *obtundens*, du verbe latin *obtundere*, émousser; se dit des remèdes auxquels les médecins humoristes attribuent la vertu de corriger l'acrimonie des humeurs.

Obturateur, rice, adj. pris quelquefois substant., *obturator*, *trix*, ou *obturatorius*, du verbe *obturare*, boucher, fermer l'entrée. Quelques anatomistes ont donné très-improprement le nom de *trou obturateur* au trou ovalaire ou sous-pubien. Le mot *obturateur* ne peut s'appliquer qu'aux parties qui ferment et remplissent ce trou dans l'état frais : tels sont, 1° le *ligament obturateur*, sorte de membrane très-mince fixée à toute la circonférence du trou sous-pubien, excepté en haut

où reste une échancrure; 2° les *muscles obturateurs* interne et externe (sous-pubio-trochantériens interne et externe, Ch.); 3° enfin les *vaisseaux* et *nerf obturateurs*; savoir, l'*artère obturatrice*, *arteria obturatoria* de Haller (sous-pubio-fémorale, Ch.), provenant de l'hypogastrique; la veine de même nom; le *nerf obturateur* formé spécialement par les deuxième et troisième nerfs lombaires. — En pathologie, *obturateur* du palais, contentif pour maintenir les médicamens qu'on applique dans les maladies du palais ou pour remplacer les os du palais.

Obturation, s. f. *obturatio*. *Voyez* Obstruction.

Obtus, use, adj. *obtusus*, émoussé: angle *obtus*, plus grand qu'un droit.

Obtusangulé, ée, adj. *obtusangulatus*; dont les angles sont obtus ou émoussés. Bot.

Obvoluté, ée, adj. *obvolutus*; se dit des rudimens des feuilles pliées en gouttière par leur face interne.

Occasion, s. f. *occasio*; conjoncture de temps ou de lieux dont il importe au médecin de savoir profiter; cause de maladie.

Occasionnel, elle, adj. *causes occasionnelles*. *Voy.* Cause.

Occipital, ale, s. et adj. *occipitalis*, qui appartient à l'occiput. — *Os occipital*, os symétrique placé à la partie postérieure-inférieure du crâne, présentant un trou ovalaire, à-peu-près horizontal, appelé *grand trou occipital*, et donnant passage à la moelle épinière, aux membranes cérébrales, aux artères vertébrales et aux nerfs spinaux. — *Muscles occipitaux*: Riolan, Cowper, Santorini, Winslow, Sœmmering et Bichat ont décrit sous ce nom, comme des muscles distincts, la couche musculaire très-mince qui naît de la partie postérieure de l'aponévrose épicrânienne et revêt l'occiput. Fallope les a appelés *muscles de l'occiput*; ils font partie de l'occipito-frontal des autres anatomistes. — *Protubérance occipitale* externe; tubérosité qui occupe le milieu de la face supérieure et externe de l'os occipital, et d'où naît inférieurement la *crête occipitale externe* obliquement étendue de cette éminence jusqu'au grand trou occipital; latéralement, *la ligne courbe occipitale supérieure* moins saillante que *l'inférieure*, donnant toutes deux attaches à des muscles. La *protubérance* et *la crête occipitales internes* sont à la partie supérieure de la face cérébrale de cet os, et répondent exactement aux externes. — *Artère occipitale*: division de la carotide externe. — *Sinus occipitaux*: ces deux sinus, l'un droit et l'autre gauche, sont placés en haut dans l'épaisseur de la faux du cervelet, en bas sur les côtés du grand trou occipital. Haller les appeloit *sinus occipitaux postérieurs*, et donnoit au sinus transverse le nom de *sinus occipital antérieur-supérieur*, et celui de *sinus occipitaux inférieurs* aux autres sinus transverses que l'on trouve quelquefois plus inférieurement. — Se dit, en ichthyologie, des nageoires des poissons qui, sans être longitudinales, commencent sur la nuque; ou des ouïes placées assez haut pour paroître à la nuque.

Occipito-atloïdien, adj. *occipito-atloideus*; qui a rapport à l'occipital et à la vertèbre atlas; se dit de l'articulation des condyles de l'occipital avec les cavités articulaires supérieures de l'atlas; ainsi que des deux ligamens, l'un antérieur et l'autre postérieur, qui maintiennent leurs rapports articulaires.

Occipito-axoïdien, adj. *occipito-axoideus*; qui a rapport à l'occipital et à la vertèbre axis. On appelle *articulation occipito-axoïdienne* la connexion de l'occipital avec l'axis, quoiqu'ils ne soient pas réellement *articulés*, mais qu'ils se tiennent seulement par trois forts ligamens, dont le postérieur est nommé *ligament occipito-axoïdien*.

Occipito-frontal, s. et adj. *occipito-frontalis*; qui appartient à l'occiput et au front. Beaucoup d'anatomistes ont décrit sous ce nom, comme formant un seul et même muscle, tout le plan charnu qui, avec l'aponévrose épicrânienne, recouvre la tête depuis l'occiput jusqu'au front. L'*occipito-frontal* comprend par conséquent les frontaux et les occipitaux des autres anatomistes.

Occipito-méningien, enne, adj. pris quelquefois subst. *occipito-meningeus*; qui appartient à l'os occipital et à la dure-mère. *Artère occipito-méningienne*; nom que M. Chaussier donne au rameau que la vertébrale fournit à la dure-mère à son entrée dans le crâne.

Occiput, s. m. *occiput*, *occipitium*; nom que les anatomistes latins ont donné à la partie postérieure de la tête.

Ocre ou Ochre, subst. m. *ochra*, d'ὠχρὸς, pâle; mélange de terre et de fer oxydé ou carbonaté, ainsi appelé à cause de sa couleur sombre et obscure.

Ocre jaune, s. m. mélange d'argile et de carbonate de fer.

Ocre rouge, s. m. mélange d'argile et d'oxyde de fer au maximum d'oxydation.

Octaèdre, s. m. *octaedrum*, d'ὀκτὼ, huit, et d'ἕδρα, siége, base; solide à huit faces, ou corps régulier terminé par huit faces égales qui sont des triangles équilatéraux.

Octandrie, s. f. *octandria*, d'ὀκτὼ, huit, et d'ἀνὴρ, gén. ἀνδρὸς, mari; classe huitième du système sexuel, ainsi appelée par Linné parce qu'elle renferme les plantes dont les fleurs ont huit étamines.

Octogynie, s. f. *octogynia*, d'ὀκτὼ, huit, et de γυνὴ, femme; nom que Linné donne à un ordre de plantes dont les fleurs ont huit parties femelles, c'est-à-dire huit pistils, huit styles ou huit stigmates sessiles.

Octopétalé, ée, adj. *octopetalus*; qui a huit pétales. *Voyez* Pétale.

Octophylle, adject. *octophyllus*, d'ὀκτὼ, huit, et de φύλλον, foliole; qui a huit pièces ou folioles.

Oculaire, adj. *ocularis*; qui a rapport à l'œil. — *Nerf oculaire :* c'est le nerf optique ou de la seconde paire. — *Dents oculaires :* ce sont les dents canines, laniaires ou œillères.

Oculiste, s. m. *ocularius*, d'*oculus*, œil; qui s'occupe spécialement du traitement des maladies des yeux.

Oculo-musculaire, adj. *oculo-muscularis*; qui a rapport aux muscles de l'œil. Vicq-d'Azyr appeloit ainsi le nerf moteur commun des yeux ou de la troisième paire. M. Chaussier le nomme *oculo-musculaire commun*; il donne le nom d'*oculo-musculaire interne* au nerf pathétique ou de la quatrième paire, et celui d'*oculo-musculaire externe* au nerf moteur externe ou de la sixième paire.

Odaxisme, subst. m. *odaxismus*, du grec ὀδαξισμος; prurit douloureux des gencives avant la sortie des dents.

Odontagre ou Odontalgie, s. f. *odontagra*, *odontalgia*, d'ὀδοὺς, gén. ὀδόντος, dent, et d'ἄλγος, douleur; douleur des dents. Sauvages en fait un genre de l'ordre *dolores capitis*, classe des douleurs; c'est une douleur aiguë et violente, lancinante, souvent accompagnée de rougeur au visage, de tension, d'enflure, et quelquefois d'un mouvement fébrile; elle est ordinairement causée par la carie des dents.

Odontalgique, adj. *odontalgicus*, *odonticus*, d'ὀδοὺς, dent, et d'ἄλγος, douleur; se dit des remèdes propres à calmer la douleur des dents.

Odontoïde, adj. *odontoides*, d'ὀδοὺς, dent, et d'εἶδος, forme, ressemblance; nom qu'on donne à l'apophyse de la seconde vertèbre du cou, parce qu'elle ressemble à une dent.

Odontoïdien, enne, adj. *odontoideus*; qui a rapport à l'apophyse odontoïde; se dit de deux ligamens qui du sommet et des côtés de l'apophyse odontoïde se rendent à la partie interne de chaque condyle de l'occipital.

Odontolithe, s. f. *odontolithos*, de ὀδοὺς, dent, et de λιθος, pierre. On donne ce nom aux incrustations qui se forment à la base des dents, et que l'on appelle vulgairement *tartre*; elles sont composées de phosphate de chaux et d'un mucilage animal.

Odontologie, s. f. *odontologia*, d'ὀδοὺς, gén. ὀδόντος, dent, et de λογος, discours; traité sur les dents.

Odontophie, s. f. *odontophia*, du grec ὀδοὺς, gén. ὀδόντος, dent, et φύω, je nais, je crois; synonyme de *dentition*. *Voyez* ce mot.

Odontotechnie, s. f. *odontotechnia*, d'ὀδοὺς, gén. ὀδοντος, dent, et de τεχνη, art; l'art du dentiste, dont l'objet est la conservation des dents.

Odorat, s. m. *odoratus*, du latin, *odor*, odeur; organe qui perçoit et discerne les odeurs; il a son siége dans la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur du nez.

Odeur, s. f. *odor*, ὀσμὴ; sensation produite par l'impression des parties les plus volatiles des corps sur l'organe de l'odorat. Les odeurs varient à l'infini, comme les corps d'où elles s'exhalent.

Œconomie. *Voyez* Economie.

Œdémateux, euse, adj. *œdematodes*; qui est attaqué d'œdème, ou qui est de la nature de l'œdème.

Œdématie, s. f. synonyme d'*œdème*.

Œdématié, ée, adj. se dit des parties qui sont affectées d'œdème.

Œdème, s. m. *œdema*, οἴδημα des Grecs, de οἰδέω, je suis enflé; tumeur diffuse, sans rougeur, ni tension, ni douleur; cédant à l'impression du doigt, et la conservant pendant quelque temps; formée par la sérosité infiltrée dans le

tissu cellulaire. L'œdème constitue, dans la Nosologie de Sauvages, un genre de l'ordre *phymata*, tumeurs; mais cet auteur donne ce nom à toute espèce d'infiltration locale : c'est ainsi qu'il admet un *œdème* laiteux, un *œdème* urineux, un *œdème* purulent.

Œdémosarque, s. f. *œdemosarca*; M.-Aurel. Severin donne ce nom à une tumeur qui tient le milieu entre l'œdème et le sarcome.

Œil, subst. m. *oculus*, en grec, ὤψ, ὀφθαλμὸς, dérivés du verbe ὄπτομαι, je vois; organe de la vue, situé au bas du front et à côté de la racine du nez, représentant un globe entouré de muscles, logé dans l'orbite, et recouvert extérieurement par les paupières; tenant postérieurement au nerf optique, comme à une espèce de pédicule allongé qui s'insère à sa partie inférieure et un peu interne; surmonté en avant par un segment d'une plus petite sphère, qu'on appelle *cornée transparente*; composé de trois tuniques, savoir : la sclérotique, la choroïde et la rétine, et d'un pareil nombre d'humeurs, le corps vitré, le cristallin et l'humeur aqueuse.

Œil brouillé. *Voy.* Confusion.

Œil double, s. m. *oculus duplex*; espèce de bandage ainsi appelé parce qu'il recouvre les deux yeux. Synonyme de *binocle* ou *diophthalme*. On le fait avec un mouchoir plié en triangle, ou avec une bande roulée ordinairement à deux chefs, qu'on applique sur le haut et le derrière de la tête. On fait un croisé sur le nez et trois tours sur les mêmes circonvolutions, arrêtant la bande autour du front.

Œil-d'éléphant. Nom vulgaire de l'*hydrophthalmie*.

Œil-de-lièvre, *oculus leporinus vel lagophthalmus*, de λαγωὸς, lièvre, et de ὀφθαλμὸς, œil; affection de l'œil dans laquelle la paupière supérieure ne recouvre pas entièrement l'œil, qui reste entr'ouvert même pendant le sommeil.

Œil simple, s. m. *oculus simplex*; espèce de bandage ainsi appelé parce qu'il sert à recouvrir un seul œil. Il se fait avec un mouchoir plié en triangle, ou avec une bande roulée à un chef, au moyen de laquelle on fait trois circulaires obliques. Synonyme de *monocle*.

Œillère, subst. f. ou Bassin oculaire, *balneum seu scaphium oculare*; petite gondole ovale dont on se sert pour baigner l'œil; elle est plus élevée aux deux extrémités que dans le milieu, afin qu'elle puisse loger une plus grande partie du globe de l'œil.

Œillères, adj. pl. *oculares*; se dit des dents laniaires ou canines de la mâchoire supérieure, *dentes columellares*.

Œnelæum, s. m. du grec οἶνος, vin, et d'ἔλαιον, huile; mélange d'huile et de vin.

Œnogala, s. m. mot latin dérivé de οἶνος, vin, et de γάλα, lait, par lequel on désigne un mélange de lait et de vin.

Œsophage, s. m. *œsophagus*, des verbes grecs οἴω, je porte, futur οἴσω, et φάγω, je mange, c'est-à-dire, *porte-manger*; canal cylindrique, musculo-membraneux, faisant partie du canal alimentaire, et s'étendant du pharynx à l'estomac, auquel il conduit les alimens; situé au cou entre la partie moyenne et gauche du corps des vertèbres cervicales (trachéliennes), derrière la partie gauche de la trachée-artère; logé ensuite dans l'écartement postérieur du médiastin, s'inclinant de gauche à droite, depuis la quatrième ou cinquième vertèbre du dos jusqu'à la neuvième, pour faire place à l'aorte; d'où il se porte de droite à gauche et d'arrière en avant, jusqu'à l'ouverture du diaphragme, qui le transmet dans l'abdomen.

Œsophagien, enne, adj. *œsophageus*, qui appartient à l'œsophage. Les anatomistes anciens appeloient *muscle œsophagien* l'appareil de fibres transversales qui environne l'œsophage immédiatement au-dessous du pharynx. Cowper comprenoit aussi sous cette dénomination les constricteurs du pharynx et le palato-staphylin. — *Glandes œsophagiennes* : plusieurs anatomistes ont décrit sous ce nom des glandes muqueuses qu'ils ont prétendu avoir trouvées dans le tissu cellulaire peu abondant qui sépare les membranes muqueuse et musculeuse de l'œsophage. — *Artères œsophagiennes* : elles proviennent le plus communément de la portion thorachique de l'aorte descendante. — *Plexus œsophagiens*; ils sont formés par l'entrecroisement des rameaux que le nerf vague fournit à l'œsophage. — On donne le nom d'*ouverture œsophagienne* de l'estomac à son ouverture supérieure ou stomo-gastrique, pour la distinguer de l'inférieure ou pylorique.

Œsophagisme, s. m. spasme de l'œsophage, selon Vogel.

Œsophagotomie, s. f. *æsophagotomia*, d'οἰσοφάγος, l'œsophage, et de τομὴ, incision, dérivé de τέμνω, je coupe; incision qu'on pratique à l'œsophage pour en tirer quelque corps étranger.

Œstre, s. m. *æstrum* ou *æstrus*, en grec οἶστρος, taon, aiguillon, du verbe οἰστρόω, je pique avec un aiguillon; nom que les naturalistes donnent à une famille d'insectes diptères sans suçoir et sans trompe, dont la bouche est remplacée par trois points enfoncés : on les appelle *astomes*, de ἀ privatif, et de στομα, bouche, c'est-à-dire, sans bouche. Toutes les espèces connues se développent dans les animaux mammifères, surtout dans les ruminans et les solipèdes. — En médecine on donne le nom d'*æstre* vénérien au desir immodéré du coït, tel qu'il existe dans le satyriase ou dans la nymphomanie.

Œstromanie, s. f. *æstromania*, du grec οἰστροω, je pique avec un aiguillon, et de μανια, folie : c'est la même chose que *satyriase* pour les hommes, et *nymphomanie* pour les femmes.

Œtite, s. f. *ætites*, du grec αἐτος, aigle; pierre d'aigle, fer limoneux.

Œuf, s. m. *ovum*, en grec ὠὸν, dérivé d'οἶον, seul, parce que, dans les oiseaux, chaque femelle n'en pond ordinairement qu'un par jour. Substance plus ou moins arrondie qui se forme dans la femelle des ovipares, qui contient le germe et le nourrit pendant quelque temps lorsqu'il a été fécondé. — Les anatomistes donnent ce nom à des vésicules rondes remplies d'une humeur semblable au blanc d'œuf, qui sont contenues dans les ovaires. Des physiciens ont cru trouver beaucoup d'analogie entre les œufs des femelles vivipares et ceux des ovipares, ce qui leur a fait croire que tous les animaux venoient d'un œuf.

Officinal, ale, adj. *officinalis*, du latin *officina*, boutique; se dit des médicamens qu'on doit trouver composés chez les pharmaciens, d'après les formules du *codex*, par opposition aux *médicamens magistraux* ou *extemporanés*, qu'on prépare sur-le-champ d'après l'ordonnance du médecin.

Oignon, s. m. *tuber verrucosum*; dureté douloureuse qui vient aux pieds; — *bulbus*, du grec βολβος, racine bulbeuse. *Voy.* Bulbe. — Plante du genre *ail*: c'est l'*allium cepa*, L. ♂. France. Son bulbe est employé comme assaisonnement, et quelquefois comme maturatif.

Oiseaux, s. m. pl. *aves*, ὄρνιθες; 2e classe des animaux vertébrés à sang chaud. Toutes les espèces qui lui appartiennent sont ovipares, ont le corps couvert de plumes, et les pattes de devant changées en ailes. Les oiseaux se divisent en six ordres; savoir, 1° les accipitres; 2° les passereaux; 3° les grimpeurs; 4° les gallinacés; 5° les échassiers; 6° les palmipèdes. *Voyez* ces mots.

Oléagineux, euse, adj. *oleaginosus*, *oleaginus*, *oleaceus*, du mot *oleum*, huile; huileux, semblable à de l'huile.

Olécrane, s. m. *olecranum*, d'ὠλένη, coude, et de κράνον, tête, c'est-à-dire *tête du coude*; apophyse de l'extrémité humérale du cubitus qui fait saillie postérieurement quand on fléchit l'avant-bras.

Oléo-saccharum. *Voyez* Elæo-saccharum.

Oléracé, ée, adj. *oleraceus*, d'*olus*, gén. *oleris*, plante potagère; qui sert à la nourriture, comme les plantes potagères.

Olfactif, ive, adj. *olfactivus*, d'*olfactus*, l'odorat; qui appartient à l'odorat : nerfs *olfactifs*, ceux qui servent au sens de l'odorat; première paire des nerfs encéphaliques. M. Chaussier les appelle aussi *olfactifs* ou *ethmoïdaux*.

Oliban, s. m. (encens), *olibanum seu thus*, λιβανωτον d'Hippocrate, λίβανος de Théophraste et de Dioscoride; résine que l'on retire, suivant quelques botanistes, du *juniperus lycia*, arbre du genre *genévrier*, Arabie, etc.; et suivant d'autres, d'une espèce d'amyris encore inconnue. On appelle *oliban* ou *encens mâle*, celui qui est choisi et en larmes; et *oliban* ou *encens femelle*, celui qui n'est qu'en petits fragmens. L'oliban étoit très-employé par les anciens dans l'hémoptysie, les flux de ventre, etc. On ne s'en sert plus que comme parfum.

Oligochyle, adj. *oligochylus*, du grec ὀλιγος, peu, et χυλὸς, suc; se dit des alimens peu succulens, peu nourrissans. Inusité.

Oligophylle, adj. *oligophyllus*, en grec ὀλιγόφυλλος, d'ὀλίγος, peu, et de φυλλον, feuille; qui a peu de feuilles ou de folioles.

Oligosperme, adj. *oligospermus*, en grec ὀλιγόσπερμος, d'ὀλίγος, peu, et de

σπέρμα, semence, graine; qui a peu de semence, qui renferme peu de graines.

Oligotrophie, s. f. *oligotrophia*, d'ὀλίγος, peu, petit, et de τρέφω, je nourris; petite nutrition, diminution de nourriture.

Oligoposie, s. f. *oligoposia*, ὀλιγοποσία, de ὀλίγος, peu, et πόσις, boisson; diminution de la soif.

Olivaire, adj. *olivarius*, d'*oliva*, olive; qui ressemble à une olive. — Les anatomistes ont appelé *corps* ou *éminences olivaires*, à cause de leur forme, deux protubérances que l'on observe près de l'origine de la moelle vertébrale, à côté des éminences pyramidales.

Olive, s. f. fruit de l'olivier, *olea europæa*, L.; arbre de la diandrie monogynie, L.; famille des jasmins, J. Europe méridionale. Ce fruit s'emploie comme aliment et comme assaisonnement. On en retire par expression une huile grasse connue sous le nom d'*huile d'olive*, qui est relâchante.

Omagre, s. f. *omagra*, d'ὦμος, épaule, et d'ἄγρα, prise, capture; goutte qui attaque l'épaule.

Omasum ou *Omasus*, s. m. nom qu'on donne au troisième ventricule des animaux ruminans.

Ombelle, s. f. *umbella*, parasol; disposition de rameaux égaux qui partent du centre commun d'une tige, et se terminent par des amas de fleurs dont chacun forme une *ombellule* ou *ombelle partielle*.

Ombellifères, s. f. *umbelliferæ*, de *ombella*, ombelle, et de *fero*, je porte; classe douzième des plantes dans le système de Jussieu. Elle est formée par les dicotylédones polypétales à étamines épigynes, et divisée en deux ordres ou familles: 1° celui des *araliacées* ou *aralies*, *araliæ*. *Voyez* ce mot. 2° Celui des *ombellifères* proprement dites, qui ont les semences nues, au lieu d'être enfermées dans un péricarpe, comme celles des aralies. Les *ombellifères vraies* ont, en outre, les caractères suivans: calice sans division ou à cinq dents; pétales et étamines au nombre de cinq; deux styles; deux stigmates; fruit partagé perpendiculairement en deux semences suspendues à la partie supérieure d'un axe central filiforme, souvent partagé en deux; fleurs disposées en *ombellules*, qui ordinairement forment une ombelle générale; les unes et les autres avec colerette ou nues, ordinairement régulières.

Ombilic, s. m. *umbilicus*, diminutif du latin *umbo*, qui signifie *bouton* ou *bosse* qui est au milieu d'un bouclier; enfoncement ou dépression remarquable à la paroi antérieure des tégumens abdominaux, et qui résulte de la cicatrisation du cordon ombilical rompu au moment de la naissance; se dit aussi de la partie moyenne de la région ombilicale. — En botanique, point de la surface de la graine où venoient aboutir les vaisseaux qui l'attachoient au placenta.

Ombilical, ale, adj. *umbilicalis*, de *umbilicus*, l'ombilic; qui a rapport à l'ombilic. — *Région ombilicale:* celle qui répond à l'ombilic. Elle est bornée supérieurement par une ligne horizontale que l'on suppose tirée au niveau de la base de la poitrine; inférieurement, par une semblable ligne tirée au niveau de la base du bassin; de chaque côté, par une ligne verticale, qui, des épines iliaques antérieures et supérieures, aboutiroit au rebord cartilagineux des côtes. Cette région est divisée en trois portions, une moyenne qu'on appelle *ombilic*, et deux latérales, qui sont les *flancs*. — *Cordon* et *anneau ombilical*. *V.* ces mots. — *Vésicule ombilicale*. *V.* Allantoïde. — *Vaisseaux ombilicaux:* on désigne par cette expression les deux artères et la veine ombilicales. La *veine ombilicale* naît du placenta et aboutit à la scissure de la face inférieure du foie du fœtus, auquel elle apporte le sang destiné à sa nutrition. Les *artères ombilicales*, dans le fœtus, sont la continuation des iliaques primitives; elles franchissent l'anneau ombilical, et vont se distribuer au placenta, auquel elles rapportent le résidu du sang apporté au fœtus par la veine ombilicale. Aussitôt que la respiration est établie, le sang cesse de passer par les artères ombilicales, et leur canal se transforme en un cordon ligamenteux très-fort. — En pathologie, on appelle *hernie ombilicale* ou *exomphale*, la tumeur que forme une portion d'intestin sortie par l'anneau ombilical.

Ombilico-mésentérique, adj. pris quelquefois subst. *ombilico-mesentericus*. M. Chaussier nomme ainsi un rameau long et grêle que fournit la mésentérique supérieure chez le fœtus, et qui fait partie du cordon ombilical.

Ombrage, s. m. On donne vulgaire-

ment le nom d'*ombrage* et de *nuage* à une espèce d'albugo dans laquelle la partie affectée de la cornée a encore une *demi-transparence* : c'est le *leucoma nephelium* de Sauvages.

Omentésie ou Omentitie, s. f. *omentesis vel omentitis*. C'est ainsi que Vogel appelle la phlegmasie ou inflammation de l'épiploon. *V.* Epiploïte.

Omnivore ou Omniphage, adj. *omnivorus*, *omniphagus*, de *omnis*, tout, et de φαγω ou *voro*, je mange; se dit de l'homme qui, d'après la disposition de l'appareil digestif, peut se nourrir d'alimens de tout genre, c'est-à-dire tirés des règnes animal et végétal.

Omo-claviculaire ou Coraco-claviculaire, adj. *omo-clavicularis* ou *coraco-clavicularis*, d'ὦμος, épaule, ou de κοραξ, gén. κορακος, corbeau, d'où l'on a fait *coracoïde*, et de *clavicula*, la clavicule; nom du ligament qui unit l'apophyse coracoïde de l'omoplate à la clavicule.

Omocotyle, s. f. d'ὦμος, épaule, et de κοτύλη, cavité; cavité de l'omoplate qui reçoit la tête de l'humérus.

Omo-hyoïdien ou Omoplat-hyoïdien, adj. et s. *omo-hyoideus*. Les anatomistes modernes appellent ainsi le muscle coraco-hyoïdien, parce qu'il s'étend de l'omoplate à l'os hyoïde : c'est le scapulo-hyoïdien, Ch.

Omoplates, s. f. pl. *omoplatæ*, *scapulæ*, ὠμοπλάται, d'ὦμος, épaule, et de πλατὺς, large; os larges, minces et triangulaires, situés à la face dorsale du thorax, formant la partie postérieure des épaules; présentant deux faces, trois bords, et deux apophyses, dont l'une, épaisse et courbée, se nomme *coracoïde*, et l'autre, plus longue, plus saillante et aplatie, porte le nom d'*acromion*.

Omphalocèle, s. f. *omphalocele*, d'ὀμφαλος, ombilic, et de κήλη, hernie; hernie ombilicale. *Voy.* Exomphale.

Omphalomancie, s. f. *omphalomantia*, d'ὀμφαλὸς, l'ombilic, et de μαντεία, prophétie, divination; espèce de divination pratiquée par quelques sages-femmes crédules qui prédisent le nombre d'enfans qu'une femme doit avoir, par le nombre de nœuds du cordon ombilical de l'enfant qui vient de naître.

Omphalorrhagie, s. f. *omphalorrhagia*, du grec ὀμφαλὸς, nombril, et de ῥεω, je coule; hémorrhagie ombilicale chez les nouveau-nés dont on néglige de lier le cordon ombilical.

Onagres, *œnotheræ*, en grec οναγροι, de ονος, âne, et de ἄγρα, proie. Famille de plantes qui constitue l'ordre sixième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines périgynes (Juss.). — Calice monophylle : corolle attachée au sommet du calice : étamines définies : ovaire infère : un style : une capsule polysperme : un embryon sans périsperme.

Onanisme, s. m. synonyme de *masturbation*.

Once, s. f. *uncia*; poids pesant huit gros; la seizième partie d'une livre.

Oncotomie, s. f. *oncotomia*, d'ὄγκος, tumeur, et de τομὴ, incision, dérivé de τέμνω, je coupe; ouverture d'une tumeur ou d'un abcès avec un instrument tranchant.

Onction, s. f. *unctio*, *illitio*; action d'oindre une partie, ou de la frotter doucement avec une liqueur grasse, huileuse.

Onctueux, adj. *onctuosus*, *oleosus*; gras et huileux.

Onctuosité, s. f. qualité de ce qui est onctueux, ou de ce qui donne au toucher une impression analogue à celle des substances grasses.

Ondé, ée, adj. *undatus*; façonné en ondes, en gros plis arrondis.

Ondulant ou Ondoyant, adj. *undulans*; se dit du pouls lorsqu'il est grand, et qu'il se fait sentir par un mouvement successif, continuel et inégal, à l'instar des ondulations des eaux.

Ondulation, s. f. *undatio*, du verbe latin *undare*, inonder, couvrir de vagues; se dit, en physique, d'un mouvement qui se fait par ondes; — en chirurgie, du mouvement qui a lieu dans un abcès quand on le presse; — en pathologie, d'un mouvement contre nature auquel le cœur est sujet.

Ondulé, ée, ou Onduleux, euse, adj. *undulatus*, *undulosus*; qui forme de petits plis arrondis : Bot.

Onéirodynie, s. f. *oneirodynia*, d'ὄνειρος, songe, et d'ὀδύνη, douleur, c'est-à-dire *songe douloureux*. Cullen réunit sous ce nom le somnambulisme et le cauchemar. Il appelle la première de ces deux affections *oneirodynia activa*, et la seconde *oneirodynia gravans*.

Oneirogmos, s. m. Mot latin, ὀνειρωγμος des Grecs, employé par divers auteurs pour désigner les *pollutions nocturnes*. Ce mot vient de ὀνειρώττω, j'ai des songes vénériens : c'est l'*onei-*

rogonos de Cælius Aurelianus. Sauvages en fait une espèce du genre *gonorrhée*, *gonorrhæa oneirogonos*.

ONÉIROGYNE, s. m. *oneirogynus*, du grec ὄνειρος, songe, et de γυνη, femme; songe vénérien.

ONGLE, s. m. *unguis* des Latins, ὄνυξ des Grecs; substance blanchâtre, transparente, semblable à de la corne, qui couvre le dessus du bout des doigts; — griffe de plusieurs animaux.

ONGLÉE, s. f. *in extremis digitis rigor*; engourdissement douloureux causé par le grand froid au bout des doigts: c'est le *stupor à gelu* de Sauvages.

ONGLET ou ONGLE, s. m. *unguis*; en botanique, endroit par lequel le pétale tient au calice d'une plante; — en chirurgie, synonyme de *ptérygion*. *V.* ce mot.

ONGUENT, s. m. *unguentum*, de *ungere*, oindre, μύρον des Grecs. Les *onguens* sont des médicamens externes, d'une consistance analogue à celle de l'axonge, qui ne s'agglutinent pas, mais se liquéfient à la chaleur de la peau, et s'appliquent spécialement par apposition sur des parties dénudées, telles que les plaies, les ulcères, et quelquefois par des frictions sur des surfaces cutanées très-étendues, lorsque le médicament doit être absorbé. Les *onguens* diffèrent des *emplâtres*, en ce que ceux-ci sont plus consistans, s'agglutinent et ne se liquéfient pas par la chaleur animale.

ONGUENT D'ARCÆUS, onguent plus connu sous le nom de *baume d'Arcæus*. *Voyez* ce mot.

ONGUENT D'ARTHANITA. *Voy.* ARTHANITA.

ONGUENT BASILICUM. *Voy.* BASILICUM.

ONGUENT BLANC-RAISIN OU BLANC-RHASIS. *Voyez* BLANC-RAISIN.

ONGUENT ÉPISPASTIQUE, *unguentum epispasticum*; onguent dont les cantharides font la base: on le fait, suivant le codex de Paris, en mêlant ensemble deux parties d'onguent populéum et une partie de basilicum et de cantharides en poudre. Divers pharmaciens le préparent en incorporant de la poudre de cantharides dans une certaine quantité d'axonge colorée par des feuilles de morelle. On fait aussi un onguent épispastique en faisant digérer l'écorce de garou dans l'axonge qu'on a fait fondre. — Ces onguens sont employés pour exciter les plaies des vesicatoires.

ONGUENT MERCURIEL, onguent napolitain double, pommade mercurielle, *unguentum mercuriale seu neapolitanum; pomata mercurialis*; onguent que l'on prépare en triturant ensemble parties égales de mercure et d'axonge jusqu'à extinction complète du mercure. Il est employé comme anti-syphilitique.

ONGUENT DE POMPHOLIX, *unguentum diapompholigos*; onguent dont le carbonate de plomb et les oxydes de plomb et de zinc font la base. Il est dessiccatif.

ONGUENT POPULÉUM. *Voy.* POPULEUM.

ONGUENT POUR LA GALE, *unguentum ad scabiem*; onguent dont les fleurs de soufre font la base: on les incorpore dans l'axonge; on y ajoute quelquefois du muriate de soude et autres substances.

ONONIS, s. m. *Voy.* ARRÊTE-BOEUF.

ONYX, s. m. du grec ονυξ, ongle; nom donné par analogie avec la couleur des ongles, à une membranule contre nature qui s'avance de l'angle interne de l'œil à la cornée. C'est l'*onglet* de quelques auteurs, généralement connu sous le nom de *ptérygion* (*voy.* ce mot). — En minéralogie on appelle *onyx* une espèce d'agate à zones parallèles.

OPACITÉ, s. f. *opacitas*, de *opacare*, obscurcir; qualité de ce qui est opaque, propriété qu'ont certains corps de ne pas se laisser traverser par la lumière. C'est l'opposé de transparence. L'opacité de la cornée constitue l'*albugo* ou le *leucoma*, et l'opacité du cristallin donne lieu à la *cataracte*.

OPAQUE, adj. *opacus*, du verbe latin *opacare*, obscurcir; qui n'est pas transparent: *cornée opaque*, c'est la sclérotique, par opposition à *cornée transparente*. *Voyez* CORNÉE.

OPÉRATION, s. f. *operatio*, du latin *opus*, ouvrage. Ce mot qui, en général, signifie *action*, est très-employé dans les sciences médicales. — *Opération chirurgicale*; tout ce que fait le chirurgien sur le corps vivant à l'aide d'un instrument, soit qu'il divise des parties auparavant continues, *diérèse*; soit qu'il réunisse des parties séparées, *synthèse*; soit qu'il fasse l'extraction d'une partie quelconque, *exérèse*; ou qu'il substitue une partie artificielle

à une partie naturelle qui manque, *prothèse*. — *Opération chimique* ou *pharmaceutique* ; tout ce que fait le chimiste ou le pharmacien pour analyser un corps, déterminer des combinaisons, ou préparer des médicamens. Ces sortes d'opérations se font à l'aide d'agens mécaniques, à l'aide de l'action du feu et des substances connues sous le nom de *réactifs chimiques* ; de là les dénominations nombreuses données à ces opérations, suivant le moyen employé et son mode d'action. Exemples, *pulvérisation*, *dissolution*, *précipitation*, *fusion*, *évaporation*, *distillation*, *sublimation*, etc. — Le mot *opération* est aussi employé pour désigner certaines actions organiques déterminées par la nature. C'est ainsi qu'on dit : l'*accouchement*, l'*exfoliation*, *la chute des escarres sont des opérations de la nature*, etc.

Opercule, s. m. *operculum*, du verbe *operire*, couvrir ; en conchyologie, couvercle qui ferme l'ouverture des coquilles univalves ; — en icthyologie, corps écailleux qui recouvre les branchies d'un grand nombre de poissons ; — en botanique, couvercle qui ferme les urnes de quelques espèces de mousses.

Ophiasis, s. f. mot latin qui répond au grec ὀφίασις, dérivé de ὄφις, serpent, et de ἴσος, semblable ; maladie commune à tous les animaux couverts en tout ou en partie de productions de l'épiderme, et qui consiste dans leur chute. Ce nom lui a été donné, parce que l'organe cutané des individus qui en sont atteints paroît, en raison des portions çà et là dénudées, parsemé de taches comme la peau d'un serpent. L'*ophiasis* est donc la même chose que l'*alopécie*.

Ophidiens, s. m. pl. de ὄφις, serpent, et de εἶδος, forme ; troisième ordre des reptiles. Ses caractères sont un corps allongé, étroit, sans pattes ni nageoires ; des mâchoires garnies de dents. Cet ordre est formé par les serpens. On le divise en deux familles : 1° les *homodermes*, dont la peau est nue ou également écailleuse sous le ventre et la queue ; 2° les *hétérodermes*, dont la peau présente des écailles en-dessus et des plaques sous le ventre et sous la queue.

Ophioglosse, s. f. *ophioglossum*, de ὄφις, serpent, et de γλωσσα, langue ; genre de plantes de la cryptogamie, L. ; famille des fougères, J. ; dont l'espèce commune (langue de serpent, petite serpentaire), *ophioglossum vulgatum*, indigène, ♃, a été recommandée comme vulnéraire. Inusitée. C'est parce que sa feuille a été comparée à une langue de serpent qu'on lui a donné ce nom, qui n'est que la traduction d'οφιογλωσσα.

Ophiophages, s. m. pl. *ophiophagi*, du grec ὄφις, serpent, et du verbe φαγω, je mange ; mangeurs de serpens ; nom que Pline donnoit à des peuples d'Afrique qui se nourrissoient de serpens.

Ophiorrhize, s. f. *ophiorrhiza*, L. ; genre de plantes de la pentandrie monogynie, L., ainsi appelé de ὄφις, serpent, et de γλωσσα, langue, parce que la racine de l'espèce *ophiorrhiza mungos*, arbre de Java, de Ceylan, etc., est employée aux Indes contre les morsures des serpens. Cette racine est inusitée en Europe.

Ophthalgie, s. m. *ophthalgia*, du grec ὀφθαλμὸς, œil, et d'αλγος, douleur : c'est ainsi qu'on appelle la douleur des yeux sans inflammation ; synonyme d'*ophthalmodynie*.

Ophthalmie, subst. f. *ophthalmia*, d'ὀφθαλμὸς, œil ; inflammation de l'œil caractérisée par le prurit, la douleur, le sentiment de pesanteur, la chaleur, la rougeur et quelquefois le gonflement de la conjonctive, un larmoiement plus ou moins incommode, la vision douloureuse, souvent impossible. L'ophthalmie est ou aiguë ou chronique ; le plus haut degré de la première s'appelle *chemosis*. L'ophthalmie chronique affecte spécialement l'intérieur des paupières et les glandes de *Meïbomius*, et se termine par résolution, ou passe à l'état de phlegmasie chronique.

Ophthalmique, adject. pris subst. *ophthalmicus*, dérivé de ὀφθαλμὸς, œil ; qui concerne les yeux ; *topiques ophthalmiques*, qui conviennent contre l'ophthalmie. — *Artère ophthalmique* : c'est l'*orbitaire* de M. Chaussier, branche de la carotide interne. — *Veine ophthalmique* : elle s'ouvre dans les sinus caverneux. On a quelquefois appelé *ophthalmique faciale* la branche par laquelle la jugulaire interne, parvenue sur les côtés de la racine du nez, communique avec l'ophthalmique. — *Ophthalmique de Willis*, ou simplement *ophthalmique* ; la première et la moins considérable des trois bran-

ches des nerfs tri-jumeaux. — *Ganglion ophthalmique*; petit corps rougeâtre, lenticulaire, placé au côté externe du nerf optique, près du fond de l'orbite, et donnant naissance aux nerfs ciliaires.

Ophthalmocèle, s. f. *ophthalmocele*, du grec ὀφθαλμὸς, œil, et de κήλη, hernie; se dit de la hernie de l'œil lorsqu'il sort de l'orbite, comme dans le cas de buphthalmie ou d'exophthalmie, ou bien lorsqu'il se forme quelque petite tumeur sur la cornée, comme dans le cas de staphylôme.

Ophthalmodynie, s. f. *ophthalmodynia*, de ὀφθαλμὸς, œil, et d'ὀδυνη, douleur. Plenck a donné ce nom à une variété de la névralgie frontale dans laquelle la douleur s'étend peu du côté du front, et se porte spécialement dans l'orbite et à la surface de l'œil qui, dans les paroxysmes, devient plus ou moins rouge.

Ophthalmographie, s. f. *ophthalmographia*, d'ὀφθαλμὸς, œil, et de γραφὴ, description; partie de l'anatomie qui a pour objet la description de l'œil.

Ophthalmologie, s. f. *ophthalmologia*, d'ὀφθαλμὸς, œil, et de λόγος, discours; partie de l'anatomie qui traite des yeux.

Ophthalmoponie, s. f. *ophthalmoponia*; nom que Heister donnoit à l'ophthalmie.

Ophthalmoptose, s. f. *ophthalmoptosis*, synonyme d'*exophthalmie* ou d'*hydrophthalmie*.

Ophthalmorrhagie, s. f. *ophthalmorrhagia*, du grec ὀφθαλμὸς, œil, et ῥεω, je coule; hémorrhagie ou écoulement de sang par les yeux.

Ophthalmoscopie, s. f. *ophthalmoscopia*, d'ὀφθαλμὸς, œil, et de σκοπέω, j'examine, je considère; l'art de connoître le tempérament d'une personne par l'inspection de ses yeux.

Ophthalmostase, s. m. d'ὀφθαλμὸς, œil, et de ςαω, je suis arrêté, fixé; nom d'un instrument à l'aide duquel certains oculistes fixent le globe de l'œil pour faire sur cet organe les opérations nécessaires : c'est ce qu'on appelle aussi *speculum oculi*.

Ophthalmotomie, s. f. *ophthalmotomia*, d'ὀφθαλμὸς, œil, et de τομὴ, incision, dérivé de τέμνω, je coupe; partie de l'anatomie qui a pour objet la dissection de l'œil.

Ophthalmoxystre, s. m. *ophthalmoxystrum*, d'ὀφθαλμὸς, œil, et de ξύςρα, étrille, dérivé de ξύω, je râcle; mot-à-mot, *instrument propre à râcler l'œil*; petite brosse faite de barbes d'épis de seigle pour scarifier les paupières.

Opiacé, adj. *opiaceus*; se dit des médicamens qui contiennent de l'opium.

Opiat, s. m. *opiatum*, d'ὄπιον, opium. Les anciens donnoient ce nom aux électuaires qui contenoient de l'opium; les modernes s'en servent comme synonyme d'*électuaire*.

Opilation, s. f. *oppilatio*, du verbe *oppilare*, obstruer, remplir; obstruction.

Opisthocyphose, s. f. *opistocyphosis*, du grec ὀπισθοκύφωσις, qui dérive d'ὀπισθεν, par-derrière, et de κυφος, bossu; l'état de celui qui est bossu par derrière; la cambrure de l'épine en arrière, la bosse.

Opistho-gastrique, adj. pris quelquefois subst. *opistho-gastricus*, d'ὀπισθεν, par-derrière, et de γαστηρ, l'estomac. M. Chaussier appelle ainsi le tronc cœliaque qui naît derrière la partie supérieure de l'estomac, de l'aorte descendante.

Opisthotonos, s. m. *opisthotonus*, d'ὄπισθεν, en arrière, et de τόνος, tension, du verbe τείνω, je tends; espèce de tétanos dans laquelle le corps est renversé en arrière et forme un arc dont la convexité est en devant.

Opium, s. m. en grec ὄπιον, d'ὀπὸς, suc, liqueur; suc épaissi des têtes ou capsules du pavot somnifère, *papaver somniferum*, L., qui croît en abondance en Orient, où l'opium se prépare. Cette substance est solide, d'un brun noirâtre, d'une odeur nauséabonde et d'une saveur très-amère. On en connoît trois espèces : la première *en larmes*, qu'on retire de l'incision des têtes de pavots, et que les grands seigneurs asiatiques gardent pour leur usage; la seconde, ou l'*opium thébaïque*, qu'on prépare en évaporant le suc des têtes de pavots jusqu'à consistance solide ou de roob; enfin la troisième ou le *méconium*, qu'on extrait de ces mêmes têtes, peut-être même du marc, après en avoir retiré le suc. L'opium contient du muqueux, une matière dite extractive, soluble dans l'eau et dans l'alcool, une résine; une matière cristalline qu'on a appelée *narcotine*, parce qu'on l'a regardée à tort comme le principe narcotique.

L'opium est le meilleur calmant et un des plus puissans narcotiques que l'on connoisse. Il est employé avec succès dans un grand nombre de névroses. Il est quelquefois fébrifuge; il a la propriété de diminuer les sécrétions des membranes muqueuses, et d'augmenter la transpiration cutanée.

Opobalsamum, s. m. ὀποϐάλσαμον, d'ὀπὸς, suc, et de βάλσαμον, baume; nom que les Grecs donnoient au baume de Judée ou de la Mecque. Quelques auteurs appellent *opobalsamum germanique* l'extrait alcoolique des bourgeons de peuplier blanc ; médicament auquel ils attribuent de grandes vertus dans les maladies des poumons, etc.

Opodeldoch ou Opodeltoch. *Voy.* Baume opodeldoch.

Opodéocèle, s. f. *opodeocele*: c'est ainsi que Sagar appelle la hernie souspubienne ou du trou obturateur.

Opopanax ou Opoponax, ὀποπάναξ, de ὀπὸς, suc, et du latin *panax*; gomme-résine fétide obtenue par incision de l'extrémité inférieure de la tige et du collet de la racine du *pastinaca opopanax*, L. Plante de la pentandr. digyn. L.; ombellif. J. ♃. Italie, Pyrénées. — L'opoponax a été recommandé comme anti-spasmodique; il est aujourd'hui peu usité.

Opposant, adj. pris quelquefois substantivement, *opponens*; qui met en opposition ou en face; se dit de deux muscles de la main appartenant, l'un au pouce, l'autre au petit doigt, qui font exécuter un mouvement de rotation à l'os métacarpien correspondant, de manière à porter le pouce ou le petit doigt en face des autres doigts. — L'*opposant du pouce* et celui *du petit doigt* sont appelés *métacarpien du pouce* et *métacarpien du petit doigt* par Sabatier ; *carpo-métacarpien du pouce* et *carpo-métacarpien du petit doigt* par M. Chaussier.

Opposé, ée, adj. *oppositus*; se dit de deux parties de plantes qui naissent de deux points situés vis-à-vis l'un de l'autre sur le même plan transversal de la tige.

Opposition, s. f. *oppositio*; mouvement d'*opposition*, celui qu'exécutent les muscles *opposans*. *Voy.* ce mot.

Oppression, s. f. *oppressio*; état dans lequel le malade éprouve la sensation d'un poids sur la partie affectée, dont l'action est par cela même embarrassée. — *Oppression de poitrine*; sentiment d'un poids dans la poitrine, avec difficulté de respirer — *Oppression des forces*; état dans lequel le malade, loin de manquer de force, est embarrassé de leur excès et opprimé, pour ainsi dire, sous sa propre puissance : c'est ce qu'on observe dans la fièvre inflammatoire, dans les phlegmasies, dans le commencement de quelques hémorrhagies, etc.

Opsigone, adj. *opsigonus*, d'ὀψὲ, adverbe qui marque la postériorité des temps, et de γίνομαι, je suis engendré; se dit des dents molaires, parce qu'elles sortent les dernières, et qu'elles ne viennent que dans l'adolescence; les anciens les nommoient aussi *cranteres*, *sophronesteres*, ou *dentes sapientiæ*.

Opsomane, s. m. et f. *opsomanes*, d'ὄψον, aliment, et de μαίνομαι, je suis fou; qui aime éperdûment ou à la folie quelque aliment.

Optico-trochléi-scléroticien, s. m. *optico-trochlei-scleroticus*. Dumas a donné ce nom au muscle grand oblique de l'œil, parce qu'il s'étend obliquement du voisinage du trou optique à la partie supérieure-postérieure et latérale externe du globe de l'œil, où il se termine antérieurement, après avoir passé à travers une espèce de poulie ou de trochlée qui est fixée à l'apophyse angulaire interne de l'os coronal.

Optique, s. f. *optice*, *optica*, du verbe ὀπτομαι, je vois; science de la vision : elle traite de la lumière et des lois ou du mécanisme de la vision.

Optique, adj. *opticus*, ὀπτικος, du verbe ὀπτομαι, je vois; qui concerne la vue. — *Trou optique*; trou situé au fond de l'orbite, et destiné au passage du nerf optique. — *Nerf optique* ou *nerf de la seconde paire* (oculaire, Ch.); nerf cérébral essentiel à la vision, et s'épanouissant dans la rétine. *Voyez*, relativement à l'origine de ce mot, Couches des nerfs optiques.

Or, s. m. *aurum*, en grec χρυσος; métal des plus précieux, qui appartient à la section des métaux très-ductiles et difficilement oxydables. Il est d'un beau jaune, d'une pesanteur spécifique de 19,400 : c'est le plus ductile et le plus tenace de tous les métaux; il est très-réfractaire, fusible à la température de 32° du pyromètre de Wedgwood; inaltérable à l'air, dont l'action ne l'oxyde qu'à l'aide d'une chaleur forte et long-temps continuée ; se dissolvant exclusivement dans les acides muriatique oxygéné et nitro-muriatique. L'or

est dans ses dissolutions à l'état de muriate. — L'oxyde d'*or* et le muriate d'*or* ont été proposés dernièrement par M. Chrestien, comme anti-syphilitiques.

Or fulminant; oxyde d'*or* ammoniacal, ainsi appelé parce qu'il détone par la chaleur. On le fait en versant dans une dissolution saturée de muriate d'*or*, étendue de six fois son poids d'eau distillée, certaine quantité d'ammoniaque liquide, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité. Il est inusité.

Or musif, Or moraïque, *aurum musivum* : c'est le sulfure oxydulé d'étain. *Voy.* ce mot.

Orange, s. f. *aurantium*; fruit de l'oranger. Son écorce, qui est amère et aromatique, est tonique et stimulante. Son jus, qui contient de l'acide nitrique, est rafraîchissant; étendu d'eau et édulcoré, il constitue l'*orangeade*.

Orangé, ée, adj. *aureus*; se dit d'une des sept couleurs primitives dont la lumière est composée. C'est la seconde en commençant à compter par la plus forte ou par la moins réfrangible. Un corps ne nous paroît *orangé* que parce que sa surface réfléchit les rayons *orangés* en beaucoup plus grande abondance que les autres.

Orangeade, s. f. suc d'orange étendu d'eau jusqu'à agréable acidité, et édulcoré.

Oranger, *citrus aurantium*, L. (*napha*); orangers, J.; hespéridées, V.; polyadelph. icosand. L. ♄. Perse, Médie, Italie, France mérid. — Les fleurs sont un très-bon anti-spasmodique; les feuilles sont en même temps toniques et anti-spasmodiques; le fruit est connu sous le nom d'*orange*. *Voyez* ce mot.

Orangers, *aurantia*; famille de plantes qui constitue l'ordre dixième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes (Jus.). — Calice monophylle, multifide : corolle polypétale : pétales alternes avec les divisions du calice : étamines définies, attachées à la base des divisions du calice : filets distincts ou réunis : ovaire supère : un style : un stigmate : une baie multiloculaire : feuilles alternes : tiges ligneuses : embryon droit, sans périsperme.

Orbe, adj. *orbicus*, du mot *orbis*, rond; se dit en chirurgie des corps contondans qui sont plus ou moins arrondis et non tranchans; les coups qu'ils frappent n'entament point les chairs, mais les meurtrissent et y produisent des contusions rondes.

Orbiculaire, adj. pris quelquefois substantivement, *orbicularis*, d'*orbis*, rond, cercle; qui est rond ou qui forme un cercle; se dit en anatomie de plusieurs muscles à fibres circulaires qui entourent l'ouverture de quelques-unes des cavités naturelles. — *Orbiculaire des paupières* ou *de l'œil* : c'est le naso-palpébral, Ch. — *Orbiculaire des lèvres* : c'est le labial, Ch. — Columbus appeloit *muscle orbiculaire du rectum* le sphincter externe de l'anus.

Orbiculé, ée, adj. *orbiculatus*, du latin *orbis*, rond; plat et rond.

Orbitaire, adj. *orbitarius*, *orbitalis*; qui a rapport à l'orbite. — *Arcade orbitaire*; rebord saillant de la paroi supérieure de l'orbite, qui fait partie de l'os frontal et se termine par deux apophyses appelées *apophyses orbitaires*, l'une *interne*, articulée avec l'os unguis, l'autre *externe*, articulée avec le malaire. — *Fosses* ou *cavités orbitaires*. *Voy.* Orbite. — *Trou orbitaire supérieur*; trou ou échancrure convertie en trou par un ligament, que l'on remarque au tiers interne de l'arcade orbitaire. — *Trous orbitaires internes*; ils sont distingués en *antérieur* et *postérieur* : situés derrière l'apophyse orbitaire interne, ils sont formés par la réunion de deux échancrures du coronal avec deux semblables de l'ethmoïde. — *Fentes orbitaires*; elles sont au nombre de deux : l'une *supérieure*, nommée aussi *fente sphénoïdale*; l'autre *inférieure* ou *sphéno-maxillaire*. — *Artère orbitaire* : M. Chaussier appelle ainsi l'ophthalmique. — *Nerfs orbitaires* : Sœmmering a décrit sous le nom de *nerfs orbitaires supérieur et inférieur* (*nervi orbitales*) deux des rameaux malaires fournis par la branche temporo-maxillaire du facial.

Orbite, s. m. *orbita*, du mot *orbis*, rond, orbe; se dit en anatomie de chacune des cavités destinées à loger les organes de la vue. Les *orbites* ou *les fosses orbitaires* sont situés à la partie supérieure de la face, et composés de sept os, savoir : du coronal supérieurement, de l'os palatin et de l'os maxillaire inférieurement, du sphénoïde et de l'os malaire à la partie externe, enfin de l'ethmoïde et de l'os unguis à la partie interne.

Orbito-extus-scléroticien, adj. et s. m. *orbito-extùs-scleroticus*; nom

donné par Dumas au muscle abducteur ou droit externe de l'œil.

ORBITO-INTUS-SCLÉROTICIEN, adj. et s. m. *orbito-intùs-scleroticus*; nom donné par Dumas au muscle adducteur ou droit interne de l'œil.

ORBITO-MAXILLI-LABIAL, adj. et s. m. *orbito-maxilli-labialis*; nom donné par Dumas au muscle élévateur de la lèvre supérieure (moyen-sus-maxillo-labial, Ch.).

ORBITO-PALPÉBRAL, adj. et s. m. *orbito-palpebralis*; nom que M. Chaussier donne au muscle releveur de la paupière supérieure, parce qu'il s'étend depuis le fond de l'orbite, au voisinage de la partie supérieure du trou optique, jusqu'au bord supérieur du cartilage tarse de la paupière supérieure.

ORBITO-SUS-PALPÉBRAL, adj. et s. m. *orbito-suprà-palpebralis*: Dumas a donné ce nom au releveur de la paupière supérieure (orbito-palpébral, Chauss.).

ORCANETTE, s. f. *anchusa tinctoria*, L.; plante du genre *buglose*; midi de la France, ♃. Sa racine contient une matière colorante rouge: elle est un peu astringente; mais on ne s'en sert aujourd'hui en médecine que pour colorer certains médicamens.

ORCHIDÉES, *orchideæ*; d'ὄρχις, testicule. Famille de plantes qui constitue l'ordre troisième de la classe des monocotylédones à étamines épigynes (Juss.). — Calice supère, coloré, à six divisions profondes, l'inférieure étant irrégulière: deux étamines sur le sommet du pistil: poussières agglutinées et élastiques: capsule polysperme, uniloculaire, à trois valves.

ORCHIOCÈLE, s. f. *orchiocele*, du grec ὄρχις, testicule, et de κήλη, tumeur; tumeur du testicule, vulgairement hernie humorale.

ORCHIS, s. m. en grec ὄρχις, qui signifie testicule; genre de plantes de la famille des orchidées, J., ainsi appelée parce que les racines, qui sont bulbeuses, ressemblent à deux testicules. C'est avec les bulbes de différentes espèces d'orchis, et notamment des *orchis morio*, L., *orchis mascula*, L., *orchis latifolia*, L., *orchis maculata*, L., *orchis bifoliata*, L., *orchis pyramidalis*, L., qu'on prépare le salep. *Voyez* ce mot.

ORCHOTOMIE, subst. f. *orchotomia*, d'ὄρχις, testicule, et de τέμνω, je coupe; castration, amputation des testicules.

ORDINAIRES, s. f. pl., synonyme de *menstrues*. *Voy.* ce mot.

ORDONNANCE, s. f. *præscriptio*; se dit en général de tout ce que le médecin prescrit au malade, tant sous le rapport des médicamens que sous celui du régime.

ORDRE, s. m. *ordo*, gén. *ordinis*; nom que les naturalistes donnent à certaines collections ou assemblages d'êtres qui ont des caractères communs, et dont les caractères distinctifs constituent des genres. Les ordres forment en général les premières divisions des classes.

OREILLE, s. f. *auris*, οὖς, gén. ὠτός; organe de l'ouïe, qui se compose d'une suite de cavités où les sons, successivement reçus et réfléchis, vont ébranler le nerf auditif, qui tapisse la plus reculée de ces cavités. On distingue l'*oreille externe*, qui comprend le pavillon et le conduit auditif; l'*oreille moyenne*, formée par la cavité du tympan et ses dépendances; enfin l'*oreille interne*, qui comprend l'ensemble des cavités communément désignées sous le nom de *labyrinthe*. *Voy.* ce mot.

OREILLE D'ANE, nom vulgaire de la *grande consoude*. *Voy.* CONSOUDE.

OREILLE D'HOMME; nom vulgaire de l'*asarum europæum*, L., désigné plus particulièrement en France sous le nom de *cabaret*. *Voyez* ce mot.

OREILLE D'OURS. On a quelquefois donné ce nom à la primevère, *primula officinalis*, L.

OREILLÉ, ÉE, adj. *auriculatus*, du latin *auris*, oreille; se dit, en botanique, des feuilles remarquables par deux appendices basilaires comme séparées du reste par une contraction: Bulliard.

OREILLETTE, s. f. *auricula*, de *auris*, oreille, petite oreille; se dit, en anatomie, de deux appendices creuses, distinguées en *droite* et *gauche*, qui correspondent chacune à l'un des ventricules du cœur; elles reçoivent le sang que les veines rapportent des diverses parties du corps. L'*oreillette droite* répond aux deux veines caves; l'*oreillette gauche* aux quatre veines pulmonaires. M. Chaussier appelle la première *sinus des veines caves*, et la dernière *sinus des veines pulmonaires*.

OREILLON, s. m. *parotis*, *cynanche parotides*, *angina maxillaris*. On donne ce nom à la phlegmasie de la glande parotide, parce qu'elle occupe le voisi-

nage de l'oreille. On l'appelle aussi *parotide.* Elle est caractérisée par un engorgement inflammatoire, c'est-à-dire avec douleur, chaleur, rougeur et tension sous l'une et quelquefois sous les deux oreilles. Cette maladie peut être idiopathique ou survenir dans le cours d'une fièvre grave. Dans le premier cas, elle est ordinairement bénigne, et se termine le plus souvent par résolution au bout d'un septénaire. Dans le second cas, elle est souvent d'un mauvais augure : c'est lorsqu'elle n'est que symptomatique. Elle peut, lorsqu'elle est critique, terminer heureusement la maladie.

Organe, s. m. *organum*, en grec ὄργανον, instrument, dont la racine est ἔργον, travail, ouvrage; partie de l'animal ou du végétal destinée à exécuter quelque fonction. Ainsi les muscles sont les *organes* du mouvement dans l'animal; le pistil et l'étamine sont les *organes* de la fructification dans la plante.

Organique, adj. *organicus;* se dit des corps qui agissent par le moyen des organes. Parmi les corps naturels il n'y a que les animaux et les végétaux qui soient *organiques* ou *organisés*. *Vie organique* (*voyez* Vie). *Maladies organiques :* Sauvages, en classant, à la fin de sa Nosologie, les maladies d'après leur étiologie, fait une classe des maladies organiques, et il appelle ainsi les affections qui dépendent de la disposition, de la forme, de la grandeur et du déplacement des parties solides. On trouve dans cette classe diverses maladies qui n'appartiennent pas aux maladies appelées *lésions organiques* par M. Pinel et les médecins modernes (*voyez* Lésions organiques). *Pouls organique* ou *des organes*, celui qui se rapporte à une affection quelconque d'un organe, ou plutôt celui qui désigne et manifeste aux sens cette affection développée ou seulement imminente.

Organisation, s. f. *organisatio;* état de ce qui est organisé; ensemble d'un être organisé, ou des lois qui le régissent.

Organisme, s. m. d'*organum* ou d'ὀργάνον, organe; mot nouveau que quelques physiologistes emploient comme synonyme d'*organisation*.

Orgasme, s. m. *orgasmus*, du verbe grec ὀργάω, je desire avec ardeur; état d'agitation et d'irritation très-vive de quelque organe. Se dit spécialement des organes genitaux : *orgasme vénérien*. On se sert plutôt, dans tout autre cas, de l'expression *éréthisme*.

Orge, s. m. et f. *hordeum;* genre de plantes de la triandrie trigynie, L.; famille des graminées, J. Les semences des espèces *hordeum vulgare*, L., *hordeum distichon*, L., *hordeum hexastichon*, L., ⊙, France, qui contiennent un peu de mucilage, sont employées en décoction dans les circonstances où les délayans sont indiqués.

Orgelet, Orgeolet ou Orgueilleux, s. m. petit bouton borné à l'extrémité ou s'étendant vers le milieu de la paupière, selon qu'il a plus ou moins de volume, accompagné pour l'ordinaire d'inflammation vers le commencement, suppurant ou s'endurcissant, et dégénérant en loupe dure ou molle. Les auteurs grecs ont donné différens noms à cette tumeur; ils l'appeloient κριθη, orge, quand elle ressembloit à un grain d'orge, d'où l'on a formé *orgeolet*; χάλαζα, grêle, en latin *grando*, quand elle a la forme d'un grain de grêle. Sauvages en a fait, sous le nom de *hordeolum*, un genre de l'ordre des *excroissances*.

Oricule, s. f. *auricula*, diminutif d'*auris*, oreille. M. Chaussier pense que puisque l'on a renoncé généralement à l'ancienne orthographe du mot *oreille*, que l'on écrivoit autrefois *aureille*, conformément à l'étymologie latine (*auris*), on doit aussi substituer *oricule* à *auricule*; — de là *oriculaire*, qui appartient à l'*oricule* ou pavillon de l'oreille (*voy.* Auriculaire). — Cet adjectif signifie aussi qui a rapport aux *oreillettes* du cœur. L'on appelle, par exemple, *ouverture auriculaire* ou *oriculaire* l'ouverture de communication de chaque oreillette avec le ventricule correspondant.

Orifice, s. m. *orificium*, formé d'*os*, gén. *oris*, bouche, entrée, embouchure, et de *facio*, je fais; toute ouverture qui sert d'entrée ou d'issue à quelque partie intérieure du corps : les *orifices* de l'estomac, l'*orifice* de la matrice, etc.

Origan, s. m. *origanum*, L.; genre de plantes de la didynam. gymnosp., L.; famille des labiées, J., dont les espèces *origan vulgaire*, *origanum vulgare*, L., et *origan-marjolaine*, *origanum majoranna*, L., sont stimulantes et aromatiques.

Originaire, adj. *innatus*; synonyme de *congénial*.

Orme, s. m. *ulmus*, L.; genre de plantes de la pentandrie digynie, L.; famille des amentacées, J. L'écorce moyenne de l'*orme commun*, *ulmus campestris*, L., arbre indigène, a été recommandée, dans ces derniers temps, sous le nom d'*écorce d'orme pyramidal*, contre les dartres. — Les habitans de l'Amérique septentrionale appliquent communément sur les ulcères l'écorce moyenne d'une espèce d'orme, indiquée sous le nom de *cortex unguentarius*, dans les pharmacies anglo-américaines.

Ornithogale, s. m. *ornithogalum*, L.; genre de plantes de l'hexandrie monogynie, L.; famille des asphodèles, Juss. La racine de l'espèce *ornithogalum umbellatum*, L., *angustifolium medium* de Bauhin, a été regardée comme sialagogue et diurétique. Inusité.

Ornithologie, s. f. *ornithologia*, d'ὄρνις, gén. ὄρνιθος, oiseau, et de λόγος, discours; partie de la zoologie qui traite des oiseaux.

Orobanche, s. f. en grec ὀροβάγχη, d'ὄροβος, orobe, plante, et d'ἄγχω, je serre, je suffoque; plante de l'ordre des pédiculaires, ainsi appelée parce qu'elle enlace l'orobe et les autres légumes parmi lesquels elle croît.

Orobe, s. m. *ervum ervilia*, en grec ὄροβος; plante de la diadelphie décandrie, L.; famille des légumineuses, J. France. Ses semences, réduites en poudre, forment une des quatre *farines résolutives* des anciens.

Oronge, espèce de champignon du genre *agaricus*, dont on distingue trois variétés, savoir: 1° l'oronge vraie, *agaricus aurantiacus*, dont le chapeau est d'un rouge orangé et les feuillets d'un beau jaune; 2° l'oronge blanche, *agaricus ovoideus*, qui diffère de la précédente en ce que toutes ses parties sont blanches; 3° l'oronge fausse, *agaricus pseudo-aurantiacus*, dont le chapeau, d'un rouge plus vif que celui de l'oronge vraie, est parsemé de petites taches blanches, et dont les feuillets sont blancs. Les deux premières variétés sont bonnes à manger. La troisième est un poison que l'on distingue facilement au moyen des caractères que nous lui avons assignés.

Orpiment, s. m. (orpin), *auripigmentum*, d'*aurum*, or, et de *pigmentum*, fard; mot-à-mot, *fard d'or* ou *or fardé*; sulfure jaune d'arsenic. C'est un poison corrosif des plus actifs: il entre dans le *rusma* des Orientaux.

Orpin, s. m. *sedum*; genre de plantes de la décandrie pentagynie, L.; famille des joubarbes, J., dont deux espèces sont quelquefois employées en médecine, 1° l'*orpin commun* ou joubarbe des vignes, *sedum telephium*, L.: on l'applique en pulpe, qui contient un suc acide, sur les hémorrhoïdes et les cors au pied; 2° l'*orpin âcre* ou vermiculaire brûlante, *sedum minus*, qui contient un suc très-âcre. Il est employé, mais rarement, comme incisif, détersif, diurétique, purgatif, etc.

Orseille, subst. f. *lichen roccella*; plante de la cryptogamie, L.; famille des algues, J. On fait avec la plante entière une pâte colorée en pourpre, et qu'on emploie pour teindre la soie dans les différentes nuances de cette couleur et du violet.

Orteil, s. m. *ortillus* en basse latinité, dérivé d'*articulus*, articulation; nom que l'on donne aux doigts des pieds.

Orthopédie, subst. f. *orthopædia*, d'ὀρθὸς, droit, et de παίς, gén. παιδὸς, enfant; art de corriger ou de prévenir les difformités du corps chez les enfans.

Orthopnée, s. f. *orthopnæa*, d'ὀρθὸς, droit, et de πνέω, je respire; dyspnée dans laquelle le malade ne peut respirer dans la situation horizontale. Espèce d'asthme dans la Nosologie de Sauvages.

Orthoptères, s. m. pl. du grec ὀρθὸς, droit, et de πτερὸν, aile; mot-à-mot, *ailes droites*; ordre d'insectes qui ont quatre ailes, dont les deux supérieures sont courtes et servent comme d'étuis, et dont les inférieures sont plissées sur leur longueur et rarement pliées en travers: telles sont les sauterelles.

Ortie, s. f. *urtica*, L.; genre de plantes de la didynam. gymnosp., L.; famille des labiées, J. Les espèces *urtica dioica*, *urtica urens* et *urtica pilulifera*, plantes vivaces d'Europe, ont été employées pour produire la rubéfaction. Elles sont peu usitées. La semence de l'*urtica pilulosa* (ortie romaine) a été préconisée dans diverses affections de poitrine. Elle est inerte et abandonnée.

Ortie blanche, *lamium album*, L. plante de la didynam. gymnosp., L.; famille des labiées, J. ♃. France. — Elle

est légèrement astringente et très-peu usitée.

Orties, *urticæ*, de *urere*, brûler ; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre troisième de la quinzième classe des dicotylédones, Juss. ; classe qui contient les *diclines irregulares*. — Calice monophylle : étamines définies, opposées aux divisions du calice : ovaire supère : un ou deux styles : une graine nue, recouverte d'une coque, ou renfermée dans le calice, qui devient une baie : tiges ligneuses ou herbacées : feuilles alternes ou opposées.

Ortiée (fièvre), adj. *urticaria* (*febris*), d'*urtica*, ortie. *V.* Urticaire.

Orvale, s. f. (toute-bonne), *salvia sclarea*, L. ; espèce du genre sauge, qui est indigène, ♂. Elle est tonique et stimulante, mais moins active que la sauge officinale.

Orviétan, s. m. *orvietanum*, de l'italien *orvietano*, d'Orviète ; électuaire très-composé, ainsi appelé parce qu'il a été distribué par un charlatan venu d'Orviète. Il a été regardé comme un contre-poison très-puissant. Il présente de l'analogie, relativement à ses propriétés, avec la thériaque ; aujourd'hui inusité.

Oryctographie, s. f. *oryctographia*, d'ὀρυκτος, enfoui ou fossile, et de γράφω, je décris, description des fossiles.

Oryctologie, s. f. *oryctologia*, d'ὀρυκτὸς, enfoui, fossile, dérivé d'ὀρυσσω, je creuse, je fouis, et de λόγος, discours ; partie de l'histoire naturelle qui traite des fossiles.

Os, s. m. *os*, gén. *ossis*, des Latins, ὀστέον des Grecs. On appelle *os* toute partie solide et dure qui sert à former la charpente des animaux vertébrés. Les os sont composés de phosphate de chaux et d'une gélatine animale ; on peut leur enlever cette substance par l'eau bouillante, et décomposer le phosphate de chaux par un acide. C'est en traitant les *os* calcinés par l'acide sulfurique qu'on isole leur acide phosphorique pour en retirer le phosphore. Les anatomistes divisent les *os* en *os plats*, *os courts* et *os longs*.

Oschéocèle, s. f. *oscheocele*, d'ὀσχεον, le scrotum ou les bourses, et de κήλη, hernie ; hernie scrotale, ou dans laquelle les parties déplacées descendent dans le scrotum. Cependant on donne aussi ce nom à une tumeur du scrotum formée par l'épanchement d'un liquide : telle est l'acception que donne Sauvages au mot *oscheocele* dont il fait un genre de l'ordre *cystides* ou *kystes*.

Oscillation, s. f. *oscillatio* ; mouvement d'un pendule ou d'un autre corps qui va et vient en sens contraire ; espèce de balancement ou de vibration par laquelle les fibres du corps de l'animal accélèrent la progression des fluides, et concourent à l'exercice des fonctions.

Oscitant, adj. *oscitans*, du verbe *oscitari*, bâiller. Vogel a appelé *fièvre oscitante* une fièvre accompagnée de bâillemens fréquens.

Oseille, s. f. On donne ce nom à deux plantes différentes du genre *patience*, *rumex* : l'une est l'*oseille ordinaire*, *rumex acetosa*, L., *acetosa nostras* des pharmaciens ; plante cultivée par-tout : l'autre est l'*oseille ronde*, *rumex scutatus*, L. *acetosa rotundifolia* des pharmaciens. Ces deux espèces sont rafraîchissantes.

Osmazome, s. f. nom donné par M. Thénard à une substance contenue dans les muscles et le sang des animaux à sang rouge, et trouvée dernièrement par M. Vauquelin dans les champignons. Elle a une odeur et une saveur agréables, et forme la base des bons bouillons : de là son nom, dérivé de ὀσμη, odeur, et de ζωμος, bouillon. Elle est soluble dans l'eau et dans l'alcool, d'où elle est précipitée par la noix de galle.

Osmium, s. m. (ptène) ; métal récemment découvert dans la mine de platine par M. Tennant ; il appartient à la section des métaux non ductiles et difficilement oxydables. Ce métal est de couleur grise foncée ; son oxyde, très-volatil, répand en se volatilisant une odeur particulière qui lui a fait donner le nom d'*osmium*, dérivé de ὀσμη, odeur. Il noircit promptement les matières organiques, et par conséquent les bouchons de liége des flacons qui le contiennent ; il est soluble dans l'eau, et lui communique ses propriétés. Inusité.

Osselet, s. m. *ossiculum*, diminutif d'os, petit os. Les *osselets* de l'ouïe sont le marteau, l'enclume, l'étrier et l'os lenticulaire. — En botanique (*pirenæ*, *nuculæ*), M. Richard donne ce nom aux noyaux contenus dans le fruit qu'il appelle *nuculaine*.

Osseux, euse, adj. *osseus*, qui est de nature d'os ; se dit, en icthyologie,

de la division des poissons dont les parties dures sont réellement osseuses, par opposition à celle des poissons dans lesquels ces mêmes parties ne sont que cartilagineuses, et qu'on appelle *poissons cartilagineux*.

OSSIFICATION, s. f. *ossificatio*; formation des os, conversion des parties molles en os; on appelle *point d'ossification*, *punctum ossificationis*, celui où, dans une partie qui doit devenir osseuse, l'ossification commence. Indépendamment de l'ossification naturelle dont on observe les phénomènes dans le fœtus et dans les premiers âges de la vie, il existe des *ossifications* accidentelles, telles que celles qui ont lieu à la suite d'un travail inflammatoire, ou dans la vieillesse.

OSTÉOCOLLE, s. f. *osteocolla*. On a donné ce nom à une variété de la *chaux carbonatée* qui constitue la *chaux carbonatée concrétionnée incrustante* de M. Haüy: c'est celle qui se dépose sur des corps étrangers, tels que des végétaux, plongés dans des fontaines dont l'eau est chargée de carbonate de chaux. Le nom impropre d'*ostéocolle* donné à ces incrustations, vient d'ὀστέον, os, et de κόλλα, colle, à cause de la propriété imaginaire qu'on leur a attribuée de favoriser la formation du cal dans les fractures. Inusitée.

OSTÉOCOPE, adj. *ostocopus* (douleur ostéocope), d'ὀστεόν, os, et de κόπος, fatigue, lassitude; douleur aiguë qui a son siége dans les os: c'est un symptôme ordinaire de la syphilis invétérée. Sauvages en fait un genre de l'ordre *douleurs vagues*.

OSTÉODERMES, s. m. pl. d'ὀστέον, os, et de δέρμα, peau; ordre de poissons cartilagineux, à opercules et à membranes des branchies, sans nageoires ventrales, et à peau couverte d'une cuirasse ou de grains osseux.

OSTÉOGÉNIE ou OSTÉOGÉNÉSIE, s. f. *osteogenia* ou *osteogenesis*, d'ὀστέον, os, et de γένεσις, génération; synonyme d'*ossification*.

OSTÉOGRAPHIE, s. f. *osteographia*, d'ὀστέον, os, et de γραφω, je décris; description des os.

OSTÉOLOGIE, s. f. *osteologia*, d'ὀστέον, os, et de λόγος, traité, discours; partie de l'anatomie qui traite des os.

OSTÉOMALAXIE, s. f. du grec ὀστέον, os, et de μαλακος, mou; ramollissement des os. *Voy.* RACHITIS.

OSTÉO-SARCOME. *V.* OSTÉO-SARCOSE.

OSTÉO-SARCOSE, s. f. *osteo-sarcosis*; ramollissement des os provenant ordinairement du rachitis, et déterminant la déviation de la colonne vertébrale, les courbures des membres, etc. Cet état est souvent accompagné du gonflement des parties osseuses ramollies, qui prennent l'apparence charnue: de là l'expression de *carnification des os*, par laquelle des auteurs ont rendu le mot *osteo-sarcose*. Le *spina-ventosa*, que quelques-uns regardent comme une variété de l'*ostéo-sarcose*, en diffère cependant. Sauvages admet une espèce d'asthénie *ab osteo-sarcosi*, et une espèce de douleur de son genre *ostocopus*, provenant de la même cause, *ostocopus ab osteo-sarcosi*.

OSTÉO-STÉATOME, s. m. (exostose ostéo-stéatome), *exostosis osteo-steatoma*. Ludwig et après lui Sauvages donnent ce nom à une tumeur fongueuse située sous le périoste, entremêlée de parties osseuses.

OSTÉOTOMIE, s. f. *osteotomia*, d'ὀστέον, os, et de τέμνω, je coupe; partie de l'anatomie qui a pour objet la dissection des os.

OSTRACÉ, ÉE, adj. *ostraceus*, du grec ὄστρακον, écaille; se dit des poissons qui ont deux écailles dures, comme les huîtres, les moules, etc., pour les distinguer des testacés qui n'en ont qu'une.

OSTRACODERME, adj. *ostracodermus*, d'ὄστρακον, écaille, et de δέρμα, peau; se dit des animaux dont la peau est couverte d'écailles, pour les distinguer des malacodermes qui ont la peau molle.

OTACOUSTIQUE, adj. *otacousticus*, d'οὖς, gén. ὠτός, oreille, et d'ακούω, j'entends; nom des instrumens qui aident ou perfectionnent le sens de l'ouïe. *Voyez* ACOUSTIQUE.

OTALGIE, s. f. *otalgia*, d'οὖς, gén. ὠτὸς, oreille, et d'ἄλγος, douleur; douleur d'oreille; Sauvages en fait un genre de l'ordre *dolores capitis*.

OTALGIQUE, adj. *otalgicus*; se dit des médicamens qu'on emploie pour calmer les douleurs d'oreilles.

OTENCHYTE, s. f. *otenchytes*, du grec οὖς, gén. ὤτος, oreille, de la préposit. ἐν, dans, et de χύω, je verse; seringue pour faire des injections dans l'oreille; matière de ces injections.

OTIQUE, s. m. *oticus*; se dit des médicamens qui remédient aux lésions de l'ouïe.

Otite, s. f. *otitis*, du grec οὖς, gén. ὠτος, oreille; phlegmasie de la muqueuse de l'oreille, caractérisée par une douleur aiguë, un bourdonnement insupportable, un écoulement de mucus par le conduit auditif externe ou par la trompe d'Eustache. L'*otite* se divise en *externe* et en *interne*, suivant qu'elle affecte le méat auditif ou la cavité du tympan.

Otographie, s. f. *otographia*, d'οὖς, gén. ὠτος, oreille, et de γραφὴ, description; partie de l'anatomie qui a pour objet la description de l'oreille.

Otologie, s. f. *otologia*, d'οὖς, gén. ὠτὸς, oreille, et de λόγος, discours; partie de l'anatomie qui traite des usages de l'oreille.

Otorrhée, s. f. *otorrhæa*, *fluxus aurium*; écoulement d'un liquide séreux, purulent ou sanguinolent par le conduit auditif externe. Sauvages en fait un genre de l'ordre *serifluxus*.

Ototomie, s. f. *ototomia*, d'οὖς, gén. ὠτὸς, oreille, et de τεμνω, je coupe, je dissèque; dissection de l'oreille.

Oubli, s. m. *oblivio morbosa*; maladie qui ôte la faculté de la mémoire. *Voyez* Amnésie.

Ouïe, s. f. *auditus*; perception des sons, celui des cinq sens dont l'oreille est l'organe. — *Ouïes*, au pl, *branchiæ*, du grec βράγχια; organes de la respiration chez les poissons, placés entre la tête et le tronc. *Voy.* Branchies.

Ouraque, s. m. *uracus*, *urinaculum*, en grec οὔραχον, composé d'οὖρον, urine, et du verbe ἔχω, je contiens, ou ἄγω, je conduis. Dans les fœtus de certains quadrupèdes, l'*ouraque* est un véritable conduit qui prend naissance du fond de la vessie, passe par l'anneau ombilical, et va se terminer dans la poche formée par l'allantoïde. Sabatier pensoit que l'*ouraque* a, chez le fœtus humain, une disposition analogue. Bichat et les autres anatomistes pensent qu'à moins de vices de conformation extrêmement rares, l'*ouraque* n'est jamais un conduit, mais simplement un cordon fibreux qui s'élève du milieu de la région supérieure de la vessie, et qui, placé entre le péritoine et la ligne blanche, se rend à l'ombilic où il s'entrelace avec les aponévroses ombilicales : ce cordon ne seroit alors destiné qu'à maintenir la vessie dans une situation fixe.

Ourles. *Voy.* Oreillons.

Ourlet, s. m. *margo*, gén. *marginis*; se dit du repli formé par les organes de la fructification sur quelques fongères.

Ouronologie, s. f. *uronologia*, d'οὖρον, urine, et de λόγος, discours; partie de la médecine qui traite de l'urine.

Oursiné, ée, adj. *echinatus*; se dit en botanique des parties végétales hérissées d'aiguillons très-rapprochés et grêles : Bulliard.

Oursins, s. m. pl. du latin *ursus*, ours. Genre d'animaux de la famille des radiaires, classe des zoophytes, revêtus d'un test calcaire solide, hérissé d'épines ou de lames articulées, ayant le corps sphérique, l'anus distinct de la bouche, supérieur et central.

Ovaire, s. m. *ovarium*, du latin *ovum*, œuf; partie inférieure et ordinairement la plus grosse du pistil : Bot. — Organe des animaux ovipares où se forment les œufs; — nom qu'on donne par analogie à ce que les anciens appeloient les *testicules* de la femme et des femelles vivipares, c'est-à-dire, à deux corps blanchâtres, ovales et un peu aplatis, du volume d'un petit œuf de pigeon, situés sur les côtés de la matrice, à l'extrémité des trompes de Fallope, dans l'épaisseur de l'aileron postérieur des ligamens larges; composés d'un tissu spongieux très-serré, et de plusieurs petites vésicules remplies d'une liqueur claire, lymphatique; que beaucoup de physiologistes regardent comme des *œufs* qui, par la fécondation, deviennent des embryons.

Ovale, adj. *ovalis*, d'*ovum*, œuf; qui est rond et oblong comme un œuf. Les anatomistes ont appelé *fosse ovale* un enfoncement à rebords saillans, que l'on voit au-dedans de l'oreillette droite, au-dessous de la partie moyenne de la cloison qui sépare les deux oreillettes. Elle remplace, chez l'adulte, l'ouverture que cette oreillette présente chez le fœtus, et que l'on nomme *trou ovale* ou *de Botal*. — On a aussi donné le nom de *trou ovale* au trou obturateur ou sous-pubien. Vieussens a appelé *centre ovale* le centre médullaire qui surmonte le corps calleux et se continue avec sa surface supérieure.

Ovaristes ou Ovistes, s. m. pl. On donne ce nom aux physiologistes qui expliquent les phénomènes de la génération par le système des œufs.

Ové, ée, adj. *ovatus*; qui a plus ou moins exactement la forme d'un œuf.

Ovillé, ée, adj. d'*ovis*, brebis : *déjections ovillées*, qui ont la forme arrondie et la dureté des excrémens de brebis.

Ovipare, s. et adj. *oviparus*, du latin *ovum*, œuf, et du verbe *pario*, je produis, j'engendre ; se dit, en zoologie, des animaux qui se reproduisent par des œufs.

Ovule, s. m. *ovulum*, diminutif d'*ovum*, œuf ; rudiment de la graine dans l'ovaire.

Oxalate, s. m. *oxalas*, du grec ὀξαλίς, oseille, dont la racine est ὀξύς, aigre ; nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide oxalique avec les différentes bases. Il y a des oxalates neutres et des oxalates acidules.

Oxalate d'ammoniaque, *oxalas ammoniacalis*. On le fait en saturant l'acide oxalique par le carbonate d'ammoniaque. Ce sel est un réactif précieux aux chimistes pour reconnoître la présence de la chaux dans ses dissolutions.

Oxalate acidule de potasse, *oxalas acidulus potassæ* (sel d'oseille). Ce sel existe naturellement dans toutes les espèces du genre *oxalide* et dans le *rumex acetosa*. On le retire spécialement du suc de l'*oxalis acetosella* (alleluia), au moyen de l'évaporation et de la cristallisation. Il est blanc, demi-transparent, d'une saveur très-acide ; il n'est pas très-soluble dans l'eau froide, de même que toutes les autres combinaisons de l'acide oxalique et cet acide pur. Il précipite la chaux de toutes ses combinaisons salines. Ce sel est rafraîchissant ; il a été long-temps employé pour faire les limonades sèches et les pastilles contre la soif.

Oxalate de potasse, *oxalas potassæ*. On fait ce sel en saturant l'oxalate acidule de potasse par la potasse. Il n'est d'aucun intérêt.

Oxalide, s. f. *oxalis*, L. ; genre de plantes de la décandrie décagyn., L. ; famille des géranium, J. C'est de l'espèce *oxalis acetosella*, connue en français sous le nom d'*alleluia*, qu'on retire le sel d'oseille ou oxalate acidule de potasse.

Oxalique, adj. *oxalicus*. *Voyez* **Acide oxalique**.

Oxycrat, s. m. *oxycratum*, ὀξύκρατον, d'ὀξύς, aigre, et de κραω, je mêle ; mélange d'eau et de vinaigre. Il est rafraîchissant, et quelquefois astringent et excitant, suivant les proportions.

Oxydation, s. f. action d'oxyder. C'est la même chose que *combustion*.

Oxyde, s. m. *oxydum*, d'ὀξύς, aigre ; nom générique des combinaisons non acides de l'oxygène avec les différens corps combustibles. On en distingue dans lesquelles l'oxygène peut se trouver dans trois proportions diverses, et on les désigne par les mots *oxydes au minimum*, *oxydes au médium* et *oxydes au maximum d'oxydation*. Il y a même quelques métaux qui sont susceptibles de plus de trois degrés d'oxydation. Pour désigner ces différens oxydes, M. Thomson, et, à son exemple, les chimistes anglais et M. Thénard, font précéder le mot *oxyde* par la première syllabe des noms ordinaux grecs. Ainsi le *protoxyde* d'un métal est l'*oxyde au minimum*, c'est-à-dire le premier oxyde que ce métal est susceptible de former. Le *deutoxyde* est le second oxyde ou le métal combiné avec deux doses d'oxygène. On appelleroit *tritoxyde*, *tetroxyde*, *pentoxyde*, *hexoxyde*, les troisième, quatrième, cinquième et sixième oxydes. Enfin quand un métal est combiné avec autant d'oxygène que possible, le composé a reçu le nom de *péroxyde*, qui dénote l'oxydation complète du métal.

Oxyde d'antimoine, *oxydum antimonii*. Il y en a trois espèces : 1° l'*oxyde au minimum d'oxydation* : il s'obtient en fondant dans un creuset découvert l'antimoine métallique, et recouvrant ce vase d'un autre creuset percé pour permettre à l'air d'agir sur le métal. L'oxyde se sublime à la partie supérieure du second creuset en belles aiguilles blanches qu'on appeloit autrefois *fleurs argentines d'antimoine*. Il contient 20 pour 100 d'oxygène. 2° L'*oxyde au médium d'oxydation*, qui contient 24 pour 100 d'oxygène, et se fait en précipitant par l'eau la dissolution d'antimoine dans l'acide nitro-muriatique. 3° L'*oxyde au maximum d'oxydation*, qui s'obtient en faisant déflagrer dans un creuset rouge parties égales d'antimoine et de nitrate de potasse, et lavant ensuite pour enlever la potasse. C'est l'*antimoine diaphorétique*, qu'on avoit aussi appelé *bézoard minéral* ; il contient 0,30 oxygène. Non lavé, c'est-à-dire contenant de la potasse, il constitue le *fondant de Rotrou*. Le précipité qu'on obtient en versant un acide sur l'eau du lavage, et qu'on avoit appelé *matière*

perlée de Kerkringius, n'est autre chose que de l'oxyde au maximum que la potasse tenoit en dissolution. Les fleurs argentines d'antimoine ont été employées comme émétiques, et sont aujourd'hui abandonnées comme infidèles. L'antimoine diaphorétique est employé, comme son nom l'indique, pour exciter la transpiration cutanée. Le fondant de Rotrou, qui a été recommandé dans les affections scrophuleuses, n'agissoit que par la potasse, qu'on peut employer sous d'autres formes : aussi est-il pour ainsi dire abandonné.

OXYDE D'ANTIMOINE HYDRO-SULFURÉ. Il y en a deux variétés :

1°. L'oxyde d'antimoine hydro-sulfuré brun, *oxydum stibii hydro-sulfuratum fuscum*. Cette composition s'obtient en faisant bouillir dans une certaine quantité d'eau du sulfure d'antimoine avec un carbonate alcalin. Lorsque l'ébullition a été continuée pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure, on filtre la liqueur bouillante qui passe très-claire, et laisse, par le refroidissement, déposer une grande quantité de flocons d'un rouge brun qui, recueillis sur un filtre et lavés avec de l'eau bouillie et froide, constituent le *kermès minéral*. Il est très-employé à la fin des péripneumonies et dans les catarrhes, comme expectorant. Pour cela on le donne à très-petites doses : à doses plus fortes, il deviendroit émétique.

2°. L'oxyde d'antimoine hydro-sulfuré orangé, *oxydum stibii hydro-sulfuratum aurantiacum* (soufre doré d'antimoine). Il se fait en saturant par un acide foible, tel que le vinaigre, la liqueur qui a laissé déposer par le refroidissement le kermès minéral. L'oxyde d'antimoine hydro-sulfuré orangé n'est qu'un mélange de kermès et de soufre qui étoient tenus en dissolution par la potasse. Il a les mêmes propriétés, mais à un plus foible degré, que le kermès minéral. Il paroît aussi un peu diaphorétique.

OXYDE D'ANTIMOINE SULFURÉ, *oxydum stibii sulfuratum*. Il y a trois variétés de cette combinaison :

1°. L'oxyde d'antimoine sulfuré gris, autrefois *chaux grise d'antimoine*, que l'on obtient en faisant chauffer du sulfure d'antimoine en poudre à un feu doux et en l'agitant souvent. Il contient environ 0,78 d'antimoine, 0,16 d'oxygène et 0,06 de soufre.

2°. L'oxyde d'antimoine sulfuré vitreux (verre d'antimoine), qu'on obtient en faisant chauffer fortement et rapidement l'oxyde d'antimoine sulfuré gris. Il est transparent.

3°. L'oxyde d'antimoine sulfuré demi-vitreux et opaque (foie d'antimoine). Il diffère du précédent en ce qu'il est moins bien vitrifié et contient plus de soufre. Réduit en poudre, il a été nommé *safran des métaux*, *crocus metallorum*, à cause de sa couleur rouge orangée foncée. La chaux grise d'antimoine n'est pas employée : le verre d'antimoine est employé dans la préparation du tartrate de potasse et d'antimoine (tartre stibié). Le foie d'antimoine est employé, dans l'hippiatrique, comme purgatif.

OXYDE D'ARSENIC, *oxydum arsenici* (arsenic blanc). On l'obtient en grand dans les travaux sur le cobalt. Il est en masses blanches demi-transparentes ; sa saveur est extrêmement âcre et caustique. Il est soluble dans l'eau. C'est un poison corrosif, même à très-petite dose.

OXYDE D'AZOTE, GAZ OXYDE D'AZOTE, *oxydum azoticum* (gaz nitreux). On le fait en traitant de la limaille de cuivre par l'acide nitrique, et recueillant le gaz à l'appareil hydro-pneumatique. Ce gaz est composé de 100 parties d'azote et de 50 d'oxygène en volume. Il est incolore ; n'est pas acide ; n'entretient pas la combustion des corps enflammés, ni la respiration. Entre les mains du chimiste, il devient un réactif pour analyser l'air atmosphérique.

OXYDE DE CARBONE, *oxydum carbonicum* (gaz oxyde de carbone). Ce gaz, qui contient moins d'oxygène que l'acide carbonique, s'obtient particulièrement en faisant passer l'acide carbonique dans des tubes chauffés au rouge et contenant du charbon. Il est incolore, insoluble dans l'eau, non respirable ; il brûle avec une flamme bleue, en se convertissant en acide carbonique.

OXYDE DE CUIVRE, *oxydum cupri*. On en distingue deux, l'un au minimum et l'autre au maximum d'oxydation : tous les deux se trouvent dans la nature. — L'oxyde de cuivre au minimum ne s'est encore rencontré que dans la province de Cornouailles. On l'obtient le plus ordinairement en précipitant par un alcali le muriate brun de cuivre. Il est d'un jaune orangé, et contient 88,5 de cuivre et 11,5 d'oxygène. — L'oxyde

de cuivre au maximum se rencontre dans plusieurs mines de cuivre; il se forme aussi à la surface des lames de cuivre qu'on a fait rougir, et s'en détache par le refroidissement : mais on le prépare toujours, quand on en a besoin, en précipitant une dissolution de sulfate ou de nitrate de cuivre, ou de muriate vert de ce métal, par un alcali caustique. Le précipité qu'on obtient est vert, et doit cette couleur à l'eau qu'il tient en combinaison : c'est l'*hydrate de cuivre de Proust*. Lorsqu'on en a séparé l'eau par la calcination, il devient noirâtre : c'est alors de l'oxyde de cuivre au maximum d'oxydation. Il contient 80 parties de cuivre et 20 d'oxygène. Les deux oxydes de cuivre, de même que toutes leurs combinaisons salines, sont des poisons. On peut les employer comme escarotiques.

Oxyde d'étain, *oxydum stamni*. Il y en a deux, l'un au minimum, l'autre au maximum. — Le premier, que l'on appelle vulgairement *potée grise d'étain*, se fait en tenant l'étain en fusion à une chaleur modérée, et en agitant pendant quelque temps. Préparé ainsi, il n'est pas pur. Pour l'avoir pur, on doit le précipiter de la dissolution de muriate d'étain au minimum, au moyen d'un alcali. Il est composé de 0,80 étain et de 0,20 oxygène. — L'oxyde d'étain au maximum se prépare en faisant bouillir l'oxyde au minimum avec l'acide nitrique. Cet oxyde est sous forme de poudre blanche, et on l'appelle vulgairement *potée blanche d'étain*. Il est composé de 0,72 étain et 0,28 oxygène. On obtient aussi cet oxyde en faisant déflagrer un mélange d'étain métallique et de nitrate de potasse, et lavant le résultat de la déflagration. Les oxydes d'étain ne sont pas employés.

Oxyde de fer, *oxydum ferri vel martis*. Il y a trois oxydes de fer, l'un au minimum, le second au médium et le troisième au maximum. — Le premier ne se rencontre pas dans la nature. Pour le faire, on laisse agir à froid de l'acide sulfurique très-affoibli sur un excès de limaille de fer. Lorsque l'action n'a plus lieu, on verse dans la liqueur filtrée une dissolution de potasse caustique qui en précipite l'oxyde de fer à l'état blanc. Cet oxyde contient 0,80 fer et 0,20 oxygène; il n'est pas permanent, et passe promptement au médium et de là au maximum, par son exposition à l'air. — L'oxyde de fer au médium existe dans la nature : c'est le *fer oxydule* de M. Haüy. Il se forme à la surface des barres de fer, quand on les porte à la chaleur rouge. C'est lui qui se sépare en forme d'étincelles sous le marteau des forgerons. Il constitue les *batitures de fer*. On l'obtient en précipitant le sulfate de fer du commerce au moyen de la potasse; le précipité est verdâtre à cause de sa grande division par l'eau. Il faut le faire dessécher à l'abri du contact de l'air; alors il est noir et contient 0,74 fer et 0,26 oxygène : c'est l'*éthiops martial* des anciens chimistes. — L'oxyde au maximum existe très-abondamment dans la nature. Il est très-pur dans les hématites. On l'obtient par la précipitation de toutes les dissolutions de fer au maximum d'oxydation. Mais on le fait pour la médecine et les arts en calcinant le sulfate de fer du commerce et en lavant le résidu de la calcination. Il est d'un rouge brun et contient 0,55 fer et 0,45 oxygène : c'est le *safran de mars astringent* des anciens chimistes. Les oxydes de fer au médium et au maximum sont employés comme toniques et comme emménagogues.

Oxyde de manganèse, *oxydum magnesiæ*. Il y en a trois, un au maximum, le second au médium et le troisième au minimum d'oxydation. — Le premier, ou l'oxyde noir de manganèse, est abondamment répandu dans la nature et présente beaucoup de variétés. On doit préférer celui qui est en aiguilles brillantes, accolées les unes aux autres. Cet oxyde ne pouvant se dissoudre dans les acides qu'en perdant une portion de son oxygène qu'il fournit en grande quantité, est le seul employé pour se procurer ce gaz et pour faire les diverses combinaisons suroxygénées. Il contient 0,60 manganèse et 0,40 oxygène. — L'oxyde au médium se fait en précipitant par la potasse la lessive du résidu de la distillation de l'acide sulfurique et de l'oxyde noir de manganèse. Cet oxyde est rouge. On l'obtient encore, mais il n'est pas aussi pur, en chauffant dans une cornue de l'oxyde noir de manganèse, jusqu'à ce qu'il ne donne plus d'oxygène. Il contient 0,74 manganèse et 0,26 oxygène. — L'oxyde au minimum s'obtient en précipitant par la potasse la lessive dont nous venons de parler, mais après l'avoir fait bouillir pendant long-temps et l'avoir fait passer par là à l'état blanc. Cet oxyde est

blanc et contient 0,80 manganèse et 0,20 oxygène. Ces deux derniers oxydes ne sont pas permanens, et passent, par leur exposition à l'air, au maximum d'oxydation.

Oxyde de mercure, *oxydum mercurii*. On en connoît deux, l'oxyde au minimum et l'oxyde au maximum d'oxydation. Le premier se fait en précipitant par la potasse le nitrate acidule de mercure au minimum d'oxydation. Il est noir et composé de 0,96 mercure et 0,04 oxygène: c'est l'*éthiops per se* des anciens chimistes, ainsi appelé parce qu'ils le faisoient en agitant continuellement et pendant long-temps une petite quantité de mercure dans une bouteille dont ils renouveloient l'air par intervalles. — L'oxyde de mercure au maximum peut se faire en exposant pendant plusieurs mois du mercure à une chaleur convenable, dans un matras qui ne permette à l'air d'y entrer que par une très-petite ouverture, afin d'éviter la volatilisation du métal. Mais on le fait le plus ordinairement en calcinant convenablement dans un matras le nitrate acidule de mercure. Cet oxyde est sous forme de paillettes rouges; il contient 0,92 mercure et 0,08 oxygène. Fait par le premier procédé, c'est le *précipité per se*; et par le second, le *précipité rouge* des anciens. —L'oxyde de mercure au minimum est employé comme anti-syphilitique. L'oxyde au maximum est employé comme escarotique: on l'applique aussi, à l'état d'onguent, sur les ulcères vénériens et quelques autres dont on veut animer les chairs.

Oxyde de plomb, *oxydum plumbi*. Il y en a trois, le premier au minimum, le second au médium et le troisième au maximum d'oxydation. — L'oxyde de plomb au minimum d'oxydation ou jaune, se fait en fondant du plomb et l'agitant jusqu'à ce qu'il soit entièrement converti en pellicules grisâtres que l'on réduit en poudre, et que l'on calcine de nouveau en remuant continuellement jusqu'à ce que la poudre ait pris une couleur jaune: c'est le *massicot*. Il contient 90,5 plomb et 9,5 oxygène. Cet oxyde, chauffé jusqu'au rouge, se fond et constitue la *litharge* ou l'*oxyde de plomb demi-vitreux*. Si on met le massicot réduit en poudre fine dans un fourneau à reverbère et qu'on le remue continuellement, il se change, après un certain temps, en une poudre rouge appelée *minium*: c'est l'*oxyde au médium d'oxydation*, qui contient 0,88 plomb et 0,12 oxygène. Si on chauffe le minium jusqu'au point de le fondre, il perd de son oxygène et repasse à l'état de litharge ou massicot fondu. Si on traite le minium avec l'acide nitrique, une portion seulement s'y dissout, et l'autre se change en une poudre brune qui est l'*oxyde de plomb au maximum*, et contient 0,80 plomb et 0,20 oxygène. L'oxyde de plomb au minimum est le seul qui se dissolve dans les acides. La litharge et le minium entrent dans quelques préparations emplastiques.

Oxyde de zinc, *oxydum zinci*. Il y en a deux; l'un est au minimum, l'autre au maximum d'oxydation; celui-ci se fait le plus ordinairement en portant au rouge du zinc dans un creuset, et l'agitant dès qu'il est fondu. Le zinc brûle avec une flamme blanche dont une portion se condense à la partie supérieure du creuset en flocons laineux d'une grande légèreté; de là les noms de *lana philosophica*, *nihil album*, *fleurs de zinc*, que les anciens avoient donné à cet oxyde. Comme les flocons ne se forment qu'en petite quantité, on ramasse la poudre blanche qui se forme à la surface du zinc fondu, et qui, de même que les flocons, est un oxyde de zinc au maximum. On peut encore obtenir cet oxyde en le précipitant de toutes les dissolutions de zinc. Il contient 0,80 zinc et 0,20 oxygène. Si on soumet l'oxyde blanc de zinc pendant long-temps à l'action d'une haute température, il devient jaune, et ne contient plus alors que 0,12 oxygène sur 0,88 zinc. L'oxyde de zinc au maximum est employé comme anti-spasmodique, spécialement dans l'épilepsie.

Oxyde d'hydrogène, *oxydum hydrogenii*; nom que les chimistes modernes donnent quelquefois à l'eau, parce qu'elle est une combinaison non acide d'oxygène et d'hydrogène.

Oxydule, s. m. diminutif d'oxyde; nom qu'on a donné à certaines combinaisons d'oxygène avec un corps combustible, dans lesquelles l'oxygène se trouve en plus foible proportion que celle qui constitue l'oxyde de ce même corps.

Oxydule d'azote (gaz oxydule d'azote). Ce gaz s'obtient le plus ordinairement par la distillation du nitrate d'ammoniaque. Il contient moins d'oxygène que le gaz oxyde d'azote; et lorsqu'il est respiré, il produit, en détermi-

nant l'asphyxie, un malaise général et des mouvemens convulsifs, chez quelques individus; une sensation agréable, accompagnée de ris, chez les autres : de là le nom de *gaz hilarant*, que quelques chimistes lui ont donné.

OXYGÈNE, s. m. *oxygenium*, d'ὀξὺς, acide, et de γείνομαι, j'engendre; c'est-à-dire principe générateur des acides; nom que les chimistes modernes ont donné à un corps simple, toujours uni à quelqu'autre matière, le plus souvent fondu dans le calorique sous la forme de gaz; caractérisé surtout par la propriété qu'il a de faire brûler les corps combustibles; la partie respirable de l'air; la condition indispensable de la combustion; la base principale de la doctrine pneumatique; un des plus violens excitans de la force vitale, du mouvement musculaire et de la germination.

OXYGÉNER, v. act. unir un corps à l'oxygène. C'est la même chose qu'*oxyder*.

OXYGÉNATION, s. f. action d'oxygéner ou d'oxyder, synon. d'*oxydation*.

OXYMEL, s. m. *oxymel*, d'ὀξὺς, aigre, d'où l'on a fait ὄξος, vinaigre, et de μέλι, miel; mélange de miel et de vinaigre. On distingue, en pharmacie, 1° l'*oxymel simple*, que l'on fait en mettant cuire ensemble deux parties de miel et une de vinaigre; 2° l'*oxymel scillitique*, que l'on prépare en faisant cuire ensemble deux parties de miel et une de vinaigre scillitique; 3° l'*oxymel colchique*, que l'on prépare comme le précédent, c'est-à-dire, en faisant cuire ensemble deux parties de miel et une de vinaigre colchique. — L'*oxymel simple* est employé comme rafraîchissant, et pour exciter la muqueuse pulmonaire; on le donne en gargarisme dans les angines. — L'*oxymel scillitique* excite plus fortement la muqueuse bronchique; il est aussi diurétique : l'*oxymel colchique* est son succédané; il est peu employé.

OXYPHONIE, s. f. *oxyphonia*, du grec ὀξὺς, aigu, perçant, et de φωνη, la voix; se dit de la voix aiguë ou perçante; c'est un symptôme de certaines maladies.

OXYREGMIE, s. f. *oxyregmia*, ὀξυρεγμια, d'ὀξὺς, aigre, acide, et du verbe ἐρεύγω, je rote; nom donné par Alexandre de Tralles à l'état de l'estomac qui cause des rapports acides : c'est la *flatulence acide* de Sauvages.

OXYRRHODIN, s. f. *oxyrrhodinum*, d'ὀξὺς, aigre, et de ῥοδον, rose; vinaigre rosat.

OXYSACCHARUM, s. m. du grec ὀξὺς, aigre, acide, et de σακχαριον, sucre; mélange de sucre et de vinaigre. Les anciens y faisoient souvent dissoudre du verre d'antimoine ou la scille, et c'est ce qui constituoit l'*oxysaccharum vomitivum*, ou l'*oxysaccharum scilliticum*.

OXYTARTRE, s. m. *oxytartarus*, synonyme de *terre foliée de tartre* ou *acétate de potasse*.

OXYTRIPHYLLUM, s. m. ce mot est désigné dans Blancardi comme synonyme d'*oxalis acetosella*, vulgairement *alleluia*.

OZÈNE, s. m. *ozæna*, en grec ὄζαινα, du verbe ὄζω, je sens mauvais; lésion de la muqueuse nasale ou de celle des sinus, qui donne lieu à une odeur infecte. Elle consiste ordinairement dans une ulcération de cette membrane, et est souvent de nature syphilitique. Sauvages en fait, d'après Linné, une espèce du genre *anosmie*, *anosmia ab ozænâ*.

P.

PACHÉABLÉPHAROSE, s. f. *pacheablepharosis*, *pacheablephara*, de παχύνω, j'épaissis, et de βλεφαρον, paupière. Les anciens donnoient ce nom à l'épaississement de la paupière formé par des tubercules ou des excroissances quelconques développées sur le bord libre de cette partie : c'est le *caligo à pacheablepharosi* de Sauvages.

PACHYDERMES, s. m. pl. de παχὺς, épais, dur, et de δέρμα, peau, cuir, en latin *crassipelles*. On a donné ce nom à un ordre d'animaux mammifères qui ont le cuir épais; ils ont pour caractères d'avoir plus de deux doigts, dont chacun est recouvert à son extrémité par un sabot corné : cet ordre comprend les genres *éléphant*, *hippopotame*, *cochon*, *tapin*, *daman*, *rhinocéros*.

PÆDARTHROCACÉ. *Voyez* PÉDARTHROCACÉ.

PAILLETTE, s. f. *palea*; se dit en botanique d'une petite bractée écailleuse, sèche, qui enveloppe ou recouvre la base d'une fleur, soit en partie, soit en totalité : c'est surtout lorsque la bractée ressemble aux écailles qui forment la gloume des graminées qu'elle prend le nom de *paillette*.

Pain a coucou, nom vulgaire de la plante plus connue en français sous le nom d'*alleluia* : c'est l'*oxalis acetosella*, L.

Pain de pourceau ; nom vulgaire de la plante que les botanistes appellent *cyclame d'Europe*, *cyclamen Europæum*, L.

Palais, s. m. *palatum* ; selon Du Laurens, les Latins ont formé le mot *palatum* de *pali*, pieux, parce que le palais est environné d'une rangée de dents en forme de petits pieux. On donne ce nom, en anatomie, à la partie supérieure de la cavité de la bouche, sorte de voûte parabolique formée par les deux os maxillaires et les deux os palatins, revêtue d'une membrane muqueuse, épaisse et dense ; bornée en devant et sur les côtés par l'arcade dentaire supérieure, et en arrière par le voile du palais ; légèrement déprimée dans le milieu par une ligne blanchâtre qui la traverse d'avant en arrière. — *Os du palais* ; *voyez* Palatin. — En botanique, le *palais* de la corolle, *palatum corollæ*, est la partie supérieure du fond de la corolle dans les fleurs monopétales irrégulières.

Palatin, ine, adj. *palatinus*, de *palatum*, le palais ; qui a rapport au palais. — *Os palatins* ; on appelle ainsi deux petits os irréguliers, situés à la partie postérieure des fosses nasales, et complétant en arrière la voûte du palais. — *Membrane palatine* ; portion de la muqueuse buccale qui tapisse le palais. — *Apophyse palatine* ; éminence longue que l'on voit au tiers interne de la face naso-palatine de l'os maxillaire supérieur. — *Canaux ou conduits palatins antérieur et postérieur* ; l'*antérieur* est situé derrière l'arcade alvéolaire, sur le rebord articulaire des deux maxillaires supérieurs qui concourent à le former. Le *postérieur* est situé au point de jonction de la surface raboteuse que présente le maxillaire supérieur, en arrière du sinus, avec l'os palatin. — *Fosse palatine* ; voûte qui existe derrière l'arcade dentaire supérieure, et est formée par les os maxillaires et palatins. — *Artères palatines* ; elles sont distinguées en *supérieure* et *inférieure* : la première naît de la maxillaire interne parvenue au sommet de la fosse zygomatique ; la seconde, nommée par Haller *palatine ascendante*, est fournie par la maxillaire externe, très-près de son origine. — *Nerf palatin* ; il naît de la partie antérieure-inférieure du ganglion sphéno-palatin.

Palato-pharyngien, adj. pris substant. *palato-pharyngeus*. Les anatomistes ont ainsi appelé un muscle qui s'étend du bord postérieur de la voûte du palais, à la partie postérieure-supérieure du cartilage thyroïde ; on le nomme aussi *pharyngo-staphylin* : c'est une portion du stylo-pharyngien, Ch.

Palato-salpingien, adj. et s. m. *palato-salpingeus* ; nom donné par Valsalva au péristaphylin externe ou inférieur (ptérygo-staphylin, Ch.).

Palato-staphylin, adj. pris subst. *palato-staphylinus* ; petit muscle qui s'étend de l'épine nasale postérieure à la luette : on le nomme aussi *releveur de la luette*.

Paléacé, ée, adj. *paleaceus* ; garni de paillettes, ou de la nature des paillettes : Bot.

Pales-couleurs, s. f. pl. *pallidus virginum color*. *Voy.* Chlorose.

Palette, s. f. *scutella*, *cartillus* ; se dit d'un petit plat dans lequel on reçoit le sang de ceux que l'on saigne. La *palette* contient environ quatre onces de sang ; ainsi *une saignée de deux palettes* est une saignée de huit onces. — C'est aussi le nom que le vulgaire donne à la rotule et à l'appendice xiphoïde.

Paleur, s. f. *pallor* ; teint pâle, qui ne paroît nullement coloré par le sang, comme dans la chlorose, dans le frisson fébrile, etc.

Palindromie, s. f. *palindromia*, en grec παλινδρομία, du verbe παλινδρομεῖν, retourner, composé de πάλιν, de rechef, et de δρέμω, je cours ; synonyme de *récidive*. Inusité.

Palingénésie, s. f. *palingenesia*, de πάλιν, de rechef, et de γένεσις, naissance, dérivé de γείνομαι, je nais. Ce mot, qui signifie génération, a été quelquefois employé dans l'ancienne chimie. Inusité.

Palladium, s. m. nom d'un métal que le docteur Wollaston a trouvé dans le platine du commerce, et qui appartient à la section des métaux très-ductiles et difficilement oxydables. Inusité.

Palliation, s. f. *palliatio*, du verbe *palliare*, couvrir, masquer, formé de *pallium*, manteau ; action de pallier, c'est-à-dire, de ne guérir un mal qu'en apparence. L'art ne peut souvent que modérer les symptômes d'une maladie pour l'empêcher de faire des progrès :

c'est ce qu'on appelle *cure palliative*, par opposition à *cure radicale*, c'est-à-dire au traitement qui guérit la maladie radicalement.

PALMA-CHRISTI, s. m. nom pharmaceutique du *ricin commun*, *ricinus communis*, L. dont les semences fournissent l'*huile de palma-christi* ou *de ricin*.

PALMAIRE, adj. pris quelquefois subst. *palmaris*, de *palma*, la paume de la main; qui appartient à la paume de la main. On distingue au dedans ou à la paume de la main trois *régions* dites *palmaire externe*, *palmaire interne*, *palmaire moyenne*, d'après leur position relative à la ligne médiane du corps: la *région palmaire externe* répond à l'éminence thénar, l'*interne* à l'éminence hypothénar, la *moyenne* à l'intervalle de ces deux éminences et au milieu de la main. — *Aponévrose palmaire*; couche aponévrotique triangulaire, qui revêt surtout le milieu de la main, et est intimement adhérente à la peau. — *Ligamens palmaires*; petits faisceaux ligamenteux très-multipliés, destinés à maintenir les os du carpe et du métacarpe. — *Muscles palmaires*; on appelle *palmaire grêle*, *long* ou *grand palmaire* un muscle qui s'étend de la tubérosité interne de l'humérus au ligament annulaire du carpe et à l'aponévrose palmaire: c'est l'*épitrochlo-palmaire*, Ch. Bichat a décrit sous le nom de *petit palmaire* un muscle très-grêle dont l'existence n'est point constante, et qui a les mêmes insertions que le précédent au côté interne duquel il est situé. On nomme *palmaire cutané* un petit muscle étendu du ligament annulaire du carpe à la paume de la main. Riolan appeloit simplement *palmaire* le grand palmaire, et *petit palmaire* le palmaire cutané. — *Arcades palmaires*; on nomme ainsi l'extrémité recourbée des artères radiale et cubitale: de là la distinction d'*arcade palmaire radiale* ou *profonde*, et *arcade palmaire cubitale* ou *superficielle*. M. Chaussier appelle la première *petite arcade palmaire*, et la seconde *grande arcade palmaire*.

PALMÉ, ÉE, adj. *palmatus*; semblable à une main ouverte: Bot. — se dit des pieds des oiseaux dont les doigts sont réunis par une membrane.

PALMIER-DATTIER; nom du *phœnix dactylifera*, L. *Voyez* DATTIER.

PALMIERS, *palmæ*, de *palma*, main; famille naturelle de plantes ainsi appelées à cause de la disposition de leurs feuilles; elles constituent l'ordre premier de la classe des monocotylédones à étamines périgynes (Juss). — Calice persistant, à six divisions profondes, dont trois ordinairement plus courtes: point de corolle: six étamines ou plus: un ou trois ovaires, surmontés chacun d'un style; ces ovaires deviennent autant de drupes à une ou trois loges monospermes: graines osseuses: embryon placé à la base, au sommet ou à la partie latérale d'un périsperme corné: fleurs dioïques, monoïques ou quelquefois hermaphrodites, placées sur un spadice entouré d'une spathe: tige ligneuse, cylindrique, ordinairement simple, terminée par une touffe de feuilles palmées ou pennées, et appliquées les unes contre les autres avant leur développement, comme un éventail fermé.

PALMIFORME, adject. *palmiformis*; s'emploie en botanique comme synonyme de *palmé*.

PALMIPÈDES, s. m. pl. du latin *palmipes*, pieds palmés, de *palma*, main étendue, et de *pes*, pied; ordre d'oiseaux destinés à vivre sur les eaux, et dont les pattes, qui sont courtes, ont les doigts réunis par de larges membranes, disposition qui leur donne la faculté de nager.

PALMI-PHALANGIENS, s. m. pl. *palmi-phalangiani*; nom que M. Chaussier donne aux muscles lombricaux des mains, parce qu'ils s'étendent de l'aponévrose palmaire, sous laquelle ils sont situés, jusqu'aux premières phalanges des quatre doigts qui suivent le pouce.

PALPÉBRAL, ALE, adj. pris quelquefois subst. *palpebralis*, de *palpebra*, paupière; qui appartient aux paupières. — *Région palpébrale*; elle comprend les muscles palpébral, surcilier et élévateur de la paupière supérieure. — *Muscle palpébral*; muscle à fibres concentriques, placé au-devant de l'orbite et fendu au milieu pour l'ouverture des paupières: c'est l'orbiculaire des paupières (naso-palpébral, Ch.). — *Ligamens palpébraux* distingués en *supérieur* et *inférieur*. Quelques anatomistes ont décrit sous ce nom, d'après Winslow, la couche fibreuse implantée, d'une part, à la portion correspondante de la base orbitaire, de l'autre au cartilage tarse correspondant et à un entre-croisement réciproque. Bichat les révoque en doute. — *Artères palpébrales*, distinguées en *supérieure* et *inférieure*; elles

naissent de l'ophthalmique près la poulie cartilagineuse du grand oblique. — *Veines palpébrales*; quelques-unes des *externes* s'ouvrent dans la branche antérieure de la temporale; les *supérieures* et *inférieures internes* s'ouvrent dans la labiale, ainsi que l'*inférieure externe*.

PALPES, s. m. (antennules) *palpi*. On donne ce nom, en entomologie, aux petites appendices ordinairement filiformes, cornées, articulées, assez semblables aux antennes que portent beaucoup d'insectes sur leurs mâchoires.

PALPITATION, du grec παλλω, je secoue, j'agite, j'ébranle; mouvement du cœur violent, déréglé, convulsif, accompagné d'oppression, de difficulté de respirer, d'abattement des forces et de défaillance; les grosses artères paroissent aussi sujettes à des *palpitations*. Les *palpitations* accompagnent beaucoup de maladies nerveuses; elles dépendent quelquefois d'une lésion organique du cœur ou des gros vaisseaux: elles forment, dans la Nosologie de Sauvages, un genre de l'ordre *spasmes cloniques partiels*.

PAMOISON, s. f. expression autrefois employée comme synonyme de *syncope*, maintenant inusitée.

PAMPINIFORME, adj. *pampiniformis*, du latin *pampinus*, pampre, branche de jeune vigne avec ses feuilles, et de *forma*, forme; se dit, en anatomie, des lacis de vaisseaux qui, par leur entrelacement, imitent les pampres de la jeune vigne: tel est le *corps pampiniforme*. *Voy.* ce mot.

PANACÉE, s. f. *panacea*, en grec πανακεια, de πᾶν, tout, et d'ἀκέομαι, je guéris; remède universel, remède à tous maux. — *Panacée mercurielle*, *panacea mercurialis*. On donnoit anciennement ce nom au muriate de mercure doux qui avoit été sublimé neuf fois, et on l'appeloit *calomelas* lorsqu'on ne l'avoit sublimé que six fois. *Voy.* CALOMEL et MURIATE DE MERCURE. — Certaines plantes ont aussi été appelées *panacées* par les anciens.

PANACHÉ, ÉE, adj. *variegatus*; de diverses couleurs mélangées.

PANACHURE, s. f. tache blanche que présentent certains végétaux dans un état de maladie; cet état se perpétue par boutures, comme dans quelques variétés de sureau, de buis, de rue, de roseau, etc., qui prennent des couleurs variées, comme celles des panaches dont on ombrageoit les casques des guerriers.

PANAIS, s. m. *panax*, L.; genre de plantes de la polygamie triœcie, L.; famille des aralies, J. Une seule espèce intéresse les médecins: c'est le *panax quinquefolium*, plante ♃ du Japon, dont la racine constitue le ginseng.

PANARIS, s. m. *panaritium*, *reduviæ panaritius*, *paronychia*, *pandalitium*, en grec παρωνυχια, de παρὰ, à côté, et d'ὄνυξ, ongle (à côté de l'ongle). Les anciens donnoient ce nom à une tumeur inflammatoire ayant son siége aux environs de l'ongle. Quelques modernes ont étendu cette dénomination aux inflammations de la main et même de l'avant-bras. En tenant un juste milieu entre ces deux extrêmes, on doit appeler *panaris* toute tumeur phlegmoneuse développée dans un point quelconque de l'étendue des doigts ou des orteils. Les doigts, et surtout le pouce, l'indicateur et le doigt du milieu, y sont plus exposés parce qu'on s'en sert beaucoup plus fréquemment. On a distingué quatre espèces de *panaris*: 1° celui qui a son siége entre l'épiderme et la peau: on l'appelle vulgairement *tourniolle*; 2° celui qui a son siége dans le tissu cellulaire sous-cutané; 3° celui qui occupe la gaîne des tendons; 4° celui dont on a placé le siége entre le périoste et l'os. Mais ces diverses espèces ne sont que des degrés différens de la même maladie, qui attaque toujours primitivement la peau et peut s'étendre plus ou moins profondément.

PANCHRESTE, s. et adj. *panchrestus*, du grec πᾶν, tout, et de χρηστὸς, bon, utile. Les anciens donnoient ce nom aux médicamens qu'ils croyoient propres à guérir toute sorte de maladies. Galien et Paul d'Ægine font mention de collyres panchrestes.

PANCHYMAGOGUE, adj. *panchymagogus*, de πᾶν, tout, de χυμὸς, suc, et d'ἄγω, je pousse, j'évacue; nom donné par les anciens aux médicamens purgatifs auxquels ils attribuoient la propriété d'évacuer toutes les humeurs, telles que le phlegme, la bile, l'atrabile.

PANCRÉAS, s. m. *pancreas*, gén. *atis*, πάγκρεας, dérivé de πᾶν, tout, κρέας, chair; entièrement charnu; organe glanduleux situé dans l'abdomen et destiné à sécréter un liquide analogue à la salive. Le pancréas est placé

au niveau de la douzième vertèbre dorsale, au milieu des courbures du duodénum, et il présente à sa partie droite un prolongement qui a été appelé par Winslow et quelques autres anatomistes *petit pancréas*. Le liquide pancréatique est versé dans le duodénum par le canal *pancréatique*.

Pancréatemphraxis, s. f. composé de πάγκρεας, le pancréas, et d'ἐμφράσσω, j'obstrue : c'est le nom que Plouquet donne à l'obstruction du pancréas.

Pancréatique, adj. pris quelquefois subst. *pancreaticus* (même étymologie), qui a rapport au pancréas. — *Canal pancréatique*; canal excréteur qui porte au duodénum le *fluide pancréatique*. — *Artères pancréatiques* : on distingue la *pancréatique supérieure* ou *grande pancréatique* ou *pancréatique descendante*, fournie ordinairement par la splénique ; et la *pancréatique transversale*, qui provient de la *pancréatico-duodénale*, division de l'hépatique.

Pancréatico-duodénal, adj. pris quelquefois subst. *pancreatico-duodenalis*; qui a rapport au pancréas et au *duodénum*. *Artère pancréatico-duodénale*. *Voyez* Pancréatique.

Pancréatite, s. f. *pancreatitis*, inflammation du pancréas, maladie encore indéterminée.

Pandémie, s. f. *pandemia*, de πᾶν, tout, et de δῆμος, peuple ; maladie qui attaque à-la-fois un grand nombre d'individus habitant la même région. On divise les maladies *pandémiques* en *épidémiques* et en *endémiques*. *Voyez* ces mots.

Pandiculation, s. f. *pandiculatio*, du verbe latin *pandiculari*, s'étendre, en grec σκορδινισμός, σκορδίνημα ; mouvement pour ainsi dire involontaire et forcé des bras en haut avec renversement de la tête et du tronc en arrière, et extension des membres abdominaux, tel qu'on l'exécute quand on est très-fatigué ou tourmenté par le sommeil. Ce mouvement, qui dépend de la contraction des muscles extenseurs du tronc et des membres, est souvent accompagné de bâillement ; c'est un des symptômes précurseurs de l'accès d'une fièvre intermittente ; on l'observe dans l'hystérie et dans d'autres maladies nerveuses, etc. Sauvages fait de la *pandiculation* un genre de l'ordre *spasmes cloniques partiels*.

Panduré ou Panduriforme, adj. *panduratus*, *panduriformis* ; se dit, en botanique, spécialement des feuilles qui, étant oblongues, ont sur chaque côté un sinus très-large et très-profond.

Panicaut, s. m. *eryngium*; genre de plantes de la pentandrie digynie, L. ; famille des ombellifères, J. Le panicaut fétide, *eryngium fœtidum*, plante de l'Amérique méridionale, est anti-spasmodique, diaphorétique, etc., quoique peu usité. Le panicaut commun, *eryngium campestre*, est généralement connu sous le nom de *chardon-roland*. *Voyez* ce mot.

Panicule, s. f. *panicula* ; se dit des fleurs qui, étant en grappe à pédicelles rameux, ont les pédicules inférieurs allongés, écartés ou très-rameux. Tournefort appliquoit spécialement ce mot à la disposition des fleurs des graminées qui ne sont pas en épis : lorsque la panicule est très-lâche comme dans le millet, les anciens l'appeloient *juba*.

Paniculé, ée, adj. *paniculatus*, divisé en panicules : Bot.

Panique, adj. *panicus*, en grec πανικος; *terreur panique*, synonyme de *panophobie*. *Voyez* ce mot.

Pannicule, s. m. *panniculus*, dimin. de *pannus*, drap, étoffe ; nom que les anciens anatomistes donnoient par comparaison à deux membranes ou tissus sous-cutanés, le *pannicule* adipeux ou graisseux, qui est la même chose que le tissu cellulaire, et le *pannicule* charnu, tégument musculeux qu'on trouve sous toute l'étendue de la peau des quadrupèdes, et qui dans l'homme ne s'étend que de la partie inférieure de la face à la partie supérieure et latérale du thorax, sous le nom de *muscle peaucier*. —On lit encore, dans quelques livres de médecine, le *pannicule* virginal pour la membrane hymen. — Enfin les anciens donnoient le nom de *pannicule* à une complication du *ptérygion*, laquelle consiste, suivant Scarpa, en une réunion de plusieurs ptérygions sur le même œil, qui, se dirigeant vers le centre de la cornée, en couvrent toute la surface d'un voile épais et s'opposent entièrement à la vision.

Pannus, s. m. mot latin qui signifie *morceau de drap* ; il est employé par quelques auteurs pour désigner une tache cutanée rouge d'une certaine éten-

due, et qui, suivant Blancardi, est une espèce d'ecchymose.

Panophobie ou Pantophobie, s. f. (terreur panique), *panophobia*, *pantophobia*; frayeur subite et sans fondement; frayeur nocturne : les anciens la croyoient inspirée par le dieu Pan; de là son nom de πav, le dieu Pan, et φόβος, frayeur. La *panophobie* constitue, dans Sauvages, un genre de l'ordre *morosités*. M. Pinel la regarde comme une variété de la mélancolie.

Panse, s. f. On donne ce nom, en anatomie comparée, au premier estomac des animaux ruminans, dans lequel les alimens subissent un commencement de ramollissement pour être ensuite soumis à la rumination.

Pansement, s. f. *cura*, *curatio*; action de panser une plaie, ou d'y appliquer les topiques convenables.

Pantagogue, s. m. et adj. *pantagogus*, de πᾶν, tout, et d'ἄγω, je chasse, j'évacue; synonyme de *panchymagogue*.

Pantophobie, s. f. synonyme de *panophobie*.

Panus, s. m. synonyme de *phygethlon*.

Papilionacée, adj. f. *papilionacea*, de *papilio*, papillon; qui a la forme d'un papillon; nom des corolles irrégulières à cinq pétales, dont l'un, supérieur et ordinairement le plus grand, porte le nom d'*étendard*; deux latéraux sont nommés les *ailes*, et deux inférieurs, plus ou moins pressés par les ailes, se réunissent par leur bord inférieur, et forment une petite nacelle qu'on nomme *carène*. La famille des légumineuses, Juss., est presqu'entièrement formée par des plantes dont les fleurs sont papilionacées.

Papillaire, adj. *papillaris*, du latin *papilla*, papille; qui a des papilles, des mamelons.

Papille, s. f. *papilla*, le bout de la mamelle; petites éminences semblables au mamelon. — *Papilles nerveuses*, celles qui sont formées par les extrémités de quelques nerfs : telles sont celles qui existent sur la langue et à l'extrémité des doigts.

Papule, s. f. *papula*. On donne le nom de *papules* à de petits boutons cutanés qui ne contiennent pas de pus, comme les pustules, ni de la sérosité comme les phlyctènes, et se terminent par desquamation. *Papule* est synonyme de *bouton*.

Papyracé, ée, adj. *papyraceus*; se dit, en botanique, de ce qui est mince et sec comme du papier;—en conchyologie, de certaines coquilles dont la robe est mince comme du papier.

Parabolains, s. m. pl. *parabolani*, du grec παραβαλλειν, exposer : c'est ainsi qu'on appeloit autrefois une classe d'hommes qu'on croit avoir desservi les hôpitaux en qualité de médecins ou d'infirmiers. Mais il paroît plus vraisemblable que c'étoit des gens députés pour prendre soin des malades selon l'expérience qu'ils en avoient, et même au hasard de perdre leur vie. Ils étoient donc exposés à gagner mille maux, surtout dans les épidémies contagieuses. Voilà pourquoi on crut pouvoir les comparer à des malheureux condamnés aux bêtes.

Paracarpe, s. m. *paracarpium*. Linck donne ce nom à l'ovaire avorté, ou à ce qui, dans les fleurs mâles par avortement, est à la place de l'ovaire.

Paracentèse, s. f. *paracentesis*, du grec παρὰ, à côté, et de κεντέω, je pique; opération chirurgicale par laquelle on fait une ouverture au basventre des hydropiques pour en évacuer les eaux. Quelques auteurs, fondés sur l'étymologie de ce mot, l'emploient pour désigner toute opération par laquelle on fait une ouverture dans une partie quelconque du corps; mais l'opinion la plus commune est d'en restreindre la signification à la seule ouverture qu'exige l'hydropisie du ventre.

Paracmastique, adj. *paracmasticus*, de παρακμάζω, je décrois; se dit d'une fièvre continue qui décroît, et de l'âge qui décline.

Paracope, mot latin qui signifie un léger délire qu'on observe dans la chaleur fébrile, Blancardi. Ce mot paroît devoir se rendre en français par *rêvasserie*.

Paracorolle, s. f. *paracorolla*; dénomination botanique donnée par Link à une partie qui ressemble à une corolle, et qui est placée au-dedans de la vraie corolle ou du vrai périgone : c'est ce qu'on voit dans les narcisses.

Paracousie, Paracuse, s. f. *paracusis*, du verbe παρακούω, j'entends mal; fausse ouïe; audition confuse lorsque les sons sont aigus et forts, mais facile lorsqu'ils sont foibles : d'autres fois audition différente à chaque oreille. C'est un genre de névrose

de l'ordre *névroses des sens*, dans la Nosographie de M. Pinel.

Paracyisis, s. f. Vogel désigne sous ce nom la *grossesse extra-utérine*.

Paracynancie, s. m. *paracynanche*, παρακυναγχη. Hippocrate donne ce nom à une variété de l'angine moins intense que celle qu'il appeloit κυναγχη, *cynancie*. *Voy.* ce mot et Angine.

Paraglosse, s. m. *paraglosse*, du grec παρὰ, auprès, et de γλωσσα, la langue; gonflement de la langue. Sauvages en fait un genre de l'ordre *ectopiæ*: c'est à ce genre qu'il rapporte la chute ou le renversement de la langue dans le gosier, *paraglosse deglutitoria*.

Paralampsis, s. m. mot latin (en grec παραλαμψις) qui désigne une espèce ou une variété de l'albugo, qui est brillante et qu'on appelle en français *perle*: c'est le *leucoma albugo* de Sauvages.

Parallaxe, subst. f. *parallaxis*, en grec παράλλαξις, différence, variation, du verbe παραλλαττω, je transpose, qui a pour racine ἀλλάττω, je change; se dit, en chirurgie, de l'écart mutuel de deux parties d'un os rompu, dont l'une glisse à côté de l'autre.

Parallèle, adj. *parallelus*, en grec παράλληλος, également distant; se dit d'une ligne ou d'une surface également éloignée d'une autre dans toute son étendue. En botanique, on appelle *cloison parallèle* celle dont les deux faces répondent aux valves d'un fruit biloculaire.

Paralysie, s. f. *paralysis*, en grec παραλυσις, du verbe παραλυω, je résous, je relâche; maladie qui consiste dans l'abolition ou diminution des mouvemens volontaires, avec état de relâchement, de tremblement ou de contraction des parties affectées, avec ou sans lésion de la sensibilité, qui peut être abolie ou augmentée. Elle porte le nom d'*hémiplégie* ou de *paraplégie*, selon qu'elle occupe tout un côté du corps ou toutes les parties sous le diaphragme. Elle peut aussi se borner à quelques muscles, par exemple, à ceux de la face, des bras, etc.: de là les *paralysies locales*: c'est le côté gauche qui est le plus souvent affecté. — La *paralysie* forme, dans la Nosologie de Sauvages, un genre de l'ordre *dyscinésies*. C'est un genre de névroses de la locomotion dans la classification de M. Pinel.

Paralytique, adject. *paralyticus*, παραλυτικος, qui est atteint de paralysie.

Paranymphe, s. m. *paranymphus*, de παρὰ, proche, et de νύμφη, jeune épouse, nouvelle mariée, mot-à-mot, *qui est près de l'épouse*; nom que les anciens donnoient à celui qui faisoit les honneurs de la noce, et qui conduisoit l'épouse dans la maison de son mari; terme que les écoles de médecine avoient adopté par métaphore, pour exprimer le discours solennel qu'on prononçoit à la fin de chaque licence, et où l'orateur faisoit l'éloge des licenciés.

Parapétales, s. m. pl. *parapetala*, dénomination botanique donnée par Link à des parties semblables aux pétales, mais situées sur un rang plus intérieur, comme dans l'ellébore: ce sont des étamines plus ou moins avortées.

Paraphimosis, s. m. *paraphimosis*, de παρὰ, au-delà, en arrière, et du verbe φιμόω, je serre avec un cordon; maladie qui est le contraire de phimosis: elle a lieu lorsque le prépuce est retiré derrière la couronne du gland, la serre fortement, et ne peut être ramené sur son sommet. Le *paraphimosis* est en général plus grave que le phimosis, parce que l'étranglement qu'il détermine intercepte toujours la circulation dans une plus grande portion de la verge. Il arrive assez fréquemment dans la maladie vénérienne, et nécessite souvent le débridement du prépuce, afin d'éviter la gangrène de la verge.

Paraphonie, s. f. *paraphonia*, du grec παρὰ, qui marque ici quelque chose de vicieux, et de φωνη, la voix; vice de la voix qui fatigue les oreilles par des sons désagréables. Sauvages en fait un genre de l'ordre *dyscinésies*.

Paraphrénésie, s. f. *paraphrenitis*, de παρὰ, proche, et de φρενες, le diaphragme; délire tour-à-tour gai et furieux qui accompagne l'inflammation du diaphragme. Sauvages, Linné et Boerhaave se servent aussi de cette expression pour désigner l'inflammation du diaphragme elle-même, dont les symptômes sont souvent obscurs, mais qui peut exister, malgré l'opinion de Boerhaave et de Stoll, sans délire et sans ris sardonique.

Paraphrosyne, s. f. παραφροσύνη, composé de παρὰ, auprès, et de φρήν, esprit; nom qu'Hippocrate donnoit au délire fébrile. *Voyez* Délire.

Paraphyses, s. m. pl. Wildenow

donne ce nom à des filets stériles, cloisonnés, entremêlés avec les étamines dans la fleur des mousses, et que Hedwig nommoit *fila succulenta*.

PARAPLÉGIE ou PARAPLEXIE, s. f. *paraplegia*, *paraplexia*, de παρὰ, qui marque ici quelque chose de nuisible, et de πλήσσω, je frappe; paralysie de toutes les parties sous-diaphragmatiques.

PARAPLEURÉSIE, s. f. *parapleuritis*, fausse pleurésie : c'est le *pleurodyne parapleuritis* de Sauvages, qu'il fait consister dans une douleur chronique de côté, succédant à une pleurésie, souvent avec une toux sèche, l'expectoration quelquefois sanguinolente, la fièvre, la respiration courte, le coucher difficile sur le côté douloureux, etc.

PARAPLEXIE, synon. de *paraplégie*.

PARAPOPLEXIE, s. f. *parapoplexia*; espèce de fièvre maligne avec un grand assoupissement. Sauvages la place dans les fièvres rémittentes, et l'appelle avec Bonet *tritæophya carotica* : c'est la fièvre-tierce soporeuse de Werloff.

PARARTHRÈME, s. m. *pararthrema*; nom que les anciens donnoient à la *luxation*.

PARASITE, s. et adj. *parasitus*, en grec παράσιτος, de παρὰ, auprès, et de σῖτος, blé; mot-à-mot, *celui qui est près du blé*; nom que les Grecs donnoient à ceux qui avoient l'intendance des blés sacrés, et qui avoient part aux viandes des sacrifices. Ce mot n'avoit donc rien d'odieux dans le principe; mais dans la suite on vit à Athènes des essaims de convives qui s'introduisirent dans les maisons des grands, et en devinrent les commensaux; on les appela *parasites*, et ce mot se prit alors en mauvaise part. — *Parasite* se dit aussi des plantes qui croissent sur d'autres, dont elles tirent leur nourriture : tels sont le lierre, le gui, etc.

PARASQUINANCIE, s. f. *Voy.* PARACYNANCIE.

PARASTADES, s. m. pl. Link donne ce nom à des filamens stériles composés de plusieurs rangées de cellules situées entre les pétales et les étamines, par exemple, dans les passiflores, le sparmannia.

PARASTAMINES, s. m. pl. *parastamina*. Link donne ce nom aux étamines avortées, ou, comme il le dit, aux parties qui ressemblent aux étamines, mais n'en font pas les fonctions.

PARASTYLES, s. m. pl. *parastyli*. Link donne ce nom à certains pistils avortés qui, dit-il, ressemblent aux vrais pistils, mais n'en font pas les fonctions.

PARASTATE, subst. f. *parastata*, de παρὰ, auprès, et de ισταμαι, je suis placé, synonyme de *épydidyme*.

PARASYNANCIE, s. f. *Voy.* PARACYNANCIE.

PATATHÉNAR, s. m. de παρὰ, proche, et de θεναρ, la plante du pied. Winslow appeloit *grand parathénar* une portion des fibres musculaires de l'abducteur du petit orteil, et *petit parathénar* le court fléchisseur de cet orteil.

PARATRIMMA, s. m. mot latin dérivé de παρατριμμα. Les Grecs donnoient ce nom à la rougeur érysipélateuse produite par la contusion ou par la compression continuelle de certaines parties : c'est l'*erythema paratrimma* de Sauvages.

PARÉGORIQUE, adj. *paregoricus*, du verbe παρηγορεω, je calme, j'adoucis; nom des remèdes qui calment les douleurs. *Voy.* ANODIN.

PAREIRA-BRAVA (vigne sauvage), *cissampelos pareira*, L.; diœcie monadelph., L.; ménispermes, J., Desf. ♃. Amériq. mér. — La racine de cette plante, d'une saveur amère, a été recommandée comme tonique et diurétique dans la goutte, les néphrites calculeuses, etc. Elle est aujourd'hui pour ainsi dire hors d'usage.

PAREMPTOSE, s. f. *paremptosis*, de παρεμπιπτω, je tombe entre; terme de l'ancienne pathologie de Pythagore et d'Erasistrate, et qui paroît être synonyme d'*accident*.

PARENCHYME, s. m. *parenchyma*; tissu propre aux organes glanduleux, composé de grains agglomérés unis par du tissu cellulaire, et se déchirant avec plus ou moins de facilité : telle est la texture du foie, des reins, etc. Le mot *parenchyme* vient du grec παρένχυμα, qui signifie effusion, épanchement, parce qu'on a cru que ce tissu étoit formé par du sang épanché ou coagulé. — En botanique, le *parenchyme* est une partie quelconque essentiellement composée de tissu cellulaire mou, comme on en trouve dans les feuilles et les fruits. Ce mot s'emploie par opposition à celui de *nervures*.

PARÉSIE, s. f. *paresis*, du verbe παρίεμι, je relâche; paralysie légère, selon Ettmuller, dans laquelle il y a privation du mouvement et non du sentiment. *Voyez* PARALYSIE.

Paresseux, s. m. pl. *Voyez* Tardigrades.

Parfum, s. m. *suffimentum*, *suffimen*, odeur agréable.

Pariétaire (casse-pierre), *parietaria officinalis*, L.; polyg. monoec. L.; orties, J. ♃. — Toute cette plante est un peu diurétique; mais seulement en raison du nitrate de potasse qu'elle contient. On ne l'emploie qu'en décoction.

Pariétal, adj. et s. *parietalis*, de *paries*, muraille. On appelle *os pariétaux*, *ossa syncipitis* ou *bregmatis*, deux os quadrilatères situés aux parties latérales du crâne, et articulés chacun en devant avec le coronal, en arrière avec l'occipital, inférieurement avec le temporal correspondant et le sphénoïde, supérieurement avec le pariétal du côté opposé : de là le nom de *bord pariétal* par lequel on désigne le bord supérieur de cet os. — On appelle *bosse pariétale* l'éminence que présente le milieu de la face externe du *pariétal*; — *fosse pariétale*, l'enfoncement qui répond à cette bosse, sur la face cérébrale; — *trou pariétal*, un petit trou pour le passage d'une artère et d'une veine que l'on voit près de l'angle postéro-supérieur.

Paroi, s. f. *paries*, mur, muraille, et par comparaison toute clôture ou membrane qui ferme les parties creuses du corps: les *parois* de l'estomac, de la vessie, de la matrice, etc.

Parole, s. f. *loquela*; voix articulée. Elle peut être vicieuse, comme dans le *bégaiement* qu'on observe quelquefois dans les fièvres ataxiques; précipitée et mal articulée, ce qui constitue la *loquacité* assez commune chez les maniaques; entièrement empêchée, comme dans la *mutité*.

Paronychie, s. f. *paronychia*; mot formé de παρωνυχία, qui signifie *panaris*. *Voyez* ce mot.

Parorchide, s. f. *parorchidium*, du grec παρά, qui signifie quelque chose de vicieux, et d'ὄρχις, testicule; toute position d'un ou des deux testicules, différente de celle qu'ils doivent occuper naturellement dans le scrotum, soit qu'ils n'aient pas encore franchi l'anneau inguinal, ou que leur rétraction les ait fait remonter dans les aînes. Le *parorchidium* constitue dans Sauvages un genre de l'ordre *ectopiæ*.

Parorchido-entérocèle, s. fém. *parorchido-enterocele, sive hernia parorchido-enterica*; hernie intestinale compliquée de déplacement du testicule : Sauvages.

Parotide, s. f. *parotis*; de παρά, proche, et d'οὖς, gén. ὠτός, oreille; la plus considérable des glandes salivaires, ainsi appelée parce qu'elle est située sous l'oreille, près l'angle de la mâchoire inférieure : elle est composée de beaucoup de lobes séparés les uns des autres par du tissu cellulaire; ils donnent naissance à des ramuscules excréteurs qui se réunissent pour former un canal unique connu sous le nom de *conduit parotidien* et de *canal de Sténon*. Ce conduit, après avoir marché sur le mésentère, traverse une ouverture du buccinateur qui lui est destinée, et vient s'ouvrir dans la bouche au niveau de la seconde dent molaire supérieure. Il reçoit quelquefois au milieu de sa longueur le conduit excréteur d'un corps glanduleux placé dans son voisinage et appelé *glande accessoire de la parotide*. — On appelle aussi *parotide* l'engorgement inflammatoire de cette glande (*voyez* Oreillon), surtout lorsque cet engorgement survient dans le cours d'une fièvre grave.

Paroxysme, s. m. *paroxysmus*, en grec παροξυσμός, irritation, du verbe παροξύνω, j'irrite, j'aigris. Ce mot a été pendant long-temps pris, et l'est encore quelquefois, comme synonyme d'*accès*, c'est-à-dire pour désigner un ensemble de symptômes qui reparoissent périodiquement; mais la plupart des praticiens donnent aujourd'hui exclusivement, avec le professeur Pinel, le nom de *paroxysme* à l'augmentation des symptômes fébriles qu'on observe dans les fièvres continues, et qui ne commence pas par un frisson : c'est en conséquence la même chose qu'*exacerbation*. Le mot *redoublement* exprime la même idée.

Part, s. m. *partus*. Ce mot se prend tantôt pour l'accouchement, tantôt pour le *fœtus*. C'est dans ce dernier sens qu'on dit *part légitime* pour indiquer un fœtus qui vient au monde avec les conditions nécessaires pour le faire jouir des avantages accordés par la loi, et *part illégitime* pour indiquer un fœtus qui ne réunit pas ces mêmes conditions.

Parti, e, adj. *partitus*; se dit, en botanique, de ce qui est profondément divisé par des incisions aiguës. Ses composés sont *biparti*, *triparti*, *quadri-*

parti, *quinquéparti*, selon le nombre des divisions.

PARTIBLE, adj. *partibilis*, susceptible de division spontanée. Les valves des capsules minces sont souvent *bipartibles*. Le fruit du *geranium* est *quinquépartible*, etc.

PARULIE, s. f. *parulis*, de παρὰ, proche, et d'ουλον, gencive; petit phlegmon qui survient aux gencives et provient ordinairement de l'odontalgie ou de la carie des dents : c'est l'*apostema parulis* ou *paroulis* de Sauvages.

PAS-D'ANE, nom vulgaire du tussilage commun.

PASSEREAUX, s. m. plur. *passeres*; ordre d'oiseaux qui ont pour caractères, 1° trois doigts devant et un derrière, ce qui les distingue des grimpeurs; 2° les deux doigts externes de devant réunis par une très-courte membrane, ce qui les distingue des palmipèdes; 3° leurs tarses courts et rarement privés de plumes au-dessus des talons comme dans les échassiers; 4° leur bec presque droit et jamais courbé comme dans les rapaces ou accipitères. Le nom de *passereaux* a été donné par Linné à cet ordre d'oiseaux, parce que la plupart sont de passage et émigrent en troupes nombreuses à certaines époques de l'année.

PASSIF, IVE, adject. *passivus*. On donne cette épithète, dans le langage médical, aux affections qui sont déterminées par une foiblesse ou un relâchement organique, par opposition à celles qui dépendent d'une augmentation d'action et qu'on appelle *actives*. *Hémorrhagie passive*, celle qui dépend d'une débilité soit locale, soit générale. *Anévrysme passif du cœur*, celui dans lequel la dilatation est réunie à l'amincissement des parois de la cavité affectée.

PASSION, s. f. *passio*, *animi pathema*, en grec πάθος, qui veut dire *souffrance*; affection vive de l'ame. Les unes sont violentes et ordinairement fugaces : telles sont la colère, la fureur, la frayeur, l'amour, le désespoir; les autres sont lentes et durables : telles sont la tristesse, la haine, le chagrin, la crainte, l'inquiétude. Les premières sont en général excitantes, les secondes débilitantes.

PASSION BOVINE. *Voy.* CLAVEAU.

PASSION CŒLIAQE. *V.* CŒLIAQUE.

PASSION HYPOCHONDRIAQUE. *Voy.* HYPOCHONDRIE.

PASSION HYSTÉRIQUE. *Voyez* HYSTÉRIE.

PASSION ILIAQUE. *Voy.* ILEUS.

PASSY (eaux minérales de); eaux minérales ferrugineuses sulfatées dont la source se trouve à Passy, près Paris. Elles sont toniques et astringentes.

PASTILLE, s. f. *pastillus*. On donne spécialement ce nom, en pharmacie, à des médicamens solides et secs, d'une forme arrondie, carrée, triangulaire, etc., qui ont pour base une huile essentielle, et pour intermède du sucre soit cuit à la plume, soit réduit en poudre.

PATHÉTIQUE, adj. *patheticus*, en grec παθητικὸς, qui émeut les passions, de πάθος, passion, dérivé de πάσχω, je souffre. On appelle *nerfs pathétiques* la quatrième paire des nerfs cérébraux, parce que c'est à leur présence que les yeux doivent la faculté d'exprimer les diverses affections de l'ame : chacun d'eux naît derrière la paire postérieure des tubercules quadrijumeaux, et se distribue, vers l'angle interne de l'œil, au muscle grand oblique; ce qui leur a fait donner, par M. Chaussier, le nom de *nerfs oculo-musculaires internes*.

PATHOGNOMONIQUE, adj. *pathognomonicus*, de πάθος, maladie, et de γινώσκω, je connois. On donne ce nom aux signes qui indiquent le vrai caractère d'une maladie. Par exemple, une fièvre aiguë, une douleur pongitive de côté, la toux et la difficulté de respirer sont les signes *pathognomoniques* de la pleurésie.

PATHOLOGIE, s. f. *pathologia*, de πάθος, affection, maladie, et de λόγος, discours; synonyme de *nosologie*. *Voy.* ce mot.

PATHOLOGIQUE, adj. *pathologicus*, qui appartient à la pathologie.

PATIENCE, s. f. *rumex*, L.; genre de plantes de l'hexandrie trigynie, L.; famille des polygonées, J., dont plusieurs espèces intéressent la médecine : 1° la *patience sauvage* ou *officinale*, *rumex patientia*, plante d'Europe, ♃, dont la racine est légèrement laxative, apéritive, tonique et très-usitée. 2° L'oseille rouge, *rumex sanguineus*, Virginie, France, ♂, dont la racine est astringente, mais peu usitée. 3° La patience aiguë, *rumex acutus*, Europe, ♃, dont la racine est également astringente et peu usitée. 4° La patience aquatique, *rumex aquaticus*, Europe, ♃, employée comme tonique, astrin-

gente, anti-scorbutique, en Angleterre et en Suède; innsitée en France. 5° L'oseille ronde, *rumex scutatus*, Italie, ♂, qui est rafraîchissante. 6° L'oseille ordinaire, *rumex acetosa*, cultivée par-tout et rafraîchissante. 7° La patience des Alpes (rhubarbe des moines), *rumex Alpinus*, Alpes, ♃, dont la racine, purgative, tonique, se rapproche de la rhubarbe.

Paturon, s. m. (vét.). On appelle ainsi dans le cheval la partie située entre le boulet et la couronne. Lorsque le paturon est trop long, on dit que le cheval est *long-jointé*; lorsqu'il est trop court, on dit qu'il est *court-jointé*.

Patursa, s. f. nom que Fallope donnoit à la maladie vénérienne, et que l'on a interprété ainsi : *passio turpis saturnina*.

Pauciflore, adj. *pauciflorus*; qui porte peu de fleurs.

Pauciradiée (fleur), de *paucus*, peu, et de *radius*, rayon; fleur qui a peu de rayons; — ombelle *pauciradiée*, qui a peu de pédoncules.

Paume de la main, s. f. *vola*, en grec θέναρ, le creux ou le dedans de la main.

Paupière, s. f. *palpebra*, en grec βλέφαρον. On donne ce nom à deux voiles mobiles qui, par leur écartement, permettent à l'œil de recevoir l'impression de la lumière, ou, par leur occlusion plus ou moins complète, le mettent à l'abri d'une clarté trop vive ou de l'action des corps étrangers. Les *paupières* sont formées, selon Bichat, 1° d'une membrane dermoïde; 2° d'une membrane musculeuse, portion du palpébral; 3° d'une membrane fibreuse que tous les anatomistes ont considérée comme deux ligamens; 4° des fibro-cartilages tarses (*voyez* Tarse); 5° enfin d'une membrane muqueuse, portion de la conjonctive.

Pavillon, s. m. du latin *papilio*, papillon. Les anatomistes appellent *pavillon* de la trompe de la matrice, l'extrémité de cette trompe qui se termine par une expansion membraneuse, frangée et comme découpée; ils nomment aussi *pavillon* de l'oreille la partie extérieure disposée en manière de coquille diversement repliée.

Pavot, s. m. *papaver*, L.; genre de plantes de la polyandrie monogynie, L.; famille des pavots, J., dont deux espèces sont employées : 1° le pavot rouge ou coquelicot, *papaver rhœas*, L., Europe, ⊙. Ses pétales sont modérément calmans et diaphorétiques. 2° Le pavot somnifère ou des jardins, *papaver somniferum*, L. Europe australe, ⊙, d'où l'on retire l'*opium*. Toutes les parties de cette plante sont calmantes et narcotiques.

Pavot épineux. *Voy.* Argémone.

Pavots, *papavera*; famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre deuxième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes, J. — Calice caduc, ordinairement diphylle : corolle communément tétrapétale : étamines indéfinies ou définies : un ovaire : un style ou stigmate : une capsule ou silique : graines attachées aux cloisons de la capsule : tiges herbacées, rarement ligneuses : feuilles alternes.

Peau, s. f. *pellis*, *cutis*, *corium*, en grec δέρμα, dont on a fait *derme* et *système dermoïde*, qui désigne, suivant Bichat, l'ensemble de la peau; enveloppe universelle du corps, destinée à le mettre en rapport avec les corps extérieurs, à garantir les parties subjacentes, et à rejeter au dehors une partie du résidu de la nutrition; recouverte par l'épiderme, composée, 1° du *corion*, plan fibreux, présentant un grand nombre d'aréoles ou de petites cellules par où passent les poils, les exhalans, les absorbans, les vaisseaux sanguins et les nerfs qui viennent se rendre à la surface du derme; 2° du *corps réticulaire*, lacis de vaisseaux extrêmement fins, dont les troncs déjà très-déliés, après avoir passé par les pores multipliés du corion, viennent se ramifier à sa surface et contiennent différens fluides qui font varier la couleur de la peau; 3° des *papilles*, petites éminences qui s'élèvent de la surface externe du corion, et qui, perçant le réseau vasculaire dont nous venons de parler, deviennent, par leurs extrémités, contiguës à l'épiderme, et sont généralement regardées comme d'une texture nerveuse, plutôt par analogie que par démonstration.

Peaucier, s. m. et adj. *cuticularis*, de *cutis*, peau, qui a rapport à la peau; nom d'un muscle très-large, situé immédiatement sous la peau, lequel, de la partie supérieure et latérale du thorax, va se fixer à l'os maxillaire et se prolonge sur la face : c'est le thoraco-facial, Ch.

Peccant, ante, adj. *peccans*; nom

que les humoristes donnent aux humeurs quand elles pèchent en qualité ou en quantité.

Pêcher, *amygdalus persica*; arbre de l'icosandr. monogynie, L.; famille des rosacées, J. Perse. Les fleurs et les feuilles du pêcher sont purgatives et vermifuges : on ne les emploie guère qu'à l'état de sirop.

Péchyagre, subst. f. *pechyagra*, de πῆχυς, coude, et d'ἄγρα, prise, capture; espèce de goutte qui occupe le coude.

Pectiné, s. m. et adj. *pectineus* ou *pectinalis*, du latin *pecten*, pubis; nom d'un muscle qui va du pubis à la ligne oblique étendue entre le petit trochanter et la ligne âpre du fémur.

Pectoral, ale, adj. *pectoralis*, de *pectus*, la poitrine, qui concerne la poitrine; en anatomie, on appelle *grand pectoral* un muscle qui revêt une grande partie des parois thorachiques où il a des insertions très-multipliées; et *petit pectoral* un muscle sousjacent au précédent, et étendu obliquement entre l'apophyse coracoïde et le bord supérieur des 2e, 3e et 4e côtes. Le premier est le sterno-huméral, Ch.; le second est le costo-coracoïdien, Ch. — En matière médicale, remèdes propres aux maladies de poitrine et des poumons.

Pectoraux ou Thorachiques, s. m. pl. C'est ainsi que les ichtyologistes désignent les poissons qui ont les nageoires ventrales placées sous les nageoires pectorales. *Voyez* Poissons.

Pédarthrocacé, s. m. *pædarthrocace*, de παῖς, gén. παιδὸς, enfant, d'ἄρθρον, articulation, et de κακὸν, mal, dommage; nom donné par M.-A. Severin à la maladie qui a été décrite par Rhasès sous un nom arabe qui a été traduit par *spina-ventosa*. Le nom de *pédarthrocacé* ne lui convient pas, parce que cette maladie attaque aussi les adultes, et qu'elle peut avoir son siége dans d'autres parties que les articulations. *Voyez* Spina-ventosa.

Pédicelle, s. m. *pedicellus*; petit pédoncule propre de chaque fleur : Bot.

Pédiculaire, adj. *pedicularis*, du latin *pediculus*, pou; *maladie pédiculaire*. *Voyez* Phthiriasis.

Pédiculaires, *pediculares*: famille naturelle de plantes qui constitue l'ordre second de la classe des dicotylédones monopétales à étamines hypogynes, J. — Calice monophylle, persistant et divisé : corolle communément irrégulière, monopétale, souvent à deux lèvres et placée sous l'ovaire : deux, quatre ou huit étamines : anthères munies quelquefois à leur base de soies épineuses : ovaire supère surmonté d'un style : capsule à deux valves, libres sur les bords, réunies par leur nervure moyenne, et formant une cloison à laquelle les graines adhèrent : lorsque les valves ne sont point réunies, les graines sont placées sur la côte longitudinale : embryon renfermé dans un périsperme charnu : feuilles simples, alternes ou opposées : les feuilles supérieures tiennent lieu de bractées, et les fleurs naissent solitaires dans leurs aisselles : tiges ordinairement herbacées.

Pédicule, s. m. *pediculus*, diminutif de *pes*, gén. *pedis*, pied; petit pied; espèce de queue propre à certaines parties des plantes autres que les fleurs et les fruits. — Etranglement à la base de certaines loupes.

Pédiculé, ée, adj. *pediculatus*; qui est porté par un pédicule.

Pédicure, s. m. nom qu'on donne aux personnes qui traitent les maladies des pieds, et spécialement les cors et les durillons qui viennent aux orteils ou aux environs.

Pédieux, adj. pris substant. de *pes*, gén. *pedis*, pied; qui appartient au pied. — *Muscle pédieux* : quelques anatomistes appellent ainsi le muscle qui revêt la face dorsale du pied; Bichat lui donnoit le nom de *petit extenseur des orteils*, M. Chaussier celui de *calcanéo-sus-phalangettien commun*. — *Artère pédieuse* : Bichat et M. Boyer ont désigné sous ce nom la portion de la tibiale antérieure qui se distribue au pied.

Pédiluve, s. m. *pediluvium*, *lavipedium*; bain de pieds.

Pédimanes, s. m. pl. de *pes*, pied, et de *manus*, main; famille d'animaux mammifères onguiculés, ayant les trois sortes de dents, le pouce séparé aux pieds de derrière, et une poche sous le ventre où sont les mamelles. Ce dernier caractère a aussi fait donner aux animaux de cette famille le nom de *marsupiaux* ou d'animaux à poches : tels sont les sarigues ou didelphes et les phalangers.

Pédonculaire, adj. *peduncularis*; tenant ou appartenant au pédoncule.

Pédoncule, s. m. *pedunculus*, diminutif de *pes*, gén. *pedis*, pied; support qui soutient la fleur; ce qu'on

nomme vulgairement la *queue* d'une fleur ou d'un fruit. Si le pédoncule se ramifie, ses divisions prennent le nom de *pédicelle*. — En anatomie, on a désigné sous le nom de *pédoncules* diverses appendices cérébrales. M. Chaussier a substitué le nom de *pédoncules du cerveau* à celui de *bras de la moelle allongée*; ils naissent de la partie moyenne et inférieure des hémisphères du cerveau. Il appelle *pédoncules du cervelet* les deux autres prolongemens nommés autrefois *cuisses de la moelle allongée*: ceux-ci viennent de la partie moyenne et inférieure des lobes du cervelet. Enfin les anatomistes ont appelé *pédoncules de la glande pinéale* deux petits corps médullaires qui partent de la face interne des couches des nerfs optiques, et vont se porter de chaque côté vers la glande pinéale, qu'ils tiennent suspendue.

Pédonculé, ée, adj. *pedunculatus*; porté par un pédoncule; l'opposé de sessile : Bot.

Pédotrophie, s. f. *pædotrophia*, de παῖς, gén. παιδὸς, enfant, et de τροφη, nourriture; l'art de nourrir les enfans.

Pelade, s. f. *pelada*, *pilarella*; synonyme d'*alopécie*.

Pélagie, s. f. *pelagia*; érysipèle écailleux des mains, quelquefois des jambes, rarement de la face : c'est le *mal rosso* ou *mal del sola* des Italiens.

Pélican, s. m. *pelicanus*; oiseau aquatique dont le nom vient du grec πέλεκάν, dérivé de πέλεκυς, hache, parce que son bec ressemble à une hache. — En chimie, on appelle *pélican* un vaisseau distillatoire ou alambic bouché, garni de deux anses creusées qui rentrent dans son ventre, comme on représente le *pélican* se perçant la poitrine avec son bec. On ne s'en sert plus aujourd'hui. — En chirurgie, on nomme *pélican* un instrument recourbé en manière de crochet, dont on se sert pour arracher les dents.

Pellicule, s. f. *pellicula*, diminutif de *pellis*, peau; peau très-mince du corps de l'animal, du dedans de la coque de l'œuf ou de quelque fruit.

Pelvien, enne, adj. *pelvinus*, de *pelvis*, le bassin. On appelle *cavité pelvienne* la cavité du bassin; *face pelvienne* de l'os iliaque, celle qui répond aux viscères abdominaux; *membres pelviens*, les membres inférieurs ou abdominaux. M. Chaussier donne le nom d'*artère pelvienne* à l'iliaque interne ou hypogastrique.

Pelvimètre, s. m. de *pelvis*, bassin, et de μέτρον, mesure; instrument dont on se sert, dans l'art des accouchemens, pour mesurer le diamètre antéro-postérieur du détroit supérieur. On emploie dans ce but, 1° le compas d'épaisseur, dont on fait arriver une extrémité sur la symphyse du pubis et l'autre sur le centre de la dépression lombaire : on déduit ensuite trois pouces, tant pour la base du sacrum que pour l'épaisseur du pubis. 2° Le *pelvimètre* de Coutouly, instrument semblable à celui dont se sert le cordonnier pour mesurer la longueur du pied, et dont on introduit les deux branches dans le bassin par le vagin; on appuie l'une sur la saillie du sacrum, et l'autre sur la face interne du pubis.

Pelvi-trochantérien, adj. *pelvitrochanterianus*; qui appartient au bassin et au trochanter. — *Région pelvitrochantérienne*: elle comprend le pyramidal, les deux obturateurs, les jumeaux et le carré crural, qui tous s'étendent du bassin à la concavité du grand trochanter.

Pemphigode, adj. *pemphigodes*, de πέμφις, souffle, pustule, et d'εἶδος, apparence; nom que les anciens donnoient à la fièvre qui accompagne le *pemphigus*, et qu'on a aussi appelée *vésiculeuse* et *bulleuse*. Ils paroissent avoir donné plusieurs acceptions à ce mot, qui doit s'entendre exclusivement de la maladie que les modernes appellent *pemphigus*.

Pemphigus, subst. m. de πεμφις, bulle; phlegmasie cutanée qui commence par un prurit promptement suivi de plaques rouges sur lesquelles se forment des vésicules séreuses, transparentes, qui se terminent après quelques jours de durée, par l'effusion du liquide qu'elles contiennent, et par la dessiccation de leurs bases dénudées. Ces vésicules, qui constituent le caractère de cet exanthème, lui ont fait donner, par quelques auteurs, le nom de *fièvre* ou *maladie vésiculaire*, de *fièvre vésicatoire*, de *fièvre bulleuse*, etc. Cependant l'invasion du pemphigus n'est pas toujours accompagnée de fièvre. M. Gilibert (*Monographie du Pemphigus*) le divise en trois variétés, 1° le *pemphigus aigu simultané*; 2° le *pemphigus aigu successif*; 3° le *pemphigus chronique*.

Pendule, s. m. *pendulum*, poids suspendu de manière à pouvoir faire des vibrations ou oscillations alternatives, c'est-à-dire, en allant et venant d'un point fixe par la force de sa pesanteur. On distingue deux sortes de *pendules*, le *simple* et le *composé*. Le *pendule simple* seroit celui dont le fil de suspension n'auroit aucune pesanteur, et dont le corps lourd ne péseroit que par un seul point, par exemple au centre; le *pendule composé* est celui qui pèse par plusieurs points : tels sont tous les *pendules* dont la verge de suspension est ordinairement de métal.

Pénicillé, adj. m. (stigmate), *stigma penicillatum*, de *penicillum*, pinceau; se dit, en botanique, d'un stigmate formé par des glandes déliées, réunies le long d'un axe commun, comme les crins d'un pinceau : Bull.

Pénide, s. m. *penidium*; sucre dépuré cuit avec une décoction d'orge, et sous forme de cylindres. C'est ce qu'on appelle vulgairement *sucre d'orge*. Il est adoucissant.

Pénil, s. m. *pecten*, *pubes*; l'os pubis; partie située au-dessus des organes génitaux, où croît le poil, qui est la marque de la puberté tant chez les mâles que chez les femelles : c'est ce qu'on appelle vulgairement *mont de Vénus*.

Penis, s. m. mot latin qu'on a retenu en français pour désigner le *membre viril*. Organe destiné à l'excrétion de l'urine et à l'éjaculation de la semence, composé des deux *corps caverneux* et du canal de l'urètre dont l'extrémité forme le *gland*, et recouvert des tégumens communs qui fournissent, pour recouvrir cette dernière partie, un prolongement connu sous le nom de *prépuce*.

Pennatifide, adj. *pinnatifidus*. Se dit des feuilles qui, ayant les nervures pennées, ont les lobes divisés jusqu'à la moitié de la largeur.

Pennatilobé, adj. *pinnatilobatus*. Se dit des feuilles qui, ayant les nervures pennées, ont les lobes incisés à une profondeur qu'on ne peut ou on ne veut pas déterminer.

Pennatiparti, adject. *pinnatipartitus*. Se dit des feuilles qui, ayant les nervures pennées, ont les lobes divisés au-delà du milieu, et le parenchyme non interrompu.

Pennatiséqué, adj. *pinnatisectus*. Se dit des feuilles qui, ayant les nervures pennées, ont les lobes divisés jusqu'à la nervure du milieu, et le parenchyme interrompu.

Penné, adj. *pinnatus*. Se dit des feuilles dont les folioles sont disposées d'un et d'autre côté d'un pétiole commun, comme les barbes des plumes. Se dit aussi des nervures de la feuille disposées d'un et d'autre côté d'une nervure longitudinale : c'est ce qu'on observe dans la feuille du poirier.

Penniforme, adj. *penniformis*, de *penna*, plume; se dit, en anatomie, des muscles formés, par la réunion de deux autres, en un tendon, et dont les fibres charnues sont rangées en barbes de plume.

Pentaèdre, s. m. de πέντε, cinq, et d'ἕδρα, siége, base; solide terminé par cinq faces.

Pentagynie, s. f. *pentagynia*, de πέντε, cinq et de γυνὴ, femme; littéralement *cinq femelles*; nom que Linné donne à l'ordre des plantes dont les fleurs ont cinq pistils ou cinq parties femelles.

Pentandrie, s. f. *pentandria*, de πέντε, cinq, et d'ἀνὴρ, gén. ἀνδρὸς, mari; nom que Linne donne à la cinquième classe des plantes dont la fleur a cinq étamines ou cinq parties mâles.

Pentapétalé, ée, adj. *pentapetalus*, de πέντε, cinq, et de πέταλον, feuille ou pétale; se dit des fleurs dont la corolle a cinq pièces ou petales.

Pentaphylle, adj. *pentaphyllus*, de πέντε, cinq, et de φυλλον, feuille; qui a cinq feuilles ou folioles : Bot.

Pentaptère, adj. *pentapterus*, de πέντε, cinq, et de πτέρον, aile; qui a cinq ailes.

Pentasperme, adj. *pentaspermus*, de πέντε, cinq, et de σπέρμα, semence, graine; qui a cinq graines.

Pentateuque chirurgical, s. m. *pentateuchus*, du grec πενλατευχος, qui signifie les cinq livres de Moïse. C'est par analogie qu'on a donné le nom de *pentateuque* à la division des maladies externes en cinq classes, qui sont les plaies, les ulcères, les tumeurs, les luxations et les fractures.

Pépasme, s. m. *pepasmus*, en grec πεπασμὸς, de πεπαίνω, je cuis, je dispose à la maturité; nom par lequel les humoristes designent cet etat de la maladie où la matière morbifique a perdu sa crudité. Inusité. *Voy.* Coction.

Pépastique ou Peptique, s. m. *pepasticus* ou *pepticus*, maturatif; nom que les humoristes donnent aux remèdes

capables de faire passer les humeurs à l'état de coction. Inusité.

Pepin, s. m. *granum*; semence couverte d'une tunique propre, épaisse et coriacée, qui se trouve au centre de certains fruits, tels que les poires, les pommes, les melons.

Péponide, s. f. ou Pépon, *pepo*, L. *péponide* de M. Richard, *peponium*, Brot. Fruit charnu dont les graines sont écartées de l'axe, placées près de la circonférence, qui est beaucoup plus dure que le centre, lequel est presque vide : par exemple, la courge.

Pepsis, mot latin dérivé de πέπτω, je cuis, et qui est synonyme de *coction*.

Pérapétale, s. m. *perapetalum*. Mœnch nomme ainsi les appendices quelconques des pétales ou de la corolle, par exemple, les filets de la corolle des ményanthes.

Péraphylle, s. m. *peraphyllum*. Mœnch désigne sous ce nom les bosses, les expansions ou les appendices qui sont placées sur le calice, comme dans les *scutellaria*, ou sur le périgone, comme dans les soudes.

Perce-feuille. On appelle ainsi le *buplevrum rotundifolium*, L., parce que la tige est tellement entourée par chaque feuille, qu'elle en paroît percée.

Perception, s. f. *perceptum*, *perceptio*, de *percipere*, concevoir; impression reçue par les organes des sens et transmise au cerveau. — M. Hallé, en traitant des choses qui font la matière de l'hygiène, se sert du mot *perceptions*, *percepta*, pour indiquer d'une manière générale les fonctions et impressions qui dépendent de la susceptibilité de l'organisation des nerfs. Il divise les *percepta* en quatre ordres, qui sont les sensations, les fonctions de l'ame, les fonctions de l'esprit, l'affoiblissement ou la privation des perceptions.

Perclus, use, adj. *membris captus*; celui dont les membres ne peuvent exécuter aucun mouvement.

Percussion, s. f. *percussio*, du verbe *percutere*, frapper, battre; action par laquelle un corps en frappe un autre. On exerce la *percussion* sur les parois thorachiques dans les maladies de poitrine, pour savoir si elles résonnent ou si elles ne rendent qu'un son mat.

Perfolié, adj. *perfoliatus*; se dit des feuilles dont le disque entoure la tige par sa base entière; des plantes qui ont de semblables feuilles; — des antennes dont les articles paroissent autant de feuilles : Zool.

Perforant, ante, adj. pris quelquefois subst. *perforans*, qui perce; se dit, en anatomie, de certains muscles dont les tendons passent dans l'écartement des fibres ou des tendons des muscles dits *perforés*. Cowper, Douglas, Sœmmering et Winslow ont donné ce nom au fléchisseur digital profond (cubito-phalangettien commun, Ch.) et au long fléchisseur commun des orteils (tibio-phalangettien commun, Ch.). Cowper et Douglas regardoient comme une *portion du perforant* l'accessoire du long fléchisseur commun, et Winslow l'appeloit *accessoire du perforant*. — On désigne aussi sous le nom d'*artères perforantes*, 1° à la main, des rameaux artériels qui traversent les muscles interosseux de la main, et sont fournis par l'arcade palmaire profonde. 2° A la cuisse, trois ou quatre artères que donne la profonde, division de la crurale, et qui traversent le grand adducteur. 3° Au pied, les rameaux supérieurs et antérieurs de l'arcade plantaire.

Perforé, adj. pris quelquefois subst. *perforatus*, qui est percé; se dit, en anatomie, de certains muscles dont les fibres s'écartent dans un point de leur longueur pour donner passage aux tendons des muscles dits *perforans*. On appelle quelquefois *muscle perforé de Cassérius* le coraco-brachial, parce qu'il est percé d'une ouverture qui transmet le nerf musculo-cutané, et que l'on attribue à Cassérius la première description de ce muscle; mais le nom de *muscle perforé* lui avoit été donné par Placentinus. Cowper, Douglas, Sœmmering et Winslow ont appelé *muscles perforés* le fléchisseur digital superficiel (épitrochlo-phalanginien commun, Ch.) et le court fléchisseur commun des orteils (calcanéo-sous-phalanginien commun, Ch.).

Périanthe, s. m. *perianthium*, de περὶ, autour, et d'ἄνθος, fleur; nom que Linné donnoit à toute espèce de calice ou d'involucre. MM. Mirbel et Brown s'en servent pour désigner une espèce de calice soudé dans toute sa longueur avec les pétales : c'est ce que M. Decandolle appelle *périgone*.

Périblepsie, s. f. *periblepsis*, de περὶ, autour, et de βλέπω, je regarde;

regard effaré et instabilité des yeux qu'on remarque chez ceux qui sont dans le délire.

Péribole, s. f. *peribole*, du verbe περιβάλλω, j'entoure, j'environne; habillement, parure, ajustement d'une personne (Hippocrate, *de decenti habitu*); — transport des humeurs ou de la matière morbifique sur la surface du corps.

Péricarde, s. m. *pericardium*, de περὶ, autour, et de καρδία, cœur; membrane fibro-séreuse contenant dans sa cavité le cœur et une portion des gros vaisseaux; intimement attachée au diaphragme, et située entre les deux plèvres.

Péricardite, s. f. *pericarditis*; inflammation du péricarde, dont les symptômes sont une douleur vive et brûlante dans la région du cœur, la respiration haute, gênée et douloureuse, le pouls dur, fréquent, ensuite petit, irrégulier; des palpitations, des défaillances, etc. On voit que les caractères de cette maladie sont encore obscurs.

Péricarpe, s. m. *pericarpium*, de περὶ, autour, et de καρπος, fruit; enveloppe générale des graines, ou, dans un sens plus étendu, tout ce qui, dans le fruit, n'est pas la graine. Le péricarpe existe toujours, quoiqu'il semble manquer quelquefois: c'est de lui que partoit le style à l'époque de la fleuraison. Le péricarpe se compose de trois parties superposées et plus ou moins visibles; savoir: 1° l'*épicarpe*, *epicarpium*: c'est la peau du fruit, ou la partie membraneuse qui entoure le fruit et y représente l'épiderme; 2° le *sarcocarpe*, *sarcocarpium*, ou chair du fruit; 3° l'*endocarpe*, *endocarpium*, peau interne du fruit ou membrane, de consistance diverse, qui forme les loges: Richard. — En thérapeutique, on appelle *péricarpe* un topique qu'on applique au poignet pour guérir la fièvre ou quelqu'autre maladie.

Périchondre ou Péricondre, *perichondrium*, de περὶ, autour, et de χόνδρος, cartilage; membrane analogue au périoste, qui revêt tous les cartilages non articulaires.

Péricrane, s. m. *pericranium*, de περὶ, autour, et de κρανίον, le crâne. On nomme ainsi le périoste qui revêt toute la surface externe du crâne, et lui forme une enveloppe membraneuse d'une seule pièce.

Péridesmique, adj. *peridesmicus*, de περὶ, autour, et de δεσμός, lien; se dit de l'ischurie qui est occasionnée par une ligature serrée du pénis.

Périérèse, s. f. *perieresis*, de περὶ, autour, et du verbe ἐρέσσω, je rame; espèce d'incision que les anciens faisoient autour des grands abcès.

Périglottis, s. m. ou Glande épiglottique. *Voy.* Epiglottique.

Périgone, s. m. *perigonium*. Nom donné par M. Decandolle à la réunion du calice et des pétales, lorsque le premier est soudé dans toute sa longueur avec les seconds.

Périgyne, adj. *perigynus*, de περὶ, autour, et de γυνη, femme; se dit de la corolle et des étamines des fleurs attachées autour de l'ovaire ou de l'organe femelle: Bot.

Périgynique, adj. *perigynus*, de περὶ, autour, et de γυνη, femme. Les botanistes donnent cette épithète à l'insertion de la corolle ou des étamines qui sont attachées autour de l'ovaire libre, au fond de la fleur.

Périkèce, s. m. *perichætium*; involucre velouté qui enveloppe la base du pédoncule de certaines fleurs.

Périnéal, ale, adj. ou Périnéen, enne, *perinæus*, *perinealis*, qui appartient au périnée. M. Chaussier appelle *artère périnéale* la division inférieure ou superficielle de la honteuse interne. — Sauvages appelle *ischurie périnéale* celle qui est causée par une tumeur ayant son siége au périnée. — *Détroit périnéal*. *Voyez* Détroit.

Périnée, s. m. *perinæum* ou *interfœmineum*, en grec, περινεον; espace qui est entre l'anus et les parties génitales.

Périnéocèle, s. f. *perineocele*, du grec περινεον, le périnée, et de κήλη, tumeur, hernie; hernie du périnée (Sagar).

Périnéo-clitorien, s. m. *perinæo-clitorianus*; nom que M. Chaussier donne au muscle constricteur du vagin, qui s'étend du périnée au clitoris.

Période, s. f. *periodus*, en grec περίοδος, de περὶ, autour, et de ὁδεύω, je fais du chemin; révolution, espace de temps. Se dit en médecine, à l'égard des maladies périodiques, de l'espace qui comprend un accès et une intermission, c'est-à-dire celui qui s'écoule d'un accès à l'autre. — Se dit aussi pour désigner les degrés d'une maladie: *première période*, *deuxième période*.

Périodeutes, s. m. pl. du grec περιόδευτης, *circulator*, qui circule. Nom que les anciens avoient donné aux médecins ambulans qui alloient de ville en ville pour traiter des maladies.

Périodique, adj. *periodicus* ; se dit des maladies qui reviennent par accès : telles sont les fièvres intermittentes, l'épilepsie, la goutte et souvent la manie, etc.

Périodynie, s. f. *periodynia*, περιοδυνια ; mot fréquemment employé par Hippocrate pour indiquer une violente douleur locale.

Périoste, s. m. *periosteum*, de περὶ, autour, et d'οςεον, os ; membrane fibreuse qui forme une enveloppe aux os, excepté dans les endroits où ils sont encroûtés de cartilages articulaires.

Périostose, s. f. *periostosis*, de περὶ, autour, et d'οςεον, os; engorgement et tuméfaction du périoste, caractérisés par une dureté considérable, mais moindre que celle de l'exostose, et par son développement plus rapide ; maladie qu'on confond souvent avec l'exostose..

Périphérie, s. fém. *peripheria*, de περὶ, autour, et de φερω, je porte ; circonférence ou surface extérieure d'un corps quelconque.

Péripneumonie, s. f. *peripneumonia*, de περὶ, autour, et de πνεύμων, le poumon ; phlegmasie du poumon, caractérisée par un frisson suivi de chaleur, le pouls fréquent et dur, un sentiment d'ardeur dans la poitrine, une douleur latérale pongitive, profonde, n'augmentant pas par une forte inspiration comme dans la pleurésie ; la difficulté de respirer, la toux, l'expectoration de matières muqueuses, sanguinolentes, la rougeur de la pommette du côté du poumon affecté, le décubitus pénible sur les deux côtés, surtout sur le côté sain, la fièvre, un paroxysme le soir.

Péripneumonie catarrhale, synonyme de *catarrhe pulmonaire*.

Péripneumonie fausse ou batarde. *Voy*. Catarrhe pulmonaire.

Péripneumonie latente, *peripneumonia latens* ; péripneumonie vraie, mais dont les symptômes ne sont pas apparens, et qu'on ne reconnoît qu'à l'ouverture des corps.

Périsperme, s. m. *perisperma*, de περὶ, autour, et de σπέρμα, semence. Jussieu et d'autres botanistes donnent ce nom à la partie de l'amande qui n'est pas l'embryon, n'adhère presque jamais avec lui, ne présente pas d'organisation vasculaire, manque dans plusieurs graines, et offre une consistance ou cornée, ou ligneuse, ou charnue, ou féculente, ou grenue, etc. : c'est l'*endosperme* de M. Richard. De là *périspermique*, qui a un périsperme, suivant Jussieu ; *endospermique*, qui a un périsperme, suivant M. Richard.

Périspore, s. m. *perisporium*. Quelques botanistes remplacent par ce mot celui de *péricarpe*, dans les cryptogames.

Péristaltique, adj. *peristalticus*, qui a la vertu de se contracter ; de περιστέλλω, je retire, je contracte, dérivé de περὶ, contre, et de στέλλω, je resserre ; il se dit du mouvement par lequel les intestins se contractent et se retirent, comme les vers qui rampent, pour favoriser l'absorption du chyle et l'excrétion des matières fécales.

Péristaphylin, adj. et s. m. *peristaphylinus*, de περὶ, autour, auprès, et de σταφυλὴ, la luette ; qui est autour de la luette. Les anatomistes ont donné ce nom à deux muscles du voile du palais, l'un *interne* ou *supérieur*, étendu du rocher au voile du palais : c'est le pétro-staphylin, Ch. ; l'autre *externe* ou *inférieur*, étendu de ce voile à l'aile interne de l'apophyse ptérygoïde : c'est le ptérygo-staphylin, Ch.

Péristaphyli-pharyngien, adj. et s. m. *peristaphyli-pharyngeus*. Winslow a désigné sous ce nom, comme un muscle particulier, une portion du muscle pharyngo-staphylin, ou palato-pharyngien.

Péristole, s. f. *peristole* ; habillement décent et modeste (Hippocr. *de decenti habitu*) ; — *contractio*, mouvement péristaltique des intestins. *Voy*. Péristaltique.

Péristôme, s. m. *peristoma* ; se dit, en botanique, du bord de l'ouverture de l'urne (fruit des mousses), visible après la chute de l'opercule : il est nu, *nudum*, lorsqu'il ne présente aucune dent ni aucun cil ; denté, *dentatum*, lorsqu'il est bordé de dents ou de cils visibles. Ces cils portent le nom de *dents du péristôme* ; le *péristôme* est *simple* quand il n'offre qu'une rangée de dents, *double* quand il en offre deux distinctes.

Périsystole, s. f. *perisystole*, de περὶ, au-delà, et de συστολὴ, contraction, dérivé de συστέλλω, je contracte ;

intervalle qui est entre la systole et la diastole, entre la contraction et la dilatation du cœur et des artères.

Péritoine, s. m. *peritonæum*, de περὶ, autour, et de τείνω, je suis étendu; membrane séreuse qui tapisse la cavité de l'abdomen et fournit divers replis et prolongemens dont les principaux sont les *mésentères*, les *épiploons* (*voy.* ces mots), les ligamens du foie, de la matrice, de la vessie (*voy.* Foie, Matrice, Vessie), destinés à soutenir et à maintenir en position les viscères de cette cavité.

Péritonéal, ale, adj. *peritonæus*, qui appartient au péritoine : replis *péritonéaux*, tunique *péritonéale*. On nomme *arrière-cavité péritonéale* une cavité placée au-devant de la colonne vertébrale, derrière l'estomac et au-dessus du méso-colon transverse, que l'on appelle aussi *cavité épiploïque*, et dont l'entrée, dite *hiatus de Winslow*, est précisément au-dessous du col de la vésicule biliaire.

Péritonite ou *Peritonitis*, s. f. du grec περιτονάιον, péritoine; phlegmasie ou inflammation du péritoine, dont les signes caractéristiques sont des douleurs abdominales aiguës, lancinantes, qui augmentent par la moindre pression extérieure, par les fortes inspirations, par le mouvement du corps; il y a tension de l'abdomen, hoquets, vomissemens, diarrhée ou constipation, fièvre avec petitesse et concentration du pouls, affaissement et pâleur de la face; les traits sont comme tirés en haut et portés sur le front; la peau est sèche ou couverte d'une sueur froide, etc. — Dans la *péritonite* puerpérale, qui se déclare ordinairement le second ou le troisième jour de l'accouchement, il faut ajouter aux symptômes ci-dessus l'affaissement des mamelles et la suppression des lochies.

Péritrope, adj. *peritropus*; se dit, en botanique, des graines dirigées de l'axe du fruit aux côtés du péricarpe : M. Richard.

Perkinisme, s. m. Nouveau moyen curatif introduit par *Perkins*, médecin à Plainfeld, dans l'Amérique septentrionale, de qui il a tiré son nom. Il consiste à toucher ou à frotter successivement les parties souffrantes et celles qui en sont plus ou moins éloignées avec les extrémités pointues de deux aiguilles métalliques, faites chacune d'un métal différent. Le *perkinisme* a été recommandé dans les érysipèles, dans les douleurs de tête, dans les brûlures, les commotions du tonnerre, etc. Les succès qu'on a pu obtenir de ce moyen n'ont été dus qu'à l'imagination des malades: il est avec raison abandonné.

Perle, s. f. *margarita*, en grec μαργαριτης; matière concrète, dure, d'un blanc brillant, de forme sphérique et d'un petit volume, qui se forme dans plusieurs espèces de coquillages, et notamment dans le *mytilus margaritiferus*, L., qui habite les mers de l'Inde. Cette substance est composée de carbonate calcaire et d'une gélatine animale. La nacre de *perle* est de la même matière et se retire des mêmes coquillages. Les *perles* en poudre ont été recommandées anciennement comme astringent. Elles sont inusitées. — On donne le nom de *perle*, en chirurgie, à l'*albugo*, lorsqu'il est éclatant comme la perle; les Latins l'ont appelée *margarita* : c'est le *leucoma albugo* de Sauvages.

Perlé, adj. se dit de l'orge lorsqu'il est entièrement dépouillé de son tégument : *hordeum cortice exemptum*.

Perméabilité, s. f. *permeabilitas*, de *per*, à travers, et de *meo*, je passe; qualité de ce qui est susceptible d'être traversé; propriété qu'ont toutes les matières, excepté le calorique, de se laisser traverser par d'autres : Phys.

Pernicieux, adj. *perniciosus*; fièvres *pernicieuses*. *Voyez* Fièvre et Intermittent.

Pérodactylien, adj. et s. m. *perodactyleus*; nom donné par Riolan au long fléchisseur commun des orteils (tibio-phalangettien commun, Ch.).

Péroné, s. m. *fibula*, *cruris radius vel focile minus*, *sura*, en grec περόνη, agrafe; nom que les Grecs ont donné à l'os long et grêle placé à la partie externe de la jambe, et qui, dit Sabatier, a emprunté son nom de sa ressemblance avec une espèce d'agrafe dont se servoient les anciens.

Péronéo-malléolaire, adj. *peroneo-malleolaris*; qui a rapport au péroné et à la malléole; nom que M. Chaussier a donné à la veine petite saphène ou saphène externe.

Péronéo-phalanginien du gros orteil, s. m. *peroneo-phalanginianus maximi digiti pedis*. Dumas a ainsi appelé le long fléchisseur du gros-orteil (péronéo-sous-phalangettien du pouce, Ch.), parce qu'il s'attache au péroné et à l'extrémité inférieure de la deuxième phalange du gros orteil.

Péronéo-sous-phalangettien du premier orteil, s. m. *peroneo infrà-phalangettianus primi digiti pedis*; nom que M. Chaussier donne au muscle long fléchisseur du gros orteil, parce qu'il s'étend du péroné à la dernière phalange du premier orteil.

Péronéo sous-tarsien, s. m. *peroneo-infrà-tarsianus*; nom que M. Chaussier donne au muscle long péronier, parce qu'il s'étend de la partie supérieure et externe du péroné jusqu'au-dessous du tarse où il se porte dans la gouttière creusée en devant de l'éminence oblique de la face interne du cuboïde.

Péronéo-sus-métatarsien (grand), s. m. *major-peroneo-suprà-metatarsianus*; nom que M. Chaussier donne au muscle moyen péronier, parce qu'il s'étend des deux tiers inférieurs du péroné jusqu'au côté supérieur de l'extrémité postérieure du cinquième os du métatarse.

Péronéo-sus-métatarsien (petit), *minor-peroneo-suprà-metatarsianus*; nom que M. Chaussier donne au muscle court péronier, parce qu'il s'étend de la moitié inférieure à-peu-près du bord antérieur et de la face interne du péroné à l'extrémité postérieure du cinquième os du métatarse.

Péronéo-sus-phalangettien commun, s. m. *peroneo-suprà-phalangettianus communis*; nom que M. Chaussier donne au muscle extenseur commun des orteils, parce qu'il s'étend du bord interne du péroné jusqu'aux troisièmes phalanges des quatre derniers orteils.

Péronéo-sus-phalangettien du pouce, s. m. *peroneo-suprà-phalangettianus pollicis pedis*; nom que M. Chaussier donne au muscle extenseur propre du pouce, parce qu'il s'étend du péroné à la dernière phalange du pouce ou premier orteil.

Péronéo-sus-phalanginien du pouce, s. m. *peroneo-suprà-phalanginianus pollicis*. Dumas a donné ce nom à l'extenseur propre du gros orteil (péronéo-sus-phalangettien du pouce, Ch.), parce qu'il s'attache au péroné et à l'extrémité antérieure de la seconde phalange du pouce.

Péronéo-tibial, adj. *peroneo-tibialis*; qui a rapport au péroné et au tibia; se dit des articulations supérieure et inférieure des deux os de la jambe entre eux.

Péronéo-tibi-sus-phalangettien commun, s. m. *peroneo-tibi-suprà-phalangettianus communis*. Dumas a donné ce nom au long extenseur commun des orteils (péronéo-sus-phalangettien commun, Ch.), parce qu'il s'attache à la tubérosité externe du tibia, à la partie supérieure interne du péroné, et aux troisièmes phalanges des quatre derniers orteils.

Péronier, ère, adj. pris substant. *peroneus*; qui appartient au péroné. On donne ce nom, en anatomie, à trois muscles dont un *antérieur* et deux *latéraux*, distingués en *long* et *court*. — Le *péronier antérieur* est le *troisième péronier* d'Albinus et Sœmmering, le *court péronier* de Sabatier, le *petit péronier* de Winslow et Bichat (petit péronéo-sus-métatarsien, Ch.). — Le *long péronier latéral* est le *péronier postérieur* de Riolan et Douglas, le *premier péronier* de Spigel et Cowper, le *long péronier* d'Albinus, Sœmmering et Winslow, le *grand péronier* de Bichat (péronéo-sous-tarsien, Ch.). — Le *court péronier latéral* est le *péronier antérieur* de Riolan et Douglas, le *second péronier* de Spigel et Cowper, le *petit péronier* d'Albinus, Sœmmering et Winslow, le *moyen péronier* de Sabatier et Bichat (grand péronéo-sus-métatarsien, Ch.). — *Artère péronière*; c'est une des deux divisions de la poplitée: elle fournit les *péronières antérieure* et *postérieure*.

Péroxyde, s. m. *peroxydum*. Quelques chimistes modernes donnent ce nom, à l'exemple des Anglais, aux oxydes métalliques qui contiennent la plus grande proportion possible d'oxygène.

Perpendiculaire, adj. et subst. *perpendicularis*; qui tombe à plomb ou qui rencontre une ligne, un plan sans pencher plus d'un côté que de l'autre.

Persil, *apium petroselinum*, L.; plante de la pentandrie digynie, L.; famille des ombellifères, J., V., ♂, Europe, dont les racines sont diurétiques et très-employées.

Persistant, ante, adj. *persistens*; se dit des feuilles qui ne tombent pas l'automne; des stipules qui restent après la chute des feuilles; du calice qui subsiste lorsque la fleur est flétrie.

Personnées (fleurs), s. f. pl. *personati (flores)*; nom que Tournefort donnoit à une famille de plantes dont

les fleurs ressemblent à un mufle d'animal : tels sont la digitale, le muflier, la scrophulaire.

Perspiration, subst. f. *perspiratio*; transpiration insensible qui se fait continuellement par les pores de la peau ou à la surface des membranes.

Perstriction, s. f. *perstrictio*, du verbe *perstringo*, je serre; nom que les anciens avoient donné à une espèce de bandage particulier qui, selon Hérodote, étoit employé pour combattre les maladies d'accès accompagnés de frissons, les douleurs, les convulsions, les fluxions, les hémorrhagies, les inflammations, les palpitations, le hoquet, les insomnies. Ce bandage étoit appliqué aux gros vaisseaux *qui contiennent beaucoup de sang et d'esprits*, par conséquent aux creux des aisselles, et aux poignets pour les bras; et pour les extrémités inférieures, aux aînes, aux jarrets et aux malléoles. Par ces barrières, dit Hérodote, on se proposoit de détourner la cause de la maladie. N'étoit-ce pas là ces ligatures dont les anciens auteurs parlent si souvent?

Perte d'appétit. *V.* Anorexie.

Perte de mémoire (oubli). *Voy.* Amnésie.

Perte de l'odorat. *Voyez* Anosmie.

Perte de sang. *Voyez* Hémorrhagie.

Perte utérine blanche. *V.* Leucorrhée.

Perte utérine rouge. *Voyez* Ménorrhagie.

Perte de la voix. *Voy.* Aphonie.

Perte de la vue. *Voyez* Cécité, Amaurose.

Perturbatrice, adj. *perturbatrix*; méthode ou médecine *perturbatrice*; se dit, par opposition à médecine *expectante*, d'une méthode de traitement qui consiste dans l'emploi des moyens actifs qui tendent à troubler la marche des maladies.

Pertuse, adj. f. *pertusum*, supl. *folium*; feuille parsemée de petits points transparens qui la font paroître comme percée de petits trous : Bot.

Pervenche, s. f. *vinca pervinca*, L.; plante de la pentandrie monogyn., L.; famille des apocynées, J.; indigène, ♃. Elle a été recommandée comme astringente et vulnéraire. Inusitée.

Perversion, s. f. *perversio*, de *pervertere*, gâter, altérer; corruption des liquides dans le corps de l'animal : Méd.

Perversion de la tête des os et des muscles, s. f. *perversio capitis ossium et musculorum appensorum*. C'est ce que Sauvages appelle *loxarthrus*. *Voyez* Loxarthre.

Pesanteur, s. f. de *pensare*, examiner attentivement; qualité de ce qui est pesant; force ou propriété en vertu de laquelle tous les corps connus sont attirés vers le centre de la terre, lorsqu'ils sont abandonnés à eux-mêmes ou qu'ils ne sont plus soutenus; — indisposition qui donne la sensation d'un poids en quelque partie du corps.

Pesanteur d'estomac. *Voy.* Gastrodynie.

Pesanteur spécifique, *gravitas specifica*; poids d'un corps sous un volume déterminé, comme sous un pouce cube, un pied cube. — *Pesanteur spécifique absolue*, poids d'un volume déterminé, d'une matière quelconque pesée dans une balance ordinaire. — *Pesanteur spécifique relative*, rapport entre les densités de deux corps, dont l'un sert de terme de comparaison. C'est l'eau que les physiciens ont choisie à cet effet; ils supposent que le poids d'un volume d'eau quelconque est de 1,000 ou de 10,000, et quand ils veulent exprimer que la pesanteur spécifique d'une substance est double ou triple de celle de l'eau, ils disent qu'elle pèse 2,000 ou 3,000.

Pèse-liqueur, s. m. instrument propre à déterminer la pesanteur spécifique des liquides. Ce mot est synonyme d'*aréomètre*.

Pessaire, s. m. *pessarium*, en grec πεσσός; instrument en forme de cône, d'ovale, ou de bilboquet, fait en ivoire, en or, en argent, en gomme élastique, etc., et destiné à être introduit dans le vagin pour soutenir la matrice dans le cas de chute ou de relâchement de cet organe.

Peste, s. f. *pestis*, en grec λοιμός; fièvre grave que Sauvages et Cullen ont placée dans les exanthèmes, et qui constitue le sixième ordre de fièvres dans la Méthode de M. Pinel. La *peste* consiste essentiellement dans un état ataxique avec affection simultanée des ganglions ou glandes lymphatiques; elle est endémique dans le Levant, souvent épidémique et éminemment contagieuse. Les miasmes contagieux s'attachent aux tissus organiques privés

de vie, et peuvent ainsi se transporter au loin et apporter la peste en Europe. M. Desgenettes distingue trois dégres à cette maladie : 1er *Degré :* fièvre legère, sans delire, bubons. Presque tous les malades guérissent promptement et facilement. 2e *Degré :* fièvre, delire, et bubons qui se manifestent aux aînes, aux aisselles, et plus rarement à l'angle des mâchoires. Le délire s'apaise vers le cinquième jour, et se termine, ainsi que la fièvre, vers le septième. Plusieurs malades guérissent. 3e *Degré :* fièvre et délire considérables, bubons, charbon ou pétéchies, soit simultanément, soit isolément. Les anthrax ont leur siége dans les parties charnues non recouvertes de poils, telles que les joues, le cou, la poitrine, le dos et les membres. Les symptômes fébriles sont ceux des fièvres ataxiques, mais plus intenses. Rémission ou mort du troisième au sixième jour. Très-peu de guérisons. On ne connoît encore qu'un genre de l'ordre *peste* : c'est la peste continue qui présente les symptômes ci-dessus et le type continu.

PESTILENTIEL, adj. *pestilentialis*, de *pestis*, peste; *fièvre pestilentielle*. On a donné ce nom à la peste, et par extension aux fièvres contagieuses de mauvais caractères.

PÉTALE, s. m. *petalum*, en grec πέταλον, feuillé, dérivé de πετάω, j'ouvre, j'étends, j'éclos; nom qu'on donne à chacune des pièces qui composent une corolle polypétale ; Bot.

PÉTALOÏDE, adj. *petalodes*, de πέταλον, pétale, et d'εἶδος, forme; qui a la forme d'un pétale; nom qu'on donne au sédiment de l'urine pour signifier qu'il est écailleux ou semblable à des feuilles de fleurs.

PÉTASITE, subst. f. (herbe aux teigneux), *tussilago petasites*. *Voy.* TUSSILAGE.

PÉTÉCHIAL, ALE, adj. *petechialis*; nom qu'on donne à une espèce de fièvre qui est accompagnée de pétéchies.

PÉTÉCHIES, s. f. pl. *petechiæ, peticulæ*; taches rouges ou pourprées, semblables à des morsures de puces, qui se manifestent souvent sur la peau dans les fièvres adynamiques et ataxiques, et qui sont constantes dans la fièvre d'hôpital ou typhus contagieux.

PÉTIOLE, s. m. *petiolus*; partie de la plante qui sert de support aux feuilles seulement; queue des feuilles.

PÉTIOLÉE (feuille), adj. f. *petiolatum (folium)*; feuille portée par un pétiole.

PETIT, adj. *parvus*; se dit du pouls quand l'artère paroît avoir un petit diamètre.

PETIT-CHÊNE. *Voy.* CHAMÆDRYS.

PETIT-HOUX (fragon piquant), *ruscus aculeatus*, L. *Voy.* HOUX (petit).

PETIT-LAIT, s. m. *serum lactis*; partie séreuse du lait, qu'on obtient en faisant cailler le lait entier, au moyen de la présure, d'un peu de vinaigre ou de crème de tartre, etc., et séparant la matière caséeuse au moyen du filtre. Le *petit-lait*, clarifié à l'aide d'un blanc d'œuf, est un liquide entièrement limpide, jaune verdâtre, d'une légère odeur fade et douce quand il est chaud, inodore quand il est froid; d'une saveur douceâtre, légèrement sucrée et onctueuse; pesant un peu moins que le lait entier; composé de beaucoup d'eau, d'une matière muqueuse, de gélatine, d'acétate de potasse, de muriate de soude, de potasse, de phosphate de chaux, et d'une matière sucrée connue sous le nom de *sucre de lait*. Le *petit-lait* passe facilement à la fermentation acide. A l'état frais, on l'administre comme adoucissant et relâchant.

PETIT-LAIT D'HOFFMANN, *serum lactis Hoffmanni*; boisson que l'on prépare en versant de l'eau bouillante sur le produit de l'évaporation du lait jusqu'en consistance plus solide que le miel. On conservoit autrefois cet extrait du lait dans les pharmacies pour faire le *petit-lait d'Hoffmann* extemporanément; mais cette boisson qui devoit remplacer le petit-lait étoit mauvaise, parce que l'extrait du lait s'altère facilement et devient âcre et rance. Inusité.

PETITE CENTAURÉE. *Voy.* CENTAURÉE (petite).

PETITE CHÉLIDOINE. *Voy.* RENONCULE.

PETITE VALÉRIANE. *Voyez* VALÉRIANE (petite).

PETITE-VÉROLE. *Voyez* VARIOLE.

PÉTRÉ, ÉE OU PÉTREUX, EUSE, adj. *petrosus*, de πέτρος, pierre; qui tient de la pierre. Quelques anatomistes ont appelé *os pétreux*, *os lapidosum sive saxeum*, l'apophyse pyramidale, connue sous le nom de *rocher*, qui naît du milieu de la face cérébrale de l'os temporal. M. Chaussier la nomme *apophyse pétrée*. — On donne le nom de

sinus pétreux à quatre canaux veineux, dont deux *supérieurs* et deux *inférieurs*. Les *sinus pétreux supérieurs droit* et *gauche* sont placés sur le bord supérieur du rocher; les *inférieurs* s'étendent le long de la gouttière formée de chaque côté par la réunion du bord postérieur du rocher avec l'apophyse basilaire.

PÉTROLE ou PÉTRÉOLE, s. m. *petrolæum*, en grec πετρέλαιον, de πέτρος, pierre, et d'ἔλαιον, huile; comme si l'on disoit *huile de pierre*; bitume liquide ainsi appelé parce qu'il découle des fentes des rochers. On en trouve des sources dans diverses parties de la France, en Italie, en Sicile, dans l'Inde. Celui de France se rencontre principalement à Gabian, près Béziers; de là le nom d'*huile de Gabian* qui lui a été donné. Le *pétrole*, quelle que soit son origine, est brun ou noirâtre; il devient incolore et ressemble entièrement au naphte, par la distillation. Il a été employé comme vermifuge et anti-spasmodique. Il est aujourd'hui peu usité.

PÉTRO-SALPINGO-PHARYNGIEN, s. m. *petro-salpingo-pharyngeus*; nom que Sabatier donne au faisceau charnu qui s'étend du sphénoïde, de l'apophyse pierreuse et de la trompe d'Eustache jusqu'à la partie supérieure du pharynx.

PÉTRO-SALPINGO-STAPHYLIN, s. et adj. *petro-salpingo-staphylinus*, de πέτρος, pierre, de σάλπιγξ, trompe, et de σταφυλη, luette; nom que Winslow et Dumas ont donné au muscle péristaphylin interne (pétro-staphylin, Ch.), parce qu'il s'étend de l'apophyse pierreuse du temporal a la trompe d'Eustache et à la luette.

PÉTRO-STAPHYLIN, s. m. *petro-staphylinus*; nom que M. Chaussier donne au muscle péristaphylin interne ou supérieur, parce qu'il s'attache à l'apophyse pierreuse de l'os des tempes et à la partie moyenne du voile du palais.

PÉTUNZÉ, s. m. mot chinois; variété du feld-spath, composée de silice, d'alumine et de chaux. On s'en sert pour faire la porcelaine.

PEUPLIER, s. m. *populus*, L.; genre de plantes de la diœcie octandrie, L.; famille des amentacées, J. Les bourgeons du *peuplier noir*, arbre de l'Europe méridionale, qui sont un peu résineux, et par conséquent stimulans, ont été recommandés dans les affections chroniques de la poitrine. Ils sont peu usités à l'intérieur; mais ils forment la base de l'onguent populeum. L'espèce *populus balsamifera*, arbre de Madagascar, fournit la résine *tacamahaca*.

PHACOÏDE, adj. *phacoïdes*; de φακὴ ou φακὸς, lentille, et d'εἶδος, forme; nom que quelques anatomistes donnent au cristallin, à cause de sa forme lenticulaire.

PHACOTES, s. m. pl. *phacotæ*, du grec φακος, grattoir; nom que Galien et les anciens en général avoient donné à des espèces de ciseaux, gouges ou rugines, avec lesquels on agrandissoit les fractures simples de la première table du crâne.

PHAGÉDÉNIQUE, adj. *phagedænicus*, du grec φαγέδαινα, grande faim, faim canine, dérivé de φαγω, je mange; nom des ulcères malins qui rongent et corrodent les parties voisines, et des remèdes qui consument les chairs fongueuses.

PHALACROSE, s. f. *phalacrosis*, du grec φαλακρὸς, chauve; chute des cheveux. C'est la *calvitie* ou *pelade*.

PHALANGE, s. f. *phalanx*, du grec φάλαγξ, ancien corps d'infanterie macédonienne; nom que les anatomistes donnent aux petits os allongés qui concourent à former les doigts. On en compte cinquante-six, dont quatorze à chaque main et à chaque pied. Chacun des quatre derniers doigts en a trois, le pouce n'en a que deux. Placées verticalement au-dessus les unes des autres, les *phalanges* sont distinguées en *premières* ou *métacarpiennes*, *secondes* ou *moyennes*, et *troisièmes* ou *unguéales*. M. Chaussier, donnant spécialement le nom de *phalanges* aux phalanges métacarpiennes, appelle les moyennes *phalangines*, et les unguéales *phalangettes*.

PHALANGETTE, s. f. *V.* PHALANGE.

PHALANGINE, s. f. *Voy.* PHALANGE.

PHALANGOSE, s. f. *phalangosis*, de φάλαγξ, phalange; maladie des paupières consistant en une double rangée de cils qui irritent l'œil et déterminent le larmoiement: c'est une espèce de *trichiasis*. — On a aussi donné ce nom au relâchement de la paupière supérieure qui dépend de l'atonie ou de la paralysie du muscle élévateur de cette partie; état qui empêche le malade de voir, à moins qu'il ne soulève la paupière avec ses doigts.

PHANTASME, s. m. *phantasma*, du grec φαντασμα, fantôme, ou fausse apparence; nom que Linné donne au vice de la vision dans lequel on croit

voir des objets que l'on n'a réellement pas devant les yeux.

PHARMACEUTIQUE, s. f. *pharmaceutica*, *pharmaceutice*, de φάρμακον, médicament; partie de la médecine qui enseigne à composer et à employer les remèdes; — adj. qui appartient à la pharmacie.

PHARMACIE, s. f. *pharmacia*, de φάρμακον, remède, médicament; l'art de préparer et de composer les remèdes; — nom du lieu où on les conserve; — *pharmacie galénique*, ainsi appelée de Galien qui la cultiva; l'art de faire des opérations sur les médicamens sans les analyser; — *pharmacie chimique*, celle qui, dans la préparation des médicamens, a égard à l'action chimique de leurs principes, afin d'éviter que les propriétés qu'on y recherche ne soient altérées.

PHARMACIEN, s. m. *pharmacopœus*, de φάρμακον, remède, et de ποίεω, je fais; nom de ceux qui se livrent à la pharmacie ou à la préparation des médicamens.

PHARMACOLOGIE, s. f. *pharmacologia*, de φάρμακον, remède, médicament, et de λόγος, discours; partie de la médecine qui traite des remèdes.

PHARMACOPE, s. m. synonyme de *pharmacien*.

PHARMACOPÉE, s. f. *pharmacopæa*, de φάρμακον, remède, médicament, et de ποίεω, je fais ou je prépare; livre qui renferme une collection de recettes d'après lesquelles on prépare les médicamens. On l'appelle aussi *codex*. *Voy.* ce mot.

PHARMACOPOLE, s. m. *pharmacopola*, de φάρμακον, remède, médicament, et de πωλεω, je vends; vendeur de drogues ou de remèdes; autrefois empoisonneur, charlatan, bateleur.

PHARMACOPOSIE, s. f. *pharmacoposia*, de φάρμακον, remède, et de ποσις, potion; tout remède liquide, et en particulier cathartique liquide.

PHARYNGÉ, ÉE, et PHARYNGIEN, ENNE, adj. *pharyngeus*, qui a rapport au pharynx. — *Artères pharyngiennes*: elles sont au nombre de deux. L'une *supérieure*, appelée aussi *ptérygo-palatine*, naît de la maxillaire interne parvenue au sommet de la fosse zygomatique; l'autre *inférieure*, naît profondement de la carotide externe, au niveau de la labiale. La pharyngienne inférieure étoit simplement appelée *pharyngienne* par Sœmmering et Haller; ce dernier anatomiste la nommoit aussi *pharyngienne ascendante*, et il donnoit à la pharyngienne supérieure le nom de *rameau pharyngien supérieur*. — *Nerfs pharyngiens*: ce sont les premiers rameaux nerveux que fournisse le pneumo-gastrique.

PHARYNGO-GLOSSIEN, adjectif pris substantiv. *pharyngo-glossianus*; qui appartient au pharynx et à la langue. M. Chaussier donne ce nom au glosso-pharyngien ou nerf de la neuvième paire.

PHARYNGOGRAPHIE, s. f. *pharyngographia*, de φάρυγξ, pharynx, et de γραφω, je décris; description du gosier.

PHARYNGOLOGIE, s. f. *pharyngologia*, de φάρυγξ, le gosier, et de λόγος, discours; partie de l'anatomie qui traite des usages du pharynx.

PHARYNGO-STAPHYLIN, adj. *pharyngo-staphylinus*, de φάρυγξ, le pharynx, et de σαφυλὴ, la luette. On appelle *pharyngo-staphylin* ou *palato-staphylin*, un muscle qui, du bord postérieur de la voûte palatine, s'étend au pilier postérieur du voile du palais et à la partie postérieure-supérieure du cartilage thyroïde. Winslow divisoit ce muscle en trois portions, sous les noms de *pharyngo-staphylin*, *thyro-staphylin* et *péri-staphyli-pharyngien*.

PHARYNGOTOME, s. m. *pharyngotomus*, de φάρυγξ, le pharynx, et de τέμνω, je coupe; nom qu'on donne à une lancette cachée dans une canule ou gaîne d'argent légèrement courbée, longue et plate, dont on se sert pour ouvrir les abcès dans le fond de la gorge, et pour scarifier les amygdales quand elles sont si gonflées qu'elles menacent de suffoquer et d'empêcher la déglutition.

PHARYNGOTOMIE, s. f. *pharyngotomia* (même étymologie), section du pharynx; opération qu'on fait à la gorge pour en extraire les corps étrangers, pour scarifier les glandes amygdales, pour ouvrir les abcès qui s'y forment.

PHARYNX, subst. m. du grec φάρυγξ (arrière-bouche); demi-cavité musculo-membraneuse qui circonscrit la cavité gutturale et forme l'orifice supérieur de l'œsophage. Il est composé d'un grand nombre de faisceaux qui partent de droite et de gauche de différens points de la région gutturale, de l'os hyoïde, de la base de la langue, des cartilages cricoïde, thyroïde, etc. se dirigent obliquement sur les côtés

s'épanouissent dans leur trajet, se contournent en arrière, se croisent sur la ligne médiane, et forment des prolongemens qui, en haut, se portent à la surface basilaire, et se perdent en bas dans le tissu de l'œsophage.

PHELLANDRE AQUATIQUE (ciguë aquatique), *phellandrium aquaticum*, L.; *œnanthe phellandrium*, L.; plante de la pentandrie digynie, L.; famille des ombellifères, J. Europe, ♂. Ses semences sont irritables, et quelquefois employées pour exciter la muqueuse bronchique. Toutes les autres parties sont narcotiques.

PHÉNIGME, s. m. (ictère rouge), *phœnigmus*, de φοινιξ, rouge; maladie cutanée qui consiste dans une rougeur diffuse de la peau, sans fièvre. Sauvages en fait un genre de son ordre *icteritiæ*. *Voyez* ICTÈRE.

PHÉNOMÈNE, s. m. *phænomenum*, de φαίνομαι, je parois; tout événement extraordinaire et inattendu; — symptôme de maladie.

PHILIATRE, s. m. *philiater*, de φιλος, ami, et de ιατρος, médecin; épithète que quelques auteurs ont donnée à ceux qui se livrent par goût et avec zèle à la pratique de la médecine.

PHILOBIOSIE, s. f. *philobiosis*, de φιλος, ami, et de βίος, vie; amour de la vie.

PHILOPATRIDALGIE, s. f. *philopatridalgia*, du grec φιλεω, j'aime, de πατρις, patrie, et d'αλγὸς, douleur; regret d'être éloigné de sa patrie. *Voy.* NOSTALGIE.

PHILOPATRIDOMANIE, s. f. *philopatridomania*, du grec φιλος, ami, de πατρις, la patrie, et de μανια, folie; amour excessif de sa patrie; maladie du pays. *Voyez* NOSTALGIE.

PHILOSOPHIQUE, adj. *philosophicus*; se dit quelquefois, dans les sciences médicales, comme synonyme de *méthodique*. *Nosographie philosophique*, etc.

PHILTRE, s. m. *philtrum*, en grec φίλτρον, de φίλεω, j'aime; breuvage ou remède qu'on suppose propre à inspirer de l'amour; — renfoncement de la lèvre supérieure situé immédiatement sous la cloison du nez.

PHIMOSIQUE, adj. *phimosicus*; se dit de l'ischurie qui dépend du *phimosis*, *ischuria phimosica*, *ischuria urethralis à phimosi*, Sauvages.

PHIMOSIS, s. m. *capistratio*, en grec φίμωσις, de φιμὸς, ficelle, cordon à lier; étranglement du prépuce au-devant de l'extrémité de la verge, et qui s'oppose à ce que ce repli membraneux puisse être reporté derrière la couronne du gland. Des chancres inflammatoires du prépuce ou du gland, qui déterminent l'engorgement de l'un ou de l'autre de ces organes, donnent souvent lieu à cette maladie. Il existe aussi un *phimosis* naturel que l'on fait cesser par la circoncision ou le débridement, selon les âges.

PHLASE ou PHLASME, s. f. *phlasis*, du verbe grec φλάω, je brise; fracture d'un os plat.

PHLÉBOGRAPHIE, s. f. *phlebographia*, de φλὲψ, gén. φλεβὸς, veine, et de γράφω, je décris; description des veines.

PHLÉBOLOGIE, s. f. *phlebologia*, de φλὲψ, gén. φλεβὸς, veine, et de λόγος, discours, traité; partie de l'anatomie qui traite de l'usage des veines.

PHLEBORRHAGIE, s. f. *phleborrhagia*, de φλὲψ, veine, et de ῥήγνυμι, je romps; rupture d'une veine.

PHLÉBOTOME, s. m. *phlebotomus*, du grec φλὲψ, veine, et du verbe τεμνω, je coupe; nom de l'instrument dont on se sert en Allemagne pour saigner. Il est composé d'une flammette ou petite lancette qui, au moyen d'un ressort, est poussée dans la veine que l'on veut ouvrir.

PHLÉBOTOMIE, s. fém. *phlebotomia* (même étym.); ouverture qu'on fait à la veine pour en tirer du sang; — l'art de la saignée; — la dissection des veines.

PHLÉBOTOMISTE ou PHLÉBOTOME, s. m. *phlebotomus* (même étym.); nom de celui qui ouvre la veine ou qui saigne. *Voyez* PHLÉBOTOMIE.

PHLEGMAGOGUE, adj. *phlegmagogus*, de φλεγμα, phlegme, pituite, et d'αγω, je chasse; nom que les médecins humoristes donnent aux médicamens qui purgent la pituite.

PHLEGMASIE, s. f. *phlegmasia*, en grec φλεγμασια, de φλεγω, je brûle; nom que les nosologistes donnent aux maladies que l'on a aussi appelées *inflammations*, et qui ont pour caractères la douleur, la chaleur, la rougeur, et un état de tension et de gonflement plus ou moins marqué. Elles se terminent par résolution, par suppuration, par gangrène, par induration, et quelquefois par délitescence. Les *phlegmasies* constituent la troisième classe de

maladies dans la Nosologie de Sauvages, qui les divise en trois ordres, savoir :

A. Les *exanthématiques*, qui renferment dix genres : 1° la peste ; 2° la petite-vérole ou variole ; 3° le pemphigus ; 4° la rougeole ; 5° la miliaire ; 6° le pourpre ; 7° l'érysipèle ; 8° la scarlatine ; 9° la porcelaine ; 10° l'aphthe.

B. Les *membraneuses*, qui contiennent huit genres : 1° la phrénésie ; 2° la paraphrénésie ; 3° la pleurésie ; 4° la gastrite ; 5° l'entérite ; 6° l'épiploïte ; 7° la métrite ; 8° la cystite.

C. Les *parenchymateuses*, qui embrassent sept genres : 1° la céphalite ; 2° l'esquinancie ou l'angine ; 3° la cardite, qui comprend l'inflammation du cœur et du péricarde ; 4° la péripneumonie ; 5° l'hépatite ; 6° la splenite ; 7° la néphrite.

Cullen fait des *phlegmasies* le second ordre de la classe des pyrexies. Cet ordre renferme à-peu-près tous les genres de Sauvages, sans autres divisions.

Les *phlegmasies* forment la seconde classe des maladies dans la *Nosographie de M. Pinel*. Cette classe se divise en cinq ordres, savoir :

1°. Phlegmasies cutanées, *phlegmasiæ cutaneæ :* elles ont pour caractères une rougeur plus ou moins étendue, des boutons ou pustules avec chaleur, douleur ordinairement brûlante et prurigineuse, précédés ou accompagnés de fièvre et se terminant par desquamation ou par dessiccation. Cet ordre comprend quatorze genres qui sont la variole, la varicelle, la rougeole, la scarlatine, l'érysipèle, la miliaire, l'urticaire, la teigne, la plique, les dartres, la gale, le pemphigus, le psydracia et la pustule maligne.

2°. Phlegmasies des membranes muqueuses, *phlegmasiæ membranarum mucosarum :* leurs caractères sont une douleur sourde et gravative, avec rougeur et chaleur sur un point plus ou moins étendu des membranes muqueuses, la sécrétion du mucus d'abord supprimée, puis augmentée et modifiée. Ces phlegmasies sont aiguës ou chroniques ; elles comprennent quinze genres, savoir : l'ophthalmie, le coryza, l'otite, l'angine gutturale, l'angine gangréneuse, l'angine trachéale, le croup, le catarrhe pulmonaire, la gastrite, l'entérite, la diarrhée catarrhale, la dysenterie, la cystite ou catarrhe vésical, la blennorrhagie, la leucorrhée et les aphthes.

3°. Phlegmasies des membranes séreuses, *phlegmasiæ membranarum serosarum :* on les reconnoît à une douleur vive, lancinante, avec rémission et changement de siége ; à une chaleur brûlante avec fièvre plus ou moins violente. Elles ont une marche aiguë ou chronique. Elles se terminent par des adhérences, par l'exhalation d'un liquide séreux ou purulent, ou par la gangrène. Cet ordre ne comprend que trois genres : la phrénésie, la pleurésie, et la péritonite.

4°. Phlegmasies du tissu cellulaire et des organes parenchymateux, *phlegmasiæ telæ cellularis et organorum parenchymatosorum :* les caractères de l'ordre sont la douleur, la tension, le gonflement et la chaleur ; la tendance à la suppuration et à l'induration ; un état fébrile concomitant. Cet ordre se divise en huit genres, qui sont le phlegmon, les oreillons, la céphalite, la péripneumonie, la cardite, l'hépatite, la néphrite et la métrite.

5°. Phlegmasies des tissus musculaire, fibreux et synovial, *phlegmasiæ systematum musculosi, fibrosi et synovialis :* leurs caractères sont une douleur dilacérante dans les tissus musculaire, fibreux et synovial, augmentée par la distension, le refroidissement et la contraction, avec tendance à la métastase, aux retours périodiques réguliers ou irréguliers. On ne compte que trois genres dans cet ordre, savoir : le rhumatisme musculaire, le rhumatisme fibreux, et la goutte.

PHLEGMATIE, s. f. *phlegmatia*, de φλεγμα, phlegme ; nom qui a été donné par Juncker à l'anasarque, et par d'autres à l'œdème des jambes.

PHLEGMATIQUE, s. et adj. *phlegmaticus*, de φλεγμα, phlegme, qui abonde en phlegme. — Se dit du tempérament, comme synonyme de *lymphatique*. — Se dit aussi, au figuré, pour indiquer un homme de sang-froid. — Avicenne appeloit *phlegmatica periodica* une espèce de fièvre rémittente quotidienne, *febris lymphatica continua* d'Ettmuller, *amphimerina latica* de Sauvages et de Rivière.

PHLEGMATORRHAGIE, s. f. *phlegmatorrhagia*, de φλεγμα, phlegme ou pituite, et de ῥεω, je coule. Stahl et ses sectateurs ont donné ce nom à une excrétion considérable par le nez, d'une mucosité limpide et comme séreuse, sans affection catarrhale : c'est le *coryza*

phlegmatorrhagia de Sauvages. — En hippiatrique, c'est la morfondure.

PHLEGME, s. m. ou PITUITE, *pituita*, *phlegma*, en grec φλέγμα, l'une des quatre humeurs naturelles des anciens : elle étoit, suivant eux, froide et humide, comme l'atrabile ou la mélancolie étoit froide et sèche, et prédominoit surtout en hiver. On a ensuite donné ce nom à toute humeur crue, aqueuse, excrémentitielle, engendrée dans le corps : tels sont la salive, le mucus nasal, celui de l'estomac et des intestins, la sérosité, etc. Les mots *phlegme* et *pituite* ne sont plus employés en physiologie, les différentes humeurs ayant reçu des noms particuliers ; mais le vulgaire emploie quelquefois le mot *phlegme* pour désigner les mucosités filantes que l'on rend par l'expectoration ou par le vomissement. — On dit aussi *phlegme* au figuré pour indiquer la qualité d'un esprit posé, qui se possède. — Les anciens chimistes donnoient le nom de *phlegmes* aux produits purement aqueux, insipides et inodores qu'ils retiroient de leurs opérations et surtout de leur distillation ; et en général, quand on se sert aujourd'hui de l'expression *phlegme*, c'est dans la même acception.

PHLEGMON, s. m. *phlegmone*, en grec φλεγμονη, inflammation, du verbe φλέγω, je brûle, j'enflamme ; phlegmasie ou inflammation du tissu cellulaire, accompagnée de rougeur, de tumeur et de douleur d'abord tensive, puis pulsative, ensuite gravative, et se terminant le plus souvent par suppuration.

PHLEGMON-INSECTE, subst. m. On appelle ainsi, en vétérinaire, toute maladie aiguë qui se manifeste par des tumeurs dépendantes de la piqûre des frelons, des taons et autres insectes qui piquent le cuir des animaux, le rongent, y laissent leur aiguillon ou y déposent leurs œufs. Ces tumeurs affectent surtout le dos.

PHLEGMONEUX, adj. φλεγμονωδης, de φλεγμονη, phlegmon ; qui est de la nature du phlegmon.

PHLOGISTIQUE, s. m *phlogiston*, de φλέγω, je brûle ; nom donné par Stahl à la matière ou au principe du feu : ce seroit le calorique, si le rôle qu'il jouoit dans le système de ce chimiste n'en avoit fait un être purement imaginaire. Ce principe se dégage, suivant Stahl, pendant la combustion ; il se dégage par conséquent des métaux pendant la calcination ; et quoiqu'il soit regardé comme pesant, les métaux augmentent de poids par cette opération qui est une oxydation, par conséquent une combinaison et non une décomposition, comme le supposoit le nom de *déphlogistiqués* donné par Stahl aux corps brûlés, et notamment aux métaux calcinés. Lorsqu'on réduit un métal calciné, on lui rend, suivant le même système, le phlogistique qu'il avoit perdu, et cependant le métal perd alors de son poids par la séparation de l'oxygène qui le tenoit à l'état d'oxyde, comme l'ont prouvé les chimistes modernes. Les successeurs de Stahl avoient beaucoup ajouté aux attributs du phlogistique, puisqu'ils l'envisageoient comme la cause unique des propriétés des corps. Tous les phénomènes de la combustion s'expliquent aujourd'hui parfaitement à l'aide du calorique qui en est le principe, et de l'oxygène qui en est l'agent.

PHLOGISTIQUES, adj. pl. (maladies), *morbi phlogistici* : c'est ainsi que quelques auteurs ont appelé les maladies qui sont accompagnées d'une chaleur plus ou moins considérable : telles sont les fièvres et les phlegmasies. Les maladies dites *phlogistiques* constituent la septième classe des maladies, dans leur classification étiologique, donnée par Sauvages à la fin de sa Nosologie.

PHLOGOÏDE, adj. *phlogodes*, φλογωδης, de φλέγω, je brûle, et de εἶδος, ressemblance ; épithète donnée à la rougeur intense de la face.

PHLOGOPYRE, s. f. *phlogopyrus*, du grec φλέγω, j'enflamme, et de πυρ, feu ; nom que des auteurs ont donné à la fièvre inflammatoire ou angioténique, à la synoque non putride.

PHLOGOSE, s. f. *phlogosis*, en grec φλόγωσις, du verbe φλεγω, je brûle, synonyme d'*inflammation* ou de *phlegmasie* ; se dit spécialement des *phlegmasies* peu intenses. Cependant Cullen donne le nom de *phlogose*, dont il fait un genre, à toute phlegmasie extérieure, soit phlegmoneuse, soit érysipélateuse. Ainsi l'*anthrax*, suivant cet auteur, est une phlogose. — La *phlogose* des intestins, *phlogosis intestinorum* de F. Plater est désignée, dans Sauvages, sous le nom de *colique inflammatoire*, *colica phlogistica*.

PHLYCTÈNES, s. f. pl. *phlyctænæ*, en grec φλυκταιναι, de φλυζω, je bous.

On nomme ainsi de petites tumeurs cutanées, vésiculeuses, transparentes, qui contiennent une humeur séreuse : on leur a donné ce nom, parce qu'elles ressemblent à celles que produit l'action de l'eau bouillante.

Phlycténoïde, adj. *phlyctenoides*, qui ressemble à une phlyctène ou à des phlyctènes. *Dartres phlycténoïdes*. *V.* Dartre.

Phœnigme. *Voy.* Phénigme.

Phonique, s. f. de φωνή, voix, son ; la science des sons. *Voy.* Acoustique.

Phonocamptique, adj. de φωνή, voix, son, et de κάμπτω, je réfléchis ; qui réfléchit les sons.

Phosphate, s. m. *phosphas* ; nom générique des sels formés par l'union de l'acide phosphorique avec les différentes bases : tous, excepté celui d'ammoniaque, sont fusibles en verres opaques ; tous sont solubles dans l'acide nitrique sans effervescence, et précipitables de cette dissolution par l'eau de chaux, etc.

Phosphate ammoniaco-magnésien, *phosphas ammoniacæ et magnesiæ* ; sel triple qui a été souvent trouvé par Fourcroy et M. Vauquelin dans les calculs urinaires. On peut le faire de toutes pièces en mêlant ensemble une dissolution de phosphate de magnésie et une dissolution de phosphate d'ammoniaque. Il est sans saveur, cristallisé en prismes, insoluble ou très-peu soluble dans l'eau. Il n'est pas employé.

Phosphate d'ammoniaque, *phosphas ammoniacæ*. On prépare ordinairement ce sel en versant un excès d'ammoniaque liquide dans une dissolution de phosphate acide de chaux. On filtre, on évapore ; on ajoute de l'ammoniaque à mesure que la liqueur devient acide, et on laisse ensuite refroidir et cristalliser. Le phosphate d'ammoniaque cristallise en prismes tétraèdres, terminés par des pyramides à quatre faces. Il est inaltérable à l'air. Il se décompose par la chaleur qui dégage l'ammoniaque, et donne du phosphore par sa distillation avec le charbon. Ce sel existe dans l'urine des animaux carnivores. Il n'est pas employé.

Phosphate de chaux (terre animale, terre des os), *phosphas calcis*. Ce sel est abondamment répandu dans la nature. Il forme la base des os de tous les animaux qui ont un squelette intérieur. C'est en calcinant ces os, et surtout ceux des animaux quadrupèdes, les pulvérisant et les lavant, qu'on obtient le phosphate de chaux employé en médecine. Il entre dans la décoction blanche de Sydenham, qu'on administre dans les dysenteries. Il forme souvent la base des calculs urinaires, qui en sont quelquefois exclusivement formés. C'est du phosphate de chaux des os qu'on retire le phosphore. *Voyez* ce mot.

Phosphate de magnésie, *phosphas magnesiæ*. On prépare ce sel en dissolvant la magnésie dans l'acide sulfurique, en ajoutant assez d'eau pour dissoudre le tout, et faisant cristalliser par une évaporation convenable. Il cristallise en prismes. Il est souvent, dans les calculs urinaires, associé au phosphate d'ammoniaque et à l'état de sel triple. Il n'est d'aucun usage.

Phosphate de soude, *phosphas sodæ*. Combinaison neutre de l'acide phosphorique et de la soude. Ce sel n'existe qu'à l'état liquide. Lorsqu'après son évaporation à un degré convenable on le fait cristalliser, il se partage en deux portions, l'une qui prend un excès de base et cristallise en beaux prismes rhomboïdaux : c'est le *phosphate sursaturé de soude* ; l'autre qui reste dans la liqueur et qui retient en combinaison l'excès d'acide enlevé à l'autre portion. Si on fait convenablement évaporer cette liqueur, on obtient, par le refroidissement, de petits cristaux en écailles brillantes et satinées, auxquels on avoit donné anciennement le nom de *sel admirable perlé* : c'est *du phosphate acide de soude*. Le phosphate sursaturé de soude est employé comme purgatif.

Phosphate de soude et d'ammoniaque (sel natif de l'urine, sel fusible de l'urine, sel microcosmique), *phosphas sodæ et ammoniacæ*. Il s'obtient de l'urine par l'évaporation et la cristallisation. C'étoit de ce sel qu'on retiroit autrefois le phosphore. Il n'est plus employé aujourd'hui.

Phosphite, s. m. *phosphis* ; nom générique des combinaisons de l'acide phosphoreux avec les bases salifiables. Les phosphites diffèrent des phosphates en ce que, chauffés fortement dans une cornue, ils dégagent, sans addition, une petite portion de phosphore. Aucun phosphite n'est employé ni en médecine ni dans les arts.

Phosphore, s. m. *phosphorum*, de φῶς, lumière, et de φορος, qui porte; c'est-à-dire *porte lumière*; corps combustible simple, que l'on retire du phosphate de chaux des os en le traitant par l'acide sulfurique qui en sépare l'acide phosphorique, qu'on décompose ensuite par le charbon dans une cornue. Le phosphore pur est solide, incolore, transparent, d'une odeur alliacée; il est flexible et se laisse couper facilement. Il absorbe l'oxygène de l'air, en présentant des phénomènes différens suivant que cette absorption a lieu à la température de l'atmosphère ou à l'aide de la chaleur. Dans le premier cas, le phosphore répand des fumées blanches qui, dans l'obscurité, sont lumineuses et ont une couleur d'un blanc bleuâtre: il résulte de cette combustion lente de l'acide phosphoreux. Dans le second cas, le phosphore absorbe l'oxygène de l'air avec rapidité en dégageant beaucoup de chaleur et une lumière blanche très-vive, et produisant une fumée blanche épaisse, suffocante. Cette fumée est occasionnée par l'acide phosphorique volatilisé, acide qui est toujours le résultat de la combustion rapide du phosphore. Le phosphore est insoluble dans l'eau, dont il décompose une petite partie; cette eau contient alors un peu d'hydrogène phosphuré, qui lui donne la propriété de luire dans l'obscurité et de répandre une odeur alliacée. Le phosphore est sensiblement soluble dans l'alcool, dans l'éther et dans les huiles grasses et volatiles. C'est à l'état de dissolution dans un de ces liquides, qu'il a été quelquefois employé comme un puissant stimulant.

Phosphore de Kunkel. *V.* Phosphore.

Phosphorénèses, s. f. pl. M. Baumes donne ce nom aux maladies qu'il attribue aux désordres de la phosphorisation, c'est-à-dire, à un excès ou à un défaut de phosphate calcaire, ou à la décomposition de cette substance: tels sont le rachitisme, le malacostéon ou ramollissement des os, la goutte.

Phosphures, s. m. pl. nom générique des combinaisons du phosphore avec les différentes bases. Aucun phosphure n'est employé en médecine.

Phrénésie, s. f. *phrenitis*, *phrenitiasis*, *phrenesis*, φρενιτις, de φρην, esprit. Quoique, d'après l'étymologie, ce mot sembleroit indiquer toute affection de l'esprit, la phrénésie étoit définie par les anciens *un délire continuel avec fièvre aiguë et inflammation du cerveau et des méninges*. Celse l'appeloit *insania febricitantium*. Lorsque le cerveau et les méninges n'étoient affectés que sympathiquement, comme dans l'inflammation du diaphragme, le délire prenoit le nom de *paraphrénésie*, παραφρενιτις. Les modernes donnent exclusivement le nom de *phrénésie* à l'inflammation ou phlegmasie de l'arachnoïde, et celui de *céphalite* ou *d'encéphalite* à l'inflammation du cerveau lui-même. Cullen, en observant que les symptômes donnés par Sauvages, Linné et Sagar, ne distinguent pas bien ces deux maladies l'une de l'autre, les réunit en un seul genre. M. Pinel en fait deux genres distincts: la *phrénésie* est rangée dans les phlegmasies des membranes séreuses; ses principaux symptômes sont: frisson subit, ensuite céphalalgie intense; gonflement douloureux des tégumens du crâne, injection de la conjonctive; lésions de l'imagination, du jugement et de la mémoire; vociférations, menaces, chants joyeux, regard étincelant, agitation extrême, réponses brusques, emportemens de colère, saillies de gaîté et de plaisanterie; insomnie opiniâtre ou sommeil troublé par des rêves effrayans, etc. La *phrénésie* diffère par plusieurs caractères de la céphalite: celle-ci débute par des frissons irréguliers, celle-là par un frisson subit. La douleur de tête est vive, circonscrite, et répond ordinairement au front dans la phrénésie; elle est sourde, vague, profonde, et répond à l'occiput dans la céphalite. Le délire phrénétique est intermittent, et ne se déclare au plutôt qu'au troisième jour; il est continu et paroît presque dès le début dans la céphalite: dans celle-ci, le malade est assez communément dans un état d'abattement général, de torpeur et quelquefois d'apoplexie, et la respiration est bruyante et difficile; dans la *phrénésie*, la gêne de la respiration et l'état apoplectique ne surviennent que lorsque l'épanchement purulent s'est formé. La *phrénésie*, rapide dans sa marche, se termine le septième jour; la céphalite, plus lente, ne se termine que le onzième, le douzième et quelquefois le vingtième jour. Il faut cependant convenir que ces différences ne sont pas toujours assez tranchées pour être constamment saisies par l'observateur.

PHRÉNÉTIQUE, adject. *phreneticus*; qui appartient à la phrénésie.

PHRÉNIQUE, adj. *phrenicus*, de φρένες, le diaphragme; qui a rapport au diaphragme. — Les anatomistes ont donné le nom de *centre phrénique* à l'aponévrose qui occupe la partie moyenne et postérieure du diaphragme, et de laquelle naissent de toutes parts les fibres charnues de ce muscle.—Th. Bartholin, Haller, Murray et Sœmmering ont appelé *artères phréniques* les diaphragmatiques inférieures. — *Nerf phrénique*; c'est une des branches descendantes que fournit le plexus cervical.

PHRÉNISME, s. m. *phrenismus*; mot employé par Vogel dans le sens de *phrénésie*.

PHRICODE, adj. *phricodes*, du grec φριξ, φρικος, froid ou frisson fébrile, et d'εἶδος, ressemblance. Les anciens ont donné ce nom à une fièvre intermittente ou rémittente dans laquelle le malade éprouve un froid considérable. Sauvages la range dans son genre *amphimérine*: c'est l'*amphimerina phricodes* de Galien, et la *fièvre algide* de Torti.

PHTHIRIASE, s. f. *phthiriasis*, φθειριασις, de φθεὶρ, pou, en latin *pediculus*. On donne ce nom à toute affection qui a pour symptôme principal ou essentiel le développement d'une grande quantité de poux sous l'épiderme de toute l'habitude du corps. La multiplication de ces insectes est telle dans le *phthiriase*, qu'elle élude tous les soins de propreté. Cette maladie peut devenir assez grave pour se terminer par le marasme et la mort. — Sauvages en fait un genre de l'ordre *cachexies anomales*.

PHTHISIE, s. f. *phthisis*, *phthoë*, *tabes*, en grec φθίσις, de φθίω, je sèche, je flétris. Ce mot, pris d'une manière générale, désigne l'émaciation et le dépérissement progressifs de toutes les parties du corps, et ne diffère pas de la consomption. Les individus qui en sont atteints sont appelés *étiques*, *hectiques* ou *phthisiques*; son dernier degré est le *marasme*. La *phthisie*, dans ses progrès, est accompagnée d'une fièvre lente appelée *fièvre hectique*. Une foule de maladies différentes, et surtout la plupart des lésions organiques, peuvent donner lieu à la *phthisie*. — *Phthisie pulmonaire*, que l'on appelle aussi simplement *phthisie*: c'est la *phthisie scrophuleuse* de Sauvages et de Portal, la *phthisie tuberculeuse* de Cullen et de M. Pinel. Elle dépend d'un vice originaire de conformation, ou elle est accidentelle. On y distingue trois périodes ou degrés. *Première période*: elle constitue la disposition prochaine à la maladie: engourdissemens, inertie générale, douleurs gravatives de la poitrine, quintes violentes de toux, dyspnée, habitude du corps délicate, membres grêles, constitution irritable et spasmodique, conformation vicieuse du thorax, excès d'intempérance, hémoptysie, vice scorbutique ou scrophuleux, quelquefois induration des glandes du cou, etc. — *Deuxième période*, *phthisie déclarée*: toux particulière, très-incommode, augmentant la nuit, avec titillation du larynx, dyspnée augmentée par le moindre mouvement, voix rauque, grêle, etc. exaspération de la toux et disposition à vomir après le repas, soif, expectoration variable, d'une odeur souvent fétide, petite fièvre le soir avec rougeur des pommettes, insomnies, dépérissement, marasme. — *Troisième période*: la fièvre hectique devient continue avec un pouls petit, une chaleur mordicante, des sueurs et un dévoiement colliquatifs, la foiblesse est extrême, et le malade succombe dans le marasme.

PHTHISIE PULMONAIRE (médecine vétérinaire). *Voy*. POMMELIÈRE.

PHTHISIOLOGIE, s. f. *phthisiologia*, de φθίσις, la phthisie, et de λόγος, traité, discours; traité sur la phthisie.

PHTHISIQUE, adj. *phthisicus*; qui est atteint de phthisie.

PHYGETHLON, s. m. en grec φύγεθλον, de φύω, j'engendre, je produis; en latin *panula*, *panicula*; se dit d'une tumeur inflammatoire qui se développe dans les ganglions ou glandes lymphatiques, au cou, aux aisselles, aux aînes, etc.: tels sont les bubons pestilentiels (Blancardi).—On donne aussi ce nom à une espèce de furoncle érysipélateux, diffus et suppurant difficilement.

PHYLACTÈRE, s. m. *phylacterium*, en grec φυλακτήριον, du verbe φυλάσσω, je garde, je conserve; nom que les anciens donnoient à toutes sortes d'amulettes qu'ils portoient sur eux pour se préserver de quelque mal. Synonyme de *prophylactique*, qui est plus usité.

PHYMA, s. m. en grec φῦμα, de φύομαι, je nais de moi-même. On donne ce nom à toute espèce de tumeur qui se développe sur une partie quelconque

de l'habitude du corps sans cause externe. Les *phymata* forment le troisième ordre de la première classe dans la Nosologie de Sauvages. Cet ordre comprend les genres *érysipèle*, *œdème*, *emphysème*, *squirrhe*, *phlegmon*, *bubon*, *oreillon*, *furoncle*, *charbon* ou *anthrax*, *cancer*, *panaris* ou *paronychie*, *phimosis*.

PHYMOSIS, s. m. de φιμωσις, étranglement. *Voy*. PHIMOSIS.

PHYSCOCÉPHALE ou PHYSOCÉPHALE, *physocephalus*; tumeur emphysémateuse et élastique de toute la tête dont le cuir chevelu crépite sous le doigt: c'est un genre de l'ordre *hydropisies partielles* de Sauvages.

PHYSCONIE, s. f. *physconia*, de φύσκη, vessie, dérivé de φυσαω, j'enfle; tumeur ou enflure dure et volumineuse, bornée à une partie de l'abdomen, qui croît par degrés, qui n'est point sonore ni accompagnée de fluctuation. — La *physconie* constitue un genre de l'ordre *intumescences* de Sauvages: c'est l'*hyposarque* de Linné.

PHYSIOGNOMONIE, s. f. de φύσις, nature ou caractère, et de γνώμων, indice, dérivé de γινώσκω, je connois; terme nouveau inventé par *Lavater*, pour désigner la science qui apprend à connoître le caractère des hommes par l'inspection des traits du visage et de toutes les parties du corps.

PHYSIOGRAPHIE, s. f. *physiographia*, de φύσις, la nature, et de γράφω, je décris; description des productions de la nature.

PHYSIOLOGIE, s. f. *physiologia*, de φύσις, nature, et de λόγος, discours; science qui traite des actions organiques ou des fonctions de l'économie animale, soit dans l'état sain, soit dans celui de maladie.

PHYSIONOMIE, s. f. *physionomia*, de φύσις, nature, et de γνώμων, indice, dérivé de γινώσκω, je connois; *indication du naturel*; l'ensemble des traits du visage.

PHYSIQUE, s. f. *physica*. Ce mot, pris dans sa plus grande extension, est, comme l'observe M. Hallé dans ses savantes leçons, la science expérimentale de la nature; il la définit la connoissance des propriétés naturelles des corps, des actions réciproques qu'ils exercent les uns sur les autres en raison de leurs propriétés et des lois suivant lesquelles s'opèrent ces actions. La *physique* présente trois divisions, d'après les espèces d'actions dont elle s'occupe: 1° la *physique proprement dite*, qui considère les corps et leurs actions réciproques sous le rapport des masses ou des parties intégrantes et similaires; 2° la *chimie*, qui s'occupe des actions des corps sous le rapport de leurs combinaisons; 3° la *physiologie*, qui a pour objet les actions des corps sous le rapport de leur organisation.

PHYSIQUE MÉDICALE, *physica medicalis*; physique appliquée à la connoissance du corps humain, à sa conservation et à la guérison de ses maladies.

PHYSOCÈLE, subst. f. *physocele*, de φυσάω, je gonfle en soufflant, et de κήλη, tumeur; tumeur venteuse du scrotum. *Voy*. PNEUMATOCÈLE.

PHYSOCÉPHALE. *Voyez* PHYSCOCÉPHALE.

PHYSOMÈTRE, s. m. *physometra*, de φυσάω, je souffle, et de μήτρα, la matrice, l'utérus; tumeur élastique située dans la région hypogastrique; proprement tympanite de la matrice. Sauvages en fait un genre de l'ordre *hydropysies partielles*, classe des cachexies.

PHYTOLACCA, s. m. genre de plantes de la décandrie décagynie, L.; famille des arroches, J. Le *phytolacca* commun (raisin d'Amérique), *phytolacca decandra*, L., Virginie et midi de l'Europe, ♃, contient un suc âcre, et a été recommandé à l'extérieur pour exciter les chairs blafardes de certains ulcères. Sa racine est purgative, mais inusitée. Les baies teignent en rose fugace; les enfans en mangent impunément.

PHYTOLOGIE, s. f. *phytologia*, de φυτόν, plante, et de λόγος, discours; traité ou discours sur les plantes.

PIAN, s. m. Ce mot qui, dans la langue des Nègres, signifie *fraise*, désigne l'espèce de *frambœsia* qu'on observe en Amérique, spécialement parmi les Nègres; tandis que celle qui est endémique en Guinée est appelée *yaws*. La première espèce est le *frambœsia americana*, et la seconde le *frambœsia guineensis* de Sauvages. Mais ces deux maladies ne paroissent différer que de nom, et sont regardées comme des variétés de la *syphilis*. *Voyez* YAWS.

PICA, s. m. *pica*, *piccaceus appetitus*; névrose digestive qui consiste dans un appétit dépravé et le desir de manger diverses substances non nutritives, et qui répugnent plus ou moins dans l'état de santé: telles que la craie, le plâtre,

le charbon, les cendres. Ce mot *pica* vient de πισσα, qui signifie *pie*, parce que ces oiseaux avalent souvent des substances terreuses. Le *pica* ne diffère pas du malacia.

PICATION, s. f. *picatio*, du latin *pix*, *picis*, poix; nom d'un médicament externe, de la consistance de l'emplâtre, et dont se servoient les anciens pour déterminer la rubéfaction.

PICOTE, s. f. *picota*; terme dont on se sert dans quelques provinces pour désigner la petite-vérole ou variole. Il dérive du verbe français *piquer*, parce que le visage en est souvent marqué.

PICOTEMENT, s. m. *punctio*; impression incommode et un peu douloureuse sur la peau, comme si l'on y faisoit des piqûres.

PICROCHOLE, s. m. *picrocholus*, du grec πικρὸς, amer, et de χόλη, bile; qui abonde en bile amère, qui est extrêmement bilieux.

PICROMEL, s. m.; nom donné par M. Thénard à une matière gluante, un peu sucrée, âcre et très-amère qu'il a retirée de la bile. Le procédé consiste à verser dans ce liquide de l'acétate de plomb avec excès d'oxyde; à séparer, au moyen du filtre, le précipité jaunâtre formé qui est composé de résine et d'oxyde métallique; à faire passer dans la liqueur filtrée de l'hydrogène sulfuré pour enlever l'excès de plomb qu'elle contient, et à évaporer le liquide après en avoir séparé le sulfure de plomb. Le picromel peut dissoudre jusqu'à un tiers de son poids de résine, et alors il présente les propriétés de la bile. Inusité.

PIÈCE, s. f. nom que l'on donne en certains pays à l'inflammation du foie. *Voyez* HÉPATITE.

PIED, s. m. *pes*, en grec πούς; l'extrémité inférieure du membre abdominal qui appuie sur le sol quand on marche, composé du tarse, du métatarse et des orteils. *Voyez* ces mots.

PIED, s. m. (hippiatrique). Les parties tant dures que molles qui forment le pied du cheval sont contenues dans une boîte de corne nommée *sabot*. La portion du sabot qui revêt la face antérieure du pied porte le nom de *muraille* : la partie supérieure de cette même face, à l'endroit où le sabot s'unit au paturon, se nomme *couronne*. La partie du pied qui pose contre terre est appelée *sole*. On donne le nom de *pince* à l'extrémité antérieure de la face inférieure du pied, et celui de *fourchette* à l'espèce de bifurcation qui termine en arrière cette même face. On appelle *talon* la face postérieure du pied, *quartier de dedans* la paroi interne du sabot, et *quartier de dehors* sa paroi externe. — *Pied altéré*; c'est un dessèchement de la sole de corne, provenant souvent de ce que le maréchal a paré jusqu'à la rosée. Alors l'air enlève l'humidité du pied et resserre la sole de corne : de là la compression de la sole charnue et la claudication. — *Pied cerclé*; celui dont le sabot est entouré de bosses ou aspérités en forme de cordons qui s'étendent d'un quartier à l'autre, et occasionnent la feinte ou même la boiterie. — *Pied comble*; on dit que le pied est *comble* lorsque tous les sucs nourriciers se portent à la sole qui acquiert une telle épaisseur que le dessous du pied n'offre plus de concavité. L'ongle devient plat, difforme et écailleux, et l'animal s'appuie plus sur la sole que sur les quartiers. — *Pieds dérobés*; ceux dont les parties n'ont point une épaisseur convenable, dont la corne a peu de consistance, de fermeté et de souplesse, ce qui la rend très-cassante. — *Pied desséché et resserré*; celui qui est privé d'humidité et rapetissé. Ce défaut dépend de l'habitude qu'ont certains maréchaux d'abattre beaucoup de muraille et de vider le dedans du pied. — *Pied-de-bœuf* ou *soie*; vice de conformation du pied dans lequel l'ongle présente à sa partie antérieure une fente plus ou moins visible qui commence dès la couronne. Cela s'observe plus fréquemment chez le mulet que chez le cheval, et surtout aux pieds de derrière. — *Pieds encastelés. Voy.* ENCASTELURE. — *Pieds gras* ou mieux *pieds mous*. On dit qu'un cheval a les pieds gras, lorsque la sole est si vaste que le tissu de l'ongle est distendu et que le sabot en paroît évasé, ce qui en impose souvent en rendant la forme du pied plus agréable. — *Pieds plats*; ceux qui n'ont point assez de concavité, qui ont une largeur excessive et les talons élargis du côté des quartiers. Le pied plat devient souvent comble. Les chevaux nourris dans les marécages sont fort sujets à ce défaut qui est souvent aussi un effet de la fourbure. — *Pied serré*; on dit que le pied est *serré* ou qu'un *clou serre la veine*, lorsqu'un clou comprime la chair cannelée. Le

pied du cheval est exposé à beaucoup d'autres maladies qui ont reçu des noms particuliers : tels sont l'atteinte, l'avalure, la bleime, le clou de rue, l'encastelure, l'enclouure, l'étonnement du sabot, le fic ou crapaud, la forme, la fourbure, la fourmilière, le javart encorné, l'oignon, la seime, etc. etc. *Voyez* ces mots.

PIED-BOT, s. m.; direction vicieuse de l'articulation du pied, sans luxation. *Voyez* LOXARTHRE.

PIED-DE-CHAT, plante du genre gnaphale, *gnaphalium dioicum*, L., de γνάφαλον, bourre, duvet dont la racine est γνάφω, je carde, cette plante étant couverte de duvet. Ses fleurs entrent dans les espèces pectorales; elles sont entièrement inertes.

PIEDS-D'HIPPOCAMPE, *pedes hippocampi*; protubérances cérébrales qu'on appelle aussi *cornes d'Ammon* (*protubérances cylindroïdes*, Chauss.). *Voy* CORNE.

PIED-DE-LION; nom vulgaire du genre de plantes que les botanistes appellent *alchimille*. *Voyez* ce mot.

PIED-DE-LOUP; nom vulgaire du *lycopode*.

PIED-DE-VEAU; nom vulgaire de l'arum tacheté, *arum maculatum*, L. *Voyez* ARUM.

PIE-MÈRE, s. f. *pia-mater* (méningette, Ch.); espèce de membrane très-fine qui revêt immédiatement le cerveau, pénètre dans ses anfractuosités, et enveloppe aussi le cervelet et le prolongement rachidien, etc. Bichat ne la regarde point comme une membrane proprement dite, mais comme un lacis de vaisseaux sanguins réunis par un tissu cellulaire lâche et sans consistance.

PIERRE (maladie de la). *Voy.* CALCUL, LITHIASIE.

PIERRE D'AIGLE (ætite), *aquilæ lapis* des pharmaciens. Ce nom vient de ἀετὸς, aigle, parce qu'on trouve, dit-on, de ces pierres dans le nid des aigles. Ces substances sont quelquefois creuses, et renferment des noyaux libres d'ocre jaune pulvérulent. Elles constituent le fer oxydé géodique de M. Haüy. Elles étoient regardées avec une sorte de vénération par les anciens, qui leur attribuoient diverses propriétés médicinales. Elles sont entièrement inusitées.

PIERRE D'AIMANT. *Voy.* AIMANT.

PIERRE D'ARMÉNIE. *Voy.* BOL D'ARMÉNIE.

PIERRE DE BOLOGNE; nom vulgaire du *sulfate de baryte*.

PIERRE CALAMINAIRE. *Voyez* CALAMINE.

PIERRE CALCAIRE. *Voyez* CARBONATE DE CHAUX.

PIERRE A CAUTÈRE, *lapis causticus*. On donne ce nom, en chirurgie, à la potasse solide, parce qu'on s'en sert pour etablir les cautères. *Voy.* POTASSE.

PIERRE A CHAUX. *Voyez* CARBONATE DE CHAUX.

PIERRE HÉMATITE. *Voyez* HÉMATITE.

PIERRE D'HÉRACLÉE. *Voyez* AIMANT.

PIERRE INFERNALE, *lapis infernalis* (nitrate d'argent fondu), en cylindres, de couleur noire, d'une saveur âcre, présentant des aiguilles rayonnées dans sa cassure, brûlant les matières organiques au contact de l'air, contenant du nitrate d'argent et de l'oxyde noir; partiellement soluble dans l'eau et dans l'alcool; employée en chirurgie comme cathérétique. *Voy.* NITRATE D'ARGENT.

PIERRE DE LYDIE. *Voy.* AIMANT.

PIERRE NÉPHRÉTIQUE. *Voy.* JADE.

PIERRE PHILOSOPHALE, *lapis philosophicus*; prétendue découverte de la transmutation des métaux ou de la conversion des terres en substances métalliques; — l'art chimérique de faire de l'or. *Voyez* ALCHIMIE.

PIERRE A PLATRE (gypse). On appelle ainsi vulgairement le sulfate de chaux, parce que ce sel, privé de son eau de cristallisation par la calcination, constitue le plâtre.

PIERRE DE SOUDE. *Voyez* SOUDE DU COMMERCE.

PIERRES, s. f. pl. *petræ* ou *lapides* des Latins, πετροὶ des Grecs; nom d'une classe de minéraux résultant de la combinaison des terres entre elles ou avec les alcalis, et renfermant quelquefois comme principes accessoires des acides, des combustibles ou des métaux. Les pierres sont en général remarquables par leur dureté; et leur pesanteur spécifique est au-dessous de celle de presque toutes les combinaisons métalliques. L'analyse des pierres étant encore peu connue, on ne peut employer le caractère qui résulte de la composition pour distribuer définitivement ces minéraux en ordres, en genres et en espèces. M. Haüy a divisé la

plupart des espèces d'après la forme de la molécule primitive; mais il existe un grand nombre de pierres qu'on n'a pas encore vues cristalliser. C'est ce qui a engagé M. Brongniart à recourir aux caractères d'un ordre inférieur pour diviser les pierres, et il les divise en trois ordres; savoir, les pierres dures, les pierres onctueuses et les pierres argiloïdes. Le premier de ces ordres est caractérisé par la sécheresse et l'âpreté au toucher, et une dureté assez considérable pour rayer le verre à vitre blanc: exemple, le quartz, le silex, l'obsidienne, le feldspath. Les pierres onctueuses ne rayent point le verre le plus tendre; elles sont douces et même onctueuses au toucher: tels sont la serpentine, la stéatite, le talc, etc. Les pierres argiloïdes ont un aspect argileux, une odeur argileuse, et sont souvent douces au toucher. Les argiles, les marnes, les schistes appartiennent à cet ordre.

Pierres bézoardiques. *Voyez* Bézoards.

Pierres d'écrevisse, *lapides cancri*; substances que l'on a improprement appelées *yeux d'écrevisse*, *oculi cancrorum* des pharmaciens, qui leur donnent encore ce nom. Ce sont des concrétions arrondies et convexes d'un côté, comprimées et comme enfoncées de l'autre, que l'on trouve au nombre de deux aux côtés de l'estomac de l'écrevisse, à l'époque où son corps ramolli se dispose à former le test calcaire qui la revêt. On croit que ces concrétions sont dues à une espèce de métastase qui transporte la matière calcaire de l'extérieur du corps de ce crustacé à l'intérieur. Elles disparoissent, en effet, à mesure que l'enveloppe extérieure se solidifie en absorbant, à ce qu'il paroît, la substance solide qui s'étoit portée sur les parois de l'estomac. Ces pierres se reforment chaque année; elles sont composées de carbonate calcaire et de gélatine; on les emploie à titre d'absorbant: pour cela, les pharmaciens les réduisent en poudre, les lavent, les porphyrisent avec un peu d'eau, et les réduisent en pâte dont ils forment des trochisques qu'ils font sécher à l'air sur du papier: c'est ce qu'on nomme *pierres d'écrevisse préparées*.

Pierres gemmes. *Voyez* Pierres précieuses.

Pierres précieuses (pierres gemmes), *lapides pretiosi*. On a donné ce nom à des pierres qui se font remarquer par leur dureté, leur transparence, et leurs couleurs vives et pures, parce qu'elles sont alors précieuses pour le luxe: tels sont le diamant, le rubis, le saphir, l'émeraude, la topaze, l'hyacinthe, le grenat, etc. Ces cinq derniers ont été mis au nombre des médicamens par les Arabes, et on leur a donné, en pharmacie, le nom des *cinq fragmens précieux*. Elles sont aujourd'hui inusitées.

Pierreux, euse, adj. *petrosus*, *calculosus*. Ce mot est synonyme de *pétreux*. *Voy.* ce mot. — On dit souvent l'*apophyse pierreuse* ou la *portion pierreuse* du temporal, pour exprimer le rocher (apophyse pétrée, Ch.); — se dit aussi de celui qui est attaqué du calcul ou de la pierre.

Pignon de Barbarie; nom vulgaire de la semence du *médicinier cathartique*, *jatropha curcas*, L. *Voy.* Médicinier.

Pignon d'Inde; fruit du *croton tiglium*, L.; espèce du genre *croton*: c'est un très-violent émétique et drastique inusité en Europe.

Pile de Volta; appareil électrique imaginé par Volta depuis la découverte de Galvani, et qui consiste dans une série de paires de plaques de cuivre et de zinc superposées dans le même ordre, et présentant entre chaque paire un liquide conducteur, de manière que celui-ci se trouve toujours entre une plaque de cuivre et une de zinc, et que l'espèce de colonne qui résulte de cet assemblage ait une plaque de zinc à une de ses extrémités et une plaque de cuivre à l'autre. L'appareil monté donne spontanément de l'électricité positive par son extrémité zinc, qui a été en conséquence appelée *pole positif*, et de l'électricité négative par son extrémité cuivre, qui a été nommée *pole négatif*. Lorsqu'on établit une communication entre les poles en y interposant un animal vivant, celui-ci, au moment du contact, reçoit une commotion plus ou moins forte qui se renouvelle à chaque contact. On emploie quelquefois ce genre de stimulant pour exciter les organes musculaires et nerveux dans certaines paralysies.

Pilier, s. m. *pila*, *columna*, *columella*. En anatomie, on donne le nom de *piliers du voile du palais* à deux replis membraneux et musculeux, distin-

gués en *antérieur* et *postérieur* : le premier s'étend du voile du palais aux côtés de la base de la langue ; le second, de ce voile aux côtés du pharynx. — On appelle *piliers du diaphragme* deux gros faisceaux formés par la réunion des fibres charnues qui naissent en arrière du centre phrénique. — On a aussi donné le nom de *piliers* à trois prolongemens d'une portion de substance médullaire cérébrale, dont la partie supérieure a la forme d'une voûte : de là son nom de *voûte à trois piliers*. *Voy.* VOUTE.

PILI-MICTION, s. f. *pili-mictio*, de *pilus*, poil, cheveu, et de *mictus*, pissement ou action d'uriner ; nom d'une maladie qu'Hippocrate avoit indiquée sous le nom d'*excrétion urinaire capilliforme*, parce qu'il avoit vu sortir avec les urines des filamens semblables à des cheveux plus ou moins longs. Galien n'attribue ce phénomène qu'à une humeur grossière et visqueuse, épaissie et desséchée par la chaleur dans les reins et dans leurs vaisseaux excrétoires.

PILON, s. m. *pilum*, *pistillus*, *pistillum* ; instrument dont on se sert pour piler quelque chose dans un mortier. Le pharmacien emploie un *pilon* de bois, de fer, de marbre, de verre, etc., suivant la nature des médicamens à piler.

PILOSELLE, s. f. (épervière piloselle, oreille de-chat), *hieracium pilosella*, L. ; plante de la syngén. polyg. égale, L. ; famille des chicoracées, J. Europe, ♃. Elle a été rangée anciennement parmi les vulnéraires. Inusitée.

PILULE, s. f. *pilula*, *catopotium*, en grec καταποτιον. On désigne, par l'expression *pilule*, diminutif de *pila*, petite balle, un médicament simple ou composé, de la consistance d'une pâte ferme, d'une forme sphérique, du diamètre d'environ deux lignes, et destiné à être avalé en une seule fois sans être mâché. La *pilule* diffère du bol par son volume qui est plus petit, et par sa consistance qui est plus considérable. Les *pilules* sont du poids d'un à quatre grains ; les bols peuvent peser jusqu'à douze grains et même plus. On donne spécialement la forme de *pilules* ou de bols aux médicamens qui ont une odeur et une saveur désagréables, qui sont pesans et insolubles dans l'eau.

PILULES BALSAMIQUES DE MORTON, *pilulæ balsamicæ Mortonii* ; pilules dont le baume du Pérou, les fleurs de benjoin et la gomme ammoniaque font la base. Elles sont employées pour exciter la muqueuse bronchique.

PILULES BALSAMIQUES DE STAHL, *pilulæ balsamicæ Stahlii* ; pilules composées de beaucoup de substances amères et aromatiques, dont les principales sont l'aloès, la myrrhe, l'absinthe, la fumeterre, l'ellébore noir, la rhubarbe, etc. Elles sont toniques, vermifuges, et quelquefois employées comme apéritives.

PILULES BÉNITES DE FULLER, *pilulæ benedictæ Fullerii* ; pilules composées d'aloès, de séné, d'assa-fœtida, de galbanum, de myrrhe, etc. Elles purgent légèrement, sont employées comme emménagogues et anti-spasmodiques.

PILULES HYDRAGOGUES DE BONTIUS, *pilulæ hydragogæ Bontii* ; pilules composées d'aloès, de gomme-gutte et de gomme ammoniaque. C'est un purgatif hydragogue ou drastique.

PILULES HYSTÉRIQUES, *pilulæ hystericæ* ; pilules spécialement composées d'assa-fœtida, des autres gommes-résines fétides, de castoréum et d'huile de succin. Elles sont, comme leur nom l'indique, employées dans l'hystérie.

PILULES MERCURIELLES, *pilulæ mercuriales* ; pilules qui ont pour base du mercure, du diagrède, la résine de jalap et la rhubarbe. Elles sont employées comme purgatives et altérantes.

PILULES OU EXTRAIT DE RUDIUS, *pilulæ seu extractum Rudii* ; pilules qui ont pour base la coloquinte, la scammonée, les racines d'ellébore noir et de jalap, l'aloès. Elles sont drastiques.

PILULES DE SAVON, *pilulæ saponaceæ* ; pilules composées de savon et de poudre de réglisse. Elles sont employées comme apéritives et fondantes.

PILULIER, s. m. On donne ce nom, en pharmacie, à deux sortes d'objets : 1° à de petits pots de faïence dans lesquels on conserve les pilules ; 2° à un instrument qu'on a imaginé en Allemagne, et qui sert à partager et rouler un certain nombre de pilules à-la-fois.

PIMENT, s. m. *capricum*, L. ; genre de plantes de la pentandr. monog., L. ; famille des solanées, J. Les fruits des diverses espèces de ce genre sont âcres, irritans, et forment des assaisonnemens très-usités, surtout dans les pays chauds. Le *piment annuel* (piment des jardins, corail des jardins, poivre de Guinée), *capricum annuum*, L., Inde, ⊙, est cultivé par-tout. Ses capsules et ses semences sont très-stimulantes, et ont été quelquefois employées avec succès comme fébrifuges. Ce qu'on connoît dans

le commerce et dans les pharmacies sous le nom de *piment enragé*, paroît être le fruit du *piment à baie*, *pimentum baccatum*, et peut-être du *piment en arbrisseau*, *capricum frutescens*, plantes de l'Inde. Le *piment enragé* est beaucoup plus irritant que le fruit du *piment annuel*. Il n'est pas usité.

PIMPRENELLE. *Voyez* BOUCAGE.

PIN, s. m. *pinus*, L. Genre de plantes de la monoecie monadelphie, L.; famille des conifères, J. Ce genre est très-nombreux en espèces, qui sont pour la plupart des arbres très-élevés, et contiennent beaucoup de résine. C'est spécialement du *pin sauvage*, *pinus sylvestris*, et du *pin maritime*, *pinus maritimus*, que l'on retire la térébenthine commune.

PINCÉE, s. f. *pugillus*; ce qu'on peut prendre avec le bout de deux ou trois doigts.

PINCEMENT DES INTESTINS. *Voyez* ENTÉROCÈLE.

PINCES ou PINCETTES, s. f. pl. *volsellæ*; instrument de chirurgie dont on se sert pour panser les plaies, les ulcères, les fistules.

PINÉAL, ALE, adj. *pinealis*, de *pinus*, pin; qui a la forme d'une pomme de pin; glande *pinéale*. *Voy.* GLANDE PINÉALE et *CONARIUM*.

PINNATIFIDE, adj. *pinnatifidus*; se dit, en botanique, des feuilles divisées en segmens semblables à des ailes.

PINNÉE, adj. (feuille), *folium pinnatum*; feuille composée de plusieurs folioles rangées de chaque côté d'un pétiole commun.

PIONE. *Voy.* PIVOINE.

PIQURE, s. f. *punctura*, du verbe *pungo*, je pique; nom qu'on donne, en chirurgie, aux plaies faites par des instrumens piquans. On donne aussi le nom de *piqûre* à la blessure causée par certains animaux venimeux, tels que l'abeille, la guêpe, le scorpion, etc.

PIRIFORME ou PYRIFORME, adj. *piriformis*, de *pirum*, poire, et de *forma*, forme; qui a la forme ou la figure d'une poire. Cowper, Albinus, Sœmmering et Winslow ont appelé *muscle piriforme* le pyramidal du bassin (sacro-trochantérien, Ch.).

PISIFORME, adj. *pisiformis*, de *pisum*, pois, et de *forma*, forme; qui a la forme d'un pois. On appelle *os pisiforme* le quatrième os de la première rangée du carpe.

PISOLITHE, s. f. du grec πίσον, pois, et λίθος, pierre; variété de la chaux carbonatée concrétionnée, ainsi appelée parce qu'elle est sous la forme de globules de la grosseur d'un pois. Ils ont pour noyau un grain de sable ou un autre corps étranger.

PISSASPHALTE, s. m. (poix minérale), *pissalphaltus seu pissasphaltum*; bitume mou, noir, dont parle Dioscoride, et qui étoit employé comme vulnéraire. C'est le *bitume glutineux* de M. Haüy, le *bitume malthe*, le *goudron minéral* d'autres minéralogistes. Inusité.

PISSEMENT DE PUS, *puris mictus*; écoulement de pus par le canal de l'urètre. *Voyez* PYURIE.

PISSEMENT DE SANG, s. m. *mictus sanguinis*. *Voyez* HÉMATURIE.

PISSENLIT, *leontondon taraxacum*, L.; plante de la syngén. polyg. égale, L.; famille des semi-floscul., Desf. ♃, Europe, Virginie. — Toute la plante est diurétique et laxative: on l'emploie, ainsi que les autres chicoracées, dans l'ictère, les obstructions abdominales, etc.

PISTACHE, s. f. *pistacia*; fruit du térébinthe-pistachier: c'est une amande émulsive dont on peut faire un looch adoucissant, et qui, à cause de sa couleur, a été appelé *looch vert*.

PISTACHIER, s. m. *terebinthus pistacia*, L.; arbuste du Levant qui produit la pistache. *Voyez* TÉRÉBINTHE.

PISTIL, s. m. *pistillum*; organe femelle de la fructification d'une plante, qui occupe le plus souvent le centre d'une fleur, et acquiert, au moment du parfait développement de celle-ci, la faculté de grossir, de changer de forme et de se convertir en fruit. Il est composé de l'ovaire, du style et du stigmate. *Voyez* ces mots. Il n'a point d'épiderme, et est toujours enduit d'une matière visqueuse.

PISTOLET DE VOLTA, s. m. vase ordinairement de métal, dans lequel on introduit deux parties d'air atmosphérique et une partie de gaz hydrogène qu'on enflamme par une étincelle électrique; la détonation chasse avec force le bouchon qui ferme cet instrument.

PISTON, s. m. *embolus*; cylindre de bois ou de métal qui joue dans le corps d'une pompe, aspire ou élève l'eau, et souvent la comprime et la refoule.

PITUITAIRE, adj. pris quelquefois subst., *pituitaris*, de *pituita*, pituite ou mucosité. — *Membrane pituitaire* ou simplement *pituitaire*, s. f. On donne ce nom, en anatomie, à la membrane muqueuse qui tapisse les cavités nasales et les sinus maxillaires et frontaux:

c'est l'organe spécial de l'odorat. — *Fosse pituitaire*; enfoncement quadrilatère et profond que l'on observe sur la ligne médiane de la face cérébrale du sphénoïde. On l'a aussi appelée, à cause de sa forme, *selle turcique*, *ephippium*. M. Chaussier la nomme *fosse sus-sphénoïdale*. Le nom de *fosse pituitaire* lui a été donné parce qu'elle loge la *glande pituitaire*. *Voy*. Glande pituitaire. — *Tige pituitaire*; prolongement de la substance cérébrale que plusieurs auteurs ont regardée comme un canal, et qui se continue par sa partie inférieure avec la *glande pituitaire*.

Pituite, s. f. *pituita*, synonyme de *phlegme*. *Voyez* ce mot. — Le mot *pituite* est aussi employé vulgairement pour désigner cet état des bronches ou de l'estomac dans lequel on rend, soit par l'expectoration, soit par le vomissement et comme par quintes, une grande quantité de matières liquides, transparentes et muqueuses : c'est ce qu'on observe dans l'asthme humide, dans certains catarrhes chroniques, dans diverses maladies de l'estomac. — On appelle aussi *pituite* une maladie des poules qui consiste dans le développement d'une pellicule cornée qui enveloppe le bout de la langue et qui doit être enlevée.

Pituiteux, euse, adj. *pituitosus*, *phlegmaticus*; qui abonde en pituite. Sauvages, dans la classification étiologique des maladies, qui se trouve à la fin de sa Nosologie, établit une classe de maladies pituiteuses ou glaireuses, *morbi pituitosi*.

Pityriase, s. f. *pityriasis*, du grec πίτυρον, son, partie la plus grossière du blé moulu. Paul d'AEgine a donné ce nom à l'espèce de teigne que les nosologistes modernes appellent *teigne porrigineuse*. *Voy*. Teigne.

Pivoine (pione), *pæonia officinalis*, L.; plante de la polyand. digyn. L.; famille des renoncules, J., Desf.; ♃, Fr. mérid., Alpes. — Sa racine est employée comme anti-spasmodique.

Pivotante, adj. f. (racine), *radix perpendicularis*; dont le tronc est enfoncé perpendiculairement dans la terre.

Placenta, s. m. Mot latin qui signifie *gâteau*. Les anatomistes ont nommé *placenta*, à cause de sa forme, une masse charnue, spongieuse, vasculeuse, destinée à servir d'intermédiaire pendant la gestation, entre la mère et le fœtus, adhérente par une de ses faces à la paroi interne de la matrice, et donnant par l'autre, qui baigne dans l'eau de l'amnios, naissance aux vaisseaux ombilicaux. — En botanique, on appelle *placenta*, *receptaculum seminis*, la partie interne du péricarpe à laquelle la graine est attachée.

Pladarose, s. f. du grec πλαδαρος, flasque; nom que les anciens auteurs donnoient à une petite loupe molle, sans rougeur ni douleur, qui survient aux paupières : c'est le *caligo à lupis* de Sauvages.

Plaie, s. f. *vulnus*, *plaga*, en grec τραῦμα; solution de continuité récente et ordinairement sanglante, faite aux parties molles. On divise généralement les plaies sous le rapport des causes mécaniques qui les produisent : 1° en plaies faites par des instrumens piquans : on les appelle *piqûres*; 2° en plaies faites par des instrumens tranchans; 3° en celles qui sont occasionnées par des instrumens contondans : on les appelle *plaies contuses*; c'est à cette dernière division qu'appartiennent les *plaies d'armes à feu* ou *d'arquebusade*, c'est-à-dire celles qui sont produites par des corps mis en mouvement à l'aide de la poudre à canon, tels que les balles, les boulets et la mitraille. — On appelle *plaies venimeuses* celles qui sont faites par la morsure ou la piqûre de quelque animal venimeux, tel que la vipère, le scorpion, le serpent; ou par des instrumens qui portent dans les chairs une substance venimeuse.

Plan, s. m. et adj. *plana superficies*; superficie sans éminences et sans enfoncemens, à laquelle par conséquent on peut appliquer une ligne droite en tout sens, de manière qu'elle coïncide toujours avec cette surface. — En anatomie, on se sert souvent de *plans* pour faire concevoir des lignes imaginaires qu'on suppose passer à travers le corps, et auxquelles on rapporte différentes directions, telles que l'adduction, l'abduction, etc.

Plantain, s. m. *plantago*, L.; genre de plantes de la tétrand. monogynie, L.; famille des plantains, J. Les espèces *plantago latifolia*, *plantago medica* et *plantago lanceolata*, Europe, ♃, passent pour être un peu astringentes. L'eau distillée de plantain que l'on prépare avec la première de ces espèces est employée dans les collyres résolutifs. Les espèces *plantago psyllium* (herbe aux puces) et *plantago cy-

nops (grande herbe aux puces), Fr. méridion., ♃, ont des semences très-mucilagineuses qu'on emploie comme émollientes.

Plantains, *plantagines*; de *planta*, plante. Ordre deuxième de la classe des dicotylédones apétales à étamines hypogynes (Juss.). — Calice découpé profondément en quatre parties : quatre étamines : un style : un stigmate : capsule s'ouvrant circulairement.

Plantaire, adj. pris quelquefois subst. *plantaris*, de *planta*, la plante du pied; qui appartient à la plante du pied. On distingue à la face inférieure ou plante du pied trois *régions* dites *plantaire externe*, *plantaire interne*, *plantaire moyenne*, d'après leur position relative à la ligne médiane du corps. La *région plantaire externe* répond à l'abducteur et au court fléchisseur du petit orteil; l'*interne* au ligament annulaire interne et aux muscles adducteur, petit fléchisseur, abducteur oblique et transverse du gros orteil; la *moyenne* au petit fléchisseur commun, à l'accessoire du grand fléchisseur commun, aux lombricaux, et spécialement à l'*aponévrose plantaire*, couche fibreuse intimement adhérente à la peau. — On appelle *ligamens plantaires* de petits faisceaux ligamenteux très-multipliés, destinés à maintenir la surface inférieure des os du tarse et du métatarse. — *Muscle plantaire* ou *plantaire grêle* : c'est le jambier grêle (petit fémoro-calcanien, Ch.). — *Artères plantaires* : ce sont les terminaisons de la tibiale postérieure : elles sont distinguées en *interne* et *externe*. Celle-ci, arrivée au dernier espace inter-métatarsien, se recourbe et forme l'*arcade plantaire*. — *Nerfs plantaires* : ils sont aussi distingués en *interne* et *externe*, et forment la terminaison du tronc tibial.

Plante, s. f. *planta*. Tout être organisé dépourvu de sentiment et de mouvement volontaire est une *plante*, un *végétal*. — *Plantes alimentaires*, celles qui servent à la nourriture de l'homme; — *plantes céréales*, le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, et quelques autres de la famille des graminées : leur nom vient de *Cérès*, qui, selon les poëtes, en fit présent au genre humain.

Plante du pied, *planta pedis*; le dessous du pied de l'homme.

Plantigrades, s. m. pl. de *planta*, plante du pied, et du verbe *gradior*, je marche; nom d'une famille d'animaux carnassiers de la classe des mammifères, ainsi appelés parce qu'ils appuient en marchant la plante entière du pied sur la terre : voilà pourquoi cette partie est toujours nue et dénuée de poils. Les ours, les blaireaux, les hérissons, les musaraignes, les taupes sont les principaux genres de cette famille.

Planti-sous-phalangiens, adj. et s. m. pl. *planti-infrà-phalangiani*; nom des muscles lombricaux du pied, ainsi appelés parce qu'ils répondent à la plante du pied et à la face inférieure des premières phalanges; ils s'étendent des tendons du long fléchisseur des orteils aux premières phalanges des quatre derniers doigts.

Planti-tendino-phalangiens, adj. et s. m. *planti-tendino-phalangiani*. Dumas a donné ce nom aux muscles lombricaux du pied (planti-sous-phalangiens, Ch.).

Plantule, s. f. *plantula*, proprement petite plante. Ce mot désigne, en botanique, l'embryon déjà développé par la germination.

Plaqueminiers, *guajacanæ*; ordre premier de la classe des dicotylédones monopétales à étamines périgynes (J.). — Calice persistant, monophylle et découpé : corolle monopétale, divisée en plusieurs lobes plus ou moins profonds, et attachée au calice : étamines définies ou indéfinies attachées à la corolle : ovaire supère ou faisant corps avec le calice : un style : un ou plusieurs stigmates : une capsule ou une baie à plusieurs loges monospermes : embryon entouré d'un périsperme charnu : feuilles alternes : tiges ligneuses.

Plastique, adj. *plasticus*, de πλάσσω, je forme; nom que certains philosophes donnent à la puissance génératrice dans les végétaux comme dans les animaux.

Plateau électrique, s. m. Plan circulaire de verre qu'on rend électrique en le faisant tourner entre des coussinets. Le flint-glass ou le cristal d'Angleterre, les glaces de Cherbourg et de St.-Gobin fournissent les meilleurs plateaux électriques.

Platine, s. m. *platina*; métal qui appartient à la section des métaux très-ductiles et difficilement oxydables; il est d'un blanc argentin, sans saveur ni odeur; d'une pesanteur spécifique de 23,000; c'est le plus pesant, le moins

combustible et le moins fusible de tous les métaux connus ; il est même infusible au feu de nos fourneaux. On en fait depuis quelque temps des creusets, des capsules, et autres vases de chimie dans lesquels on fait fondre ou évaporer des substances qui exigent un degré de chaleur considérable ou qui attaqueroient les vaisseaux de toute autre matière. La mine de platine, qui n'a encore été trouvée qu'au Pérou, et dans ces derniers temps à St.-Domingue, contient plusieurs autres métaux, tels que l'*iridium*, l'*osmium*, le *rhodium*, le *palladium*, du titane, du fer, etc.

Platre, s. m.; sulfate de chaux privé d'eau de cristallisation par la calcination.

Plein, adj. (pouls), *pulsus plenus*, celui dans lequel l'artère paroît bien remplie, quel que soit son diamètre.

Plénirostres, s. m. pl. de *plenus*, plein, et de *rostrum*, bec; nom d'une famille de passereaux qui ont le bec droit, allongé, comprimé.

Plénitude, s. f. *plenitudo*. *Voyez* Pléthore.

Plérose, s. f. en grec πλήρωσις, réplétion, du verbe πληρόω, je remplis, réplétion ou rétablissement d'un corps épuisé par la maladie. Se trouve dans Hippocrate.

Plérotique, adj. (médicament), *pleroticus*, synonyme d'*incarnatif* ou de *sarcotique*.

Pléthore, s. f. *plethora*, πληθώρα. Ce mot, qui signifie *réplétion*, se dit de la surabondance du sang dans le système sanguin ou dans une partie de ce système : de là la division de la *pléthore* en *générale* et *locale*. La *pléthore générale* est caractérisée par la rougeur de la peau, le gonflement des vaisseaux sanguins les plus superficiels, la dureté du pouls, une augmentation incommode de la chaleur animale, la tendance aux hémorrhagies, des douleurs vagues, etc. Les caractères de la *pléthore locale* varient suivant l'organe qui en est le siége. La somnolence, les vertiges, la rougeur des yeux et de la face, la pulsation très-forte des artères carotides, le gonflement outre mesure des veines du cou, font craindre une congestion sanguine au cerveau. La dyspnée, une chaleur très-grande dans la poitrine, etc. indiquent la pléthore pulmonaire, etc. Les anciens distinguoient une pléthore des vaisseaux, *plethora ad vasa*, dans laquelle les vaisseaux étoient distendus par la surabondance de sang; et une pléthore des forces, *plethora ad vires*, dans laquelle la quantité de sang, sans être assez grande pour distendre les vaisseaux, l'étoit assez pour nuire aux forces. On a aussi distingué une pléthore *vraie* et une pléthore *fausse* : la première consiste dans une surabondance réelle de sang dans le système sanguin; la seconde, *plethora spuria*, sans que cette surabondance existe, présente cependant, en raison d'une disposition morbifique des solides, les symptômes de la vraie pléthore. Ces distinctions ne sont plus admises, comme inexactes.

Pléthorique, adj. *plethoricus*, replet, qui est affecté de pléthore.

Pleure, s. f. *pleura*; expression que M. Chaussier substitue à *plèvre*. *Voyez* ce mot.

Pleurésie, s. f. *pleuritis*, en grec πλευρῖτις, de πλευρά, plèvre, inflammation ou phlegmasie de la plèvre. Elle est rangée dans l'ordre des phlegmasies membraneuses de Sauvages et dans celui des phlegmasies séreuses de M. Pinel. Elle a pour caractères : une douleur pongitive dans un des côtés de la poitrine, augmentant durant l'inspiration, par les efforts de la toux et par la pression; la respiration difficile; l'inspiration courte et fréquente, la toux sèche ou avec peu d'expectoration; le décubitus impossible sur le côté douloureux, les pommettes rouges, l'état fébrile, le pouls tantôt dure et développé, tantôt petit et concentré; un paroxysme marqué le soir et la nuit. On distinguoit anciennement une *pleurésie vraie* qui avoit son siége dans la plèvre, et une *pleurésie fausse* ou *pleurésie rhumatisante* qui occupoit les muscles intercostaux. Cette dernière a reçu le nom de *pleurodynie*; celui de *pleurésie* étant exclusivement appliqué à la phlegmasie de la plèvre. On a aussi distingué la pleurésie en *sèche* et *humide*, suivant qu'elle étoit accompagnée ou non d'expectoration. La pleurésie humide est aujourd'hui regardée, avec raison, comme une complication de la pleurésie avec le catarrhe pulmonaire : c'est la *pleurésie catarrhale*. La plupart des espèces de pleurésie admises par Sauvages sont également des complications. — La pleurésie se distingue de la péripneumonie par plusieurs caractères : dans la péripneumonie, la douleur est profonde et ob-

tuse, et n'augmente pas dans l'inspiration; le sentiment d'oppression et d'étouffement est prononcé : dans la pleurésie, la douleur est superficielle, très-vive, lancinante, augmente dans l'inspiration et change quelquefois de siége. Dans la péripneumonie, l'expectoration est toujours abondante et ordinairement sanguinolente : dans la pleurésie, la toux est sèche ou n'est suivie que de peu d'expectoration qui est toujours muqueuse.

PLEURÉSIE VENTEUSE. Sauvages a traduit, par ces mots, la *pleurodynie venteuse*, *pleurodyne flatulenta* de Pringle, pleurodynie qui est accompagnée de flatuosités dans le colon.

PLEURÉTIQUE, adj. *pleureticus*; qui appartient à la pleurésie ou qui est atteint de cette maladie. — *Couenne pleurétique*, couche blanchâtre, solide, qui se forme sur le caillot du sang tiré des veines, dans la pleurésie et dans la plupart des autres phlegmasies. Le nom de *couenne inflammatoire* lui convient mieux.

PLEUROCÈLE, s. f. *pleurocele*, du grec πλευρὰ, plèvre, et de κηλη, tumeur; nom donné par Sagar à la hernie thorachique ou de la plèvre.

PLEURODYNIE, s. f. (fausse pleurésie, pleurésie rhumatisante ou rhumatismale), *pleurodynia*, du grec πλευρὰ, côté, et d'οδυνη, douleur, c'est-à-dire douleur de côté, douleur rhumatismale qui a son siége dans les muscles intercostaux, et en a quelquefois imposé pour la pleurésie. Elle a pour caractères une douleur de côté qui change souvent de place, qui augmente pendant la respiration et la toux, surtout par le mouvement du corps, mais qui est plus extérieure que dans la pleurésie, et n'est pas ordinairement accompagnée de fièvre. Elle cède d'ailleurs aux sangsues ou au vésicatoire volant.

PLEURO-PÉRIPNEUMONIE, subst. f. *pleuro-peripneumonia*, de πλευρὰ, plèvre, de περὶ, autour, et de πνεύμων, poumon; pleurésie compliquée de péripneumonie : ses caractères consistent dans la réunion de ceux de la pleurésie et de la péripneumonie.

PLEURO-PNEUMONIE, s. f. *pleuropneumonia*, synonyme de *pleuro-péripneumonie*.

PLEURORTHOPNÉE, s. f. *pleurorthopnœa*, de πλευρὰ, côté, ὀρθὸς, droit, et πνέω, je respire; douleur de côté qui ne permet de respirer que lorsque le cou est dans la direction verticale : Blancardi.

PLEUROTHOTONOS, s. m. *pleurothotonus*, de πλευρόθεν, latéralement, et de τόνὸς, tension; tétanos latéral dans lequel un côté du corps est affecté exclusivement de tétanos. Sauvages le rapporte au genre convulsion, sous le nom de *convulsio hemitotonos*; mais cette maladie est-elle autre chose que la *goutte crampe*, *tetanus lateralis* de Fernel, que Sauvages place dans le genre *tétanos* ?

PLÈVRE, s. f. *pleura*, du grec πλευρὰ, les côtes; membrane séreuse qui, d'une part, est, pour ainsi dire, le tégument propre du poumon, et d'une autre part, se réfléchissant sur les parois thorachiques et les parties contenues dans la poitrine, forme à l'organe pulmonaire une cavité qui n'appartient qu'à lui. Il existe une *plèvre* pour chaque poumon, et de leur adossement résulte le *médiastin*.

PLEXUS, s. m. mot latin dérivé du verbe *plecto*, j'entrelace, et retenu en français pour exprimer un entrelacement de plusieurs branches ou filets de nerfs, ou même de vaisseaux quelconques.

PLEXUS BRACHIAL, *plexus brachialis*; entrelacement nerveux formé par la réunion des branches antérieures des quatre derniers nerfs cervicaux, et par la branche antérieure du premier nerf dorsal. C'est de ce plexus que partent les nerfs qui se distribuent à l'épaule et au bras, et dont les principaux sont les branches sus-scapulaires et sous-scapulaires, le nerf brachial cutané interne, le nerf brachial cutané externe, le médian, le cubital et le radial.

PLEXUS CARDIAQUE, *plexus cardiacus*; entrelacement nerveux qui constitue le centre de réunion des nerfs cardiaques. Il occupe la partie postérieure de la crosse de l'aorte, peu après son origine du cœur. Le nom de *plexus* lui a été donné par Haller, tandis que Wrisberg et Scarpa l'appellent *ganglion cardiaque*. Il fournit des rameaux antérieurs qui se distribuent aux parois de l'aorte, des rameaux postérieurs qui se jettent dans le plexus pulmonaire, des rameaux inférieurs qui vont spécialement au cœur, et forment les *plexus coronaires postérieur* et *antérieur* qui se distribuent comme les artères de ce nom.

PLEXUS CERVICAL, *plexus cervica-*

lis; entrelacement nerveux formé par la réunion des branches antérieures des premier, second et troisième nerfs cervicaux : il fournit plusieurs branches remarquables qui, par leur situation, ont été divisées en cervicales descendantes internes, descendantes externes, ascendantes et superficielles.

PLEXUS CHOROÏDES, *plexus choroidei*; replis de la pie-mère intérieure, au nombre de deux, situés chacun dans un des ventricules latéraux du cerveau. Ils règnent tout le long des bords de la voûte à trois piliers et des corps frangés; vers l'endroit où les ventricules se contournent en devant, ils se contournent aussi suivant le trajet des corps frangés, et ne se terminent qu'à l'extrémité de ces cavités.

PLEXUS CŒLIAQUE, *plexus cœliacus*; c'est la division la plus considérable du plexus solaire dont il n'est que le prolongement inférieur. Il enveloppe l'artère cœliaque et ses trois principales divisions; il se divise lui-même, comme elles, en trois plexus différens; savoir, 1° le *plexus coronaire stomachique* qui suit, dans sa distribution, l'artère du même nom, et fournit des ganglions nombreux qui la recouvrent; 2° le *plexus hépatique* qui enveloppe l'artère et la veine porte, se divise en deux portions dont l'inférieure constitue le *plexus de l'artère gastro-épiploïque droite*, l'autre supérieure, plus considérable, donne des rameaux entrelacés à la vésicule du fiel, au conduit cholédoque, et suit, dans la substance du foie, les rameaux du conduit hépatique, de l'artère hépatique et de la veine porte, en formant beaucoup de petits ganglions; 3° le *plexus splénique* dont les rameaux serpentent autour de l'artère splénique, et pénètrent la rate en suivant les divisions de cette artère.

PLEXUS CORONAIRES, *plexus coronarii*; divisions des plexus cœliaque et cardiaque.

PLEXUS DIAPHRAGMATIQUES, *plexus diaphragmatici*; lacis nerveux provenant de la partie inférieure du solaire pour accompagner les artères diaphragmatiques inférieures.

PLEXUS HÉPATIQUE, *plexus hepaticus*; division du plexus cœliaque, destinée pour les vaisseaux hépatiques.

PLEXUS HYPOGASTRIQUE, *plexus hypogastricus*; entrelacement nerveux, situé dans la cavité pelvienne, et formé par des rameaux du plexus sacré et des ganglions abdominaux, et surtout par le plexus mésentérique inférieur. Le plexus hypogastrique donne des rameaux à l'intestin rectum, à la vessie, aux vésicules séminales; dans la femme, au vagin et à la matrice, en suivant dans toutes ces parties le trajet des artères correspondantes.

PLEXUS LOMBAIRE OU LOMBO-ABDOMINAL, *plexus lumbaris seu lumbo-abdominalis*; entrelacement nerveux formé par la réunion des branches abdominales des nerfs lombaires : il fournit principalement des branches externes ou musculo-cutanées qui se distribuent aux muscles et aux tégumens abdominaux, une branche interne ou génito-crurale, des branches inférieures ou crurales qui comprennent le nerf crural, le nerf obturateur et le nerf lombo-sacré.

PLEXUS MÉSENTÉRIQUE INFÉRIEUR, *plexus mesentericus inferior*: c'est le prolongement du plexus mésentérique supérieur, auquel se joignent des rameaux provenant des ganglions abdominaux et du plexus rénal. Il embrasse d'abord l'artère mésentérique inférieure, se divise ensuite en deux portions, dont l'une interne descend avec l'artère iliaque correspondante, tandis que l'autre continue d'accompagner l'artère mésentérique inférieure pour se terminer entre les deux lames du méso-rectum où il se continue avec le plexus hypogastrique qu'il concourt en grande partie à former.

PLEXUS MÉSENTÉRIQUE SUPÉRIEUR, *plexus mesentericus superior*; entrelacement nerveux assez considérable formé par le plexus solaire, au-dessous du plexus cœliaque, à la naissance de l'artère mésentérique supérieure. Il suit les divisions de cette artère, s'y distribue, embrasse les ganglions lymphatiques du mésentère, et forme, dans son trajet, un grand nombre de ganglions nerveux.

PLEXUS PAMPINIFORME. *Voy.* CORPS PAMPINIFORME.

PLEXUS PULMONAIRE, *plexus pulmonaris*; entrelacement nerveux considérable, situé derrière les bronches, et formé par le nerf vague (pneumo-gastrique, Ch.) et par des filets du ganglion cervical inférieur. Ce plexus se divise à l'infini en suivant les bronches jusqu'à leurs dernières ramifications.

PLEXUS RÉNAL, *plexus renalis*; lacis

nerveux, double comme l'organe auquel il appartient, et provenant des plexus cœliaque et mésentérique supérieur. Il pénètre dans la substance propre du rein, en suivant les rameaux de l'artère rénale dans leur distribution, et donne auparavant des filets aux capsules surrénales et aux artères capsulaires.

Plexus sacré, *plexus sacer*; entrelacement nerveux formé par le cordon lombo-sacré et par les premières paires sacrées. Ce plexus fournit des branches postérieures, des branches antérieures, et se termine ensuite en un gros nerf qui est le nerf sciatique. Les branches postérieures donnent des rameaux fessiers, un rameau sciatique, un rameau crural, des rameaux génitaux; les branches antérieures, extrêmement variables en leur nombre, donnent des rameaux hémorrhoïdaux, des rameaux vésicaux, des rameaux utérins et vaginaux qui forment ensemble et avec ceux des ganglions abdominaux et sacrés, le *plexus hypogastrique*. Le nerf sciatique sort du bassin par l'échancrure sciatique, descend le long de la partie postérieure de la cuisse, donne dans son trajet un grand nombre de rameaux aux muscles de cette région, et se divise ensuite en deux gros troncs; savoir, 1° le sciatique externe, qui, après avoir fourni des rameaux articulaires et cutanés, se partage en deux branches, l'une musculo-cutanée, l'autre tibiale antérieure; 2° le tronc tibial, qu'on peut regarder comme la continuation du nerf sciatique, et qui, après avoir fourni le rameau saphène externe, des rameaux musculaires poplités, des rameaux musculaires tibiaux supérieurs et inférieurs, se partage en deux branches, la plantaire externe et la plantaire interne.

Plexus solaire, *plexus solaris*; vaste réseau nerveux de la vie organique, formé par la réunion des ganglions et de rameaux appartenant spécialement aux deux grands nerfs splanchniques dont ce plexus est le terme commun, tandis qu'il est l'origine de presque tous les plexus intestinaux. Il répond en arrière à la colonne vertébrale, à l'aorte, aux appendices diaphragmatiques; en devant à l'estomac; en haut au foie et au diaphragme; en bas au pancréas. Il distribue toutes ses divisions à l'aorte, en donnant naissance aux plexus diaphragmatique, cœliaque, mésentérique supérieur, mésentérique inférieur et rénal.

Plexus splénique, *plexus splenicus*; division du plexus cœliaque destinée pour l'artère splénique.

Plicatile, adj. *plicatilis*; qui peut se plisser; par exemple la corolle du liseron est *plicatile* par le sommeil.

Plinthe, s. m. *plinthium*; nom d'une machine inventée par Nileus, dont on se servoit autrefois pour réduire les luxations et les fractures. On en trouve la description dans Scultet.

Plique, s. f. *plica*, *trichoma*; maladie endémique en Pologne, en Lithuanie et dans quelques autres contrées du Nord, ainsi appelée parce qu'elle est caractérisée par l'entrelacement, l'entortillement et l'agglutination des cheveux. M. Alibert admet trois espèces de pliques; savoir: la *plique multiforme*, où les cheveux sont mêlés et agglutinés en masses plus ou moins grosses et longues; la *plique à queue* ou *solitaire*, où les cheveux sont réunis en une seule masse ordinairement très-longue; et la *plique en masse*, où les cheveux sont mêlés en une seule masse informe, très-volumineuse et ordinairement très-lourde. Sauvages a rangé la *plique* (*trichoma*) dans les *cachexies anomales*; M. Pinel l'avoit d'abord regardée comme une *lésion organique du système pileux*; mais il l'a classée depuis parmi les *phlegmasies cutanées*.

Plomb, s. m. *plumbum* (saturne des alchimistes); métal qui appartient à la section des métaux ductiles et oxydables. Il est d'un blanc livide; moins pesant que le platine, l'or et le mercure; inférieur par sa ductilité, sa dureté, son éclat et sa tenacité, à tous les autres métaux oxydables, excepté le nickel et le zinc; d'une odeur et d'une saveur désagréables, surtout quand on l'a frotté; oxydable dans l'eau et dans l'air; fusible à un léger degré de chaleur; volatil, soluble par la plupart des acides, et précipitant en noir par les sulfures alcalins; très-employé pour les besoins économiques. Ses émanations et ses dissolutions introduites dans nos organes, soit par l'absorption cutanée ou pulmonaire, soit par les voies de la digestion, peuvent produire la paralysie, le tremblement, la colique métallique, etc. Cependant les oxydes, le carbonate et les acétates de plomb sont employés comme médicamens.

Voyez ces mots. — On donne aussi vulgairement le nom de *plomb* à un gaz qui s'exhale des fosses d'aisance pendant la vidange, et qui produit une asphyxie très-grave. Ce gaz est de l'hydrogène sulfuré ou de l'hydro-sulfure d'ammoniaque.

Plomb spathique. *V.* Carbonate de plomb.

Plombières (eaux de); eaux thermales dont les sources se trouvent à Plombières, bourg du département des Vosges. Elles sont très-multipliées; les principales sont dites *savonneuses*, parce qu'elles contiennent une matière végéto-animale qui y est dissoute à l'aide d'une certaine quantité de soude. On les emploie comme fondantes dans les embarras des viscères abdominaux, et comme altérantes dans les maladies chroniques de la peau, etc.

Plumaceau ou Plumasseau, s. m. *plumaceolus*, *linteamen*; assemblage de filamens de charpie, d'une certaine épaisseur, auquel on donne une forme arrondie et qu'on applique sur les plaies et les ulcères. Les anciens, qui n'avoient point l'usage de la charpie, se servoient pour les mêmes besoins de plumes cousues entre deux linges, ce qui explique l'étymologie de ce mot.

Plumeux, euse, adj. *plumosus*; barbu comme une plume : Bot.

Plumule, s. f. partie du germe destinée à devenir la tige; elle ne sort jamais du cotylédon qu'après le développement de la radicule; elle se dirige toujours vers le ciel, quelques efforts que l'on fasse pour lui faire prendre une autre direction.

Pluriloculaire, adj. *plurilocularis*, de *loculi*, logettes; qui a plusieurs loges : Bot.

Pneuma, s. m. du grec πνεῦμα, air. Les stoïciens donnoient le nom de *pneuma* à un principe de nature spirituelle qu'ils considéroient comme un cinquième élément. Athénée attribua aux divers rapports ou proportions de ce principe, la santé et la maladie. Il fonda ainsi une secte nouvelle qui reçut le nom de *pneumatique*.

Pneumatique, adj. *pneumaticus*, de πνεῦμα, air, vent. — *Chimie pneumatique*; partie de la chimie qui s'occupe des différens gaz. — *Machine pneumatique*; machine dont la partie essentielle est un ou deux corps de pompe aspirante, et qui sert à faire le vide dans un récipient. — L'expression *pneumatique* se dit aussi d'une secte de médecins anciens. *V.* *Pneuma.*

Pneumatocèle, s. f. *pneumatocele*, de πνεῦμα, air, vent, souffle, et de κηλη, tumeur; distension gazeuse du scrotum.

Pneumato-chimique. *V.* Hydropneumatique.

Pneumatode, adj. *pneumatodes*, πνευματώδης; épithète donnée par Hippocrate à ceux dont la respiration est gênée par l'emphysème.

Pneumatomphale, s. f. *pneumatomphalus*, de πνεῦμα, air, vent, et d'ὀμφαλος, le nombril; tumeur du nombril causée par un amas d'air.

Pneumatose, s. f. πνευμάτωσις; c'est le nom qu'Hippocrate donnoit à une collection d'air ou de flatuosités dans l'estomac. La même expression a été ensuite employée pour désigner l'*emphysème*. Sauvages l'emploie dans ce dernier sens, et en fait un genre de l'ordre *intumescences*, classe des *cachexies*.

Pneumocèle, s. f. *pneumocele*, du grec πνεύμων, le poumon, et de κηλη, tumeur, hernie; hernie produite par l'issue d'une portion de l'organe pu mo-naire à travers les parois thorachiques.

Pneumo-gastrique, adj. et s. m. *pneumo-gastricus*; nom que M. Chaussier donne au nerf vague, parce qu'il envoie des rameaux au poumon et à l'estomac.

Pneumographie, s. f. *pneumographia*, de πνεύμων, le poumon, et de γραφὴ, description; partie de l'anatomie qui a pour objet la description du poumon.

Pneumologie, s. f. *pneumologia*, de πνεύμων, le poumon, et de λόγος, discours; synonyme de *pneumographie*.

Pneumonie, s. f. *pneumonia*, de πνεύμων, le poumon; synonyme de *péripneumonie*. *Voyez* ce mot.

Pneumonique, adj. *pneumonicus*, de πνεύμων, le poumon; se dit des remèdes propres aux maladies du poumon, ou des individus affectés de ces maladies.

Pneumonitie, s. f. *pneumonitis*, du grec πνεύμων, le poumon; synonyme inusité de *péripneumonie*.

Pneumo-pleurésie, s. f. *pneumopleuritis*; dénomination employée par Dolæus comme synonyme de *péripneumonie*.

Pneumorrhagie, s. f. *pneumorrha-*

gia, du grec πνεύμων, le poumon, et de ῥέω, je coule; synonyme d'*hémoptysie*. *Voyez* ce mot.

Pneumotomie, s. f. *pneumotomia*, de πνεύμων, le poumon, et de τέμνω, je coupe, je dissèque; dissection du poumon.

Podagre, s. f. *podagra*, de ποῦς, gén. ποδος, pied, et d'ἄγρα, proie, capture; goutte qui attaque les pieds; — s. m. et adj. *podagricus*, qui a la goutte aux pieds.

Podosperme, s. m. *podospermum*; nom que M. Richard donne, en botanique, au filet qui part du placenta et soutient la graine : c'est le cordon ombilical des autres botanistes.

Poignée, s. f. *manipulus*; quantité d'un corps quelconque suffisante pour remplir la main. Ce mot est très-usité en pharmacie, relativement à des médicamens qu'on peut administrer à forte dose.

Poignet, s. m. *carpus*; l'endroit où la main joint le bras. *Voyez* Carpe.

Poil, s. m. *pilus*, en grec θρίξ, gén. τριχὸς; se dit de filets très-déliés qui croissent sur la surface du corps et sur l'écorce de divers végétaux. — Poil, *morbus pilaris*, maladie des mamelles. *Voy*. Trichiasis.

Poilette, s. f. *excipula*; vase qui sert à recevoir le sang dans la saignée. *Voyez* Palette.

Point, s. m. *punctum*, ce qui n'a point de parties: *punctum est*, dit Euclide, *cujus pars nulla*; l'extrémité d'une ligne, l'endroit où elle en coupe une autre : c'est là le *point* qu'on appelle *mathématique*, pour le distinguer du *point physique* qui se marque sur le papier avec une plume ou avec un bâton sur la terre, etc. — *Point d'appui*, partie d'une machine, d'un levier autour duquel toutes les autres parties se meuvent. — *Point de côté*, douleur pongitive qui se fait sentir dans une partie des parois thorachiques.

Points lacrymaux, *puncta lacrymalia*: ce sont les deux petites ouvertures qui se trouvent dans le grand angle de l'œil, sur le bord des paupières.

Pointillé, adj. *puncticulatus*; se dit, en botanique, de ce qui est marqué de petits points tantôt concaves, tantôt protubérans, quelquefois transparens : telles sont les feuilles d'*hypericum*.

Poireau, s. m. *porrus* ou *porrum*; excroissance plus ou moins dure et épaisse qui s'élève à la surface de la peau. On écrit plus généralement *porreau*. *Voyez* ce mot.

Poireau, s. m. *allium schænoprasum*, L.; plante indigène du genre ail, employée comme assaisonnement.

Poirée, subst. f. nom vulgaire de la *bette*.

Pois a cautère, s. m. petites boules faites avec une substance stimulante, telle que la racine d'iris de Florence, que l'on met dans l'exutoire connu sous le nom de *cautère* ou de *fonticule à pois*, pour entretenir la suppuration.

Pois-chiche, s. m. *cicer arietinum*; plante de la famille des légumineuses, sur laquelle M. Déyeux a trouvé de l'acide oxalique : les semences sont nutritives.

Poison, s. m. *toxicum*, *venenum*, *virus*, τοξικον; nom générique de toutes les substances qui, introduites dans l'économie animale, soit par l'absorption cutanée, soit par la respiration, soit par les voies de la digestion, agissent d'une manière nuisible sur les propriétés vitales ou sur le tissu de nos organes. Il existe des *poisons* dans les trois règnes; mais ceux qui proviennent des animaux sont spécialement désignés sous le nom de *venin*, lorsqu'ils existent indépendamment de toute espèce de maladie, tels sont le venin de la vipère, celui du scorpion, celui de la tarentule, etc. ou sous le nom de *virus*, lorsqu'ils se développent dans une maladie particulière ou qu'ils constituent cette maladie: tels sont le virus rabiéique, le virus variolique, le virus syphilitique, le virus cancéreux, etc. Ainsi on réserve le nom de *poisons* aux substances délétères du règne minéral et du règne végétal. Les uns agissent en irritant et en désorganisant les tissus sur lesquels on les applique : tels sont les acides minéraux concentrés, les alcalis caustiques, le muriate d'antimoine liquide, les préparations arsenicales; d'autres agissent spécialement sur le cerveau, et produisent le narcotisme, comme l'opium, la ciguë, etc.; d'autres portent leur action sur tout le système nerveux; d'autres enfin semblent éteindre à-la-fois la vie de tous les organes. Comme des poisons introduits en très-petite quantité dans l'économie animale ne font que modifier les propriétés vitales sans leur porter une atteinte funeste, on en tire parti dans le traitement des mala-

-dies, de manière que beaucoup de poisons deviennent, à petites doses, de très-bons médicamens.

Poissons, s. m. pl. *pisces* des Latins, ἰχθύες des Grecs; classe d'animaux vertébrés à sang froid, à circulation simple, vivant dans l'eau, respirant par des branchies, se mouvant à l'aide de nageoires ou d'organes membraneux soutenus par des arêtes osseuses ou cartilagineuses. La classe des poissons présente deux grandes divisions, savoir, celle des poissons cartilagineux et celle des poissons osseux, et l'une et l'autre se sous-divisent en ceux dont les branchies sont à opercules, et en ceux dans lesquels ces mêmes organes manquent d'opercules: dans l'un et l'autre cas ils sont à membrane ou sans membrane; de là huit ordres de poissons, dont chacun se divise en quatre sous-ordres, savoir, 1° les apodes; 2° les jugulaires; 3° les thoraciques; 4° les abdominaux. Les *apodes* n'ont pas de nageoires paires inférieures. Les *jugulaires* ont des nageoires paires inférieures sous la gorge au-devant des thoraciques. Les *thoraciques* ont des nageoires paires inférieures situées sous les pectorales. Les *abdominaux* ont de ces mêmes nageoires sous le ventre, entre l'anus et les pectorales.

Poitrinaire, s. et adj. Ce mot est employé vulgairement comme synonyme de *phthisique*.

Poitrine, s. f. *pectus*, en grec θώραξ. *Voyez* Thorax.

Poivre ou Poivrier, s. m. *piper*, L. Genre de plantes de la diandrie trigynie, L.; famille des urticées, J., dont toutes les espèces croissent dans les pays chauds, et surtout dans les Indes orientales. Elles sont très-âcres et très-irritantes. En matière médicale on appelle *poivre* le fruit de ces plantes. On distingue, 1° le *poivre noir*, qui est le drupe du *piper nigrum*, L.; 2° le *poivre blanc*, qui n'est que le noyau de ce drupe; 3° le *poivre cubèbe* ou à queue, qui est le drupe du *piper cubeba*, L. Ces diverses substances sont plutôt employées aujourd'hui comme assaisonnemens que comme médicamens.

Poivre d'eau; nom vulgaire de la renouée âcre, *polygonum hydropiper*, L. *Voyez* Renouée.

Poivre d'Inde, de Guinée ou du Brésil. *Voyez* Piment.

Poivre de la Jamaïque; nom vulgaire du fruit du *myrtus pimenta*, L. *Voyez* Myrte.

Poivre-long. *Voyez* Piment.

Poix, s. f. *pix*, en grec πισσα, de πιος, gras. La poix n'est autre chose qu'une térébenthine qui a perdu une partie de son huile essentielle: c'est une substance molle, odorante, d'une saveur chaude, piquante; fusible, inflammable, se concrétant par l'exposition continuée à la chaleur, et perdant alors son odeur et sa saveur; donnant à l'analyse une huile volatile et une résine; soluble dans trois fois son poids d'alcool; partiellement soluble dans l'alcool à dix degrés, qui ne dissout que l'huile volatile sans toucher à la résine. Les *poix* sont des stimulans dont l'emploi est borné aux applications extérieures.

Poix blanche, Poix grasse, Poix de Bourgogne. Elle a reçu ce dernier nom, parce qu'on prétend que la première a été préparée en Bourgogne. On s'en sert à l'extérieur pour exciter la suppuration des furoncles, pour rubéfier, etc.

Poix minérale, s. f. *Voyez* Pissasphalte.

Poix noire ou Poix navale, *pix navalis*, synonyme de *goudron*. *Voy.* ce mot.

Polarité, s. f. propriété dont jouit l'aimant ou une aiguille aimantée, de se diriger vers les poles du monde.

Pole, s. m. *polus*, du grec πόλος, du verbe πόλεω, je tourne; chacune des deux extrémités de l'axe immobile sur lequel tourne un corps sphérique, particulièrement le globe terrestre. — *Poles électriques*. Lorsqu'on électrise un métal, il présente toujours deux points qui sont chargés, l'un de l'électricité vitrée, l'autre de l'électricité résineuse. Ce sont ces points qu'on appelle *poles électriques*. — On donne aussi le nom de *poles* aux deux extrémités de la *pile de Volta*, dont l'une donne de l'électricité résineuse et l'autre de l'électricité vitrée. — *Poles magnétiques*: ce sont les deux points opposés qui, dans chaque aimant, manifestent des actions contraires, et par lesquelles, lorsqu'on lui présente un second aimant, l'une des extrémités de celui-ci est attirée par l'un et repoussée par l'autre, *et vice versâ*.

Polémoines, *polemonia*, de πολυς, beaucoup, et de μονος, seul; famille de plantes ainsi appelée parce que les plantes qui la forment ont plusieurs fo-

lioles réunies sur un seul pétiole ; elle constitue l'ordre onzième de la classe des dicotylédones monopétales à étamines hypogynes (Juss.). — Calice persistant, découpé en plusieurs parties : corolle monopétale, régulière, à cinq lobes, insérée sous l'ovaire : cinq étamines attachées vers le milieu du tube : ovaire supère, surmonté d'un style, terminé par trois stigmates : capsule polysperme, à trois loges et à trois valves : un placenta triangulaire, dont chaque angle va s'unir à une crête longitudinale et moyenne qui partage les valves : embryon droit placé au centre d'un périsperme corné : radicule inférieure : feuilles alternes ou opposées, tiges herbacées.

Pollen, s. m. de *pollere*, pouvoir, avoir de l'efficacité ; poussière très-fine renfermée dans les loges des anthères avant la fécondation, et dont chaque grain est un petit sac membraneux contenant le fluide fécondant.

Pollinctores, s. m. pl. Mot latin qui désignoit chez les Romains ceux qui s'occupoient à laver les corps morts, à les oindre, à les mettre dans un drap, et à faire tout ce qu'il falloit avant de les porter sur le bûcher, ou avant de les enterrer.

Pollution, s. f. *pollutio*. Ce mot, qui signifie profanation, du verbe *polluo*, je profane, s'emploie pour désigner l'excrétion de la liqueur séminale ou du sperme sans coït. Lorsqu'elle est déterminée pendant la veille par un acte volontaire, on l'appelle *pollution* simplement ou *masturbation*. Lorsqu'elle est provoquée pendant le sommeil par des rêves lascifs, elle prend le nom de *pollution nocturne*, que les anciens appeloient *oneirogmos*.

Polyacoustique, adj. de πολὺς, plusieurs, et d'ἀκούω, j'entends ; nom des instrumens propres à multiplier les sons.

Polyadelphie, s. f. *polyadelphia*, de πολὺς, plusieurs, et d'ἀδελφος, frère ; nom de la dix-huitième classe du système de Linné, qui contient les plantes dont les étamines sont réunies par leurs filets en plusieurs corps.

Polyæmie, s. f. *polyæmia*, de πολυς, beaucoup, et d'αἶμα, sang ; nom donné par M. Baumes à la pléthore, par opposition à *anémie*, qui signifie *défaut de sang*.

Polyandrie, s. f. *polyandria*, de πολὺς, plusieurs, et d'ανὴρ, gén. ἀνδρὸς, mari ; mot-à-mot, *pluralité de maris* ; nom de la treizième classe du système de Linné, qui contient les plantes dont la fleur a depuis vingt jusqu'à cent étamines.

Polyanthée, adj. f. de πολὺς, plusieurs, et d'ἄνθος, fleur ; qui a plusieurs fleurs : Bot.

Polycholie, s. f. *polycholia*, du grec πολὺς, beaucoup, et de χολη, bile ; surabondance de bile, telle que quelques auteurs allemands ont pensé qu'elle existoit dans les fièvres bilieuses ou méningo-gastriques.

Polychreste, adj. *polychrestus*, de πολὺς, plusieurs, et de χρηστὸς, bon, utile ; nom qu'on donne à certains remèdes, parce qu'ils sont utiles à plusieurs maladies : sel *polychreste* de Glaser, nom ancien du sulfate de soude ; sel *polychreste* de la Rochelle, nom ancien du tartrate de soude.

Polychroïte, s. f. *polychroitis*, de πολὺς, beaucoup, et de χροΐζω, je colore ; nom donné par MM. Bouillon-la-Grange et Vogel à un principe immédiat des végétaux qu'ils ont trouvé dans le périgone du safran. Cette substance se dissout dans l'eau, qu'elle colore fortement, et donne diverses nuances bleues et vertes quand on ajoute à sa dissolution un peu d'acide sulfurique ou nitrique. Inusitée.

Polydipsie, s. f. *polydipsia*, de πολὺς, beaucoup, et de διψα, soif ; soif excessive. Sauvages en fait un genre de maladies, qu'il range dans son ordre *morositates*, classe des vésanies.

Polydactyle, adj *polydactylus*, de πολὺς, beaucoup, et de δακτυλος, doigt ; se dit des individus qui ont des doigts surnuméraires.

Polyèdre, s. m. *polyedrus*, de πολὺς, plusieurs, et d'ἕδρα, siége, base ; solide terminé par plusieurs facettes ou plans rectilignes.

Polygala, subst. m. *polygala*, L. Genre de plantes de la diadelphie octandrie, L. ; famille des pédiculaires, J., dont deux espèces sont employées : 1° le *polygala* de Virginie, *polygala senega*, L. Virginie, ♃. Sa racine, qui est la partie usitée, est amère et aromatique : c'est un bon stimulant employé, en Amérique, contre la morsure des serpens. 2° le *polygala amer*, *polygala amara*, L. France, ♃, dont la racine, moins aromatique et plus amère que celle de l'espèce précédente, est moins stimulante et plus tonique.

Polygamie, s. f. *polygamia*, de πολὺς, plusieurs, et de γάμος, mariage, c'est-à-dire, *multiplicité de mariages*; vingt-troisième classe du système de Linné, renfermant les plantes qui portent sur le même individu des fleurs hermaphrodites et des fleurs unisexuelles mâles et femelles; ou sur deux individus de la même espèce des fleurs hermaphrodites et des fleurs mâles sur l'un, et des fleurs hermaphrodites avec des fleurs femelles sur l'autre; ou bien encore des fleurs mâles sur un individu, des fleurs femelles sur un autre, et des fleurs hermaphrodites sur un troisième individu de la même espèce : Bot.

Polygonées, *polygoneæ*; ordre cinquième de la classe des dicotylédones apétales à étamines périgynes (Juss.). — Calice ordinairement coloré, à cinq ou six divisions profondes : point de corolle : étamines définies, attachées à la base du calice : un ou trois styles : graines nues ou recouvertes par le calice.

Polygynie, s. f. *polygynia*, de πολὺς, plusieurs, et de γυνη, femme; ordre de plantes qui ont dans chaque fleur plusieurs organes femelles ou stigmates sessiles dont on ne détermine pas le nombre.

Polylymphie, s. f. *polylymphia*, de πολὺς, beaucoup, et de *lympha*, lymphe; nom donné par M. Baumes à l'anasarque.

Polymérisme, s. m. *polymerismus*, du grec πολὺς, plusieurs, et de μερος, partie; espèce de monstruosité qui consiste dans le nombre excédent des parties, comme quand il y a plus de cinq doigts aux mains, plus de cinq orteils aux pieds, etc.

Polype, s. m. *polypus*, de πολὺς, plusieurs, et de ποῦς, pied; qui a plusieurs pieds; en histoire naturelle, zoophyte aggloméré qui a le plus grand rapport avec les plantes, composé d'une substance très-susceptible de dilatation et de contraction, et de plusieurs tentacules, suçoirs ou bras, qui se contractent ou s'allongent encore plus que le reste du corps, et dont l'animal se sert pour saisir sa proie. — En pathologie, sang coagulé dans les ventricules du cœur et dans les gros vaisseaux. — En chirurgie, excroissance muqueuse, charnue, fongueuse, mollasse, dilatable et contractile, qui se forme dans les narines, la matrice et autres cavités; les chevaux y sont aussi sujets que l'homme; les vétérinaires donnoient autrefois à cette tumeur le nom de *souris*.

Polypétale, adj. *polypetalus*, de πολὺς, plusieurs, et de πέταλον, pétale; se dit des fleurs dont la corolle a plusieurs pétales ou plusieurs pièces distinctes jusqu'à leur insertion : Bot.

Polyphage, s. m. *polyphagus*, du grec πολὺς, nombreux, et du verbe φαγω, je mange; qui mange beaucoup d'alimens; pris adjectivement et dans un sens un peu contraire à l'étymologie, ce mot a été employé pour exprimer la faculté donnée à l'homme de se nourrir indifféremment de substances animales et végétales. On dit aussi dans ce sens *omnivore*.

Polypharmacie, s. f. *polypharmacia*, de πολὺς, beaucoup, et de φαρμακον, médicament; ce mot est ordinairement pris en mauvaise part pour exprimer l'habitude qu'ont certains médecins de prescrire aux malades un grand nombre de médicamens.

Polyphylle, adj. *polyphyllus*, de πολὺς, plusieurs, et de φύλλον, feuille, foliole; nom des parties des plantes composées de plusieurs folioles : Bot.

Polypier, s. m. demeure commune de zoophytes agglomérés, qui prend le nom de *lithophyte* ou de *cératophyte*, selon qu'elle est solide ou cartilagineuse. *Voy*. Polype.

Polypode, s. m. *polypodium*, L. Genre de plantes de la cryptogamie, L.; famille des fougères, J., dont plusieurs espèces sont employées : 1° le *polypode* vulgaire (polypode de chêne), *polypodium vulgare*, plante d'Europe dont la racine est laxative; 2° la *fougère* mâle, *polypodium filix mas*, également indigène, dont la racine est vermifuge; 3° la *calaguala*, *polypodium calaguala*, qui croît en Amérique, sur les montagnes des Andes, et y est recommandée comme sudorifique.

Polyposie, s. f. *polyposia*, πολυποσια, de πολὺς, beaucoup, et ποσις, boisson; synonyme de *polydipsie*.

Polysarcie, s. f. *polysarcia*, de πολὺς, beaucoup, et de σάρξ, chair; embonpoint excessif, corpulence. La *polysarcie* forme, dans Sauvages, un genre de l'ordre *intumescences*. Elle se divise naturellement en *polysarcie* ou corpulence *charnue*, et en *polysarcie adipeuse* ou obésité.

Polyspaste, adj. *polyspastus*, du grec πολὺς, nombreux, et du verbe σπαω, j'attire; qui a une grande force attractive.

Polyspermatique ou Polysperme, adj. *polyspermus*, de πολύς, plusieurs, et de σπέρμα, semence, graine; qui porte plusieurs graines, en parlant des plantes ou des fruits : Bot.

Polytric, s. m. de πολύς, beaucoup, et de θρίξ, cheveu; genre de plantes de l'ordre des mousses, ainsi appelées parce qu'elles poussent plusieurs tiges menues qui ressemblent à une épaisse chevelure: c'est la *doradille polytric*, *asplenium trichomanes*, L. *Voy.* Doradille.

Polytrophie, s. f. *polytrophia*, de πολύς, beaucoup, et de τρέφω, je nourris; abondance ou excès de nourriture.

Polyurique, adj. *polyuricus*, du grec πολύς, beaucoup, et d'οὖρον, urine; qui est causé par l'abondance d'urine dans la vessie. Sauvages appelle *ischuria polyurica* une espèce d'ischurie causée par l'urine trop long-temps retenue dans la vessie.

Pommade, s. f. *pommatum*. On donne ce nom, en pharmacie, aux onguens faits proprement, qu'on aromatise et qu'on colore quelquefois pour les rendre plus agréables. — On a aussi donné le nom de *pommades* à des préparations qui ne sont autre chose que des *onguens*.

Pommade épispastique. *Voyez* Onguent épispastique.

Pommade mercurielle. *Voy.* Onguent mercuriel.

Pomme, s. f. *pomum;* en botanique, on désigne sous le nom générique *pomme* tout péricarpe charnu, pulpeux, solide, renfermant une capsule membraneuse où sont logées les graines ou pepins.

Pomme épineuse, s. f. nom vulgaire de la stramoine commune, *datura stramonium*. *Voyez* Stramoine.

Pommelière, s. f. On nomme ainsi, en vétérinaire, une affection qui peut être considérée comme le premier degré de la phthisie pulmonaire ou comme la phthisie elle-même. Elle n'est ni épizootique ni contagieuse.

Pommette, s. f. nom que les anatomistes donnent à la partie proéminente que présente la face au-dessous de l'angle externe de chaque œil. Elle est formée par un os quadrilatère appelé *os de la pommette* ou *os malaire*, placé immédiatement sous les tégumens.

Pompholix, s. m. en grec πομφόλιξ, petite vessie qui s'élève sur l'eau. — Nom que l'on donnoit anciennement aux fleurs de zinc qui s'attachent au couvercle du creuset où l'on a fait fondre du zinc : c'est de l'*oxyde de zinc* par sublimation.

Ponction, s. f. *punctio*, du verbe *pungo*, je pique; opération de chirurgie par laquelle on ouvre avec un trois-quart la cavité de l'abdomen, chez les hydropiques, pour en évacuer les eaux. *Voy.* Paracentèse.

Pongitif, ive, adj. *pungitivus*; douleur *pongitive*. *Voyez* Douleur.

Pont de Varole, s. m. *pons Varoli;* nom que les anatomistes ont donné à la protubérance annulaire ou moyenne de la moelle allongée, parce que Varole ou Varoli l'a comparée à un pont sous lequel quatre bras de rivière viendroient se rassembler. Ces quatre bras sont les *cuisses* et les *bras de la moelle allongée*, ou les *pédoncules du cerveau et du cervelet*.

Poplité, ée, adj. pris quelquefois substant. *poplitæus*, de *poples*, le jarret; qui a rapport au jarret. — *Muscle poplité;* il s'etend du condyle externe du fémur au bord interne et à la ligne oblique du tibia. Winslow l'appeloit *muscle jarretier*: c'est le fémoro-poplititibial, Ch. — *Artère poplitée:* c'est la continuation de la crurale parvenue à la partie supérieure du jarret. M. Chaussier la nomme *portion poplitée* de la crurale; et il appelle *articulaires poplitées* les cinq articulaires que cette artère fournit près des condyles du fémur.

Populaire, adj. *popularis;* qui concerne le peuple. *Voyez* Endémique, Epidémique.

Populeum, s. m. (onguent populéum), *onguentum populeum*; onguent dont la base est formée par les bourgeons de peuplier macérés dans l'axonge. Il contient en outre beaucoup d'autres plantes la plupart narcotiques. Il est calmant; on l'applique spécialement sur les hémorrhoïdes.

Poracé, adj *Voy.* Porracé.

Porcelaine, s. f. petites pustules écailleuses. *Voyez* Essère.

Pore, s. m. *porus*, du grec πόρος, qui signifie *intervalle qui transmet*. On appelle ainsi les espaces que présentent entre elles les parties d'un corps, et d'où résulte sa perméabilité. — En physiologie, petites ouvertures de la peau par où sort la transpiration insen-

sible, — *Pores exhalans*, ceux qui répondent aux extrémités artérielles très-fines, et par lesquels sort l'humeur de la transpiration. — *Pores absorbans*, ceux qui laissent entrer les liqueurs appliquées au corps. — Les végétaux sont aussi pourvus de *pores* qui ont les mêmes usages que dans les animaux. M. Decandole en compte quatre espèces : 1° les *pores cellulaires*, presque inconnus ; 2° les *pores radicaux*, qui sont les orifices inférieurs des vaisseaux séveux, et pompent les sucs de la terre ; 3° les *pores corticaux*, qu'on peut regarder comme les orifices supérieurs des vaisseaux séveux ; 4° les *pores glandulaires* d'où suintent, hors de certaines plantes, des sucs élaborés par des glandes.

Porocèle, s. f. *porocele*, de πῶρος, calus ou cal, et de κήλη, hernie ; espèce de hernie calleuse.

Porosité, s. f. *porositas* ; disposition des parties qui composent un corps de manière à présenter entre elles des intervalles qu'on appelle *pores*.

Porotique, s. et adj. *poroticus*, de πῶρος, cal, durillon ; se dit des remèdes qui procurent la formation du cal.

Porphyre, s. m. *porphyrites*, de πορφύρα, pourpre, parce que le plus beau porphyre est rouge ; sorte de pierre composée très-dure, et susceptible du plus beau poli, servant à faire des vases, des colonnes, des statues, des mortiers et des tables pour broyer les couleurs et certaines substances médicamenteuses.

Porphyriser, v. a. *pulverare*, *conterere* ; pulvériser ou broyer une substance pour la réduire en poudre très-fine : Chim.

Porracé, ée, adj. *porraceus*, de *porrum*, poireau ; se dit de la bile, des crachats et des diverses matières excrémentitielles, qui ont une couleur verte semblable à celle du poireau.

Porreau, s. m. *porrus*, de πῶρος, durillon, callosité. On donne ce nom à des végétations cutanées plus consistantes que la peau à laquelle elles tiennent par un pédicule, et présentant à leur sommet des sillons qui les divisent en plusieurs lobes. Les porreaux qui surviennent aux mains sont spécialement connus sous le nom de *verrues*, *verrucæ* ; et on réserve généralement le nom de *porreaux* à ceux qui surviennent aux parties génitales et qui sont ordinairement de nature syphilitique. Ceux-ci ne diffèrent pas des *choux-fleurs*, qui ne sont autre chose que des porreaux réunis en groupes.

Porrigineux, euse, adj. *porriginosus*, de *porrigo*, crasse ou teigne ; crasseux, teigneux ; nom qu'on donne à une espèce de *teigne*. *Voy*. ce mot.

Porrigo, s. m. mot latin qui signifie crasse de la tête. C'est le nom qu'on a donné à la desquamation furfuracée du cuir chevelu. *Voy*. Teigne.

Porte-aiguille, s. m. nom d'un instrument dont on se sert pour embrasser exactement les aiguilles et leur donner plus de longueur lorsqu'elles sont si fines et si petites qu'on ne sauroit les tenir avec les doigts. Cet instrument est en usage pour les aiguilles propres au bec de lièvre, à la suture des tendons et à quelques sutures du visage. C'est une tige d'acier ou d'argent, longue de deux pouces et quelques lignes, fendue selon presque toute sa longueur en deux branches, pour former une espèce de pincette qui se ferme par le moyen d'un anneau ; chaque branche est creusée longitudinalement pour loger la tête de l'aiguille ; elles se tiennent écartées par leur propre ressort ; elles s'approchent quand on glisse l'anneau en avant, et s'ouvrent quand on le retire ; le manche de la tige est creux, et garni dans sa cavité de trous semblables à ceux d'un dé à coudre, pour pousser l'aiguille en cas de besoin.

Porte-bougie, s. m. canule d'argent semblable à celle des trois-quarts, excepté qu'elle est plus longue. Cet instrument sert à conduire les bougies dans l'urètre pour le dilater.

Porte-pierre, s. m. instrument fait comme un porte-crayon et destiné à soutenir la pierre infernale.

Porte-voix, s. m. *buccina vocem transmittens* ; instrument en forme de trompette, composé d'une substance élastique, telle que du fer-blanc ou du laiton, servant à augmenter beaucoup l'intensité de la voix, et à la porter à une très-grande distance : Acoustiq.

Portulacées, *portulaccæ*, de *portulaca*, pourpier ; famille des pourpiers ; ordre quatrième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines périgynes (Juss). — Calice infère, monophylle : corolle polypétale (rarement nulle) attachée à la base ou au milieu du calice : étamines définies : un ou trois styles : capsule à une ou plusieurs loges.

Posset, s. m. *possetum*, ζυθογαλα ;

lait bouilli auquel on ajoute de la bière; sorte de boisson que les médecins anglais prescrivent à leurs malades.

Potable, adj. *potabilis*; qui peut se boire. L'eau est potable, et par conséquent salubre, quand elle contient de l'air atmosphérique, qu'elle n'est pas marécageuse, qu'elle contient trop peu de sulfate de chaux pour l'empêcher de cuire les légumes sans les durcir, et de dissoudre le savon. — *Or potable. Voy.* Teinture d'or.

Potasse, s. f. (alcali fixe végétal, kali), *potassa*, mot formé de l'arabe; alcali qu'on obtient en décomposant le carbonate de potasse du commerce par la chaux, en évaporant la liqueur jusqu'à ce que, collée sur une surface de marbre, elle se prenne en masse solide. La potasse est blanche, inodore, d'une saveur âcre et caustique, absorbe avec avidité l'humidité de l'air et son acide carbonique. Elle verdit fortement les couleurs bleues végétales, se dissout dans l'eau, les huiles fixes, les graisses et l'alcool; détruit avec rapidité la plupart des tissus animaux: c'est en vertu de cette dernière propriété qu'elle est employée comme caustique. A l'état solide elle constitue la *pierre à cautère*.

Potasse du commerce. *V.* Sous-carbonate de potasse.

Potasse en déliquescence. *Voy.* Sous-carbonate de potasse liquide.

Potée d'étain. *V.* Oxyde d'étain.

Potelée, s. f. nom vulgaire de la jusquiame noire. *Voy.* Jusquiame.

Potentiel, elle, adj. *potentialis*, du mot latin *potentia*, puissance; se dit des remèdes qui, quoique très-énergiques, n'agissent que quelque temps après leur application: tels sont les alcalis caustiques que l'on nomme *cautères potentiels*, par opposition au fer rouge, qui est un cautère actuel.

Potentille, s. f. *potentilla*, L.; genre de plantes de l'icosandrie polygynie, L.; famille des rosacées, J., dont deux espèces sont légèrement astringentes, 1° l'argentine, *potentilla anserina*; 2° la quinte-feuille, *potentilla reptans*, L.

Potion, s. f. *potio*, du verbe latin *poto*, je bois; remède liquide, d'une propriété quelconque, et qui ne s'administre en général qu'en petite quantité à chaque dose, par exemple, par cuillerées: telles sont les potions stimulantes, les potions adoucissantes, les potions anodines, etc.

Pouce, s. m. *pollex*, du verbe *pollere*, avoir beaucoup de force, αντιχειρ des Grecs; le plus gros des doigts de la main et du pied, celui qui a le plus de force.

Poudre, s. f. *pulvis*, gén. *pulveris*; substance quelconque réduite en petites molécules par la pulvérisation.

Poudre d'Algaroth, muriate d'antimoine avec excès d'oxyde. *Voy.* Muriate d'antimoine.

Poudre capitale de Saint-Ange. C'est un violent sternutatoire composé de feuilles d'*asarum* et de racine d'ellébore blanc.

Poudre de la comtesse, poudre des pères; écorce de quinquina réduite en poudre.

Poudre du comte de Palme (poudre de Santinelli). *Voy.* Carbonate de magnésie.

Poudre cornachine ou de tribus, *pulvis cornachini sive de tribus*; poudre composée de parties égales de diagrède, de tartrate acidule de potasse et d'antimoine diaphorétique ou oxyde d'antimoine au maximum. Elle est purgative.

Poudre diarrhodon. *Voy.* Diarrhodon.

Poudre diatragacanthe. *Voyez* Diatragacanthe.

Poudre de fusion; composition faite de trois parties de salpêtre, de deux parties de fleurs de soufre et de deux parties de sciure de quelque bois tendre, broyées et servant à accélérer la fusion des métaux: Chim.

Poudre de guttète. *V.* Guttète.

Poudre tempérante de Stahl, *pulvis temperans Stahlii*; poudre composée d'un mélange de neuf parties de sulfate de potasse et d'autant de nitrate de potasse sur deux parties de sulfure de mercure rouge. Cette poudre est stimulante et diurétique, malgré son nom.

Poulain, s. m. Ce mot qui, dans le langage ordinaire, signifie *jeune cheval*, est devenu un terme populaire de médecine par lequel on désigne le *bubon inguinal*, ceux qui en sont atteints marchant les jambes écartées comme les poulains qui viennent de naître. *Voyez* Bubon.

Pouls, s. m. *pulsus*, de *pulso*, je bats, en grec σφυγμός, d'où l'on a fait *sphygmique*; battement des artères produit par leur *systole* et leur *diastole*. Les signes tirés du pouls éclairent beaucoup le diagnostic et le pronostic des

maladies ; c'est à l'artère radiale, près l'extrémité carpienne du radius, que le médecin en explore les caractères. Ils sont relatifs au nombre des pulsations qu'il présente dans un temps donné ; à leurs degrés de vitesse, de dureté, de force ; à l'égalité ou à l'inégalité soit des pulsations elles-mêmes, soit de leurs intervalles ; au développement de l'artère et à diverses impressions qu'elle produit sur le doigt qui la touche. Dans l'état naturel, le nombre des pulsations du pouls dans un temps donné est variable suivant les âges, et diminue progressivement depuis la naissance jusqu'à la décrépitude. Dans les premières années de la vie, on compte, par minute, de 120 à 140 pulsations ; vers l'âge de cinq ou six ans, on en compte de 100 à 106 ; à sept ans, 90 à 95 ; à la puberté, environ 80 ; dans l'âge adulte, de 65 à 75 ; à soixante ans, 60 ; dans une vieillesse beaucoup plus avancée, 50 et au-dessous. Les pulsations du pouls sont en général plus nombreuses chez les femmes et chez les personnes irritables que chez les hommes et les personnes phlegmatiques. Dans l'état naturel, le pouls, au caractère tiré du nombre des pulsations, joint les suivans : il n'est ni dur ni mou ; il est modérément développé, d'une force moyenne et d'une égalité parfaite, tant dans ses pulsations que dans leurs intervalles. Il s'éloigne plus ou moins de ces conditions dans les maladies. On l'appelle *fréquent*, lorsque les pulsations sont en plus grand nombre qu'elles ne doivent être dans un temps donné. En général, le pouls est regardé comme *fébrile* dans l'adulte, lorsqu'il bat 90 fois par minute. Il est *précipité* quand il est très-fréquent. Il est *rare* quand, dans un temps donné, il bat moins de fois que dans l'état naturel : c'est ce qu'on observe souvent dans les fièvres muqueuses, dans l'apoplexie et autres maladies soporeuses. Le pouls *prompt* ou *vite* est celui dont les battemens s'exécutent dans un temps fort court, ou, en d'autres termes, celui dont la diastole est plus prompte que la systole. Le *pouls lent*, au contraire, est celui dont les battemens se font avec lenteur ou dont la systole est plus prompte que la diastole. La vitesse du pouls est presque toujours jointe à la fréquence dans les maladies inflammatoires ; il est souvent vite et rare dans les fièvres ataxiques lentes nerveuses. Le pouls est *dur* lorsque l'artère frappe le doigt à la manière d'un corps solide : c'est à cette qualité du pouls qu'on doit rapporter le pouls *roide*, *résistant*. Le pouls est *tendu* ou *nerveux* lorsque l'artère paroît tirée par deux forces opposées. Il est *serré* quand il est dur et tendu. Il est *mou* quand l'artère frappe le doigt avec mollesse. On observe la dureté du pouls dans les fièvres bilieuses, dans la première période de la plupart des phlegmasies, dans les hémorrhagies actives, etc. Le pouls devient au contraire *mou* avant les évacuations critiques, dans la seconde période des fièvres adynamiques et ataxiques, dans les maladies chroniques qui ont affoibli les forces, etc. Le pouls est *souple* quand il est doux au toucher et modérément développé. Le pouls est *plein* quand l'artère, quel que soit son diamètre, paroît bien remplie ; il est *vide* quand l'artère paroît ne contenir que de l'air ; il est *grand* ou *petit* suivant que l'artère paroît avoir un grand ou un petit diamètre. Il est *concentré* quand il est en même temps petit, dur et tendu ; *filiforme* quand il est très-petit. Il est *développé* quand il est plus grand qu'à l'ordinaire ; *fort* quand il résiste à la pression et frappe fortement le doigt qui le touche ; *vif* quand il est prompt, fréquent et fort ; *vibrant* quand il est grand, dur, tendu, prompt et fréquent ; *foible* quand il frappe foiblement et disparoît aisément sous le doigt qui le presse. Le pouls plein, grand, développé et fort s'observe ordinairement dans les maladies qui sont au-dessus du diaphragme, dans les fièvres inflammatoires, les phlegmasies, les hémorrhagies actives, les apoplexies sthéniques. Il accompagne presque toujours les crises. Le pouls petit, concentré, foible, s'observe dans les affections sous-diaphragmatiques, dans les fièvres adynamiques et ataxiques, la peste, la gangrène ; dans les fièvres muqueuses, les hémorrhagies passives, diverses maladies chroniques, etc. Le pouls est *libre* ou *embarrassé* suivant que les pulsations sont libres, faciles et bien distinctes, ou qu'elles se font avec gêne et que les intervalles ne sont pas distincts, lors même qu'ils sont peu rapprochés. L'embarras du pouls se remarque quelquefois dans la pléthore. Le pouls est *superficiel* quand l'artère semble placée immédiatement sous la peau ; il est *profond* quand l'ar-

tère paroît très-enfoncée sous la peau. Il est *insensible* (*pulsuum defectio*) quand il cesse de se faire sentir : on l'observe dans la syncope, dans quelques hystéries, et dans l'épuisement des forces par une maladie quelconque. Le pouls présente encore d'autres différences relativement au mode de pulsations : il est *égal* ou *inégal* suivant que les pulsations sont semblables ou dissemblables entre elles. On observe l'inégalité du pouls dans les affections du péricarde, du cœur et des gros vaisseaux, dans beaucoup de maladies spasmodiques, souvent avant les crises des maladies aiguës, etc. Le pouls inégal s'offre sous diverses formes : il est *dicrote*, *redoublé* ou *rebondissant* (*bis feriens*) quand une pulsation semble coupée en deux, ou qu'après deux pulsations qui se succèdent rapidement il suit un repos : ce pouls annonce les hémorrhagies. Il est *caprisant* quand, étant dicrote, la première portion de la pulsation est plus foible que l'autre ; *intercadent* quand, dans un temps donné, il survient une pulsation inattendue entre deux pulsations attendues ; *intermittent* quand il manque une pulsation dans un intervalle donné. Il est *régulier* ou *irrégulier* suivant que ses caractères se répètent ou ne se répètent pas dans le même ordre pendant un temps donné, quels que soient d'ailleurs ces caractères. Il peut encore être *ondulant*, *vermiculaire*, *formicant*, *serratile*, *myure* (*voyez* ces mots). Enfin les recherches commencées par Solano de Lucques, continuées par Bordeu et perfectionnées par Fouquet, relativement aux altérations que produisent sur le pouls les maladies, les changemens qui surviennent dans leur marche, et toute crise sur le point d'arriver, ont fait admettre, par ce dernier auteur, deux grandes divisions du pouls, savoir, le *pouls critique* et le *pouls organique ou d'irritation et non critique*. Les maladies attaquant les parties situées au-dessus ou au-dessous du diaphragme, on a appelé *pouls critique supérieur* celui qui précède et annonce les crises par les organes sus-diaphragmatiques, et *pouls critique inférieur* celui qui précède et annonce les évacuations critiques qui se font par les organes sous-diaphragmatiques. Le caractère du pouls critique supérieur se tire de l'égalité dans les distances des pulsations jointe au mode de ces pulsations, dont chacune ou quelques-unes sont doubles : c'est le pouls dicrote, qui est commun à toute espèce d'hémorrhagie critique, et qui, comme pouls critique supérieur, présente, suivant Bordeu, des variétés dépendantes de la nature de chacun des organes sus-diaphragmatiques par lesquels la crise a lieu. Le pouls critique inférieur est inégal tant dans les pulsations que dans les intervalles : il est quelquefois intermittent, irrégulier, petit, concentré. Le *pouls stomacal critique* est le plus concentré des pouls inférieurs et le moins irrégulier ; il est un peu roide et comme frémissant. Le *pouls intestinal critique* est moins concentré et plus intermittent que le stomacal. Le *pouls hépatique critique* n'a ni dureté ni roideur ; il présente deux ou trois pulsations inégales entre elles, auxquelles succèdent deux ou trois pulsations égales et comme naturelles. Le *pouls utérin critique*, bien moins concentré que le pouls intestinal, est par moment développé. Le *pouls hémorrhoïdal* est le plus inégal des pouls inférieurs ; il est dicrote et n'est jamais intermittent. Il est un peu profond et un peu tremblotant. Le *pouls des urines* est de temps à autre myure-réciproque. Celui *de la sueur* (*inciduus*) présente deux, trois ou quatre pulsations graduellement plus élevées, se succédant de temps à autre. — Le *pouls organique ou d'irritation et non critique* est celui qui se rapporte à une affection quelconque d'un organe, ou plutôt celui qui désigne et manifeste aux sens cette affection, soit que la maladie soit déjà développée ou seulement imminente. Les pouls organiques ou d'irritation se divisent suivant les parties du corps qui sont le siége de la maladie. On distingue 1° le *pouls capital*, 2° le *pouls guttural*, 3° le *pouls pectoral*, 4° le *pouls épigastrique*, auquel appartient le *pouls stomacal* ; 5° le *pouls hépatique*, 6° le *pouls splénique*, 7° le *pouls abdominal*, auquel appartiennent le *pouls intestinal*, celui *des dysenteries*, celui *des hydropisies abdominales*, etc. C'est dans l'ouvrage de Fouquet qu'il faut étudier ces diverses espèces de pouls.

POUMON, subst. m. *pulmo*, en grec πνευμων, de πνεω, je souffle, je respire ; organe essentiel de la respiration, d'une structure spongieuse, occupant les deux côtés du thorax, dont il prend la forme ; essentiellement composé du

prolongement des bronches, des artères et des veines pulmonaires, dont les divisions accolées et soutenues par un tissu cellulaire très-fin, forment une suite de lobules réunis, recouverts par la plèvre, parsemés de nerfs, d'un grand nombre de vaisseaux et ganglions lymphatiques; organe dans lequel le sang éprouve, par l'action de l'air, des changemens essentiels à l'entretien de la vie.

Pourpier, s. m. *portulaca oleracea*, L.; plante de la dodécand. monogyn., L.; famille des portulacées, J. Elle est indigène, ⊙, mucilagineuse, exclusivement employée comme aliment, quoiqu'on lui ait attribué une propriété fondante et savonneuse.

Pourpre, s. m. *purpura;* maladie exanthématique, ainsi appelée parce qu'elle se manifeste par de petites taches rouges; synonyme de *pétéchie*. — *Pourpre blanc. Voyez* Miliaire.

Pourpre de Cassius, *purpura mineralis;* précipité qu'on obtient en traitant une dissolution d'or très-étendue par une dissolution de muriate d'étain au minimum d'oxydation, également très-étendue. Ce précipité est, à ce qu'il paroît, un mélange d'or à l'état métallique et d'oxyde d'étain au minimum d'oxydation: il est d'un beau pourpre, et ne sert qu'à peindre les émaux.

Pourprée, adj. (fièvre), *febris purpurata;* nom donné par Hoffmann à la fièvre miliaire.

Pourriture, s. f. *putredo*. C'est une maladie très-commune parmi les bêtes à laine et très-dangereuse pour leur espèce. On la reconnoît à la pâleur et à la lividité des gencives, aux yeux ternes et humides, à une tumeur sous le menton, que les bergers appellent *gourmette*, enfin à un épanchement d'eau dans le bas-ventre, qui se manifeste par la pesanteur, par la tristesse, par la gêne où est l'animal lorsqu'il marche, et par la fluctuation qu'on sent en frappant sur le ventre.

Pourriture d'hôpital, s. f. C'est le nom qu'on donne à la gangrène qui succède à certaines fièvres de mauvais caractère, telles que la fièvre adynamique ou putride, la fièvre ataxique ou maligne; ou aux plaies et aux ulcères, lorsque les malades séjournent trop long-temps dans des hôpitaux mal sains.

Pousse, s. f. du verbe *pulso*, je bats, je frappe, *asthma equinum;* maladie des chevaux caractérisée par la tension et le battement des flancs et un halètement continuel, une paresse excessive, une suffocation fatigante quand l'animal monte ou hâte le pas, souvent aussi par l'expulsion, hors des naseaux, d'une matière tamponnée; enfin l'animal mange avec une espèce de prédilection le foin et la paille qu'il a foulés aux pieds: Hippiat.

Poussière, s. f. *pulvis*, *pulvisculus;* terre sèche réduite en poudre très-menue. — *Poussière séminale;* se dit, en botanique, comme synonyme de *pollen. Voy.* ce mot.

Poussif, ive, adj. *anhelus*, *anhelator;* se dit d'un cheval dont les flancs s'élèvent avec beaucoup de difficulté et s'abaissent précipitamment, c'est-à-dire, qui est affecté de la *pousse. Voy.* ce mot.

Prairial, adj. *pratensis;* se dit des plantes qui croissent dans les prairies.

Précipitant, ante, s. et adj. *præcipitans;* substance employée pour opérer la précipitation d'un corps dissous dans un liquide: Chim. Inusité.

Précipitation, s. f. *præcipitatio;* action d'un corps qui se sépare du milieu d'un liquide où il étoit dissous, et s'en dépose sous la forme de poussière ou de très-petits polyèdres: Chim.

Précipité, adj. se dit du pouls qui est d'une très-grande fréquence; *pulsus præceps*.

Précipité, s. m. *præcipitatum;* dépôt qui se manifeste par l'effet de la précipitation. — Les anciens chimistes ont donné différentes épithètes aux *précipités*, suivant les qualités avec lesquelles ils se manifestent. Lorsque le corps séparé se précipite avec les propriétés qui le distinguent, ils l'ont appelé *précipité pur:* tel est un métal avec son brillant et sa couleur métalliques. Ils l'ont appelé *impur* lorsqu'il se précipite avec des propriétés différentes de celles du corps qui devoit être séparé: tel est un métal qui se précipite à l'état d'oxyde. Le premier a aussi été appelé *précipité vrai*, le second *précipité faux*, dénominations inexactes et aujourd'hui inusitées.

Précipité blanc, muriate de mercure au minimum d'oxydation, préparé en versant une solution de muriate de soude dans du nitrate de mercure au minimum d'oxydation.

Précipité de Cassius. *V.* Pourpre de Cassius.

Précipité jaune (turbith minéral); c'est le sulfate de mercure au maximum d'oxygénation. *Voyez* Sulfate de mercure.

Précipité *per se*, oxyde de mercure rouge par le feu. On le prépare en mettant du mercure dans un matras, dont l'extrémité du col est très-rétrecie, et l'exposant pendant plusieurs mois à la chaleur d'un bain de sable. *Voyez* Oxyde de mercure.

Précipité rouge, oxyde de mercure rouge par l'acide nitrique. Pour l'obtenir on décompose le nitrate de mercure par la chaleur. *Voy.* Oxyde de mercure.

Précoce, adj. *præcox, præmaturus*; mûr de bonne heure, avant la saison.

Précordial, ale, adj. *præcordialis*, du latin *præcordia*, le diaphragme; qui a rapport au diaphragme. *Région précordiale* signifie la même chose que *région épigastrique*.

Précurseur, s. m. *præcursor*, de *præ*, avant; et de *curro*, je cours; nom des signes qui annoncent une maladie prochaine: Méd.

Prédisposant, adj. se dit, en pathologie, de toute cause qui dispose aux maladies, et dont l'effet n'a lieu que par la réunion d'une cause efficiente. *Voyez* Cause.

Prédorsal, ale, adj. de *præ*, devant, et de *dorsum*, le dos; qui est situé au-devant du dos.

Prédorso-atloïdien, s. m. *prædorso-atloïdeus*; nom que M. Chaussier donne au muscle long du cou, parce qu'il s'étend le long de la partie antérieure et latérale du cou, depuis le dedans de la poitrine, où il se fixe au devant et au bas de l'apophyse transverse de la seconde et de la première vertèbre du dos, jusqu'à la seconde vertèbre du cou.

Prédorso-cervical, adj. et s. m. *prædorso-cervicalis*. Dumas appeloit ainsi le muscle long du cou (prédorso-atloïdien, Ch.)

Préfleuraison, s. f. *præfloratio*, manière d'être d'une fleur avant son épanouissement.

Prêle, subst. f. *equisetum arvense*; plante de la cryptogamie, L.; famille des fougères, J. Europe, ♃. Elle est un peu astringente, mais peu usitée.

Prélombaire, adj. de *præ*, devant, et de *lumbi*, les lombes; qui est situé au-devant des lombes.

Prélombo-sus-pubien, s. m. *prælumbo-suprà-pubianus*; nom que M. Chaussier donne au muscle petit psoas, parce qu'il s'étend de la partie latérale et antérieure du corps des premières vertèbres lombaires jusqu'au-dessus du pubis. Dumas l'appeloit *prélombo-pubien*.

Prélombo-thoracique, adj. pris quelquefois substant. M. Chaussier appelle ainsi la veine azygos.

Prélombo-trochantinien, s. m. *prælumbo-trochantinianus*; nom que M. Chaussier donne au muscle grand psoas, parce qu'il s'étend depuis la partie latérale et antérieure de la région lombaire jusqu'au petit trochanter du fémur. Dumas l'appeloit *prélombo-trochantin*.

Préparate, adj. et s. f. nom que quelques anatomistes ont donné à la veine frontale, l'une des branches qui concourent à former la jugulaire interne, et qui, parvenue près de l'angle de l'œil, prend le nom de *veine angulaire*.

Préparation, subst. f. *præparatio*; opération de chimie pharmaceutique par laquelle on dispose toutes les substances à être employées: tels sont le lavage, l'exsiccation, la pulvérisation, la distillation, la filtration, la sublimation, la solution, l'évaporation, etc.

Prépuce, s. m. *præputium*, en grec πόσθη; prolongement des tégumens de la verge qui couvrent le gland. Le mot *præputium*, selon le dictionnaire de Trévoux, vient du latin *puto*, je coupe, parce que les Juifs le coupoient à leurs enfans par un principe de religion. *V.* Circoncision.

Presbyopie, s. f. synonyme de *presbytie*, qui est plus employé. *Voyez* ce mot.

Presbyte, s. m. *presbytus*; qui a la vue longue ou qui est atteint de *presbytie*.

Presbytie (presbyopie), s. f. *presbytia, presbyopia*; vue obscure quand on regarde les choses de près, et nette quand elle se porte sur les objets plus ou moins éloignés. Ce mot vient de πρέσβυς, vieillard, parce que la lésion qu'il désigne est particulière aux vieillards; on l'appelle aussi vulgairement *vue longue*. Elle dépend de l'aplatissement de la cornée ou du cristallin, d'où résulte la diminution de la convergence des rayons lumineux qui arrivent par cela même à la rétine avant de se réunir.

Aussi l'art corrige-t-il ce vice de la vision par des verres convexes qui rendent aux rayons lumineux leur degré de convergence nécessaire.

Préservatif, ive, adj. *præservativus*; synonyme de *prophylactique*.

Prespinal, ale, adj. de *præ*, devant, et de *spina*, épine; qui est situé devant l'épine du dos.

Pression, s. f. *pressio*, de *premo*, je presse; action de presser. — *Pression de l'air*: elle est égale au poids d'une colonne d'eau de même base et d'environ 32 pieds (10 mètres), ou d'une colonne de mercure d'environ 28 pouces (757 millimètres).

Pressoir, s. m. *torcular*; machine destinée à presser le raisin ou toute autre substance soumise à son action, pour en faire sortir les sucs. Les anciens appeloient *pressoir d'Hérophile* (*torcular Herophili*), une cavité de forme irrégulière qui correspond à la protubérance occipitale interne, et à laquelle les sinus cérébraux aboutissent, mais qui n'est la continuation ni des uns ni des autres. Elle résulte de l'écartement des lames de la faux cérébrale. Hérophile pensoit que le sang y abordant de toute part, devoit y éprouver une pression assez forte: de là son nom. Bichat l'appelle *confluent des sinus*.

Pressura, s. m. en français; s. f. en latin; mot latin par lequel Linné désignoit le panaris qui a son siége à la racine de l'ongle.

Présure, s. f. *coagulum*. On appelle ainsi une matière qu'on trouve dans le quatrième estomac ou caillette du veau, de l'agneau, etc.: c'est le résidu du lait coagulé mêlé d'un peu de suc gastrique. On s'en sert pour faire cailler le lait: il suffit d'en mettre environ un gramme par litre de ce liquide.

Prétibial, ale, adj. de *præ*, devant, et de *tibia*, le grand os de la jambe; qui est situé à la face antérieure du tibia. — *Ilio-prétibial*, *ischio-prétibial*. *Voyez* ces mots.

Priapisme, s. m. *priapismus*, *tentigo*, en grec πριαπισμὸς, de πρίαπος, priape, membre viril; genre de névroses de la génération qui consiste dans une tension forte et douloureuse du pénis, avec un sentiment d'ardeur brûlante, et sans aucun penchant à l'acte vénérien. Sauvages place le *priapisme* dans l'ordre des *spasmes partiels toniques*.

Primevère, s. f. (oreille d'ours), *primula officinalis*, *primula veris*, L.; plante de la pentandr. monogyn., L.; famille des lysimachies, J. France, ♃. Les fleurs ont été regardées comme cordiales et anodines. Inusitées.

Primipare, s. f. *primipara*, de *primus*, premier, et de *parere*, enfanter; se dit d'une femme qui accouche pour la première fois.

Principe, s. m. *principium*. Ce mot, qui, dans le langage ordinaire, a reçu beaucoup d'acceptions différentes, se dit, en chimie, des corps simples ou indécomposés, et est en conséquence synonyme du mot *élément*. M. Hallé donne exclusivement le nom de *principes* aux êtres inappréciables par leur masse, ou impondérables, et dont l'existence nous est démontrée par les actions régulières et constantes qu'ils déterminent: tels sont le calorique, la lumière, le fluide électrique, le fluide magnétique. — *Principe acidifiant*. *V.* Oxygène. — *Principe astringent*. *V.* Tannin. — *Principe de la chaleur*. *Voy.* Calorique. — *Principe odorant*. *Voyez* Arôme.

Principes immédiats (matériaux immédiats), *principia immediata*. On donne ce nom, en chimie, à des substances composées qui se forment par les fonctions des êtres organisés, dont on les retire immédiatement et sans altération par des procédés simples. Les matériaux immédiats des végétaux sont très-nombreux. MM. Thénard et Gay-Lussac les ont divisés en quatre sections, d'après les quantités d'oxygène et d'hydrogène qu'ils contiennent. 1re Section: *Matériaux dans lesquels l'oxygène est à l'hydrogène dans un rapport plus grand que dans l'eau*. Elle renferme les acides, savoir: l'oxalique, le tartarique, le citrique, le malique, le benzoïque, le prussique, le kinique, le gallique, l'acétique. 2e Section: *Matériaux dans lesquels l'oxygène et l'hydrogène sont dans le même rapport que dans l'eau*. Elle contient le sucre, la manne, la sarcocolline ou sarcocolle, la gomme, l'asparagine, la gelée, l'ulmine, l'extractif, l'amarine, le tannin, le *suber*, la narcotine, l'hématine, la polychroïte, l'indigo, l'amidon, l'inuline, la glu, la gossypine, le ligneux ou la lignine. 3e Section: *Matériaux dans lesquels l'oxygène est à l'hydrogène dans un rapport moindre que dans l'eau*. Elle comprend l'huile fixe, la cire, l'huile

volatile, le camphre, la résine, la gaïacine, la gomme-résine, le caoutchouc, les baumes, la picrotoxine, la scillitine. 4e SECTION : *Matériaux sensiblement azotés, analogues ou identiques avec les matières animales.* Ce sont le gluten, la fibrine, l'albumine, la gélatine, l'adipocire, l'osmazôme. Les matériaux immédiats des animaux n'ont pas encore été classés : ils sont moins nombreux que ceux des végétaux. Une partie de ces matériaux sont semblables à ceux de la quatrième section qui viennent d'être désignés : il faut ajouter quelques acides, et notamment l'acide urique, quelques résines, le pycromel, etc.

PRINTANIER, ÈRE, adj. *vernus* ; qui est du printemps ; se dit des plantes qui naissent, fleurissent ou produisent dans le printemps.

PRISME, s. m. *prisma*, *πρίσμα* ; solide dont les deux bases opposées sont deux polygônes, et dont les faces latérales sont des parallélogrammes. Ce mot vient de *πρίζειν*, scier, couper, parce que le *prisme* est comme coupé de tous côtés par différens plans. De là *prismatique*, qui appartient au *prisme*. On se sert, en physique, d'un *prisme* triangulaire de verre blanc pour décomposer, par la réfraction, les rayons lumineux.

PROCATARCTIQUE, adj. *procatarcticus*, en grec *προκαταρκτικὸς*, de *πρὸ*, devant, de *κατὰ*, au-dessus, et d'*ἄρχομαι*, je commence ; se dit des causes des maladies qui agissent les premières, et qui mettent les autres en mouvement. C'est la même chose que *prédisposant*. *Voyez* CAUSE.

PROCÉDÉ, s. m. *ratio* des Latins, du verbe *procedere*, marcher en avant ; manière de faire quelque opération, soit chimique, soit pharmaceutique, soit chirurgicale, etc.

PROCÈS, s. m. *processus*, du verbe latin *procedere*, s'avancer, aller au-delà ; se dit, en anatomie, de ce qui se prolonge au-delà de la partie dont il dépend : tels sont les *procès ciliaires* (*voyez* CILIAIRE), les *procès mamillaires* (*voyez* MAMILLAIRE).

PROCIDENCE, s. f. *procidentia*, du verbe *procidere*, tomber ; chute d'une partie, comme du rectum, de la matrice, etc.

PROCOMBANT, ANTE, adj. *procumbens*, de *procumbo*, je me couche ; nom d'une tige qui tombe sur terre comme par débilité, et ne la touche qu'en partie : Bot.

PROCTALGIE, s. f. *proctalgia*, de *πρωκτὸς*, l'anus, et d'*ἄλγος*, douleur ; douleur de l'anus ou de l'extrémité du rectum. Sauvages en fait un genre de l'ordre *douleurs externes*, classe des douleurs.

PROCTITE ou *PROCTITIS*, s. f. *proctitis*, du grec *πρωκτὸς*, anus ; inflammation de l'anus : Blancardi.

PROCTOCÈLE, s. f. *proctocele*, de *πρωκτὸς*, l'anus, et de *κήλη*, hernie ; hernie ou chute du rectum ; exanie. C'est le genre *exania* de l'ordre *ectopies*, dans la Nosologie de Sauvages.

PROCTOPTOSE, s. f. *proctoptosis*, du grec *πρωκτὸς*, l'anus, et de *πτῶσις*, chute ; synon. de *proctocèle* ou *exanie*.

PRODROME, adj. *prodromus*, de *πρὸ*, devant, et de *δρόμος*, course ; se dit des signes avant-coureurs des maladies.

PRODUCTION, s. f. *productio*, du verbe *producere*, allonger ; prolongement : le mésentère est une *production* du péritoine, et le médiastin une *production* de la plèvre.

PRODUIT, s. m. de *produco*, je produis ; résultat d'une opération chimique.

PROÉGUMÈNE, adj. *proegumenus*, précédent, de *προηγοῦμαι*, je devance, je précède ; se dit de la cause éloignée des maladies, comme de la pléthore, du tempérament, etc. Synonyme de *prédisposant*.

PROÉMINENT, ENTE, adj. *prominens*, de *pro*, en avant, et de *eminere*, faire saillie. Les anatomistes ont donné le nom de *vertèbre proéminente* (*vertebra prominens*) à la septième vertèbre du cou, parce que son apophyse épineuse est très-longue et redressée.

PROFOND, E, adj. pris quelquefois substantivement, *altus*, *profundus* ; se dit, en anatomie, de certains muscles plus profondément situés que leurs congénères : tel est, à la main, le fléchisseur digital *profond*, ou simplement le *profond* (cubito-phalangettien commun, Ch.). Ce mot est opposé à *superficiel*, et quelquefois à *sublime*. — On dit, dans le même sens, l'*artère profonde*, ou simplement *la profonde* de la cuisse (*profunda femoris*, Haller) ; M. Chaussier l'appelle *grande musculaire* de la cuisse. Cet anatomiste nomme *profonde du pénis* l'artère caverneuse qui naît de la branche appelée communément *artère du pénis*. C'est à celle-ci que Haller donnoit le nom de *profonde*

du pénis: M. Chaussier l'appelle *ischio-pénienne*. — Le mot *profond* se dit, en séméiotique, du pouls dont les battemens se font sentir comme si l'artère étoit très-enfoncée sous la peau.

Prognostic. *Voyez* Pronostic.

Progression, s. f. *progressio*, mouvement en avant; l'action de marcher.

Projectile, s. m. *projectile*, de *pro*, en avant, et de *jacio*, je jette, je lance; tout corps pesant poussé par une cause externe, suivant une direction quelconque, et continuant sa course seul et abandonné à lui-même: tel est un boulet de canon.

Projection, s. f. *projectio*, du verbe *projicere*, jeter; action de jeter par cuillerées, dans un creuset posé sur des charbons ardens, une matière en poudre qu'on veut calciner; — *poudre de projection*, avec laquelle les alchimistes prétendoient changer les métaux en or; mouvement de *projection*, c'est-à-dire d'un projectile, d'une bombe, par exemple, ou de tout autre corps lancé en l'air et abandonné à l'action de la pesanteur.

Prolapsus, s. m.; chute d'une partie quelconque, comme de la luette, du vagin, de la matrice, etc.

Proleptique, *prolepticus*, adj. du verbe προλαμβάνω, je préviens, j'anticipe, je prends d'avance; se dit d'une fièvre dont les paroxysmes reviennent plus promptement qu'ils ne feroient s'ils étoient réguliers; c'est-à-dire dont chaque accès anticipe sur le précédent.

Prolifère, adj. f. *flos prolifer*; fleur du disque de laquelle naissent d'autres fleurs.

Prolifique, adj. *prolificus*, de *proles*, race, génération, et de *facio*, je fais; qui a la vertu d'engendrer; se dit des hommes, des animaux, de leur sperme ou semence, et des remèdes qui, en fortifiant les parties génitales, augmentent la sécrétion du sperme.

Prolongement rachidien, s. m. *processus rachidianus*; nom que le professeur Chaussier a substitué à celui de *moelle épinière*, qui est la continuation de la moelle allongée ou mésocéphale.

Prompt ou vite, adj. *celer*; se dit du pouls dont les battemens s'exécutent dans un temps fort court.

Pronateur, adj. et s. m. *pronator*, qui fait exécuter au radius le mouvement de *pronation* (*voy.* ce mot); se dit de deux muscles de l'avant-bras distingués, à cause de leur forme, en *rond pronateur* et *carré pronateur*. Le *rond pronateur* (*pronator rotundus*, Riolan; *pronator teres*, Spigel, Cowper, Douglas, Albinus et Sœmmering) a été appelé *pronateur oblique* par Winslow, *grand pronateur* par Bichat: c'est l'épitrochlo-radial, Ch. Le *carré pronateur* (*pronator quadratus* des anatomistes latins) a été appelé *pronateur carré* ou *transverse* par Winslow, *petit pronateur* par Bichat: c'est le cubito-radial, Ch.

Pronation, s. f. *pronatio*, de *pronus*, penché en devant; se dit, en anatomie, du mouvement par lequel l'extrémité inférieure du radius se portant au-devant du cubitus, la main exécute une sorte de rotation de dehors en dedans.

Prononciation, s. f. *pronunciatio*, manière de prononcer, d'articuler et de faire entendre les mots. Les *vices de prononciation*, dépendant le plus souvent d'une conformation vicieuse des organes de la parole, ou de quelque maladie, sont du ressort de la physiologie et de la pathologie. Sauvages en distingue jusqu'à onze espèces sous le nom générique de *psellismus*; mais plusieurs rentrent les uns dans les autres: le *psellismus metallicus*, par exemple, n'offre rien de particulier; le *psellismus lagostomatum* ne diffère pas du *mogilalia*; le *lambdacismus* ou la *lallation* n'est qu'une variété de la *blésité* (*psellismus traulotes*). Il règne encore beaucoup de confusion dans le sens attaché aux différens mots qui expriment les vices de prononciation: nous avons tâché, autant qu'il nous a été possible, de les ramener à leur juste valeur (*voy.* Balbutiement, Bégaiement, Blésité, Bredouillement, Grasseiement, Iotacisme, Lallation, Mutacisme, Mogilalisme; Nasillement). Il n'y a point de nom pour rendre le vice de la parole qui résulte du développement de la tumeur appelée *grenouillette*.

Pronostic, s. m. *prognosis*; jugement que le médecin porte sur ce qui arrivera au malade.—De là *pronostique*, adj. *prognosticus*; il se dit des signes (*prognostica signa*) d'après lesquels le médecin établit son *pronostic*. Ce terme vient de πρὸ, d'avance, et de γινώσκω, je connois.

Propagation, s. f. *propagatio*; génération, multiplication par voie de gé-

nération. En physique, on dit aussi la *propagation* de la lumière et du son, pour leur progrès ou leur prolongation.

PROPAGINE, s. f. *propago*; nom donné à la semence des mousses, privée de son enveloppe.

PROPHYLACTIQUE ou PROPHYLAXIE, adj. et s. f. de προφυλακτικὸς, qui préserve, du verbe προφυλάσσω, je garantis; partie de la médecine qui a pour objet de conserver la santé, de prévenir les maladies; nom des remèdes propres à cet effet.

PROPOLIS, s. f. de πρὸ, devant, et de πολις, ville; littéralement *ce qui est avant la ville*; cire rouge dont les abeilles bouchent les fentes de leurs ruches, ou qu'elles emploient à l'extérieur de leurs ruches.

PROPRIÉTÉ, s. f. *proprietas*, de *proprius*, qui appartient en propre; tout ce qui dans les corps est une conséquence de leur nature et de leur manière d'être. Cette définition est de M. Hallé. Il divise les propriétés en essentielles et en relatives ou facultés. Les propriétés essentielles sont celles sans lesquelles on ne peut concevoir un corps, indépendamment de son action sur les autres corps et des autres corps sur lui. Elles sont au nombre de trois, l'*étendue*, l'*impénétrabilité* et la *divisibilité*. Les propriétés relatives ou facultés sont celles qui se développent par l'action respective des corps les uns sur les autres. Le mot *faculté* donne naissance à l'idée de force, et celle-ci à celle d'action. La faculté est le pouvoir d'agir; la force est l'exercice de cette faculté; et l'action est l'exercice de la force. — *Propriétés physiques*, celles qui se développent par l'action réciproque des masses: telles sont la dureté, la solidité, la liquidité. — *Propriétés chimiques*, celles qui se développent par les actions des corps sous le rapport de leurs combinaisons: telles sont l'oxydabilité, la dissolubilité, la fusibilité, etc. — *Propriétés vitales*, celles qui dépendent de l'organisation: elles sont au nombre de trois, la sensibilité, la contractilité et la caloricité.

PROPTOME, s. m. *proptoma*, du verbe grec προπίπτω, je tombe; se dit du prolongement morbifique d'une partie quelconque, comme de la luette, des grandes et petites lèvres, du clitoris, etc.

PROSOPALGIE, s. f. *prosopalgia*, du grec προσωπον, le visage ou la face, et d'αλγὸς, douleur; se dit du tic douloureux ou d'une douleur à la face.

PROSPHYSIS, s. f. du grec προσφυσις, adhésion; maladie des paupières qui consiste dans leur union, par une cicatrice mal dirigée, soit entr'elles, soit avec le globe même de l'œil.

PROSTASE, s. f. *prostasis*, de πρὸ, qui marque l'antériorité, et d'ἵστημι, j'établis, je me tiens; supériorité d'une humeur sur une autre.

PROSTATE, s. f. *prostata*, de προστάτις, qui préside, qui est placé devant, dérivé de προΐστημι, je prépose; corps glanduleux, cordiforme, de la grosseur d'une châtaigne, situé au-devant du col de la vessie, derrière la symphyse pubienne, entourant la première portion de l'urètre; dont les canaux excréteurs, au nombre de dix à douze, s'ouvrent dans la partie de l'urètre qui le traverse, et y versent une humeur blanchâtre et visqueuse destinée à lubrifier l'intérieur de ce canal, et à servir de véhicule à la liqueur spermatique dans l'orgasme vénérien.

PROSTATIQUE, adj. et s. *prostaticus*; qui a rapport à la prostate. Les ligamens qui, de la partie postérieure et interne des os pubis, se rendent aux côtés de la prostate, ayant quelque apparence musculeuse, Winslow les a pris pour de véritables muscles et les a décrits sous le nom de *muscles prostatiques supérieurs*. Sabatier présume que c'est aux fibres charnues qui des parties latérales de l'urètre, près de sa partie membraneuse, vont se fixer à l'angle des os pubis, que cet anatomiste a donné le nom de *muscles prostatiques inférieurs*.

PROSTRATION, s. f. *prostratio virium*; cessation presque complète des forces musculaires, et surtout de celles qui dépendent des muscles locomoteurs. Cet état, qui forme un des principaux caractères des fièvres putrides, leur a fait donner, par M. Pinel, le nom de *fièvres adynamiques*.

PROTÉES, *proteæ*; ordre troisième de la classe des dicotylédones apétales, à étamines périgynes (Juss.). — Corolle à quatre divisions excavées intérieurement au sommet, la supérieure souvent fendue jusqu'à la base et détachée des autres: quatre étamines attachées au sommet des divisions de la corolle: filets très-courts: un style, un stigmate sillonné: graine recouverte d'une coque.

Prothèse, s. f. *prothesis*, en grec πρόθεσις, addition, application, de πρὸ, au lieu de, et de τίθημι, je pose, je place; opération de chirurgie par laquelle on ajoute au corps humain quelque partie artificielle à la place de celle qui manque, comme une jambe de bois, un œil artificiel.

Protopathique, adj. de πρωτος, premier, et de παθος, maladie; maladie première, ou qui n'est ni précédée ni produite par une autre : ce mot est synonyme d'*essentiel*, qui est seul usité.

Protoxyde, s. m. *protoxydum*, de πρωτος, premier, et de ὀξυς, acide. Quelques chimistes modernes donnent ce nom aux oxydes métalliques qui contiennent la plus petite proportion possible d'oxygène ; ce sont les *oxydes au minimum*.

Protubérance, s. f. *protuberantia*, de la préposition *pro*, devant, en avant, et de *tuber*, bosse; éminence ou saillie; se dit, en anatomie, des saillies que l'on observe à la surface des os du crâne : telles sont les *protubérances occipitales* interne et externe. On a aussi désigné sous cette dénomination certains prolongemens de la substance cérébrale : telles sont la *protubérance annulaire* (*voyez* Annulaire), les *protubérances cylindroïdes*. *Voy.* Cylindroïdes.

Prunelle, s. f. synonyme de *pupille*. *Voy.* ce mot.

Prunellier, nom vulgaire du *prunier épineux*. *Voyez* Prunier.

Prunier, s. m. *prunus*; genre de plantes de l'icosandrie monogynie, L.; famille des rosacées, J., dont plusieurs espèces intéressent la médecine : 1° le prunier domestique, *prunus domestica*, arbre indigène dont les fruits sont laxatifs; 2° le cerisier, *prunus cerasus*, arbre indigène dont le fruit est rafraîchissant; 3° le laurier-cerise, *prunus laurocerasus* (*voy.* Laurier-cerise); 4° le prunier épineux, *prunus spinosa*, arbre indigène dont l'écorce et le fruit sont astringens. L'écorce, surtout celle de la racine, est quelquefois fébrifuge. Le suc épaissi du fruit constitue l'*acacia nostras*. 5° Le cerisier à grappes, *prunus padus*, dont l'écorce est fébrifuge, quoique à peine usitée.

Prurigineux, euse, adj. de *prurigo*, démangeaison; qui cause de la démangeaison : douleur *prurigineuse*.

Prurigo, s. m. mot latin qui signifie *démangeaison*. *Voyez* ce mot.

Prurit, s. m. *pruritus*, *prurigo*; démangeaison qu'on sent à la peau, comme dans la gale, les dartres, etc. *Voy.* Démangeaison.

Prussiate, s. m. *prussias, atis*; nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide prussique avec les différentes bases. Aucun prussiate n'est employé en médecine; celui de potasse sert en chimie à reconnoître la présence du fer dans les dissolutions où il se rencontre et avec lesquelles il forme un précipité bleu qui est du prussiate de fer ou *bleu de Prusse*. On emploie ce dernier dans les arts.

Psellisme, s. m. *psellismus*, de ψελλὸς, bègue; espèce de bégaiement qui fait hésiter en parlant. *Voyez* Prononciation.

Pseudo-asthme, subst. m. *pseudo-asthma*. Alex. Benedicti ou Benedetti donnoit ce nom à la difficulté de respirer ou dyspnée.

Pseudoblepsie, s. f. *pseudoblepsia*, du grec ψευδὴς, faux, et de βλεπω, je vois; nom que Cullen donne à la vision mensongère, telle que la berlue, la diplopie, etc.

Pseudo-pleurésie, s. f. *pseudo-pleuritis*. Ce mot, qui signifie *fausse pleurésie*, a été employé par quelques auteurs pour désigner la *pleurodynie*.

Pseudorexie, s. f. *pseudorexia*, de ψευδὴς, faux, et d'ὄρεξις, faim, appétit; faux appétit. Medec.

Psilothre, s. m. *psilothrum*, du grec ψίλωθρον, dépilatoire; remède propre à faire tomber le poil.

Psoas, s. m. *psoas*, de ψοαι, les lombes; nom que les anatomistes donnent à deux muscles abdominaux, appliqués sur la partie antérieure des vertèbres lombaires. L'un, appelé *petit psoas*, s'étend du corps de la dernière vertèbre dorsale, jusqu'à l'éminence ilio-pectiné : c'est le prélombo-pubien, Ch.; l'autre, appelé *grand psoas*, s'étend du corps de la même vertèbre jusqu'au petit trochanter : c'est le prélombo-trochantinien, Ch.

Psora, s. m. de ψῶρα, âpreté de la peau, dérivé de ψαίρω, je frotte. *Voy.* Gale.

Psorique, s. m. et adj. *psoricus*, de ψῶρα, gale; qui est de la nature de la gale; nom des remèdes propres pour la gale.

Psorophthalmie, s. f. *psorophthalmia*, de ψῶρα, gale, et d'ὀφθαλμος, œil;

espèce d'ophthalmie accompagnée de gale et de démangeaison aux paupières.

Psychagogique, adj. *psychagogicus*, de ψυχὴ, ame, vie, et d'ἄγω, j'amène, j'apporte; nom donné par Conr.-V. Scheider aux médicamens qui raniment l'action vitale dans la syncope, l'apoplexie, etc.

Psychologie, s. f. *psychologia*, de ψυχὴ, ame, et de λόγος, discours; science qui traite de l'ame ou des actions mentales.

Psychromètre, s. m. *psychrometrum*, de ψυχρὸς, froid, et de μέτρον, mesure; instrument propre à mesurer les degrés du froid de l'air. *Voy.* Thermomètre.

Psyctique ou Psychtique, s. m. et adj. *psycticus*, de ψύχω, je rafraîchis; se dit des remèdes qui rafraîchissent: Blancardi.

Psydracia, s. m. *psydracia*, du grec ψυδρακια, pustules. Les anciens paroissent avoir donné ce nom tantôt à des pustules cutanées, tantôt à des phlyctènes. Frank en a borné l'acception à une éruption psoriforme qui diffère de la gale en ce qu'elle ne doit pas son origine à un insecte, et qu'elle n'est pas contagieuse. M. Pinel a placé cette maladie dans les phlegmasies cutanées.

Psyllion, s. m. *plantago psyllium*, L. *Voyez* Plantain.

Ptarmique, s. f. de πταρμὸς, éternuement (poudre à éternuer), *achillæa ptarmica*, L.; plante du genre *achillée*. Ses feuilles et ses fleurs ont été employées comme sternutatoire; elles sont peu actives et peu usitées.

Ptarmique, adj. *ptarmicus*; même étymologie; se dit des médicamens qui provoquent l'éternuement.

Ptène, s. m. de πτηνὸς, volatil, synonyme de *osmium*. *Voy.* ce mot.

Ptérocarpe, s. m. *pterocarpus*, L.; genre de plantes de la diadelphie décandrie, L.; famille des légumineuses, J. L'espèce *pterocarpus draco*, arbre des deux Indes, fournit la résine connue sous le nom de *sang-dragon* (*voyez* ce mot). L'espèce *pterocarpus santalinus*, L., arbre des Indes, fournit le santal rouge. *Voyez* Santal.

Ptéropodes, *mollusca pteropoda*, de πτέρον, aile, nageoire, et de πὂς, pied; ordre de mollusques à tête distincte, sans tentacules allongées, à corps libre, sans autre membre qu'une ou deux nageoires.

Ptérygion, s. m. (drapeau, onglet), *pterygium*, en grec πτερύγιον, de πτέρον, aile, c'est-à-dire petite aile; membraune morbide, de figure triangulaire, développée à l'angle interne de l'œil, d'où elle s'étend sur la cornée, avec un dérangement notable de la vue. Il se rencontre quelquefois, sur un même œil, deux ou trois ptérygions qui couvrent toute la cornée d'un voile épais, et empêchent totalement la vue: c'est, suivant Scarpa, à cette complication que les anciens donnoient le nom de *pannicule*. Le *ptérygion* constitue, dans Sauvages, un genre de l'ordre *excroissances*.

Ptérygo-anguli-maxillaire, adj. et s. m. *pterygo-anguli-maxillaris*. Dumas a donné ce nom au grand ptérygoïdien, parce qu'il s'étend de la fosse ptérygoïde à l'angle de la mâchoire inférieure. C'est le grand ptérygo-maxillaire, Ch.

Ptérygo-colli-maxillaire, adj. et s. m. *pterygo-colli-maxillaris*. Dumas a ainsi appelé le petit ptérygoïdien, parce qu'il s'étend de l'apophyse ptérygoïde au col du condyle du maxillaire inférieur. C'est le petit ptérygo-maxillaire, Ch.

Ptérygoïde, adj. *pterygoides*, de πτέρυξ, gén. πτέρυγος, aile, et d'εἶδος, forme; nom de deux apophyses situées sur la face gutturale de l'os sphénoïde, se dirigeant perpendiculairement en bas, et composées chacune de deux lames auxquelles on a donné le nom d'*ailes*. — *Fosse ptérygoïde*. *Voy.* Ptérygoïdien.

Ptérygoïdien, adj. pris quelquefois subst. *pterygoideus* ou *pterygoides*; qui a rapport à l'apophyse ptérygoïde. — *Fosse ptérygoïdienne* ou *fosse ptérygoïde*: on appelle ainsi l'enfoncement qui sépare les deux lames ou ailes de l'apophyse ptérygoïde. — *Conduit ptérygoïdien*; quelques anatomistes ont ainsi nommé le *conduit vidien*, parce qu'il traverse la base de l'apophyse ptérygoïde (*voyez* Vidien). — *Muscles ptérygoïdiens*: on donne ce nom à deux muscles distingués en *grand* et *petit*; le *petit ptérygoïdien* ou *ptérygoïdien externe* s'étend de l'apophyse ptérygoïde au col du condyle de la mâchoire inférieure: c'est le petit ptérygo-maxillaire, Ch. Le *grand ptérygoïdien* ou *ptérygoïdien interne* s'étend de la fosse ptérygoïde au bord inférieur de la mâchoire: c'est le grand ptérygo-maxil-

laire, Chauss. — *Artère ptérygoïdienne* (*ramulus ductûs pterygoidei*, Haller) : elle naît de la maxillaire interne, au sommet de la fosse zygomatique, et s'engage dans le conduit ptérygoïdien ou vidien : on l'appelle aussi *artère vidienne*. On nomme aussi *ptérygoïdiennes* (*rami pterygoidei maxillaris*, Haller) les petites artères que la maxillaire interne fournit, près du col du condyle de la mâchoire, aux muscles ptérygoïdiens. — *Nerf ptérygoïdien* : on a donné ce nom à deux nerfs différens, dont l'un provient du rameau maxillaire inférieur du trifacial et se distribue aux muscles ptérygoïdiens : Sœmmering l'a appelé *nervus musculi pterygoidei*. L'autre, nommé aussi *nerf vidien*, naît de la partie postérieure du ganglion sphéno-palatin et s'engage dans le canal vidien : Sœmmering l'a appelé *nervus pterygoideus sive vidianus*.

Ptérygo-maxillaire, adj. et s. m. *pterygo-maxillaris*. *Voyez* Ptérygoïdien.

Ptérygôme, subst. m. *pterygoma*. M.-A. Severin a donné ce nom à un engorgement chronique développé à l'entrée de la vulve et empêchant l'acte de la copulation.

Ptérygo-palatin, adj. et s. *pterygo-palatinus* ; qui appartient à l'apophyse ptérygoïde et au palais. — *Conduit ptérygo-palatin* : on nomme ainsi un petit canal formé, sur les côtés de la face gutturale du sphénoïde, par une petite gouttière longitudinale que recouvre une apophyse de l'os du palais. Il donne passage à l'*artère ptérygo-palatine* ou pharyngienne supérieure, que fournit la maxillaire interne au sommet de la fosse zygomatique. — *Muscle ptérygo-palatin* : Cowper et Morgagni ont donné ce nom au péristaphylin externe ou inférieur (pterygo-staphylin, Ch.).

Ptérygo-pharyngien, adj. et s. m. *pterygo-pharyngeus* ; qui a rapport à l'apophyse ptérygoïde et au pharynx ; les divers faisceaux musculaires que Valsalva, Morgagni, Santorini et Winslow ont décrits sous le nom de *muscles ptérygo-pharyngiens*, font partie du constricteur supérieur.

Ptérygo-staphylin, adj. et s. m. *pterygo-staphylinus* ; qui a rapport à l'apophyse ptérygoïde et au voile du palais. Cowper et M. Chaussier donnent le nom de *ptérygo-staphylin* au muscle péristaphylin externe : c'est le *ptérygo-staphylin externe* de Marchett qui appeloit *ptérygo-staphylin interne* le péristaphylin interne (pétro-staphylin, Ch.).

Ptérygo-syndesmo-staphyli-pharyngien, s. m. *pterygo-syndesmo-staphyli-pharyngæus*. Dumas a donné ce nom au muscle constricteur supérieur du pharynx, parce qu'il s'attache à la moitié inférieure du bord de l'aile interne de l'apophyse ptérygoïde, à un petit ligament qui du bec ou extrémité de cette apophyse gagne la partie moyenne, supérieure et interne de la mâchoire inférieure, au voile du palais et à la partie supérieure du pharynx : c'est une portion du stylo-pharyngien, Ch.).

Ptérystaphylin, adj. et s. m. *pterystaphylinus* (abrégé de *ptérygo-staphylin*). Riolan a appelé *ptérystaphylins* les *péristaphylins*. *Voy.* ce mot.

Ptilose, s. f. *ptilosis*, en grec πτίλωσις ; chute des cils par l'engorgement du bord des paupières : c'est le *caligo a pacheablepharosi* de Sauvages.

Ptisane, s. f. *Voy.* Tisane.

Ptyalagogue, s. m. et adj. *ptyalagogus*, synonyme de *sialagogue* qui est plus usité.

Ptyalisme, s. m. *ptyalismus seu ptuellismus*, de πτυελὸν, salive, crachat, dérivé de πτυω, je crache ; salivation abondante et presque continuelle.

Ptysmagogue, s. m. et adj. *ptysmagogus*, de πτύσμα, crachat, et d'ἄγω, je chasse ; se dit des remèdes qui excitent la salivation.

Puanteur, s. f. *dysodia* de Sauvages. *Voyez* Dysodie.

Pubère, adj. qui a atteint l'âge de puberté.

Puberté, s. f. *pubertas* ; état des garçons ou des filles qui ont passé l'âge de l'enfance, et qui sont nubiles ; l'âge de quatorze ans pour les mâles, et de douze ans pour les filles, selon le droit romain et le droit français.

Pubescence, s. f. *pubescentia*, de *pubesco*, je commence à avoir du poil ; existence de poils quelconques sur les parties d'un végétal : Bot.

Pubien, enne, adj. *pubiæus* ; qui a rapport au pubis. On appelle *articulation* ou *symphyse pubienne*, l'articulation des deux os pubis entr'eux ; *arcade pubienne*, l'échancrure que présente la portion antérieure de la circonférence inférieure du bassin, et qui a pour limite de chaque côté la lame oblongue et oblique qui borne en de-

vant le trou sous-pubien; *région pubienne*, la partie moyenne de la région hypogastrique ou sous-ombilicale; *ligamens pubiens*, deux faisceaux ligamenteux qui s'attachent aux branches de l'arcade pubienne : l'un est appelé *ligament pubien antérieur*, l'autre *ligament sous-pubien*.

PUBIO-COCCYGIEN-ANNULAIRE, adj. et s. m. *pubio-coccygeus-annularis*. Dumas a donné ce nom aux releveur de l'anus et ischio-coccygien (sous-pubio-coccygien et ischio-coccygien, Ch.) qu'il regardoit comme ne formant qu'un seul muscle.

PUBIO-FÉMORAL, adj. et s. m. *pubio-femoralis*; nom que M. Chaussier donne au muscle premier adducteur de la cuisse, parce qu'il s'étend de l'épine du pubis à la partie moyenne du fémur.

PUBIO-OMBILICAL, adj. et s. m. *pubio-umbilicalis*. Dumas a donné ce nom au muscle pyramidal du bas-ventre, parce qu'il s'étend du pubis à la ligne blanche, près de l'ombilic : c'est le pubio-sous-ombilical, Ch.

PUBIO-SOUS-OMBILICAL, adj. et s. m. *pubio-infrà-umbilicalis*; nom que M. Chaussier donne au muscle pyramidal du bas-ventre, parce qu'il s'étend du pubis à la partie de la ligne blanche située au-dessous de l'ombilic.

PUBIO-STERNAL, adj. et s. m. *pubio-sternalis*. Dumas a donné ce nom au muscle droit abdominal, parce qu'il s'étend du pubis au sternum : c'est le sterno-pubien, Ch.

PUBIS, s. m. mot latin dérivé de *pubere*, commencer à se couvrir de poils, et conservé en français pour désigner la partie moyenne de la région hypogastrique, parce qu'elle se couvre de poils à l'époque de la puberté. Quelques anatomistes donnent aussi ce nom à la portion antérieure de l'os innominé ou coxal. *Voyez* COXAL.

PUDENDAGRE, s. m. *pudendagra*, du mot *pudendum* qui indique les parties génitales, et du grec *αγρα*, capture. Ce mot, selon quelques auteurs, désigne toute espèce de douleur des parties génitales, et, selon d'autres, il est synonyme de *syphilis*. Sauvages prend le mot *pudendagra* dans la première de ces acceptions, et en fait un genre de l'ordre *douleurs externes*.

PUISSANCE, s. f. *potentia*, du verbe *posse*, pouvoir; force animée ou inanimée qui, étant appliquée à une machine, produit actuellement ou tend à produire du mouvement. On distingue dans le levier la *puissance*, la *résistance* et le *point d'appui*. *V.* LEVIER.

PULICAIRE, adj. *pulicaris*, de *pulex*, puce; se dit des fièvres ou autres maladies qui sont accompagnées de taches semblables à des piqûres de puces.

PULLULER, v. a. *pullulare*, de *pullus*, poulet; faire des poulets; multiplier en abondance et en peu de temps; — se dit spécialement de la reproduction des animaux, des plantes, etc. Hist. Nat.

PULMONAIRE. Ce mot, pris substantivement, est employé pour désigner deux plantes différentes : 1° la *pulmonaire de chêne* : c'est le lichen pulmonaire (*voyez* LICHEN). 2° La *pulmonaire officinale*, *pulmonaria officinalis*, L., de la pentandrie monogynie, L.; famille des borraginées, J., Europe, ♃. Elle est mucilagineuse et adoucissante.

PULMONAIRE, adj. *pulmonaris*, qui appartient aux poumons; *plèvre pulmonaire*, la portion de la plèvre qui revêt immédiatement le poumon; *phthisie pulmonaire*. *Voy*. PHTHISIE.

PULMONIE, s. fém. du latin *pulmo*, poumon; mot employé par quelques auteurs comme synonyme de *péripneumonie*, et par d'autres comme synonyme de *phthisie pulmonaire*.

PULMONIQUE, s. et adj. *pulmonicus*, *pulmonarius*, de *pulmo*, poumon; qui est atteint de pulmonie; terme vulgaire, synonyme de *phthisique*.

PULPE, s. f. *pulpa*, *pulpamen*. On donne ce nom, en pharmacie, à la partie molle et charnue des végétaux que l'on a réduite en une espèce de pâte de la consistance d'une bouillie en la séparant des parties dures. Cette séparation s'opère par l'expression, que l'on pratique en frottant la substance qui contient la pulpe sur un tamis de crin, à l'aide d'une spatule en bois appelée *pulpoire*. La pulpe de casse et celle des tamarins sont les seules qui soient officinales.

PULPEUX, EUSE, adj. *pulposus*; plein de pulpe, très-charnu.

PULPOIRE, s. f. On donne ce nom, en pharmacie, à une spatule en bois avec laquelle on écrase les substances que l'on veut réduire en *pulpe*.

PULSATIF, IVE, adject. *pulsativus*, *pulsatorius*, du verbe latin *pulsare*, battre, frapper; battement douloureux

qui survient ordinairement aux inflammations, et qui répond aux pulsations des artères.

PULSATILLE, s. f. Tournefort avoit donné le nom de *pulsatille*, *pulsatilla*, à un genre de plantes que Linné a réuni à son genre *anémona*. Le nom de *pulsatille* est aujourd'hui exclusivement réservé à l'espèce *anemone pulsatilla*, L. *Voyez* ANÉMONE.

PULSATION, s. f. *pulsatio*, *pulsus*, du verbe latin *pulsare*, battre; battement des artères; mouvement douloureux qui survient dans les endroits enflammés.

PULSILOGE, s. m. *pulsilogium*, du latin *pulsus*, pouls, et de λόγος, discours; instrument propre à mesurer la vitesse du pouls : on l'appelle aussi *pulsimètre*, de *pulsus*, pouls, et de μέτρον, mesure. Sanctorius passe pour l'inventeur de cette machine.

PULSIMANTIE, s. f. du latin *pulsus*, pouls, et du grec μαντεια, divination; pronostic qui se tire des indications du pouls.

PULVÉRISATION, s. f. *pulverisatio*; opération pharmaceutique qui consiste à réduire les substances médicamenteuses en poudre plus ou moins ténue, suivant leurs qualités et les surfaces avec lesquelles on doit les mettre en contact. Quelques corps sont réduits en poudre par l'opération chimique qui les a réduits en médicamens : tels sont le kermès minéral, la magnésie, etc. On pulvérise la plupart des médicamens par des moyens mécaniques, tels que la trituration et la contusion, l'action de la lime, le frottement, la porphyrisation, la lévigation, la granulation.

PUNCTUM SALIENS; expression latine transmise en français pour désigner le premier point qui paroît, après la fécondation du germe, dans l'espèce de mucosité qui remplit l'amnios : c'est le cœur de l'embryon, reconnoissable, dit-on, à ses battemens.

PUOTURIE, s. f. *puoturia*; mot employé par Vogel comme synonyme de *piurie*.

PUPILLE OU PRUNELLE, s. f. *pupilla*, en grec κόρη; ouverture que présente, dans son milieu, la membrane *iris*, et par laquelle les rayons lumineux sont transmis au cristallin. Elle est ronde chez l'homme, et elliptique chez plusieurs animaux.

PURGATIF, IVE, s. et adj. *purgans*, *purgativus*, du verbe *purgare*, purifier; nom générique des médicamens qui déterminent des évacuations intestinales. On divise les purgatifs en *laxatifs*, *cathartiques* et *drastiques*.

PURGATION, s. f. *purgatio*; même étymologie; évacuation naturelle ou artificielle par quelque émonctoire que ce soit; — se dit spécialement de l'action des purgatifs.

PURIFORME, adj. *puriformis*; qui ressemble à du pus; se dit spécialement des crachats opaques que l'on rend souvent dans la seconde période des catarrhes pulmonaires, et qui ne sont que le produit de la sécrétion muqueuse bronchique augmentée et modifiée par l'inflammation. On ne les appelle *puriformes* que par comparaison avec le *pus* du tissu cellulaire dont ils diffèrent en ce qu'ils contiennent plus d'albumine et une certaine proportion de mucus, ce qui les rend visqueux et cohérens. Les crachats *puriformes* surnagent l'eau et ne s'y délaient pas facilement; le *pus* gagne le fond de ce liquide qu'il rend laiteux par l'agitation : les crachats *puriformes* n'ont pas d'odeur sensible; le *pus* a une odeur marquée.

PURULENT, adj. *purulentus*; qui est de la nature du pus, et surtout du pus du tissu cellulaire. Les crachats *purulens* qu'on observe dans les phthisies ulcéreuses ressemblent assez bien à ce dernier liquide : aussi présentent-ils les mêmes différences que lui d'avec les crachats *puriformes*. — Dans la classification étiologique qui termine la Nosologie de Sauvages, cet auteur confond dans la seizième classe, sous le nom de *maladies purulentes*, *morbi purulenti*, toutes celles dans lesquelles les parties affectées deviennent le siége ou du mode de sécrétion connue sous le nom de *suppuration*, ou d'une exhalation puriforme.

PUS, s. m. *pus*, en grec πυον ou πυος. Ce mot, pris dans sa plus grande extension, désigne tout liquide produit par la sécrétion connue sous le nom de *suppuration*; et comme celle-ci est une terminaison de l'inflammation, ce produit varie suivant la nature de l'organe enflammé et le degré de l'inflammation : ainsi le *pus* du tissu cellulaire n'est pas le *pus* des membranes muqueuses, et le *pus* des membranes séreuses diffère des deux premiers; enfin le *pus* des organes parenchymateux présente aussi des qualités qui lui sont

propres, quoiqu'elles n'aient pas encore été examinées. Le *pus* du tissu cellulaire est un liquide opaque, d'un blanc jaunâtre, de la consistance de la crême, d'une odeur particulière; il est plus pesant que l'eau qu'il rend laiteuse par l'agitation. Ses molécules ne s'agglutinent pas; mais il devient filant par les alcalis et les carbonates alcalins, s'épaissit par l'alcool et se dissout dans plusieurs acides. Il contient de la gélatine, de l'albumine et différens sels. — Le *pus* des membranes séreuses est plus albumineux, et se concrète bien mieux par la chaleur que le *pus* du tissu cellulaire: il est la base des fausses membranes qui se développent si fréquemment à la surface des membranes séreuses enflammées. Le *pus* les membranes muqueuses tient plus ou moins de la nature du *mucus*. Quand l'inflammation est très-intense, le *pus*, quelle que soit la partie enflammée, devient séreux et sanguinolent; il est alors très-albumineux, se coagule avec la plus grande facilité et forme de fausses membranes: c'est ainsi que la fausse membrane du croup ressemble à celle des membranes séreuses. Si l'inflammation est peu intense, le *pus* est encore séreux, mais plus difficilement coagulable. Telles sont les principales différences qu'on observe dans le *pus* pris dans sa plus grande extension. Mais quand on dit *cette matière est du pus*, c'est de celui du tissu cellulaire qu'on veut parler; c'est lui qu'on prend pour *type* de toute matière purulente, et on le suppose alors le produit d'une inflammation qui n'est ni trop intense ni lente: on l'appelle dans ce cas, en chirurgie, *pus louable*.

PUSTULE, s. f. *pustula*. Ce mot désigne en général une très-petite tumeur cutanée qui suppure au sommet; ce qui la fait différer du bouton qui ne suppure pas, et de la phlyctène qui contient un liquide séreux et non du pus; mais la *pustule maligne* et les *pustules vénériennes* ont d'autres caractères. — *Pustule maligne* (anthrax, charbon), phlegmasie gangréneuse très-grave qui attaque la peau et le tissu cellulaire sous-jacent, et consiste dans le développement d'une vésicule séreuse à base livide, placée sur une tumeur dure, circonscrite, qui est bientôt frappée de gangrène et parsemée, à sa circonférence, de phlyctènes remplies de sérosité roussâtre. Cette maladie est accompagnée de la petitesse et de la concentration du pouls, et de la prostration des forces. Elle est contagieuse et se transmet facilement des animaux à l'homme. — *Pustules vénériennes*; tumeurs larges, plates, arrondies, qui surviennent ordinairement à la face interne des grandes lèvres, sur le gland, aux environs de l'anus, chez les personnes atteintes de la syphilis. Elles sont primitives ou consécutives. Les premières sont humides, parce que leur surface sécrète un liquide muqueux d'une odeur particulière; les secondes sont brunes, cuivreuses, se développent particulièrement sur la peau, sont quelquefois croûteuses, ulcéreuses, serpigineuses.

PUSTULEUX, adj. *pustulosus*; qui a la forme d'une pustule. — *Dartre pustuleuse. Voy.* DARTRE. — *Erysipèle pustuleux. Voyez* ZONA.

PUTIET, s. m. nom vulgaire du cerisier à grappes, *prunus padus*, L.; espèce du genre prunier. *Voy* PRUNIER.

PUTRÉFACTION, s. fem. *putrefactio*, σῆψις des Grecs; espèce de fermentation particulière aux substances animales, qui a lieu par le concours de l'humidité et d'une douce température, et dont les produits sont de l'eau, de l'huile, de l'acide carbonique, du gaz hydrogène et d'autres substances gazeuses; mais surtout du gaz azote, du gaz ammoniaque et un gaz animal d'une odeur infecte, encore inconnu dans sa nature.

PUTRIDE, adject. *putridus*, pourri, dissous, corrompu; nom que les humoristes donnent à un ordre de fièvres qu'ils attribuent à la corruption des humeurs, parce que l'haleine et les excrétions du malade exhalent une odeur fétide: c'est la fièvre adynamique de M. Pinel.

PUTRIDITÉ, s. f. *putriditas*; état dans lequel les parties intégrantes du corps se décomposent et se séparent pour former de nouvelles combinaisons: c'est ce qu'on observe dans la gangrène et le sphacèle.

PUTRILAGE, s. m. *putrilago*. On donne quelquefois ce nom, en médecine, au produit liquide qui suinte de certaines affections gangréneuses, par comparaison avec le produit liquide de la putréfaction.

PYCNOTIQUE, s. et adj. *pycnoticus*, du verbe πυκνόω, j'épaissis, je condense, qui a pour racine πυκνός, épais, dru, serré; nom que les humoristes

donnent aux remèdes qui ont la vertu d'épaissir ou de condenser les humeurs. *Voy.* INCRASSANT.

PYLORE, s. m. *pylorus*, du grec πυλωρος, portier, composé de πύλη, porte, et de ὦρος, gardien; orifice inférieur de l'estomac, ainsi appelé parce qu'il forme l'entrée du canal intestinal, et qu'il est pourvu d'un bourrelet circulaire, aplati, fibreux, perpendiculaire aux parois de l'orifice, qui paroît destiné à favoriser l'occlusion complète de l'estomac lorsqu'il se contracte pendant la digestion. Ce bourrelet a reçu le nom de *valvule pylorique*.

PYLORIQUE, adj. pris quelquefois subst. *pyloricus* (même étymologie); *orifice pylorique* de l'estomac, *valvule pylorique*. *Voy.* PYLORE. — *Artère pylorique* ou petite gastrique droite (*coronaria dextra*, Haller): elle naît de l'hépatique.

PYOGÉNIE, s. f. *pyogenia*, du grec πυον, pus, et de γενεσις, génération; génération de pus: c'est le passage d'un phlegmon, ou d'une tumeur inflammatoire à la suppuration. *Voyez* ce mot.

PYORRHÉE, s. f. *pyorrhæa*, du grec πυον, pus, et de ῥεω, je coule; effusion ou écoulement de pus.

PYRAMIDAL, ALE, adj. et s. *pyramidalis*, de *pyramis*, pyramide; qui a la forme d'une pyramide. — *Muscles pyramidaux*: on donne ce nom 1° à deux petits muscles continus supérieurement avec les frontaux, et épanouis inférieurement sur le nez. Beaucoup d'anatomistes regardent chacun de ces muscles comme un prolongement du frontal correspondant. M. Chaussier les nomme *fronto-nasaux*. 2° A deux muscles dont l'existence n'est pas constante, qui s'étendent de la symphyse pubienne à la partie sous-ombilicale de la ligne blanche: ce sont les pubio-sous-ombilicaux, Ch. 3° A deux muscles qui se portent du sacrum et des grands ligamens sacro-sciatiques à la face interne du grand trochanter et aux jumeaux supérieurs: ce sont les sacro-trochantériens, Ch. De ces trois paires de muscles, les premiers sont appelés *pyramidaux du nez*, les seconds *pyramidaux du bas-ventre*, les troisièmes *pyramidaux du bassin*. — *Corps pyramidaux* ou *éminences pyramidales*: on donne ce nom à deux éminences situées à l'origine de la moelle vertébrale, plus en dedans que les olivaires, et séparées seulement par une rainure que remplit la pie-mère. — On a aussi donné le nom de *corps pyramidal* au plexus que forment les veines spermatiques au-devant du muscle psoas: c'est le *corps pampiniforme*. — Enfin on a appelé *os pyramidal* tantôt le troisième os de la première rangée du carpe: c'est le cunéiforme; tantôt le second os de la seconde rangée du carpe: c'est le trapézoïde.

PYRÉNOÏDE, adject. *pyrenoides*, de πυρήν, noyau, baie, et d'εἶδος, forme; nom qu'on donne à l'apophyse odontoïde de la seconde vertèbre du cou, parce qu'elle ressemble à un noyau.

PYRÈTHRE, s. m. *anthemis pyrethrum*, L.; plante du genre camomille, France mérid., ♃, dont la racine, qui est très-âcre, est un bon sialagogue. Le mot *pyrèthre* vient de πῦρ, feu, et d'αἴθω, je brûle; c'est-à-dire, qui brûle comme du feu.

PYRÉTIQUE, s. et adj. *pyreticus*, de πυρετὸς, la fièvre; synonyme de *fébrifuge*.

PYRÉTOLOGIE, s. f. *pyretologia*, de πυρετὸς, fièvre, et de λόγος, discours; traité ou discours sur les fièvres.

PYREXIE, s. f. *pyrexia*, de πυρετὸς, fièvre. *Pyrexie* est donc synonyme de *fièvre*.

PYRIFORME, adj. *pyriformis*, de *pyrum*, poire, et de *forma*, forme. *Voy.* PIRIFORME.

PYRITE, s. m. *pyrites*, de πῦρ, feu; sulfure métallique ou combinaison du soufre avec un métal quelconque, ainsi appelée parce qu'elle est susceptible de combustion.

PYRITE DE CUIVRE, sulfure de cuivre.

PYRITE MARTIAL, sulfure de fer.

PYRMONT (eaux minérales de); eaux minérales salines froides dont les sources se trouvent à Pyrmont, en Allemagne, près de Corvey, sur le Weser. Ces eaux sont toniques.

PYRO-LIGNEUX, adj. (acide). *Voy.* ACIDE PYRO-LIGNEUX.

PYROLOGIE, s. f. *pyrologia*, de πῦρ, gén. πυρὸς, feu, et de λόγος, discours; traité du feu.

PYROMÈTRE, s. m. *pyrometrum*, de πῦρ, le feu, et de μέτρον, mesure; nom d'un instrument qui sert à mesurer des températures beaucoup plus élevées que celles que l'on peut mesurer avec le thermomètre. Le *pyromètre* de Wegdewood indique les degrés de chaleur

nécessaires à la fusion des métaux et autres substances plus ou moins réfractaires. Il est composé de deux règles de cuivre légèrement convergentes, divisées en 240 degrés, entre lesquelles on fait glisser de petits cylindres d'argile qui s'avancent d'autant plus qu'ils ont pris plus de retrait par l'action du feu. — On donne aussi le nom de *pyromètre* à un instrument de physique qui sert à mesurer le degré de dilatabilité des métaux.

Pyro-muqueux, adj. (acide). *Voy.* Acide pyro-muqueux.

Pyro-tartareux, adject. (acide). *Voy.* Acide pyro-tartarique.

Pyronomie, s. f. *pyronomia*, de πῦρ, gén. πυρὸς, feu, et de νόμος, loi, règle; l'art de régler le feu dans les opérations de chimie.

Pyrophore, s. m. *pyrophorus*, de πῦρ, le feu, et de φέρω, je porte; nom qu'on donne aux substances qui ont la propriété de dégager de la lumière et du calorique au contact de l'air: tel est le produit de la décomposition de l'alun par le charbon, qui porte le nom de *pyrophore de Homberg*: c'est du sulfure hydrogéné de potasse et d'alumine, mêlé de carbone très-divisé. Cette substance s'enflamme spontanément, plus à l'air humide qu'à l'air sec; convertit une partie du gaz oxygène de l'air en acide carbonique; reforme avec l'autre partie et le soufre du sulfure, de l'acide sulfurique, et donne pour résidu du sulfate d'alumine et de potasse, qui n'est plus que de l'alun saturé de sa terre, ou du sulfate saturé d'alumine, parce qu'il a perdu l'excès d'oxyde qui le constituoit alun.

Pyrosis, s. f. de πῦρ, feu, vulgairement *fer chaud*; synonyme de *soda*. *Voyez* ce mot.

Pyrotechnie, s. f. *pyrotechnia*, de πῦρ, gén. πυρὸς, feu, et de τέχνη, art; la science du feu ou l'art de s'en servir; l'art de faire des feux d'artifice. — *Pyrotechnie chirurgicale*: nom donné par M. Percy à l'art d'employer le feu ou le cautère actuel en chirurgie.

Pyrotique, s. et adj. *pyroticus*, de πυρόω, je brûle, dérivé de πῦρ, feu; brûlant, caustique.

Pyulque, s. m. *pyulcum*, de πύον, pus, et d'ἕλκω, je tire, j'extrais; instrument de chirurgie dont on se sert pour tirer les matières purulentes des différentes cavités du corps.

Pyurie, s. f. *pyuria*, de πύον, pus, et d'οὐρέω, j'urine; éjection d'une matière purulente avec les urines. Sauvages en fait un genre de l'ordre *serifluxus*.

Pyxidule, s. f. *pyxidula*, de *pyxis*, boîte; petite capsule des mousses à laquelle les Linnéistes donnent le nom erroné d'*anthères*: Bull.

Q.

Quadridenté, ée, adj. *quadridentatus*; qui a quatre dents: Bot.

Quadrifide, adj. *quadrifidus*; se dit, en botanique, des parties d'une fleur qui ont quatre incisions aiguës, moindres que la demi-longueur.

Quadriflore, adj. *quadriflorus*; qui porte quatre fleurs ou qui a ses fleurs disposées quatre à quatre: Bot.

Quadriga, s. m. mot latin conservé en français pour exprimer une sorte de bandage qui s'applique autour de la poitrine, et que Galien appeloit *cataphracta*.

Quadrijugée, adj. f. (feuille), *quadrijugum* (*folium*); feuille composée de quatre paires de folioles opposées: Bot.

Quadrijumeaux, adj. et s. *quadrigemini*. Riolan a appelé *muscles quadrijumeaux* quatre muscles de la région pelvi-trochantérienne; savoir: le pyramidal (*primus et superior quadrigeminus*), les jumeaux (*secundus et tertius quadrigeminus*), et le carré crural (*quartus quadrigeminus quadratus*). — On a donné le nom de *tubercules quadrijumeaux* à quatre éminences de la protubérance cérébrale, arrondies, symétriquement séparées par deux sillons en croix, sur lesquelles repose la partie postérieure de la glande pinéale. On les appeloit autrefois *nates* et *testes*.

Quadrilobé, ée, adj. *quadrilobatus*; qui est divisé en quatre lobes par des incisions obtuses: Bot.

Quadriloculaire, adj. *quadrilocularis*, de *quatuor*, quatre, et de *loculus*, petite loge; se dit des baies qui ont quatre loges.

Quadriparti, ie, adj. *quadripartitus*, de *quatuor*, quatre, et de *pars*, partie; qui a quatre incisions profondes et aiguës: Bot.

Quadriphylle, adj. *quadriphyllus*, du latin *quatuor*, quatre, et du grec φύλλον, feuille; qui a quatre feuilles: Bot.

Quadrivalve, adj. *quadrivalvis*; qui s'ouvre en quatre valves: Bot.

Quadrumanes, s. m. pl. et adj. *quadrimani*, de *quatuor*, quatre, et de *manus*, main; qui a quatre mains; nom générique des animaux mammifères qui ont leurs pouces séparés aux pieds de derrière comme à ceux de devant, et qui ont une telle ressemblance avec l'homme par la structure des membres et la charpente générale du corps, qu'ils semblent l'imiter dans tous ses mouvemens: tels sont les singes et les makis.

Quadrupède, s. m. et adj. *quadrupes*, de *quatuor*, quatre, et de *pes*, pied; animal à quatre pieds, vivipare ou ovipare.

Qualité, s. f. *qualitas*; impression que font les corps sur nos sens. Les qualités nous avertissent de la présence des corps: celles que nous font connoître le toucher, la vue et l'ouïe appartiennent à la physique; tandis que celles que nous connoissons par l'odorat et le goût semblent appartenir à la chimie, parce que les saveurs et les odeurs ne parviennent à faire impression sur nos organes qu'autant qu'elles sont délayées les unes dans la salive, les autres dans le mucus nasal.

Quarantaine, s. f. de l'italien *quarantana*, qui dérive de *quaranta*, quarante. Les voyageurs qui reviennent du Levant ou de quelques pays d'outremer où règne soit la peste, soit toute autre maladie contagieuse, sont, à leur arrivée dans un port de mer d'Europe, obligés, par des lois de police, de séjourner un temps plus ou moins long dans un lazaret ou dans leur vaisseau, sans communiquer avec les habitans du port; et on donne à ce temps le nom de *quarantaine*, quoique souvent sa durée soit de moins de quarante jours.

Quarré, ée. *Voyez* Carré.

Quartation, s. f. du verbe *quarto*, je divise en quatre; l'action de partager en quatre; opération chimique qui signifie *réduction au quart*, et qui se pratique sur une masse d'or et d'argent alliés ensemble, quand on veut faire le départ de l'or; alors, pour favoriser l'action de l'acide nitrique, si cette masse ne contient pas trois quarts d'argent, on en ajoute jusqu'à cette quantité; addition qui réduit par conséquent l'or au quart de la masse.

Quarte, adj. f. *febris quartana*; nom d'une fièvre dont les accès reviennent tous les quatre jours inclusivement: elle est intermittente ou rémittente, suivant que les accès sont suivis ou non d'apyrexie; elle est double quand elle vient deux jours consécutifs, et ne laisse que le troisième de libre; triple quand elle a lieu tous les jours, de manière que l'accès du premier répond à celui du quatrième, et ainsi de suite. Quelques médecins donnent aussi le nom de fièvre *double* ou *triple quarte* à celle qui a deux ou trois accès chaque quatrième jour; d'autres l'appellent alors *quarte doublée ou triplée*.

Quartes ou Seimes, s. f. pl.; se dit, en hippiatrique, des fentes qui surviennent aux pieds des chevaux depuis la couronne jusqu'au fer, de sorte que le quartier est divisé en deux en ligne droite de haut en bas; de là résulte le pincement de la chair qui est audessous de la corne, parce qu'elle s'engage dans la fente toutes les fois que l'animal lève le pied pour frapper la terre. On reconnoît deux espèces de *seimes*; celle des anciens, qu'on appelle aussi *pied de bœuf* ou *scie*, est placée sur le milieu de la partie antérieure de l'ongle; la *seime* proprement dite est placée sur les côtés, c'est-à-dire sur les quartiers, et le plus souvent sur celui de dedans.

Quartz, s. m. substance terreuse, divisible en rhomboïde légèrement obtus: infusible; pesant de 2,5813 à 2,816; rayant le verre; étincelant sous le briquet; à double réfraction; dont les morceaux blanchâtres produisent une phosphorescence sensible par leur frottement mutuel.

Quassia, s. m. *quassia*, L.; genre de plantes de la décandr. monogyn., L.; famille des magnoliers, J., dont deux espèces sont employées: 1° le quassia amer, *quassia amara*, L., arbre de Surinam dont le bois est tonique et fébrifuge; 2° le simarouba, *quassia simarouba*, L. (*Voyez* Simarouba). Le mot de *quassia* vient de *Quassi* ou de *Coissi*, nom d'un esclave éthiopien qui traitoit, vers l'an 1714, à Surinam, les fièvres malignes, qui y sont endémiques, avec la racine de *quassia amara*, dont il faisoit un secret.

Quaterné, ée, adj. disposé par

quatre sur un même point ou plan d'insertion.

Queues de rats ou arêtes, s. f. pl. On donne ce nom, en hippiatrique, à des espèces de dartres qui viennent le long du tendon, à la partie postérieure des jambes des chevaux. On en distingue deux variétés, dont l'une est sèche, tandis que l'autre laisse suinter une sérosité roussâtre qui semble ronger les tégumens.

Quindenté, ée, adj. *quinquedentatus*, de *quinque*, cinq, et de *dens, dentis*, dent; se dit, en botanique, des parties des plantes qui ont cinq dents.

Quiné, ée, adj. *quinus* ou *quinatus*; qui est disposé par cinq sur un même point ou un même plan d'insertion: Bot.

Quinquangulé, ée, adj. de *quinque*, cinq, et d'*angulus*, angle; se dit, en botanique, des parties des plantes qui ont cinq angles.

Quinquina, s. m. *cinchona*, L.; genre de plantes de la pentandrie monogynie, L.; famille des rubiacées, J. Ce genre est très-nombreux en espèces, qui sont toutes des arbres ou des arbrisseaux, la plupart de l'Amérique méridionale. On emploie, en médecine, les écorces de plusieurs espèces sous le nom d'*écorce du Pérou*, de *quinquina*; *cortex peruvianus*, *kina-kina* des pharmaciens. On trouve spécialement dans le commerce les écorces des espèces suivantes: 1° le quinquina gris de Loxa, *cinchona condaminea*, de MM. Humboldt et Bompland, ♄, Pérou: c'est l'espèce la plus commune. 2° Le quinquina jaune, *cinchona cordifolia* de Mutis, Santa-Fé de Bogota. 3° Le quinquina orangé, *cinchona lancifolia* de Mutis, Santa-Fé de Bogota, Pérou. 4° Le quinquina rouge, *cinchona oblongifolia* de Mutis, Pérou, Santa-Fé de Bogota. 5° Le quinquina blanc, *cinchona ovalifolia* de Mutis. Cette dernière espèce est encore peu connue et peu employée. Le quinquina rouge passe pour présenter plus d'énergie dans ses propriétés médicales que les autres; mais le gris, lorsqu'il est de bonne qualité, ne lui est nullement inférieur. Le quinquina, quelle qu'en soit l'espèce, est amer et astringent; c'est le fébrifuge par excellence. On n'a encore trouvé aucun végétal indigène qui puisse le remplacer. Il n'est pas seulement employé comme fébrifuge, mais aussi comme *tonique*.

Quinte, adj. f. *febris quintana*; fièvre dont les accès ne reviennent que tous les cinq jours inclusivement: on l'observe rarement.

Quinte, s. f. *tussis accessus*; toux violente qui prend par un redoublement; — *morosus animi impetus*, caprice.

Quinte-feuille, s. f. *potentilla reptans*, L.; plante du genre potentille, Europe, ♃, dont les feuilles et les racines sont légèrement astringentes.

Quintescence, s. f. *quinta essentia*; ce que la chimie retire de plus volatil et de plus exquis des substances. Autrefois les chimistes donnoient ce nom à l'esprit-de-vin chargé des principes de quelques drogues.

Quotidienne (fièvre), adj. *febris quotidiana*; fièvre dont les accès reviennent tous les jours; elle est intermittente ou rémittente, selon qu'elle est suivie ou non d'apyrexie: on lui donne le nom de *simple*, *double* ou *triple quotidienne*, quand il y a un, deux ou trois accès dans les vingt-quatre heures.

R.

Rabdoïde, adj. *rhabdoïdes*, de ῥαϐδος, verge, et d'εἶδος, forme; nom qu'on donne à la suture sagittale du crâne, parce qu'elle ressemble à une verge.

Raboteux, euse, adj. *scaber*; qui présente à la surface de petites éminences visibles à l'œil et rudes au toucher: Bot.

Rache. *Voy*. Teigne.

Rachialgie, s. f. *rachialgia*, de ῥάχις, l'épine du dos, et d'ἄλγος, douleur; espèce de colique ainsi appelée parce qu'on ressent une très-grande douleur à l'épine du dos: c'est la *colique de plomb*. *Voy*. ce mot.

Rachidien, enne, adj. *rachideus*; qui appartient au rachis. — *Prolongement rachidien*; nom donné par M. Chaussier à la moelle vertébrale. — *Nerfs rachidiens*; ceux qui proviennent de la moelle vertébrale.

Rachis, s. m. en grec ῥάχις, *spinæ dorsi*; nom que M. Chaussier donne à la colonne vertébrale: il est formé par les vingt-quatre vertèbres placées les unes au-dessus des autres, et divisé en *régions cervicale*, *dorsale* et *lombaire*.

Rachisagre ou Rhachisagre, s. f. *rachisagra*, de ῥάχις, l'épine du dos, et d'ἄγρα, prise, capture; goutte qui attaque l'épine du dos; autrement rhumatisme goutteux de l'épine.

Rachitique, adj. *rachitide detentus*; qui est attaqué de rachitis, noué.

Rachitis ou Rhachitis, s. m. (ostéomalacie, rachitisme), *rachitis*, de ῥάχις, l'épine du dos, parce que la colonne vertébrale est souvent courbée dans la maladie qui a reçu ce nom. Elle attaque les enfans depuis six mois jusqu'à sept ans. La courbure des os longs, le gonflement de leurs extrémités, la déviation du rachis, la tuméfaction de l'abdomen, le volume plus ou moins considérable de la tête, sont ses principaux caractères; elle est accompagnée de maigreur, de foiblesse générale, de lésion de la digestion, et amène souvent l'atrophie, la fièvre lente et le dévoiement colliquatif. Sauvages range le rachitis dans l'ordre des *tubera*, classe des *cachexies*; Cullen dans l'ordre des *intumescences*, classe des *cachexies*; M. Pinel dans l'ordre des lésions organiques générales.

Rachosis, s. m. du grec ῥαχόω, je fends, dérivé de ῥήσσω, je romps; relâchement de la peau du scrotum et des bourses.

Racine, s. f. *radix*, du grec ῥάδιξ, rameau; partie la plus inférieure d'un végétal, plongée dans un corps d'où elle tire sa nourriture, et croissant en sens contraire de la tige: Bot. — *Racine* se dit, en anatomie, des parties du corps qui y sont fortement attachées ou qui ont un accroissement continuel. On dit la *racine* des dents, des cheveux, des ongles. En médecine, on dit aussi d'un cancer, d'un squirrhe, d'un cor au pied, que ce sont des maux qui prennent *racine*, qu'on a du mal à les guérir. Couper le mal dans sa *racine*, c'est en détruire la cause et l'empêcher de se reproduire.

Racine du Brésil, synonyme d'*ipécacuanha*.

Racine salivaire; c'est la racine de pyrèthre.

Racine des serpens; nom vulgaire de l'*ophiorrhiza mungos*, L. *Voyez* Ophiorrhize.

Radiaires, s. m. pl. famille de zoophytes dont la peau est coriace et percée de trous disposés par séries divergentes comme d'un centre, à la manière des rayons des étoiles. De là le nom donné à cette famille qu'on a aussi appelée *échinodermes*, de ἐχῖνος, hérisson, et de δέρμα, peau; la peau de ces animaux étant hérissée d'épines comme celle du hérisson.

Radial, adj. pris subst., *radialis* ou *radieus*, qui a rapport au *radius*, l'un des os de l'avant-bras. — *Muscles radiaux*. M. Boyer donne ce nom à trois muscles différens, distingués en *premier* et *second radial externe* et *radial antérieur*. Le *premier radial externe* est le *long radial externe* d'Albinus et Sœmmering, le *grand radial* de Bichat (huméro-sus-métacarpien, Ch.). Le *second radial externe* est le *petit radial externe* de Riolan, Albinus et Sœmmering, le *petit radial* de Bichat (épicondylo-sus-métacarpien, Ch.). Le *radial antérieur* est le *radial interne* de Riolan, Albinus, Sœmmering, Winslow, Sabatier, le *grand palmaire* de Bichat (épitrochlo-métacarpien, Ch.). — *Artère radiale*: elle naît de la brachiale, à la partie supérieure et antérieure de l'avant-bras, et s'étend jusqu'à la paume de la main où elle forme, en se recourbant, l'*arcade radiale* ou *palmaire profonde*. — *Veine radiale cutanée*: M. Chaussier appelle ainsi la veine céphalique (*voy.* Céphalique). — *Nerf radial*: il naît de la partie interne et postérieure du plexus brachial, et provient principalement des cinquième, sixième et septième nerfs cervicaux et du premier dorsal.

Radiant, e, adj. du verbe *radio*, je rayonne; qui envoie des rayons de lumière à l'œil: Physiq.

Radiation, s. f. de *radius*, rayon; émission des rayons qui partent d'un corps lumineux comme d'un centre.

Radical, adj. pris quelquefois substantivement, *radicalis*, *radicale*, de *radix*, racine; qui constitue la base, le fondement, ou la racine d'une chose. Se dit, en botanique, des feuilles ou des pédoncules qui naissent de la racine d'une plante. — Quelques physiologistes anciens ont appelé *humide radical*, *humidum radicale*, *humidum primogenitum*, soit le liquide qui environne et nourrit le germe de tout animal, soit celui qui lubrifie tous les solides du corps animal et leur donne la cohésion et la flexibilité convenables. — En thérapeutique, on appelle *cure radicale* celle qui guérit la maladie en détruisant la cause, par opposition à *cure palliative*. — En chimie,

toute substance acidifiable ou toute substance qui, combinée avec l'oxygène, devient acide, est *le radical* de cet acide; le soufre est *le radical* de l'acide sulfurique; le phosphore est *le radical* de l'acide phosphorique. — En séméiotique, on dit *jours radicaux*, comme synonyme de *jours critiques*.

Radicant, ante, adj. *radicans*; qui jette des racines distinctes de la racine principale, ou fait fonction de racine: Bot.

Radication, s. fém. de *radicor*, je pousse des racines; action par laquelle les plantes poussent leurs racines.

Radicule, s. f. *radicula*; le principe d'une racine que la germination peut développer; la racine dans la graine; se dit aussi des petites racines.

Radiées, s. f. pl. *radiati*; se dit, en botanique, des fleurs composées, réunies dans un calice commun, et dont le centre renferme des fleurons entiers, tandis que la circonférence ne présente que des demi-fleurons qui étalent leurs languettes en manière de rayons. Les plantes dont les fleurs sont *radiées* appartiennent à la syngénésie de L., et à la famille des corymbifères de J.

Radio-carpien, adj. *radio-carpianus*; qui a rapport au radius et au carpe; se dit de l'articulation de l'extrémité inférieure du radius avec la surface convexe formée par le scaphoïde, le semi-lunaire et le pyramidal.

Radio-carpienne-transversale-palmaire. M. Marjolin désigne sous ce nom une branche fournie par l'artère radiale, parallèle au bord inférieur du carré pronateur, envoyant plusieurs ramuscules à la face palmaire du carpe.

Radio-cubital, adj. *radio-cubitalis*; qui a rapport au radius et au cubitus; se dit de l'articulation de ces os entre eux.

Radio-musculaire, adject. *radio-muscularis*. Les anatomistes donnent le nom de *rameaux radio-musculaires* aux rameaux que l'artère radiale fournit aux muscles dans la première portion de son trajet, ainsi qu'aux filets nerveux que le nerf radial distribue à ces muscles.

Radio-palmaire, adj. pris quelquefois substantivem., *radio-palmaris*. M. Chaussier donne ce nom à l'artère superficielle externe de la paume de la main.

Radio-phalangettien du pouce, s. m. *radio-phalangettianus pollicis*; nom que M. Chaussier donne au muscle long fléchisseur du pouce, parce qu'il s'étend depuis les deux tiers inférieurs du radius jusqu'à la troisième phalange du pouce.

Radio-sus-palmaire, adject. pris quelquefois substantiv., *radio-suprà-palmaris*; nom donné par M. Chaussier à la portion de l'artère radiale qui, de la partie inférieure du radius, se porte en bas, en dehors et en arrière vers l'extrémité supérieure de l'intervalle qui sépare les deux premiers os métacarpiens.

Radis, s. m. On donne ce nom aux racines rondes de trois variétés du raifort cultivé. L'une de ces racines est violette en dehors, la seconde est blanche en dehors, et la troisième est noire: celle-ci est beaucoup plus grosse que les deux premières. Ces racines sont plus ou moins âcres; on les emploie comme alimens.

Radius, s. m. mot latin conservé en français pour désigner celui des deux os de l'avant-bras qui occupe le côté externe. Il est ainsi appelé parce qu'on l'a comparé au rayon (*radius*) d'une roue; quelques anatomistes l'ont même nommé *os du rayon*, et anciennement *petit focile* du bras.

Radzygé ou Radzygin. On donne ce nom, en Norwège, à une variété de la syphilis qui présente beaucoup d'analogie avec l'yaws.

Raffinage, s. m. *purificatio*. Opération de chimie qui consiste à dépouiller un sel, le sucre, ou diverses autres substances, des matières étrangères qui en altèrent la pureté.

Rafle, s. f. *axis*; grappe de raisin qui n'a plus de grains; — support long et mince le long duquel sont attachées des fleurs qui forment un épi.

Rafraîchissant, ante, s. m. et adj. *refrigerans*; se dit des médicamens qui calment la soif et tendent à diminuer la température du corps: tels sont les liquides acidules froids.

Rage, s. f. *rabies*; synonyme d'*hydrophobie*. *Voyez* ce mot.

Raifort, s. m. *raphanus*, L. genre de plantes de la tétradynamie siliqueuse, L.; famille des crucifères, J. L'espèce cultivée, *raphanus sativus*, présente diverses variétés dont les racines, connues sous le nom de *radis* et de *raves*,

sont plus ou moins âcres et employées comme alimens.

Raifort sauvage, *cochlearia armoracia*, L.; plante ♄ de la tétradyn. siliq., L.; famille des crucifères, J., dont la racine est très-âcre: c'est un des plus puissans anti-scorbutiques. On peut l'employer comme rubéfiant à l'extérieur.

Raisin, s. m. On donne ce nom aux baies de deux espèces de vigne, 1° à celles de la vigne cultivée, *vitis vinifera*, L. Le raisin ordinaire, *uva*, *uva passa major* des pharmaciens, contient un mucoso-sucré et plusieurs acides qui le rendent nutritif, rafraîchissant et relâchant: le vin est le produit de sa fermentation. 2° A celles du *vitis lucida*, arbuste de la Nouvelle-Hollande. Cette espèce de raisin constitue le raisin de Corinthe, *passulæ Corinthiacæ* des pharmaciens, dont les propriétés sont les mêmes que celles du raisin ordinaire.

Raisin d'Amérique, nom vulgaire du phytolacca commun, *phytolacca decandra*, L.

Raisin d'ours, synonyme de *busserole*, *arbutus uva ursi*, L. *Voyez* Arbousier.

Raison, s. f. *ratio*, *intellectus*; faculté ou puissance de l'ame, par laquelle l'homme perçoit la distinction entre le bien et le mal, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral.

Ralante, adj. (respiration), synonyme de *stertoreuse*.

Rale, s. m. *stertor* des Latins, ῥέγχος des Grecs; bruit qui se fait entendre dans les mouvemens d'inspiration et d'expiration, et qui, suivant la remarque d'Hippocrate, imite assez bien le bruit de l'eau bouillante. Il est accompagné de la difficulté des mouvemens de la poitrine, ce qui le distingue du ronflement. D'ailleurs le *râle* est produit par une affection du conduit aerien, telle qu'un spasme ou un amas de mucosités, tandis que le ronflement a son siége dans les fosses nasales ou l'arrière-bouche.

Ramaire, adj. *rameus*; qui est attaché ou qui appartient aux rameaux.

Rameau, s. m *ramus*: se dit, en botanique, des divisions des branches; et, en anatomie, des divisions des vaisseaux et des nerfs.

Rameux, euse, adj. *ramosus*; qui jette beaucoup de branches et de rameaux.

Ramification, s. f. *ramificatio*. On donne ce nom, en anatomie, aux petites divisions des rameaux nerveux et vasculaires.

Ramille, s. f. *ramulus*, *ramunculus*; division du rameau: Bot.

Rampant, e, adj. *repens*, *reptans*; qui se traîne sur la terre; — *tige rampante*, appuyée sur terre où elle prend racine; — *bandage rampant*, celui dont les circonvolutions entourent la partie en forme de spirale, et en laissant entre elles des espaces découverts: Chir.

Rampe, s. f. Les anatomistes ont donné le nom de *rampes du limaçon* à deux cavités de la partie antérieure du labyrinthe, séparées, suivant leur longueur, par une lame moitié osseuse, moitié membraneuse, et allant toujours en se rétrécissant depuis leur origine jusqu'au sommet du noyau osseux que représente le limaçon. On les distingue en *rampe* du vestibule, *scala vestibuli*, et *rampe* du tympan, *scala tympani*, ou en *rampes externe* et *interne* du limaçon.

Rance, adj. *rancidus*; se dit des corps gras qui sont devenus âcres en vieillissant.

Rancidité, s. f. *ranciditas*; qualité de ce qui est rance; âcreté particulière que contractent, au bout de quelque temps, les substances graisseuses et huileuses, en absorbant l'oxygène de l'air.

Ranine, adj. f. pris subst. *ranina*, de *rana*, grenouille. On donne ce nom à la terminaison de l'artère linguale, c'est-à-dire, à la portion de cette artère qui s'avance horizontalement entre le génio-glosse et le lingual, jusqu'à la pointe de la langue. — *Veine ranine*: elle s'ouvre dans la jugulaire interne ou dans la thyroïdienne supérieure.

Ranule, s. f. (grenouillette), βάτραχος des Grecs, *ranula* des Latins, diminutif de *rana*, grenouille; tumeur molle, œdémateuse, souvent de la grosseur d'un œuf de pigeon, située sous la langue près du filet, contenant une liqueur glaireuse, albumineuse, susceptible de se concréter, et rendant la parole difficile. Le nom de cette maladie vient de la comparaison qu'on a faite de la voix des personnes qui en sont atteintes avec le coassement des grenouilles.

Rapacé, ée, adj. *rapaceus*, de la forme et à-peu-près de la nature de la *rave*.

Rectum, s. m. mot latin qui signifie *droit*; troisième portion du gros intestin, occupant la partie postérieure du bassin, depuis le détroit supérieur de cette cavité jusqu'à l'extrémité du coccyx, se terminant par une ouverture circulaire, resserrée et soutenue par des muscles, à laquelle on donne le nom d'*anus*. Les Latins l'appeloient aussi *longano*.

Récurrent, ente, adj. pris quelquefois substant., *recurrens*, du verbe *recurrere*, retourner, revenir sur ses pas. — *Artères récurrentes*: on donne ce nom à plusieurs artères de l'avant-bras et à une artère de la jambe. Au bras, on distingue 1° la *récurrente radiale*, qui naît de la partie supérieure de la radiale et remonte entre les long et court supinateurs et brachial antérieur; 2° la *récurrente cubitale antérieure*, qui naît de la partie supérieure interne de la cubitale et remonte entre le rond pronateur et le brachial antérieur; 3° la *récurrente cubitale postérieure*, qui naît ou de la précédente ou de la cubitale elle-même, et remonte entre l'olécrâne et la tubérosité interne de l'humérus; 4° la *récurrente radiale postérieure*, qui naît de l'inter-osseuse postérieure-supérieure, et remonte entre le cubital postérieur et l'anconé. M. Chaussier appelle la première de ces artères *récurrente de l'épicondyle*; la seconde et la troisième, *récurrentes de l'épitrochlée*; la quatrième, *récurrente olécrânienne*. A la jambe, il n'y a que la *récurrente tibiale*, qui naît de la tibiale antérieure et remonte dans le jambier antérieur: c'est la *récurrente du genou*, Ch. — *Nerfs récurrens*: on donne ce nom, ou celui de *laryngés inférieurs*, à deux rameaux considérables fournis par le nerf pneumo-gastrique ou de la huitième paire, quand il est parvenu dans la poitrine. L'un, à droite, embrasse l'artère sous-clavière; et l'autre, à gauche, la crosse de l'aorte.

Redondance, s. f. *redundantia*, plénitude; trop grande abondance d'humeurs.

Redoublement, s. m. *exacerbatio*; synonyme de *paroxysme*.

Redressé, ée, adj. de *re* itératif, et de *rectus*, droit; nom des parties des plantes qui, déviant d'abord par leur portion inférieure de leur point d'origine, se relèvent ensuite par leur courbure: Bot.

Réduction, s. f. *reductio*, *repositio*, *restitutio*; opération de chirurgie par laquelle on remet à leur place les os luxés ou fracturés, et les parties molles déplacées dans différentes espèces de hernies; — opération chimique par laquelle on fait repasser les oxydes des métaux à l'état métallique, en leur enlevant leur oxygène: ce n'est, à proprement parler, qu'une désoxydation. On emploie aussi dans le même sens le mot *revivification*.

Réfléchi, ie, adj. de *retrò*, en arrière, et de *flecto*, je fléchis; se dit, en botanique, des parties des plantes rabattues en dehors, non par une arcuation simple et continue, mais par une courbure ou flexion subite, en faisant angle avec le support.

Réflexibilité, s. f. de *retrò*, en arrière, de *flecto*, je plie, et d'*habilitas*, facilité, capacité; propriété d'un corps susceptible de *réflexion*; la *réflexibilité des rayons lumineux*, *des corps élastiques*.

Réflexible, adj. *reflecti potens*, propre à être réfléchi.

Réflexion, s. f. *reflexio*, rejaillissement, réverbération; la réflexion de la lumière se fait sous un angle égal à celui d'incidence.

Réfractaire, adj. du latin *refragor*, je résiste; se dit des substances minérales qui ne peuvent se fondre, ou qui ne se fondent que très-difficilement: *mine réfractaire*, *creuset réfractaire*.

Réfraction, s. f. de *retrò*, en arrière, et de *frango*, je romps; détour ou changement de direction que subit un rayon de lumière lorsqu'il passe obliquement d'un milieu dans un autre de densité différente: le rayon se nomme alors *rayon rompu* ou *brisé*. Lorsqu'il passe d'un milieu plus rare dans un milieu plus dense, il se rapproche de la perpendiculaire au point d'immersion; il s'en écarte, au contraire, lorsqu'il passe d'un milieu plus dense dans un milieu plus rare.

Réfrangibilité, s. f. du verbe *refringere*; propriété qui rend les rayons de lumière susceptibles de réfraction.

Réfrangible, adj. *refringi potens*; qui est susceptible de réfraction.

Réfrigérant, ante, s. et adj. de *refrigero*, je rafraîchis; qui a la propriété de rafraîchir; — vaisseau qui entoure le chapiteau d'un alambic, et qu'on remplit d'eau froide pour pres-

ser la condensation des vapeurs qui s'élèvent des matières mises à distiller.

Réfrigératif, ive, adj. de *refrigero*, je rafraîchis; se dit des médicamens, comme synonyme de *rafraîchissant*.

Réfrigération, s. f. *refrigeratio*; refroidissement.

Réfringent, ente, adject. *refringens*; qui cause une réfraction; se dit des milieux qui occasionnent la réfraction de la lumière.

Régale, adj. f. *regalis*, de *rex*, gén. *regis*, roi; royale, de roi; — *eau régale*, liquide ainsi appelé parce qu'il a la propriété de dissoudre l'or, qu'on regardoit anciennement comme le roi des métaux: c'est l'acide nitro-muriatique.

Régaltes, s. masc. pl. sels formés avec l'eau régale et les bases salifiables; mélanges de muriates et de nitrates.

Régénération, s. f. *regeneratio*, *reproductio*, reproduction. *Voyez* Palingénésie.

Régime, s. m. *regimen*, du verbe *regere*, gouverner; usage raisonné et méthodique des alimens et de toutes les choses essentielles à la vie, tant dans l'état de santé que dans celui de maladie: c'est la même chose que *diète*; cependant celle-ci s'entend plutôt du régime dans les maladies. *Voyez* Diète et Diététique.

Région, s. f. *regio*, pays, contrée; nom des quatre parties cardinales du monde, qu'on appelle aussi *plages*. — En physique, on appelle *régions* les couches de l'atmosphère, et on les divise en *basse*, celle où nous respirons; en *moyenne*, celle où résident les nuages et où se forment les météores; et en *supérieure*, celle qui est au-dessus des plus hautes montagnes et où règne une sérénité perpétuelle. — En anatomie, espace déterminé de la surface du corps et des os, auquel correspondent différentes parties: *région épigastrique*, *région ombilicale*, *région hypogastrique*.

Registres, s. m. pl. *registeres*; ouvertures de fourneau qu'on bouche ou qu'on débouche à volonté pour modérer ou augmenter le feu.

Règles. *Voyez* Menstrues.

Règles immodérées. *Voy.* Ménorrhagie.

Réglisse, s. f. *glycyrrhiza*, L.; genre de plantes de la diadelphie décandrie, L.; famille des légumineuses, J. On emploie comme adoucissant la racine de la réglisse officinale, *glycyrrhiza glabra*, L.; plante du midi de l'Europe, ♃, cultivée en France. La racine de la réglisse hérissée, *glycyrrhiza echinata*, Espagne, Tartarie, ♃, est son succédané.

Règne, s. m. *regnum*, de *rego*, je gouverne; nom de grandes classes dans lesquelles on range tous les corps de la nature; ainsi on dit: le *règne minéral*, le *règne végétal* et le *règne animal*; ou le *règne inorganique* et le *règne organique*.

Régulateur, s. masc. de *regula*, règle; qui modère ou conduit; — pièce particulière propre à modérer le mouvement d'une machine: tel est le balancier en horlogerie. — *Régulateur du feu*, machine qui sert à procurer un degré de chaleur déterminé aux substances auxquelles on l'applique.

Régule, s. m. *regulus*, diminutif de *rex*, gén. *regis*, roi, petit roi. Les anciens chimistes donnoient ce nom aux substances métalliques pures, c'est-à-dire séparées des matières étrangères avec lesquelles elles se trouvoient mêlées auparavant. Ils les appeloient *régules*, comme diminutif de *roi*, nom qu'ils donnoient à l'or pur.

Régule d'antimoine. *Voy.* Antimoine.

Régule d'arsenic. *Voy.* Arsenic.

Régule jovial; alliage d'antimoine et d'étain. — *Régule de Vénus*; alliage d'antimoine et de cuivre. Ces deux alliages servent à la préparation de l'*antihectique de Potérius*.

Régulier, adj. *regularis*; se dit du pouls lorsqu'il présente les mêmes caractères dans un temps donné, quels que soient d'ailleurs ces caractères.

Réguline, adj. *regulina*, supl. *pars*; se dit de la partie purement métallique d'un métal.

Reinaire, adj. *renarius*; se dit des parties planes des végétaux, telles qu'une feuille, dont la circonscription ressemble à celle d'un rein.

Reine des prés, *spiræa ulmaria*, L.; plante du genre *spirée*, Europe, ♃, dont les fleurs sont odorantes et diaphorétiques.

Reins, s. m. plur. *renes* des Latins, νεφροι des Grecs; organes sécréteurs de l'urine, le plus souvent au nombre de deux, situés profondément dans les hypochondres, sur les côtés des vertèbres lombaires, derrière le péritoine,

et au milieu d'un tissu cellulaire graisseux très-abondant; formés de deux substances distinctes; l'une *corticale*, de couleur fauve et facile à déchirer; l'autre *tubuleuse* ou *médullaire*, représentant plusieurs cônes, dense, ferme, comme striée. Les cônes et la substance tubuleuse ont été pris par quelques anatomistes pour une substance particulière qu'ils ont appelée *mamelonée*. — *Reins succenturiaux*; nom donné par Cassérius aux *capsules surrénales*; Eustache, qui en a fait la découverte, les avoit appelées *glandes rénales*; Gaspard Bartholin leur a ensuite donné le nom de *capsules atrabilaires*. *Voyez* CAPSULES SURRÉNALES.

REINS ENTR'OUVERTS. *V*. EFFORT.

REJETON, s. m. *stolo*; synonyme de *drageon*. *Voyez* ce mot.

RELACHANT, adj. *laxans*; se dit de tout médicament propre à déterminer le relâchement des organes lorsqu'ils sont dans un état de tension ou d'éréthisme : tels sont les mucilagineux, les corps gras, etc.

RELACHEMENT, s. masc. *prolapsus*; *procidentia*; défaut de force et de tension organique : c'est la même chose que laxité. — État des muscles opposé à celui de contraction.

RELAXATION, s. f. *relaxatio*; synonyme de *relâchement*.

RELEVEUR, s. m. *elevator*; se dit de certains muscles dont l'action est ou de relever momentanément les parties auxquelles ils sont attachés, lorsque celles-ci sont habituellement abaissées, ou de ramener dans leur position naturelle les parties qui n'ont été abaissées que momentanément. — *Releveur* de l'aile du nez, *elevator alæ nasi*. Cowper a donné ce nom aux muscles pyramidal et transversal du nez. — *Releveur* commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure, *levator labii superioris alæque nasi*: c'est le grand sus-maxillo-labial, Ch. Douglas le regardoit comme une portion du *releveur propre* de la lèvre supérieure, *levator labii superioris proprius*, qui est le moyen sus-maxillo-labial, Ch. — *Releveur* commun des lèvres ou *releveur* de l'angle des lèvres, *elevator labiorum communis*: c'est le muscle canin de la plupart des anatomistes; le petit sus-maxillo-labial, Ch. —*Releveur* de la lèvre inférieure, *elevator inferioris labri*. Cowper, Douglas et Santorini ont ainsi appelé le muscle de la houppe du menton ou incisif inférieur : c'est une portion du mento-labial, Ch. Albinus et Sœmmering ont donné à ce même muscle le nom de *releveur* du menton, *elevator menti*. — *Releveur* de la luette, *elevator uvulæ*. Bichat a donné ce nom au muscle palato-staphylin. — *Releveur* de l'omoplate, ou *releveur* de l'angle de l'omoplate, *levator scapulæ*, *seu levator anguli scapulæ*; noms donnés, le premier par Cowper, Morgagni et Albinus, le second par Sœmmering, au muscle angulaire de l'omoplate qui est le trachélo-scapulaire, Ch. André du Laurens et Winslow l'ont aussi appelé *releveur* propre de l'omoplate. — *Releveurs* des côtes, *elevatores costarum*. Morgagni, Sténon, Douglas, Albinus et Sœmmering ont donné ce nom aux muscles sur-costaux. —*Releveur* de l'anus, *levator ani*. La plupart des anatomistes ont décrit, sous cette dénomination, le muscle sous-pubio-coccygien, Ch. Riolan l'appeloit *grand releveur* de l'anus, et donnoit le nom de *petit releveur* de l'anus au transverse du périnée, qui est l'ischio-périnéal, Ch. — *Releveur* de l'urètre, *elevator urethræ*. Santorini a décrit sous ce nom une portion du transverse du périnée. —*Releveur* de la prostate, *levator prostatæ*. Santorini a donné ce nom aux fibres antérieures du releveur de l'anus, qui embrassent la prostate. — *Releveur* du coccyx, *levator coccygis*. Morgagni a donné ce nom au muscle ischio-coccygien, Ch.

RELIQUAT, s. m. *reliquum*, *vel residuum morbi*; reste ou suite d'une maladie mal guérie.

REMÈDE, s. m. *remedium*, du verbe *remedior*, je remédie; tout ce qui peut opérer un changement salutaire dans l'économie en général, ou dans un organe particulier; — *grand remède*; se dit vulgairement du mercure qu'on administre pour la guérison des maladies vénériennes.

RÉMISSION, s. f. *remissio*, *moderatio*, *relaxatio*, *ἄνεσις*; diminution des symptômes fébriles dans une fièvre soit continue, soit rémittente; diminution qui arrive entre les paroxysmes ou redoublemens : Med.

RÉMITTENT, adj. *remittens*; se dit des maladies qui éprouvent des rémissions, et principalement des fièvres qui, sans cesser d'être continues, ont des accès complets de chaud et de froid au commencement, et de simples paroxysmes de chaleur vers la fin. Les fiè-

vres rémittentes forment, dans la Nosologie de Sauvages, le second ordre de la classe des fièvres. Cet ordre se divise en trois genres qui sont, 1° l'amphimérine, *amphimerina*; 2° la tritéophie, *tritæophia*; 3° la tétartophie, *tetartophia*.

Remora, s. m. nom d'un instrument de chirurgie, ainsi appelé parce qu'il arrête et assujétit les parties. Il y en a de deux sortes, l'un qui est une plaque de cuivre ovale ou arrondie, tendue jusqu'au milieu, dont on se servoit autrefois dans la castration pour empêcher les intestins de sortir par les anneaux de l'abdomen; l'autre est appelé *remora* ou *arrêt d'Hildanus*, du nom de son auteur, qui le recommande pour les fractures et les luxations des membres: il n'est plus d'usage.

Remords, nom vulgaire de la scabieuse des bois.

Rénal, ale, adj. *renalis*, de *ren*, le rein; qui concerne le rein. — *Artères rénales*: ce sont les plus volumineuses et les plus courtes des artères fournies par l'aorte abdominale. — *Veines rénales*: elles s'ouvrent dans la veine cave abdominale. — *Plexus rénal*. *Voyez* Plexus.

Réniforme, adj. *reniformis*; qui a la forme d'un rein.

Renoncule, s. f. *ranunculus*, L.; genre de plantes de la polyandrie polygynie, L.; famille des renonculacées, J., dont la plupart des espèces contiennent un principe âcre qui les rend très-irritantes et dangereuses: telles sont, par exemple, la renoncule âcre, *ranunculus acris*, L.; la renoncule flammette (petite douve), *ranunculus flammula*, L.; la renoncule scélérate, *ranunculus scelerata*, L.; la renoncule petite chélidoine, *ranunculus ficaria*, qui doit sa dénomination d'*herbe aux hémorrhoïdes*, et l'idée préconçue de sa vertu anti-hémorrhoïdale, à la forme des tubercules dont se compose sa racine, qui ressemblent assez à des fics ou à des hémorrhoïdes naissantes.

Renoncules, *ranunculi*, de *rana*, grenouille (plantes marécageuses); famille de plantes qui constitue l'ordre premier de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes, Juss. — Calice polyphylle, quelquefois nul: corolle ordinairement tétrapétale ou pentapétale: étamines indéfinies: anthères attachées le long du bord des filets: plusieurs ovaires surmontés chacun d'un style ou stigmate: graines couvertes d'une arille, renfermées dans une capsule, quelquefois dans une baie: tiges ordinairement herbacées: feuilles alternes, rarement opposées.

Renouée, s. f. *polygonum*; genre de plantes de l'octandrie trigynie, L.; famille des polygonées, J. La racine de la bistorte, *polygonum bistorta*, L., Europe méridion., ♃, est astringente et très-employée. La centinode ou traînasse, *polygonum aviculare*, L., plante indigène et très-commune, ⊙, est foiblement astringente et inusitée. La *renouée âcre* (poivre d'eau, curage), Europe, ⊙, est irritante et rubéfiante. La semence de la renouée sarrazine (blé sarrazin, blé noir), *polygonum fagopyrum*, cultivée par-tout, ⊙, est nutritive.

Renoueur, s. m. se dit vulgairement de celui qui fait profession de réduire les luxations des membres.

Rénovation, s. f. *renovatio*, renouvellement, réparation, etc.; restitution d'un corps quelconque, de l'état imparfait où il est, dans un état parfait: Chimie.

Renversement de la langue. *V.* Paraglosse.

Renversement de la matrice, *inversio uteri*; état de la matrice où elle est retournée comme un gant, de manière que la partie intérieure devient extérieure, et que son fond s'échappe à travers le col dans le vagin. On ne conçoit guère que cet accident puisse arriver, si ce n'est à la suite d'un accouchement qui se termine trop vite, et est suivi d'inertie de la matrice.

Renversement de la paupière. *Voy.* Ectropion.

Renversement de la vessie, *inversio vesicæ*. Ce vice de conformation est moins fréquent chez l'homme que chez la femme, dont le méat urinaire est plus évasé. Il consiste dans la sortie de la membrane qui revêt intérieurement le corps de la vessie à travers le méat urinaire; alors la partie renversée paroît tantôt sous la forme d'une vessie ronde, diaphane, fermée et remplie d'urine, tantôt sous celle d'une vessie oblongue, pendante et ouverte par sa partie inférieure.

Répercussif, adj. *repellens*, *repercutiens*; se dit des médicamens qui, appliqués à l'extérieur sur quelques parties engorgées, font refluer à l'intérieur

les liquides qui les engorgent. Les astringens sont des *répercussifs*; il en est de même de la glace et de l'eau très-froide. L'usage de ces moyens exige beaucoup de circonspection.

Réplétion, *repletio*, *satietas*; pléthore, plénitude, trop grande abondance d'humeurs.

Repos, s. m. *quies*; privation du mouvement; état d'un corps qui occupe toujours le même lieu par rapport aux parties de l'espace qui l'environnent: Phys.

Repoussoir, s. m. *repulsorium*; instrument de chirurgie dont on se sert pour arracher les chicots des dents.

Reproduction, s. f. *regeneratio*; action par laquelle les êtres vivans perpétuent leurs espèces. Cette expression ne s'emploie guère que pour les végétaux. Ils peuvent *se reproduire* par graines, par caïeux, par boutures, par drageons, par greffe, etc.

Reptiles, s. m. et adj. plur. *reptilia*, rampans, du verbe *reptare*, ramper; classe d'animaux vertébrés, à sang rouge et froid, qui respirent l'air par des poumons, qui n'ont ni poils, ni plumes, ni mamelles; dont il y a des espèces qui marchent et qui rampent, d'autres qui nagent, et quelques-unes qui volent. Ils comprennent les quadrupèdes ovipares tels que les tortues, les lézards, les grenouilles et les serpens: Hist. Nat.

Répulsion, s. f. *repulsio*, puissance ou action par laquelle les corps se repoussent mutuellement.—*Répulsion* de l'aimant, propriété qu'a l'aimant de repousser un autre aimant, lorsqu'on les présente l'un à l'autre par les poles de même nom. — *Répulsion électrique*, propriété qu'a un corps actuellement électrisé, de repousser les corps légers qu'on lui présente à une certaine distance: Phys.

Réseau, s. m. *reticulum*, diminutif de *rete*, rets, filet; entrelacement de vaisseaux sanguins, de fibres, de nerfs, qui forment comme une espèce de filet ou de rets: Anat.

Réservoir, s. m. du verbe *reservare*, conserver, réserver; nom de toute cavité où s'amasse quelque fluide. De tous les organes sécréteurs, les salivaires sont les seuls qui ne soient pas pourvus de *réservoirs*. Le sac lacrymal est le *réservoir* des larmes; la vésicule biliaire ou du fiel est le *réservoir* de la bile; la vessie est le *réservoir* de l'urine; les vésicules séminales sont les *réservoirs* de la semence. — On a appelé *réservoir du chyle*, *chyli receptaculum*, la dilatation que présente le canal thorachique près de son passage à travers le diaphragme. On l'a aussi nommé *réservoir de Pecquet*, parce que c'est Pecquet qui en a fait la découverte; et *citerne lombaire*, parce que cette dilatation se rencontre sur les vertèbres lombaires.

Résidu, s. m. *residuum*, *reliquum*; reste d'un corps qui a subi une opération chimique.

Résine, subst. fém. *resina*; un des matériaux immédiats des végétaux, substance concrète à l'état ordinaire de l'atmosphère, peu odorante et peu sapide; plus pesante que l'eau, d'une cassure lisse et vitreuse; fusible; inflammable; idio-électrique; inaltérable et insoluble dans l'eau et les acides, soluble dans l'alcool et dans le jaune d'œuf. — La plupart des résines sont des irritans; beaucoup sont purgatives; quelques-unes sont des poisons violens.

Résistance, s. f. *resistentia*, de *resisto*, je résiste; force ou puissance qui agit contre une autre dont elle détruit ou diminue l'effet.

Résolutif, ive, s. m. et adj. *resolvens*, *discutiens*; se dit des remèdes qu'on emploie pour résoudre par degrés divers engorgemens, surtout ceux qui ont leur siége dans le système lymphatique. Les alcalis, les carbonates et les acétates de soude et de potasse, le savon, le muriate d'ammoniaque, les eaux minérales alcalines gazeuses, l'extrait de ciguë, sont de bons *résolutifs*; les toniques, pris surtout dans la classe des amers, deviennent des *résolutifs* qui conviennent surtout dans les affections scrophuleuses. Quelquefois les purgatifs deviennent aussi *résolutifs*.

Résolution, subst. f. *resolutio*, du verbe latin *resolvere*, résoudre; relâchement des nerfs et des muscles; paralysie; action par laquelle une tumeur inflammatoire ou autre se dissipe peu à peu sans suppuration: Méd. — Cessation totale de consistance: Phys.

Résonance, s. f. *resonantia*, du verbe *resono*, je retentis; nom d'une espèce de fracture du crâne qui a lieu lorsque l'os, frappé dans un endroit, se fracture dans un autre, sans plaie dans le lieu où le coup a été porté. C'est ce qu'on appelle *fracture par contre-coup*.

Respiration, s. f. *respiratio*, *ἀναπνοὴ*; fonction propre aux animaux, et qui a pour objet de donner au sang ses qualités vivifiantes, en le dépouillant de quelques-uns de ses principes, et lui en donnant d'autres qui sont puisés dans l'air atmosphérique. Les organes chargés de cette fonction sont les *poumons* dans les mammifères, les oiseaux et les reptiles; les *branchies* dans les poissons et les mollusques; les *trachées* dans les insectes et les autres animaux des ordres inférieurs. Les changemens apercevables que la respiration fait éprouver à l'air consistent spécialement, 1° dans la disparition d'une portion de son oxygène, 2° dans la formation d'une quantité d'acide carbonique proportionnée à l'oxygène absorbé, 3° dans le dégagement d'une certaine quantité d'eau en vapeur qui accompagne l'air expiré. La *respiration* présente dans l'homme, et les animaux qui respirent par des poumons, deux ordres de considérations; l'un concerne les phénomènes mécaniques de cette fonction, l'autre ses phénomènes chimiques. — *Phénomènes mécaniques*: ils sont relatifs au nombre et au mode des mouvemens respiratoires. Chaque mouvement respiratoire est composé de deux temps: l'*inspiration*, celui par lequel l'air est introduit dans les poumons; l'*expiration*, celui par lequel ce fluide est rejeté au dehors. Dans l'état naturel, la *respiration* est facile, douce, égale, insonore. On compte, chez l'homme, environ trente-cinq respirations par minute pendant la première année de la vie, vingt-cinq la seconde année, vingt à la puberté, et dix-huit dans l'âge adulte. Mais les mouvemens respiratoires varient beaucoup dans les maladies. La *respiration* est appelée *fréquente* ou *rare* suivant que ses mouvemens sont plus ou moins nombreux dans un temps donné, qu'ils ne le sont en santé; *vite* ou *lente* suivant le degré de rapidité ou de lenteur avec laquelle s'exécutent les mouvemens d'inspiration ou d'expiration; *grande* ou *petite* suivant qu'il y a beaucoup ou peu d'air inspiré et expiré; *facile* ou *difficile* suivant qu'elle s'exécute avec ou sans aisance: la *respiration difficile* constitue la *dyspnée*. Elle est *égale* ou *inégale* suivant la succession égale ou inégale de ses mouvemens: lorsque, sur un nombre donné de respirations, il en manque une, la respiration est appelée *intermittente*. Elle est *sonore* ou *insonore* suivant qu'elle se fait avec ou sans bruit. Dans le premier cas, elle prend différens noms suivant la qualité du son qu'elle produit: elle est *sifflante* quand elle fait entendre le son particulier connu sous le nom de *sifflement*; *suspirieuse* lorsqu'elle produit le bruit qui constitue le *soupir*; *luctueuse* ou *plaintive* lorsque l'air, chassé des poumons par l'expiration, produit le son qu'on appelle *gémissement*; *stertoreuse* quand elle fait entendre, dans les mouvemens d'inspiration et d'expiration, une espèce de son qui imite assez bien le bruit de l'eau bouillante. — *Phénomènes chimiques*: on les observe dans le sang et dans l'air expiré. Le sang, par l'acte de la respiration, semble perdre une partie de son hydrogène et de son carbone, et devenir plus oxygéné: de là sans doute son changement de couleur qui devient d'un beau vermeil, de noire qu'elle étoit auparavant. Les modifications chimiques que la respiration fait éprouver à l'air, dans l'état ordinaire, ont été indiquées plus haut: mais on conçoit que ces modifications doivent varier dans l'état de maladie. J'ai observé, par exemple (Recherches de Physiologie et de Chimie pathologique), que, dans plusieurs maladies où les mouvemens respiratoires étoient embarrassés, il sortoit, par l'expiration, moins d'acide carbonique que dans l'état de santé. Dans d'autres circonstances, l'air expiré est chargé d'exhalations fétides, etc. Il seroit intéressant de poursuivre cette partie de la chimie médicale, qui est très-peu avancée.

Resserré, ée, adj. *astrictus*; se dit du ventre dans l'état de constipation, *alvus dura*, *alvus astricta*.

Ressort, s. m. du latin *resurgere*, se relever; *elaterium*, élasticité; effort des corps élastiques pour se rétablir dans leur état naturel, lorsqu'ils ont été comprimés et tendus par une puissance quelconque: Phys.

Ressuage, s. m. du latin *sudare*, suer; opération de métallurgie qui consiste à séparer l'argent contenu dans le cuivre, à l'aide du plomb, en faisant fondre ces métaux.

Restauration, s. f. *restauratio*; se dit du rétablissement des forces d'un malade ou d'un homme fatigué.

Rétention, s. f *retentio*, de *retineo*; je retiens; action de retenir. On le dit particulièrement de l'urine qu'on ne peut évacuer, etc. *Voy.* Ischurie.

Réticulaire ou Rétiforme, adj. *reticularis* ou *retiformis*; qui ressemble à un réseau, qui a la forme d'un réseau : membrane *réticulaire*, tissu *réticulaire*.

Réticulé, ée, adject. *reticulatus*; marqué de nervures qui forment le réseau : Bot.

Rétiforme, adj. *retiformis*; qui a la forme d'un réseau : synonyme de *réticulaire*.

Rétine, s. f. *retina*, diminutif de *rete*, réseau; membrane ainsi appelée parce qu'elle est composée d'un réseau de vaisseaux sanguins, et de fibres médullaires qui s'entrelacent. Les anciens l'appeloient *membrane arachnoïde*, à cause de sa ténuité : c'est la troisième enveloppe membraneuse de l'œil. Presque tous les anatomistes l'ont regardée comme un épanouissement de l'extrémité du nerf optique; mais Bichat pensoit que quoiqu'elle soit de même nature que la substance médullaire de ce nerf, elle en est cependant distincte. La *rétine*, en vertu de sa sensibilité animale, est l'organe essentiel de la vision.

Rétorte, s. f. *retorta*, du verbe latin *retorquere*, tordre; synonyme de *cornue*. *Voyez* ce mot.

Rétraction, s. f. *retractio*; raccourcissement d'une partie.

Retrait ou Retraite, s. m. ou f. *retractio*; action de se retirer; diminution de volume d'un corps humide desséché au feu : Chim.

Rétrocession, s. f. *retrocessio*; action de rétrograder. — *Rétrocession du coccyx*; mouvement naturel par lequel cet os se porte en arrière dans l'accouchement.

Rétroversion de la matrice, s. f. *retroversio uteri*; nom d'une maladie que les anciens, tels que Philumène et Aspasie, avoient décrite sous les noms de *rétraction*, d'*obliquité*, de *déplacement* et de *rétropulsion de la matrice*. Elle consiste en ce que le fond de ce viscère se porte en arrière contre le sacrum et l'intestin rectum, tandis que son col se fixe contre le pubis et le col de la vessie; en sorte que sa face postérieure devient inférieure; de là résultent la constipation opiniâtre, la rétention même des vents, l'impossibilité de faire passer les lavemens, la rétention d'urine, et l'impossibilité de faire des injections dans la vessie. Cette maladie ne s'observe guère que dans le commencement de la grossesse.

Rétus, use, adj. *retusus*, de *retundo*, j'émousse; nom des parties d'une plante très-obtuses, avec dépression plus ou moins sensible : Bot.

Rêvasserie, s. f. *subdelirium*; se dit des rêves sans suite qui ont lieu pendant un sommeil agité.

Réveil-matin, s. m. nom vulgaire d'une espèce très-commune d'euphorbe : c'est l'*euphorbia helioscopia*, L. *Voy.* Euphorbe.

Réverbère, s. m. *reverberium*, *reverberatorium*; miroir de métal qu'on ajoute à une lampe pour en augmenter la lumière; — *feu de réverbère*, où la flamme est obligée de couler sur des matières exposées à son action, comme dans un four ou sous un dôme.

Revivification, s. f. *revivificatio*. *Voy.* Réduction.

Révoluté, ée, adj. *revolutus*; roulé et replié en dehors.

Révulsif, ive, s. m. et adj. *revulsivus*, *revellens*; se dit des médicamens et autres moyens que l'art emploie pour détourner le principe d'une maladie d'un organe plus ou moins essentiel à la vie où elle a son siége. Les rubéfians et les vésicatoires agissent souvent comme *révulsifs*; la saignée du pied est regardée comme *révulsive* à l'égard de la tête : ainsi dans la manie, la phrénésie, l'apoplexie, etc., on saigne du pied pour détourner le sang des parties supérieures. De même la saignée du bras paroît *révulsive* à l'égard de la poitrine : ainsi dans la péripneumonie et la pleurésie on saigne du bras de préférence.

Révulsion, s. f. *revulsio*, ἀντίσπασις, du verbe latin *revellere*, rappeler; action des révulsifs.

Rhacose, s. f. *rhacosis*, en grec ῥάκωσις; nom que les anciens donnoient au relâchement du scrotum : c'est le *proptoma scroti* de Sauvages.

Rhæas, s. m. c'est ainsi que Vogel appelle le défaut de la caroncule lacrymale. *Voyez* Rhyas.

Rhagades, s. m. pl. du grec ῥαγάς, gén. ῥαγάδος, rupture. On donne ce nom à des gerçures ou à de petits ulcères longs et étroits qui ont leur siége dans les interstices des plis de l'anus, et dépendent ordinairement du vice vénérien.

Rhagoïde, adj. *rhagoïdes*, de ῥάξ, gén. ῥαγος, grain de raisin, et d'εἶδος, forme; il se dit d'une tunique de l'œil,

aussi appelée *uvée*, du latin *uva*, raisin. *Voy.* Uvée et Choroïde.

Rhapontic, *rheum rhaponticum*, L.; plante ♄ du genre rhubarbe de l'hexandrie trigyn., L.; famille des polygonées, J., Asie, dont la racine est purgative et tonique. C'est un succédané de la rhubarbe, mais moins actif que cette dernière.

Rhexis, s. f. du verbe grec ῥηγνυω, je brise ou je romps; rupture d'une veine, d'un abcès; il se dit aussi de la rupture de la cornée.

Rhinenchyte, s. f. *rhinenchytes*; de ῥιν, le nez, et du verbe ἐγχύω, j'injecte, dérivé de χύω, je verse; espèce de seringue avec laquelle on fait des injections dans le nez.

Rhinoptie, s. m. et f. *rhinoptia*, de ῥιν, gén. ῥινος, nez, et du verbe ὄπλομαι, je vois; qui voit par le nez; état singulier de difformité, causé par une maladie du grand angle de l'œil, laquelle a ouvert un passage dans les narines. Rungius en rapporte un exemple, *de Visûs sympt.*

Rhinose, s. f. *rhinosis*, du grec ῥινος, la peau, ou de ῥικνος, rugueux; nom que Vogel a donné à la corrugation de la peau qu'on observe à la suite de l'exténuation du corps.

Rhisagre, s. m. en grec ῥίζάγρα, de ῥίζα, racine, et d'ἄγρα, prise, capture; instrument pour arracher les racines des dents.

Rhizophage, adj. *rhizophagus*, de ῥίζα, racine, et de φάγω, je mange; qui vit de racines.

Rhodium, s. m. nom d'un nouveau métal que le docteur Wollaston a trouvé dans le platine du commerce. Il appartient à la section des métaux non ductiles et difficilement oxydables. Inusité.

Rhogmé, s. f. en grec ῥωγμὴ, fente, fêlure, dérivé du verbe ῥήσσω, je brise, je romps; fracture du crâne qui consiste dans une fente longue, étroite et superficielle.

Rhombe, s. m. ῥομϐος; figure à quatre côtés, dont les opposés sont égaux et parallèles, et à quatre angles, dont deux aigus et deux obtus.

Rhomboïde ou Rhomboïdal, s. et adj. *rhomboides*, du grec ῥομϐος, rhombe, et d'εἶδος, forme, ressemblance. Les anatomistes ont appelé, à cause de sa forme, *muscle rhomboïde*, un muscle qui s'étend du bord spinal de l'omoplate au bas du ligament cervical postérieur et aux apophyses épineuses des premières vertèbres dorsales. Vésale, Douglas, Albinus et Sœmmering l'ont décrit comme formant deux muscles distincts, qu'ils ont appelés *petit rhomboïde* ou *rhomboïde supérieur*, et *grand rhomboïde* ou *rhomboïde inférieur*.

Rhubarbe, s. f. *rheum*; genre de plantes de l'ennéandr. trigyn., L.; famille des polygonées, J., dont les espèces *rheum palmatum* et *rheum undulatum* constituent la rhubarbe (*rhabarbarum* des pharmaciens), employée, à petites doses, comme un très-bon tonique, qui devient purgatif à doses plus fortes. Le rhapontic, *rheum rhaponticum*, est une espèce du même genre.

Rhue, s. f. *ruta*, ρυτη ἤ πήγανον des Grecs; genre de plantes de la décandrie monogyn., L.; famille des rhues, J., dont l'espèce *ruta graveolens* (rhue des jardins) est employée comme stimulante et emménagogue. L'espèce *ruta sylvestris* est succédanée de la précédente, mais moins usitée.

Rhues, *rutæ*; famille de plantes qui constitue l'ordre vingt-unième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes (Juss.). Calice à quatre ou cinq divisions: corolle à quatre ou cinq pétales alternes avec les divisions du calice: étamines définies: un style: fruit multiloculaire: graines attachées intérieurement sur les angles de la capsule.

Rhumapyre, s. f. *rheumapyra*, du grec ῥεῦμα, rhume ou écoulement, et de πυρ, feu; nom que Swédiaur a donné à la fièvre rhumatique.

Rhumatalgie, s. f. *rhumatalgia*, de ῥεῦμα, cours, fluxion, et de ἄλγος, douleur; synonyme de *douleur rhumatismale. Rhumatalgie* des lombes. *Voy. Lumbago.*

Rhumatismal ou Rhumatique, adj. *rheumatismalis*, qui appartient au rhumatisme. *Douleur rhumatismale.*

Rhumatisme, s. m. *rheumatismus*, du grec ῥεῦμα, cours, fluxion. On donne ce nom à une phlegmasie qui a son siége tantôt dans les muscles et tantôt dans les environs des articulations: de là les noms de *rhumatisme musculaire* et de *rhumatisme articulaire*, qu'on lui a donné suivant qu'elle occupe l'une ou l'autre de ces parties. Lorsque la maladie est aiguë, elle commence par un frisson et de la fièvre; des douleurs très-vives, déchirantes, s'emparent en-

suite du tissu musculaire ou des environs des articulations, et suspendent les mouvemens des parties affectées. Ces douleurs se portent avec la plus grande facilité d'un muscle ou d'une articulation à une autre. Lorsque la maladie est chronique, elle est sans fièvre. — Le rhumatisme musculaire n'est pas accompagné de gonflement sensible ni de changement de couleur à la peau. Il peut être général et vague ou local : dans ce dernier cas, il prend les noms de *torticolis*, de *pleurodynie* ou de *lumbago*, suivant qu'il occupe les muscles du cou, les muscles intercostaux ou ceux des lombes. — Le rhumatisme articulaire aigu présente de l'analogie avec la goutte : aussi l'a-t-on appelé *rhumatisme goutteux* et *goutte rhumatique*; cependant il ne s'empare jamais que des grandes articulations, tandis que la goutte se fixe très-souvent sur les petites articulations, et commence presque toujours par celle du gros orteil. Il est beaucoup plus mobile, se transporte beaucoup plus facilement d'une articulation dans une autre que la goutte. Il paroît avoir son siége tantôt dans la membrane séreuse des articulations, et peut s'appeler dans ce cas *rhumatisme synovial*; tantôt dans les parties fibreuses, et prend alors le nom de *rhumatisme fibreux*. Le rhumatisme synovial est accompagné du gonflement des parties extérieures de l'articulation, mais sans rougeur, ce qui le distingue encore de la goutte. Le rhumatisme fibreux paroît moins limité que la goutte aux parties ligamenteuses et fibreuses de l'articulation, s'étend davantage sur les parties environnantes. Enfin les rhumatismes articulaires répondent plus immédiatement, comme l'a observé M. Hallé, aux causes de refroidissement et d'humidité qui provoquent les douleurs rhumatismales. Cependant ils peuvent dégénérer en véritable goutte, et surtout en goutte chronique. Sauvages place le rhumatisme dans l'ordre des douleurs vagues. Cullen et M. Pinel le rangent dans les phlegmasies.

Rhume, s. m. synonyme de *catarrhe pulmonaire*. C'est le *rheuma* de Sauvages, genre de maladies qu'il place dans l'ordre des anhélations oppressives.

Rhume de cerveau. *Voyez* Coryza.

Rhume de poitrine. *Voy.* Catarrhe pulmonaire.

Rhyas, s. m. en grec ῥυάς, gén. ῥυάδος, dérivé du verbe ῥύω ou ῥέω, je coule; écoulement continuel de larmes causé par la diminution ou la consomption de la caroncule lacrymale.

Rhyptique, s. m. et adj. *rhypticus*, du verbe grec ῥύπτω, je nettoie, dérivé de ῥύπος, ordure; nom que quelques humoristes donnent aux médicamens qu'ils regardent comme propres à entraîner les humeurs visqueuses et corrompues adhérentes à quelque partie du corps.

Rhythme, s. m. *rhythmus*, de ῥυθμός, nombre, cadence, proportion, mesure; la proportion qui règne entre les parties d'un même tout. — Se dit, en médecine, des battemens du pouls, pour exprimer la proportion convenable entre une pulsation et les suivantes.

Ricin, *ricinus*; genre de plantes de la monoecie monadelphie, L.; famille des euphorbes, J., dont une seule espèce est usitée en médecine : c'est le ricin commun, *ricinus communis*, ♄, Barbarie. On retire de ses fruits une huile fixe qui, en raison d'un principe âcre qu'elle contient, est plus ou moins purgative, et peut devenir drastique.

Ride, s. f. *ruga*, du grec ῥυτίς, dérivé de ῥύω, je tire; sillon ou pli de la peau du visage, du front, du vagin, etc.

Ridé, ée, adj. *rugosus*; se dit, en botanique, de toute surface sur laquelle on aperçoit de petites éminences et de petits enfoncemens.

Rigidité, s. f. *strictura*; nom que les solidistes donnent à la trop grande tension ou contraction des fibres.

Ris ou Rire, s. m. *risus*, γέλως, mouvement involontaire dans les muscles des lèvres et de la face, accompagné d'une respiration sonore et interrompue; signe de la joie et de la satisfaction. — *Ris sardonien*, *risus sardonius*, sorte de spasme convulsif dans les lèvres et les joues, ainsi appelé parce qu'il arrive après que l'on a mangé une espèce de renoncule qui croît en Sardaigne, où elle porte le nom de *sardon*. C'est un symptôme fréquent dans l'hystérie, et très-dangereux dans l'inflammation du diaphragme, dans les maladies ataxiques. On dit aussi *ris sardonique*.

Ris canin, s. m. *risus caninus*; synonyme de *ris sardonique*. Ce nom de *ris canin* paroît venir de ce que le spasme qui le constitue est produit par l'action du muscle canin. On l'a aussi appelé *spasme cynique*.

Riverain, adj. *riparius*; se dit, en botanique, des plantes qui croissent le long des rivières.

Rivulaire, adj. *rivularis*; se dit, en botanique, des plantes qui croissent le long des ruisseaux.

Riz, s. m. *oryza*, ὄρυζα; genre de plantes de l'hexandrie monogynie, L.; famille des graminées, J., dont on ne connoît qu'une espèce, le *riz* cultivé, *oryza sativa*, L. Ses semences sont amilacées et employées comme aliment et comme émollient et adoucissant.

Rob, s. m. (roob ou robub). On entend par ce mot, dont l'origine est arabe, le suc dépuré d'un fruit quelconque qui n'a pas fermenté, et qu'on a épaissi en consistance de miel. Le suc de raisin cuit à la même consistance s'appelle *sapa*.

Roboratif, ive, adj. *roborans*, de *robur*, force, vigueur; qui fortifie.

Rocambole, s. f. espèce du genre *ail*, *allium scorodoprasum*, employée comme assaisonnement.

Rodation, s. f. *rodatio*, du verbe *rodere*, ronger; nom que Vogel a donné au raccourcissement des poils.

Rogne. *Voyez* Gale.

Roideur, s. f. propriété par laquelle les corps résistent efficacement aux puissances qui tendent à altérer ou à rompre la cohésion de leurs parties, en changeant leur direction par la flexion. — *Roideur cadavérique*: celle qui s'empare du corps de l'homme et des animaux quelque temps après la mort. J'ai établi (dans mes *Recherches de Physiologie et de Chimie pathologique*) que ce phénomène remarquable a son siége et sa cause dans les organes musculaires, et qu'il est le seul signe certain de la mort réelle chez l'homme.

Romarin, *rosmarinus*; genre de plantes de la décandr. monogyn., L.; famille des labiées, J., dont une seule espèce, le *rosmarinus officinalis*, L., ♄, est un stimulant assez énergique quoique peu employé. Le produit de la distillation alcoolique du romarin constitue l'*eau de la Reine de Hongrie*, qui a été anciennement préconisée contre la goutte. On fait, avec les sommités fleuries de cette plante, le *miel de romarin*, *mel anthosatum*, qu'on emploie quelquefois en lavemens dans l'hystérie et les coliques venteuses.

Rond, e, adj. *teres*. Les anatomistes se servent de cet adjectif pour désigner certains muscles ou certains ligamens dont les fibres sont rassemblées en un faisceau arrondi. On appelle *petit rond*, *teres minor*, un muscle étendu de la partie inférieure de l'omoplate à la tubérosité externe de l'humérus; *grand rond*, *teres major*, un muscle étendu de la partie inférieure et du bord axillaire de l'omoplate à la coulisse bicipitale de l'humérus. Le premier de ces muscles est le plus petit sus-scapulo-trochitérien, Ch., le second est le scapulo-huméral, Ch. On a donné le nom de *ligamens ronds* à deux ligamens de la matrice. *Voyez* Matrice. On nomme aussi *ligament rond* un ligament de l'articulation radio-cubitale moyenne, étendu de l'apophyse coronoïde au bas de la tubérosité du radius.

Ronflement, s. m. *ronchus*, en grec ῥέγχος, du verbe ῥέγχω, je ronfle; bruit qui se fait entendre dans les mouvemens respiratoires sans dyspnée, et ayant son siége dans les fosses nasales ou l'arrière-bouche, deux conditions qui le distinguent du râle.

Rongeurs, s. m. pl. *rosores*; famille d'animaux mammifères, ainsi appelés parce qu'ils mangent en rongeant ou en coupant leurs alimens avec les dents à fréquentes reprises. Ils ont en avant deux dents incisives tranchantes à chaque mâchoire, puis un intervalle sans lanières, et des dents molaires plates: tels sont les lièvres, les écureuils, les castors, etc.

Roob, s. m. *Voyez* Rob.

Rorifère, adject. *rorifer*, du latin *ros*, rosée, et du verbe *fero*, je porte; nom que quelques anatomistes donnent aux vaisseaux lactés et lymphatiques.

Rosacées, *rosaceæ*; famille de plantes qui constitue l'ordre dixième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines périgynes, J. — Calice persistant: corolle à cinq pétales attachés au calice, rarement à quatre: étamines icosandriques: un ou plusieurs styles ou stigmates: un ou plusieurs ovaires: graines nues ou renfermées dans un péricarpe: feuilles alternes: tiges ligneuses ou herbacées.

Rosages, *rhododendra*, de ῥόδον, rose, et de δένδρον, arbre; famille de plantes qui constitue l'ordre deuxième de la classe des dicotylédones monopétales à étamines périgynes, J. — Corolle monopétale à cinq divisions: étamines définies: un style: un stigmate:

anthères s'ouvrant longitudinalement ou par le sommet : capsule polysperme.

Rosat, s. m. de *rosa*, rose; nom de quelques compositions pharmaceutiques où il entre des roses : tels sont l'*onguent rosat*, le *miel rosat*, le *vinaigre rosat*, etc.

Rose, s. f. *rosa*; nom qu'on a donné à l'érysipèle à cause de sa couleur. *V.* Erysipèle. — Fleur des diverses espèces du genre *rosier*.

Rosier, s. m. *rosa*, L.; genre de plantes de l'icosandrie polygynie, L.; famille des rosacées, J. Plusieurs espèces de ce genre, qui sont des arbustes indigènes, intéressent la médecine : 1° le rosier à cent feuilles, *rosa centifolia*, L., *rosa damascena* des pharmaciens, dont la fleur, connue sous le nom de *rose pâle*, est laxative : elle forme la base du sirop de roses pâles. 2° Le rosier gallique ou de Provins, *rosa gallica*, L., dont les pétales sont employés comme astringens. 3° Le rosier sauvage, ou églantier (gratte-cul, cynorrhodon), *rosa canina*, L., dont les baies sont très-astringentes : on en fait la *conserve de cynorrhodon*. C'est surtout sur cette espèce que se développe le *bédégar* (*voyez* ce mot). 4° Le rosier blanc, *rosa alba*, L., dont les fleurs sont un peu laxatives.

Roseau aromatique. *Voy.* Canne.

Roselées, adj. f. pl. *rosantia* (*folia*), feuilles disposées en rosette : Bot.

Rot, s. m. *ructus*; synonyme d'*éructation*. *Voy.* ce mot et *flatuosités*.

Rotacé, adj. de *rotatus*, dérivé de *roto*, je tourne en rond; se dit, en botanique, de ce qui est étalé en rond sur un même plan et sans tube.

Rotateur, adj. et s. m. *rotator*, de *rota*, roue; se dit, en anatomie, de certains muscles dont l'action est de faire tourner sur leur axe les parties auxquelles ils sont implantés : tels sont les muscles appelés par Bichat *grand* et *petit rotateurs de l'œil*. Le premier est l'agent du mouvement de rotation en dedans : c'est l'oblique supérieur ou grand oblique de l'œil. Le second opère le mouvement de rotation en dehors : c'est le petit oblique ou oblique inférieur.

Rotation, s. f. *rotatio*, de *rota*, roue; mouvement par lequel certaines parties tournent sur leur axe : tel est le mouvement que l'œil exécute dans l'orbite par l'action de ses muscles obliques; tel est aussi celui que le muscle *long du cou* fait exécuter à la tête, comme Bichat l'a observé le premier. Au bras, le sous-scapulaire est l'agent principal de la rotation de dehors en dedans; les sous-épineux et petit rond sont au contraire les agens de la rotation de dedans en dehors. A la cuisse, le pyramidal, les deux obturateurs, les jumeaux et le carré crural, sont *rotateurs* de dedans en dehors. Le demi-tendineux et le tenseur aponévrotique crural sont *rotateurs* de dehors en dedans.

Rottacisme, s. m. *rottacismus*. Sauvages a donné ce nom au *grasseyement*.

Rotule, s. f. *rotula*, roulette, diminutif de *rota*, roue; *patella*, *mola*, ἐπιγουνίς; petit os plat, court, épais, rond, situé à la partie antérieure du genou, développé dans le tendon des extenseurs. — En pharmacie, espèce de trochisque.

Rougeole, s. f. *morbilli*, diminutif de *morbus*, maladie, comme si l'on disoit *petite maladie*; phlegmasie cutanée, dont les caractères sont des taches rouges, non élevées au-dessus de la peau, semblables à des piqûres de puces, séparées les unes des autres par des intervalles anguleux, lesquelles paroissent d'abord à la face, puis au cou, au thorax, aux membres supérieurs, à l'abdomen et aux membres inférieurs, et dont l'éruption est précédée et accompagnée de fièvre, de coryza, de larmoiement et de toux. Cette maladie est contagieuse, et dure l'espace de sept à huit jours, après lesquels les taches disparoissent dans l'ordre de leur éruption, et sont suivies de la desquamation de l'épiderme. La *rougeole* constitue, sous le nom de *rubeola*, un genre de l'ordre des phlegmasies exanthématiques, dans la Nosologie de Sauvages, et des phlegmasies cutanées dans la Nosographie de M. Pinel.

Rouille, s. f. *rubigo*. On donne vulgairement ce nom aux oxydes qui se forment par l'action de l'humidité atmosphérique à la surface de certains métaux, comme le fer et le cuivre. — Nom d'une maladie qui attaque les plantes, ainsi appelée parce que leurs tiges et leurs feuilles se recouvrent de taches roussâtres et livides, de couleur de fer rouillé.

Rousseurs, s. f. pl. (taches de rousseur), *lentigines* : c'est l'éphélide lentiforme de M. Alibert. *Voyez* Éphélides.

Rubaniers, *spargania*, de σπαργά-

νον, ruban. On désigne sous ce nom, ainsi que sous celui de massètes (*typhæ*), le second ordre de la classe des plantes monocotylédones à étamines hypogynes, Juss. *Voyez* Massètes.

Rubanné, ée, adj. *fasciatus*; marqué de bandes longitudinales qui ressemblent à des rubans.

Rubéfaction, s. f. *rubefactio*; inflammation érysipélateuse de l'organe cutané, déterminée par des médicamens irritans connus sous le nom de *rubéfians*.

Rubéfiant, ante, s. m. et adject. *rubefaciens*, *rubificans*, du verbe *rubefacere*, rougir, rendre rouge; nom des médicamens qui, appliqués sur la peau, y déterminent la rubéfaction.

Rubiacées, *rubiaceæ*, de *rubere*, rougir; famille de plantes qui constitue l'ordre deuxième de la classe des dicotylédones monopétales à étamines épigynes, Juss. — Calice monophylle: corolle monopétale à quatre ou cinq divisions: quatre ou cinq étamines: un style: deux stigmates: deux graines nues accolées ou renfermées dans un péricarpe: feuilles opposées, accompagnées de stipules intermédiaires ou verticillées.

Rude, adj. *rudis*, âpre au toucher; se dit des parties des plantes qui présentent au tact une aspérité insensible à l'œil, et due à de petits poils courts, roides, ordinairement inclinés ou recourbés.

Rudéral, ale, adj. *ruderalis*, de *rudera*, décombres; se dit des plantes qui croissent autour des masures.

Rugine, s. f. *radula*, *runcinula*, *scalprum*, ξυστηρα; instrument de chirurgie dont on se sert pour râcler ou ratisser les os.

Rugosité, s. f. de *ruga*, ride; espèce de rides qu'on voit sur une surface raboteuse.

Ruminans, adject. *ruminantia*, du verbe latin *ruminare*, ruminer, remâcher; famille d'animaux mammifères, appelés aussi *bisulces*, de la forme de leurs pieds qui sont fourchus. Ils ont la faculté de faire revenir dans la bouche, pour les broyer une seconde fois, les alimens qui ont séjourné quelque temps dans leur estomac. Celui-ci est divisé en quatre poches nommées *panse*, *bonnet*, *feuillet*, *caillette*. La plupart des ruminans n'ont pas de dents laniaires, qui leur étoient inutiles, puisqu'ils se nourrissent de végétaux. Beaucoup de ces animaux s'élèvent en troupeaux: tels sont les brebis, les vaches, les rennes, les chameaux, les chèvres, etc.

Rumination, s. f. *ruminatio*, μηρυκισμός; fonction particulière aux animaux ruminans, par laquelle ils mâchent une seconde fois les alimens qu'ils ont déjà avalés, et qui, après avoir subi dans leur premier estomac ou la panse un commencement de ramollissement, repassent dans la bouche, par la volonté de l'animal, pour y être soumis à une nouvelle trituration.

Runcinée, adj. (feuille), *runcinatum* (*folium*); feuille pinnatifide, bordée de dents semblables à celles d'une large scie.

Rupestral, ale, adj. *rupestralis*; se dit des plantes qui croissent sur les rochers.

Ruptile, adj. de *rumpo*, je romps; se dit des parties des plantes qui s'ouvrent par une rupture spontanée et non par une suture déterminée: telle est la stipule vaginante des polygonées.

Ruptoire, subst. m. *ruptorium*, du verbe *rumpere*, rompre; cautère potentiel, ainsi appelé parce qu'il corrode, brûle et fait escarre.

Rupture, s. f. *ruptura*, du verbe *rumpere*, rompre; se dit des solutions de continuité des tendons et des ligamens faites par une violente distension. *Rupture du tendon d'Achille*: Sauvages en fait un genre de son ordre *plagæ*. — Nom vulgaire d'une hernie.

Rue. *Voyez* Rhue.

Rusma, s. m.; nom que les Orientaux donnent à un dépilatoire très-usité parmi eux, que les Arabes et les Persans nomment *nouret*, *nure*, *nuret*. On le prépare de différentes manières; mais, dans tous les cas, c'est essentiellement un mélange d'orpiment ou de réalgar (sulfure jaune ou rouge d'arsenic) et de chaux vive, dans les proportions de cinq à huit parties de cette dernière sur une de sulfure arsenical. Pour s'en servir, on l'humecte avec de l'eau tiède ou on le convertit en pommade au moyen de l'axonge. Ce dépilatoire est d'une grande causticité: on la diminue en y ajoutant un peu d'amidon ou de farine. Il n'empêche pas le poil dont il a déterminé la chute de croître de nouveau.

Rut, s. m. *rugitus*; se dit du temps où les cerfs et autres bêtes fauves sont

en amour. Ce mot fait allusion au cri du lion, qui rugit lorsqu'il est en chaleur.

S.

Sabine, s. f. *sabina vel savina* des Latins, βραθυ ἢ βραθὺς des Grecs : c'est le *juniperus sabina*, L. ; arbrisseau du genre *genévrier*, Tartarie, France méridionale. Cette plante est très-irritante, stimule puissamment les vaisseaux utérins, et peut provoquer l'avortement. Elle est également vermifuge : on ne doit l'employer qu'avec circonspection.

Saburral, adj. *saburralis* ; qui appartient ou qui tient à la saburre. Sauvages, dans la classification étiologique des maladies, qui se trouve à la fin de sa Nosologie, fait une classe des *maladies saburrales*, *morbi saburrales*.

Saburre, s. f. *saburra* ; qui signifie proprement gros sable, gravier ; se dit, en pathologie, des sucs altérés dans les premières voies, et provenant d'une mauvaise digestion.

Sac lacrymal, *lacrymarum sacculus vel seclusorium*. On donne ce nom à une petite cavité en partie osseuse et en partie membraneuse, placée en devant et au côté interne de l'orbite, dans un enfoncement formé par l'os unguis et l'apophyse montante du maxillaire : c'est le réservoir des larmes qui y sont apportées par les conduits lacrymaux, et qu'il verse dans le canal nasal.

Sacchlactique, adj. (acide), *sacchlaticum* (*acidum*). *Voyez* Acide muqueux.

Sacré, ée, adj. *sacer*. Ce mot signifie quelquefois, dit James, *terrible*, *détestable* : c'est ainsi que l'on a donné le nom de *mal sacré* à l'épilepsie, celui de *feu sacré* à l'érysipèle. — Souvent aussi ce mot signifie *qui a rapport à l'os sacrum*. — *Face sacrée* du coccyx : c'est la face supérieure du coccyx, celle par laquelle il s'articule avec l'extrémité inférieure du sacrum. — *Trous sacrés*. On donne ce nom à seize trous, dont huit *antérieurs*, situés sur la face pelvienne du sacrum, quatre de chaque côté de la ligne médiane, les uns au-dessus des autres ; et huit *postérieurs* placés à la face spinale du même os, et présentant la même disposition que les antérieurs avec lesquels ils correspondent. Ces trous communiquent avec le *canal sacré* qui fait suite au canal vertébral, et sont traversés par une branche des *nerfs sacrés* : ceux-ci, au nombre de six, souvent de cinq seulement, sont formés par la terminaison de la moelle vertébrale. C'est des quatre premiers de ces nerfs et du cordon *lombo-sacré* que résulte le *plexus sacré*. *Voy.* Plexus. — *Artères sacrées*. On distingue, 1° les *sacrées antérieures* ou *moyennes*, l'une droite et l'autre gauche, qui naissent de la partie postérieure de l'aorte, au niveau de la dernière vertèbre lombaire : ce sont les médianes du sacrum, Ch. 2° Les *sacrées latérales*, qui naissent tantôt de l'iléo-lombaire, tantôt de la fessière, tantôt de l'hypogastrique ; quelquefois il n'y en a qu'une seule de chaque côté de la ligne médiane, d'autres fois il y en a deux ou même trois.

Sacro-coccygien, adj. *sacro-coccygeus* ; se dit de l'articulation de l'extrémité inférieure du sacrum avec la facette supérieure du coccyx : elle est affermie par deux ligamens appelés *sacro-coccygiens antérieur* et *postérieur*.

Sacro-épineux, adj. *sacro-spinosus* ; se dit de deux ligamens, l'un *supérieur* et l'autre *inférieur*, qui s'étendent des épines postérieures supérieure et inférieure de l'os iliaque aux parties latérales et postérieure du sacrum.

Sacro-fémoral, adj. pris quelquefois substantivement, *sacro-femoralis* ; nom que M. Chaussier donne au muscle grand fessier, parce qu'une portion de ses fibres s'étend de la partie moyenne du sacrum au grand trochanter du fémur.

Sacro-iliaque, adj. *sacro-iliacus* ; se dit de l'articulation de chaque face latérale du sacrum avec l'os iliaque correspondant. On appelle aussi *ligament sacro-iliaque* un ligament qui affermit cette articulation et occupe l'espace que laissent entre eux le sacrum et l'iliaque derrière leurs surfaces articulaires ; en outre, on donne quelquefois le nom de *ligamens sacro-iliaques antérieurs* aux faisceaux ligamenteux placés au-devant de ces surfaces.

Sacro-ili-trochantérien, adj. et s. m. *sacro-ili-trochanterianus*. Dumas a ainsi appelé le muscle pyramidal de la cuisse (sacro-trochantérien, Ch.).

Sacro-lombaire, adj. et s. m. *sacro-lumbus* ou *sacro-lumbalis* ; plan musculeux qui s'étend de la seconde vertèbre cervicale à la face postérieure du sacrum, et se confond, vers sa partie inférieure, avec le long dorsal : c'est la

portion dorso-trachélienne du sacro-spinal, Ch.

Sacro-sciatique, adj. *sacro-ischiaticus*; se dit de deux ligamens qui concourent à affermir l'articulation sacro-iliaque: le *grand ligament sacro-sciatique* ou *sacro-sciatique postérieur* s'étend de la crête iliaque et des côtés du sacrum et du coccyx à la tubérosité de l'ischion; le *petit ligament sacro-sciatique* ou *sacro-sciatique antérieur* naît du même point, et se termine à l'épine sciatique.

Sacro-spinal, adj. et s. m. *sacro-spinalis*. M. Chaussier a réuni sous la dénomination de *muscle sacro-spinal* les muscles sacro-lombaire, long dorsal, transversaire, transversaire épineux, inter-transversaires. On distingue à ce muscle une portion dorso-trachélienne qui répond au sacro-lombaire, une portion costo-trachélienne qui répond au transversaire et au long dorsal, une portion lombo-cervicale qui répond au transversaire épineux.

Sacro-trochantérien, adj. et s. m. *sacro-trochanterianus*. M. Chaussier appelle ainsi le muscle pyramidal de la cuisse, parce qu'il s'étend de la face pelvienne du sacrum à la partie interne du grand trochanter.

Sacro-vertébral, adj. *sacro-vertebralis*; se dit de l'articulation du sacrum avec la face inférieure de la dernière vertèbre lombaire. Bichat a appelé *ligament sacro-vertébral* un faisceau ligamenteux qui, de la partie antérieure-inférieure de l'apophyse transverse de la dernière vertèbre, va se fixer à la partie supérieure du sacrum. Il y en a un de chaque côté de la colonne vertébrale.

Sacrum, s. m. Mot latin dérivé de *sacer*, sacré, par lequel les anatomistes français désignent l'os symétrique et triangulaire placé à la partie postérieure du bassin, et faisant suite à la colonne vertébrale: aussi les Grecs l'ont-ils appelé tantôt ἱερον οστεον, et tantôt ὑποσπονδυλος. La première de ces expressions répond à la dénomination *os sacré*, qui lui a été donnée, selon quelques anatomistes, parce qu'il contribue à protéger les organes de la génération, qui passoient pour sacrés chez les anciens.

Safran, s. m. *crocus*, κρόκος, stigmate de la fleur du *crocus sativus* et du *crocus officinalis*, L. — Cette substance est employée comme assaisonnement aux Indes; en France, comme médicament tonique et emménagogue.

Safran batard; nom vulgaire du carthame des teinturiers, *carthamus tinctorius*, L.

Safran de mars apéritif; nom ancien du carbonate de fer.

Safran de mars astringent; nom ancien de l'oxyde de fer rouge.

Safran des métaux, *crocus metallorum*: c'est l'oxyde hydro-sulfuré demi-vitreux d'antimoine. *Voy.* Oxydes hydro-sulfurés d'antimoine.

Sagapenum, du grec σαγαπηνον; nom latin conservé en français pour désigner la gomme-résine obtenue d'une plante ombellifère qu'on présume être le *ferula persica*. Cette substance, d'une odeur fétide, est un anti-spasmodique aujourd'hui peu usité. On dit aussi en latin *serapinum*.

Sage-femme, s. f. *obstetrix*, *hyperetria*, en grec μαῖα, μαιάς, μαιεύτρια; femme qui exerce l'art des accouchemens.

Sagittal, adj. *sagittalis*. Les anatomistes trouvant probablement quelque ressemblance de forme entre une flèche et l'articulation du bord supérieur des deux pariétaux entre eux, ont donné à cette articulation le nom de *suture sagittale*, de *sagitta*, flèche. Les anciens l'avoient déjà comparée à une broche, et l'avoient appelée ὀβελαία ῥαφὴ, de ὀβελός, broche. Le sillon profond que l'on remarque à la partie interne de la voûte du crâne, de la crête coronale à la protubérance occipitale interne, et qui est creusé sur la suture des pariétaux, a reçu le nom de *gouttière sagittale*: il loge le sinus longitudinal supérieur que l'on appelle aussi quelquefois *sinus sagittal* (sinus médian, Ch.).

Sagitté, ée, adj. *sagittatus*, de *sagitta*, flèche; se dit, en botanique, des parties végétales qui sont figurées en fer de flèche, c'est-à-dire, en triangle, dont la base est profondément échancrée par un angle rentrant.

Sagou, s. m. *sago*; substance amilacée qu'on retire de la moelle de plusieurs espèces de palmiers qui croissent aux Moluques, aux Philippines et aux autres îles des Indes orientales. On la sépare de la partie fibreuse à l'aide de l'eau froide et de l'agitation; on met le tout sur un tamis: l'eau qui passe entraîne avec elle la fécule ou le *sagou* qui s'y dépose. Quand il est à moitié desséché

on le réduit en petits grains en le passant à travers un crible. Le *sagou* est employé comme analeptique.

Saignée, s. f. *sanguinis missio*; évacuation d'une certaine quantité de sang provoquée par l'art. On distingue la *saignée* artérielle, la *saignée* veineuse et la *saignée* capillaire : la *saignée* artérielle, *artériotomie*, et la *saignée* veineuse, *phlébotomie*, se font par les lancettes ou le phlebotome. L'*artériotomie* ne peut guère être pratiquée que sur de petites branches qui présentent un point d'appui solide, telles que l'artère temporale : comme elle peut être suivie d'accidens graves, on l'a abandonnée. La *saignée* veineuse, *phlébotomie*, se pratique, 1° au cou, à la veine *jugulaire externe* (trachélo-sous cutanée, Ch.); 2° au bras, à la *céphalique* (radiale cutanée, Ch.), à la *basilique* (cubitale cutanée, Ch.), à la *médiane* (médiane de l'avant-bras, Ch.); 3° à la main, à la *céphalique* (radiale cutanée, Ch.), à la *salvatelle* (cubitale cutanée, Ch.); 4° au pied, à la grande et à la petite *saphènes* (tibio et péronéo-malléolaire, Ch.); 5° dans la bouche, aux veines *ranines* (sous-linguales, Ch.). C'est le plus souvent au pli du bras et au pied qu'on pratique la phlébotomie; une *saignée* de huit onces de sang est modérée pour un adulte. — La *saignée* capillaire se fait par les sangsues ou les scarifications : on l'appelle aussi *saignée locale*, parce qu'elle dégorge spécialement la partie du système capillaire où on la pratique; de même qu'on donne souvent le nom de *saignée générale* à la phlébotomie, parce qu'elle dégorge pour ainsi dire immédiatement tout le système sanguin. La saignée est *dérivatrice* lorsqu'elle détourne le sang d'une partie où il se porte en trop grande abondance. On l'a appelée *spoliative* lorsqu'on l'employoit pour diminuer la partie rouge du sang; effet qu'on a attribué aux fréquentes saignées, le sérum du sang se réparant, disoit-on, plus promptement que la partie rouge.

Saignement, s. m. *sanguinis fluxus*; écoulement de sang. Ce terme ne s'emploie guère que pour le *saignement du nez*, auquel on donne aussi le nom d'*épistaxis*. *Voyez* ce mot.

Sainbois, s. m. nom vulgaire du garou, *daphne gnidium*, L.

Saindoux, s. m. graisse de porc : on s'en sert pour faire des onguens.

Saint-bois ou Bois-saint. *Voyez* Gaïac.

Saint-Myon (eaux minérales de); eaux minérales acidules froides, dont la source se trouve à Saint-Myon, près Riom, département du Puy-de-Dôme. Elles sont rafraîchissantes, diurétiques, altérantes.

Salep, Salop ou Salap; substance amilacée que l'on prépare avec le bulbe de différentes espèces d'orchis. *Voyez* ce mot. Pour cela on nettoie les bulbes de l'année après la marcescence des tiges; on les fait bouillir un instant dans l'eau, et on les dessèche au soleil après y avoir passé un fil : ils deviennent alors semblables à de la corne, et constituent un très-bon analeptique.

Salicaire, s. f. *lythrum*, L.; genre de plantes de la dodécandrie monogynie, L.; famille des salicaires, J. L'espèce *salicaire à épis*, *lythrum salicaria*, L., Europe, ♃, est astringente, mais peu usitée.

Salicaires, *salicariæ*; famille de plantes qui constitue l'ordre neuvième de la classe de dicotylédones polypétales à étamines périgynes, J. — Calice en tube : pétales attachés au sommet du calice : étamines définies : ovaire supère : capsule renfermée dans le calice : une ou plusieurs loges : feuilles opposées.

Salifiable, adj. de *sal*, sel, et de *facio*, je fais; se dit des substances qui, par leur combinaison avec les acides, se convertissent en sels; tels sont les alcalis, les terres et les métaux.

Salin, ine, adj. *salinacius*, *salinacidus*, de *sal*, sel; qui appartient au sel, qui est de la nature du sel : on dit *substances salines* comme synonyme de *sels*.

Salines, s. f. pl. de *sal*, sel; nom des usines établies près des sources salées, et où l'on retire, par évaporation, le muriate de soude ou sel marin qui est contenu dans les eaux de ces sources.

Salivaire, adj. *salivaris*, qui a rapport à la salive; *glandes salivaires*, organes sécréteurs de la salive. *Voyez* Glandes salivaires.

Salivant, ante, s. m. et adj. *salivans*; synonyme de *sialagogue*.

Salivation, s. f. *salivatio*, *ptyalismus*; secrétion et évacuation abondantes de salive par la bouche; synonyme de *ptyalisme*.

Salive, s. f. *saliva*; humeur sécré-

rée par les glandes salivaires, destinée à être mêlée aux alimens et à leur faire subir un commencement d'élaboration qui les prépare à la digestion stomacale. La salive est visqueuse, inodore, foiblement saline, et a la propriété de mousser par son agitation avec l'air. Elle est composée d'eau, de mucus, d'albumine, de muriate de soude, de phosphate de soude, de phosphate de chaux et de phosphate d'ammoniaque.

Salmiac. *Voyez* Muriate d'ammoniaque.

Salpêtre. s. m. *Voy.* Nitre, Nitrate de potasse.

Salpingo-malléen, s. m. *salpingo-malleus*; nom d'un muscle qui s'attache à la trompe d'Eustache et à l'osselet de l'ouïe qu'on appelle le *marteau*: c'est le muscle interne du marteau.

Salpingo-pharyngien, adj. *salpingo-pharyngeus*; qui a rapport à la trompe d'Eustache et au pharynx. Albinus a décrit sous ce nom, comme un des muscles intrinsèques du larynx, des faisceaux charnus qui appartiennent en partie au voile du palais.

Salpingo-staphylin, adj. *salpingo-staphylinus*; qui a rapport à la trompe d'Eustache et à la luette. Valsalva et Santorini ont donné ce nom au muscle péristaphylin interne, que Winslow et Dumas ont aussi appelé *salpingo-staphylin interne* (pétro-staphylin, Ch.).

Salsepareille, *smilax sarsaparilla*, L.; plante du genre smilax de la diœcie hexandr., L.; famille des asperges, J., dont les racines sont un des plus puissans sudorifiques. Elles constituent un des quatre bois sudorifiques.

Salubre, adj. *saluber*, sain; qui contribue à la santé.

Salubrité, s. f. *salubritas*; qualité de ce qui est salubre.

Salvatelle, s. f. *salvatella*. Quelques auteurs ont donné ce nom à l'un des rameaux veineux qui concourent à former la veine basilique ou cubitale postérieure. Il est situé sur le dos de la main, près de son bord interne. Des médecins anciens recommandoient d'ouvrir cette veine dans certaines maladies, comme dans la mélancolie, etc., et attribuoient à cette saignée la guérison des malades: de là le nom de *salvatelle*, formé de *servare*, sauver.

Samare, s. f. *samara*. Columelle et Pline ont donné ce nom à la capsule membraneuse de l'orme, et Gœrtner en fait une sorte de fruit qu'il définit: toute capsule coriacée membraneuse, comprimée, unie ou biloculaire, ne s'ouvrant jamais spontanément, aplatie et comme foliacée par ses côtés ou vers le sommet.

Sandaraque, s. f. *sandaracha*, en grec *σανδαράχη*. Les médecins grecs appeloient ainsi le *réalgar* ou sulfure d'arsenic rouge (*voyez* ce mot). Les Arabes ont ensuite donné le nom de *sandaraque*, qui a été conservé par les modernes, à la résine que l'on retire du *juniperus communis*, L. Cette substance est stimulante comme toutes les résines, mais très-peu usitée de nos jours.

Sang, s. m. *sanguis*, *cruor* des Latins, *αιμα* des Grecs; liquide animal nécessaire à la vie, produit de l'élaboration du chyle, acquérant ses qualités vivifiantes dans l'acte de la respiration, pénétrant tous les organes à l'aide de la circulation, distribuant les principes nutritifs à tous les tissus organiques, conducteur de la chaleur animale, source des sécrétions et des exhalations. Le sang est blanc dans les mollusques, les insectes et les animaux des ordres inférieurs; voilà pourquoi ils ont été appelés *animaux à sang blanc*, pour les distinguer des animaux dits à *sang rouge*, qui sont les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons. Le sang rouge est le seul dont la chimie se soit occupé. Il est d'un rouge noirâtre dans les veines, d'un rouge pourpre dans les artères, visqueux, d'une température qui varie entre le 29e et le 32e degré de Réaumur, d'une pesanteur spécifique de 1,053 à 1,126; se séparant, par le repos, en deux parties, qui sont le *sérum* (*voyez* ce mot), et le *caillot*, qu'on a aussi appelé *cruor*, *placenta*, *insula*; il se sépare, au moyen de l'eau, en *fibrine* (*voyez* ce mot) et en matière colorante, qui est composée d'albumine, de gélatine, de phosphate de fer avec excès d'oxyde, de soude et de quelques substances salines. — Le *sang* de divers animaux étoit autrefois employé comme médicament. Celui des animaux dont se nourrit l'homme est nutritif comme la chair elle-même de ces animaux.

Sang-dragon, s. m. substance solide, d'un rouge foncé, composée de tannin et de résine, tirée du *pterocarpus draco*, L., arbre des deux Indes, de la diadelphie décandrie, L.; famille des légumineuses, J. Le sang-dragon

est astringent, mais peu usité de nos jours.

Sanglot, s. m. *singultus*; contraction spasmodique, brusque et instantanée du diaphragme, qui est aussitôt suivie d'un mouvement de relâchement, par lequel le peu d'air que la contraction avoit fait entrer dans la poitrine est chassé avec force. Dans le sanglot, les mouvemens du diaphragme sont plus sensibles que dans le rire, et ne se succèdent pas avec autant de rapidité; ils sont, pour ainsi dire, intermédiaires à ceux que ce muscle exerce dans le rire, et à ceux dont il est le siége dans le hoquet. Le sanglot diffère du soupir, avec lequel il est si souvent entremêlé dans la douleur, en ce que le soupir est volontaire et se fait lentement. Comme les mêmes puissances exécutent le soupir et le sanglot, on ne peut soupirer quand on sanglotte beaucoup, parce que la volonté n'est plus maîtresse de dilater à son gré la poitrine. Sauvages, en confondant le soupir avec le hoquet, en fait un genre de maladies de l'ordre *anhélations spasmodiques*.

Sangsue, s. f. *hirudo medicinalis*, L., *sanguisuga* des pharmaciens; ver aquatique de la famille des endobranches de M. Duméril. Il est allongé, aplati, très-contractile, a les deux extrémités élargies en forme de disque charnu dont l'animal se sert comme d'une ventouse. Sa bouche est triangulaire et armée de trois dents tranchantes; il se nourrit du sang des animaux, qu'il suce après avoir fait une incision triangulaire à leur peau. On se sert de la sangsue en médecine pour évacuer le sang des vaisseaux capillaires cutanés, ou pour faire des saignées locales.

Sanguification, s. f. *sanguificatio*; changement du chyle en sang. *V*. Hématose.

Sanguin, adj. *sanguineus*, qui appartient au sang. — *Vaisseaux sanguins*; ceux qui servent à la circulation du sang, et dont l'ensemble constitue le *système sanguin*. — *Tempérament sanguin*; celui dans lequel le système sanguin prédomine. — *Maladies sanguines*; celles qui dépendent de la pléthore. Sauvages en fait une classe, dans la classification étiologique qui termine sa Nosologie.

Sanguine, s. f. *rubrica*; substance minérale schisteuse, d'un rouge brun, d'une texture compacte, laissant sur le papier des traces durables de sa couleur. On s'en sert pour faire des crayons rouges: c'est l'*argile ocreuse rouge graphique* de M. Haüy. On ne doit pas la confondre avec l'*hématite*; mais elle a beaucoup d'analogie avec le bol d'Arménie, et ne diffère, d'après les minéralogistes qui regardent la *terre de Lemnos* comme une argile, qu'en ce qu'elle n'est pas sigillée comme cette dernière. Inusitée.

Sanguinolent, ente, adj. *sanguinolentus*, teint de sang; pus *sanguinolent*; crachats *sanguinolens*. *Voy*. Crachats.

Sanicle, s. f. *sanicula europæa*, L.; plante d'Europe de la pentandrie digynie, L.; famille des ombellifères, J. Elle est un peu astringente et à peine usitée.

Sanidode, s. f. *sanidodes*, du grec σανιδώδης, composé de σανις, planche, et d'εἶδος, forme ou ressemblance; mot-à-mot, qui ressemble à une planche; nom que Vogel a donné à l'étroitesse de la poitrine.

Sanie, s. f. *sanies*, *acor*; matière séreuse corrompue qui sort des ulcères et de certains abcès.

Sanieux, euse, *saniosus*, *ichorosus*; qui tient de la nature de la sanie.

Sanitaire, adj. qui a rapport à la santé. *Police sanitaire*.

Santal, s. m. *santalum*. On donne ce nom, en pharmacie, à trois substances différentes qui sont des parties ligneuses de divers arbres. On les distingue par les noms de *santal blanc*, de *santal citrin* et de *santal rouge*. Il paroît que le *blanc* et le *citrin* appartiennent au *santalum album*, L.; que le premier est l'aubier, et le second le centre du bois. Ils sont l'un et l'autre odorans. Le *santal rouge* est le bois du *pterocarpus santolinus*, L. Les *trois santaux* sont placés parmi les sudorifiques. Ils sont peu actifs et presque inusités.

Santé, subst. f. *sanitas* des Latins, ὑγίεια des Grecs; exercice libre, facile et agréable de toutes les fonctions de l'économie animale.

Santoline, s. f. (barbotine, semencine); espèce du genre armoise, *artemisia santonica*, L.; plante du Mogol et de la Perse, dont les semences sont employées comme vermifuges et constituent le *semen contra*.

Sapa, s. m. mot latin qui se dit du moût ou suc de raisin exprimé et évaporé jusqu'à consistance de miel. Le *sapa* est laxatif.

Saphène, s. f. *saphena*, de σαφὴς, manifeste, évident. On a donné ce nom à deux veines de la jambe immédiatement subjacentes aux tégumens, de manière à être manifestes à la vue et au toucher. L'une est la *grande saphène* ou *saphène interne* (tibio-malléolaire, Ch.), qui naît de la face dorsale des orteils internes, et s'ouvre dans la veine crurale près de l'arcade inguinale. L'autre est la *saphène externe* ou *petite saphène* (péronéo-malléolaire, Ch.), qui naît sur les orteils externes et va s'ouvrir au jarret dans la veine poplitée. C'est à l'une ou l'autre de ces veines que se pratique la saignée du pied.

Saphir, s. m. (saphir oriental), *sapphirus*, en grec σάπφειρος, qui dérive peut-être de σαφης, clair, brillant; pierre précieuse d'une belle couleur bleue veloutée, ainsi nommée à cause de son grand éclat : c'est le corindon bleu de M. Haüy ; il constitue un des cinq fragmens précieux des anciens. *V.* Fragment.

Sapin, subst. masc. *abies*; genre de plantes qui se rapporte au genre *pinus*, L., de la monœcie monadelphie, L.; famille des conifères, J. Toutes les espèces de ce genre sont des arbres et fournissent, comme les pins, des térébenthines. C'est du *sapin épicia*, *abies picea*, Lmk., *pinus abies*, L., Europe, qu'on retire particulièrement la poix de Bourgogne. Le sapin commun, *abies taxifolia*, Lmk., *pinus picea*, L., Europe, est celui dont on retire en grande partie la *térébenthine commune* dite de *Strasbourg*. Le sapin baumier, *abies balsamea*, Lmk., *pinus balsamea*, L., Virginie, fournit la *térébenthine du Canada*, vulgairement *baume de Canada*. Les bourgeons du sapin du Canada, qu'on appelle ordinairement *sapinette*, *sapinette de Québec*, *abies Canadensis*, Lmk., *pinus Canadensis*, L., ont été recommandés comme anti-scorbutiques.

Saponnacé, ée, adj. de *sapo*, savon; qui est de la nature du savon. *Voy.* Savonneux.

Saponnaire ou Savonnaire officinale, *saponaris officinalis*, L.; plante de la décandrie digynie, L.; caryophyllées, J., ♃, Europe. Elle est employée comme apéritive.

Saponnification, s. f. de *sapo*, savon, et de *facio*, je fais ; formation du savon.

Saporifique, adj. *saporificus*, de *sapor*, saveur ; qui produit la saveur.

Sapotillier, s. m. *achras*, L.; genre de plantes de l'hexandrie monogynie, L.; famille des sapotilliers, J. On a recommandé l'écorce du sapotillier commun, *achras sapota*, L., arbre de l'Amérique mérid., comme fébrifuge, et les semences, qui sont émulsives, comme propres à calmer les coliques néphrétiques.

Sapotilliers, *sapotæ*; famille de plantes qui constitue l'ordre quinzième de la classe des dicotylédones monopétales à étamines hypogynes (Jussieu); — corolle double, monopétale, régulière : cinq étamines : un style : une baie ou un drupe : plusieurs loges : tiges ligneuses.

Sapropyre, subst. f. *sapropyrus*, du grec σαπρος, putride, et de πυρ, feu; nom que Swédiaur a donné à la fièvre putride ou synochus des Grecs.

Sarcocarpe, s. m. *sarcocarpium*; nom donné par M. Richard à la chair du fruit ou à la partie plus ou moins charnue qui se trouve sous l'épicarpe ou épiderme du fruit. Lorsqu'elle est évidemment charnue, elle porte le nom de *chair*, *caro*.

Sarcocèle, s. m. *sarcocele*, de σάρξ, gén. σαρκὸς, chair, et de κήλη, tumeur. Les anciens donnoient ce nom à une tumeur du testicule, indolente et de la consistance de la chair; différente du phlegmon en ce que celui-ci est très-douloureux et fait des progrès rapides, et du squirrhe, en ce que celui-ci est plus dur. Telle est aussi la signification que donne Sauvages au mot *sarcocèle* : il rapporte cette maladie au genre sarcôme, sous le nom de *sarcoma scroti*; mais tous les chirurgiens modernes désignent par le mot *sarcocèle* le squirrhe du testicule.

Sarcocolle, s. f. *sarcocolla*, de σάρξ, gén. σαρκὸς, chair, et de κόλλα, colle; substance résineuse qui vient de la Perse, ainsi appelée parce qu'on l'a crue propre à consolider les chairs. Elle est fournie par le *penæa mucronata*, L., arbuste d'Éthiopie. Les anciens l'employoient comme astringente, détersive, etc. Elle est aujourd'hui inusitée. On en retire un des principes immédiats des végétaux, auquel on a donné le nom de *sarcocolline*.

Sarcocolline, s. fém. (sarcocolle de Thomson), *sarcocollina*; un des matériaux immédiats des végétaux que l'on retire de la sarcocolle. Il est incris-

tallisable, soluble dans l'eau, l'alcool et l'acide nitrique; il forme avec ce dernier de l'acide oxalique. Sa saveur est sucrée et amère. Selon Cerioli, c'est une combinaison d'amarine ou principe amer et de sucre. Inusitée.

Sarcoderme, s. m. *sarcodermis*; nom donné par les botanistes modernes au parenchyme de la graine, quelquefois à peine visible, quelquefois très-apparent, qui se trouve sous le test et dans lequel passent les vaisseaux qui, de tous les points de la superficie, viennent se rendre sous la cicatricule. Les graines où le sarcoderme est très-pulpeux ont reçu jusqu'ici le nom de *semina baccata*.

Sarco-épiplocèle, s. m. *sarcoepiplocele*, de σὰρξ, gén. σαρκὸς, chair, d'ἐπίπλοον, l'épiploon, et de κήλη, tumeur; hernie épiploïque compliquée d'un sarcôme.

Sarco-épiplomphale, s. m. *sarcoepiplomphalus*, de σὰρξ, chair, d'ἐπίπλοον, l'épiploon, et d'ὀμφαλὸς, le nombril; exomphale épiploïque compliqué d'un sarcôme.

Sarco-hydrocèle, s. m. *sarcohydrocele*, de σὰρξ, chair, d'ὕδωρ, eau, et de κήλη, tumeur; sarcocèle accompagné d'hydrocèle.

Sarcologie, s. f. *sarcologia*, de σὰρξ, chair, et de λόγος, discours; partie de l'anatomie qui traite des chairs ou des parties molles.

Sarcôme, s. m. σαρκωμα, de σὰρξ, gén. σαρκὸς, chair; nom donné par les anciens à toute excroissance qui a la consistance de chair. Sauvages en fait un genre de l'ordre *excroissances*.

Sarcomphale, s. m. *sarcomphalus*, de σὰρξ, chair, et d'ὀμφαλὸς, le nombril; sarcôme développé au nombril.

Sarcophage, s. et adj. *sarcophagus*, de σὰρξ, gén. σαρκὸς, chair, et de φάγω, je mange; mot employé par les anciens comme synonyme de *cathérétique*.

Sarcose, s. f. *sarcosis*, σάρκωσις. Cette expression désignoit chez les anciens la génération de la chair. Elle étoit aussi employée comme synonyme de *sarcôme*.

Sarcostose, s. f. *sarcostosis*, de σὰρξ, chair, et d'ὀστέον, os; nom donné par Macbride à l'*ostéosarcose*. *Voyez* ce mot.

Sarcotique, s. m. et adj. *sarcoticus*, de σὰρξ, gén. σαρκὸς, chair; synonyme de *incarnatif*.

Sardonien ou Sardonique. *V.* Ris.

Sarmenteux, euse, adj. *sarmentosus*, de *sarmentum*, sarment; se dit de toutes les plantes qui poussent des rameaux souples comme la vigne, et s'attachent en croissant aux supports qu'elles rencontrent.

Sarrazin, adj. pris subst. (blé noir, blé sarrazin), *polygonum fagopyrum*, L.; plante du genre *renouée*, originaire d'Asie, ⨀, cultivée par-tout, dont la semence, qui est farineuse, est employée comme aliment.

Sarrète, s. f. nom que quelques auteurs ont donné au mal de mâchoire ou au trismus des nouveau-nés: c'est le *trismus nascentium* de Sauvages.

Sarriette, *satureia hortensis*, L. plante de la didynam. gymnosp., L.; famille des labiées, J., ⨀, Europe. — Cette plante, aquatique et stimulante, n'est employée que comme assaisonnement.

Sassafras, *laurus sassafras*, L.; plante ♄ de l'ennéandr. monogyn. L.; famille des lauriers, J. Amérique sept. et surtout Canada, Virginie. — Sa racine, qui est d'une odeur approchant de celle du fenouil, est un des quatre bois sudorifiques; mais elle est beaucoup moins active que la salsepareille et le gaïac.

Satellite, s. pris adj. *satelles*, qui garde, qui est placé auprès. On appelle, en anatomie, *veines satellites* celles qui avoisinent les artères.

Satiété, s. f. *satietas*, ἐμφόρησις; réplétion d'alimens qui va jusqu'au dégoût.

Saturation, s. f. *saturatio*, du verbe *saturare*, rassasier, remplir; état d'une combinaison chimique dans laquelle l'attraction chimique est pleinement satisfaite, de manière que le composé refuse de se combiner avec une nouvelle quantité de ses principes.

Saturne, s. m. nom que les alchimistes donnoient au plomb.

Satyriasis, s. m. en grec σατυρίασις, de σάτυροι, les satyres, qui, selon la fable, étoient fort lubriques, dérivé de σαθη, le pénis; névrose des fonctions génitales qui a pour caractères un penchant irrésistible à répéter fréquemment l'acte vénérien, et la faculté de l'exercer sans s'épuiser, une odeur forte exhalée par la peau, une disposition à la démence ou à la manie, si le penchant pour le coït est contrarié.

Sauge, s. f. *salvia*, L.; genre de plantes de la diandrie trigynie, L.; fa-

mille des labiées, J., dont plusieurs espèces sont toniques et stimulantes : telles sont la *sauge* officinale, *salvia officinalis*, L., France, ♃; 2° l'hormin, *salvia horminium*, L., France, ♃, moins active que la précédente; 3° l'orvale ou toute-bonne (sclarée), *salvia sclarea*, L., France, ♂, plus foible que les précédentes.

SAULE, s. f. *salix*; genre de plantes de la diœcie diandrie, L.; famille des amentacées, J. L'écorce de plusieurs espèces de ce genre est astringente, tonique et fébrifuge.

SAURIENS, s. m. pl. du mot grec σαῦρος, lézard; ordre de reptiles qui ont le corps écailleux, allongé, des pattes munies d'ongles, une queue souvent fort longue, et des mâchoires garnies de dents enchâssées. Il comprend les lézards, dont le nom grec a fourni la dénomination de l'ordre entier.

SAVEUR, s. f. *sapor*; qualité des corps qui est l'objet de l'organe du goût, servant aux chimistes à distinguer beaucoup de susbtances, mais caractère insuffisant pour prononcer.

SAVON, s. m. *sapo*; combinaison d'une huile ou autre corps gras avec les alcalis fixes. Le savon fait proprement avec l'huile d'amande douce et la potasse, prend le nom de *savon médicinal*: il est employé comme résolutif.

SAVON DE STARKEY (savonnule de potasse); combinaison de potasse et d'huile essentielle de térébenthine. *Voy.* SAVONNULE DE POTASSE.

SAVONS ACIDES; combinaisons des huiles grasses avec différens acides : tel est le savon acide de Cornet. Inusités.

SAVONS MÉTALLIQUES; nom qui a été donné improprement aux combinaisons des oxydes métalliques avec les corps gras, lesquelles constituent les emplâtres.

SAVONNIER, s. m. *sapindus*, L.; genre de plantes de l'octandr. trigyn., L.; famille des savonniers, J. La noix du *savonnier* commun, *sapindus saponaria*, L., arbre des Indes orientales, a été préconisée comme fondante. Inus.

SAVONNIERS, *sapindi*, de *sapo*, savon; famille de plantes qui constitue l'ordre cinquième de la classe des dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, J. — Calice monophylle ou polyphylle : corolle à quatre ou cinq pétales, souvent à deux lames : huit étamines, un seul ovaire : un ou trois styles, autant de stigmates : un drupe ou une capsule : une ou trois loges monospermes : tiges ordinairement ligneuses : feuilles alternes.

SAVONNULE, s. m. *saponulus*; nom générique donné aux combinaisons des huiles essentielles avec les bases alcalines ou les acides. Il y a deux espèces de *savonnules* : 1° les *savonnules* alcalins ou les combinaisons d'une huile essentielle avec un alcali : tel est le savon de Starkey ou savonnule de potasse; 2° les *savonnules* acides, ou les combinaisons d'une huile essentielle avec un acide.

SAVONNULE DE POTASSE, *saponulus potassæ* (savon de Starkey); combinaison d'huile volatile avec la potasse. Il a été préconisé comme fondant et comme résolutif. Peu usité.

SAVOUREUX, EUSE, adj. *sapidus*; se dit des corps qui ont de la saveur, et surtout de ceux qui ont un goût exquis, ou qui flattent l'organe du goût.

SAXATILE, adj. *saxatilis*, du latin *saxum*, rocher; se dit, en botanique, des plantes qui croissent sur les rochers, parmi les pierres, les cailloux.

SAXIFRAGE, adject. *saxifragus*, de *saxum*, pierre, et de *frango*, je brise; mot employé par quelques auteurs comme synonyme de *lithontriptique*.

SAXIFRAGE, s. f. *saxifraga*, L.; genre de plantes de la décandr. digyn., L.; famille des saxifrages, J. L'espèce *saxifrage granulée* (perce-pierre), *saxifraga granulata*, L., France, ♃, est âcre, et a été regardée comme diurétique et lithontriptique. Inusitée.

SAXIFRAGES, *saxifragæ*, de *saxum*, pierre, et de *frango*, je brise; ordre second de la classe des dicotylédones polypétales à étamines périgynes, Juss. — Calice à quatre ou cinq divisions : corolle tétrapétale ou pentapétale (rarement nulle), attachée au calice : étamines définies : deux styles : deux stigmates : fruit bivalve.

SAXIFRAGES. *Voy.* LYTHOPHYTES. (On doit écrire et l'on écrit ordinairement *lithophytes* : c'est par inadvertance que l'on a mis, dans ce dictionnaire, *lythophytes*.)

SCABIEUSE DES BOIS (mors du diable, remords), *scabiosa succisa*, L.; plante ♃ de la tétrandr. monogyn., L.; famille des dipsacées, J. Elle est légèrement astringente et amère, et à peine usitée.

SCABIEUX, EUSE, adj. *scabiosus*, de

scabies, la gale; se dit des éruptions qui ressemblent à la gale.

Scalène, s. et adj. en grec σκαληνός, boiteux, de σκαζω, je boite. Ce mot, qui désigne, en géométrie, un triangle dont les trois côtés sont inégaux, se dit, en anatomie, de muscles triangulaires situés sur les côtés du cou. Bichat et M. Boyer distinguent, de chaque côté, deux muscles *scalènes* : l'un *antérieur*, étendu des apophyses transverses des troisième, quatrième, cinquième et sixième vertèbres cervicales à la première côte; l'autre *postérieur*, étendu des apophyses transverses des six dernières vertèbres cervicales à la première et à la seconde côte. Mais Albinus et Sœmmering ont décrit de chaque côté cinq *scalènes*, qu'ils ont appelés *scalenus prior*, *scalenus minimus*, *scalenus lateralis*, *scalenus medius*, *scalenus posticus*. Riolan n'a décrit qu'un muscle *scalène* de chaque côté. Cowper et Douglas en comptoient trois qu'ils distinguoient par les noms numériques. Winslow n'en a admis que deux. Sabatier convenoit qu'il n'y a réellement que deux *scalènes*, l'un *antérieur*, l'autre *postérieur*; il pensoit néanmoins qu'il falloit diviser le *scalène* postérieur en deux muscles, un pour la première côte et l'autre pour la seconde. Enfin M. Chaussier n'admet, de chaque côté, qu'un seul *scalène* formé de deux faisceaux : il l'appelle *costo-trachélien*.

Scalpel, s. m. *scalpellus*, du verbe *scalpo*, je grâtte, j'incise; instrument pour disséquer : Anat. et Chirurg.

Scammonée, s. fém. *scammonium*, en grec σκαμμώνια; *résine* que l'on retire du *convolvulus scammonia*, L.; plante du genre *liseron*. *Voyez* ce mot. Cette résine est un purgatif drastique. On distingue dans le commerce la *scammonée* de Smyrne et celle d'Alep.

Scaphoïde, s. et adj. *scaphoides*, de σκάφη, nacelle, et d'εἶδος, forme, ressemblance. Les anatomistes ont appelé, à cause de leur forme, *os scaphoïdes*, *ossa navicularia*, deux petits os convexes d'un côté et concaves en sens opposé, placés l'un à la partie externe de la rangée anti-brachiale des os du carpe, l'autre à la rangée métatarsienne des os du tarse. On a aussi désigné sous le nom d'*enfoncement scaphoïde*, une petite cavité située à la partie supérieure de l'aile interne de l'apophyse ptérygoïde, au-dessous de l'orifice postérieur du conduit vidien, et donnant attache au péristaphylin interne. Le mot *scaphoïde* étant synonyme de *naviculaire* (du latin *navicula*, nacelle), ces deux mots sont souvent employés l'un pour l'autre. *Voyez* Naviculaire.

Scaphoïdo-astragalien, adj. *scaphoido-astragalianus*; se dit de l'articulation de l'os scaphoïde avec l'os astragale : *articulation scaphoïdo-astragalienne*. Le ligament qui affermit cette articulation est aussi appelé *ligament scaphoïdo-astragalien*.

Scaphoïdo-cuboïdien, adj. *scaphoido-cuboideus*; se dit de l'articulation de l'os scaphoïde avec l'os cuboïde : *articulation scaphoïdo-cuboïdienne*.

Scaphoïdo-sus-phalangien du pouce, s. m. *scaphoido-suprà-phalangianus pollicis*. Dumas a ainsi appelé le muscle court abducteur du pouce (carpo-sus-phalangien du pouce, Ch.).

Scapulaire, s. et adj. *scapularis*, de *scapula*, l'épaule; qui appartient à l'épaule; se dit, en chirurgie, d'un bandage composé d'une bande large, fendue dans le milieu pour y passer la tête, et appuyée sur les épaules, dont les deux bouts pendent l'un par-devant et l'autre par-derrière, et s'attachent sur le bandage de corps pour l'empêcher de descendre. — En anatomie, le mot *scapulaire* désigne différentes artères. Haller et Bichat ont appelé *scapulaire supérieure* une artère qui naît ordinairement de la thyroïdienne inférieure et se trouve toujours sous la partie postérieure de la clavicule; *scapulaire inférieure*, une branche que fournit l'artère axillaire dans le creux de l'aisselle. Bichat a nommé en outre *scapulaire postérieure* une branche de la partie externe de la thyroïdienne inférieure, dirigée transversalement en dehors et contournant les scalènes et le plexus brachial : c'est la cervicale transverse de M. Boyer. M. Boyer appelle *scapulaire commune* la scapulaire inférieure de ces anatomistes, et donne les noms de *scapulaire externe* et *scapulaire inférieure* aux deux branches qu'elle fournit, en se subdivisant, le long du bord du sous-scapulaire. Il conserve la dénomination de *scapulaire supérieure* à l'artère qu'ils avoient ainsi appelée. Sœmmering avoit nommé *scapulaire superficielle* la scapulaire supérieure de Bichat et de M. Boyer; *scapulaire supérieure*, ou *scapulaire transverse*, ou *scapulaire cervicale superfi-*

cielle la scapulaire postérieure de Bichat; *scapulaire inférieure* la scapulaire inférieure de Haller et Bichat. Winslow appeloit *scapulaire externe* la scapulaire supérieure de Bichat et de M. Boyer; la scapulaire commune de ce dernier anatomiste répond à la *scapulaire interne* de Winslow. — En ichtyologie, nom des nageoires qui sont sur l'épaule des poissons.

Scapulo-coraco-radial, adj. et s. m. *scapulo-coraco-radialis*. Dumas a ainsi appelé le muscle *scapulo-radial*, Ch. *Voyez* ce mot.

Scapulo-huméral, s. m. *scapulo-humeralis*; nom donné par M. Chaussier au muscle grand rond de l'épaule, parce qu'il s'étend entre la partie inférieure du *scapulum* ou de l'omoplate et la partie supérieure de l'humerus. — On a aussi appelé *articulation scapulo-humérale* celle qui a lieu entre la tête de l'humérus et la cavité glénoïde de l'omoplate. — M. Chaussier a donné le nom d'*artères scapulo-humérales* aux circonflexes, branches de l'axillaire.

Scapulo-huméro-olécranien, s. m. *scapulo-humero-olecranianus*. M. Chaussier donne ce nom au muscle triceps-brachial, parce qu'il s'étend du haut du bord axillaire de l'omoplate (*scapulum*) à la partie supérieure de l'humérus et à l'olécrâne.

Scapulo-hyoïdien, s. m. *scapulo-hyoidæus*; nom que M. Chaussier donne au muscle omoplat-hyoïdien, parce qu'il s'étend entre le bord supérieur de l'omoplate (*scapulum*) et la partie inférieure, antérieure et latérale du corps de l'os hyoïde.

Scapulo-radial, s. m. *scapulo-radialis*; nom donné par M. Chaussier au muscle biceps du bras, parce qu'il s'étend le long de la partie antérieure et interne de l'humérus, depuis l'apophyse coracoïde et la cavité glénoïde de l'omoplate (*scapulum*) jusqu'à l'extrémité supérieure du radius.

Scapulum, s. m. mot latin formé de *scapula*, épaule, et que M. Chaussier a transporté dans la langue française pour désigner l'omoplate.

Scarieux, adj. *scariosus*; se dit, en botanique, des calices secs, membraneux et sonores au toucher.

Scarificateur, s. m. *scarificator*, *scarificatorium*, de σκαριφευειν, inciser; boîte dans laquelle sont disposées des lancettes qu'un ressort fait mouvoir pour pratiquer plusieurs scarifications à-la-fois.

Scarification, s. f. *scarificatio*, même étymologie; petite incision faite à la peau avec une lancette ou un bistouri. Elle porte le nom de *moucheture* quand elle est superficielle et qu'elle ne passe pas le tissu de la peau.

Scarifier, v. a. *scarificare*, même étymologie; faire des scarifications.

Scarlatine (fièvre rouge), adj. f. *febris seu phlegmasia scarlatina*, *morbilli confluentes*; genre de phlegmasies cutanées caractérisées par une éruption générale, épidémique et contagieuse, de taches irrégulières, d'un rouge écarlate, peu élevées au-dessus de la peau, accompagnée ordinairement de gonflement et de rougeur des tonsilles, de la difficulté d'avaler, de douleur et de chaleur dans l'intérieur de la gorge; précédée, pendant trois ou quatre jours, puis accompagnée d'un mouvement fébrile, et se terminant par la desquamation de l'épiderme.

Scélotyrbe, s. f. *scelotyrba*, σκελοτύρβη, de σκελος, la jambe ou le pied, et de τυρβη, trouble. Galien a décrit sous ce nom la *danse de Saint-Guy*. *Voyez* Chorée.

Scherliévo, s. m. On a donné ce nom à une nouvelle forme de syphilis qui a été observée depuis peu dans les provinces illyriennes. Le *scherliévo* se communique par le contact médiat ou immédiat: il est annoncé par des douleurs ostéocopes, qui sont promptement suivies de la difficulté de la déglutition, de l'inflammation, de l'ulcération de la muqueuse gutturale et buccale; d'autres fois la maladie se déclare par une éruption de pustules, de tubercules, de fongosités sur diverses parties du corps.

Schidakédon, s. m. du verbe grec σχίζω, je fends; fracture faite suivant la longueur de l'os.

Schiste, s. m. *schistus*, de σχίζω, je fends, je divise. On donne ce nom, en minéralogie, aux pierres argiloïdes tendres, qui ont une texture feuilletée, un aspect mat ou foiblement luisant, une rayure grise, et ne font pas pâte avec l'eau.

Sciatique, s. f. et adj. *ischiaticus*, d'ισχιον, la hanche, le haut de la cuisse. Ce mot est formé par contraction de *ischiatique*, qui est encore usité dans certains cas (*voy.* Ischiatique). Chaque os iliaque présente sur son bord

postérieur, au-dessous de l'épine iliaque postérieure-inférieure, une échancrure très-profonde appelée *grande échancrure sciatique* ou *grand trou sciatique*, parce qu'elle est convertie en trou par un ligament. Au-dessous de cette échancrure est une éminence courte, pyramidale et aplatie que l'on nomme *épine sciatique*. Plus inférieurement encore, on trouve sur ce même bord la *tubérosité sciatique*, éminence très-épaisse et arrondie qui donne, comme la précédente, attache à beaucoup de muscles. — *Nerf sciatique* : on donne ce nom au plus gros nerf de toute l'économie animale, qui naît du plexus sacré, dont il est la véritable terminaison, descend le long de la partie postérieure de la cuisse, et se divise en deux troncs principaux long-temps accolés l'un à l'autre. L'un est le *tronc tibial* (*voyez* TIBIAL), l'autre est le *tronc sciatique externe*, qui passe derrière le jumeau externe et l'articulation, et se subdivise entre le péroné et le grand muscle péronier. Quelques anatomistes les ont désignés sous les noms de *nerfs sciatiques poplités interne* et *externe*. — *Artère sciatique* (*voyez* ISCHIATIQUE). — *Sciatique* (goutte sciatique), espèce de névralgie. *V.* NÉVRALGIE.

SCIE, s. f. *serra*, en grec πρίων; instrument de chirurgie denté comme une scie ordinaire, et dont on se sert pour scier les os dans les amputations.

SCILLE, *scilla maritima*, L. (les Grecs l'appeloient tantôt σκιλλα, tantôt παγκρατιον); plante ♃ de l'hexandrie monogynie, L.; famille des liliacées, J., dont le bulbe est un très-bon diurétique; il est également émétique et excitant de la muqueuse bronchique. On l'emploie rarement pour produire le vomissement.

SCINQUE, s. m. *scincus*, *lacerta scincus*, L.; reptile saurien dont le corps est recouvert d'écailles imbriquées. Il est commun en Arabie et près de la mer Rouge. Les anciens le regardoient comme alexipharmaque et aphrodisiaque. On rapporte que les Egyptiens le font cuire dans l'eau lorsqu'il est frais, et en boivent le bouillon. Inusité.

SCIRRHE. *Voy.* SQUIRRHE.

SCISSURE, s. f. du latin *scissura*, fente, crevasse; nom que les anatomistes donnent aux fentes que présentent certains os pour le passage de petits rameaux sanguins ou nerveux: telle est la *scissure* ou *fissure* glénoidale ou de Glaser. *Voyez* FISSURE. — On donne aussi le nom de *scissures* aux sillons dont est creusée la surface de certains organes parenchymateux: telles sont la *grande scissure* ou le sillon horizontal du foie; la *scissure de Sylvius*, enfoncement que présente la base du cerveau et qui sépare les lobes antérieur et moyen.

SCLARÉE, s. f. espèce de sauge, *salvia sclarea*, L. *Voyez* SAUGE.

SCLÉRANTHE, s. m. *scleranthum*. Mœnch nomme ainsi un fruit composé de la graine soudée avec la base du périgone endurci et persistant, comme dans la belle de nuit.

SCLÉRIASIS, s. f. *scleriasis*, σκληρίασις, de σκληρόω, j'endurcis; induration d'une partie quelconque: se dit spécialement de la callosité du bord des paupières. Paul d'AEgine s'est servi de cette expression pour désigner une dureté moins résistante que le squirrhe, et qui avoit son siége dans les parties génitales de la femme.

SCLÉRÔME, s. m. en grec σκληρωμα, de σκληρὸς, dur; synonyme de *scleriasis*.

SCLÉROPHTHALMIE, s. fém. *sclerophthalmia*, de σκληρος, dur, et d'ὀφθαλμος, œil. AEtius a donné ce nom à de petites tumeurs rouges, dures, indolentes ou peu douloureuses qui se développent sur le bord des paupières: c'est, à ce qu'il paroît, la même maladie que les Français appellent *orgelet* ou *orgeolet*, *hordeolum*.

SCLÉROSARCÔME, s. m. *sclerosarcoma*, de σκληρος, dur, et de σαρκωμα, sarcôme; tumeur dure et charnue qui affecte les gencives, et qui ressemble quelquefois à une crête de coq.

SCLÉROTIQUE, s. f. *sclerotica*, de σκληροω, j'endurcis; nom d'une des membranes extérieures de l'œil, ainsi appelée parce qu'elle a un tissu fibreux, dense et compacte. On l'a aussi appelée *cornée opaque*. Elle revêt environ les quatre cinquièmes postérieurs du globe de l'œil, dont la cornée transparente revêt la portion antérieure.

SCLÉROTIQUE, adj. *scleroticus*, de σκληρόω, j'endurcis. On a donné ce nom anciennement aux médicamens qui déterminent l'induration. On les a aussi appelés, en latin, *indurantia*.

SCLÉRYSME, s. m. *sclerysma*; nom que quelques auteurs ont donné au squirrhe du foie, sans engorgement (Bonet, *sepulchretum*).

Scobiforme, adj. *scobiformis*, de *scobis*, limaille, râpure, sciure; se dit des graines qui, au premier coup d'œil, ressemblent à de la sciure de bois, comme celles de plusieurs orchidées: Bot.

Scolopendre, s. f. *asplenium scolopendrium*, L., langue de cerf, *lingua cervina* des pharmaciens; plante du genre doradille, qui est un peu astringente. Le nom de *scolopendre* lui a été donné à cause de ses feuilles, dont le dessous, sillonné de petites lames, imite la figure de l'insecte du même nom, σκολόπενδρα des Grecs.

Scolopomachérion, s. m. *scolopomachærium*, du grec σκολοπαξ, bécasse, et de μαχαιριον, petit couteau; espèce de scalpel ou de bistouri allongé, recourbé et terminé par un petit bouton.

Scorbut, s. m. *scorbutus*; maladie rangée par Sauvages dans l'ordre des *défaillances*, classe des *débilités*, et par M. Pinel dans les *lésions organiques générales*. Des taches livides dans différentes parties du corps, la rougeur, la mollesse, la tuméfaction, la fongosité, et le saignement des gencives par la moindre pression; la fétidité de l'haleine, la disposition aux hémorrhagies passives, avec un état de débilité générale, en forment les principaux caractères. Le *scorbut* attaque spécialement les marins, pendant les voyages de long cours.

Scorbutique, adj. *scorbuticus*; qui est affecté du scorbut; qui est de la nature du scorbut.

Scordium, s. m. (germandrée aquatique), *teucrium scordium*, L.; plante du genre germandrée, Europe, ♂. Le mot *scordium*, en grec σκορδιον, dérive de σκορδον, qui signifie *ail*, cette plante ayant une odeur alliacée. Elle est tonique, stimulante, fébrifuge; mais peu usitée de nos jours.

Scorie, s. f. *scoria*, du grec σκωρία, crasse; substance qui se sépare pendant la fusion des métaux que l'on purifie, et vient se vitrifier à leur surface. Les *scories* sont composées de matières étrangères, telles que des terres, des sulfures, des oxydes métalliques.

Scorpiojelle, s. fém. de σκορπιος, scorpion, et d'ἔλαιον, huile; huile de scorpion. *Voyez* Scorpion.

Scorpion, s. m. *scorpio*, en grec σκορπίος, du grec σκορπίσω, je pique; genre d'insectes aptères, de la famille des aranéides ou acères, qui ont pour principal caractère une queue articulée terminant l'abdomen, et à l'extrémité de laquelle est un ongle acéré, percé de petits trous d'où suinte une humeur venimeuse que ces animaux introduisent à chaque piqûre qu'ils font, et qui rend cette piqûre assez grave. — On appelle, en pharmacie, *huile de scorpion*, de l'huile d'olive dans laquelle on a fait digérer des scorpions. Cette huile a été préconisée pour arrêter les progrès de la piqûre du scorpion, etc. Elle n'est que relâchante, et aujourd'hui inusitée.

Scorsonère ou Scorzonère, s. f. *scorzonera*; genre de plantes de la syngénésie polygamie égale, L.; famille des chicoracées, J. Les racines de la scorzonère naine, *scorzonera humilis*, et de la scorzonère d'Espagne, *scorzonera Hispanica*, qui sont vivaces et cultivées par-tout, sont regardées comme un peu apéritives; mais on les emploie plutôt comme aliment que comme médicament.

Scotodynie, s. f. *scotodynia*, ou Scotomie, *scotomia*, σκοτωμα, de σκότος, ténèbres; synonyme de *vertige ténébreux*. *Voyez* Vertige.

Scrobicule, s. m. *scrobiculus*, diminutif de *scrobs*, fosse; la fossette du cœur. *Voyez* Fossette.

Scrobiculeux, euse, adj. *scrobiculosus*, de *scrobiculus*, fossette ou petite cavité; parsemé de petites cavités, comme le réceptacle commun de quelques fleurs composées: Bot.

Scrophulaire, s. f. *scrophularia*, L.; genre de plantes de la didynamie angiospermie, L.; famille des scrophulaires, Juss. La scrophulaire noueuse (grande scrophulaire, herbe aux écrouelles), *scrophularia nodosa*, L., Europe, ♃, a été recommandée comme tonique, résolutive, anti-scrophuleuse. La scrophulaire aquatique (herbe du siége, bétoine d'eau), *scrophularia aquatica*, L., Europe, ♃, est succédanée de la précédente. L'une et l'autre sont peu usitées.

Scrophulaires, *scrophulariæ*; famille de plantes qui constitue l'ordre septième de la classe des dicotylédones monopétales à étamines hypogynes, J. — Calice à cinq divisions inégales: corolle monopétale constamment irrégulière: quatre étamines didynames et rarement cinq: un style: capsule bivalve: graines attachées à un placenta pyramidal au centre de la capsule.

Scrophules, s. f. pl. (écrouelles), *scrophulæ, strumæ choeras*, du latin *scropha*, et du grec χοιράς, truie; genre de maladie ainsi appelée parce que les truies y sont sujettes : elle est endémique dans les gorges des montagnes et les lieux marécageux. Elle se manifeste par des tumeurs irrégulières, dures, indolentes, mobiles, qui occupent les glandes ou ganglions lymphatiques du cou, de l'aisselle, etc., sans altération de couleur à la peau. Ces tumeurs s'accroissent peu à peu, se ramollissent et présentent de la fluctuation; la peau qui les recouvre est luisante, d'un rouge bleuâtre, et s'ouvre dans différens points. Les plaies dégénèrent en ulcères qui, après une durée plus ou moins longue, se cicatrisent, pour faire place à de nouvelles tumeurs dans d'autres endroits du corps. Le vice scrophuleux peut se porter sur les poumons et donner lieu à la phthisie, ou attaquer les glandes mésentériques et donner lieu au carreau. Dans ces cas, il se termine par la fièvre hectique et la consomption. Sauvages place les *scrophules* dans l'ordre *tubera*, classe des *cachexies*; M. Pinel dans les lésions organiques générales.

Scrophuleux, euse, adj. *scrophulosus, strumosus*; qui est affecté de scrophules, qui a rapport à cette maladie.

Scrotocèle, s. f. *scrotocele*, du latin *scrotum*, le scrotum, et de κήλη, hernie, tumeur; hernie complète qui descend jusqu'au scrotum.

Scrotum, s. m. de *scorteum*, sac ou bourse de cuir; en grec ὄσχεον : c'est l'enveloppe cutanée commune aux deux testicules.

Scrupule, s. m. *scrupulus*, le tiers d'un gros; poids de vingt grains, un peu plus d'un gramme.

Scutiforme, adj. *scutiformis*, du latin *scutum*, bouclier, et de *forma*, forme. Quelques anatomistes ont ainsi appelé le cartilage thyroïde, à cause de sa ressemblance avec l'espèce de bouclier que les Latins nommoient *scuta*.

Sébacé, ée, adj. *sebaceus*, de *sebum*, suif; qui est de la nature du suif; se dit d'une humeur qui est à-peu-près de la consistance du suif, ainsi que des glandes qui filtrent cette humeur : ces glandes sont répandues dans toute la peau, et remarquables surtout aux environs du nez, aux aînes et aux aisselles.

Sébate, s. masc. *sebas*, de *sebum*, suif; nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide sébacique avec les différentes bases : Chim.

Sébeste, *cordia myxa*, L.; plante de la pentandrie monogynie, L.; famille des borraginées, Juss., dont les fruits, qui ressemblent à de petites prunes noirâtres, sont mucilagineux, adoucissans et légèrement laxatifs. Ils sont aujourd'hui presque entièrement inusités.

Sécondines, s. f. pl. *V.* Arrière-faix.

Sécréteur ou Sécrétoire, adj. *secretorius*, du verbe *secernere*, séparer; nom des vaisseaux et des organes qui servent aux sécrétions.

Sécrétion, s. f. *secretio*, du verbe *secernere*, séparer; fonction organique qui s'opère spécialement dans les glandes, et consiste dans une élaboration particulière des matériaux du sang d'où résulte la formation d'un liquide nouveau, tel que la bile, l'urine, le lait, la salive, etc.

Sédatif, ive, s. et adj. *sedativus, sedans*, du verbe latin *sedare*, apaiser; nom des médicamens qui modèrent une action organique quelconque augmentée : se prend aussi comme synonyme de *calmant*.

Sédiment, s. m. *sedimentum*, du verbe latin *sedere*, s'asseoir, tomber au fond; dépôt que forment certains liquides au fond des vases qui les contiennent. Le sédiment des urines s'appelle *hypostase*.

Sedlitz (eaux minérales de); eaux minérales salines froides dont la source se trouve à Sedlitz en Bohême. Elles sont principalement minéralisées par le sulfate de soude et s'administrent comme purgatives.

Ségray (eaux minérales de); eaux minérales ferrugineuses dont la source se trouve à Ségray, près Pithiviers, département du Loiret. Elles sont toniques et astringentes.

Seidschutz (eaux minérales de); eaux minérales salines froides dont la source est à Seidschutz en Bohême. Elles ressemblent à celles de Sedlitz et sont employées à titre de purgatif.

Sein, s. m. *sinus*; ce mot, qui signifie entre-deux des mamelles, se dit des mamelles des femmes, *ubera*; il se dit aussi vulgairement de l'endroit où la femelle conçoit et porte son fruit, *uterus*.

Sel, s. m. *sal*. On donne ce nom,

en chimie, à toute combinaison d'un acide avec un alcali, une terre ou un métal. — Dans le langage ordinaire, on appelle *sel* le muriate de soude dont on se sert pour l'assaisonnement des mets.

Sel acéteux ammoniacal. *Voyez* Acétate d'ammoniaque.

Sel acéteux martial. *Voy.* Acétate de fer.

Sel acéteux minéral. *Voy.* Acétate de soude.

Sel ammoniac. *Voyez* Muriate d'ammoniaque.

Sel ammoniac fixe. *Voyez* Muriate de chaux.

Sel ammoniac crayeux. *V.* Sous-carbonate d'ammoniaque.

Sel ammoniacal (secret de Glauber). *Voy.* Sulfate d'ammoniaque.

Sel cathartique amer. *V.* Sulfate de magnésie.

Sel commun. *Voyez* Muriate de soude.

Sel d'absinthe. *Voyez* Sous-carbonate de potasse.

Sel d'Angleterre. *Voyez* Carbonate d'ammoniaque.

Sel de cuisine. *Voyez* Muriate de soude.

Sel de Duobus. *Voyez* Sulfate de potasse.

Sel d'Epsom; nom qu'on donnoit anciennement au *sulfate de magnésie*, du nom d'une source dans le comté de Surry en Angleterre, d'où l'on retire ce sel en grande quantité.

Sel de Glauber. *Voy.* Sulfate de soude.

Sel de lait. *Voy.* Sucre de lait.

Sel de la sagesse ou Alembroth des alchimistes : c'est le muriate d'ammoniaque et de mercure au maximum d'oxydation.

Sel de Saturne. *V.* Acétate de plomb.

Sel de Sedlitz. *Voy.* Sulfate de magnésie.

Sel de Seignette. *V.* Tartrate de soude.

Sel de Scheidschutz. *Voy.* Sulfate de magnésie.

Sel d'oseille. *Voy.* Oxalate acidule de potasse.

Sel fébrifuge de Sylvius. *Voy.* Muriate de potasse.

Sel fixe de tartre. *Voy.* Sous-carbonate de potasse.

Sel gemme, muriate de soude fossile.

Sel marin. *V.* Muriate de soude.

Sel marin barotique. *Voy.* Muriate de baryte.

Sel marin calcaire. *Voyez* Muriate de chaux.

Sel microcosmique; nom ancien du phosphate de soude et d'ammoniaque que l'on retire des urines.

Sel polychreste de Glaser. *V.* Sulfate de potasse.

Sel polychreste de la Rochelle, tartrate de potasse et de soude.

Sel sédatif, acide boracique.

Sel sulfureux de Stahl. *Voy.* Sulfite de potasse.

Sel végétal. *Voy.* Tartrate de potasse.

Sel végétal fixe. *Voyez* Sous-carbonate de potasse.

Sel volatil d'Angleterre. *Voy.* Sous-carbonate d'ammoniaque.

Sel volatil de succin, acide succinique sublimé.

Sel volatil de corne de cerf. *Voy.* Sous-carbonate d'ammoniaque.

Sel volatil de crane humain. *Voyez* Sous-carbonate d'ammoniaque.

Sel volatil de vipère. *V.* Sous-carbonate d'ammoniaque.

Sélénite, s. f. Nom ancien du sulfate de chaux. *Voy.* ce mot.

Séléniteux, se, adj. se dit des eaux qui contiennent beaucoup de sélénite ou de sulfate de chaux. Elles durcissent les légumes qu'on y fait cuire et ne dissolvent pas le savon, qui s'y caillebotte : telles sont beaucoup d'eaux de puits.

Selle turcique ou du turc, *sella turcica seu equina*. On donne ce nom, en anatomie, à l'espace situé entre les apophyses clinoïdes de l'os sphénoïde, à cause de sa ressemblance avec une selle de cheval.

Seltz (eaux minérales de). Eaux minérales acidules froides dont la source est à Seltz, à 9 lieues de Strasbourg, département du Bas-Rhin. Elles sont très-employées comme rafraîchissantes, apéritives, altérantes, etc.

Séméiologie, s. f. *semeiologia*, de σημειον, signe, et de λόγος, discours; traité des signes des maladies. *Voyez* Séméiotique.

Séméiotique ou Sémiotique, s. f. *semeiotice*, de σημειω, je signifie, je donne des signes; partie de la médecine qui traite des signes des maladies.

Semence, s. f. *semen*, *genitura* des Latins, *σπέρμα*, *σπορά*, *γονή*, *θορός* des Grecs. En botanique, ce mot est synonyme de *graine*; en physiologie, c'est la liqueur séminale ou le *sperme*. *Voy.* ce mot.

Semences froides, *semina frigida*. Les anciens appeloient ainsi des semences rafraîchissantes; ils en admettoient à deux degrés différens, et appeloient les unes *semences froides majeures*, *semina frigida majora*, et les autres *semences froides mineures*, *semina frigida minora*. Les semences froides majeures sont celles de concombre commun, *cucumis sativus*, de melon, *cucumis melo*, de citrouille, *cucurbita pepo*, et de courge, *cucurbita lagenaria*. Les semences froides mineures sont celles de laitue, *lactuca sativa*, de pourpier, *portulaca oleracea*, d'endive, *cichorium endiva*, et de chicorée sauvage, *cichorium intybus*.

Semencine, s. f. *artemisia santonica*. *Voyez* Santoline.

Semen contra, s. m. nom pharmaceutique des semences de la santoline, *artemisia santonica* ou *artemisia contrà*, et peut-être aussi de l'*artemisia judaica*; espèces du genre armoise. Ces semences sont aromatiques et âcres: elles sont employées comme vermifuges: de là leur nom de *semen contrà*.

Semi-flosculeuses, s. f. pl. *semiflosculosi*; se dit des plantes à fleurs composées réunies dans un calice commun, et dans lesquelles le limbe des diverses corolles se prolonge en languette du côté extérieur seulement. Ces plantes appartiennent à la syngénés., L., et à la famille des corymbifères, Juss.

Semi-lunaire, adj. *semi-lunaris*; qui est en demi-lune. Les anatomistes ont appelé *os semi-lunaire* le second os de la rangée anti-brachiale du carpe; ils ont décrit, sous le nom de *ganglions semi-lunaires*, deux renflemens nerveux situés dans l'abdomen, un de chaque côté de la colonne vertébrale, recevant les rameaux de terminaison des nerfs grands splanchniques, et formant, au-devant de la colonne vertébrale, le vaste réseau connu sous le nom de *plexus solaire*. Bichat regarde ces ganglions comme multiples de chaque côté. — On a aussi appelé *valvules semi-lunaires*, les replis membraneux que présente l'origine de l'artère pulmonaire (*voyez* Sigmoïde). — Quelques auteurs ont désigné, sous la dénomination de *cartilages semi-lunaires*, les cartilages situés dans l'articulation fémoro-tibiale, parce qu'ils sont évidés en forme de croix au milieu de leur bord interne.

Séminal, ale, adj. *seminalis*; qui a rapport à la semence, à la graine. — *Liqueur séminale*. *Voyez* Sperme.

Sémination, s. f. *seminatio*, de *semen*, semence; dispersion des graines des plantes.

Séminifère, adject. de *semen*, semence, et de *fero*, je porte. On appelle *vaisseaux* ou *conduits séminifères*, de petits vaisseaux d'une extrême ténuité, dont l'assemblage forme la substance du testicule, dans lesquels se sépare et circule la semence ou sperme, et qui communiquent par conséquent avec les ramuscules artériels. Leur nombre est incalculable, et tous aboutissent au corps d'Hygmor.

Séné, s. m. *senna* des pharmaciens (*folium orientale*), en grec *σενα*. On connoît sous ce nom, en pharmacie et en matière médicale, des feuilles exotiques qui appartiennent à trois plantes différentes, et sont ordinairement mélangées: ce sont celles du *cassia senna*, du *cassia lanceolata* et du *cynanchum oleifolium*, L., arbrisseaux de l'Asie, de la haute Egypte, etc. On appelle *follicules de séné* les siliques des deux premières de ces plantes. Les feuilles et les follicules de *séné* sont très-employées comme purgatifs.

Séné batard. On a donné ce nom aux feuilles du baguenaudier arborescent, *colutea arborescens*, L., qui sont un peu purgatives.

Séneka, s. m. synonyme de *polygala* de Virginie. *Voy.* Polygala.

Sénevé. *Voyez* Moutarde.

Sens, s. m. *sensus*, du verbe *sentio*, je sens, je comprends; faculté par laquelle l'animal reçoit l'impression des objets externes. Les *sens* sont au nombre de cinq, dont trois ont chacun un organe spécial: l'œil est l'organe de la vue, l'oreille celui de l'ouïe, le nez celui de l'odorat; le goût et le toucher n'ont point un siége aussi déterminé: cependant la langue est l'organe principal du premier, la main est le plus ordinairement l'agent du second.

Sensation, s. f. *sensatio*; action des sens. — Impression que le cerveau reçoit des objets extérieurs par l'intermède des sens.

Sensibilité, *sensibilitas* (propriété vitale). On a, en général, défini la *sensibilité* : la proprieté au moyen de laquelle l'animal a la conscience de l'impression qu'un corps étranger fait sur lui. C'est en donnant cette acception au mot *sensibilité*, que Haller et d'autres physiologistes ont regardé comme insensibles, au moins dans l'état naturel, un grand nombre de parties vivantes, telles que les tendons, les ligamens, les os, les artères, etc. En effet, ces tissus ne transmettent pas au cerveau les impressions qu'ils reçoivent. En donnant une plus grande extension au mot *sensibilité*, on l'a employé pour désigner la propriété qu'ont toutes les parties vivantes de recevoir des impressions qui déterminent à l'exercice des actions : c'est ce que quelques physiologistes appellent *susceptibilité*. Bichat, en donnant cette acception générale à l'expression *sensibilité*, la divise en *organique* et en *animale*. La *sensibilité organique* est celle qui reçoit des impressions dont nous n'avons pas la conscience : elle préside à toutes les fonctions organiques, est en conséquence commune aux végétaux et aux animaux. La *sensibilité animale* est celle qui reçoit les impressions dont nous avons la conscience : elle n'existe pas dans les végétaux et préside à toutes les fonctions animales ; c'est d'elle que dérivent, dans l'état de santé, les sensations extérieures, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher ; toutes les sensations intérieures, la soif, la faim, etc. Dans les maladies, la douleur et ses nombreuses modifications sont autant d'altérations de la sensibilité animale.

Sensible, adj. *sensibilis*, qui est pourvu de sensibilité.

Sensorium, s. m. αἰσθητήριον ; partie de l'encéphale ou du cerveau qui passe pour être le siége de l'âme, le centre des sensations ; — cause immédiate de la perception, que Willis place dans le corps cannelé du cerveau, et Descartes dans la glande pinéale.

Sentiment, s. m. *sensus* ; faculté de sentir ; perception des objets par les sens ; — sensibilité physique ou morale.

Sepsis, s. f. σηψὶς, de σηπω, je putréfie : c'est le nom que Daniel donne à la putridité.

Septicide, adj. *pericarpium septicidium*, de *septum*, cloison, et de *cædere*, couper, briser ; péricarpe qui s'ouvre par des sutures correspondantes aux cloisons.

Septifère, adj. *septifer*, de *septum*, cloison, et de *fero*, je porte ; se dit des columelles auxquelles les cloisons restent attachées après la déhiscence ou la chute des valves : Bot.

Septique, adj. *septicus*, en grec σηπτικὸς, du verbe σήπτω, je fais pourrir ; il se dit des médicamens qui corrodent et font pourrir les chairs sans causer beaucoup de douleur.

Septon, s. m. du grec σήπτω, je fais pourrir ; nom donné à l'azote par quelques chimistes étrangers, pour rappeler sa principale propriété, celle de determiner les premiers phénomènes de la putréfaction.

Septum, s. m. mot latin qui signifie cloison, du verbe *sepio*, j'entoure, je sépare. Les anatomistes donnent ce nom à certaines cloisons membraneuses ou charnues qui séparent deux cavités ; ainsi les deux ventricules du cerveau sont séparés par une cloison mitoyenne qu'on nomme *septum lucidum* ; les deux ventricules du cœur, par une cloison mitoyenne que l'on appelle *septum medium* ; la cavité de la bouche d'avec l'arrière-bouche, par le voile du palais qu'on nomme *septum staphylin* ; la poitrine d'avec l'abdomen par le diaphragme, qui porte le nom de *septum transversum*, cloison transversale, à cause de sa situation.

Séquestre, s. m. *sequestrum*, du verbe *sequestro*, je sépare, je mets à l'écart ; portion d'os privée de vie, ainsi appelée parce qu'elle se sépare de l'os encore vivant. *Voy.* Nécrose.

Séreux, euse, adj. *serosus*, aqueux ; se dit du sang et des humeurs qui abondent en sérosité, ou des parties qui exhalent la sérosité, ou de cette sorte d'exhalation elle-même. — *Membranes séreuses* : celles qui exhalent un liquide séreux ; tels sont la plèvre, le péritoine, etc. (*voyez* Membranes). — *Système séreux*, l'ensemble de ces membranes. — *Crachats séreux* (*voyez* Crachats). — *Maladies séreuses*, celles dans lesquelles les exhalations séreuses sont abondantes. Elles constituent une classe de maladies, dans la classification étiologique qui termine la Nosologie de Sauvages.

Sérosité, s. f. *Voyez* Sérum.

Serpens, subst. m. pl. de *serpo*, je rampe ; ordre de reptiles. *Voy.* Ophidiens.

SERPENTAIRE (petite) ou LANGUE DE SERPENT. *Voyez* OPHIOGLOSSE.

SERPENTAIRE DE VIRGINIE, *aristolochia serpentaria*, L. *Voyez* ARISTOLOCHE.

SERPENTIN, s. m. du verbe *serpere*, ramper; tuyau ordinairement en étain, contourné en spirale, communiquant par un bout avec le chapiteau de l'alambic, et par l'autre avec un récipient. Le *serpentin* est destiné à condenser le produit de la distillation, au moyen de l'eau froide que l'on met dans une espèce de cuve dont il est entouré.

SERPENTINE, s. f. *ophioxylon*, L.; genre de plantes de la polygamie monœcie, L.; famille des apocynées, J. Le bois de l'espèce *ophioxylon serpentinum*, arbre de Ceylan (vulgairement *bois de serpent*), a été recommandé comme emménagogue, sudorifique, fébrifuge, et contre les morsures venimeuses. Il est inusité.

SERPIGINEUX, adj. *serpiginosus*; qui serpente; se dit spécialement des pustules et des ulcères vénériens qui guérissent par un point de leur circonférence, tandis qu'ils s'accroissent du côté opposé, et forment ainsi des circonvolutions plus ou moins étendues, comme en serpentant.

SERPOLET, *thymus serpillum*, L., plante indigène ♃ du genre *thym*. Elle est aromatique et stimulante.

SERRATILE, adj. (pouls), *serratilis pulsus*. Le pouls est appelé *serratile* quand les doigts, appliqués sur une certaine étendue de l'artère, sentent les pulsations dans divers points à la fois, et ne sont pas frappés dans les intervalles de ces points.

SERRÉ, adj. (pouls), *strictus* (*pulsus*); celui qui est dur et tendu sans être très-petit. — En botanique, *constrictus*, se dit de ce qui, dans les plantes, est rapproché jusqu'au contact.

SERRES, s. f. pl. du latin barbare *serrare*, serrer; *ungues*; nom des ongles acérés ou des griffes des oiseaux de proie.

SERRETÉ, adj. *serratus*, de *serra*, scie; légèrement découpé en dents manifestement inclinées en avant: Bot.

SERRULÉ, adj. *serrulatus*; dont le bord est découpé en dents presque insensibles: Bot.

SERTULE, s. m. *sertulum*, diminutif de *sertum*, bouquet; assemblage de pédicelles uniflores, naissant d'un même point: telles sont les fleurs de la primevère officinale: Bot.

SÉRUM ou SÉROSITÉ, s. m. et s. f. *serum*, en grec ὀῤῥος; la partie la plus aqueuse des humeurs animales. — Sérum du sang, *serum sanguinis*; liquide qui se sépare du sang caillé par le repos. Il est d'un jaune-verdâtre, visqueux, fade, légèrement coagulable par le feu, les acides et l'alcool; il verdit le sirop de violette; donne à la distillation une très-grande quantité d'eau légèrement odorante et putrescible; absorbe l'oxygène de l'air; précipite par l'infusion de noix de galle, etc. Il est composé d'eau, de muriate, de soude, de quelques phosphates, de gélatine, et d'albumine constamment associée à de la soude presque en combinaison savonneuse. — Sérum du lait, *serum lactis*; partie du lait dont on a séparé le beurre et la matière caséeuse. C'est un liquide transparent, citrin, contenant le sucre de lait, du mucilage, de l'acide acétique, du phosphate de chaux, et quelques autres substances salines. — Sérum des membranes séreuses, *serum membranarum serosarum* (eau des hydropiques). Il est fort analogue au sérum du sang. Il est très-albumineux, d'un caractère alcalin, contient du soufre, de la soude, quelques phosphates, etc.

SÉSAMOÏDE, adj. *sesamoides*, σησαμώδης, de σησάμη, sésame, plante de l'ordre des bignones, et d'εἶδος, forme, ressemblance; qui ressemble à la graine de sésame. Les anatomistes appellent *os sésamoïdes* de petits os courts, arrondis, présentant une organisation fibreuse analogue à celle de la rotule, se développant dans les ligamens qui avoisinent certaines articulations, et paroissant destinés à favoriser le glissement des tendons. A la main, il s'en forme de chaque côté de l'articulation du premier os métacarpien avec la première phalange, dans l'épaisseur du ligament antérieur de cette articulation; au pied, il en existe aussi dans l'articulation du premier os métatarsien avec la phalange correspondante. Dans l'homme robuste, on en trouve souvent à presque toutes les articulations métacarpo et métatarso-phalangiennes. — Riolan a décrit improprement, sous le nom d'*os sésamoïdes*, deux lames osseuses que l'on n'observe que très-rarement: l'une s'élève, quand elle existe, du côté externe de l'orifice du canal carotidien;

l'autre se forme dans l'épaisseur de la dure-mère, sur le bord du sinus caverneux, du côté de l'artère carotide interne.

Séséli, s. m. On donne ce nom; 1° à un genre de plantes, *seseli*, L., de la pentandrie digynie, L.; famille des ombellifères, J., dont aucune espèce n'est usitée; 2° à une plante de la même famille et du genre *laserpitium*, L.: c'est le *laserpitium siler* (séséli des pharmaciens); France méridionale, ♃. Ses semences et sa racine sont aromatiques, amères, stimulantes et assez actives, quoique peu usitées.

Sessile, adj. *sessilis*; se dit de tout ce qui est immédiatement assis ou fixé sur la partie qui lui donne naissance: telles sont les feuilles sans pétiole, les anthères sans filet, etc.: Bot.

Seta, poil long et rude du cochon, du sanglier, etc.; — filament rude des plantes; pédoncule de la pyxidule des mousses: Bot.

Sétacé, ée, adj. *setaceus*, de *seta*, soie de cochon; qui ressemble à la soie de cochon: Bot.

Séteux, euse, adj. *setosus*; se dit du réceptacle commun de certaines fleurs composées, qui est garni de paillettes sèches, rigidules, sétacées: Bot.

Séton, s. m. *seto*, *setaceum*, du latin *seta*, soie, poil long, fil ou mèche; petite mèche ou linge effilé qu'on passe avec une aiguille à travers la peau et le tissu cellulaire pour entretenir un exutoire. — On donne aussi ce nom, mais improprement, à l'exutoire lui-même. *Voyez* Fonticule.

Sève, s. f. *succus arborum*, *vernans humor*; humeur nutritive des végétaux; liqueur limpide, incolore, insipide, inodore, dont les fonctions peuvent être comparées à celles du sang dans les animaux.

Sevrage, s. m. se dit de l'action de sevrer les enfans ou de l'époque où l'on sèvre. *Voy*. Ablactation.

Sevrer, v. a. *ab ubere depellere*; empêcher un enfant de teter, lui ôter l'usage du lait pour le faire passer à une nourriture plus solide.

Sexe, s. m. *sexus*, du verbe *seco*, je sépare; différence physique du mâle et de la femelle dans les végétaux et dans les animaux; — se dit aussi des hommes et des femmes indistinctement: *sexe masculin*, *sexe féminin*; mais plus particulièrement des femmes: le *sexe*, le *beau sexe*. — Sexuel, adj. qui appartient au sexe, qui le caractérise dans les plantes et les animaux: Bot.

Siagonagre, s. f. *siagonagra*, de σιαγὼν, la mâchoire, et d'ἄγρα, proie, capture; la goutte aux mâchoires.

Sialagogue ou Sialogogue, s. m. et adj. *sialagogus* ou *sialogogus*, de σίαλον, salive, et d'ἄγω, je chasse; qui excite ou provoque la sécrétion de la salive: tels sont le mercure, la racine de pyrèthre, etc.

Sialisme, s. m., *sialismus*, de σίαλον; évacuation abondante de salive par la bouche. Inusité. *Voy*. Ptyalisme.

Sialologie, s. f. *sialologia*, de σίαλον, salive, et de λόγος, discours, traité; traité de la salive.

Siam, s. m. (le siam). *Voy*. Mal de Siam.

Sibbens ou Siwin; nom que donnent les Ecossais à une maladie contagieuse, endémique dans les montagnes d'Ecosse, et surtout dans les provinces d'Airshire et de Galloway, et qui n'est qu'une variété de la syphilis, quoiqu'elle se communique rarement par le coït. Elle commence ordinairement par des ulcères à la gorge et à l'intérieur de la bouche, qui occasionnent la raucité ou la perte de la voix, et finissent par gagner le palais, les amygdales, la luette, et même les os propres du nez. D'autres fois ce sont des pustules d'un rouge cuivreux, ou une excroissance molle, fongueuse qui se manifeste sur diverses parties de la surface du corps.

Siccité, s. f. *siccitas*; qualité de ce qui est sec ou privé d'humidité.

Sicuédon, s. m. *sicuedon*, du grec σικυος, concombre; nom qu'on donne à la fracture entière et transversale d'un os long faite avec inégalité, comme lorsqu'on casse un concombre en deux: c'est la même chose que le *raphanédon*.

Sidération, s. f. *sideratio*; apoplexie et paralysie subites, du mot latin *sidus*, *sideris*, astre; comme si l'on étoit frappé tout-à-coup de l'influence de quelque astre; — état de gangrène parfaite, sphacèle.

Sidérite, s. f. *siderites*, de σιδηρος, fer. Bergman avoit ainsi appelé la poudre blanche qui reste au fond du vase quand on fait dissoudre le fer dans l'acide sulfurique. Cette poudre est du phosphate de fer: Chim.

Sief, s. m. mot arabe qui signifie collyre.

Sifflant, ante, adj. *sibilans*; se dit de la respiration, lorsqu'elle fait entendre le son particulier connu sous le nom de *sifflement*.

Sigillée (terre), *terra sigillata*. *Voyez* Terre de Lemnos.

Sigmoïde ou Sigmoïdal, de Σ (sigma), lettre majuscule des Grecs, et de εἶδος, forme; qui a la forme d'un sigma. On appelle *cavités sigmoïdes* du cubitus, deux cavités de l'extrémité humérale de cet os, distinguées en *grande* et *petite*. La *grande cavité sigmoïde*, formée par la concavité de l'apophyse olécrâne, reçoit une éminence arrondie de l'humérus. La *petite cavité sigmoïde*, placée au côté externe, reçoit le rebord correspondant de la tête du radius. — On donne le nom de *valvules sigmoïdes* ou *semi-lunaires*, à trois replis membraneux que présente l'orifice de l'artère pulmonaire dans le ventricule droit du cœur.

Signe, s. m. *signum*, σημέιον; tout phénomène apparent, tout symptôme par le moyen duquel on parvient à la connoissance d'effets plus cachés dérobés au témoignage des sens. Le *signe* se rapporte à l'état actuel, à ce qui a précédé, à ce qui surviendra. On ne doit pas confondre le *signe* avec le *symptôme*. Le *signe*, dans son essence, est, comme le remarque M. Landré-Beauvais, une conclusion que l'esprit tire des *symptômes* observés par les sens. Le *signe* appartient plus au jugement, et le *symptôme* aux sens. Les *signes* des maladies ne peuvent exister sans les *symptômes*; on peut même dire que tout *symptôme* est un *signe*, mais tout *signe* n'est pas un *symptôme*. En effet les *symptômes* ne s'observent que dans la maladie, et il y a des *signes* qui appartiennent à la santé. On dit *signe* et non pas *symptôme de la santé*. On distingue trois ordres de *signes* dans les maladies, les *diagnostiques*, les *commémoratifs* et les *pronostiques*. — *Signes diagnostiques*: ce sont ceux qui donnent le tableau de la maladie, et font en même temps connoître l'état actuel des malades. Ils se divisent 1° en *caractéristiques*, qui sont inséparables de la maladie, et ont été aussi nommés *pathognomoniques*, *univoques*, *suffisans*; 2° en *signes communs*, qui se rencontrent dans plusieurs maladies, et ont encore été appelés *équivoques*, *insuffisans*; 3° en *signes accidentels* ou *accidens*, phénomènes qui quelquefois surviennent et d'autres fois n'arrivent pas dans une maladie: c'est à ces derniers qu'on peut rapporter les *épiphénomènes* et les *épiginomènes*. — *Signes commémoratifs*: on les a aussi appelés *anamnestiques*: ils se rapportent au passé, comme les diagnostiques au présent. Ils embrassent les causes occasionnelles ou procatarctiques. Ils servent surtout, dans l'imminence d'une maladie, à faire juger ce qu'elle sera et quelquefois à la prévenir. — *Signes pronostiques*: ce sont ceux qui dénotent ou qui font prévoir ce qui arrivera de bon ou de mauvais. Ils s'appliquent particulièrement aux événemens qui surviennent tout-à-coup, et se font remarquer vers la fin de la maladie et aux approches de la crise. Ils ont été appelés *acritiques* ou *non critiques*, lorsqu'ils n'indiquent pas des changemens qui doivent arriver dans le cours de la maladie. On les appelle *critiques* lorsque, survenus au plus haut degré de la maladie, ils en annoncent la terminaison.

Silex, s. m. mot latin qui signifie *caillou*; genre de pierres ayant la demi-transparence et les différentes teintes de la corne. Il comprend les agates, les quartz, les jaspes et toutes les pierres dont la base est de la silice.

Silice, s. f. de *silex*, gén. *silicis*, caillou; espèce de terre la plus aride, la plus sèche et la plus abondante dans la nature; formant la base de toutes les pierres scintillantes, d'où on la retire en les faisant fondre avec les alcalis et en dégageant les terres hétérogènes avec les acides; se précipitant à l'état pur sous la forme d'une poussière blanche, fine, insipide, inodore, rude sous le doigt, infusible, inaltérable par l'air, l'azote, l'oxygène et les combustibles simples; indissoluble dans l'eau artificiellement; fusible avec les acides phosphorique et boracique; dissoluble dans l'acide fluorique même gazeux; servant à filtrer l'eau, à nettoyer les surfaces métalliques, à la fabrication des mortiers, des cimens, des verres, des poteries, etc.

Silicule, s. f. *silicula*, diminutif de *siliqua*, silique, petite silique. Lorsque la silique est courte, elle porte le nom de *silicule*.

Silique, s. f. *siliqua*. Les botanistes donnent ce nom à un fruit sec, allongé, équilatère, marqué de deux

sutures longitudinales opposées, auxquelles ses graines sont attachées, et présentant ordinairement entre les deux valves une cloison longitudinale.

Sillon, s. m. *sulcus.* Ce mot signifie proprement la trace que fait dans la terre le soc de la charrue; et se dit, par comparaison, des rainures que présente la surface de certains os ou même de certains organes parenchymateux. On donne plus particulièrement le nom de *sillons* aux rainures destinées à loger des rameaux artériels, le mot *gouttière* indiquant plus spécialement les rainures qui donnent passage aux veines. On appelle *sillon longitudinal, sillon horizontal*, ou *sillon de la veine ombilicale* la rainure qui mesure d'avant en arrière toute l'étendue de la surface inférieure du foie pour loger cette veine; *sillon transversal* ou *de la veine porte* une rainure située aussi à la face inférieure et suivant le grand diamètre de cet organe, pour contenir le sinus de la veine porte : ce qui ne détruit point l'assertion précédente, puisque ces veines apportent le sang au foie à la manière des artères.

Silphe, s. m. *silphium*, L., σίλφιον; genre de plantes de la syngénésie polygamie nécessaire, L.; famille des corymbifères, J., dont une espèce étoit recommandée par les anciens. Inusité.

Simarouba, s. m. *quassia simarouba*, L.; arbre du genre *quassia*, Amérique mérid., dont l'écorce, qui est très-amère, est tonique et un peu émétique.

Similaire, adj. *similaris*; se dit des parties d'un tout qui sont homogènes ou de même nature.

Simple, s. et adj. *simplex*; qui n'est point composé. On donne, en chimie, le nom de *corps simples* à ceux que les recherches analytiques n'ont pas pu décomposer; — se dit, en botanique, de ce qui ne se ramifie point ou n'est pas formé de diverses pièces distinctes. Le nom de *simples* pris subst. est employé vulgairement pour désigner les plantes médicinales.

Sinapisme, s. m. *sinapismus*, du grec σίναπι, séneve ou moutarde; cataplasme dont la moutarde fait la base, et qu'on applique pour déterminer la rubéfaction, dans la vue de produire une excitation générale ou une révulsion.

Sincipitale, ale, adj. *sincipitalis*; qui a rapport au sinciput.

Sinciput, s. m. mot latin qui désigne le sommet de la tête, le vertex. Le mot *sinciput* est synonyme de *bregma*. Les os pariétaux ont été appelés *os du sinciput*.

Sindon, s. m. en grec σινδών, drap, linge, toile qui se fabriquoit à Sidon, ville de Phénicie; — petit plumaceau de charpie qu'on introduit dans l'ouverture faite avec le trépan.

Singultueux, adj. du latin *singultus, sanglot*; qui appartient au sanglot.

Sinué, ée, adj. de *sinus*, pli; se dit, en botanique, des parties qui ont un *sinus* ou une échancrure arrondie, ou bien un nombre déterminé de *sinus*.

Sinueux, euse, adj. *sinuosus*, qui fait plusieurs tours et détours; — ulcères *sinueux*, ὑπόνομα ἕλκεα, ceux qui sont étroits, profonds et tortueux.

Sinuolé, ée, adject. diminutif de sinueux; qui a les bords légèrement flexueux : Bot.

Sinus, s. m. mot latin qui signifie toute concavité ou excavation dont l'intérieur est plus évasé que l'entrée : c'est dans ce sens que les anatomistes ont appelé *sinus* des cavités creusées dans l'épaisseur de certains os du crâne et de la face. Ce mot, détourné de son acception propre, a ensuite été employé pour désigner certains canaux veineux dans lesquels aboutissent un grand nombre de vaisseaux. Tels sont les sinus de la dure-mère, ceux du canal vertébral, le sinus coronaire du cœur, le sinus de la veine porte et les sinus utérins.

1°. *Sinus des os.* Ils font tous partie des cavités nasales : ce sont les *sinus frontaux, sphénoïdaux* et *maxillaires*. Les premiers, creusés dans la portion du coronal qui répond aux arcades surcilières, ont pour orifice l'une des cellules ethmoïdales antérieures. Les seconds, creusés dans l'épaisseur du corps de l'os sphénoïde, s'ouvrent à la face orbito-nasale de cet os; enfin, les derniers, creusés dans l'épaisseur des os maxillaires supérieurs, s'ouvrent à la partie postérieure du méat moyen.

2°. *Sinus de la dure-mère.* Ils sont formés par l'écartement des lames de la dure-mère, qui remplacent alors la membrane externe des veines. Bichat n'admet que quatre grands *sinus* dont tous les autres ne paroissent être que des dépendances : les deux *sinus laté-*

raux, le *sinus droit* et le *sinus longitudinal* (proprement dit). Aux *sinus latéraux* se rapportent, selon ce célèbre anatomiste, les *sinus pétreux* supérieurs et inférieurs, le *sinus transverse*, les *sinus caverneux*, le *sinus coronaire*, les *sinus occipitaux*; au *sinus droit* se rapporte le *sinus longitudinal inférieur*. Le *sinus longitudinal* (proprement dit) n'a aucun sinus sous sa dépendance.

Sinus caverneux, *sinus cavernosi seu polymorphoi* de Haller et Sœmmering. On leur a donné ce nom parce que des filamens rougeâtres et entrecroisés d'une paroi à l'autre les ont fait comparer au tissu spongieux qui remplit les corps caverneux de la verge. Situés dans l'espace qui sépare le sommet du rocher d'avec la lame carrée du sphénoïde, ils finissent en communiquant chacun avec les sinus pétreux supérieur et inférieur correspondans.

Sinus choroïdien, *sinus choroideus*. M. Chaussier appelle ainsi le sinus droit.

Sinus circulaire, *sinus circularis*. Haller et Sœmmering ont donné ce nom au sinus coronaire.

Sinus coronaire, *sinus circularis vel sinus circularis Ridleyi* de Haller et Sœmmering. Il est ainsi appelé parce qu'il environne de toute part la fosse pituitaire. Il est formé de quatre portions dont l'antérieure s'ouvre par chacune de ses deux extrémités dans le sinus caverneux correspondant.

Sinus droit (sinus choroïdien, Ch.), *sinus perpendicularis* de Haller et Sœmmering. Il commence au milieu de l'ouverture de la tente du cervelet, se prolonge en arrière dans l'épaisseur de la faux de la dure-mère, et s'ouvre à la partie antérieure du confluent des sinus.

Sinus falciformes, *sinus falciformes*. Haller et Sœmmering appeloient *sinus falciforme supérieur* le sinus longitudinal (proprement dit) ou sinus longitudinal supérieur; et *sinus falciforme inférieur* le sinus longitudinal inférieur ou veine inférieure de la faux.

Sinus latéraux, *sinus transversi magni, vel sinus laterales* de Haller et Sœmmering. Chacun de ces sinus distingués en droit et gauche, commence au confluent des sinus et se termine au golfe de la jugulaire; il est logé, pendant son trajet, dans une large gouttière creusée sur les os occipital et temporal.

Sinus longitudinal, *sinus longitudinalis*. Bichat donnoit ce nom au sinus qui aboutit d'une part à l'apophyse *crista-galli*, de l'autre à la partie supérieure du confluent des sinus, placé, pendant ce trajet, dans l'épaisseur du bord supérieur de la faux du cerveau et occupant la gouttière sagittale. Les autres anatomistes l'appellent *sinus longitudinal supérieur* pour le distinguer du sinus *longitudinal inférieur* ou veine de la faux, qui commence derrière le tiers antérieur du bord concave de la faux, et se divise, vers la partie antérieure de la tente du cervelet, en deux branches qui aboutissent au sinus droit. Le sinus longitudinal supérieur est le *sinus triangulaire* de quelques anatomistes, le *sinus médian*, Ch. Le supérieur et l'inférieur ont aussi été appelés *sinus falciformes*. *Voy.* Sinus falciformes.

Sinus médian, *sinus medius*. M. Chaussier donne ce nom au sinus longitudinal supérieur.

Sinus occipitaux, *sinus occipitales*. Les anatomistes modernes donnent ce nom à deux sinus, l'un droit et l'autre gauche, qui commencent à la partie inférieure du confluent des sinus, et vont s'ouvrir dans l'extrémité jugulaire des sinus latéraux; ils sont logés, pendant ce trajet, en haut, dans l'épaisseur de la faux du cervelet; en bas, sur les côtés du grand trou occipital. Haller et Sœmmering leur donnoient le nom de *sinus occipitaux postérieurs*, pour les distinguer du sinus transverse, qu'ils ont décrit sous le nom de *sinus occipital antérieur*.

Sinus perpendiculaire, *sinus perpendicularis*. Haller et Sœmmering ont ainsi appelé le sinus droit.

Sinus pétreux, *sinus petrosi*. On distingue, de chaque côté, le *supérieur* et l'*inférieur*. L'*inférieur* est placé dans la gouttière que présentent les bords réunis du rocher et de l'occipital. Le *supérieur*, situé le long du bord supérieur du rocher, est formé par l'écartement des deux lames de la tente du cervelet. Ces sinus s'ouvrent en arrière dans le sinus latéral correspondant, et communiquent en avant l'un avec l'autre et avec le sinus caverneux du même côté. Le sinus pétreux inférieur communique en outre avec celui du côté opposé.

Sinus polymorphes, *sinus polymorphoi*. Haller et Sœmmering ont ainsi appelé les sinus caverneux, parce qu'ils sont les plus compliqués de tous les sinus de la dure-mère.

Sinus transverse, *sinus transversus*. On donne ce nom à un sinus impair qui s'étend de la réunion des sinus pétreux et caverneux d'un côté à la réunion des mêmes sinus du côté opposé. Il occupe la partie supérieure de l'apophyse basilaire de l'occipital. Haller et Sœmmering avoient appelé *grands sinus transverses* les sinus latéraux.

3°. *Sinus vertébraux*. On donne ce nom à deux grands vaisseaux veineux qui occupent le canal vertébral, et se continuent sans interruption du grand trou occipital à l'extrémité inférieure du sacrum. Ils sont placés l'un à droite et l'autre à gauche de la ligne médiane, derrière le corps des vertèbres, et répondent en arrière à la dure-mère dont ils sont entièrement indépendans. Ils communiquent entre eux par de petits sinus très-courts que l'on a appelés *sinus vertébraux transverses*.

4°. *Sinus coronaire du cœur*. M. Portal a donné ce nom à la veine coronaire qui s'ouvre à la partie postérieure-inférieure de l'oreillette droite du cœur.

5°. *Sinus de la veine porte*. Quelques anatomistes ont désigné sous ce nom le canal veineux situé horizontalement dans le sillon transversal du foie. Il est formé par les deux branches de la bifurcation du tronc de la veine porte, qui, faisant chacune avec le tronc qui la fournit, un angle presque droit, semblent toutes deux ensemble être un canal veineux particulier.

6°. *Sinus utérins* ou *sinus de la matrice*. La plupart des anatomistes ont décrit sous ce nom de prétendues cavités particulières du tissu de la matrice, dans lesquelles le sang apporté par les artères stagne pendant le cours de la révolution menstruelle pour être ensuite exprimé dans la cavité de l'utérus à l'époque des règles. Selon Bichat, les sinus utérins ne sont que des ramifications veineuses qui n'ont point avec les artères le mode de communication qu'on leur a supposé; et les pores d'où suinte le sang des règles sont les orifices d'exhalans par lesquels se terminent les artères de l'utérus.

Siphilis. *Voy.* Syphilis.

Siphon, s. m. *sipho*, du grec σίφων, tuyau: c'est un instrument de physique qui consiste en un tuyau recourbé de verre ou de métal, dont les branches sont inégales, et qui sert à transvaser les liquides. Pour cela on plonge la plus courte branche dans le vase qu'on veut vider; on pompe l'air de la seconde en suçant jusqu'à ce que la liqueur en sorte; alors l'écoulement continue sans interruption tant qu'il y en a dans le vase, ou plutôt jusqu'à ce que la courte branche ne plonge pas du tout dans la liqueur.

Siriase, s. f. σειρίασις, de σείρω, je dessèche; nom donné par Aëtius à l'inflammation du cerveau ou de ses membranes: c'est donc l'*encéphalite ou la phrénésie*.

Sirop ou Syrop, s. m. *sirupus* ou *syrupus*; médicament liquide, doux et agreable, légèrement visqueux et onctueux, qu'on prépare en faisant dissoudre, à l'aide d'une douce chaleur, une partie d'un liquide quelconque avec deux parties de sucre. On n'est pas d'accord sur l'étymologie du mot *sirop*; les uns le font venir du grec συρω, je tire, et d'οπος, suc; d'autres de σύριας, Syrie, et d'οπος, suc, parce que les Syriens faisoient un grand usage de ces sortes de liqueurs. Mais ces étymologies doivent paroître imaginaires, si l'on fait attention que les sirops n'étoient point en usage du temps d'Hippocrate, et qu'ils étoient inconnus aux Grecs: ce sont les Arabes qui les ont inventés. Il paroît donc plus naturel de faire dériver le mot *sirop* de l'arabe *siruph*, ou de *sirab* et de *scharab*, qui signifient *potion*.

Sison, s. m. *sison*, L.; genre de plantes de la pentandrie digynie, L.; famille des ombellifères, Juss. C'est à ce genre qu'appartient l'*ammi*.

Sitiologie, s. f. *sitiologia*, de σιτιον, aliment, et de λόγος, discours; traité des alimens.

Siwin. *Voyez* Sibbens.

Smegme, s. m. *smegma*, du grec σμηγμα, savon; médicament purgatif dont se servoient les anciens, et aujourd'hui inusité.

Soda, s. m. (fer chaud, crémason, ardeur d'estomac), *pyrosis*, *soda*. Le mot *soda* vient de l'arabe et signifie *céphalalgie*; il désigne aussi la plante qui produit la soude, *salsola soda*, L. Enfin on l'emploie fréquemment en nosologie, pour désigner une maladie qui consiste dans la sensation d'une chaleur ardente dans l'estomac, laquelle se propage le long de l'œsophage jusqu'à la gorge, et est suivie de l'éructation d'un liquide limpide très-acide. Le *soda* ou *pyrosis* forme dans la Nosologie de Sauvages un genre de l'ordre *douleurs pectorales*. M. Pinel range

cette affection dans les névroses de la digestion.

Soif, s. f. *sitis*, desir, besoin de boire. L'absence de la soif constitue l'*adipsie* ou *aposie*; la diminution de la soif, l'*oligoposie*; l'augmentation de la soif, la *polydipsie*. Dans les maladies, la soif, peut être augmentée, diminuée, suspendue ou abolie. Elle est augmentée dans la première et la seconde période de presque toutes les maladies aiguës; elle est ordinairement très-grande dans le diabétès. Le défaut de soif ou l'adipsie s'observe particulièrement dans les fièvres ataxiques.

Solaire, adj. *solaris*; nom d'un bandage pour la saignée de l'artère temporale, ainsi appelé parce que ses circonvolutions font des rayons sur la tête. — *Plexus solaire*. *Voy*. Plexus.

Solanées, *solana*; famille de plantes qui constitue l'ordre huitième de la classe des dicotylédones monopétales à étamines hypogynes (Juss.). — Calice découpé: corolle régulière, à cinq divisions: cinq étamines: un style: un stigmate: une capsule ou une baie polysperme: feuilles alternes: ovaire supère: embryon entouré d'un périsperme: glumes nombreux.

Soldanelle, s. m. (chou marin), *convolvulus*, *soldanella*; plante du genre liseron, Angleterre, ♃, dont les feuilles sont un purgatif drastique, mais inusité.

Soléaire, adj. pris subst. *soleus*, de *solea*, semelle; muscle ainsi appelé, dit Sabatier, parce que sa forme est semblable à celle de la plante du pied ou à la semelle d'un soulier. Il s'étend de la partie supérieure et postérieure du péroné à la face postérieure du calcanéum: c'est le tibio-calcanien, Ch.

Soleil, s. m. *sol*; nom que les alchimistes donnoient à l'or.

Solen, s. m. en grec σωλὴν, canal, tuyau; boîte ronde et oblongue où l'on enfermoit un membre fracturé pour le maintenir en place. Inusité: Chir.

Solide, s. et adj. *solidus*; qui a de la solidité ou dont les parties sont unies par une force de cohésion plus ou moins considérable. Les parties *solides* du corps animal sont les os, les cartilages, les muscles, les tendons, les vaisseaux, les nerfs, les membranes, les ligamens, etc.

Solidisme et Solidiste, s. m. On appelle *solidisme* la doctrine des médecins qui rapportent toutes les maladies aux lésions des parties solides de l'économie animale, et *solidiste* celui qui est attaché à cette doctrine.

Solidité, s. f. *soliditas*; propriété par laquelle les parties d'un corps résistent, en vertu de la force de cohésion qui les unit, aux puissances qui agissent sur elles pour les dissocier ou changer leur rapport.

Solipède, s. m. et adj. *solipes*; se dit des quadrupèdes dont le pied n'est ni fourchu ni divisé en doigts, mais terminé par une corne unique, comme chez le cheval.

Solitaire, adj. *solitarius*, de *solus*, seul. *Ver solitaire*, *tænia solium*; ver intestin du genre ténia, et que l'on rencontre assez fréquemment chez l'homme.

Soluble, adj. *solubilis*; qui peut être dissous; se dit, en chimie, des substances qui se fondent aisément dans l'eau ou dans d'autres menstrues; — en botanique, des plantes qui peuvent se détacher spontanément; *silique* ou *gousse soluble*.

Solutif, adj. *solutivus*; synonyme de *laxatif*. — *Diaprun solutif*. *Voyez* Diaprun.

Solution, s. f. *solutio*; en chimie, opération par laquelle une substance se fond en entier ou seulement en partie dans un intermède liquide; de là les noms de *Solution complète* et de *Solution partielle*, *élective* ou *analytique*. — En médecine, terminaison d'une maladie; relâchement du ventre. — En chirurgie, le mot *solution de continuité* désigne toute division de parties auparavant continues. Ainsi les plaies et les fractures sont des solutions de continuité.

Somatologie, s. f. *somatologia*, de σῶμα, gén. σώματος, le corps, et de λόγος, discours; traité des parties solides du corps.

Sommeil, s. m. *somnus*, ὕπνος; interruption momentanée des relations des sens avec les objets extérieurs, qui peut être définie: *le repos des organes des sens et des mouvemens volontaires*. — Dans toutes les plantes, les feuilles prennent la nuit une position plus ou moins différente de celle qu'elles ont pendant le jour: c'est ce que Linné a appelé *somnus plantarum*, sommeil des plantes.

Sommet, s. m. *vertex*, κορυφη; la partie la plus élevée de la tête. — *Apex*,

l'extrémité supérieure des étamines ou des filets des fleurs : Bot.

Somnambule, s. m. et adj. *somnambulus*, de *somnus*, sommeil, et du verbe *ambulo*, je me promène ; qui se promène en dormant.

Somnambulisme, s. m. *somnambulismus*, *hypnobatasis*, *noctambulatio* ; névrose des fonctions cérébrales caractérisée par une sorte d'excitation durant le sommeil, différente de l'état de veille, avec aptitude à répéter les actions dont on a contracté l'habitude ; mais, après le réveil, nul souvenir de ce qui s'est passé.

Somnifère, adj. *somnifer*, *somnificus*, de *somnus*, sommeil, et de *fero*, je porte ; se dit des médicamens qui provoquent le sommeil, comme l'opium.

Somnolence, s. f. *somnolentia*. Sauvages la définit l'habitude de dormir plus que ne le comporte l'âge : c'est le *cataphora somnolentia* de cet auteur.

Sonde, s. f. *specillum*, *mela*, *μηλη* ; instrument dont on se sert en chirurgie pour sonder la vessie, les plaies, les fistules, etc.

Sonore, adject. *sonorus*, de *sonus*, son ; se dit des corps capables de rendre des sons. — *Respiration sonore* ; celle qui fait entendre un son. Elle prend, suivant les qualités du son, les noms de *sifflante*, *suspirieuse*, *luctueuse*, *stertoreuse*.

Soporatif, ive, ou Soporifère, ou Soporifique, adj. de *sopor*, sommeil, assoupissement, et de *fero*, je porte ; qui endort, qui assoupit. *Voyez* Somnifère, Hypnotique.

Soporeux, euse, adj. *soporosus*, de *sopor*, sommeil ; se dit des maladies qui sont accompagnées d'un sommeil plus ou moins profond : ce sont les *comata* de Sauvages ; elles forment le cinquième ordre de sa classe des *débilités*. Les *affections soporeuses* constituent dans Cullen le premier ordre des névroses, et cet ordre comprend l'apoplexie, la paralysie et le tremblement.

Sora, s. m. *Voyez* Essère.

Sorbier, s. m. *sorbus*, L. ; genre de plantes de l'icosandrie pentagynie, L. ; rosacées, J. Le fruit de l'espèce *sorbus aucuparia*, sorbier des oiseleurs, est astringent, mais inusité. L'espèce *sorbus domestica*, cormier, donne par la fermentation une espèce de cidre.

Sordide, adj. *sordidus*, sale, crasseux, malpropre, du verbe *sordere*, être sale ; se dit des ulcères qui rendent une sanie épaisse, noire, livide, cendrée ou de différentes couleurs.

Soubresaut, s. m. *subsultus* ; tressaillement involontaire des tendons et des muscles ; symptôme qui se rencontre fréquemment dans les fièvres ataxiques : c'est le *carphologia spasmodica* de Sauvages.

Souchet, s. m. *cyperus*, L. ; genre de plantes de la triandrie digynie, L. ; famille des souchets, J. Les racines de deux espèces de ce genre sont très-aromatiques et stimulantes, quoique peu usitées de nos jours ; savoir, 1° celle du souchet long ou souchet odorant, *cyperus longus*, L., Europe méridionale, ♃ ; 2° celle du souchet rond, *cyperus rotundus*, L., Egypte, Syrie, ♃.

Souchets, *cyperoides*, famille de plantes. *Voyez* Cypéracées.

Souci, s. m. Ce mot a été quelquefois employé comme synonyme de *terreur panique* ou *panophobie*. *Voyez* ce mot.

Souci, s. m. *calendula*, L. ; genre de plantes de la syngénésie polygamie nécessaire, L. ; famille des corymbifères, J., dont deux espèces sont amères et toniques : 1° le souci des jardins, *calendula officinalis*, L. Europe australe ; 2° le souci des champs, *calendula arvensis*, L. France.

Soude aérée. *V.* Soude, Carbonate de soude.

Soude caustique. *Voy.* Soude.

Soude crayeuse, Soude effervescente. *Voyez* Sous-carbonate de soude.

Soude du commerce (pierre de soude), *soda* ; ce sont les cendres prises en masse, par l'action du feu, des végétaux maritimes, et surtout du *salsola soda*. On brûle ces végétaux après les avoir fait dessécher sur les lieux mêmes où ils croissent, dans des fosses pratiquées en terre. A mesure qu'ils brûlent on en met de nouvelles quantités, jusqu'à ce que la fosse soit pleine de leurs cendres qui entrent en fusion pâteuse par l'action de la chaleur, et se prennent en masse par le refroidissement. On trouve à présent dans le commerce de la pierre de soude semblable à la précédente, et qui provient de la décomposition du muriate de soude par l'acide sulfurique, le charbon et la craie. Les soudes factices du commerce contiennent, outre le sous-carbonate de soude, du muriate de soude, du sulfate

de soude, du sulfure de chaux et du charbon. — Celle qui provient de l'incinération des plantes maritimes contient de plus du prussiate de soude, de la magnésie et de la silice, des oxydes de fer et de manganèse. Cette soude est d'un grand usage dans la fabrication des verres et des savons.

Soude pure (alcali minéral), *soda*. On prépare cet alcali en traitant la soude du commerce avec la chaux, c'est-à-dire par le même procédé qu'on obtient la potasse. La soude a beaucoup de propriétés communes avec la potasse, et on doit la préférer à cette dernière, comme caustique, parce qu'elle n'a pas la propriété de tomber comme elle en *deliquium*, et de former en coulant des sillons sur les environs de la partie qu'on veut cautériser.

Soufre, s. m. *sulfur* ou *sulphur*, substance simple ou indécomposée, combustible, d'une couleur jaune citron dans l'état de pureté; sans odeur; très-fragile, se cassant avec une espèce de cri quand on en tient un cylindre dans la main fermée; acquérant l'électricité résineuse par le frottement; d'une cassure vitreuse; pesant 2,0332 à l'état natif, et 1,9907 quand elle est fondue; cristallisable; brûlant avec une flamme légère et bleuâtre si la combustion est lente, ou blanche et vive si la combustion est rapide; et répandant en brûlant une odeur suffocante; se convertissant, lorsque la combustion est lente, en *acide sulfureux*, et lorsqu'elle est rapide, en *acide sulfurique*. Le soufre est employé spécialement dans les affections cutanées, et surtout dans la gale. On le sublime pour l'employer, et sublimé il constitue les *fleurs de soufre*.

Soufre doré d'antimoine; nom ancien de l'oxyde d'antimoine hydrosulfuré orangé. *Voyez* Oxyde d'antimoine hydro-sulfuré.

Soufre végétal; nom qu'on avoit donné anciennement à la poudre de *lycopode*, sans doute à cause de la propriété qu'elle a de brûler avec flamme.

Soupir, s. m. *suspirium*; il consiste, comme le remarque Bichat, en une contraction volontaire et lente du diaphragme et des inter-costaux, pour établir une proportion entre la circulation et la respiration, ou pour nous débarrasser de ce poids incommode que nous sentons sur la poitrine dans les chagrins profonds, poids qui paroît surtout dépendre du trouble des fonctions du cœur par l'influence morale. Le *soupir* diffère du sanglot en ce que celui-ci est involontaire et spasmodique.

Souple, adj. (pouls), *flexilis* (*pulsus*); celui qui est mou, doux au toucher, médiocrement développé et libre.

Souplesse, s. f. *flexibilitas*; degré de flexibilité telle que le corps se prête à toutes les formes qu'on veut lui donner, mais n'a point de soutient, et retombe sur lui-même dès qu'il est abandonné.

Sourcil, s. m. *supercilium*, ὀφρύς. On appelle ainsi deux légères éminences cutanées étendues transversalement, et en formant une ligne courbe au-dessus des orbites, recouvertes de poils courts dirigés obliquement de dedans en dehors.

Sourcilier, ère, ou Surcilier, ère, adj. *superciliaris*; qui a rapport aux sourcils. — *Arcades surcilières*; saillies transversales que présente l'os coronal immédiatement au-dessus du rebord supérieur des orbites, moins saillantes en dehors qu'en dedans où elles sont séparées l'une de l'autre par la bosse nasale: chacune d'elles donne attache au *muscle sourcilier* correspondant (fronto-surcilier, Ch.).

Souris, s. f. *nystagmus*: c'est, suivant Sauvages, un mouvement alternatif et spasmodique de l'œil, des paupières et même de l'iris. Cet auteur en fait un genre de l'ordre *spasmes partiels*.

Sous-acromio-clavi-huméral, adj. et s. m. *sub-acromio-clavi-humeralis*. Dumas a ainsi appelé le muscle deltoïde (sous-acromio-huméral, Ch.), parce qu'il s'attache au-dessous de l'apophyse acromion, à la clavicule et à l'humérus.

Sous-acromio-huméral, adj. et s. m. *sub-acromio-humeralis*; nom que M. Chaussier donne au muscle deltoïde, parce qu'il s'étend de l'apophyse acromion à la face externe de l'humérus.

Sous-arbrisseau, s. m. *suffrutex*; plante ou végétal qui tient le milieu entre l'herbe et l'arbrisseau; ses tiges sont ligneuses et n'ont point de bourgeons: ce seroient des arbrisseaux s'ils avoient des bourgeons: Bot.

Sous-atloïdien, adj. *sub-atloideus vel infrà-atloideus*. M. Chaussier donne ce nom au nerf de la seconde paire cervicale.

Sous-axoïdien, adj. *sub-axoideus vel infrà axoideus*. M. Chaussier appelle

ainsi le nerf de la troisième paire cervicale.

Sous-carbonate, s. m. *sub-carbonas*; combinaison de l'acide carbonique avec un excès de base.

Sous-carbonate d'ammoniaque, *sub-carbonas ammoniacæ* (alcali volatil concret, alcali volatil effervescent, craie ammoniacale, méphite ammoniacale, sel ammoniac crayeux, sel volatil d'Angleterre, sel volatil de corne de cerf, sel volatil de crâne humain, sel volatil de vipère). Ce sel s'obtient de la distillation de toutes les matières animales; mais alors il est impur; pour l'avoir pur on décompose le muriate d'ammoniaque du commerce par le carbonate de chaux; il a une forte odeur d'ammoniaque; il est stimulant et diaphorétique.

Sous-carbonate de magnésie, *sub-carbonas magnesiæ* (craie magnésienne, magnésie aérienne, magnésie blanche, magnésie crayeuse, magnésie effervescente, méphite de magnésie, terre magnésienne, terre muriatique de Kirwan, poudre du comte de Palme, poudre de Santinelli). Le sous-carbonate de magnésie se trouve dans la nature, principalement aux environs de Turin et de Madrid; celui-ci est employé dans les arts. Pour l'usage de la médecine, on le fait en décomposant le sulfate de magnésie par la potasse du commerce. Le sous-carbonate de magnésie est employé comme absorbant.

Sous-carbonate de potasse, *sub-carbonas potassæ* (alcali fixe végétal, sel de tartre, sel d'absinthe, sel fixe végétal, nitre fixé par les charbons, alkaest de Vanhelmont, alcali fixe végétal aéré, alcali fixe végétal effervescent, méphite de potasse, sel fixe de tartre, tartre crayeux, tartre méphitique, potasse du commerce). Ce sel s'obtient en évaporant à siccité la lessive des cendres de toutes les substances végétales non maritimes; il est sous forme concrète, non cristalline; il a une saveur alcaline très-forte; il contient, outre le sous-carbonate de potasse, du sulfate et du muriate de cette base, de la chaux, de la silice, quelquefois de l'oxyde de manganèse; purifié, on pourroit l'employer comme fondant et comme caustique; mais sous le premier de ces rapports on lui préfère le carbonate de potasse, et sous le second la potasse pure.

Sous-carbonate de soude, *sub-carbonas sodæ* (alcali fixe minéral aéré, alcali fixe minéral effervescent, alcali marin non caustique, base du sel marin, craie de soude, cristaux de soude, méphite de soude, soude aérée, soude crayeuse). Ce sel s'obtient de plusieurs manières: 1° par l'évaporation jusqu'à cristallisation de la lessive des cendres des végétaux maritimes; 2° par la décomposition des sels de soude, notamment du muriate de soude. — Ses cristaux sont très-efflorescens. Ce sel peut être employé comme fondant.

Sous-clavier, ère, adj. pris quelquefois substant. *sub-clavius*, de la préposition *sub*, sous, et de *clavis*, la clavicule; qui est sous la clavicule. — *Muscle sous-clavier*; il s'étend du cartilage de la première côte à la partie inférieure externe de la clavicule: c'est le costo-claviculaire, Ch. — *Artères sous-clavières*: celle du côté droit naît de l'artère innominée (tronc brachio-céphalique, Ch.) parvenue sur le côté de la trachée-artère; la gauche naît immédiatement de la courbure aortique, près de sa fin. Parvenues chacune de leur côté au creux de l'aisselle, elles prennent le nom d'*axillaires*. — *Veines sous-clavières*; elles sont situées entre l'extrémité supérieure de la veine cave thorachique et la partie antérieure et inférieure du scalène antérieur; elles s'ouvrent dans la veine cave au-dessus de la crosse de l'aorte.

Sous-costaux, adj. et s. m. pl. *infrà-costales*. Quelques anatomistes ont décrit, sous le nom de *muscles sous-costaux*, de petits plans musculeux très-variables, situés à la face interne de la poitrine, et descendant obliquement d'une côte à la côte suivante. Bichat et MM. Boyer et Chaussier les regardent comme des appendices des inter-costaux internes.

Sous-cutané, ée, adj. *sub-cutaneus*; qui est situé sous la peau. — Nerfs *sous-cutanés*, artères *sous-cutanées*, tissu cellulaire *sous-cutané*.

Sous-diaphragmatique, adj. pris quelquefois substant. *infrà-diaphragmaticus*. M. Chaussier donne le nom d'*artères sous-diaphragmatiques* aux diaphragmatiques inférieures, branches de la portion abdominale de l'aorte descendante.

Sous-épineux, adj. et s. *infrà-spinalis*. On donne le nom de *fosse sous-épineuse* à un large enfoncement subjacent à l'épine de l'omoplate, et rem-

pli en arrière par le *muscle sous-épineux*, étendu des trois quarts inférieurs du bord spinal de l'omoplate à la tubérosité externe (trochiter) de l'humérus : c'est le grand scapulo-trochitérien, Ch.

SOUS-LINGUAL, adj. *Voyez* SUBLINGUAL.

SOUS-MAXILLAIRE, adj. *sub-maxillaris*; se dit, en anatomie, de l'une des glandes salivaires qui est située au niveau de l'os maxillaire inférieur. *Voy.* GLANDES SALIVAIRES.

SOUS-MAXILLO-CUTANÉ, adj. et s. m. *infrà-maxillo-cutaneus.* Dumas a donné ce nom au muscle de la houppe du menton ou incisif inférieur (portion du mento-labial, Ch.).

SOUS-MAXILLO-LABIAL, adj. et s. m. *infrà-maxillo-labialis.* Dumas a donné ce nom au muscle triangulaire des lèvres (maxillo-labial, Ch.).

SOUS-MENTAL, adject. *Voyez* SUBMENTAL.

SOUS-MÉTACARPO-LATÉRI-PHALANGIENS, adj. et s. m. pl. *infrà-metacarpo-lateri-phalangiani.* Dumas a ainsi appelé les muscles inter-osseux palmaires ou antérieurs (métacarpo-phalangiens-latéraux-palmaires, Ch.).

SOUS-MÉTATARSO-LATÉRI-PHALANGIENS, adj. et s. m. pl. *infrà-metatarso-lateri-phalangiani.* Dumas a ainsi appelé les muscles inter-osseux plantaires (métatarso-phalangiens latéraux, Ch.).

SOUS-OCCIPITAL, adj. *infrà-occipitalis.* On appelle *nerfs sous-occipitaux* deux nerfs, l'un droit et l'autre gauche, qui naissent des parties latérales et supérieure de la moelle vertébrale, au-dessous de son renflement supérieur.

SOUS-OPTICO-SPHÉNO-SCLÉROTICIEN, adj. et s. m. *sub-optico-spheno-scleroticus.* Dumas a donné ce nom au muscle abaisseur de l'œil, parce qu'il répond à la partie inférieure de l'orbite, à la fente sphénoïdale et à la sclérotique.

SOUS-ORBITAIRE, adj. *infrà-orbitalis*; qui est situé au-dessous de l'orbite. — *Canal sous-orbitaire* : on donne ce nom à un petit conduit que présente la face orbitaire du maxillaire supérieur : il ne forme d'abord qu'une simple gouttière sur la paroi inferieure de l'orbite; converti en canal par le rebord de cette cavité, il se divise en deux parties dont l'une s'ouvre dans la fosse canine et l'autre descend dans la paroi antérieure du sinus maxillaire. Il loge l'*artère sous-orbitaire*; rameau de la maxillaire interne, et le *nerf sous-orbitaire*, rameau du maxillaire supérieur.

SOUS-POPLITÉ, adj. et s. m. *suppopliteus.* Spigel a donné ce nom au muscle poplité (fémoro-popliti-tibial, Ch.).

SOUS-PUBIEN, adj. *infrà-pubianus*; se dit, en anatomie, d'un trou de forme ovalaire, situé à la partie antérieure de la face fémorale de l'os iliaque, et que l'on a improprement appelé *trou obturateur.* *Voyez* OBTURATEUR. — On appelle *ligament sous-pubien* un ligament très-fort de l'articulation pubienne, fixé de l'un et de l'autre côté à la partie supérieure et interne des branches obliques de l'arcade pubienne.

SOUS-PUBIO-COCCYGIEN, adj. et s. m. *infrà-pubio-coccygeus.* M. Chaussier donne ce nom au muscle releveur de l'anus, parce qu'il s'étend de la partie inférieure interne du pubis au bord du coccyx.

SOUS-PUBIO-CRÉTI-TIBIAL, adj. et s. m. *infrà-pubio-creti-tibialis.* Dumas a donné ce nom au muscle droit ou grêle interne (sous-pubio-prétibial, Ch.).

SOUS-PUBIO-FÉMORAL, adj. et s. m. *infrà-pubio-femoralis*; qui a rapport à la partie inférieure du pubis et au fémur. M. Chaussier appelle *muscle sous-pubio-fémoral* le second adducteur de la cuisse, parce qu'il s'étend de la branche du pubis à la ligne âpre du fémur; *artère sous-pubio-fémorale* l'obturatrice, branche de l'iliaque interne ou hypogastrique.

SOUS-PUBIO-PRÉTIBIAL, adj. et s. m. *infrà-pubio-prætibialis.* M. Chaussier appelle ainsi le muscle droit ou grêle interne de la cuisse, parce qu'il s'étend de la branche du pubis à la tubérosité antérieure du tibia.

SOUS-PUBIO-TROCHANTÉRIEN, adj. et s. m. *infrà-pubio-trochanterianus.* M. Chaussier donne ce nom à deux muscles distingués en *interne* et *externe* : ce sont les deux obturateurs. Il les a ainsi appelés parce qu'ils s'étendent du trou sous-pubien au grand trochanter.

SOUS-SCAPULAIRE, adj. et s. *infrà-scapularis*; qui est situé sous l'omoplate (*scapulum*). — *Fosse sous-scapulaire*; on donne ce nom à la face costale de l'omoplate, parce qu'elle est concave pour s'adapter à la face externe

des côtes. Des trois quarts internes de cette fosse naît le muscle *sous-scapulaire* qui va se terminer à la petite tubérosité (trochin) de l'humérus : c'est le sous-scapulo-trochinien, Ch. — *Artère sous-scapulaire.* M. Chaussier appelle ainsi l'artère scapulaire commune de M. Boyer, ou scapulaire inférieure de Bichat : c'est la *sous-scapulaire inférieure* de Sabatier, qui a donné le nom de *sous-scapulaire supérieure* à une branche si peu constante, que les autres anatomistes ne lui donnent point de nom particulier.

Sous-scapulo-trochinien, adj. et s. m. *infrà-scapulo-trochinianus ;* nom que M. Chaussier donne au muscle sous-scapulaire.

Sous-spini-scapulo-trochitérien, adj. et s. m. *infrà-spini-scapulo-trochiterius.* Dumas a donné ce nom au muscle sous-épineux (grand scapulo-trochitérien, Ch.).

Sous-sternal, adj. et s. *infrà-sternalis.* M. Chaussier appelle *artère sous-sternale* la mammaire interne ou thoracbique interne, branche de la sous-clavière.

Sous-trochantérien, adject. et s. *infrà-trochanterianus ;* qui est au-dessous du trochanter. M. Chaussier appelle *artère sous-trochantérienne* la circonflexe interne, division de la profonde fémorale.

Sous-trochantinien, adj. et subst. *infrà-trochantinianus ;* qui est au-dessous du petit trochanter (trochantin, Ch.). M. Chaussier appelle *artère sous-trochantinienne* la circonflexe externe, division de la profonde fémorale.

Soyeux, euse, adj. *tactu lenis ;* se dit des parties des plantes couvertes de poils mous, serrés, couchés et luisans comme de la soie : Bot.

Spa (eaux minérales de) ; eaux minérales ferrugineuses, carbonatées, dont les sources se trouvent dans le bourg de Spa, à sept lieues de Liége : elles sont très-employées comme toniques, apéritives, altérantes, etc.

Spadice, s. m. *spadix ;* les botanistes modernes donnent ce nom à un assemblage de fleurs renfermées dans une spathe et sessiles sur un pédoncule commun, comme dans l'arum : le spadice est donc une espèce d'épi.

Spagirie, s. f. *ars spagirica*, de σπάω, je sépare, j'extrais, et d'ἀγείρω, je rassemble ; nom qu'on donnoit autrefois à la chimie, parce qu'elle enseigne l'art d'analyser les corps et de les recomposer.

Spanopogon, s. m. *spanopogum*, du grec σπανος, rare, et de πωγων, barbe : c'est ainsi que Vogel appelle des poils rares à la barbe et sujets à tomber.

Sparadrap, s. masc. *sparadrapum ;* emplâtre agglutinatif quelconque, étendu sur du linge ou du papier. Celui qu'on appelle *toile Gauthier*, du nom de son inventeur, est un mélange d'emplâtre diapalme, de diachylon simple, et d'emplâtre de céruse brulée, auquel on ajoute un peu d'iris de Florence. Les *sparadraps* servent à maintenir un topique appliqué sur la peau, et à tenir rapprochés les bords d'une plaie.

Sparganose, s. m. *sparganosis*, σπαργανωσις. Ce mot désigne, dans Dioscoride, le dépôt laiteux des mamelles. Sauvages appelle, d'après Puzos, *hysteralgia ab sparganosi* le dépôt laiteux qui a son siége dans l'hypogastre.

Spasme, s. m. *spasmus*, σπασμος, de σπάω, je tire, je contracte. Les Grecs donnoient ce nom à toute espèce de convulsions ; il paroît avoir été ensuite restreint à la perversion des mouvemens involontaires. Cependant Blancardi appelle *spasme* toute contraction involontaire des muscles locomoteurs, c'est-à-dire, soumis à la volonté ; mais la plupart des auteurs, et notamment Sauvages et Cullen, comprennent sous la dénomination générale de *spasmes* toutes les contractions musculaires involontaires, et les divisent en *toniques* (*tétanos* de quelques-uns), qui consistent dans la rigidité et l'immobilité complète des muscles qui en sont le siége, et en *cloniques*, qui consistent dans des contractions et des relâchemens alternatifs de ces mêmes organes, et constituent les convulsions proprement dites. Les *spasmes* forment la quatrième classe du système nosologique de Sauvages. Cette classe est divisée en quatre ordres : premier ordre : *Spasmes toniques partiels ;* il comprend les genres strabisme, trismus, torticolis, contracture, crampe, priapisme. Deuxième ordre : *Spasmes toniques généraux* : il ne renferme que deux genres : le tétanos et la catalepsie. Troisième ordre : *Spasmes cloniques partiels :* il comprend les genres souris (*nystagmus*), carphologie, pandiculations, apomyttose, convulsions, tremblement, palpitations, claudication. Quatrième ordre : *Spasmes cloniques gé-*

néraux. L'auteur range dans cet ordre le frisson, l'éclampsie, l'épilepsie, l'hystérie, la danse de Saint-Guy (*scelotyrbe*), le béribéri. — Dans la Nosologie de Cullen, le *spasme* constitue le troisième ordre de la classe des névroses. Cet ordre comprend les genres tétanos, trismus, convulsions, chorée, raphania, épilepsie, palpitations, asthme, dyspnée, coqueluche, pyrosis, colique, choléra-morbus, diarrhée, diabétès, hystérie, hydrophobie. — Dans la Nosographie philosophique de M. Pinel, les *spasmes* ne forment aucun chef de division : ils appartiennent à plusieurs ordres de *névroses*.

Spasme cynique, *spasmus cynicus, convulsio canina*; convulsion des muscles de la bouche, ris sardonique.

Spasme de l'œsophage, *spasmus œsophagi, motus œsophagi spasmodicus*; maladie rangée, par M. Pinel, dans les névroses de la digestion, ayant pour caractères la déglutition difficile, douloureuse et même impossible si le spasme affecte le pharynx; une douleur entre les épaules, et souvent le vomissement du bol alimentaire arrêté dans l'œsophage lorsque le spasme a lieu dans ce conduit.

Spasmodique, adj. *spasmodicus*; qui appartient au spasme; — affection *spasmodique*. *Voy.* Spasme.

Spasmologie, s. f. *spasmologia*, de σπασμὸς, spasme, et de λόγος, discours; traité des spasmes.

Spastique, adj. *spasticus*; synonyme de *spasmodique*.

Spath, s. m. Les minéralogistes donnent ce nom aux pierres feuilletées que l'on trouve souvent unies aux mines, et qui sont des sulfates ou des carbonates.

Spath calcaire. *Voy.* Carbonate de chaux.

Spathacé, ée, adj. *spathaceus*; enveloppé d'une spathe. *Voy.* ce mot.

Spathe, s. f. *spatha*, du grec σπάθη, lance ou pique; espèce de voile ou de gaîne membraneuse qui renferme une ou plusieurs fleurs, et qui se fend, se rompt ou se déroule de côté. Son nom vient de ce qu'elle se termine en pointe: Bot.

Spathille, s. fém. *spathilla*; petite spathe partielle de chacune des fleurs enveloppées d'une spathe commune.

Spatule, s. f. *spatula*, diminutif de *spatha*, en grec σπάθη, glaive, épée large; instrument de chirurgie et de pharmacie, plat par un bout et rond par l'autre; dont on se sert pour remuer ou pour étendre les électuaires, les onguens, les emplâtres, etc.

Spécifique, subst. m. et adj. *specificus*. On donne ce nom aux medicamens dont les effets avantageux ont été constatés en thérapeutique, et dont la manière d'agir nous est inconnue. Si l'on devoit restreindre la dénomination de *spécifiques* aux médicamens qui ont la propriété de guér r certaines maladies dans tous les temps, dans tous les lieux et chez tous les individus, il n'existeroit pas de spécifiques en médecine. On peut diviser les *spécifiques* en *prophylactiques* et en *curatifs*. Les premiers sont bornés au spécifique de la petite-vérole (la vaccine), et à ceux qui préviennent les effets des morsures venimeuses. Les *spécifiques curatifs* ne sont guère que les anti-syphilitiques et les fébrifuges.

Speculum, s. m. mot latin qui signifie *miroir*, et qu'on a retenu en français pour désigner différens instrumens propres à dilater les cavités où l'on a besoin de regarder; ainsi les *speculum oris, oculi, ani, uteri*, etc., sont des instrumens pour tenir l'œil ouvert, pour dilater le vagin, la matrice, l'anus, et pour faire ouvrir la bouche. *Voyez* Dilatateur.

Sperma-ceti. *Voy.* Blanc de baleine.

Spermatique, adj. *spermaticus*; qui concerne le sperme ou la liqueur séminale. On comprend sous le nom de *vaisseaux spermatiques*, 1° les *artères spermatiques*, l'une droite et l'autre gauche, fournies ordinairement par l'aorte, et se distribuant, chez l'homme, chacune au cordon spermatique correspondant à l'épidydime, au testicule; chez la femme, aux ovaires, à la trompe utérine, aux ligamens larges, à la matrice. Ce sont les testiculaires, Ch. 2° Les *veines spermatiques*, au nombre de deux de chaque côté, qui accompagnent l'artère correspondante et s'ouvrent dans la veine cave inférieure. — On appelle quelquefois *conduit spermatique* le *canal déférent* (*voy.* Déférent). — On donne le nom de *nerfs spermatiques* aux rameaux qui accompagnent chaque artère spermatique; ils naissent d'un plexus appelé *plexus spermatique*, qui provient du plexus rénal. Les anciens les appeloient

nerfs spermatiques, parce qu'ils les regardoient comme la source de la semence; mais leur extrême ténuité ne permet pas même de reconnoître s'ils pénètrent dans les testicules. Les vaisseaux, le conduit et les nerfs spermatiques concourent à former le *cordon spermatique*. *Voy.* CORDON SPERMATIQUE.

SPERMATOCÈLE, s. f. *spermatocele*, de σπέρμα, sperme, et de κήλη, tumeur, hernie. Les anciens ont donné ce nom à une tumeur du testicule formée, suivant eux, par un amas de sperme dans cet organe. Les modernes révoquent en doute, avec raison, le *spermatocèle*.

SPERMATOLOGIE, s. f. *spermatologia*, de σπέρμα, sperme, et de λόγος, traité, discours; traité sur le sperme.

SPERME, s. m. (semence, liqueur séminale), *semen*, *sperma*, σπέρμα, de σπείρω, je sème; humeur sécrétée par les testicules, d'où elle est portée dans les réservoirs connus sous le nom de *vésicules séminales*, pour être ensuite, pendant le coït, lancée dans l'utérus par les conduits éjaculateurs et servir à la fécondation du germe. Le sperme est un liquide blanchâtre, visqueux, d'une odeur particulière, composé, d'après M. Vauquelin, d'eau, de mucus animal, de soude et de phosphate de chaux.

SPERNIOLE, s. f. *sperniola seu sperniolum*. On donne ce nom au frais des grenouilles, substance mucilagineuse qui surnage les eaux croupissantes habitées par les grenouilles, et contient leurs œufs comme agglutinés. — On donne dans plusieurs dispensaires allemands le nom de *sperniole de Crollins*, *sperniola Crollii*, à une poudre composée de myrrhe, d'oliban et de safran, arrosée plusieurs fois avec l'eau distillée de frais de grenouilles, et à laquelle on ajoute, après la dessiccation, une certaine quantité de camphre. Cette poudre est recommandée à l'extérieur contre les hémorrhagies.

SPHACÈLE, s. m. *sphacelus*, en grec σφάκηλος. On donne ce nom à la gangrène lorsqu'elle occupe toute l'épaisseur d'un membre.

SPHÉNO-ÉPINEUX, adj. *spheno-spinosus*; qui a rapport à l'épine du sphénoïde. On appelle *trou sphéno-épineux* ou *petit rond* un trou dont est percé l'os sphénoïde, en arrière de l'apophyse d'Ingrassias et des trous grand rond et ovale: il donne passage à l'artère méningée moyenne.

SPHÉNOÏDAL, ALE, adj. *sphenoidalis*; qui a rapport au sphénoïde. On donne le nom de *sinus sphénoïdaux* à deux cavités dont est creusé le corps de l'os sphénoïde, et qui sont séparées l'une de l'autre par une cloison repondant à la ligne médiane. L'ouverture de ces sinus, située de chaque côté de la face orbito-nasale du sphénoïde, est en grande partie bouchée par une lame osseuse, contournée en cône, que Bertin a décrite le premier, et que l'on appelle *cornet sphénoïdal* ou *de Bertin*. — On donne le nom de *fente sphénoïdale* ou *orbitaire supérieure* à une large fente sous-jacente à l'apophyse d'Ingrassias, et celui d'*épine sphénoïdale* tantôt à la crête que la face gutturale du sphénoïde présente sur la ligne médiane et qui se joint au vomer, tantôt à une saillie que présente cet os près de son bord postérieur et externe, en arrière du trou maxillaire inférieur.

SPHÉNOÏDE, s. m. et adj. (os basilaire, os cunéiforme), *os sphenoidale vel basilare*, de σφὴν, coin à fendre du bois, et d'εἶδος, forme, ressemblance; nom d'un os impair enclavé au milieu des os de la base du crâne et concourant à former les cavités nasales, les orbites, les fosses zygomatiques et la paroi de la cavité gutturale.

SPHÉNO-MAXILLAIRE, adj. *spheno-maxillaris*; qui a rapport aux os sphénoïde et maxillaire. — On donne le nom de *fente sphéno-maxillaire* ou *orbitaire inférieure* à une fente que présente la région zygomatique de la face, et que forment le sphénoïde en haut, le maxillaire en bas, le malaire en avant et le palatin en arrière. Cette fente s'unit à angle presque droit avec la ptérygo-maxillaire, et leur angle de réunion conduit à une fosse profonde appelée *fosse sphéno-maxillaire*, qui est placée derrière et un peu sous l'orbite, et formée par le palatin, le sphénoïde et le maxillaire supérieur.

SPHÉNO-PALATIN, adj. *spheno-palatinus*; qui a rapport au sphénoïde et au palais. — *Muscle spheno-palatin*. Cowper et Morgagni ont donné ce nom au péristaphylin interne (pétro-staphylin, Ch.). — *Artère sphéno-palatine*. C'est la terminaison de la maxillaire interne qui prend ce nom en pénétrant dans les fosses nasales par le *trou sphéno-palatin* qui résulte d'une échancrure

demi-circulaire située entre les deux éminences que présente le bord sphénoïdal de l'os palatin, et qui est convertie en trou par une semblable échancrure du sphénoïde.

Sphéno-ptérygo-palatin, adject. *spheno-pterygo-palatinus*. Cowper appeloit ainsi le muscle péristaphylin externe, parce qu'il s'attache à l'apophyse ptérygoïde de l'os sphénoïde et au palais. C'est le ptérygo-staphylin, Chauss.

Sphéno-salpingo-staphylin, adj. *spheno-salpingo-staphylinus*; qui a rapport à l'os sphénoïde, à la trompe d'Eustache et à la luette. Winslow a décrit sous ce nom le péristaphylin externe (ptérygo-staphylin, Ch.).

Sphincter, s. m. en grec σφιγκτήρ, de σφίγγω, je lie, je serre; nom de certains muscles annuliformes, ainsi appelés parce qu'ils servent à fermer et à resserrer les ouvertures ou conduits naturels. — Douglas a appelé *sphincter des lèvres* le muscle orbiculaire des lèvres (labial, Chauss.). — Cowper a compris sous la dénomination de *sphincter du gosier*, *sphincter gulæ*, les trois muscles constricteurs du pharynx. — La plupart des anatomistes ont donné le nom de *sphincters* de l'anus à deux muscles qui environnent l'extrémité inférieure du rectum; l'un, placé plus superficiellement, est le *sphincter externe* ou *sphincter cutané* (constricteur de l'anus, Bichat; coccygio-anal, Ch.), dont Winslow a fait deux muscles distincts sous les noms de *sphincters cutanés interne* et *externe*; l'autre, placé audessus du précédent, est le *sphincter interne* dont beaucoup d'auteurs ne font point mention, le considérant comme la terminaison des fibres circulaires du rectum: Winslow l'appelle *sphincter intestinal*. — Santorini a donné le nom de *sphincter du vagin* au muscle constricteur du vagin (périnéo-clitorien, Ch.). — Quelques anatomistes ont regardé comme un muscle *sphincter de la vessie* l'entrecroisement de fibres musculaires qui entoure le col de cet organe; mais ces fibres font partie de la tunique musculaire et ne constituent point un muscle distinct. La portion antérieure du releveur de l'anus peut seule resserrer le col de la vessie: de là le nom de *faux-sphincter de la vessie*, *pseudo-sphincter vesicæ*, que Morgagni a donné à cette portion de muscle.

Sphygmique, adject. σφυγμικός, de σφυγμός, le pouls, qui concerne le pouls, qui a la vertu de l'exciter. — *Art sphygmique*; art qui traite de la connoissance des caractères du pouls.

Spica, mot latin qui signifie *épi*, et qu'on a conservé en français pour désigner une sorte de bandage ainsi appelé parce que ses circonvolutions ou tours de bande représentent les rangs d'un épi de blé.

Spigélia, *spigelia anthelmia* (arapabaca); plante de la pentandr. monogynie, L.; famille des gentianes, J., dont les feuilles, et surtout la racine, passent pour vermifuges et anti-spasmodiques; mais elles sont presqu'inusitées en France.

Spina-bifida, s. m. mots latins par lesquels Rhazès, médecin arabe, a désigné l'*hydrorachis*. *Voyez* ce mot.

Spinal, ale, adj., de *spina*, épine; qui a rapport aux apophyses épineuses des vertèbres ou à la colonne vertébrale. On donne le nom d'*artères spinales* à deux branches que fournit l'artère vertébrale parvenue dans le crâne, et que l'on distingue en *antérieure* et *postérieure*: M. Chaussier les appelle *artères médianes du rachis*. — On nomme *nerf spinal* (accessoire de la paire vague, accessoire de Willis, onzième paire encéphalique) un nerf qui naît de la partie latérale-postérieure de la moelle épinière, au-dessus de la racine postérieure du quatrième nerf cervical: c'est le nerf trachélo-dorsal, Ch.

Spina-ventosa, s. m. traduction d'un nom arabe donné par Rhazès à un gonflement inflammatoire qui attaque les os. L'origine de cette dénomination tient de la théorie des Arabes sur les tumeurs osseuses qu'ils croyoient toutes produites par le développement d'un gaz dans les os affectés. Ce nom a été conservé, quoiqu'il ne convienne pas; mais celui de *pédarthrocacé* donné par M.-A. Severin ne convient pas davantage. La maladie consiste au reste dans une intumescence inflammatoire très-douloureuse de la totalité ou d'une partie seulement de l'os, suivant qu'elle attaque un os court ou un os long, mais qui s'observe le plus souvent dans les extrémités articulaires de ces derniers. Elle diffère de la carie, en ce que celle-ci est rarement accompagnée de tumeurs, qu'elle fait ses progrès de dehors en dedans, tandis que le spina-ventosa marche de dedans en dehors. Elle diffère de l'ostéo-sarcôme, en ce

que, dans celui-ci, la tumeur, au lieu de provenir du seul gonflement de l'os, est aussi produite par le développement d'une substance lardacée resultant de la dégénération des chairs, du tissu cellulaire et des vaisseaux. Elle diffère de l'exostose, en ce que celle-ci conserve la dureté et la densité osseuses, tandis que, dans le spina-ventosa, les parois de l'os s'écartent en se dilatant, deviennent criblées, frangées, rongées dans toute leur épaisseur, état qui est d'ailleurs accompagné d'ulcérations fistuleuses qu'on n'observe pas dans l'exostose. Enfin elle diffère des tumeurs rachitiques des enfans, en ce qu'elle attaque les adultes de préférence, en ce que les tumeurs rachitiques se développent sans inflammation, et que les os qui en sont atteints deviennent très-fragiles et très-pulpeux.

Spini-axoïdo-occipital, adj. et s. m. *spini-axoido-occipitalis*. Dumas a donné ce nom au muscle grand droit postérieur de la tête (axoïdo-occipital, Ch.), parce qu'il s'étend de l'apophyse épineuse de l'axis à l'occipital.

Spini-axoïdo-trachéli-atloïdien, adj. et s. m. *spini-axoido-tracheli-atloideus*. Dumas a donné ce nom au grand oblique ou oblique inférieur de la tête (axoïdo-atloïdien, Ch.), parce qu'il s'étend de l'apophyse épineuse de l'axis à l'apophyse épineuse de l'atlas, répondant dans ce trajet au côté du cou.

Spino-cranio-trapézien, adj. et s. m. *spino-cranio-trapezianus*. M. Portal a donné ce nom au nerf spinal (trachélo-dorsal, Ch.).

Spinthéromètre, s. m. de σπινθηρ, gén. σπινθῆρος, étincelle, et de μέτρον, mesure; instrument pour mesurer la force des étincelles electriques: Phys.

Spiralé, ée, adj. *in spiram revolutus*; se dit, en botanique, de ce qui est tors ou roulé en spirale, ou bien tellement tordu que les bords ou côtés décrivent une spirale.

Spirée, s. f. *spiræa*, L.; genre de plantes de l'icosandrie pentagynie, L.; famille des rosacées, J., dont deux espèces sont employées; savoir, le *spiræa filipendula* et le *spiræa ulmaria*. *Voyez* Filipendule et Reine des prés.

Spiroïde, adj. *spiroides*, σπειρα, tour, spire, et de εἶδος, forme; contourné en spirale. M. Chaussier donne le nom de *canal spiroïde* à l'aqueduc de Fallope.

Spiritueux, euse, adj. *spirituosus*; volatil: Chim.; nom des liqueurs qui contiennent de l'alcool.

Spiritus sylvestris. *V.* Gaz acide carbonique.

Splanchnique, adj. *splanchnicus*, de σπλάγχνον, viscère; qui a rapport aux viscères. *Cavités splanchniques*: on donne ce nom aux trois grandes cavités du corps, le crâne, la poitrine et l'abdomen. — On appelle *nerfs splanchniques* deux nerfs de la vie organique, distingués en *grand* et *petit*. Le premier naît de la partie interne des ganglions thorachiques moyens, et se termine au ganglion semi-lunaire; le second, nommé par Walther *nerf splanchnique accessoire*, naît des dixième et onzième ganglions thorachiques et se jette dans le plexus rénal.

Splanchnographie, s. f. *splanchnographia*, de σπλάγχνον, viscère, et de γράφω, je décris; description des viscères.

Splanchnologie, s. f. *splanchnologia*, de σπλάγχνον, viscère, et de λόγος, discours; traité des viscères.

Splanchnotomie, s. f. *splanchnotomia*, de σπλάγχνον, viscère, et de τέμνω, je coupe, je dissèque; dissection des viscères.

Spleen, s. m. mot anglais, corruption du latin *splen*, ou du grec σπλὴν, rate; on s'en sert pour désigner tantôt la mélancolie, et tantôt l'hypochondrie. Ce mot se dit encore de la colère dont on a supposé que la rate étoit le siége ou le foyer. On dit en anglais qu'un homme a eu un accès de *spleen*, *one fit of spleen*; pour dire qu'il a eu un accès de colère.

Splénalgie, s. f. *splenalgia*, de σπλὴν, la rate, et d'ἄλγος, douleur; douleur de la rate.

Splenemphraxis, s. m. du grec σπλὴν, la rate, et du verbe εμφρασσω, j'obstrue: c'est ainsi que Vogel appelle le squirrhe ou l'obstruction de la rate.

Splénique, *splenicus*, de σπλὴν, la rate, qui a rapport à la rate. *Artère splénique*: c'est une des branches du tronc cœliaque. — *Plexus splénique*; lacis peu considérable de rameaux nerveux qui accompagnent l'artère splénique: c'est une division du plexus cœliaque, qui provient lui-même du plexus solaire.

Splénite ou Splénitis, s. f. du grec σπλὴν, la rate; inflammation de la rate, caractérisée, selon quelques au-

teurs, par la pyrexie, une tension dans l'hypochondre gauche, accompagnée de chaleur, de gonflement, et d'une douleur qui augmente par la pression; maladie encore indéterminée.

Splenius, s. m. mot latin dérivé de σπλὴν, la rate: on l'a conservé en français pour désigner un muscle situé obliquement à la partie postérieure du cou et de la tête, et s'étendant des apophyses épineuses des vertèbres dorsales supérieures et cervicales à l'apophyse mastoïdienne et au-dessous de la ligne courbe occipitale supérieure. Beaucoup d'anatomistes ont considéré ce muscle comme formé de deux portions; d'autres l'ont regardé comme formant deux muscles distincts qu'ils ont appelés *splénius de la tête* et *splénius du cou*.

Splénocèle, s. f. de σπλὴν, la rate, et de κήλη, hernie, tumeur; hernie de la rate.

Splénographie, s. f. *splenographia*, de σπλὴν, la rate, et de γράφω, je décris; description de la rate.

Splénologie, s. f. *splenologia*, de σπλὴν, la rate, et de λόγος, discours; traité sur la rate.

Splénoparectame, s. f. *splenoparectama*, du grec σπλὴν, la rate, et de παρεκταμα, étendue démesurée: c'est ainsi que Plouquet nomme le volume excessif de la rate.

Splénotomie, s. f. *splenotomia*, de σπλὴν, la rate, et de τέμνω, je coupe, je dissèque; dissection de la rate.

Spode, s. f. *spodium*, du grec σποδὸς, cendre; nom que les anciens chimistes avoient donné à la tutie qui se sublime pendant la calcination du zinc calciné, et qui n'est qu'un véritable oxyde.

Spoliatif, ive, adj. *spoliativus*, qui dépouille; se dit exclusivement de la saignée. *Voyez* ce mot.

Spongieux, euse, adj. *spongiosus*, de *spongia*, éponge; qui est de la nature de l'éponge: le tissu *spongieux* de l'urètre, l'os *spongieux* ou l'ethmoïde. — Se dit, en botanique, des parties des plantes qui ont un tissu mou et peu serré, à-peu-près comme l'éponge.

Spontané, ée, adj. *spontaneus*, involontaire; se dit, en médecine, des mouvemens qui s'exécutent sans la participation de la volonté, de certains symptômes de maladies qui surviennent sans cause manifeste. Ainsi on appelle lassitudes *spontanées* celles qui n'ont été précédées d'aucun travail forcé; évacuations *spontanées* celles qui n'ont été excitées par aucun remède. — Se dit, en botanique, des plantes qui naissent sans le secours de l'art.

Sporadique, adj. *sporadicus*, *dispersus*, du verbe σπείρω, je disperse, je sème çà et là; se dit des maladies qui surviennent indifféremment en tout temps et en tout lieu, par des causes individuelles, et indépendamment d'aucune influence épidémique.

Sputation, s. f. *sputatio*, du latin *sputum*, crachat; l'action de crachoter, crachotement.

Squameux, euse, adj. *squamosus*, de *squama*, écaille; qui a du rapport à l'écaille; se dit de la portion supérieure des os temporaux, parce qu'elle représente une espèce d'écaille, et de la suture par laquelle chaque temporal s'unit avec le pariétal correspondant.

Squarreux, euse, adj. *squarrosus*, rude; se dit des plantes qui sont fournies ou garnies de parties rapprochées et roidement recourbées.

Squelette, s. m. *sceletum*, de σκελέτος, aride, desséché, du verbe σκελλω, je dessèche; c'est-à-dire cadavre desséché, dont il ne reste plus que les os. — Charpente osseuse qui sert d'appui à tous les autres organes, et représente tantôt des leviers dont les muscles sont les puissances, tantôt des cavités destinées à loger les organes essentiels à la vie et à les garantir de l'action des corps extérieurs. Le *squelette naturel* est la réunion de toutes les parties du système osseux et de quelques autres qui lui sont accessoires dans les fonctions qu'il remplit, comme les systèmes cartilagineux et ligamenteux, les membranes synoviales, etc.; et on nomme *squelette artificiel*, la réunion de toutes les parties du système osseux dépouillées de toutes les substances qui les entourent, et attachées entr'elles par des fils de métal propres à les assujétir dans leur position naturelle. Le *squelette* se divise en tête, tronc et membres.

Squelettologie, s. f. *sceletologia*, traité du squelette; synonyme d'*ostéologie*.

Squinancie. *Voyez* Angine, Esquinancie.

Squine, s. f. *smilax china*, L.; plante de la dioécie hexandrie, L.; famille des asperges, J., ♄, Chine, Amérique. — La racine de la *squine* forme un des quatre bois sudorifiques,

mais n'est guère employée seule, parce qu'elle est peu active.

Squirrhe, Scirrhe ou Skirrhe, s. m. *squirrhus*, *scirrhus*, *skirrhus*, en grec σκίῤῥος, dérivé de σκιρος, morceau de marbre. On donne ce nom, en nosologie, à toute tumeur dure, indolente, sans changement de couleur à la peau, se développant le plus souvent dans les organes glanduleux, et dégénérant en cancer. — Le *squirrhe*, considéré sous le rapport de l'anatomie pathologique, est une matière d'un blanc bleuâtre ou grisâtre, demi-transparente, analogue, par sa consistance et son aspect, à la couenne de lard, se ramollissant ensuite et prenant graduellement la consistance d'une gelée.

Squirrheux ou Skirrheux, adj. *squirrhosus* ou *skirrhosus*; qui est de la nature du squirrhe.

Stade, s. m. *stadium*, du grec ςαδιον, carrière où les Grecs s'exerçoient à la course; — cours ou période d'une maladie : Méd.

Stagnation, s. fém. *stagnatio*, du verbe *stagnare*, former une espèce d'étang; état du sang et des humeurs qui ne coulent pas, ou qui circulent lentement, par analogie avec les eaux qui croupissent dans les étangs.

Staminal, ale, adject. *staminalis*; qui a rapport à l'étamine : Bot.

Stamineux, euse, adj. *staminosus*; dont les étamines sont très-longues.

Staminifère, adj. *staminifer*; qui porte des étamines.

Stapédien, s. m. et adj. *stapedius*, de *stapes*, étrier; nom que certains anatomistes ont donné au muscle de l'étrier, un des osselets de l'ouïe.

Staphyle, s. f. *staphula*, du grec ςαφυλὴ, la luette, qui dérive de ςαφὶς, raisin; nom sous lequel on a désigné la luette, parce qu'elle pend dans la bouche comme un grain de raisin. Inusité.

Staphylin, adject. *staphylinus*, du grec ςαφυλὴ, la luette; qui a rapport à la luette. Winslow donnoit le nom de *staphylins moyens* aux palato-staphylins.

Staphylino-pharyngien, adj. et s. m. *staphylino-pharyngeus*. Morgagni appeloit *muscles staphylino-pharyngiens* les palato-pharyngiens.

Staphylôme, s. m. *staphyloma*, de ςαφυλὴ, raisin; affection du globe de l'œil dans laquelle la cornée perd sa transparence, et forme une tumeur alongée, blanchâtre ou perlée, qui proémine hors des paupières, avec perte de la vision.

Staphysaigre, s. f. *delphinium staphysagria*, ςαφὶς ἀγρία de Dioscoride (herbe aux poux, à la pituite), plante du genre dauphinelle, France méridionale, ♂. Ses semences sont très-âcres; elles constituent un violent drastique. On les applique en poudre sur la tête contre la vermine.

Stase, s. f. en grec ςάσις, l'action de s'arrêter, du verbe ςαω ou ἵςημι, je m'arrête; séjour du sang ou des humeurs dans quelque partie du corps, à cause de la cessation ou de la lenteur de leur mouvement.

Station, s. f. *statio*, du verbe *sto*, je suis debout, je m'arrête; l'action d'être debout, chez l'homme.

Stationnaire, adj. *stationarius*, du verbe *stare*, s'arrêter, être fixe ou permanent. — Nom de certaines fièvres qui dépendent d'un état ou d'une constitution particulière de l'air, et qui durent pendant un certain nombre d'années.

Stature, s. f. *statura*, μεγεθος; hauteur de la taille d'un homme.

Stéatocèle, s. f. *steatocele*, du grec ςέαρ, gén. ςέαῖος, suif, et de κήλη, tumeur, hernie; tumeur du scrotum formée par une matière semblable à du suif.

Stéatôme, s. m. *steatoma*, de ςέαρ, gén. ςέαῖος, suif; tumeur enkystée, contenant une matière grasse semblable à du suif : c'est le *lupia steatoma* de Sauvages et le lipôme, *lipoma*, de divers auteurs. De là *stéatomateux*, adj. *steatodes*; qui ressemble au stéatôme.

Stechas ou Stæchas; espèce de lavande; *lavandula stæchas*. *Voy*. Lavande.

Stegnose, s. f. *stegnosis*, de ςέγνοω, je resserre; constriction des pores et des vaisseaux.

Stegnotique, adj. *stegnoticus*, du verbe ςεγνοω, je resserre; synonyme d'*astringent*.

Stérile, adj. *sterilis*; qui ne porte point de fruit, quoique de nature à en porter; femme *stérile*, qui n'a pas d'enfans, quoiqu'en état d'en avoir, ou dont la fécondité est empêchée par quelque obstacle.

Stérilité, *sterilitas*; qualité de ce qui est stérile. On distingue, en médecine, la *stérilité absolue* et la *stérilité relative*. La première dépend de quelque vice de conformation, apparent ou

caché, dans les parties génitales de la femme. Cette espèce de *stérilité* est curable ou incurable, selon que le vice de conformation peut être corrigé ou non. La *stérilité relative* est celle où la femme ne peut avoir d'enfans avec tel homme, tandis qu'elle donne des signes de fécondité avec tel autre.

Sternal, ale, adj. *sternalis*; qui a rapport au sternum : *côtes sternales*, celles qui s'articulent avec le sternum. *Voy.* Côtes.

Sterno-claviculaire, adj. *sterno-clavicularis*, de στέρνον, le sternum, et de *clavicula*, la clavicule; se dit de l'articulation de la clavicule avec le sternum, et des ligamens qui affermissent cette articulation.

Sterno-cléïdo-mastoïdien, adj. et s. m. *sterno-cleido-mastoideus*, de στέρνον, le sternum, de κλεὶς, la clavicule, et de μαστός, mamelle. Quelques anatomistes ont décrit sous ce nom un muscle qui s'étend de la ligne courbe occipitale supérieure, et de l'apophyse mastoïde, au sternum et à la face supérieure de la clavicule. Winslow, Bichat et M. Chaussier l'ont appelé simplement *sterno-mastoïdien*; Dumas l'a nommé *sterno-clavio-mastoïdien*; d'autres ont fait des deux portions de ce muscle deux muscles différens : ils ont nommé *muscle sterno-mastoïdien* la portion antérieure, et *muscle cléïdo-mastoïdien* la postérieure.

Sterno-costal, adj. *sterno-costalis*, de *sternum*, le sternum, et de *costa*, côte, qui a rapport au sternum et aux côtes; nom du muscle triangulaire du sternum.

Sterno-costo-clavio-huméral, adj. et s. m. *sterno-costo-clavio-humeralis*. Dumas a donné ce nom au muscle grand pectoral (sterno-huméral, Ch.), parce qu'il s'étend du bord antérieur de la clavicule, de la face antérieure du sternum, et des cartilages des sixième et septième côtes, à la coulisse bicipitale de l'humérus.

Sterno-huméral, adj. et s. m. *sterno-humeralis*. M. Chaussier appelle *muscle sterno-huméral* le grand pectoral. *Voy.* Sterno-costo-clavio-huméral.

Sterno-hyoïdien, adj. et s. masc. *sterno-hyoides vel sterno-hyoideus*, de στέρνον, le sternum, et de ὑοειδὴς, l'os hyoïde. La plupart des anatomistes ont décrit sous ce nom un muscle étendu de la partie inférieure du corps de l'os hyoïde à la partie supérieure-postérieure du sternum.

Sterno-mastoïdien, adj. de στέρνον, le sternum, de μαςὸς, mamelle, et d'εἶδος, forme. *Voyez* Sterno-cléïdo-mastoïdien.

Sterno-pubien, s. m. *sterno-pubianus*; nom que M. Chaussier donne au muscle droit du bas-ventre, parce qu'il s'étend de la partie inférieure du sternum à la partie antérieure et supérieure du pubis.

Sterno-thyroïdien, adj. et s. m. *sterno-thyroides vel sterno-thyroideus*, de στέρνον, le sternum, et de θυροειδὴς, le cartilage thyroïde; se dit d'un muscle étendu du cartilage thyroïde à la partie postérieure-supérieure du sternum.

Sternum, s. m. *os pectoris*, du grec στέρνον, qui signifie proprement la *poitrine*; os impair situé au-devant et au milieu du thorax, auquel s'attachent latéralement la clavicule, les vraies côtes et les cartilages des fausses côtes.

Sternutatoire, s. m. et adj. *sternutatorius*, du latin *sternuto*, j'éternue; se dit des médicamens qui provoquent l'éternuement : ce mot est synonyme de *ptarmique*.

Sterteur, s. f. *stertor*, synonyme de *râle*. Sauvages en fait mal-à-propos un genre de l'ordre *anhélations oppressives*.

Stertoreux, euse, adj. (râlant); respiration stertoreuse, *respiratio stertorosa*, de ῥέγχος, râle : c'est celle dont les mouvemens sont accompagnés de râle. Elle est ordinairement un signe fâcheux, au moins lorsqu'elle n'est pas spasmodique, mais qu'elle dépend d'un amas de mucosités dans les voies aériennes, et que l'expectoration est supprimée.

Sthénie, s. f. *sthenia*, σθένος, force, puissance; mot employé surtout par les Brownistes, de même que celui *asthénie*, qui est son opposé.

Sthénique, adj. *sthenicus*; qui appartient à la force; *maladies sthéniques*; celles qui dépendent d'un excès de force.

Stibié, ée, adj. *stibinus*, de *stibium*, antimoine; se dit des remèdes tirés de l'antimoine : tartre *stibié* ou tartrate de potasse antimonié.

Stigmate, s. m. *stigma*, du verbe grec στιζω, je pique, je marque par des points; — en chirurgie, cicatrice; — en botanique, sommet du style dans le

pistil des fleurs ; — en entomologie, orifice extérieur des trachées ou des organes respiratoires.

STILLATION, s. f. *stillatio*, de *stillo*, je tombe goutte à goutte ; filtration de l'eau à travers les terres : Phys.

STIMULANT, ANTE, s. m. et adject. *stimulans*, du verbe latin *stimulare*, piquer, aiguillonner ; se dit des médicamens qui ont la faculté d'exciter plus ou moins promptement, et d'une manière apparente aux yeux de l'observateur, l'action organique des divers systèmes de l'économie : d'où résulte l'augmentation de la chaleur animale.

STIMULEUX, EUSE, adj. *stimulosus* ; se dit, en botanique, des parties qui sont garnies de poils roides, dont la piqûre est brûlante.

STIMULUS, s. m. Ce mot latin, qui signifie *aiguillon*, a été transporté en français dans le langage médical pour désigner en général tout ce qui excite l'économie animale.

STIPITÉ, ÉE, adj. *stipitatus*, de *stipes*, pieu ; rétréci comme un pieu par sa base : Bot.

STIPULATION, s. f. *stipulatio* ; tout ce qui concerne les stipules : Bot.

STIPULE, s. f. *stipula* ; appendice écailleuse ou membraneuse, qui accompagne la base des pétioles : Bot.

STIPULÉ, ÉE, adj. *stipulatus*, pourvu de stipules : Bot.

STIPULEUX, EUSE, adj. *stipulosus* ; qui a de grandes et longues stipules : Bot.

STOLONIFÈRE, adj. de *stolo*, rejeton, et de *fero*, je porte ; se dit des plantes dont la tige ou la racine pousse des drageons ou petites tiges latérales propres à la transplantation.

STOMACACE, s. f. de στόμα, bouche, et de κακια, mal, vice. Pline a employé ce mot pour désigner l'affection scorbutique de la bouche ; c'est-à-dire, état de ramollissement de la muqueuse de la bouche, et surtout des gencives qui laissent facilement suinter du sang, et rendent l'haleine et la salive fétides ; symptôme du scorbut. Sauvages fait de la *stomacace* un genre de l'ordre *sanguifluxus*.

STOMACHAL ou STOMACHIQUE, *stomachicus*, de στόμαχος, estomac ; qui appartient à l'estomac ; bon pour l'estomac ; remède *stomachique*, qui fortifie l'estomac.

STOMALGIE, s. f. *stomalgia*, de στόμα, bouche, et de ἄλγος, douleur ; douleur de la bouche.

STOMATIQUE, adj. *stomaticus*, de στόμα, bouche ; se dit des médicamens qui s'appliquent aux diverses parties de l'intérieur de la bouche : tels sont les dentifrices, les masticatoires, les gargarismes.

STOMO-GASTRIQUE, adj. pris quelquefois subst. *stomo-gastricus*, de στόμα, bouche, orifice, et de γαστηρ, l'estomac. M. Chaussier appelle *artère stomo-gastrique* la coronaire stomachique ou gastrique supérieure, branche du tronc cœliaque, qui se porte vers l'orifice supérieur de l'estomac.

STORAX ou STYRAX, s. m. du grec στύραξ ; sorte de baume de consistance variable et d'une odeur très-agréable, dans laquelle on reconnoît celle de l'acide benzoïque. On distingue 1° le *storax calamite* qui est en larmes solides, brunâtres, et mêlées de globules amygdaloïdes ; il provient du *styrax officinale*, plante du genre aliboufier (*voy.* ce mot). C'est un stimulant très-agréable ; mais il est si rare qu'on le remplace généralement par le baume de Tolu. 2° Le *storax liquide* qui provient du *liquidambar styraciflua*, et qu'on fait entrer dans des onguens suppuratifs.

STRABISME, s. m. *strabismus*, de στραβὸς, louche, dérivé de στρέφω, je tourne ; lésion de l'action des muscles de l'œil, par laquelle la pupille est dirigée vers le nez, le front, la tempe ou la joue : ce qui fait regarder de travers.

STRAMOINE, s. f. *datura*, L. genre de plantes de la pentandrie monogynie, L. ; solanées, J. Toutes les espèces de ce genre sont plus ou moins narcotiques ; mais on n'emploie que l'espèce commune, *datura stramonium*, comme sédatif du système nerveux : encore est-elle très-peu usitée, parce que c'est une plante dangereuse.

STRAMONIUM, s. m. nom pharmaceutique du *datura stramonium*. *Voyez* STRAMOINE.

STRANGULATION UTÉRINE, *strangulatio uterina*, du verbe *strangulare*, étrangler ; symptôme commun de l'hystérie, et qui consiste dans le sentiment de suffocation ou d'étranglement.

STRANGURIE, s. f. *stranguria*, de στράγξ, goutte, et de οὖρον, urine ; sortie de l'urine goutte à goutte, accompagnée de douleur et d'ardeur, et d'un ténesme vésical continuel. Les Latins l'appellent aussi *urinæ stillicidum vel substillum*.

Stratification, s. f. *stratificatio*; opération métallurgique qui consiste à exposer divers corps à leur action respective, en les disposant lits par lits ou couches par couches, *strata super strata*. C'est ainsi qu'on convertit le fer en acier fondu, en mettant alternativement une couche de cément et une couche de barreaux de fer.

Strié, ée, adj. *striatus*, dont la surface présente des stries, des cannelures; se dit, en botanique, de la tige, lorsqu'elle offre des côtes nombreuses séparées par des interstices. — En anatomie, on appelle *corps striés* ou *corps cannelés* deux éminences situées à la partie interne des ventricules cérébraux (*voyez* Corps cannelés). — En pathologie, on appelle *crachats striés* ceux dans lesquels le sang est mêlé par filets avec la matière muqueuse. *Voyez* Crachat.

Strobile, s. m. *strobilus*, du grec στρόβιλος, tourbillon, toupie, pomme de pin; assemblage arrondi ou ovoïdal d'écailles coriaces ou ligneuses, imbriquées en tous sens autour d'un axe commun et caché par elles: Bot.

Strongle, s. m. *strongylus*, στρογγυλος. C'est le nom que donnoit Hippocrate au ver intestin que les naturalistes appellent *ascaride lombricoïde*.

Strontiane, s. f. *strontiana*; substance alcaline découverte à Strontian en Ecosse, d'où elle tire son nom. Elle est en morceaux porreux, d'un gris blanchâtre, d'une saveur âcre, urineuse. Elle est infusible au chalumeau; se dissout dans moins de vingt parties d'eau à dix degrés; a moins d'attraction pour les acides que la baryte, la potasse et la soude. Elle est soupçonnée être un oxyde métallique par quelques chimistes modernes.

Strontianite, s. f. *strontianites*, carbonate de strontiane, pierre saline d'où Sulzer a retiré la *strontiane*.

Structure, subst. f. *structura*, de *struo*, je bâtis, je construis; arrangement des parties du corps humain entre elles.

Strumes, s. fém. pl. *strumæ*; synonyme de *scrophules*.

Strychnos, s. m.; genre de plantes de la pentandrie monogynie, L.; famille des apocynées, Juss. C'est à ce genre qu'appartient la noix vomique.

Stupéfactif, ive, ou Stupéfiant, ante, adj. *stupefaciens*; qui produit la stupeur: synonyme de *narcotique*.

Stupéfaction, s. f. *de stupefacio*, j'étonne; étonnement considérable; engourdissement d'une partie du corps qui en suspend le mouvement et le sentiment.

Stupeur, s. f. *stupor*; engourdissement général, diminution du sentiment et du mouvement. L'espèce d'assoupissement ou de sommeil lourd et pesant que les Grecs ont appelé *cataphora*, *sopor* des Latins, doit, suivant M. Landré-Beauvais, se rapporter à la *stupeur*, ou plutôt être regardée comme un degré entre cet état et le coma.

Stupidité, s. f. *stupiditas*; engourdissement des facultés mentales.

Style, s. m. *stylus*, de στύλος, poinçon. On donne ce nom, en botanique, à la partie du pistil qui tient le stigmate au-dessus de l'ovaire.

Stylet, subst. m. *stylus*, du grec στύλος, poinçon à écrire; instrument long et flexible; sonde très-menue, de la grosseur d'une aiguille à tricoter.

Stylo-cérato-hyoïdien, adject. *stylo-cerato-hyoideus*, de στύλος, stylet, de κέρας, corne, et d'ὑοειδὴς, l'os hyoïde. Spigel a donné ce nom au muscle stylo-hyoïdien, parce qu'il s'étend de l'apophyse styloïde à la corne de l'os hyoïde.

Stylo-cératoïdien, adj. et s. m. *stylo-ceratoides* (*voyez* l'étymol. précédente). Riolan a donné ce nom au muscle hyoïdien.

Stylo-chondro-hyoïdien, adj. et s. m. *stylo-chondro-hyoideus*, de στύλος, stylet, de χονδρὸς, cartilage, et de ὑοειδὴς, l'os hyoïde. *V.* Stylo-hyoïdien.

Stylo-glosse, adj. *stylo-glossus*, de στύλος, stylet, et de γλωσσα, langue. Presque tous les anatomistes ont donné ce nom au muscle qui s'étend de l'apophyse styloïde au bord de la langue.

Stylo-hyoïdien, adj. *stylo-hyoideus*, de στύλος, stylet, et d'ὑοειδὴς, l'os hyoïde; qui appartient à l'apophyse styloïde et à la langue. — *Muscle stylo-hyoïdien*: la plupart des anatomistes ont donné ce nom à un muscle qui s'étend de l'apophyse styloïde aux côtés de l'os hyoïde, s'ouvrant vers le milieu de son trajet pour donner passage au tendon du digastrique. Santorini l'appeloit *grand stylo-hyoïdien*, pour le distinguer du second muscle stylo-hyoïdien, que l'on trouve rarement, et qui s'étend, lorsqu'il existe, de

l'apophyse styloïde à la petite corne de l'os hyoïde. Il donnoit à ce dernier le nom de *nouveau stylo-hyoïdien*, *stylo-hyoides novus*. C'est aussi ce dernier muscle que Douglas et Albinus nommoient *stylo-chondro-hyoïdien* ou *second stylo-hyoïdien*. — *Ligament stylo-hyoïdien* : on appelle ainsi un petit faisceau ligamenteux qui s'étend de l'apophyse styloïde aux petites cornes de l'os hyoïde. — *Nerf stylo-hyoïdien* : Sœmmering a donné ce nom au second rameau que fournit le facial.

Styloïde, adj. *styloides*, de στύλος, stylet, et de εἶδος, forme, ressemblance : on appelle *apophyse styloïde* (*calcar capitis*, *apophysis calamiformis*) une éminence très-grêle et très-allongée que présente la face inférieure du rocher. On donne aussi le nom d'*apophyse styloïde* à l'éminence grêle et arrondie que présente la partie interne de l'extrémité carpienne du radius.

Stylo-mastoïdien, adj. *stylo-mastoideus* ; qui a rapport aux apophyses styloïde et mastoïde. — *Trou stylo-mastoïdien* : on appelle ainsi un trou de la face inférieure du rocher, qui termine l'aqueduc de Fallope et transmet le nerf facial. — *Artère stylo-mastoïdienne* : Murray a donné ce nom à l'auriculaire postérieure, division postérieure de la carotide externe. Haller et les anatomistes modernes n'appellent *artère stylo-mastoïdienne* que le rameau de l'auriculaire postérieure qui s'engage par le trou stylo-mastoïdien dans l'aqueduc de Fallope.

Stylo-maxillaire, adject. *stylo-maxillaris*. On appelle ligament *stylo-maxillaire* un cordon aponévrotique étendu entre l'apophyse styloïde et le sommet de l'angle de la mâchoire inférieure.

Stylo-pharyngien, adj. et s. m. *stylo-pharyngeus*. Tous les anatomistes ont appelé *muscle stylo-pharyngien* un muscle étendu de l'apophyse styloïde au bord postérieur du cartilage thyroïde ; mais M. Chaussier réunit, sous la dénomination de *muscle stylo-pharyngien*, les trois constricteurs du pharynx, le stylo-pharyngien des autres anatomistes et le palato-pharyngien.

Stymatose, s. fém. *stymatosis*, du grec στυμα, érection du membre viril ; nom que Vogel donne à l'hémorrhagie ou écoulement de sang qui vient de l'urètre.

Styptique, adj. *stypticus*, de στύφω, je resserre ; nom des remèdes qui resserrent et crispent les vaisseaux sans faire d'escarre. *Voyez* Astringent.

Styrax. *Voyez* Storax.

Suber, s. m. mot latin qui signifie *liége*, et a été transporté dans notre langue par Fourcroy. *Voyez* Liége.

Subérate, s. m. *suberas*, de *suber*, liége ; nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide subérique avec différentes bases.

Subérique, adj. (acide). *Voyez* Acide subérique.

Subgrondation, s. f. du latin *subgrundatio*, qui signifie entablement ; se dit de l'enfoncement d'une portion du crâne au-dessous du niveau de la portion voisine, avec ou sans interruption de continuité, mais toujours avec compression des méninges.

Subintrant, ante, adj. *subintrans*, du verbe latin *subintrare*, entrer un peu ; se dit des fièvres dont un accès commence avant la fin du précédent.

Sublimation, s. f. *sublimatio*, de *sublimare*, élever ; opération chimique qui consiste à faire volatiliser et condenser, dans la partie supérieure de l'appareil, des matières sèches et solides.

Sublimatoire, subst. m. *sublimatorium* ; vaisseau qui sert à la sublimation.

Sublime, adj. pris quelquef. subst. du latin *sublimis*, haut, élevé. En anatomie, on donne le nom de *sublimes* à certains muscles plus superficiellement situés que leurs congénères, que l'on désigne alors par le nom de *profonds*. Au bras, on appelle *muscle sublime* le fléchisseur digital superficiel. — En pathologie, on dit que la respiration est *sublime*, lorsqu'elle est grande, accompagnée de mouvemens des ailes du nez et d'élévation du thorax pendant l'inspiration.

Sublimé, s. m. et adj. *sublimatus*. On donne ce nom au produit de la sublimation.

Sublimé corrosif, muriate de mercure au maximum d'oxydation.

Sublimé doux, muriate de mercure sublimé au maximum d'oxydation.

Sublingual, ale, ou Sous-lingual, *sublingualis*, de *sub*, sous, et de *lingua*, la langue ; qui est situé sous la langue. — *Glandes sublinguales* (*voyez* Glandes salivaires). — *Artère sublinguale* : Winslow et Murray ont donné ce nom à la linguale, division antérieure de la caro-

tide externe. Haller et les anatomistes modernes n'appellent *artère linguale* que l'une des branches fournies par la linguale vers le bord antérieur de l'hyoglosse.

Submental, ale, ou Sous-mental, adj. *submentalis*, de *sub*, sous, et de *mentum*, le menton; qui est situé sous le menton. — *Artère submentale*: c'est un rameau de la labiale ou maxillaire externe. — *Veine sous-mentale*: elle s'ouvre dans la labiale.

Submergé, ée, adj. de *sub*, sous, et de *mergo*, je plonge; se dit des plantes entièrement plongées dans l'eau.

Submersible, adj. se dit des plantes qui, après avoir d'abord élevé les fleurs hors de l'eau pour la fécondation, replongent ensuite les ovaires fécondés dont l'émersion auroit empêché ou gêné l'accroissement.

Subulé, ée, adj. *subulatus*, de *subula*, alène; se dit des feuilles qui sont en forme d'alêne, c'est-à-dire qui se rétrécissent insensiblement depuis le milieu jusqu'au sommet.

Suc, s. m. *succus*; liqueur qui s'exprime des plantes, des viandes. — Nom de quelques humeurs animales. — *Suc gastrique*, humeur visqueuse qui sert à la digestion stomacale; — *suc nourricier*, humeur qui répare les pertes que font les diverses parties du corps par l'acte de la vie.

Suc de citron, acide citrique mêlé de mucilage.

Succédané, ée, adj. *succedaneus*, du verbe *succedere*, succéder, prendre la place; se dit des médicamens qu'on peut substituer à d'autres, parce qu'ils ont les mêmes propriétés.

Succenturiaux, adj. pl. *succenturiati*, du verbe *succenturiare*, remplacer ou surajouter. Les anatomistes ont donné le nom de *reins succenturiaux* à deux corps glanduleux qui embrassent, en manière de casques, l'extrémité supérieure des reins. *Voy*. Reins et Capsules surrénales.

Succin, s. m. *succinum* (karabé, ambre jaune, *electrum*); substance bitumineuse, d'une couleur jaune tirant à l'orangé, acquérant une odeur agréable par le frottement, la trituration ou la combustion; présentant une cassure conchoïde; à simple réfraction; susceptible d'être tournée et polie; passant à l'état électrique résineux par le frottement; pesant de 1,078 à 10,855; combustible en se boursouflant; donnant à la distillation un acide particulier qu'on nomme *acide succinique*, et une substance huileuse connue sous le nom d'*huile de succin*. Cette huile, qui ressemble au naphte, est employée comme anti-spasmodique et emménagogue. Le succin lui-même est sans action; mais en fumigations il est excitant.

Succinate, s. m. *succinas*; nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide succinique avec les différentes bases.

Succinate d'ammoniaque, *succinas ammoniacus*, *spiritus salis ammoniaci succinatus*; *liquor cornu cervi succinatus*; combinaison de l'acide succinique avec l'ammoniaque liquide. Elle peut remplacer l'eau de Luce.

Succinique, adj. (acide). *Voyez* Acide succinique.

Succion, s. f. *succio*, *suctus*; l'action de sucer ou d'attirer un fluide dans la bouche en y faisant le vide à l'aide de l'inspiration.

Succotrin, adj. (aloès), *aloe succotrina* des pharmaciens; une des variétés de la substance extracto-résineuse connue en matière médicale sous le nom d'*aloès*, et la seule qu'on doive employer dans la medecine humaine, comme la plus pure. On l'appelle *succotrin* de l'île Socotora, où on l'extrait.

Succube, s. m. *succubus*, du latin *subcubare*, coucher dessous. Indépendamment de l'acception médicale donnée au mot *incube*, il désigne une sorte de démon qui, suivant une erreur populaire, prend la figure d'un homme et abuse des femmes. Or, on appelle *succube* l'espèce de songe ou de cauchemar dans lequel une femme croit être en commerce impur avec un *incube*.

Sucre, s. m. *saccharum* des Latins, σακχάριον des Grecs; un des matériaux immédiats des végétaux, d'une saveur douce et agréable, très-soluble dans l'eau, se convertissant en acide oxalique par l'acide nitrique; passant à la fermentation alcoolique à l'aide du ferment, de l'eau et d'une température de 15 degrés R. On distingue trois espèces de sucre. La première, qui cristallise en prismes hexaèdres, durs, incolores et transparens, qui est phosphorescente par le frottement, et d'une cassure vitreuse quand les cristaux sont réguliers, nous est spécialement fournie, et en grande abondance, par la canne à sucre; mais elle se trouve aussi dans plusieurs autres végétaux, tels que l'érable, les

betteraves, et dans certains miels. La seconde espèce ne cristallise qu'en cristaux mal configurés et peu consistans. Elle se rencontre dans plusieurs miels, dans quelques fruits, tels que le raisin, etc. La troisième espèce, qui ne cristallise pas, se trouve dans les miels liquides et dans les fruits à noyau. Ces deux dernières espèces se dissolvent très-bien dans l'alcool qui, lorsqu'il est pur, ne dissout pas sensiblement la première. Le sucre est employé dans la composition des sirops, des conserves, des tablettes, des pastilles, etc., et pour édulcorer les boissons. Les confiseurs lui donnent mille formes différentes.

Sucre candi, sucre cristallisé.

Sucre de lait, s. m. (sel de lait), *saccharum lactis*; principe immédiat du lait. On l'obtient par l'évaporation et la cristallisation du sérum du lait. On le prépare en très-grande quantité en Suisse, où les troupeaux de vaches sont très-abondans. Il est solide, cristallin, d'un blanc opaque, a une saveur douce et fade, légèrement sucrée; il est très-soluble dans l'eau; traité par l'acide nitrique, il donne de l'acide oxalique et de l'acide muqueux; dissous dans l'eau, il peut être employé comme adoucissant.

Sucre de Saturne. *V*. Acétate de plomb.

Sucre vermifuge, s. m. *saccharum vermifugum*; préparation officinale qui n'est autre chose que du mercure qu'on a éteint en le triturant avec un peu d'éthiops minéral ou oxyde de fer noir, et étendu d'une certaine quantité de sucre. Ce vermifuge est spécialement en usage pour les enfans.

Sudorifique ou Sudorifère, s. m. et adj. *sudorificus*, *sudificus*; se dit des médicamens qui provoquent la sueur.

Suette, s. f. *sudor anglicus*, *morbus sudoriferus*, *ephemera maligna*. On a donné ce nom, à cause des sueurs très-copieuses qui la caractérisoient, à une fièvre pestilentielle très-grave qui se déclara en Angleterre en 1486, et y fit beaucoup de ravages à quatre reprises différentes, jusque vers le milieu du seizième siècle. Cette maladie étoit accompagnée de la prostration des forces, de palpitations de cœur, de la fréquence et de l'inégalité du pouls, etc., et se terminoit, d'une manière heureuse ou funeste, dans l'espace de vingt-quatre heures: c'est l'*ephemera sudatoria* de Sauvages. — M. Pinel la regarde comme une variété de la peste, quoiqu'elle n'ait présenté ni bubons, ni charbons, ni pustules, ni exanthèmes. Cette maladie est-elle la même que la fièvre élode, ἐλώδης, d'Hippocrate?

Sueur, s. f. *sudor* des Latins, ἱδρώς des Grecs. On donne ce nom au produit de la transpiration cutanée, lorsqu'il est assez abondant pour se rassembler en gouttes à la surface de la peau. Elle est composée, d'après l'analyse de M. Thénard, de beaucoup d'eau, d'acide acétique libre, de muriate de soude, d'une très-petite quantité de phosphate de chaux, d'oxyde de fer, et d'une matière animale gélatineuse.

Suffocant, adj. qui produit la suffocation. *Catarrhe suffocant*; variété très-grave du catarrhe pulmonaire, à laquelle le malade succombe ordinairement, comme dans la suffocation.

Suffocation, s. f. *suffocatio*, étouffement, perte de respiration ou grande difficulté de respirer. — *Suffocation de matrice*. *Voyez* Strangulation utérine.

Suffusion, s. f. *suffusio*, du verbe *suffundere*, répandre dessous; épanchement. Les anciens donnoient le nom de *suffusion* à la cataracte, parce qu'ils l'attribuoient à un épanchement d'humeurs dans l'œil. Les Latins appeloient *suffusio* la berlue.

Sugillation, subst. f. *sugillatio*; meurtrissure; se dit aussi des vergetures, des taches rouges, livides qui surviennent à la peau dans le scorbut, la rougeole, les fièvres malignes, etc.

Suintement, s. m. se dit de l'écoulement imperceptible d'un liquide par une plaie ou un émonctoire quelconque.

Sulfate, s. m. *sulfas*; nom générique des combinaisons de l'acide sulfurique avec une base salifiable quelconque. Les sulfates ont pour caractère de se convertir en sulfures par le charbon, à l'aide de la chaleur. Ceux qui sont solubles donnent un précipité blanc, grenu, avec les sels solubles de baryte, précipité qui est insoluble dans l'eau et dans les acides.

Sulfate acide d'alumine et de potasse ou d'ammoniaque (alun), *sulfas acidum aluminæ et potassæ vel ammoniacæ*. La nature nous présente ce sel en grande quantité dans les terres des environs des volcans; mais on est toujours forcé d'ajouter des cendres de bois ou de la potasse aux lessives de ces

terres pour obtenir de l'alun cristallisé. On peut le faire, dans les laboratoires, en versant un sel quelconque de potasse ou d'ammoniaque dans une dissolution de sulfate acide d'alumine. Ce sel est très-astringent. *Voy.* Alun.

Sulfate d'ammoniaque (sel ammoniac vitriolique, sel ammoniacal, sel secret de Glauber, vitriol ammoniacal), *sulfas ammoniacalis*. On forme ce sel directement en traitant un excès d'ammoniaque liquide par l'acide sulfurique étendu d'eau, et faisant évaporer jusqu'à pellicule. Il n'est pas employé.

Sulfate de baryte (spath pesant, pierre de Bologne), *sulfas barytæ*. Ce sel, qui est très-dur, très-pesant et comme pierreux, se trouve en grande quantité dans la nature, cristallisé en prismes droits à base rhomboïdale. Réduit en poudre, calciné récemment et porté d'un lieu très-éclairé dans un lieu obscur, il est phosphorescent. Cette propriété se remarque surtout dans la variété connue vulgairement sous le nom de *pierre de Bologne*. On peut faire ce sel de toutes pièces en versant de l'acide sulfurique dans une solution de baryte : on l'obtient dans ce cas sous forme pulvérulente. Il est insoluble, et n'est pas employé en médecine. C'est en décomposant le sulfate de baryte natif qu'on obtient la *baryte*.

Sulfate de chaux (sélénite, gypse, vitriol de chaux, pierre à plâtre), *sulfas calcis*. Ce sel, qui forme des montagnes entières, se trouve aussi plus ou moins abondamment dans les eaux de source, de rivière, de puits, etc. Il est insipide, présente beaucoup de variétés dans ses cristaux, dont la forme est primitivement rhomboïdale; il est peu soluble. Les eaux qui en contiennent une certaine quantité sont malsaines : on les appelle *eaux séléniteuses*. Le sulfate de chaux calciné constitue le plâtre. Il n'est pas employé en médecine.

Sulfate de cuivre, *sulfas cupri*. On obtient ce sel en grand en réduisant le sulfure de cuivre (pyrite martiale) en sulfate par sa calcination, son exposition à l'air et le lessivage. On peut aussi le faire directement en faisant chauffer du cuivre avec l'acide sulfurique : il cristallise en rhomboïdes; il est d'un beau bleu, d'une saveur âcre, styptique, s'effleurit légèrement à l'air, se dissout dans quatre parties d'eau froide et dans deux d'eau bouillante. Sa dissolution prend, par l'ammoniaque, une couleur bleue plus foncée, sans donner de précipité. Ce sel est astringent et cathérétique : on ne l'emploie qu'à l'extérieur ou en injections.

Sulfate de cuivre et d'ammoniaque, *sulfas cupri et ammoniacæ*. On obtient ce sel en versant de l'ammoniaque liquide dans une dissolution de sulfate de cuivre, et faisant cristalliser par l'évaporation spontanée. Il est d'un beau bleu velouté, et présente, outre les propriétés du sulfate, celle de dégager une odeur ammoniacale par la potasse, la soude ou la chaux. Il est recommandé à l'intérieur comme antispasmodique. Tous les sels de cuivre étant vénéneux, on ne doit l'administrer qu'avec beaucoup de prudence et à très-petites doses.

Sulfate de fer, *sulfas ferri*. Comme le fer est susceptible de se combiner avec trois proportions différentes d'oxygène, et que les sels que ces trois oxydes forment avec l'acide sulfurique diffèrent suivant la quantité d'acide qu'ils contiennent, le sulfate de fer n'est pas une substance identique, et on en connoît six espèces : 1° le sulfate acidule de fer blanc; 2° le sulfate acide de fer blanc; 3° le sulfate acidule de fer vert; 4° le sulfate acide de fer vert; 5° le sulfate acide de fer rouge; 6° le sulfate neutre de fer rouge. On fait le *sulfate acidule de fer blanc* en faisant agir à froid de l'acide sulfurique foible sur un excès de limaille de fer. La dissolution est d'un beau vert, et donne des cristaux également colorés en vert. Si on y ajoute un peu d'acide, on a du *sulfate acide de fer blanc*, dont la dissolution, moins colorée que celle du premier, donne des cristaux d'un vert d'émeraude. Ces deux sulfates précipitent en blanc par les alcalis, et, ce qui est remarquable, le sulfate acide est moins soluble que le sulfate acidule. Si on expose à l'air le sulfate acide de fer blanc, il se précipite du *sulfate neutre de fer rouge*, et la liqueur se change en *sulfate acidule de fer vert*, qui se change lui-même par l'action de l'air en *sulfate acide de fer vert*; en précipitant du sulfate neutre de fer rouge. Enfin en faisant bouillir le sulfate neutre de fer rouge dans l'acide sulfurique, on obtient du *sulfate acide de fer rouge*. Le sulfate acidule de fer vert cristallise en vert, et sa dissolution est d'un rouge brunâtre. Le sul-

fate de fer du commerce est un mélange de ce sel et de sulfate acide de fer blanc. Le sulfate acide de fer vert cristallise comme le sulfate acidule : sa dissolution est presque incolore. Le sulfate neutre de fer rouge est sous forme de poudre rouge insoluble ; le sulfate acide de fer rouge est toujours liquide et légèrement coloré en vert rougeâtre. Les sulfates de fer blanc et vert sont des astringens très-énergiques qu'on emploie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est à celui du commerce qu'on a ordinairement recours.

Sulfate de magnésie (sel de Sedlitz, sel cathartique amer, sel d'Epsom, sel d'Angleterre, sel de Seidschutz), *sulfas magnesiæ*. Il existe en grande quantité dans les eaux de Sedlitz, de Seidschutz, et plusieurs autres, et on l'en extrait par évaporation. Il est très-amer : c'est un purgatif très-employé.

Sulfate de mercure, *sulfas mercurii*. Quand on chauffe, au bain de sable, une partie de mercure avec une partie et demie d'acide sulfurique, le tout se convertit, après un dégagement considérable de gaz acide sulfureux, en une masse blanchâtre qui est du *sulfate de mercure au maximum avec excès d'acide*. On peut lui enlever l'excès d'acide par le lavage à froid ; si, au lieu d'eau froide, on emploie l'eau bouillante, on obtient une poudre jaune qui est du *sulfate de mercure au maximum avec excès de base* : c'est le *turbith minéral* des anciens chimistes. Il étoit employé autrefois comme anti-vénérien ; on lui préfère aujourd'hui d'autres préparations mercurielles.

Sulfate de potasse (tartre vitriolé, sel de Duobus, vitriol de potasse, *arcanum duplicatum*, sel polychreste de Glaser), *sulfas potassæ*. Ce sel se rencontre dans les cendres des végétaux ; mais celui qu'on emploie en chimie et en médecine se retire du sulfate acide de potasse, résidu de la distillation du nitrate de potasse avec l'acide sulfurique. Il suffit, pour amener le sulfate acide de potasse à l'état neutre, de le traiter par la craie ou carbonate de chaux, de filtrer et de faire cristalliser. Le sulfate de potasse est purgatif ; il est préconisé comme anti-laiteux, c'est-à-dire, pour diminuer et arrêter la sécrétion du lait ; mais il paroît n'agir dans ce cas que comme purgatif.

Sulfate de soude (sel de Glauber, vitriol de soude), *sulfas sodæ*. Ce sel se trouve dans quelques sources salées d'où on le retire par l'évaporation. On en obtient beaucoup dans la fabrication de l'acide muriatique par l'action de l'acide sulfurique sur le muriate de soude. Pour cela on traite par la craie ou carbonate de chaux le résidu de l'opération, qui est un mélange de sulfate de soude et d'acide sulfurique ; on filtre ensuite et on fait cristalliser. Le sulfate de soude est un purgatif très-employé.

Sulfate de strontiane, *sulfas strontianæ*. Ce sel se trouve dans la nature cristallisé en prismes droits à base rhomboïdale. On peut le faire par l'art en versant de l'acide sulfurique sur la strontiane ou sur l'acétate, le nitrate ou le muriate de la même base. Il est insoluble et n'est d'aucun usage. C'est en décomposant le sulfate de strontiane natif qu'on obtient la strontiane.

Sulfate de zinc, *sulfas zinci*. On obtient ce sel en grand par le grillage et le lessivage du sulfure de zinc. On peut aussi le faire directement en traitant le zinc par l'acide sulfurique. Pur, il est sans couleur, cristallisé en prismes quadrilatères terminés par des pyramides à quatre faces. Il a une saveur astringente, acide et âcre ; est un peu efflorescent et très-soluble dans l'eau. Il est très-employé comme astringent et quelquefois comme vomitif.

Sulfite, s. m. *sulfis*, gén. *itis* ; nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide sulfureux avec les bases salifiables. On les prépare en faisant passer un courant de gaz acide sulfureux dans de l'eau contenant une base quelconque en dissolution, ou simplement délayée.

Sulfite de potasse (sel sulfureux de Stahl), *sulfis potassæ*. Ce sel, que l'on fait par le procédé indiqué au mot *sulfite*, n'est d'aucun usage.

Sulfite de soude, *sulfis sodæ*. On le fait comme le précédent, c'est-à-dire, en faisant passer du gaz acide sulfureux dans une dissolution de soude. Il ne sert qu'à la préparation du sulfite sulfuré de soude.

Sulfite sulfuré de soude, *sulfis sodæ cum sulphure*. On le prépare en faisant bouillir du soufre dans une dissolution de sulfite de soude, ou bien on combine en même temps le soufre et la soude avec l'acide sulfureux, en délayant du soufre en poudre dans la dis-

solution de soude avant d'y faire passer l'acide sulfureux. Ce sel cristallise à quatre pans rhomboïdaux terminés par des pyramides très-courtes. Il a une saveur sulfurée et un peu amère. Il dégage de l'acide sulfureux et précipite du soufre par l'acide sulfurique. Il excite la transpiration cutanée, et a été proposé par M. le professeur Chaussier dans certains exanthèmes chroniques.

Sulfure, s. m. (*foie* des anciens chimistes, *hepar*), *sulfuretum*. Combinaison du soufre avec les bases salifiables, métalliques, terreuses et alcalines. Tous les sulfures sont solides; ceux qui sont solubles, tels que les sulfures alcalins, dégagent à l'air humide une odeur d'hydrogène sulfuré, et se convertissent, en se dissolvant dans l'eau, en sulfures hydrogénés. Comme le soufre ne peut se combiner avec l'ammoniaque que lorsque cet alcali est liquide, la combinaison décompose à l'instant l'eau, et ne peut, en conséquence, être qu'à l'état de sulfure hydrogéné. Plusieurs sulfures sont employés comme excitant de la transpiration cutanée et de la muqueuse gutturale et bronchique.

Sulfure d'antimoine (antimoine cru), *sulfuretum antimonii*. Combinaison de soufre et d'antimoine abondamment répandue dans la nature. Elle est cristallisée en aiguilles accolées les unes aux autres, et présentant un brillant d'un bleu noirâtre: c'est toujours de ce sulfure qu'on retire l'antimoine métal. Pour cela on le projette, mélangé avec du nitrate de potasse et du tartrate acidulé de potasse, dans un creuset chauffé au rouge.

Sulfure d'arsenic. On connoît deux variétés de ce sulfure: 1° le *jaune* (orpin, orpiment), *sulfuretum arsenici flavum*; 2° le *rouge* (réalgar ou réalgal), *sulfuretum arsenici rubrum*: c'est le σανδαράχη des Grecs. Le premier est sous la forme de feuillets brillans, flexibles, appliqués les uns sur les autres, et d'un beau jaune d'or. Le second cristallise en octaèdres à triangles scalènes: sa cassure est vitreuse et conchoïde. L'un et l'autre se trouvent dans la nature et se forment dans les travaux sur les mines de cobalt. Le jaune contient, d'après M. Thénard, plus de soufre que le rouge. Ils sont très-corrosifs et dangereux dans leur emploi médical, même à l'extérieur. Ils entrent dans quelques préparations dépilatoires dont se servent les Orientaux. Ils sont employés en peinture.

Sulfure noir de mercure (éthiops minéral), *sulfuretum nigrum mercurii*, *æthiops mineralis*. On le fait en triturant à froid du mercure avec du soufre, ou en faisant passer du mercure à travers une peau de chamois pour le faire tomber en pluie dans du soufre fondu que l'on agite. Il se compose de proportions indéterminées de soufre et de mercure. Il peut, de même que les autres préparations mercurielles, être employé comme anti-syphilitique; mais il est aujourd'hui presque inusité. Il est employé pour faire le sulfure rouge de mercure.

Sulfure oxydulé d'étain (or musif, or moraïque). Combinaison que l'on obtient par plusieurs procédés, dont le plus simple consiste à chauffer de l'oxyde d'étain au maximum avec du soufre. Cette combinaison est employée en peinture pour dorer et pour bronzer. On s'en sert, en physique, pour frotter les coussins de la machine électrique: elle n'est d'aucun usage en médecine.

Sulfure de potasse (*hepar sulfuris* des anciens chimistes), *sulfuretum potassæ*. On le prépare en faisant fondre, dans un creuset, deux parties de potasse avec une de soufre. Il est très-déliquescent. On l'emploie comme excitant de la muqueuse bronchique et des fonctions de la peau.

Sulfure rouge de mercure (cinnabre), *sulfuretum rubrum mercurii*. C'est la plus abondante des mines de mercure; mais on le fait toujours artificiellement pour les arts et pour la médecine. Pour cela on calcine le sulfure noir de mercure dans une chaudière pour dégager l'excès de soufre qui le constituoit sulfure noir. On sublime ensuite le résidu dans des vases de terre. Il est employé dans quelques préparations officinales; mais son plus grand usage est pour la peinture.

Sulfure de soude, *sulfuretum sodæ*. On le prépare comme celui de potasse. Il est efflorescent et se convertit à l'air en sulfate: il peut remplacer, en médecine, celui de potasse, qui est spécialement employé.

Sulfure de zinc (blende, fausse galène), *sulfuretum zinci*. Combinaison de soufre et de zinc qui constitue une mine assez répandue de ce métal. C'est

en grillant et lessivant cette mine qu'on obtient en grand le sulfate de zinc.

Sulfures hydrogénés (*foies* à l'état liquide), *sulfureta hydrogenata*; combinaisons de soufre et d'un peu d'hydrogène sulfuré avec une base. On les forme en faisant dissoudre les sulfures dans l'eau, qui fournit l'hydrogène en se décomposant en partie. Elles sont toujours liquides, plus ou moins colorées en jaune verdâtre; elles dégagent par les acides de l'hydrogène sulfuré, et laissent précipiter du soufre; se décomposent à l'air qui les convertit en sulfites et en sulfates. Les sulfures hydrogénés de potasse et de chaux sont les seuls employés en médecine. Ils font la base des eaux minérales sulfureuses. Le sulfure hydrogéné d'ammoniaque, qui a la propriété de fumer fortement à l'air, constitue la *liqueur fumante de Boyle*. Il n'est pas employé en médecine.

Sulfureux (acide). *Voy.* Acide sulfureux.

Sulfurique (acide). *Voy.* Acide sulfurique.

Sultz-Matt (eaux minérales de); eaux minérales acidules froides dont la source est à Sultz-Matt, département du Haut-Rhin. Elles sont employées comme rafraîchissantes, apéritives, altérantes, etc.

Sumac, s. m. *rhus*, L. Genre de plantes de la pentandrie trigynie, L.; famille des *térébinthes*, J. Le *sumac* des corroyeurs, *rhus coriaria*, arbrisseau de l'Europe méridionale, est astringent, mais peu usité. Le *sumac* traçant ou vénéneux, *rhus radicans*, *rhus toxicodendron*, arbrisseau de l'Amérique, contient un suc très-âcre : c'est une plante dangereuse, quoiqu'elle ait été préconisée dans les dartres et les paralysies.

Superbe, adject. pris quelquefois substant., du latin *superbus*, orgueilleux. Cassérius et Riolan ont donné le nom de *muscle orgueilleux* au releveur ou élévateur de l'œil, parce qu'il entre en action lorsque cet organe exprime l'orgueil.

Supère, adject. *superus*; qui est en haut; — *ovaire supère*, celui qui est libre au fond de la fleur ou distinct de toutes ses autres parties; — *fleur supère*, celle dont l'ovaire infère porte les autres parties : Bot.

Superfétation, s. f. *superfœtatio*, du verbe *superfœtare*, concevoir de nouveau; conception d'un nouveau fœtus quand il y en a déjà un dans la matrice; l'existence de la superfétation est encore un problême.

Superficiel, adj. (pouls), *pulsus superficiarius*; celui dont les battemens se font sentir comme si l'artère étoit placée immédiatement sous la peau.

Superpurgation, s. f. *superpurgatio*; purgation immodérée ou excessive, causée par des remèdes trop irritans, tels que les résines, etc.

Supinateur, adj. pris substantiv. *supinator*, de *supinus*, couché à la renverse. On donne le nom de *supinateurs* aux muscles qui portent l'avant-bras et la main en dehors, de manière que la face antérieure de celle-ci devienne supérieure. On distingue deux *supinateurs*; l'un, appelé *long* ou *grand supinateur*, est l'huméro-sus-radial, Ch.; l'autre, appelé *court supinateur*, est l'épicondylo-radial, Ch.

Supination, s. f. *supinatio*, de *supinus*, couché à la renverse; mouvement que les muscles supinateurs font exécuter à l'avant-bras et à la main. *Voyez* Supinateur. — En pathologie, on donne le nom de *supination*, *supinatio*, *υπτιασμα*, ou *υπτιασμος*, au décubitus sur le dos; attitude dans laquelle le malade est couché à la renverse sur son lit, la tête jetée en arrière, les bras et les jambes étendus : c'est le signe d'une grande foiblesse.

Suppositoire, s. m. *suppositorium*, du verbe *supponere*, supposer, substituer; médicament solide, en forme de cône long, composé de savon ou de quelqu'autre substance irritante, et destiné à être introduit dans le rectum des enfans pour favoriser les évacuations intestinales.

Suppression, s. f. *suppressio*; défaut d'évacuation de quelque humeur excrémentitielle; suppression de la menstruation, des hémorrhoïdes, des lochies. La *suppression* d'urine se distingue de la *rétention* de ce fluide : la première a lieu quand la sécrétion de l'urine est empêchée; et la seconde, lorsque l'urine, sécrétée par les reins, s'arrête dans la vessie. — La *suppression* de la menstruation se distingue aussi de la *rétention* de cette évacuation. Il y a *suppression*, lorsque les menstrues ayant été établies à l'époque de la puberté, s'arrêtent au bout d'un temps plus ou moins long. On dit qu'il y a *rétention*, lorsque l'époque de la pu-

berté étant arrivée, la menstruation ne s'établit pas.

Suppuratif, ive, subst. m. et adj. *suppurans*, *suppurativus*; se dit des médicamens qui facilitent la suppuration; onguent *suppuratif*.

Suppuration, s. f. *suppuratio*; sécrétion particulière du liquide connu sous le nom de *pus*; elle constitue une terminaison fréquente de l'inflammation, et qui peut arriver dans presque toutes les phlegmasies des différens systèmes. Cette terminaison de l'inflammation s'annonce par de légers frissons, par la rémission des symptômes, surtout de la douleur qui, de lancinante et aiguë, devient gravative, et par un sentiment de pesanteur auquel succède bientôt la fluctuation.

Sural, ale, adj. *suralis*, du latin *sura*, le gras de la jambe; qui appartient au gras de la jambe.

Surcilier ou Sourcilier, adject. *superciliaris*, qui est au-dessus des sourcils. *Voyez* Sourcilier.

Surcomposé, ée. On appelle, en botanique, feuille surcomposée, *folium suprà-decompositum*, celle dont le pétiole commun se divise en plusieurs pétioles secondaires qui sont eux-mêmes divisés ou subdivisés.

Surcostaux, subst. m. pl. *suprà-costales*. Beaucoup d'anatomistes ont appelé *muscles surcostaux* douze faisceaux musculaires étendus des apophyses transverses des vertèbres au bord supérieur de la côte qui est au-dessous. Spigel, Cowper et MM. Boyer et Chaussier les regardent comme faisant partie des intercostaux externes.

Surculeux, euse, adj. de *surculus*, branche; qui est garni de nouvelles branches.

Sur-demi-orbiculaire, adj. pris quelquefois subst. *suprà-semi-orbicularis*. Winslow a décrit sous le nom de *muscles sur-demi-orbiculaires* l'orbiculaire des lèvres (labial, Ch.).

Surdent, s. f. de *suprà*, dessus, et de *dens*, dent. On donne le nom de *surdent* à toute dent surnuméraire. Lorsqu'une dent de la première dentition ne tombe pas et que la nouvelle pousse à côté, la dent qui persiste est une *surdent*.

Surdité, subst. f. *surditas*, *cophosis*; grande diminution ou abolition totale de l'ouïe. *Voy.* Cophose.

Sureau, *sambucus*, L.; genre de plantes de la pentandrie digynie, L.; famille des chèvrefeuilles, J. Les fleurs du *sambucus nigra* et du *sambucus ebulus*, L., plantes indigènes ♃, sont employées comme sudorifiques.

Sur-épineux ou Sus-épineux, adj. pris quelquefois subst. *suprà-spinosus* ou *suprà-spinatus*; qui est situé au-dessus de l'épine. — *Fosse sus-épineuse*. On donne ce nom à l'enfoncement profond que présente l'extrémité supérieure de la face dorsale de l'omoplate, et qui est rempli par le muscle *sur-épineux* étendu de cette fosse à la tubérosité externe (trochiter) de l'humérus : c'est le petit sus-scapulo-trochitérien, Ch. — *Ligamens sur-épineux*. On distingue le ligament *sur-épineux dorso-lombaire*, étendu sur les apophyses épineuses des vertèbres dorsales et lombaires depuis la septième cervicale jusqu'à la crête médiane du sacrum, et le ligament *sur-épineux cervical*, qui s'étend sur toutes les apophyses épineuses cervicales, et s'attache supérieurement à la protubérance occipitale externe.

Surgeon, s. m. de *surgo*, je m'élève; jeune branche qui part du bas de la tige : Bot.

Sur-os ou Suros, s. m. On appelle ainsi en vétérinaire une tumeur osseuse située ordinairement à la partie interne du canon. Le suros ne diffère de l'osselet qu'en ce que celui-ci a son siége du côté du boulet. On donne le nom de *fusée* à l'accumulation de plusieurs suros. Lorsque ces exostoses avoisinent les tendons ou les articulations, la claudication en est la suite inévitable.

Sur-oxygénèses, s. f. pl. M. Baumes donne ce nom aux maladies qu'il attribue à une surabondance d'oxygène. Elles forment la seconde division de la classe des *oxygénèses*.

Surpeau, s. f. *epiderma*, *cuticula*, épiderme. *Voy.* Epiderme et Peau.

Surrénal, ale, adj. *suprà-renalis*, placé au-dessus des reins. — On a appelé *corps surrénaux* ou *capsules surrénales*, deux petits corps qui recouvrent l'extrémité supérieure des reins (*voyez* Reins et Capsules surrénales). — M. Chaussier a appelé *artères* et *veines surrénales* les artères et veines capsulaires. *Voy.* Capsulaire.

Susceptibilité, s. f. propriété de recevoir les impressions qui déterminent l'exercice des actions organiques :

c'est la sensibilité prise dans sa plus grande extension.

Sus-carpien, adj. pris quelquefois subst. *suprà-carpianus*. M. Chaussier a donné le nom d'*artère sus-carpienne* à la dorsale du carpe, branche de la radiale.

Sus-maxillaire, adj. et s. m. *suprà-maxillaris*. M. Chaussier appelle *os sus-maxillaire* le maxillaire supérieur.

Sus-maxillo-labial, adj. pris subst. *suprà-maxillo-labialis*. M. Chaussier appelle *muscles sus-maxillo-labiaux* trois muscles congénères, distingués en *grand*, *petit* et *moyen*. Le *grand sus-maxillo-labial* est l'élévateur commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure; le *moyen* est l'élévateur propre de la lèvre supérieure; l'*inférieur* est le canin.

Sus-maxillo-nasal, adj. pris subst. *suprà-maxillo-nasalis*. M. Chaussier appelle *muscle sus-maxillo-nasal* le transversal ou dilatateur du nez.

Sus-métacarpo-latéri-phalangiens, adj. pl. pris subst. *suprà-metacarpo-lateri-phalangiani*. Dumas a donné ce nom aux muscles inter-osseux dorsaux ou inter-osseux externes de la main (métacarpo-phalangiens latéraux sus-palmaires, Ch.).

Sus-métatarsien, adj. pris subst. *suprà metatarsianus*. M. Chaussier appelle *artère sus-métatarsienne* l'artère du métatarse, branche de la pédieuse.

Sus-métatarso-latéri-phalangiens, adj. pris subst. *suprà-metatarso-lateri-phalangiani*. Dumas a donné ce nom aux muscles inter-osseux dorsaux ou supérieurs du pied (métatarso-phalangiens latéraux supérieurs, Ch.).

Sus-optico-sphéno-scléroticien, s. m. *suprà-optico-spheno-scleroticus*. Dumas a donné ce nom au muscle droit supérieur de l'œil.

Sus-orbitaire, adj. *suprà-orbitalis vel suprà-orbitarius*; qui est situé au-dessus de l'orbite. — *Trou sus-orbitaire*. On donne ce nom à un trou ou à une échancrure complétée par un ligament que présente l'arcade orbitaire à son tiers interne, et qui donne passage à l'artère *sus-orbitaire*, branche de l'ophthalmique.

Suspenseur ou Suspensoire, adj. *suspensor*; qui suspend, qui soutient. On a quelquefois appelé *muscle suspenseur* ou *élévateur* du testicule, le *crémaster* (*voyez* ce mot). On a aussi donné le nom de *ligamens suspensoires* à des faisceaux ligamenteux qui soutiennent certains organes : tels sont le ligament *suspensoire du testicule* (*voy.* Ligament), le ligament *suspenseur du foie* (*voyez* Foie); tel est aussi le ligament *suspenseur de la verge*, faisceau fibreux qui s'étend de la symphyse pubienne au corps caverneux, où il dégénère en tissu cellulaire blanchâtre. — En chirurgie, on donne le nom de *suspensoire*, s. m. à un bandage destiné à soutenir le scrotum chez les individus affectés d'oschéocèle ou de quelque autre maladie des organes de la génération.

Suspirieux, se, adj. *suspiriosus*; se dit de la respiration lorsqu'elle produit le bruit qui constitue le soupir. C'est ce qui a lieu lorsqu'une longue et forte inspiration vient, en dilatant la poitrine, permettre à l'air de s'y précipiter avec vitesse; surtout quand, par un effet quelconque, la glotte se trouve rétrécie, et qu'une expiration assez prompte renvoie ce fluide. La respiration suspirieuse s'observe particulièrement après des affections morales tristes et dans la première période de quelques fièvres ataxiques.

Sus-pubien, adj. pris quelquefois subst. *suprà-pubianus*; qui est au-dessus du pubis. M. Chaussier appelle *artère sus-pubienne* l'épigastrique, l'une des deux divisions de l'iliaque externe.

Sus-pubio-fémoral, s. m. *suprà-pubio-femoralis*; nom que M. Chaussier donne au muscle pectiné, parce qu'il s'étend obliquement de la partie supérieure du pubis au fémur.

Sus-scapulaire, adj. pris subst. *super-scapularis*, de *super*, dessus, et de *scapulum*, l'omoplate. Spigel a appelé *muscle sus-scapulaire supérieur* le sus-épineux, et *sus-scapulaire inférieur* le sous-épineux, parce qu'ils sont situés dessus l'omoplate.

Sus-scapulo-trochitérien, adj. pris subst. *super-scapulo-trochiterianus*. M. Chaussier appelle *grand sus-scapulo-trochitérien* le muscle sous-épineux, *petit sus-scapulo-trochitérien* le sus-épineux, *plus petit sus-scapulo-trochitérien* le petit rond, parce que ces trois muscles sont situés sur l'omoplate (*scapulum*), et vont s'attacher à la tubérosité externe (trochiter) de l'humérus.

Sus-spini-scapulo-trochitérien, adj. et s. m. *super-spini-scapulo-trochiterianus*. Dumas a donné ce nom au muscle sus-épineux (petit sus-scapulo-trochitérien, Ch.).

Sus-tarsien, adject. *suprà-tarseus.* M. Chaussier appelle *artère sus-tarsienne* l'artère du tarse, branche de la pédieuse.

Sutural, ale, adj. de *sutura*, suture; qui naît ou dépend d'une *suture.* Certains fruits ont les graines *suturales*; les légumineuses, quelques renonculacées, etc., ont le style *sutural* : Bot.

Suture, s. f. *sutura*, couture, de *suo*, je couds; se dit, en anatomie, d'un mode d'articulation propre aux os du crâne dont les pièces osseuses sont engrenées les unes dans les autres au moyen de dentelures qui se reçoivent réciproquement. — Se dit, en chirurgie, de la réunion des lèvres d'une plaie par le moyen des aiguilles. — En botanique, impression plus ou moins marquée, indiquant la soudure ou la commissure des valves d'un fruit ou de deux parties quelconques.

Sycose, s. f. *sycosis*, du grec συκη, figue. Les Grecs donnoient ce nom aux condylômes qui ont leur siége à la vulve ou à la verge, et ressembloient à des figues. Par conséquent ces sortes d'excroissances existoient long-temps avant qu'on ne connût la syphilis. Ils appeloient aussi *sycose* une espèce d'ophthalmie entretenue par de grosses pustules à la partie interne des paupières.

Sydérite ou mieux **Sidérite** (crapaudine), *sideritis*, L.; genre de plantes de la didynamie gymnospermie, L.; famille des labiées, J., dont l'espèce *sideritis hirsuta*, plante de Provence, a été recommandée comme vulnéraire. Inusitée.

Sylvatique, adject. *sylvaticus*, de *sylva*, forêt; se dit, en botanique, des plantes qui croissent dans les forêts.

Sylvestre, adj. *sylvestris*, de *sylva*, forêt; se dit, en botanique, des plantes qui viennent sans culture.

Symblépharose, s. fém. *symblepharosis*, de συν, avec, et de βλεφαρον, paupière; adhérence de la paupière avec le globe de l'œil : Sauvages.

Symétrie ou **Symmétrie**, subst. f. *symetria*, de σὺν, avec, ensemble, et de μέτρον, mesure; se dit, en anatomie, de la régularité de forme que présentent beaucoup de parties situées sur la ligne médiane, et de la ressemblance que présentent entre eux beaucoup d'organes paires situés aux deux côtés de cette ligne. Bichat a remarqué le premier que cette symétrie ne s'observe que dans les parties organiques qui appartiennent à la vie animale : tels sont la tête, le cerveau, le rachis, les organes des sens, les organes de la locomotion, etc.

Symétrique, adj. *symetricus*; se dit, en anatomie, des parties qui ont de la symétrie. Le cerveau, les organes des sens et de la locomotion sont *symétriques.*

Sympathie, s. f. *sympathia*, *consensus*, en grec συμπαθεια, de συν, avec, et de πάθος, passion, affection; rapport qui existe entre les actions de deux ou de plusieurs organes plus ou moins éloignés, et qui fait que l'affection du premier se transmet secondairement aux autres, ou à un des autres, par des moyens qui nous sont inconnus. La sympathie qui existe entre l'estomac et le cerveau détermine la *céphalalgie* qui accompagne certaines affections de l'estomac. La sympathie qui existe entre le diaphragme et la muqueuse nasale détermine l'éternuement, lorsque cette membrane est irritée, etc.

Sympathique, adj. *sympathicus* ou *sympatheticus*; qui dépend de la sympathie. La céphalalgie sus-orbitaire est un phénomène *sympathique* de l'embarras gastrique. La douleur au bout du gland, la rétraction du testicule contre l'anneau sont des phénomènes *sympathiques* de la présence de la pierre dans la vessie. Le prurit des narines est un phénomène *sympathique* de la présence des vers dans les intestins. — En anatomie, on regardoit généralement, avant Bichat, les ganglions et leurs branches de communication comme un seul et même nerf continu depuis le cou jusqu'au bassin, et présentant des renflemens de distance en distance. Ce nerf avoit été appelé par Winslow *nerf sympathique* ou *grand sympathique*, à cause de ses nombreuses connexions. Bichat a démontré qu'il n'existe point, et que chaque ganglion doit être considéré comme un centre particulier. On donnoit le nom de *nerf moyen sympathique* au nerf vague, et celui de *petit sympathique* à la portion dure du nerf auditif.

Sympétaliques, adj. f. pl. *sympetalica*, de σὺν, avec, et de πέταλον, pétale; se dit des étamines qui réunissent les pétales, de manière qu'une corolle vraiment polypétale semble être monopétale : Bot.

Symphyse, subst. f. *symphysis*, de συμφυω, je réunis, de σὺν, avec, et de φυω, je nais; union naturelle des os,

On appelle proprement *symphyse* l'ensemble des moyens par lesquels est assuré tout rapport mutuel des os entre eux; on a néanmoins employé le mot *symphyse* pour désigner certaines articulations proprement dites, et notamment celles des os du bassin : c'est ainsi que l'on dit *symphyse pubienne*, *symphyse sacro-iliaque*. — En pathologie, on appelle *opération de la symphyse* ou *symphyséotomie*, la section de la symphyse du pubis, lorsque l'accouchement ne peut être terminé par les seuls efforts de la nature ou à l'aide des ferremens.

Symphyséotomie, s. f. *symphyseotomia*, de συμφυω, j'unis ensemble, d'où l'on a fait *symphyse*, et de τεμνω, je coupe; section de la *symphyse*. *Voy.* ce mot.

Symphyte, s. f. *symphytum*, L., de συμφυω, je réunis; nom d'une plante borraginée qu'on a nommée aussi *consoude*, parce qu'on lui a attribué la vertu de consolider les plaies et les fractures. *Voyez* Consoude.

Symptomatique, adj. *symptomaticus*; qui appartient au symptôme; — maladie *symptomatique*, celle qui n'est qu'un symptôme de l'affection essentielle qu'on appelle pour cela *idiopathique*. Le délire, dans la pleurésie ou la péripneumonie, n'est que *symptomatique*.

Symptomatologie, s. f. *symptomatologia*, de σύμπτωμα, symptôme, et de λόγος, discours, traité; partie de la médecine qui traite des symptômes des maladies.

Symptôme, *symptoma*, σύμπτωμα, de σύν, avec, et de πίπτω, je tombe; c'est-à-dire accident; changement ou altération de quelques parties du corps ou de quelques-unes de ses fonctions, produit par une cause morbifique et perceptible aux sens. C'est par la collection et la succession des *symptômes* qu'on reconnoît une maladie. Les *symptômes* deviennent des *signes* dans l'esprit de l'observateur qui les apprécie. Cependant les mots *symptome* et *signe* ne doivent pas être pris comme synonymes. *Voy.* Signe.

Symptose, s. f. *symptosis*, σύμπτωσις, de συμπίπτω, je tombe. Les Grecs donnoient ce nom à l'état d'affaissement du corps ou d'une de ses parties, ou même d'un organe en particulier.

Synancie. *Voy.* Cynancie, Esquinancie, Angine.

Synanthérique, adj. de σύν, avec, ensemble, et d'ἀνθερὸς, fleuri, dont on a fait *anthère*; se dit des étamines dont les anthères sont réunies : Bot.

Synarthrodial, adj. *synarthrodialis*; qui a lieu par *synarthrose*. *Voyez* ce mot.

Synarthrose, s. f. *synarthrosis*, de σύν, avec, et d'ἄρθρωσις, articulation, mot-à-mot, *co-articulation*, ou *articulation conjointe*. On donne ce nom, en anatomie, aux articulations immobiles : Bichat les distingue en articulations, 1° à surfaces juxta-posées (*harmonie*); 2° à surfaces engrenées (*engrenure*); 3° à surfaces implantées (*gomphose*).

Syncarpe, s. m. *syncarpium*, de σύν, avec, et de καρπὸς, fruit. M. Richard donne ce nom au fruit du figuier, qui est composé d'un grand nombre de caryopses réunis dans un involucre charnu et succulent.

Synchondrose, s. f. *synchondrosis*, de σύν, avec, et de χόνδρος, cartilage; union de deux os par un cartilage : telle est l'articulation du sternum avec les côtes, celle des os pubis entre eux, etc.

Synchrone, adj. *synchronus*, de σύν, avec, et de χρονος, temps; se dit des mouvemens qui se font dans un même temps; synonyme d'*isochrone* qui est seul usité.

Syncopal, e, adj. *syncopalis*; qui appartient à la syncope. Torti a appelé *fièvre syncopale* une fièvre intermittente pernicieuse, caractérisée par des syncopes réitérées.

Syncope, s. fém. *syncope*, de συγκόπτω, je tombe; perte subite de connoissance, de sentiment et de mouvement, avec sueur froide, pouls petit et presqu'insensible, respiration imperceptible. Linné l'appelle *lipothymia*; mais dans l'acception qu'on donne généralement à cette dernière expression, la *lipothymie* diffère de la *syncope*, en ce qu'elle ne consiste pas, comme celle-ci, dans la perte de connoissance, etc., mais seulement dans une diminution considérable des forces vitales caractérisée par la foiblesse du pouls et de la respiration, la pâleur et le froid des extrémités. La syncope forme, dans Sauvages, un genre de l'ordre *leipopsychiæ*. Elle constitue, dans Cullen, un genre de névroses. M. Pinel la range dans les névroses de la circulation.

Syncranienne (mâchoire supérieure), adj. f. de σὺν, avec, et de κρανιον, crâne; nom que M. Chaussier donne à la mâchoire supérieure, parce qu'elle tient de toutes parts au crâne.

Syncrise, s. f. *syncrisis*, du verbe συγκρίνω, je coagule, j'épaissis; nom que les chimistes donnoient, du temps de Galien, au passage d'un corps liquide à l'état solide.

Syncritique, adj. *syncriticus* (même étymolog.); nom que les médecins donnoient autrefois aux remèdes astringens.

Syndesmographie, s. f. *syndesmographia*, de σύνδεσμος, ligament, et de γραφω, je décris; description des ligamens.

Syndesmologie, s. f. *syndesmologia*, de σύνδεσμος, ligament, et de λόγος, discours; traité des ligamens.

Syndesmose, s. f. *syndesmosis*, de σύνδεσμος, ligament; jonction des os par le moyen des ligamens; symphyse ligamenteuse. Ce mot est synonyme de *synévrose*.

Syndesmotomie, s. f. *syndesmotomia*, de σύνδεσμος, ligament, et de τέμνω, je coupe, je dissèque; dissection des ligamens.

Synéchie, s. f. *synechia*, du grec σὺν, avec, et ἐχω, j'ai; adhérence de l'iris avec la cornée transparente: Plenck.

Synévrose, s. f. *syneurosis*, de σὺν, avec, et de νεῦρον, mot par lequel on désignoit indistinctement toutes les parties fibreuses et blanchâtres, telles que les nerfs, les tendons, les ligamens; articulation ligamenteuse ou réunion de deux os par le moyen de ligamens: c'est la même chose que *syndesmose*.

Synezizis, s. f. du grec σὺν, avec, et de ζευγνύειν, joindre, unir; nom que Vogel a donné à l'accrétion de la pupille avec la cornée.

Syngénésie, s. f. *syngenesia*, de σὺν, avec, et de γένεσις, génération, c'est-à-dire *génération réunie*; nom de la dix-neuvième classe du système de Linné; ainsi appelée parce qu'elle contient les fleurs qui ont les étamines réunies par leur sommet ou leurs anthères.

Synoque, s. et adj. *synocha*, de συνεχὴς, continu; nom d'une fièvre continue avec de légers paroxysmes, et dans laquelle la peau est chaude et halitueuse, la face gonflée et rouge, le pouls dur et plein, la respiration fréquente. Elle dure de un à trois septénaires et se termine ordinairement par des sueurs, des hémorrhagies, des urines sédimenteuses. C'est le *synochus imputris* de Galien, et la fièvre inflammatoire de Stoll et des médecins modernes. Elle appartient à l'ordre des fièvres angioténiques de M. Pinel. — *Synoque putride*: c'est le *synochus* de Galien, la fièvre continue putride de la plupart des médecins, et la fièvre adynamique de M. Pinel, qui est caractérisée par la prostration des forces et la fétidité des évacuations.

Synorrhize, adj. *synorrhizus*. M. Richard donne, en botanique, cette épithète à l'embryon, lorsque la radicule est un peu soudée avec le périsperme.

Synostéographie, s. f. *synosteographia*, de σὺν, avec, d'οςέον, os, et de γράφω, je décris; description des jointures, des articulations des os: inusité.

Synostéologie, s. f. *synosteologia*, de σὺν, avec, ensemble, d'οςέον, os et de λόγος, discours; traité de l'articulation ou de la connexion des os: inusité.

Synostéotomie, s. f. *synosteotomia*, de σὺν, avec, d'οςέον, os, et de τέμνω, je coupe, j'incise; dissection ou préparation anatomique des articulations: inusité.

Synovie, s. fém. *synovia*, de σὺν, avec, et d'ὠον, œuf, cette substance ressemblant au blanc de l'œuf; humeur visqueuse exhalée par les capsules synoviales, et destinée à lubrifier les cavités articulaires, et à faciliter les mouvemens des articulations. Elle est composée d'eau, d'albumine, de muriate de soude, de phosphate de chaux, etc. Fourcroy y soupçonne de l'acide urique.

Syntexis, s. f. en grec σύντηξις, de σὺν, avec, et de τήκω, je fonds; nom donné par les Grecs à ce que les Latins appeloient *colliquatio*, c'est-à-dire, à la fonte ou dissolution des parties solides des corps. Inusité.

Synthèse, s. f. *synthesis*, de σὺν, avec, ensemble, et de τιθημι, je pose, je place, c'est-à-dire, *composition*. — En chimie, réunion des principes d'un corps composé qui ont été séparés par l'analyse. — En pharmacie, composition des médicamens. — En chirurgie, réunion des parties divisées, ou rapprochement de celles qui sont éloignées. *Synthèse* de continuité, celle qui réunit ce qui est divisé. *Synthèse* de contiguité, celle qui remet dans sa situation naturelle ce qui a été déplacé.

Synthétisme, s. m. *synthetismus* (même étymologie) ; l'ensemble des quatre opérations nécessaires pour réduire une fracture ; ce sont l'extension, la réduction, la coaptation et le bandage.

Syphilis, s. f. (vérole, maladie vénérienne), *syphilis*, *lues venerea*. On ne connoît pas l'étymologie du mot latin *syphilis*, que quelques-uns font venir de σῦς, cochon, et d'autres de σιφλος, formé par contraction de σιπαλός, sale, honteux, difforme ; maladie contagieuse qui se communique ordinairement par le coït, et peut se transmettre de père en fils par la voie de la génération. Beaucoup de symptômes divers caractérisent cette affection : tels sont la blennorrhagie, l'inflammation des testicules par la suppression de l'écoulement, les ulcères connus sous le nom de *chancres*, les *bubons*, les *pustules*, les *rhagades*, les *végétations* (elles comprennent les *porreaux* ou *choux-fleurs*, les *condylômes* et les *crêtes*), les *douleurs ostéocopes*, les *exostoses*. De ces symptômes les uns sont primitifs, c'est-à-dire, qu'ils résultent immédiatement de l'action du virus vénérien sur les parties où on les observe. Les autres sont consécutifs, c'est-à-dire, qu'ils proviennent d'une infection constitutionnelle plus ou moins ancienne. La blennorrhagie, les chancres des parties génitales, les bubons et les pustules humides sont ordinairement primitifs. On doit, au contraire, regarder comme consécutifs les chancres de la bouche, les pustules cutanées, les végétations, les douleurs ostéocopes et les exostoses. Sauvages place la *syphilis* dans l'ordre *impetigines*, classe des cachexies. M. Pinel la range dans les lésions organiques générales.

Syphilitique, adject. *syphiliticus* ; qui appartient à la syphilis.

Syphon. *Voyez* Siphon.

Syringotome, s. m. *syringotomum* ; de σύριγξ, tuyau, flûte, et par métaphore, *fistule*, et de τέμνω, je coupe ; instrument de chirurgie dont on se servoit anciennement pour l'opération de la fistule à l'anus.

Syssarcose, s. f. *syssarcosis*, de σὺν, avec, et de σὰρξ, gén. σαρκός, chair ; union des os par le moyen des chairs ou des muscles : telle est l'union des omoplates avec les côtes.

Systaltique, adj. *systalticus*, du verbe συςέλλω, je resserre, je contracte ; se dit du mouvement du cœur, des artères, et de toutes les parties qui se contractent et se dilatent alternativement. Mouvement *systaltique* de la dure-mère : Baglivi, Traité de la fibre motrice.

Système, s. m. *systema*, du grec συςημα, composé de σὺν, avec, ensemble, et d'ιςημι, je place. Ce mot, pris favorablement, désigne l'assemblage et la coordination de divers êtres qui ont ensemble de l'analogie, ou qui concourent à une même action. — En histoire naturelle, distribution méthodique des êtres propre à en faciliter l'étude : ce mot est alors synonyme de *méthode*. — En anatomie, ensemble d'organes composés des mêmes tissus, et destinés à des fonctions analogues ; exemple : le *système* musculaire, le *système* nerveux, etc. Le mot *système* est pris souvent défavorablement dans les sciences physiques, et exprime alors une supposition purement gratuite à laquelle on s'efforce de ramener la marche de la nature : c'est un tourbillon, une matière éthérée, etc. Dans ce sens, le mot *système* doit être banni des sciences exactes, et ne peut être confondu avec la *théorie*. *Voy.* ce mot.

Systole, s. f. *systole*, du grec συςολὴ, qui dérive de συςέλλω, je resserre, je contracte ; resserrement ou contraction du cœur et des artères pour la progression du sang ; mouvement opposé à la diastole.

T.

T, nom d'un bandage ainsi appelé parce que sa forme ressemble à celle de cette lettre ; il est utile pour soutenir l'appareil de la taille, de la fistule à l'anus, des plaies, des ulcères, des abcès aux fesses et au périnée.

Tabac, s. m. *nicotiana* ; genre de plantes de la pentandrie monogyn. L. ; famille des solanées, J. Le mot *nicotiana* vient de M. Nicot, ambassadeur de France en Portugal, dans l'année 1560, époque où il fit connoître le tabac en Europe. On n'emploie, en médecine, que les feuilles de tabac de Virginie, *nicotiana tabacum*, ⊙, cultivé en Europe : elles sont irritantes, émétiques, purgatives et narcotiques. On ne s'en sert guère qu'à l'extérieur et en lavement.

Tabac des Vosges, nom vulgaire

de l'arnique des montagnes, *arnica montana*, L.

TABES, s. m. mot latin conservé en français pour exprimer la consomption, la phthisie, le marasme; il se prend aussi pour sanie ou sang corrompu qui coule des ulcères sordides et malins.

TABIDE, adject. *tabidus*; hectique, maigre, exténué, phthisique, consumé par le marasme. Inusité.

TABIFIQUE, adj. *tabificus*, de *tabes*, phthisie ou consomption, et de *facio*, je fais ou je produis; qui cause la consomption, la phthisie. Inusité.

TABLE, s. fém. *tabula*. Les anatomistes donnent ce nom à la partie compacte des os du crâne qu'ils distinguent en *externe* et en *interne*: celle-ci s'appelle aussi *vitrée*, parce qu'elle est plus cassante que l'autre.

TABLETTE, s. f. *tabulatum*, *tabella*. On donne ce nom, en pharmacie, à des médicamens solides, d'une saveur agréable, composés d'une poudre, de sucre et de mucilage, et auxquels on donne ordinairement la forme de disque. Les tablettes sont plus volumineuses et moins sucrées que les pastilles, dont elles diffèrent encore en ce que celles-ci contiennent en général pour base une huile essentielle.

TABLETTES DE BOUILLON; bouillon évaporé jusqu'à siccité, et auquel on donne la forme de tablettes. On les fait avec des pieds de veau, du bœuf, de la rouelle de veau et du gigot de mouton. On peut aussi y faire entrer de la volaille. Ces tablettes se conservent quatre ou cinq ans en bon état. Elles sont utiles en voyage pour se procurer du bouillon à volonté. Pour cela on en met environ une demi-once dans un grand verre d'eau bouillante; on couvre le vaisseau, et on le laisse sur les cendres chaudes jusqu'à ce que la tablette soit entièrement dissoute.

TACAMAHACA, s. m. résine que l'on retire du peuplier baumier, *populus balsamifera*, L. Elle a été recommandée anciennement comme vulnéraire. Peu usitée.

TACHE, s. f. *macula*; changement de couleur, ou altération de la couleur naturelle d'une partie de l'habitude du corps. Les taches forment dans la Nosologie de Sauvages, le premier ordre de la première classe des maladies *vitia seu affectus superficiarii*. Cet ordre contient six genres; savoir, 1° la taye, *leucoma*, L.; 2° la morphée, *vitiligo*; 3° l'éphélide ou tache de rousseur, *ephelis*; 4° la goutte-rose ou couperose, *gutta rosea*; 5° l'envie, *nævus*; 6° l'ecchymose, *ecchymoma*.

TACHÉTÉ, ÉE, adj. se dit, en botanique, des parties des plantes marquées de taches en nombre indéterminé.

TACITURNE, adj. *taciturnus*, de *taceo*, je me tais; qui parle peu.

TACITURNITÉ, subst. f. *taciturnitas* (même étymologie); état d'une personne taciturne.

TACT, s. m. *tactus*; modification du toucher, par laquelle nous jugeons des qualités palpables d'un corps en le touchant avec une partie quelconque de l'organe cutané: pour bien apprécier la configuration extérieure de ce corps, son degré de dureté ou de mollesse, etc., c'est au *toucher* proprement dit qu'il faut recourir.

TACTILE, adj. *tactilis*, de *tactus*, tact; qui est ou qui peut être l'objet du tact.

TÆNIA. *Voyez* TÉNIA.

TAFFETAS AGGLUTINATIF dit *d'Angleterre*. On le prépare, en pharmacie, en enduisant la surface d'une bande de taffetas de plusieurs couches d'une dissolution d'ichtyocolle et de teinture alcoolique, de baume du Pérou, qu'on fait successivement sécher. Ce taffetas s'applique sur de très-petites plaies pour en rapprocher les lèvres et en obtenir la réunion par première intention.

TAILLE, s. f. *lithotomia*; opération pour extraire la pierre de la vessie, qui consiste à ouvrir ce viscère le plus souvent par le périnée, et quelquefois par l'hypogastre.

TALC, s. m. *talcum*, de l'allemand *talk*; espèce de substance terreuse, réductible en poussière, onctueuse au toucher.

TALON, s. m. *talus*, *calx*, ἀστράγαλος; partie postérieure du pied, formée par l'os calcanéum.

TALPA, s. m. mot latin qui signifie *taupe*. *Voyez* ce mot.

TAMARIN, s. m. *tamarindus indica*, L., arbre de la triandrie monogynie, L.; famille des légumineuses, J., Indes orientales et occidentales. — Les fruits du *tamarin* sont laxatifs et très-employés.

TAMARISC ou TAMARIX, s. m. *tamariscus*, L.; genre de plantes de la pentandrie pentagynie, L.; famille des portulacées, J. L'écorce de deux ar-

bres de ce genre est astringente et quelquefois fébrifuge, celle du *tamarisc de Narbonne* ou *pentandrique*, *tamarix gallica*, L., et celle du *tamarisc d'Allemagne*, *tamarix germanica*, L.

Tambour, s. m. *tympanum*. On appelle *caisse du tambour*, à cause de sa forme, la cavité qui succède au conduit auditif et constitue l'oreille moyenne. Ce mot est synonyme de *tympan*, qui est plus usité. *Voy.* Tympan.

Tan, s. m. On connoît sous ce nom, dans les arts, l'écorce de chêne concassée dont on se sert pour tanner les peaux.

Tanaisie, subst. f. *tanacetum*, L.; genre de plantes de la syngénésie polygamie superflue, L.; famille des corymbifères, Juss. Les sommités fleuries de la tanaisie vulgaire, *tanacetum vulgare*, ♃, France, sont amères, aromatiques et employées comme toniques et comme vermifuges. L'espèce tanaisie balsamite, *tanacetum balsamita*, L., est rangée aujourd'hui, sous le nom de *balsamite odorante*, dans le genre *balsamite*. *Voyez* ce mot.

Tannage, s. m. l'art d'imprégner ou de saturer les peaux et les cuirs de tannin, pour leur donner de la solidité en conservant leur flexibilité, et pour les rendre imperméables à l'eau.

Tannin, s. m. (principe astringent), *tanninum*, un des matériaux immédiats des végétaux. Il se rencontre surtout dans la noix de galle, dans le cachou, dans le tan ou l'écorce de chêne, d'où il tire son nom, etc. On le retire ordinairement de la noix de galle, en versant dans une décoction de cette substance de l'acide sulfurique ou muriatique concentré, et traitant par le carbonate de potasse le précipité formé et lavé. Le *tannin* est d'un rouge brunâtre, inodore, d'une saveur amère et très-astringente; il est soluble dans l'eau et dans l'alcool; il est précipité de ses dissolutions par la gélatine, l'albumine, les muriates d'albumine et d'étain, les sels de fer au maximum d'oxydation. Toutes les substances qui contiennent du *tannin* sont employées comme astringentes. Le *tannin* isolé n'est pas employé.

Tantale, s. m. *tantalum*; métal nouvellement découvert par M. Ekeberg, qui lui a donné ce nom parce qu'il refuse de se dissoudre dans tous les acides, de quelque manière qu'on s'y prenne; et parce que, plongé au milieu d'eux, il ne peut s'en saturer, par allusion à Tantale, qui ne pouvoit se désaltérer au milieu des flots. Quoique cette substance n'ait encore été séparée qu'à l'état d'oxyde, on l'a rangée dans la section des métaux cassans et oxydables. C'est dans un minéral qu'on a appelé *tantalite*, et qui contient en outre du fer et du manganèse, que le *tantale* a été découvert. Il n'est d'aucun usage.

Taraxis, s. m. de τάραξις, tumulte, trouble. Ætius a donné ce nom à une ophthalmie très-légère occasionnée par une cause externe. Inusité.

Tardigrades, s. m. pl. de *tardus*, tardif, et de *gradior*, je marche; littéralement *paresseux*, *lent à marcher*. Les zoologistes donnent ce nom à une famille de mammifères onguiculés, qui n'ont point de dents incisives et dont les doigts sont réunis jusqu'aux ongles, ordinairement très-allongés et crochus. Ils ont les pattes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière, ce qui les rend très-lents dans la marche. On ne connoît que deux espèces de cette famille, qui sont rangées dans le genre paresseux, *bradypus* (pied lent).

Tarentisme, s. m. *tarentismus*; maladie feinte ou imaginaire, endémique dans la Pouille, qui cause un desir extrême de danser au son des instrumens, et que le vulgaire attribue à la piqûre de la tarentule. Sauvages fait du *tarentisme* un genre de l'ordre *morosités*.

Tarentule, s. f. *tarentula*; espèce d'araignée, ainsi appelée parce qu'on la trouve principalement aux environs de Tarente, ville de la Pouille, dans le royaume de Naples; insecte dont la piqûre a été pendant long-temps regardée comme dangereuse, mais qui ne l'est nullement, au rapport des voyageurs et des naturalistes modernes.

Tari, s. m. On donne ce nom au vin de palmier et de cocotier. Ce vin est tonique et nourrissant. On en retire une espèce de sucre nommé *jagre*.

Tarse, s. m. *tarsus*, du grec ταρσός, dérivé du verbe ταρσόω, j'enlace en forme de claie; partie du pied ainsi appelée parce que les sept os dont elle est composée sont enclavés les uns dans les autres. Ces os forment deux rangées: la première, dite *rangée jambière*, comprend l'astragale et le calcanéum; la seconde, ou *rangée métatarsienne*, est

l'assemblage du scaphoïde, du cuboïde, et des cunéiformes. — TARSE, adj. *tarseus*. On appelle *cartilages tarses*, ou *fibro-cartilages tarses*, deux expansions fibro-cartilagineuses placées chacune vers le bord libre d'une des paupières, dont ils favorisent le glissement sur le globe de l'œil.

TARSIEN, ENNE, adj. *tarseus*; qui a rapport au tarse. — *Articulations tarsiennes* : on comprend sous ce nom celle de l'astragale avec le calcanéum, celle des deux rangées du tarse entre elles, et celles des os de la seconde rangée entre eux. — *Artère tarsienne*: Haller a donné ce nom à l'artère du tarse (sus-tarsienne, Ch.), branche de la pédieuse.

TARSO-MÉTATARSIEN, adj. *tarso-metatarseus*; qui a rapport au tarse et au métatarse : se dit des articulations des os de la seconde rangée du tarse avec les os métatarsiens, et des ligamens qui affermissent ces articulations.

TARSO-MÉTATARSI-PHALANGIEN DU POUCE, adj. et s. m. *tarso-metatarsi-phalangianus hallucis*. Dumas a donné ce nom au muscle abducteur du gros orteil (métatarso-sous-phalangien du pouce, Ch.).

TARSO-PHALANGIEN DU POUCE, adj. et s. m. *tarso-phalangianus hallucis*. Dumas a donné ce nom au muscle court fléchisseur du gros orteil (tarso-sous-phalangien du pouce, Ch.).

TARSO-SOUS-PHALANGIEN DU PETIT ORTEIL, adj. et s. m. *tarso-infrà-phalangianus minimi digiti*. M. Chaussier a donné ce nom au muscle court fléchisseur du petit orteil.

TARSO-SOUS-PHALANGIEN DU POUCE, adject. et s. m. *tarso-infrà-phalangianus hallucis*. M. Chaussier a donné ce nom au court fléchisseur du gros orteil.

TARTAREUX (acide). *Voyez* ACIDE TARTAREUX.

TARTARIQUE (acide). *Voy*. ACIDE TARTARIQUE.

TARTRATE, s. m. *tartras*; nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide tartarique avec les bases. Les tartrates sont neutres ou acidules. Les tartrates neutres sont, les uns solubles, les autres insolubles. Les tartrates neutres insolubles sont solubles dans un excès de leur acide; et les tartrates neutres solubles deviennent insolubles ou au moins peu solubles, lorsqu'on les convertit en tartrates acidules par un excès de ce même acide. Les tartrates de potasse, de soude, d'ammoniaque, d'alumine et de magnésie sont solubles; ceux de baryte, de strontiane et de chaux sont insolubles.

TARTRATE ACIDULE DE POTASSE (crême de tartre), *tartras acidulus potassæ*. Ce sel existe tout formé dans plusieurs matières végétales, et surtout dans le raisin; le dépôt que forme les vins sur les parois des vaisseaux qui les contiennent et qu'on connoît sous le nom de *tartre*, est, pour ainsi dire, entièrement formé par le tartrate acidule de potasse; il suffit, pour obtenir ce sel pur, de faire bouillir le tartre avec de l'argile délayée qui s'empare de la matière colorante, et de faire cristalliser plusieurs fois. Ce sel a une saveur aigrelette qui n'a rien de désagréable. Il est assez soluble dans l'eau bouillante, mais très-peu dans l'eau froide. Il est très-employé comme purgatif; mais comme il est peu soluble, on le mêle avec environ 0,2 de son poids d'acide boracique, qui en augmente la solubilité : il porte alors le nom de *crême de tartre soluble*.

TARTRATE DE POTASSE (sel végétal, tartre soluble), *tartras potassæ*, *sal vegetale*. Pour faire ce sel on sature l'excès d'acide du tartrate acidule de potasse par la potasse; et comme le tartrate acidule de potasse est peu soluble, on le délaye dans très-peu d'eau au lieu de le dissoudre, et on verse dessus de la potasse du commerce. Le tartrate de potasse cristallise en carrés longs, terminés par deux biseaux; il est d'une saveur amère, se dissout dans à-peu-près deux parties et demie d'eau froide et dans partie égale d'eau bouillante. C'est un bon purgatif, préférable au tartrate acidule de potasse, en raison de sa plus grande solubilité.

TARTRATE DE POTASSE ANTIMONIÉ. *Voy*. TARTRATE DE POTASSE ET D'ANTIMOINE.

TARTRATE DE POTASSE ET D'ANTIMOINE (émétique, tartre stibié, tartre émétique, tartrate de potasse antimonié), *tartras potassæ et stibii*. Pour faire ce sel triple, on fait bouillir pendant trois quarts d'heure une partie et demie de tartrate acidule de potasse et une de verre d'antimoine ou oxyde d'antimoine sulfuré demi-vitreux, dans une certaine quantité d'eau; on filtre à chaud et on obtient par le refroidissement des cristaux colorés que l'on fait cristalliser

de nouveau jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement blancs : c'est alors du tartrate de potasse et d'antimoine très-pur. Ce sel est le plus énergique et le plus employé des vomitifs : lorsqu'on le donne très-étendu et à une dose trop foible pour déterminer le vomissement, il occasionne la purgation.

Tartrate de potasse et de fer, *tartras potassæ et martis*. On fait en pharmacie, pour l'usage de la médecine, quatre variétés de ce sel triple : 1° le *tartrate de potasse et de fer cristallisé* (tartre chalybé), que l'on prépare en faisant bouillir dans 50 parties d'eau une partie de limaille de fer porphyrisé et quatre de tartrate acidule de potasse, filtrant et laissant cristalliser ; 2° la *teinture de mars tartarisée*, qui n'est qu'une dissolution rapprochée du sel précédent, à laquelle on ajoute un peu d'alcool ; 3° le *tartre martial soluble*, que l'on prépare en faisant évaporer jusqu'à siccité quatre parties de teinture de mars tartarisée et une de tartrate de potasse desséché ; 4° les *boules de mars* ou *de Nancy*, qui sont du tartrate de potasse et de fer avec excès de fer. On les prépare en faisant chauffer légèrement dans un vase de fer, et pendant plusieurs semaines, une partie de limaille de fer et deux de tartrate acidule de potasse avec de l'eau-de-vie ; on agite de temps en temps, et on ajoute successivement de nouvelles quantités d'eau-de-vie, à mesure que ce liquide s'évapore, jusqu'à ce que le tout forme une pâte tenace ; on en forme alors des boules de différente grosseur, que l'on fait sécher. On voit que les différences que présentent entre elles ces diverses préparations reposent sur les proportions de fer et de tartrate de potasse employés. Quand on fait dissoudre une boule de mars dans l'eau, comme le fer en excès ne se dissout pas, il en résulte que la liqueur filtrée ne diffère nullement d'une solution de tartrate de potasse et de fer neutre ; mais la solution du tartre martial soluble contient réellement du tartrate de potasse et de fer, plus du tartrate de potasse. Ces différentes préparations sont employées comme toniques et comme emménagogues. L'eau de boule de mars s'emploie souvent à l'extérieur dans les contusions.

Tartrate de potasse et de soude (sel de Seignette), *tartras potassæ et sodæ*. Pour faire ce sel on fait bouillir dans l'eau le tartrate acidule de potasse ; on y verse de la soude jusqu'à saturation, et on fait cristalliser. Ce sel triple est sous forme de beaux prismes d'une transparence parfaite. C'est un purgatif très-employé.

Tartre, s. m. (tartre cru), *tartarus*. On donne ce nom au dépôt que forment les vins sur les parois des cuves où ils fermentent, et dans les tonneaux à mesure que le vin vieillit. On distingue le tartre rouge, qui est déposé par les vins rouges, et le tartre blanc, qui provient des vins blancs. L'un et l'autre contiennent une grande quantité de tartrate acidule de potasse, très-peu de silice et de tartrate de chaux. Le rouge ne contient de plus que le blanc, qu'un peu de matière colorante. Le tartre calciné constitue les *cendres gravelées*, qui sont du sous-carbonate de potasse mêlé de chaux et de silice. Calciné avec partie égale de nitre, il forme le *flux blanc*, et avec la moitié de son poids du même sel, le *flux noir* : dans le premier, l'acide nitrique du nitre a complètement brûlé le charbon du tartre, et il ne reste que les principes des cendres gravelées, plus la potasse du nitre. Dans le flux noir, il reste un peu de charbon qui n'a pas été complètement brûlé, et il y a moins de potasse. Le *tartre* n'est pas employé en médecine ; mais la pellicule qui se forme pendant l'évaporation de sa dissolution, et qu'on appelle *crême de tartre*, est employée comme purgatif : c'est du tartrate acidule de potasse.

Tartre ammoniacal, tartrate d'ammoniaque.

Tartre chalybé, *tartarus chalybeatus* : c'est du tartrate de potasse et de fer cristallisé. *Voy.* Tartrate de potasse et de fer.

Tartre crayeux. *Voy.* Sous-carbonate de potasse.

Tartre cru. *Voy.* Tartre.

Tartre de potasse. *Voyez* Tartrate de potasse.

Tartre de soude. *Voy.* Tartrate de potasse et de soude.

Tartre des dents. *Voy.* Odontolithe.

Tartre émétique. *V.* Tartrate de potasse et d'antimoine.

Tartre martial soluble, *tartarus martialis solubilis* : c'est un mélange de tartrate de potasse et de fer et de tartrate de potasse. *Voy.* Tartrate de potasse et de fer.

Tartre méphitique. *Voyez* Sous-carbonate de potasse.

Tartre soluble (sel végétal). *Voy.* Tartrate de potasse.

Tartre stibié. *Voyez* Tartrate de potasse et d'antimoine.

Tartre tartarisé. *V.* Tartrate de potasse.

Tartre vitriolé. *Voy.* Sulfate de potasse.

Tartrite, s. m. *tartris.* On avoit d'abord donné ce nom, en chimie, aux sels qu'on appelle aujourd'hui *tartrates.*

Taupe, s. f. *talpa*; espèce d'athérôme qui se forme sous les tégumens de la tête; tumeur molle, irrégulière, sinueuse; contenant une matière blanche, épaisse comme de la bouillie, qui quelquefois carie les os du crâne et produit des sillons sous le cuir chevelu, comme la taupe sous la terre: Chir.

Taxis, s. m. τάξις, du verbe τασσω, j'arrange, j'ordonne. On donne ce nom, en chirurgie, à la compression méthodique qu'on exerce avec la main sur une tumeur herniaire pour la réduire.

Taye, s. f.; nom vulgaire de l'*albugo. Voyez* ce mot.

Tégument, s. m. *tegumentum, tegumen*, du verbe *tego*, je couvre; tout ce qui sert à couvrir, à envelopper; le *tégument* du corps de l'homme et des animaux s'appelle *peau* (*voy.* ce mot). — En botanique, on appelle *tégument* l'enveloppe immédiate de l'amande d'une graine; et *tégumens floraux, tegumenta floralia*, les enveloppes immédiates des organes sexuels: savoir, le périgone, le calice et la corolle.

Teigne, s. f. *tinea*; exanthème chronique qui constitue un genre dans les phlegmasies cutanées. Il attaque le derme ou cuir chevelu, et consiste en pustules ou vésicules entourées d'une aréole rouge, d'où s'échappe lentement une humeur visqueuse et rougeâtre; ou bien ce sont des écailles furfuracées ou des tubercules soit épars, soit agglomérés en forme de godet, soit irréguliers, inégaux et bosselés. M. Alibert distingue cinq espèces de *teignes*, en raison des formes que cette maladie affecte: 1° teigne faveuse, *tinea favosa*: tubercules arrondis, déprimés en godets à leur centre, de couleur jaune-grisâtre, lesquels s'accroissent, se réunissent, et forment ainsi des croûtes épaisses et informes qui reparoissent à mesure qu'on les enlève. 2° Teigne granulée, *tinea granulata*: tubercules irréguliers, inégaux, bosselés, d'un gris brun, sans excavation à leur centre. 3° Teigne furfuracée ou porrigineuse, *tinea furfuracea seu porriginosa*: légère desquamation de l'épiderme, suintement d'une humeur qui se dessèche en écailles furfuracées, et en une matière pulvérulente non adhérente. 4° Teigne amiantacée, *tinea asbestina*: petites écailles très-fines, d'une couleur argentine et nacrée, lesquelles entourent les cheveux et les suivent en ressemblant à l'amiante. 5° Teigne muqueuse, *tinea muciflua*: pustules ou vésicules suivies d'ulcérations superficielles, d'où s'écoule une humeur tenace qui ressemble à du miel corrompu.

Teigne des chevaux, s. f. ulcération fétide qui vient à la fourchette des chevaux. On lui donne le nom de *teigne* parce que la fourchette est vermoulue, de la même manière que le bois est piqueté par un insecte qui porte le même nom. Lorsqu'elle vient à pénétrer au vif, elle est accompagnée d'une démangeaison insupportable, et elle répand dans toute l'écurie une forte odeur de fromage pourri.

Teinture, s. f. de *tingere*, teindre. On donne ce nom à la solution d'une substance composée, plus ou moins colorante, dans un menstrue convenable. — *Teinture aqueuse*, celle qui a l'eau pour menstrue. — *Teinture spiritueuse*, alcool tenant en dissolution les matériaux d'une ou de plusieurs substances composées, solubles dans ce liquide, et qui sont ordinairement résineux ou colorans, et quelquefois en même temps colorans et résineux à-la-fois. Aujourd'hui on a remplacé le mot *teinture spiritueuse* par celui *alcool de*, et on ajoute le nom de la substance que l'alcool a dissoute en partie; ainsi on dit *alcool de gaïac, alcool de safran*, au lieu de *teinture de gaïac, teinture de safran*. Cependant ces dernières dénominations sont encore usitées. Les *teintures alcooliques* que l'on prépare en pharmacie sont simples ou composées. Plusieurs de ces dernières ont été appelées *élixirs*. Les unes et les autres ont les propriétés médicales des substances dissoutes et de l'alcool. Dans les arts, on donne le nom de *teinture* à toute liqueur préparée pour teindre, et à l'impression de couleur laissée par

cette liqueur sur les étoffes et autres corps où on la fixe par des mordans.

TEINTURE ACRE DE POTASSE. C'est une dissolution de potasse dans l'alcool.

TEINTURE ALCALINE DE STAHL, *tinctura alcalina Stahlii*. On la fait en versant dans le nitrate de fer au maximum d'oxydation une dissolution de carbonate de potasse saturé, jusqu'à ce que le précipité formé soit redissous. La liqueur est alors d'un rouge de sang. Elle contient de l'oxyde de fer rouge tenu en dissolution dans le carbonate saturé de potasse, plus du nitrate de potasse. Elle est tonique comme toutes les préparations martiales, mais inusitée.

TEINTURE AURIFIQUE, s. f. Rotrou donnoit ce nom, à cause de sa couleur, à une liqueur qu'il préparoit en faisant bouillir dans l'eau du carbonate de potasse et du sulfure d'antimoine, filtrant après le refroidissement pour séparer le kermès formé, et concentrant la liqueur par l'évaporation. C'est une dissolution de kermès minéral, à l'aide de la potasse. Elle étoit recommandée dans les scrophules. Inusitée.

TEINTURE D'ANTIMOINE, s. f. *tinctura antimonii*; liqueur que l'on prépare en pharmacie, en faisant digérer dans l'alcool du carbonate de potasse et du sulfure d'antimoine, préalablement fondus ensemble. C'est une dissolution alcoolique de kermès minéral, à l'aide de la potasse. Elle ne diffère pas essentiellement de l'*élixir aurifique* de Rotrou : aussi l'appelle-t-on également *élixir aurifique de Rotrou réformé*. Cette liqueur est très-irritante. Elle a été recommandée dans les scrophules. Inusit.

TEINTURE DE MARS DE LUDOVIC, *tinctura martis Ludovici*. On la prépare en faisant bouillir parties égales de sulfate de fer calciné au blanc et de tartrate acidule de potasse dans une certaine quantité d'eau, et agitant le mélange jusqu'à ce qu'il ait pris la consistance de miel. On met la masse dans un matras et on ajoute assez d'alcool pour que ce liquide la surnage de quatre doigts. On fait digérer au bain de sable; on filtre, on verse successivement de nouvelles quantités d'alcool sur le résidu jusqu'à ce que la liqueur ne se colore plus; enfin on réunit toutes les teintures. On conçoit que, dans cette préparation, le sulfate de fer est décomposé : l'excès d'acide du tartrate acide de potasse s'empare du fer pour former du tartrate de potasse et de fer qui se dissout dans l'alcool, tandis que la partie du sulfate de fer non décomposée ne s'y dissout pas. La liqueur doit donc être considérée comme une dissolution de tartrate de potasse et de fer dans l'alcool, et ne paroît pas, en conséquence, différer essentiellement de la teinture de mars tartarisée. *Voyez* TARTRATE DE POTASSE ET DE FER.

TEINTURE DE MARS TARTARISÉE, *tinctura martis tartarisata*. C'est une solution du tartrate de potasse et de fer que l'on a étendue d'un peu d'alcool avant qu'elle cristallisât. *Voy.* TARTRATE DE POTASSE ET DE FER.

TEINTURE DES MÉTAUX. *Voyez* LILIUM DE PARACELSE.

TEINTURE D'OR (or potable d'Helvétius). Pour la faire, on mêle à une dissolution d'un demi-gros d'or dans deux onces d'acide nitro-muriatique, une once d'huile essentielle de romarin, qui prend une belle couleur jaune en s'unissant à l'or et séparant l'acide. On décante l'huile colorée qui le surnage, et on la dissout dans l'alcool. Cette liqueur étoit employée anciennement par gouttes comme cordiale. Elle ne pouvoit agir que par l'huile essentielle et l'alcool. Les gouttes d'or du général Delamotte étoient une préparation analogue. L'une et l'autre sont aujourd'hui abandonnées.

TÉLÉPHIEN, adject. *ulcus telephium*. Les anciens ont donné ce nom à un ulcère malin, très-difficile à guérir, parce que la blessure que Télèphe reçut de la main d'Achille dégénéra en un pareil ulcère. *Voy.* CHIRONIEN.

TELLURE, s. m. de *tellus*, gén. *telluris*, la terre; métal découvert, en 1797, par M. Klaproth, dans les mines d'or de Transylvanie, et surtout dans le tellure natif ferrifère (*aurum problematicum*). Il appartient à la section des métaux cassans et oxydables. Il est très-fusible, très-volatil; d'une pesanteur spécifique de 6,115; oxydable par l'air et le calorique; se volatilise en fumée blanchâtre. Il est soluble dans l'acide nitrique sans troubler la transparence de cet acide; s'amalgame facilement avec le mercure, et forme avec le soufre un sulfure d'une structure radiée. Il n'est encore d'aucun usage.

TEMPÉRAMENT, s. m. *temperamentum*, *crasis*, en grec κρᾶσις, qui signifie mixture ou mélange. Les physiologistes

donnent ce nom aux différences remarquables entre les hommes, résultant de la variété des rapports et proportions entre les parties qui constituent le corps humain, et compatibles avec la conservation de la vie et le maintien de la santé. Cette définition est de M. Hallé. Les anciens divisoient les tempéramens, comme les humeurs, en chaud, froid, sec, humide, etc. Galien et les galénistes admettoient neuf tempéramens, le sanguin, le bilieux, le pituiteux et le mélancolique, quatre autres résultant de l'excès d'une de ces humeurs sur une autre; enfin un dernier qui consistoit dans la combinaison exacte de toutes les propriétés qui peuvent appartenir à l'espèce humaine dans sa plus parfaite proportion : il étoit appelé *temperamentum ad pondus*. Le système de Galien a essuyé peu de changemens jusqu'à l'époque très-récente où M. Hallé s'occupa de cet objet. Dans la doctrine de ce savant, les caractères des principaux tempéramens sont établis sur la structure et les rapports de notre organisation de la manière suivante. 1° *Rapports mutuels des liquides et des solides*. La prédominance des liquides sur les solides donne lieu au *tempérament mou*, caractérisé par une complexion lâche et molle, des muscles foibles, quoique quelquefois volumineux, une physionomie tranquille, des sensations peu vives, peu profondes, un grand penchant à l'inaction. La gélatine et l'albumine semblent prédominer dans ce tempérament. Il est sujet aux fièvres et aux affections muqueuses, aux scrophules, aux hydropisies. La prédominance des solides sur les liquides établit un tempérament qu'on peut appeler *roide*. Il est caractérisé par une sécheresse et une roideur générales, les muscles prononcés, les os saillans, le corps grêle, les yeux expressifs, la physionomie quelquefois sévère. La fibrine prédomine. Les maladies sont opiniâtres et les crises difficiles chez les individus de ce tempérament. L'équilibre ou l'état moyen des solides et des liquides établit un tempérament qu'on peut appeler *ferme et souple*. Il est caractérisé par une taille et un embonpoint médiocres, des membres bien proportionnés, des yeux vifs, une peau souple et molle, beaucoup d'aisance et de liberté dans les mouvemens du corps et les opérations de l'esprit; un caractère gai, mais peu stable, inconstant, des passions vives et instantanées, etc. Les maladies qui affectent les individus doués de ce tempérament présentent la même instabilité que leur caractère. Ce sont des fièvres éphémères, des synoques, des inflammations locales vives ou légères, enfin toutes maladies qui se développent, marchent et se terminent promptement. 2° *Rapports mutuels des systèmes sanguin et lymphatique*. La prédominance du système lymphatique forme le *tempérament lymphatique* qui correspond au *pituiteux* des galénistes. On l'observe particulièrement chez les enfans, les femmes et les hommes du Nord. Ses caractères extérieurs sont un ton de chair lâche, une couleur blanche, des formes arrondies dues à une grande quantité de tissu cellulaire plus ou moins chargé de graisse. Les dispositions morales propres à ce tempérament sont analogues à celles du tempérament mou. Ses maladies attaquent les ganglions lymphatiques, et en général les organes qui reçoivent beaucoup de vaisseaux blancs : tels sont les scrophules, le carreau, l'endurcissement du tissu cellulaire, le cancer, les hydropisies. La prédominance du système sanguin sur le lymphatique donne lieu au *tempérament sanguin*, qui correspond au *bilieux* des galenistes. Les formes peu arrondies et rudes, les muscles prononcés, la charpente forte, le corps agile, une coloration extérieure foncée, les cheveux noirs, le visage sec, la physionomie hardie, les yeux étincelans : tels sont ses principaux attributs. Son caractère moral consiste en une grande facilité de conception, une imagination vive, une disposition prononcée à céder à la fougue des passions comme à acquérir des talens rares, etc. Les maladies de ce tempérament sont aiguës : ce sont le *cholera-morbus*, les fièvres ardentes, les fièvres bilieuses, les hémorrhagies, etc. L'équilibre des systèmes sanguin et lymphatique donne naissance à un tempérament qui correspond au sanguin des galénistes. Chez les individus qui ont ce tempérament, le visage est coloré en rose, les formes sont prononcées sans être dures, tout l'ensemble du corps est brillant de santé, etc.; leur imagination est riante et féconde, leur cœur est inconstant, leur esprit est léger. Les maladies qui les affligent n'ont rien d'alarmant. 3° *Rapports mutuels des systèmes nerveux et musculaire*. La prédominance du sys-

tème nerveux ou de la susceptibilité forme le *tempérament nerveux*, dont on distingue deux variétés: dans l'une, la constitution nerveuse est exaltée par la fréquence des impressions, la vivacité et l'instabilité des sensations, par l'exaltation et la variabilité des idées; dans l'autre, cette même constitution est excitée par des impressions vives mais permanentes, la fixité et la concentration des sensations; par une attention prolongée sur un objet, indépendamment de tout autre. Cette dernière modification correspond au tempérament mélancolique des galénistes. Les maladies propres au tempérament nerveux sont l'hystérie, l'hypochondrie, la mélancolie, la manie. La prédominance du système musculaire donne lieu au *tempérament athlétique*, caractérisé par une petite tête, des cheveux courts, le cou large et court, les épaules carrées, la poitrine développée, les membres gros, les muscles fortement dessinés, etc. La force est le seul mérite des individus doués de ce tempérament. Les maladies qui les affectent sont en général inflammatoires. L'équilibre des systèmes nerveux et musculaire constitue un des tempéramens les plus avantageux. Chez les individus de ce tempérament, la force est modérée par une susceptibilité convenable, et la sensibilité ne présente pas les écarts du tempérament nerveux. Les empreintes musculaires sont prononcées, l'œil vif, les mouvemens aisés; l'esprit est prompt, les projets sont suivis d'une exécution facile, les passions tendres sans être molles. Les maladies qui les attaquent participent de l'influence nerveuse et de la prédominance musculaire. — Le tempérament qui résulteroit de l'équilibre exact des trois systèmes seroit le *temperamentum ad pondus* de Galien. Telles sont les principales divisions des tempéramens établies par M. Hallé, auxquelles il faut ajouter les *tempéramens partiels* et les *tempéramens acquis*.

Tempérant, ante, s. et adj. se dit des médicamens auxquels les humoristes attribuent la vertu de modérer l'excès du mouvement ou l'impétuosité du sang, de la bile, etc. Les tempérans sont de légers calmans.

Température, s. f. *cœli temperies*; disposition de l'air froid ou chaud, sec ou humide; — degré de chaleur qui règne dans un lieu ou dans un corps: Physique.

Tempes, s. f. pl. *tempora*. On donne le nom de *tempes*, l'une droite et l'autre gauche, à la dépression que présentent les parties latérales de la tête depuis le front et les yeux jusqu'aux oreilles. Elles sont formées par la portion écailleuse des temporaux. Ce mot vient du latin *tempus*, temps, parce que c'est en ce lieu que les cheveux commencent ordinairement à blanchir et à indiquer, par conséquent, les diverses époques de la vie.

Temporal, adj. *temporalis*; qui a rapport aux tempes. — *Os temporal* (*os temporis*); il occupe les parties latérales et inférieure du crâne, et présente à sa partie interne l'*apophyse pétrée* ou le *rocher*, qui loge l'organe de l'ouïe. — *Fosse temporale*. On donne ce nom à une dépression de chacune des parties latérales de la tête, bornée supérieurement par une ligne courbe appelée *ligne courbe temporale*, et formée de chaque côté par les os coronal, pariétal, temporal, sphénoïde et malaire. Elle loge le *muscle temporal* ou *crotaphite* (temporo-maxillaire, Ch.), dont les fibres naissent de l'*aponévrose temporale*, large expansion fibreuse fixée à toute la ligne courbe temporale et à l'apophyse zygomatique. — *Artère temporale*. On donne spécialement ce nom à l'une des branches de terminaison de la carotide externe. Murray l'a appelée *temporale superficielle*. On donne le nom de *temporale moyenne* (*temporalis media seu profundior*) à la branche que fournit la temporale au-dessous de l'os malaire. Haller a nommé *artère temporale frontale* ou *temporale interne*, *temporale antérieure*, la plus antérieure des deux branches de terminaison de la temporale, et *temporale occipitale*, *temporale externe*, *temporale postérieure*, la branche postérieure. On appelle *temporale profonde postérieure* la troisième branche que fournit la maxillaire interne sous le col du condyle de la mâchoire. — *Nerfs temporaux*. On distingue le *nerf temporal superficiel*, fourni par le rameau maxillaire inférieur du trifacial, derrière le condyle de la mâchoire, et les *nerfs temporaux profonds*, antérieur et postérieur, fournis par ce même nerf à sa sortie du crâne. Sœmmering a désigné, en outre, sous les noms de *nerf temporal*, *premier nerf temporal*, *second nerf temporal*, des rameaux qui proviennent du facial.

Temporo-maxillaire, s. m. *tempo-*

ro-maxillaris; nom que M. Chaussier donne au muscle crotaphite ou temporal, parce qu'il s'étend de la ligne courbe demi-circulaire de l'os des tempes, jusqu'à l'apophyse coronoïde de la mâchoire inférieure. — *Articulation temporo-maxillaire.* Elle a lieu entre le condyle de la mâchoire d'une part, la cavité glénoïde et l'apophyse transverse du temporal de l'autre part. — *Nerfs temporo maxillaires.* Bichat a donné ce nom à la plus supérieure des trois branches de division du nerf facial. Il en existe assez souvent deux.

Temporo-oriculaire, s. m. *temporo-oricularis*; nom que M. Chaussier donne au muscle supérieur de l'oreille, parce qu'il s'étend de la tempe à la partie supérieure et convexe de la conque de l'oreille. Dumas l'appelle *temporo-conchinien.*

Temps, s. m. *tempus.* En médecine et en chirurgie, on distingue deux sortes de *temps*, celui de *nécessité* et celui d'*élection.* Le *temps de nécessité* est celui où l'on est forcé d'employer tel ou tel médicament, de pratiquer telle opération, pour empêcher la maladie de s'aggraver. Le *temps d'élection* est celui où l'on se décide d'agir parce qu'il est plus convenable à la nature de la maladie et à l'état du malade.

Témulence, s. f. *temulentia.* Plater donne ce nom au délire: Ettmuller à un état apoplectique dépendant de l'ivresse: c'est l'*apoplexia temulenta* de *Henricus-ab-Heerz.* Ordinairement le mot *temulentia*, dont on a fait *témulence*, qui n'est pas français, signifie *ivresse*, et est fréquemment employé dans les descriptions des fièvres graves pour indiquer l'état semblable à l'ivresse qui les accompagne souvent.

Tenace, adj. *tenax*, *viscosus*; visqueux, qui s'attache fortement à ce qu'il touche, au moyen de petites pointes crochues ou hameçonnées: Bot.

Tenacité, s. f. *tenacitas*; propriété par laquelle les corps résistent efficacement aux puissances qui tendent à altérer ou à rompre la cohésion de leurs parties en les écartant par l'extension.

Tenaille, s. f. *tenacula*, de *teneo*, je tiens; nom d'un instrument de chirurgie dont on se sert pour couper des esquilles ou cartilages; espèces de pinces dont l'extrémité de chaque branche est un demi-croissant terminé par un tranchant.

Tendineux, euse, adject. *tendinosus*, *tendineus*; qui a rapport aux tendons, qui a la consistance des tendons: Anat.

Tendon, s. m. *tendo*, du grec τένων, dérivé de τείνω, je tends; substance compacte, aplatie ou cylindrique, blanchâtre, composée de fibres étroitement serrées, qui termine ordinairement les muscles, et qui est plus ou moins tendue, selon que ces organes sont plus ou moins contractés.

Tendon d'Achille ou Corde d'Hippocrate, s. m. *tendo Achillis seu funis Hippocratis.* C'est le nom d'un gros tendon aplati, situé à la partie postérieure et inférieure de la jambe. Il est formé par la réunion des muscles jumeaux et soléaires, et s'attache au calcanéum. Achille fut, dit-on, blessé à ce tendon pendant le siége de Troie, et c'est de cette histoire qu'il tire sa dénomination.

Tendu, adj. (pouls), *pulsus tensus*; celui dans lequel l'artère paroît tirée par deux forces opposées On a aussi appelé *pouls nerveux* celui qui a ce caractère.

Ténesme, s. m. (épreinte), *tenesmus*, de τενεσμὸς, tension, dérivé de τείνω, je tends; envie continuelle, douloureuse et presque inutile d'aller à la selle, accompagnée de tension au fondement; symptôme ordinaire de la dysenterie, des hémorrhoïdes et du calcul dans la vessie.

Ténette, s. f. *tenacula*, *volsella*; espèce de pincette pour tirer la pierre de la vessie dans l'opération de la taille.

Ténia, s. m. *tænia*, dérivé de ταινια, qui signifie bandelette, ruban; nom donné à une famille de vers intestinaux dont le corps est très-long, aplati, articulé, et porte à l'extrémité la plus ténue une tête tuberculeuse munie de quatre suçoirs. On distingue quatre espèces de ténia, le *tænia vulgaris*, le *tænia canina*, le *tænia solium* et le *tænia lata.* Le *tænia vulgaris* a des ovaires rameux et deux stigmates opposés à chaque articulation ou anneau; il est très-rare en France. Le *tænia canina*, qui s'observe surtout chez les chiens, a aussi deux stigmates opposés à chaque articulation; mais il est beaucoup moins long et plus grêle que les autres espèces, et les articulations n'ont pas la même forme. Le *tænia solium*, ver solitaire ou cucurbitain, a des ovaires rameux, et

ne présente à chaque anneau qu'un stigmate placé irrégulièrement d'un côté ou de l'autre. Le *tænia lata* n'a point de stigmates visibles, mais présente des tubérosités brunâtres au centre de chaque anneau; ses ovaires sont peu apparens. Les trois premières espèces ont à la tête des crochets rétractiles; le *tænia lata* n'en a pas. On est assuré de la présence d'un ténia dans le canal alimentaire, quand on en voit sortir une portion par le vomissement ou par les déjections alvines: tout autre signe est équivoque.

Tensif, ive, adj. *tensivus*, accompagné de tension: *douleur tensive*.

Tension, s. f. *tensio*, du verbe *tendo*, je tends; état des parties vivantes opposé à la souplesse qu'elles présentent naturellement. La *tension* est un symptôme ordinaire des tumeurs inflammatoires.

Tentacules, s. f. pl. de *tendo*, je tends. Les zoologistes donnent ce nom à des cornes mobiles qui sont placées à l'extrémité antérieure des mollusques, au nombre de deux ou de quatre, s'allongent et se raccourcissent à volonté.

Tente, s. f. *turunda*, *peniculus*, *penicillus*, *penicillum*, μοτός, ἔμμοτος; se dit, en chirurgie, d'un petit rouleau de charpie qu'on introduit dans les plaies et les ulcères profonds pour porter les médicamens dans leur fond, et les empêcher de se refermer avant que celui-ci ne soit rempli.

Tentipelle, s. m. *tentipellum*, de *tendo*, je tends, et de *pellis*, peau; vieux mot qui signifie remède propre à dérider; cosmétique dont on s'est servi pour effacer les rides de la peau.

Ténu, ue, adj. *tenuis*, fort délié. *Urine ténue*; celle qui est limpide et comme purement aqueuse.

Ténuité, s. f. *tenuitas*, qualité de ce qui est ténu.

Térébenthines, s. f. *terebinthinæ*; substances de consistance mielleuse, qui s'écoulent de la plupart des arbres de la famille des conifères et de plusieurs de celle des térébinthacées. Elles sont inflammables, d'une saveur chaude et piquante, d'une odeur forte, et composées d'une huile volatile à laquelle elles doivent leur odeur et leur saveur, et d'une résine. Elles sont solubles dans l'alcool; la chaleur les concréfie, en volatilisant leur huile essentielle. On distingue dans le commerce trois espèces de térébenthines; celle de Venise, celle de Chio, et celle de France. Mais à ces trois espèces on doit ajouter la térébenthine de la Mecque, celle de Canada et celle de Copahu, mal-à-propos désignées sous les noms de baumes de la Mecque, de Copahu et de Canada. — La térébenthine de Venise s'écoule spontanément et par incision du mélèze commun, *larix communis* (*pinus larix*, L.) — La térébenthine de Chio provient du térébinthe commun, *terebinthus communis* (*pistacia terebinthus*, L.). Cette espèce a une odeur plus agréable que la précédente et lui est préférée pour l'usage interne. — La térébenthine commune ou de France se retire de plusieurs espèces des genres *pin* et *sapin*, et surtout du pin sauvage, *pinus sylvestris*, du pin maritime, *pinus maritimus*, et du sapin commun, *abies taxifolia*, Lmk; *pinus picea*, L. Cette espèce est la moins estimée. — La térébenthine de la Mecque s'écoule du balsamier de la Mecque ou baumier, *amyris opobalsamum*, L. Elle a une odeur très-agréable, citronnée. — La térébenthine de Copahu s'écoule du *copaifera officinalis*, L., décandr. monogyn., L. Elle est d'une couleur blanche jaunâtre, d'une odeur forte, désagréable. — La térébenthine de Canada s'écoule du sapin baumier, *abies balsamea*, Lmk; *pinus balsamea*, L. Elle a une odeur moins désagréable que celle de Copahu. — Toutes les térébenthines sont irritantes et ont la propriété assez remarquable de diminuer la sécrétion des membranes muqueuses. A une dose un peu forte, elles sont purgatives. Elles sont employées à l'intérieur, surtout celles de Venise, de Chio et de Copahu, dans les catarrhes chroniques, les blennorrhées, les leucorrhées, etc. La térébenthine commune entre dans les préparations extérieures qui ont pour but d'exciter les plaies dont les chairs sont blafardes.

Térébinthacées, *terebinthi*; famille de plantes qui constitue l'ordre douzième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines périgynes, Juss. — Calice découpé en plusieurs parties: corolle polypétale (rarement nulle): étamines définies: ovaire supère: un ou plusieurs styles: autant de stigmates: une baie ou une capsule multiloculaire: feuilles alternes, ordinairement composées, sans stipules: fleurs petites: point de périsperme: tiges ligneuses.

Térébinthe, subst. m. *terebinthus*; genre de plantes qui répond au genre *pistacia*, L.; de la diœcie pentandrie, L.; famille des térébinthes, J. L'espèce *térébinthe pistachier*, *terebinthus pistacia* (*pistacia officinalis*, L.), arbuste du Levant, produit la pistache. C'est du *térébinthe commum*, *terebinthus communis* (*pistacia terebinthus*, L.), arbre du midi de l'Europe, que l'on retire la *térébenthine de Chio*. Enfin *le térébinthe lentisque*, *terebinthus lentiscus* (*pistacia lentiscus*, L.), fournit la résine connue sous le nom de *mastic*.

Térenjabin ou Tranjebin; nom donné par les Arabes à la manne d'Alhagi. *Voyez* Alhagi.

Téret, adj. *teres*, rond et sans angles; cylindrique : Bot.

Térétiuscule, adj. *teretiusculus*, presque téret : Bot.

Tergéminé, ée, adj. *tergeminatus*, triple ou composé trois fois; *feuille tergéminée*, feuille à pétiole bifide, qui porte deux folioles sur chaque extrémités, et deux autres à l'endroit où le pétiole commun se divise.

Terminal, ale, adj. *terminalis*; qui occupe le sommet d'une partie quelconque : Bot.

Terminthe, s. m. *terminthus*, de τερμινθος, fruit du térébinthe. Les anciens ont donné ce nom à une tumeur surmontée d'une pustule noire et semblable au fruit du térébinthe, mais qu'ils ont mal décrite.

Terne, adj. *infuscatus*, *decoloratus*; qui a peu d'éclat.

Ternés, ées, adj. pl. *terni*, *ternati*, au nombre de trois sur un support commun; ou fixés trois à trois, soit au même point, soit sur le même plan d'un axe ou réceptacle commun : Bot.

Terra merita, nom qu'on donnoit anciennement, en pharmacie, à la racine de *curcuma*.

Terre, s. f. *terra*, *tellus*, globe terrestre, planète qui tourne autour du soleil. — Un des quatre élémens des anciens. — Les chimistes modernes ayant reconnu qu'il existoit un certain nombre de *terres* différentes dans leur nature, elles forment aujourd'hui une classe particulière de corps qui ont pour caractères principaux d'être secs, inodores, insipides, insolubles et fixes: telles sont l'alumine, la silice, la magnésie, la glucyne, la zircone, l'yttria. On avoit aussi rangé parmi les terres la baryte, la strontiane et la chaux, qui sont évidemment des alcalis. Toutes les terres ont été regardées, jusque dans ces derniers temps, comme des corps simples; mais plusieurs chimistes les considèrent aujourd'hui comme des oxydes métalliques.

Terre animale, phosphate calcaire.

Terre calcaire. *Voy*. Chaux.

Terre calcaire aérée, terre calcaire effervescente, carbonate de chaux.

Terre de l'alun. *Voyez* Alumine.

Terre de Lemnos, substance solide, rougeâtre et légèrement astringente qui se prépare en Egypte, suivant Prosper Alpin, avec la pulpe du fruit d'un arbre d'Afrique nommé *baobab* (*voy*. ce mot), et qui, suivant les minéralogistes modernes, est une substance argileuse qui ne diffère pas essentiellement de la sanguine ou argile ocreuse rouge graphique de M. Haüy. On en forme de grosses pastilles sur lesquelles on imprime le sceau du Grand-Seigneur, ce qui lui a fait aussi donner le nom de *terre sigillée*. Elle est employée, en Égypte comme astringent, et aujourd'hui inusitée en Europe.

Terre foliée barytique, acétate de baryte.

Terre foliée calcaire, acétate de chaux.

Terre foliée cristallisée, acétate de soude.

Terre foliée du tartre, acétate de potasse.

Terre foliée mercurielle, acétate de mercure.

Terre foliée minérale, acétate de soude.

Terre magnésienne; nom sous lequel on désignoit anciennement la magnésie, soit pure, soit à l'état de sous-carbonate. *Voy*. Sous-carbonate de magnésie et Magnésie.

Terre muriatique de Kirwan. *Voy*. Sous-carbonate de magnésie.

Terre pesante; nom qui avoit été donné à la baryte, à cause de sa pesanteur.

Terre pesante aérée, carbonate de baryte.

Terre pesante salée. *Voyez* Muriate de baryte.

Terre sigillée. *Voyez* Terre de Lemnos.

Terre siliceuse, silice ou terre silicée.

Terreau, s. m. *humus*. On donne ce nom à la matière noire pulvérulente qui reste après la putréfaction des substances organiques.

Terreur panique, s. f. *terror panicus*; synonyme de *panophobie*. *Voy*. ce mot.

Test ou Têt, s. m. *testa*; en zoologie, enveloppe dure des mollusques conchylifères, des tortues, des crustacés et des oursins; — en chimie, espèce de coupelle dont on se sert pour griller la mine dans les essais docimastiques; — en botanique, pellicule ordinairement lisse et écailleuse qui forme la surface extérieure de la graine.

Testacé, ée, s. et adj. *testaceus*, de *testa*, coquille, écaille; se dit des animaux qui sont recouverts d'écailles ou de coquilles, comme les tortues, et beaucoup de mollusques.

Testes, s. m. pl. mot latin que les anatomistes ont conservé en français pour désigner la paire inférieure des tubercules quadrijumeaux. *Voy*. Quadrijumeaux.

Testiculaire, adj. *testicularis*; qui appartient au testicule. — *Artères testiculaires*. M. Chaussier donne ce nom aux artères spermatiques.

Testicule, s. m. *testiculus*, diminutif de *testis*, témoin; comme si l'on disoit *petit témoin*, parce que les testicules rendent témoignage de la virilité; ὀρχις, διδυμος des Grecs; nom de deux organes glanduleux contenus dans le scrotum, et destinés à la sécrétion du sperme. Ils sont remplis d'une substance grise et mollasse qui est composée d'un nombre prodigieux de filamens couverts de vaisseaux sanguins et lymphatiques, flexueux, repliés sur eux-mêmes, et d'une grande ténuité. Ces filamens sont les vaisseaux séminifères dont la réunion forme l'*épididyme*, corps oblong placé sur le bord supérieur du testicule, et donnant naissance au canal *déférent*. — *Testicules* de la femme. On appeloit ainsi, avant Sténon, les ovaires.

Testudo, s. f. mot latin qui signifie *tortue*; tumeur enkystée, analogue au méliceris, de la forme d'une écaille de tortue, d'où lui est venu son nom, et se développant à la tête.

Tétanos, s. m. *tetanus*, du verbe τειανοω, je tends; maladie spasmodique qui a pour caractère le serrement des mâchoires, la difficulté ou l'impossibilité de la déglutition, la roideur et l'immobilité des membres, et du tronc, qui est courbé en forme d'arc, soit en avant (*emprosthotonos*), soit en arrière (*opisthotonos*) ou sur un des côtés (*pleurothotonos*); avec ou sans lésion des fonctions des sens et de l'entendement. Le tétanos est beaucoup plus commun en Amérique qu'en Europe. Il est quelquefois produit par une irritation nerveuse locale occasionnée par une blessure, et alors on l'appelle *tétanos traumatique*. Le tétanos est rangé, par Sauvages et Cullen, dans l'ordre des spasmes, et par M. Pinel dans les névroses de la locomotion.

Tétartophie, s. f. *tetartophia*, du grec τέταρτος, quatrième, et φυω, je nais; genre de fièvre rémittente dont les accès reviennent en quarte. Sauvages.

Tête, s. f. *caput* des Latins, κεφαλη des Grecs; extrémité supérieure du corps, comprenant le crâne et la face, dont les diverses cavités renferment l'encéphale et les principaux organes des sens. Elle est composée de soixante-quatre os. — On appelle aussi *tête* l'extrémité arrondie de certains os: *tête* du fémur, *tête* de l'humérus.

Tête-morte, *caput mortuum*, *terræ mortua*, *terra damnata*. Les anciens chimistes appeloient ainsi le résidu de la distillation des corps, parce qu'ils le regardoient comme une matière inerte et inutile.

Tétrachires. *V*. Quadrumanes.

Tétradactyle, s. m. et adj. *tetradactylus*, de τετταρα, quatre, et de δακτυλος, doigt; se dit des animaux qui ont quatre doigts à chaque pied.

Tétradynamie, s. f. *tetradynamia*, de τετταρα, quatre, et de δυναμις, puissance, comme si l'on disoit *quatre puissances*; nom de la quinzième classe des plantes dans le système de Linné. Elle contient les fleurs qui ont six étamines, dont quatre grandes et deux plus courtes et opposées.

Tétragynie, s. fém. *tetragynia*, de τετταρα, quatre; et de γυνη, femme; mot-à-mot, *quatre femmes* ou *quatre femelles*; nom de la sous-division des classes du système de Linné, à laquelle se rapportent les plantes dont la fleur a quatre pistils.

Tétrandrie, s. f. *tetrandria*, de τετταρα, quatre, et d'ανηρ, gén. ανδρος, mari; quatrième classe du système de Linné, qui comprend les plantes dont la fleur a quatre étamines ou organes mâles d'égale hauteur.

TÉTRAPÉTALE, adj. *tetrapetalus*, de τετλαρα, quatre, et de πέταλον, feuille, pétale; se dit des fleurs composées de quatre feuilles ou pétales : Bot.

TÉTRAPHYLLE, adj. *tetraphyllus*, de τετλαρα, par contraction τέτρα, quatre, et de φύλλον, feuille ou foliole; composé de quatre folioles : Bot.

TÉTRAPODE, s. m. et adj. de τετλαρα, quatre, et de πȣ̃ς, gén. ποδος, pied; qui a quatre pieds, quadrupède.

TÉTRAPODOLOGIE, s. f. *tetrapodologia*, de τέτραπȣς, quadrupède, et de λογος, discours; traité des quadrupèdes ou des animaux à quatre pieds.

TÉTRAPTÈRE, adject. de τετλαρα, quatre, et de πτερον, aile; qui a quatre ailes.

TÉTRASPERME, adj. *tetraspermus*, de τετλαρα, quatre, et de σπερμα, semence; se dit, en botanique, des fleurs qui renferment quatre graines.

TEXTURE, s. f. *textura*, du verbe *texo*, je tresse, je fais un tissu; la manière dont une chose est tissue; — disposition particulière des parties intégrantes d'un corps.

THALICTRON, subst. m. *thalictrum*; genre de plantes de la famille des renonculacées, J. L'espèce dite des prés, *thalictrum flavum*, L., plante indigène, ♃, est purgative.

THÉ BOUT, THÉ ROUX, VERT, IMPÉRIAL, *thea bohea*, L.; polyand. monogynie, L.; orangers, J., Desf., ♄, Chine, Amérique. — Le thé est légèremet astringent et anti-spasmodique.

THÉ D'EUROPE. *Voy*. VÉRONIQUE.

THÉIFORME, adject. *theiformis*, en forme de thé; infusion *théiforme*, qu'on prépare comme le thé.

THÉNAR, subst. m. *thenar*, du grec θέναρ, qui signifie la paume de la main ou la plante du pied. — *Eminence thénar*; saillie que les quatre muscles courts du pouce forment à la partie antérieure externe et supérieure de la main. — Riolan et Winslow ont réuni sous le nom de *muscle thénar* le court abducteur, l'opposant et une portion du court fléchisseur du pouce. Au pied, Winslow comprend sous la dénomination de *muscle thénar* l'adducteur et le court fléchisseur du gros orteil.

THÉORÉTIQUE ou THÉORIQUE, adj. *theoreticus*, de θεωρέω, je contemple; qui se borne à la théorie, à la spéculation; — nom d'une secte de médecins qui se conduisoient d'après l'observation et le raisonnement.

THÉORIE, s. f. *theoria*, du grec θεωρία, contemplation, qui dérive de θεωρέω, je contemple; partie spéculative d'une science. — Rapport que le génie du physicien établit entre un fait général ou le moindre nombre de faits généraux possible, et tous les faits particuliers qui en dépendent : par exemple, les mouvemens des corps célestes, l'aplatissement de la terre et les plus grands phénomènes de la nature se lient à un seul fait constaté d'avance par l'observation, que la force de la pesanteur agit en raison inverse du carré de la distance. C'est ce qui constitue la théorie de la gravitation universelle. On voit que le mot *théorie* ne peut être confondu avec le mot *système*. La *théorie* est une production du génie qui voit la nature telle qu'elle est; le *système* est le produit de l'imagination qui la fait agir à son gré.

THÉRAPEUTIQUE, s. f. *therapeutice*, du verbe θεραπευω, je traite, je remédie; partie de la médecine qui a pour objet le traitement des maladies, c'est-à-dire qui donne des préceptes sur l'administration des moyens curatifs des maladies.

THÉRIAQUE, s. f. *theriaca*, de θηρ, bête féroce ou venimeuse, et d'ἀκέομαι, je guéris; électuaire très-composé, ainsi appelé parce qu'il a été préconisé contre les morsures des bêtes venimeuses. Il contient beaucoup de substances végétales aromatiques et stimulantes, et assez d'opium pour agir comme calmant.

THERMAL, ALE, adj. *thermalis*, du grec θερμὸς, chaud; se dit particulièrement des eaux minérales chaudes : telles sont en France les eaux de Bourbonne, de Balaruc, de Barèges, etc.

THERMANTIQUE, s. m. et adj. *thermanticus*, du verbe θερμαίνω, j'échauffe; nom donné par quelques anciens aux médicamens qui ont la vertu d'augmenter ou de ranimer la chaleur animale.

THERMES, s. m. pl. *thermæ*, de θερμὸς, chaud, qui dérive de θέρω, j'échauffe; bains d'eau chaude ou bâtimens destinés pour les bains publics chez les anciens.

THERMOMÈTRE, s. m. *thermometrum*, de θερμὸς, chaud, et de μετρον, mesure; instrument de physique qui sert à mesurer les degrés de température de l'air et des différentes substances avec lesquelles on le met en contact. La con-

struction des thermomètres est fondée sur la dilatabilité de certains corps, et surtout de l'alcool et du mercure, par la chaleur : ce sont des tubes de verre gradués, contenant une quantité déterminée d'alcool ou de mercure, et hermétiquement fermés.

Thermoscope, s. m. *thermoscopium*, de θερμὸς, chaud, et de σκοπέω, j'observe ; nom donné par quelques physiciens modernes à un thermomètre très-sensible, au moyen duquel on mesure les plus petites quantités de calorique disséminées dans une atmosphère très-circonscrite : Phys.

Thlasis, s. f. ou Thlasma, s. m. *thlasis vel thlasma*, du verbe grec θλαω, je brise ; espèce de fracture des os plats qui consiste dans une contusion et un enfoncement des fibres osseuses.

Thlaspi, s. m. (tabouret, bourse à berger), *thlaspi bursa pastoris*, L. ; plante indigène, ⊙, de la tetradynamie siliculeuse, L. ; famille des crucifères, J. Elle est un peu astringente, mais inusitée.

Thlipsie, s. f. *thlipsis*, de θλίβω, je comprime ; compression ou resserrement des vaisseaux par une cause externe qui diminue leur cavité par degrés, et enfin la détruit entièrement.

Thorachique ou Thoracique, adj. pris quelquefois subst. *thoracicus*, de *thorax*, le thorax ou la poitrine. — *Membres thorachiques*. On appelle ainsi les membres supérieurs, parce qu'ils sont articulés avec les parties latérales supérieures du thorax. — *Régions thorachiques* du tronc. On distingue de chaque côté la *région thorachique antérieure* qui répond aux muscles pectoraux et au sous-clavier, et la *région thorachique latérale* qui répond au grand dentelé. — *Artères thorachiques*. Bichat en a admis trois : 1° la *thorachique interne* provenant de la partie inférieure de la sous-clavière : c'est la mammaire interne de Sabatier et de M. Boyer, la sous-sternale de M. Chaussier. — 2° La *thorachique externe supérieure*, branche de l'axillaire : c'est la *thorachique supérieure* de Winslow, de Sabatier et de M. Boyer. 3° La *thorachique externe inférieure* provenant aussi de l'axillaire : c'est la *thorachique inférieure* de Winslow et de M. Boyer, la *thorachique longue* de Sabatier, qui donnoit en outre le nom de *thorachique humérale* à l'acromiale. M. Chaussier admet aussi trois thoraciques : il appelle *première* ou *supérieure des thoraciques* la thorachique externe supérieure de Bichat ; *deuxième des thoraciques*, la thorachique externe inférieure de Bichat ; *troisième des thoraciques*, l'acromiale. — *Canal* ou *conduit thorachique* ; tronc considérable formé par la réunion de la plupart des vaisseaux absorbans : il est placé derrière l'aorte, le long de la colonne vertébrale, et va s'ouvrir dans la veine sous-clavière gauche.

Thoraco-facial, s. m. *thoraco-facialis* ; nom que M. Chaussier donne au muscle peaucier, parce qu'il s'étend obliquement de la partie supérieure de la poitrine à la partie inférieure de la face où il s'attache à la base de la mâchoire. Dumas l'a appelé *thoraco-maxilli-facial*.

Thorax, s. m. *thorax* des Latins, θωραξ des Grecs ; cavité splanchnique circonscrite postérieurement par les vertèbres, latéralement par les côtes et les omoplates, antérieurement par le sternum ; bornée en haut par la clavicule, et en bas par le diaphragme. Elle est destinée à loger et à protéger les principaux organes de la respiration et de la circulation, les poumons et le cœur.

Thrumbus ou Thrombe, s. m. θρόμβος, grumeau de sang ou sang caillé ; tumeur qui se forme quelquefois, après une saignée, par du sang épanché aux environs de l'ouverture de la veine ; accident qui arrive lorsque l'ouverture de la veine ne répond pas à celle de la peau, lorsqu'un peu de tissu cellulaire s'y présente, ou que le vaisseau a été percé de part en part.

Thym, s. m. *thymus*, dérivé de θύω, je parfume, le thym étant aromatique ; genre de plantes de la didynamie gymnospermie, L. ; famille des labiées, J., dont deux espèces sont stimulantes et toniques, quoique peu usitées ; savoir : 1° le thym vulgaire, *thymus vulgaris*, L., sous-arbrisseau de la France méridionale ; 2° le serpolet, *thymus serpyllum*, L., sous-arbuste d'Europe.

Thymélée, s. f. *daphne* ; genre de plantes que l'on appelle aussi *lauréole*. *Voyez* ce mot.

Thymélées, *thymeleæ* ; ordre deuxième de la classe des dicotylédones apétales à étamines périgynes, J. — Calice coloré, en tube ; point de corolle ; étamines définies : un style : ovaire supère : graines nues ou dans une baie.

Thymiatechnie, s. f. *thymiatechnia*, de θυμοα, parfum, et de τεχνη, art; c'est-à-dire l'art de faire des parfums. M. Lodibert, en donnant un sens plus étendu à ce mot, définit la *thymiatechnie médicale*, dont il a fait le sujet de sa thèse (Paris, 1808), l'art d'employer en médecine non-seulement les parfums proprement dits, mais toutes les substances qui, par leur volatilité, se répandent dans l'atmosphère; c'est-à-dire, l'emploi médical des fumigations, de quelque nature qu'elles soient.

Thymique, adj. *thymicus*; qui a rapport au *thymus*.

Thymus, s. m. θύμος des Grecs; corps glanduleux situé entre les lames du médiastin antérieur, inconnu quant à sa structure et à ses usages, très-volumineux et contenant un suc lactiforme chez l'enfant. — Quelques auteurs, et notamment Sauvages, donnent, en nosologie, le nom de *thymus* à une espèce de condylôme.

Thyro-aryténoïdien, adj. et s. m. *thyro-arytænoides* ou *thyreo-arytænoideus*; qui a rapport aux cartilages thyroïde et aryténoïde: *articulations thyro-aryténoïdiennes*. — *Muscle thyro-aryténoïdien*: il s'étend de l'angle rentrant du cartilage thyroïde à la partie antérieure-inférieure de l'aryténoïde. Santorini a appelé *muscle thyro-aryténoïdien oblique* une portion de l'aryténoïdien.

Thyrocèle, s. f. *thyrocele*, du grec θυρεος, bouclier, d'où l'on a fait *thyroïde*, et de κηλη, tumeur; synonyme de *goître* ou *bronchocèle*. Inusité. *Voy.* ces mots.

Thyro-épiglottique, adj. et s. m. *thyro-epiglottidæus*; qui concerne le cartilage thyroïde et l'épiglotte: *articulation thyro-épiglottique*. — *Muscle thyro-épiglottique*. Santorini et Sabatier ont donné ce nom à la portion externe du thyro-aryténoïdien, parce qu'elle s'étend du cartilage thyroïde à la partie antérieure-inférieure de l'épiglotte.

Thyro-hyoïdien, adj. et s. m. *thyro-hyoides*; qui a rapport au cartilage thyroïde et à l'os hyoïde. — *Muscle thyro-hyoïdien* (hyo-thyroïdien); il est étendu entre le thyroïde et l'os hyoïde. — *Membrane thyro-hyoïdienne*, expansion membraneuse étendue du bord supérieur du cartilage thyroïde à l'os hyoïde.

Thyroïde, adj. de θυρέος, bouclier, et d'εἶδος, forme, ressemblance; qui a la forme d'un bouclier. — *Cartilage thyroïde* (cartilage sentiforme). On a ainsi appelé un cartilage qui occupe les parties antérieure et latérales du larynx. — *Glande thyroïde*; un corps glanduleux placé au-dessous et au-devant du larynx, et dont les usages sont inconnus.

Thyroïdien, adj. pris quelquefois substantivement, *thyroideus* ou *thyreoideus*; qui appartient au cartilage et à la glande thyroïde. — *Artères thyroïdiennes*: la *supérieure* naît de la partie antérieure de la carotide externe; l'*inférieure* provient de la partie supérieure de la sous-clavière. — *Veines thyroïdiennes*: elles sont distinguées en *supérieure* et *moyenne*, qui s'ouvrent dans la jugulaire interne; et *inférieure*, qui s'ouvre dans la sous-clavière.

Thyro-pharyngien, adj. et s. m. *thyro-pharyngeus*; qui appartient au cartilage thyroïde et au pharynx. — *Muscle thyro-pharyngien*: Valsalva, Morgagni, Santorini et Winslow ont donné ce nom à une portion du constricteur inférieur du pharynx.

Thyro-staphylin, adj. et s. m. *thyro-staphylinus*; qui a rapport au cartilage thyroïde et à la luette. — *Muscle thyro-staphylin*: Douglas a donné ce nom au palato-pharyngien, et Winslow seulement à la portion moyenne de ce muscle.

Thyrse, s. m. *thyrsus*; se dit, en botanique, d'une grappe composée ou à pédicules rameux, dont ceux du milieu sont plus longs que ceux du bas et du sommet, comme dans le lilas.

Tibia, s. m. mot latin qui signifie proprement *flûte*, et qui a été ensuite employé pour désigner le plus gros des os de la jambe, auquel on trouvoit sans doute quelque ressemblance avec une espèce de flûte en usage chez les anciens: il est placé plus en dehors et un peu plus en devant que le péroné. Les Grecs l'appeloient κνημη, προκνημιον.

Tibial, ale, adj. pris quelquefois substantivement, *tibiæus* ou *tibialis*; qui appartient au tibia. — *Tubérosités tibiales*: éminences arrondies situées sur les côtés de l'extrémité fémorale du tibia, l'une interne, l'autre externe. — — *Epine tibiale*; éminence peu saillante placée sur cette même extrémité, entre les deux surfaces articulaires. — *Muscles tibiaux*; beaucoup d'anatomistes ont ainsi appelé les jambiers antérieur et postérieur. — *Artères tibiales*: on donne ce nom à deux artères, l'une

antérieure, l'autre *postérieure*, qui sont fournies par la poplitée. — *Nerf tibial* ou *tronc tibial* : on donne ce nom à l'un des deux troncs nerveux par lesquels se termine le tronc sciatique ; et l'on appelle *nerf tibial antérieur* une branche qui provient du tronc sciatique externe.

Tibio-calcanien, s. m. *tibio-calcaneus* ; nom que M. Chaussier donne au muscle soléaire, parce qu'il s'étend de la ligne oblique du tibia au calcanéum.

Tibio-malléolaire, adj. pris subst. *tibio-malleolaris*. M. Chaussier appelle *tibio-malléolaire* la veine saphène interne ou grande saphène, parce qu'elle correspond à la malléole externe ou du tibia.

Tibio-péronéi-calcanien, adj. et s. m. *tibio-peronei-calcanianus*. Dumas a ainsi appelé le muscle soléaire (tibio-calcanien, Ch.).

Tibio-sous-phalangettien commun, s. m. *tibio-infrà-phalangettianus communis* ; nom que M. Chaussier donne au muscle long fléchisseur commun des orteils, parce qu'il s'étend de la face postérieure du tibia à la troisième phalange des quatre derniers orteils.

Tibio-sous-tarsien, s. m. *tibio-infrà-tarseus* ; nom que M. Chaussier donne au muscle jambier postérieur, parce qu'il s'étend de la face postérieure du tibia à la partie inférieure du tarse.

Tibio-sus-tarsien, s. m. *tibio-suprà-tarseus* ; nom que M. Chaussier donne au muscle jambier antérieur, parce qu'il s'étend du tibia à la partie supérieure du tarse. Dumas l'a appelé *tibio-sus-métatarsien*, parce qu'il s'étend jusqu'au premier os du métatarse.

Tibio-tarsien, adj. pris quelquefois substant. *tibio-tarseus* ; qui a rapport au tibia et au tarse ; se dit de l'articulation et des ligamens qui unissent le tibia avec l'astragale, l'un des os du tarse. — *muscle tibio-tarsien*. Dumas a donné ce nom au jambier postérieur (tibio sous-tarsien, Ch.).

Tibi-péronéo-tarsien, adj. et s. m. *tibi-peroneo-tarseus*. Dumas a donné ce nom au muscle long péronier latéral (péronéo-sous-tarsien, Ch.), parce qu'il s'étend de la partie supérieure externe du péroné à la partie inférieure du tarse, et répond, dans son trajet, à la partie inférieure du tibia.

Tic, s. m. Sauvages traduit, par cette expression, le mot latin *trismus*, qui est aujourd'hui conservé en français ; mais on appelle vulgairement *tic* un mouvement convulsif local et habituel, une espèce de névralgie.

Tierce, adj. (fièvre), *febris tertiana* ; fièvre intermittente dont les accès reviennent de deux jours l'un. — *Tierce doublée* ; celle qui présente deux accès tous les deux jours et un jour d'intermittence, ce qui la distingue de la *double-tierce*, qui présente un accès tous les jours.

Tige, s. f. *caulis*, *scapus* ; partie principale du végétal, qui sort de la terre et pousse des branches. — En anatomie, on a donné le nom de *tige pituitaire* à un prolongement de la substance cérébrale. *Voyez* Pituitaire.

Tilleul, s. m. *tilia* ; genre de plantes de la polyandrie monogynie, L. ; famille des tilleuls, J. Les fleurs du tilleul d'Europe, *tilia Europæa*, L., arbre répandu par-tout, sont employées comme diaphorétiques et anti-spasmodiques.

Tilleuls, *tiliæ* ; ordre dix-neuvième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes, J. — Calice multifide : corolle pentapétale : étamines ordinairement indéfinies ou distinctes : un style : une baie ou capsule : feuilles alternes : tiges ligneuses ou herbacées.

Tinkal, s. m. nom qu'on donne, en Perse, au borax brut ou borate sursaturé de soude.

Tintement, s. m. *Voyez* Tintouin.

Tintouin, s. m. *tinnitus*, *susurrus aurium* ; genre de névrose de l'ouïe, consistant dans la perception d'un son importun qui ne répond nullement aux vibrations de l'air extérieur : c'est le *syrigmus* de Sauvages et le *paracusis imaginaria* de Cullen.

Tire-balle, s. m. *strombulcus* ; instrument dont on se sert en chirurgie pour retirer une balle d'une plaie.

Tire-fond, s. m. nom d'un instrument de chirurgie dont on se sert pour enlever la pièce d'un os scié par le trépan, lorsqu'elle ne tient plus guère. Il est terminé d'un côté par une mèche à double vis, de figure pyramidale, longue de neuf lignes ; de l'autre, par un anneau qui sert de manche.

Tire-pus, s. m. *pyulcum* ; seringue à siphon long et courbe, propre à tirer le pus épanché dans une cavité. *Voyez* Pyulque.

Tire-tête, s. m. instrument pour tirer la tête d'un enfant mort dans la matrice.

Tisane, s. f. *ptisanna* ou *ptissanna*, de πτισσανη, orge; boisson que les anciens préparoient ordinairement en faisant bouillir de l'orge dans l'eau et réduire plus ou moins. — Aujourd'hui on donne le nom de *tisane* aux médicamens liquides peu actifs que l'on prend par verre, et à des intervalles qu'on n'a pas besoin de déterminer.

Tissu, s. m. *textus*. On connoît sous ce nom, en anatomie, les diverses parties qui, par leur assemblage, forment nos organes, et en sont comme les élémens anatomiques. Bichat compte vingt-un de ces tissus simples; savoir: 1° le cellulaire; 2° le nerveux de la vie animale; 3° le nerveux de la vie organique; 4° l'artériel; 5° le veineux; 6° celui des exhalans; 7° celui des absorbans; 8° l'osseux; 9° le médullaire; 10° le cartilagineux; 11° le fibreux; 12° le fibro-cartilagineux; 13° le musculaire de la vie animale; 14° le musculaire de la vie organique; 15° le muqueux; 16° le séreux; 17° le synovial; 18° le glanduleux, 19° le dermoïde; 20° l'épidermoïde; 21° le pileux.

Titane, s. m. *titanium*; métal découvert par Klaproth, en 1794, dans le schorl rouge de Hongrie, où il est à l'état d'oxyde. On l'a aussi trouvé dans le titane compacte, dans l'anathase, etc. Le *titane* appartient à la section des métaux cassans et oxydables. Il n'est d'aucun usage.

Tithymale, s. masc. *Voyez* Euphorbe.

Titillation, s. f. *titillatio*, *titillatus*; espèce de chatouillement comme celui qu'on éprouve quand on passe la barbe d'une plume sur les lèvres.

Tomenteux, euse, adj. *tomentosus*, de *tomentum*, duvet; se dit, en anatomie, des parties cotonneuses et comme veloutées. — En botanique, on donne ce nom aux parties recouvertes de poils courts et tellement serrés, qu'il en résulte un tissu plus ou moins semblable à celui du drap.

Tomentum, s. m. mot latin qui signifie duvet, et que quelques anatomistes français ont conservé pour exprimer une substance organique douce et comme veloutée au toucher.

Tomotocie, subst. f. *tomotocia*, de τομὴ, incision, et de τόκος, accouchement, c'est-à-dire *accouchement par incision*; nom que quelques auteurs donnent à l'opération césarienne.

Ton, s. masc. *tonus*, du grec τόνος, tension, dérivé de τείνω, je tends, je roidis; l'état de tension ou de fermeté naturelle de chaque tissu organique.

Tonicité, s. f. *tonicitas*, de τόνος, ton, tension; mode de motilité commun à tous les solides, d'où provient le ton général, qui se manifeste par une sorte de frémissement presque imperceptible dans les organes, dont il resserre le tissu; qui appartient plus spécialement aux tissus membraneux, spongieux, parenchymateux, aux papilles nerveuses, aux vaisseaux lymphatiques, etc. L'augmentation de la tonicité se nomme *orgasme*, l'excès *éréthisme*, *crispation*; la privation *atonie*, et *flaccidité* dans le cadavre.

Tonique, adj. pris subst. *tonicus*; nom des médicamens qui ont la faculté d'exciter lentement et par des degrés insensibles l'action organique des divers systèmes de l'économie animale, et d'augmenter leur force d'une manière durable. — *Spasme tonique*; celui qui consiste dans une contraction permanente des muscles qui en sont le siége, par opposition à *spasme clonique*.

Tonsillaire, adj. pris quelquefois subst. *tonsillaris*, qui a rapport aux tonsilles ou amygdales. — *Artère tonsillaire* (*princeps tonsillæ arteria*, Haller): elle provient de la labiale ou maxillaire externe.

Tonsille, s. fém., *tonsilla*, synonyme d'*amygdale*. *Voyez* ce mot.

Topaze, s. fém., *topas*; espèce de pierre précieuse, cristallisée en prismes, et généralement composée de beaucoup d'alumine, de silice, d'acide fluorique et de fer. Elle formoit un des cinq fragmens précieux des anciens (*voy.* Fragment). Elle est aujourd'hui inusitée.

Tophacé, adj. de *tophus*, qui signifie *tuf*. On appelle *concrétions tophacées* les dépôts de substance dure, comme osseuse, qui se forment soit dans l'intérieur des organes, soit aux environs des articulations. Ils sont formés, dans le premier cas, de phosphate de chaux, et dans le second d'urate de soude, lorsqu'ils tiennent à une cause arthritique.

Topique, s. m. et adj. *topicus*, local, de τόπος, lieu; se dit de tous les médicamens qui s'appliquent à l'exté-

rieur : tels sont les emplâtres, les onguens, les cataplasmes, etc.

Tormentille, *tormentilla erecta*, L.; plante de l'icosandrie polygynie, L.; famille des rosacées, J., ♃, France. Ses racines sont astringentes.

Torréfaction, s. fém. (grillage); opération chimique qui consiste à exposer à la chaleur une substance solide minérale ou végétale, soit pour en séparer quelques principes volatils, soit pour y développer un principe nouveau, soit pour déterminer l'oxydation. Le mot *grillage* se dit plutôt des mines, et le mot *torréfaction* des matières végétales.

Tors, se, adject. *contortus*, tordu; dont les bords tournent ou tendent à tourner obliquement autour de leur axe : Bot.

Torticolis, s. m. *obstipitas*, *caput obstipum*; rhumatisme qui a son siége dans quelques-uns des muscles du cou, et force le malade à tenir la tête inclinée en avant ou sur les côtés, ou renversée en arrière, suivant les muscles affectés.

Tortile, adj. *tortilis*; susceptible de torsion spontanée : Bot.

Tortue, s. f. *testudo*; reptile quadrupède amphibie, de la famille des chéloniens, dont la chair est nourrissante. Le bouillon de tortue a été recommandé comme un bon analeptique. — En nosologie, espèce de tumeur enkystée. *Voyez Testudo*.

Tortueux, euse, adj. *tortuosus*; qui fait plusieurs tours et détours; — courbé inégalement en divers sens : Bot.

Toruleux, euse, adj. *torulosus*; se dit, en botanique, des parties qui sont oblongues, solides, alternativement renflées et contractées sans articulation.

Toucher, s. m. *tactus*; celui des cinq sens qui nous fait connoître les qualités palpables des corps, telles que la mollesse, la dureté, le froid, le chaud, la sécheresse, l'humidité et la configuration extérieure des corps. C'est en palpant un corps avec la main, et surtout avec l'extrémité des doigts, que nous en apprécions avec exactitude les diverses qualités; tandis que nous ne pouvons en acquérir qu'une notion imparfaite en le touchant avec les diverses parties de la surface de notre corps, ce qui constitue le *tact*. — Le mot *toucher* s'emploie, en terme d'accouchement, pour désigner une pratique qui consiste à appliquer une main sur la région hypogastrique ou ombilicale, tandis que le doigt indicateur de l'autre main est introduit dans le vagin pour juger de l'état de la matrice et du bassin.

Tourbe, s. fém. *bitumen turfa*; substance combustible formée de terre et de végétaux à moitié décomposés.

Tourbillon, s. m. *vortex*. Sténon a donné le nom de *tourbillon vasculaire* ou *vaisseaux tournoyans*, *vasa vorticosa*, à de petits vaisseaux dont les ramifications se contournent en tous sens à la face externe de la choroïde.

Tournesol, s. m. *croton tinctorium*, L.; plante du genre *croton*, d'où l'on retire une substance colorante bleue, employée dans les arts pour teindre, et en chimie pour caractériser les acides, qui ont la propriété de la rougir.

Tourniolle, s. m. nom donné vulgairement à l'espèce de panaris dont on a placé le siége entre l'épiderme et la peau. C'est le premier degré ou le degré le plus modéré de la maladie.

Tourniquet, s. m. *torcular*; instrument de chirurgie dont la partie essentielle est une vis de pression, au moyen de laquelle on exerce la compression sur l'artère principale d'un membre pour prévenir l'hémorrhagie pendant l'amputation ou quelqu'autre opération grave, telle que celle de l'anévrysme, etc.

Toute-bonne, nom vulgaire d'une espèce de sauge plus généralement appelée *orvale*.

Toute-épice, nom vulgaire de la nielle de Crète ou nielle cultivée. *Voyez* Nielle.

Toux, s. f. *tussis*, βὴξ; expirations violentes, sonores, courtes et fréquentes, par lesquelles l'air, en passant rapidement par les bronches et la trachée-artère, entraîne les mucosités qui s'y trouvent et qui font la matière des crachats.

Toux convulsive. *Voyez* Coqueluche.

Toux férine. *Voyez* Coqueluche.

Toxique, s. m. *toxicum*, de τοξικὸν, venin, qui dérive de τοξὸν, arc, carquois; nom générique de toutes sortes de poisons, ainsi appelés parce que les barbares empoisonnoient leurs flèches.

Trachéal, adj. *trachealis*; qui a rapport à la trachée-artère. Winslow a appelé *veines trachéales* les thyroïdiennes inférieures.

Trachée-artère, s. f. *trachea-arteria*, de τραχὺς, âpre, et d'ἀρτηρία, composé de ἀηρ, air, et de τηρειν, conserver; comme si l'on disoit *réceptacle d'air*; tronc commun des conduits aériens, situé le long de la ligne médiane, au-devant de l'œsophage, se continuant supérieurement avec le larynx, et se divisant par sa partie inférieure en deux branches auxquelles on a donné le nom de *bronches*.

Trachée, s. f. *trachea*; nom des organes respiratoires dans les insectes. Ce sont des vaisseaux très-déliés qui se ramifient à l'infini dans tous leurs tissus, et dont les troncs absorbent l'air par des ouvertures appelées *stigmates*, qui sont situées sur les parties latérales de l'habitude du corps.

Trachéli-atloïdo-basilaire, adj. et s. m. *tracheli-atloido-basilaris*. Dumas a donné ce nom au muscle droit latéral de la tête, parce qu'il s'étend de la surface basilaire de l'occipital à l'atlas ou première vertèbre du cou. C'est l'atloïdo-sous-occipital, Ch.

Trachélien, enne, adj. de τράχηλος, le cou, la partie postérieure du cou, dérivé de τραχὺς, rude, raboteux, parce que l'on y trouve la série des apophyses épineuses des vertèbres cervicales. Ce mot est synonyme de *cervical*.

Trachélo-anguli-scapulaire, adj. et s. m. *trachelo-anguli-scapularis*. Dumas a donné ce nom au muscle angulaire (trachélo-scapulaire, Ch.), parce qu'il s'attache à l'angle de l'omoplate (*scapulum*) et aux vertèbres cervicales ou trachéliennes.

Trachélo-atloïdo-occipital, adj. et s. m. *trachelo-atloido-occipitalis*. Dumas a donné ce nom au muscle petit oblique ou oblique supérieur de la tête (atloïdo-sous-mastoïdien, Ch.), parce qu'il s'étend de l'atlas ou première vertèbre cervicale à la ligne courbe occipitale supérieure.

Trachélo-basilaire, adj. et s. m. *trachelo-basilaris*. Dumas a appelé *muscles trachélo-basilaires* les grand et petit droits antérieurs de la tête (trachélo-sous-occipitaux, Ch.).

Trachélo-cervical, adj. *trachelo-cervicalis*. M. Chaussier appelle *artère trachélo-cervicale* la cervicale profonde.

Trachélo-costal, adj. et s. m. *trachelo-costalis*. Dumas a réuni sous cette dénomination les scalènes antérieur et postérieur. C'est le costo-trachélien, Ch.

Trachélo-diaphragmatique, adj. *trachelo-diaphragmaticus*. M. Chaussier donne ce nom à la quatrième paire des nerfs cervicaux.

Trachélo-dorsal, adject. pris quelquefois subst. *trachelo-dorsalis*. M. Chaussier appelle *nerf trachélo-dorsal* le spinal ou accessoire de la paire vague.

Trachélo-mastoïdien, adj. et s. m. *trachelo-mastoideus*. Eustache, Albinus, Sœmmering, Dumas et M. Chaussier ont ainsi appelé le muscle petit complexus, parce qu'il s'étend des vertèbres cervicales à l'apophyse mastoïde.

Trachélo-occipital, adj. et s. m. *trachelo-occipitalis*. M. Chaussier donne ce nom au muscle grand complexus.

Trachélophyme, s. m. *trachelophymus*, du grec τράχηλος, le cou, et φυμα, tumeur; mot-à-mot, *gonflement du cou*. *Voyez* Goître ou Bronchocèle.

Trachélo-scapulaire, adj. et s. m. *trachelo-scapularis*. M. Chaussier appelle ainsi le muscle angulaire, parce qu'il s'attache aux vertèbres cervicales et à l'omoplate (*scapulum*).

Trachélo-sous-cutané, adject. *trachelo-subcutaneus*. M. Chaussier appelle *veine trachélo-sous-cutanée* la jugulaire externe; *nerfs trachélo-sous-cutanés* les nerfs du plexus cervical.

Trachélo-sous-occipital, adj. et s. m. *trachelo-infrà-occipitalis*. M. Chaussier appelle *muscles trachélo-sous-occipitaux*, distingués en *grand* et *petit*, les grand et petit droits antérieurs de la tête.

Trachéotomie, s. f. *tracheotomia*, de τραχὺς, rude, et de τέμνω, je coupe; incision faite à la trachée-artère.

Trachoma, s. m. de τραχὺς, raboteux; mot latin employé par Paul d'Ægine, pour désigner une espèce d'ophthalmie accompagnée de l'aspérité de l'intérieur des paupières.

Tragacanthe. *Voy.* Adragant.

Tragien, adject. qui appartient au *tragus*: muscle *tragien*.

Tragus, s. m. τράγος des Grecs; mot latin que les anatomistes français ont conservé pour exprimer le petit bouton qui est à la partie antérieure de l'oreille, et qui se couvre de poils lorsqu'on avance en âge: de là le nom de *tragus*, dérivé de τράγος, bouc.

Traînasse, s. f. nom vulgaire d'une espèce de renouée, *polygonum aviculare*, L.

Tranchées, s. f. pl. *tormina*, *torsiones*. On appelle ainsi des coliques violentes, et spécialement celles auxquelles les enfans sont sujets, soit avant d'avoir évacué le *meconium*, soit lorsqu'ils ont des vers, soit dans le travail de la dentition, etc. — *Tranchées utérines* : douleurs de matrice qui succèdent à l'accouchement et durent plus ou moins de temps.

Transfusion, s. f. *transfusio*, du verbe *transfundere*, transvaser, verser d'un vase dans un autre; l'action de faire passer le sang du corps d'un animal dans celui d'un autre; opération qui a été préconisée par quelques médecins anciens, comme moyen thérapeutique, mais qui est aujourd'hui généralement réprouvée, comme contraire aux principes de la physiologie, et comme très-dangereuse.

Transmutation, s. f. *transmutatio*, action de changer une chose en une autre; nom que les alchimistes donnoient au prétendu changement des métaux imparfaits en or ou en argent.

Transpiration, s. f. *transpiratio*; exhalation qui se fait habituellement à la surface de l'organe cutané, et dont la suppression occasionne diverses maladies. La *transpiration* prend le nom de *sueur* lorsqu'elle est considérable. — *Transpiration pulmonaire*, celle qui se fait par la surface intérieure des bronches et des ramifications bronchiques, et dont le produit est excrété par l'expiration sous forme de vapeur.

Transplantation, s. f. *transplantatio*; prétendue manière que Paracelse avoit imaginée de guérir les maladies, en les faisant passer d'un sujet dans un autre, soit animal, soit végétal.

Transport, s. m. On emploie vulgairement ce mot comme synonyme de *délire*.

Transsudation, s. f. de *trans*, à travers, et de *sudo*, je sue; action de passer à travers en suintant; se dit de l'eau ou de tout autre liquide qui passe en gouttelettes à travers les pores de certains vases, tels que ceux qu'on appelle en Espagne *alcarasas*.

Transverse ou Transversal, et Transversaire, adject. *transversus*, *transversalis*, *transversarius*; qui est étendu en travers. Les deux premiers mots sont employés indifféremment l'un pour l'autre; le mot *transversaire* signifie plus particulièrement *qui a rapport aux apophyses transverses* des vertèbres; cependant on l'emploie aussi quelquefois comme synonyme des deux autres. — *Apophyses transverses*, *processus transversi* : éminences allongées et dirigées transversalement, qui naissent sur les côtés des vertèbres et ne s'articulent point. — *Muscles transversaires* : Winslow a donné le nom de *premier transversaire antérieur* du cou au droit latéral de la tête (atloïdo-sous-occipital, Ch.); celui de *petits transversaires*, antérieurs et postérieurs, aux inter-transversaires du cou (inter-trachéliens, Ch.; celui de *grand transversaire* du cou au muscle que Bichat et M. Boyer nomment simplement *transversaire*, et qui s'étend des apophyses transverses des cinq ou six dernières vertèbres cervicales aux apophyses transverses des 3e, 4e, 5e, 6e et 7e vertèbres dorsales. Spigel, Albinus et Sœmmering, ont appelé ce muscle *transversal* du cou. Sabatier et M. Chaussier le regardent comme dépendant du long dorsal. On a, en outre, réuni sous le nom de *muscle transversaire épineux* une multitude de petits faisceaux étendus des apophyses transverses aux épineuses, depuis le sacrum jusqu'à l'axis. C'est la portion lombo-cervicale du sacro-spinal, Chauss. — *Muscles transverses* ou *transversaux* : Santorini, Winslow et M. Boyer, ont appelé *transversal du nez* le dilatateur du nez (sus-maxillo-nasal, Chauss.). On a donné le nom de *transverse de l'abdomen* à un muscle qui occupe la région lombaire (lombo-abdominal, Ch.); celui de *transverse du périnée* à un faisceau charnu qui naît de la branche de l'ischion et s'unit à celui du côté opposé au bulbo-caverneux et au sphincter superficiel (ischio-périnéal, Ch.); celui de *transversal des orteils* à l'abducteur transverse du gros orteil (métatarso-sous-phalangien-transversal du pouce, Ch.). — *Artères transverses* ou *transversales* : on appelle *artère transversale de la face* une branche que la temporale envoie sur le masséter. Sabatier a donné le nom de *transversale de l'épaule* à la scapulaire supérieure. On appelle aussi *artère transverse du périnée* (urétro-bulbaire, Ch.) une branche que fournit l'artère du pénis ou ischio-pénienne. — *Sinus transverses*

(*voyez* Sinus). — *Sillon transversal du foie* (*voyez* Sillon).

Transverso-spinal, adj. et s. m. *transverso-spinalis*. Dumas a donné ce nom au muscle transversaire épineux.

Trapèze, s. m. *trapezius*; figure géométrique rectiligne à quatre côtés inégaux, dont deux parallèles; se dit, en anatomie, d'un os et d'un muscle qui ont la forme d'un trapèze. — L'*os trapèze* (*os multangulum majus*) est le premier os de la seconde rangée du carpe. — Le *muscle trapèze* est situé à la partie postérieure et supérieure du tronc: c'est le dorso-sus-acromien, Ch.

Trapéziforme, adj. *trapeziformis*; qui a la figure d'un trapèze. *V*. Trapèze et Trapézoïde.

Trapézoïde, adj. *trapezoides* (même étymologie); qui ressemble à un trapèze. — *Os trapézoïde* (*os multangulum minus*): c'est le second os de la seconde rangée du carpe. — *Ligament trapézoïde*: on a appelé ainsi une portion du corps fibreux que représente le ligament coraco-claviculaire, et qui affermit l'articulation de la clavicule avec l'omoplate.

Traumatique, s. et adj. *traumaticus*, de τραῦμα, plaie ou blessure; qui a rapport aux plaies, qui provient de quelque plaie. — *Tétanos traumatique* (*voyez* Tétanos). — *Maladies traumatiques* ou *vulnéraires*: celles qui dépendent d'une plaie, d'une fracture, d'un coup ou d'une contusion. Elles forment une classe dans la classification étiologique qui se trouve à la fin de la Nosologie de Sauvages.

Travail d'enfant; se dit des efforts que fait une femme pour accoucher, depuis le moment où les contractions utérines commencent, jusqu'à ce qu'elles aient déterminé la sortie du fœtus.

Trèfle d'eau, *menyanthes trifoliata*, L.; plante de la pentandrie monogynie, L.; famille des lisymachies, Juss., ♃, France. — Cette plante est amère et constitue un bon tonique. On l'emploie aussi comme fondante.

Tréflé, ée, adj. *trifoliatus*; se dit, en botanique, des parties des plantes ou des feuilles composées de trois folioles disposées comme celles du trèfle.

Tremblement, s. m. *tremor*; agitation foible et involontaire du corps ou de quelque membre, sans empêchement des mouvemens volontaires. C'est ce qu'on observe souvent dans la vieillesse, dans les convalescences, et à la suite d'un excès de fatigue. Souvent aussi les tremblemens appartiennent à la paralysie, comme l'a observé M. Pinel. Sauvages en fait un genre de l'ordre des spasmes partiels cloniques.

Trempe, s. f. de *tempero*, je tempère. — *Trempe de l'acier*; passage subit de ce métal d'une température très-chaude où il a acquis une couleur rouge, à la température d'un fluide dans lequel on le plonge: Métallurg.

Trépan, s. m. *trepanum*, du grec τρύπανον, tarière, qui vient de τρυπάω, je perce; instrument de chirurgie en forme de vilbrequin, auquel on adapte une scie circulaire dont on se sert pour percer les os, surtout ceux du crâne; — opération qu'on fait avec cet instrument.

Trépan abaptiste. *V*. Abaptiste.

Trépaner, v. act. *terebrare*; c'est faire l'opération du trépan, ou bien ouvrir le crâne pour faire cesser les accidens de la compression, lorsqu'ils dépendent de l'enfoncement de quelque pièce osseuse, ou de l'épanchement d'un liquide à la surface du cerveau.

Trépidation, s. fém. *trepidatio*. Ce mot se dit plutôt en latin qu'en français, comme synonyme de *tremor*, tremblement. Il a aussi été employé au moral, suivant Castelli, pour désigner une terreur très-grande ou la consternation.

Tressaillement, s. m. *subsultus*; émotion subite causée par quelque violente surprise. — Se dit aussi comme synonyme de *soubresault*. *Voyez* ce mot.

Triandrie, s. f. *triandria*, de τρεις, trois, et d'ανηρ, gén. ανδρος, mari; nom de la troisième classe du système de Linné: elle contient les plantes dont la fleur a trois étamines ou organes mâles.

Triangulaire, adj. *triangularis*; qui a trois angles. Se dit, en anatomie, des muscles, des ligamens et des diverses parties qui ont la forme d'un triangle: tels sont les *ligamens triangulaires du foie* (*voy*. Foie), les *sinus triangulaires* (*voyez* Sinus), etc. — Lieutaud et Sabatier ont appelé *muscle triangulaire du nez* le transversal du nez (sus-maxillo-nasal, Ch.). On a donné le nom de *triangulaire des lèvres* à l'abaisseur de l'angle des lèvres (maxillo-labial, Ch.). Spigel a décrit, sous la

dénomination de *paire triangulaire*, les scalènes antérieur et postérieur. On appelle *triangulaire sternal* un muscle situé à la face interne du sternum, et que beaucoup d'anatomistes décrivent comme l'assemblage de petits muscles : de là le nom de *sterno-costaux* que lui donne M. Chaussier. Santorini a nommé *triangulaire du coccyx* l'ischio-coccygien.

Tricapsulaire, adj. *tricapsularis*; qui a trois capsules : Bot.

Triceps, adj. et s. m. mot latin qui signifie *à trois têtes*; se dit, en anatomie, des muscles dont l'extrémité supérieure est formée de trois faisceaux distincts. — *Triceps brachial :* il naît du bord axillaire de l'omoplate et des bords externe et interne de l'humérus, et s'étend de cette triple origine jusqu'à l'olécrâne : de là le nom de *scapulo-huméro-olécrânien*, Ch. — *Triceps-crural :* Riolan, Cowper, Spigel, Sœmmering et Winslow ont décrit sous cette dénomination les trois muscles adducteurs de la cuisse. Sabatier et M. Boyer appellent ainsi le *muscle crural* de Bichat (tri-fémoro-rotulien, Ch.), et donnent aux trois parties dont il est formé les noms de *muscles vaste externe, vaste interne* et *crural*.

Trichiasis, s. m. τριχιασις, de θρίξ, gén. τριχὸς, cheveu, poil; *morbus pilaris*. On a donné ce nom à trois maladies différentes : 1° à une affection des reins dans laquelle on rend, avec les urines, des filamens qui ressemblent à des poils : *Hippocrate*. 2° A une douleur, avec tension des mamelles, qui survient chez les femmes en couche lorsque l'excrétion du lait se fait avec difficulté : maladie qui a été attribuée, par Aristote, à un poil avalé par hasard en buvant, et porté aux mamelles par la voie de la circulation : c'est la *mastodynia pilaris* de Sauvages, vulgairement *poil* en français. 3° A une maladie des paupières dans laquelle les cils se dirigent vers le globe de l'œil. On distingue deux espèces de cette maladie; dans la première, le tarse conserve sa position et sa direction naturelles; la seconde consiste dans une inclinaison vicieuse du tarse, et conséquemment des cils vers le globe de l'œil. Cette dernière espèce est assez commune, tandis que la première est très-rare. A ces deux espèces on en a ajouté une troisième qu'on a appelée *distichiasis*, et qu'on suppose formée par un double rang de cils; mais cette espèce n'existe pas, suivant Scarpa.

Trichisme, s. m. *trichismus*, de θρίξ, génit. τριχὸς, cheveu; fracture presque imperceptible des os plats, ainsi appelée parce qu'elle ressemble à un cheveu.

Trichocéphale, *trichocephalus dispar*, de θρὶξ, τριχὸς, cheveu, et de κεφαλὴ, tête; ver intestin de la famille des vers ronds, qui se trouve fréquemment dans les gros intestins de l'homme, et principalement dans le cœcum. Le corps, de la grosseur d'une épingle, est conformé en massue, et terminé antérieurement par une appendice filiforme aussi longue, et au bout de laquelle se trouve la tête ou l'extrémité antérieure terminée par une bouche simple. Rœderer, Wagler et Wrisberg, qui ont découvert les premiers ce ver pendant l'épidémie de Gottingue, en 1767, prirent cette partie filiforme pour la queue du ver, et lui donnèrent, par cette raison, le nom de *trichuride*. On distingue facilement, même à l'œil nu, le sexe de ces vers, en ce que le corps du mâle se trouve toujours roulé en volute, tandis que celui de la femelle est seulement légèrement courbé. L'existence de ces vers dans le canal intestinal paroît ne donner lieu à aucune espèce d'accident.

Trichoma, s. m. *trichoma*, du grec τριχωμα, chevelure; dénomination latine de la *plique*. *Voyez* ce mot.

Trichomatique, adj. *trichomaticus* (même étymologie); qui a rapport au trichoma ou à la plique.

Trichuride, de θριξ, τριχὸς, et οὐρὰ, queue. *Voyez* Trichocéphale.

Tricuspide ou Tricuspidal, ale, adj. *tricuspis*, de *tris*, pour *tres*, trois, et de *cuspis*, pointe. Les anatomistes ont appelé *valvules tricuspides* des replis membraneux placés à l'ouverture de communication de l'oreillette avec le ventricule droit du cœur. Ces replis ont été ainsi nommés parce qu'on en compte ordinairement trois de forme triangulaire et terminés inférieurement en pointe. On les a aussi appelés *valvules triglochines*.

Tridactyle, adj. *tridactylus*, de τρεὶς, trois, et de δάκτυλος, doigt; se dit, en zoologie, des animaux qui ont trois doigts à chaque pied.

Tridenté, ée, adj. *tridentatus*; qui a trois dents : Bot.

Trièdre, adj. de τρεῖς, trois, et d'ἕδρα, siége, base, face; se dit d'une pyramide terminée par trois faces, ou d'un angle formé par la réunion de trois plans.

Trifacial, adj. *trifacialis*, de *tres*, trois, et de *facies*, la face; nom que M. Chaussier donne aux nerfs trijumeaux, parce qu'ils se divisent, avant de sortir du crâne, en trois branches qui vont se distribuer à la face. *Voyez* Trijumeaux.

Trifémoro-rotulien, s. m. *trifemoro-rotulianus*; nom que M. Chaussier donne au muscle triceps-crural, muscle *crural* de Bichat, parce qu'il s'attache, par sa triple origine supérieure, au fémur, et par son extrémité inférieure à la rotule.

Tri-fémoro-tibi-rotulien, adj. et s. m. *tri-femoro-tibi-rotulianus*. Dumas a donné ce nom au triceps-crural (trifémoro-rotulien, Ch.).

Trifide, adj. *trifidus*; qui est fendu en trois à-peu-près jusqu'à moitié: Bot.

Trigastrique, adj. *trigastricus*, de τρεῖς, trois, et de γαστὴρ, ventre; qui a trois ventres; se dit des muscles qui ont trois portions charnues: Anat.

Triglochines, s. f. pl. τριγλωχῖνες, de τρεῖς, trois, et de γλωχὶς, pointe. *Voy.* Tricuspide.

Trigône, s. m. en grec τρίγωνον, triangle, de τρεῖς, trois, et de γωνία, angle. — Lieutaud a, le premier, appelé *trigône vésical* une surface triangulaire, horizontale et légèrement saillante que présente la surface interne de la vessie vers son bas-fond. Trois ouvertures, l'une antérieure (l'orifice de l'urètre), et les deux autres postérieures (les embouchures des uretères), ainsi que les espaces d'environ un pouce et demi qui les séparent, marquent les limites de ce triangle.

Trigynie, s. f. *trigynia*, de τρεῖς, trois, et de γυνὴ, femme ou femelle; ordre de plantes dont la fleur a trois pistils ou trois organes femelles.

Trijugé, ée, adj. *trijugus*; se dit des feuilles pinnées et qui ont trois paires de folioles: Bot.

Trijumeaux, s. m. pl. *tergemini*. Les anatomistes donnent ce nom au nerf de la cinquième paire cérébrale (nerf trifacial, Ch.), parce qu'il se divise en trois branches. Ces branches sont l'ophthalmique (orbito-frontale, Ch.), la maxillaire supérieure (sus-maxillaire, Ch.), et la maxillaire inférieure (maxillaire, Ch.).

Trilobé, ée, adj. *trilobus*; qui a trois lobes: Bot.

Triloculaire, adj. *trilocularis*; qui a trois loges: Bot.

Trinervé, ée, adj. de *tres*, trois, et de *nervus*, nerf; qui a trois nervures: Bot.

Triœcie, s. f. de τρεῖς, trois, et d'οἰκία, maison, habitation; nom du troisième ordre de la vingt-troisième classe du système de Linné. Cet ordre comprend les plantes qui, sur trois individus de la même espèce, portent sur l'un des fleurs hermaphrodites, sur le second des fleurs mâles, et sur le troisième des fleurs femelles.

Tripartible, adj. *tripartibilis*; qui est susceptible de trois divisions spontanées.

Tripétale, adj. *tripetalus*, de τρεῖς, trois, et de πέταλον, pétale; qui a trois feuilles ou pétales.

Triphylle, adject. *triphyllus*, de τρεῖς, trois, et de φύλλον, feuille; nom que Linné donne au calice quand il est divisé en trois pièces ou petites folioles: Bot.

Triplinervée, adj. f. (feuille), *folium triplinervium*; qui a cinq nervures principales longitudinales, dont deux naissent de la base de la nervure médiaire, et deux autres au-dessus, plus ou moins éloignées des premières: Bot.

Tripharmacum. Ce mot latin, composé de τρεῖς, trois, et de φάρμακον, remède, a été quelquefois employé pour désigner un médicament composé de trois drogues.

Triquètre, adject. *triqueter*; qui a trois faces et trois angles vifs: Bot.

Trisannuel, elle, ou Triennal, ale, adj. *triennis*; qui dure trois ans: Bot.

Trismus, s. m. τρισμὸς, grincement, de τρίζω, je grince; serrement de la mâchoire inférieure par la contraction spasmodique de ses muscles; affection ainsi nommée à cause du grincement des dents qui l'accompagne. Sauvages en fait un genre de l'ordre *spasmes partiels toniques*, et Cullen un genre de l'ordre *spasmes*.

Tri-scapulo-huméro-olécranien, adj. et s. m. *tri-scapulo-humero-olecranianus*. Dumas a donné ce nom au muscle triceps-brachial (scapulo-huméro-olécrânien, Ch.).

Trisperme, adject. *trispermus*, de τρεῖς, trois, et de σπέρμα, sperme, graine, semence; qui porte ou renferme trois graines: Bot.

Trisplanchnique, adject. *trisplanchnicus*, du grec τρεῖς, trois, et de σπλαγχνον, viscère; comme si l'on disoit *qui a rapport à trois ordres de viscères*. C'est le nom que M. Chaussier donne au nerf grand sympathique ou intercostal, parce qu'il distribue des ramifications aux viscères des trois cavités principales du corps, la tête, la poitrine et l'abdomen.

Tristesse, s. f. *tristitia*, affliction, abattement de l'ame causé par quelque événement fâcheux. La tristesse appartient aux passions débilitantes.

Trisule ou Sel triple, s. m. et adj. *trisulus*; nom donné, en chimie, aux sels qui résultent de la combinaison d'un acide avec deux bases.

Tritæophie ou Tritéophie, s. f. *tritæophia*, de τριταῖος, tous les trois jours, et de φύω, je nais; fièvre rémittente tierce, ou dont les accès reviennent de deux jours l'un. Sauvages en fait un genre de l'ordre *fièvres rémittentes*.

Triterné, ée, adj. *triternatus*; se dit des feuilles composées, trois fois ternées, ou dont le pétiole commun se divise trois fois en trois: Bot.

Trituration, s. f. *trituratio*, *tritura*; opération de pharmacie par laquelle on réduit les médicamens en poudre; — selon les mécaniciens, action de l'estomac sur les alimens pendant la digestion, et des vaisseaux artériels sur le sang comme pour en briser les globules.

Trivalvé, ée, adj. *trivalvis*; qui a trois valves: Bot.

Triventre ou *Triventer*. *Voy.* **Trigastrique.**

Trocart ou Trois-quarts, subst. masc. *terebellum*, *triquetrum*; poinçon d'acier terminé en pointe triangulaire, et renfermé dans une canule d'argent, dont on se sert pour faire les ponctions.

Trochanter ou Trokanter, s. m. τροχαντηρ, du verbe τροχάω, je tourne. Les anatomistes ont appelé *grand* et *petit trochanters* deux tubérosités que présente l'extrémité supérieure du fémur. Le *grand trochanter* est en dehors; le *petit trochanter* est inférieur et interne. Tous deux donnent attache aux muscles rotateurs de la cuisse: de là leurs noms. M. Chaussier appelle simplement *trochanter* la plus grosse de ces deux tubérosités, et donne au petit trochanter le nom de *trochantin*.

Trochantérien, enne, ou Trokantérien, adj. qui appartient au grand trochanter, ou simplement au trochanter. *Voyez* ce mot.

Trochantin ou Trokantin, s. m. petit trochanter. *Voy.* ce mot.

Trochantinien, enne, ou Trokantinien, adj. qui appartient ou a rapport au trochantin. *Voy.* ce mot.

Trochin, subst. m. de τροχαω, je tourne. M. Chaussier donne ce nom à la plus petite des tubérosités que présente l'extrémité scapulaire de l'humérus, parce qu'elle sert d'attache aux muscles rotateurs.

Trochinien, enne, adj. qui appartient au trochin. *Voyez* ce mot.

Trochisques, s. m. pl. *trochisci*, en grec τροχισκοι, petites roues, de τροχὸς, roue, à cause de cette forme qu'on leur donne quelquefois; médicamens composés d'une ou de plusieurs substances sèches, réduites en poudre, et auxquelles on donne une forme arrondie, pyramidale, conique, cubique, à l'aide d'un intermède convenable non sucré, tel qu'un mucilage, la mie de pain, un suc végétal, etc. C'est l'absence du sucre dans les trochisques qui les fait différer des tablettes.

Trochiter, s. m. de τροχάω, je tourne. M. Chaussier appelle ainsi la plus grosse des tubérosités que présente l'extrémité scapulaire de l'humérus, parce qu'elle sert d'attache aux muscles rotateurs.

Trochitérien, enne, adj. qui appartient au trochiter. *Voy.* ce mot.

Trochléateur ou Trokléateur, adj. m. *trochlearis*, de τροχιλία, poulie ou troklée, dérivé de τροχάω, je tourne. Cassérius a donné ce nom au muscle grand oblique de l'œil, parce qu'il passe dans un petit cartilage qui lui sert de poulie.

Trochlée ou Troklée, s. f. *troklea*, du grec τροχιλία, poulie, dérivé de τροχαω, je tourne; nom de la face articulaire qu'on remarque à l'extrémité cubitale de l'humérus. Elle est ainsi appelée parce qu'elle est creusée en forme de poulie.

Trois-quarts, s. m. *Voyez* **Trocart.**

Trompe, s. f. *tuba* des Latins, σαλπιγξ des Grecs; partie avec laquelle les insectes ailés sucent ce qui est propre pour leur nourriture. — *Trompe* ou *conduit d'Eustache* (conduit guttural de l'oreille, Ch.), *tuba eustachiana*; conduit en forme de trompette, situé à la partie externe de la voûte du pharynx et s'ouvrant par son extrémité étroite dans le tympan. — *Trompes utérines* ou *de Fallope*; conduits longs de quatre ou cinq pouces, naissant des angles supérieurs de la matrice, flottant par leur autre extrémité dans la cavité abdominale.

Tronc, s. masc. *truncus*; tige d'un arbre depuis la racine jusqu'aux branches : Bot. — En anatomie, le *tronc* est la partie principale du corps, qui présente trois grandes cavités, le crâne, le thorax et l'abdomen, et que quelques anatomistes ont divisé en trois parties, la *tête* ou extrémité supérieure, le *thorax* ou partie moyenne, le *bassin* ou extrémité inférieure. Bichat divise le squelette en *tête*, *tronc*, et *membres*; le *tronc* ne comprend alors que le thorax et l'abdomen. — On a appelé *tronc* d'une artère, d'une veine, d'un nerf, leur partie la plus considérable, celle qui n'a encore fourni aucune division. M. Chaussier, par exemple, appelle *tronc brachio-céphalique* (tronc innominé, Bichat) le tronc commun des sous-clavière et carotide primitive droite; *troncs céphaliques*, les artères carotides primitives; *tronc brachial*, l'artère sous-clavière (tronc sous-clavier, Th. Bartholin) et l'axillaire. Il nomme *tronc opistho-gastrique* l'artère ou *tronc* cœliaque; *tronc pelvi-crural*, les iliaques primitives, etc.

Trontanel. *Voyez* Garou.

Trophosperme, s. m. *trophospermium*, de τρεφω, je nourris, et de σπερμα, sperme, graine; littéralement *qui nourrit la graine*; partie du péricarpe qu'on appelle *placenta* ou *réceptacle de la graine* : Bot.

Trousseau, s. m. *fasciculus*; petit faisceau de parties liées ensemble. — *Trousseau musculeux*, *ligamenteux*.

Trousse-galant, subst. m. nom donné vulgairement au *cholera-morbus*, parce que cette affection abat les hommes les plus robustes en très-peu de temps.

Truffe, s. f. *tuber cibarium*, *lycoperdon tuber*, ou simplement *tuber* de quelques botanistes; fongosité souterraine, sessile, charnue, compacte, dont le mode de reproduction est entièrement inconnu. On trouve des truffes dans diverses parties de la France méridionales. Elles forment un aliment qui présente un parfum particulier, et qui est regardé comme aphrodisiaque. Elles contiennent une fécule, et donnent à la distillation beaucoup de carbonate d'ammoniaque.

Tube, s. m. *tubus*, tuyau, canal, conduit; *tube* ou *conduit intestinal*. — Partie inférieure d'une corolle monopétale, ou d'un calice monophylle : Bot. — On se sert, en chimie, pour recueillir les produits gazeux de quelques opérations, de tubes conducteurs en verre, auxquels on donne différens noms, suivant leurs usages : tels sont les *tubes de sûreté*, les *tubes à deux branches*, les *tubes en S*, le *tube de Welter*, *etc.*

Tuber-ischio-trochantérien, adj. et s. m. *tuber-ischio-trochanterianus*; nom que Dumas a donné au muscle carré-crural (ischio-sous-trochantérien, Ch.), parce qu'il s'étend de la tubérosité de l'ischion au grand trochanter.

Tubercule, s. m. *tuberculum*, diminutif de *tuber*, bosse, c'est-à-dire petite tumeur. — En anatomie, on appelle *tubercule* toute éminence naturelle, peu considérable, que présente une partie quelconque : tels sont les *tubercules* mamillaires, quadrijumeaux, etc.; tel est aussi le *tubercule de Lower*, petite éminence que Lower a vue ou cru voir à l'endroit de l'oreillette droite, où le contour de la veine cave inférieure se continue avec celui de la veine cave supérieure. — En anatomie pathologique, on donne le nom de *tubercule* à une dégénérescence organique qui consiste dans une matière opaque, d'un jaune pâle, qui, dans l'état de crudité, a une consistance analogue à celle de l'albumine concrète, mais plus forte, qui devient ensuite molle, friable, et acquiert par degrés une consistance et un aspect analogues à ceux du pus. Les tubercules peuvent se développer dans diverses parties du corps; mais on les a surtout observés dans les poumons et dans le mésentère. Les tubercules pulmonaires sont les causes de la *phthisie* dite *tuberculeuse*. Les tubercules mésentériques se rencontrent souvent dans cette même espèce de phthisie : on les observe aussi, très-souvent, dans le carreau.

Les dégénérescences tuberculeuses constituent, dans la Nosographie philosophique, un genre de l'ordre *lésions organiques générales ;* ce genre est divisé en deux espèces, qui sont les *tubercules pulmonaires* (phthisie pulmonaire tuberculeuse) et les *tubercules mésentériques* (carreau). — En botanique, on donne le nom de *tubercule* à toute excroissance en forme de bosse ou de grain de chapelet, sur les feuilles, les tiges et les racines, et particulièrement sur les racines tubéreuses.

Tubéreuse, adj. f. (racine), *radix tuberosa ;* racine charnue et plus ou moins renflée.

Tubérosité, s. f. *tuberositas ;* petite tumeur ou bosse qui vient naturellement en quelque endroit du corps ; — éminence raboteuse d'un os où s'attachent les muscles : *tubérosité* de l'ischion, *tubérosité* occipitale.

Tubulure, s. f. de *tubus*, tube ; ouverture particulière que présentent certains vaisseaux de chimie, et qui est ordinairement destinée à recevoir un tube. Flacon à trois *tubulures.*

Tubulé, adj. qui est muni d'une ou de plusieurs tubulures. Cornue *tubulée.*

Tue-chien, s. m. nom vulgaire du *colchicum autumnale. V.* Colchique.

Tue-loup, s. m. nom vulgaire de l'*aconitum lycoctonum. Voy.* Aconit.

Tuméfaction, s. f. *tumefactio*, de *tumeo*, j'enfle, et de *facio*, je fais ; se dit de toute espèce de gonflement.

Tumeur, subst. fém. *tumor*, de *tumeo*, j'enfle, en grec ογκος. On appelle *tumeur* une éminence circonscrite, d'un certain volume, souvent solitaire, développée par une cause morbifique dans une partie quelconque du corps. Les tumeurs diffèrent des taches et des exanthêmes, en ce que dans ces affections l'élévation est nulle ou peu sensible. Sauvages ne donnant le nom de *tumeurs* qu'aux éminences formées par la congestion d'un liquide, observe qu'elles diffèrent des *excroissances*, en ce que celles-ci présentent une consistance charnue ou même osseuse. Dans la Nosologie de cet auteur, les tumeurs (*phymata*) constituent le troisième ordre de la classe *affectus superficiarii* (*voyez Phyma*). — Dans la Nosologie de Cullen, les tumeurs, qu'il définit *toute augmentation de volume d'une partie sans inflammation*, forment le sixième ordre de la classe des maladies locales. Cet ordre comprend les genres anévrysme, varice, ecchymose, squirrhe, cancer, bubon, sarcôme, verrue, callosité, loupe, ganglion, hydatide, hydarthre, exostose. — M. Boyer divise les *tumeurs* en celles qui sont formées par le déplacement des parties molles (*voyez* Hernie), et en *tumeurs humorales.* Celles-ci sont formées par le sang ou par les liquides qui émanent du sang. Les premières peuvent être formées par le sang entier, et notamment par sa partie rouge : tels sont l'érysipèle, le phlegmon, le panaris, le furoncle, l'anthrax, les anévrysmes, les varices ; ou bien elles sont spécialement formées par la partie blanche du sang : tels sont le squirrhe, le cancer, l'oedème. Les tumeurs formées par les liquides émanés du sang sont les *tumeurs enkystées*, la *tumeur lacrymale*, les *tumeurs biliaires*, les *tumeurs urinaires*, etc.

Tumeur blanche. On a quelquefois donné ce nom à l'hydropisie des articulations ou *hydarthre* (*voy.* ce mot) ; mais les chirurgiens français appellent généralement *tumeurs blanches* les gonflemens des grandes articulations, sans changement de couleur à la peau, et d'une consistance plus ou moins solide, soit qu'ils dépendent de l'altération des parties osseuses ou des parties molles articulaires. Le vice scrophuleux est la cause la plus fréquente de ce genre d'affections.

Tumeur enkystée, *tumor capsulatus, cystis.* Cette dénomination s'emploie généralement comme synonyme de *loupe* (*voyez* ce mot) ; mais Sauvages lui donne une acception plus étendue : il appelle ainsi toute tumeur formée par l'épanchement d'un liquide contenu dans une poche ou kyste, soit que cette poche appartienne ou soit étrangère au tissu dans lequel s'est formée la tumeur. Les tumeurs enkystées forment, dans la Nosologie de cet auteur, le cinquième ordre de la première classe de maladies *affectus superficiarii.* Cet ordre comprend dix genres, savoir : 1° l'anévrysme ; 2° la varice ; 3° les hémorrhoïdes (*tumores hæmorrhoidales, mariscæ*) ; 4° l'hydatide ; 5° le staphylôme ; 6° la loupe ; 7°. la tumeur blanche (*hydarthrus*) ; 8° l'apostème ou abcès ; 9° l'exomphale ; 10° l'oscheocèle ou hernie fausse.

Tumeur variqueuse, *tumor varicosus.* On donne ce nom aux tumeurs circonscrites, fongueuses, rouges, quoi-

que sans inflammation, formées par la dilatation et l'engorgement des vaisseaux veineux capillaires d'une partie : c'est ce que des auteurs modernes appellent *fongus hématodes*.

Tungstate, s. m. *tungstas*; nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide tungstique avec les bases.

Tungstène, s. m. mot suédois qui signifie *terre pesante*, et qui a été employé par les minéralogistes pour désigner le fossile qui constitue le *schéelin calcaire* de M. Haüy. Les recherches de Schéele conduisirent Bergmann à la découverte d'un métal particulier qui se trouve dans ce fossile, et c'est à ce métal que les chimistes modernes ont spécialement affecté la dénomination de *tungstène*. Il a été ensuite trouvé dans le wolfram ou schéelin ferrugineux de M. Haüy. Quelques minéralogistes l'appellent aussi *scheelium*. Il appartient à la section des métaux cassans et acidifiables. Il n'est d'aucun usage en médecine.

Tungstique, adj. (acide). *Voyez* Acide tungstique.

Tunique, s. f. *tunica*, enveloppe; toute production membraneuse qui enveloppe certaines parties du corps: telles sont les *tuniques* de l'œil, la *tunique* albuginée du testicule, etc. — *Tunique de Ruysch* : Ruysch, croyant la choroïde formée de deux feuillets distincts, avoit donné son nom à la lame ou au feuillet interne.

Turbiné, ée, adj. *turbinatus*, de *turbo*, toupie; se dit, en botanique, de ce qui est court et d'une forme conoïdale renversée, ou qui a quelque ressemblance avec une toupie.

Turbith minéral; sulfate neutre de mercure au maximum d'oxydation.

Turbith nitreux; nitrate neutre de mercure au maximum d'oxydation.

Turbith végétal, s. m. *convolvulus turpethum*, L.; plante du genre *liseron*. Ceylan, Malabar, ♃. Sa racine est un purgatif drastique employé par les anciens, peu usité aujourd'hui.

Turgescence, s. f. *turgescentia*, du verbe *turgescere*, s'enfler; surabondance d'humeurs. — *Turgescence de la bile*; nom donné par quelques auteurs à l'*embarras gastrique*.

Turion, s. m. *turio*, bourgeon radical des plantes vivaces: exemple, l'asperge.

Turquette. *Voy.* Herniaire.

Tussilage, subst. m. *tussilago*, L.; genre de plantes de la syngénésie polygamie superflue, L.; famille des corymbifères, J. Le tussilage commun (pas-d'âne), *tussilago farfara*, L., et le tussilage pétasite (herbe aux teigneux), *tussilago petasites*, L., Europe, ♃, sont l'un et l'autre légèrement aromatiques, amers et stimulans. On emploie spécialement les fleurs de la première espèce comme pectorales. La racine de la seconde, qui est un peu âcre, a été recommandée comme apéritive, vulnéraire, sudorifique, alexipharmaque, etc. Elle est peu usitée.

Tuthie, subst. f. (cadmie des fourneaux), *tuthia*; oxyde de zinc sous forme d'incrustations grises, comme terreuses, qui s'attache aux cheminées des fourneaux où l'on fait fondre les mines de zinc. La tuthie entre dans quelques collyres résolutifs.

Tympan, s. m. *tympanum*, de *τυμπανον*, tambour. On donne, par analogie avec un tambour ou caisse militaire, le nom de *cavité du tympan* ou de *caisse du tambour*, à une cavité située à la base du rocher, dans l'endroit où se réunissent les trois portions de l'os temporal. Elle constitue l'oreille moyenne et succède au conduit auditif externe, dont elle est séparée par une membrane habituellement sèche que l'on appelle *membrane du tympan*, et qui transmet à l'oreille interne l'impression des sons.

Tympanique, adject. *tympanicus*, qui a rapport à la cavité du tympan. M. Chaussier appelle *artère tympanique* l'artère auditive externe (*voyez* Auditif); *rameau tympanique du facial*, le nerf connu sous le nom de *corde du tympan*.

Tympanite, s. f. *tympanites*, de *τυμπανον*, tambour; ἐρυγματώδης νόσος, Hippocrate; gonflement de l'abdomen causé par l'accumulation d'un gaz dans le tube intestinal ou dans le péritoine, et ainsi nommé parce que le ventre est ballonné et résonne comme un tambour quand on le frappe. Sauvages fait de la tympanite un genre de l'ordre *hydropisies partielles*.

Type, s. m. *typus*, de *τυπος*, modèle, dérivé de *τύπτω*, je frappe; proprement empreinte, sceau; se dit de la forme que présentent les fièvres. *Type continu*, *type intermittent*.

Typhode, adj. *typhodes* (fièvre typhode). *Voyez* Typhus.

Typhomanie, s. f. *typhomania*, τυφομανία, de τύφος, stupeur, et de μανια, qui est ici pris pour *délire*; c'est-à-dire délire avec stupeur, ou délire obscur. Tel est le délire qui accompagne ordinairement la fièvre des prisons, et qu'on a exprimé en latin par le mot *subdelirium*; il approche du *coma vigil*. Voilà l'acception qui paroît convenir exclusivement au mot *typhomanie*. Cependant Galien appelle ainsi la fièvre elle-même qui est accompagnée de ce symptôme. *Voy. Typhus.*

Typhus, s. m. τύφος. Cette dénomination, qui signifie *stupeur*, a été donnée par Hippocrate à cinq maladies très-différentes qui se rapprochoient sans doute, suivant lui, par un caractère commun qui étoit la stupeur. Ainsi la fièvre appelée *febris typhodes*, τυφώδης πυρετός, ne pouvoit être autre chose qu'une fièvre essentielle accompagnée de stupeur, ou, pour mieux dire, de *typhomanie*. Galien paroît s'éloigner de la vraie signification du mot, lorsqu'il regarde cette fièvre comme une *fièvre continue et ardente, mais symptomatique et développée à l'occasion d'un érysipèle au foie*. Cependant il prend en considération le symptôme essentiel du *typhus*, la stupeur, puisqu'il servoit à fixer la dénomination de *typhomanie* qu'il donne à cette fièvre. Il la définit, *affectus ex phrenitide et lethargo mixtus, in quo delirant ægri et somniculoso torquentur comate, ex bilis et pituitæ permixtione*. Les Arabes et les médecins du seizième siècle imitèrent Galien dans la signification du mot *typhus*. P. Forestus rapporte, sous ce nom, l'histoire d'une inflammation du foie qui se termina par suppuration; et il considère toutes les fièvres érysipélateuses comme autant de *typhus*, quoique Galien n'eût appelé *typhodes* que la fièvre qui étoit accompagnée d'érysipèle au foie. Les médecins modernes ont rendu au mot *typhus* sa véritable signification, en donnant exclusivement ce nom aux fièvres continues, aiguës, accompagnées de *typhomanie*, et dont le cours est de deux ou trois septénaires. Elles sont plus ou moins contagieuses. Hildenbrand divise le *typhus* en *malin* et en *ordinaire*. Le *typhus pestilentiel* ou *oriental* (peste), et le *typhus occidental* (fièvre jaune), lui paroissent appartenir à la première division. Le *typhus ordinaire* qu'il appelle *typhus contagieux* est la fièvre d'hôpital ou des prisons. C'est une fièvre ataxique qui présente au début des symptômes inflammatoires, le plus souvent ceux d'une affection catarrhale, et accompagnée, dès le quatrième ou cinquième jour, d'un exanthème souvent pétéchial, d'un délire obscur ou typhomanie, d'une grande prostration des forces, et des symptômes putrides vers la fin, surtout lorsqu'elle ne se termine pas au deuxième septénaire.

U.

Ulcération, s. f. *ulceratio*; ulcère superficiel.

Ulcère, s. m. *ulcus*, en grec ἕλκος; solution de continuité des parties molles, plus ou moins ancienne, accompagnée d'un écoulement de pus, et entretenue par un vice local ou par une cause interne.

Uliginaire, adj. *uliginarius*, d'*uligo*, humidité naturelle de la terre; se dit des végétaux qui croissent dans les lieux humides.

Uligineux, euse, adj. *uliginosus*, d'*uligo*, humidité; se dit des terrains extrêmement humides.

Ulmine, s. f. *ulmina*, un des principes immédiats des végétaux, qui se trouve, suivant Klaproth, en Sicile, dans le suc excrété par l'orme noir. L'*ulmine* est cristallisable, insipide, soluble dans l'eau, précipitée à l'état de résine par les acides nitrique et muriatique oxygéné.

Unciforme, adj. *unciformis*, d'*uncus*, crochet; en forme de crochet, crochu. — En anatomie, on donne le nom d'*os unciforme* ou d'*os crochu* (*os hamatum*), au quatrième os de la seconde rangée du carpe.

Unguéal, ale, adj. d'*unguis*, ongle; on appelle *phalanges unguéales* les troisièmes ou dernières phalanges (phalangettes, Ch.), celles sur lesquelles sont placés les ongles.

Unguis, s. m. (os lacrymal, *os lachrymale*), mot latin qui signifie *ongle*, et par lequel on désigne un petit os dont la forme approche de celle d'un ongle. Il est placé à la partie antérieure interne de l'orbite. — En pathologie, ce mot est synonyme d'*onglet* ou *ptérygion*.

Uniflore, adj. *uniflorus*; qui ne porte qu'une fleur: Bot.

Unilabié, ée, adj. *unilabiatus*; se dit d'une corolle qui se prolonge

d'un seul côté en une seule lèvre, comme celle de l'acanthe : Bot.

Unilatéral, ale, adj. *unilateralis*, situé d'un seul côté : *épi unilatéral*, dont toutes les fleurs naissent d'un seul côté de la rafle commune ; synonyme d'*homomalle* : Bot.

Uniloculaire, adj. *unilocularis* ; qui n'a qu'une loge, ou dont la cavité n'est divisée par aucune cloison complète : Bot.

Unipétalé, ée, adj. *unipetalus* ; se dit d'une corolle qui n'a qu'un pétale, dont la position latérale, par rapport aux organes sexuels, indique cependant la polypétaléité : telles sont les corolles de plusieurs genres des légumineuses : Bot.

Unisexé, ée, adj. *unisexifer* ; qui est pourvu d'un seul sexe : *fleur unisexée* : Bot.

Unissant, ante, adj. *uniens* ; se dit d'un bandage employé pour la réunion des plaies et pour la fracture de la rotule.

Univalve, s. et adj. *univalvis* ; se dit, en zoologie, des molusques testacés dont la coquille n'est composée que d'une pièce ; — en botanique, d'un péricarpe qui s'ouvre d'un seul côté.

Urane, s. m. *uranus*, d'οὐρανὸς, ciel ; métal découvert en 1789 par Klaproth, dans le pechblende ou urane oxydulé. Il appartient à la section des métaux cassans et oxydables. Il est d'une pesanteur spécifique de 6,440, presque infusible, difficilement oxydable. Il n'est d'aucun usage.

Urate, s. m. *uras*, d'οὖρον, urine ; nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide urique avec différentes bases.

Urate de soude, *uras sodæ* ; combinaison saline qui se trouve dans les concrétions arthritiques.

Urcéolé, ée, adj. *urceolatus*, d'*urceus*, outre ; se dit des calices ventrus et rétrécis vers leur orifice : Bot.

Urée, s. f. *urea*, d'οὖρον, urine ; matière excrémentitielle qui forme une partie essentielle de l'urine. Pour la retirer de ce liquide, on évapore celui-ci jusqu'à consistance d'extrait solide, qu'on traite par l'alcool. Celui-ci se colore en rouge brun ; on le filtre, on l'évapore jusqu'à consistance sirupeuse ; on y verse de l'acide nitrique qui précipite l'urée, et on traite le nitrate d'urée par une solution de potasse. L'alcali s'empare de l'acide nitrique, et l'urée isolée cristallise par l'évaporation spontanée en aiguilles d'un blanc légèrement jaunâtre. — Cette substance a une odeur alliacée et une saveur âcre ; elle donne beaucoup de carbonate d'ammoniaque à la distillation.

Uretères, s. m. pl. *ureteres*, οὐρητηρες, d'οὖρον, l'urine ; canaux membraneux destinés à porter l'urine des reins, où ils prennent leur origine, dans la vessie, à la partie postérieure et inférieure de laquelle ils s'ouvrent après avoir fait un assez long trajet dans ses parois.

Urétéritis ou Uréthritis, s. f. inflammation des uretères, accompagnée de douleurs plus ou moins aiguës dans les lombes.

Uréthro-bulbaire, adj. *urethrobulbaris*. M. Chaussier appelle *artère uréthro-bulbaire* la transverse du périnée, branche de l'ischio-pénienne.

Urétéro-phlegmatique, adj. *uretero-phlegmaticus*, du grec οὐρητηρ, l'uretère, et de φλεγμα, mucus ; qui est causé par des mucosités amassées dans l'uretère.

Urétéro-pyique, adject. *ureteropyicus*, du grec οὐρητηρ, l'uretère, et de πυον, pus ; qui dépend de la présence de pus dans l'uretère.

Urétéro-stomatique, adj. *ureterostomaticus*, du grec οὐρητηρ, l'uretère, et de ϛομα, ouverture, orifice ; qui est causé par l'obstruction de l'orifice de l'uretère dans la vessie.

Urétique, adj. *ureticus*, du grec οὖρον, urine ; se dit des voies urinaires, des remèdes qui provoquent l'urine, des malades qui urinent difficilement, etc.

Urètre, s. f. *urethra*, οὐρηθρα, formé de οὖρον, l'urine ; canal membraneux, cylindrique, commençant au col de la vessie, long de dix à douze pouces, recevant les conduits éjaculateurs, ayant des communications avec le corps caverneux, et se terminant par le gland chez l'homme ; n'ayant qu'un pouce de long, mais plus large, plus dilatable, et très-adhérent au vagin chez la femme ; servant à l'évacuation de l'urine dans l'un et l'autre sexe.

Uréthryménode, adj. *urethrymenodes*, du grec οὐρηθρα, l'urètre, et d'ὑμην, membrane ; qu'on attribue à une membrane formée dans le canal de l'urètre.

Uriase, s. f. *uriasis*, du grec οὖρον, l'urine ; synonyme de *lithiasie*.

Urinaire, adj. *urinarius* ; qui a

rapport à l'urine. — *Voies urinaires* : on comprend sous cette dénomination l'ensemble des conduits ou cavités destinés à transmettre ou à contenir l'urine, depuis le moment où se fait la sécrétion de ce fluide jusqu'à son élimination définitive.

Urinal, s. m. *urinatorium*, οὐρητρὶς ; vase à col incliné où les malades urinent commodément.

Urine, s. f. *urina* ou *lotium* des Latins, οὖρον des Grecs ; liqueur excrémentitielle sécrétée par les reins, transmise par les uretères dans la vessie, d'où elle sort par l'urètre. L'*urine* fraîche est transparente, d'un jaune citrin, d'une odeur particulière, d'une saveur acide, saline et foiblement amère, d'une pesanteur spécifique de 1,005 à 1,033. L'*urine* rendue peu de temps après avoir bu est moins colorée, moins odorante, moins dense que celle que l'on rend sept à huit heures après le repas et après le sommeil. La première s'appelle *urine de la boisson*, et la seconde *urine de la digestion*. Diverses substances prises comme alimens, telles que les asperges, l'ail, les oignons, donnent à l'*urine* une odeur fétide. Les térébenthines, administrées à l'intérieur ou appliquées à l'extérieur, lui communiquent l'odeur de violette. L'*urine* abandonnée à elle-même perd promptement sa qualité acide et devient ammoniacale. Ses parties constituantes sont de l'eau, de la gélatine, du mucus animal, de l'albumine, l'urée, l'acide urique, l'acide acétique, l'acide benzoïque, le muriate d'ammoniaque, le muriate de soude, des phosphates de soude, d'ammoniaque, de magnésie, de chaux, des sulfates de potasse et de soude, une matière huileuse colorante, etc. La sécrétion très-abondante de l'*urine* constitue la *diurèse* ; son excrétion douloureuse s'appelle *dysurie* ; si elle n'a lieu que goutte à goutte, c'est la *strangurie*; on l'appelle *ischurie* lorsqu'elle est impossible, et *énurésie* lorsqu'elle est involontaire. L'*urine* présente, dans beaucoup de circonstances, et surtout dans les maladies, des différences remarquables, tant dans sa quantité que dans ses qualités. Dans le diabétès, elle est très-abondante, limpide, et composée en grande partie d'une matière sucrée qui donne de l'alcool par la fermentation. L'*urine* est également abondante dans le stade du froid des fièvres intermittentes, dans l'invasion de l'hystérie, de l'hypochondrie, etc. ; elle est rare dans les préludes de beaucoup de maladies aiguës, etc. Quant à ses qualités, l'*urine* est dite *ténue* quand elle est transparente, peu colorée et peu dense ; elle est *ténue et crue* quand, avec ces caractères, elle ne donne ni nuage ni dépôt ; ce qui annonce que la terminaison de la maladie est éloignée. L'*urine* est *ténue* et d'une grande limpidité dans les accès des maladies nerveuses convulsives : on l'appelle alors *urine nerveuse*. On appelle *urine cuite*, *urine de coction*, celle qui, étant comme naturelle par sa couleur et sa consistance lorsqu'elle vient d'être rendue, ne tarde pas à déposer. L'*urine* est *épaisse* quand elle contient une grande quantité de matière muqueuse ou gélatineuse : on l'appelle aussi alors *mucilagineuse*. Elle est *trouble* lorsque cette matière est précipitée de son dissolvant naturel, ou que l'acide urique, trop abondant, précipite par le refroidissement du liquide. Lorsque le trouble de l'*urine* dépend de flocons qui y sont suspendus, on l'appelle *floconneuse* ; elle est *jumenteuse* lorsqu'elle est troublée par une substance semblable à des grains de poussière, ce qui lui donne de l'analogie avec celle des animaux herbivores : elle est alors ammoniacale. On l'appelle *huileuse*, quand elle file comme de l'huile, ou qu'on y voit surnager une pellicule grasse en apparence ; *lactescente* quand elle est blanche et trouble ; *sanguinolente* quand elle contient du sang ; *purulente* quand elle contient du pus. L'*urine* peut éprouver divers changemens par le refroidissement et le repos : 1° sa surface peut se couvrir d'une pellicule, *cremor urinæ*, qui est ordinairement composée de sels et d'une matière muqueuse ; 2° son intérieur peut présenter un nuage qui, lorsqu'il se forme vers la partie supérieure, constitue le *nuage* (*nubecula*, *nubes*), et qui s'appelle *énéorème* (*enæorema*), lorsqu'il est suspendu vers le tiers inférieur du liquide ; 3° l'*urine* peut former un dépôt ou sédiment qu'on appelle *hypostase* (*hypostasis*, *sedimentum*). Il est souvent un signe de crise.

Urine purulente. *V.* Pyurie.

Urine sanglante. *Voyez* Hématurie.

Urineux, euse, adj. *urinosus* ; qui est de la nature ou qui a l'odeur de l'urine.

Urne. *Voyez* Pyxidule.

Urocrise, s. f. *urocrisis*, d'οὖρον, urine, et de κρίνω, je juge; jugement qu'on porte par l'inspection des urines.

Urodynie, s. f. *urodynia*, du grec οὖρον, urine, et d'οδυνη, douleur; sentiment de douleur qu'on éprouve en urinant.

Uromancie, s. f. *uromantia*, d'οὖρον, urine, et de μαντεία, divination, prophétie; l'art prétendu de deviner les maladies par l'inspection des urines. De là *uromantes*, nom que l'on donne à ceux qui professent l'*uromancie*.

Urticaire, s. f. (fièvre ortiée), *urticaria*, *febris urticaria*, *scarlatina urticata*; éruption assez semblable à celle que produit l'application des feuilles d'ortie sur la peau. Ce sont des tubercules aplatis, durs, d'une couleur pâle, de différentes formes, et causant une démangeaison plus ou moins vive. Cette affection dure ordinairement peu d'heures, et disparoît promptement pour revenir quelquefois de nouveau d'une manière inattendue. Elle ne paroît pas différer de la porcelaine ou essère, *essera*.

Urtication, s. f. *urticatio*, du latin *urtica*, ortie; sorte de flagellation qu'on pratique avec des orties pour produire une excitation locale ou générale.

Ustion, s. f. *ustio*, du latin *uro*, je brûle; action de brûler; effet du cautère actuel. *Voyez* Cautère.

Ustulation, s. f. *ustulatio*, du verbe *ustulare*, brûler; synonyme de *torréfaction*, qui est seul usité.

Utérin, ine, adj. *uterinus*, du latin *uterus*, la matrice; se dit de tout ce qui concerne la matrice: *Sinus utérins* (*voyez* Sinus); *fureur utérine* (*voyez* Nymphomanie). Ruysch a donné le nom de *muscle utérin* aux fibres musculaires entrelacées les unes aux autres vers le fond de la matrice, les prenant pour un muscle particulier.

Utérus. *Voyez* Matrice.

Utriculaire, s. et adj. *utricularius*, diminutif d'*uter*, outre, c'est-à-dire petite outre. On donne ce nom, en botanique, à un genre de plantes aquatiques, *utricularia*, de la famille des lysimachies, et qui n'est d'aucun usage. Quelques botanistes donnent le nom de *tissu utriculaire*, *complexus utricularis*, au tissu cellulaire des plantes; et de *glande utricaire*, *glandula utricularis*, à une protubérance arrondie, molle et aqueuse à l'intérieur, formée par une boursouflure de l'épiderme.

Utricule, s. f. *utriculus*, diminutif d'*uter*, outre; petite outre; ce mot est quelquefois employé, en botanique, comme synonyme de *cellule*.

Uvée, s. f. d'*uva*, raisin. Quelques anatomistes ont ainsi appelé la *choroïde*. *Voyez* ce mot.

Uvulaire, adj. *uvularis*, d'*uvula*, luette; qui a rapport à la luette; glandes *uvulaires*, cryptes glanduleux qui environnent la luette.

V.

Vaccin, s. m. *virus vaccinum*, de *vacca*, vache; virus particulier sous forme d'un liquide séreux, ainsi appelé parce qu'il est contenu dans les cellules d'un bouton qui vient au pis des vaches, et qu'on a appelé *vaccine*. *Voyez* ce mot.

Vaccination, s. f. *vaccinatio*, inoculation de la vaccine; opération qui consiste à mettre le virus vaccin en contact avec les vaisseaux absorbans de la peau, en soulevant l'épiderme avec la pointe d'une aiguille ou d'une lancette trempée dans ce virus. Cette opération a pour but de préserver de la petite-vérole ou variole.

Vaccine, s. f. *vaccina* (*cowpox* des Anglais); maladie boutonneuse particulière aux vaches, et qui, inoculée aux enfans, les préserve de la petite-vérole; ses caractères sont, dès le troisième jour après l'inoculation, un peu d'élévation et de rougeur à l'endroit de la piqûre; le cinquième jour, prurit, vésicule pleine d'un liquide limpide, rouge et pointue au sommet, unie, large et ordinairement incolore à la base; le sixième jour, rougeur de toute la pustule, dont le centre est déprimé et les bords gonflés en forme de bourrelet; le septième jour, aréole rouge, circonscrite, plus ou moins étendue; les jours suivans, progrès de l'affection locale, fièvre légère; le onzième, terminaison de la période inflammatoire; les jours suivans, dessiccation graduée de la pustule; du quatorzième au vingt-troisième, croûte brunâtre plus ou moins consistante, qui tombe du vingt-quatrième au vingt-septième jour, et laisse une cicatrice plus ou moins profonde. C'est le sep-

tième ou le huitième jour que le fluide vaccin est propre à l'inoculation.

VACILLANT, adj. se dit du pouls, lorsqu'étant très-foible il varie presque à chaque pulsation.

VAGIN, s. m. *vagina uteri*, de *vagina*, gaîne, fourreau (canal vulvo-utérin); canal cylindroïque, de cinq à six pouces de long, situé dans l'intérieur du petit bassin, entre la vessie et le rectum; communiquant par une de ses extrémités avec la vulve, et par l'autre avec la matrice dont il embrasse le col; tapissé intérieurement d'une membrane muqueuse; dont l'orifice est en partie bouché par l'hymen, qui se déchire par le coït ou accidentellement, et est remplacé par les caroncules myrtiformes.

VAGINAL, ALE, adj. *vaginalis*; qui a rapport au vagin. — *Artère vaginale*: elle provient tantôt de la honteuse, tantôt de l'hémorrhoïdale, tantôt de l'ombilicale, quelquefois de l'obturatrice, et se prolonge jusqu'à l'orifice du vagin. — Le mot *vaginal* signifie quelquefois aussi *qui environne en forme de gaîne*. On appelle *apophyse vaginale* une lame saillante qui embrasse la base de l'apophyse styloïde de l'os temporal. — *Tunique vaginale*: beaucoup d'anatomistes ont décrit sous ce nom la poche membraneuse dans laquelle est placé le testicule; mais Bichat a reconnu qu'elle est composée de deux membranes, l'une fibreuse et l'autre séreuse: c'est à celle-ci seulement que peut convenir la description que les anatomistes donnoient de la *tunique vaginale*, et on peut lui laisser ce nom. On l'a aussi appelée *tunique élytroïde*.

VAGINANT, adj. *vaginans*; qui enveloppe en forme de gaîne: Bot.

VAGISSEMENT, s. m. *vagitus*; cri des enfans.

VAGUE, adj. *vagus*, qui erre, qui va çà et là. On donne le nom de *nerfs vagues* à la paire des nerfs cérébraux qui naît au-dessous du glosso-pharyngien, au-dessus de l'accessoire de Willis, derrière les corps olivaires: c'est la dixième paire, selon Bichat; la huitième selon Winslow, Sabatier et M. Boyer: c'est le nerf pneumo-gastrique, Ch. — On appelle *nerf accessoire de la paire vague* le nerf spinal.

VAIRON, adj. m. *dispar oculis*; se dit des hommes et des chevaux dont la prunelle est entourée d'un cercle blanchâtre, ou de ceux qui ont les yeux de différentes façons.

VAISSEAU, s. m. *vas*; vase quelconque; se dit des conduits où circulent les divers fluides dans le corps de l'animal, comme les artères, les veines, les conduits lymphatiques. L'ensemble des *vaisseaux artériels* constitue le *système vasculaire à sang rouge*; l'ensemble des *vaisseaux veineux* constitue le *système vasculaire à sang noir* (*voyez* VASCULAIRE); l'ensemble des *vaisseaux* et des *ganglions lymphatiques* constitue le *système lymphatique* (*voyez* LYMPHATIQUE). — On nomme *vaisseaux*, en chimie, les vases qui servent aux opérations chimiques, tels que les matras, les cornues, les ballons, etc.

VALÉRIANE, s. f. *valeriana*, L.; genre de plantes de la triandrie monogynie, L.; famille des dipsacées, J. Trois espèces de ce genre intéressent la médecine, 1° la valériane officinale, *valeriana officinalis*, L., France, ♃, dont la racine est un puissant anti-spasmodique; 2° la grande valériane, *valeriana phu*, L., France, ♃, succédanée de la précédente, mais moins active; 3° le nard celtique, *valeriana celtica*, L., Suisse, Pyrénées, ♃, dont les racines et les fleurs sont également anti-spasmodiques, mais peu usitées aujourd'hui.

VALET A PATIN, s. m. *volsella Patini*; espèce de pincette composée de deux branches unies dans le milieu par charnière. Cet instrument sert à pincer les vaisseaux ouverts dont on veut faire la ligature pour arrêter le sang. On lui a donné le nom de *valet*, parce qu'il sert de lui-même comme de serviteur; *à Patin*, du nom de celui à qui on en attribue l'invention.

VALÉTUDINAIRE, adj. *valetudinarius*, de *valetudo*, santé; infirme, qui a une foible santé, qui est sujet aux maladies.

VALS (eaux minérales de); eaux ferrugineuses sulfatées dont la source se trouve à Vals, département de l'Ardèche. Elles sont toniques et astringentes.

VALVE, s. f. *valva*; segment d'un péricarpe qui s'ouvre spontanément: Bot.

VALVULE, s. f. *valvula*, diminutif de *valvæ*, battans de portes ou de fenêtres; toute membrane ou repli qui, dans les vaisseaux et les conduits du corps de l'animal, empêche les humeurs ou autres matières de refluer, ou du

moins en ralentit le cours : telles sont les *valvules mitrales*, *sigmoïdes*, *tricuspides*, *pylorique*, etc. (*voyez* ces mots) ; telles sont aussi les *valvules conniventes*, replis circulaires très-multipliés formés par la membrane interne des intestins, qui en sont garnis depuis l'orifice pylorique jusqu'à l'extrémité du conduit intestinal. — *Valvule de Bauhin* : cette valvule, ainsi appelée parce que Bauhin l'a décrite le premier, a aussi reçu le nom de *valvule iléo-cœcale* ou *iléo-colique*, parce que, formée essentiellement d'un côté par la fin de l'iléum, elle est commune de l'autre au cœcum et au colon. — *Valvule d'Eustache* : repli membraneux qui répond à l'ouverture de la veine cave inférieure dans l'oreillette droite du cœur. — *Valvule de Vieussens* : Vieussens a donné son nom à une lame de la substance cérébrale qu'il a prise mal-à-propos pour une valvule destinée à boucher l'ouverture de communication du quatrième ventricule avec l'aqueduc de Sylvius.

VANILLE, *epidendrum vanilla*, L. ; plante de la gynandrie décandrie, L. ; famille des orchidées, Juss., ♄, Amérique méridionale. — Les siliques de cette plante ont une odeur aromatique extrêmement agréable. Elles contiennent de l'acide benzoïque et sont stimulantes, mais plutôt employées pour aromatiser le chocolat, les liqueurs de table, etc., qu'à titre de médicament.

VAPEURS, *vapores*. En chimie, fluides élastiques non permanens, c'est-à-dire qui reprennent l'état liquide ou solide à une température plus ou moins basse. — *Bain de vapeurs* (*voy.* BAIN). — En médecine, le mot *vapeurs* est quelquefois employé pour désigner l'hystérie, que les anciens médecins attribuoient à des vapeurs qu'ils supposoient partir de la matrice et s'élever jusqu'au cerveau.

VAPORATION, s. f. *vaporatio* ; évaporation, dégagement de vapeurs.

VAPOREUX, EUSE, adj. *vaporosus* ; qui cause des vapeurs ; qui est sujet aux vapeurs.

VAREC, s. m. *fucus*, L. ; genre de plantes de la cryptogamie, L. ; famille des algues, J. Toutes les espèces de varec sont maritimes. Le *fucus helminthocorton* est vermifuge. C'est cette espèce, mêlée de plusieurs autres, qui constitue la *mousse de Corse*. Le varec vésiculeux, *fucus vesiculosus*, a été préconisé contre les scrophules.

VARIABLE, adj. *varius* ; se dit du pouls, lorsqu'il est inconstant dans son caractère, c'est-à-dire lorsqu'il est tantôt plein, tantôt vide, tantôt grand, tantôt petit, tantôt régulier, tantôt irrégulier, etc.

VARICELLE, s. f. *varicella*, genre de phlegmasie cutanée dont les principaux caractères sont des boutons qui se développent après une fièvre de courte durée, passent à peine à l'état de suppuration, mais se dessèchent dans l'espace de peu de jours et sans laisser de cicatrice. C'est ce qu'on nomme la *petite-vérole volante*, la *fausse variole* ou la *vérolette*. Cette maladie présente deux variétés. La première, que les Anglais appellent *chicken pox* (pustules de poulet), consiste en boutons petits, peu élevés, et contenant une humeur absolument limpide et incolore. Dans la seconde, appelée par les Anglais *swine pox* (pustules de cochon), les boutons sont plus gros, plus remplis que dans la première variété, et contiennent une liqueur plus épaisse qui blanchit et se rapproche davantage du pus.

VARICE, subst. f. *varix*, que quelques étymologistes font venir du verbe *variare*, varier, se détourner, à cause des sinuosités des vaisseaux variqueux, en grec χιρσός ; dilatation d'une veine ; nodosité molle, inégale, indolente, livide, noirâtre, sans pulsation, cédant facilement à l'impression du doigt, reparoissant dès que l'on cesse la compression, formée par la dilatation d'une veine superficielle de quelque partie du corps, surtout des cuisses et des jambes. Les varices s'observent chez les personnes qui restent long-temps debout, chez les femmes grosses, etc.

VARICOCÈLE, s. m. ou f. *varicocele* ; tumeur du scrotum causée par des veines variqueuses autour des testicules et des vaisseaux spermatiques. *Voyez* CIRSOCÈLE.

VARICOMPHALE, s. m. *varicomphalus*, de *varix*, varice, et d'ὀμφαλός, nombril ; tumeur variqueuse de quelques vaisseaux du nombril.

VARIOLE, s. f. (petite-vérole), *variolæ*, *febris variolosa*. Ce mot est dérivé de *varius*, tacheté, moucheté ; ou de *vari*, boutons ; genre de phlegmasie cutanée, quelquefois sporadique, souvent épidémique, se développant par

contagion, et dont les miasmes agissent à quelque distance en suivant la direction des vents; toujours précédée d'un mouvement fébrile. On distingue une variole discrète et une variole confluente. *Variole discrète*: invasion par un mouvement fébrile, des nausées, une disposition à la sueur. Du troisième au quatrième jour, apparition de petits boutons rouges d'abord à la face, puis aux bras et aux autres parties du corps; alors cessation des symptômes fébriles qui reparoissent de nouveau à l'époque de la suppuration, c'est-à-dire, vers le septième jour de l'éruption. Les intervalles des pustules rougissent; la sérosité qu'elles contiennent se convertit en matière purulente; il survient un gonflement général de la peau, lequel est surtout remarquable à la face; la suppuration se termine dans trois jours; les symptômes fébriles cessent; les pustules se dessèchent, se convertissent en croûte, et toute la maladie finit vers le quatorzième jour. — *Variole confluente*: mouvement fébrile porté au plus haut point; moins de disposition à la sueur que dans la variole discrète; éruption ordinairement prématurée de boutons beaucoup plus nombreux, plus rapprochés, très-petits, se confondant surtout à la face par leur rapprochement, et se convertissant, par la suppuration, en une espèce de pellicule commune qui couvre tout le visage, se rompt vers le huitième jour, laisse écouler une matière de couleur variée, souvent fétide, et se détache en lambeaux, ce qui peut avoir lieu à une époque plus ou moins retardée. La diarrhée chez les enfans, et le ptyalisme chez les adultes, sont deux symptômes ordinaires à la variole confluente, dont la marche présente beaucoup d'irrégularités, et peut être entravée par une foule d'accidens plus ou moins graves.

VARIOLIQUE, adj. *variolicus*, de *variolæ*, petite-vérole; qui a rapport à la petite-vérole ou variole.

VARIQUEUX, EUSE, adj. *varicosus*; qui appartient aux varices; qui en est affecté ou qui en dépend. — *Vaisseau variqueux*; celui qui est altéré par des varices. — *Ulcère variqueux*; celui qui est entretenu par des varices. — *Tumeur variqueuse*. *Voy.* TUMEUR VARIQUEUSE. — *Anévrysme variqueux*. *V.* ANÉVRYSME.

VASCULAIRE OU VASCULEUX, adj. *vascularis*, *vasculosus*; qui appartient aux vaisseaux ou résulte de leur assemblage; se dit en général des vaisseaux sanguins. — *Réseau vasculaire*; réseau formé par des vaisseaux. — *Système vasculaire*; ensemble des vaisseaux sanguins. Les physiologistes distinguent, depuis Bichat, le *système vasculaire* à sang rouge ou artériel, et le *système vasculaire* à sang noir ou veineux. — *Système vasculaire à sang rouge*. Il commence dans les capillaires des poumons, où le sang prend, par l'acte de la respiration, le caractère qui le distingue du sang veineux; il se continue dans les veines pulmonaires, dans l'oreillette et le ventricule gauches; les artères en sont la suite, et les capillaires artériels en sont la terminaison: ainsi l'ensemble des vaisseaux que le sang rouge parcourt pour se rendre du système capillaire pulmonaire au système capillaire général, constitue le *système vasculaire à sang rouge*. — *Système vasculaire à sang noir*. Il commence dans le système capillaire général, où le sang veineux prend le caractère qui le distingue du sang artériel; il se continue dans les veines, dans l'oreillette et le ventricule droits, dans l'artère pulmonaire et ses divisions, pour se terminer dans les capillaires pulmonaires: ainsi l'ensemble des vaisseaux que le sang veineux parcourt depuis le système capillaire général jusqu'au système capillaire pulmonaire, constitue le *système vasculaire à sang noir*.

VASTE, adj. pris subst. *vastus*; qui a une grande étendue. Les anatomistes ont appelé *vaste externe* et *vaste interne* deux faisceaux musculaires qui concourent, avec le muscle crural, à former le triceps crural. *Voy.* TRICEPS.

VÉGÉTATION, s. f. *vegetatio*. En botanique, développement successif des parties constituantes des végétaux, qui comprend la germination et l'accroissement. — En pathologie, on appelle *végétations* des excroissances vénériennes semblables à des productions végétales: elles comprennent les *porreaux*, les *choux-fleurs*, et les *crêtes de coq*.

VÉGÉTAUX, s. m. pl. (plantes), *vegetabilia*; êtres organisés vivans, dépourvus de sentiment et de mouvemens volontaires. Outre ces deux caractères, qui sont négatifs, les végétaux en présentent un troisième qui les distingue des animaux: au lieu de se nourrir, comme ceux-ci, par leur intérieur, ils se nourrissent par leur extérieur: c'est

ce qui a fait dire à Boerhaave que les animaux ont leurs racines à l'intérieur, et que les végétaux ont les leurs à l'extérieur. Les *végétaux* sont composés de racines, de tige, de feuilles et d'organes de la fructification ou reproduction. Ceux dont la tige est molle et d'une consistance analogue à celle des feuilles, sont appelés *herbes*. Les herbes périssent tous les ans ou vivent tout au plus trois ans. Les végétaux dont la tige est ligneuse sont ou des *arbres*, ou des *arbrisseaux*, ou des *arbustes*. *Voyez* ces mots. Tous sont composés d'un plus ou moins grand nombre de matériaux qui ont été appelés *principes immédiats*. *Voy.* ce mot. La plupart des plantes se reproduisent par graines; un grand nombre peuvent aussi se reproduire par caïeux et par boutures; mais il en existe dont les moyens de reproduction nous sont inconnus: celles-ci ont été appelées *cryptogames*, de κρύπτω, je cache, et de γάμος, mariage. On a établi diverses méthodes de classification des végétaux: celle de Linné et celle de Jussieu sont les plus suivies.

Méthode de Linné. On l'a appelée *système sexuel*, parce qu'elle a pour base les organes sexuels. Linné a divisé les plantes en celles dont les fleurs sont visibles et en celles dont les fleurs sont invisibles. La première division comprend vingt-trois classes, la seconde n'est formée que d'une seule classe qui est la vingt-quatrième et la dernière. Les vingt-trois premières classes sont fondées sur le nombre, l'insertion, la disposition et la proportion respective des étamines: ces classes sont divisées en ordres établis sur le nombre des pistils et quelques autres caractères. Première classe, *monandrie*; une seule étamine. Deuxième classe, *diandrie*; deux étamines. Troisième classe, *triandrie*; trois étamines. Quatrième classe, *tétrandrie*; quatre étamines. Cinquième classe, *pentandrie*; cinq étamines. Sixième classe, *hexandrie*; six étamines. Septième classe, *heptandrie*; sept étamines. Huitième classe, *octandrie*; huit étamines. Neuvième classe, *ennéandrie*; neuf étamines. Dixième classe, *décandrie*; dix étamines. Onzième classe, *dodécandrie*; douze étamines. Douzième classe, *icosandrie*; une vingtaine d'étamines insérées sur le calice. Treizième classe, *polyandrie*; depuis vingt jusqu'à cent étamines qui ne tiennent point au calice. Ces treize premières classes sont divisées en ordres fondés sur le nombre des pistils qui est désigné par les expressions *monogynie*, *digynie*, *trigynie*, *tétragynie*, *pentagynie*, *hexagynie*, suivant que la fleur a depuis un jusqu'à six pistils, et par l'expression *polygynie*, quand elle en a plus de six. Quatorzième classe, *didynamie*; quatre étamines dont deux petites et deux grandes; elle est divisée en deux ordres: dans le premier, les graines sont nues au fond du calice, *gymnospermie*; dans le second, elles sont renfermées dans une capsule, *angiospermie*. Quinzième classe, *tétradynamie*; six étamines dont quatre grandes et deux petites. Elle est aussi divisée en deux ordres, suivant que les graines sont renfermées dans une silicule (*siliculeuses*), ou dans une silique (*siliqueuses*). Seizième classe, *monadelphie*; plusieurs étamines réunies par leurs filets en un corps: elle est divisée en *pentandrie*, en *décandrie*, en *polyandrie*, suivant que les étamines qui sont réunies en un seul corps sont au nombre de cinq, de dix, ou en très-grand nombre. Dix-septième classe, *diadelphie*; plusieurs étamines réunies par leurs filets en deux corps: elle est divisée en *hexandrie*, en *octandrie*, en *décandrie*, suivant que les étamines sont au nombre de six, de huit, de dix. Dix-huitième classe, *polyadelphie*; plusieurs étamines réunies par leurs filets en trois ou en plusieurs corps: elle est divisée, suivant les mêmes principes, en *pentandrie*, *icosandrie*, *polyandrie*. Dix-neuvième classe, *syngénésie*; plusieurs étamines réunies par leurs anthères, et quelquefois, mais rarement, par leurs filets en forme de cylindre. Cette classe, qui renferme des fleurs composées de plusieurs autres petites fleurs, est divisée en cinq ordres: 1° en *polygamie égale*, quand toutes les petites fleurs, qui par leur aggrégation forment la fleur composée, sont des fleurons ou demi-fleurons hermaphrodites; 2° en *polygamie superflue*, quand le centre des fleurs composées est occupé par des fleurons hermaphrodites, et la circonférence par des demi-fleurons femelles: les fleurs sont alors radiées; 3° en *polygamie fausse* ou *frustranée*, quand les fleurons du disque sont hermaphrodites, et que les demi-fleurons ou fleurons qui occupent la circonférence sont stériles; 4° en *polygamie nécessaire*, quand les fleurons ou demi-fleurons du

disque sont mâles, et que ceux de la circonférence sont femelles; 5° en *monogamie*, quand les fleurs, sans être composées de fleurons ni de demi-fleurons, ont les étamines réunies en cylindres par leurs anthères. Vingtième classe, *gynandrie*; une ou plusieurs étamines réunies et attachées au style. Cette classe est divisée, d'après le nombre des étamines, en *diandrie*, *triandrie*, *tétrandrie*, *pentandrie*, *hexandrie*, *décandrie*, *polyandrie* : ce qui fait sept ordres. Vingt-unième classe, *monœcie*; fleurs mâles et femelles séparées sur le même individu : elle est divisée en onze ordres; savoir, *monandrie*, *diandrie*, *triandrie*, *tétrandrie*, *pentandrie*, *hexandrie*, *polyandrie*, *monadelphie*, *polyadelphie*, *syngénésie*, *gynandrie*. Vingt-deuxième classe, *diœcie*; fleurs mâles et fleurs femelles séparées sur deux individus, les fleurs mâles sur un pied et les fleurs femelles sur un autre. Ses ordres sont fondés sur les mêmes principes que dans la classe précédente. Vingt-troisième classe, *polygamie*; fleurs mâles et femelles sur un ou plusieurs individus qui portent aussi des fleurs hermaphrodites : elle est divisée en trois ordres; savoir, 1° *monœcie* : il renferme les plantes qui, sur le même individu, portent des fleurs hermaphrodites entremêlées de fleurs mâles et femelles séparées; 2° *diœcie* : il renferme les plantes qui, sur deux individus différens, portent des fleurs unisexuelles et hermaphrodites; 3° *triœcie* : il renferme les plantes qui, sur trois individus de la même espèce, portent sur l'un des fleurs hermaphrodites, sur l'autre des fleurs mâles, et sur le troisième des fleurs femelles. Vingt-quatrième classe, *cryptogamie*; fleurs cachées, que l'on ne voit point ou que l'on ne voit que très-indistinctement : elle est partagée en quatre ordres qui sont les *fougères*, les *algues*, les *mousses* et les *champignons*.

Méthode de Jussieu. Jussieu partage les végétaux en trois grandes divisions, fondées sur le nombre de feuilles séminales ou cotylédons : la première comprend toutes les plantes dont les organes de la fructification sont inconnus : il les appelle *acotylédones*, c'est-à-dire, sans feuille séminale; la seconde est formée par les plantes dont les organes générateurs n'ont qu'une feuille séminale : elles sont désignées en conséquence par le mot *monocotylédones*; à la troisième, qui est la dernière, appartiennent tous les végétaux dont les graines ont deux feuilles séminales : on les appelle *dicotylédones*. Les acotylédones comprennent des plantes qui, au lieu d'étamines et de pistils, présentent des organes de différente forme : elles constituent la première classe qui répond aux cryptogames de Linné. Elle renferme les familles *champignons*, *algues*, *hépatiques*, *mousses*, *fougères*, *naïades*. Les monocotylédones présentent trois divisions qui forment les deuxième, troisième et quatrième classes; savoir : Deuxième classe, *étamines hypogynes* : elle est formée par les familles *aroïdes*, *massettes*, *souchets*, *graminées*. Troisième classe, *étamines périgynes* : elle renferme les familles *palmiers*, *asperges*, *joncs*, *lis*, *ananas*, *asphodèles*, *narcisses*, *iris*. Quatrième classe, *étamines périgynes* : elle comprend les familles *bananiers*, *balisiers*, *orchidées*, *morènes*. Les dicotylédones se partagent en quatre divisions qui forment depuis la cinquième jusqu'à la quinzième et dernière classe; savoir, 1° les *apétales*, qui forment trois classes; savoir : la cinquième classe, *étamines épigynes* : elle ne comprend que la famille des *aristoloches*; la sixième classe, *étamines pérygines* : elle est formée par les familles *chalefs*, *thymelées*, *protées*, *lauriers*, *polygonées*, *arroches*; la septième classe, *étamines hypogynes* : elle renferme les familles *amaranthes*, *plantains*, *nyctages*, *dentelaires*. 2° Les *monopétales*, qui forment quatre classes; savoir : la huitième classe, *corolles hypogynes* : elle comprend les familles *lysimachies*, *pédiculaires*, *acanthes*, *jasminées*, *gattiliers*, *labiées*, *scrophulaires*, *solanées*, *borraginées*, *liserons*, *polémoines*, *bignones*, *gentianes*, *apocynées*, *sapotilliers*; la neuvième classe, *corolles périgynes*, formée par les familles *plaqueminiers*, *rosages*, *bruyères*, *campanulacées*; la dixième classe, *corolles épigynes* et *anthères réunies*, qui embrasse les familles *chicoracées*, *cinarocéphales*, *corymbifères*; la onzième classe, *corolles épigynes* et *anthères séparées*, formée par les familles *dipsacées*, *rubiacées*, *chèvrefeuilles*. 3° Les *polypétales*, qui forment trois classes; savoir : la douzième classe, *étamines épigynes* : elle ne contient que les familles *aralies* et *ombellifères*; la treizième classe, *étamines hypogynes* : elle embrasse les familles *renonculacées*,

papavéracées, *crucifères*, *câpriers*, *savonniers*, *érables*, *malpighies*, *millepertuis*, *guttiers*, *orangers*, *azédarachs*, *vignes*, *géranions*, *malvacées*, *magnoliers*, *anones*, *ménispermes*, *vinettiers*, *tiliacées*, *cistes*, *rutacées*, *caryophyllées*; la quatorzième classe, *étamines périgynes :* elle comprend les familles *joubarbes*, *saxifrages*, *cactiers*, *portulacées*, *ficoïdes*, *onagres*, *myrtes*, *mélastomes*, *salicaires*, *rosacées*, *légumineuses*, *térébinthacées*, *nerpruns*. 4° Les *diclines irrégulières*, qui forment la quinzième classe, *étamines et pistils séparés :* cette classe comprend les familles *euphorbes*, *cucurbitacées*, *orties*, *amentacées*, *conifères*.

Végéto-minérale (eau), *aqua vegeto-mineralis*; acétate de plomb liquide étendu d'eau. *Voyez* Acétate de plomb.

Véhicule, s. m. *vehiculum*, de *veho*, je porte; tout ce qui sert à conduire. L'air est le *véhicule* du son; l'eau est le *véhicule* de toutes les substances qu'elle dissout; les artères sont les *véhicules* du sang. — En pharmacie, on donne le nom de *véhicules* aux excipiens liquides.

Veille, s. f. *vigilia*, ἀγρυπνια, du verbe *vigilo*, je veille ou ne dors pas; privation ou absence du sommeil dans le temps destiné à dormir; état du corps dans lequel les sens sont en action. — *Veilles des plantes*, heures déterminées où les plantes s'ouvrent et restent épanouies.

Veine, s. f. *vena*, φλέψ; conduit qui rapporte des extrémités du corps au cœur le sang que les artères avoient porté du cœur aux extrémités. *Voyez* Vaisseau et Vasculaire.

Veine de Médine, *vena medinensis*; nom impropre donné par quelques anciens au *dragonneau*. *Voyez* Dragonneaux.

Veineux, euse, adj. *venosus*; qui a rapport aux veines; canal *veineux*. *V.* Canal.

Veinule, s. f. *venula*, diminutif de *vena*, φλεβιον; petite veine.

Vélar, s. m. *erysimum*, L.; genre de plantes de la tétradynamie siliqueuse, L.; famille des crucifères, J. Le *velar* officinal, *erysimum officinale*, L., France, ⊙, est un peu astringent et employé comme pectoral. On l'a appelé *herbe aux chantres*, à cause de la propriété qu'on lui avoit attribuée d'éclaircir la voix. L'espèce *erysimum alliaria*, ainsi nommée à cause de son odeur alliacée, est un stimulant assez actif quoique peu usité. *Voyez* Alliaire.

Velouté, adj. *Voyez* Villeux.

Vénéneux, euse, adj. *venenosus*; se dit de toute substance qui agit sur l'économie animale à la manière des poisons.

Vénérien, enne, adj. *venereus*, dérivé de *Venus*, gen. *Veneris*, la déesse de la volupté; tout ce qui a rapport aux plaisirs de l'amour : maladie *vénérienne*, celle qu'on contracte par un commerce impur. *Voyez* Syphilis.

Venimeux, euse, adj. *venenatus*, se dit des animaux qui ont du venin.

Venin, s. m. *venenum*, *toxicum*. Ce mot exprime spécialement le liquide malfaisant que sécrètent, même dans l'état de santé, certains animaux, tels que la vipère, le scorpion. C'est un moyen de défense que la nature leur a donné.

Vent, s. m. *ventus*; météore aérien qui consiste dans un mouvement plus ou moins violent de translation d'une masse atmosphérique d'un lieu dans un autre. On divise les vents en réguliers et irréguliers ou accidentels. — *Vents réguliers*; ils sont remarquables par l'ordre qu'ils offrent dans leur durée, leur direction et leur retour. Ils ont lieu principalement sur la mer. On les divise en *vents généraux* et en *vents périodiques*; et ceux-ci se subdivisent en *vents des saisons*, *vents anniversaires* et *vents journaliers*. Les *vents généraux* sont ceux qui soufflent d'une manière plus ou moins constante dans une certaine étendue de pays. Il y en a dans toutes les zônes; mais le plus remarquable est celui qui souffle d'orient en occident dans la zône torride. Les *vents des saisons* s'appellent aussi *moussons*, du mot malaïque *moussie*, qui signifie *saison*. Les moussons les plus connus sont ceux de la mer des Indes : on les distingue en moussons du sud et en moussons du nord. Les *vents anniversaires* sont ceux qui reviennent régulièrement à une époque déterminée de l'année : ils sont très-communs dans toutes les contrées voisines de la Méditerranée, et ont été appelés *étésiens* par les anciens, qui distinguoient deux sortes de ces vents : les uns, suivant Aristote, commençoient à se faire sentir après le solstice d'été et duroient quarante jours; leur direction étoit *nord-ouest* pour les habitans des climats occidentaux, *nord-est* pour ceux des exposi-

tions orientales. Comme les *brises de terre*, ils souffloient pendant la nuit et cessoient pendant le jour : c'étoient les plus forts des *étésiens*. Les autres paroissoient deux mois et demi après le solstice d'hiver; ils étoient moins constans et de moindre durée que les précédens, et étoient appelés *ornithies*, parce qu'ils annonçoient le retour des oiseaux : c'étoient des vents du *sud* qui, semblables à des *brises de mer*, ne se faisoient sentir que pendant le jour : on les regardoit comme venant d'Afrique. En Italie et surtout à Rome, c'est principalement le nord-est qui tient la place des vents étésiens. On observe aussi en Provence un vent étésien; et si on n'en remarque pas dans nos contrées, cela paroît dépendre des grandes variations atmosphériques. Par-tout où ces vents règnent, ils amènent une température agréable, diminuent l'intensité de la chaleur de l'été, rafraîchissent et purifient l'atmosphère : c'est surtout en Egypte que les effets salutaires de ces vents sont bien prononcés; car dès qu'ils commencent à souffler, toutes les maladies cessent, comme l'observe M. Hallé, sans excepter la peste elle-même, quelle que soit sa fureur. Les *vents journaliers* sont ceux qui soufflent régulièrement à certaines époques du jour, et qui se succèdent alternativement : on les nomme encore *brises* ou *vents de terre ou de mer*; ils sont particuliers à toutes les contrées maritimes : les brises de mer soufflent pendant la journée; elles rafraîchissent l'atmosphère, en modèrent la température. Les brises de terre soufflent la nuit. — *Vents irréguliers* ou *accidentels* : ce sont ceux qui soufflent de tous côtés dans un pays sans observer aucune époque ni aucune durée déterminée; il sont les plus ordinaires dans les climats tempérés : ceux qui viennent des montagnes couvertes de neige sont froids; relativement à l'Europe, les vents du sud sont chauds, parce qu'ils arrivent de la zône torride. Le sud-est, appelé *sirocco* par les Italiens, qui souffle de l'Afrique même, est sec, et apporte, pendant l'été, des chaleurs accablantes en Italie et en Grèce. Les vents d'est et de nord-est amènent la sécheresse et la sérénité : ils viennent des plaines de l'Asie. Les vents de nord-ouest, d'ouest et de sud-ouest sont humides, parce qu'ils viennent de l'Océan. — Les vents produisent sur l'économie animale des effets qui dépendent spécialement de leur température, de leur degré de sécheresse ou d'humidité, des vicissitudes atmosphériques qu'ils déterminent, et des émanations dont ils sont les conducteurs.

VENT, s. m. *flatus*. *Voyez* FLATULENCE.

VENTEUX, EUSE, adj. *ventosus*, de *ventus*, vent; qui a rapport aux vents ou flatuosités. — *Colique venteuse*, celle qui est produite par la présence des vents dans l'intestin.

VENTILATEUR, s. m. de *ventilo*, je fais du vent; ce qui sert à donner du vent. On donne ce nom à diverses machines qui servent à renouveler l'air dans les endroits où il peut acquérir des qualités nuisibles par un trop long séjour, comme dans tous les lieux où il s'assemble beaucoup de monde.

VENTOUSE, s. f. *cucurbitula*. On donne ce nom, en médecine, à un vaisseau de verre ou de métal, ordinairement en forme de cloche, qu'on applique, après avoir raréfié par la chaleur l'air qu'il contient, sur une partie de la peau pour y déterminer du gonflement, favoriser l'issue d'une matière purulente que l'on ne veut faire sortir qu'en certaine proportion, ou favoriser l'effet des scarifications qu'on doit y pratiquer. Dans ce dernier cas, la ventouse a reçu le nom impropre de *ventouse scarifiée*, comme elle a reçu celui de *ventouse sèche* lorsqu'on l'applique sur une partie de la peau où il ne doit exister aucune solution de continuité.

VENTRE, s. m. *venter*, *alvus*; mot employé communément comme synonyme d'*abdomen*.

VENTRICULE, s. m. *ventriculus*, diminutif de *venter*, ventre, littéralement *petit ventre*. On donne ce nom, en anatomie, à plusieurs parties différentes. Le mot *ventricule*, sans addition, s'entend de l'estomac. — On appelle *ventricules du larynx* deux cavités de l'intérieur du larynx formées par les intervalles que laissent entre eux les deux replis membraneux nommés *cordes vocales* ou *ligamens de la glotte*. — On donne le nom de *ventricules du cerveau* à quatre cavités qui se rencontrent dans l'intérieur de cet organe; savoir, 1° le *ventricule moyen* : il est au-devant de la glande pinéale, borné en haut par la toile choroïdienne et la voûte à trois piliers, en bas par une portion de substance cérébrale qui la sépare de la base du crâne, sur les côtés

par les couches optiques, en devant par le cordon médullaire nommé *commissure antérieure*, en arrière par un autre cordon médullaire nommé *commissure postérieure*; 2° les *ventricules latéraux*: ils sont fort étendus et occupent, par la courbure considérable qu'ils présentent, une grande partie du centre cérébral; ils sont bornés en haut par la surface inférieure du corps calleux, en devant par la portion recourbée de ce même corps, en arrière par une épaisseur considérable de substance cérébrale; en dedans ils sont séparés l'un de l'autre par la cloison des ventricules, lame médullaire qui part de la partie inférieure du corps calleux. Les ventricules latéraux présentent dans leur portion supérieure les *corps striés*, les *couches optiques* et la *bandelette demi-circulaire* (*voy.* ces mots); leur portion inférieure contient le *corps frangé* et les *cornes d'Ammon* ou *pieds d'Hippocampe*. 3°. *Quatrième ventricule*: Bichat l'appelle *ventricule du cervelet*. Il est situé au-dessous de l'aqueduc de Sylvius, qui le fait communiquer avec le ventricule moyen; s'étend depuis cet aqueduc jusqu'à la partie supérieure de la moelle épinière, et est pratiqué dans l'intérieur de la protubérance cérébrale ou annulaire (mésocéphale, Chauss.). — On appelle *ventricules du cœur* les deux cavités principales de cet organe: l'une, le *ventricule droit* ou *pulmonaire*, reçoit le sang veineux de l'oreille droite, et l'envoie à l'artère pulmonaire; l'autre, le *ventricule gauche* ou *aortique*, reçoit le sang artériel de l'oreillette gauche, et le transmet à l'aorte. Dans les animaux à sang froid, savoir, les poissons et les reptiles, qui n'ont qu'une circulation, le cœur n'a qu'un ventricule.

VENTROSITÉ, s. f. *Voyez* PHYSCONIE.

VÉNUS, s. f. divinité païenne. Les alchimistes avoient donné ce nom au cuivre.

VER. *Voyez* VERS.

VER-A-SOIE, chenille du bombyce à soie, *bombyx mori*, L., ainsi appelée parce qu'elle produit la soie.

VER DE GUINÉE. *Voyez* DRAGONNEAUX.

VERBÉRATION, s. f. *verberatio*, de *verberare*, frapper. Ce mot a été quelquefois employé pour exprimer la vibration de l'air qui produit le son.

VERCOQUIN, s. m. *phrenitis verminosa*. On a quelquefois donné ce nom à une espèce de phrénésie qu'on attribuoit à un ver logé dans le cerveau.

VERDET, mélange de carbonate et d'acétate de cuivre.

VERGE, s. f. *penis*, *coles*, *membrum virile*, *priapus*, *virga genitalis*, *veretrum*, *mentula*, σάθη, πέος, σαυνίον, ταῦρος. *Voyez* PÉNIS.

VERGETÉ, ÉE, adj. *variegatus*; se dit de la peau lorsqu'elle présente de petites raies plus ou moins rouges, comme celles que l'on produit avec des verges.

VERJUS, s. m. espèce de raisin dont le jus très-aigre n'est pas bon à faire du vin. Son acidité est due à l'acide tartarique. On fait avec le verjus un sirop très-rafraîchissant, qu'on remplace très-bien par le sirop tartarique, puisque l'un et l'autre ont pour base le même acide.

VERMICULAIRE ou VERMIFORME, adj. *vermicularis*, de *vermiculus*, petit ver; qui a quelque rapport aux vers. — *Mouvement vermiculaire* du canal intestinal. — *Pouls vermiculaire*: celui qui, avec le caractère du pouls ondulant, est petit et foible. — *Appendice vermiculaire* ou *vermiforme* (appendice cœcale); expansion cylindrique de la partie postérieure et inférieure du cœcum, et dont les fonctions sont entièrement inconnues. — *Eminences vermiformes* du cervelet, *processus vermiformes*: les anatomistes ont donné ce nom tantôt à trois tubercules que présente chaque lobe du cervelet, tantôt à une seule protubérance que l'on voit à la partie supérieure et moyenne de cet organe, à l'endroit où ses deux lobes sont continus; tantôt enfin certains anatomistes admettent deux protubérances de ce genre, l'une antérieure, l'autre postérieure.

VERMICULANT, adj. (pouls), *pulsus vermiculans*. *Voyez* VERMICULAIRE.

VERMIFUGE, s. m. et adj. *vermifugus*, de *vermis*, ver, et de *fugo*, je chasse; remède contre les vers: synonyme d'*anthelminthique*.

VERMILLON, s. masc. *purpurissum*; sulfure rouge de mercure ou cinnabre réduit en poudre.

VERMINEUX, EUSE, *verminosus*; qui contient des vers ou qui en est affecté. — *Maladies* ou *fièvres vermineuses*: celles qui sont produites ou entretenues par des vers intestins.

VÉROLE, s. f. *Voy.* SYPHILIS.

Vérole (petite). *Voyez* Variole.

Vérolette ou Vérette, subst. f. petite-vérole volante. *V.* Varicelle.

Vérolique, adj. *venereus*; qui appartient à la vérole ou syphilis.

Véronique, s. fém. *veronica*, L.; genre de plantes de la diandrie monogynie, L.; famille des pédiculaires, J. La véronique officinale (véronique mâle, thé d'Europe), *veronica officinalis*, L., ♃, est foiblement astringente et recommandée comme béchique. La véronique beccabunga, *veronica beccabunga*, L., plante ♃ d'Europe, est purement mucilagineuse et oléracée, quoiqu'elle ait été quelquefois employée comme dépurative.

Verre, s. m. *vitrum*. Ce mot, pris dans sa plus grande extension, s'entend de toute substance que la fusion a rendue solide, cassante, d'une cassure éclatante et d'une transparence plus ou moins grande. Des oxydes métalliques, des terres, diverses substances salines sont susceptibles d'être amenés à l'état vitreux. Mais le mot *verre* seul désigne en général celui que l'on prépare en faisant fondre ensemble de la silice avec un alcali fixe, qui est ordinairement la soude. On y ajoute de l'oxyde de manganèse, ou de l'oxyde de plomb rouge, suivant les qualités que l'on veut donner au verre. On a cru pendant longtemps que le verre réduit en poudre étoit un poison : il est bien reconnu aujourd'hui qu'il ne peut agir que mécaniquement.

Verre d'antimoine; oxyde d'antimoine sulfuré vitreux. On s'en sert pour préparer le tartrate de potasse et d'antimoine.

Verrue, s. f. *verruca*. On donne ce nom aux porreaux qui surviennent à d'autres parties qu'à celles de la génération. On les observe surtout aux mains : ce sont des végétations plus consistantes que la peau, à laquelle elles tiennent par un pédicule; elles présentent souvent à leur sommet des sillons qui les divisent en plusieurs lobes.

Vers, s. m. pl. (helminthes), *vermes*; classe d'animaux sans vertèbres, formée par M. Cuvier, et qui n'est qu'un démembrement de celle que Linné avoit établie sous le même nom, et dans laquelle il avoit réuni tous les animaux sans vertèbres, à l'exception des crustacés, des insectes et de leurs larves. La classe des *vers* ne comprend aujourd'hui que les animaux invertébrés dont le corps allongé est comme divisé par anneaux, dont la tête n'est pas distincte du reste du corps, qui n'ont jamais de membres articulés, qui sont munis de vaisseaux et de nerfs, et le plus souvent d'organes respiratoires sous forme de branchies. M. Duméril divise la classe des *vers* en deux familles, 1° celle dans laquelle les branchies sont visibles au dehors : c'est la famille des *branchiodèles*; 2° celle dans laquelle les branchies sont cachées : c'est la famille des *endobranches*, à laquelle appartiennent le lombric, le dragonneau et la sangsue.

Vers intestins ou intestinaux, *vermes intestini*; animaux qui, suivant M. Cuvier, semblent faire l'intermédiaire entre la classe des vers et celle des zoophytes. Ils n'ont ni cartilages ni vaisseaux sanguins. Quelques espèces paroissent avoir un système nerveux formé de ganglions; mais la plupart en sont évidemment dépourvues. Leur caractère commun est de n'exister que dans l'intérieur des autres animaux. Ils se développent non-seulement dans les cavités naturelles, comme celles des membranes et des intestins, mais même dans l'intérieur et le tissu des organes. Les espèces qui se développent dans ces derniers lieux sont ordinairement renfermées dans des kystes. La plupart des naturalistes ont divisé les vers intestins, d'après leurs formes extérieures, en trois séries, savoir : les *vers ronds*, les *vers plats*, les *vers vésiculaires*. M. Cuvier les a divisés en deux familles, dont l'une renferme les *vers plats* et *vésiculaires*, qui par leurs caractères anatomiques se rapprochent des zoophytes; et la seconde, les *ascarides* et autres vers intestins, plus voisins des vers proprement dits. M. Laennec, dans un mémoire lu à la Société de la Faculté de Médecine, a proposé une autre division qui, quoique également fondée sur l'anatomie, se rapproche beaucoup de l'ancienne. Il regarde les vers intestins comme formant trois familles naturelles, dont la première renferme les vers qui ont des organes digestifs et des organes de la génération, avec les sexes distinctifs, soit réunis sur le même individu, soit séparés sur deux individus. Quelques espèces ont un système de ganglions et des muscles visibles. Cette famille renferme tous les vers dont le corps est cylindrique, tels que les ascarides et les trichocéphales

(*V.* ces mots), et quelques autres dont la forme est ovoïde, conique ou en masse. La seconde famille renferme les vers qui n'ont point d'organes digestifs apercevables, et dont les organes de la génération sont également invisibles, ou consistent en ovaires rameux, sans distinction de sexes : la plupart des espèces paroissent avoir un système absorbant qui est visible dans quelques-unes. Cette famille renferme tous les vers plats, parmi lesquels les ténias et les fascioles sont les seuls genres qui existent chez l'homme. La troisième famille renferme des vers intestins qui n'ont ni organes digestifs, ni organes de la reproduction apparens ; plusieurs se reproduisent par des bourgeons, à la manière des hydres ou polypes ; et il paroît même que ce mode de reproduction est commun à toutes les espèces. Tous les vers intestins de cette famille ont une queue en forme de vessie pleine d'eau, et quelques-uns ont en entier la forme vésiculaire, sans aucun organe distinct (*V.* Vers vésiculaires). La reproduction des vers, lorsqu'il en existe déjà quelques-uns dans l'intérieur du corps, se conçoit facilement d'après ce qui précède ; mais on ne comprend nullement comment s'opère leur génération première. Les anciens et quelques naturalistes modernes, parmi lesquels on compte Linné, ont cru que les vers intestins existoient dans les eaux ou dans la terre, et que de là ils s'introduisoient dans le corps des animaux ; mais des observations répétées ont démontré la fausseté de cette opinion. D'autres ont pensé que les vers, ou leurs œufs, pouvoient passer d'un animal dans un autre ; mais outre la difficulté de ce passage, il ne pourroit être admis que pour les vers ronds et les ténias ; on ne pourroit le concevoir pour les vers qui vivent contenus dans les kystes exactement fermés, au milieu des muscles, du foie, des reins, du cerveau, etc. Ces difficultés ont fait pencher quelques naturalistes pour l'hypothèse des générations spontanées, avec quelques modifications. D'autres pensent, avec Valisniéri, qu'un germe capable de reproduire chaque espèce de vers existe chez tous les animaux dans le corps desquels cette espèce peut vivre, et qu'il ne faut que des circonstances favorables pour le développer.

Vers vésiculaires. On donne actuellement ce nom à un ordre nombreux de vers intestins qui avoient d'abord été regardés comme formant un seul genre sous le nom d'*hydatis*. (*V.* Hydatide). Les observations de plusieurs naturalistes allemands, et entre autres de Goëze, de Rudolphi et de Zéeder, ont forcé à reconnoître plusieurs genres et un grand nombre d'espèces de ces vers. M. Laennec en a décrit un nouveau genre, sous le nom d'*acéphalocystes*, et a fixé avec plus d'exactitude qu'on ne l'avoit fait jusqu'alors les caractères de la plupart des espèces de vers vésiculaires qui existent tant chez l'homme que chez les animaux. Les genres connus jusqu'à présent sont les suivans :

I. Cysticerque, *cysticercus*, de κυστις, vessie, et de κερκος, queue ; ver dont le corps, allongé en pointe, divisé en anneaux, et quelquefois aplati, est terminé antérieurement par une tête semblable à celle des ténias, postérieurement par une vessie transparente. Les espèces de ce genre existant dans l'homme sont, 1° le cysticerque ladrique, *cysticercus finnus*, à vessie caudale très-mince et de la grosseur d'un pois ; le corps et la tête se trouvent ordinairement, quand le ver est mort, repliés sur eux-mêmes, comme invaginés et renfermés dans la vessie caudale : cette espèce est celle qui produit la ladrerie chez les cochons. 2° Le cysticerque fibreux, *cysticercus lineatus*. La grosseur de la vessie caudale varie depuis celle d'une aveline jusqu'à celle d'un œuf de poule. Sa surface extérieure est rayée transversalement de lignes ou fibres parallèles très-fines. Son corps se trouve ordinairement replié sur lui-même, comme dans l'espèce précédente ; mais toujours au dehors de la vessie caudale. De sa partie postérieure pend un filament blanchâtre qui flotte dans l'eau de la vessie caudale. 3° Le cysticerque dicyste, *cysticercus dicystus*. Le principal caractère de cette espèce, découverte par M. Laennec, est d'avoir, outre la vessie caudale, une autre vessie qui embrasse la partie antérieure de la première, et dans l'eau de laquelle nage le corps du ver quand il se porte en avant.

II. Polycéphale, *polycephalus*, de πολυς, beaucoup, et de κεφαλη, tête ; ver vésiculaire qui, sur une vessie caudale commune, a un nombre variable de corps semblables à celui des cysticerques. Zéeder est le seul naturaliste qui ait trouvé des vers de ce genre chez l'homme ; ils étoient placés dans les ventricules latéraux du cerveau. La description qu'il en donne n'est pas assez détaillée pour

qu'on puisse en assigner les caractères spécifiques. C'est à un ver du même genre qu'est due la maladie des moutons connue sous le nom de *tournis*.

III. Bicorne rude, *ditrachyceros*, de δις, deux, τραχυς, âpre, et κερας, corne. On ne connoît encore qu'une seule espèce de ce genre. Elle a été découverte en 1799 par M. Sultzer. Il en a donné la description suivante: ver composé d'une vésicule rénittente, renfermée dans une seconde vessie plus molle et membraneuse; elles se réunissent l'une et l'autre à la base d'une sorte de trompe ou tentacule bifurquée en forme de cornes rugueuses à leur surface. Ces vers ont été rendus par une jeune fille qui depuis long-temps éprouvoit des douleurs abdominales.

IV. Acéphalocyste, *acephalocystis*, de α privatif, κεφαλη, tête, et κυςις, vessie. M. Laennec a, le premier, distingué et décrit les caractères de ce genre, qui est celui qui existe le plus fréquemment chez l'homme. Les caractères des vers de ce genre sont de consister en une vessie simple et sans aucun organe visible, même au microscope. Ils se reproduisent par des bourgeons tantôt informes et incolores, tantôt opaques, arrondis et tout-à-fait semblables à des œufs. Ces bourgeons, en grossissant, deviennent creux et se remplissent, de même que leur mère, d'un liquide séreux. Ils se détachent alors, et, suivant qu'ils adhèrent à la surface externe ou interne de la mère, ils s'en séparent entièrement ou tombent dans sa cavité. Dans ce dernier cas, ils ne tardent pas, en se développant, à distendre outre mesure les parois de leur mère, et ils finissent souvent par la rompre et la faire périr. M. Laennec a décrit plusieurs sortes de vers, d'après les caractères des bourgeons reproducteurs ou la forme constante des vessies: mais il n'ose décider si on doit les regarder comme autant d'espèces. Les acéphalocystes peuvent se développer dans toutes les parties du corps humain. Elles sont toujours renfermées dans des kystes, et si l'on en voit quelquefois sortir par l'expectoration, les selles ou les voies urinaires, ce n'est qu'après que les kystes qui les renferment se sont ouverts dans quelqu'une des cavités ou des conduits excréteurs. Tous les autres vers vésiculaires sont également renfermés dans des kystes, quoiqu'il y ait quelque doute à cet égard pour ceux qui se développent dans les ventricules du cerveau. *Voyez* VERS INTESTINS, HYDATIDES.

VERT OU VERD, VERTE, adj. *viridis*; qui est de la couleur des herbes et de la feuille des arbres; nom de l'une des sept couleurs primitives qui composent la lumière; la quatrième, en commençant à compter par la couleur rouge, qui est la plus forte ou la moins réfrangible de toutes.

VERT-DE-GRIS OU VERDET, *ærugo*; mélange de carbonate et d'acétate de cuivre.

VERTÉBRAL, ALE, adj. qui a rapport ou qui appartient aux vertèbres. — *Colonne vertébrale*: on donne ce nom à l'ensemble de toutes les vertèbres, parce que de leur superposition résulte une sorte de colonne placée à la partie postérieure du tronc, soutenant la tête et soutenue par le bassin. — *Canal vertébral* (*voyez* CANAL). — *Gouttières vertébrales*: elles sont situées sur chaque côté de la région postérieure de la colonne vertébrale, et formées par la série des deux *lames vertébrales*, prolongemens osseux des parties latérales des vertèbres, qui, par leur adossement, forment l'apophyse épineuse. — *Moelle vertébrale*: prolongement de l'organe encéphalique, s'étendant du trou occipital à la partie inférieure du tronc, et occupant le canal vertébral. — *Ligamens vertébraux*, distingués en *antérieur* et *postérieur*: on donne ce nom à de longs surtouts ligamenteux étendus l'un au-devant de l'autre à la partie postérieure du corps des vertèbres, depuis la seconde jusqu'à la partie supérieure de l'os sacrum. — *Artère vertébrale* (cérébrale postérieure, Ch.): elle naît de la partie supérieure de la sous-clavière, est logée dans un canal que lui forment les apophyses transverses cervicales, pénètre dans le crâne, et va s'anastomoser avec la vertébrale opposée. — *Nerfs vertébraux*: on donne ce nom à tous les nerfs qui naissent successivement de la moelle, depuis son origine jusqu'à sa terminaison. Ils sont divisés en *nerfs de l'origine*, *nerfs cervicaux*, *nerfs dorsaux*, *nerfs lombaires* et *nerfs sacrés* de la moelle vertébrale.

VERTÈBRE, s. f. *vertebra*, σπονδυλος des Grecs; nom des vingt-quatre os qui forment la colonne vertébrale (l'épine du dos, le rachis), ainsi appelés du verbe latin *vertere*, tourner, parce que l'épine est comme l'essieu sur le-

quel se meut le tronc. Elles sont divisées en trois séries : les *vertèbres cervicales*, au nombre de sept ; les *dorsales*, au nombre de douze ; et les *lombaires*, au nombre de cinq seulement. Leur nom numérique sert à les désigner dans chaque région, excepté la première et la seconde cervicale que l'on appelle l'une l'*atlas*, l'autre l'*axis*; et la septième cervicale, que l'on appelle quelquefois *vertèbre proéminente*.

Vertébré, ée, adj. de *vertebra*, vertèbre; *animaux vertébrés*, ceux qui ont des vertèbres, tels que les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons : ils constituent une des deux grandes divisions des animaux, dont l'autre est formée par les *invertébrés*. *Voyez* Zoologie.

Vertébro-iliaque, adj. *vertebro-iliacus*; se dit de l'articulation de la dernière vertèbre avec l'os iliaque. Cette articulation, qui n'est point immédiate, est plutôt un simple rapport de contiguité affermi par le ligament ilio-lombaire.

Vertex, s. m. mot latin qui désigne la partie la plus élevée de la tête, synonyme de *sinciput*.

Vertical, adj. *verticalis*; perpendiculaire à l'horizon.

Verticille, s. m. *verticillus*; assemblage de feuilles ou de fleurs disposées autour d'une tige comme sur un axe commun; de là *Verticillé*, adj., qui est en verticille ou qui porte des verticilles : Bot.

Verticité, s. f. de *vertex*, sommet; se dit, en physique, de la propriété qu'a un corps de tendre vers un côté plutôt que vers un autre; telle est l'aiguille aimantée, qui tend toujours du nord au sud. Peu usité.

Vertige, s. m. *vertigo*, de *vertere*, tourner; état dans lequel il semble que tous les objets tournent et que l'on tourne soi-même. On a distingué deux espèces de vertiges, 1° le simple, *vertigo simplex*, qui consiste dans un tournoiement apparent des objets sans que la vue en soit obscurcie; 2° le ténébreux, *vertigo tenebricosa*, qu'on appelle aussi *scotomie*, dans lequel au tournoiement des objets se joint un obscurcissement tel de la vue, que le malade tombe par terre avec des palpitations. Le vertige simple se manifeste dans beaucoup de maladies; le ténébreux est ordinairement l'avant-coureur de l'épilepsie et de l'apoplexie. Sauvages fait des *vertiges* un genre de maladies qu'il range dans l'ordre *hallucinationes*, classe des vésanies.

Verumontanum, s. m. mot latin composé de deux autres, *veru* et *montanum*, comme si l'on disoit *dard élevé*; tubercule allongé, placé dans la prostate, au-devant du col de la vessie, et qui répond à l'origine de l'urètre. On lui donne quelquefois le nom de *crête urétrale*.

Verveine, s. f. *verbena*, L.; genre de plantes de la diandrie monogynie, L.; famille des gattiliers, J. La verveine officinale, *verbena officinalis*, indigène, ♃, est un peu astringente, et a été recommandée comme vulnéraire. Elle est aujourd'hui peu usitée. Les feuilles de la verveine odorante, *verbena triphylla*, arbrisseau originaire du Chili, et cultivé en Europe, peuvent être employées comme anti-spasmodiques et diaphorétiques.

Vésanie, s. f. *vesania*, lésion, sans fièvre ni affection comateuse, dans l'exercice des fonctions de l'entendement ou dans les facultés affectives, comme l'habitude d'une tristesse profonde, des emportemens violens, une aversion insurmontable, une passion effrénée, etc. Les vésanies forment, dans la Nosologie de Cullen, le quatrième ordre des névroses, qui renferme les genres *amentia*, *melancholia*, *mania*, *oneirodynia*. Dans la Nosographie de M. Pinel, elles constituent le second sous-ordre des névroses cérébrales, qui embrasse les genres *hypochondrie*, *mélancolie*, *manie*, *démence*, *idiotisme*, *somnambulisme* et *hydrophobie*.

Vesce, s. f. *vicia*, L.; genre de plantes de la diadelphie décandrie, L.; famille des légumineuses, J. Ce genre, assez nombreux en espèces, n'en renferme qu'une qui soit usuelle : c'est la féve commune, *vicia faba*, L., plante indigène, ⊙. La semence est une des quatre farines résolutives; cependant on l'emploie plutôt, de nos jours, comme aliment que comme médicament.

Vésical, ale, adj. *vesicalis*; qui a rapport à la vessie; *trigône vésical*. *Voy*. Trigône. *Artères vésicales*: leur nombre et leur origine sont très-variables; elles naissent des artères ombilicale, hémorrhoïdale moyenne, honteuse interne, obturatrice, etc. M. Chaussier donne à la *vésicale inférieure* le nom de *vésico-prostatique*.

Vésicant ou Vésicatoire, adj. pris subst., *vesicatorius*, de *vesica*, vessie. On donne ce nom aux médicamens irritans qui, appliqués sur l'organe cutané, déterminent à la surface du derme une sécrétion séreuse qui, en détachant l'épiderme, le fait bomber et prendre la forme d'une ampoule : tels sont la moutarde, le garou, et surtout les cantharides, etc. On applique le plus ordinairement les vésicatoires sous forme d'emplâtre ou de cataplasme. — *Emplâtre vésicatoire*. Celui qu'on prépare dans les pharmacies est composé de cire, de poix blanche, de térébenthine, d'euphorbe et de cantharides. — *Cataplasme vésicatoire*. On peut le faire en saupoudrant avec de la poudre de cantharides un cataplasme de farine de graine de lin. — On donne aussi le nom de *vésicatoire* à la plaie qui résulte de l'action du vésicatoire proprement dit.

Vésication, s. f. *vesicatio*; action d'un topique vésicant ou vésicatoire.

Vésico-prostatique, adj. *vesico-prostaticus*. M. Chaussier appelle *artère vésico-prostatique* la vésicale inférieure, parce qu'elle se distribue à la vessie et à la glande prostate. *Voy.* Vésical.

Vésicule, s. f. *vesicula*, petite vessie, diminutif de *vesica*, vessie. — *Vésicule biliaire* : réservoir membraneux, en forme de poire, attaché à la face concave du foie, et recevant, par le canal hépatique, une partie de la bile, qui est ensuite versée dans le duodénum par les canaux cystique et cholédoque. — *Vésicules séminales* : réservoirs membraneux situés obliquement à la partie postérieure et inférieure de la vessie, destinés à contenir le sperme qui leur est apporté par les canaux déférens, jusqu'à ce que l'orgasme vénérien en sollicite l'éjaculation dans le canal de l'urètre. — *Vésicule ombilicale*. *Voy.* Allantoïde et Ouraque. — *Vésicule aérienne*; organe placé sous la colonne vertébrale de la plupart des poissons, et dans laquelle est contenu de l'air destiné à les rendre plus ou moins légers, selon qu'ils veulent monter ou descendre dans l'eau.

Vésicules de Sainte-Barbe, s. f. pl. *vesiculæ divæ Barbaræ* : c'est ainsi que Charles Pison appeloit la petite-vérole confluente maligne.

Vesse-de-loup, *lycoperdon*, L.; genre de plantes de l'ordre des champignons charnus et sphériques, dont les diverses espèces paroissent contenir un principe vénéneux.

Vessie, s. f. *vesica* des Latins, *κυστις* des Grecs; réservoir musculo-membraneux susceptible de dilatation et de contraction, situé dans la région hypogastrique entre le pubis et le rectum dans l'homme, entre cet os et le vagin dans la femme, fixé derrière le pubis par trois ligamens, l'un antérieur et deux postérieurs, et à l'ombilic par l'ouraque et les deux cordons qui résultent, après la naissance, de l'occlusion des artères ombilicales, destiné à recevoir l'urine qui y est versée par les uretères, et à en permettre l'accumulation pour l'expulser ensuite par le canal de l'urètre. Le *ligament antérieur* de la vessie n'est qu'une expansion fibreuse qui se porte du bas de la région antérieure de la vessie derrière la symphyse pubienne; ses *ligamens postérieurs* sont des replis du péritoine qui s'étendent des côtés de la région postérieure jusqu'au rectum chez l'homme, jusqu'à la matrice chez la femme. — Chez quelques individus des saillies allongées dues aux fibres de la tunique charnue, proéminent à l'intérieur de la vessie : celle-ci est alors appelée *vessie à colonnes*.

Vestibule, s. m. *vestibulum*; en anatomie, on appelle *vestibule* la partie moyenne de l'oreille interne, parce qu'elle communique avec les deux autres cavités qui concourent avec elle à former le *labyrinthe*. *Voy.* ce mot.

Vestige, s. m. *vestigium*; espèce de fracture des os plats consistant dans une simple incision qui laisse la marque de l'instrument qui l'a faite.

Vétérinaire, adj. *veterinarius*, de *veterina*, bêtes de somme; qui concerne les bestiaux; *art vétérinaire* : connoissance de la structure et des maladies des bestiaux, comme les chevaux, les bœufs, les vaches et les brebis, etc.

Viabilité, s. f. possibilité de vivre.

Viable, adj. se dit de l'enfant qui, au moment de la naissance, présente assez de développement et de force organique pour exécuter toutes les fonctions de la vie. Les signes de la viabilité de l'enfant tirés de l'époque de la grossesse sont très-incertains; et c'est une erreur de croire qu'un enfant de sept mois présente plus d'espoir à cet égard qu'un enfant de huit mois.

Vibrant, adj. (pouls), *pulsus vibrans*; celui qui est à-la-fois grand, dur, tendu, prompt et fréquent.

Vibration, s. f. *vibratio*; se dit de tout mouvement alternatif ou réciproque sur lui-même, dont la cause réside uniquement dans l'élasticité : tels sont les mouvemens des particules des corps sonores qui produisent le son. La vibration ne doit pas être confondue avec l'oscillation, dont la cause réside uniquement dans la pesanteur ou gravitation, comme le mouvement des pendules : la vibration mesure les sons, l'oscillation mesure le temps. — En physiologie, on a appelé *vibration* un mouvement qu'on suppose partir des objets extérieurs et se continuer dans les nerfs jusqu'au cerveau pour produire les sensations.

Vic-le-Comte (eaux minérales de), eaux minérales acidules et ferrugineuses, dont la source se trouve à Vic-le-Comte, petite ville du département du Puy-de-Dôme, à trois lieues d'Issoire. Elles sont apéritives.

Vichy (eaux minérales de), eaux minérales ferrugineuses, carbonatées, dont la source se trouve à Vichy, à six lieues de Moulins, département de l'Allier. Elles contiennent peu de fer, et sont très-employées comme apéritives, altérantes, etc.

Vide, adj. (pouls), *pulsus vacuus*; se dit du pouls, quand l'artère semble ne contenir que de l'air.

Vidanges, s. f. pl. *Voy.* Lochies.

Vide de Boyle. La machine pneumatique ayant été perfectionnée par Boyle, les physiciens ont appelé *vide de Boyle* celui que l'on produit en pompant, à l'aide de cette machine, l'air d'un espace quelconque.

Vidian, ane, ou Vidien, enne, *vidianus*. On a donné le nom de *conduits vidiens* à deux petits canaux creusés à la base de l'apophyse ptérygoïde, et qui ont été découverts par *Vidus-Vidius*, médecin de Florence. On a aussi donné à une artère et à un nerf les noms d'*artère vidienne* et *nerf vidien*. *V.* Ptérygoïdien.

Vie, s. f. *vita*, en grec βίος; état des corps organisés qui les distingue des corps bruts. De même que le physicien et le chimiste sont forcés de rapporter tous les phénomènes qu'ils observent, l'un à la gravitation, à l'élasticité, etc., l'autre à l'affinité; de même le physiologiste doit rapporter toutes les actions organiques dont l'ensemble constitue la vie aux propriétés appelées *vitales*, qui sont la *contractilité*, la *sensibilité*, la *caloricité*. La vie n'a qu'une durée limitée, au-delà de laquelle les actions organiques cessant de se continuer, les élémens de l'organisation obéissent aux attractions chimiques : c'est sans doute ce qui a engagé Bichat à définir la vie *l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort*; et, en raison de la différence que présentent entre elles les fonctions vitales, il a appelé *vie organique* l'ensemble des fonctions qui servent à la composition et à la décomposition; savoir, la digestion, la respiration, la circulation, l'exhalation, l'absorption, les sécrétions et la nutrition; et *vie animale* l'ensemble des fonctions qui mettent l'homme et les animaux en rapport avec les corps extérieurs : ce sont les fonctions de l'entendement, les sensations, la locomotion et la voix.

Vieillesse, s. f. *senectus*; le dernier âge de la vie; celui où les forces du corps et de l'esprit s'affoiblissent sous le poids des années. M. Hallé divise la vieillesse en trois degrés : dans le premier, qui s'étend de soixante à soixante-dix ans, l'homme jouit encore souvent d'une santé assez ferme et de l'intégrité de ses facultés intellectuelles; dans le second degré, qui va de soixante-dix à quatre-vingt-trois ans, les forces physiques s'affoiblissent et ne se réparent point, l'intellect perd une partie de sa force; dans le troisième degré, qui constitue la *décrépitude*, et s'étend de quatre-vingt à quatre-vingt-trois ans jusqu'à la mort, on observe la dégradation progressive des organes, l'obscurcissement de la vue, la dureté de l'ouïe, l'insensibilité, l'indifférence, l'imbécillité, des infirmités nombreuses, etc.

Vierge, s. f. *virgo*; fille qui a vécu dans une continence parfaite.

Vif, adj. (pouls), *pulsus vividus*; se dit d'un pouls qui réunit la promptitude, la fréquence et la force sans dureté.

Vif-argent. *Voy.* Mercure.

Vigne, s. f. *vitis*; genre de plantes de la pentandrie monogynie, L.; famille des vignes, J. L'espèce commune, *vitis vinifera*, L., plante sarmenteuse, cultivée par-tout, dont les variétés sont extrêmement nombreuses, produit le raisin ordinaire. L'espèce *vitis apyrena*, *lucida* de quelques botanistes, arbuste de la Nouvelle-Hollande, produit le raisin de Corinthe.

Vignes, *vites*; famille de plantes

qui constitue l'ordre douzième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes de J. — Calice à quatre dents : corolle à quatre ou cinq pétales : autant d'étamines opposées aux pétales : un seul ovaire : un style ou stigmate : une baie monosperme ou polysperme : tiges ligneuses, sarmenteuses : feuilles alternes : vrilles opposées aux feuilles.

VIGNE BLANCHE, nom vulgaire de la clématite viorne, *clematis vitalba*, L.

VIGNE SAUVAGE. *Voyez* PAREIRA BRAVA.

VIN, s. m. *vinum*, en grec οἶνος. On peut désigner toutes les liqueurs fermentées sous le nom de *vin*, que l'on donne spécialement au produit de la fermentation du raisin. On appelle *bière* le vin de grains, *cidre* celui de pommes, et *poirée* celui de poires. — Le vin est composé d'alcool, de matière sucrée, d'acide malique, d'acide tartarique, de tartrate acidule de potasse, d'acide acétique, d'une matière colorante extractive plus ou moins amère et en partie résineuse, et quelquefois d'une partie aromatique. La matière extractive colorante ne se rencontre que dans les vins rouges. Tous ces matériaux, excepté l'alcool, se trouvent formés dans le raisin. L'alcool provient de la décomposition de la matière sucrée : une partie de l'acide acétique se forme également pendant la fermentation. Lorsque celle-ci est terminée, il reste toujours une quantité variable de sucre non décomposé, parce que l'alcool, une fois formé en certaines proportions, s'oppose à la fermentation. La quantité de sucre non décomposé est d'autant plus grande dans le vin, qu'il y en avoit davantage en dissolution dans le moût. Cependant les raisins donnent en général un vin d'autant plus alcoolique, qu'ils sont plus sucrés : tels sont les raisins des pays méridionaux. Et lorsqu'on veut que ces vins conservent, après la fermentation, une proportion assez considérable de matière sucrée pour avoir une saveur douce, souvent on fait évaporer une portion du moût jusqu'à consistance sirupeuse, et on la mêle avec l'autre portion avant la fermentation. Ces vins s'appellent vulgairement *vins cuits* : tels sont ceux de Malaga, de Rota, etc. Outre les divers matériaux dont nous venons de parler, les vins contiennent quelquefois de l'acide carbonique qui les rend mousseux : c'est ce qui a lieu quand on les met en bouteille avant que la fermentation soit achevée. Les vins sont toniques et stimulans ; ils sont d'autant plus stimulans qu'ils sont plus alcooliques. Ceux qui contiennent beaucoup de tartre et de matière extractive colorante, comme les vins de Bordeaux, sont toniques et astringens. Ceux qui sont blancs et acidules sont diurétiques. Ceux qui sont de mauvaise qualité ou qui ont passé à l'aigre, servent à faire du vinaigre. Dans les pays méridionaux, où les vins sont très-alcooliques, on en distille pour en retirer de l'alcool.

VIN D'OPIUM COMPOSÉ (laudanum liquide de Sydenham), *vinum opii compositum*. On le prépare en faisant digérer pendant douze à quinze jours, dans une livre de vin d'Espagne, deux onces d'opium, une once de safran, un gros de cannelle et un gros de girofle. Ce médicament est tonique et calmant.

VIN MÉDICINAL, *vinum medicinale*. On donne ce nom, en pharmacie, aux vins dans lesquels on a fait dissoudre un ou plusieurs médicamens. On les prépare par macération ou par digestion dans des vaisseaux clos. Ces vins sont simples ou composés, suivant qu'on fait entrer un ou plusieurs médicamens dans leur préparation. Ils ont des propriétés dépendantes des substances dissoutes et du dissolvant lui-même. Le *vin de quinquina* est tonique et fébrifuge ; le *vin scillitique* est stimulant et surtout diurétique ; le *vin d'opium composé* (laudanum liquide de Sydenham) est tonique et calmant.

VINAIGRE, s. m. *acetum* des Latins, ὄξος des Grecs ; le produit de la fermentation acide du vin ; liqueur qui contient, outre l'acide acétique, de l'acide malique, du tartrate acidule de potasse et de chaux et une matière colorante. Le produit de sa distillation est l'acide acétique affoibli. Le vinaigre est employé comme rafraîchissant et comme tonique ; il sert, en pharmacie, à dissoudre diverses substances, et ces dissolutions prennent le nom de *vinaigres médicinaux*. Tels sont le *vinaigre rosat*, qui est une dissolution acétique de roses rouges : il est employé comme astringent. Le *vinaigre scillitique*, dissolution acétique de scille, qui est diurétique. Le *vinaigre prophylactique*, dit des *quatre voleurs*, qui est une dissolution acétique de beaucoup de substances aromatiques et stimulantes, et qui,

en excitant l'action organique, peut, jusqu'à un certain point, empêcher l'absorption des miasmes.

VINAIGRE DISTILLÉ, acide acétique étendu d'eau.

VINAIGRE RADICAL, acide acétique concentré : tel est celui que l'on retire de la distillation de l'acétate de cuivre.

VINETTIER, s. m. *berberis*, L.; genre de plantes de l'hexand. monogyn., L.; famille des vinettiers, J. L'espèce *berberis vulgaris*, généralement connue en français sous le nom d'*épine-vinette*, est la seule qui soit employée en médecine.

VINETTIERS, *berberides*, famille de plantes qui constitue l'ordre dix-huitième de la classe des dicotylédones polypétales à étamines hypogynes de Jussieu. — Calice à cinq ou six feuilles : autant de pétales opposés aux feuilles du calice : quatre ou six étamines : un seul ovaire : un style : une baie ou capsule : feuilles alternes.

VIOLET, ETTE, adj. *violaceus*, du latin *viola*, violette; qui ressemble à la violette. Nom d'une des sept couleurs primitives dont la lumière est composée; c'est la septième et la dernière, en commençant par la plus forte, ou, ce qui est la même chose, par la moins réfrangible. Les corps ne nous paroissent *violets* que parce que leur surface réfléchit les rayons *violets* en beaucoup plus grande abondance que les autres.

VIOLETTE, subst. f. *viola*; genre de plantes de la syngénésie monogynie, L.; famille des cistes, J. Les fleurs de la violette odorante, *viola odorata*, Europe, ♃, entrent dans les espèces pectorales, et sont employées comme adoucissantes. La pensée sauvage, *viola tricolor*, Europe, ♃, est recommandée par quelques médecins comme dépurative. Les racines de ces deux espèces, celles du *viola canina*, France, ♃, et de plusieurs autres, sont émétiques, mais moins actives que l'ipécacuanha.

VIORNE, s. f. clématite viorne. *Voy.* CLÉMATITE.

VIPÈRE, s. f. *vipera*, de *vivus*, vivant, et de *pario*, j'enfante, je produis; genre de reptiles ophidiens ainsi appelé parce qu'on a cru long-temps qu'il étoit le seul dont les petits sortoient vivans du corps de leur mère; ses caractères sont des crochets à venin, une queue à plaques, en rang double et dont l'extrémité est ronde. Le venin de la vipère est visqueux, inodore, d'une saveur un peu acerbe; il conserve sa qualité vénéneuse malgré sa dessiccation. Les accidens qu'il produit lorsqu'il est introduit dans une partie vivante à l'aide de la morsure de la vipère, sont la rougeur, la douleur et le gonflement de la partie affectée, avec frisson, abattement, petitesse et irrégularité du pouls, quelquefois syncopes et convulsions, jaunisse, gangrène, fièvre extrême, dépôts purulens, très-rarement la mort.

VIREUX, adj. Ce mot, qui n'est pas français, se dit des qualités malfaisantes de quelques substances.

VIRIL, ILE, adj. *virilis*, de *vir*, homme; qui appartient à l'homme. — *Membre viril* (*voyez* PENIS). — *Age viril* (*voyez* VIRILITÉ).

VIRILITÉ, s. f. *virilitas*, âge adulte; celui dans lequel l'homme a atteint sa perfection physique. Il suit l'adolescence, commence à vingt-cinq ans chez l'homme et à vingt-un ans chez la femme. M. Hallé divise la virilité en trois époques; la première, qu'il appelle *virilité commençante*, finit à trente-cinq ans. Les anciens traitoient, pendant cet âge, les hommes de *juvenes*. La deuxième est la *virilité confirmée* : elle s'étend de trente-cinq à quarante-cinq ou cinquante ans : les hommes qui l'ont atteinte étoient appelés *viri* par les anciens. La troisième est la *virilité décroissante* ou *âge de retour* : elle va de quarante-cinq ou cinquante à soixante ans : c'est la première vieillesse des anciens à laquelle ils donnoient l'épithète de *cruda et viridis*. C'est à cet âge que les femmes cessent de pouvoir être mères, et que la faculté d'engendrer diminue chez les hommes.

VIRULENT, ENTE, adj. *virulentus*, *virosus*; qui est infecté de virus; se dit de certaines maladies malignes contagieuses.

VIRUS, s. m. mot latin qui signifie *poison*, et qu'on a retenu en français en lui donnant une signification un peu différente. On entend par *virus* un principe inconnu dans sa nature et inaccessible à nos sens, mais inhérent à quelqu'unes des humeurs animales et susceptible de transmettre la maladie qui l'a produit. Tels sont les *virus* variolique, vaccin, syphilitique rabiéique, etc.

VISCÈRE, s. m. *viscus* des Latins, σπλαγχνον des Grecs; se dit des organes de l'animal destinés à quelques

fonctions, et contenus dans les cavités splanchniques, la tête, le thorax, l'abdomen. Les Latins font dériver le mot *viscus* de *vescor*, je me nourris, parce que les alimens reçoivent diverses préparations dans les viscères.

VISCOSITÉ, s. f. *visciditas*, de *viscum*, la glu; qualité de ce qui est visqueux ou gluant; propriété qui consiste dans une certaine adhésion des molécules des corps entre elles et avec d'autres corps.

VISION, s. f. *visio*, l'action de voir; sensation produite par l'impression des rayons lumineux sur la rétine.

VISUEL, ELLE, adj. *visualis*; qui concerne la vue, qui sert à la vue; rayon *visuel*.

VITAL, ALE, adj. *vitalis*; qui appartient à la vie; principe *vital*; propriétés *vitales*; fonctions *vitales*.

VITILIGE, s. f. *vitiligo* des Latins, ἀλφὸς des Grecs; changement de la peau, qui n'est accompagné ni d'aspérités ni d'ulcères. — *Vitilige blanche*, nom que quelques auteurs donnent à l'éléphantiasis.

VITRÉ, ÉE, *vitreus*. On comprend sous le nom de *corps vitré* la membrane hyaloïde, appelée aussi quelquefois *tunique vitrée*, et l'*humeur vitrée*, fluide transparent et comme gélatineux que cette membrane contient. Le *corps vitré* occupe tout l'espace compris entre la rétine et le cristallin.

VITRIFIABLE ou VITRESCIBLE, adj. de *vitrum*, verre, et de *facio*, je fais; qui est propre à être changé en verre.

VITRIFICATION, s. f. *vitrificatio*, fusion des matières susceptibles de prendre l'éclat, la transparence et la dureté du verre.

VITRIOL, s. m. *chalcanthum*; nom ancien et générique des sels que les chimistes modernes appellent *sulfates*. *Voy.* ce mot.

VITRIOL AMMONIACAL; sulfate d'ammoniaque.

VITRIOL BLANC; sulfate de zinc.

VITRIOL BLEU; sulfate de cuivre.

VITRIOL CALCAIRE; sulfate de chaux.

VITRIOL D'ARSENIC; sulfate d'arsenic.

VITRIOL DE CHYPRE; sulfate de cuivre.

VITRIOL DE CUIVRE; sulfate de cuivre.

VITRIOL DE FER; sulfate de fer.

VITRIOL DE GOSLARD; sulfate de zinc.

VITRIOL DE MARS; sulfate de fer.

VITRIOL DE MERCURE; sulfate de mercure.

VITRIOL DE PLOMB; sulfate de plomb.

VITRIOL DE POTASSE; sulfate de potasse.

VITRIOL DE SOUDE; sulfate de soude.

VITRIOL DE VÉNUS; sulfate de cuivre.

VITRIOL DE ZINC; sulfate de zinc.

VITRIOLIQUE, adj. *vitriolicus*, *chalcanthicus*; qui tient de la nature du vitriol; acide *vitriolique*; nom ancien de l'acide sulfurique que l'on retiroit du vitriol ou sulfate de fer.

VIVACE, adj. *vivax*; qui a les principes d'une longue vie; plante *vivace*, qui vit plus de trois ans.

VIVIPARE, adj. *viviparus*, de *vivus*, vivant, et de *pario*, j'engendre, je produis; se dit des animaux qui mettent au monde leurs petits tout vivans; et des plantes qui, au lieu de fleurs, produisent des rejetons feuillés.

VOIE, s. f. *via*, chemin, route. Ce mot s'emploie quelquefois, en anatomie, pour désigner certains conduits. Les *voies digestives*, qu'on appelle aussi *premières voies*, sont le conduit alimentaire, qui comprend l'œsophage, l'estomac et les intestins. Les *secondes voies* sont l'ensemble des vaisseaux chylifères et même des vaisseaux sanguins. — En chimie, le mot *voie* s'emploie pour indiquer la manière de faire quelques opérations. On distingue la *voie sèche*, qui consiste à soumettre une substance à l'action du feu; et la *voie humide*, qui consiste à la traiter par les dissolvans liquides.

VOILE DU PALAIS, *velum palatinum*, *pendulum palati velum*, *palatum molle*; expansion musculo-membraneuse que présente l'ouverture pharyngienne de la bouche, fixée supérieurement au bord de la voûte palatine, libre et flottante inférieurement, et dont les bords latéraux se continuent avec la langue et le pharynx par des replis que l'on appelle *piliers du voile du palais*. *V.* PILIERS.

VOIX, s. f. *vox*, φωνὴ; son appréciable produit par les vibrations que l'air, chassé des poumons, éprouve en traversant la glotte. La *parole* ou *voix articulée* est ce même son, modifié par les mouvemens de la langue, des lèvres et des autres parties de la bouche.

VOIX CONVULSIVE, *vox convulsiva*; genre de névrose de la voix qui consiste

dans la difficulté de parler, puis dans la succession de sons discordans, les uns aigus, les autres graves, indépendamment de la volonté, et par des contractions désordonnées des muscles qui élèvent ou abaissent le larynx, ou de ceux qui concourent à ouvrir et à fermer la glotte.

VOLATIL, ILE, adj. *volatilis*; qui s'élève et se résout en vapeur ou en gaz par l'action du feu; *sel volatil*, *alcali volatil*. *Voy*. GAZ et VAPEUR.

VOLATILISATION, s. f. *volatilisatio*; opération chimique par laquelle on réduit en vapeurs, à l'aide de l'action du feu, les matières qui en sont susceptibles.

VOLVE, s. f. *volva*; enveloppe radicale des champignons, continuation de l'extrémité inférieure de leur pédicule, recouvrant entièrement ou en partie leur chapeau dans l'état de jeunesse.

VOLVULUS, de *volvere*, rouler; synonyme d'*ileus*. *Voy*. ce mot.

VOMER, s. m. mot latin qui signifie *soc de charrue*. Les anatomistes français ont donné le nom de *vomer*, parce qu'il ressemble à un soc de charrue renversé de bas en haut, à un os impair qui forme la partie postérieure de la cloison du nez.

VOMIQUE, s. f. *vomica*, de *vomere*, vomir. On a donné ce nom à toute collection de pus enkystée et développée dans l'intérieur d'un viscère; mais l'acception de ce mot a été restreinte aux collections purulentes enkystées ou non, formées dans le parenchyme des poumons et susceptibles de se faire jour par les bronches et d'être évacuées par l'expectoration. Les tubercules, à l'état de suppuration, ont été en conséquence regardés comme des *vomiques*. La vomique, ouverte dans les bronches, constitue l'espèce de phthisie que Sauvages appelle *phthisis à vomicâ*. Suivant cet auteur et quelques autres, elle peut s'ouvrir dans la cavité thorachique et donner lieu à une espèce d'empyème, *empyema à vomicâ*; mais ce phénomène, s'il a été observé, est extrêmement rare, tandis que le contraire a souvent lieu, c'est-à-dire, que la collection purulente développée dans la plèvre, à la suite de son inflammation, se fait souvent jour à travers les poumons pour s'évacuer par les bronches, et forme par conséquent une espèce de *vomique*. Les symptômes qui accompagnent ces collections purulentes, soit dans les poumons, soit dans la plèvre, sont la dyspnée, une toux plus ou moins opiniâtre, la difficulté ou l'impossibilité de se coucher sur le côté sain, l'amaigrissement progressif, la fièvre lente.

VOMISSEMENT, s. m. *vomitus*, *vomitio*; expulsion violente par la bouche de ce qui est contenu dans la cavité de l'estomac. Le vomissement est un symptôme commun à plusieurs maladies: on l'observe dans les embarras gastriques, dans le *cholera-morbus*, dans l'inflammation de l'estomac, dans les dégénérations squirrheuses de ce viscère, dans le début des fièvres bilieuses, dans le frisson des fièvres intermittentes, dans certaines fièvres ataxiques, etc. On appelle *vomissement bilieux* celui dont le liquide est de nature bilieuse; *atrabilaire*, celui dont le liquide est d'un brun noirâtre plus ou moins foncé; *iliaque*, celui dont les matières déposent une substance hachée, une espèce de marc. Le vomissement est appelé *spasmodique* quand les matières contenues dans l'estomac sont rejetées par des contractions purement spasmodiques de ce viscère. Il est souvent précédé par une douleur vive à l'épigastre, et quelquefois par des anxiétés et le hoquet: c'est le *motus ventriculi convulsivus* de Hoffmann. M. Pinel en a fait un genre de névroses de la digestion.

VOMISSEMENT DE SANG. *Voy*. HÉMATÉMÈSE.

VOMITIF, IVE, adj. *vomitorius*, *vomitivus*; qui fait vomir. *Voyez* EMÉTIQUE.

VOMITURITION, s. f. *vomiturio*, du verbe *vomere*, vomir; diminutif de vomissement, c'est-à-dire, petit vomissement; ou bien vomissement assez fréquent sans de grandes secousses et évacuant peu de matières.

VORACE, adj. *vorax*, de *voro*, je dévore; qui mange avec voracité.

VORACITÉ, s. f. même étymologie; grande avidité à manger, et surtout à manger beaucoup en très-peu de temps: c'est le *bulimia esurigo* de Sauvages.

VOUTE, s. f. *fornix*, *camera*; se dit, en anatomie, de tout ce qui est convexe et arrondi par sa surface extérieure, ou concave et arqué par sa surface inférieure: c'est ainsi que l'on appelle *voûte du crâne* la partie supérieure de la boîte osseuse que représentent les os

du crâne; *voûte palatine*, la cloison qui forme la paroi supérieure de la bouche, et inférieure des cavités nasales. On nomme *voûte à trois piliers* un corps médullaire placé au-dessous de la cloison des ventricules cérébraux, recourbé sur lui-même, se terminant antérieurement par un prolongement rétréci qui constitue son *pilier antérieur*, et postérieurement par deux semblables prolongemens appelés *piliers postérieurs*.

VRILLE, s. f. *cirrhus*. *V*. CIRRHE.

VUE, s. f. *visus*, ὄψις; celui des cinq sens dont l'œil est l'organe immédiat, par lequel nous distinguons les couleurs, et apprécions (souvent à l'aide du toucher) presque toutes les qualités physiques des objets extérieurs.

VUE COURTE. *Voy*. MYOPIE.

VUE FOIBLE. *Voy*. AMBLYOPIE.

VUE DIURNE. *Voy*. HÉMÉRALOPIE.

VUE DOUBLE. *Voy*. DIPLOPIE.

VUE LONGUE. *Voy*. PRESBYTIE.

VUE LOUCHE. *Voy*. STRABISME.

VUE NOCTURNE. *Voy*. NYCTALOPIE.

VULNÉRAIRE, s. et adj. *vulnerarius*, de *vulnus*, blessure; qui est bon pour les plaies et les ulcères.

VULNÉRAIRE, adj. pris substantiv. *vulnerarius*, de *vulnus*, blessure. Les anciens ont donné le nom de *vulnéraires* aux médicamens qu'ils croyoient propres à consolider les plaies et surtout les ulcères internes. Les substances rangées dans les vulnéraires sont en général des végétaux aromatiques et plus ou moins astringens. — On donne, en botanique, le nom de *vulnéraire* à une plante du genre *anthyllide*: c'est l'*anthyllis vulneraria*, indigène, ♃, qui n'est pas employée.

VULNÉRAIRE SUISSE. *Voyez* FALTRANCK.

VULTUEUX, EUSE, adj. (face vultueuse); face d'un rouge vif et plus volumineuse que dans l'état naturel. Ce phénomène, qu'on observe dans les anévrysmes actifs du cœur, dépend, suivant M. Corvisart, de l'afflux du sang dans les capillaires artériels; et c'est ce qui distingue la *face vultueuse* de la *face injectée*, dont le rouge paroît dépendre de l'afflux du sang dans les capillaires veineux.

VULVAIRE, *chenopodium vulvaria*, plante du genre *anserine*, Europe, ⊙. Elle a une odeur fétide, et est employée comme anti-spasmodique.

VULVAIRE, adj. pris quelquefois subst. *vulvaris*. M. Chaussier appelle *artères vulvaires* les honteuses externes chez la femme, parce qu'elles se distribuent à la vulve: elles proviennent de la crurale.

VULVE, s. f. *vulva*, de *valva*, porte; *pudendum muliebre*, *cunnus*, χοῖρος; ouverture longitudinale qui se trouve entre les parties saillantes de l'appareil extérieur de la génération chez la femme, étendue depuis le pénil ou mont de Vénus, jusqu'auprès de l'anus. — On a aussi donné le nom de *vulve* à une ouverture que l'on trouve, dans le cerveau, au-devant de l'adossement des couches optiques, précisément au-dessous du pilier antérieur de la voûte.

VULVO-UTÉRIN, adj. *vulvo-uterinus*; qui appartient à la vulve et à l'utérus. On donne le nom de *canal vulvo-utérin* au vagin.

WOLFRAM, s. m. mot suédois qui signifie *mine ferrugineuse*; minéral dans lequel le *tungstène* a été découvert: c'est le *scheelin ferruginé* de M. Haüy. Il est composé de tungstate de fer, d'un peu de manganèse et de silice.

WORMIEN, adj. *wormianus*. On appelle *os wormiens*, *ossa wormiana*, *ossa triquetra*, de petits os très-variables quant au nombre et à la forme, placés ordinairement aux angles des sutures de la voûte du crâne, et particulièrement dans la suture lambdoïdale. Ce nom leur a été donné, parce que *Olaüs Wormius*, médecin de Copenhague, en a parlé le premier. M. Chaussier les appelle *os surnuméraires*.

X.

XÉRASIE, s. f. *xerasia*, de ξηρὸς, sec; maladie des cheveux qui les empêche de croître, et les rend semblables à un duvet couvert de poussière.

XÉROPHAGIE, s. f. *xerophagia*, de ξηρὸς, sec, et de φάγω, je mange; usage des viandes sèches; sorte d'abstinence usitée autrefois chez les athlètes, mais uniquement par principe de santé et pour entretenir leurs forces.

XÉROPHTHALMIE, s. f. *xerophthalmia*, de ξηρὸς, sec, et d'ὀφθαλμὸς, œil; inflammation sèche de l'œil, accompagnée de cuisson, de démangeaison et de rougeur, sans enflure et sans écoulement de larmes.

XÉROTRIBIE, s. f. de ξηρὸς, sec, et de τρίβω, je frotte; friction sèche, faite

avec la main ou autrement, sur une partie malade, pour y rappeler la chaleur et le mouvement : Chir.

Xiphoïde, s. et adj. *xiphoides*, de ξίφος, épée, et d'εἶδος, forme, ressemblance ; nom de l'appendice qui termine inférieurement le sternum, et qui est ainsi appelée, parce qu'elle est allongée en pointe comme le bout d'une épée.

Xylobalsame, s. m. de ξύλον, bois, et de βάλσαμον, baume ; nom des petites branches de l'arbre qui produit le baume de Judée : Bot.

Y.

Yaws, s. m. On donne ce nom à l'espèce de framboesia qui est endémique en Guinée : elle ne paroît pas différer de celle qu'on observe en Amérique sous le nom de *pian*. Cette maladie est contagieuse et attaque principalement les nègres. Elle se développe sur toutes les parties de l'habitude du corps, et surtout à la face, aux aînes, aux aisselles. Elle commence par des taches qui se changent en phlyctènes ou en pustules, dont la chute est suivie du développement d'un fongus rougeâtre, semblable à une fraise ou à une framboise : ces fongus prennent quelquefois le volume d'une mûre noire, et peuvent se changer en ulcères phagédéniques. La maladie attaque aussi les os, cause des douleurs très-vives, des exostoses, la carie, etc. Le yaws ou le pian, puisque ces deux maladies n'en font qu'une, cède aux mêmes remèdes que la syphilis, dont il paroît n'être qu'une variété. Il est rangé, par M. Pinel, dans les lésions organiques générales.

Yeux d'écrevisse. *Voy*. Pierres d'écrevisse.

Ytterby, s. f. minéral ainsi appelé du lieu où il se trouve, en Suède, et dans lequel Gadolin a trouvé la terre qu'il a nommée *yttria*. Ce minéral, outre cette terre, contient de la silice, du fer, de l'oxyde de manganèse, etc.

Yttria, s. f. terre découverte, en 1794, par Gadolin, et ainsi appelée du nom d'Ytterby donné à la pierre d'où on l'a retirée. L'yttria pure est blanche, insipide, inodore, infusible ; elle forme, avec le borax un verre blanc ; elle est insoluble dans les alcalis fixes caustiques, se dissout dans le carbonate d'ammoniaque et dans les acides ; est précipitée de ses dissolutions dans les acides par l'ammoniaque, l'acide oxalique et le prussiate de potasse, propriétés qui la distinguent de la glucyne et de l'albumine.

Z.

Zédoaire, s. f. *kæmpferia*, L. *zedoaria* des pharmaciens ; genre de plantes de la monandrie monogynie, L. ; famille des balisiers, J. On en distingue, en matière médicale, deux espèces, en raison de la forme de la racine : c'est le *kæmpferia longa* et le *kæmpferia rotunda* ; mais il paroît que ce ne sont que des variétés de la même plante, qui croît dans les Indes orientales, ♃. La racine, qui est la partie usitée, est aromatique, stimulante et anti-spasmodique.

Zinc, s. m. *zincum* ; métal qui appartient à la section des métaux ductiles et oxydables. Il existe, dans la nature, combiné avec le soufre dans la blende, et à l'état d'oxyde dans la calamine. Réduit à l'état métallique, il est d'un blanc un peu bleuâtre, d'une structure lamelleuse, d'une pesanteur spécifique de 6,861, fusible, volatil, se convertissant, lorsqu'on le volatilise au contact de l'air, en flocons d'oxyde appelés vulgairement *fleurs de zinc*, *laine philosophique*, et devenant, par l'oxydation, très-fixe au feu ; décomposant facilement l'eau, dissoluble dans la plupart des acides. Le zinc est employé, à l'état d'oxyde, comme anti-spasmodique ; et, à l'état de sulfate, comme astringent.

Zircône, s. f. terre découverte, en 1789, par Klaproth, dans les zircônes, et ensuite dans l'hyacinthe de Ceylan. Elle est sous forme de poudre blanche, insipide ; pesant 4,300 ; prenant par la fusion, qu'elle ne subit qu'imparfaitement, une couleur grise, un aspect de porcelaine et une dureté telle qu'elle étincelle avec le briquet ; soluble dans plusieurs acides, etc. Cette terre n'est d'aucun usage.

Zoanthropie, s. f. *zoanthropia*, du grec ζωον, animal, et d'ανθρωπος, homme ; espèce de mélancolie où l'homme se croit métamorphosé en quelque animal.

Zona, s. m. (érysipèle pustuleux), *zona*, ζωστηρ (*zona ignea*, *herpes zoster*, *erysipelas zoster*, *erysipelas phlyctænoides*). Le mot *zona* et le mot grec ζωστηρ

signifient *ceinture*. On a donné ce nom à un genre de phlegmasie cutanée qui entoure, sous forme de demi-ceinture, la poitrine ou l'une des trois régions de l'abdomen : c'est une éruption qui semble tenir de l'érysipèle et de la dartre. Elle est surmontée de petites pustules très-rapprochées qui se dessèchent et tombent en écailles, tandis qu'il en renaît d'autres. L'état aigu de cette maladie, qui est accompagnée d'un léger mouvement fébrile, est de vingt-cinq à trente jours ; son cours entier peut aller à un mois et demi ou deux mois.

Zône, s. f. *zona*; bande de la surface du globe terrestre comprise entre deux cercles parallèles à l'équateur. Les géographes divisent le globe terrestre en cinq zônes qui, en raison de leurs divers degrés de chaleur, influent beaucoup sur les climats et par conséquent sur la constitution de l'homme : ces zônes sont 1° la *zône torride*, ainsi nommée à cause de sa chaleur : c'est l'espace compris entre les deux tropiques ; 2° les *zônes tempérées*, qui sont entre les tropiques et les cercles polaires : la chaleur y est modérée ; 3° les *zônes glaciales*, terminées d'une part par les cercles polaires, et de l'autre par les poles : ces dernières ne recevant le soleil que très-obliquement, et seulement pendant une partie de l'année, le froid y est excessif. — *Zône ciliaire*. *Voyez* Ciliaire.

Zoographie, s. f. *zoographia*, de ζῶον, animal, et de γράφω, je décris ; description des animaux ; synonyme de *zoologie*, qui est seul usité.

Zoologie, s. f. *zoologia*, de ζῶον, animal, et λόγος, discours; partie de l'histoire naturelle qui traite des caractères des animaux, de leur classification et de leurs mœurs. Les zoologistes modernes divisent les animaux en deux grandes sections : celle des animaux vertébrés et celle des animaux invertébrés. La première comprend quatre classes, qui sont les *mammifères*, les *oiseaux*, les *reptiles* et les *poissons*. Les animaux des deux premières classes sont à *sang chaud*, et ceux des deux autres à *sang froid*. La seconde section se divise en cinq classes ; savoir, les *mollusques*, les *crustacés*, les *insectes*, les *vers* et les *zoophytes* ; *voyez* ces mots. La classe des mollusques et celle des vers ont été établies par M. Cuvier. Plusieurs des divisions de la zoologie ont reçu des noms particuliers : on a appelé *anthropologie*, l'étude de l'homme ; *tétrapodologie*, la partie qui traite des quadrupèdes ; *ornithologie*, celle qui traite des oiseaux ; *ichtyologie*, celle qui traite des poissons ; *conchyologie*, celle qui s'occupe des mollusques et des autres animaux conchylifères ou plutôt de leurs coquilles ; *enthomologie*, celle qui s'occupe des insectes.

Zoonique (acide). *Voyez* Acide zoonique.

Zoonomie, s. f. *zoonomia*, de ζῶον, animal, et de νομος, loi, règle ; la science des lois qui régissent les actions organiques des animaux en général, leur physiologie.

Zoonomique, adj. *zoonomicus*; qui a rapport à la zoonomie.

Zoophyte, s. m. *zoophytum*, de ζῶον, animal, et de φυλὸν, plante ; littéralement *animal-plante* ; nom donné par les zoologistes à la dernière classe d'animaux, parce qu'ils semblent se rapprocher des plantes. Leurs mœurs et leur organisation sont encore foiblement connues. Ils n'ont ni vertèbres, ni organes de la respiration, ni vaisseaux, ni nerfs, ni membres articulés. M. Lamarck les divise en six familles, qui sont les vers intestins, les radiaires ou échinodermes, les malacodermes, les microscopiques, les lithophytes, les cératophytes. Ce sont ces deux dernières familles qui ressemblent surtout aux plantes, en ce que les animaux qui leur appartiennent sont fixés comme les végétaux, et en ont la conformation extérieure et apparente.

Zootomie, s. f. *zootomia*, de ζῶον, animal, et de τέμνω, je coupe, je dissèque ; anatomie des animaux.

Zopissa, s. f. de ζῶ, je bous ou je fais bouillir, et de πισσα, poix ; comme si l'on disoit *poix bouillie*. On a donné ce nom à la poix navale ou goudron que l'on détache des vieux navires. On l'a préconisée comme astringente et propre à cicatriser les ulcères.

Zoster, s. m. mot latin formé du grec ζωστηρ, qui signifie *ceinture*, et par lequel plusieurs auteurs désignent, d'après Pline, l'érysipèle pustuleux, plus connu sous le nom de *zona*. *Voy*. ce mot.

Zygoma, s. m. du grec ζευγνυω, je joins, j'assemble. Quelques anatomistes ont appelé *zygoma* ou *os jugal* l'apophyse zygomatique du temporal, parce qu'elle sert à joindre la face aux parties latérales du crâne.

Zygomatique, *zygomaticus* (même

étymologie) ; *apophyse zygomatique* (zygoma, os jugal), *ansa capitis*; longue apophyse qui, de la cavité glénoïde de l'os temporal, se dirige transversalement en devant pour s'articuler avec l'os malaire. De cette réunion résulte une arcade osseuse que l'on appelle *arcade zygomatique*. — *Fosse zygomatique* ou *temporale*. *Voy*. TEMPORAL. — *Muscles grand et petit zygomatiques*; ils sont étendus de l'arcade zygomatique à l'angle des lèvres : ce sont les zygomato-labiaux, Ch. — *Nerf zygomatique*. Sœmmering a donné ce nom à l'un des rameaux du facial.

ZYGOMATO-CONCHINIEN, adj. et s. m. *zygomato-conchinianus*. Dumas a donné le nom de *muscle zygomato-conchinien* à l'auriculaire antérieur, parce qu'il s'étend de l'arcade zygomatique à la conque de l'oreille.

ZYGOMATO-LABIAL, adj. et s. m. *zygomato-labialis*. M. Chaussier appelle *grand et petit zygomato-labiaux* le grand et le petit zygomatiques.

ZYGOMATO-MAXILLAIRE, adj. et s. m. *zygomato-maxillaris*. M. Chaussier appelle ainsi le muscle masséter, parce qu'il s'étend de l'arcade zygomatique à la branche de l'os maxillaire inférieur.

ZYGOMATO-AURICULAIRE, adj. et s. m. *zygomato-auricularis*. M. Chaussier appelle ainsi le muscle auriculaire antérieur, parce qu'il s'étend de l'apophyse zygomatique à la conque de l'oreille ou auricule (oricule, Ch.).

ZYMOLOGIE, s. f. *zymologia*, de ζυμη, levain ou ferment, et de λογος, discours ; partie de la chimie qui traite de la fermentation.

ZYMOSIMÈTRE, s. m. *zymosimetrum*, de ζυμωσις, fermentation, et de μετρον, mesure. On a donné ce nom au thermomètre dont on se sert pour mesurer le degré de chaleur qui se développe par la fermentation.

ZYMOTECHNIE, s. f. *zymotechnia*, de ζυμη, ferment, et de τεχνη, art ; traité de la fermentation ; synonyme de *zymologie*.

ZYTHOGALA, s. m. de ζυθος, bière, et de γαλα, lait ; boisson composée de bière et de lait : synonyme de *posset*. Inusité.

VOCABULAIRE LATIN

CORRESPONDANT

AUX MOTS FRANÇAIS DE CE DICTIONNAIRE.

A

Abaptista, *abaptiston*, abaptiste (trépan).
Abarticulatio, abarticulation.
Abdomen, abdomen.
Abductio, abduction.
Abductor, abducteur.
Ablactatio, ablactation.
Ablatio, ablation.
Abluens, abluant.
Ablutio, ablution, lotion.
Abomasum, abomasum, caillette.
Abortio, avortement.
Abortivus, avorton, abortif.
Abortus, avortement. *A. effuxio* (Sauv.), faux-germe. *A. octimestris* (Sauv.), couche précoce. *A. subsemestris* (Sauv.), accouchement prématuré. *A. subtrimestris*, avortement.
Abrasio, abrasion.
Abrotanum, *abrotonum* ou *abrotonus*, aurone.
Abruptio, abruption.
Abrus precatorius, L.; arbre à chapelet.
Abscessus, abcès. *A. spirituosus* (Amat. Lusit.), anévrysme.
Absinthiatus, absinthé.
Absorbens, absorbant.
Absorptio, absorption.
Abstemius, abstème.
Abstergens, *abstersivus*, *abstersorius*, abstergent, détersif.
Abstinentia, abstinence.
Acanor, acanor.
Acanthabolus, acanthabole.
Acanthus, acanthe, *A. mollis*, branc-ursine.
Acarus, acarus ou ciron. *A. scabiei* ou *A. subcutaneus*, ciron de la gale.
Acataposis, acatapose.
Accessio, accès.
Accidens, accident.
Acephalocystis, acéphalocyste.
Acephalus, acéphale.
Acer, âcre.
Acerbitas, *acerbitudo*, âcreté.
Acerbus, acerbe, aigre, âpre.
Aceris, acéride.
Acescentia, acescence.
Acetabulum, acétabule.
Acetas, acétas.
Acetis, acétite.
Acetosus, acéteux.
Acetum, vinaigre.
Achillea, achillée. *A. atrata* ou *nanæ*, L.; génépi. *A. millefolium*, L.; millefeuille. *A. ptarmica*, L.; ptarmique.
Achillis tendo ou *chorda*, tendon d'Achille.
Achor, achor.
Achromaticus, achromatique.
Acidifer, acidifère.
Acidificus, acidifiant.
Acidulus, acidule.
Acidus, acide. — *Acidum*, un acide.
Acies vespertina (Fel. Plater), nyctalopie.
Acinesia, acinésie.
Acinosa, l'uvée.
Acinus, acine.
Acipenseres, acipensères.
Aconitum, aconit. *A. anthora*, aconit salutaire. *A. napellus*, napel.
Acopa, remèdes qui raniment les forces.
Acor, aigreur.
Acorus calamus ou *A. verus*, canne aromatique. *A. palustris*, glayeul des marais.
Acosmia, acosmie.
Acotyledones, acotylédones.

Acoustico-malleus, muscle acoustico-malléen.
Acousticus, acoustique.
Acrasia, acrasie.
Acratia, acratie.
Acrimonia, acrimonie.
Acrisia, acrisie.
Acritas, *acritudo*, acrimonie, âcreté.
Acrochordon, acrochordon, verrue.
Acromialis, acromial.
Acromium, acromion.
Acromphalus, acromphale.
Acroposthia, acroposthie.
Acroteriasmus, acrotériasme.
Actinobolismus, irradiation.
Aculeatus, aiguillonné.
Aculeus, aiguillon.
Acuminatus, acuminé.
Acupunctura, acupuncture.
Acysis, stérilité.
Acyterinus, qui empêche de concevoir.
Adæmonia, adaimonie.
Adansonia digitata, L.; baobab.
Adarticulatio, arthrodie.
Addephagia, addéphagie.
Adductio, adduction, et *adductor*, adducteur.
Adenographia, adénographie.
Adenoides, adénoïde.
Adenologia, adénologie.
Adeno-meningeus, adéno-méningé.
Adeno-nervosus, adéno-nerveux.
Adeno-pharyngeus, adéno-pharyngien.
Adenotomia, adénotomie.
Adeps, graisse.
Adeptus, adepte.
Adiantum, L.; adiante. *A. capillus veneris*, L.; le capillaire de Montpellier. *A. pedatum*, L.; le capillaire de Canada.
Adiaphorus, adiaphore.
Adiapneustia, adiapneustie.
Adiarrhæa, adiarrhée.
Adipalis, *adipatus*, *adiposus*, adipeux, graisseux.
Adipocera, adipocire.
Adipsia, adipsie.
Adnascens (Tournefort), caïeu.
Adnata, la conjonctive.
Adnatum (Richard), caïeu.
Adnatus, adné.
Adolescentia, adolescence.
Adspiratio, aspiration.
Adstringens, astringent.
Adultus, adulte.
Adustio, adustion, brûlure.
Adynamia, adynamie.
Ædœagraphia, ædœagraphie.
Ædœalogia, ædœalogie.
Ædœatomia, ædœatomie.
Ædopsophia, ædopsophie.
Ætops, qui a la vue bonne.
Æger, malade.
Ægrotatio, maladie, indisposition.
Ægilops, ægilops.
Ægritudo, angoisse, malaise.
Aer, air.
Aerificatio, aérification.
Aerologia, aérologie.
Aerometrum, aéromètre.
Aerophobia, aérophobie.
Ærugineus, *æruginosus*, érugineux.
Æruca, *ærugo*, rouille de cuivre, verdet.
Æsculus, marronnier. *Æ. hippocastanum*, L.; marronnier d'Inde.
Æstivalis, d'été.
Æstuatio, effervescence.
Æstus volaticus, feu volage.
Ætas, âge.
Æther, éther.
Æthiops, éthiops.
Ætiologia, étiologie.
Ætites, ætite.
Affectio, *affectus*, affection.
Affusio, affusion.
Agalactia, agalactie.
Agallochum, agalloche.
Agamia, agamie.
Agaricus, agaric. *A. edulis*, L.; champignon de couche. *A. aurantiaca*, L.; oronge.
Agenesis, agénésie.
Agerasia, agérasie.
Ageustia, ageustie.
Aglactatio, aglactation.
Agnus castus, agnus castus.
Agonia, agonie, angoisse. — Stérilité.
Agonus, stérile.
Agria, agrie.
Agrimonia eupatoria, L.; aigremoine.
Agriophagus, agriophage.
Agrypnia, agrypnie, insomnie.
Agrypnocoma, agrypnocome.
Agyrta, charlatan.
Akologia, akologie.
Ala, aisselle.
Alabastrum, *alabastrides*, albâtre. — Bouton d'une fleur non épanouie.
Alabastrinum unguentum, onguent d'albâtre.
Alambicus, alambic.
Albara (Avicenne), leucé. *A. nigra*, mélas.
Albatio, déalbation.
Albificatio, albification, déalbation.
Albugineus, albuginé.
Albuginosus, albugineux.
Albumen, albumine. — Albumen des graines.
Albuminosus, albumineux.

Alburnum, aubier.
Alcaest, alcaest.
Alcalescentia, alcalescence.
Alcalifaciens, alcalifiant.
Alcaligenus, alcaligène.
Alcalinus, alcalin.
Alcalisare, alcaliser.
Alcali, alcali.
Alcalisatio, alcalisation.
Alcea, alcée.
Alchemia, *alchimia*, alchimie.
Alchemilla, alchimille *ou* pied-de-lion.
Alcool, alcool.
Alectorius lapis, alectoire.
Alexipharmacus, alexipharmaque.
Alexipyreticus, *alexipyretus*, alexipyrétique.
Alexiterius, alexitère.
Alga, algue.
Algali, algali.
Algor, sentiment de froid.
Alguada (Avicenne), alphos.
Alibilis, alibile, nutritif.
Alienatio, aliénation, manie.
Alimentum, aliment.
Alitura, nutrition.
Alkaest, alkaest.
Alkali, alcali.
Alkekengi, alkékenge.
Allantois, allantoïde.
Allium, ail. *A. ascalonicum*, L.; échalotte. *A. cepa*, L.; oignon. *A. porrum*, L.; poireau. *A. sativum*, L.; l'ail cultivé. *A. schœnoprasum*, L.; civette. *A. scorodoprasum*, L.; rocambole.
Allotriophagia, allotriophagie.
Aloe, aloès.
Aloeticus, aloétique.
Alogotrophia, alogotrophie.
Alopecia, alopécie.
Alphenic, alphénic.
Alphitidon, alphitidon.
Alphus, alphos.
Alterans, altérant.
Alteratio, altération.
Althæa, althée. *A. officinalis*, L.; guimauve.
Aludel, aludel.
Alumen, alun.
Alumina, alumine.
Aluminosus, alumineux.
Alveolo-labialis, alvéolo-labial (muscle).
Alveolus, alvéole.
Alvinus, alvin.
Alvi profluvium, cours de ventre.
Alvus, ventre.
Alysmum, anxiété.
Amalgama, amalgame.
Amaritudo, *amaror*, amertume.
Amarus, amer.
Amatoria febris, chlorose.
Amatorii musculi (Cassérius), muscles obliques de l'œil.
Amaurosis, amaurose, goutte sereine.
Ambarum, ambre.
Ambi, ambi.
Ambloticus, amblotique.
Amblyopia, amblyopie.— (Rumphius), amaurose. *A. absoluta* (Sauv.), vue basse, vue mauvaise. *A. crepuscularis* (Sauv.), héméralopie. *A. dissitorum* (Sauv.), vue courte, myopie. *A. meridiana* (Sauv.), nyctalopie. *A. proximorum* (Sauv.), vue longue, presbytie.
Amblytes (Arétée), vue basse, vue mauvaise.
Amentaceus, amentacé.
Amenorrhæa, aménorrhée.
Amentia, démence.
Amiantus, amiante.
Ammoniaca, ammoniaque (alcali).
Ammoniacum, ammoniaque (gomme).
Amnesia, amnésie, oubli.
Amnium, amnios.
Amomum, amome. *A. cardamomum*, L.; cardamome. *A. granum paradisi*, L.; graine de paradis. *A. zinziber*, L.; gingembre.
Amphiarthrosis, amphiarthrose.
Amphibius, amphibie.
Amphiblestroides, amphiblestroïde.
Amphibranchia, amphibranchie.
Amphiplex, périnée.
Amphismilum, amphismile.
Amphitropus, amphitrope.
Amplexatilis, amplexatile.
Amplexicaulis, amplexicaule.
Ampulla, ampoule.
Amputatio, amputation.
Amputatura, L.; coupure.
Amuletum, amulette.
Amygdala, amygdale.
Amygdalatum, amandé, émulsion.
Amygdalus, amandier. *A. persica*, L.; pêcher.
Amylaceus, amilacé.
Amylum, amidon.
Amynteria, amulette.
Amynticus, amyntique.
Amyris, balsamier. *A. opobalsamum*, L.; baumier.
Anabrochismus, anabrochisme.
Anabrosis, anabrose.
Anacampticus, anacamptique.
Anacardium, anacarde, acajou.
Anacatharsis, expectoration, anacatharsie.
Anacatharticus, anacathartique.

Anaclasticus, anaclastique.
Anacollema, anacollémate.
Anadiplosis, exacerbation, paroxysme.
Anadosis, anadose.
Anadrome, anadrome.
Anæsthesia, anesthésie.
Anagyris fœtida, L.; anagyre.
Analepsia (Rivière), épilepsie.
Analepsis, analepsie.
Analosis, consomption.
Anamnesticus, anamnestique, commémoratif.
Anapetia, anapétie.
Anaphrodisia, anaphrodisie.
Anaplerosis, anaplérose.
Anasarca, anasarque.
Anaspasis, anaspase.
Anastalticus, anastaltique.
Anastasis, anastase.
Anastomosis, anastomose.
Anatome, *anatomia*, anatomie.
Anatripsologia, anatripsologie.
Anchilops, anchilops.
Anchusa, buglose. *A. tinctoria*, L.; orcanette.
Ancon, olécrâne.
Anconeus, anconé.
Ancyle, ankylose.
Ancylomele, ancylomèle.
Ancylosis, ankylose.
Ancylotomus, ancylotome.
Ancyroides, ancyroïde.
Andranatome, andranatomie.
Androgenia, androgénie.
Androgyna, androgyne.
Andromania, andromanie.
Andropogon nardus, L.; nard indien.
Androtomia, androtomie.
Anæmasis, anémase.
Anæmia, anémie.
Anemographia, anémographie.
Anemometrum, anémomètre.
Anemone, anémone.
Anemoscopium, anémoscope.
Anepithymia, anépithymie.
Anethum graveolens, L.; aneth. *A. fœniculum*, L.; fenouil.
Aneticus, adoucissant.
Aneurysma, *aneurysmus*, anévrysme.
Angeiographia, angéiographie.
Angeiologia, angéiologie.
Angeiotomia, angéiotomie.
Angelica, angélique. *A. archangelica*, L.; angélique cultivée.
Angiectasis, angiectasie.
Angina, angine, esquinancie. *A. membranacea sive polyposa* (Michaelis), *A. suffocatoria* (Bard), *A. trachealis* (Rush), croup.
Angioscopium, angioscope.
Angiospermus, angiosperme.
Angiotenicus, angioténique.
Anglicus sudor, suette.
Angor, angoisse, esquinancie.
Anguria, angurie.
Angustatio, *angustia*, angustie.
Angustura, angusture.
Anhelatio, anhélation, asthme. *A. oppressiva* (Sauv.), oppression.
Anhelitus, haleine.
Animal, animal.
Animalculum, animalcule.
Animatio, animation.
Animi deliquium, lipothymie.
Anisotomus, anisotome.
Ankyloblepharon, ankyloblépharon.
Ankyloglossum, ankyloglosse.
Ankylomerismus, ankyloméris me.
Ankylosis, ankylose.
Annulatus, annelé.
Anodinus, anodin.
Anomalia, anomalie.
Anorexia, anorexie, inappétence.
Anosmia, anosmie.
Ansa capitis, l'apophyse zygomatique.
Antalgicus, antalgique.
Antaphrodisiacus, *antaphroditicus*, antaphrodisiaque.
Antemeticus, antémétique.
Antenna, antenne.
Antephialticus, antéphialtique.
Antepilepticus, antépileptique.
Antheli-trageus, anthéli-tragien.
Anthelix, anthélix.
Anthelminthicus, anthelminthique.
Anthemis, L.; camomille. *A. nobilis*, L.; camomille romaine. *A. cotula*, L.; camomille puante. *A. pyrethrum*, L.; pyrèthre.
Anthera, anthère.
Anthesis, anthèse.
Anthologia, anthologie.
Anthracodes, charbonneux.
Anthracosis ou *anthrax*, anthrax, charbon. *A. persicus*, érysipèle.
Anthropogenia, anthropogénie.
Anthropographia, anthropographie.
Anthropologia, anthropologie.
Anthropophagus, anthropophage.
Anthroposomatologia, anthroposomatologie.
Anthropotomia, anthropotomie.
Anthypnoticus, anthypnotique.
Anti-aphroditicus, anti-aphroditique.
Anti-apoplecticus, anti-apoplectique.
Anti-arthriticus, anti-arthritique.
Anti-asthmaticus, anti-asthmatique.
Anti-cachecticus, anti-cachectique.
Anticardium, le creux de l'estomac.
Anti-causodicus, anti-causodique.

Anti-cordia, avant-cœur.
Antidinicus, antidinique.
Antidotarium, antidotaire.
Antidotum, *antidotus*, antidote.
Anti-dysentericus, anti-dysentérique.
Anti-epilepticus, anti-épileptique.
Anti-febrilis, anti-fébrile.
Anti-galacticus, anti-galactique.
Anti hæmorrhoidalis, anti-hémorrhoïdal.
Anti-hecticus, anti-hectique.
Anti-herpeticus, anti-herpétique.
Anti-hydrophobicus, anti-hydrophobique.
Anti-hydropicus, anti-hydropique.
Anti-hypochondriacus, anti-hypochondriaque.
Anti-hystericus, anti-hystérique.
Antilobium, antilobe.
Antiloimicus, antiloïmique.
Anti-melancholicus, anti-mélancolique.
Antimonium, antimoine.
Anti-nephreticus, anti-néphrétique.
Anti-orgasticus, anti-orgastique.
Anti-paralyticus, anti-paralytique.
Antipathia, antipathie.
Anti-peristalticus, anti-péristaltique.
Anti-peristasis, anti-péristase.
Anti-pestilentialis, anti-pestilentiel.
Anti-phlogisticus, anti-phlogistique.
Anti-phthisicus, anti-phthisique.
Anti-physicus, anti-physique.
Anti-pleuriticus, anti-pleurétique.
Anti-podagricus, anti-podagrique.
Antipraxia, antipraxie.
Anti-prostatæ, anti-prostates.
Anti-putridus, anti-putride.
Anti-pyicus, anti-pyique.
Anti-pyreticus, anti-pyrétique.
Anti-pyroticus, anti-pyrotique.
Antirrhinum, L.; muflier. *A. linaria*, L.; la linaire.
Anti-scorbuticus, anti-scorbutique.
Antisepticus, antiseptique.
Antispasis, antispase.
Anti-spasmaticus, *anti-spasmicus*, *anti-spasmodicus*, anti-spasmodique.
Anti-syphiliticus, anti-syphilitique.
Anti-thenar, anti-thénar.
Anti-tragus, anti-tragus.
Anti-venereus, anti-vénérien.
Anti-verminosus, anti-vermineux.
Anti-zymicus, anti-zymique.
Anus, l'anus ou l'ouverture inférieure du rectum; l'ouverture postérieure des couches optiques.
Anxietas, anxiété.
Aorta, aorte.
Apanthropia, apanthropie.
Aparthrosis, diarthrose.
Apathia, apathie.
Apechema, contre-coup.
Apepsia, apepsie, indigestion.
Aperiens; *aperitivus*, apéritif.
Apetalus, apétale.
Aphæresis, aphérèse.
Aphonia, aphonie.
Aphrodisiacus, aphrodisiaque.
Aphrodisiasmus, aphrodisiasme; coït.
Aphrodisius morbus, syphilis.
Aphtha, aphthe.
Aphyllus, aphylle.
Apilepsis (Heurnius), apoplexie.
Apium, L.; ache. *A. dulce*, L.; céleri des jardins. *A. graveolens*, L.; persil ou céleri des marais. *A. petroselinum*, L.; persil.
Aplestia, aplestie.
Aplotomia, aplotomie.
Apnæa, apnée.
Apocenosis, apocénose.
Apocope, apocope.
Apocrousticus, apocroustique.
Apocynum, apocyn.
Apodacryticus, apodacrytique.
Apodes, apodes.
Apomyttosis, apomyttose.
Aponeurographia, aponévrographie.
Aponeurologia, aponévrologie.
Aponeurosis, aponévrose.
Aponeurotomia, aponévrotomie.
Apophlegmatismus, apophlegmatisme.
Apophysis, apophyse.
Apoplecticus, apoplectique.
Apoplexia, apoplexie. — (Brassavol.), céphalite. — *A. cerebelli* (Willis), *A. flatulenta* (Morgagni), asphyxie. — *A. minor*, le carus.
Aposcepsis, aposcepsie.
Apositia, apositie.
Aposkeparnismus, aposképarnismos.
Apostasis, apostase.
Apostema, abcès ou dépôt. *A. abscessus* (Sauv.), *abcès* proprement dit. *A. apostasis* (Sauv.), *dépôt* proprement dit. *A. phalangum* (Sauv.), fourches.
Apothecarius, apothicaire.
Apothesis, apothèse.
Apothrausis, apothrause.
Apotropæa, amulette.
Apozema, apozème.
Apparatus, appareil.
Appetere, appéter.
Appetitus, *appetentia*, appétit. — *A. picaceus*, le pica.
Applicata, les *applicata*.
Apterus, aptère.
Apyrexia, apyrexie.

Apyrus, apyre.
Aqua, eau. *A. mulsa*, hydromel.
Aquatilis, aquatile.
Aquositas, hydatide.
Aquila, aigle. — Aige.
Aquila-alba, aquila-alba, mercure doux.
Aquilegia, ancholie.
Aquula, hydatide.
Arachis hypogæa, L.; arachide.
Arachnoides, *arachnoideus*, arachnoïdien.
Arachnoiditis, arachnoïdite.
Arachnois, l'arachnoïde. — (Hérophile), la sclérotique.
Arbor, arbre.
Arbuscula, arbuste.
Arcanum, arcane. *A. duplicatum*, sulfate de potasse.
Archæus, archée.
Archiater, archiatre.
Archimia, archimie.
Arctium lappa, L.; bardane.
Arctura, L.; arture.
Arcualis sutura, suture coronale.
Ardor, ardeur, sentiment de chaleur. *A. urinæ* (Sennert), dysurie.
Areca, arec.
Arefactio, aréfaction.
Arenatio, arénation.
Argemo, *argemon*, argémon.
Argemone, argémone, aigremoine.
Argentum, argent.
Argilla, argille.
Argyrogonia, argyrogonie.
Argyropæa, argyropée.
Aridura, aridure.
Arillus, arille.
Arista, arête, barbe d'épi.
Aristolochia, aristoloche.
Aristolochicus, aristolochique.
Armatura, armature, armure.
Arnaldia, arnaldie.
Arnica, arnique.
Aroma, arôme, aromate.
Aromaticus, aromatique.
Arsenias, arséniate.
Arsenicalis, arsénical.
Arsenicum, arsénic.
Arseniosus, arsénieux.
Arsenis, arsénite.
Artemisia, armoise. *A. absinthium*, L.; grande absinthe. *A. abrotanum*, L.; aurone. *A. pontica*, L.; petite absinthe. *A. santonica*, L.; santoline.
Arteria, artère.
Arteriacus, artériaque.
Arteriographia, artériographie.
Arteriola, artériole.
Arteriologia, artériologie.
Arteriosus, artériel.
Arteriotomia, artériotomie.
Arthriticus, arthritique, goutteux.
Arthritis, goutte.
Arthrocace, arthrocace.
Arthrodia, arthrodie.
Arthrodynia, arthrodynie.
Arthrombole, arthrombole.
Arthronalgia, arthronalgie.
Arthropuosis, arthropuose.
Arthrosis, articulation.
Articularis, articulaire. *A. morbus*, goutte.
Articulatio, *articulamentum*, articulation.
Articulatus, articulé.
Articulus, article, jointure.
Artiscus, trochisque.
Artus, membre.
Arum, arum. *A. maculatum*, L.; pied-de-veau.
Arundo donax, canne de Provence. *A. minor*, le péroné.
Ary-arytænoideus (Morgagni, Santorini), aryténoïdien transverse.
Arytæno-epiglotticus (Winslow), aryténo-épiglottique.
Arytænoides, *arytænoideus*, aryténoïdien.
Asaphia, asaphie.
Asarum, cabaret. *A. europæum*, L.; asaret, oreille d'homme.
Asbestus, asbeste.
Ascaris, ascaride.
Ascella, aisselle.
Ascites, ascite.
Asclepias, asclépiade. *A. vincetoxicum*, L.; dompte-venin.
Asitia, asitie.
Asodes, asode.
Asparagus officinalis, L.; asperge.
Aspera arteria, trachée-artère.
Asphalitis, asphalite.
Asphaltum, asphalte.
Asphodelus, asphodèle.
Asphyxia, asphyxie.
Asperula, aspérule. *A. odorata*, le muguet.
Aspidiscus, aspidisque.
Aspirare, aspirer.
Aspiratio, aspiration.
Asplenium, doradille. *A. adianthum nigrum*, L.; le capillaire commun. *A. ceterach*, L.; le cétérach.
Assa-fœtida, assa-fœtida.
Assatio, assation.
Assidens, assident.
Assimilatio, assimilation.
Assodes, assodes.
Assula ou *astula*, esquille. — Attelle.

Astacoides, astacoïdes.
Asteriæ, astéries.
Asternalis, asternal.
Asteriscus, astérisque.
Asthenia, asthénie.
Asthenicus, asthénique.
Asthma, asthme. *A. continuum* (Floyer), dyspnée. *A. nocturnum*, cauchemar. *A. spurium* (Rivière), dyspnée.
Asthmaticus, asthmatique.
Astragalus, astragale (os du pied), et astragale (plante).
Astrictio, astriction.
Astrictorius, *astringens*, astringent.
Atactus, *ataxicus*, ataxique.
Ataraxia, ataraxie.
Ataxia, ataxie.
Atecnia, atecnie.
Athanor, athanor.
Atheroma, athérôme.
Atheromatodes, athéromateux.
Athymia, athymie.
Atlas, atlas (vertèbre).
Atloides, atloïde.
Atmosphæra, athmosphère.
Atocia, atocie, stérilité.
Atocius, qui empêche de concevoir.
Atonia, atonie.
Atrabiliarius, atrabilaire.
Atrabilis, atrabile, mélancolie.
Atretismus, atrétisme.
Atriplex, arroche.
Atropa, *atropa belladona*, L.; belladone. *A. mandragora*, L.; mandragore.
Atrophia, atrophie.
Attenuans, atténuant.
Attenuatio, volatilisation.
Atractio, attraction.
Attractivus, *attrahens*, attractif.
Attritio, attrition.
Auctio, accroissement, accrétion.
Auditivus, *auditorius*, auditif.
Auditus, ouïe.
Auricula, oreillette, auricule.
Auricularis, auriculaire.
Auriculatus, auriculé.
Aurigo, ictère.
Auripigmentum, orpiment.
Auris, oreille.
Auriscalpium, cure-oreille.
Auscultatio, auscultation.
Autarcia, autarcie.
Autopsia, autopsie.
Avena, avoine. *A. excorticata*, gruau.
Axilis, axile.
Axilla, aisselle.
Axillaris, axillaire.
Axis, axe; *axis* (vertèbre).
Axoïdes, axoïde.
Azaphia, azaphie.
Azoodynamia, azoodynamie.
Azotum, azote.
Azygos, azygos.

B.

BACCA, baie.
Baccifer, baccifère.
Bacciformis, bacciforme.
Balanus, balanus, gland. *B. myrepsica*, L.; noix de ben.
Balaustium, balauste.
Balatro, bègue.
Balbus, bègue, et *balbuties*, bégaiement.
Ballota, ballote.
Balneum, bain.
Balsamina, J.; balsamine.
Balsamita, Desf.; balsamine. *B. suaveolens*, Desf.; menthe-coq ou grand baume.
Bambalio, bègue.
Barba, barbe.
Baromacrometrum, baromacromètre.
Barometrum, baromètre.
Barosanemus, barosanème.
Baroscopium, baroscope.
Barycoia, *barycois*, barycoïte.
Baryphonia, baryphonie.
Baryta, baryte.
Basilaris, basilaire; *os basilare*, le sphénoïde.
Basilicum, basilicon.
Basilicus, basilique.
Basio-cerato-glossus, basio-cérato-glosse.
Basio-glossus, basio-glosse.
Batitura, batitures.
Batrachus, ranule.
Bauhinia, bauhine.
Bdellium, bdellion.
Bechica, béchiques.
Beneficium naturæ, cours de ventre.
Benzoas, benzoate.
Benzoicus, benzoïque.
Benzoinum, benjoin.
Beriberi, *beriberia*, béribéri.
Berberis vulgaris, L.; épine-vinette.
Beta, bette. *B. ravia crassa*, L.; betterave. *B. vulgaris*, L.; poirée.
Betonica officinalis, L.; bétoine.
Betula, bouleau. *B. alnus*, L.; aulne.
Bezoardicus, bézoardique. *B. lapis*, bézoard.
Biceps, muscle biceps.
Biconjugatus, biconjugué.

Bicornis, bicorne.
Bicuspidatus, bicuspidé.
Bidentatus, bidenté.
Biennis, bisannuel.
Bifer, bifère.
Bifidus, bifide.
Biflorus, biflore.
Bifurcatio, bifurcation.
Bigamia, bigamie.
Bigeminatus, bigéminé.
Bijugatus, bijugé.
Biliaris, biliaire.
Biliosus, bilieux.
Bilis, bile.
Bilobatus, bilobé.
Bilocularis, biloculaire.
Binoclus, binocle.
Bipartitus, biparti.
Bipartibilis, bipartible.
Bipartilobatus, bipartilobé.
Bipes, bipède.
Bipinnatifidus, bipinnatifide.
Bipinnatus, bipinné.
Bisexuinus, bisexe.
Bisulcus, bisulce.
Biternatus, biterné.
Bitumen, bitume.
Bituminosus, bitumineux.
Bivalvus, bivalve.
Biventer, digastrique.
Blechropyrus, bléchropyre.
Blennorrhagia, blennorrhagie.
Blennorrhœa, blennorrhée.
Blepharoptosis, blépharoptose. *B. ectropium* (Sauv.), ectropion. *B. entropium* (Sauv.), trichiase.
Blepharotis, blépharotis.
Blepharoxystum, blépharoxyste.
Blesitas, blésité.
Blestrismus, blestrisme.
Bochetum, bochetum.
Boletus, bolet. *B. esculentus*, L.; morille comestible. *B. igniarius*, L.; agaric de chêne. *B. laricis*, L.; agaric du mélèze.
Bolismus, boulimie.
Bolus, bol.
Bombias, bombiate.
Bombicus, bombique.
Bombus, bombement, tintement d'oreille.
Boracicus, boracique.
Borago, *borago officinalis*, L.; bourrache.
Boras, borate.
Borax, borax.
Borborygmus, borborygme.
Botryum, botryon.
Bracherium, brayer.
Brachialis, brachial.
Brachio-cephalicus, brachio-céphalique.
Brachio-cubitalis, brachio-cubital.
Brachio-radialis, brachio-radial.
Brachium, bras.
Brachypnœa, brachypnée.
Brachypota, *brachypotus*, brachypote.
Bractea, bractée.
Bracteatus, bractété.
Bracteifer, bractéifère.
Bradyglossus, bègue.
Bradypepsia, bradypepsie.
Bradyspermatismus, bradyspermatisme.
Branchiæ, branchies.
Bregma, bregma.
Bromelia ananas, L.; ananas.
Bromographia, bromographie.
Bronchia, bronches.
Bronchialis, bronchial.
Bronchitis, bronchitis.
Bronchocele, bronchocèle, goître.
Bronchotomia, bronchotomie.
Bubo, bubon. *B. crescentium* (Sauv.), croissance ou croissant.
Bubonocele, bubonocèle, hernie inguinale.
Bucca, bouche.
Buccalis, buccal.
Buccella, bol.
Buccinator, buccinateur.
Bucco-labialis, bucco-labial.
Bugantia, engelure.
Bugula, bugle.
Bulbillus, bulbille.
Bulbo-cavernosus, bulbo-caverneux.
Bulbo-urethralis, bulbo-uréthral.
Bulbulus, caïeu.
Bulbus, bulbe.
Bulimia, *bulimiasis*, *bulimus*, boulimie.
Bulla, bulle, ampoule.
Buphthalmia, buphthalmie.
Butyrosus, butyreux.
Butyrum, beurre.

C.

Cacalia, cacalie.
Cacatorius, cacatoire.
Cachecticus, cachectique.
Cachexia, cachexie.
Cacocholia, cacocholie.
Cacochylia, cacochylie.
Cacochymia, cacochymie.
Cacochymus, cacochyme.
Cacoethes, cacoèthe.
Cacophonia, cacophonie.
Cacopragia, cacopragie.

Cacositia, cacositie.
Cacosphyxia, cacosphyxie.
Cacothymia, cacothymie.
Cacotrophia, cacotrophie.
Cactus, cactier, *C. opuntia*, L.; la raquette. *C. coccinellifer*, L.; cactier à cochenilles.
Cadaver, cadavre.
Cadaverosus, cadavéreux.
Cadmia, cadmie.
Cadmea terra, calamine.
Cæcalis, cécal.
Cæcum, intestin cécum.
Cæsarea sectio, opération césarienne.
Cæsio, incision.
Cæso, né par l'opération césarienne.
Cæsura, coupure.
Cafæum, café.
Caieput, caieput.
Calamedon, calamédon (fracture).
Calamintha, calament.
Calamina, calamine.
Calamus aromaticus, canne aromatique.
Calamus scriptorius, le *calamus scriptorius*.
Calcaneum ou *calcar*, le calcanéum.
Calcarius, calcaire.
Calcinatio, calcination.
Calcoidea ossicula (Fallope), os cunéiformes du tarse.
Calculifragus, calculifrage, lithontriptique.
Calculosus, calculeux.
Calculus, calcul, gravelle, pierre.
Calendula, souci.
Calentura, calenture.
Caliculus, bassinet. — Calicule.
Caligatio, éblouissement.
Calix, calice.
Callipædia, callipédie.
Callositas, callosité.
Callum, cal, calus.
Callus, durillon.
Calomelas, calomélas.
Calor, chaleur.
Caloricitas, caloricité.
Caloricum, le calorique.
Calorimetrum, calorimètre.
Calvaria, crâne.
Calvities, *calvitium*, calvitie.
Calvus, chauve.
Calx, chaux.
Calyptratus, calyptré.
Calyx, calice.
Camarosis, camarosis (fracture).
Cambuca (Paracelse), bubon vénérien.
Campaniformis, campaniforme.
Campanula, campanule. *C. rapunculus*, L.; raiponce.
Campanulatus, campanulé.
Camphora, camphre.
Camphoras, camphorate.
Camphoratus, camphré.
Camphoricus, camphorique.
Camphorosma Monspeliaca, L.; camphrée de Montpellier.
Canaliculatus, canaliculé.
Canaliculus renum, le bassinet des reins.
Canalis, canal; gorgeret.
Cancer, cancer, chancre. *C. Galeni*, cancer de Galien (bandage).
Candelula, bougie.
Candum, *canthum*, candi.
Cannella, cannelle.
Canna indica, canne d'Inde.
Canna minor, péroné.
Cannabis sativa, L.; chanvre.
Cantharis, *cantharis vesicatoria* (Geoffroy), cantharide.
Canthus, canthus, coin de l'œil.
Capella, coupe.
Capillaceus, capillacé.
Capillamentum, *capillitium*, capillament.
Capillaris, capillaire, adj. — *Capillaris*, le capillaire (plante).
Capillus, cheveu.
Capiplenium (Baglivi), céphalalgie.
Capistratio, phymosis.
Capistrum, chevêtre.
Capitulum, capitule.
Capparis, câprier.
Capreolus, vrille des plantes sarmenteuses. — L'hélix.
Caprisans, caprisant.
Capsicum, piment.
Caput, tête. *C. obstipum*, torticolis. *C. gallinaginis*, le verumontanum. *C. mortuum*, tête-morte.
Carabe citrinum, carabé.
Carbasus, charpie.
Carbo, charbon, carbone. *C. fossilis*, houille.
Carbonas, carbonate.
Carbonicus, carbonique.
Carbonisatio, carbonisation.
Carbunculus, charbon.
Carbur, carbure.
Carcinodes, carcinomateux.
Carcinoma, carcinôme, ulcère cancéreux (Sauv.).
Cardamine pratensis, L.; cardamine.
Cardia, cardia.
Cardiacus, cardiaque, cordial. *Cardiaca*, *cardiaca passio*, *cardiacus morbus*, cardialgie.
Cardiagraphia, cardiagraphie.
Cardialgia, cardialgie; gastrodynie (Fréd. Hoff.). — *C. inflammatoria* (Tralles), gastrite.

Cardiatomia, cardiatomie.
Cardinamentum, gomphose.
Cardiogmus, cardiogme; (Galien) palpitation; (Sauv.) anévrysme du cœur et des gros vaisseaux.
Carditis, cardite.
Carebaria, carébarie.
Caries, carie.
Carlina acaulis, L.; la carline.
Carminans, *carminativus*, carminatif.
Carnificatio, carnification.
Caro, chair. *C. glandulosa* (Carpi), glande épiglottique.
Caroticus, carotique.
Carotis, carotide.
Carphologia, carphologie.
Carpo-balsamum, carpo-balsamum.
Carpus, carpe, poignet.
Carthamus, carthame. *C. tinctorius*, L.; safran bâtard.
Cartilaginosus, cartilagineux.
Cartilago, cartilage.
Carum carvi, L.; le carvi.
Caruncula, caroncule.
Carus, carus.
Caryocostinus, caryocostin.
Cassia, *cassia fistula*, L.; casse. *C. senna*, L.; séné.
Cassine peragua (Miller), cassine, apalachine.
Cassuvium (Lmk.), anacarde, acajou.
Castor, *castor fiber*, L.; le castor.
Castoreum, castoréum.
Castratio, castration.
Catachasmos, catachasmos.
Cataclysmus, proprement *affusion*, quelquefois *douche*.
Catagma, fracture.
Catagmaticus, catagmatique.
Catalepsis, catalepsie.
Catalepticus, cataleptique.
Cataloticus, catalotique.
Catamenia, menstrues, flueurs.
Catapasma, catapasme.
Cataphora, cataphora.
Cataphracta, cataphracta.
Cataplasma, cataplasme.
Cataplexia, cataplexie.
Catapotium, pilule.
Cataptosis, cataptose.
Cataracta, cataracte. *C. nigra*, goutte-sereine, amaurose.
Catarrhalis, catarrhal.
Catarrhecticus, catarrhectique.
Catarrhosus, catarrheux.
Catarrhus, catarrhe. *C. ad nares*, coryza. *C. adpectus* (Capivacc.), rhume.
Catastalticus, catastaltique.
Catastasis, l'habitude du corps.
Cathecu, cachou.
Cathæresis, cathérèse.
Cathæreticus, cathérétique.
Catharsis, purgation.
Catharticus, cathartique.
Cathemerina febris, fièvre éphémère.
Catheter, cathéter.
Catheterismus, cathétérisme.
Catholicum, catholicon.
Catholicus, catholique.
Catinus fusorius, creuset.
Catochus, catoché, catalepsie.
Catotericus, catotérique.
Catuloticus, catulotique.
Catulus, chaton.
Cauledon, caulédon (fracture).
Caulescens, caulescent.
Caulinus, caulinaire.
Caulis, tige.
Causodes febris, causus.
Causticus, caustique.
Causus, causus.
Cautereticus, cautérétique.
Cauterium, cautère.
Celotomia, célotomie.
Cenosis, inanition.
Cenoticus, cénotique.
Centaurea, centaurée. *C. benedicta*, L.; chardon-béni. *C. calcitrapa*, L.; chausse-trappe. *C. cyanus*, L.; bleuet.
Centrum semi-circulare geminum (Wieussens), la bandelette demi-circulaire.
Cephalæa, céphalée.
Cephalagraphia, céphalagraphie.
Cephalalgia, céphalalgie.
Cephalalogia, céphalalogie.
Cephalanthium, céphalanthe.
Cephalarticus, céphalartique.
Cephalatomia, céphalatomie.
Cephalicus, céphalique.
Cephalitis, céphalite.
Cephalodium, céphalode.
Cephalo-pharyngeus, céphalo-pharyngien.
Cephalopodes, céphalopode.
Cephaloponia, céphaloponie.
Cera, cire.
Cerastus, céraste.
Ceratio, cération.
Ceratocele, cératocèle.
Ceratoglossus, cératoglosse.
Ceratoides, cératoïde.
Ceratonia siliqua, L.; caroubier.
Cerato-pharyngeus, cérato-pharyngien.
Cerato-staphylinus, cérato-staphylin.
Ceratotomus, cératotôme.
Ceratum, cérat.
Ceraunochryson, céraunochryson.

Cercosis, cercose, polype utérin (Aétius).
Cerebellum, cervelet.
Cerebrum, cerveau.
Cerefactio, *cerifactio*, cération.
Cerelæum, céréléon.
Cereola, bougie.
Cerevisia, bière.
Cerion, cérion.
Cerium, cérium.
Ceroenum, céroène.
Ceropissus, céropisse.
Cerumen, cire des oreilles, cérumen.
Cerussa, céruse.
Cervicalis, cervical.
Cervix, cou.
Chærophyllum, cerfeuil.
Chalasis, chalasis.
Chalasticus, chalastique.
Chalaza, chalaza.
Chalcanthinus, vitriolique.
Chalcitis, chalcite.
Chalybeatus, chalybé.
Chamæcerasus, chamæcérasus.
Chamæcissus, chamæcissus.
Chamædrys, chamædrys.
Chamæleon, caméléon.
Chamæmelum, camomille.
Chamæpitys, chamæpitys.
Cheiropteri, cheiroptères ou chiroptères.
Chelidonium, chélidoine. *C. majus*, L.; l'éclaire.
Chemia, chimie.
Chemosis, chémosis.
Chenopodium, ansérine. *C. vulvaria*, L.; vulvaire, arroche puante.
Chilon, chilon.
Chimia, chimie.
Chiragra, chiragre.
Chiromantia, chiromancie.
Chironius, chironien.
Chirotheca, gantelet (bandage).
Chirurgia, chirurgie.
Chirurgus, chirurgien.
Chlorosis, chlorose.
Chocolatum, chocolat.
Cholagogus, cholagogue.
Choledocus, cholédoque.
Choledographia, cholédographie.
Choledologia, cholédologie.
Cholera-morbus, choléra-morbus.
Cholericus, cholérique.
Cholopoieticus, qui forme la bile.
Chondroglossus, chondroglosse.
Chondrographia, chondrographie.
Chondrologia, chondrologie.
Chondropterygæus, chondroptérygien.
Chondrosyndesmus, chondrosyndesme.
Chondrotomia, chondrotomie.
Chordapsus, chordapse, ilæus.
Chorea, *chorea Sancti-Withi*, chorée, danse de Saint-Weith ou de Saint-Guy.
Chorion, chorion.
Choroides, *choroideus*, choroïde, choroïdien.
Chromas, chromate.
Chromicus, chromique.
Chromum, chrôme.
Chronicus, chronique.
Chronogunæa, chronogunée.
Chrysis, chryside.
Chrysochloris, chrysochlore.
Chrysocolla, chrysocolle.
Chrysolithus, chrysolithe.
Chrysomela, chrysomèle.
Chrysopæa, chrysopée.
Chrysoprasus, chrysoprase.
Chrysulea, chrysulée.
Chylaris, chylaire.
Chylifer, chylifère.
Chylificatio, *chylosis*, chylification, chylose.
Chylosus, chyleux.
Chylus, chyle.
Chymia, chimie.
Chymus, chyme.
Cibus, nourriture.
Cicatricare, cicatriser.
Cicatricula, cicatricule.
Cicatrisans, cicatrisant.
Cicatrix, cicatrice.
Cichorium, chicorée. *C. endivia*, L.; chicorée des jardins. *C. intybus*, L.; chicorée sauvage.
Cicuta, ciguë. *C. aquatica*, Lmk.; *C. virosa*, L.; petite ciguë ou ciguë aquatique. *C. major*, Lmk.; grande ciguë ou ciguë commune.
Ciliaris, ciliaire.
Cilium, cil.
Cimolia terra, cimolée.
Cinchona, quinquina.
Cinclesis, cinclèse.
Cinefactio, cinéfaction.
Cingulum Hildani, ceinture de Hildanus.
Cinnabaris, *cinnabarium*, cinnabre.
Cinnamomum, cannellier.
Circuitus, période.
Circulatio, circulation.
Circulator, *circumforaneus*, charlatan.
Circumflexus palati, péristaphylin externe.
Circumfusa, les *circumfusa*.
Ciro, ciron.
Cirrhatus, cirrhé.
Cirrhiferus, cirrhifère.
Cirrhosus, cirrheux.

Cirrhus, cirrbe.
Cirsocele, cirsocèle, varicocèle.
Cirsoides, cirsoïde, variqueux.
Cirsomphalus, cirsomphale.
Cirsophthalmia, cirsophthalmie.
Cisterna lumbaris, citerne lombaire, réservoir de Pecquet.
Cistus, ciste.
Citras, citrate.
Citricus, citrique.
Citrinus, citrin.
Citrus medica, L.; citronnier. *C. aurantium*, L.; oranger.
Citta, L.; le pica.
Claretum, clairet.
Clarificatio, clarification.
Clavatio, gomphose.
Clavicula, la clavicule. — Vrille des plantes sarmenteuses.
Clavicularis, claviculaire.
Clavus, clou. *C. pedis*, cor.
Cleisagra, cleisagre.
Clematis, clématite. *C. vitalba*, L.; clématite viorne, aube-vigne. *C. erecta*, L.; flammule.
Clepsydra, clepsydre.
Cleragra, cléragre.
Climaterius, climatérique.
Clinicus, clinique.
Clinoïdes, clinoïde.
Cliseometrum, cliséomètre.
Clitoris, clitoris.
Clonismus, clonisme.
Clunesia, clunésie.
Clutia elutheria, la cascarille.
Clyssus, clyssus.
Clyster, *clysterium*, clystère.
Cneorum tricoccum, L.; camelée.
Coagmentatio, gomphose.
Coagulans, coagulant.
Coagulatus, caillebotté.
Coagulum, caillot de sang; présure.
Coalescentia, *coalitio*, coalition, coalescence.
Coarticulatio, abarticulation, diarthrose.
Cobaltum, cobalt.
Cocchia, cochée.
Coccinella, cochenille.
Coccum, coque.
Coccus cacti, cochenille.
Coccus ilicis, kermès.
Coccygeus, coccygien.
Coccygio-analis, coccygio-anal.
Coccyx, coccyx.
Cochlea, limaçon.
Cochleare, une curette.
Cochlearia, *cochlearia officinalis*, L.; cochléaria. *C. armoracia*, L.; raifort sauvage.
Coctio, coction, digestion.
Cœliacus, cœliaque. *C. morbus*, ou *cœliaca*, flux cœliaque.
Cœloma, cœloma.
Cohobatio, cohobation.
Coitus, coït.
Colatura, colature.
Colchicum, colchique.
Colcothar, colcothar.
Coleopterus, coléoptère.
Coles, verge.
Colicus, colique, adj. *Colica*, *dolor colicus*, la colique. *Colica damnoniensis* (Huxh.), ou *colica Pictonum*, colique de Poitou. *C. plumbariorum* (Ramazzini), colique de plomb. *C. saturnina* (Juncker, Stoll), colique de plomb. *C. ventriculi*, gastrodynie.
Collapsus, collapsus.
Colleticus, collétique.
Colliquans, *colliquativus*, *colliquefaciens*, *colliquescens*, colliquatif.
Colliquatio, colliquation.
Collum, cou.
Collutorium, collutoire.
Colluvies gastrica, embarras gastrique.
Collyrium, collyre.
Coloboma, colobome.
Colocynthis, coloquinte.
Colostratio, colostration.
Colostrum, colostre.
Colpocele, colpocèle.
Colum, colon.
Columba ou *columbo*, colombo.
Columbium, columbium.
Columella, luette; columelle.
Columellatus, columellé.
Colutea, baguenaudier.
Coma, coma. *Coma-cephalus*, céphalite. *Comata*, affections comateuses.
Comatodes, comateux.
Combustio, combustion.
Comedones, draconcules.
Commotica, suppl. *ars*, la commotique.
Compernis, qui a les jambes tournées en dedans.
Complexio, complexion, tempérament.
Complexus, le muscle complexus.
Compressor nasi (Albinus), muscle transverse du nez.
Conarium, le conarium, ou la glande pinéale.
Conceptio, conception.
Concha, la conque ou pavillon de l'oreille.
Conchyliologia, conchyliologie.
Conchylium, conchyle.
Concretus, concret.

Concursus, abouchement.
Condensabilitas, condensabilité.
Condensatio, condensation.
Condensator, condensateur.
Condimentum, assaisonnement, condit.
Conductibilitas, conductibilité.
Conductio (Cœl. Aurel.), spasme partiel.
Conductor, conducteur.
Condyloideus, condyloïdien.
Condyloides, condyloïde.
Condyloma, condylôme. *C. callus* (Sauv.), le cal des os. *C. clavus* (Sauv.), cor au pied. *C. ficus* (Sauv.), fic. *C. porrum* (Sauv.), porreau. *C. thymus* (Sauv.), crête syphilitique. *C. tylus* (Sauv.), durillon, calus.
Condylus, condyle.
Confectio, confection.
Confortans, confortatif.
Confricatio, friction.
Congelatio, congélation.
Congener, congénère.
Congenitus, congénial.
Conglutinans, agglutinatif.
Conglutinatio, conglutination, consolidation.
Congressus, le congrès (méd. lég.).
Conidium, conide.
Conifer, *coniger*, conifère.
Conjonctiva, la conjonctive.
Connatus, conné.
Connectivum, connectif.
Consensus, consentement, sympathie.
Conserva, conserve.
Consideratio, catalepsie.
Consistentia, consistance.
Consolidans, consolidant.
Consopire, assoupir.
Constipatio, constipation.
Constitutio, constitution, complexion.
Constrictivus, styptique.
Constrictor, constricteur. *Constrictores isthmi faucium*, muscle-glosso-staphylin.
Consumptio, consomption.
Consumptivus, consomptif.
Contagio, *contagium*, contagion.
Contagiosus, contagieux.
Contemplatio, catalepsie.
Continens, contentif.
Continens febris, fièvre continente, synoque.
Continua febris, fièvre continue.
Contractilis, contractile.
Contractilitas, contractilité.
Contractio, contraction, rétraction.
Contractura, contracture, *C. ankylosis* (Sauv.), ankylose.
Contra-extensio, contre-extension.
Contra-fissura, contre-coup.
Contrahens, contractif.
Contra-indicatio, contre-indication.
Contundens, contondant.
Contusio, contusion, meurtrissure.
Convalescentia, convalescence.
Convallaria majalis, L.; muguet.
Convolutus, convoluté.
Convolvulus, liseron. *C. jalappa*, L.; jalap. *C. mechoacanna*, L.; méchoacan. *C. scoparius*, L.; bois de Rhodes. *C. soldanella*, L.; soldanelle. *C. turpethum*, L.; turbith.
Convulsio, convulsion.
Convulsivus, convulsif.
Copaibæ balsamum, baume de Copahu.
Copallifera elæocarpus (Kœnig), ganitre copallifère.
Cophosis, cophose, surdité.
Coprocriticus, coprocritique.
Coprostasia, coprostasie.
Copula, ligament, coït.
Copulatio, accouplement, copulation.
Cor, cœur.
Coracoideus, coracoïde, coracoïdien.
Coralligenes, coralligène.
Corallina, *C. officinalis*, L.; coralline.
Corallium, corail.
Corda Willisii, commissure antérieure du cerveau.
Cordialis, cordial.
Cordia myxa, L.; sébeste.
Cordinema, pandiculation.
Corium, peau, chorion. *C. sanguinis*, couenne du sang.
Cornea, la cornée.
Cornuta, une cornue.
Corolla, corolle.
Coronalis, coronal.
Coronarius, coronaire.
Corone, coroné.
Coronoideus, coronoïde.
Corpulentia, corpulence. *C. saginosa* (Forestus), obésité.
Corpus, corps. *C. fimbriatum*, corps frangé du cerveau. *C. luteum*, corps jaune des ovaires. *C. psalloides*, lyre de la voûte à trois piliers. *C. striatum*, corps cannelé du cerveau.
Corpusculum, corpuscule.
Corroborans, confortatif.
Corrodens, *corrosivus*, corrosif.
Corrugare, froncer, rider.
Corrugatio, corrugation.
Corrugator, corrugateur.
Cortex, écorce.
Corticalis, cortical.
Corybantiasmus, corybantiasme.

Corymbifer, corymbifère.
Corymbus, corymbe.
Coryza, coryza.
Cosmeticus, cosmétique.
Costa, côte.
Costalis, costal.
Costus, costus.
Cotyla ou *cotyle*, cotyle.
Cotyledo, cotylédon.
Cotyloides, cotyloïde.
Coxa, *coxendix*, hanche.
Crampus, crampe.
Cranium, crâne.
Cranter, crantère, dent de sagesse.
Crasis, crase.
Craspedon, craspédon.
Crassamentum, crassamentum.
Crassa-meninx, la dure-mère.
Cratœgus, alisier. *C. aria*, L.; alisier blanc, alouchier. *C. azarolus*, L.; azérolier. *C. oxyacantha*, L.; aubépine.
Cremaster, le crémaster.
Crematio, crémason.
Cremor tartari, crème de tartre.
Crepatura, hernie.
Crepitatio, crépitation, décrépitation.
Crescentia, croissance.
Cribratio, cribration.
Cribrosus, cribleux. *C. os*, l'ethmoïde.
Crico-arytænoideus, crico-aryténoïdien.
Cricoides, *cricoideus*, cricoïde.
Crico-pharyngeus, crico-pharyngien.
Crico-thyroideus, crico-thyroïdien.
Cridones, dracons ou crinons.
Crinale, crinal.
Crinitus, capillacé.
Crino, crinon.
Crisimus, critique.
Crisis, crise.
Crispatura, crispation.
Crista-galli, apophyse *crista-galli*.
Crithe, orgelet.
Criticus, critique.
Crocidismus, crocidisme.
Crocus, crocus, safran.
Crotalus, crotale.
Crotaphites, le muscle crotaphite.
Croton, croton. *C. cascarilla*, L.; cascarille. *C. tinctorium*, L.; tournesol. *C. tiglium*, L.; pignon d'Inde.
Crucibulum, creuset.
Cruditas, crudité.
Crudus, cru, indigeste.
Cruor, le cruor, la matière colorante du sang.
Cruralis, crural.
Crus, jambe.
Crusta, croûte. *C. pleuretica sanguinis*, la couenne inflammatoire du sang. *C. lactea*, croûte laiteuse.
Crypsorchis, crypsorchis.
Crypta, crypte.
Cryptogamia, cryptogamie.
Crystallina, la cristalline.
Crystallinus, cristallin.
Crystalloides, cristalloïde.
Crystallum, cristal.
Cubitus, le coude, le cubitus, l'olécrâne. — Le coucher. *C. pronus*, le coucher sur le ventre. *C. resupinus* ou *supinus*, le coucher sur le dos.
Cuboides ou *cubiformis*, cuboïde. *Os cubiforme*, l'os cuboïde.
Cucullaris, cucullaire. *C. musculus* (Bartholin), muscle trapèze.
Cucullatus, capuchonné. *C. musculus*, muscle trapèze.
Cucullus, capuchon; muscle trapèze; cucuphe.
Cucumis, concombre. *C. colocynthis*, L.; coloquinte. *C. melo*, L.; melon.
Cucupha, cucuphe.
Cucurbita, courge. *C. citrullus*, L.; citrouille. — Cucurbite.
Cucurbitaceus, cucurbitacé.
Cucurbitula, ventouse.
Culmus, chaume.
Cultellus incisorius, bistouri.
Cuminum, *cuminum cyminum*, L.; cumin.
Cuneiformis, cunéiforme. *Os cuneiforme*, l'os sphénoïde; l'os pyramidal ou cunéiforme du carpe; chacun des trois cunéiformes du tarse.
Cupella, coupelle.
Cuperosa, couperose ou sulfate de cuivre.
Cuprum, cuivre.
Cupula, cupule.
Cura, pansement.
Curatio, curation, cure, pansement.
Curativus, curatif.
Curcuma longa, *C. rotunda*, safran des Indes.
Cutambulus, cutambule.
Cutaneus, cutané.
Cuticula, cuticule, épiderme.
Cuticularis musculus, le peaucier.
Cutis, peau.
Cyanopathia, cyanopathie.
Cyclamen, cyclame.
Cyclotomus, cyclotome.
Cyclus, cycle.
Cydonia pyrus, le coignassier. *C. malum*, le coing.
Cylindraceus, cylindracé.
Cylindricus, cylindrique.
Cylindroides, cylindroïde.

Cyma, cime.
Cynanche, cynancie. *C. stridula* (Walbom.), croup.
Cynanthropia, cynanthropie.
Cynarocephalus, cynarocéphale.
Cynoglossum, cynoglosse.
Cynorexia, cynorexie.
Cynorrhodon, cynorrhodon.
Cyperus, souchet. *C. longus*, L.; souchet long ou odorant. *C. rotundus*, souchet rond.
Cyphella, cyphelle.
Cyphoma, *cyphosis*, cyphose.
Cystalgia, cystalgie.
Cysthepaticus, cysthépatique.
Cysticus, cystique.
Cystide obductus, enkysté.
Cystiphlogia, cystiphlogie.
Cystirrhæa, cystirrhée.
Cystirrhagia, cystirrhagie.
Cystis, vessie.
Cystitis, cystite.
Cystitomus, cystitôme.
Cystobubonocele, cystobubonocèle.
Cystocele, cystocèle.
Cystodynia, cystodynie.
Cystomerocele, cystomérocèle.
Cystoplexia, cystoplexie.
Cystoptosis, cystoptose.
Cystotomia, cystotomie.
Cystotomus, cystotome.

D.

Dacrynoma (Vogel), dacrynôme.
Dacryopæus, dacryopée.
Dactylium (Vogel), dactylion.
Dactylus, datte.
Dæmonomania, démonomanie.
Darta, dartre.
Dartos, dartos.
Dasymna, *dasytes*, trachoma dartreux.
Datura, datura. *D. stramonium*, L.; stramoine.
Dealbatio, déalbation.
Dearticulatio, abarticulation, diarthrose.
Debilitatio, débilitation.
Debilitas, débilité.
Decagynia, décagynie.
Decamyron, décamyron.
Decandria, décandrie.
Decantatio, décantation.
Decapetalus, décapétale.
Decaphyllus, décaphylle.
Deciduus, décidu.
Declivitas, déclivité.
Declivis, déclive.
Decoctio, décoction (opération pharmaceutique).
Decoctum, une décoction (le produit de la décoction).
Decorticatio, décortication.
Decrepitatio, décrépitation.
Decrepitus, décrépit.
Decretorius, décrétoire, critique.
Decurrens, décurrent.
Decursivus, décursif.
Decussatio, décussation.
Decussorium, décussoire.
Defæcatio, dépuration.
Defæcatus, dépuré.
Defectio animi, défaillance.
Defectio virium, abattement.
Defensivus, défensif.
Deferens, déférent.
Deflagratio, déflagration.
Deflectens, dérivatif.
Deflectio, dérivation.
Defluxio, défluxion. — (Cœl. Aurel.) diarrhée.
Defoliatio, défeuillaison.
Deglutitio, déglutition.
Dejectio, déjection.
Dejectorius, cathartique.
Delacrymatio (Pline), épiphora, larmoiement.
Deligatio, bandage.
Deliquium, défaillance, déliquium.
Delirium, délire.
Delitescentia, délitescence.
Delocatio, dislocation.
Delphinium, dauphinelle. *D. staphysagria*, L.; staphysaigre.
Deltoides, deltoïde.
Dementia, démence.
Demulcens, adoucissant.
Dens, dent.
Densitas, densité.
Dentalis forfex, davier.
Dentarius, dentiste, dentaire. — *Dentaria*, la dentaire.
Dentatus, denté.
Denticeps, *denticulum*, davier.
Denticulatus musculus, muscle dentelé.
Dentifricium, dentifrice.
Dentiscalpium, déchaussoir, cure-dent.
Dentitio, dentition.
Deobstruens, *deoppilans*, *deoppilativus*, désopilatif.
Dephlegmatio, déphlegmation.
Dephlogisticatus, déphlogistiqué.
Depilatio, dépilation.
Depilatorium, dépilatoire.
Deprehensio, catalepsie.
Depressor, abaisseur.
Depressorium, dépressoire.
Depuratio, dépuration, purification.

Depuratorius, dépuratoire.
Derivatio, dérivation.
Derma, peau.
Dermatoides, dermatoïde.
Dermographia, dermographie.
Dermologia, dermologie.
Dermotomia, dermotomie.
Dessicativus, dessiccatif.
Desmographia, desmographie.
Desmologia, desmologie.
Desmotomia, desmotomie.
Despumatio, despumation.
Desquamatio, desquamation.
Detillatio, distillation; coryza.
Detergens, *detersorius*, détergent, détersif.
Detruncatio, détroncation, décollement.
Deuteropathia, deutéropathie.
Diabetes, diabète.
Diabeticus, diabétique.
Diabotanum, diabotanum.
Diabrosis, diabrose.
Diabroticus, diabrotique.
Diacausis, diacausie.
Diacausticus, diacaustique.
Diachalasis, diachalasis.
Diachylum, diachylon.
Diacodium, diacode.
Diacope, diacopé.
Diacoprægia, diacoprégie.
Diacraniana maxilla, mâchoire diacrânienne.
Diacrydium, diagrède.
Diacydonitis, diacydonite.
Diacydonium, diacydonium.
Diadelphia, diadelphie.
Diadelphicus, diadelphique.
Diadelphus, diadelphe.
Diadoxis, diadoche.
Diæresis, dierèse.
Diæreticus, diérétique.
Diæta, diète.
Diætetica, la diététique.
Diagnosis, le diagnostic.
Diagnosticus, diagnostique.
Dialeipyra, dialeipyre, ou fièvre intermittente.
Dialthæa, dialthée.
Diamargariton, diamargariton.
Diamassema, masticatoire.
Diamorum, diamorum.
Dianucum, dianucum.
Diandria, diandrie.
Diapalma, diapalme.
Diapasma, catapasme, diapasme.
Diapedesis, diapédèse.
Diaphœnix, diaphénic.
Diaphoresis, diaphorèse.
Diaphoreticus, diaphorétique.
Diaphragma, diaphragme.
Diaphragmaticus, diaphragmatique.
Diaphthora, diaphthora.
Diaphysis, diaphyse.
Diapnoicus ou *diapnoticus*, diapnotique.
Diaprunum, diaprun.
Diapyosis, diapie.
Diarius, éphémère.
Diarrhæa, diarrhée. *D. urinosa* (Galien), diabète.
Diarrhodon, diarrhodon.
Diarthrosis, diarthrose.
Diascordium, diascordium.
Diasebestes, diasébeste.
Diasena, diasène.
Diasosticus, diasostique.
Diastasis, diastase.
Diastole, diastole.
Diastrophia, diastrophie.
Diatessarum, diatessaron.
Diathesis, diathèse.
Dichotomus, dichotome.
Diclinis, dicline.
Dicoccus, dicoque.
Dicotyledon, dicotylédon.
Dicrotus, dicrote.
Dictamnus, dictamne. *D. albus*, L.; fraxinelle. *Origanum dictamnus*, L.; dictamne de Crète.
Didactylus, didactyle.
Didelphi, didelphes.
Diductio, diastase.
Didymalgia, didymalgie.
Didymus, testicule.
Didynamia, didynamie.
Digastricus, digastrique.
Digerens, *digestivus*, digestif.
Digestio, digestion.
Digitalis, digital.
Digitalis purpurea, digitale pourprée.
Digitigradi, digitigrades.
Digitium, L.; digitie.
Digitus, doigt.
Dignotio, le diagnostic.
Digynia, digynie.
Dilaceratio, dilacération.
Dilatatio, dilatation, expansion.
Dilatatorium, dilatatoire.
Diluens, délayant.
Diœcia, dioecie.
Dioicus, dioïque.
Dioncosis, dioncose.
Dionysiacus, dionysien.
Dionysiscus (Vogel), dionysisque.
Dioptrum, dioptre.
Diorrhosis, diorrhose.
Dipetalus, dipétalé.
Diploe, diploé.
Diphyllus, diphylle.

Diplopia, diplopie.
Diosacus (Galien), diabète.
Dipseticus, dipsétique.
Dipteri, diptères.
Diradiatio, irradiation.
Discoides, discoïde ; le cristallin (Albinus).
Discretus, discret.
Disciforme os, la rotule.
Discrimen, discrimen.
Discussorius, *discutiens*, discussif.
Dislocatio, dislocation, déboîtement, luxation.
Dispensatio, dispensation.
Dispensatorium, dispensaire.
Dispermaticus, dispermatique.
Dispermus, disperme.
Dissectio, dissection.
Disseptum, diaphragme.
Dissolvens, dissolvant.
Dissolutio, dissolution.
Distensio, distension.
Distichiasis, distichiasis.
Distichus, distique.
Distillatio, distillation.
Distillatorius, distillatoire.
Distorsio, distorsion.
Distractio, distraction.
Diuresis, diurèse.
Diureticus, diurétique.
Diuturnus, chronique.
Divaricatio, divarication, éraillement.
Divaricatus, divariqué.
Dividens, divisif.
Docimastice, docimastique.
Dodecandria, dodécandrie.
Dodecagynia, dodécagynie.
Dolor, douleur. *D. cordis* (Fel. Plat.), gastrodynie. *D. coxendicus* (Bonet), la sciatique. *D. ischiadicus* (Sennert), la sciatique. *D. lateris* (Sennert), splénalgie. *D. ventriculi* (Bonet), gastrodynie.
Dorsalis, dorsal.
Dorsifer, dorsifère.
Dorstenia drakena, L.; contrayerva.
Dorsum, dos.
Dosis, dose.
Dracæna, *draco*, sang-dragon.
Dracunculus, dragonneau.
Drasticus, drastique.
Dropax, dépilatoire.
Drupa, drupe.
Ducia, douche.
Ductilis, ductile.
Ductilitas, ductilité.
Dulcare, dulcifier.
Duodenum, duodénum.
Duoteria (Vogel), dentérie.
Duplicatura, duplicature.
Dura-mater, *dura-meninx*, dure-mère.
Dysæsthesia, dysesthésie.
Dysanagogus, dysanagogue.
Dysecæa, dysécée.
Dyscinesia, dyscinésie.
Dyscrasia, dyscrasie.
Dysenteria, dysenterie. *D. hepatica*, hépatirrhée. *D. splenica* (Ballonius), mélæna.
Dysentericus, dysentérique.
Dyslochia, dyslochie.
Dystocia, dystocie.
Dysmenorrhæa, dysménorrhée.
Dysodia, dysodie.
Dysorexia, dysorexie.
Dyspepsia, dyspepsie.
Dyspermasia, dyspermasie.
Dyspermatismus, dyspermatisme.
Dysphagia, dysphagie.
Dysphonia, dysphonie.
Dyspnæa, dyspnée.
Dysthesia, dysthésie.
Dysthymia, dysthymie.
Dystocia, dystocie.
Dysuria, dysurie.

E.

Ebullitio, ébullition.
Ecbolicus, ecbolique.
Eccatharticus, eccathartique.
Ecchymosis, *ecchymoma*, *ecchymoma ab ictu*, ecchymose. *E. vibex*, vibice.
Ecclatisma, ecclatisme, éclampsie.
Eccocatharticus, eccocathartique.
Eccope, eccopé (fracture).
Eccoproticus, eccoprotique.
Eccorthaticus, eccorthatique.
Eccrinologia, eccrinologie.
Echinatus, échidné.
Echinophthalmia, échinophthalmie.
Echioides, échioïde.
Echo, écho.
Echometrum, échomètre.
Eclampsia, éclampsie.
Eclecticus, éclectique.
Eclegma, éclegme, looch.
Ecphracticus, ecphractique, apéritif.
Ecphysesis, ecphysèse.
Ecphysis, ecphyse.
Ecpiesma, ecpiesme (fracture).
Ecpycticus, incrassant.
Ecpyema, empyême.
Ecsarcoma, ecsarcôme.
Ecthyma (Vogel), exthymate.
Ecthymosis, ecthymose.
Ectilloticus, ectillotique.
Ectopia, ectopie, luxation.

Ectoproticus, ectoprotique.
Ectropium, ectropion.
Ectroticus, ectrotique.
Ectyloticus, ectylotique.
Edulcoratio, édulcoration.
Effervescentia, effervescence.
Effloratio, *efflorescentia*, efflorescence, exanthème.
Effluvium, effluve, aporrhée.
Effusio, effusion.
Egestio, excrétion.
Ejaculatio, éjaculation.
Ejaculator, éjaculateur.
Elæo-saccharum, élæo-saccharum.
Elasticitas, élasticité.
Elaterium, élatérium.
Elcosis, elcose.
Electricitas, électricité.
Electrometrum, électromètre.
Electrophorum, électrophore.
Electrum, ambre jaune ou succin.
Electuarium, électuaire.
Elemi resina, élemi.
Elephantiacus, ladre, lépreux.
Elephantiasis, éléphantiasis. *E. oculi* (Boerhaav.), exophthalmie.
Elevatorium, élévatoire.
Elixatio, élixation.
Elixiviatio, élixiviation.
Elleborine, elléborine.
Elleborismus, elléborisme.
Elleborus, ellébore.
Elodes, élode.
Elumbis, qui a un lumbago.
Elutriatio, décantation.
Elytrocele, élytrocèle.
Elytroides, élytroïde.
Elytroptosis (Callisen), élytroptose.
Elytrum, élytre.
Emasculare, émasculer.
Embregma, *embrocatio*, embrocation.
Embryographia, embryographie.
Embryotomia, embryotomie.
Embryon, embryon.
Embryothlastes, embryothlaste.
Embryotomia, embryotomie.
Embryulkia, embryulcie.
Emeticus, émétique, vomitif.
Emeto-catharticus, éméto-cathartique.
Emetologia, émétologie.
Emissarium, émissaire, émonctoire.
Emmenagogus, emménagogue.
Emmenologia, emménologie.
Emolliens, émollient.
Empasma, empasme.
Empeiria, empirisme.
Emphracticus, emphractique.
Emphraxis, emphraxie, obstruction.
Emphysema, emphysème.
Emplasticus, emplastique.
Emplastrum, emplâtre.
Empneumatosis, inspiration; pneumatose.
Emporium, empore.
Emprosthotonos, emprosthotonos.
Empyema, empyème.
Empyocele, empyocèle.
Empyomphalus, empyomphale.
Empyreuma, empyreume.
Empyreumaticus, empyreumatique.
Emulgens, émulgent ou rénal.
Emulsio, émulsion.
Emulsivus, émulsif.
Emunctorium, émonctoire.
Enæorema, énéorème.
Enarthrosis, énarthrose.
Encanthis, encanthis.
Encauma, encaume.
Encephalicus, encéphalique.
Encephalitis, encéphalite.
Encephalocele, encéphalocèle.
Encephalonosos (J. C. Rhumel), céphalite.
Encephalum, encéphale.
Enchymoma, *enchymosis*, enchymose.
Encranium, encéphale.
Endeixis, indication.
Endemius, endémique.
Enema, clystère.
Enervatio, énervation, épuisement.
Engastrimythus, engastrimythe.
Engissoma, embarrure (fracture).
Engyscopium, engyscope.
Enneandria, ennéandrie.
Enodis, énodé, énoué.
Ensiformis, ensiforme, xiphoïde.
Enteradenæ, entéradènes.
Enteritis, entérite. *E. flatulenta* (Sauv.), météorisme.
Enterocele, entérocèle.
Entero-bubonocele, hernie inguinale.
Entero-cystocele, entéro-cystocèle.
Entero-epiplocele, entéro-épiplocèle.
Entero-epiplomphalus, entéro-épiplomphale.
Enterographia, entérographie.
Entero-hydrocele, entéro-hydrocèle.
Entero-hydromphalus, entéro-hydromphale.
Enterologia, entérologie.
Entero-merocele, entéro-mérocèle.
Entero-mesentericus, entéro-mésentérique.
Enteromphalus, entéromphale, exomphale.
Entero-oscheocele, entéro-oschéocèle, hernie scrotale.

Entero-peristole, entéro-péristole.
Enterophlogia, entérophlogie.
Entero-raphe, entéro-raphé.
Entero-sarcocele, entéro-sarcocèle.
Enteroscheocele, entéroschéocèle.
Enterotomia, entérotomie.
Enthlasis, enthlasis.
Entitas, entité.
Entomologia, entomologie.
Entomostraceus, entomostracé.
Entrichoma, entrichoma.
Entyposis, entypose.
Enucleatio, énucléation.
Enuresis, énurésie.
Epagogus, épagogue.
Epaphæresis, saignée réitérée.
Ephelis, éphélide. *E. à sole* (Sauv.), hâle. *E. ab igne* (Sauv.), brûlure. *E. lentigo* (Sauv.), tache de rousseur, éphélide. *E. lutea* (Sauv.), ictère des nouveau-nés. *E. scorbutica* (Sauv.), tache scorbutique.
Ephemerus, éphémère.
Ephialtes, éphialte, cauchemar.
Ephidrosis, éphidrose.
Ephippium, selle turcique du sphénoïde.
Ephodus, éphode, émonctoire.
Epialus, épial.
Epibole, cauchemar.
Epicarpium, épicarpe.
Epicauma, épicaume.
Epicerasticus, épicérastique.
Epicondylus, épicondyle.
Epicranium, épicrâne; muscle occipito-frontal (Sabat.).
Epicrasis, épicrase.
Epicrisis, épicrise.
Epicyema, superfétation.
Epidemia, épidémie.
Epidemicus, *epidemius*, épidémique.
Epidermis, épiderme.
Epidesis, épidèse.
Epididymus, épididyme.
Epigastricus, épigastrique.
Epigastrium, épigastre.
Epigastrocele, épigastrocèle.
Epigenesis, épigénésie.
Epiginomenus, épiginomène.
Epiglottis, épiglotte.
Epigonas, la rotule.
Epigynus, épigyne.
Epilepsia, *epilepsis*, épilepsie. *E. nocturna*, cauchemar. *E. puerorum*, éclampsie.
Epilepticus, épileptique.
Epinyctis, épinyctide.
Epiparoxysmus, épiparoxysme.
Epiphænemenum, épiphénomène.
Epiphania, épiphanie.
Epiphora, épiphora. *E. sebacea*, (Haller, Sauvages), chassie.
Epiphragma, épiphragme.
Epiphysis, épiphyse.
Epiplegia (Dover), hémiplégie.
Epiplerosis, épiplérose.
Epiplocele, épiplocèle.
Epiploicus, épiploïque.
Epiploitis, épiploïte.
Epiplomphalus, épiplomphale.
Epiplomphrasis, épiplomphrasis.
Epiploon, épiploon.
Epiplosarcomphalus, épiplosarcomphale.
Epiploscheocele, épiploschéocèle.
Epischesis, épischèse.
Episemasia, épisémasie.
Epispasticus, épispastique.
Episperma, épisperme.
Episphæria, épisphérie.
Epistaphylinus, épistaphylin.
Epistasis, épistase.
Epistaxis, épistaxis.
Epistrophæus, épistrophée.
Epithema, épithème.
Epitrochlea, épitrochlée.
Epizootia, épizootie.
Epomis, épome.
Eptandria, eptandrie.
Epulis, épulie.
Epuloticus, épulotique.
Equisetum, *equisetum arvense*, L.; prêle.
Eradicans, *eradicativus*, éradicatif.
Erectio, érection.
Erector, érecteur.
Erethismus, éréthisme.
Erinaceus, hérissonné.
Erosio, corrosion.
Eroticomania, éroticomanie.
Erotomania, érotomanie.
Erpetologia, erpétologie.
Erraticus, erratique.
Errhinus, errhin.
Eructatio, éructation, rapport.
Eryngium, panicaut. *E. campestre*, L.; chardon-roland.
Erysimum alliaria, L.; alliaire.
Erysipelas, érysipèle.
Erysipelatodes, érysipélateux.
Erythema, érythème; (Sauv.), érysipèle. *E. à frigore* (Cullen), engelure. *E. ambustio* (Heister), brûlure. *E. pernio* (Sauv.), engelure. *E. volaticum* (Sauv.), feu volage.
Erythrema, érithrème.
Erythroides, érythroïde.
Esca, nourriture.
Eschara, escarre.

Escharoticus, escarotique.
Esochus (Vogel), ésoche.
Esphlasis, esphlase (fracture).
Essentia, essence, substance.
Essera, essere, porcelaine.
Esthiomenus, esthiomène.
Ethmoidalis, ethmoïdal.
Ethmoides, ethmoïde.
Eucrasia, eucrasie.
Eudiapneustia, eudiapneustie.
Eudiometrum, eudiomètre.
Euexia, euexie.
Eunuchus, eunuque.
Eupatorium, eupatoire. *E. aya pana*, aya pana. — *E. cannabinum*, l'eupatoire d'Avicenne.
Eupepsia, eupepsie.
Euphlogia (Rhazès), variole.
Euphonia, euphonie.
Euphorbia, L.; euphorbe. *E. helioscopia*, L.; réveil-matin. *E. lathyris*, L.; épurge.
Euphoria, euphorie.
Euphrasia officinalis, L.; euphraise.
Eurythmia, eurythmie.
Eusemia, eusémie.
Euthesia, euthésie.
Euthymia, euthymie.
Eutrophia, eutrophie.
Evacuans, évacuant.
Evacuatio, évacuation.
Evaporatio, évaporation.
Exacerbatio, exacerbation.
Exœresis, exérèse.
Exania, exanie.
Exanthema, exanthème.
Excæcaria agallocha, agalloche.
Excalfactorium linteum, chauffoir.
Excipula, palette.
Excoriatio, excoriation.
Excreatio, excréation.
Excrementitius, excrémentitiel.
Excrementum, excrément.
Excrescentia, excroissance.
Excreta, les *excreta*.
Excretio, excrétion, déjection, excrément.
Excretorius, excréteur, excrétoire.
Exerrhosis, exerrhose.
Exfoliatio, exfoliation.
Exfoliativus, exfoliatif.
Exhalans, exhalant.
Exitura, exiture.
Exochus (Vogel), ésoche.
Exocystis, exocyste.
Exometra, exomètre.
Exomphalocele, *exomphalus*, exomphale. *E. aqueus* (Platner), hydromphale. *E. cruentus* (Sauv.), hématomphale. *E. flatulentus* (Heister), pneumatomphale. *E. purulentus* (Sauv.), empyomphale.
Exophthalmia, exophthalmie.
Exostosis, exostose; (Sauv.) tout gonflement des os.
Exoticus, exotique.
Expectorans, expectorant.
Expectoratio, expectoration.
Expellens, expulsif.
Expiratio, expiration.
Exploratio, exploration.
Expulsorius, expulsif.
Exsanguis, exsanguin.
Exsiccans, dessiccatif.
Exsiccatio, exsiccation, dessiccation.
Exsuccio, exsuccion.
Exsudare, exsuder.
Extasis, extase.
Extractio, extraction.
Extractum, un extrait.
Extravasatio, extravasation.
Extraversio, extraversion.
Extraxillaris, extraxillaire.
Extuberantia, protubérance.
Extuberatio, exostose.
Exuber, exubère.
Exudatio, exudation.
Exulceratio, exulcération.
Exumbilicatio, exomphale.
Exutorium, exutoire.

F.

FACIALIS, facial.
Facies, face.
Falsus conceptus, faux-germe.
Fames, faim.
Farinaceus, farinacé.
Farinosus, farineux.
Fascia, bandage, bande.
Fascia-lata, fascia-lata.
Fasciatus, fascié.
Fasciatio, bandage. *F. cucullata*, couvre-chef.
Fasciculatus, fasciculé.
Fasciculus, fascicule.
Fasciola, bandelette, fasciole.
Fastigiatus, fastigié.
Fatuitas, démence.
Fauces, le gosier, le pharynx.
Febricitans, fébricitant.
Febricitatio, pyrexie.
Febriculosus, fiévreux.
Febrifugus, fébrifuge.
Febrilis, fébrile.
Febris, fièvre. *F. alba* (Mercatus), *F. amatoria*, chlorose. *F. ardens periodica* (Rivière), causus. *F.*

bullosa, pemphigus. *F. cathemerina*, fièvre quotidienne. *F. continua periodica* (Sennert), fièvre rémittente. *F. culicaris*, miliaire. *F. ephemera*, fièvre éphémère. *F. ephemera lactea*(Rivière), le poil. *F. ephemera maligna*(Juncker), suette. *F. ephemera sudatoria* (Sauv.), suette. *F. erysipelatosa* (Sydenh., Hoffm.), érysipèle. *F. esserosa* (Zacut. Lusit.), miliaire. *F. exacerbans*, fièvre rémittente. *F. icterodes* (Galien), hépatite. *F. inflammatoria intestinorum*, ou *F. inflammatoria iliaca* (Hoffm.), entérite. *F. latica methemerina*, fièvre quotidienne continue. *F. miliaris*, miliaire. *F. paroxysmalis* (Avicenne), fièvre rémittente. *F. pestilens* (Hoffmann), peste. *F. petechialis*, le pourpre. *F. puncticularis*, miliaire. *F. proportionata* (Tozzi), fièvre rémittente. *F. purpurata* (Hoffm.), miliaire. *F. septimanaria* (Fél. Plater), synoque. *F. sudatoria*, suette. *F. typhodes* (Forestus), hépatite. *F. vesicularis*, miliaire.

Fecula, fécule.

Feculentia, féculence.

Fel, bile, fiel.

Femen, la cuisse et particulièrement sa partie interne; (Celse) le fémur.

Femina, femme.

Femoralis, fémoral.

Femur, l'os fémur, la cuisse.

Fermentatio, fermentation.

Fermentum, ferment.

Ferrugineus, ferrugineux.

Ferula, éclisse; — la férule, (plante.)

Ferulæ, fanons, attelles.

Fibra, fibre.

Fibrilla, fibrille.

Fibrina, fibrine.

Fibrosus, fibreux.

Fibula, le péroné.

Fibulatio, fibulation.

Ficosis, trachoma.

Ficus, fic.

Filix, fougère.

Filtratio, filtration.

Filtrum, filtre.

Fissiculatio, fissiculation.

Fissura, gerçure.

Fistula, fistule.

Fistulosus, fistuleux.

Flabellatio (Ambr. Paré), flabellation.

Flatulentia, *flatuositas*, flatulence.

Flatus, vent.

Floccus, floccon.

Floriparus, floripare.

Flos, fleur. *F. amentaceus*, chaton.

Flosculus, fleuron.

Fluas, fluate.

Fluctuatio, fluctuation. *F. aurium*, tintouin.

Fluor, fluor.

Fluor albus, *muliebris*, fleurs blanches.

Fluoricus, fluorique.

Fluxio, fluxion. *F. frigida*, apoplexie.

Fluxus, flux. *F. aurium* (Sennert), otorrhée. *F. muliebris*, menstrues. *F. spleneticus* (Gordon), mélæna.

Focile, focile. *F. majus*, le cubitus *ou* le tibia. *F. minus*, le radius *ou* le péroné.

Fœniculum, le fenouil.

Fœtus, fœtus.

Foliaceus, foliace.

Foliaris, foliaire.

Foliatio, feuillaison.

Foliiparus, foliipare.

Folium, feuille.

Folliculus, follicule.

Fomentatio, *fomentum*, fomentation.

Fons pulsatilis, fontanelle.

Fontanella, *fonticulus*, fontanelle, fonticule.

Forceps, forceps.

Formias, formiate.

Formicans, formicant.

Formicatio, fourmillement.

Formido, effroi; (Holler.) palpitation.

Fossilis, fossile.

Fotus, fomentation.

Fovere, bassiner, étuver.

Fractura, fracture.

Frænum, frein, filet.

Fragaria vesca, L.; le fraisier.

Frambœsia, frambœsia.

Fricatorium, liniment.

Frictio, friction.

Frigiditas, frigidité.

Frigorificus, frigorifique.

Frigoricum, frigorique.

Frigus, froid.

Frons, front.

Frontalis, frontal.

Fronto-nasalis, fronto-nasal.

Fructificatio, fructification.

Fructus, fruit.

Frutex, arbrisseau.

Fruticosus, frutiqueux.

Fruticulosus, fruticuleux.

Fucus, varec.

Fuliginosus, fuligineux.
Fumaria officinalis, la fumeterre.
Fumigatio, fumigation.
Functio, fonction.
Funda, fronde (bandage).
Fungosus, fongueux.
Fungus, fongus.
Funiculus tympani, corde du tympan.
Furfuraceus, furfuracé.
Furor uterinus, fureur utérine, nymphomanie.
Furunculus, furoncle.
Fusibilitas, fusibilité.
Fusio, fusion.

G.

Gabellum, l'intervalle des sourcils.
Gadolinita, gadolinite.
Galactirrhœa, galactirrhée.
Galactophagus, galactophage.
Galactophorus, galactophore.
Galactopoieticus, galactopoiétique.
Galactoposis, galactoposie.
Galactosis, galactose.
Galanga, *marantha galanga*, L.; le galanga.
Galbanum, galbanum.
Galeanthropia, galéanthropie.
Galega, le galéga.
Galena, galène.
Galenicus, galénique.
Galeopsis, le galéope.
Galla, galle.
Gallas, *gallatis*, gallate.
Gallicus, gallique.
Gallium, caille-lait.
Galvanicus, galvanique.
Galvanismus, galvanisme.
Gangliformis, gangliforme.
Ganglium, ganglion.
Gangrœna, gangrène.
Gargarismus, gargarisme.
Gaster, ventre, estomac.
Gasteropodes, gastéropodes.
Gastricus, gastrique.
Gastritis, gastrite.
Gastrocnemius, gastrocnémien.
Gastro-colicus, gastro-colique.
Gastrodynia, gastrodynie.
Gastro-epiploïcus, gastro-épiploïque.
Gastro-hepaticus, gastro-hépatique.
Gastroraphia, gastroraphie.
Gastrotomia, gastrotomie.
Gaz, gaz.
Gazeus, gazeux.
Gazometrum, gazomètre.
Gelasinus, la fossette des joues.
Gelatina, gélatine.
Gelatinosus, gélatineux.
Gelatum jus, gelée.
Gemma, bourgeon des plantes.
Gemmatio, gemmation.
Gemmiparus, gemmipare.
Gemmula, gemmule.
Gemursa, gémursa, cor.
Gena, joue.
Genalis, génal.
Generatio, génération.
Genesis, génération.
Geniana apophysis, apophyse génienne.
Genioglossus, génioglosse.
Genio-hyoïdeus, génio-hyoïdien.
Genio-pharyngeus, génio-pharyngien.
Genitalis, génital. — *Genitalia*, les parties génitales.
Genitura, géniture.
Gentiana, gentiane. *G. amarella*, L.; gentianelle. *G. centaurium*, L.; petite centaurée. *G. lutea*, *G. rubra*, *G. veterum*, gentiane jaune.
Genu, genou.
Geranium, géranion.
Germen, germe.
Germinatio, germination.
Gerocomia, *gerocomice*, gérocomie.
Gestatio, gestation.
Geum, benoîte. *G. urbanum*, L.; benoîte commune.
Gibber, bossu.
Gibberositas, *gibbositas*, gibbosité.
Gibbus, bosse.
Gingiva, gencive.
Ginglymoides, ginglymoïde.
Ginglymus, ginglyme.
Glaber, glabre.
Gladiatus, gladié.
Glama, chassie.
Glandula, glande. *G. innominata*, la glande lacrymale.
Glandulosus, glanduleux.
Glans, gland. — *G. unguentaria*, noix de ben.
Glenoïdes, glénoïde.
Globularia alypum, globulaire turbith.
Globus martialis, boule de mars.
Glossalgia, glossalgie.
Glossanthrax, glossanthrax.
Glossitis, glossitis.
Glossocatochus, glossocatoche.
Glossocele, glossocèle.
Glossocomum, glossocome.
Glossographia, glossographie.
Glossologia, glossologie.

Glosso-palatinus, glosso-palatin.
Glosso-pharyngeus, glosso-pharyngien.
Glosso-staphylinus, glosso-staphylin.
Glossotomia, glossotomie.
Glottis, glotte.
Gloutius ou *glutœus*, fessier.
Glucyna, glucyne.
Gluma, bâle ou glume.
Gluten, le gluten.
Glutinans, glutinatif.
Glutinatio, agglutination.
Glutinosus, glutineux.
Glycyrrhiza, réglisse.
Gomphosis, gomphose.
Gonalgia, gonalgie.
Gonagra, gonagre.
Gongrona, gongrone, goître.
Gongylus, gongyle.
Gonoides, gonoïde.
Gonophorum, gonophore.
Gonorrhœa, gonorrhée. *G. oneirogonos*, pollution nocturne.
Gonyalgia, gonyalgie.
Gossypina, gossypine.
Gramia, chassie.
Gramineus, graminé.
Grando, grando.
Granulatio, granulation.
Graphioïdes apophysis, apophyse styloïde.
Gratiola, *gratiola officinalis*, L.; gratiole.
Gravativus, gravatif.
Gravedo, coryza.
Graviditas, grossesse.
Grossularia, groseille.
Grumosus, grumeleux.
Grumus, caillot, grumeau.
Gryposis, grypose.
Guajacina, gaïacine.
Guajacum officinale, L.; gaïac.
Gubernaculum testis (Haller), ligament suspenseur du testicule.
Guilandina moringa, L.; ben.
Grutum, gruau.
Gummi, gomme.
Gummi-resina, gomme-résine.
Gurgulio, luette.
Gustatio, gustation.
Gustus, le goût.
Gutta, goutte; gutte. *G. rosea* (Sauv.), couperose.
Gutteta pulvis, guttète.
Guttur, gorge.
Gutturalis, guttural.
Gymnospermia, gymnospermie.
Gynandria, gynandrie.
Gynanthropus, gynanthrope.
Gynecomastus, gynécomaste.
Gynobasis, gynobase.
Gypsosus, gypseux.
Gypsum, gypse.

H.

Habitus, *habitudo*, l'habitude du corps.
Hœmagogus, hémagogue.
Hœmalopia, hémalopie.
Hœmaphobus, hémaphobe.
Hœmataporia (Sagar), hémataporie.
Hœmatemesis, hématémèse.
Hœmatites, hématite.
Hœmatocele, hématocèle.
Hœmatographia, hématographie.
Hœmatoides, hématoïde.
Hœmatologia, hématologie.
Hœmatomphalocele, hématomphalocèle.
Hœmatomphalum, hématomphale.
Hœmatosis, hématose.
Hœmatoxylon Campechianum, L.; bois de Campêche.
Hœmaturia, hématurie.
Hœmophobia, hémophobie.
Hœmophobus, hémophobe.
Hœmoptysicus, hémoptysique.
Hœmoptysis, hémoptysie.
Hœmorrhœa, hémorrhée.
Hœmorrhagia, hémorrhagie; — (Sauv.) épistaxis.
Hœmorrhoïdalis, hémorrhoïdal.
Hœmorrhoïdes, hémorrhoïdes.
Hœmorrhoscopia, hémorrhoscopie.
Hœmostasia, hémostasie.
Hœmostaticus, hémostatique.
Halitus, haleine.
Hallucinatio, hallucination.
Hallux, premier orteil.
Halosantum (Valérius Cordus), blanc de baleine.
Halotechnia, halotechnie.
Halurgia, halurgie.
Harmonia, harmonie.
Hastatus, hasté.
Hastella, éclisse.
Hebetudo visûs (Boerhaav.), amblyopie.
Hedera helix, L.; le lierre commun. *H. terrestris*, L.; le lierre terrestre.
Hedra, hédra (fracture).
Hedysarum alhagi, L.; alhagi ou agul.
Helcydrium, helcydrion.
Helix, hélix.
Helminthagogus, helminthagogue.
Helminthiasis, helminthiase.

Helminthologia, helminthologie.
Helodes, hélode.
Helosis, hélose.
Hemeralopia, héméralopie.
Hemeralops, héméralope.
Hemeropathia (Sagar), hémérопа-thie.
Hemerobius, hémérobe.
Hemicrania, hémicranie, migraine. *H. clavus*, clou hystérique.
Hemipagia, hémipagie.
Hemiplexia, hémiplégie.
Hemipterus, hémiptère.
Hemitritœa, hémitritée (fièvre).
Hepar, foie.
Hepatalgia, hépatalgie.
Hepatemphraxis, hépatemphraxis.
Hepatico-gastricus, hépatico-gastrique.
Hepaticus, hépatique ; qui a une hépatite.
Hepatitis, hépatite.
Hepatocele, hépatocèle.
Hepatocysticus, hépatocystique.
Hepatographia, hépatographie.
Hepatologia, hépatologie.
Hepatomphalum, hépatomphale.
Hepatotomia, hépatotomie.
Heptagynia, heptagynie.
Heptandria, heptandrie.
Heptapetalus, heptapetalé.
Heptaphyllus, heptaphylle.
Heracleum sphondylium, L. ; berce.
Herba, herbe.
Herbarium, herbier.
Herbarius, herboriste.
Herbivorus, herbivore.
Hermaphroditus, hermaphrodite.
Hermeticè, hermétiquement.
Hermodactylus, hermodacte.
Hernia, hernie.
Herniarius, herniaire ; *herniaria*, herniaire (plante).
Herniosus, hernieux.
Herpes, dartre. *H. zoster*, zôna.
Herpeticus, herpétique, dartreux.
Heterophyllus, hétérophylle.
Hexagynia, hexagynie.
Hexandria, hexandrie.
Hexapetalus, héxapétalé.
Hexaphyllus, héxaphylle.
Hexapodes, hexapode.
Hexapterus, hexaptère.
Hiatus, hiatus.
Hibiscum (Pline), guimauve.
Hibiscus abelmoschus, L. ; ambrette.
Hidroticus, hidrotique.
Hiera-picra, électuaire hiera-picra.
Hilum, hile, ombilic d'une graine ; — hilon.
Hiloferus, hilofère ou tunique interne de la graine.
Hippiatria, hippiatrique.
Hippocraticum vinum, hippocras.
Hippuris, hippuris ; — prêle.
Hippus, clignotement.
Hirquus, canthus.
Hirudo, hirudo medicinalis, sangsue.
Hispiditas, hispidité.
Hispidus, hispide.
Holotonicus, holotonique.
Homiosis, homiose.
Homo, homme.
Homomallus, homomalle.
Homonopagia, céphalalgie.
Homophagus, homophage.
Homotonus, homotone.
Hordeolum, orgelet.
Horripilatio, horripilation.
Horror, le frissonnement.
Humectans, humectant.
Humeralis, *humerarius*, huméral.
Humero-cubitalis, huméro-cubital.
Humerus, épaule.
Humidum radicale, humide radical.
Humifusus, humifuse.
Humilis musculus (Casserius, Riolan), l'abaisseur de l'œil.
Humor, humeur.
Humoralis, humoral.
Humulus lupulus, L. ; le houblon.
Hyacinthus, hyacinthe.
Hyaloides, hyaloïde.
Hybernaculum, L. ; hybernacle.
Hydarthrus, hydarthre.
Hydatidocele, hydatidocèle.
Hydatis, hydatide.
Hydatismus, hydatisme.
Hydatodes, aqueux.
Hydatoides, hydatoïde.
Hydragogus, hydragogue.
Hydrargyrosis, hydrargyrose.
Hydrargyrum, mercure.
Hydras, hydrate.
Hydrenterocele, hydrentérocèle.
Hydroa, échauboulures.
Hydrocardia, hydrocardie.
Hydrocele, hydrocèle.
Hydrocephalus, hydrocéphale.
Hydro-enterocele, hydro-entérocèle.
Hydro-enteromphalus, hydro-entéromphale.
Hydro-epiplocele, hydro-épiplocèle.
Hydrogala, hydrogala.
Hydrogenium, hydrogène.
Hydroglossa, ranule.
Hydromediastina, hydromédiastine.
Hydromeli, hydromel.
Hydrometra, hydromètre, hydropisie de la matrice.

Hydrometrum, hydromètre.
Hydromphalus, hydromphale.
Hydronosus (Forestus), suette.
Hydropedesis, hydropédèse.
Hydro-pericardium, hydro-péricarde.
Hydrophobia, hydrophobie.
Hydrophthalmia, hydrophthalmie.
Hydrophysocele, hydrophysocèle.
Hydropicus, hydropique.
Hydropneumaticus, hydropneumatique.
Hydropneumatocele, hydropneumatocèle.
Hydropneumonia, hydropneumonie.
Hyropneumosarca, hydropneumosarque.
Hydropoides, hydropoïde.
Hydropota, hydropote.
Hydrops, hydropisie. *H. ad matulam* (Galien), diabète. *H. vera*, anasarque.
Hydropyreton, suette.
Hydro-rachis, hydro-rachis.
Hydrorrhodinum, hydrorrhodin.
Hydrosaccharum, hydrosaccharum.
Hydrosarca, hydrosarque.
Hydrosarcocele, hydrosarcocèle.
Hydrosulfuretum, hydrosulfure.
Hydrothorax, hydrothorax.
Hydroticus, hydrotique.
Hydrotis, hydrotite.
Hydruretum, hydrure.
Hygiene, hygiène.
Hygroblepharicus, hygroblépharique.
Hygrocirsocele, hygrocirsocèle.
Hygrocollyrium, hygrocollyre.
Hygrometrum, hygromètre.
Hygrophobia, hygrophobie.
Hygrophthalmicus, hygrophthalmique.
Hygroscopium, hygroscope.
Hymen, hymen, membrane.
Hymenodes, membraneux.
Hymenographia, hyménographie.
Hymenologia, hyménologie.
Hymenopteri, hyménoptères.
Hyo-chondro-glossus, hyo-chondroglosse.
Hyo-epiglotticus, hyo-épiglottique.
Hyoglossus, hyoglosse.
Hyoides, hyoïde.
Hyo-pharyngeus, hyo-pharyngien.
Hyoscyamus, jusquiame.
Hyo-thyroïdeus, hyo-thyroïdien.
Hyperbolicus, hyperbolique.
Hyperæsthesis, hypéresthésie.
Hypercatharsis, hypercatharse, superpurgation.
Hypercrisis, hypercrise.
Hyperephidrosis, hypéréphidrose.
Hyperesia, hypérésie.
Hyperesthenia, hypéresthénie.
Hyperetria, accoucheuse, sage-femme.
Hyperostosis, hyperostose.
Hypersarcosis, hypersarcose, excroissance.
Hypertonia, hypertonie.
Hypnobatasis, somnambulisme.
Hypnobates, hypnobate, somnambule.
Hypnoticus, hypnotique.
Hypocatharsis, hypocatharse.
Hypochondria, *hypochondriacismus*, *hypochondriasis*, hypochondrie.
Hypochondriacus, hypochondriaque.
Hypochondrium, hypochondre.
Hypochyma, cataracte.
Hypocophosis, hypocophose.
Hypocranium, hypocrâne.
Hypocrateriformis, hypocratériforme.
Hypogastricus, hypogastrique.
Hypogastrium, hypogastre.
Hypogastrocele, hypogastrocèle.
Hypoglossus, hypoglosse.
Hypogynus, hypogyne.
Hypomochlion, hypomochlion.
Hypophasia, *hypophasis*, hypophase, hypophasie.
Hypophora, hypophore.
Hypophthalmia, hypophthalmie.
Hypopium, hypopyon.
Hyposarca, hyposarque; (Dodon.) anasarque; (Linn.) physconie.
Hypospadias, hypospadias.
Hypospas, hypospade.
Hypospathismus, hypospathisme.
Hyposphagma, hyposphagma.
Hypostaphyle, hypostaphyle.
Hypostasis, hypostase.
Hypothenar, hypothénar.
Hypozoma, hypozôme.
Hypsiloglossus, hypsiloglosse.
Hypsiloides, hypsiloïde.
Hyssopus, hyssope.
Hysteralgia, hystéralgie.
Hystericus, hystérique.
Hysteritis, hystérite.
Hysterocele, hystérocèle.
Hysterocystocele, hystéro-cystocèle.
Hysteroloxia, hystéroloxie.
Hysteromania, hystéromanie, nymphomanie.
Hysterophysis, hystérophyse.
Hysteroptosis, hystéroptose.
Hysterotomatomus, hystérotomatôme.

Hysterotomia, hystérotomie.
Hysterotomotocia, hystérotomotocie.

I.

Iatraleptice, iatraleptique.
Iatricus, iatrique.
Iatrochymia, iatrochimie.
Ichor, ichor.
Ichoroides, *ichorosus*, ichoreux.
Ichtyocolla, ichtyocolle.
Ichtyologia, ichtyologie.
Ichtyophagus, ichtyophage.
Icosandria, icosandrie.
Ictericia, ictéritie.
Icterus, ictère. *I. albus* (Ettmuller), chlorose. *I. flavus*, *I. viridis*, ictère.
Ictus solis, coup de soleil.
Idiocrasis, idiocrase.
Idiogynus, idiogyne.
Idiopathia, idiopathie.
Idiosyncrasia, *idiosyncrasis*, idiosyncrasie.
Idiotismus, idiotisme.
Ignis, feu. *I. persicus*, zôna. *I. sacer*, feu sacré. *I. sylvestris*, *I. volaticus*, feu volage.
Ignitio, ignition.
Ileosis, l'iléus.
Ileum, l'iléon.
Ilex, le houx.
Ileus, l'iléus.
Iliacus, iliaque.
Ilia, les flancs.
Ilium, l'iléum, l'iléon.
Illacrymatio, épiphora, larmoiement.
Illicium anisatum, L.; anis étoilé, badiane.
Illisio aquæ, douche.
Illitio, onction.
Imbibitio, imbibition.
Imbricatus, imbriqué.
Immersio, immersion.
Impactio, impaction.
Impastatio, impastation.
Impatiens, L.; la balsamine.
Imperatoria osthrutium, L.; impératoire.
Imperforatio, imperforation.
Impetiginosus, qui cause de la démangeaison.
Impetigo, gale, dartre.
Impluvium, embrocation.
Imprœgnatio, imprégnation.
Inalbuminatus, inalbuminé.
Inappetentia, anorexie.
Incalicatus, incalicé.
Incantamentum, amulette.
Incarnans, *incarnativus*, incarnatif.
Incarnatio, incarnation.
Inceratio, incération.
Incidens, incisif.
Incisores ou *incisorii dentes*, dents incisives.
Incisorium, bistouri.
Incitabilitas, incitabilité.
Incoercibilis, incoercible.
Incontinentia, incontinence.
Incorporatio, incorporation.
Incrassans, incrassant.
Incrustatio, incrustation.
Incubatio, incubation.
Incubus, incube, cauchemar.
Incumbens, incombant.
Incus ou *os incudis*, l'enclume.
Indehiscentia, indéhiscence.
Identatus, indenté.
Index, *indicator*, l'index.
Indicans, indicant.
Indicatio, l'indication.
Indicatum, l'indiqué.
Indigenus, indigène.
Indigestio, indigestion.
Indigestus, indigeste.
Indignatorius musculus (Casserius, Riolan), l'abducteur de l'œil.
Inertia, inertie. *I. ex plenitudine*, engouement.
Infebricitatio, apyrexie.
Infibulatio, bouclement.
Infiltratio, infiltration.
Inflammatio, inflammation, phlegmasie.
Inflammatorius, inflammatoire.
Inflatio, enflure, gonflement.
Inflorescentia, inflorescence.
Infrà-scapularis, sous-scapulaire.
Infrà-spinatus, sous-épineux.
Infundibulatus, infundibulé.
Infundibuliformis, infundibuliforme.
Infundibulum, entonnoir, l'*infundibulum*.
Infusio, infusion (opérat. pharmac.).
Infusum, une infusion, le produit de l'infusion.
Ingesta, les *ingesta*.
Ingrediens, ingrédient.
Inguen, aîne.
Inguinalis, inguinal.
Ingurgitatio, engorgement, engouement.
Injectio, injection.
Innominatus, innominé.
Inoculatio, inoculation.
Inosculatio, inosculation; greffe.

Inquietudo (Sennert), anxiété, malaise.
Insanabilis, incurable.
Insania, démence; manie.
Insectum, insecte.
Inserere, greffer, implanter.
Insertio, insertion; greffe.
Insessus, bain de siége.
Insexifer, insexé.
Insidentia, épistase.
Insipientia, démence.
Insolatio, insolation.
Insomneitas, *insomnia*, insomnie.
Inspiratio, inspiration.
Inspissatio, condensation.
Instillatio, instillation.
Intactilis, intactile.
Integumentum, tégument.
Intellectus, intellect.
Intemperies, intempérie.
Inter-articularis, inter-articulaire.
Intercidentia, intercadence.
Inter-clavicularis, inter-claviculaire.
Inter-costalis, intercostal.
Intercurrens, intercurrent.
Intercus, anasarque.
Interfœmineum, le périnée.
Intermittens, intermittent.
Internuntii dies, jours critiques.
Inter-osseus, inter-osseux.
Inter-scapilium, *inter-scapulum*, la région inter-scapulaire.
Inter-scapularis, inter-scapulaire.
Inter-spinosus, inter-épineux.
Inter-transversarius, inter-transversaire.
Intertrigo, écorchure.
Inter-valvaris, inter-valvaire.
Inter-vertebralis, inter-vertébral.
Intestinalis, intestinal.
Intestinum, intestin.
Intestinus, intestin, adj.
Intoxicatio, infection.
Intumescentia, intumescence.
Intùs-susceptio, intùs-susception.
Inula, inule. *I. helenium*, L.; aunée.
Inunctio, liniment.
Invertebratus, invertébré.
Involucellum, involucelle.
Involucratus, involucré.
Involucrum, involucre.
Involutus, involuté.
Iotacismus, iotacisme.
Ipecacuanha, ipécacuanha.
Iracundus musculus (Molinetti), l'abducteur de l'œil.
Iridium, iridium.
Irinus, irien.
Iris, la membrane iris. — Iris (plante.) *I. florentina*, L.; iris de Florence. *I. fœtidissima*, L.; glayeul puant. *I. germanica*, L.; glayeul. *I. pseudo-acorus*, L.; glayeul des marais. *I. tuberosa*, L.; hermodacte.
Irritabilitas, irritabilité.
Ischœmus, hémostatique.
Ischiadicus, ischiadique.
Ischiagra (Schneider), la sciatique.
Ischias, la sciatique.
Ischium, ischion.
Ischnophonia (Vogel), bégaiement.
Ischnosis, ischnotie.
Ischureticus, ischurétique.
Ischuria, ischurie.
Isochronus, isochrône.
Isthmus gutturis, l'isthme du pharynx.

J.

Jactatio, jactation.
Jalappa, jalap.
Jecorarius, jécoraire.
Jectigatio, jectigation. — (Van-Helmont), épilepsie. — (Sennert), anxiété.
Jecur, foie.
Jejunum, jéjunum.
Juglans regia, L.; le noyer.
Jugularis, jugulaire.
Jugulum, gorge.
Julapium, *julepus*, julep.
Julus, chaton.
Juniperus, genévrier. *J. communis*, L.; genévrier commun. *J. curcas*, L.; médicinier cathartique. *J. jatropha*, L.; médicinier. *J. manihot*, L.; médicinier cassave. *J. sabina*, L.; sabine.
Jusculum, bouillon.
Juventus, jeunesse.
Juxtapositio, justàposition.

K.

Kæmpferia, zédoaire.
Keratoglossus, cératoglosse.
Kermes grana, kermès.
Kiaster, kiastre.
Kina, kina, quinquina.
Kinas, kinate.
Kystis, vessie.
Kystitomus, kystitome.
Kystotomus, kystotome.

L.

Labialis, labial.
Labiatus, labié.
Labium ou *labrum*, lèvre. *L. leporinum*, bec de lièvre.
Laboratorium, laboratoire.
Labyrinthus, labyrinthe (oreille interne.
Lac, lait.
Lacca, lacque.
Laciniatus, lacinié.
Lacryma, larme. *Lacrymæ morbosæ* (Gorrhée), épiphora.
Lacrymalis, lacrymal. *Os lacrymale*, os unguis.
Lacrymatio, larmoiement.
Lactas, lactate.
Lactatus, allaitement.
Lacteus, lacté, laiteux.
Lactiferus, lactifère.
Lactiphagus, lactiphage.
Lactuca, laitue.
Lactumen, croûte laiteuse.
Ladanum, ladanum.
Læsio, lésion.
Lagochilus, bec de lièvre.
Lagophtalmia, lagophthalmie.
Lagostoma, bec de lièvre.
Lallatio, lallation.
Lambdacismus, lambdacisme.
Lambdoides, lambdoïde.
Lambitivum, éclegme, looch.
Lanceola, lancette.
Lanceolatus, lancéolé.
Langor, langueur.
Lanuginosus, lanugineux.
Laparocele, laparocèle.
Lapidosus, pierreux. *Lapidosum os*, le rocher.
Lapis, pierre. *L. alectorius*, alectoire. *L. heraclius*, *L. nauticus*, *L. sideritis*, aimant.
Lappa, bardane.
Laryngeus, laryngé.
Laryngographia, laryngographie.
Laryngotomia, laryngotomie.
Larynx, larynx.
Lassitudo, lassitude.
Lateralis morbus, pleurésie.
Latissimus colli musculus, muscle peaucier.
Latissimus dorsi musculus, muscle grand dorsal.
Laudanum, laudanum.
Laurus, laurier. *L. cinnamomum*, L.; cannelle. *L. culilawan*, L.; culilawan. *L. sassafras*, L.; sassafras.
Lavandula, lavande. *L. spica*, L.; lavande commune. *L. stæchas*, L., stéchas.
Lavatio, bain, lotion.
Lavipedium, pédiluve.
Lawsonia inermis, L.; henné.
Laxans, *laxativus*, laxatif.
Laxitas intestinorum (Cels.), lientérie.
Legumen, gousse.
Leguminosus, légumineux.
Leipothymia, lipothymie.
Lema, chassie.
Leniens, *lenitivus*, lénitif.
Lenticularis, lenticulaire.
Lentigines, taches de rousseur.
Leontiasis, leontiasis.
Leontodon taraxacum, L.; pissenlit.
Leonurus cardiaca, L. agripaume.
Lepidium sativum, L.; cresson alénois.
Lepidoides, lépidoïde.
Lepidopterus, lépidoptère.
Lepidosarcoma, lépidosarcôme.
Lepra, lèpre.
Leprosus, lépreux, ladre.
Leptunticus, leptontique.
Lethalis, mortel, qui donne la mort.
Lethargia, *lethargus*, léthargie.
Lethargicus, léthargique.
Leucoma, leucôme. *L. albugo* (Sauv.), albugo. *L. nephelium* (Sauv.), néphélion.
Leucophlegmatia, (Cœl.-Aurél.) anasarque; (Fél. Plat.) œdématie; leucophlegmatie.
Leucorrhœa, leucorrhée.
Levamentum, soulagement.
Levatores musculi, muscles releveurs.
Levigatio, lévigation.
Liber, le liber.
Lichen (plante), lichen. *L. roccella*, L.; orseille. — *Lichen*, gale.
Lien, rate.
Lienosus, splénétique.
Lienteria, lientérie.
Ligamentum, ligament.
Ligatura, ligature.
Lignosus, ligneux.
Lignum, bois.
Lignuodes, lignuode.
Ligusticum levisticum, L.; livèche.
Liliaceæ, liliacées.
Lilium, lilium.
Limanchia, limanchie.
Limbus posterior corporis striati (Willis), bandelette demi-circulaire (cerveau).
Limoctonia, limoctonie.

Linamentum, charpie.
Linctuarium, *linctus*, looch.
Lingua, langue.
Lingualis, lingual.
Linimentum, liniment.
Linteamen, plumaceau.
Linteum, alèse. *L. carptum*, charpie.
Linum, lin.
Liparocele, liparocèle.
Lipoma, lipôme.
Lipopsychia, lipopsychie.
Lipothymia, lipothymie.
Lippa, chassie.
Lippitudo, (Cels.) ophthalmie, chassie, lippitude. *L. serosa* (Ettmuller), épiphora.
Lippus, chassieux.
Lipyria, lipyrie.
Liquatio, *liquefactio*, liquéfaction.
Liquefaciens, fondant.
Liquidambar, liquidambar.
Lithagogus, lithagogue.
Lithargyrium, litharge.
Lithias, lithiate.
Lithiasis, lithiasie.
Lithicus, lithique.
Litholabus, litholabe.
Lithontripticus, lithontriptique.
Lithotomia, lithotomie.
Litta vesicatoria (Fabricius), cantharide.
Litus, liniment.
Livor (Sennert), contusion, meurtrissure.
Lixiviatio, lixiviation.
Lixiviosus, lixivieux.
Lobatus, lobé.
Lobelia, lobélie.
Lobulus, lobule.
Lobus, lobe.
Lochia, lochies. *L. immodica* (Juncker); ménorrhagie.
Lochiorrhœa, lochiorrhée.
Locomotio, locomotion.
Loculamentum, cellule, loge.
Lonicera, chèvre-feuille. *L. periclymenum*, L.; chèvre-feuille commun.
Lordosis, lordose.
Lotio, lotion.
Lotium, urine.
Loxarthrus, loxarthre.
Luctuosus, luctueux.
Ludibria Fauni (Pline), cauchemar.
Lues venerea, syphilis.
Lumbaginosus, qui a un lombago.
Lumbago, lombago. *L. à nisu* (Sauv.), courbature.
Lumbaris, lombaire.
Lumbi, lombes.
Lumbricalis, lombrical.
Lumbricoides, lombricoïde.
Lumbricus, lombric.
Lunaticus, lunatique.
Lunula, portion blanche et demi-circulaire de l'ongle, près de sa racine.
Lunulatus, lunulé.
Lupia, loupe. *L. cancrosa*, loup. *L. meliceris* (Sauv.) méliceris. *L. steatoma* (Sauv.), lipôme.
Lupinus, lupin.
Lutatio, lutation.
Lutum, lut.
Luxatio, luxation.
Lycanthropia, lycanthropie.
Lycopodium, lycopode.
Lycorexia, *lycorexis*, lycorexie.
Lympha, lymphe. *L. Cotunniana* lymphe de Cotunni.
Lymphaticus, lymphatique.
Lyngodes, lyngode.
Lyra, *lyre* de la voûte à trois piliers.
Lyratum folium, feuille lyrée.
Lysimachia, lysimachie. *L. nummularia*, L.; nummulaire.
Lysis, crise sans phénomènes sensibles.
Lythrum, L.; salicaire.

M.

Maceratio, macération.
Macies, *macritudo*, amaigrissement, consomption.
Macrocephalus, macrocéphale.
Macrocosmus, macrocosme.
Macrophysocephalus, macrophyso céphale.
Macropnœa, macropnée.
Macropodius, macropode.
Macula, tache. *M. hepatica* (Sennert), éphélide. *M. volatica* (Sennert) feu volage.
Madarosis, madarose.
Mador, moiteur.
Magdaleo, *magdalis*, magdaléon.
Magisterium, magistère.
Magistralis, magistral.
Magma, magma, marc.
Magnes, aimant.
Magnesia, magnésie.
Magneticus, magnétique.
Magnetismus, magnétisme.
Malabathrum, malabathrum.
Malacia, malacie.
Malacodermus, malacoderme.

Malacticus, malactique.
Malagma, malagme.
Malandria, malandre.
Malas, malate.
Malleabilitas, malléabilité.
Malleolus, marcotte ; malléole.
Malleus, marteau (osselet de l'ouïe.)
Malabathrum (Pline), le malabathrum.
Malthacodes, émollient.
Malum, mal. *M. ischiadicum* (Nenter), la sciatique. *M. hystero-hypochondriacum* (Stahl), hystérie. *M. mortuum*, mal-mort.
Malva, mauve.
Mamma, mamelle.
Mammaris, *mammarius*, mammaire.
Mammifer, mammifère.
Mammiformis, mammiforme.
Mammilla, mamelon.
Mammillatus, mamelonné.
Mandibula, mandibule, mâchoire inférieure.
Manducatio, manducation.
Mania, manie.
Manica Hippocratis, manche d'Hippocrate.
Maniodes, maniacal.
Manipulus, poignée.
Manna, manne.
Manometrum, manomètre.
Manoscopium, manoscope.
Mansorius musculus (Columbus), le muscle masséter.
Mantile, bandage de corps.
Manus, main.
Manustupratio, masturbation.
Marasmus, marasme.
Marcor (Cels.), le carus.
Margarita, perle (albugo).
Marisca, marisca.
Marrubium, marrube.
Marum verum, germandrée maritime.
Masseterus, le masséter.
Massetericus, *masseterinus*, macétérique, massétérin.
Massiter (Fallope), le masséter.
Massula, molécule.
Masticatio, mastication.
Masticatorium, masticatoire.
Mastodynia; mastodynie. *M. cancrosa* (Sauv.), cancer aux mamelles. *M. pilaris*, le poil.
Mastoides, *mastoideus*, mastoïde, mastoïdien.
Mastupratio, masturbation.
Mater puerorum (Schneider) éclampsie.
Matracium, matras.
Matricaria, matricaire. *M. chamomilla*, L.; camomille. *M. parthenium*, L.; matricaire des jardins.
Matrona, matrone.
Maturans, maturatif.
Maturatio, maturation.
Maxilla, mâchoire.
Maxillaris, maxillaire.
Meatus, méat, conduit.
Meconium, méconium.
Medela, guérison.
Medianus, médian.
Mediastinum, médiastin.
Medicamen, *medicamentum*, médicament.
Medicamentosus, médicamenteux.
Medicatio, médication.
Medicina, médecine.
Medicinales dies, jours de médecine.
Medicinalis, médicinal, médical.
Medicus, médecin.
Meditullium, diploé.
Medulla, moëlle.
Medullaris, médullaire.
Megalanthropogenesis, mégalanthropogénésie.
Megalosplanchnia, mégalosplanchie.
Megalosplenia, mégalosplénie.
Mel, miel. *Mel anthosatum*, miel de romarin.
Melœna, mélæna.
Menalagogus, mélanagogue.
Melanchlorosis, mélanchlorose.
Melanchlorus (Fernel), ictère-noir, mélas-ictère.
Melancholia, mélancolie. *M. hypochondriaca* (Fracastor), hypochondrie. *M. nervea* (Lorry) hystérie. *M. uterina* (Nenter), nymphomanie.
Melas-icterus, mélas-ictère.
Melasma, mélasme.
Melastomœ, les mélastomes.
Meliceris, mélicéris.
Melicratum, hydromel.
Melissa, mélisse.
Mellifavium, mélicéris.
Meloe vesicatorius, L.; cantharide.
Melosis, mélose.
Membrana, membrane.
Membranosus, membraneux.
Membrum, membre. *M. virile*, pénis.
Menagogus, ménagogue.
Menianthes, ménianthe. *M. trifoliata*, L.; trèfle d'eau.
Meningeus, méningé.
Meningo-gastricus, méningo-gastrique.
Meningophylax, méningophylax.

Meningosis, méningose.
Meninx, méninge.
Menispermum, ménisperme. *M. cocculus*, L.; coque du Levant.
Menorrhagia, ménorrhagie. *M. lochialis* (Sauv.), lochies. *M. gravidarum*, (Sauv.), pertes.
Menostasia, ménostasie.
Menses, *menstrua*, menstrues.
Menstruatio, menstruation.
Menstruum, un menstrue.
Menstruus, menstruel.
Mentagra, mentagre.
Mentalis, mental; — mentonnier.
Mentha, menthe. *M. balsamum*, *M. gentilis*, L.; menthe baume. *M. crispa*, L.; menthe crépue; *M. piperita*, L.; menthe poivrée. *M. pulegium*, L.; pouliot. *M. sylvestris*, L.; menthe sauvage.
Mentula, pénis.
Mentulagra, mentulagre.
Mentum, menton.
Mephiticus, méphitique.
Mephitis, mofette.
Mercurialis, la mercuriale (plante); mercurial.
Mercurialia, les mercuriaux.
Mercurius, le mercure.
Mergus, marcotte.
Merocele, mérocèle.
Merycismus, mérycisme.
Mesaraicus, mésaraïque.
Mesenteremphaxis, mésentéremphaxis.
Mesentericus, mésentérique.
Mesenteritis, mésentérite.
Mesenterium, mésentère.
Mesocephalus, mésocéphale.
Mesochondriacus, mésochondriaque.
Mesocolum, mésocolon.
Mesocranium, mésocrâne.
Mesoglossus, mésoglosse (muscle).
Mesolobus, mésolobe.
Mesomeria, mésomérie.
Mesorectum, mésorectum.
Mesothenar, mésothénar.
Mespilus, néflier.
Metacarpus, métacarpe.
Metacarpianus, métacarpien.
Metachoresis, métachorèse.
Metallographia, métallographie.
Metallum, métal.
Metallurgia, métallurgie.
Metamorphosis, métamorphose.
Metaporopoiesis, métaporopoièse.
Metaptosis, métaptose.
Metarsium, météore.
Metastasis, métastase.
Metastaticus, métastatique.
Metasyncrisis, métasyncrise.
Metasyncriticus, métasyncritique.
Metatarseus, métatarsien.
Metatarsus, métatarse.
Metathesis, métathèse.
Meteorismus, météorisme.
Meteorum, météore.
Methemerina febris, fièvre quotidienne.
Metoscopia, métoscopie.
Metosis, métose.
Metralgia, métralgie.
Metremphraxis, métremphraxis.
Metrenchytes, métrenchyte.
Metriopathia, métriopathie.
Metritis, métrite.
Metromania (Soranus, Astruc), nymphomanie.
Metrorrhagia, métrorrhagie.
Miasma, miasme.
Miasmaticus, miasmatique.
Microcosmus, microcosme.
Microcousticus, microcoustique.
Microphonus, microphone.
Microphthalmia, microphthalmie.
Mictus cruentus (Sydenh. Juncker), ou *M. sanguinis*, hématurie.
Miliaris, la miliaire.
Milphosis, milphose.
Mineralis, minéral.
Minorans, minoratif.
Minoratio, minoration.
Misanthropia, misanthropie.
Miserere, miséréré.
Misogynia, misogynie.
Mitella, écharpe.
Mithridatium, le mithridate.
Mixtura, mixture.
Mogilalismus, mogilalisme.
Mola, môle.
Molaris, molaire.
Molecula, molécule.
Molybdas, molybdate.
Molybdicus, molybdique.
Molybdos, molybdène.
Momordica, momordique.
Monadelphia, monadelphie.
Monandria, monandrie.
Monocotyledones, monocotylédones.
Monoculus, monocule.
Monœcia, monœcie.
Monogamia, monogamie.
Monogastricus, monogastrique.
Monogynia, monogynie.
Monoicus, monoïque.
Monomania, monomanie.
Monopagia, monopagie.
Monopetalus, monopétale.
Monophyllus, monophylle.
Monospermus, monosperme.

Monstrum, monstre, monstruosité.
Mons Veneris, mont de Vénus, pénil.
Mopheta, mofette.
Morbificus, morbifique.
Morbilli, rougeole.
Morbillosus, morbilleux.
Morbosus, maladif.
Morbus, maladie. *M. arcuatus*, ictère. *M. caducus*, *M. comitialis*, épilepsie. *M. costalis*, pleurésie. *M. coxarius* (De haën), la sciatique. *M. dissolutus* (Paracelse), dysenterie. *M. divinus*, épilepsie. *M. gallicus*, syphilis. *M. heracleus*, *M. herculeus*, épilepsie. *M. hispanicus*, syphilis. *M. interlunis*, *M. major* (Cels.), épilepsie. *M. mentalis*, aliénation mentale. *M. miliarium* (Allion.), la miliaire. *M. neapolitanus*, syphilis. *M. niger* (Fréd. Hoff.), mélæna. *M. regius*, ictère. *M. sacer* (Cels.), *M. sonticus* (Aul.-gell.), épilepsie. *M. soporosus*, affection comateuse. *M. strangulatorius* (Starr), croup. *M. sudorificus*, suette. *M. virgineus*, chlorose. *M. viridellus* (Paracelse), épilepsie.
Morphœa, morphée. *M. alba*, alphos. *M. nigra*, mélas.
Morus, mûrier.
Morynga oleifera, Lmk; ben. *M. zeilanica*, Willd.; ben.
Moschocaryon, muscade.
Mors, mort.
Morsus ventriculi, cardialgie.
Mortalis, mortel, sujet à la mort.
Mortalitas, mortalité.
Moschus, musc.
Motilitas, motilité.
Motor, moteur.
Mucilaginosus, mucilagineux.
Mucositas, mucosité.
Mucosus, muqueux.
Mucronatus, mucroné.
Mucus, mucus.
Mulo-medicina, l'hippiatrique.
Mulo-medicus, hippiatre.
Multangulum, multangulé. *M. os majus*, l'os trapéziforme. *M. os minus*, le trapézoïde.
Multicapsularis, multicapsulaire.
Multicaulis, multicaule.
Multifidus, multifide.
Multiflorus, multiflore.
Multilobatus, multilobé.
Multilocularis, multiloculaire.
Multipartitus, multiparti.
Multisilicosus, multisiliqueux.
Multivalvus, multivalve.
Mundare, *mundificare*, monder, mondifier.
Mundificativus, mondificatif.
Murias, muriate.
Musa, bananier. *M. paradisiaca*. L.; bananier commun. *M. sapientum*, L.; figuier bananier.
Muscularis, musculaire.
Musculo-cutaneus, musculo-cutané.
Musculo-rachideus, musculo-rachidien.
Muscus marinus, coralline.
Mussitatio, mussitation.
Mustum, moût.
Mutacismus, mutacisme.
Muticus, mutique.
Mutilatio, mutilation.
Mutitas, mutité.
Myagrum sativum, L. la cameline.
Mycteres, narines.
Mydesis, mydèse.
Mydriasis, mydriase.
Myloglossus, myloglosse.
Mylohyoïdeus, mylohyoïdien.
Mylopharyngeus, mylopharyngien.
Myocephalus, myocéphale.
Myodynia, myodynie.
Myographia, myographie.
Myologia, myologie.
Myopia, myopie.
Myops, myope.
Myoïdes platysma (Fallope, Cowper, Santorini), le peaucier.
Myosis, myosie.
Myositis, myositie.
Myotilitas, myotilité.
Myotomia, myotomie.
Myrmecia, myrmécie.
Myristica aromatica, L.; le muscadier.
Myrobolanus, myrobolan, ou mieux *Myrobalanus*, myrobalan.
Myrrha, myrrhe.
Myrtiformis, myrtiforme.
Myrtus, myrte.
Myurus, myure.
Myxa, le mucus des narines; sébeste.
Myxosarcoma (M.—A. Séverin), myxosarcôme.

N.

Nævus, envie.
Nanus, nain.
Napha, fleur d'orange.
Naphta, naphte.
Napiformis, napiforme.
Narcissus, narcisse.

Narcosis, engourdissement.
Narcoticus, narcotique.
Narcotina, narcotine.
Nares, narines. — *N. postremæ*, arrières-narines.
Nasalis, nasal.
Nasitas, enchifrenement.
Nasus, nez.
Nates, fesses.
Natron, natron.
Natta, natta.
Nausea, nausée, mal de cœur.
Nausea latrinaria, plomb.
Nausiosis, nausée.
Navicularis, naviculaire.
Neapolitanus morbus, vérole.
Necrophobia, nécrophobie.
Necrosis, nécrose.
Nectar, nectar.
Nectarium, nectaire.
Neogala, néogala.
Nepenthes, népenthe.
Nephelium, néphélion.
Nephralgia, néphralgie.
Nephremphraxis, néphremphraxis.
Nephriticus, néphritique.
Nephritis, néphrite.
Nephrographia, néphrographie.
Nephrologia, néphrologie.
Nephrophlegmaticus, néphrophlegmatique.
Nephrotomia, néphrotomie.
Nephrothromboides, néphrothromboïde.
Nerium, laurose. *N. oleander*, L.; le laurier rose.
Nervinus, *neuroticus*, nervin.
Nervosus, *neurodes*, nerveux.
Nervus, nerf.
Neurosis, névrose.
Nevralgia, névralgie.
Nevrilema, névrilème.
Nevrographia, névrographie.
Nevrologia, névrologie.
Nevroticus, névrotique.
Nevrotomia, névrotomie.
Nevrotomum, névrotome.
Niccolum, le nickel.
Nictatio, cillement, clignotement.
Nidorosus, nidoreux.
Nigella, la nigelle.
Nigredo à sole (Sennert), hâle.
Nitras, nitrate.
Nitricus, nitrique.
Nitris, nitrite.
Nitrosus, nitreux.
Nitrum, nitre.
Noctambulatio, somnambulisme.
Noctambulus, noctambule, somnambule.
Noctisurgium, somnambulisme.
Nodulus, nouet.
Nodus, nodus, condyle.
Noli me tangere, noli-me-tangere.
Nosocomium, hôpital.
Nosographia, nosographie.
Nosologia, nosologie.
Nostalgia, nostalgie.
Nostomania (Zwinger), nostalgie.
Nostrassia, nostalgie.
Notopterus, notoptère.
Nubecula, nubécule; *N. suspensa*, énéorème.
Nubes, nuage.
Nucamentum, chaton.
Nucha, nuque.
Nucleus, noyau. — (Dodoëns) cayeu.
Nuculanium, nuculaine.
Nutatio, nutation.
Nutritio, nutrition.
Nutritius, nourricier.
Nutritus, nourriture.
Nyctalopia, *nyctalopiasis*, nyctalopie.
Nyctalops, nyctalope.
Nymphæa, le nénuphar.
Nymphæ, les nymphes.
Nymphomania, nymphomanie.
Nymphotomia, nymphotomie.
Nystagmus, nystagme.

O.

OBAUDITIO, paracousie.
Obclavatus, obclavé.
Obconicus, obconique.
Obcordatus, obcordé.
Obdormitio, engourdissement, stupeur.
Obesitas, obésité.
Obstannatio, étamage.
Obstetricatio, *obstetricium*, l'art d'accoucher.
Obstetrix, sage-femme.
Obstipitas, torticolis.
Obstipitus, qui a le torticolis.
Obstructio, obstruction.
Obtundens, obtondant.
Obturatio, obturation, obstruction.
Obturator, obturateur.
Obvolutivus, obvoluté.
Occipitalis, occipital.
Occipitium, *occiput*, occiput.
Ochlagogus, charlatan.
Ochra, ochre.
Ocimum basilicum, L.; le basilic.
Octandria, octandrie.

Octogynia, octogynie.
Octopetalus, octopétale.
Octophyllus, octophylle.
Ocularis, oculaire.
Ocularius, oculiste.
Oculus, œil.
Odaxismus, odaxisme.
Odontagra, odontalgie (Heister).
Odontalgia, odontalgie. *O. hœmodia*, (Sauv.), agacement des dents.
Odontalgicus, odontalgique.
Odontoides, odontoïde.
Odontolithos, tartre des dents.
Odontologia, odontologie.
Odontophia, odontophie.
Odontotechnia, l'art du dentiste.
Odoratus, odorat.
Œconomia, économie.
Œdema, œdème. *Œ. flaccidum* (Sauv.), œdématie. *Œ. crystallinum* (Sauv.), la cristalline.
Œdematodes, œdémateux.
Œdemosarca, œdémosarque.
Œnelœum, œnélœum.
Œnogala, œnogala.
Œsophageus, œsophagien.
Œsophagotomia, œsophagotomie.
Œsophagus, œsophage.
Œstromania, œstromanie.
Œstrum, œstre.
Oleaceus, *oleagineus*, *oleaginosus*, oléagineux.
Olecranum, olécrâne.
Oleo-saccharum, oléo-saccharum.
Oleosus, onctueux.
Oleraceus, oléracé.
Olfactivus, olfactif.
Olfactus, odorat.
Olibanum, oliban.
Oligochylus, oligochyle.
Oligophyllus, oligophylle.
Oligoposia, oligoposie.
Oligospermus, oligosperme.
Oligotrophia, oligotrophie.
Omagra, omagre.
Omentesis, omentésie.
Omentum, épiploon.
Omo-clavicularis, omo-claviculaire.
Omocotylus, omocotyle.
Omoplatæ, omoplates.
Omphalocele, omphalocèle, exomphale.
Omphalomancia, omphalomantie.
Omphalorrhagia, omphalorrhagie.
Omphalus, ombilic.
Oneirodynia, onéirodynie.
Oneirogmos, *oneirogones*, pollution nocturne, songe vénérien.
Oniscus, L.; cloporte.
Ononis, arrête-bœuf.
Onyx, ongle.
Ophiasis, ophiasis.
Ophioglossum, ophioglosse. *O. vulgatum*, L. petite serpentaire.
Ophioxylum serpentinum, L.; acaweria.
Ophthalgia, ophthalgie.
Ophthalmia, ophthalmie.
Ophthalmicus, ophthalmique.
Ophthalmodynia, ophthalmodynie.
Ophthalmographia, ophthalmographie.
Ophthalmologia, ophthalmologie.
Ophthalmoponia (Heister), ophthalmoponie.
Ophthalmotomia, ophthalmotomie.
Ophthalmoxystrum, ophthalmoxystre.
Opiatum, opiat.
Opisthotonus, opisthotonos.
Opistho-gastricus, opistho-gastrique.
Oppilatio, oppilation.
Oppressio, oppression, accablement, suffocation.
Opsigoni dentes, dents de sagesse ou crantères.
Orbiculi, trochisques.
Orbita, orbite.
Orbitarius, orbitaire.
Orchiocele, orchiocèle.
Orchotomia, orchotomie.
Organicus, organique.
Organum, organe.
Orgasmus, orgasme.
Origanum, origan. *O. dictamnus*, L.; dictamne de Crète. *O. majoranna*, L.; marjolaine.
Ornithogalum, ornithogale.
Ornithologia, ornithologie.
Orthopædia, orthopédie.
Orthopnœa, orthopnée.
Orthopterus, orthoptère.
Os, bouche. *O. posterum*, arrière-bouche. — *Os*, os. *O. basilare*, le sphénoïde. *O. hamatum*, l'unciforme. *O. lacrymale*, l'unguis. *O. lapidosum*, le rocher. *O. multangulum majus*, le trapéziforme. *O. multangulum minus*, le trapézoïde. *O. pectoris*, le sternum. *O. sincipitis*, ou *bregmatis*, le pariétal. *O. sphenoidale*, le sphénoïde.
Oscedo, *oscitatio*, baillement.
Oscheocele, oschéocèle. *O. adiposa*, (Sauv.), liparocèle. *O. ab algedine* (Sauv.), algédo. *O. aquosa* (Sauv.), hydrocèle. *O. flatulenta* (Sauv.), pneumatocèle. *O. hydatidosa* (Sauv.), hydatidocèle. *O. purulenta* (Sauv.), empyocèle. *O.*

seminalis (Sauv.), spermatocèle.
O. varicosa (Sauv.), varicocèle.
Osseus, osseux.
Ossiculum, osselet.
Ossificatio, ossification.
Osteocolla, ostéocolle.
Osteocopus, ostéocope.
Osteodermus, ostéoderme.
Osteogenesis, ostéogénie.
Osteographia, ostéographie.
Osteologia, ostéologie.
Osteosarcosis, ortéosarcose.
Osteotomia, ostéotomie.
Ostocopus (Sauv.), douleur ostéocope.
Ostraceus, ostracé.
Ostracodermus, ostracoderme.
Otacousticus, otacoustique.
Otalgia, otalgie.
Otenchytes, otenchyte.
Otitis, otite.
Otographia, otographie.
Otologia, otologie.
Otorrhœa, otorrhée.
Ototomia, ototomie.
Ovaria, les ovaires.
Oviparus, ovipare.
Ovulum, ovule.
Ovum, œuf.
Oxalas, oxalate.
Oxalicus, oxalique.
Oxycratum, oxycrat.
Oxydatio, oxydation.
Oxydum, oxyde.
Oxygenium, oxygène.
Oxymel, oxymel.
Oxyphonia, oxyphonie.
Oxyregmia, oxyregmie.
Oxyrrhodinum, oxyrrhodin.
Oxysaccharum, oxysaccharum.
triphyllum, l'alléluia.
Oxyna, ozène.

P.

PACHEABLEPHARA, *pacheablepharosis*, pachéablépharon.
Pædarthrocace, pédarthrocace.
Pædotrophia, pédotrophie.
Pæonia officinalis, L.; la pivoine.
Palatinus, palatin.
Palato-pharyngeus, palato-pharyngien.
Palato-staphylinus, palato-staphylin.
Palatum, palais. *P. molle*, voile du palais.
Paleaceus, paléacé.
Palindromia, palindromie.
Palingenesia, palingénésie.
Palladium, palladium.
Palliatio, palliation.
Palliativus, fardé, palliatif.
Palmaris, palmaire.
Palmatus, palmé.
Palmipes, palmipède.
Palmula, datte.
Palpebra, paupière.
Palpi, palpes.
Palpitatio, palpitation.
Pampiniformis, pampiniforme.
Panacea, panacée.
Panaritium, *pandalitium*, panaris.
Panchrestus, panchreste.
Panchymagogus, panchymagogue.
Pancreas, pancréas.
Pancreatemphraxis, pancréatemphraxis.
Pancreatico-duodenalis, pancréatico-duodénal.
Pancreaticus, pancréatique.
Pancreatitis, pancréatite.
Pandemia, pandémie.
Pandemicus, *pandemius*, pandémique.
Pandiculatio, pandiculation.
Panduratus, *panduriformis*, panduré, panduriforme.
Panicula, panicule.
Paniculatus, paniculé.
Panicus, panique.
Panniculus, pannicule.
Pannus, pannus.
Panophobia, panophobie.
Pantagogus, pantagogue.
Pantophobia (Morgagni), panophobie; (Cœl.-Aurel.), rage.
Papaver, pavot. *P. rhæas*, L.; coquelicot. *P. somniferum*, L.; pavot des jardins.
Papilionaceus, papilionacé.
Papilla, papille.
Papillaris, papillaire.
Papposus, aigretté.
Pappus, aigrette.
Papula, bouton.
Papyraceus, papyracé.
Paracarpium, paracarpe.
Paracentesis, paracentèse.
Paracmasticus, paracmastique.
Paracope, rêvasserie.
Paracorolla, paracorolle.
Paracusis, paracousie.
Paracyisis, grossesse extrà-utérine.
Paracynanche, paracynancie.
Paraglosse, paraglosse.
Parallaxis, parallaxe.
Paralysis, paralysie.
Paralyticus, paralytique.
Parapetalum, parapétale.
Paraphimosis, paraphimosis.
Paraphonia, paraphonie. *P. catarrha-*

lis (Sauv.), enrouement. *P. nasalis* (Sauv.), nasillement. *P. stertens* (Sauv.), ronflement, râle.
Paraphrenesis, paraphénésie.
Paraphrenitis (Boerh.), paraphrénésie.
Paraphrosyne, paraphrosynie, délire.
Paraplegia, paraplegie.
Parapleuritis, parapleurésie.
Paraplexia, paraplexie.
Parapoplexia, parapoplexie.
Pararthrema, pararthrème.
Parastamen, parastamine.
Parastata, parastate, épididyme.
Parasynanche, parasynancie.
Parathenar, parathénar.
Paregoricus, parégorique.
Parenchyma, parenchyme.
Paresis, parésie.
Parietalis, pariétal.
Parietaria, la pariétaire.
Paristhmiæ, amygdales.
Paronychia, panaris. *P. arctura* (Sauv.), arcture. *P. digitium* (Sauv.), digitie. *P. pressura* (Sauv.), pressure.
Parorchidium, parorchide.
Parotis, parotide.
Paroxysmus, paroxysme.
Partibilis, partible.
Partitus, parti.
Parturientis dolor, mal d'enfant.
Partus, *partio*, accouchement.
Parulis, parulie.
Passio, passion, affection maladive. *P. iliaca*, iléus. *P. pleuritica* (Cœl.-Aurél.), pleurésie. *P. ventriculosa* (Cœl.-Aurél.), passion cœliaque.
Pastillus, pastille.
Patella, rotule.
Pathema, maladie.
Patheticus, pathétique.
Pathognomonicus, pathognomonique.
Pathologia, pathologie.
Pathologicus, pathologique.
Pauciflorus, pauciflore.
Peccans, peccant.
Pechyagra, pechyagre.
Pecten, pénil ; os pubis.
Pectinatus, *pectineus*, pectiné.
Pectoralis, pectoral.
Pectus, poitrine. *Os pectoris*, le sternum.
Pedes hippocampi, pieds d'hippocampe ou cornes d'Ammon.
Pedicellus, pédicelle.
Pedicularis, pédiculaire.
Pediculatus, pédiculé.
Pediculus, pédicule.
Pediluvium, pédiluve.
Peduncularis, pédonculaire.
Pedunculatus, pédonculé.
Pedunculus, pédoncule.
Pelagia, pélagie.
Pellicula, pellicule.
Pellis, peau.
Pellucidus, transparent.
Pelvis, le bassin. — *P. cerebri*, l'infundibulum. — *P. renis*, le bassinet du rein. — *P. auris*, la cavité du tympan.
Pemphigodes, pemphigode.
Pemphigus, pemphigus.
Penicillatus, pénicillé.
Penicillus, *peniculum*, *peniculus*, tente.
Penidium, pénide, alphénic.
Penis, pénis, verge.
Penniformis, penniforme.
Pentadactylus, pentadactyle.
Pentagynia, pentagynie.
Pentandria, pentandrie.
Pentapetalus, pentapétalé.
Pentaphyllus, pentaphylle.
Pentapterus, pentaptère.
Pentaspermus, pentasperme.
Pepasmus, pépasme.
Pepasticus, pépastique.
Pepo, *peponium*, péponide.
Pepticus, peptique tale.
Perapetalum, pérapétale.
Perculsio, le carus.
Perfoliatus, perfolié.
Perforans, perforant.
Perforatio, perforation.
Perforatus, perforé.
Perianthium, périanthe.
Periblepsis, périblepsie.
Peribole, péribole.
Pericarditis, péricardite.
Pericardium, péricarde.
Pericarpium, péricarpe.
Perichætium, périkèce.
Perichondrium, périchondre.
Pericranium, péricrâne.
Perieresis, périérèse.
Periglottis, glande épiglottique, périglottis.
Perigonium, périgône.
Perigynus, périgyne.
Perinæocele, périnéocèle.
Perinæum, perinée.
Periodus, période.
Periodynia, périodynie.
Periosteum, périoste.
Periostosis, périostose.
Periphimosis (Paul d'AEgine), paraphimosis.
Peripneumonia, péripneumonie.
Periscelis, jarretière.
Perisperma, périsperme.
Perisporium, périspore.
Peristalticus, péristaltique.

Peristaphylinus, péristaphylin.
Peristole, péristole; mouvement péristaltique.
Perisystole, périsystole.
Peristoma, péristôme.
Perirexis, colliquation.
Peritonitis, péritonite.
Peritonæum, péritoine.
Peritropus, péritrope.
Perkinismus, perkinisme.
Permeabilitas, perméabilité.
Pernio, engelure.
Perodactyleus musculus (Riolan), le long fléchisseur des orteils.
Perone, péroné.
Peroneus, péronier.
Peroxydum, peroxyde.
Personatus, personné.
Perspiratio, perspiration.
Persudatio, diapédèse.
Perturbatio, perturbation.
Pertussis, coqueluche.
Pertusus, pertus.
Pervigilium, veille, insomnie.
Pes, pied.
Pessarium, pessaire.
Pestilentia (Schreiber), peste.
Pestilentialis, pestilentiel.
Pestis, peste.
Petalodes, pétaloïde.
Petalum, pétale, feuille.
Petechiæ, pétéchies.
Petechialis, pétéchial.
Petiolus, pétiole.
Petrosus, pétreux.
Pexis, coagulation.
Phacoides, phacoïde. — Le cristallin.
Phagedenicus, phagédénique.
Phalacrosis, phalacrose.
Phalangosis, phalangose.
Phalanx, phalange.
Phalaris, alpiste.
Phantasma, phantasme.
Pharmaceuticus, pharmaceutique.
Pharmacia, pharmacie.
Pharmacologia, pharmacologie.
Pharmacopæa, pharmacopée.
Pharmacoposia, pharmacoposie.
Pharmacum, remède.
Pharyngeus, pharyngien.
Pharyngotomia, pharyngotomie.
Pharyngotomus, pharyngotome.
Pharynx, pharynx.
Phaseolus, haricot. *P. ruber* (Prosper Alpin), graine de l'arbre à chapelet.
Phiala, matras, fiole.
Philanthropia, philanthropie.
Philanthropius, philanthrope.
Philopatridalgia, philopatridalgie.
Philopatridomania, philopatridomanie.
Phimosis, phimosis. *P. circumligata* (Astruc, Sauv.), ou *phimosis spuria*, paraphimosis. *P. vera*, phimosis proprement dit.
Phlasis, phlasme (fracture).
Phlebographia, phlébographie.
Phlebologia, phlébologie.
Phleborrhagia, phléborrhagie.
Phlebotomia, phlébotomie.
Phlebotomus, lancette, phlébotome.
Phlegma, phlegme.
Phlegmagogus, phlegmagogue.
Phlegmasia, phlegmasie.
Phlegmatia, anasarque (Juncker); œdématie (Sauv.).
Phlegmaticus, phlegmatique.
Plegmatites (Arétée), anasarque.
Phlegmatorrhagia, phlegmatorrhagie.
Phlegmone, phlegmon, inflammation.
Phlegmonodes, phlegmoneux.
Phlogiston, le phlogistique.
Phlogopyrus, phlogopyre.
Phlogosis, phlogose.
Phlyctæna, phlyctène.
Phœnigmus, phénigme, ictère rouge.
Phœnix dactylifera, L.; dattier.
Phænomenum, phénomène.
Phosphas, phosphate.
Phosphis, phosphite.
Phosphoricus, phosphorique.
Phosphorus, phosphore.
Phreneticus, phrénétique.
Phrenicus, phrénique.
Phrenitis, *phrenitiasis*, phrénésie.
Phrycasmus, frisson.
Phthiriasis, phthiriase.
Phthirophagus, phthirophage.
Phthisicus, phthisique.
Phthisiologia, phthisiologie.
Phthisis, phthisie.
Phylacterium, amulette.
Phyma, phyma.
Physalis alkekengi, L.; alkékenge.
Physconia, physconie.
Physiographia, physiographie.
Physiologia, physiologie.
Physionomia, physionomie.
Physocele, physocèle.
Physocephalus, physocéphale.
Phytolacca, phytolacca.
Phytologia, phytologie.
Pia-mater, pie-mère.
Pian, pian.
Pica, *picaceus appetitus*, le pica.
Picatio, pication.
Picrocholus, picrochole.
Pilare malum, trichiasis.
Pileolus, coiffe.
Pilimictio, pilimiction.
Pilula, pilule.

Pilum, pilon.
Pilus, poil.
Pimpinella, boucage. *P. anisum*, L.; anis. *P. magna*, boucage majeur. *P. saxifraga*, boucage mineur.
Pinealis, pinéal.
Pinna, aile.
Pinnatifidus, pinnatifide.
Pinnatus, pinné.
Piper, poivre.
Piriformis, piriforme.
Pisiformis, pisiforme.
Pistacia, pistache.
Pistatio, pistation.
Pistillum, pistil. — Pilon.
Pituita, pituite.
Pituitarius, pituitaire.
Pituitosus, pituiteux.
Pityriasis, pityriase.
Pix, poix.
Placenta, placenta.
Placentula, trochisque.
Pladarosis, pladarose.
Plaga, plaie.
Planta, plante, plante du pied.
Plantago, plantain.
Plantaris, plantaire.
Plasticus, plastique.
Platina, platine.
Platysma myoides (Fallope, Cowper, Santorini), le muscle peaucier.
Plethora, pléthore.
Plethoricus, pléthorique.
Pleura, plèvre. *P. furens* (Van-Helm.), pleurésie.
Pleuresis, *pleuritis*, pleurésie.
Pleureticus, pleurétique.
Pleuro-asthma (Alex. Bénédict.), dyspnée.
Pleurocele, pleurocèle.
Pleurodynia, pleurodynie.
Pleuro-pleuritis (Zacut.), pleurodynie.
Pleuropneumonia, pleuropneumonie.
Pleurorthopnœa, pleurorthopnée.
Pleurothotonus, pleurothotonos.
Plexus, plexus.
Plica, plique.
Plicatilis, plicatile.
Plumaceolus, plumaceau.
Plumbago, dentelaire.
Plumbum, plomb.
Plumula, plumule.
Plurilocularis, pluriloculaire.
Pneumaticus, pneumatique.
Pneumatocele, pneumatocèle.
Pneumato-chymicus, pneumato-chimique.
Pneumatodes, pneumatode.
Pneumatomphalus, pneumatomphale.
Pneumatosis, pneumatose.
Pneumocele, pneumocèle.
Pneumographia, pneumographie.
Pneumologia, pneumologie.
Pneumonicus, pneumonique.
Pneumorrhagia, pneumorrhagie.
Pneumotomia, pneumotomie.
Pnigalion ou *Pnigamon* (Thémison), cauchemar.
Podagra, goutte.
Podagricus, goutteux.
Podex, l'anus.
Podospermum, podosperme.
Pollen, pollen.
Pollex, pouce.
Pollutio, pollution.
Polyadelphia, polyadelphie.
Polyæmia, polyæmie.
Polyandria, polyandrie.
Polycholia, polycholie.
Polychrestus, polychreste.
Polychroitis, polychroïte.
Polydactylus, polydactyle.
Polydipsia, polydipsie.
Polygala, polygala.
Polygamia, polygamie.
Polygonum, la renouée. *P. bistorta*, L.; la bistorte. *P. fagopyrum*, L.; le sarrazin.
Polygynia, polygynie.
Polypetalus, polypétale.
Polyphagus, polyphage.
Polypharmacia, polypharmacie.
Polyphyllus, polyphylle.
Polypodes, polypeux.
Polypodium, polypode. *P. calaguala*, L.; calaguala. *P. filix mas*, L.; fougère mâle. *P. rhæticum*, L.; capillaire blanc.
Polypus, polype.
Polysarcia, polysarcie, corpulence. *P. adiposa* (Sauv.), obésité.
Polyspastus, polyspaste.
Polyspermus, polysperme.
Polytrophia, polytrophie.
Pommatum, pommade.
Poples, jarret.
Popliteus, poplité.
Populeum, populéum (onguent).
Porocele, porocèle.
Porositas, porosité.
Poroticus, porotique.
Porphyrites, porphyre.
Porraceus, porracé.
Porrigo, teigne.
Porrus, porreau.
Portella, *porticula*, *portulacca*, *portulacca oleracea*, L.; pourpier.
Porus, pore.
Possetum, posset.

Potabilis, potable.
Potassa, potasse.
Potentia, puissance.
Potentialis, potentiel.
Potentilla, potentille. *P. anserina*, L; argentine. *P. reptans*, L.; la quinte-feuille.
Potio, potion.
Præbium, dose.
Præcipitatio, précipitation
Præcipitatum, un précipité.
Præcognitio, pronostic.
Præcordia, diaphragme.
Præcordialis, précordial.
Prædictio, pronostic.
Prædorsalis, prédorsal.
Præfocatio, suffocation.
Præfloratio, préfleuraison.
Prægnatio, grossesse.
Prælumbaris, prélombaire.
Præparatio, préparation.
Præputiolum, orgelet.
Præputium, prépuce.
Præscriptio, prescription.
Præservativus, préservatif.
Præspinalis, prespinal.
Prætibialis, prétibial.
Prasum, poireau.
Praxis, pratique.
Prehensio, catalepsie, épilepsie.
Presbytia, *presbyopia*, presbytie.
Presbytus, presbyte.
Pressio, pression.
Pressura (Linn.), pressure; (Cœl. Aurel.) le carus.
Priapismus, priapisme.
Priapus, priape; le pénis.
Primula officinalis ou *primula vera*, primevère.
Procatarcticus, procatarctique.
Processus, procès; apophyse.
Proctalgia, proctalgie. *P. fistulosa*, fistule à l'anus.
Proctitis, proctite.
Proctocele, proctocèle.
Proctoptosis, proctoptose.
Procumbens, procombant.
Prodromus, prodrome.
Proegumenus, proégumène.
Profluvium, flux.
Prognosis, pronostic.
Prognosticus, pronostique.
Progressio, progression.
Projectile, projectile.
Projectio, projection.
Prolepticus, proleptique.
Prolificus, prolifique.
Pronatio, pronation, et *pronator*, pronateur.
Propago, propagine.
Prophylacticus, prophylactique.
Prophylaxis, prophylaxie.
Propolis, propolis.
Proprietas, propriété.
Proptoma, proptôme. *P. scroti* (Sauv.), rachosis.
Prosopalgia, prosopalgie.
Prosphysis, prosphysis.
Prostasis, prostase.
Prostata, prostate.
Prostaticus, prostatique.
Prostratio, prostration.
Prothesis, prothèse.
Protogala, béton.
Protopathicus, protopathique.
Protoxydum, protoxyde.
Protuberantia, protubérance.
Pruna (Avicenne), érysipèle.
Prunella (Paracelse), angine.
Prunus, prunier. *P. armeniaca*, L.; abricotier. *P. cerasus*, cerisier. *P. lauro-cerasus*, L.; laurier-cerise.
Prurigo, *pruritus*, prurit, démangeaison.
Prussias, prussiate.
Prussicus, prussique.
Psalloides corpus, lyre de la voûte à trois piliers.
Psellismus, psellisme.
Pseudorexia, pseudorexie.
Pseudo-sphincter vesicæ (Morgagni), sphincter faux de la vessie.
Psilotrum, dépilatoire.
Psoas, psoas.
Psora, gale.
Psoricus, psorique.
Psorophthalmia, psorophthalmie.
Psychagogicus, psychagogique.
Psychrometrum, psychromètre.
Psycticus, psyctique.
Psydracia, psydracia. *P. acne* (AEtius), bourgeon. *P. porcellana* (Sauv.), porcelaine.
Ptarmicus, ptarmique.
Pterocarpus, ptérocarpe.
Pterygium, ptérygion, onglet. *P. pannus* (Sauv.), drapeau.
Pterygoides, *pterygoideus*, ptérygoïde, ptérygoïdien.
Ptilosis, ptilose.
Ptisana, tisane.
Ptyalagogus, ptyalagogue.
Ptyalismus ou *ptuellismus*, ptyalisme, salivation.
Ptysmagogus, ptysmagogue.
Pubertas, puberté.
Pubes, pénil, pubis.
Pubiæus, pubien.
Pubescentia, pubescence.
Pudendagra, pudendagre. *P. ulcusculosa*, chancres.

Pudendum, le vagin, la vulve.
Pueritia, enfance.
Puerpera, une accouchée.
Puerperium, accouchement, enfantement.
Pugillus, pincée.
Pulicaris, pulicaire.
Pulmo, poumon.
Pulmonaria, la pulmonaire.
Pulmonaris, pulmonaire.
Pulmonia, pulmonie.
Pulmonicus, pulmonique.
Pulpa ou *pulpamen*, pulpe.
Pulposus, pulpeux.
Pulsatilla, la pulsatille.
Pulsatio, pulsation.
Pulsativus, pulsatif.
Pulsilogium, pulsiloge.
Pulsimantia, pulsimantie.
Pulsus, pouls.
Pulverisatio, pulvérisation.
Pulviculus, poudre fine.
Pulvillus, bourdonnet.
Pulvis, poussière, poudre.
Punctio, ponction, picottement.
Punctura, piqûre. *P. à cuspide fractâ* (Sauv.), écharde.
Punice granatum, L.; le grenadier.
Puoturia, puoturie.
Pupilla, pupille.
Purgamenta, lochies.
Purgans, purgatif.
Purgatio, purgation.
Purgationes menstruæ, menstrues.
Purificatio, purification.
Puriformis, puriforme.
Purpura, pourpre. *P. alba*, miliaire.
Purulentus, purulent.
Pus, pus.
Pustula, pustule. *P. oris*, aphthe.
Putor, infection.
Putrefactio, putréfaction.
Putridus, putride.
Putrilago, putrilege.
Pycnosis, condensation.
Pycnoticus, pycnotique.
Pylorus, pylore.
Pyodes, purulent.
Pyogenia, pyogénie.
Pyorrhæa, pyorrhée.
Pyramidalis, pyramidal.
Pyramis, pyramide.
Pyrenoides, pyrénoïde.
Pyreticus, pyrétique.
Pyretologia, pyrétologie.
Pyrexia, pyrexie.
Pyriformis, pyriforme.
Pyrites, pyrite.
Pyrolignis, pyrolignite.
Pyrolignosus, pyroligneux.
Pyrologia, pyrologie.
Pyrometrum, pyromètre.
Pyronomia, pyronomie.
Pyrophorus, pyrophore.
Pyrosis, pyrosis.
Pyrotechnia, pyrotechnie.
Pyroticus, pyrotique.
Pyulcum, pyulque.
Pyuria, pyurie.
Pyxidula, pyxidule.

Q.

QUADRIDENTATUS, quadridenté.
Quadrifidus, quadrifide.
Quadriflorus, quadriflore.
Quadriga, cataphracta.
Quadrijugus, quadrijugé.
Quadrilobatus, quadrilobé.
Quadrilocularis, quadriloculaire.
Quadripartitus, quadriparti.
Quadriphyllus, quadriphylle.
Quadrivalvis, quadrivalve.
Quadrumanus, quadrumane.
Quadrupes, quadrupède.
Quartana febris, fièvre quarte.
Quartanarius, suppl. *æger*, qui a une fièvre quarte.
Quassia, quassia. *Q. simarouba*, L.; le simarouba.
Quinatus, quiné.
Quinta essentia, quintessence.
Quintana febris, fièvre quinte.
Quinus, quiné.
Quotidiana febris, fièvre quotidienne.

R.

RABIES, rage.
Racemus, grappe.
Rachialgia, rachialgie.
Rachideus, rachidien.
Rachis, le rachis.
Rachisagra, rachisagre.
Rachosis, rachosis.
Radialis, radial.
Radiatus, radié, rayonné.
Radicalis, radical.
Radicatio, radication.
Radicula, radicule.
Radius, le radius. *R. cruris*, le péroné.
Radula, rugine.
Ramentum, fragment.

Ramex, hernie. *R. varicosus* (Heister), varicocèle.
Ramificatio, ramification.
Ramosus, rameux.
Ramulus, ramille.
Ramus, rameau.
Ramusculus, ramuscule.
Ranciditas, rancidité.
Ranina, ranine.
Ranula, ranule.
Ranunculus, renoncule.
Rapaceus, rapacé.
Raphania, raphania.
Raphanus, raifort.
Raptus posterganeus (Cœl.-Aurel.), opisthotonos.
Rarefaciens, raréfiant.
Rarefactio, raréfaction.
Rariflorus, rariflore.
Rarifoliatus, rarifeuillé.
Rasura, érosion.
Raucedinosus, enroué.
Raucedo, enrouement.
Raucitas, raucité.
Reactio, réaction.
Receptaculum, réceptacle.
Recipiens, récipient.
Reclinatus, récliné.
Recorporatio, métasyncrise.
Recrementitius, récrémenteux.
Recrementum, récrément.
Rectificatio, rectification.
Rectum, rectum.
Recurrens, recurrent.
Recutilus, dont la peau est enlevée.
Reductio, réduction.
Redundantia, rédondance.
Reduvia, envie.
Refectio, analepsie.
Reficiens, analeptique.
Reflectio, réflexion.
Refractio, réfraction.
Refrigerans, rafraîchissant.
Refrigeratio, réfrigération.
Refrigeratorium, réfrigérent.
Refringens, réfringent.
Regalis, régal.
Regeneratio, régénération, palingénésie.
Regerminatio, reproduction.
Regimen, régime.
Regulus, régule.
Relaxatio, relaxation.
Remedium, remède.
Reminiscentia, réminiscence.
Remissio, rémission.
Ren, rein.
Renalis, rénal.
Repercutiens, répercussif.
Repulsio, répulsion.
Repulsorium, repoussoir.
Residuum, résidu.
Resina, résine.
Resolvens, résolvant.
Respiratio, respiration.
Retentio, rétention.
Reticulum, épiploon.
Retorta, retorte.
Retractio, rétraction.
Retrocessio, rétrocession.
Revellens, révulsif.
Reverberatio, réverbération.
Revivificatio, revivification.
Revolutus, révoluté.
Revulsio, révulsion.
Revulsivus, révulsif.
Rhabarbarum, rhubarbe.
Rhabdoides, rhabdoïde.
Rhagas, ragade, gerçure. *R. lagostoma* (Sauv.), bec-de-lièvre.
Rhagoides, rhagoïde.
Rhamnus, nerprun. *R. alaternus*, L.; alaterne. *R. frangula*, L.; bourdaine. *R. ziziphus*, L.; jujubier.
Rheum, rhubarbe. *R. rhaponticum*, L.; rhapontic.
Rheuma, rhume, catarrhe.
Rheumapyra, rheumapyre.
Rheumatalgia, rheumatalgie.
Rheumatismus, rhumatisme. *R. odontalgicus* (Fréd. Hoff.); odontalgie. *R. uteri* (Amat.), leucorrhée.
Rhinenchytes, rhinenchyte.
Rhinoptes, rhinopte.
Rhinoptia, rhinoptie.
Rhinosis, rhinose.
Rhisagra, rhisagre.
Rhizophagus, rhizophage.
Rhodium, rhodium.
Rhododendrum, rosage.
Rhomboidalis, rhomboïdal.
Rhus, sumac.
Rhyas, rhyas.
Rhypticus, rhyptique.
Rhythmus, rhythme.
Ribes, groseiller.
Ricinus, ricin.
Rigor, frisson.
Risus, ris.
Rivularis, rivulaire.
Rob, rob.
Roborans, fortifiant.
Ronchus, ronflement.
Rosa, érysipèle. *R. saltans* (Avicenne), porcelaine.
Rosa, rose (fleur), rosier. *R. canina*, L.; cynorrhodon. *R. centifolia*, L., ou *R. damascena*, rose à cent feuilles, rose pâle. *R. gallica*, L.; rose de Provins.

Rosantia folia, feuilles roselées.
Roseola, rougeole.
Rosmarinus, romarin.
Rostriformis, coracoïde.
Rostrum, bec.
Rotatio, rotation, et *rotator*, rotateur.
Rotatus, rotacé.
Rottacismus, rottacisme, grasseyement.
Rotula, rotule, trochisque.
Rubedo, rougeur. *R. maculosa*, goutte-rose.
Rubefaciens, *rubificans*, rubéfiant.
Rubefactio, rubéfaction.
Rubeola, rougeole.
Rubia, garance. *R. tinctorum*, L.; garance commune.
Ructatio, éructation.
Ructus, rot, rapport.
Ruderalis, rudéral.
Rudis, rude.
Ruga, ride.
Rugosus, rugueux.
Rumex acetosa, L.; oseille. *R. patientia*, patience.
Ruminans, ruminant.
Runcinatus, ronciné.
Runcinula, rugine.
Rupestralis, rupestral.
Ruptilis, ruptile.
Ruptio, rupture.
Ruptorium, ruptoire.
Ruptura, hernie.
Ruscus, fragon. *R. aculeatus*, petit houx.

S.

Sabina, sabine.
Saburra, saburre.
Saccharum, sucre. *S. officinale*, L.; canne à sucre. *S. percoctum*, caramel.
Sacchlacticus, sacchlactique.
Sacer, sacré.
Sacro-coccygeus, sacro-coccygien.
Sacro-ischiaticus, sacro-ischiatique.
Sacro-lumbaris, sacro-lombaire.
Sacrum, sacrum.
Sagittalis, sagittal.
Sagittatus, sagitté.
Sagu, sagou.
Sal, sel.
Salinacius, salin.
Saliva, salive.
Salivalis, salivaire.
Salivatio, salivation.
Salix, saule.
Salubritas, salubrité.
Salvatella, salvatelle.
Salvia, sauge. *S. sclarea*, l'orvale.
Samara, samare.
Sanabilis, curable.
Sanatio, guérison, cure.
Sandaracha, sandaraque.
Sanguificatio, sanguification.
Sanguineus, sanguin.
Sanguinis missio, saignée.
Sanguinolentus, sanguinolent.
Sanguis, sang.
Sanguisuga, sangsue.
Sanidodes, sanidode.
Sanies, sanie.
Saniosus, sanieux.
Sanitas, santé.
Santalum, santal.
Sanus, sain.
Sapa, sapa.
Saphæna, saphène.
Sapindus, savonnier.
Sapo, savon.
Saponulus, savonnule.
Sapor, saveur.
Saporificus, saporifique.
Sarcocele, sarcocèle.
Sarcocolla, sarcocolle.
Sarcocollina, sarcocolline.
Sarco-epiplocele, sarco-épiplocèle.
Sarco-epiplomphalus, sarco-épiplomphale.
Sarco-hydrocele, sarco-hydrocèle.
Sarcologia, sarcologie.
Sarcoma, sarcôme. *S. cercosis* (Sauv.), polype utérin. *S. encanthis* (Sauv.), encanthis. *S. fungosum* (Sauv.), hypersarcose. *S. narium* (Sauv.), polype nasal. *S. scroti* (Sauv.), sarcocèle.
Sarcomphalus, sarcomphale.
Sarcophagus, sarcophage.
Sarcosis, sarcose.
Sarcostosis, sarcostose.
Sarcoticus, sarcotique.
Sardiasis, L.; ris sardonique.
Sardonius, sardonien.
Sarmentosus, sarmenteux.
Sarmentum, sarment.
Satietas, satiété.
Saturans, saturant.
Saturatio, saturation.
Satureia, sarriette.
Saturitas, réplétion.
Satyriasmus, *satyriasis*, satyriasis.
Savina, la sabine.
Saxatilis, saxatile.
Saxeum, pierreux. *S. os*, le rocher.
Saxifragus, saxifrage.
Scabies, gale.
Scabiosa, scabieuse.

Scabiosus, galeux.
Scala tympani, rampe interne du limaçon. *S. vestibuli*, rampe externe du limaçon.
Scalenus, scalène.
Scalpellus, bistouri, scalpel.
Scalprum, rugine.
Scammonium, scammonée.
Scamum Hippocraticum, banc d'Hippocrate.
Scandix, scandix. *S. cerefolium*, L.; cerfeuil.
Scaphoïdes, scaphoïde.
Scapula, épaule.
Scapulæ, les omoplates.
Scapularis, scapulaire.
Scapus, hampe.
Scarificatio, scarification.
Scarificatorium, scarificateur.
Scariosus, scarieux.
Scarlatina febris, fièvre scarlatine.
Sceletum, squelette.
Sceletyrbe, *scelotyrbe*, scélotyrbe.
Sciatica, la sciatique.
Sciaticus, sciatique.
Scilla, scille. S. *maritima*, L.; scille commune.
Scirrhosis (Cœl.-Aurél.), squirrhe.
Scirrhosus, squirrheux.
Scirrhus, squirrhe.
Scissura, scissure.
Scleranthum, scléranthe.
Scleriasis, sclériasis.
Scleroma, sclérome.
Sclerophthalmia, sclérophthalmie.
Sclerosarcoma, sclérosarcôme.
Sclerotica, sclérotique.
Sclerysma, sclérysme.
Scobiformis, scobiforme.
Scolopomachærium, scolopomachérion.
Scorbuticus, scorbutique.
Scorbutus, scorbut.
Scoria, scorie.
Scorzonera, scorzonère.
Scotodynia, scotodynie.
Scotomia, scotomie.
Screatio, exscréation.
Scrobiculosus, scrobiculeux.
Scrobiculus, scrobicule.
Scrophula ou *scrophulæ*, scrophules. *S. mesenterica* (Sauv.), carreau.
Scrophulosus, scrophuleux.
Scrotocele, scrotocèle.
Scrotum, bourses.
Scutiformis, scutiforme.
Scutula operta (Celse), omoplates.
Sebaceus, sébacé.
Sebas, sébate.
Secretio, sécrétion.
Secretorius, sécréteur, sécrétoire.
Secundæ, *secundinæ*, sécondines.
Sedans, *sedativus*, sédatif.
Sedimentum, sédiment.
Segetalis, ségétal.
Sella turcica, selle turcique.
Semeiologia, séméiologie.
Semeiotice, séméiotique.
Semen, semence, graine.
Semi-flosculosus, semi-flosculeux.
Semi-lunaris, semi-lunaire.
Seminalis, séminal.
Seminatio, sémination.
Seminifer, séminifère.
Semi-tertiana febris, fièvre demi-tierce.
Senectus, vieillesse.
Senna, séné.
Sensatio, sensation.
Sensibilis, sensible.
Sensitivus, sensitif.
Sensorium commune, cerveau.
Sensus, sentiment.
Separatio, sécrétion.
Septicidius, septicide.
Septicus, septique.
Septum, cloison. *S. lucidum*, septum-lucidum. *S. medium*, septum-médium. *S. transversum*, diaphragme.
Sequestrum, séquestre.
Serapias latifolia, elléborine.
Serositas, sérosité.
Serosus, séreux.
Serpentum radix, racine aux serpens, racine d'acawéria.
Serpiginosus, serpigineux.
Serpigo, dartre.
Serratilis, serratile.
Serratus, serreté.
Serrulatus, serrule.
Sertulum, sertule.
Serum, sérosité. *S. lactis*, petit-lait. *S. sanguinis*, sérum du sang.
Sesamoides, sésamoïde.
Sessilis, sessile.
Seta, séta.
Setaceum, séton.
Setaceus, sétacé.
Seto, séton.
Setosus, séteux.
Sexus, sexe.
Siagonagra, siagonagre.
Sialagogus, sialagogus.
Sialismus, sialisme.
Sialologia, sialologie.
Siccans, dessiccatif.
Siccatio, dessiccation.
Siccitas, siccité.
Sicuedon, sicuédon.
Sida abutilon, L.; abutilon, guimauve à fleurs jaunes.
Sideratio, sidération.

Sideratus, apoplectique.
Sideritis, sidérite.
Sigmoides, sigmoïde.
Silex, silex.
Silicula, silicule.
Siliqua, silique, gousse.
Silphium, silphe.
Sinapis, moutarde.
Sinapismus, sinapisme.
Sincipitalis, sincipital.
Sinciput, sinciput. *Sincipitis ossa*, les pariétaux.
Sindon, sindon.
Singultus, hoquet, sanglot.
Sinus, sinus, clapier.
Sipho, siphon.
Siriasis, siriase.
Sirupus, sirop.
Sison ammi, L.; ammi.
Sisymbrium nasturtium, L.; cresson de fontaine.
Siticulosus, qui altère.
Sitiologia, sitiologie.
Sitis, soif, altération.
Sium angustifolium, L.; berle.
Skirrhus, squirrhe.
Smegma, smegme.
Smilax, smilax. *S. china*, la squine. *S. sarsaparilla*, L.; salsepareille.
Smyris, émeril.
Soda, soude; soda.
Solanum, L.; morelle. *S. dulcamara*, L.; douce-amère.
Solaris, solaire.
Soldanella, soldanelle.
Solearis, *soleus*, soléaire.
Solen, solen.
Solipes, solipède.
Solium, baignoire.
Solubilitas, solubilité.
Solutio, solution.
Solutivus, solutif.
Solvens, fondant.
Somatologia, somatologie.
Somnambulismus, somnambulisme.
Somnambulus, somnambule.
Somnifer, *somnificus*, somnifère, hypnotique.
Somnolentia, assoupissement.
Somnus, sommeil.
Sonorus, sonore.
Sonus, son.
Sopiens, assoupissant.
Sopor, assoupissement.
Soporosus, soporeux.
Sora, sora, essère.
Spadix, spadice.
Spagiria, spagirie.
Spanopogum, spanopogon.
Sparadrapum, sparadrap.
Sparganosis, sparganose.
Spasmodicus, spasmodique.
Spasmologia, spasmologie.
Spasmus, spasme. *S. flatulentus*, crampe.
Spasticus, spastique.
Spatha, spathe.
Spathilla, spathille.
Spatula, spatule.
Specificus, spécifique.
Specillum, sonde.
Speculum, spéculum.
Sperma, sperme.
Sperma-ceti, sperma-céti.
Spermaticus, spermatique.
Spermatocele, spermatocèle. *S. syphilitica* (Sauv.), algédo.
Spermatologia, spermatologie.
Spermatosis, spermatose.
Sperniola, *sperniolum*, sperniole.
Sphacelus, sphacèle.
Sphenoidalis, sphénoïdal. *S. os*, le sphénoïde.
Sphenoides, sphénoïde.
Spheno-maxillaris, sphéno-maxillaire.
Spheno-palatinus, sphéno-palatin.
Spheno-pterygo-palatinus, sphéno-ptérygo-palatin.
Spheno-salpingo-staphylinus, sphéno-salpingo-staphylin.
Spheno-spinosus, sphéno-épineux.
Sphincter, sphincter.
Spica, spica.
Spigelia, spigélia. *S. anthelmia*, arapabaca.
Spilanthus acmella, L.; acmella.
Spina, épine. *S. bifida*, hydrorachis. *S. ventosa*, spina-ventosa.
Spinacia oleracea, L.; épinard.
Spinalis, spinal.
Spinola, L.; hydrorachis.
Spinosus, épineux.
Spiraculum, pore.
Spiræa, la spirée. *S. filipendula*, L.; filipendule. *S. ulmaria*, L.; reine des prés.
Spissans, incrassant.
Splanchnicus, splanchnique.
Splanchnographia, splanchnographie.
Splanchnologia, splanchnologie.
Splanchnotomia, splanchnotomie.
Splen, rate.
Splenalgia, splénalgie.
Splenemphraxis, splenemphraxis.
Spleniticus, splénetique.
Splenicus, splénique.
Splenitis, splénite.
Splenium, compresse.
Splenius, muscle splénius.
Splenographia, splénographie.

Splenologia, splénologie.
Splenoparectama, splénoparectame.
Splenotomia, splénotomie.
Spodium, spode.
Spongiosus, spongieux.
Spora (Hedwig); *sporula* (Richard), gongyle.
Sporadicus, sporadique.
Spurium germen, *spurius conceptus*, faux-germe.
Sputatio, sputation.
Sputum, crachat.
Squamosus, squameux, écailleux.
Squarrosus, squarreux.
Squinancia, esquinancie.
Squirrhosus, squirrheux.
Squirrhus, squirrhe.
Stadium, stade.
Stamen, étamine.
Staminalis, staminal.
Staminifer, staminifère.
Staminosus, stamineux.
Stamnum, étain.
Stapedius, stapédien.
Stapes, l'étrier (bandage). — L'étrier (osselet de l'ouïe).
Staphula, luette.
Staphylinus, staphylin.
Staphyloma, staphylôme.
Stasis, stase, dépôt.
Steatocele, stéatocèle.
Steatoma, stéatome.
Steatomatodes, stéatomateux.
Stegnosis, stegnose.
Stegnoticus, stegnotique.
Stenochoria, sténochorie.
Stercora, matières fécales.
Stercorarius, stercoraire.
Sterno-clavicularis, sterno-claviculaire.
Sterno-cleido-hyoideus, sterno-cléido-hyoïdien.
Sterno-costalis, sterno-costal.
Sterno-hyoideus, sterno-hyoïdien.
Sterno-mastoideus, sterno-mastoïdien.
Sterno-thyroideus, sterno-thyroïdien.
Sternum, sternum.
Sternutamentum, éternuement.
Sternutatorius, sternutatoire.
Stertor, râle.
Stertorosus, stertoreux.
Sthenia, sthénie.
Sthenicus, sthénique.
Stibinus, stibié.
Stibium, antimoine.
Stigma, stigmate.
Stillare, distiller.
Stillatio, distillation, stillation.
Stillicidium urinæ, strangurie; énurésie.
Stimulans, stimulant.
Stimulosus, stimuleux.
Stipitatus, stipité.
Stipula, stipule.
Stipulatio, stipulation.
Stipulosus, stipuleux.
Stœchologia, stœchologie.
Stolonifer, stolonifère.
Stomacace, stomacacé.
Stomachicus, stomachique, stomacal.
Stomachus, estomac.
Stomalgia, stomalgie.
Stomaticus, stomatique.
Stomo-gastricus, stomo-gastrique.
Storax, storax.
Strabismus, *strabositas*, strabisme.
Strabo, qui est affecté de strabisme.
Stramonium, stramoine.
Strangulatio, *strangulatus*, strangulation.
Stranguria, strangurie; (Galien) énurésie; (Paul d'AEgine) dysurie.
Stratificare, stratifier.
Stratificatio, stratification.
Striatus, strié.
Strictura, constriction.
Strobilus, strobile.
Strombulcus, tire-balle.
Strongylus, strongle. *S. armatus* (Rudolphi), strongle du cheval. *S. trigonocephalus* (idem), strongle du chien.
Strontiana, strontiane.
Strontianites, strontianite.
Strumæ, scrophules.
Strumositas, strumosité.
Strumosus, écrouelleux, scrophuleux.
Stupefaciens, stupéfiant.
Stupefactio, stupéfaction.
Stupor, stupeur. *S. formicans* (Sauv.), fourmillement. *S. à gelu* (Sauv.), onglée.
Stylo-cerato-hyoideus, stylo-cérato-hyoïdien.
Stylo-glossus, stylo-glosse.
Stylo-hyoideus, stylo-hyoïdien.
Styloides, styloïde.
Stylo-mastoideus, stylo-mastoïdien.
Stylo-pharyngeus, stylo-pharyngien.
Stylus, stylet.
Stypticus, styptique.
Styrax, L.; aliboufier; le styrax.
Subaxillaris, sous-axillaire.
Suber, suber, liège.
Suberas, subérate.
Subericus, subérique.
Subclavius, sous-clavier.
Subcostalis, sous-costal.
Subcutaneus, sous-cutané.
Subgrundatio, subgrondation.
Subigere, malaxer.

Subintrans, subintrant.
Sublimamentum, énéorème.
Sublimatio, sublimation.
Sublimatorium, sublimatoire.
Sublimatus, sublimé.
Sublimis, sublime (muscle).
Sublingualis, sublingual.
Submersio, submersion.
Subspinalis, sous-épineux (muscle).
Substillum urinæ, strangurie; énurésie.
Subsultus, soubresaut.
Subulatus, subulé.
Succedaneus, succédané.
Succenturiati, succenturiaux.
Succinas, succinate.
Succinicus, succinique.
Succinum, succin.
Succio, succion.
Succubus, succube, cauchemar.
Succus, suc.
Succus arborum, sève.
Suctus, succion.
Sudamina (Sennert), échauboulures.
Sudificus, sudorifique.
Sudor, sueur. *S. anglicus* (Sennert), suette.
Sudoriferus, sudorifique.
Suffocatio, suffocation (Ettmull.), orthopnée.
Suffusio, suffusion, cataracte, berlue. *S. multiplicans*, diplopie.
Sugillatio, sugillation, meurtrissure.
Sulfas, sulfate.
Sulfis, sulfite.
Sulfuretum, sulfure.
Sulfuricus, sulfurique.
Sulphur, soufre.
Sulphureus, sulfureux.
Summitas, sommité.
Superbus, superbe (muscle).
Superciliaris, sourcilier.
Supercilium, sourcil.
Superfœtatio, superfétation.
Supergeminalis, épididyme.
Superpurgatio, superpurgation.
Superus, supère.
Supinatio, supination.
Supinator, supinateur.
Suppositorium, suppositoire.
Suppressio, suppression.
Suppurans, *suppurativus*, suppuratif.
Suppuratio, suppuration.
Suprà-costalis, surcostal.
Suprà-renalis, surrénal.
Suprà-spinosus, sur-épineux.
Suprà-tarseus, sus-tarsien.
Sura, mollet; os péroné.
Suralis, sural.
Surdaster, qui a l'oreille dure.
Surditas, surdité.
Suspensor, suspenseur.
Suspensorium, suspensoire.
Suspiriosus, suspirieux.
Suspirium, soupir (Cels. Sénèq.); asthme.
Sutura, suture.
Suturalis, sutural.
Sycosis, sycose.
Sylvaticus, sylvatique.
Sylvestris, sylvestre.
Symmetria, symétrie.
Sympasma, catapasme.
Sympathia, sympathie.
Sympatheticus, sympathique.
Sympetalica, sympétalique.
Symphyseotomia, symphyséotomie.
Symphysis, symphyse.
Symphytum, consoude. *S. officinale*, L.; consoude commune.
Symptoma, symptôme.
Symptomaticus, symptomatique.
Symptomatologia, symptomatologie.
Symptosis, symptose.
Synanthericus, synanthérique.
Synarthrodialis, synarthrodial.
Synarthrosis, synarthrose.
Syncarpium, syncarpe..
Synchondrosis, synchondrose.
Synchronus, synchrone.
Syncope, syncope.
Syncraniana, *maxilla*, mâchoire crânienne.
Syncrisis, syncrise.
Syncriticus, syncritique.
Syndesmographia, syndesmographie.
Syndesmologia, syndesmologie.
Syndesmosis, syndesmose.
Syndesmotomia, syndesmotomie.
Synechia, synéchie.
Syneurosis, synévrose.
Synezizis, synézizis.
Syngenesia, syngénésie.
Synocha, synoque. *S. miliaris* (Sauv.), suette.
Synochus imputris (Galien), synoque.
Synosteologia, synostéologie.
Synosteotomia, synostéotomie.
Synovia, synovie.
Syntexis, colliquation.
Synthesis, synthèse.
Synthetismus, synthétisme.
Syphilis, syphilis.
Syphiliticus, syphilitique.
Syrigmus, tintouin.
Syringotomus, syringotome.
Syrupus, sirop.
Syssarcosis, syssarcose.
Systalticus, systaltique.
Systole, systole.

T.

Tabella, tablette.
Tabes, consomption, étisie. *T. mesenterica*, carreau.
Tabidus, tabide.
Tabificus, tabifique.
Tabulatum, tablette.
Tactilis, tactile.
Tactus, tact.
Tænia, le ténia.
Tænia, bande.
Tæniola, bandelette.
Talcum, talc.
Talea, bouture.
Talpa, taupe.
Talus, talon.
Tamariscus, tamarisc.
Tanacetum, tanaisie.
Tanninum, tannin.
Tantalum, tantale.
Taraxis, taraxis.
Tarentismus, tarentisme. *T. tingitanus*, janon tarentisme.
Tarentula, tarentule.
Tarseus, tarsien.
Tarso-metatarseus, tarso-métatarsien.
Tarsus, tarse.
Tartarus, tartre.
Tartras, tartrate.
Tartris, tartrite.
Taxis, taxis.
Tegumen, *tegumentum*, tégument.
Telephius, téléphien.
Telum (Seren. Samm.), la pleurésie.
Temperamentum, tempérament.
Temperans, tempérant.
Temperies, température.
Tempora, les tempes.
Temporalis, temporal.
Temporo-maxillaris, temporo-maxillaire.
Temulentia, témulence; (Plater), délire.
Tenaculum, tenette.
Tendineus, *tendinosus*, tendineux.
Tendo, tendon.
Tenesmus, ténesme.
Tensio, tension.
Tensivus, tensif.
Tentatio, atteinte.
Tentigo, nymphomanie.
Tentipellum, tentipelle.
Terebellum, trocart.
Terebenthina, térébenthine.
Terebinthus, térébinthe.
Tergemini, trijumeaux (nerfs).
Terminthus, terminthe.
Terra, terre. *T. damnata*, tête-morte. *T. japonica*, cachou. *T. merita*, racine de curcuma. *T. mortua*, tête-morte.
Terminalia, badamier.
Tertiana febris, fièvre tierce.
Tertianarius, qui a une fièvre tierce.
Testa, têt *ou* test.
Testaceus, testacé.
Testicularis, testiculaire.
Testiculus, testicule.
Testes, testicules; les *testes*.
Testudo, testudo.
Tetanus, tétanos. *T. dorsalis*, *T. thotonicus* (Sauv.), opisthot
Tetartophia, tétartophie.
Tetradactylus, tétradactyle.
Tetradynamia, tétradynamie.
Tetragynia, tétragynie.
Tetrandria, tétrandrie.
Tetrapetalus, tétrapétale.
Tetraphyllus, tétraphylle.
Tetrapodologia, tétrapodologie.
Tetrapterus, tétraptère.
Tetraspermus, tétrasperme.
Teucrium, germandrée. *T. chamædrys*, L.; chamædrys. *T. chamæpitys*, L.; chamæpitys. *T. scordium*, scordium. *T. marum*, germandrée maritime.
Textura, texture.
Textus, tissu.
Thalictrum, thalictron.
Thea, thé.
Theiformis, theïforme.
Theligonia, L.; nymphomanie.
Thenar, thénar.
Therapeutice, la thérapeutique.
Thermantides, thermantides.
Thermæ, thermes.
Thermometrum, thermomètre.
Thermoscopium, thermoscope.
Thlaspi, thlaspi.
Thlasis, *thlasma*, thlasis.
Thlipsis, thlipsie.
Thoracicus, thoracique.
Thorax, poitrine.
Thrumbus, thrombe.
Thymeleæ, thymélées.
Thymiatechnia, thymiatechnie.
Thymicus, thymique.
Thymus, thymus.
Thymus, thym. *T. serpillum*, L.; serpolet.
Thyphomania, typhomanie.
Typhus, typhus. *T. icterodes*, fièvre jaune.
Thyroides, thyroïde.
Thyroideus, thyroïdien.
Tibia, jambe, os tibia.
Tibiæus, *tibialis*, tibial, jambier.
Tigillum, creuset.
Tilia, tilleul.

Tinctura, teinture.
Tinea, teigne. *T. lactea*, croûte laiteuse. *T. volatica*, feu volage.
Tinnitus aurium, tintouin.
Tintinnabulum, luette.
Titanium, titane.
Titillatio, *titillatus*, chatouillement, titillation.
Tomellina, tomelline.
Tomentum, tomentum.
Tomentosus, tomenteux.
Tomotocia, tomotocie.
Tonicitas, tonicité.
Tonicus, tonique.
Tonus, ton.
Tonsillæ, amygdales.
Tonsillaris, tonsillaire.
Tophus, tophus.
Topicus, topique.
Torcular, tourniquet. *T. Herophili*, pressoir d'Hérophile.
Tormentilla, tormentille. *T. erecta*, L.; tormentille commune.
Tormentum acutum (Cœl. Aurél.), iléus.
Tormina, tranchées.
Torpor, engourdissement.
Torrefactio, torréfaction.
Torsiones, tranchées.
Tortilis, tortile.
Torulosus, toruleux.
Toxicum, toxique.
Trachea, trachée.
Trachea-arteria, trachée-artère.
Trachealis, trachéal.
Trachelianus, trachélien.
Tracheotomia, trachéotomie.
Trachoma, trachoma.
Tragacantha, adragant.
Tragius, tragien.
Tragus, tragus.
Transfusio, transfusion.
Transpiratio, transpiration.
Transplantatio, transplantation.
Transsudatio, transsudation, diapédèse.
Transversus ou *transversalis*, transverse ou transversal.
Transversarius, transversaire.
Trapeziformis, trapéziforme.
Trapezius, trapèze.
Trapezoides, trapézoïde.
Traumaticus, traumatique.
Tremor, tremblement.
Trepanatio, action de trépaner.
Trepanum, trépan.
Trepidatio, trépidation.
Triandria, triandrie.
Triangularis, triangulaire (muscle).
Trica, gyrôme.
Tricapsularis, tricapsulaire.
Triceps, triceps.
Trichiasis, trichiasis.
Trichismus, trichisme.
Trichoma, trichoma.
Tricuspis, tricuspide.
Tridactylus, tridactyle.
Tridentatus, tridenté.
Triennis, triennal, trisannuel.
Trifacialis, trifacial.
Trifidus, trifide.
Trifoliatus, tréflé.
Trifolium melilotus, L.; le mélilot.
Trigonella, trigonelle. *T. fænum græcum*, L.; le fenugrec.
Trigonus, trigone.
Trigynia, trigynie.
Trijugus, trijugé.
Trilobus, trilobé.
Trilocularis, triloculaire.
Trinervius, trinervé.
Triœcia, triœcie.
Tripartibilis, tripartible.
Tripetalus, tripétale.
Tripharmacum, tripharmacum.
Triphyllus, triphylle.
Triplinervius, triplinervé.
Triqueter, triquètre.
Triquetrum, trocart.
Trismus, trismus. *T. capistratus*, brédissure. *T. cynogelos* (Sauv.), ris canin. *T. sardonicus* (Sauv.), idem.
Trispermus, trisperme.
Trisplanchnicus, trisplanchnique.
Trisulus, trisule.
Tritœophia, tritéophie.
Triternatus, triterné.
Triticum, froment. *T. repens*, L.; chiendent.
Trituratio, trituration.
Trivalvis, trivalvé.
Trochanter, trochanter.
Trochanterius, trochantérien.
Trochantinius, trochantinien.
Trochantinus, trochantin.
Trochinius, trochinien.
Trochinus, trochin.
Trochiscus, trochisque.
Trochiter, trochiter.
Trochiterius, trochitérien.
Trochlea, trochlée.
Trochlearis, *trochleator*, trochléateur.
Tropæolum, L.; la capucine.
Trophospermium, trophosperme.
Tuba, trompe. *T. Eustachiana*, trompe d'Eustache. *T. uterina*, trompe utérine.
Tuber, bosse; truffe. *T. verrucosum*, oignon au pied.
Tuberculum, tubercule.
Tuberositas, tubérosité.

Tubus, tube, tuyau.
Tumefacere, tuméfier.
Tumor, tumeur. *T. capsulatus*, tumeur enkystée.
Tungstas, tungstate.
Tungstenum, tungstène.
Tungsticus, tungstique.
Tunica, tunique.
Turbinatus, turbiné.
Turgescentia, turgescence.
Turio, turion.
Turunda, tente.
Tussilago, tussilage. *T. farfara*, L.; pas-d'âne. *T. petasites*, L.; herbe aux teigneux.
Tussis, toux.
Tuthia, tuthie.
Tympanicus, tympanique.
Tympanita (Sennert), tympanite.
Tympanites ou *tympanitis*, tympanite. *T. universalis* (Schenkius), emphysème universel.
Tympanum, tympan, tambour.
Typhodes, typhode.
Typhomania, typhomanie.
Typhus, typhus.
Typus, type.

U.

ULCERATIO, ulcération.
Ulcus, ulcère.
Ulcusculum, petit ulcère. *U. oris* (Fél. Plat.), aphthe.
Uliginarius, uliginaire.
Uliginosus, uligineux.
Umbella, ombelle.
Umbellifer, ombellifère.
Umbilicalis, ombilical.
Umbilicus, ombilic.
Unciformis, unciforme.
Unctio, onction.
Unctuosus, onctueux.
Undatio, ondulation.
Unguentum, onguent.
Unguis, ongle; os unguis.
Uniens, unissant.
Uniflorus, uniflore.
Uniformis, uniforme.
Unilabiatus, unilabié.
Unilateralis, unilatéral.
Unilocularis, uniloculaire.
Unipetalus, unipétale.
Unisexifer, unisexé.
Univalvis, univalve.
Univocus, univoque.
Uracus, ouraque.
Uranographia, uranographie.
Uranologia, uranologie.
Uranoscopia, uranoscopie.
Uranus, urane.
Uras, urate.
Urceolatus, urcéolé.
Urea, urée.
Ureteres, uretères.
Urethra, urètre.
Ureteritis, urétéritis.
Ureticus, urétique.
Uricus, urique.
Urina, urine.
Urinaculum, ouraque.
Urinatorium, urinal.
Urinosus, urineux.
Urocrisis, urocrise.
Uromancia, uromantie.
Urtica, ortie.
Urticaria, l'urticaire.
Urticatio, urtication.
Ustio, ustion.
Ustulatio, ustulation.
Uterinus, utérin.
Uterus, matrice, utérus.
Utricularius, utriculaire.
Utriculus, utricule.
Uva, *uvula*, luette.
Uvea, uvée.
Uvularis, uvulaire.

V.

VACCINA, la vaccine.
Vaccinatio, vaccination.
Vaccinium, airelle. *V. myrtillus*, L.; airelle commune. *V. oxycoccos*, L.; canneberge.
Vaccinum, le vaccin.
Vagina, gaîne. *V. uteri*, le vagin.
Vaginalis, vaginal.
Vaginans, vaginant.
Vagitus, vagissement.
Valantia cruciata, L.; la croisette.
Valeriana, valériane.
Valetudinarius, valétudinaire.
Valetudo, santé.
Valgus, qui a les jambes tournées en dehors.
Valvula, valvule.
Vapor, vapeur.
Vaporatio, vaporation.
Vaporosus, vaporeux.
Vara, barre.
Varicella, varicelle.
Varicocele, varicocèle.
Varicomphalus, varicomphale.
Varicosus, variqueux.
Variegatus, vergeté.

Variola, petite-vérole *ou* variole.
Variolosa febris, la variole.
Variolicus, variolique.
Varix, varice.
Vas, vaisseau.
Vasa serosa (Rudbeck), les vaisseaux lymphatiques.
Vasa vorticosa, tourbillon vasculaire de la sclérotique, veines ciliaires courtes.
Vascularis, vasculaire.
Vasculosus, vasculeux.
Vegetabilis, végétal.
Vegetatio, végétation.
Vehiculum, véhicule.
Velum palati pendulum, voile du palais.
Vena, veine.
Venæ sectio, saignée.
Venenatus, venimeux.
Venenosus, vénéneux.
Venenum, venin.
Venereus, vénérien.
Venosus, veineux.
Venter, ventre.
Ventralis, ventral.
Ventriculus, l'estomac; ventricule. *V. furunculi* (Celse), bourbillon. *V. succenturiatus*, duodénum.
Ventus, vent.
Veratrum, le vératrum. *V. album*, L.; ellébore blanc. *V. sabadilla*, L.; cévadille.
Verbascum, bouillon blanc, molène. *V. thapsus*, L.; molène commune.
Verbena, verveine.
Verberatio, verbération.
Veretrum, le pénis.
Vermiculans, vermiculant.
Vermicularis, vermiculaire.
Vermiformis, vermiforme.
Vermifugus, vermifuge.
Verminosus, vermineux.
Vermis, ver.
Vernaculus, endémique.
Vernans humor, sève.
Veronica, véronique.
Verruca, verrue.
Vertebra, vertèbre.
Vertebralis, vertébral.
Vertex, vertex.
Verticalis, vertical.
Verticillatus, verticillé.
Verticillum, tourniquet.
Verticillus, verticille.
Vertigo, vertige.
Verumontanum, vérumontanum.
Vesania, vésanie.
Vesica, vessie.
Vesicalis, vésical.
Vesicans, *vesicatorius*, vésicant.
Vesicatio, vésication.
Vesicatorium, un vésicatoire.
Vesicula, vésicule. *V. gingivarum* (Sennert), aphthe. *V. divæ Barbaræ*, vésicule de Sainte-Barbe.
Vestibulum, vestibule (oreille interne).
Veterinarius, vétérinaire.
Veternosus, léthargique.
Veternus, léthargie.
Vibex, vibice.
Vibrans, vibrant.
Vibratilitas, vibratilité.
Vibratio, vibration.
Vicia, la vesce. *V. faba*, L.; fève de marais.
Victûs ratio, diète.
Vidianus, vidien.
Vigiliæ, veilles; insomnie.
Vinca pervinca, L.; la perv
Vinculum, ligament.
Vinum, vin.
Virga cerea, bougie.
Virga genitalis, le pénis.
Virginitas, virginité.
Virilis, viril.
Virilis ætas, âge viril.
Virilitas, virilité.
Virosus, virulent.
Virulentus, virulent.
Virus, virus, poison.
Vis, force.
Viscago, mucilage.
Viscera, viscères, entrailles.
Visciditas, viscosité.
Viscosus, visqueux.
Viscum, gui, glu. *V. album*, L.; *V. quercum*, gui de chêne.
Viscus, viscère.
Visio, vision.
Visualis, visuel.
Visus, vue. *V. diurnus* (Boerh.), héméralopie. *V. duplicatus*, diplopie. *V. hebes* (Boerh.), amblyopie. *V. juvenum* (Plater), vue courte, myopie. *V. obtusus seu confusus* (Boerh.) vue mauvaise. *V. senilis* (Plater), vue longue, presbytie.
Vita, vie.
Vitex agnus castus, L.; agnus castus.
Viticulum, tige.
Viti saltus, danse de St.-Weith.
Vitiligo, vitilige. *V. alphus* (Sauv.), alphos. *V. hepatica* (Sauv.), éphélide. *V. leuce* (Sauv.), leucé. *V. melas* (Sauv.), mélas.
Vitreus, vitré.
Vitrificatio, vitrification.
Vitriolum, vitriol.
Vitriolicus, vitriolique.

Vitta, coiffe.
Vivax, vivace.
Viviparus, vivipare.
Vola, paume de la main.
Volatilis, volatil.
Volatilisatio, volatilisation.
Volsella, pincette, tenette.
Volva, volve.
Volvulus, volvulus, iléus.
Vomer, le vomer.
Vomica, vomique.
Vomitio, vomissement.
Vomitorius, *vomitivus*, vomitif.
Vomituritio, vomiturition.
Vomitus, vomissement. *V. cruentus* (Stahl), hématémèse. *V. marinus*, mal de mer. *V. rabiosus*, L.; chappetonade.
Voracitas, voracité.
Vorax, vorace.
Vortex, tourbillon.
Vox, voix.
Vulnerarius, vulnéraire.
Vulnus, plaie.
Vultus, face, visage.
Vulva, vulve.
Wormianus, Wormien.

X.

Xerasia, xérasie.
Xerophagia, xérophagie.
Xerophthalmia, xérophthalmie.
Xiphoides, xiphoïde.

Y.

Yaws, yaws.
Ytterbi, ytterbi.
Yttria, yttria.

Z.

Zimpiperi, gingembre.
Zincum, zinc.
Zingiperi, gingembre.
Zircona, zircone.
Ziziphum, jujube.
Zoanthropia, zoanthropie.
Zona, zona.
Zoographia, zoographie.
Zoologia, zoologie.
Zoonas, zoonate.
Zoonicus, zoonique.
Zoonomia, zoonomie.
Zoonomicus, zoonomique.
Zoophagus, zoophage.
Zoophytologia, zoophytologie.
Zoophytum, zoophyte.
Zootomia, zootomie.
Zoster, le zoster *ou* zona.
Zygoma, zygoma.
Zygomaticus, zygomatique.
Zymologia, zymologie.
Zymosimetrum, zymosimètre.
Zymotechnia, zymotechnie.
Zythogala, zythogala.

VOCABULAIRE GREC

CORRESPONDANT

AUX MOTS FRANÇAIS DE CE DICTIONNAIRE.

A

Αϐακης, muet.
ἀϐάπτιστα, ἀϐάπτιστον, abaptiste (trépan).
ἀϐλεψία, cécité.
ἀϐρότονον, aurone.
ἀγάλακτια, agalactie.
ἀγάλακτὸς, qui n'a point de lait.
ἀγάλλοχον, agalloche.
ἀγαρικον, agaric.
ἀγγειολογία, angéiologie.
ἀγγεῖον ou ἄγγος, vaisseau. ἀγγεῖον κυητήριον (Galien), utérus.
ἀγένεια, ἀγεννησία, agénésie.
ἀγὴ, plaie, fracture.
ἀγήρασια, agérasie.
ἀγήρατὸν, agérat.
ἀγκερὶς (Galien), acéride.
ἀγκύλη, mouvement de flexion des membres ; — le jarret ; — ankyloblépharon ; — ankylose dans laquelle les membres restent fléchis (opposé de ὀρθοκύλλον).
ἀγκυλοϐλεφαρὸν, ankyloblépharon.
ἀγκυλογλωσσὸν, ankyloglosse.
ἀγκυλοτομὸν, ancylotome.
ἀγκύλωσις. Voy. αγκύλη.
ἀγκυροειδὴς, ancyroïde.
ἀγκὼν, coude, olécrâne (Hippocr.).
ἀγλίδιον, ail.
ἄγμα, fragment, esquisse.
ἄγνος, l'*agnus castus*.
ἀγονία, agonie ou stérilité curable.
ἄγονὸς, femme qui n'a point encore eu d'enfans, ou qui est affectée de stérilité dont on peut faire cesser la cause. — ἄγονοι ημεραι (Hippocr.), jours pairs ou critiques.
ἀγριοκάρδαμον, cresson de fontaine.
ἀγρυπνία, agrypnie.
ἀγρυπνητικος, qui prive du sommeil.
ἄγρυπνος, qui est privé du sommeil.
ἀγυμνασία, défaut d'exercice.
ἀγχιθανὴς, qui est près de mourir.
ἀγχίλωψ, anchilops.
ἀγχονεῖον, strangulation.
ἀγωνία, anxiété, agonie.
ἀδδηφαγία, addéphagie.
ἀδερκὴς, ἀδερκτὸς, qui a la vue foible.
ἀδευκὴς, amer.
ἀδέψητος, cru.
ἀδημονία, adémonie.
ἀδὴν, glande.
ἀδηνοειδὴς, adénoïde, glanduleux.
ἀδηνολογία, adénologie.
ἀδηνοτομὴ, adénotomie.
ἀδίαντον, adiante.
ἀδιαπνευστια, adiapneustie.
ἀδιαῤῥοίη, constipation.
ἀδιαφόρος, adiaphore.
ἄδιψὸς, qui désaltère.
ἀδυναμίη, adynamie.
ἀδυνασία, foiblesse.
ἀδυνατὸς, foible, épuisé.
ἀείζωον, la joubarbe.
ἀεροφοϐὸς, aérophobe.
ἄζυγος, impair, azygos.
ἄζυμα, ferment.
ἄζυμος, azyme, non fermenté.
ἀὴρ, air.
ἀθεράπευτος, incurable.
ἀθὴρ, ἀθερίνη, ἀθεριξ, barbe d'un épi.
ἀθηρωμα, athérôme.
ἀθυμία, athymie.
αἰγίλωψ, ægilops.
αἰγὶς, albugo.
αἰγόκερως, fenugrec.
αἰδοῖα, les parties génitales.
αἰδοῖον, l'aîne, le vagin.
αἶδως (Homère), le pénis.
αἰθὴρ, éther.

αἰθεροειδὴς, aériforme.
αἰκια, αἴκιον ou αἴκισμα, plaie.
αἷμα, sang ; humeur quelconque du corps (Hippocr.). αἵματα, hémorrhagies. αἷμα δρακόντιον, sang-dragon.
αἱμακτὸς, sanguinolent.
αἱμάλωψ, ecchymose de l'œil.
αἱμὰς, sanie.
αἱματικὸς, sanguin.
αἱματίτις φλὲψ, veine.
αἱματομφαλὸς, hématomphale.
αἱματοφλεβοιστάσις, engorgement des vaisseaux sanguins.
αἱμάτωσις, hématose.
αἱμοπτυσις, hémoptysie.
αἱμοῤῥαγια, hémorrhagie en général, ou hémorrhagie nasale.
αἱμόῤῥοη φλὲψ, vaisseau dont on tire ou dont on peut tirer beaucoup de sang par la saignée.
αἱμόῤῥοιδες, hémorrhoïdes.
αἱμόῤῥοος, ουσα, sujet aux hémorrhoïdes ; femme qui a ses menstrues.
αἱμοστασια, stagnation du sang, hémostasie.
αἱμοστατικος, hémostatique.
αἱμοφοβια, hémophobie.
αἱμωδία, agacement des dents ; quelquefois odontalgie.
αἱνοτόκος, qui a eu une couche laborieuse.
αἴσθησις, sentiment, faculté de sentir.
αἰσθητικος, doué du sentiment.
αἰτία, cause.
αἰτιολογία, étiologie.
αἰων, durée de la vie.
ἀκαθαρσία, impureté.
ἀκάθαρτος, impur.
ἀκαλήφη, ortie.
ἄκανθα, épine.
ἄκανθαι χονδρώδεις, les fausses côtes.
ἄκανθος, branc-ursine.
ἄκαρι, ciron.
ἀκέομαι, je guéris.
ἀκέσιμος, ἀκέσμιος, ἀκεσιὸς, ἀκεστὸς, guérissable.
ἄκεσμα, ἄκεσις, ἀκεσμὸς, cure, remède.
ἀκεστὴρ, ἀκέστωρ, ἀκεστὴς, médecin.
ἀκέφαλος, acéphale.
ἀκήρις, acéride.
ἀκινησία, acinésie, immobilité.
ἀκμὴ, vigueur de l'âge ; l'*état* d'une maladie.
ἄκνηστις, le rachis.
ἀκοὴ, l'ouïe.
ἀκονιτὸν, aconit.
ἀκοπὸς, qui délasse ; anodin.
ἀκοσμία, acosmie.

ἄκουσμα, audition.
ἀκουστικὸς, acoustique.
ἀκούω, j'entends.
ἀκραιπάλὸς, qui dissipe l'ivresse.
ἀκρασία, intempérance, acrasie, difficulté des mouvemens.
ἀκρατεία, acratie.
ἄκρατον, vin pur.
ἄκρεα, les extrémités (les pieds, les mains, les oreilles, le nez : Galien).
ἀκρισία, acrisie.
ἀκρόασις, l'ouïe.
ἀκροβυστία, prépuce.
ἀκροδακτύλιον, le pouce.
ἀκροκώλια, extrémités des membres (la main et le pied).
ἀκρομφάλιον, acromphale.
ἀκροποσθία, acroposthie.
ἀκροχορδὼν, acrochordon, verrue.
ἀκρώμιον, acromion.
ἀκρωνυχίαι, extrémités des ongles.
ἀκρωτήρια. Voy. ἄκρεα.
ἀκτὴ, sureau.
ἀκτινοβολια, irradiation.
αλαῖος, ἀλαὸς, aveugle.
ἄλγημα, ἄλγος, douleur ; quelquefois maladie.
ἄλειμμα, ἄλειφας, ἄλειφαρ, onguent.
ἀλειπτίκη, aliptique.
ἀλειφω, je fais des frictions.
ἀλεξητήριον, remède ; alexitère.
ἀλεξίκακος, préservatif.
ἀλεξιφαρμακὸς, alexipharmaque.
ἄλευρον, farine.
ἀλεωρὴ, remède, soulagement, consolation.
ἀλθαία, guimauve.
ἀλθέω, ἀλθίσκω, je guéris.
ἀλικάκαβον, fruit de l'alkékenge.
ἀλιτόμηνος, né avant terme.
ἀλκὴ, force, vigueur.
ἀλλαντοὶς, allantoïde.
ἀλλόφασις, délire, aliénation.
ἀλογοτροφία, alogotrophie.
ἀλοη, aloès.
ἀλοητὸς, trituration.
ἀλοιφὴ, onction.
ἅλς, sel.
ἀλυκὴ, ἀλυσμὸς, angoisse, anxiété, agitation.
ἀλφιτίδον, alphitidon.
ἄλφιτον, farine.
ἀλφὸς, alphos.
ἀλωπεκία, alopécie.
ἅλως, aréole du mamelon.
ἀμάρακος, marjolaine.
ἀμαυρωσις, amaurose.
ἄμβη, ambi.
ἀμβλυωγμὸς, ἀμβλυωπία, amblyopie.
ἀμβλωθρίδιον, ἄμβλωσις, avortement.

ἀμβλωτικὸς, amblotique.
ἀμέθυστος, qui empêche ou dissipe l'ivresse.
ἀμετηνὸς, foible, épuisé.
ἀμίαντος, amiante.
ἀμνίον, amnios.
ἄμυλον, amidon.
ἄμυος, mot-à-mot, sans muscles; sans muscles apparens à l'extérieur.
ἀμυχὴ, déchirement, scarification, incision, ulcération superficielle.
ἀμφήμερινὸς, amphimérine.
ἀμφιαρθρωσὶς, amphiarthrose.
ἀμφιβληστροειδὴς, amphiblestroïde.
ἀμφιβραγχία, amphibranchies.
ἀμφιδέξιος, ambidextre.
ἀμφίδεον, orifice de l'utérus, le museau de tanche.
ἀμφιμήτριος, qui a rapport à l'utérus.
ἀμφιπλήξ, le périnée.
ἀμφίπνευμα, dyspnée considérable.
ἀμφίσβαινα, amphisbène.
ἀμφλεβὸς, mot-à-mot, sans veines; sans veines saillantes.
ἀνάβασις, période d'incrément d'une maladie.
ἀνάβρασις, ébullition.
ἀναβρογχισμὸς ou ἀναβροχισμὸς, anabrochisme.
ἀνάβρωσις, anabrose, érosion.
ἀναγαργάλικτον ou ἀναγαργάριστον, gargarisme.
ἀναγκαῖον (Artémidore), le pénis.
ἀνάγκη, proprement, nécessité; distension violente.
ἀναγωγὴ, excrétion par le haut.
ἀναδέσμος, bande, bandage.
ἀνάδοσις, anadose.
ἀνάδρομη, anadrome.
αναιμασὶς, anæmie.
ἀναισθησία, insensibilité.
ἀνακαθαίρομαι, je purge par haut.
ἀνακαθάρσις, anacatharsie.
ἀνακεστὸς, incurable.
ἀνάκλασις, luxation en dehors.
ἀνακλίσις, le décubitus.
ἀνακόλλημα, anacollémate.
ἀνακομίζω, je rétablis, je ranime, je rends les forces.
ἀνάκτησις, analepsie.
ἀναληπτικὸς, analeptique.
ἀνάληψις, analepsie.
ἀναλθὴς, incurable.
ἀνάλυσις, analyse.
ἀνάλωσις, consomption.
ἀναμνηστικὸς, anamnestique.
ἀνάπετεία, anapétie.
ἀναπλήρωσις, anaplérose.
ἀναπνοὴ, respiration.
ἀναπτύω, je crache du pus.

ἀνασάρκα, anasarque.
ἀνάσπασις, anaspase.
ἀνασταλτίκος, anastaltique.
ἀνάστασις, anastase.
ἀναστόμωσις, anastomose.
ἀναστομωτικὸς, anastomotique.
ἀνατολὴ, la partie blanche et demi-circulaire de l'ongle, près de sa racine.
ἀνατομὴ, anatomie.
ἀνάτριψὶς, friction.
ἀναυδια, mutité, aphonie.
ἀναφροδισια, anaphrodisie.
ἀναφρόδιτος, anaphrodite.
ἀναφύσημα, évaporation.
ἀναφώνησις, anaphonèse.
ἀνάχρεμψὶς, expuition, crachement de pus.
ἀνδράχνη, pourpier.
ἀνδρεῖα, pénis.
ἀνδρογενεία, androgénie.
ἀνδρόγυνος, androgyne.
ἄνεσις, rémission.
ἀνευρυσμὸς, anévrysme.
ἀνήκεστος, incurable.
ἀνὴρ, homme.
ἄνησον, ἄννησον, ἄνισον, ἄνησσον, anis.
ἀνθελιξ, anthélix.
ἀνθερεὼν, menton; isthme du gosier.
ἀνθηρὸς, fleuri; anthère.
ἄνθος, fleur.
ἀνθρακωσις, charbon.
ἄνθραξ, anthrax.
ἄνθρωπὸς, homme.
ἀνθρωποφάγος, anthropophage.
ἀνιδρωσὶς, anidrose; défaut de sueur.
ἀνοδμὸς, ἄνοσμὸς, inodore.
ἀνορεξία, anorexie.
ἀντέρεισις, rénitence.
ἀντιάδες, amygdales.
ἀντίδοτος, antidote.
ἀντικνημιὸν, le tibia.
ἀντιπαθεία, antipathie.
ἀντιπεριστάσις, antipéristase.
ἀντίπραξις, antipraxie.
ἀντιπυρετικὸς, anti-pyrétique.
ἀντίσπασις, antispase.
ἀντίτραγὸς, anti-tragus.
ἀντιφάρμακον, contre-poison.
ἀντίχειρ, le pouce.
ἀνώδυνος, anodin.
ἄνω κοιλία, l'estomac.
ἀνωμαλια, ἀνωμαλότης, ἀνωμάλωσις, anomalie.
ἀνωχεὺς τῶν ἐντέρων, mésentère.
ἀξὸγγιον, axonge.
ἄξων, l'axis.
ἀοινὸς, abstème.
ἀορασία, cécité.
ἀορται, les bronches.
ἀορτὴ, aorte.

ἀπάθεια, apathie.
ἀπανθρωπία, apanthropie.
ἀπάρθρωσις, abarticulation.
ἄπεπτος, cru.
ἀπευθύμενον, le rectum.
ἀπεψία, apepsie, indigestion.
ἀπήχημα, fracture par contre-coup.
ἀπνεὴς, ἄπνευστος, qui a la respiration gênée.
ἀπνοία, dyspnée.
ἀπόβρεγμα, infusion.
ἀπογαλακτισμὸς, ablactation.
ἀπογλαύκωμα, ἀπογλαύκωσις, glaucôme.
ἀπογυμνάζομαι, je prends de l'exercice.
ἀποδακρυτίκος, propre à exciter les larmes.
ἀποδιαρθροω, je rétablis un membre dans son état naturel.
ἀπόζεμα, apozème.
ἀπόθεσις, apothèse.
ἀποθλασμὸς, ἀπόθραυσις, fracture.
ἀποθυμιάσις, évaporation.
ἀποκαθημένη, qui a ses menstrues.
ἀποκαπνισμὸς, fumigation.
ἀποκλάσμα, fracture avec écartement des fragmens.
ἀποκοπὴ, abscission.
ἀποκρίσις, sécrétion d'humeurs; excrétion.
ἀποκρεΐικὸς, répercussif, discussif.
ἀποκύησις, conception.
ἄπονος, qui délasse.
ἀπονευρωσις, aponévrose.
ἀποπάτημα, déjections.
ἀποπληκτὸς, ἀποπληκτικὸς, apoplectique.
ἀποπληξία, apoplexie.
ἀποπλύνων, abstergent.
ἀποπομπαῖος, préservatif.
ἀποπορδὴ, borborygme.
ἀπορίη, anxiété.
ἀπόῤῥητος μυχὸς, la vulve.
ἀποσίτια, dégoût.
ἀποσκεπαρνισμὸς, fracture du crâne où la pièce est emportée comme avec une doloire.
ἀπόσκεμμα, métastase subite.
ἀπόσκηψις, scarification.
ἀποσκίῤῥωμα, tumeur dure, squirrheuse.
ἀπόσταξις, épistaxis dans laquelle le sang ne coule que goutte à goutte.
ἀπόςασις, ἀπόςημα, apostème, abcès.
ἀποσυρμα, desquamation, excoriation.
ἀποσχάζω, je scarifie.
ἀπόσχασις, ἀπόσχασμὸς, scarification.
ἀποτροπαῖος, qui détourne les maladies.
ἀπέλωσις, cicatrisation.
ἀπέλωτικὸς, cicatrisant.
ἀποφθορὰ, avortement.
ἀποφλεγματίσμὸς, tout ce qui excite la salivation.
ἀπόφυσις, apophyse.
ἀπόχρεμψις, exscréation.
ἀποψύχια, lipothymie.
ἄπτερος, aptère.
ἀπτικὸν, ἀπτικὴ αἴσθησις ou δύναμις, le toucher.
ἄπτυσος, qui ne crache pas; ἄπτυστος βὴξ, toux sèche.
ἀπυρεξία, apyrexie.
ἀπύρετος, apyre.
ἄραδος, trouble, émotion; palpitation de cœur après un exercice violent.
ἀραιόπορος, fongueux.
ἀραιὸς, celluleux; ἀραιὸν ὀστέον, os spongieux.
ἀραιοσαρκὸς, dont les chairs sont fongueuses.
ἀραιωμὰ, raréfaction.
ἀραιωτικὸς, relâchant, raréfiant.
ἀραχνοειδὴς, arachnoïde; (Hérophile) la sclérotique.
αργεμα, αργεμον, αργεμος, albugo.
ἄργιλος, argile.
ἄργυρος, argent.
ἀργύρȣ χυμεία, archimie.
ἀργυροτρόφημα, breuvage de lait.
ἀρηγων, qui protège ou soulage.
ἀρθριτίκὸς, arthritique.
ἀρθριτις, goutte.
ἄρθρον, ἄρθρωσις, articulation.
ἀρθρωδια, arthrodie.
ἀριστολόχιον, aristoloche.
ἀρκεῖον, bardane.
ἁρμονία, harmonie.
ἀρνογλῶσσον, plantain.
ἄῤῥοιη (Hippocr.), suppression d'un écoulement, particulièrement des menstrues.
ἀρτηρία (Hippocr.), la trachée-artère.
ἀρτίσκος, trochisque.
ἀρτιφυὴς, nouveau-né.
ἀρυταινοειδὴς, arytenoïde.
ἀρχίατρος, archiatre.
ἄρωμα, aromate.
ἀρωματίκος, aromatique.
ἀρωματίτης, vin aromatique.
ἄσαρον, le cabaret (plante).
ἄσβεστος, asbeste.
ἄση, dégoût, nausée, anxiété.
ἀσθένεια, asthénie.
ἆσθμα, asthme.
ἀσθματικὸς, asthmatique.
ἀσιτία, dégoût, inappétence.
ἄσιτος, qui ne prend pas d'alimens.
ἀσκαρις, ascaride.
ἄσκημα, ἄσκησις, exercice.
ἀσκίτης, ascite.

ἀσπάλαθος, aspalathe.
ἀστράγαλος, astragale, vertèbre.
ἀστροβολησία, sideration.
ἀσφαλτίτης, asphaltite.
ἄσφαλτος, asphalte.
ἀσφάραγος, pharynx.
ἀσφυκτος, asphyxié.
ἀσφυξία, asphyxie.
ἀταξία, ataxie.
ἀτεκνία, atecnie.
ἀτοκία, atocie; état de viduité, et non pas de stérilité.
ἀτονία, atonie; défaillance.
ἀτράφαξις, arroche.
ἀτρητὸς, imperforé.
ἀτροφία, atrophie.
αὐλὸς, vagin; orifice de la matrice.
αὐλίσκος, cathéter.
αὔξησις, accroissement.
αὐχην, la nuque.
ἀφαίρεσις, aphérèse.
ἄφεσις, rémission.
ἀφέψημα, apozème.
ἄφθαι, aphthes.
αφιστασθαι, abcéder.
ἀφόδευμα, ἀφόδὸς, excrémens.
ἀφροδίσια, amour; coït.
ἀφροδισιασμὸς, usage des plaisirs vénériens.
ἀφροδίσιος, aphrodisiaque.
ἄφυλλος, aphylle.
ἀφωνία, aphonie; coma, carus, toute affection comateuse.
ἀχλὺς, néphélion.
ἄχνη ὀτονίȣ, charpie.
ἀχὼρ, achore.
ἀψίνθιον, absinthe.
ἀψυχία, lipothymie.

B.

βαθμὶς, βαθμὸς, cavité articulaire d'un os.
βάθρον Ἱπποκράτειον, banc d'Hippocrate.
βαλανεῖον, bain.
βάλανος, gland, pessaire, suppositoire.
βαλαύστιον, balauste.
βάλσαμον, baume.
βαπτιστήριον, baignoire.
βαρυήκοια, barycoïte.
βάρυθρον, la sabine.
βαρυφωνία, baryphonie.
βασιλικὸν, basilicum.
βάτραχὸς, ranule, grenouillette.
βδέλλα, sangsue.
βῆγμα, toux, crachat rejeté par la toux.
βὴξ, toux.
βηχικος, béchique.
βηχίον, petite toux.
βλεννα, mucus.
βλεφαρίδες, les cils.
βλέφαρον, paupière.
βλέφαροπτωσις, blépharoptose.
βληστρίσμος, anxieté.
βόθριον, bothrion.
βολβος, bulbe.
βολβωδης, bulbeux.
βόμβος, bourdonnement.
βορβορυγμὸς, borborygme.
βότρυς, raisin.
βȣβρωσις, boulimie.
βȣβὼν, aîne, bubon.
βȣβώνοκηλὴ, bubonocèle.
βȣκερας, fenugrec.
βȣλιμία, βȣλιμίασις, βȣλιμὸς, boulimie.
βȣτυρον, beurre.
βȣφθαλμια, buphthalmie.
βραγχαλέος, enroué.
βράγχια, branchies.
βράγχος, enrouement.
βραδυπεψία, bradypepsie.
βράθυ, βράθυς, la sabine.
βραχίων, bras.
βραχύπνοια, brachypnée.
βραχύποτης, brachypote.
βρέγμα, sinciput, bregma.
βρῆγμα, crachat expulsé par la toux.
βρόγχια, les bronches.
βρογχοκήλη, bronchocèle.
βρόγχος, gosier.
βρῶμα, nourriture.
βῶλος, bol.

Γ.

γαγγλίον, ganglion.
γαγγλιώδης, gangliforme.
γάγγραινα, gangrène.
γαγγραινικὸς, gangreneux.
γαειν, engendrer.
γάλα, lait. γάλα σχιστὸν, petit-lait.
γαλακτοπότης, galactopote.
γαλακτοφάγος, qui vit de lait.
γαλακτοφορος, galactophore.
γαλάκτωσις, galactose.
γαλεάνθρωπία, galéanthropie.
γαργαρεὼν, gosier, luette.
γαργαρίζω, je gargarise.
γαργαρισμὸς, gargarisme.
γαστὴρ, ventre, estomac, matrice.
γαστροκνήμιον, gras de la jambe, mollet.
γαστρορραφία, gastroraphie.
γέλως, ris. γέλως σαρδῶος, ris sardonien.
γενειάς, barbe.

γένειον, menton.
γεράνιον, géranium.
γεώδης, géode.
γῆρας, vieillesse.
γηροκομία, gérocomie.
γιγγλυμὸς, ginglyme.
γιγγλυμοειδὴς, ginglymoïde.
γλάμη, γλήμη, chassie.
γλαύκωμα, γλαύκωσις, glaucôme; (Hippocrate) cataracte.
γλήνη, pupille.
γλήχων, pouliot.
γλυκαίνω, j'édulcore.
γλύκανσις, édulcoration.
γλυκύῤῥιζα, réglisse.
γλῶσσα, γλῶττα, langue.
γλωσσαλγία, douleur de la langue.
γλασσοκάτοχον, glossocatoche.
γλωττὶς, glotte, épiglotte.
γλωττόκομον, γλωττοκομεῖον, glossocome.
γνάθος, joue, mâchoire.
γογγύλη, gongyle; bol.
γογγρώνη, gongrone.
γομφίασις, mal aux dents (à l'époque de la dentition).
γομφίος, dent molaire.
γόμφωσις, gomphose.
γονάγρα, gonagre.
γονὴ, fœtus, semence, sperme; (Hippocrate) la matrice.
γόνιμος, prolifique.
γονόῤῥοια, gonorrhée.
γονόῤῥοιὸς, qui a une gonorrhée.
γόνυ, genou.
γρύπωσις, courbure des ongles.
γύα, le cou.
γυμνόσπερμος, gymnosperme.

Δ.

δαιμονομανία, démonomanie.
δάκρυ, δάκρυον, larme.
δακτύλιος, le rectum.
δακτυλιώτης, doigt annulaire.
δάκτυλος, doigt; datte.
δάρσις, excoriation.
δαρτὸς, dartos.
δεικτικὸς δάκτυλος, l'index.
δελφὺς, matrice.
δενδροειδὴς, dendroïde.
δένδρον, arbre.
δέρας, δέρμα, peau.
δεσμὸς, ligament.
δευτέριον, l'arrière-faix.
δευτεροπάθεια, deutéropathie.
διαβήτης, diabète.
διάβρωσις, diabrose, érosion.
διαβρωτικὸς, diabrotique.
διάγνωσις, diagnostic.
διαγνωστικὸς, diagnostique.
διάθεσις, diathèse.
διαίρεσις, diérèse.
δίαιτα, diète.
διαιτητικὴ, diététique.
διακοπὴ, incision, diacopé.
διάπασμα, diapasme.
διαπήδησις, diapédèse.
διάπλασις, réduction d'une fracture.
διαπνέω, je transpire.
διάπνοη, transpiration.
διαπύησις, suppuration.
διαπυητικος, suppuratif.
διάρθρωσις, diarthrose.
διάῤῥοια, diarrhée; διάῤῥοια ἐξ ουρων, diabète.
διάσπασις, diaspase, divulsion.
διάστασις, diastase.
διαστολὴ, diastole.
διάτριμμα, excoriation par frottement.
διαφθορὰ, corruption.
διαφόρησις, diaphorèse.
διαφορητικὸς, diaphorétique.
διάφραγμα, diaphragme.
διαφυλακτικὸς, préservatif.
διάφυσις, diaphyse.
διάχυλον, diachylon.
διάχυσις, résolution d'une tumeur.
διαχυτικὸς, résolutif.
διαχώρησις, évacuation, sécrétion.
διγαμια, digamie.
δίδυμος, jumeau, testicule.
διδυμοτοκος, qui est accouchée de deux jumeaux.
δίκροτος, dicrote.
δῖνος, vertige, étourdissement.
διόγκωσις, dioncose.
διόρθωσις, réduction d'une fracture.
διόῤῥωσις, diorrhose.
διούρησις, diurèse.
διουρητικὸς, diurétique.
διπλοὴ, diploé.
δίπους, bipède.
δίπτερος, diptère.
διστιχίασις, distichiasis.
δίψα, soif.
διψητικὸς, dipsétique.
δογματικὸς, dogmatique.
δοθιὴν, furoncle.
δοκιμασια, docimasie.
δορκάδιζων, sautillant, caprisant.
δόσις, dose.
δραστικὸς, drastique.
δρυπετὴς, drupe.
δρωπακιστὸς, dépilatoire, dépilatif.
δρώπαξ, remède dépilatoire.
δυνάμις, force, remède, efficacité d'un remède.

δυσαισθησία, dysesthésie.
δυσακὴς, δυσάλθὴς, difficile à guérir.
δυσαλγὴς, qui cause une douleur insupportable.
δυσαναγωγὸς, dysanagogue.
δυσεντερία, dysentérie.
δυσηκοΐα, dureté de l'ouïe.
δυσθεσία, dysthésie.
δυσθυμία, dysthymie.
δυσκινησία, dyscinésie.
δυσκρασία, dyscrasie.
δυσορεξία, défaut d'appétit.
δυσοσμία, fétidité de l'haleine.
δυσουρία, dysurie.
δυσπεψία, dyspepsie.
δύσπνοια, dyspnée.
δύσπνοϊκος, essoufflé.
δυστοκία, dystocie.
δυσφορία, anxiété, malaise.

E.

ἐγγαστρίμυθος, engastrimythe, ventriloque.
ἐγγίσωμα, embarrure.
ἔγερσις, ἐπέγερσις, réveil en sursaut.
ἐγκάνθις, encanthis.
ἔγκαρ, cerveau.
ἔγκατα, intestins.
ἔγκαυμα, encaume.
ἔγκαυσις, brûlure, inustion.
ἐγκέφαλος, encéphale, cerveau; ἐγκέφαλος ὀπίσθιος, cervelet.
ἐγκηρωσις, incération.
ἐγκοίλια, intestins.
ἐγκοπὴ, incision en dédolant.
ἐγκράνον (Galien), cervelet.
ἐγχάραξις, scarification.
ἐγχυμώσις, ecchymose.
ἕδρα, anus; hédra.
ἔθος, habitude.
εἰλεὸς, iléus; εἰλεὸς ικτερώδης (Hipp.), ictère.
ἕλιξ, hélix.
εἰσβολὴ, invasion, épisémasie; paroxysme.
εἴσπνοὴ, inspiration.
ἐκβόλιος, ecbolique.
ἐκβόλον, avortement.
ἐκζέματα, échauboulures.
ἔκθλιμμα, ἔκθλιψις, excoriation.
ἔκκλισις, luxation.
ἐκκοπὴ, entaille.
εκκοπρωτικὸς, eccoprotique.
ἔκλαμψις, éclampsie.
ἔκλειγμα, ἐκλεικτὸν, éclegme.
ἐκλέπισις, desquamation, exfoliation.
ἔκλυσις, lipothymie.
ἐκπιέζω, je comprime.
ἐκπίεσμα, ecpiesme.
ἔκπληξις, stupeur.
ἐκπνοὴ, expiration.
ἐκπύεισθαι, suppurer, aboutir.
ἐκπύημα, empyème.
ἐκπύητικος, suppuratif.
ἔκρηγμα, esquille; éruption exanthématique.
ἐκροὴ, émonctoire.
ἔκρυσις, écoulement de la semence; faux germe.
ἐκσάρκωμα, exsarcôme.
ἔκστασις, extase.
ἐκτικὸς, hectique.
ἐκτίλλωτικὸς, ectillotique.
ἐκτομὴ, extirpation.
ἐκτρίμμα, excoriation.
ἐκτροπαὶ, canaux excréteurs.
ἐκτρόπιον, ectropion.
ἔκτρωμα, ἔκτρωσις, ἐκτρωμὸς, avortement.
ἐκτρωτίκὸς, ectrotique.
ἐκτύλωτικὸς, ectylotique.
ἐκφρακτικὸς, ecphractique.
ἔκφυσις δωδεκάδακτυλος, duodénum.
ἐκχύλωμα, extraction (opérat. pharmac.), un extrait.
ἐκχύμωμα, ἐκχύμωσις, ecchymose.
ἔλαιον, huile.
ἐλαιοσάκχαρον, élæo-saccharum.
ἐλατήριον, élatère.
ἐλελίσφακὸς, sauge.
ἐλεφαντίασις, ἐλεφὰς, éléphantiasis.
ἕλκος, ulcère.
ἑλκτικὸς, helctique.
ἑλκύδριον, bouton.
ἑλκυστὴρ. Voy. ἐμβρυουλκὸς.
ἑλκωδης, ulcéré, ulcéreux.
ἕλκωμα, ἕλκωσις, ulcération.
ἐλλέβορὸς, ellébore.
ἕλμινς, ver.
ἑλξίνη, la pariétaire.
ἔλυτρον, élytre.
ἑλώδης, hélode.
ἐμβολὴ, injection.
ἐμβολισμὸς, embolisme.
ἔμβολον, le pénis.
ἐμβροχὴ, embrocation.
ἐμβρυοθλάστης, embryothlaste.
ἐμβρυολογία, embryologie.
ἐμβρυοτομία, embryotomie.
ἐμβρυουλκία, embryulcie.
ἐμβρυουλκὸς, crochet pour extraire le foetus mort dans la matrice.
ἐμετικὸς, émétique.
ἐμετοκάθαρτικὸν, éméto-cathartique.
ἐμετὸς, émétique; vomissement.
ἐμεω, je vomis.
ἐμμήνια, règles, menstrues.
ἔμμοτον, charpie, tente.

ἐμπειρία, empirisme.
ἐμπειρικὸς, empirique.
ἐμπλαστικὸς, emplastique.
ἔμπλαστρον, emplâtre.
ἐμπροσθότονος, emprosthotonos.
ἔμπτυσις, expectoration.
ἔμπυημα, empyème.
ἐμπυὸς, qui expectore des crachats purulens; ἐμπυοσματος, charpie ou tente que l'on introduit dans une plaie.
ἔμπυρος, qui a la fièvre.
ἐμφρακτικὸς, emphractique.
ἔμφραξὶς, emphraxie.
ἐμφύσημα, emphysème.
ἔναιμος, hémostatique.
ἐναιωρήμα, énéorème.
ἐναρθρώσις, énarthrose.
εναυλὴν, vulve.
ἔνδεσις τῦ ποδὸς (Hipp.), articulation tibio-tarsienne.
ενδημιος, ενδημος, endémique.
ἔνδινα, les intestins.
ἔνδοσις (Galien), rémission.
ἔνεμα, clystère, injection.
ἐνερείσις, compression.
ἐνθλάσις, fracture en éclats.
ἔνκαυμα, encaume.
ἐνορμῦν, l'énormon.
ἔνυλον, gencive.
ἔντασις, tension.
ἐντατικὸς, aphrodisiaque.
ἔντερον, intestin.
ἐντερο-επιπλοκήλη, entéro-épiplocèle.
ἐντεροκήλη, entérocèle.
ἐντερόμφαλὸς, entéromphale.
ἔντομον, insecte.
ἐξαίρεσις, exérèse.
ἐξαμβλῶμα, avortement.
ἐξάνθημα, ἐξάνθισμα, exanthème.
ἐξάρθρημα, ἐξάρθρωμα, ἐξάρθρωσις, exarthrose.
ἐξεχεβρόγχος (Hipp.), affecté de bronchocèle.
ἕξις, disposition, constitution.
ἐξόμφαλος, exomphale.
ἐξόστωσις, exostose.
ἐξόφθαλμια, exophthalmie.
ἐπαναφερω, je reprends des forces, je me rétablis.
επανθισμος, la veine cave.
ἔπαρμα (Hipp.), tumeur en général, ou particulièrement une parotide.
ἔπαρσις, tumeur.
ἐπιγίνομενον, épiginomène.
ἐπιγλωττὶς, épiglotte.
ἐπιγονατὶς, ἐπιγῦνὶς, la rotule.
ἐπιδερίδες, les nymphes.
ἐπιδερμικὸς, cicatrisant.
ἐπιδερμὶς, épiderme.
ἐπίδεσις, appareil, bandage.
ἐπίδεσμος, bande.
ἐπιδήμιος, ἐπιδήμος, épidémique.
ἐπιδιδυμις, épididyme.
ἐπιθήμα, épithème.
ἐπίκαυμα, épicaume.
ἐπικεράστικὸς, épicérastique.
ἐπικράνις, ἐπικράνον, le cervelet.
ἐπίκρασις, épicrase.
ἐπικτενίον, le pubis.
ἐπικυήμα, superfétation.
ἐπικώφωσις, cophose, surdité.
ἐπιλήμψὶς, attaque d'épilepsie.
ἐπιληψία, épilepsie.
ἐπιμύλις, la rotule.
ἐπινύκτὶς, épinyctide.
ἐπινωτιὸς, omoplate.
ἐπιπληρωσὶς, épiplérose.
ἐπιπλοκήλη, épiplocèle.
ἐπιπλόμφαλὸν, épiplomphale.
ἐπιπλοὸν, épiploon.
ἐπισείον, pubis, vulve.
ἐπισημασία, épisémasie.
ἐπισκύνιον, sourcil.
ἐπισπασμὸς (Hipp.), respiration vite et fréquente.
ἐπισπάστικὸς, épispastique.
ἐπισταξὶς, épistaxis.
ἐπίστασις, rétention, suppression.
ἐπιφαίνομενὸν, épiphénomène.
ἐπιφλέβος, qui a des veines très-apparentes.
ἐπιφορὰ, larmoiement, épiphora.
ἐπίφορος, femme qui conçoit facilement; femme qui est prête d'accoucher.
ἐπίφυσις, épiphyse.
ἐπιχολὸς, bilieux.
ἐπιχορδὶς, mésentère.
ἐπῦλὶς, épulie.
ἐπυλώτικος, épulotique.
επωμις, épomide.
ἐρέθισμα, stimulus, irritant.
ἐρέθισμὸς, éréthisme.
ἐρευγμὸς, éructation.
ἐρευξὶς, éructation; flatulence; excrétion.
ἑρμαφρόδιτος, hermaphrodite.
ἑρπηδὼν, ἕρπης, dartre.
ἑρπυστικὸς, herpétique.
ἔῤῥινος, errhin.
ἐῤῥυσις (Hippocr.), épistaxis dans laquelle le sang coule sans interruption.
ἐρυγμὸς. Voy. ἐρευγμὸς.
ἐρύθημα, érythème.
ἐρύθροειδης, éry throïde.
ἐρύθροκελὰς, érysipèle.
ἐρύσιπελὰς, érysipèle.
ἐρωτομανία, érotomanie.
ἐσθιόμενος, esthiomène.

ἔσφλάσις, Voy. ἔνθλάσις.
ἐσχάρα, escharre.
ἐσχάρωτικὸς, escharotique.
ἐσχατιαὶ, les extrémités (les pieds et les mains).
ἐσώχὰς, ésoche.
εὐανθεμὸν, camomille.
εὐδιαπνεύστος, qui transpire facilement.
εὐεξία, éuexie.
εὐθεσία, euthésie.
εὐθυμία, euthymie.
εὐθύπνȣς, qui a la respiration facile.
εὐκοίλια, liberté du ventre.
εὐκρασία, eucrasie.
εὔκριτος, qui a une crise heureuse.
εὐπεψία, eupepsie.
εὔπνοία, respiration facile.
εὔρυθμὸς, bien réglé, régulier.
εὐρὼς, carie.
εὔσαρκος, robuste.
εὐτροφία, eutrophie.
εὐφορία, euphorie.
ἔφηλις, éphélide.
ἐφήμερος, éphémère.
ἐφιάλτης, éphialte.
ἐφίδρωσις, éphidrose.
ἔφοδος, éphode.
ἐχινόφθαλμία, échinophthalmie.
ἕψημα, sapa.

Z.

ζήτητικὸς, zététique.
ζιγγίβερὶς, gingembre.
ζȣλαπιὸν, julep.
ζύγωμα, zygoma.
ζύθογαλα, posset.
ζύθος, bière, boisson.
ζύμωμα, ferment.
ζύμωσις, fermentation.
ζωὴ, vie.
ζῶον, animal.
ζωόφυτον, zoophyte.
ζωστὴρ, zona.
ζωΰφιον, animalcule.

H.

ἥβη, puberté; ηβης οστεον, os pubis.
ἡβητὴρ, pubère.
ἤλεκτρον, ambre jaune ou succin.
ἡλικία, âge.
ἡλιώσις, insolation.
ἡμεραλώπια, héméralopie.
ἡμεραλωψ, héméralope.
ἡμίκρανια, migraine.
ἡμικρανικὸς, qui dissipe la migraine.
ἡμίκρανιὸν, chaque moitié latérale de la tête.
ἡμίπληξία, hémiplégie.
ἡμίτριταῖος, hémitritée.
ἧπαρ, foie.
ἡπατικὸς, hépatique; affecté d'hépatite.
ἡπατῖτις, hepatite; veine cave (Hipp.).
ἠπιαλὸς, épial.
ἠπιαλώδης, qui a la fièvre épiale.
ἡράκλεια νόσος, maladie herculéenne, épilepsie.
ἦτρον, hypogastre, bas-ventre.

Θ.

θέναρ, éminence thénar; paume de la main.
θεραπεία, cure, guérison.
θεραπευτὴς, médecin.
θεραπευτικὸς, qui a la vertu de guérir.
θεραπευτὸς, guérissable.
θεῖον, soufre.
θηλὴ, mamelon.
θῆξις, acupuncture, point de suture.
θηριακὴ, thériaque.
θηρίον, θηρίωμα, ulcère malin.
θηριώδης, dangereux; férine (toux).
θλάσις, θλάσμα, fracture avec depression des os du crâne; contusion.
θλιψίς, thlipsie.
θορὴ, θορὸς, sperme.
θρέψις, nutrition.
θρὶξ, cheveu.
θρόμβος, θρόμβωσις, thrombus; caillot de sang.
θύμβρον, sarriette.
θύμος, thym (plante); le thymus.
θυριάμα, θυριάσις, fumigation.
θυριοειδὴς, thyroïde.
θώραξ, thorax.

I.

ἴαμα, médicament.
ἴαομαι, je guéris.
ἰατὴρ, ἰατρος, médecin.
ἰατηρία, médecine.
ἰατορία, médication.
ἰατραλεπτικη, iatraleptique.
ἰατρικὴ, médecine.
ἰγνύα, ἰγνὺς, aîne, jarret.
ἰδιοπάθεια, idiopathie.
ἰδιοσυγκράσια, idiosyncrasie.
ἰδρωα, échauboulures.
ἰδρωπύρετὸς, suette.
ἰδρως, sueur.
ἰδρωτικὸς, sudorifique.
ἱερὴ νȣ̃σος, épilepsie.

ἴκταρ, la vulve.
ἰκτερικὸς, ictérique.
ἴκτερος, ictère.
ἴλιγγος, vertige.
ἴν, fibre.
ἰνίον, occiput.
ἰξία, varice.
ἰξὺς, lombe.
ἱππὸς, hippus.
ἵππουρις, hippuris.
ἶρις, iris.
ἰσθμὸς, isthme du pharynx.
ἰσχιαδικὸς, ischiadique.
ἰσχίας, la sciatique.
ἰσχίον, ischion.
ἴσχις, lombe.
ἰσχνασμὸς, ischnotie.
ἰσχνόφωνια, ischnophonie.
ἰσχουρία, ischurie.
ἴτρια, le bas-ventre.
ἴτριον, foie.
ἰχθυόκολλα, ichtyocolle.
ἰχθυόφαγος, ichtyophage.
ἰχὼρ, ichor.
ἰχώρειδης, ichoreux.
ἰωτακισμὸς, iotacisme.

K.

καδμεία, cadmie.
καθαίρω, je purge.
καθαρσεις, menstrues.
καθαρσις, purgation.
καθαρτικὸς, cathartique.
καθέδρη, anus.
καθεκτικὸς, contentif.
καθετὴρ, cathéter.
καθετηρισμὸς, cathétérisme.
καθημερινὸς, quotidien.
καθολικὸς, catholique.
κακοήθης, cacoèthe.
κακοθυμία, cacothymie.
κακοπάθεια, cacopathie.
κακοπραγία, cacopragie.
κακοστόμαχος, indigeste.
κακοτροφία, cacotrophie.
κακοχύμια cacochymie.
κακοχύμος, cacochyme.
καλάμηδον, calamédon.
καλλιπαιδία, callipédie.
κάλυκιον, calicule.
κάλυξ, calice.
καλυπτρα, calyptra, coiffe.
καμάριον ψαλιδοειδὴς (Galien), voûte à trois piliers.
καμάρωσις, camarosis.
κανθὸς, coin de l'œil.
κάπνος, fumeterre.
κάπρος, pénis.
καρδαμαντικὴ, cresson de fontaine.
καρδία, cœur; cardia.
καδιάκὸς, cardiaque.
καρδιαλγία, cardialgie.
καρδιωγμὸς, cardialgie, palpitation.
καρηβαρὶη, pesanteur de tête.
καρκίνος, cancer.
καρκίνωμα, carcinôme.
κάρος, carus.
καρπὸς, le carpe; fruit, semence des plantes.
καρφολογία, carphologie.
καρχήσιὸς, carchésien.
καρωτὶς, carotide.
καρωτικὸς, carotique.
κάταγμα, fracture.
καταγματικὸς, catagmatique.
κατάκαυμα, phlyctène.
κατάκλασις, cataclase.
κατάκλυσμὸς, douche.
κατάληψις, catalepsie.
καταμήνια, menstrues.
καταμήνιος, menstruel.
καταμπλημα, καταμπλήσὶς, fomentation.
κατάπλασμα, cataplasme.
κατάπληξις, cataplexie.
καταπόσις, déglutition.
καταπότιον, pilule.
καταράκτης, cataracte.
καταῤῥηκτικὸς, catarrhectique.
καταῤῥηξις, catarrhexie.
καταῤῥοικος, catarrheux.
καταῤῥοος, catarrhe.
καταστagμὸς, coryza.
καταςαλτικος, astringent.
κατάστασις, κατάςημα, constitution, habitude du corps.
καταφορα, cataphora.
κατάχασμα, catachasmos.
κατουλώτικος, catulotique.
κατοχὴ, κατοχος, catoche.
κατώτερικός, catotérique.
καυληδὸν, caulédon.
καῦσος, causus.
καυστικὸς, caustique.
καυτήριον, cautère actuel.
καχεξία, cachexie.
κέαρ, le cœur.
κεγχριαῖος, miliaire.
κενεαγγεὶη, inanition.
κενεὼν, flanc, abdomen.
κενωσις, cénose.
κενωτικος, cathartique.
κερατοειδὴς, la cornée.
κερκὶς, os radius.
κέρκος, pénis.
κερκώσις, cercose.
κεφαλαία, céphalée.
κεφαλαλγία, céphalalgie.

κεφαλή, tête.
κεφαλικὸς, céphalique.
κήλη, tumeur.
κηλοτομια, célotomie.
κῆρ, cœur.
κηρὸς, cire.
κήρωμα, cérat.
κίγκλισις, κίγκλισμος, cinclèse.
κιθαρος, thorax.
κιμολία γη, terre cimolée.
κιννάβαρι, cinnabre.
κιννάμωμον, cinnamome.
κιρσοκήλη, cirsocèle.
κιρσόμφαλὸς, cirsomphale.
κιρσὸς, varice.
κισσὸς, lierre.
κίττα, pica.
κίτριον, citron.
κιχώρη, chicorée.
κίων, luette.
κλάσμα, κλάσις, fracture.
κλεῖθρον, isthme du pharynx.
κλεις, clavicule.
κλείτωρις, clitoris.
κλινήρης, alité.
κλινικὸς, clinique.
κλινοειδὴς, clinoïde.
κλυςὴρ, clystère.
κνήμη, jambe.
κνησμὸς, κνισμὸς, prurit.
κόγχη, conque, limaçon (de l'oreille interne); rotule.
κογχύλια, coquillages.
κοιλία, ventre.
κόκκος, baie.
κόκκυξ, coccyx.
κοιλία ἄνω, l'estomac.
κοιλωμα, cœloma.
κολλητικὸς, agglutinatif.
κολλύριον, collyre.
κολόβωμα, colobôme.
κολοκύνθη, coloquinte.
κολπὸς γυναικεῖος, vulve.
κόμμι, gomme.
κονδύλος, condyle.
κονδυλώδης, condyloïdien.
κονδύλωμα, condylôme.
κόπος, lassitude.
κοπρὸς, excrément.
κορακοειδὴς, coracoïde.
κοράλλιον, corail.
κορη, la pupille.
κορηύτης, pénis.
κορυβαντισμὸς, corybantisme.
κόρυζα, coryza.
κορυμβος, corymbe.
κοτύλη, cavité cotyloïde.
κοτυληδὼν, cotylédon.
κοτυλώδης, cotyloïde.
κοχλιάριον, cochléaria.
κόχος, humeur abondante.
κοχώνη, périnée.
κρανίον, crâne.
κρᾶσις, crase.
κράτος, force.
κρεμαςὴρ, crémaster.
κριθὴ, κριθίδιον, orgelet; pénis.
κρικοειδὴς, cricoïde.
κρίσιμος, critique.
κρίσις, crise.
κροκίδισμος, crocidisme.
κροταφίτης, crotaphite.
κροταφὸς, tempe; (Cœl.-Aur.) céphalée.
κρυος, grand froid.
κύβιτον, coude, cubitus.
κυβοειδὴς, cuboïde.
κυησις, grossesse.
κυητήριον αγγεῖον, utérus.
κυκλίσκος, trochisque.
κύκλοι προσωπȣ, pommettes.
κύλλωσις, cillose.
κυνάγχη, esquinancie.
κυνάρὸς, chardon.
κυνόδοντες, dents canines.
κυρίαι ἡμεραι, jours critiques.
κύρτωμα, gibbosité.
κυςις, vessie.
κύτλαρος, le gland.
κύφωσις, courbure du rachis; gibbosité.
κυψελὶς, κυψελόβυστια, cérumen des oreilles.
κωδία, tête de pavot.
κωλὴ, pénis.
κωλικὸς, colique.
κῶλον, colon.
κῶμα, coma.
κώφωσις, cophose, surdité.

Λ.

λαβὴ, préhension; épisémasie.
λαβίδιον, λαβὶς, pince, tenette.
λαβύρινθος, labyrinthe (de l'oreille interne).
λαγνέιν, coït.
λαγὸνες, lombes.
λαγώφθαλμια, lagophthalmie.
λάθυφροσυνη, amnésie.
λαιμὸς, le palais.
λαμβδοειδὴς, lambdoïde.
λαπάραι, lombes.
λάρυγξ, larynx.
λέγνον, orifice de l'utérus.
λειεντερία, lientérie.
λειποθυμία, lipothymie.
λειποψυχία, lipopsychie; (Hippocr.) syncope.

λειπυρίας, fièvre lipyrie.
λείφαιμος, exsanguin.
λειχὴν, lichen, gale.
λεκτȣαρίον, électuaire.
λεοντιασις, léontiasis.
λεπίδοειδὴς, écailleux.
λεπὶς, écaille.
λὴπρα, lèpre.
λὴπρὸς, lépreux.
λεπτὸν, l'intestin grêle.
λεπτυντικὸς, atténuant.
λεπτυσμὸς, exténuation.
λεύκη, leucé.
λεύκόφλεγματία, leucophlegmatie.
λεύκωμα, leucôme.
λὴθαργικὸς, léthargique.
λὴθαργὸς, léthargie.
λήμη, chassie.
ληξιπύρετος, fébrifuge.
ληξιφαρμακὸν, antidote.
λῆρος, délire.
λῆψις, paroxysme.
λίβυστικὸν, λιγȣστικὸν, livèche.
λιγνυώδης, fuligineux.
λιθάργυρος, litharge.
λιθίασις, lithiasie.
λιθολογία, lithologie.
λιθοτομία, lithotomie.
λιθοτομίας, lithotomiste.
λιθοτόμος, lithotome.
λιμαγχία, limanchie.
λιμοκτονία, limoctonie.
λιμὸς, faim.
λίνον, lin.
λιχανὸς, doigt indicateur.
λοβὸς, lobe.
λοιμὸς, peste.
λοιμώδης, pestilentiel.
λοξὸς, qui a le torticolis.
λόρδωσις, lordose.
λȣτρον, bain.
λοχεία (ἡ), accouchement.
λοχεῖα (τα), lochies.
λοχὸς, une accouchée.
λυγγώδης, singultueux.
λυκανθρωπία, lycanthropie.
λυκάγχη, angine.
λὺγξ, λυγμὸς, hoquet.
λυσιπονος, anodin.
λύσις, solution, dissolution; lysis.
λύσσα, rage, hydrophobie.
λυσσομανὴς, hydrophobe.

M.

μαγδαλία, magdaléon.
μάγμα, magma, marc.
μάγνης, aimant.
μαδάρωσις, madarose.
μαδισις, pélade.
μαζὸς, mamelle.
μαῖα, μαιας, μαῖευτρια, sage-femme.
μαιεία, μαίευσις, l'art des accouchemens.
μαίευω, je pratique un accouchement.
μακροκέφαλος, macrocéphale.
μαλάβαθρον ou μάλοβαθρρν, malabathrum.
μάλαγμα, cataplasme émollient.
μαλακια, malacie.
μαλακτικὸς, émollient.
μαλασσω, je malaxe.
μαλαχη, mauve.
μαλθάκαι πλεῦραι, fausses côtes.
μαλθακώδης, propre à ramollir.
μάλκη, engelure.
μανία, manie.
μαννα, manne.
μαραθρον, fenouil.
μαρασμὸς, marasme.
μαρμαρύγαι, marmaryge.
μασητὴρ, masséter.
μασιχάω, je mâche.
μασοειδὴς, mastoïde.
μασὸς, mamelle.
μασχάλη, aisselle.
μεγαλόσπλαγχνια, mégalosplanchnie.
μεδω, je soigne.
μέλαινα νȣσος, mélæna.
μελαγχολία, mélancolie.
μελαναγωγὸς, ménalagogue.
μέλι, miel.
μελίκηρις, mélicéris.
μελίκρατον, oxymel.
μέλος, articulation.
μεντάγρα, mentagre.
μεσάραιον, μεσαρχον, mésentère.
μεσόκωλον, mésocolon.
μεσόπλεῦρια, les espaces intercostaux.
μεσπίλη, néflier.
μετακάρπιον, métacarpe.
μετάλλον, métal.
μεταμόρφωσις, métamorphose.
μετάπεδιὸν, métatarse.
μετάπτωσις, métaptose.
μετάςασις, métastase.
μετασύγκρισις, métasyncrise.
μετεωρισμὸς, météorisme.
μετέωρον, météore.
μέτωπον, front.
μήκων, pavot.
μηκώνιον, méconium.
μῆλα, les amygdales.
μήλη, sonde.
μῆλον, pomme.
μήνιγγοφυλαξ, méningophylax.
μήνιγξ, méninge, membrane.
μηρὸς, cuisse.
μήτρα, matrice.

μητρομανία, métromanie.
μίασμα, miasme.
μίλφαι, μίλφωσις, milphose.
μιξόπυος, purulent.
μισανθρωπία, misanthropie.
μολυβδαίνα, molybdène.
μόλυβδος, plomb.
μοσχος, musc.
μοτὸν, μοτὸς, charpie.
μυδρίασις, mydriase.
μυελὸς, moelle.
μύκητες, végétations.
μυκτὴρ, narine.
μύλη, rotule.
μύλοι, dents molaires.
μύξα, mucus.
μυξωτὴρ, nez.
μυστοχεῖλα, les grandes lèvres.
μύουρος, myure.
μυρμηκίασις, fourmillement.
μυρμηκίζων, formicant.
μύρον, onguent.
μυῤῥα, myrrhe.
μύρτος, myrte.
μῦς, muscle.
μυχὸς ἀπόῤῥητος, la vulve.
μυωπία, μυωπίασις, myopie.
μύωψ, myope.
μώρωσις, morosité, stupidité, imbécillité.

N.

νάρδος, nard; νάρδος ἀγρία, nard celtique.
νάρκη, νάρκωσις, narcotisme.
ναρκωτικὸς, narcotique.
ναυσία, nausée.
νάφθα, naphthe.
νειαίρη, bas-ventre.
νεκρώδης, cadavéreux.
νεκρώσις, nécrose.
νεῦρον, nerf.
νευρώδης, nerveux.
νεφέλιον, néphélion.
νεφρίδιος, rénal.
νεφριτικὸς, néphrétique.
νεφρίτις, néphrite.
νεφροειδὴς, réniforme.
νεφρὸς, rein.
νηδυία, les intestins.
νηδὺς, ventre, bas-ventre. (Hésiode et Homère) la matrice.
νηπενθὴς, népenthe.
νῆστις, l'intestin jéjunum.
νηφαλιότης, sobriété.
νίτρον, nitre.
νιτρώδης, nitreux.
νομὰς, nomade.
νομὴ, ulcère rongeant.
νοσημα, maladie.
νοσοκομεῖον, hôpital.
νόσος, νοῦσος, maladie.
νοτιώδης, humide, humoral.
νυγμὴ, νυσὶς, piqûre, ponction.
νυκταλωπία, nyctalopie.
νυκταλώψ, nyctalope.
νυκτεγερσία, νυκτοβασὶς, somnambulisme.
νύμφη, nymphe; clitoris.
νυσάγμα, νυσαγμὸς, nystagme.
νυχθήμερον, l'espace d'un jour et d'une nuit.
νωθρότης, torpeur.
νωτιαιος, dorsal.
νῶτος, le dos.
νωψ, aveugle ou qui a la vue foible.

Ξ.

ξάνθοι, myrobolans citrins.
ξηρανσις, aridité.
ξηραντικὸς, dessiccatif.
ξηρασία, xérasie.
ξηριον, cataplasme.
ξηροφθαλμία, xérophthalmie.
ξιφοειδὴς, xiphoïde.
ξυλαλοὴ, agalloche.
ξυλὸν, bois.
ξυλώδης, ligneux.
ξυμβολὴ, articulation.
ξυμπάθησις, sympathie.
ξυμφύσις, symphyse.
ξυνοχὴ, contraction.
ξυσμὸς, prurit.
ξύστρεμμα, tubercule, tumeur rénitente.
ξύστρον, rugine.

O.

ὀβελαία ῥαφὴ, suture sagittale.
ὄγκος, tumeur, amas.
ὀδαξισμὸς, odaxisme.
ὀδοντάγρα, davier.
ὀδονταλγία, odontalgie.
ὀδοντιασὶς, dentition.
ὀδοντοειδὴς, odontoïde.
ὀδοντότριμμα, dentifrice.
ὀδοντοφυΐα, dentition.
ὀδοὺς, dent.
ὀδυνη, douleur.
ὄζαινα, ozène.
ὄζη, fétidité.
ὀθόνιον, bande, bandage.
οἴδημα, œdème.
οἰδηματώδης, œdémateux.

οἰνέλαιον, œneléum.
οἰνόγαλα, œnogala.
οἰνόμελι, vin miellé.
οἶνος, vin.
οἰσοφάγος, œsophage.
ὀλιγόσπερμος, oligosperme.
ὀλιγόφυλλος, oligophylle.
ὀλιγότροφος, mal nourri.
ὄλκος (Oppien), testicule.
ὀλμισκοι, alvéoles des dents.
ὁλόστεος, entièrement osseux.
ὄμμα, œil.
ὁμογενὴς, homogène.
ὁμοίωσις, homiose.
ὀμφαλοτομία, omphalotomie.
ὀμφαλοτομὸς, sage-femme.
ὀμφαλὸς, ombilic.
ὀμφαλώδης, ombilical.
ὀμφαλωτος, ombiliqué.
ὀνειρωγμὸς, songe vénérien, pollution nocturne.
ὀνίσκος, cloporte.
ὄνυξ, ongle, ptérygion.
ὀξαλὶς, oseille.
ὄξος, vinaigre.
ὀξυβελὴς μάχαιρὶς (Hipp.), lancette.
ὀξύγγιον, axonge.
ὀξύκρατον, oxycrat.
ὀξύμελι, oxymel.
ὀξυρεγμία, oxyregmie.
ὀξὺς, aigre, acide; pris substantivement, fièvre ou douleur intense (Hippocr.).
ὀξυφωνίη, oxyphonie.
ὄπιον, opium.
ὀπισθιος, postérieur; ὀπισθιος εγκεφαλος, cervelet.
ὀπισθοτονὸς, opisthotonos.
ὀποβάλσαμον, opobalsamum.
ὀποπάναξ, opopanax.
ὀπὸς, suc
ὀπώπια, les orbites.
ὀργανικὸς, organique.
ὀργανὸν, organe.
ὄρεξις, appétit.
ὀρθόκυλλον, ankylose dans laquelle un membre ne peut être fléchi.
ὀρθόπνοια, orthopnée.
ὀῤῥὸς, sérosité.
ὄρχις, testicule.
ὀρχοτομία, orchotomie, castration.
ὀστεοκόπος, ostéocope.
ὀστεον, os; ὀστεον πολυμορφον, l'os sphénoïde; ὀστεον ἱερὸν, ou ὀστεον πλάθυ, le sacrum.
ὀστρακώδης, testacé.
ὄσφρησις, odorat.
ὀσφυες, les lombes.
ὄσχεον, ὄσχεος ou τα ὄσχεα, scrotum.
ὀσχιὸν, orifice de l'utérus.

οὔατα, parotides.
οὐλη, cicatrice.
οὖλον, gencive.
οὐρανος, οὐρανισκος, le palais.
οὐραγὸς, οὐραχὸς, ouraque.
οὐρήθρα, urèthre.
οὔρημα, urine.
οὔρησις, l'action d'uriner. οὔρησις δύσκολαίνουσα, dysurie.
οὐρητὴρ, uretère; urèthre (Hipp.).
οὐρητικὸς, diurétique.
οὐρητρίς, urinal.
οὐροδόχος κύστις, la vessie, ou vessie urinaire.
οὖρον, urine.
οὖς, oreille.
ὀφθαλμία, ophthalmie.
ὀφθαλμικὸς, ophthalmique.
ὀφθαλμὸς, œil.
ὀφίασις, ophiase.
ὀφρὺς, sourcil.
ὀχλαγωγὸς, charlatan.
ὀψίγονος, opsigone.
ὄψις, la pupille; l'œil; le *facies*.
ὄψον ou ὀψώνιον, toute sorte d'alimens.

Π.

παγκρεας, pancréas.
πάγχρηστὸς, panchreste.
πάθημα, affection, maladie.
παθητικὸς, pathétique.
παθογνωμονικὸς, pathognomonique.
παθολογία, pathologie.
πάθος, affection, maladie; πάθος παιδικὸν, éclampsie.
παιδία, enfance.
παιδοτόκος, accouchée.
παιδοτροφια, pédotrophie.
παλινδρομία, palindromie.
παλινδρομὸς, récurrent.
παλμὸς, palpitation; pouls.
πανακεια, panacée.
πανδημία, pandémie.
πανδημιος, pandémique.
πανικὸς, panique.
παραγωγὴ, coaptation.
παρακεντησις, paracentèse.
παρακμαστικὸς, paracmastique.
παρακμὴ, déclin.
παρακνήμιον, péroné.
παρακοπὴ, paracopé.
παράλαμψις, paralampsie.
παράλλαξις, parallaxe.
παραλυσις, paralysie.
παραλυτικὸς, paralytique.
παραπληγία, paraplégie.
παράστατα, epididyme.

ϖαράσχὶς, esquille.
ϖαρὰ τὰ ὦτα (Hipp.), parotide.
ϖαραφίμωσις, paraphimosis.
ϖαραφροσύνη, paraphrosynie.
ϖαρεγκεφαλὶς, cervelet.
ϖαρέγχυμα, parenchyme.
ϖαρελύθη, paralysie du côté droit ou d'une partie du côté droit.
ϖαρεσις, parésie.
ϖαρηγορία, soulagement.
ϖαρηγορικος, parégorique.
ϖαρίσθμια, amygdales.
ϖαροξυσμος, paroxysme.
ϖαροχέτευσις, dérivation.
ϖαρελὶς, parulie.
ϖαρωνυχία, panaris.
ϖαρωπὶη, le canthus externe.
ϖαρωτὶς, parotide.
ϖαυσίπονος, anodin.
ϖαχυδερμος, pachyderme.
ϖέζα, malléole; plante du pied.
ϖεῖνα, faim.
ϖέλμα, plante du pied.
ϖέλυξ, bassin, cavité pelvienne.
ϖεμφιγώδης, pemphigode.
ϖέμφις, souffle, vent.
ϖέος, pénis.
ϖέπασμὸς, maturité, coction.
ϖέπαςικὸς, maturatif.
ϖεριτηρίον, sorte de trépan.
ϖερίαμμα, amulette.
ϖεριϐλέψὶς, périblepsie.
ϖεριϐολὴ, péribole.
ϖερικάρδιον, péricarde.
ϖερικάρπιον, péricarpe.
ϖερικράνον, péricrâne.
ϖερίναιον, ϖερίνεον, périnée.
ϖεριοδικὸς, périodique.
ϖερίοδὸς, période.
ϖεριόςεον, périoste.
ϖεριπλευμονία ou ϖεριπνευμονία, péripneumonie.
ϖερισαλτικὸς, péristaltique.
ϖερίςασις, péristase.
ϖεριςολὴ, péristole.
ϖεριτήξις, colliquation.
ϖεριτόναιον ou περιτόνειον, péritoine.
ϖερίττωμα, excrément.
ϖερίψυξις, refroidissement, horripilation.
ϖεριωδυνίη, périodynie.
ϖερόνη, péroné.
ϖεσσὸς, pessaire.
ϖέταλον, pétale.
ϖεταλώδης, pétaloïde.
ϖέψις, coction.
ϖηγὴ, le canthus interne.
ϖήδηθμὸς φλεϐῶν, battement des artères.
ϖῆξις, coagulation.
ϖηρὶς, périnée, scrotum.
ϖήχεδεὸν, périnée.
ϖῆχυς, le cubitus, le coude, l'avant-bras.
ϖιεστρὸν, embryothlaste.
ϖικρότης, amertume.
ϖίσσα, poix.
ϖιτυρίασις, pityriase.
ϖίτυρον, son, crasse de la tête.
ϖιτυρώδης, furfuracé.
ϖλακους, placenta.
ϖλαστικὸς, plastique.
ϖλάτη, omoplate.
ϖλεονεξία, plénitude.
ϖλεύμὸς (Hipp.), phthisie.
ϖλευμώδης ou πνεύμωδης, phthisique.
ϖλευρὰ, plèvre.
ϖλευρεῶν ϖονοὶ, pleurésie.
ϖλευριτικὸς, pleurétique.
ϖλευρῖτις, pleurésie.
ϖληθὸς ou mieux πληθώρα, pléthore.
ϖληθώρικὸς, pléthorique.
ϖλήρωσις, plérose.
ϖνεῦμα, le pneuma; respiration; dyspnée.
ϖνευματικος, pneumatique.
ϖνευματοκήλη, pneumatocèle.
ϖνευματομφαλὸς, pneumatomphale.
ϖνευματῶσις, pneumatose.
ϖλεύμων, poumon.
ϖνιγαλίων ou ϖνιγαμων, cauchemar.
ϖνὶξ, ϖνιγμὸς, suffocation; ϖνὶξ ὑςερικὴ, hystérie.
ϖοδαγρα, podagre.
ϖοδαγρικος, goutteux.
ϖοιρὶν, scrotum.
ϖόλος, crâne.
ϖολυαίμα, polyæmie.
ϖολύγαλα, polygala.
ϖολύμορφος, polymorphe; ϖολύμορφον ὀστέον, os sphénoïde.
ϖολύποσια, polyposie.
ϖολύπους, polype.
ϖολυσαρκια, polysarcie.
ϖολυσημον, croûte.
ϖολυτροφια, polytrophie.
ϖολυχρηστος, polychreste.
ϖολυχρόνιος, chronique, de longue durée; ϖολυχρόνια νοσηματα, maladies chroniques.
ϖόμα, boisson.
ϖομφολὺξ, pompholyx.
ϖομφὸς, phlyctène.
ϖόνος, fatigue, douleur.
ϖόροκήλη, porocèle.
ϖόρος, pore.
ϖόσθη, prépuce.
ϖόσθια, orgelet.
ϖοσις, potion.
ϖοῦς, pied.
ϖραΰντικὸς, anodin.

πρεσβύτηρος, presbyte.
πρεσβυτικὸς, sénil.
πριάπισμος, priapisme.
πριάπος, membre viril.
πρόγνωσις, pronostic.
προγνωςικὸς, pronostique.
προηγȣμενος, proégumène.
προθεσις, prothèse.
προκάρδιον, région précordiale.
προκάταρκτικὸς, procatarctique.
προκνημιον, le tibia.
προληπτικὸς, proleptique.
προμετωπιδιὸν, frontal (subst.).
προπήχιον, le cubitus.
προπολὶς, propolis.
προσκολλήμα λεπιδοειδὲς, la suture écailleuse.
προσόδος, coït.
προστηθις, coude-pied; tarse.
προσώπιὸν, προσωπις, bardane.
προσώπον, visage.
προφυλακτικὸς, prophylactique.
προχεῖλα, la partie antérieure et moyenne des lèvres.
προχωνη, périnée.
πρωκτος, anus.
πρωτοπαθεια, protopathie.
πταρμικος, ptarmique.
πταρμὸς, éternuement.
πτέρνη, calcanéum.
πτερὸς, aile.
πτερύγιον, ptérygion.
πτερυγώδης, ptérygoïde, ptérygoïdien.
πτερυγωματα, grandes lèvres de la vulve.
πτιλωσις, ptilose.
πτισσανη, tisane.
πτυελισμὸς, ptyalisme.
πτυελον, πτυσμα, crachat.
πτυσις, expuition.
πύκνωσις, densité.
πυκνωτικος, condensant.
πυλιδιον, πυλὶς, pourpier.
πυλωρος, pylore.
πυοειδὴς, purulent.
πυον, pus.
πυοῦσθαι, suppurer, aboutir.
πυρ, feu; fièvre intense. πυρ ἄγριον (Hipp.), érysipèle.
πύραθος, excrément.
πυρεκτικος, fébrile.
πυρεξις, fièvre, pyrexie.
πυρετιον, fébricule.
πυρετος, fièvre.
πυρετωδης, fiévreux.
πυρια, πυριασις, πυριαμα, fomentation.
πυρὰν, scrotum.
πυριτης, pyrite.
πύρωσις, pyrosis.
πυρωτικος, pyrotique.
πυωδης, purulent.
πυωσις, suppuration.
πωγαῖον, périnée.
πωγων, barbe.
πωλυψ, polype.
πωρος, cal; concrétion tophacée.
πωρωκηλη, porocèle.

P.

ῥαβδοειδης ῥαφὴ, suture sagittale.
ῥαγας, rhagade.
ῥαγοειδης, uvée.
ῥακος, charpie.
ῥαντὴρ, grand angle de l'œil.
ῥάφανηδον, raphanédon (fracture en rave).
ῥαφη, suture, raphé.
ῥάχις, rachis.
ῥάχιτης, moelle épinière.
ῥαχωσις, rachose.
ῥεγκος, ronflement, sterteur.
ῥευμα, rhume, catarrhé; ῥευμα γαστρος (Galien), diarrhée; ῥευμα οφθαλμων (*id.*), épiphora.
ῥευματικος, rhumatique.
ῥευματισμος, rhumatisme.
ῥηγμα, ῥηξις, rupture.
ῥηγμοκασμος, rupture béante.
ῥητινη, résine.
ῥητινωδης, résineux.
ῥιγος, frisson.
ῥιζα, racine; ῥιζα γαστρὸς (Aristot.), ombilic.
ῥικνωσις, rugosité, corrugation de la peau par amaigrissement.
ῥινὸς, peau.
ῥιπτασμος, anxiété, agitation.
ῥις, le nez.
ῥοα, ῥοια (Théoph., Diosc.), le grenadier.
ῥογχος, ronflement.
ῥοδιτης, vin rosat.
ῥοδομελι, miel rosat.
ῥοδον, rose.
ῥοδωνια, pénis.
ῥομβοειδης, rhomboïde.
ῥοπαλωσις, rigidité des cheveux.
ῥοῦς, écoulement, flux; ῥοῦς γυναικεῖος, leucorrhée.
ῥυας, rhyas.
ῥυθμος, rythme.
ῥυπτικος, détersif.
ῥύτη, rhue.
ῥυτις, ride.
ῥωγμη, rhogmé.
ῥωςικος, corroboratif.

Σ.

σάθη, pénis.
σακανδρος, vulve.
σάκχαρ ou σάκχάριον, sucre.
σάλπιγξ, trompe (d'Eustache).
σάμψυχον, marjolaine.
σανδαράχη, sandaraque.
σάνταλον, santal.
σάος, sain.
σάπφειρος, saphir.
σάπων, savon.
σάρδονιος, sardonien.
σάρδονυξ, sardoine.
σάρκιδιον, caroncule.
σάρκοκηλη, sarcocèle.
σάρκοκολλὰ, sarcocolle.
σαρκοφυΐα, excroissance charnue.
σάρκωδης, charnu.
σάρκωμα, sarcôme.
σάρκωσις, excroissance.
σάρκωτικος, sarcotique.
σάρξ, chair.
σατυριασμος, σατυριασις, satyriasis.
σατυρισμος, engorgement des parotides; satyriasis; éléphantiasis.
σαυρη, pénis.
σεληνιάκος, lunatique.
σεληνιτης, sélénite.
σεραπιον, sirop.
σημασια (Arétée), invasion d'une maladie, ou accès.
σημεῖον, signe.
σημειοτικὴ, séméiotique.
σημειωσὶς, diagnostic.
σηπεδων, pourriture.
σηπτικὸς, septique.
σησαμοειδης, sésamoïde.
σησαμον, sésame.
σηψὶς, putréfaction.
σιάγων, σιαγονιον, mâchoire.
σιαλαγωγος, sialagogue.
σιαλον, salive.
σιγμοειδης, sigmoïde.
σιδηρὸς, fer.
σικυηδον, sicuédon.
σικυς, σικυος, concombre.
σιναπισμὸς, sinapisme.
σινδων, sindon.
σῖνος, penis.
σιτησὶς, nutrition.
σιτιον, aliment.
σιτος, aliment; chyme.
σιφων, cathéter.
σκάληνος, scalène; σκαληνη φλὲψ (Hipp.), uretère.
σκάραβος, scarabée.
σκάριφὸς, scarificateur.
σκαφιον (Aristoph.), crâne.
σκαφοειδης, scaphoïde.
σκαφος, hélix.
σκελετὸν, squelette.
σκελις, calcanéum.
σκελὸς, jambe.
σκεπάρνισμὸς, sképarnismos; fracture du crâne en dédolant.
σκεπάρνὸν, doloire.
σκιαδιον, ombelle des fleurs dites *ombellifères*.
σκιλλα, scille.
σκιλλωδης, scillitique.
σκιῤῥος, squirrhe.
σκιῤῥωδης, squirrheux.
σκληριάσις, dureté.
σκληρυσμα, sclérysme.
σκηροφθάλμια, sclérophthalmie.
σκληρωμὰ, sclérôme.
σκορδινημα, pandiculation.
σκορδιον, scordium.
σκόροδον, ail.
σκορπιὸς, scorpion.
σκοτοδινὸς, σκοτωμα, scotomie.
σκυρὸς, cal.
σκυταλὶς, phalange des doigts.
σκωληκιζων, vermiculant.
σκωρια, scorie.
σμηγμὰ, smegme, savon.
σμιλιον γαστροειδης (Galien), lancette.
σμυρνα, myrrhe.
σμωδιξ, vibice.
σπαθὰ, spathe, spatule.
σπασθη, côte.
σπαργανωσις, sparganose.
σπασμα, σπασμὸς, spasme.
σπασμωδης, spasmodique.
σπερμὰ, sperme.
σπερμάτικὸς, spermatique.
σπερμάτισμὸς, éjaculation.
σπερμάτωδης, séminal.
σπλαγχνικὸς, splanchnique.
σπλάγχνὸν, viscère.
σπλενες, compresses.
σπλην, la rate.
σπληνικὸς, splénique.
σπληνιτὶς, splénite.
σπογγὸς, amygdale; engorgement des amygdales.
σπογγοειδης, spongieux.
σπόδὸς, spode.
σπονδυλιον, coccyx.
σπόνδυλὸς (Hipp.), l'axis.
σπόραδικὸς, sporadique.
σπόρος, sperme.
σταδιον, stade.
σταξὶς. Voy. ἐπισταξὶς.
στάσις, stase.
σταφύλη, luette ou inflammation de la luette.

ϛαφύλωμα, staphylôme.
ϛεατώδης, stéatomateux.
ϛεάτωμα, stéatôme.
ϛεγνωσὶς, stegnose, obstruction.
ϛεγνωτικὸς, obstruant.
ϛεναγμὸς, ϛεναχὴ, soupir.
ϛενοχωρια, sténochorie.
ϛέρνον, sternum.
ϛεφαναῖα, ϛεφανῖτης, suture coronale.
ϛηθὸς, partie supérieure de la poitrine; ϛῆθος ποδὸς, la partie saillante de la face inférieure du pied qui répond à l'origine des orteils.
ϛῆμα, pénis.
ϛηριγξ, os radius.
ϛιμμὶ, antimoine.
ϛοιχειον, élément.
ϛόμα, la bouche; ϛόμα τῶν μητρεῶν ou ὑστερεῶν, orifice de l'utérus.
ϛόματικὸς, stomatique.
ϛόμαχικὸς, stomachique.
ϛόμαχὸς, œsophage, cardia, pylore, etc., plus particulièrement le cardia; στόμαχὸς τῆς κυστίος, col de la vessie; στόμαχὸς τῆς μητρας, col de la matrice.
ϛραβισμὸς, strabisme.
ϛράγγουρια, strangurie.
ϛρόβιλὸς, strobile.
ϛρογΓύλὸς, strongle.
ϛρόφος, tranchée.
ϛυλοειδὴς, styloïde.
ϛυπτικὸς, styptique.
ϛύψὶς, astriction.
συγκοπὴ, syncope.
σύγκρισὶς, syncrèse.
συγχόνδρωσις, synchondrose.
σῦκὸν, fic.
σύκωμα, σύκωσις, sycose.
συμβολὴ, articulation.
συμπάθεια, sympathie.
συμπάσμα, catapasme.
συμπεψὶς, coction.
συμπτωμα, symptôme.
συμπτωμάτικὸς, symptomatique.
συμπτωσὶς, symptose.
συμφυσὶς, symphyse.
συνάγχη, esquinancie.
συνάγχικὸς, affecté d'esquinancie.
συνάρθρωσὶς, synarthrose.
συνδεσμὸς, ligament.
συνθεσὶς, synthèse.
συννευρωσὶς, synnévrose.
συνουσία, accouplement.
συνοχὸς, synoque.
συντηκτικὸς, colliquatif.
συντηξὶς, colliquation.
συρὶνξ, fistule; συρὶνξ ἱερὰ, canal vertébral.
συρῦπὸς, sirop.

συσσαρκωσὶς, syssarcose.
συϛαλτικὸς, systaltique.
συϛολὴ, systole.
συϛροφὴ, tubercule.
σφαγὴ, la gorge; σφαγαὶ, veines jugulaires.
σφαγιτις, artère carotide, veine jugulaire.
σφάκελὸς, σφάκελισμὸς, sphacèle.
σφενδόνη, fronde (bandage).
σφενοειδὴς, sphénoïde.
σφιγκτὴρ, sphincter.
σφυγμικὸς, sphygmique.
σφυγμὸς, pouls.
σφυξὶς, palpitation.
σφυρὸν, malléole.
σχέσις, l'habitude du corps.
σχιδακηδὸν, skidakédon.
σχίδιὸν, esquille, fragment.
σωλὴν, tube, canal; solen.
σῶμα, corps.
σωματικὸς, corporel.
σωμάτωσὶς, corpulence.
σωτηρία, conservation, salut.
σωτηριώδης, salutaire.
σωφρονιστῆρες ὀδοντες, dents de sagesse.
σωφροσύνη, sobriété, tempérance.

T.

ταινία, ténia.
τάραξὶς, taraxis.
ταρσὸς, le tarse.
ταῦρος, scrotum; (Suidas) pénis.
τεινεσμὸς, ténesme.
τεινεσμώδης, affecté de ténesme.
τενων, tendon.
τεξὶς, accouchement.
τερέβινθὸς, térébinthe.
τερηδὼν, carie; spina-ventosa.
τερμὶνθὸς, terminthe.
τέτανὸς, tétanos.
τετράπὺς, quadrupède.
τέτραφάρμακὸν, tétrapharmacum.
τηλέφειος, téléphien.
τηξὶς, colliquation.
τίθη, mamelle.
τίθηνησὶς, allaitement.
τίθηνία, nutrition.
τιθύμαλὸς, tithymale.
τίκτειν, enfanter.
τίλμα, τίλτος μοτὸς, charpie.
τιτθὸς, τιτθίον, mamelle.
τμητικὸς, atténuant.
τοκὰς, une accouchée.
τοκος, part, accouchement.
τόμη, incision.
τομεὶς ou τομῆται ὀδόντες, dents incisives.

τονικὸς, tonique.
τοξικὸν, poison.
τοπικὸς, topique.
τραγάγανθα, adragant.
τράγὸς, le tragus.
τράμη ou τράμὶς, le raphé du scrotum et du périnée.
τράπεζα, couronne des dents.
τραῦμα, blessure.
τραυματικὸς, traumatique.
τράχεια ἀρτηριὰ, trachée-artère.
τράχηλος, le cou.
τράχυτης, aspérité.
τράχωμα, trachoma.
τρεφω, je nourris.
τρητὸς κοκκὺξ, os sacrum.
τρίϐὰς, tribade.
τρίϐω, je frotte.
τριγλώχὶν, triglochine.
τριέμϐολον, pénis.
τρισμὸς, trismus.
τριχία, τριχίασὶς, trichiase.
τριχολογία, carphologie.
τριψὶς, friction.
τρόμὸς, tremblement.
τροφὴ, nourriture, aliment.
τρόφὸς, nourrice.
τροχαντὴρ, trochanter.
τροχιλία, trochlée.
τροχίσκὸς, trochisque.
τρυπάνον, tarière, trépan.
τρῶμα, plaie.
τύλὸς, cal.
τυλώδης, calleux; τυλώδης πῶς (Galien), corps calleux.
τυλώμα, durillon, calus.
τυμπανίτης, tympanite.
τυμπανον, tambour, tympan.
τυπὸς, type.
τυρωμενὸς, caillé.
τυρόω, je coagule.
τυρώδης, caséeux.
τυφλὸς, aveugle; τυφλὸν ἔντερὸν, le cœcum.
τυφλωσὶς, cécité.
τυφὸς, typhus.
τυφώδὴς, typhode.
τυφώμανὴς, typhomane.
τυφωμανία, typhomanie.
τυφώνια, délire furieux.
τυψέλη, cérumen, crasse des oreilles.

Υ.

ὑάγχη, paracynancie.
ὑάκινθὸς, hyacinthe.
ὑαλοειδὴς, hyaloïde, vitré.
ὑγιαζω, je guéris ou rends la santé.
ὑγιαινω, je me porte bien.
ὑγιάνσὶς, curation.
ὑγιάσμα, remède.
ὑγεεία, santé.
ὑγιεινη, hygiène.
ὑγίης, sain.
ὑγροκήλη, hydrocèle.
ὑγρὸς, humide.
ὑγρότης, humidité.
ὑδατὶς, hydatide.
ὑδατώδης, hydropique.
ὕδερος (Galien), emphysème général.
ὑδραγωγὸς, hydragogue.
ὑδράργυρός, mercure.
ὑδρέλαιον, hydrélæon.
ὑδρεντεροκήλη, hydrentérocèle.
ὑδρογάλα, hydrogala.
ὑδροκεφάλον, hydrocéphale.
ὑδροκήλη, hydrocèle.
ὑδρομελὶ, hydromel.
ὑδρόμφαλὸν, hydromphale.
ὑδροπότης, hydropote.
ὑδροφοϐια, hydrophobie.
ὑδροφοϐικὸς, hydrophobe.
ὑδρωπικὸς, hydropique.
ὕδρωψ, hydropisie.
ὕδωρ, eau.
ὑμὴν, hymen.
ὑμηνώδὴς, membraneux.
ὑοειδὴς, hyoïde.
ὑοσκύαμὸς, jusquiame.
ὑπεξοδὸς, cours de ventre.
ὑπερκάθαρσὶς, hypercatharse.
ὑπερκρισὶς, hypercrise.
ὑπερσάρκωσὶς, hypersarcose.
ὑπερῶον, le palais.
ὑπήλατος, purgatif.
ὑπνοϐάτης, somnambule.
ὕπνος, sommeil.
ὑπνωτικὸς, hypnotique.
ὑπογάσριὸν, hypogastre.
ὑπογλωσσὶς, hypoglosse.
ὑπόζωμα (Arist.), diaphragme.
ὑπόθεναρ, hypothénar.
ὑποκάθαρσὶς, hypocatharse.
ὑπόκαυσὸν, hypocauste.
ὑποκοίλιὸν, bas-ventre.
ὑποκωφάσὶς, dysécée.
ὑπορινιὸν, partie externe de la lèvre supérieure subjacente aux narines.
ὑποσάρκιδιος, anasarque.
ὑποσπαθισμὸς, hypospathisme.
ὑπόσπονδύλὸς, os sacrum.
ὑπόςασὶς, hypostase.
ὑπόσφαγμα, hyposphagme.
ὑποφάσὶς, hypophase.
ὑποφθαλμία, hypophthalmie.
ὑποφορὰ, hypophore.
ὑποχόνδριον, hypochondre.
ὑπόχυμα, ὑπόχυσὶς, cataracte, berlue.

ὑποχώρημα, ὑποχώρησις, déjection.
ὑπτιασμὸς, supination.
ὑπωπιὸν, hypopion.
ὑςέρα, la matrice.
ὑςεραλγία, hystéralgie.
ὑςερικὸς, hystérique.
ὑςερομανία, hystéromanie.
ὑψιλοειδὴς, hypsiloïde.
ὑώδερις, nymphe de la vulve.

Φ.

φαγέδαινα, boulimie; ulcère phagédénique.
φαγέδαινικὸς, phagédénique.
φαινομενὸν, phénomène.
φακοειδὴς, phacoïde, lenticulaire.
φάλαγξ, phalange.
φάλαγγωσὶς, phalangosis.
φαλάκροτης, φαλάκρωσὶς, calvitie.
φαρμακεια, φαρμακοποσίη (Hipp.), breuvage purgatif, médecine.
φαρμακευτικὸς, pharmaceutique.
φαρμακὸν, remède, poison.
φαρμακοποιὸς, pharmacien.
φαρμακοπώλης, pharmacopole.
φάρυγγετρον, φάρυγξ, pharynx.
φατναι ou φατνιαι, alvéoles des dents.
φθειρίασις, phthiriase.
φθινώδης, disposé à la phthisie.
φθισικὸς, pthisique.
φθισὶς, φθοη, phthisie.
φθορὰ, avortement.
φιλωνιον, philonium.
φιμωσις, occlusion d'un conduit ou d'une ouverture quelconque; phimosis.
φλεϐοτόμια, phlébotomie.
φλεϐοτόμον, lancette, phlébotome.
φλεϐοτόμος, phlébotomiste.
φλεϐώδης, veineux.
φλέγμα, phlegme.
φλεγμασια, phlegmasie.
φλεγματικὸς, phlegmatique.
φλεγμονὴ, phlegmon.
φλεγμονώδης, phlegmoneux.
φλὲψ, vaisseau ou conduit en général, particulièrement vaisseau sanguin (artériel ou veineux); φλεψ αἱματιτὶς, veine; φλὲψ σκαληνη (Hipp.), uretère; φλεψ γονίμη, pénis.
φλογισὸς, phlogistique.
φλογώδης, enflammé.
φλογώσὶς, phlogose.
φλυζάκιον, φλυκταίνα, phlyctène.
φλυκταινώδης, pustuleux.
φλυκταινώσὶς, éruption de pustules.
φοινιγμος, phénigme.
φοινὶξ, φοινικὸς ϐαλάνος (Diosc.), datte.
φρένες, diaphragme.
φρενιτικὸς, phrénétique.
φρενιτὶς, phrénésie.
φρικιασὶς, frisson fébrile.
φρικώδης, phricode.
φύγεθλὸν, phygéthlon.
φυλάκτηριὸν, phylactère.
φυλλὸν, feuille.
φῦμα, phyma.
φύσα, φύσημα, flatuosité.
φυσιογνωμονία, physiognomonie.
φυσιογνωμων, physionomiste.
φυσιολογία, physiologie.
φυσιολογὸς, physiologiste.
φυσὶς, la nature.
φυσώδης, flatueux.
φυτὸν, plante.
φωνὴ, voix.
φωσφόρος, phosphore.

Χ.

χάλαζὰ, χάλαζώσὶς, chalaze.
χαλϐανη, galbanum.
χαλλιτις, colcothar.
χαμαιδρυς, chamædrys.
χαμαιλεων, caméléon.
χαμαιμηλὸν, camomille.
χαμαιπιτυς, chamæpitys.
χάσμὸς, χάσμὴ, χασμημα, bâillement.
χειλὸς, lèvre.
χεὶρ, main.
χειράγρα, chiragre.
χειριξὶς, χειρισμὸς, l'action d'explorer, de palper.
χειρουργικη, chirurgie.
χειρουργὸς, chirurgien.
χειρωνειος, chironien.
χέλυς, thorax.
χήμωσις, chémosis.
χίμεθλὸν, engelure.
χλωρωσις, chlorose.
χοιρὰς, écrouelles, scrophules.
χοιραδικὸς, anti-scrophuleux.
χοιραδώδης, scrophuleux.
χοιροϐοτάνον, pourpier.
χολέρα, choléra-morbus.
χολερικὸς, cholérique.
χολη, bile.
χοληδόχὸς, cholédoque.
χολημεσία, vomissement bilieux.
χολοποιὸς, cholopoiétique.
χολώδης, bilieux.
χόνδροειδεις ἄκανθαι, fausses côtes.
χονδρὸς, cartilage.
χόνδροσυνδεσμὸς, chondrosyndesme.
χονδρώδης, cartilagineux.
χορδαι, les intestins.

χορδαψὸς, chordapse, iléus.
χοριον, chorion.
χοροειδὴς, choroïde.
χρονικὸς, chonique.
χρυσανθέμιον, chrysanthème.
χρυσόκολλα, chrysocolle.
χρυσολάχανον, arroche.
χρυσόλιθὸς, chrysolithe.
χρυσοπράσὸς, chrysoprase.
χρῶς, la peau, l'épiderme.
χυλὸς, chyle, suc.
χυλώδης, chyleux.
χυλῶσις, chylose.
χυμὸς, chyme.
χωλώμα, χωλῶσις, cholose.
χωρίον, secondines.

Ψ.

ψέλλισμὸς, ψελλότης, bégaiement.
ψιλωσὶς, dépilation.
ψιλωτικος, dépilatoire.
ψόα, pénis.
ψόαι (Hipp.) muscles psoas; lombes.
ψύδρακες, ψύδρακια, pustules.
ψυκτικὸς, rafraîchissant.
ψυξὶς, réfrigération.

ψυχαγωγὸς, psychagogique.
ψωίτης, moelle épinière.
ψωλή, pénis.
ψώρα, gale.
ψώρικὸς, psorique.
ψωροφθαλμία, psorophthalmie.
ψωρώδης, galeux.

Ω.

ὠδὶν, douleur de l'enfantement.
ὤζιμὸν, ὤκιμὸν, basilic.
ὠκυτόκιον, remède qui aide l'accouchement.
ὠλέκρανον, olécrâne.
ὠλένη, le cubitus.
ὠμοπλάται, les omoplates.
ὦμος, l'épaule, l'humérus.
ὠμότης, crudité.
ὤπια, les sourcils.
ὦς, oreille.
ὠταλγία, otalgie.
ὠταλγικὸς, sujet à l'otalgie.
ὠτεγχύτης, otenchyte.
ὠτικὸς, auriculaire.
ὢψ, visage, œil.